www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-SIXIÈME.

—

Isaac. — Joséphine.

www.libtool.com.cn

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

www.libtool.com.cn

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN-DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

—

Tome Vingt-Sixième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

—

M DCCC LVIII.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

www.libtool.com.cn

CT
143
H5

LIBRARY OF THE
LELAND STANFORD JR. UNIVERSITY.

a. 34908

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

www.libtool.com.cn

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

I

ISAAC, patriarche hébreu, fils d'Abraham et de Sarah, né 1892 ans avant J.-C., mort à Mamré, à l'âge de cent quatre-vingts ans. Son père avait cent ans quand il naquit, et sa mère quatre-vingt-dix. Dieu annonça en ces termes à Abraham cette naissance miraculeuse : « Voici que Sarah, ta femme, t'enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui en alliance perpétuelle pour sa postérité après lui. »

Lors d'une nouvelle apparition, le Seigneur dit à Abraham : « Où est Sarah, ta femme ? » Et lui, répondant, dit : « Elle est dans sa tente. » Et il reprit : « Je reviendrai vers toi en ce temps et à ces heures, et Sarah aura un fils. » Or, Sarah écoutait à la porte de sa tente, derrière laquelle elle se tenait. Abraham et Sarah, dit le texte sacré, étaient avancés en âge, et Sarah n'avait plus aucun indice de fécondité. Sarah se prit à rire, et dit : « Rien de pareil ne m'est arrivé jusqu'à ce jour, et mon maître lui-même est vieux. » Le Seigneur reprocha à Sarah l'incrédulité dont elle venait de faire preuve. Sarah était femme ; elle nia, mais Dieu lui dit : « Oui vraiment, tu as ri. » Au temps prédit, Sarah mit au monde un fils, qui reçut le nom d'Isaac, dont le sens est *rire*, et il fut circoncis le huitième jour de sa naissance. Le jour où il fut sacré fut célébré par un banquet. Sarah ne revint pas facilement de sa surprise. « C'est chose risible que le Seigneur m'a faite là, et quiconque l'entendra en fera un sujet de plaisanterie. » La femme du patriarche aima tendrement cet enfant, qui lui était né dans la vieillesse ; c'est pourquoi elle vit avec dépit la présence du fils d'Agar dans la tente patriarcale. Elle exigea et obtint d'Abraham le renvoi du fils de l'Égyptienne, comme elle l'appelait. Le patriarche ne se prêta d'abord qu'avec peine à cette exigence ; mais Dieu l'y encouragea. « Fais, dit-il à Abraham, ce que demande Sarah ; car c'est par Isaac que te viendra une postérité. » Toutefois, le Seigneur soumit Abraham à la plus terrible épreuve : « Prends ton fils, lui dit-il, le fils que tu aimes, et va-t'en vers le pays de Morija, et là, sacrifie-le sur une des montagnes que je t'indiquerai. »

Abraham obéit ; le récit de son abnégation en cette occurrence est plein de grandeur et de simplicité. Abraham part avec son fils, ses serviteurs et un âne. A une certaine distance de la montagne, il laisse ses serviteurs et leur monture, puis il se dirige avec son fils, vers l'endroit fatal. Le rôle d'Isaac est tout passif : il demande à son père où est la victime, et c'est tout. « Dieu y pourvoira, répondit Abraham. » Isaac se laissa lier sur l'autel, et Abraham étendait sa main vers le glaive destiné à sacrifier son fils, quand un ange arrêta ce bras d'un père doué d'une foi si vive. Le mariage d'Isaac avec Rébecca (*voy.* ce nom), fille de Bathuel, allié d'Abraham, suivit ce grand acte de dévouement et de piété. Eliézer, le plus ancien serviteur d'Abraham, fut chargé de préparer et de réaliser cet événement. Il réussit à souhait. Interrogée si elle suivrait Éliézer, Rébecca répondit affirmativement. Isaac la rencontra sur le chemin, où elle le voyait venir de loin. A son aspect, dit le livre sacré, elle se laissa choir de son chameau. Puis, ayant appris d'un serviteur que le promeneur était Isaac, elle se couvrit vivement de son voile. Isaac entra dans la maison de sa mère. Il y reçut Rébecca, qui devint son épouse ; et « il l'aima, dit l'Écriture, et il se consola de la mort de sa mère Sarah ».

Les dernières années de la vie du patriarche furent remplies par quelques événements de peu d'importance, dont la Bible nous a conservé le souvenir : voyages dans le désert, campements, recherches de sources d'eau et querelles des pasteurs entre eux à cette occasion. Lorsqu'il vint au pays de Gérar, où régnait Abimélech,

et craignant de payer de sa vie la beauté de Rébecca, exposée à la brutale convoitise des habitants, Isaac eut recours au subterfuge accoutumé : il fit passer sa femme pour sa sœur; mais Abimélech les vit un jour plaisanter ensemble d'une manière à trahir leur stratagème : il en fit des reproches à Isaac, et prononça la peine de mort contre quiconque attenterait à la pudeur de Rébecca. Devenu vieux, Isaac se prit de prédilection pour Ésaü, son fils aîné, qui, chasseur intrépide, lui donnait de sa venaison. Isaac allait bénir Ésaü, quand Rébecca, qui avait pour Jacob, son fils puîné, une préférence marquée, lui conseilla de se présenter en costume de chasse à son père, devenu aveugle, et de le régaler d'une façon de gibier afin de surprendre ainsi la bénédiction paternelle destinée à son frère. C'est ce qui arriva, au grand dépit d'Ésaü.

Les derniers jours d'Isaac ne présentèrent plus rien de remarquable : il s'endormit du sommeil éternel, à l'âge de cent quatre-vingt-six ans.

V. R—D.

Genèse. — Winer, *Bibl. real-Lex.*

ISAAC (Saint) vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il existe deux histoires de sa vie « faites apparemment l'une sur l'autre, dit Tillemont, et qui ne paraissent ni très-anciennes ni très-authentiques ». Elles rapportent qu'Isaac, né en Orient, embrassa la vie monastique dès sa première jeunesse, et se rendit à Constantinople par ordre de Dieu. Il venait pour admonester l'empereur, qui s'était abandonné à l'arianisme. Trois fois il se présenta à l'empereur, qui le fit emprisonner et battre de verges. Il se retira dans les environs de Constantinople. Un jour que Valens, partant pour une expédition contre les Goths, passait devant sa cellule, Isaac lui prédit qu'il perdrait son armée et ne reviendrait pas. L'empereur ordonna que le solitaire fût retenu en prison jusqu'à son retour; mais il ne revint pas. Isaac rentra dans sa cellule pour n'en plus sortir, et fonda un monastère. On place sa mort le 26 mai 383. Il eut pour successeur son disciple saint Dalmacé. Y.

Vitæ S. Is., dans Bollandus, au 30 mai, p. 257. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V, p. 122-128, 703-706.

ISAAC *le Syrien*, écrivain ecclésiastique, né en Syrie, mort vers 456. Il fut d'abord moine, puis prêtre d'Antioche. Il écrivit en syriaque, peut-être aussi en grec, différents traités théologiques, dont plusieurs sont dirigés contre les nestoriens et les eutychiens. Son principal ouvrage, s'il était de lui, serait un *Traité sur le Mépris du Monde;* mais cet ouvrage paraît être d'un autre Isaac *le Syrien* (*voy.* plus bas). On a plus de raison pour lui attribuer un traité *De Cogitationibus*, dont le texte grec, avec une traduction latine, a été publié par Petrus Possinus, dans ses *Ascetica*. D'autres productions d'Isaac existent en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican et ailleurs. Y.

Geinadius, *De Script. Eccles.* — Cave, *Historia Literaria.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 214.

ISAAC *le Syrien*, écrivain ecclésiastique, vivait vers le milieu du sixième siècle. Évêque de Ninive, il se démit de l'épiscopat, et entra dans un couvent, dont il devint abbé. Après y avoir passé plusieurs années, il se retira dans un monastère près de Spolète, et mourut en Italie. On lui attribue généralement le traité *De Contemptu Mundi, de Operatione corporali et sui Abjectione Liber*, publié dans la seconde édition des *Orthodoxographi*, Bâle, 1569; dans la *Bibliotheca Patrum* de Cologne, vol. VI; dans la *Bibliotheca Patrum* de Paris, vol. V; dans la *Bibliotheca novissima* de Lyon, vol. XI; et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. XII. Dans toutes ces collections il est imprimé en grec avec une traduction latine, mais le texte grec paraît être aussi une traduction du syriaque. On a encore de lui quatre-vingt-sept *Sermons ascétiques* en grec (manuscrits de la bibliothèque de Vienne) et des *Homélies* (ms. de la bibliothèque bodleyenne). Y.

Cave, *Hist. Lit.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. XI, p. 215.

ISAAC, évêque de Langres, mort à Châlons, le 18 juillet 880. C'est lui, pense-t-on, qui, en 849, siégea dans le concile de Kiersy, avec le titre de diacre de l'église de Laon. Un événement qui occupe une place importante dans l'histoire de l'Église au neuvième siècle commença la fortune d'Isaac. A la mort de Theutbalde, Vulfade s'était emparé du siége épiscopal de Langres, et, sans beaucoup se soucier des canons, qu'on l'accusait de n'avoir pas respectés, il paraissait défier ses adversaires. Mais quand le terrible Hincmar, archevêque de Reims, se fut déclaré contre lui, le roi Charles le Chauve, qui ne savait pas contredire Hincmar, obligea Isaac de quitter la place. C'est alors que l'abbé laïc de Saint-Denis, Hilduin, recommanda le clerc, le diacre, ou plus simplement le moine Isaac comme successeur de Theutbalde. C'était une recommandation puissante. Isaac fut aussitôt établi sur le siége de Langres, et ordonné vers 856. Nous le voyons ensuite aux conciles de Toul et de Langres en 859, de Tousy en 860, de Pistes en 862, de Verberie et de Soissons en 866, etc., etc. Sa présence dans un si grand nombre d'assemblées épiscopales, convoquées en des lieux et pour des objets si divers, nous prouve assez quel cas on faisait de son expérience et de ses conseils. La douceur de son caractère lui a fait donner le surnom de *Bonus*, le Bon, le Débonnaire : mais cette bonté, si grande qu'elle fût, ne lui gagna certainement pas toute l'autorité qu'il paraît avoir eue. Le martyrologe de l'église de Dijon célèbre la sainteté d'Isaac, *miranda sanctitatis refulgent gratia*. Mais le neuvième siècle nous offre beaucoup d'autres saints qui moururent obscurs et sans crédit. Il faut donc admettre qu'Isaac avait d'autres titres encore à

la considération publique, à l'estime du roi Charles, à la confiance de ses collègues. On a, du reste, une preuve importante de son zèle pour la réforme des mœurs cléricales : ce sont ses *Canons*, publiés par le P. Sirmond, dans le tome III de ses *Conciles*, par le P. Labbe, et par Baluze, dans le tome II de ses *Capitulaires*.

B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 988. — *Hist. Litt. de la France*, t. V, p. 533.

ISAAC 1er *Comnène* (Ἰσαάκιος ὁ Κομνηνός), empereur de Constantinople, de 1057 à 1059. Fils de Manuel Comnène, préfet de tout l'Orient, sous le règne de Basile II, il perdit son père de bonne heure, et fut élevé avec son frère par les soins de l'empereur. Basile conféra aux deux jeunes gens d'importants emplois civils et militaires. Isaac épousa Catharina ou Aicatharina, fille d'un roi des Bulgares (Samuel ou Jean Wladislas), laquelle était alors captive à la cour de Byzance. Pendant les règnes orageux des huit princes qui dans la courte période de trente-deux ans occupèrent successivement le trône de Constantinople, après la mort de Basile II, Isaac se comporta avec assez de prudence pour échapper aux dangers que lui faisaient courir son mérite et sa haute naissance. Lorsque les violences de Michel VI eurent poussé les hauts fonctionnaires au désespoir, un complot se forma contre lui. Les conjurés offrirent la couronne à un général distingué, le vieux Catacalon, qui la refusa et proposa de la décerner à Isaac Comnène. Celui-ci vivait retiré à Castamone, en Paphlagonie. Quelques-uns des chefs du complot se rendirent auprès de lui, sans l'avoir prévenu de leur dessein, l'entraînèrent malgré sa résistance dans la plaine de Gunarie, où ils avaient rassemblé des troupes, et le proclamèrent empereur le 8 juin 1057. Catacalon le rejoignit bientôt, et tous deux marchèrent sur Nicée. Ils rencontrèrent et battirent l'armée impériale à Hadès. Michel VI, effrayé, offrit la moitié du pouvoir avec le titre de césar à Isaac, qui aurait accepté la proposition si Catacalon ne s'y fût opposé. Michel VI dut déposer la pourpre et se retirer dans un cloître. Isaac, reconnu empereur, récompensa libéralement les chefs de la conspiration, mais sans compromettre son autorité; il leur donna soit des gouvernements éloignés, soit des dignités purement honorifiques. Il partagea les importantes fonctions de curopalate entre Catacalon et son frère Jean. Trouvant le trésor épuisé, il introduisit une économie sévère dans toutes les branches de l'administration, et réduisit de beaucoup les dépenses de la maison impériale. Il osa même toucher aux biens de l'Église, et voulut que le clergé participât aux charges publiques. Les prêtres s'y refusèrent, et le patriarche de Constantinople, Michel Cerularius, disait audacieusement à l'empereur : « Je t'ai donné la couronne, je sais bien comment te l'enlever. » Il aurait peut-être tenu parole si la mort n'eût délivré l'empereur de ce hautain prélat. Il fut remplacé par Constantin Lichudès, qui se conforma à la politique impériale. A peine sorti de cet embarras intérieur, Isaac courut sur le Danube, en 1059, pour repousser une invasion des Hongrois, et les força de lui demander la paix. Au retour de cette expédition, il prenait le plaisir de la chasse sur la côte d'Asie, lorsqu'il fut attaqué d'une pleurésie. On le ramena à Constantinople dans un état presque désespéré. Se sentant incapable d'exercer longtemps le pouvoir suprême, il voulut remettre la couronne à son frère Jean, qui la refusa. Il désigna alors pour son successeur Constantin Ducas, général renommé et un des chefs de la conspiration contre Michel. L'empereur recouvra la santé; mais, malgré les instances de sa famille et du peuple, il refusa de reprendre la couronne, et se retira dans un couvent. Sa femme et sa fille imitèrent son exemple, et prirent le voile. Isaac fut un des meilleurs empereurs byzantins, et on regrette qu'il ait volontairement mis fin à un règne qui avait déjà beaucoup contribué à la prospérité de l'État. Il survécut deux ans à son abdication, s'abaissant aux plus humbles offices de la vie monacale, et consacrant ses loisirs à l'étude. Homère était son auteur favori. Isaac écrivit sur l'Iliade des *scolies* qui se trouvent dans plusieurs bibliothèques et n'ont pas été imprimées. On a encore de lui en manuscrit : Περὶ τῶν καταλειφθέντων ὑπὸ τοῦ Ὁμήρου (Sur les Ouvrages laissés par Homère); — Χαρακτηρίσματα (*Caractéristiques*) des chefs grecs et troyens mentionnés dans l'*Iliade*. Isaac ne laissa pas d'enfant mâle; mais la famille Comnène, qui était montée avec lui sur le trône de Constantinople en reprit possession après une interruption de vingt années, et l'occupa pendant plus d'un siècle.

L. J.

Cédrène, p. 797, édit. du Louvre. — Zonaras, vol. II, p. 255, éd. du L. — Scylitzès, p. 807, éd. du L. — Glycas, p. 321, éd. du L. — Joel, p. 184, éd. du L. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. LXXIX. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 558.

ISAAC II, *l'Ange* (Ἰσαάκιος ὁ Ἄγγελος), empereur de Constantinople, régna de 1185 à 1195. Il était fils aîné d'Andronic l'Ange, et descendait par sa grand'mère Théodora de la famille impériale des Comnène. Il naquit vers le milieu du douzième siècle. Sa naissance le fit arriver rapidement à de hautes dignités, sous l'empereur Manuel Comnène. Mais son caractère apathique l'empêcha de se mettre en évidence, et son obscurité le sauva de la cruauté d'Andronic. Cet impitoyable destructeur de la noblesse byzantine le crut trop lâche pour mériter la mort, et le laissa vivre. Cependant Isaac fut cause de la révolution qui arracha le trône et la vie à Andronic. Vers la fin de l'été 1185, l'empereur s'était retiré dans une de ses maisons de campagne sur la côte d'Asie, laissant le gouvernement de Constantinople à son lieutenant Hagiochristophorite. Celui-ci, ayant entendu prédire par un devin qu'Andronic aurait pour suc-

cesseur un Isaac, pensa que la prophétie désignait Isaac l'Ange, et résolut de le faire périr. Il se rendit immédiatement à sa demeure avec quelques soldats, et lui ordonna de les suivre. Le danger donna du courage à Isaac. Il monta à cheval, se fit jour à travers les soldats, tua Hagiochristophorite, qui cherchait à l'arrêter, et se réfugia dans le sanctuaire de Sainte-Sophie. La foule, enhardie par l'absence de l'empereur, se pressa autour du proscrit, et promit de le défendre. Bientôt on força les portes des prisons. Les détenus qu'Andronic y avait entassés sortirent, et donnèrent à l'émeute des soldats et des chefs. Isaac fut proclamé empereur, tandis que Andronic, tombé entre les mains des insurgés, périt dans des supplices qui durèrent plusieurs jours. Quand l'effervescence populaire fut calmée, et que Isaac se vit maître paisible du trône, il retomba dans son apathie naturelle. « Il dormait sur le trône, dit Gibbon, et ne s'éveillait qu'au bruit du plaisir. Ses heures inoccupées étaient amusées par des comédiens et des bouffons, et même pour ces bouffons l'empereur était un objet de mépris. Ses fêtes et ses bâtiments dépassaient les exemples du luxe royal; le nombre des eunuques et des domestiques montait à vingt mille; la dépense journalière de sa maison et de sa table s'élevait à quatre mille livres d'argent ou quatre millions de livres sterling par an. Il remplissait par des exactions le vide de son trésor, et le mécontentement public s'enflammait également contre les abus dans la collection et dans l'emploi du revenu. » Peu après son avénement, ce prince si peu capable de faire la guerre se trouva engagé dans une lutte terrible contre les Bulgares. Depuis que Basile II s'était emparé du puissant royaume bulgare, qui s'étendait sur presque toute la péninsule thrace, les Bulgares avaient supporté avec impatience la domination byzantine. Deux frères appartenant à cette belliqueuse nation, Pierre et Asan, poussèrent les Bulgares à la révolte en 1186, pénétrèrent jusqu'à Thessalonique et battirent le général grec Jean Cantacuzène. Ce premier succès donna plus d'étendue à la révolte, qui se recruta parmi les Blaques ou Valaques campés au delà du Danube, et gagna d'autres Valaques qui vivaient dans les montagnes de la Thessalie et de la Macédoine. Les Grecs reprirent l'avantage en 1193; mais, malgré une victoire, Isaac reconnut comme roi indépendant des Bulgares Joannicus ou Jean, successeur d'Asan. Il fut plus heureux contre un de ses généraux, Branas, qui, après s'être fait proclamer empereur, fut vaincu et tué dans une bataille livrée sous les murs de Constantinople en 1187. Il parvint aussi à reprendre sur Guillaume II, le Bon, roi de Sicile, les conquêtes que ce prince avait faites en Épire, dans la Thessalie et dans la Macédoine. La révolte du Lydien Mancaphas l'appela en Asie en 1189. Mancaphas, vaincu, se réfugia chez les Turcs, qui le livrèrent à l'empereur. Isaac le condamna à une prison perpétuelle. Vers le même temps, un danger plus sérieux menaça l'empire grec. En 1189 l'empereur Frédéric se rendant en Terre Sainte parut sur la frontière occidentale de l'empire avec une armée de 150,000 hommes. En dépit des menaces d'Isaac, Frédéric traversa tranquillement la Bulgarie, et prit ses quartiers d'hiver à Andrinople. Il passa ensuite le Bosphore sans vouloir se mêler à la guerre des Grecs et des Bulgares. Isaac, terrifié de la marche de Frédéric à travers l'empire et du succès des croisés, offrit son alliance à Saladin contre les Latins. Il demandait en même temps la restitution du saint sépulcre aux chrétiens; Saladin refusa. Sous le règne d'Isaac, l'île de Cypre, enlevée par Richard Cœur de Lion à Alexis Comnène, et cédée par lui à Gui de Lusignan, fut définitivement perdue pour l'empire grec. Isaac, indolent et malheureux, s'était attiré le mépris général. Une révolte éclata à Constantinople pendant que l'empereur chassait dans les montagnes de la Thrace, et son plus jeune frère Alexis fut élevé sur le trône. A cette nouvelle, Isaac prit la fuite. Il fut arrêté à Stagyra en Macédoine, et conduit devant Alexis, qui lui fit crever les yeux et le fit jeter dans une prison. Alexis, fils d'Isaac s'échappa heureusement, et trouva un asile en Italie. Il s'adressa aux barons français, qui se préparaient à une nouvelle croisade, et les décida à se diriger sur Constantinople. Cette expédition eut pour résultat la prise de Constantinople en 1203, et la restauration du vieil Isaac, qui régna conjointement avec son fils Alexis IV jusqu'en 1204. Une nouvelle révolution amena la chute des deux princes. L'usurpateur, Alexis Ducas Murzuphle, épargna Isaac; mais le vieillard ne survécut que quelques jours à ce dernier malheur. (« Quant ce oï l'emperére Sursac que ses fils fut pris, e cil fu coronez, si ot grant paor, et li prist une maladie, ne dura mie longuement, si moru. » Ville-Hardouin, p. 53, édit. de Michaud.)

L. J.

Nicetas, *Isaacius Angelus*; *Isaacius et Alexis filius*. — Ville-Hardouin, *La Conquête de Constantinople*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XCII. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, c. LX.

ISAAC, moine anglais, mort avant l'année 1169. Après avoir embrassé la règle de Cîteaux dans un des monastères de sa terre natale, il s'exila, dit-il, en France. Nous le voyons après l'année 1147 succéder à Bernard, abbé de L'Étoile, au diocèse de Poitiers. Son administration ne fut pas toujours tranquille. Il raconte lui-même, dans une de ses lettres, une aventure qui lui causa de grands dommages et de plus grandes alarmes. Hugues de Chavigny était un seigneur du voisinage qui n'aimait pas les Anglais. En de tels sentiments, il arrive un jour aux portes de l'abbaye de L'Étoile, disperse les serviteurs d'Isaac, frappe ses moines, enlève ses bœufs, et se retire chargé de butin, annonçant qu'il reviendra bientôt faire une expédition nouvelle contre

l'abbé lui-même. Telle était la piété de nos pères au temps même des croisades.

Les œuvres d'Isaac ont été recueillies par dom Tissier dans le tome VI de la *Bibliothèque de Cîteaux*. Ce recueil se compose de cent cinquante-deux *Sermons*, et de deux *Lettres*, l'une *sur la Nature de l'âme*, l'autre *sur les Offices Divins*. Cette dernière avait été d'abord attribuée par d'Achery à Isaac, évêque de Langres ; mais le docte bénédictin a plus tard reconnu son erreur. Enfin notre abbé de L'Étoile est considéré comme auteur d'un commentaire inédit sur le *Cantique des Cantiques*, qui se trouve à la suite de sa *Lettre sur la Nature de l'Ame* dans le manuscrit du Roi qui porte le numéro 1252.

B. H.

Gallia Christ., t. II, col, 1382. — *Hist. Litter. de la France*, t. XII, p. 678.

* **ISAAC BEN-JOSEPH**, plus connu sous le nom d'*Isaac de Corbeil*, né dans cette ville, vers le commencement du treizième siècle, et mort en 1280, selon Rossi, et non en 1240 ou 1270, comme l'indiquent Jachia Ghedalia et Abraham Zakuth. Il est auteur d'un ouvrage célèbre intitulé : *Hamoudè Golath* (Colonnes de l'exil), imprimé à Constantinople, en 1510, in-4° ; ensuite à Crémone, en 1557, in-4°, et enfin à Cracovie, en 1596, in-4° ; avec des gloses de Perez ben-Élia, avec les indications des passages cités de la *Bible* et du *Talmud*, et le *Harba Turim* de Rambau. Le *Hamoudè Golath*, extrait du *Sepher Mitsvoth godol* (Le grand Livre des Préceptes) de Moïse de Coucy, et désigné aussi sous le nom de *Semak*, mot formé des lettres initiales des trois mots hébreux *Sepher mitsvoth Katon* (Le petit Livre des Préceptes), renferme un abrégé des préceptes de la religion juive, et est divisé en sept sections, dont chacune contient les prescriptions relatives à un des jours de la semaine. Isaac de Corbeil le composa en 1277, à la demande générale des juifs de la France, qui voulaient avoir un manuel clair et commode qui pût leur servir de guide dans les choses de la religion.

Jekukel Salman ben-Moïse, de Posen, en fit un compendium qui a été imprimé à Cracovie en 1579, in-4°.

M. N.

Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbin.* — Wolf, *Biblioth. Hæbraica.* — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, t. I, pag. 186.

* **ISAAC BEN-JUDA BEN-NATANAEL**, surnommé *Hasseniri*, poëte juif, né à Beaucaire au treizième siècle. On a de lui des chants sacrés, conservés dans les *Machazov* (Recueils de prières pour les fêtes solennelles) d'Avignon et de Tripoli. Une de ses poésies a été publiée par M. Duckes, dans le *Literaturblatt des Orients* (Feuille littéraire orientale), 1843, n° 44. C'est un cantique de pénitence intitulé *Thocakhah*.

M. N.

L. Fürst, *Biblioth. Judaica*, t. II, p. 142.

* **ISAAC BEN-SCHESCHATH**, surnommé *Barphath*, né à Alger vers le milieu du quatorzième siècle. Il eut pour maîtres Perez Hacohen, Nissim ben-Ruben de Girone, et Chasdai Kreskas. Il fut d'abord rabbin à Saragosse. La persécution qui sévit contre les juifs en 1391 dans la Catalogne, la Castille et l'Aragon le força de se retirer en Afrique. Il fut alors rabbin à El-Madia et ensuite à Alger. On a de lui : *Scheheloth outhschouboth* (Questions et Réponses), imprimé pour la première fois à Constantinople en 1547, in-fol., par les soins de Samuel Lévi, et réimprimé depuis très-souvent, et en dernier lieu à Lemberg, 1808, in-fol. Cet ouvrage contient des discussions et des décisions sur divers points de jurisprudence juive. Isaac ben Scheschath a laissé quelques autres écrits qui n'ont pas été imprimés, et parmi lesquels on cite un commentaire sur le Pentateuque.

M. NICOLAS.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 145.

* **ISAAC LEVITA** ou *Jean* **ISAAC LEVI**, rabbin du seizième siècle. Il embrassa le culte luthérien et professa l'hébreu à Cologne. Sa conversion ne l'empêcha point de défendre avec ardeur contre Guillaume Lindanus le texte de la Bible, que cet auteur, dans l'ouvrage intitulé : *De optimo Scripturas interpretandi Genere*, Cologne, 1558, critiquait vivement en se basant sur la Vulgate. La réfutation d'Isaac Levita a pour titre : *Defensio Veritatis Hebraicæ* ; Cologne, 1558. Au jugement de Richard Simon, Isaac Levita compte parmi les plus célèbres grammairiens juifs. On prétend aussi qu'il a traduit en latin la physique hébraïque d'Aben-Tibbon ainsi qu'une lettre de Maïmonide sur l'astrologie.

V. R.

Bartolocci, *Bibl. Rabb.* — M. Rivet, *Isagoge ad Sacr. Script.*

* **ISAAC BEN-ABRAHAM**, célèbre docteur juif caraïte, né à Trock (Lithuanie), vers le milieu du seizième siècle, et mort en 1594. Il est surtout connu par son *Khisouk Hamounah* (Défense de la Foi). Il laissa ce livre, dont il acheva la rédaction peu de temps avant sa mort, à son disciple Joseph Malinvoski, qui y ajouta une table détaillée des chapitres. Cet ouvrage est divisé en deux parties ; la première, comprenant cinquante chapitres, présente d'abord une apologie de la religion mosaïque, et ensuite une attaque générale contre le christianisme ; la seconde contient un examen critique de cent passages des livres du Nouveau Testament, et est destinée, dans la pensée de l'auteur, à réfuter les preuves tirées de l'Ancien Testament en faveur de la divinité de la religion chrétienne. Le *Khisouk Hamounah* passe pour l'ouvrage le plus habilement fait par les juifs contre le christianisme. Il est certain que son auteur a mis en œuvre, avec une grande affectation d'impartialité, et avec autant d'art que de méthode, tous les arguments qui lui ont paru propres à invalider les preuves que les théologiens chrétiens ont coutume de tirer de l'Ancien Testament pour démontrer que Jésus-Christ est le messie pro-

mis et annoncé aux enfants d'Israel. Wagenseil publia le premier cet écrit, avec une traduction latine dans *Tela ignea Satanæ*, Altdorf, 1682, in-4°, d'après un manuscrit que lui avait donné un juif d'Afrique. Depuis, les juifs ont fait imprimer le texte hébreu à Amsterdam, 1705, in-12, et Gousset l'a publié avec une traduction latine et une réfutation à Amsterdam, 1712, in-fol. Wolf en a donné, dans sa *Bibliotheca Hebraica*, un supplément et des variantes qu'il trouva dans un manuscrit apporté de Hongrie. En outre des deux traductions latines déjà indiquées, il en existe d'autres en juif-allemand (Amsterd., 1717, in-8°), en allemand par Gebling, et en espagnol par Is. Athia. Cet ouvrage a provoqué de nombreuses réfutations; à celles de Wagenseil et de Gousset il faut ajouter : *J. Muller*, *Confutatio libri* Chiruk Emuna; Hambourg, 1644, in-4°; — *Gebhard*, *centum loca Novi Testamenti vindicata adversus* Chiruk Emuna; Grifwald, 1699, in-4°; — *J.-P. Stovv*, *Evangelische Glaubenslehre gegen das Werk* Chiruk Emuna (Doctrine évangélique contre l'ouvrage *Chiruk Emuna*); Tubing., 1703, in-8°; — *K. Kidder*, *Demonstration of the Messias* (Démonstration du Messie); Londres, 1684-1700, 3 part. in-8°. M. NICOLAS.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*. — Bartolocci, *Magna Biblioth. rabbin.* — Wolf, *Biblioth. Hebraica*.

ISABEAU DE BAVIÈRE. *Voy.* ÉLISABETH.

* **ISABEAU** ou **ÉLISABETH** *de France* (La Bienheureuse), princesse française, née en mars 1225, morte à Longchamp, le 23 février 1270. Elle était fille de Louis VIII, dit *le Lion*, roi de France, et de Blanche de Castille. Son père lui légua vingt mille livres, somme considérable pour le temps. Elle fut recherchée en 1244 par l'empereur Conrad IV, et promise en 1250 à Hugues de Lusignan XI, dit *le Brun*, comte de la Marche. Mais, renonçant au monde, elle fonda, en 1255, le monastère de Longchamp, près de Paris, où elle se retira en 1260. Après y avoir langui pendant six ans d'une maladie causée par ses austérités, elle y mourut, mais sans avoir pris le voile. A. L.

Agnès d'Harcourt, *Vie de sainte Isabelle de France*, publiée par Du Cange, dans son *Histoire de saint Louis* de Joinville, 1669. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 31 août. — Sébastien Rouillard, *La Sainte Mère, ou la vie de sainte Isabelle de France*; Paris, 1619, in-8°. — Nicolas Caussin, jésuite, *La vie neutre des Filles dévotes, qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, etc.; Paris, 1644, in-12, et 1647, in-8°. — François Giry, *Recueil des Vies des Saints*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Le père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, VIII, 179.

* **ISABEAU** ou **ÉLISABETH** *de France*, dauphine de Viennois, vivait en 1333. Elle était fille de Philippe V, dit *le Long*, roi de France, et de Jeanne de Bourgogne. Elle fut fiancée, le 16 juin 1316, à Guigues VIII, dauphin de Viennois, qu'elle épousa le 17 mai 1323. Mézerai raconte que le seigneur de Sassenage, l'un des vassaux du dauphin, étant venu faire la demande de la princesse, un maître d'hôtel du roi lui dit brutalement : « qu'une si belle dame n'était pas faite pour un gros cochon comme le dauphin »; injure que l'ambassadeur vengea sur-le-champ en traversant de son épée l'insulteur. Le comte de Savoie, qui se trouvait à Paris, donna retraite au meurtrier, et fit sa paix avec le roi. Guigues ayant été blessé mortellement le 27 juillet 1333 devant le château de La Perrière, Élisabeth épousa en secondes noces Jean, baron de Faucogney. A. D'E—P—G.

Guichenon, *Histoire générale de la Maison de Savoie*, I, 360. — Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, 327.

* **ISABELLE** ou **ÉLISABETH** *de Valois*, princesse française, morte à Fontevrault, le 11 novembre 1349. Elle était fille de Charles de France, comte de Valois, et de Catherine de Courtenay, princesse héréditaire de l'empire latin. Elle prit l'habit de l'ordre de Saint-Dominique à Poissy, et y devint prieure. Plus tard elle fut choisie pour abbesse de Fontevrault, où elle mourut. A. L.

Le père Anselme, *Histoire Chronologique*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — *Chronologie des Comtes de Valois*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XII, 207.

* **ISABELLE** (La dame), femme poëte du treizième siècle, prit une place au nombre des troubadours. Il paraît qu'elle appartenait à la famille Malaspina. Elias Cairels, poëte alors en renom, conçut de l'amour pour elle à la cour de Montferrat, et composa des vers à sa louange. Quant aux compositions de cette dame, elles sont restées enfermées dans des manuscrits peu explorés jusqu'à présent. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. 227. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIX, p. 496.

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née à Paris, en 1290, morte au château de Risings, en 1357. Elle était fille de Philippe IV, dit *le Bel*, roi de France, et de Jeanne de Navarre. En 1298 Philippe IV et le roi d'Angleterre Édouard Ier, qui se disputaient la possession de la Guienne, acceptèrent la médiation de Boniface VIII. Ce pontife stipula, entre autres conventions, dans sa bulle prétendue conciliatoire, la restitution à Édouard de la Guienne, confisquée par le roi de France, et le mariage du prince de Galles avec Isabelle. Sous plusieurs rapports, cette bulle mécontenta les princes et les seigneurs français; les deux clauses que nous venons de mentionner restèrent sans effet jusqu'en 1302. Édouard et Philippe conclurent alors définitivement le mariage de leurs enfants, et firent, d'un commun accord, insérer dans le contrat que le prince de Galles *recevait en apanage* et que la princesse Isabelle *apportait en dot* cette province de Guienne objet principal des contestations entre les deux souverains. Plusieurs années s'écoulèrent avant l'accomplissement de ce traité d'alliance. Édouard Ier mourut en 1308; son fils Édouard II lui succéda, et au commencement de l'année suivante,

il alla en France chercher sa fiancée. Le 25 janvier 1309, il débarqua à Boulogne, où Philippe le Bel avait amené sa fille; le lendemain même de ce jour, le jeune roi d'Angleterre épousa Isabelle. Cette cérémonie fut un spectacle superbe, tant à cause de la magnificence qu'y déployèrent les deux cours que par la remarquable beauté physique qui distinguait tous les princes et les princesses de la famille royale de France; Isabelle particulièrement était réputée *la plus belle femme de l'Europe*. Après les fêtes publiques qui accompagnèrent cette alliance, Édouard II emmena son épouse à Londres, où ils furent couronnés ensemble.

Dès son arrivée en Angleterre, la jeune reine éprouva de vifs déplaisirs. *Hautaine et hardie*, elle ne devait pas moins souffrir de l'esprit d'opposition par lequel les barons du royaume protestaient contre le favoritisme, qui fut une des plaies du règne d'Édouard II, que de l'influence exclusive des favoris de ce prince. Toutefois, pendant une longue série d'années, Isabelle ne sépara pas ostensiblement ses intérêts particuliers de ceux de la nation et de la couronne. Tantôt cette princesse soutenait les barons; tantôt elle excitait le roi contre eux, suivant les suggestions de son orgueil, que froissaient, tour à tour, un monarque faible et une noblesse arrogante. Lorsque, après la fin tragique de Gaveston, Hugues Spencer eut la témérité de remplacer ce favori, la reine ne lui témoigna pas d'abord de malveillance; elle attendait, pour se prononcer pour ou contre lui, de savoir s'il deviendrait son auxiliaire ou son antagoniste. Elle garda même une situation neutre, lorsque, plus tard, le parlement bannit du royaume les Spencer père et fils. Peu de temps après l'expulsion de ces deux seigneurs, Isabelle força, pour ainsi dire, Édouard à relever l'autorité souveraine par des actes de vigueur auxquels ce prince, dépourvu de fermeté, ne se serait pas hasardé sans l'insistance de la reine. En 1321, Isabelle étant allée en pèlerinage à Canterbury, voulut, un soir, s'arrêter au château royal de Leeds, qui se trouvait sur sa route. Lord Badlesmere, gouverneur de cette forteresse, en était alors absent, et sa femme refusa à l'épouse du souverain de l'Angleterre le gîte que la princesse demandait pour une nuit. Il y eut un conflit entre les gardes du château et les gens de l'escorte de la reine; quelques-uns de ceux-ci furent tués. Isabelle se plaignit violemment de l'insulte qu'elle avait reçue; à son instigation, Édouard s'empara du château de Leeds, et fit pendre le gouverneur, qui y était revenu, ainsi que plusieurs chevaliers, ses partisans. Quant à lady Badlesmere, elle fut renfermée dans la Tour de Londres. A la suite de ces rigueurs, le roi recouvra momentanément le pouvoir que ses mains inhabiles devaient bientôt laisser encore échapper. Si l'harmonie se fût établie dans le ménage royal, la dignité de la couronne aurait pu être maintenue par l'énergie d'Isabelle; mais, en 1324, une scission complète se fit entre les deux époux. A cette époque, lord Roger Mortimer, convaincu pour la troisième fois de trahison envers la royauté, fut arrêté et emprisonné dans la Tour; avant son jugement, il parvint à s'évader, grâce à la secrète coopération d'Isabelle. Dès lors l'épouse d'Édouard II, qui s'était éprise de Mortimer, n'eut plus qu'une pensée, celle de joindre ce jeune seigneur sur le continent. Les Spencer, rappelés par le roi après l'affaire du château de Leeds, agirent, sans le savoir, conformément au secret désir de la reine, maintenant leur ennemie, parce qu'ils étaient les adversaires politiques de Mortimer. Le caractère absolu et vindicatif de cette princesse les tenait dans une anxiété continuelle; mais comment éloigner de la cour et, qui plus est, faire sortir du royaume l'épouse de leur souverain? Vers ce temps, Jean XXII s'efforçait en vain de rétablir la bonne intelligence entre le monarque anglais et le roi de France Charles le Bel; les Spencer gagnèrent les envoyés du pape, et ceux-ci persuadèrent à Édouard II que l'entremise de la reine, qui était sœur de Charles, serait plus efficace que toute autre tentative conciliatrice. En conséquence, au commencement du mois de mars de l'année 1325, Isabelle se rendit, avec une suite brillante, à Paris, où elle retrouva son amant; Mortimer était entré dans la maison du comte de Valois, oncle du roi de France et de la reine d'Angleterre. Le frère et la sœur rédigèrent alors ensemble un traité tout au désavantage d'Édouard; cependant ce dernier l'accepta, quoiqu'avec répugnance; puis il passa à son tour sur le continent, pour rendre hommage à Charles. Isabelle, qui travaillait à amoindrir la puissance de son époux, afin de la renverser ensuite plus facilement, avait préparé à ce prince une nouvelle humiliation. Charles, pour complaire à sa sœur, exigea d'Édouard qu'il transférât au prince de Galles toutes ses possessions en France; cette condition fut encore acceptée par le roi d'Angleterre. De retour dans ses États, il envoya son fils Édouard prêter foi et hommage au monarque français pour le duché de Guienne et le comté de Ponthieu; c'était là ce qu'attendait la reine pour se mettre en hostilité ouverte avec son mari. Après la cérémonie de l'hommage, elle resta à Paris, et y retint le jeune prince, en dépit des injonctions opposées du roi d'Angleterre. Loin de chercher à cacher au public sa liaison avec Mortimer, Isabelle donna à son amant la surintendance de sa maison. Charles le Bel protégeait implicitement les amours adultères de sa sœur, en feignant de les ignorer et d'attribuer la résistance de cette princesse aux ordres d'Édouard II à la crainte des dangers auxquels l'eût exposée la haine que Spencer lui avait vouée. Le peu de fondement de cette crainte est démontré par le passage suivant, extrait d'une

lettre par laquelle Édouard pressait sa femme de rentrer en Angleterre. « Vous nous avez donné avis que vous ne vouliez pas venir, par crainte de Hugues Spencer et du danger auquel vous vous exposeriez, ce dont nous sommes étonnés au plus haut point, d'autant plus que vous et lui vous vous êtes traités l'un l'autre très-amicalement en notre présence, et que même, lors de votre départ, vous lui avez fait des promesses et donné des marques d'une amitié positive, et qu'ensuite, — il n'y a pas longtemps de cela, — vous lui avez envoyé des lettres très-affectueuses, qu'il nous a montrées.... »

Cependant, les Spencer, inquiets des menées de la reine, qui, de Paris où elle continuait de résider, ne cessait de fomenter des troubles en Angleterre, et persistait à garder l'héritier de la couronne hors du royaume, recoururent, pour la faire revenir à Londres, aux mêmes moyens dont ils s'étaient servis pour l'en faire partir. Les remontrances et les injonctions du pape décidèrent enfin le roi de France à congédier sa sœur; mais il n'entrait pas dans le plan d'Isabelle de retourner alors en Angleterre. Accompagnée de son fils et de Mortimer, elle alla chercher un asile à la cour du comte Guillaume de Hainaut, vassal du roi de France. Guillaume accueillit d'autant mieux la sœur de son suzerain, que cette princesse lui demanda, avec les secours nécessaires pour envahir le royaume de son époux, la main de Philippa, seconde fille du comte, pour le jeune Édouard. Leur contrat de mariage fut même immédiatement signé par la reine, malgré la défense que lui avait faite le roi de procéder à aucun engagement de ce genre.

Isabelle était non moins expéditive qu'opiniâtre dans l'accomplissement de ses desseins; elle avait quitté la cour de son frère au commencement de juillet 1326; elle débarqua le 24 septembre suivant à Orewell, dans le comté de Suffolk, avec deux mille hommes d'armes commandés par Jean de Hainaut. Tous les mécontents, — et ils étaient nombreux, — accoururent à la rencontre de la reine, qui allait, pensait-on, délivrer le royaume du joug exécré des favoris. Les propres frères du roi, adoptant cette opinion, désertèrent, sans hésiter, le parti d'Édouard, pour passer dans celui d'Isabelle; les prélats les plus considérables se déclarèrent aussi, instantanément, pour la reine et pour le prince de Galles, contre les Spencer; et l'évêque d'Hereford affirma, dans un conseil tenu peu après le débarquement d'Isabelle, que ses jours seraient en danger si elle avait l'imprudence de se réunir à son époux. Édouard II n'était pas matériellement ni moralement capable de faire face à ses ennemis; se voyant abandonné de tous ses sujets, même des habitants de Londres, il sortit de sa capitale, et s'enfuit, avec les deux Spencer, dans la direction de Bristol. La reine et ses adhérents les poursuivirent. Spencer le père se renferma dans la ville de Bristol; le fils s'embarqua avec le roi pour une petite île située dans le canal. Aucun de ces trois fugitifs ne put échapper à la vengeance d'Isabelle. Spencer le père tomba le premier en son pouvoir; la reine dévoila toute la férocité de son caractère par l'horrible supplice qui termina la vie de ce vieillard. L'exécution de Hugues Spencer fut signalée, non par les mêmes excès de cruauté, mais par des raffinements d'insulte. Quant à Édouard II, que sa femme avait d'abord fait renfermer dans la forteresse de Kenilworth, il fut dépouillé de sa royauté par un parlement que la reine convoqua à Westminster; dans cette assemblée, le prince de Galles, âgé de quatorze ans, fut proclamé roi, sous le nom d'Édouard III, et sa mère déclarée régente. Lorsqu'on annonça cette décision à Isabelle, elle joua une scène d'hypocrisie, donnant des marques d'une vive douleur, accusant le parlement d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et exhortant le jeune Édouard à refuser une couronne qui appartenait à son père. Personne ne fut la dupe de cette comédie.

Isabelle triomphait; son ambition, sa cruauté, son amour, ses haines étaient satisfaites; mais le soin de sa propre sécurité l'entraîna à commettre un nouveau crime. Le malheureux Édouard II, après avoir été traîné pendant six mois de forteresse en forteresse, dans l'espérance que des privations et des humiliations de toutes sortes abrégeraient naturellement sa vie, périt assassiné, dans le château de Berkeley, par ses geôliers, auxquels Mortimer avait transmis les volontés de sa maîtresse. Nous avons dit que l'ambition d'Isabelle était satisfaite; cependant, en 1328, non contente de gouverner l'Angleterre sous le nom de son fils encore mineur, cette reine aspira à la régence du royaume de France, bien que cette régence eût été déférée par le dernier roi à son cousin Philippe de Valois, pour toute la durée de la grossesse de la reine Jeanne. Isabelle appuyait ses prétentions sur sa proche parenté avec le feu roi, et sur cette bizarrerie des coutumes françaises qui, nonobstant la loi salique, attribuent volontiers les régences à des princesses. Les historiens ne disent pas comment, en cas de réussite, dans sa réclamation, Isabelle eût concilié les devoirs des deux régences dont elle se fût ainsi trouvée chargée.

Après l'assassinat d'Édouard II, Isabelle ne mit plus de bornes au scandale de sa passion pour Mortimer; elle avait fait donner à ce seigneur la majeure partie des biens confisqués des Spencer et de plusieurs de leurs partisans. En 1328, un traité de paix ayant été conclu entre l'Angleterre et l'Écosse, il fut stipulé que la princesse Jeanne, sœur d'Édouard III, épouserait le fils et héritier du roi d'Écosse, et que celui-ci payerait au roi d'Angleterre une somme de trente mille marcs, en compensation du

dommage que lui avait occasionné la dernière guerre. La régente conduisit sa fille à Berwick, où elle épousa le prince écossais; puis Isabelle se fit remettre les trente mille marcs, et les partagea avec Mortimer. Cette alliance avec l'Écosse fut généralement désapprouvée en Angleterre; la nation n'y vit point d'autre motif que le désir de la reine de trouver des moyens nouveaux pour subvenir à ses prodigalités envers son amant. Cependant, le pouvoir abusif dont jouissait ce favori, bien autrement audacieux que ne l'avaient été Gaveston et Spencer, son impudente familiarité avec la reine mère, la part manifeste qu'il avait eue à la fin tragique d'Édouard II pesaient lourdement sur la tête d'Isabelle, et cette princesse n'ignorait pas qu'elle était généralement méprisée et détestée. Comme on ne s'arrête guère dans la voie du crime, lorsqu'on y est entré avec préméditation, Isabelle ne recula pas devant un assassinat juridique pour se délivrer d'une influence qui l'inquiétait. Jalouse de la confiance que le jeune roi témoignait à son oncle Edmond, comte de Kent, elle s'entendit pour le perdre avec Mortimer, son complice habituel; et le comte de Kent, faussement accusé de conspiration, périt sur l'échafaud. Cet acte d'iniquité fut le dernier qu'Isabelle eut la possibilité de commettre : une période d'expiation ne tarda pas à commencer pour elle. Le comte de Kent avait été décapité le 21 mars 1330; le 19 octobre de la même année, la cour étant à Nottingham, pendant une session du parlement, Isabelle, qui logeait, ainsi que son fils et Mortimer, dans la tour principale du château, fut brusquement réveillée au milieu de la nuit par des gémissements et des éclats de voix. Ce bruit partait de la chambre de Mortimer, contiguë à la sienne, et dans laquelle ce seigneur, averti qu'une conjuration dont le jeune roi était le chef, menaçait sa vie, tenait en ce moment-là conseil avec quelques-uns de ses affidés. Les gémissements qu'entendait la reine étaient les derniers soupirs de deux chevaliers qui avaient voulu disputer le passage aux conjurés; les voix étaient celles d'Édouard III et du favori de sa mère. Isabelle comprit sur-le-champ que la perte de Mortimer avait été jurée. « Cher fils, beau fils, épargnez mon bien-aimé Mortimer! » cria-t-elle de son lit. Puis, cédant à ses craintes pour la vie de son amant, elle se leva et courut dans la chambre où s'exécutait ce coup d'État, en continuant de demander merci pour Mortimer; mais Édouard resta sourd aux supplications de sa mère. Mortimer fut arrêté, et, le roi ayant déclaré le lendemain qu'il prenait dans ses mains les rênes du gouvernement, le favori d'Isabelle fut jugé, condamné et exécuté dans le courant du mois de novembre. La reine dut aux sollicitations du pape en sa faveur, de ne pas être à son tour publiquement jugée. Édouard se borna à la séquestrer dans son château de Risings, où cette femme « *cruelle par nature* » vécut encore vingt-sept ans, dans une obscurité qui faisait son supplice, pleurant, dit un historien, « ses malheurs plutôt que ses crimes ».

Camille LEBRUN.

Rymer, *Annals*. — Orleton's, *Apology*. — Walsingham, *Annals*. — Froissart, *Chronique*. — Mézerai, *Histoire de France*. — Lingard, *History of England*. — Hume, *History of England*.

* **ISABELLE DE PORTUGAL**, duchesse de Bourgogne, troisième femme de Philippe le Bon, née à Eura (Portugal), le 21 février 1397, morte le 10 ou le 17 décembre 1471 (1). Isabelle était fille de Jean Ier, roi de Portugal, qui descendait de la maison de Bourgogne, et de Philippa d'Angleterre. En 1428, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, veuf pour la seconde fois, désira contracter une troisième union. Il envoya de Bruges à Lisbonne, en ambassade, le seigneur de Roubaix, pour négocier son mariage avec l'infante Isabelle. Le célèbre peintre Jean Wan Eyck accompagnait le sire de Roubaix, et fut chargé de reproduire les traits de la princesse. Ce portrait, aujourd'hui perdu, fut apporté au duc, et le mariage ne tarda pas à se réaliser. Isabelle et Philippe furent unis à Bruges le 10 janvier 1430. Le duc de Bourgogne, parvenu alors au plus haut point de sa puissance politique et de sa splendeur, déploya en cette circonstance toute la pompe et toute la magnificence possible. La duchesse prit possession d'une cour et d'un état de maison qui servit de modèle aux cours les plus puissantes de l'Europe. Philippe le Bon institua à cette occasion l'ordre de la Toison d'Or.

Isabelle de Portugal se montra digne, par son intelligence et par ses vertus, du rôle considérable que son nouveau titre l'appelait à jouer. Les mœurs et les lois de cette époque ouvraient aux femmes, beaucoup plus que de nos jours, le théâtre de la vie publique. Isabelle fut bientôt mise en scène. En 1434, le duc et la duchesse résidaient à Dijon. Philippe dut s'éloigner pour se rendre en Flandres. Il confia le soin du gouvernement de la Bourgogne à la duchesse son épouse, pour tout le temps que devait durer son absence. Pendant cet intervalle la guerre s'éleva au sein du duché. Isabelle convoqua le ban des vassaux, et fit face à toutes les difficultés qu'entraînaient les circonstances présentes. A partir de ce moment, la duchesse de Bourgogne prit une part active et suivie à toutes les grandes affaires dans lesquelles cette puissance était engagée. Pourvue des avantages personnels les plus favorables pour exercer un pareil genre d'influence, elle se chargea particulièrement des négociations diplomatiques de premier ordre. En 1435, elle fut présente au congrès d'Arras, et contribua, d'une manière très-notable, au succès de cette réunion, qui mit un terme à la situation périlleuse de la couronne de France. En 1436, les Brugeois s'adressent à la duchesse pour résoudre leurs différends avec

(1) Dates communiquées par M. Ferdinand Denis.

Philippe le Bon. Vers 1437 elle négocie le mariage de l'héritière de Penthièvre, qui termina la querelle entre les branches aînée et cadette de la maison de Bretagne. En 1439 elle traite avec l'Angleterre au sujet des relations commerciales à établir ou à conserver entre ce pays et les États de Flandres ou de Bourgogne. Le duc d'Orléans, prisonnier des Anglais (1) pendant vingt-cinq ans, dut aux efforts d'Isabelle, à son habileté diplomatique, à son intervention persévérante, le recouvrement de la liberté, ainsi que la main de Marie de Clèves, princesse bourguignonne. De 1440 à 1445 Isabelle de Portugal poursuivit une série de négociations non moins importantes avec les rois de France, d'Angleterre et autres souverains. A partir de cette époque, la maturité de son âge lui fit une obligation d'embrasser une existence plus sédentaire. En 1457 elle se retira du monde, et vint se fixer au château de Nieppe (2), qu'elle avait fait disposer et préparer pour servir à cette élégante retraite. Isabelle finit ses jours au sein de cette résidence même, ou du moins en Flandre, dans un âge assez avancé. La médecine pratique, selon la coutume des dames de haut parage d'alors, était une de ses occupations familières. Elle était fort adonnée au soin des pauvres, des malades, et à toutes les œuvres de piété.

Les portraits physiques (3) et moraux qui nous sont restés d'Isabelle de Portugal nous représentent en elle une beauté sévère, une personne grave, habile, sagace et très-propre à soutenir le rang d'une grande princesse du moyen âge. *Les Honneurs de la Cour*, ouvrage curieux et connu des érudits, ont été écrits par Aliénor ou Éléonore de Poitiers, pour ainsi dire sous la dictée de la duchesse de Bourgogne. Ce livre, premier code de l'étiquette des cours, est demeuré la base de la doctrine ou de la législation en cette matière (4). Isabelle de Portugal mit au monde, en 1433, Charles le Téméraire, qui fut le dernier duc de Bourgogne.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

D. Antonio Caetano de Souza, *Historia genealogica da Casa real Portugueza desde a sua origem*, etc.; Lisbonne, 1735-1749, 20 t. in-4°, tome II, pages 115 et suiv. — Duarte Nunes de Leão, *Descripção de Portugal*, p. 144; Mss. Bréquigny, vol. 80. Colbert, 6745; 2. Volume 64 des 500, fol. 602. — *Instructions de 1441*, rouleau sans cote, Bibliothèque impériale. — Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*; 1781, in-folio, t. IV. — Labarre, *Mémoires de Bourgogne*, 1729, in-4°; tome II, pages 249 et suiv. — *Journal de la Paix d'Arras*, 1651, in-12, *passim*. — *Archives Jourzanvault*, n° 457. — Champollion-Figeac, *Mélanges*, in-4°, t. II, p. 186. — Brunesl, *Revue du Nord*, 1854, in-8°; t. I, p. 161-165. — Monstrelet, Berry, Ol. de la Marche, etc., etc. Santarem, *Quadro Elementar*, etc., t. III, p. 48, 75 et suiv.

(1) En 1415, à la bataille d'Azincourt.

(2) Canton de Bailleul, arrondissement d'Hazebrouck (Nord).

(3) Voici quelques indications bibliographiques relatives aux effigies qui nous sont restées de cette princesse et quelques renseignements historiques sur les portraits d'Isabelle qui ne nous ont pas été conservés. Pour les *Portraits subsistants*, voyez Gaignières, *Maisons étrangères*, tome, I, p. 20; *Monuments de la Monarchie française*, tome III, planche xlix, figure 4. Gailhabaud, *Architecture du cinquième au dix-septième siècle*, in-4°, 1857; chromolithographie : tableau de la chartreuse de Bâle. Messager de Gand, in-8°, 1855, dernière livraison, et *Revue universelle des Arts*, Paris, 1856, page 408. Pour les *Portraits disparus*, voy. Laborde (le comte Léon de), *Les ducs de Bourgogne*, in-8°, 1849, *preuves*, t. I, page xxx et suiv.; A Michiels, *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*, t. 2, pages 160, 378; n° 91, etc., etc.

(4) Voyez le *Moyen Age et la Renaissance*, 1849, in-4°, tome III, article *Cérémonial*.

ISABELLE DE LORRAINE, femme de René d'Anjou, reine de Sicile, duchesse d'Anjou, de Lorraine et de Bar, comtesse de Provence, née en 1410, morte le 28 février 1453. Isabelle était la fille aînée de Charles II, duc de Lorraine, et de Marguerite de Bavière. Dès l'âge de neuf ans, par contrat du 20 mars 1419, elle fut accordée pour épouse à René d'Anjou, comte de Guise. Le cardinal de Bar et la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, mère de René, furent les auteurs de cette union, toute politique. Héritière du fief masculin de la Lorraine, Isabelle porta en dot à son époux cette couronne ducale. Le droit du pays l'appelait à exercer elle-même le gouvernement. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter pour Isabelle. En 1431, René d'Anjou fut battu et fait prisonnier à Bulligneville par Antoine de Vaudémont, son cousin et son compétiteur au duché de Lorraine. Isabelle suppléa immédiatement son mari, et prit le gouvernement du duché. Grâce à son intelligente énergie, la possession de la Lorraine fut conservée à René d'Anjou. Ses instantes négociations rendirent bientôt à son époux une liberté du moins provisoire. René quitta sa prison à la fin d'avril 1432, à la condition toutefois d'y rentrer peu de temps après. Il dut se constituer de nouveau prisonnier le 1er mai 1434.

Pendant que ce prince était retourné en captivité, le trône de Naples vint à lui échoir par délégation testamentaire. Mais ce royaume, objet d'une succession litigieuse, était à conquérir. Isabelle de Lorraine, lieutenante-générale, s'embarqua vers le mois d'octobre 1435 à Marseille, et fit voile pour Naples et la Sicile. Pendant cinq années elle séjourna dans ce pays, où elle dut faire face à de grands embarras politiques et aux nécessités d'une guerre sérieuse. René sortit de prison en 1437, et vint rejoindre à Naples la reine de Sicile. Par acte du 5 août 1438, René créa Isabelle duchesse de Melphe. Il n'eut qu'à approuver les mesures pleines de sagesse et de vigueur que la régente avait prises dans son intérêt, et lui continua ses pouvoirs. Ce fut Isabelle qui, en 1439, défendit Naples avec succès contre Alfonse d'Aragon. La fortune toutefois finit par se tourner contre les deux époux. En 1442 René d'Anjou, obligé de renoncer à ses possessions d'Italie, regagna la France. Isabelle de Lorraine l'avait déjà précédé de quelque intervalle de temps (1).

(1) La date et les circonstances de ce retour, en ce qui touche Isabelle de Lorraine, ne sont point clairement établies dans l'*Histoire de René d'Anjou* par M. de

Isabelle résidait en Lorraine en 1444, et présidait à l'administration de ce duché pendant que René suivait la cour de France ou habitait l'Anjou. Des démêlés anciens divisaient entre eux le duc ou l'État de Lorraine d'une part, et de l'autre la petite république de Metz, ville libre ou impériale. Les Messains réclamaient à René d'Anjou une somme considérable de deniers que ce prince leur avait empruntée pour payer sa rançon. Au mois de mai de cette année, le pape Eugène IV avait accordé des indulgences publiques en faveur d'une grande assemblée, ou *pardon*, qui eut lieu vers la Pentecôte, à Saint-Antoine-de-Pont-à-Mousson, en Lorraine. Suivant les mœurs et habitudes de ce temps, la reine-duchesse Isabelle se rendit, en grande pompe et en grand équipage, à cette solennité. Des émissaires messins, apostés, saisirent de vive force les chariots chargés des meubles et bagages que la princesse avait envoyés devant elle. Isabelle ayant vainement réclamé auprès des gouverneurs de Metz, partit aussitôt pour l'Anjou, province où résidait alors le roi de Sicile. René, sur les représentations d'Isabelle, intéressa dans sa querelle le roi de France; et telle fut l'origine de la guerre ou campagne de Metz, qui eut lieu en septembre 1444. Le résultat de cette guerre fut, comme on sait, la réduction des Messins, qui se virent obligés de capituler.

La dernière période de la vie de cette princesse s'étend de 1445 à l'époque de sa mort. Isabelle, pendant cette période, continua de prendre une part considérable et intime aux affaires politiques de son temps; mais elle cessa de jouer un rôle saillant sur la scène de l'histoire. Elle mourut à Angers à la suite d'une longue maladie. Les divers historiens qui ont parlé d'Isabelle s'accordent à la représenter comme douée des dons les plus heureux du corps (1) et de l'esprit. « Ceste vraye amazône, dit en parlant d'elle Estienne Pasquier, qui, dans un corps de femme, portoit un cœur d'homme, fist tant d'actes généreux pendant la prison de son mary, que ceste pièce doit être enchâssée en lettres d'or dedans les annales de Lorraine. » De son côté, l'Italien Philippe de Bergame lui assigne un rang parmi les femmes illustres dans son traité latin, qui fut un des premiers recueils consacrés par la littérature moderne à la biographie historique.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

Villeneuve Bargemont. (*Voy.* cet ouvrage, tome II, p. 311 et 312.) Isabelle de Lorraine était au château de Tarascon le 5 avril 1441, nouveau style. Ainsi le prouvent des lettres patentes datées de ce lieu, dont le texte nous a été conservé (Mémorial K, fol. LXXI *ter*, de la chambre des comptes). D'autres documents attestent que de là elle se rendit en Lorraine, où elle passa l'hiver de 1441 à 1442.

(1) On connaît deux effigies ou portraits qui peuvent nous instruire à ce sujet : 1° portrait peint sur un vitrail des Cordeliers d'Angers; dessiné dans Gaignières, *Maisons étrangères*, t. I, page 18; gravé dans Montfaucon, *Monuments de la Monarchie françoise*, tome III, planche XLVII, n° 11; 2° sa statue funéraire à Saint-Maurice d'Angers, reproduite dans les deux collections qui viennent d'être citées, à côté de la première effigie. Voyez aussi Villeneuve-Bargemont, tome III, pages 178-179, et Bourdigné-Quatrebarbes, tome II, page 205, note 2.

Comptes de René d'Anjou, à la direction générale des Archives, p. 1339, 1340. *Comptes* du receveur Othin d'Amance, 1438-1442, aux archives de la Meurthe à Nancy. — Philippus Bergamensis, *De Claris Mulieribus*, 1497, in-4°, chap. 118, fol. 144, v°. — Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Anselme, *Histoire Généalogique*. — Bourdigné, *Chroniques d'Anjou*, édition Quatrebarbes; 1842, 2 vol. in-8°. — Villeneuve-Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*; 1825, 3 vol. in-8°., etc.

ISABELLE, reine de Castille, surnommée *la Catholique*, née le 22 avril 1451, morte le 26 novembre 1504. Elle était fille de Jean II, roi de Castille, et d'Isabelle de Portugal, seconde femme de ce prince. Isabelle de Castille avait à peine quatre ans lorsque son père mourut, laissant le trône au prince Henri, né de son premier mariage avec Marie d'Aragon. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle vécut obscurément, près de sa mère, dans la petite ville d'Arevalo. Les historiens espagnols attribuent en grande partie la supériorité de caractère et d'esprit dont Isabelle a donné d'incontestables preuves, à la vie retirée qu'elle mena pendant cette première période de sa jeunesse. Il nous semble qu'ils seraient plutôt dans le vrai, en donnant pour source unique à cette supériorité l'excellence de l'organisation intellectuelle de la princesse de Castille. L'uniformité et la solitude relative de son existence à Aravelo, ainsi que l'éducation bigote qu'Isabelle reçut sous les yeux de la reine douairière ne concoururent-elles pas, au contraire, à faire germer dans son esprit, naturellement grave et spéculatif, les semences du fanatisme dont les tristes conséquences ont pour le moins balancé les heureux effets de l'administration de cette souveraine?

Lors de l'événement de Henri IV, son frère consanguin, au trône de Castille, Isabelle ne paraissait avoir que des droits très-éventuels à sa succession. Nonobstant la bizarre teneur de la déclaration de nullité du mariage de ce prince (surnommé plus tard *l'Impuissant*), avec Blanche d'Aragon (1), on pouvait encore présumer qu'une seconde épouse lui donnerait des héritiers directs; d'ailleurs Isabelle avait un autre frère, nommé Alfonse, et quoiqu'il fût plus jeune qu'elle d'environ trois ans, il aurait eu, en sa qualité d'héritier mâle, des titres supérieurs aux siens. Cependant Isabelle eut à peine atteint sa neuvième année que la maison d'Aragon songea à resserrer, par le mariage de l'infant Ferdinand avec la sœur du roi Henri IV, les liens qui l'unissaient déjà à la maison de Castille. Cette nouvelle alliance, ne pouvant, en raison du jeune âge du prince et de la princesse, se réaliser avant un laps de plusieurs années, resta longtemps à l'état de projet. Ferdinand était fils de

(1) La nullité du mariage de Blanche et d'Henri, prononcée par l'évêque de Ségovie et confirmée par l'archevêque de Tolède, fut motivée sur une « *impuissance respective, due à quelque maligne influence* ».

Jean II, roi d'Aragon et de sa seconde femme Jeanne Henriquez, qui sortait de la maison royale de Castille; Jeanne détestait le fils aîné de Jean, don Carlos, qui était issu du premier mariage de ce roi avec une princesse de Navarre. En 1460, époque à laquelle Carlos se trouva, en conséquence des malveillantes dispositions de sa belle-mère pour lui, le plus ouvertement en disgrâce auprès de son père, le roi de Castille lui fit proposer la main de sa sœur. Ce mariage, très-disproportionné quant à l'âge, — Carlos avait quarante ans et Isabelle seulement onze, — eût contrarié les desseins du roi d'Aragon pour son fils favori Ferdinand. Don Carlos, d'abord arrêté sous prétexte de conspiration, puis relâché à la suite de l'insurrection des Catalans en sa faveur, mourut des effets d'un poison qui lui avait été administré pendant son emprisonnement. Telle fut la fin du premier compétiteur de Ferdinand à la main d'Isabelle. En 1462, la reine de Castille, Jeanne de Portugal, étant accouchée d'une fille à laquelle on donna le nom de sa mère, et la naissance de cette princesse ayant paru suspecte à la nation, Isabelle et son jeune frère Alfonse quittèrent leur retraite pour aller vivre à la cour de Tolède, sur l'ordre du roi qui était bien aise de les avoir tous deux sous sa surveillance immédiate. Ce fut une précaution inutile. En 1464, une partie de la noblesse castillane refusa de prêter à la petite princesse Jeanne le serment de fidélité qui lui était dû comme à l'héritière présomptive de la couronne, basant ce refus sur l'illégitimité de cette enfant, dont la voix publique attribuait la paternité à Beltran de La Cueva. Une confédération se forma contre Henri, et proclama roi en sa place l'infant Alfonse. Henri chercha au dehors un appui capable de le soutenir contre ses sujets rebelles; il voulut marier sa sœur au roi de Portugal, qui se nommait aussi Alphonse V. Isabelle avait un secret penchant pour Ferdinand, bien qu'elle n'eût point vu ce prince; mais il existait entre elle et lui une parité d'âge, des liens de famille et autres analogies qui faisaient défaut au roi Alfonse V. Sans se laisser émouvoir par les menaces et les instances de Henri, Isabelle le força de renoncer à son dessein par une opposition passive, fondée sur cette juste allégation que l'on ne pouvait pas disposer de la main d'une infante de Castille sans le consentement des « nobles du royaume ». Deux ans plus tard, cependant, la confédération faisant toujours des progrès, Henri espéra la vaincre en rattachant à son propre parti les Pacheco, famille puissante à laquelle appartenaient l'archevêque de Tolède et le marquis de Villena. Un autre des membres de cette famille, don Pedro Giron, grand-maître de l'ordre militaire de Calatrava, homme d'un caractère farouche, d'un esprit turbulent, et de mœurs dissolues, osa aspirer à une étroite alliance avec la maison royale de Castille; Isabelle allait être sacrifiée aux intérêts du faible Henri, qui, en cette circonstance, resta sourd aux supplications et aux larmes de sa sœur, lorsque le grand-maître mourut presque subitement. Cette fin soudaine, qui, pensa-t-on, avait été provoquée par les nombreux envieux de la haute fortune de Pedro, délivra Isabelle d'un prétendant pour lequel elle éprouvait une profonde aversion.

En 1468, une mort qui fut plus soudaine encore, et qui ne parut pas plus naturelle que celle du grand-maître de Calatrava, enleva le prince ou, — comme l'appelait la confédération, — le roi Alfonse, aux factieux qui l'avaient mis à leur tête; la guerre civile eut un temps d'arrêt. Depuis un an, Isabelle avait quitté la cour de Tolède pour se joindre à son jeune frère, qui s'était emparé de Ségovie et qui y résidait. Cette démarche de l'infante fut, à ce qu'il semble, moins une manifestation de son adhérence au parti des insurgés, que la conséquence de sa répulsion pour la licence de mœurs qui régnait à la cour d'Henri IV. A la mort d'Alfonse, la princesse se retira dans un couvent à Avila; les insurgés lui offrirent le sceptre, par l'organe de l'archevêque de Tolède, qui était l'âme de la confédération. Soit loyauté sincère, soit politique bien entendue, Isabelle répondit qu'elle ne détrônerait pas son frère Henri, mais qu'elle règnerait volontiers après lui. Il est à remarquer que, en toute circonstance, les paroles d'Isabelle étaient toujours l'expression vraie de sa pensée et que sa pensée ne vacillait jamais; aussi, quoique les pressantes instances de l'archevêque fussent corroborées par celles d'une députation des habitants de Séville, qui vint lui annoncer que l'Andalousie tout entière la proclamait reine de Castille, elle persista dans sa résolution. Les confédérés cherchèrent alors à entrer en accommodement avec Henri; et ce prince, las de lutter avec une rébellion qui avait presque toujours eu l'avantage sur lui, consentit à reconnaître sa sœur princesse des Asturies et héritière légitime du royaume de Castille, au préjudice de sa prétendue fille Jeanne, injurieusement surnommée par le peuple *Beltraneja*. Cette convention fut signée à Toros de Guisando, par le frère et la sœur; mais un traité dont le principe fondamental est le déshonneur d'une des parties qui l'acceptent ne peut avoir de solidité. Henri, conseillé par le marquis de Villena, que des motifs d'intérêt personnel rendaient opposé au projet d'alliance avec la maison d'Aragon, chercha à se soustraire à ses engagements par des moyens détournés et à donner un mari à sa sœur. Le roi de Portugal fut secrètement invité à renouveler sa proposition de mariage avec plus de notoriété et d'éclat que la première fois; en même temps, on ouvrit, avec ce même prince, une négociation tendant à faire épouser à son fils et héritier, Jean, la princesse Jeanne qui, ainsi établie, aurait pu, dans la suite, faire valoir avec succès ses titres à l'héritage de Henri. La

fermeté d'Isabelle déjoua cette intrigue. Sa réponse formellement négative à l'archevêque de Lisbonne, venu en grande pompe à Ocaña, où résidait alors la nouvelle princesse des Asturies, mit cependant sa liberté en danger. Sans les démonstrations publiquement faites en sa faveur par le peuple, Isabelle aurait peut-être fini ses jours dans le château fort de Madrid, où Villena voulait la reléguer. Cette tentative contre le libre arbitre de la princesse sur le choix de son époux constituait une infraction au traité de Toros, dont une des clauses était qu'Isabelle ne pouvait ni contracter mariage sans le consentement du roi, ni être contrainte à le faire contre sa propre volonté. En conséquence, Isabelle, se regardant comme déliée à l'égard de son frère, par le manque de foi de celui-ci, jugea le moment opportun pour procéder elle-même au choix de son époux. Parmi les prétendants à sa main se trouvaient le duc de Guienne, frère de Louis XI, et un prince de la maison royale d'Angleterre. Castillo, l'auteur de la *Chronique d'Henri IV*, en mentionnant ce dernier projet d'alliance, ne nomme pas le prince auquel il se rapportait. Mais les raisons politiques aussi bien que les convenances personnelles militaient en faveur de l'Infant d'Aragon; ce fut à lui qu'Isabelle donna la préférence. L'archevêque de Tolède et l'amiral de Castille, Frédéric Henriquez, aïeul maternel de Ferdinand, entretinrent la princesse dans ces dispositions. Le 5 mars 1469, le contrat de mariage d'Isabelle et de Ferdinand fut signé à Cervera par le prince aragonais auquel son père avait récemment donné le titre de roi de Sicile. Tous les articles de ce contrat étaient à l'avantage des Castillans.

Pendant ce temps, Isabelle était circonvenue, espionnée par ses ennemis, auxquels elle avait espéré d'échapper en changeant furtivement de résidence; mais ses démarches trahirent le secret de ses négociations avec la cour de Saragosse, et Villena aurait mis à exécution ses précédentes menaces d'emprisonnement, si l'amiral de Castille et l'archevêque de Tolède, auxquels la princesse donna avis du péril où elle se trouvait, ne fussent venus en toute hâte, à la tête d'une troupe de cavaliers, la chercher à Madrigal, d'où ils la conduisirent à Valladolid. Ce fut en cette ville que, au mois d'octobre suivant, eut lieu la première entrevue d'Isabelle et de Ferdinand. L'arrivée du jeune roi de Sicile causa une agréable surprise à la princesse; pour parvenir jusqu'à elle, sans être arrêté par les émissaires de Henri, il avait dû faire son voyage sous un déguisement, et accompagné seulement de quatre serviteurs auxquels le roi Jean l'avait confié, ne pouvant, faute d'argent, lui procurer l'escorte armée nécessaire pour protéger son entrée dans le royaume de Castille. Les dangers que le roi de Sicile avait courus pendant ce court mais aventureux voyage le rehaussèrent encore aux yeux de la princesse des Asturies. A la nouvelle de son approche, Isabelle s'était empressée d'envoyer un message à Henri pour lui notifier la présence du prince aragonais en Castille, et leur intention à tous deux de procéder immédiatement à la célébration de leur mariage, pour lequel elle sollicitait l'approbation de son frère et souverain. La cérémonie nuptiale eut effectivement lieu à Valladolid, le 19 du même mois d'octobre, mais sans la royale approbation demandée par Isabelle. Mariana nous apprend que les jeunes époux se trouvaient l'un et l'autre dans un tel embarras pécuniaire qu'il leur fallut recourir à un emprunt pour subvenir aux dépenses de leur mariage. Don Diego Clemencin, qui a rédigé le sixième volume des *Memorias de la Real Academia*, publiés en 1821, rapporte que la bulle de dispense nécessaire pour rendre valide le nœud conjugal entre deux personnes unies par les liens du sang à un degré prohibé par l'Église avait été fabriquée par l'archevêque de Tolède, de connivence avec le vieux roi d'Aragon et son fils, et à l'insu d'Isabelle. La crainte d'un refus du pape, qui s'était ouvertement déclaré pour le roi de Castille, fut le motif de cette supercherie; Isabelle ne la découvrit que plusieurs années après, lors de la promulgation de la véritable bulle de dispense qui lui fut donnée par Sixte IV.

Henri fut très-mécontent de ce mariage, dont les Aragonais témoignèrent aussi du déplaisir; l'agrandissement de la domination de leur futur souverain les inquiétait; leur territoire en Espagne était beaucoup moins étendu que celui des Castillans; et malgré l'importance de leurs nouvelles possessions en Italie (Alfonse V, frère aîné de Jean II, ayant enlevé Naples à la maison d'Anjou), leurs voisins en Espagne ne s'étaient pas désistés de leurs prétentions à une prééminence qui froissait leur orgueil.

Le roi et la reine de Sicile envoyèrent ensuite à Tolède un ambassadeur chargé de remettre à Henri la copie de leur contrat de mariage, et de lui demander son approbation. Le roi de Castille répondit qu'il en référerait à son conseil. Villena l'engagea à se prévaloir de cette circonstance qu'Isabelle s'était mariée sans son assentiment, pour déclarer nul le traité de Toros. Sur ces entrefaites, le roi de France Louis XI, qui cherchait un moyen de se débarrasser de la présence dans ses États du duc de Guienne, son frère, proposa à Henri de donner ce prince pour époux à l'infante Jeanne, et cette princesse, alors âgée de neuf ans, fut fiancée par procuration au duc de Guienne. Le roi et la reine de Castille, après avoir affirmé par serment que la naissance de Jeanne était légitime, la reconnurent de nouveau pour leur héritière. Bien que cette déclaration parût à tout le monde une scène de comédie, elle n'en devint pas moins préjudiciable à la cause d'Isabelle; l'alliance du roi de France était d'un grand poids dans la

balance où se pesaient les destinées des deux princesses aspirant à la succession de Henri IV, et, pendant quelques années, l'avenir d'Isabelle fut très-problématique. Mais le dédain que témoigna le duc de Guienne pour cette alliance, et la mort de ce prince, qui arriva en 1472, relevèrent le parti de la reine de Sicile; Henri sacrifia encore une fois les intérêts de Jeanne à sa propre tranquillité. La réconciliation du frère et de la sœur s'effectua à Ségovie, vers la fin de l'année 1473; elle fut suivie de réjouissances. Au milieu d'une fête donnée par un seigneur, partisan dévoué d'Isabelle, Henri ressentit la première atteinte d'un mal aigu qui mit sa vie en danger. En ces temps de discordes, la méfiance et l'ignorance ne manquaient presque jamais d'expliquer par un empoisonnement les maladies instantanées et les morts imprévues. Ce fut ce qui arriva alors, bien que le caractère loyal d'Isabelle dût la garantir de toute imputation de ce genre. Henri, à peine rétabli, quitta Ségovie, où sa sœur demeura. Elle s'y trouvait encore au mois de décembre 1474, lorsqu'une nouvelle atteinte du même mal qui l'avait saisi l'année précédente, à pareille époque, enleva le roi de Castille. Isabelle se fit aussitôt reconnaître reine par les habitants de Ségovie. On dressa au milieu de la place publique un échafaud sur lequel on éleva un trône. Isabelle sortit de son palais, à cheval, et vint, suivie de toute sa cour, s'asseoir sur ce trône; elle reçut l'hommage de ses sujets, et jura, sur les Saints Évangiles, de ne jamais violer les libertés du royaume. Aussitôt ce serment prononcé, les étendards royaux de Castille furent déployés, et un héraut d'armes proclama l'avènement d'Isabelle, dans toutes les rues de la ville, au bruit des fanfares et des décharges de l'artillerie. Puis, la nouvelle reine se rendit à la cathédrale pour entendre chanter le *Te Deum* et remercier Dieu de la protection qu'il lui avait accordée jusqu'alors. L'exemple de Ségovie fut suivi par toutes les villes qui avaient embrassé le parti d'Isabelle du vivant d'Henri IV, et par une fraction considérable de la noblesse. Au mois de février de l'année suivante, les états, convoqués à Ségovie par la reine, donnèrent la sanction constitutionnelle à tous ces faits accomplis. A ce propos, M. William Prescott, qui, dans sa consciencieuse *Histoire du règne de Ferdinand et d'Isabelle*, s'est montré tout à la fois un compilateur judicieux et un appréciateur équitable, a remarqué que la plupart des écrivains du quinzième siècle font dériver les titres de la sœur d'Henri IV à la couronne de Castille de l'illégitimité probable, mais non légalement prouvée, de Jeanne, sans mentionner le droit, beaucoup plus positif, qu'Isabelle tirait de la volonté de la nation, telle que ses représentants l'exprimèrent dans les cortès; le pouvoir de ce corps politique pour interpréter les lois de la succession et pour déterminer la succession elle-même de la manière la plus absolue, ayant été établi par des précédents répétés depuis une époque très-reculée.

Tandis que ces événements importants se passaient en Castille, Ferdinand était auprès du vieux roi Jean, qui se trouvait engagé dans une guerre avec Louis XI au sujet du Roussillon et avait réclamé l'assistance de son fils. Lorsque ce dernier revint à Ségovie, après que sa femme avait été reconnue souveraine de Castille par les états, on s'occupa de régler la part que chacun des deux époux devait avoir dans le gouvernement. Le prince aragonais parut d'abord piqué de ce que Isabelle et lui ayant été proclamés conjointement, on avait ajouté au titre de reine, donné à la sœur de Henri IV, la qualification de *propriétaire*. Les apanages et les prérogatives de la royauté de Castille étaient déférés à Isabelle, et Ferdinand ne pouvait exercer dans les États de sa femme d'autre autorité que celle qui lui serait déléguée par cette princesse. Ces conventions chagrinèrent et humilièrent Ferdinand au point qu'il menaça Isabelle de la quitter et de retourner pour toujours en Aragon. La reine parvint cependant à apaiser ce mécontentement, sans rien changer aux conventions établies par les cortès. Mariana lui prête en cette occasion un long discours, que l'on doit regarder comme la paraphrase des observations sensées par lesquelles elle sut le calmer. Du reste, pendant tout le cours de son règne, Isabelle, quoique gouvernant par elle-même, soutint la dignité personnelle de son mari, en ayant soin de le consulter sur toutes les affaires de l'État et en paraissant ne rien faire que d'après son opinion.

Cependant Jeanne Beltraneja, de son côté, s'était fait reconnaître héritière de la couronne à Escalona. Son parti se grossit peu à peu de tous les ambitieux que l'équité d'Isabelle ne satisfaisait pas. La défection de l'archevêque de Tolède, jaloux de la faveur méritée dont Mendoza, archevêque de Séville, jouissait auprès de la reine, fut particulièrement nuisible à Isabelle, qui fit de vaines tentatives pour le ramener à elle. Cette princesse se rendit même à Tolède et envoya prévenir le prélat, qu'elle espérait toucher par une si grande marque de sa considération pour lui, de la visite qu'elle se proposait de lui faire; mais il répondit que si Isabelle entrait dans son palais par une porte, il en sortirait aussitôt par l'autre. Cette rupture ouverte eut lieu peu après l'irruption des troupes du roi de Portugal en Espagne. Alfonse, qui gardait rancune à Isabelle des refus par lesquels elle avait répondu deux fois à ses propositions de mariage, s'était tourné du côté de Jeanne. Cette princesse devait l'épouser dès qu'il serait parvenu à l'affermir sur le trône de Castille. La situation d'Isabelle devenait extrêmement critique; mais le courage de cette princesse n'en fut que plus surexcité; elle consacrait les journées à des excursions à cheval dans les places dont la garnison ou les

habitants avaient besoin d'être encouragés dans leur fidélité; et ses nuits à travailler avec ses conseillers ou à dicter des dépêches à ses secrétaires. Ferdinand la secondait dans ses efforts, grâce auxquels ce jeune roi parvint à réunir une armée capable de faire face à celle d'Alfonse; cependant cette guerre dura plus de quatre ans. En 1479, la paix fut conclue entre le roi de Portugal et le monarque castillan, par l'intermédiaire de l'infante doña Béatrix, tante maternelle d'Isabelle et belle-sœur d'Alfonse. Jeanne, que ses partisans abandonnèrent, fut emmenée par son prétendant Alfonse en Portugal, où elle prit le voile. Au commencement de cette même année, Ferdinand était devenu roi d'Aragon par la mort de son père. Malgré cette pacification et cet accroissement de puissance, Isabelle eut encore pendant longtemps des rébellions à étouffer. Néanmoins, elle s'occupa activement de l'administration et de la législation de son royaume. Le nombre de réformes et d'améliorations importantes que, dans le court espace de deux ans, elle parvint à introduire dans ces deux branches du gouvernement, est presque incroyable. Malheureusement, sa prudence et sa fermeté de caractère « fermeté bien rarement poussée à ce degré de constance, chez l'un ou l'autre sexe, » selon la remarque d'un écrivain de nos jours, lui firent défaut sur un point... Elle permit l'établissement dans ses États du redoutable tribunal appelé le *saint-office* (1). Nous disons qu'elle le permit; d'autres ont pensé qu'elle le demanda, en réalisation de la promesse solennelle que lui avait autrefois arrachée le dominicain Torquemada, son confesseur, « de se dévouer à l'extirpation de l'hérésie, si un jour elle parvenait au trône ». Autrement, en effet, il ne serait guère compréhensible qu'une princesse qui ne craignit pas de lutter avec l'esprit dominateur de l'Église romaine toutes les fois que celle-ci voulut s'attaquer aux prérogatives royales, et qui s'appliqua constamment à réduire l'autorité que le clergé exerçait dans les affaires civiles, ne se fût pas opposée à une institution aussi arbitraire et absolue que celle du saint-office, si elle l'eût désapprouvée. Sans doute, le zèle de la reine de Castille pour le maintien et la propagation des doctrines catholiques n'était pas contraire à ces rigueurs; le courant d'intolérance religieuse au milieu duquel elle vivait l'entraîna sans qu'elle fît de résistance. Ce fut le 2 janvier 1481 que le tribunal de l'inquisition de Castille, dont la nomination demandée à Sixte IV par Ferdinand et Isabelle datait de la fin de l'année 1478, entra en fonctions, par la publication de plusieurs édits contre les juifs, lesquels édits furent bien vite suivis de rapides procédures, de condamnations sans appel et d'*autos-da-fé*. Le nombre des victimes atteignit, dans le cours de deux années seulement, un chiffre si effrayant qu'Isabelle éprouva quelques mouvements de pitié dont elle fit part à Sixte; mais ce pontife tranquillisa la conscience de la reine en lui faisant remarquer que les succès des armes castillanes dès le début de la guerre avec les Maures d'Espagne était visiblement la récompense de son zèle religieux.

La guerre avec les Maures avait commencé à la fin de l'année 1481; elle ne dura pas moins de dix années. Les vicissitudes inévitables, pendant une si longue lutte, n'eurent d'autre effet, à l'égard d'Isabelle, que d'augmenter sa fortitude d'âme. Partout et toujours on la voit soutenant le courage de l'armée espagnole, et la persévérance de Ferdinand par ses exhortations et ses consolantes prévisions. Tantôt elle trouve moyen de faire parvenir des subsistances aux troupes, quand les communications semblent être coupées de tous côtés; tantôt elle organise des hôpitaux militaires dont l'invention, dit-on, lui est due; ou bien, bravant mille dangers pour joindre le roi, son époux, elle arrive inopinément sur le théâtre de la guerre, et soudain le découragement fait place à la confiance, l'abattement à l'enthousiasme. Isabelle possédait tous les dons naturels qui impressionnent et captivent les masses : la majesté du port, tempérée par la grâce, le calme de la physionomie, l'aménité des manières, la fermeté du commandement, la promptitude de la résolution et la hardiesse de l'exécution. D'après Alvarez de Colmenard, sa figure était, quoi qu'en aient dit d'autres historiens, plutôt agréable que précisément belle; ses traits avaient assez de régularité; ses yeux verts, ou, comme nous disons aujourd'hui, pers, étaient vifs; sa chevelure, blonde, tirait un peu sur le roux; son teint avait une pâleur olivâtre; sa taille, un peu au-dessus de la moyenne, était élégante.

Au printemps de l'année 1491, Isabelle se rendit, accompagnée des infantes ses filles et d'une brillante cour, au camp espagnol, devant Grenade, dont Ferdinand avait entrepris le siége. Son arrivée causa une grande joie aux Castillans. Vers le milieu de juillet, un incendie, qui commença la nuit dans le pavillon de la reine, ayant occasionné une panique, Isabelle ordonna qu'on remplaçât ces tentes si inflammables par des maisons de pierre, afin, dit-elle, d'éviter le renouvellement d'un semblable accident; mais son véritable motif fut de prouver aux assiégés, par cet ouvrage extraordinaire, l'immuable détermination des assiégeants de ne se point retirer avant la prise d'assaut ou la reddition de la place. Trois mois suffirent aux troupes espagnoles pour édifier une ville spacieuse et régulière qui reçut d'Isabelle le nom de Santa-Fé. Suivant les prévisions de la reine, cette preuve de la résolution fermement arrêtée des Castillans jeta le découragement parmi les Maures; le sultan Abdallah,

(1) L'inquisition religieuse existait depuis plusieurs siècles en Castille; mais les persécutions exercées contre les hérétiques (notamment par Jean II, père d'Isabelle, dans la Biscaye, où il y avait beaucoup d'albigeois) étaient autorisées par des ordonnances des souverains, non par des décrets de l'Église.

www.libtool.com.cn

plus généralement appelé Boabdil par les chrétiens, entama des négociations avec Ferdinand; la capitulation de Grenade fut signée le 25 novembre, mais la prise de possession de cette ville par leurs altesses castillanes (les rois et reines d'Espagne n'avaient pas encore le titre de majestés), n'eut lieu que le 2 janvier suivant. Ce fut à l'occasion, et « *sous l'ombre*, dit Comines, de la conquête de Grenade que le pape voulut attribuer au roi et à la reine de Castille, le nom de Très-Chrétiens, et l'ôter au roi de France; et plusieurs fois leur avaient écrit ainsi, au-dessus des brefs qu'il leur envoyait, et parce que aucuns cardinaux contredisaient à ce titre, leur en donna un autre, en les appellant Très-Catholiques. »

Isabelle avait été le véritable chef de l'armée qui s'empara de Grenade; elle fut la protectrice de Christophe Colomb. Ce grand homme avait été regardé comme un visionnaire jusqu'au moment où il fut présenté à Isabelle et à Ferdinand; cette première présentation eut lieu en 1491, à Santa-Fé. Elle n'eut pas d'abord de résultat positif, Ferdinand ayant prêté une oreille peu bienveillante aux explications du pilote génois; même, lorsque Colomb émit sa prétention au titre et à l'autorité d'amiral et de vice-roi sur toutes les terres qu'il découvrirait, le roi voulut le renvoyer comme un fou plein d'arrogance. Mais la reine le fit revenir, l'écouta avec bonté, et déclara ensuite qu'elle se chargeait de l'entreprise, pour sa propre couronne de Castille et qu'elle était prête à engager ses joyaux pour en défrayer les dépenses si les fonds disponibles du trésor n'y suffisaient pas. Colomb partit et découvrit un monde nouveau. (*Voy.* Colomb.)

L'influence de l'esprit profond et du jugement perspicace d'Isabelle se faisait sentir jusque dans les entreprises auxquelles elle devait et voulait rester étrangère. Bien qu'elle ne prît point de part à la direction de la guerre que Ferdinand, qui avait hérité du royaume de Naples en même temps que de celui d'Aragon, soutint en Italie contre les Français, la reine contribua aux succès des armes espagnoles en recommandant à son mari Gonzalve de Cordoue, l'homme de guerre le plus capable d'être mis à la tête d'une expédition militaire importante. Le roi suivit le conseil que lui donnait sa femme, car il sentait la supériorité morale qu'elle avait sur lui. Ferdinand n'était cependant pas dépourvu de talents politiques; mais il s'en fallait qu'il fût, même sous ce rapport, à la hauteur d'Isabelle. Il avait l'esprit des affaires, elle, le génie du gouvernement. C'est ainsi, ce nous semble, que l'on peut résumer les jugements portés sur cette femme illustre non pas seulement par les historiens espagnols, qui pourraient être taxés de partialité, mais aussi par les chroniqueurs étrangers contemporains de son époque. Parmi ces derniers se trouvent Comines, Érasme, Brantôme, qui, certes, ne furent pas des panégyristes. Le *Loyal-Serviteur*, pseudonyme de l'auteur des *Mémoires de Bayard*, exprime ainsi sa propre opinion sur le mérite de la reine de Castille : « L'an 1504, une des plus triomphantes et glorieuses dames qui puis mille ans ait été sur terre, alla de vie à trépas; ce fut la reine Ysabel de Castille, qui aida, le bras armé, à conquester le royaume de Grenade sur les Mores. Je veux bien assurer aux lecteurs de cette présente histoire que sa vie a été telle, qu'elle a bien mérité couronne de lauriers après sa mort. » — Le Vénitien Andrea Navagiero écrivait, quelques années après la mort d'Isabelle, les lignes suivantes : « Par son singulier génie, par sa mâle fortitude et autres vertus, peu ordinaires à notre propre sexe aussi bien qu'au sien, la reine Isabelle non-seulement coopéra puissamment à la conquête de Grenade, mais la détermina. Ce fut, en vérité, une femme d'une rare vertu et dont les Espagnols parlent beaucoup plus que de leur roi, tout sagace et remarquable qu'il fût pour son temps. » — Guicciardini, en mentionnant dans son *Histoire d'Italie* le roi et la reine de Castille, vante la haute sagesse, la magnanimité et la pureté de mœurs d'Isabelle. Enfin Prescott, historien moderne, n'hésite pas, en établissant le parallèle d'Isabelle de Castille avec Élisabeth Tudor, à donner la palme à la première de ces deux princesses, non-seulement sous le rapport des vertus privées, mais aussi au point de vue des talents politiques. Un semblable jugement, inscrit sur les tables de l'histoire par une plume anglaise, fait autorité, d'autant plus que le même auteur déplore, avec tous les esprits sages, les persécutions religieuses auxquelles cette reine donna son approbation. C'est encore à Isabelle que revient l'honneur des progrès que fit le goût des Espagnols pour les sciences et les lettres. Elle attira et fixa en Castille des savants étrangers, qui ouvrirent des écoles publiques.

La vie si remplie d'Isabelle fut abrégée par une longue suite de peines morales. Vers la fin de l'année 1490, l'infante Isabelle, l'aînée des enfants du roi et de la reine de Castille, avait épousé le prince Alfonse, fils unique de Jean, roi de Portugal, et d'Éléonore; mais elle devint veuve presque aussitôt après son mariage. Le jeune prince « se rompit le cou, devant elle, dit Comines, en passant une carrière sur un genêt, trois mois après qu'il l'eut épousée ». Isabelle retourna en Espagne, où elle passa huit années, livrée à sa douleur, à laquelle elle ne voulait d'autre allégement que celui qu'elle trouvait dans les pratiques d'une piété un peu sombre. En 1496, le roi et la reine de Castille conclurent avec l'empereur Maximilien un traité d'alliance que ces souverains voulurent cimenter par le double mariage de l'archiduc Philippe d'Autriche avec Jeanne d'Aragon, et de Jean, prince des Asturies, avec Marguerite d'Autriche. Vers la fin de l'été de cette même année, une

flotte espagnole mit à la voile dans le port de Guipuscoa, pour transporter en Flandre la fiancée du prince autrichien. Isabelle accompagna sa fille à Guipuscoa, et ne la quitta qu'au moment de son embarquement. A peine la princesse fut-elle partie qu'une violente tempête éclata sur l'Océan; elle dura plusieurs semaines, et l'escadre castillane, jouet des vents et des flots, n'atteignit les côtes de la Flandre qu'après avoir essuyé des pertes considérables d'hommes et de vaisseaux. Aux angoisses d'Isabelle pendant cette pénible et longue incertitude sur le sort de Jeanne, se joignit la douleur que lui causa la mort de la reine douairière; cette princesse, atteinte depuis quelques années d'aliénation mentale, était l'objet des plus tendres soins de sa fille. Les vents impétueux qui avaient rendu si périlleuse la traversée de l'infante Jeanne contrarièrent encore la flotte espagnole à son retour des Pays-Bas, et la princesse Marguerite, qu'elle amenait à la cour de Castille, courut des dangers plus imminents que ceux auxquels sa belle-sœur s'était précédemment trouvée exposée. Le mariage de Marguerite d'Autriche avec l'héritier présomptif des deux couronnes d'Aragon et de Castille fut célébré le 3 avril 1497; et le 4 octobre suivant le prince des Asturies expirait, âgé seulement de dix-neuf ans, à la suite d'une fièvre dont il s'était senti atteint au milieu des fêtes que la ville de Salamanque donnait au jeune couple. Isabelle ne put recevoir le dernier soupir de son fils; ne prévoyant pas la fatale issue de l'indisposition, d'abord en apparence légère, de ce prince, elle avait conduit sa fille aînée à Valencia d'Alcantara, où elle fut unie au roi de Portugal Emmanuel, cousin et beau-frère du feu roi Jean. Comines prétend, au contraire des annalistes espagnols, que le roi et la reine de Castille n'avaient donné qu'à regret leur fille à Emmanuel, afin de n'avoir point d'ennemis dans la péninsule, et « aussi, ajoute-t-il, pour pacifier du douaire de cette dame et de l'argent baillé ». Mais comme Marguerite d'Autriche, qui était dans un état de grossesse assez avancé lorsqu'elle perdit son mari, accoucha avant terme *d'une fille toute morte*, la nouvelle reine de Portugal devenait l'héritière présomptive de la monarchie espagnole. « Ces roy et royne de Castille eurent alors grande douleur de ce mariage, » dit l'historien français, à qui du Bouchage, que Charles VIII avait envoyé en ambassade à Tolède vers ce temps, raconta tout ce qu'il avait oui et vu pendant son séjour à la cour de Castille; « car il faut entendre, » explique Comines, « qu'il n'est nation au monde que les Espagnols haient tant que les Portugalois, et se les méprisent et s'en moquent. Parquoy, il déplaisait bien aux dessus dits d'avoir baillé leur fille à homme qui ne serait point agréable au royaume de Castille et à autres de leurs seigneuries; et s'ils l'eussent eu à faire, ils ne l'eussent jamais fait..... Toutefois, leurs douleurs passées, ils les ont menés par toutes les principales cités de leurs royaumes, et fait recevoir le roi de Portugal pour prince (des Asturies) et leur fille pour princesse. » (Cela n'avait pas eu lieu sans une forte opposition de la part des Aragonais, la législation de leur pays n'établissant pas, pour les femmes, le droit de succession à la couronne). « Et un peu de reconfort leur est venu; c'est que la dite dame princesse de Castille et reine de Portugal a été grosse d'un enfant bougeant; mais il leur advint le double de leurs douleurs. Et croy qu'ils eussent voulu que Dieu les eust ôtés du monde; car cette dame mourut en accouchant de son enfant. » Cet enfant, qui fut nommé Miguel, ne vécut pas plus de deux ans. Toutes ces tristesses dont la reine de Castille ne fut passagèrement distraite que par les préoccupations de la guerre d'Italie et des négociations avec la France, altérèrent sensiblement sa santé, déjà fort affaiblie par les fatigues physiques qu'elle ne s'était jamais épargnées, même pendant ses grossesses, lorsqu'elle pensait que le succès d'une entreprise dépendait de la promptitude de ses mouvements, et surtout par la constante application d'esprit qu'elle mettait à la direction des affaires de l'État. Cependant un chagrin plus profond encore que ceux dont nous venons d'indiquer la cause était réservé à Isabelle. L'infante Jeanne, devenue par la mort de son frère et de sa sœur aînée, héritière présomptive des deux couronnes de Castille et d'Aragon, avait un esprit faible et une imagination exaltée. L'excès de l'amour que lui avait inspiré son mari et de la jalousie dont ce prince lui donnait des motifs réels troubla sa raison. Les mauvais procédés de Philippe à son égard, procédés dont Isabelle avait été témoin pendant un séjour que les deux époux firent en Espagne, augmentaient encore les craintes maternelles de cette princesse. Le savant Milanais Pierre Martyr, qui, en 1487, avait accompagné le comte de Tendilla en Espagne, et s'y était fixé, sur la gracieuse invitation de la reine, rapporte, dans sa volumineuse correspondance, recueillie et réunie sous le titre de *Opus Epistolarum*, une scène étrange, qui prouve la démence, dès lors incurable, de la princesse Jeanne, et qui impressionna sa mère plus péniblement que tous ses autres précédents malheurs domestiques.

Depuis ce moment la santé d'Isabelle déclina de plus en plus rapidement; sentant que sa fin approchait, elle voulut utiliser pour le bien de l'État le peu de temps qui lui restait à vivre. Grâce à ses calculs, à ses avis et à ses efforts pour grossir par de nouvelles levées de soldats l'armée insuffisante de Ferdinand, ce prince eut les moyens de repousser sans effusion de sang l'invasion que le maréchal de Rieux tenta de faire en Espagne au mois d'octobre de l'année 1503. Ce fut la dernière opération militaire dont se mêla Isabelle. Depuis cette époque jus-

qu'à sa mort, qui arriva le 26 novembre 1504, à Medina del Campo, elle s'occupa surtout, dans les instants qu'elle ne consacrait pas à des exercices de piété, de préparer ce célèbre testament qui, dit un historien, « réfléchit si clairement les qualités de son esprit et de son caractère ». Parmi les principaux articles de cette pièce, dont il existe plusieurs copies, on remarque ceux qui traitent de la succession au trône de Castille. La princesse Jeanne y était nommée héritière universelle de sa mère, conjointement avec Philippe, et au cas que par quelque motif de santé ou autre, elle ne pût avoir le gouvernement de ses États, Ferdinand devait l'exercer en sa place jusqu'à la majorité du jeune prince Charles, fils aîné de Jeanne. Dans ce testament, elle révoquait aussi toutes les gratifications accordées à son avénement, et qui se trouvaient contraires au bien de l'État, « la nécessité y ayant eu plus de part que son inclination ». Suivant la volonté d'Isabelle, sa dépouille mortelle fut transportée à Grenade et déposée dans le monastère franciscain de l'Alhambra. Après la mort de Ferdinand, elle fut inhumée à côté de ce prince, dans le magnifique mausolée qu'on lui éleva dans la cathédrale de Grenade. Isabelle avait eu cinq enfants : *Isabelle*, *Jean*, *Jeanne* surnommée *la Folle*, *Marie* qui épousa Emmanuel, veuf d'Isabelle, et *Catalina* ou *Catherine* qui, après avoir été fiancée au prince anglais Arthur, devint la femme du roi Henri VIII.

Camille Lebrun.

Zuniga, *Anales de Sevilla*. — Zurita, *Anales de Aragon*. — Lucio Marinœo, *Cosas Memorables*. — Castillo, *Cronica de Enrico Quarto*. — Carbajal, *Anales*. — Llorent, *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*. — Oviedo, *Quinquagenas*. — Garibay, *Historia de España*. — Mariana, *Historia de España*. — Palencia, *Cronica*. — Alvarez de Colmenard, *Annales d'Espagne et de Portugal*. — William Prescott, *History of Ferdinand and Isabella the Catholic*. — Comines, *Mémoires*. — Le Clède, *Histoire du Portugal*.

* **ISABELLE II** (*Marie-Louise*), reine d'Espagne, née le 10 octobre 1830. Fille aînée de Ferdinand VII et de Marie-Christine des Deux-Siciles, sa quatrième femme, elle succéda à son père, le 29 septembre 1833, en vertu de l'ordre de succession réglé par Ferdinand VII. Ce prince n'ayant point de fils, et voulant empêcher la couronne de passer à son frère don Carlos, héritier du trône en vertu de la loi salique, introduite en Espagne par Philippe V, petit-fils de Louis XIV, abolit cet ordre de succession le 29 mars 1830, et désigna pour le remplacer l'enfant qu'il attendait de son quatrième mariage. Par son testament, Ferdinand VII (*voy.* ce nom) nomma sa femme régente du royaume et tutrice de sa fille pendant sa minorité. A la mort du roi, Marie-Christine (*voy.* ce nom) prit en effet la direction des affaires au nom de sa fille, avec le titre de reine régente. Elle assura une constitution à l'Espagne, et soutint les droits de sa fille contre don Carlos; mais la guerre civile était à peine éteinte lorsqu'elle fut obligée d'abandonner la régence, le 10 octobre 1840, et de quitter l'Espagne. Espartero (*voy.* ce nom) fut alors élu régent par les cortès, et Arguelles déclaré tuteur de la reine. Espartero fut à son tour renversé par une insurrection fomentée par le parti de la reine mère uni au parti progressiste ou radical, et il dut s'enfuir. Le nouveau gouvernement provisoire ôta la tutelle de la jeune reine à Arguelles pour la donner à Castanos, duc de Baylen; mais une résolution des nouvelles cortès déclara Isabelle II majeure dès le 8 novembre 1843, et cette jeune princesse prit la direction des affaires, ayant à peine atteint sa treizième année. Elle s'efforça de plaire à tous les partis, et, moins soucieuse de gouverner que de faire du bien, elle sut s'attacher la nation. La question de son mariage devint une affaire européenne, et amena une vive mésintelligence entre la France et l'Angleterre. Le 10 octobre 1846, elle épousa son cousin François-d'Assises-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, fils de l'infant François de Paule, frère de Ferdinand VII et de don Carlos, en même temps que la sœur de la reine, Marie-Ferdinande-Louise, épousait le duc de Montpensier, fils du roi des Français Louis-Philippe.

Le mariage de la reine Isabelle fut d'abord rempli de nuages, et on put croire qu'il serait stérile. Cependant le 12 juillet 1850, elle accoucha d'un prince qui mourut presque aussitôt. Plus heureuse le 20 novembre 1851, elle eut une fille, Marie-Isabelle-Françoise, qui vit encore. En 1852 elle eut une autre fille, qu'elle perdit au commencement de 1854; elle fit une fausse-couche en 1855, et une autre en 1856; enfin le 28 novembre 1857, elle est accouchée d'un prince bien portant, qui a reçu le nom de François-Alfonse et qui assure la succession mâle de sa dynastie. Le 2 décembre 1852, au moment où la reine Isabelle se disposait à se rendre, avec sa fille nouvellement née, à l'église d'Atocha, un prêtre fanatique, nommé Martin Marino, tenta de l'assassiner, mais il ne parvint qu'à la blesser légèrement au bras d'un coup de poignard; arrêté et condamné à mort, il fut bientôt après exécuté par la garrotte. Cet attentat, habilement exploité par le parti de la réaction, servit de prétexte pour prendre des mesures de répression et dissoudre les cortès. Le gouvernement constitutionnel paraissait perdu en Espagne, lorsque, le 28 juillet 1854, éclata près de Madrid une insurrection militaire. Les généraux O'Donnell et Dulce, entraînant les soldats d'un camp, soulevèrent la population de la capitale et rétablirent un gouvernement très-avancé. La reine proclama alors une amnistie, remit les exilés dans leurs titres, ouvrit de nouvelles cortès, et sanctionna à contre-cœur une loi ordonnant la vente des biens de main-morte. En 1856, une sorte de coup d'État, tenté par O'Donnell, rendit à la reine plus de pouvoir, et rétablit la constitution de 1845 avec quelques changements. Isabelle put alors arrêter la vente des biens du

clergé, se rapprocher de la cour de Rome, étendre l'amnistie aux carlistes, et parvenir à se faire reconnaître enfin par les cours du Nord, qui avaient jusqu'alors refusé d'accréditer des agents auprès de son gouvernement.

Le règne d'Isabelle a été un des plus agités dont l'histoire fasse mention. Commencé au milieu de la guerre civile, il a été une succession non interrompue de révolutions, de coups d'État et de contre-révolutions. Ses ministres ont dissous peut-être autant d'assemblées délibérantes que les assemblées délibérantes ont renvoyé de ministères. Depuis vingt-cinq ans l'Espagne a essayé à peu près toutes les formes de constitution; et chaque changement de ministère est presque un changement de régime. Depuis que la reine Isabelle a pris le gouvernement, Narvaez, Sartorius, O'Donnell, Espartero, Isturiz (*voy.* ces noms) ont surtout conduit les affaires du pays. Peu d'années se sont passées sous le règne d'Isabelle II sans *pronunciamentos* militaires ou *pronunciamentos* de villes.. Les uns réussissaient, les autres étaient réprimés d'une manière sanglante, sans que la reine perdît de sa popularité. C'est qu'en général elle s'occupe peu des affaires politiques, qui la fatiguent et l'ennuient; menaçant toujours d'abdiquer, n'empêchant guère ses ministres de faire ce qu'ils veulent, résistant seulement autant qu'elle peut aux actes de violence, mais les acceptant avec facilité lorsqu'ils sont accomplis en dehors de son action, cédant même parfois à une pression directe, elle ne gêne personne, et reste comme un modérateur que chacun est intéressé à conserver. Sa manière de vivre varie peu. Elle se lève tard, passe à son cabinet de toilette, s'occupe de sa correspondance, fait de la musique, s'amuse au volant ou à la balle, s'habille et gagne ainsi l'heure du dîner. Elle descend ensuite au jardin, danse quelques heures, change de toilette, va au spectacle, et à la rentrée du théâtre fait de la musique dans ses appartements avec ses professeurs jusqu'à deux heures du matin; elle soupe alors et se couche. Dans les audiences qu'elle donne, elle fait presque toujours attendre. Ses ministres sont souvent renvoyés sans être reçus, puis rappelés à une ou deux heures de la nuit. Elle écoute avec attention ce qu'on lui dit; mais rien ne l'émeut et ne l'intéresse autant que les actes de bienfaisance qu'on lui propose, et les récompenses des traits de vertu et de courage qu'on lui signale. Dans ces circonstances, elle accorde ordinairement plus qu'on ne lui demande, et avec une grâce infinie elle donne tout ce qu'elle peut. Cette exquise sensibilité la place au-dessus de la crainte. Elle conduit elle-même des attelages à deux et quatre chevaux; intrépide à cheval, elle défie souvent en plaisantant les meilleurs cavaliers de sa suite de faire ce qu'elle fait ou de monter certains chevaux qu'elle seule parvient à dompter. Elle aime la musique et chante souvent dans les concerts qu'elle donne. La toilette est une de ses passions dominantes, et elle aime surtout à causer de chiffons avec les dames de sa cour. Sa vie active lui a donné une force et une santé que son enfance maladive ne permettait pas d'espérer. Attachée à son entourage, elle eut souvent à lutter contre les prétentions de ses ministres, qui craignaient l'influence de la camarilla, toujours trop forte en Espagne. L. LOUVET.

Dictionnaire de la Conversation. — Men and Women of the Time. — Conversations-Lexikon.

* ISABELLE-MARIE, infante de Portugal, troisième fille de Jean VI et de Charlotte-Joachime d'Espagne, son épouse, née le 4 juillet 1801. A la fin de 1807, son père l'emmena au Brésil, d'où elle revint avec lui en 1821. Son éducation avait été négligée; mais, grâce à ses heureuses dispositions, elle sut y suppléer. Pendant la durée du régime constitutionnel et après la contre-révolution opérée en 1823 par la faction dont la reine sa mère était le chef, elle se conduisit avec circonspection, se tenant à l'écart, et restant étrangère à toutes les intrigues. Ses opinions libérales l'avaient rendue chère à la nation, qui accueillit avec joie la nouvelle que Jean VI, avant de mourir en 1826, l'avait nommée pour présider la régence qui devait gouverner le royaume jusqu'à l'arrivée de son successeur dom Pedro, empereur du Brésil. Celui-ci accorda une charte constitutionnelle à la nation portugaise, et abdiqua la couronne de Portugal en faveur de sa fille aînée, dona Maria, qui devait épouser son oncle dom Miguel. Dom Pedro confirma l'infante Isabelle-Marie dans les fonctions de régente, qui lui appartenaient de droit, d'après la nouvelle charte, jusqu'à la majorité de la jeune reine, l'infante étant son parent majeur le plus proche. Dom Miguel était exclu par un article du même acte constitutionnel, qui déclarait les fonctions de régent incompatibles avec la qualité d'époux de la reine régnante; mais l'Angleterre et l'Autriche se mirent d'accord pour établir dom Miguel en Portugal. L'ambassadeur anglais à Lisbonne, sir W. A' Court Heytesbury (*voy.* ce nom), qui avait d'abord paru favorable au régime constitutionnel, changea de langage; il poussa la régente à renvoyer du ministère tous les partisans du système parlementaire. Dès le mois d'août 1826, il annonça la prochaine arrivée de dom Miguel, qui, selon l'agent anglais, devait être reconnu pour régent à sa majorité, laquelle avait lieu au mois d'octobre 1827. En attendant, les agents de l'Angleterre et de l'Autriche demandaient à dom Pedro la nomination de son frère comme régent du royaume et son lieutenant. L'infante Isabelle-Marie tomba malade au mois d'avril 1827, et l'on craignit même un instant pour ses jours. Un bâtiment fin voilier porta cette nouvelle à Rio-Janeiro, et dom Pedro consentit à ce qu'on lui demandait. Pendant ce temps l'infante s'était rétablie. Dès qu'elle connut les décrets de son frère, elle se soumit, et se

laissa conduire par sir W. A'Court, dont l'influence était devenue toute-puissante depuis le débarquement d'un corps de troupes auxiliaires anglaises en Portugal. Dom Miguel débarqua à Lisbonne au commencement de 1828. Il se rendit à la séance publique des cortès, où la régente lui remit le gouvernement. Tant que dom Miguel put garder le pouvoir, il soumit sa sœur à une surveillance incessante, à laquelle elle tenta plusieurs fois d'échapper. Depuis elle vécut loin des affaires. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

** **ISABELLE** (*Charles-Édouard*), architecte français, né au Havre en 1808. Admis à l'École des Beaux-Arts en 1818, il y remporta plusieurs médailles, et partit en 1824 pour l'Italie. A son retour en France, en 1828, il fut attaché comme sous-inspecteur et inspecteur aux travaux de La Madeleine. En 1834, il se trouva chargé, après un concours, de l'édification de l'hôtel des douanes de Rouen. Il a construit, en outre, le théâtre de Béziers et exécuté d'autres travaux importants, comme l'École des Arts et Métiers du Midi, l'agrandissement des bains de Vichy, etc. Il a publié : *Parallèle des Salles Rondes de l'Italie, antiques et modernes, considérées sous le rapport de leur destination, de leur disposition, de leur construction et de leur décoration, d'après des matériaux recueillis en Italie de* 1824 *à* 1828; Paris, 1831, gr. in-fol.; — *Notice sur le tombeau de Napoléon;* 1841, in-8°; — *Les Édifices circulaires et les Dômes classés par ordre chronologique et considérés sous le rapport de leur disposition, de leur construction et de leur décoration*, publié sous les auspices du ministre de l'intérieur et du ministre d'État; Paris, 1843-1856, 20 livraisons in-fol. L. L—T.

V. Lacaine et Ch Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle.*

ISACS (*Pierre*), peintre hollandais, né à Helvezor, en 1569, mort vers 1620. Il étudia la peinture à Amsterdam, sous Cornille Ketel, puis sous Jean van Achen, qu'il suivit en Allemagne et en Italie. De retour dans sa patrie, il quitta le genre historique pour le portrait, dans lequel il excella. Ses têtes sont pleines de vie et ses mains parfaitement dessinées; il imitait les satins, les velours, les dentelles avec une grande vérité. Les galeries d'Amsterdam et des principales villes de Hollande renferment beaucoup de toiles d'Isacs. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 181.

ISAÏE, en hébreu *Ieschaiahou*, c'est-à-dire *salut de Jéhovah*, en grec Ἡσαΐας, et *Esaias* d'après la Vulgate, vivait dans la première moitié du septième siècle avant J.-C., et prophétisa sous les rois Jotham, Achaz et Ézéchias. Il vit même les commencements de Manassé, fils de ce dernier prince. Il était fils d'Amos, et on le regarde comme le premier des quatre grands prophètes. On a peu de détails sur sa vie, et il n'est connu que par ses prophéties, qui constituent, en quelque sorte, l'histoire des règnes mémorables dont il fut contemporain. Il eut, dit-on, deux fils, désignés sous des noms figuratifs, et une fille, devenue l'épouse de Manassé, roi de Juda. C'est à ce prince qu'est attribuée la mort du prophète, scié par son ordre à l'âge de cent ans. A cet égard il est assez difficile de rien affirmer; les preuves ne sont pas suffisamment concluantes; il en est de même des fonctions de précepteur d'Ézéchias qu'Isaïe aurait remplies et de celle d'annaliste du royaume dont il aurait été chargé ensuite. On ne peut tirer d'inductions à ce sujet que d'un passage d'Isaïe (XXXVI, 3, 22), où lui-même parle d'un autre annaliste. Comme la plupart des grands esprits qui ont figuré dans l'histoire de la pensée humaine, Homère, par exemple, Isaïe est tout entier dans son œuvre. On y voit, en quelque sorte, passer sous les yeux les grands événements accomplis dans Juda et Israel pendant sa longue carrière prophétique. On sait avec quelle fermeté, parfois voisine du martyre, les prophètes accomplissaient leur ministère. Organes de la volonté divine, ils frappaient d'anathème les rois impies comme ils encourageaient les princes disposés à faire le bien, tels que Ézéchias, ou relevaient leur foi défaillante, témoin ce jour où après avoir annoncé à ce souverain qu'il devait se préparer à la mort, Isaïe revint sur ses pas pour lui annoncer une prolongation d'existence, méritée par la résignation dans les desseins du Seigneur. « Retourne, dit Dieu au prophète, et dis à Ézéchias, conducteur de mon peuple : Ainsi dit l'Éternel, le Dieu de David, ton père : J'ai exaucé ta prière; j'ai vu tes larmes; voici, je vais te guérir dans trois jours, tu monteras dans la maison de l'Éternel. » En preuve de cette annonce de la miséricorde divine, Isaïe fit rétrograder l'ombre du soleil sur le cadran d'Ézéchias.

Tout a été dit sur la magnificence, sur la sublime splendeur des prophéties d'Isaïe. Aux yeux des moins prévenus, elles peuvent être comparées aux pages les plus admirables de l'épopée homérique, et l'on ne va pas trop loin, ce semble, en les jugeant supérieures au poëme grec. La pensée peut à peine mesurer le style grandiose de cette vision, où il représente le Seigneur séant sur son trône... Les Séraphins se tenant au-dessus de lui... et criant l'un à l'autre et disant : « Saint, saint, saint, est l'Éternel des armées », puis l'ébranlement des poteaux, des seuils, et la fumée remplissant le céleste édifice.

Isaïe fit cette prophétie l'année de la mort d'Osias. En même temps elle fut le point de départ de sa vocation prophétique. Il ne se passa plus rien d'important dans le royaume de Juda où l'on

n'entendit retentir sa grande et puissante voix. Elle évoqua même l'avenir comme elle ressuscita le passé. Quel prophète trouva de plus sublimes accents pour annoncer la volonté de celui dont « le ciel est le trône et la terre le tabouret, qui a roulé les cieux comme un tapis, pétri la terre comme une boule, pesé cette boule dans sa main, de celui dont chaque pas ébranle l'univers »? Et maintenant il faut l'entendre gourmander l'ingratitude : « J'ai nourri et élevé des enfants, et eux se sont révoltés contre moi; » ou stigmatiser la corruption, les désordres scandaleux de ses contemporains, rejeter avec une hauteur vraiment divine les pratiques hypocrites, démasquer l'adulation et montrer à l'orgueil des hommes et des nations le néant où il doit disparaître. « Où est la puissance? Dans la poussière, s'écrie le prophète. Où est l'orgueil? On l'entend à peine tant il parle bas. La forfanterie s'est réfugiée dans l'asile de la chouette, dans les trous des rochers. » — Parfois, à ces anathèmes foudroyants succèdent des accents plus doux; la consolation et l'espoir reparaissent pour les rafraîchir dans ces pages brûlantes. « Une mère oublie-t-elle son enfant? Non plus Jéhovah son Israel. » Et d'autres images gracieuses. Ainsi, tous les accents du cœur humain se trouvent exprimés dans ces magnifiques inspirations du prophète.

On a pu se demander toutefois si Isaïe n'a pas espéré plutôt qu'annoncé le messie; s'il n'a pas fait craindre, comme résultant de la force des choses, plutôt que prophétisé l'exil d'Israel à Babylone; s'il n'a pas calculé plutôt qu'affirmé le retour des juifs de la captivité, le rétablissement de Jérusalem, la reconstruction du temple. Isaïe ayant vécu longtemps avant la captivité (qui eut lieu de l'an 600 à l'an 530 avant J.-C.), les passages de ses prophéties que nous venons de signaler ont pu passer pour peu authentiques aux yeux de quelques exégètes. Le doute s'est étendu plus loin : il n'y aurait d'authentiques que les douze premiers chapitres, et encore faut-il y comprendre de quelques interpolations. Les prophéties ainsi jugées par la critique seraient donc celles que contiennent les chapitres XIII, XIV, XXI, XXIV, XXVII, XXXIV, XXXV, XL, LXVI et suivants. Il serait difficile de se prononcer en si grave matière, et le champ reste ouvert aux conjectures. En rapprochant les textes, les locutions, les formes antithétiques, les allusions, enfin les idées philosophiques et religieuses, on est cependant porté à croire que même les chapitres contestés forment un tout émané d'une même inspiration. Mais quelle remarquable et souvent quelle haute portée philosophique ou religieuse! Telle allusion foudroyante aux crimes ou aux déportements de son époque pourrait être écrite d'hier et n'aurait rien d'insolite si elle retentissait encore dans nos temples ou sur nos places publiques. Bossuet, Racine, les poëtes lyriques les plus renommés, se sont inspirés d'Isaïe :

Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?

dit l'auteur d'*Athalie*, et l'on reconnaît tout d'abord le verset 13 du chapitre premier du prophète hébreu.

Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété,

www.libtool.com.cn

ajoute le poëte chrétien, et aussitôt on se rappelle le verset 17 : « Apprenez à bien faire, y est-il dit; redressez celui qui est foulé; faites justice à l'orphelin; défendez la cause de la veuve. » Et ainsi de tant d'autres pensées, répandues dans ce poétique monument du passé. C'est à la fois un grand livre d'histoire et une grande œuvre d'art et de philosophie.

Parmi les commentateurs d'Isaïe, on cite particulièrement Aben-Ezra, Abarbanel, saint Jérôme, Lowth, dom Calmet, Rosenmüller, Hitzig, Hendewerk, Gesenius.

V. ROSENWALD.

Le prophète Isaïe. — Kimchi, *Lexicon Rabbinicum*. — Knobel, *Prophétisme des Hébreux*. — Ewald, *Die Propheten des alten Bundes*. — Le même, *Geschichte des Volkes Israël bis Christus*.

ISAMBERT (*François-André*), jurisconsulte et homme politique français, né à Aunay, commune d'Auneau, arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir, le 30 novembre 1792, mort à Paris, le 13 avril 1857. Issu d'une famille honorable de cultivateurs, Isambert commença ses études au collége de Chartres, avec un tel succès qu'il obtint, pour les terminer, une demi-bourse au lycée impérial. Lorsqu'elles furent finies, M. Gueroult, alors directeur de l'École Normale, le fit nommer élève de cette école; mais le jeune Isambert préféra se destiner au barreau et suivit les cours de l'École de Droit. Il assista, en même temps, au cours de littérature grecque que Gail faisait au Collége de France; il l'aida dans ses travaux, et dressa pour lui les cartes d'Hérodote et la plupart de celles qui composent le grand Atlas de géographie ancienne que publia cet helléniste. A la même époque Isambert travailla aussi chez un notaire, dont il ne tarda pas à devenir principal clerc. A peine âgé de vingt-cinq ans, Isambert devint, en 1818, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Ce fut dans cette honorable et laborieuse carrière qu'il acquit une réputation de jurisconsulte et de publiciste qui le conduisit plus tard dans les assemblées législatives et aux plus hautes fonctions de la magistrature. Pénétré des principes de la liberté et de la légalité, il combattit avec énergie les abus qu'il crut remarquer dans le gouvernement de la Restauration. Il nous serait difficile d'énumérer ici tous les procès politiques auxquels il prit part. Nous ne signalerons que les principaux. Il défendit, devant la cour de cassation, le général Berton et le lieutenant-colonel Caron, condamnés à mort pour avoir voulu rétablir prématurément l'empire. Il défendit encore Armand Carrel devant la même juridiction, et ce fut aussi sur sa plaidoirie que fut rendu le mémorable arrêt qui cassa, le 7 décembre

1822, l'arrêt de la cour d'assises de la Seine ayant condamné quatre journaux pour avoir rendu un compte prétendu infidèle des débats, à la suite desquels était intervenue la peine de mort prononcée contre les quatre sergents de La Rochelle, coupables sans doute de conspiration, mais dont la jeunesse, le malheur et le courage avaient vivement excité la sympathie publique et auraient dû préserver leur tête de l'échafaud. Isambert, qui s'était associé aux efforts de la partie libérale du barreau pour assurer la sincérité des élections, qui avait pris part aux procès de tendance dirigés contre les journaux *Le Courrier français* et *Le Constitutionnel*, qui avait signé la consultation du comte de Montlosier, dut surtout sa grande renommée à l'affaire des hommes de couleur de La Martinique. Il adressa au roi, en son conseil des ministres, un mémoire dans lequel il dénonça l'état misérable où se trouvait placée, par la législation coloniale, la population libre de couleur, et l'inconstitutionnalité des règlements et des ordonnances qui régissaient alors nos colonies. Puis, il suivit avec une constance courageuse les diverses phases du procès dirigé contre Bissette, Fabien et Volny, condamnés, par une cour illégalement composée, aux galères à perpétuité et à la marque, pour avoir fait circuler clandestinement, à La Martinique, une brochure imprimée à Paris et intitulée : *De la Situation des Gens de Couleur libres aux Antilles françaises*. Isambert obtint, le 30 septembre 1826, de la cour de cassation, avec la coopération de son confrère Chauveau-Lagarde, l'arrêt cassant celui qui avait prononcé cette inique condamnation. La participation d'Isambert à ce grand procès lie d'une manière indissoluble son nom à celui des philanthropes qui ont amené l'abolition de l'esclavage. Il a rempli en France, avec quelques autres amis de l'humanité, tels que Condorcet, La Rochefoucauld, le duc de Broglie, le rôle que Clarkson, Wilberforce, Erskine ont joué en Angleterre. Ce sera l'éternel honneur d'Isambert d'avoir ainsi contribué à l'émancipation de toute une race d'hommes. Auteur d'un article qu'il fit insérer, en 1826, dans la *Gazette des Tribunaux*, contre les arrestations arbitraires, Isambert fut traduit sur les bancs de la police correctionnelle. Il eut pour défenseurs MM. Dupin aîné et Barthe. Condamné à 100 fr. d'amende en première instance, il fut acquitté en appel, et il rendit encore par ce procès un éminent service à la cause de la liberté. Malgré ces ardentes luttes judiciaires, Isambert n'en trouva pas moins le temps de se livrer à de nombreux travaux de jurisprudence et d'histoire du droit. Ce fut ainsi qu'il publia, à partir de 1820, un *Recueil complet de Lois et Ordonnances du royaume à compter du 1er avril 1814*, ouvrage dans lequel il inséra plusieurs savantes dissertations et un grand nombre de documents historiques et diplomatiques. Il conduisit ce recueil jusqu'en 1827, inclusivement.

Il publia aussi, en 1822 et années suivantes, avec Decrusy, Jourdan, Armet et l'auteur de cette notice, le *Recueil général des Anciennes Lois françaises*; qui ne contient pas moins de 29 vol. in-8°. Travailleur infatigable, il mit au jour, en 1826, le *Manuel du Publiciste et de l'Homme d'État* (Paris, 1826, 4 vol. in-8°), et à la même époque un *Traité de la Voirie urbaine*, en 2 vol. in-12. Indépendamment de la publication de ses ouvrages, Isambert fut aussi un des collaborateurs du *Courrier français*, dont Châtelain était alors rédacteur principal, de la *Gazette des Tribunaux* et de la *Gazette des Cultes*, dont il fut un des fondateurs.

Telle était la position qu'Isambert s'était faite dans la politique et au barreau, lorsque la révolution de 1830 éclata. Il fut d'abord nommé directeur du *Bulletin des Lois* par la commission municipale de Paris, fonction purement gratuite, et dont il se démit au bout de quelques mois. Puis son ami Dupont (de l'Eure), devenu ministre de la justice, l'appela auprès de lui sans position officielle; mais il le présenta peu après au roi Louis-Philippe pour une place de conseiller à la cour de cassation, place à laquelle il fut promu par ordonnance du 27 août 1830. Au mois d'octobre suivant, les électeurs de son département, fiers de l'avoir pour compatriote, l'élurent membre de la chambre des députés. Depuis son entrée à la chambre jusqu'à la révolution de février 1848, Isambert ne discontinua pas de siéger dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. Il était de ceux qui voulaient sincèrement l'alliance de la monarchie et de la liberté. Il ne fut pas réélu à Chartres aux élections de 1831; mais, en 1832, il fut adopté par l'arrondissement de Luçon, dans la Vendée; et il fut constamment réélu par ce collége jusqu'à la révolution de Février. Isambert a pris une part active aux travaux de la chambre. Pendant toutes les législatures dont il fut membre, son esprit ardent et investigateur lui fit livrer de nombreux combats aux abus du pouvoir et dans l'intérêt de la cause constitutionnelle, à laquelle il avait voué sa vie. Les grandes questions se rattachant à la liberté religieuse et à l'émancipation des esclaves trouvèrent surtout en lui un défenseur infatigable.

Si on songe au temps que lui demandait la préparation de ses discours à la chambre des députés et la rédaction de ses rapports à la chambre criminelle de la cour de cassation, on s'étonnera de ce qu'il ait pu encore continuer ses études d'histoire, de numismatique, de géographie et de philologie. Dès 1825, il avait été un des fondateurs de la Société de Géographie; et c'est avec raison que le savant président de cette société, M. Guigniaut, membre de l'Institut, disait de lui dans la séance publique du 17 avril 1857, en déplorant sa perte, « qu'il était un magistrat digne de nos anciens parlements, qui, à l'exemple

des Estienne Pasquier, des Brisson, des Bouhier, et tant d'autres, associaient, par une noble alliance, les laborieux délassements de l'érudition et les devoirs austères de la judicature ». Isambert fut aussi un des membres les plus zélés de la Société de l'Abolition de l'Esclavage, dont il était secrétaire. Il est inutile de dire que sa vie toute militante lui attira de nombreuses calomnies, qu'il sut mépriser et qui ne lui enlevèrent pas un seul de ses amis.

www.libtool.com.cn

Les principaux ouvrages publiés par Isambert pendant la période du gouvernement de Juillet sont le *Code Électoral et Municipal*, 2e édit.; Paris, 1831, 3 vol. in-8°; — *L'État religieux de la France et de l'Europe, d'après les sources les plus authentiques*, avec la collaboration de MM. de Lasteyrie et Condorcet-O'Connor, mais dont il eut la principale part; Paris, 1844, 1 vol. in-8°; — un volume intitulé : *Du Projet de loi relatif à la restitution du chapitre de Saint-Denis*; Paris, décembre, 1847, in-12, etc., et plusieurs brochures de polémique religieuse et politique.

Immédiatement après la révolution de 1848, Isambert fut élu membre de l'Assemblée constituante par le suffrage universel des électeurs d'Eure-et-Loir. Il se signala, dans cette assemblée, comme un des plus chauds partisans de la cause de l'ordre, et fit la première proposition pour la fermeture des clubs. Il n'abdiqua pas cependant les principes de toute sa vie, et resta fermement attaché à l'opinion libérale. Après la session de cette assemblée, obligé, aux termes de la nouvelle constitution, d'opter entre ses fonctions législatives et celles de la magistrature, il donna la préférence à la dernière, et il quitta la vie politique active pour ne plus s'occuper que de ses travaux judiciaires et historiques. Il mit alors la dernière main à son édition des *Anecdota* de Procope, dont il donna le texte grec et la traduction avec des notes philologiques, géographiques et numismatiques. Après cette savante publication, il mit au jour l'*Histoire de Justinien*, sans texte grec, mais reproduisant une partie de l'ouvrage précédent; Paris, novembre 1856, 1 vol. in-8°, en deux parties. Isambert a laissé trois ouvrages inédits et terminés : *La Traduction des Œuvres complètes de l'historien des Juifs, Flavius Josèphe*, avec un grand nombre de notes et de cartes; — *La Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*; — *L'Histoire des Origines du Christianisme*. Il est à désirer que ces ouvrages, qui attestent une grande science et de profondes études, soient bientôt publiés(1).

Isambert vivait au milieu de sa famille, qui l'entourait de son amour, lorsque, fatigué par tant de luttes et de labeurs, il fut frappé de mort subite, le 13 avril 1857, entre les bras de sa femme et de ses fils. Sa perte fut sentie vivement par ses collègues et ses amis. M. Odilon-Barrot s'est rendu l'interprète de la douleur de ces derniers dans le discours qu'il a prononcé sur sa tombe, et M. Dupin, en reprenant ses fonctions de procureur général à la cour de cassation, a dit de lui que c'était un « magistrat docte, laborieux et assidu, et que sa dernière publication sur Procope et Justinien a révélé un genre d'érudition et des connaissances géographiques et philologiques que ne soupçonnaient pas en lui ceux qui le croyaient absorbé par ses travaux juridiques ».

La mort d'Isambert a causé une profonde sensation dans les colonies, et un grand nombre d'hommes de couleur, qui déjà, en 1838, avaient fait frapper une médaille en son honneur, ont fait remettre des adresses de condoléance à la digne veuve de celui qui s'était montré leur constant et courageux défenseur. A. TAILLANDIER.

Biographie des Contemporains, par Rabbe et de Boisjolin. — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*. — *Le Moniteur*. — *La Gazette des Tribunaux*. — *Documents particuliers*.

(1) Nous devons ajouter ici que M. Isambert était un des collaborateurs à la fois les plus actifs, les plus érudits et les plus consciencieux de la *Biographie générale*, et qu'il a enrichi ce recueil de nombreux articles, témoignant d'études aussi patientes que profondes. (*Note du directeur.*)

2 ISAMBERT (*Baptiste-Anténor*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Paris, le 14 mars 1817. Lauréat du concours général des colléges en 1835 (prix de version grecque, en rhétorique), avocat à la cour de Paris le 31 août 1839; en 1848 substitut près le tribunal de la Seine, et secrétaire du comité consultatif adjoint à M. Biesta, administrateur du séquestre des biens du duc d'Aumale, M. Isambert a publié : *Consultation sur le Mariage des Prêtres*, 1832; Paris, broch. in-4°; — *Plaidoyer pour Toussaint Michel; question de liberté de conscience*; 1844, broch. in-8°; Paris; — *Notice sur le maréchal Brune*, dans le recueil des *Hommes utiles*, dirigé par M. Jarry de Mancy.

Documents partic.

Son frère, *Émile* ISAMBERT, né en 1828, à Auteuil, reçu docteur en médecine en 1856, a publié une excellente dissertation sur le *Chlorate de potasse*, Paris, 1856, in-8°, et un *Manuel du Voyageur en Orient*. Il a collaboré aussi à la *Biographie générale* (articles BLANDIN, BÉRARD, etc.).

Documents partic.

ISARN (1) (*Samuel*), littérateur et poëte français, naquit à Castres, en 1637, et mourut à Paris, en 1673. Son père, greffier en chef de la chambre de l'édit (de Castres), lui fit faire d'excellentes études. Pélisson, son compatriote et son ami, qui avait su apprécier son mérite, le fit

(1) Ce nom est écrit ISARD ou SARD, dans le *Dictionnaire Historique* de Chaudon et Delandine. C'est ainsi, à la vérité, qu'on le prononçait, par euphonie, dans les provinces méridionales; mais il fallait lui restituer sa véritable orthographe.

venir à Paris, et chercha à le pousser dans le monde. Présenté par lui à mademoiselle de Scudéry, il chercha à plaire à cette *Sapho moderne*, comme on l'appelait; mais, malgré la laideur de Pélisson, elle continua de lui donner la préférence sur un jeune rival doué de tous les avantages physiques qui manquaient à son plus ancien soupirant; le dernier n'avait sans doute éprouvé pour elle qu'un amour purement platonique, car sa laideur égalait presque celle de Pélisson. L'amitié de celui-ci pour Isarn n'en fut point altérée; car il le recommanda à Colbert, et l'habile ministre crut ne pouvoir faire un meilleur choix qu'en chargeant Isarn d'accompagner le marquis de Seignelay, son fils, en qualité de gouverneur dans les cours étrangères. Ils parcoururent ensemble l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, etc. A leur retour, Isarn dont la mission avait été dignement remplie, continua d'être attaché à la personne du marquis, position qui lui promettait un heureux avenir. Mais il paya cher cet avantage; un jour il se trouva mal dans une chambre dont un laquais de M. de Seignelay avait emporté la clef par mégarde; Isarn, n'ayant pu appeler au secours, perdit connaissance et succomba, faute des premiers soins qui l'eussent peut-être sauvé. Il avait cultivé la poésie dès son jeune âge; mais il n'est resté de lui qu'un seul ouvrage, ingénieux, mêlé de prose et de vers, qui obtint un grand succès. Cet ouvrage parut pour la première fois sous ce titre : *La Pistole parlante, ou la métamorphose du louis d'or*, dédiée à mademoiselle de Scudéry; Paris, 1660 et 1661, in-12. D'autres impressions en furent faites, et notamment en 1695, sous la rubrique de *Cologne, Pierre Marteau*, indication fictive qui avait alors le privilége de piquer la curiosité des amateurs. La Monnaye le reproduit encore dans le *Recueil de Poésies choisies, tant en prose qu'en vers;* La Haye, 1714, 2 vol. in-12 (tom. II, p. 241 à 272). Mademoiselle de Scudéry ne crut pas pouvoir se dispenser de répondre aux galanteries de son nouvel adorateur, et lui dit, entre autres jolies choses :

Et pour ce *Louis d'or* que je reçois de vous,
De qui la gloire est immortelle,
Qui ne craint plus ni touche ni coupelle,
Il fait seul un trésor dont mon cœur est jaloux.

La Monnoye rapporte avec une espèce de complaisance que Richelet, dans son *Traité de la Versification françoise*, avait rangé Isarn « au nombre de nos poëtes modernes les plus renommés ». Jusque dans ces derniers temps, on n'avait élevé aucun doute sur les droits d'Isarn à l'*immortalité;* mais on déterra dans les manuscrits de Conrart déposés à la Bibliothèque de l'Arsenal un passage duquel il semblait résulter que c'était Ménage qui aurait composé la *Pistole parlante*, et qu'il en aurait laissé attribuer le mérite à Isarn, quoiqu'il en ait lui-même indiqué ce dernier comme auteur, dans son *Dictionnaire étymologique de la Langue françoise*. Il y a lieu, ce nous semble, de ne pas admettre avec trop de facilité l'assertion de Conrart, qui pouvait avoir quelque motif secret de contredire l'opinion commune. On ne voit pas bien d'ailleurs quel eût été le motif déterminant de Ménage, qui était plus disposé à exploiter les auteurs ses confrères qu'à les enrichir de ses productions. Ainsi, continuons jusqu'à nouvelle preuve à regarder Isarn comme l'auteur du *Louis d'Or*. J. LANOUREUX.

Journal des Savants, 1714. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Barbier fils, *Lettres sur un Pseudonyme*.

ISCANUS. *Voy.* JOSEPH D'EXETER.

ISÉE, un des dix orateurs attiques, vivait dans la première partie du quatrième siècle avant J.-C. On n'a point de renseignements sur sa vie, et il en était déjà ainsi dans l'antiquité, car Hermippus, qui écrivit des notices sur les disciples d'Isocrate, ne mentionna même pas Isée. On sait seulement qu'il florissait (ἤκμαζε) entre la fin de la guerre du Péloponnèse (404 avant J.-C.) et l'avénement de Philippe de Macédoine (348). Fils de Diagoras, né à Chalcis, ou peut-être à Athènes, il passa dans cette dernière ville la plus grande partie de sa vie. Après avoir reçu les leçons de Lysias et d'Isocrate, il s'adonna à l'éloquence judiciaire, fort lucrative à Athènes, et ouvrit une école de rhétorique. Il eut Démosthène pour disciple, et l'instruisit, gratuitement d'après Photius, ou pour la somme de dix mille drachmes, si on croit Plutarque. Il l'aida aussi à composer des plaidoyers contre ses tuteurs (*voy.* DÉMOSTHÈNE).

Les anciens avaient, sous le nom d'Isée, soixante-quatre discours ou plaidoyers, dont cinquante et un étaient reconnus comme authentiques; onze seulement sont venus jusqu'à nous dans leur intégrité, mais on a les titres et les fragments de cinquante-six. Les onze discours qui subsistent ont pour objet des questions d'héritage. Isée semble avoir été particulièrement versé dans cette partie du code athénien, et ses discours, restreints à des discussions particulières, n'ont pas le même intérêt que ceux des autres orateurs attiques. Aussi, bien qu'il figurât le cinquième sur le *canon alexandrin*, ses productions oratoires ne trouvèrent qu'un seul commentateur, Didyme d'Alexandrie. Mais Denys d'Halicarnasse et Photius lui ont consacré des notices qui, avec ce qui reste de lui, permettent de se rendre compte de son talent. Isée appartient à la génération oratoire intermédiaire qui se forma aux leçons de Lysias et d'Isocrate, et qui forma à son tour les orateurs de la période suivante, Démosthène, Eschine, Hypéride. Pour la pureté, la clarté et la concision du style, il imite et égale Lysias; il le surpasse même pour le poli et le brillant de la diction. Cette préoccupation de l'art d'écrire, ce souci continuel de l'élégance du langage n'enlèvent rien à la so-

lidité de ses pensées, à la force de son argumentation. Il ne s'entendait pas moins à combiner les parties d'un discours que les membres d'une phrase, et ses contemporains lui reprochaient de pousser jusqu'à l'artifice l'habile distribution des arguments. D'après Photius, il tourna le premier l'éloquence du côté de la politique. Mais l'éloquence politique n'atteignit la perfection qu'avec Démosthène; et c'est assez pour la gloire d'Isée d'avoir été le maître des grands orateurs attiques. Dix discours d'Isée, connus depuis la renaissance, furent imprimés dans les collections des *Orateurs attiques* des Alde; Venise, 1513, in-fol.; de Henri Estienne, 1575, in-fol.; de Miniati, Hanovre, 1619, in-fol.; et de Reiske, t. VII; Leipzig, 1773, in-8°. Le onzième discours d'Isée, Περὶ τοῦ Μενεκλέους κλήρου (Sur la Succession de Ménéclès), fut publié, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Florence, par Th. Thyrwitt, Londres, 1785, in-8°, et plus tard dans le *Götting. Biblioth. für alte Lit. and Kunst* pour 1788, part. III, et par J.-C. Orelli, Zurich, 1814, in-8°. En 1815, A. Maï découvrit, dans un manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne, la plus grande partie du discours d'Isée sur l'héritage de Cléonyme; il la publia à Milan, 1815, in-8°, et dans son *Corpus Classicorum Auctorum*, Rome, 1831, t. IV, p. 280. Les discours avec les additions de Thyrwitt et de Maï ont été insérés dans les *Collect. des Or. At.* de Bekker, de Baiter et Sauppe, et de A. F. Didot. On a de bonnes éditions séparées de G.-H. Schæfer, Leipzig, 1822, in-8°, et de G.-F. Schœmann avec des notes critiques et un commentaire, Greifswald, 1831, in-8°. Les discours d'Isée ont été traduits en français par Ath. Auger, 1783, in-8°, et en anglais par William Jones, Londres, 1779, in-4°. L. J.

Denys d'Halicarnasse, *Isæus I; Epistol. ad Ammon.*, I, 2. — *Vitæ Decem Oratorum.* — *De Glor. Athen.* — Γένος Ἰσαίου, par un anonyme. — Quintilien, XII, c. 10. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredtsamkeit*, 51, et *Beilage*, V, p. 293. — J.-A. Liebmann, *De Isæi Vita et Scriptis*; Halle, 1831, in-4°.

ISÉE, sophiste et rhéteur grec, né en Assyrie, vivait dans le premier siècle après J.-C. Dans sa jeunesse il s'abandonna à la dissipation; mais, parvenu à l'âge mûr, il changea son genre de vie, et se distingua par la sévérité de ses mœurs. Il vint à Rome sous le règne de Titus, à l'âge d'environ soixante ans, et excita une vive admiration par sa prodigieuse facilité d'élocution. Si on veut avoir une idée de son talent et de sa réputation, il faut lire la lettre de Pline à Nepos. En voici quelques passages : « La renommée publiait des merveilles d'Isée avant qu'il parût; et la renommée n'en disait pas encore assez. Rien n'égale la facilité, la variété, la richesse de ses expressions. Jamais il ne se prépare, et il parle toujours en homme préparé. Il se sert de la langue grecque, et surtout de l'attique. Ses exordes sont polis, déliés, insinuants, quelquefois nobles et majestueux. Il demande plusieurs sujets de controverse. Il en laisse le choix aux auditeurs, et prend le parti qu'il leur plaît. Il se lève, il se compose, il commence; tout se trouve sous sa main. Ses pensées sont profondes; les paroles (mais quelles paroles!) les plus propres et les plus choisies semblent courir et voler au-devant de ses pensées... L'étude et l'exercice lui ont acquis ce merveilleux talent... Je ne crois donc pas seulement Isée le plus éloquent, mais encore le plus heureux homme du monde. » Il ne reste rien de ce brillant improvisateur. Y.

Ἰσαίου γένος; dans les *Vitarum Scriptores græci minores* de Westermann, p. 361. — Pline, *Epist.*, II, 3, trad. de Sacy. — Juvénal, III, 74, avec les *Scolies*. — Philostrate, *Vitæ Sophist.*, I, 20.

ISELIN (*Jacques-Christophe*), théologien et philologue suisse, né à Bâle, le 12 juin 1681, mort le 14 avril 1737. Après avoir acquis une connaissance complète des langues anciennes, notamment du grec, qu'il parlait couramment, il étudia l'hébreu et la théologie, et devint ministre de l'évangile en 1701. Quatre ans après il fut appelé à Marbourg comme professeur d'histoire et d'éloquence. En 1707 il retourna à Bâle, où il fut d'abord chargé de la chaire d'histoire et d'antiquités, et en 1711 de celle de théologie. En 1716 il se rendit en France; il en avait déjà visité une partie en 1698. A Paris il fut accueilli avec la plus grande prévenance par le chancelier d'Aguesseau; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le nomma membre associé peu de temps après son retour à Bâle, en 1717. Iselin était en relation suivie avec beaucoup d'hommes de mérite, tels que le cardinal Passionei, l'archevêque de Cantorbéry, Wake, le marquis de Beretti-Laudi, ambassadeur d'Espagne et autres. Il se montra toujours d'une complaisance infatigable pour les érudits qui lui demandaient communication des trésors de la bibliothèque de Bâle, dont il était administrateur. C'est ainsi qu'il fournit à Korte des variantes très-précieuses sur Salluste et à Lenfant des documents nombreux sur le concile de Bâle. On a de lui : *De Gallis Rhenum transeuntibus*, *Carmen heroicum*; Bâle, 1696, in-4°; — *De Historicis Latinis Melioris Ævi*; Bâle, 1697, in-4°; — *In Sententiam Jac.-Ben. Bossuet de Babylone bestiisque et meretrice Apocalypseos*; Bâle, 1701, in-4°; — *Specimen observationum atque conjecturarum ad orientalem philologiam et criticen pertinentium*; Bâle, 1704, in-4°; — *De Magorum in Persia Dominatione*; Marbourg, 1707, in-4°; — *De Collatione Auctorum veterum in quovis historiarum genere cum junioribus*; Bâle, 1707, in-4°; — *Dissertatio qua mundi æternitas argumentis historicis confutatur*; 1709, in-4°; — *De antiquo Lapide Tergestino, cum non uno in romanam antiquitatem excursu*; Bâle, 1711, in-4°; — *De Canone Novi Testamenti*, écrit dirigé contre Dodwel et inséré dans le

tome III des *Miscellanea Groningana*; — *Depulsio Calumniarum in diario gallico* Bibliothèque raisonnée *sibi impactarum*; Bâle, 1734, in-4° : réponse à plusieurs reproches d'ignorance portés contre l'auteur; on en trouve une analyse dans le *Mercure Suisse* (numéro d'avril 1734). Iselin a encore publié diverses dissertations intéressantes : *Vindicatio Erasmi ab accusatione auctoris Prolegomenorum in Novum Testamentum*; dans le tome I des *Miscellanea Duisburgensia* de Gerdes; — *Lettre sur un livre rare, que l'on a prétendu être la plus ancienne pièce imprimée, et par lequel on a voulu attribuer l'origine de l'imprimerie à la ville de Bâle*; — *Recherches sur l'Année de l'impression d'un livre italien* : Decor Puellarum, *que l'on prétend communément avoir paru en* 1461; — *Lettre sur le livre intitulé* : Reformatorium Vitæ Morumque Clericorum; — *Observation sur une inscription trouvée à Moudon*. Ces quatre morceaux ont paru dans le *Mercure Suisse*, années 1734 et 1735; — *Notæ in vetus Carmen de originibus typographiæ*, dans le tome Ier des *Amœnitates* de Schelhorn; — *Dissertations sur le projet de l'empereur Tibère, de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux de Rome*, dans les tomes XXXII et XXXIII de la *Bibliothèque Germanique*; — *Sur la Manière de lire les mots abrégés Cer. Per. sur trois médailles de la ville de Sidon*; dans le tome V, des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*; — *Conjectura in caput VII et VIII Dialogi de causis corruptæ eloquentiæ*; dans le tome II de la *Tempe Helvetica* d'Altmann. Iselin a aussi prononcé les oraisons funèbres de la princesse Dorothée de Brandebourg, de Paul Reboulet, et de Rodolphe Wetstein. E. G.

Beck, *Vita Iselini*; dans le tome III de la *Tempe helvetica*. — *Éloge d'Iselin*; dans le tome VI de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*. — Schelhorn, *Lebensbeschreibung Iselins*; dans le tome II des *Acta Historico-Ecclesiastica*. *Voy.* aussi t. III, p. 1156, et tome IV, p. 1160 du même ouvrage. — Moréri, *Dictionnaire*. — Chauffepié, *Dictionnaire*. — *Bibliothèque Germanique*, t. XLI. — *Mercure Suisse*, année 1787. — J. Rod. Iselin, *Laudatio Iselini*.

ISELIN (*Jean-Rodolphe*), jurisconsulte et historien suisse, né à Bâle, le 20 juin 1705, mort le 3 mars 1779. Après avoir obtenu en 1724 le grade de maître en philosophie à l'université de sa ville natale, il se livra à l'étude de la jurisprudence, et fit ensuite un voyage en Allemagne, dans les Pays-Bas et en France. Nommé en 1725 membre de l'Académie de Berlin, il était de retour l'année suivante à Bâle, où il se fit recevoir docteur en droit en 1726. Il y remplit successivement les fonctions de prévôt du séminaire, de membre de la faculté de droit, enfin en 1757 celles de professeur d'Institutes et de droit public. On a de lui : *De Origine Fontium*; Bâle, 1721, in-4°; — *Brevis Romanorum Judiciorum Historia*; Bâle, 1722, in-4°; — *De Dominio eminente*; Bâle, 1726, in-4°; — *De Amore sui*; Bâle, 1727, in-4°; — *Historischer und politischer Versuch von dem Durchzug der kaiserlichen und spanischen Armee* 1633 *über Stadt Basel Botmässigkeit* (Essai historique et politique sur le Passage des armées impériales et espagnoles à travers le territoire de Bâle en 1633), sans lieu ni date; — *De Jure Legationum Helveticarum*; Bâle, 1737, in-4°; — *De Gestis inter Sigismundum et Carolum Pugnarum*; Bâle, 1727, in-4°; — *Laudatio funebris Jac.-Christ. Iselini*; Bâle, 1738, in-4°; — *De Jure monetandi Basileæ a Julio II concesso*; Bâle, 1743, in-4°. Iselin a aussi donné une édition de : *Ægidii Tschudii Schweitzerische Chronik, mit Anmerkungen* (Chronique suisse de A. Tschudi, avec notes); Bâle, 1734, 2 vol. in-fol.; et de *Petri de Vineis Epistolæ*; Bâle, 1740, 2 vol. in-8°. — Plusieurs lettres d'Iselin se trouvent dans les *Epistolæ epigraphicæ* de Hagenbuch. E. G.

Hamberger, *Germania erudita*, pars II. — *Athenæ Raurica*. — Adelung, *Supplém. à Jöcher*. — Lutz, *Necrolog denkwürdiger Schweitzer*.

ISELIN (*Isaac*), jurisconsulte et publiciste suisse, né le 17 mars 1728, à Bâle, mort le 15 juin 1782. Élevé par sa mère dans des sentiments très-religieux, il se rendit à Gœttingue, où il se fit recevoir docteur en droit en 1751. Après avoir passé quelque temps à Paris, où il se lia avec plusieurs savants et littérateurs, madame de Graffigny entre autres, avec laquelle il entretint plus tard un commerce de lettres sur la littérature allemande, il retourna à Bâle, et s'y prépara par des études de philosophie et d'histoire à l'enseignement sur ces matières. Mais le sort, qui disposait des chaires à l'université de Bâle, ne lui fut pas favorable. Il entra en 1754 dans le grand conseil, et devint deux ans après second secrétaire d'État, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires étaient consacrés par lui à propager les idées de réforme dans l'administration publique et dans l'éducation, idées qui commençaient à poindre en Europe. En relation avec tous les hommes remarquables de la Suisse, il fonda en 1760, avec le concours de Gesner et Hirzel la Société Helvétique, qui, se réunissant d'abord à Schintzenach, puis à Œten, et enfin à Zofingue, a pour but d'amener des rapports de bonne amitié entre les hommes distingués de la Suisse. On a de lui : *Freimüthige Gedanken über die Entvölkerung unserer Vaterstadt* (Idées libérales au sujet de la dépopulation de notre ville natale); Bâle, 1758, in-8°; — *Philosophische und patriotische Träume eines Menschenfreundes* (Rêves philosophiques et patriotiques d'un Philanthrope); Zurich, 1759, in-8°; — *Politischer Versuch über die Berathschlagung sammt einem Anhang vermischter Schriften* (Essai politique sur la Délibération, avec un appendice d'œuvres diverses); Bâle, 1761; — *Über*

die Gesetzgebung (Sur la Législation); Bâle, 1764, in-8°; — *Ueber die Geschichte der Menschheit* (Sur l'Histoire de l'Humanité); Francfort, 1764 et 1770, in-8°; Bâle, 1779 et 1786, 2 vol. in-8° : c'est le principal ouvrage d'Iselin; — *Vermischte Schriften* (Œuvres mêlées); Zurich, 1770, 2 vol. in-8°; — *Ephemeriden der Menschheit oder Bibliothek der Sittenlehre und Politik* (Éphémérides de l'humanité, ou bibliothèque de morale et de politique), revue mensuelle publiée à Bâle à partir de 1776, et continuée après la mort d'Iselin par G. Gotti. Becker jusqu'en 1786. — Le tome IV du *Patriotisches Archiv* de Moser contient la correspondance qu'Iselin avait entretenue avec un homme d'État de l'Allemagne, de 1764 à 1771.

E. G.

Sal. Hirzel, *Denkmal Is. Iselin gewidmet*; Bâle, 1782, in-8°. — J. G. Schlosser, *Rede auf Iselin*; Bâle, 1782, et dans le *Deutsches Museum* de 1782. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch*.

ISENACO *Voyez* EISENHART.

ISENDOORN (*Gisbert* VAN), philosophe hollandais, né à Eede (Gueldre), le 3 décembre 1601, mort à Harderwyk, vers 1657. Il commença ses études à Harderwyck dès mai 1607, et y apprit les langues latine, grecque et hébraïque, sous Hœynck et Antoine Thysius, la physique sous Pontanus, le droit, la morale et la politique sous Jacob Werner. En 1616, il visita les Académies de Groningue, de Franeker, de Leyde, et se rendit à Sedan, où il suivit les leçons de philosophie de Gautier Donaldson, d'Arthur Johnston et de Jean Smith; Bouoquillon le perfectionna dans la langue hébraïque; André Melvinus, Daniel Tilenus et Jacques Cappel, dans la théologie. Il parcourut ensuite les Pays-Bas catholiques et une partie de la France. Toujours avide d'apprendre, il s'arrêta à Saumur, et y entendit les savants professeurs François Gomar, Franco Burgersdicius et Louis Cappel. Enfin durant deux années il suivit à Paris les cours de philosophie de Jean Cécile Frey et ceux de mathématiques de David de Sainclair et de Jacques Martin. Reçu maître ès arts en 1620, il s'embarqua à Marseille pour Carthagène et Alicante. De là il passa en Italie, séjourna à Gênes, à Pise, à Sienne, à Rome, à Naples, à Lorette, à Bologne, et revint à Paris, où il s'appliqua à la médecine. En 1629, il était de retour en Hollande. Le 21 mars 1634 il accepta la chaire de philosophie de Deventer; il la quitta le 2 septembre 1647, pour créer celle de l'université de Harderwyk, qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Effatorum Philosophicorum Centuriæ Duæ*; Deventer, 1633 et 1642, in-12; — *Collegii philosophici Daventriensis*, pars I, *in qua Exercitationes, fere Logicæ XXIV*; Deventer, 1636, in-12; Pars II, *in qua Exercitationes Ethicæ XVIII*; Deventer, 1638, in-8°. Cette seconde partie a été réimprimée, sous le titre de *Breviarium Ethicum*; — *Compendium Logicæ peripateticæ*, Deventer, 1642, in-4°; augmenté de neuf cents questions, Deventer, 1643 et 1653, in-4°; — *Rerum philosophicorum, quibus præsertim explicantur prædicabilia et prædicamenta, centuriæ quinque*; Deventer, 1643, in-4°; et depuis avec des additions; — *Logica peripatetica*; Deventer, 1645 et 1652, in-4°; — *Ethica peripatetica, in duos libros tributa per succinctas tabulas, et quæstiones plus* CC, *ex variorum auctorum monumentis collecta et digesta*, ouvrage posthume terminé par Arnold Senguerd, et publié par *Nicolas* von Isendoorn, fils de l'auteur; Harderwyck, 1659, in-4°; cet ouvrage est suivi d'un *Sermo de noctis, amoris et vini Usu et Abusu*; — *Logica peripatetica, per theoremata et quæstiones controversas scholastice tractatas*; Harderwyck, 1649, in-4°; — *Medulla Physicæ generalis et specialis*; 1658, in-12. — Jacques Revius a inséré dans son *Daventria illustrata*, p. 695-697, une lettre de Gisbert van Ysendoorn qui contient un abrégé de la vie de ce philosophe.

L—z—E.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. VI, p. 84-89.

ISERT (*Paul-Edmond*), voyageur danois, né en 1757, mort en Guinée, en 1789. Il se rendit, en 1783, dans les possessions danoises d'Afrique, en qualité de chirurgien supérieur, et résida trois ans au fort de Christiansborg, sur la côte de Guinée. En 1786, ayant guéri une sœur du roi des Achantis, il obtint toutes les facilités désirables pour visiter les contrées occupées par cette peuplade. Il était dans le pays des Aquapims, lorsqu'il fut rappelé par le gouverneur danois. A la suite d'une maladie bilieuse, dont il faillit être victime, Isert quitta l'Afrique en octobre 1786, et rentra dans sa patrie (1788), après avoir visité les Antilles. Chargé de fonder une colonie en Afrique, il s'établit d'abord dans l'île du Rio-Volta, près de Malfy; mais les difficultés que lui suscitèrent les indigènes et les marchands d'esclaves le forcèrent d'abandonner cet établissement. Il se transporta dans les montagnes d'Aquapim, où il mourut de la fièvre, après avoir vu succomber un grand nombre de ses compagnons. On a de lui : *Reise nach Guinea und den Caraibischen Inseln in Columbien* (Voyage en Guinée et dans les îles Caraïbes de l'Amérique), en allemand, Copenhague, 1788, in-8°; publié en danois, dans la collection de Gyldendal, t. III, 1790, in-8°, et traduit en hollandais, en suédois et en français, Paris, 1793, in-8°. C'est un recueil de lettres adressées par l'auteur à sa famille et à ses amis. On y trouve l'histoire d'une guerre entre deux peuplades nègres, des renseignements sur la religion, les mœurs, la langue des Akréens, un vocabulaire de trois idiomes indigènes, et des observations météorologiques faites de 1783 à 1785. Le voyage en Amérique est décrit très-brièvement dans les deux dernières lettres.

BEAUVOIS.

Minerva, III, 264. — Thaarup, *Archiv for Statistik*, t. III, p. 231-268; — H. Ch. Monrad, *Bidrag til en Skil-*

dring af Guinea-Kysten og dens Indbyggere; Copenhague, 1822. — Nyerup, *Dansk-Norsk Literatur-Lex.* — *Esprit des Journaux*, oct. 1791 et sept. 1793.

* **ISFORDING** (*Jean*), écrivain religieux allemand, né en 1566 à Munster, mort à Passau, le 24 avril 1639. Entré dans la Société de Jésus en 1591, il administra pendant plusieurs années le collége de Molsheim, devint recteur de celui de Passau, et reçut les libéralités de l'archiduc Léopold d'Autriche. On a imprimé sous le nom d'Isfording : *Elementa Christianæ Perfectionis, a Thoma de Kempis, quatuor libris* De Imitatione Christi *olim comprehensa, nunc iisdem verbis novo ordine per locos communes digesta;* Dillingen, 1626, in-16. Cet ouvrage a été traduit en français, sous ce titre : *Les élémens de la Perfection Chrétienne, ou les quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ *rédigés en lieux communs selon l'ordre alphabétique;* Paris, 1686, in-12; réimprimé sous ce nouveau titre : *Dictionnaire spirituel, contenant les maximes les plus essentielles à la perfection chrétienne, tirées du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ *et rangées par ordre alphabétique;* Paris, 1690, in-12.

J. V.

Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* — Barbier, *Dissertation sur soixante trad. franç. de l'Imitation de Jésus-Christ.*, p. 106-107.

ISHAK BEN-HONEIN (*Abou-Yacoub*), plus connu sous le nom d'*Isaac*, célèbre médecin arabe, mort en rebi second, 298 de l'hégire (décembre 910 de J.-C.). Il jouit de la protection du khalife Motadid-Billah et de plusieurs grands personnages, et finit par s'attacher exclusivement au vizir Kasim ben-Obéidallah, qui le traitait en ami intime. Non moins versé dans la philologie que son père Honéin, il traduisit, du grec en arabe, un grand nombre d'ouvrages philosophiques et médicaux: Il composa en outre un traité des simples, des pandectes médicales, une histoire des médecins. Deux de ces ouvrages ont été traduits en latin : *Joannitii* (fils de Jean ou d'Honéin) *Isagoge in Artem parvam Galeni;* Leipzig, 1498, in-4°; Strasbourg, 1534, in-8°; Venise, 1557, in-fol.; — *Nicolai Damasceni De Plantis Libri duo, ex Isaaci ben-Honein versione arabica, latine vertit Alfredus;* Leipzig, 1841, in-8°.

E. B.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Dictionary*, trad. par Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 187. — Hadji-Khalfah, *Lex.-Bibliogr.* — Zenker, *Bibl. Orient*, nos 1180 1281, 1291.

* **ISIDORE**, sculpteur grec, d'âge et de pays incertain. Pline le mentionne (*Hist. Nat.*, XXXIV, 8) comme l'auteur d'une statue d'Hercule digne d'éloges. Ce nom se retrouve aussi sur la base d'une statue découverte sur l'emplacement du forum de Cumes.

G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn.* — *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 337.

* **ISIDORE** d'*Ægæ*, poëte, qui vivait probablement dans le premier siècle après J.-C. Il reste de lui cinq épigrammes, insérées dans l'*Anthologie Grecque*. Sa vie est tout à fait inconnue. Brunck a conjecturé, d'après le style de ses épigrammes, qu'il vivait du temps de Néron.

Y.

Brunck, *Anal.*, II, p. 473; *Lectiones*, p. 228. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. III, p. 177; XIII, p. 906.

ISIDORE *de Charax*, géographe grec, d'une époque incertaine. Il composa un ouvrage intitulé, suivant Athénée, Παρθίας περιηγητικός (*Description de la Parthie*), et dont le traité qui nous reste, sous le titre de Σταθμοὶ Παρθικοί (*Itinéraire parthique*), paraît n'être qu'une partie ou plutôt un abrégé. Si on en juge par quelques citations de Pline, l'ouvrage d'Isidore embrassait non-seulement la Parthie, mais tout le monde connu des anciens. Un passage de l'*Itinéraire* où il est question de la fuite de Tiridate ne permet pas de placer Isidore avant le règne de Tibère. Cependant Lucien le fait vivre du temps de Ptolémée Ier, lorsque l'empire des Parthes n'existait pas encore. Pour expliquer cette contradiction, il est inutile de recourir à l'hypothèse de deux Isidore de Charax; il vaut mieux admettre une erreur chronologique de la part de Lucien. Les Σταθμοὶ Παρθικοί ont été insérés dans les *Geographi minores* de Hœschel, de Hudson, 1703, de Miller (*Supplément aux dernières éditions des Petits Géographes;* Paris, 1839) et de C. Müller, dans les *Bibl. Grecq.* de A.-F. Didot.

Y.

Athénée, III, p. 93. — Lucien, *Macrob.* 15. — Pline, *Hist. Nat.*, II, 106; IV, 4; V, 6, etc. — Dodwell, *Dissertatio de Isidoro Characeno*, dans l'éd. de Hudson. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. IV, p. 612-614. — Letronne, *Fragments des poëmes géographiques de Scymnus;* Paris, 1840. — Sainte-Croix, *Mémoire sur Isid. de Ch.*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. I. — Masson, *Illustration. of the Route from Seleucia to Apobatana or Ecbatana* (*Hamadan*) *as given by Isidorus of Charax;* dans le *Journal of the Roy. Asiat. Soc. of Great Britain*, vol. XII, 1850, p. 97-124, avec carte.

ISIDORE (Saint), évêque de Cordoue, historien et théologien espagnol, mort en 380. La chronique de Flav. Dexter lui attribue une continuation du *Chronicon* de saint-Jérôme jusqu'en l'an 380; Sigebert de Gembloux le fait auteur d'un *Commentarius in Orosii Libros Regum;* mais Florez et Antonio contestent avec raison que ces ouvrages aient jamais été écrits par Isidore; l'existence même de ce dernier a été niée, par des motifs très-plausibles, par Antonio, de même que celle d'un autre Isidore, également évêque de Cordoue de 400 à 430, que la chronique de Dexter donne comme ayant redigé un *Liber Allegoriarum* et un *Commentarius in Lucam*.

E. G.

Bivarius, *Notæ ad Dextrum*, — Antonio, *Biblioth. Hispana vetus*, t. I, p. 240. — Fabricius, *Bibl. Med. et Infimæ Latinitatis.*

ISIDORE *d'Alexandrie* (Saint), né en Égypte, vers 318 après J.-C., mort à Constantinople, en 403. Il mena pendant plusieurs années la vie d'anachorète dans la solitude de la Thébaide et dans le désert de Nitria. Saint Athanase lui conféra la prêtrise, et le chargea de la direction d'un hôpital fondé pour recevoir les pauvres et les étrangers. Cet emploi a fait donner à saint

Isidore le nom d'*Hospitalier*. Après la mort de saint Athanase, il défendit courageusement sa mémoire et ses écrits contre les attaques des ariens. Il se brouilla avec le patriarche d'Alexandrie, Théophile, qui le chassa d'Alexandrie, puis du désert de Nitria et de la Palestine, où il s'était successivement réfugié. Il trouva enfin un asile à Constantinople, où il mourut. L'Église grecque célèbre sa fête le 15 janvier. Y.

Palladius, *Hist. Lausiaca.*

ISIDORE *de Peluse* (Saint), écrivain ecclésiastique, né à Alexandrie, vers 370 après J.-C., mort en 450. Il passa sa vie près de Peluse, dans un monastère dont il était l'abbé, et où il pratiquait le plus sévère ascétisme. Grand admirateur de saint Chrysostome, il le défendit contre les attaques des patriarches Théophile et Cyrille d'Alexandrie. On n'a plus l'ouvrage qu'il écrivit contre les gentils; mais il reste de lui un grand nombre de lettres, presque toutes consacrées à l'interprétation de l'Écriture Sainte, et également remarquables par la piété et le savoir. Ces lettres, au nombre de 2013, mais qui ne sont peut-être pas toutes de saint Isidore, forment cinq livres. Les trois premiers furent imprimés avec une traduction latine et des notes par J. de Billy, Paris, 1585, in-fol., et réimprimées avec addition du quatrième livre par Conrad Rittershausen, Heidelberg, 1605, in-fol.; le premier livre fut publié pour la première fois, d'après un manuscrit du Vatican, par André Schott, Anvers, 1623, in-8°; et réimprimé avec une traduction latine et des notes, Francfort-sur-le-Mein, 1629, in-fol. Enfin une édition complète parut à Paris, 1638, in-fol. Y.

Photius, *Bibliotheca*, cod. 228, 232. — Schröckh, *Christliche Kirchengeschichte*, vol. XVII, p. 520-529. — Hermann, *Dissertatio de Isidoro Peluziota, ejusque epistolis*; Gœttingue, 1737, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 480-494.

ISIDORE DE SÉVILLE (*Isidore Hispalensis*), surnommé *le jeune* (pour le distinguer d'Isidore de Cordoue), célèbre prélat espagnol, la principale lumière de son temps, naquit vers 570, à Carthagène, de Severinus et de Théodora, fille d'un roi goth, et mourut à Séville, le 4 avril 636. Il avait pour frères saint Léandre, évêque de Séville, saint Fulgence, évêque de Carthage, pour sœurs l'abbesse Florentine, et, selon Baronius (t. VII de ses *Annales*, an. 569), Théodorie, femme du roi Levigilde. Les Goths occupaient l'Espagne depuis environ un siècle et demi lorsque Isidore vint au monde. D'épaisses ténèbres étaient alors répandues sur les contrées du nord et de l'occident de l'Europe : la Germanie, partagée en une multitude de tribus, adorait encore ses idoles; la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Écosse étaient des pays de légendes; l'Irlande et l'Angleterre venaient de recevoir à peine quelques lueurs du christianisme; de faibles et obscurs souverains se disputaient la France; enfin l'Orient allait bientôt être ébranlé par Mahomet et ses sectateurs conquérants. Isidore fut élevé chez son frère, Léandre, auquel il succéda dans l'évêché de Séville, en 601. Son premier soin fut d'établir une école pour l'éducation de la jeunesse. Puis il se rendit à Rome pour se mettre en rapport avec Grégoire le Grand, présida en 619 le second concile de Séville, et, en décembre 633, le concile œcuménique de Tolède, déployant, en toute circonstance, le plus grand zèle à propager la foi orthodoxe et à combattre les hérésies, surtout l'arianisme. Il fut canonisé peu de temps après sa mort. Isidore ne nous apprend lui-même aucune particularité de sa vie, si ce n'est que dans une lettre, d'une authenticité d'ailleurs contestable, il invite plusieurs évêques de se joindre à lui pour prononcer, par une sentence synodale, la déposition de l'évêque de Cordoue, qui s'était rendu indigne du sacerdoce par sa vie luxueuse et mondaine (1). Parmi ses élèves on cite particulièrement saint Ildefonse, archevêque de Tolède.

Isidore jouissait de la plus haute renommée auprès du clergé, alors seul capable d'apprécier tous les genres de mérite. Les Pères du huitième concile de Tolède lui décernèrent publiquement les plus grands éloges, avec les épithètes de *doctor egregius, Ecclesiæ catholicæ novissimum decus, præcedentibus ætate postremus, doctrinæ comparatione non infimus, atque, et quod majus est, jam sæculorum finitorum doctissimus, cum reverentia nominandus, Isidorus* (2). Au rapport de saint Ildefonse, son disciple, c'était un homme singulièrement éloquent : son abondance de la parole était telle que ses auditeurs en étaient comme stupéfaits (*in stuporem verteret audientes*); et quand on l'avait écouté une fois, on ne pouvait résister au désir de l'entendre de nouveau. Parmi les livres de sa composition, et qui reçoivent par là un cachet d'authenticité irrécusable, Ildefonse cite : *De Genere Officiorum* (d'ordinaire intitulé de *Officiis ecclesiasticis*), *Liber Proœmiorum, De Ortu et Obitu Patrum* (sanctorum), *Liber Synonymorum* (*sive lamentationis*), *De Natura Rerum*, *Liber Sententiarum, Liber Etymologiarum* (*Origines*). Le Livre des *Origines* fut probablement le dernier de ses ouvrage (3). Isidore mourut après avoir occupé le siége de Séville avec gloire pendant quarante ans.

L'édition *princeps* des œuvres de saint Isidore fut donnée par Michel Somnius, Paris, 1580, in-fol.; celle de Madrid, 1599, 2 vol., in-fol., est plus complète et plus soignée; elle a été exécutée particulièrement sur les manuscrits d'Alvar. Gomez; et enrichie de notes de J.-B. Perez et de

(1) Saint Isidore, *Opera*, édit. de Jacques Dubreuil, p. 684.

(2) *Voy.* J. Cochlæus, dans la dédicace du traité *De Officiis ecclesiast.*

(3) *Quem cum multis annis conaretur perficere, in ejus opere diem extremum visus est conclusisse.* Saint Ildefonse de Tolède, *De Viris illustribus*, chap. 17, p. 736.

Grial, l'éditeur. L'édition de Paris, 1601, in-fol., par Jacques Dubreuil, et celle de Cologne, 1667, ont été calquées sur celle de Madrid. La plus récente, et qui passe pour la meilleure, parut par les soins de F. Arevoli ; Rome, 1797-1803, 7 vol. in-4°.

Voici une analyse détaillée des ouvrages de saint Isidore de Séville d'après l'édition de Paris (de 1601), que nous avons sous les yeux (1). En tête se trouvent les *Origines* (*Etymologiarum libri XX*) (2) ; véritable Encyclopédie des sciences au moyen âge ; c'est un des plus précieux monuments pour l'histoire des connaissances humaines : il fait, sans contredit, le mieux connaître le côté intellectuel d'une des périodes le plus diversement jugées de l'histoire. Et comme c'est en même temps un ouvrage fort peu lu, quoique souvent cité, il mérite que nous en donnions ici une analyse détaillée.

www.libtool.com.cn

Livre I : *De la Discipline et de l'art. Disciplina* vient de *discere*, et *art* du grec ἀρετή, vertu. La discipline traite des choses qui ne peuvent pas être autrement, et l'art de celles qui peuvent être autrement (chap. 1). Les disciplines des sept arts libéraux sont 1° la *grammaire*, c'est-à-dire la science de s'exprimer ; 2° la *rhétorique*, qui, à cause des finesses et des moyens d'éloquence, passe pour très-nécessaire dans les questions civiles ; 3° la *dialectique* ou *logique*, qui distingue dans les discussions subtiles le vrai du faux ; 4° l'*arithmétique*, qui donne les causes et les divisions des nombres ; 5° la *musique*, qui s'occupe de la poésie et du chant ; 6° la *géométrie* qui comprend les dimensions et mesures de la terre ; 7° l'*astronomie*, qui traite de la loi des astres (ch. 2). — Les lettres sont des signes qui nous transmettent le langage des absents sans le secours de la voix : elles parlent, par leurs signes, aux yeux et aux oreilles, et préservent de l'oubli des choses dont la mémoire des hommes ne pourrait se rappeler. Après avoir donné l'histoire abrégée des alphabets grec, latin et hébreu, etc., l'auteur arrive à l'explication mystique de quelques lettres : « Le Y, dit-il, a été formé par Pythagore à l'image de la vie humaine : la ligne d'en bas (jambe) indique le premier âge, encore incertain de quel côté il doit incliner, du vice ou de la vertu ; à la bifurcation commence l'adolescence : le chemin (ligne) de droite est ardu, mais il conduit à la béatitude ; celui de gauche est plus facile, mais il mène à la perdition » (ch. 3). Acôté de ces détails, qui nous paraissent aujourd'hui puérils, il y a quelques renseignements curieux. Ainsi, il nous apprend que jusqu'au temps d'Auguste les Romains n'avaient point fait usage de l'*x* et du *z*, et qu'ils remplaçaient ces lettres, essentiellement grecques, par *cs* et par *ss* (ch. 4). Les chapitres suivants (ch. 5-19) contiennent les définitions grammaticales des parties du discours, *oratio* (le mot *oratio* est dérivé de *oris ratio*, raison de la bouche, parce que *orare*, prier, c'est remuer la bouche ou parler), telles que le nom, *nomen* (qu'il dérive de *notamen*, quod *res notas* afficiat), le pronom, le verbe (*verbum*, quod *verberato* aere sonat), l'adverbe, le participe, la conjonction, les prépositions, l'interjection ; puis il traite de la voix, de la syllabe (*syllaba*, à cause de la réunion des lettres, ἀπὸ τοῦ συλλαμβάνειν τὰ γράμματα), des pieds en versification, des accents, de la ponctuation. Le chapitre 20 (*De Notis Sententiarum*) donne les figures de certains signes, tels que l'*astérique*, * ; l'*obelus* ; la *cryphia*, ⁓, pour indiquer une question douteuse ; l'*antisigma* sans point, C, lorsqu'il y a des vers à transposer ; l'*antisigma* avec un point, Є, lorsqu'il y a doute sur le choix de deux vers ; le *diple*, ≻, que les scribes employaient dans les livres ecclésiastiques pour faire ressortir les témoignages des Saintes Écritures, etc. : tout ce chapitre est important pour la lecture des plus anciens manuscrits. Les chapitres 21-24 traitent des signes abréviatifs ou tachygraphiques en usage chez les anciens. Enfin les philologues trouveront quelques renseignements instructifs dans les chapitres 25-43 intitulés : *De Orthographia*, *De Analogia*, *De Etymologia*, *De Tropis*, *De Metris*, *De Fabula*, etc.

Livre II : *De la Rhétorique* (1). Dans ce livre, l'auteur traite non-seulement de l'art de bien parler, divisé en plusieurs catégories (ch. 2, 21), mais de la dialectique, de la philosophie (qu'il définit *rerum humanarum divinarumque cognitio cum studio bene vivendi conjuncta*), des catégories d'Aristote, des syllogismes « qui guident le lecteur dans la recherche du vrai », de la division des définitions, extraites de Marius Victorinus, des topiques, et des antinomies (ch. 22-31).

Livre III : *De l'Arithmétique*. Après avoir expliqué comment *arithmétique* et les noms des nombres dérivent du grec (ch. 1-3), il parle de l'utilité des nombres, qui « servent surtout à saisir le sens mystique de certains passages des Saintes Écritures », et les divise en pairs et impairs (ch. 5) ; puis il consacre quelques courts chapitres aux définitions de la géométrie (qu'il distingue de l'arithmétique, parce qu'elle a pour caractère la multiplication, tandis que celle-là repose sur l'addition) ; de la musique, dont il attribue l'invention à Tubal, de la race de Caïn ; enfin de l'astronomie, qu'il distingue ainsi de l'astrologie (ch. 6-25) : « L'astronomie s'occupe du mouvement des astres ; l'astrologie est en partie naturelle et en partie superstitieuse ; l'astrologie naturelle observe le cours du Soleil, de la Lune et des astres ; l'astrologie superstitieuse cherche des rapports entre les douze signes du zodiaque et les éléments de l'âme et du corps » (ch. 26). *Mundus*, selon l'auteur, viendrait de *motus*, « parce que le monde est toujours en mouvement, » et *cælum* de *cælatum*, ciselé, « parce que les figures des constellations y sont ciselées comme sur un vase (*vas cælatum*) (ch. 30). « La sphère céleste, en tournant en vingt-quatre heures autour de la Terre, va si vite, que, si les astres qui vont au-devant d'elle à sa rencontre n'en retardaient pas le mouvement, elle causerait la ruine du monde » (ch. 33). L'orient et l'occident sont les portes du ciel (*januæ cæli*), parce que par l'une le Soleil y entre, et par l'autre il en sort (ch. 39).

Livre IV : *De la Médecine*. L'auteur la divise en

(1) Sancti Isidori, Hispalensis episcopi, Opera omnia quæ exstant, partim aliquando virorum doctissimorum edita, partim nunc primum exscripta, et ad chirographa exemplaria accuratius quam antea emendata, per fratrem Jac. Dubreuil ; Paris, 1601, in-fol.

(2) Ce fut, de tous les écrits de saint Isidore, le premier imprimé (Vienne, 1472), par Ginterus Zainer de Neuttingen. Mais il existe encore trois éditions, en caractères gothiques, et sans date, qui paraissent être antérieures à 1472. L'édition la plus correcte des *Origines* forme le troisième volume du recueil de Lindemann, *Corpus Grammaticorum veterum* ; Leipzig, 1833, in-4°.

(1) Ce livre a été publié séparément dans Pithou, *Antiqui Rhetores latini* ; Paris, 1599, in-4°.

trois écoles, la *méthodique*, qui a pour fondateur Apollon : elle s'occupe des remèdes et des amulettes ; l'*empirique*, qui relève d'Esculape, ne repose que sur l'expérience ; *la logique*, qui a pour chef Hippocrate, combine l'art de guérir avec l'examen de l'âge, des climats, des tempéraments, etc. (ch. 4). La santé consiste dans le mélange tempéré du chaud et de l'humide, qui est le sang : elle est donc comme l'état normal du sang (*sanitas quasi sanguinis status*). Toutes les maladies proviennent des quatre humeurs, qui sont le sang, la bile, l'atrabile et le phlegme. Ces quatre humeurs sont calquées sur les quatre éléments : le sang sur l'air, la bile sur le feu, l'atrabile sur la terre et le phlegme sur l'eau. Les humeurs, comme les éléments, dans leurs juste proportion, conservent le corps (ch. 5). Puis l'auteur traite des maladies aiguës, des maladies chroniques, des maladies de la peau, beaucoup plus fréquentes au moyen âge qu'aujourd'hui, des remèdes, etc. (6-12). On y remarque, entre autres, cette célèbre proposition que « tout traitement est fondé sur les contraires et les semblables (*omnis curatio aut ex contrariis aut ex a similibus adhibetur*) » : c'est le résumé de toute la querelle des allopathes et des homéopathes. Dans le chapitre 12, Jules César est cité comme l'inventeur d'un onguent (1) ; il y a sans doute là une erreur de nom : il est vrai qu'on n'y regardait pas de si près au moyen âge, où le grand dictateur romain était souvent mis à toute sauce.

Livre V : *Des Lois*. On y trouve la définition des différentes espèces de lois, des témoins, des formes de testament, des peines (ch. 1-27). Ce dernier chapitre est fort curieux pour l'histoire du droit criminel : il contient des mots inconnus depuis l'abolition de la torture. Ainsi, *boya* était une espèce de joug de bœuf qu'on mettait aux condamnés ; le *culeus* était un sac de cuir dans lequel on enfermait les parricides en compagnie d'un singe, d'un coq et d'un serpent, et que l'on jetait ensuite à la mer. Les chapitres 28-39 traitent de la division du temps et des différentes ères.

Livre IV : *Des Saintes Écritures*. Il y est question de l'Ancien et du Nouveau Testament « qui est le royaume des cieux », de la division de leurs parties, des bibliothèques, etc. Isidore estime celle d'Alexandrie à 70,000 volumes), etc. (ch. 1-8). Les chapitres 8-13, sur les matériaux de l'écrivain, sur le papier, le parchemin, la confection des livres, etc., offrent de l'intérêt pour l'archéologie. Les autres (14-19), sur les canons des Évangiles, les canons des conciles, le cycle pascal, où l'on trouve la première mention de la décision du concile de Nicée relativement à la fête de Pâques (2), sur les fêtes et les offices, intéressent particulièrement l'histoire de l'Église dans les premiers siècles. Dans le chap. 19, *De Officiis*, on apprend, par exemple, que du temps d'Isidore on n'admettait que trois sacrements, le baptême, l'extrême-onction et l'eucharistie, qu'on soufflait sur les nouveau-nés pour en chasser le diable, qui était entré dans leurs corps avec le péché originel (*exsufflatur ille* (sc. *diabolus*), *sub quo sunt omnes qui in peccato nascuntur*), et que quiconque désire que sa prière s'élève au ciel doit lui donner pour ailes le jeûne et l'aumône (*faciet illi duas alas, jejunium et eleemosynam*).

Livre VII : *De Dieu*. L'auteur fait dériver le mot Dieu du grec δέος, crainte : *Deus græce dicitur* Θεός *quasi* δέος, *timor, quod cum colentibus sit timor* ; puis il passe en revue les différents attributs de Dieu (ch. 1). Les chapitres qui suivent (2-14) traitent du Fils de Dieu, de même substance que le Père (*homousios Patri*), dogme qui, opposé à *homoiousios Patri* a fait couler tant de sang ; du Saint-Esprit (*qui ex Patre Filioque procedit*), également un dogme sanglant ; de la Trinité, qu'il définit *totum unum ex tribus* ; des anges (*angeli*, i. e. *nuncii, ab eo quod domini voluntatem populis nunciant*) ; de l'étymologie de plusieurs noms de l'Ancien Testament ; des patriarches ; des prophètes ; des apôtres ; des martyrs ; du clergé (à propos du souverain pontife, il rappelle que les rois étaient anciennement en même temps des pontifes) ; des moines (du grec μονὰς, solitude), qu'il divise en cénobites (*in commune viventes*), en anachorètes (*qui post cœnobialem vitam deserta petunt*, et en érémites (*qui et anachoritæ ab hominum conspectu remoti*).

Le Livre VIII est une suite du livre précédent. On y remarque des notices sur l'Église, « qui date du moment où l'Esprit Saint descendit du ciel » ; sur la foi ; sur les principales hérésies (les simoniens (1), les ménandrins (2), les nicolaïtes (3), les gnostiques (4), les carpocratiens, qui n'admettaient que la nature humaine de Jésus-Christ, résultat du rapprochement des deux sexes ; les cérinthiens, qui admettaient la circoncision (5) ; le nazaréens, qui observaient, avec l'Évangile, les lois de l'Ancien Testament ; les Ophites, qui adoraient un serpent, pour rappeler celui du paradis ; les valentiniens, selon lesquels Jésus-Christ n'a fait que passer par le sein de la Vierge comme à travers un tube (*quasi per fistulam transisse*), sans avoir rien retenu de son corps ; les appellites, selon lesquels le Christ n'avait pas en réalité paru comme Dieu mais comme homme ; les adamiens, qui prient nus, les melchisédéchiens, qui disent que Melchisédech n'était pas un homme, mais le prêtre de Dieu ; les caïniens, qui adorent Caïn ; les séthiens qui identifient Seth avec le Christ ; les aquariens, qui n'emploient que l'eau dans l'eucharistie ; les sévériens, qui ne boivent pas de vin, et rejettent l'Ancien Testament et la résurrection ; les tatiens, qui s'abstiennent de toute chair ; les alogiens, qui ne croient pas au Dieu-Verbe et rejettent l'Évangile et l'Apocalypse de saint Jean ; les paulianiens, qui datent l'origine du Christ de la Vierge ; les hermogéniens, qui croient à la divinité de la matière ; les anthropomorphites, qui se figurent Dieu sous forme humaine ; les héraclites, qui rejettent le mariage ; les novatiens, les précurseurs des anabaptistes ; les étiens et eunomiens, qui admettent des dissemblances entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; les Ori-

(1) *Unguentum*... cujus Julius Cæsar meminit, dicens : *Corpus suavi taltno unguimus*.

(2) L'auteur s'exprime ainsi : Antiquitus Pascha decima quarta luna cum Judæis celebrabatur, quocumque die occurreret : *Quem ritum sancti Patres in Nicæna synodo prohibuerunt, constituentes non solum lunam paschalem et mensem inquirere, sed etiam et diem resurrectionis dominicæ observare ; et ob hoc pascha a decima quarta luna usque advigesimam primam extenderunt, ne dies dominicus omitteretur* (cap. 17).

(1) De Simon le Magicien : ils disaient que la créature n'émane pas de Dieu, mais d'une certaine vertu supérieure (ch. 5).

(2) De Ménandre, disciple de Simon : ils disaient le monde créé non par Dieu, mais par les anges.

(3) De Nicolas, diacre de Jérusalem : ils admettaient la promiscuité des femmes.

(4) Soutenant que l'âme est la nature de Dieu, ils admettaient un bon et un mauvais Dieu.

(5) On les appelait aussi les *chiliastes*, parce qu'ils enseignaient qu'il y aurait après la résurrection mille ans de jouissances charnelles.

géniens, qui enseignent que les âmes ont péché dès l'origine du monde, que, selon la différence de leurs péchés, elles sont tombées des cieux aux terres (*pro diversitate peccatorum de cœlisque ad terras lapsas*), qu'elles avaient mérité différents corps comme des prisons (*diversa corpora quasi vincula meruisse*), et que pour cette raison le monde avait été créé; les sabelliens, qui n'admettent qu'une seule personne en le Père, le Fils et le Saint-Esprit; les ariens, qui nient la coéternité du Fils avec le Père, et admettent des substances différentes dans la Trinité; les macédoniens, qui nient l'identité de Dieu avec le Saint Esprit; les patriciens, qui croient que la chair humaine est une création du diable; les donatistes, qui rebaptisaient les catholiques, disant que le Fils est moins grand que le Père, et le Saint Esprit moins grand que le Fils, les circumcelliens; qui se tuaient eux-mêmes par l'amour du martyre; les tertullianistes, qui croyaient l'âme corporelle, quoique immortelle, et que les âmes des pécheurs se changeraient, après leur mort, en démons; les pélagiens, qui mettent le libre arbitre au-dessus de la grâce; les nestoriens, selon lesquels la Vierge n'était que la mère de l'homme, etc.) (1). Puis viennent les chapitres sur les sectes des philosophes, sur les poëtes, les sibylles, les mages, les païens, les dieux des païens (2) (ch. 6-8).

Livre IX : *Des Langues*, etc. Il admet trois langues principales : l'hébreu, le grec, et le latin (ch. 1). Puis il mentionne des noms propres étrangers, surtout orientaux, parle des divisions du pouvoir civil et militaire, des citoyens (*cives vocati quod in unum coeuntes vivant, ut vita communis et ornatior fiat et tutior*). On trouve dans ce chapitre (le 4e) le mot *burgarii* qu'il explique ainsi : *Burgarii a burgis dicti, quia crebra per limites habitacula constituta burgos vulgo vocant; unde et Burgundionum gentis nomen inhæsit : quos quondam, subacta Germania, Romani per castra disposuerunt, atque ita ex locis nomen sumpserunt;* cette étymologie du mot *Bourgogne*, si elle n'est pas vraie, est au moins fort ingénieuse. Les autres chapit. (ch. 5-8) peuvent servir de modèles à des arbres généalogiques.

Le Livre X est un véritable lexique latin, contenant la définition et l'étymologie d'environ 500 mots de toutes espèces, classés par ordre alphabétique. Nous signalerons comme curiosités étymologiques : *Misericors : quod miserum cor faciat dolentis alienam miseriam; peccator : quasi pellicator* (3), *a meretrice vocatus; severus : quasi satis verus; secundus : sexus pedes : tractus est sermo a sequentibus servis pedissequis*, etc.

Livre XI : *De l'Homme et des Parties du Corps.* L'homme, *homo*, est ainsi appelé parce qu'il est fait de terre (*ex humo*); corps, *corpus*, parce qu'il périt de corruption (*corrumpitum perit*); les yeux, *oculi*, parce qu'ils sont cachés par les paupières (*quia eos ciliorum tegmenta occultant*); les narines, *nares*, parce que c'est par là que l'odeur ou l'air ne cesse de sortir (*nare non desinit*); les doigts, *digiti*, parce qu'ils sont au nombre de dix (*decem*), etc. (ch. 1). La vie de l'homme est divisée en six périodes (*ætates*) : l'enfance (*infantia*), depuis la naissance jusqu'à sept ans; la jeunesse impubère (*pueritia*), de sept à quatorze; l'adolescence (*adolescentia*), de quatorze à vingt-huit ans (multiple de 7); l'âge mûr (*juventus*), de vingt-huit à cinquante ans; l'âge grave (*gravitas*), de cinquante à soixante-dix ans; la vieillesse (*senectus*), depuis soixante-dix ans jusqu'à la *mort*, nom pour lequel l'auteur propose trois étymologies : il vient ou de ce que la mort (*mors*) est amère (*amara*), ou de *Mars*, le grand tueur des mortels, ou de la morsure (*morsus*) du premier homme dans la pomme qui le perdit (ch. 2). Le 3e et 4e chapitres traitent des monstres, des cynocéphales, des cyclopes, des gorgones, des antipodes, « qui ont huit doigts aux pieds, » etc.

Livre XII : *Des Animaux;* c'est la zoologie du moyen âge, où dominent les étymologies les plus hasardées et le goût du merveilleux. Le *gryphe* est un quadrupède penné, qui vit dans les régions hyperboréennes; son corps est celui d'un lion, sa face celle d'un aigle; il est le plus grand ami des chevaux. L'ichneumon porte le nom de *enhydros*. Le basilic, *basiliscus*, est ainsi appelé parce que c'est le roi des serpents : dès que ceux-ci le voient, ils s'enfuient, car il les tue avec son haleine; il tue aussi l'homme par la simple vue. Cependant il est vaincu par les belettes, que les hommes lâchent après lui. Il a un demi-pied de longueur, et est tacheté de blanc.

Livre XIII : *Du monde et des Phénomènes qui s'y voient.* Le monde est toujours en mouvement, parce qu'il est composé de particules extrêmement petites, invisibles, insécables, appelées *atomes*. Les atomes, dont se compose tout ce qui est, paraissent être doués de mouvements très-rapides, et voltiger çà et là, comme les grains de poussière impalpables dans un rayon de soleil qui pénètre dans une chambre obscure (ch. 2). Les chapitres qui traitent des eaux, des mers, des golfes, des lacs, des rivières (12-21) contiennent quelques détails curieux pour l'histoire de la géographie.

Le Livre XIV est un traité de géographie. « La terre occupe le milieu du monde : elle est également éloignée de toutes les parties du ciel, comme le centre l'est de tous les points de la circonférence (ch. 1) »; c'est là l'idée qui a dominé la science pendant de longs siècles. L'auteur parle ensuite de l'Asie, de l'Afrique (Libye), et de l'Europe, où il mentionne particulièrement la Germanie (ainsi appelée parce qu'il y *germa* beaucoup de peuples); elle produit des oiseaux d'une forme de bouc (*aves hircinas*), à plumage luisant la nuit, des bisons (*bisontes*), des ours, des élans, etc.

La Gaule (*Gallia*) doit son nom au teint de ses habitants, qui est, à cause du climat tempéré, d'une blancheur de lait (en grec *gala*). Le dernier chapitre (ch. 9) est consacré aux enfers (*De Inferioribus terræ*). « A raison de la pesanteur, tout ce qui est plus bas est aussi plus lourd. Le point où l'on pèse le plus c'est le centre de la terre; c'est là aussi qu'est l'enfer, qui est comme le cœur dans l'animal » (ch. 9).

Le Livre XV traite des villes, particulièrement de l'Orient; il mentionne aussi quelques villes de la Gaule et de l'Espagne, Narbonne, Bordeaux (*Burdegalis*), Cadix, Séville, bâtie par Jules César : celle-ci doit son nom (*Hispalis*), à ce qu'elle fut construite sur pilotis (*palis*) dans un lieu marécageux (ch. 1.). Le reste du livre est consacré aux édifices

(1) Tous ce chapitre (ch. 5e), l'un des plus importants, contient l'énumération des sectes du christianisme naissant, condamnées par les premiers conciles.

(2) C'est dans ce chapitre (le 11e), qu'il donne la définition de l'*Antichrist*, que des ignorants appelaient, déjà du temps d'Isidore l'*Antechrist*. Voici ses paroles : *Antichristus appellatur, quod contra Christum venturus est; non quomodo quidem simplices intelligunt Antichristum ideo dictum ante Christum venturus sit, et post eum veniat Christus. Non sic, sed Antichristus græce dicitur*, etc.

(3) De là vient sans doute le français *paillard*.

publics et sacrés, aux fortifications, aux tombeaux, aux mesures de terrain, etc.

Le Livre XVI est un véritable *lapidaire :* il traite des terres, des pierres communes, des différentes espèces de marbre, des pierres précieuses (émeraude, topaze, rubis, onyx, améthyste, saphir, etc.), des cristaux, du verre, des verres colorés, des métaux, de l'or (*aurum : ab aura dictum, id est a splendore*), de l'argent, de l'airain, du fer (il y est question de la trempe de l'acier dans l'huile), du plomb, de l'étain, et du succin (*electrum*), qui passait pour le métal le plus pur, débarrassé de toutes les parties terrestres (*defæcatius est enim hoc metallum omnibus metallis*). Les deux derniers chapitres (24 et 25) sont consacrés aux poids et aux mesures.

Le Livre XVII contient tout ce qui est relatif à l'agriculture, y compris les auteurs qui en ont parlé (Hésiode, Démocrite, Caton, Celse, Julius Atticus, Columelle). Parmi les différentes espèces d'orge, il cite l'orge à six rangées (*hordeum hexastichum*) (1) et l'orge à deux rangées d'épillets (*h. distichum*). Du reste, l'auteur n'a fait le plus souvent que copier Pline et Dioscoride.

Le Livre XVIII traite fort sommairement des divers instruments de guerre, des spectacles, de la comédie, de la tragédie, des historiens, des chevaux, des cavaliers, etc.

Le Livre XIX parle des objets les plus variés, tels que cordes, filets, beauté, peinture, couleurs, costumes des prêtres, vêtements des hommes et des femmes, laine, ornements, animaux et chaussures.

Le Livre XX renferme principalement ce qui est relatif à l'alimentation des tables (mets, boissons, vases de différents genres) ainsi qu'à l'ameublement (lits, véhicules, instruments rustiques, etc.). Ce dernier livre est suivi de quelques fragments (*De Ponderibus, De Mensuris, De Variis Vocabulis*) d'après un ancien manuscrit du fonds de la Bibl. de Saint-Denis.

A la suite des *Origines* vient le traité *De Differentiis sive Proprietate Verborum*, en deux livres, vrai trésor philologique, où la plupart des grammairiens ont depuis puisé leur science pour la distinction des synonymes. Ses caractéristiques sont aussi nettes que concises. Exemples : *album* diffère de *candidum* en ce que le premier se dit de ce qui est blanc *naturellement*, et l'autre de ce qui l'est *artificiellement*. — *Pecudes* et *pecora :* le premier ne se dit que des moutons ou brebis, tandis que le second peut s'appliquer à tous les bestiaux. — *Nescire* et *ignorare :* le premier s'emploie quand on manque de toute connaissance, le second quand on ignore quelque chose (*qui ignorat aliquid nescit*). — *Tacere* et *silere :* ce dernier se dit de celui qui cesse de parler, et le premier de celui qui n'a pas encore commencé à parler (liv. Ier). — Le IIe livre a pour titre : *De Differentiis Spiritualibus*, parce que la distinction porte sur des mots particulièrement employés par les théologiens, tels que *Deus* et *Dominus ; essentia* et *substantia*, etc.

A ce traité se rattache le Livre des Différences, *Differentiarum sive de Proprietate Sermonum Liber*, publié pour la première fois dans l'édition de Madrid de 1599, réimprimé dans celle de Dubreuil (1). Dans une courte préface, l'auteur avertit le lecteur que ce traité est un extrait de divers écrivains, parmi lesquels il a surtout pris pour modèle le livre de Caton sur le même sujet. Divisé par lettres, il commence par la différence qu'il y a entre *aptum* et *utile :* « le premier n'est vrai que pour un temps, le dernier pour tous les temps » ; et finit par la différence qui existe entre *zelus* et *invidia ;* « *zelus* se prend aussi quelquefois en bonne part, tandis que *invidia* vient toujours d'un mauvais sentiment ». Quiconque aspire à devenir bon latiniste doit posséder à fond les traités grammaticaux de saint Isidore de Séville.

L'ouvrage en deux livres que l'auteur a dédié à son frère Bzaulion, archidiacre, et qui est intitulé tantôt *Synonyma*, tantôt *Soliloquia*, n'est cependant ni un traité des synonymes, ni un monologue : c'est un dialogue ou plutôt un petit drame qui se passe entre l'*Homme* et la *Raison*. Le premier se désespère en présence des misères du siècle courant (le septième). Pendant ce monologue, la Raison (*Ratio*) arrive pour consoler (2) l'Homme, dont elle relève l'âme abattue en lui montrant le chemin de la béatitude et de la vie éternelle par la pénitence et l'espoir du pardon de ses péchés. — Les deux opuscules qui suivent, *De Contemptu Mundi Libellus aureus* (3) et *Norma vivendi* (4), sont des extraits de l'ouvrage précédent et ne paraissent pas avoir pour auteur saint Isidore. La fin de la *Norma vivendi* est éloquente et belle. « Si tu veux vivre tranquille, ne désire rien du siècle (*nihil sæculi appetas*). Tu auras le repos de l'esprit, si tu secoues les soucis du monde, et tu jouiras du calme éternel si tu sais t'isoler au milieu du tourbillon des choses terrestres. Que tes biens servent à soulager le malheureux ; la vertu doit se reconnaître à ses œuvres. Le malheureux que tu dois soulager, ne le choisis pas, de crainte de passer à côté de celui qui mérite de recevoir. Donne à tous, de peur que celui à qui tu n'as rien donné ne soit Jésus-Christ lui-même : *Omnibus da, ne forte cui non dederis ipse sit Christus.* » C'est là résumer d'une manière aussi simple que sublime la vraie doctrine de l'Évangile. On voit que, même au septième siècle, à cette époque de barbarie, l'humanité ne manquait pas de préceptes pour se guider dans les ténèbres.

L'*Exhortatio ad Pœnitentiam* (5), suivi d'une épître à l'évêque Massanus, *De Lapsu Sacerdotis et reparatione* (6), est un écrit ascé-

(1) Le texte donne inexactement *hexaticum*.

(1) Pag. 741-776.
(2) Pag. 305-322.
(3) Pag. 323-329.
(4) Pag. 330-33.
(5) Pag. 334-351.
(6) Pag. 352-363. Cette épître, datée le 2e jour des calendes de mars de la 3e année du règne de Victerius (*regnante domino nostro Victerico glorioso rege*), a été

tique, où règne ce ton de mansuétude et cet esprit de charité vraiment chrétien qui caractérisaient saint Isidore. — Dans son introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament (*Liber proœmiorum de libris Veteris ac Novi Testamenti*) (1), dans ses commentaires sur le Pentateuque, sur les livres des Juges et des Rois, dans ses allégories de l'Écriture Sainte (*Allegoriæ quædam Sacræ Scripturæ*) (2), enfin dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques (*Expositioin Canticum Canticorum Salomonis*) (3), l'auteur s'y montre aussi théologien consommé qu'habile dialecticien. Parmi les écrits qui étaient particulièrement destinés à combattre les hérésies et les iniquités du temps, il faut citer : son histoire de Jésus-Christ (*De Nativitate Domini, Passione et Resurrectione, Regno atque Judicio*), dédiée à sa sœur Florentine (4); sur le mouvement des nations à la voix des prophètes (*De Vocatione gentium*), dédié à la même (5); les trois livres de sentences (*Sententiarum Libri tres*) (6), où l'auteur traite des sujets les plus divers, mais principalement de la philosophie et de la théologie. Ce traité a joui pendant longtemps d'une grande autorité; aussi nous saura-t-on peut-être gré d'en donner ici une rapide analyse.

Dieu est, débute l'auteur, le suprême bien (*summum bonum*), parce qu'il est immuable; la créature aussi est un bien (*creatura bonum est*), mais elle n'est pas le bien suprême, parce qu'elle est muable. Dieu seul peut-être dit immortel, parce qu'il est immuable; l'âme meurt, lorsque abandonnant Dieu elle change en mal. La division du temps en passé, présent et futur est de l'homme : le tout existe à la fois en Dieu. Les divisions du temps ne sont pas l'œuvre de nos sens, il faut les chercher dans notre esprit. » Dans le livre Ier, ch. 8 (*De Mundo*), on trouve pour la première fois très-nettement formulée la fameuse théorie du macrocosme et du microcosme : « Le monde se compose de tout ce qui est visible et saisissable; l'homme aussi réunit en lui l'universalité des choses; c'est en quelque sorte un second monde en miniature (*homo ex rerum universitate compositus, alter in brevi quodam modo creatus est*)... » Il faut étudier les œuvres du Créateur, de façon à les supposer toujours immenses (7). Plus loin (ch. 11.) l'auteur ajoute : « Tout ce qui est sous le ciel (*sub cœlo*) a été fait à cause de l'homme, et l'homme à cause de lui-même; c'est pourquoi tout est rapporté, au figuré, à son image. La dissension et la lutte, qui ont élu leur domicile dans l'esprit humain, sont la peine du péché originel : celui (Adam) qui ne voulut point rester uni à Dieu fut condamné à être divisé avec lui-même, et celui qui refusa d'obéir aux ordres de Dieu dut être rebelle contre lui-même : il servira malgré lui sa propre personne celui qui ne voulut pas servir Dieu de bon gré (*sibi serviet nolens, qui Deo noluit volens*) ». C'est donner, en quelques mots, la définition la plus précise du péché originel. — En parlant (ch. 16) de l'*Église*, il dit qu'elle a deux genres de tribulations à supporter : le martyre de la part des païens, et la controverse de la part des hérétiques. « La sainte Église catholique tolère patiemment dans son sein ceux qui vivent mal, mais elle repousse ceux qui croient mal (*male viventes in se patienter tolerat, male credentes a se repellit*). Ce fut là depuis une des principales maximes de l'Église militante. « Quelle est la cause de toute hérésie? L'exercice de la foi. Et le chemin qui y conduit est l'obscurité des Saintes Écritures... Ni les bonnes œuvres des hérétiques et leur justice ne leur servent de rien. » Mais, comme à l'appui de cette sentence, l'auteur ne trouve rien dans le Nouveau Testament, il a recours, comme l'ont toujours fait les évêques dans des cas analogues, à l'Ancien Testament, à la Bible des Juifs (1). Cependant il existe une différence profonde entre l'Ancien et le Nouveau Testament, comme saint Isidore le reconnaît lui-même (ch. 20), quand il nous apprend qu'il y a des chrétiens qui n'admettent pas l'Ancien Testament (seuls conséquents avec eux-mêmes), sans les traiter pour cela d'hérétiques. C'est aussi l'autorité du prophète Isaïe qu'il invoque, lorsqu'il dit (ch. 57, liv. III, *De Oppressoribus Pauperum*) : « Que les juges et les princes sachent qu'en punition des fardeaux qu'ils imposent aux peuples, ils seront brûlés dans le feu éternel. » Plus loin (ch. 59) il dit : « Dans ce siècle on ne considère que les riches, et on ne songe pas que ce ne sont que des hommes. » Cette remarque, appliquée par l'auteur au septième siècle, a été, avant et depuis, de tous les temps.

A cette catégorie d'ouvrages appartiennent encore : *De Conflictu Vitiorum et Virtutum* (2), et *De Officiis ecclesiasticis Libri II* (3), qui fut pour la première fois édité en 1534 par un érudit saxon, J. Cochlæus, d'après un manuscrit du neuvième siècle de la Bibliothèque de Trèves. C'est un document précieux pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des rites et de la hiérarchie de l'Église. On y trouve, entre autres, que l'observation des jours maigres (vendredi et samedi) n'était pas encore d'obligation (liv. I, c. 42); que les prêtres pouvaient se marier, mais devaient se contenter d'un premier mariage (liv. II, c. 2), et que les membres du clergé (*clerici*) se divisaient en deux classes, 1° ceux qui vivaient sous le régime des évêques ecclé-

publiée d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

(1) Pag. 406-512.

(2) Pag. 513-525

(3) Pag. 719-738.

(4) Pag. 543-561.

(5) Pag. 562-579.

(6) Pag. 617-692.

(7) Ideoque sic divina scrutare opera, ut semper ea cogites immensa.

(1) Il cite à son appui ce passage d'Isaïe : *Quia mei oblitus es, ecce ego annuntiabo justitiam tuam et opera tua non proderunt tibi.* Nous répéterons ici que c'est toujours à la Bible des Juifs (à l'Ancien Testament) qu'on est obligé de s'adresser *exclusivement* (l'Évangile ne fournit aucune arme de ce genre) lorsqu'il s'agit d'attiser la colère des hommes, et de les exciter à des guerres fratricides et impies.

(2) Pag. 709-718. Cet opuscule est d'un auteur incertain; il paraît pour la première fois parmi les œuvres de saint Isidore dans l'édition de Madrid (1599); mais il avait déjà été imprimé auparavant dans les œuvres du pape saint Léon (Paris, 1511), dans le t. IX des œuvres de saint Augustin, et dans celles de saint Ambroise (Rome 1585).

(3) Pag. 580-615.

siastiques (*ecclesiasticorum sub regimine episcoporum degentium*); 2° les *acéphales*, qui vivaient sans chefs : ils étaient traités par les autres avec dédain. Cette dernière classe était alors fort nombreuse dans l'Europe occidentale, de l'aveu même de saint Isidore : *Quorum sordida atque infami numerositate, satis superque nostra pars occidua polluitur*. Quant à la suprématie des papes, il n'en est encore nulle part question dans les écrits de saint Isidore, à moins que l'on ne considère comme authentique sa lettre au duc Claude, où il appelle le pontife de Rome *Dei vicarius* (1). La *Regula Monachorum* (2) offre le plus grand intérêt pour l'histoire des communautés. C'est un recueil des principaux règlements relatifs aux institutions religieuses, c'est le code des moines. On y apprend que les monastères devaient être situés loin des villes, et les cellules des frères à côté de l'Église (ch. 1); que les abbés devaient leur rang à l'élection : le choix devait être dirigé sur des hommes d'un certain âge, habitués à une vie sainte, et donnant, par l'exemple, force à l'autorité, « car on ne peut pas commander aux autres ce que l'on ne fait pas soi-même » (*neque enim aliquid imperasse cuique licebit quod ipse non fecerit*) (ch. 2). Quant aux moines, ils devaient mener une vie apostolique, et avoir tout en commun, cœurs et biens. « Il faut fuir surtout la colère, la médisance, l'amour de l'argent, l'envie, la paresse et la bonne chère (ch. 3). Que chaque moine travaille de ses mains et qu'il pratique un métier, conformément aux paroles de l'Apôtre, qui dit : « Nous avons gagné « notre pain en travaillant nuit et jour... » Les moines doivent de leurs propres mains cultiver leur jardin, préparer leurs mets et construire leurs bâtiments » (ch. 5). L'abbé était tenu d'inspecter sévèrement les dortoirs. « La nuit, après l'heure du coucher, ils ne doivent point parler l'un à l'autre; que le dortoir soit toujours éclairé par une lumière et que chacun chasse loin de soi toute mauvaise pensée » (ch. 13) (3).

Les ouvrages de saint Isidore, remarquables surtout par leur intérêt historique, sont : sa Chronique générale (*Chronicon*), qui commence, comme presque toutes les chroniques, à la création du monde, et finit à la cinquième année du règne de Sisebut ou Suinthilon, roi des Goths, contemporain d'Héraclius, laquelle correspond à l'an 626 du nôtre (4). On y voit que les rois goths et autres princes barbares s'effaçaient, par le peu de place qu'ils occupaient, devant l'éclat des empereurs de l'Occident et de l'Orient. La chronique spéciale des Goths, des Vandales et des Suèves (*Chronicon Gothorum, Vandalorum et Suevorum*) est un document historique incomparablement plus précieux que la chronique générale à laquelle elle fait suite (1). Les Goths sont, suivant l'auteur, d'origine scythe : « Ils descendent, dit-il, de ces guerres qu'Alexandre disait qu'il fallait éviter, que Pyrrhus redoutait et que César abhorrait (2). » Il porte leur première apparition à l'année 176, sous le règne de Valérien et de Galien. Ayant franchi les montagnes qu'ils habitaient, ils vinrent dévaster le Pont, la Macédoine, la Grèce et l'Illyrie. L'auteur ne dit rien de l'origine des Vandales et des Suèves; il parle seulement de leurs invasions, mais d'une manière trop succincte. Le traité biographique *De Viris illustribus* (3), auquel il faut joindre *De Scriptoribus ecclesiasticis* (4) et *De Vita vel Obitu Sanctorum* (5), intéresse beaucoup moins l'histoire profane que l'histoire ecclésiastique.

Enfin, le *De Natura Rerum* (6), dédié au roi Sisibut, qui le lui avait demandé, est un traité ou plutôt une compilation de physique générale et d'astronomie, telles que l'on comprenait ces sciences durant tout le moyen âge, si l'on excepte, pour la physique, Roger Bacon. Ce traité, en grande partie extrait de saint Cyprien, de saint Ambroise, et d'autres Pères qui ont disserté çà et là sur ces matières, est divisé en quarante-sept chapitres. Les premiers traitent de la division du temps (jour, nuit, semaine); il compare les phases de la Lune aux différents âges de l'homme, et définit l'année *circuitus Solis ac reditus per duodecim menses* (ch. 1). Dans les chapitres suivants, l'auteur parle des saisons, du solstice et de l'équinoxe, des cinq cercles du monde, correspondant aux cinq zones climatériques, des parties du monde, par lesquelles il entend les quatre éléments (*ignis*, tenuis, acutus et mobilis; *aer*, mobilis, acutus et crassus; *aqua*, crassa, obtusa et mobilis; *terra*, crassa, obtusa et immobilis) (ch. 7-11). Puis viennent le ciel, ou, dans le sens spirituel, l'Église, qui, dans la nuit de cette vie « brille de la clarté des astres par les vertus des saints »; les planètes, dont il ne donne que les noms; les eaux du firmament; la nature du Soleil. En parlant de la grandeur du Soleil et de la Lune, il rapporte comme une opinion des savants que le Soleil est plus grand et la Lune plus petite que la Terre, ce qui tiendrait à une certaine infirmité de notre vue, *propter quandam ægritudinem visualem*. Les chapitres suivants traitent du cours du Soleil, de la lumière de la Lune; des éclipses du Soleil et de

(1) *Op.*, pag. 694.
(2) Pag. 695-708.
(3) Qui nocturna illusione polluitur publicare hoc patri monasterii non moretur, culpæque suæ merito hoc tribuat, et occulto pœnitentiam agat.
(4) Pag. 376-387. C'est la réimpression de l'édition de Garcia de Loaisa, avec des notes du savant éditeur,

(1) Pag. 399-404.
(2) Isti enim sunt quos Alexander vitandos pronunciavit, Pyrrhus pertimuit, Cæsar abhorruit.
(3) Pag. 777-788. Il ne faut pas confondre cet opuscule avec un autre, portant le même titre, et imprimé dans l'édition de Dubreuil des Œuvres de saint Isidore, mais qui a pour auteur saint Ildefonse (p. 733-740), bien postérieur, et qui donne, au ch. 9, à peu près tout ce que nous savons de saint Isidore.
(4) 526-530.
(5) 531-542.
(6) Pag. 554-573.

la Lune; du cours des astres; de la position des astres errants, qu'il nomme dans l'ordre des cercles concentriques, en commençant par les plus éloignés, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune; puis viennent le Feu, l'Air, l'Eau, et la Terre, qui occupe le centre. Il dit aussi que les étoiles reçoivent leur lumière du Soleil. Les derniers chapitres traitent du tonnerre, des éclairs, de l'arc-en-ciel, des nuages, des pluies, de la grêle, des vents, des signes du beau temps, de la marée, qu'il attribue, soit à des vents qui règnent au fond de l'Océan, soit, *sicut quidam volunt*, aux phases de la Lune (ch. 40). Les tremblements de terre (ch. 45), il les attribue aussi à des vents qui ont pénétré dans l'intérieur du sol.

Une édition des Œuvres choisies de saint Isidore reste encore à faire. F. Hœfer.

Saint Ildefonse, *De Viris Illustribus*. — Sigebert de Gembloux, *De Script. Ecclesiast.*, c. 85. — Trithelm, *De Script. Eccles.*

ISIDORE *de Milet*, architecte grec, vivait dans la première partie du sixième siècle. Il fut associé à Anhemius de Tralles pour la construction de la grande église de Sainte-Sophie à Constantinople, en 537. Son frère Isidore le jeune rebâtit le dôme de Sainte-Sophie, qui avait été renversé par un tremblement de terre, en 554, et fit quelques additions à l'intérieur de l'église. Y.

Procope, *De Ædif.*, I, 1. — Agathias, V, 9. — Malalas, p. 81. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst*, 194. — Kugler, *Kunstgeschichte*.

ISIDORE MERCATOR (1), nom supposé du compilateur qui rédigea, vers le milieu du neuvième siècle, le fameux recueil de droit canon connu sous le nom de *Collection du Pseudo-Isidore*. Il est constant que cet auteur habitait le royaume de Charles le Chauve; mais son véritable nom n'a pas encore pu être découvert. Quant à la collection elle-même, nous allons résumer en quelques mots les résultats fournis sur son histoire par la critique moderne.

Après un premier *Codex Canonum*, rédigé en Espagne vers la fin du sixième siècle, on vit apparaître dans ce pays, peu d'années après, un autre recueil de canons, attribué sans fondement au célèbre Isidore de Séville. Vers la fin du huitième siècle des copies de ce recueil furent apportées dans l'empire franc, et elles y furent bientôt multipliées. Mais, au milieu du siècle suivant, cette collection fut tout à coup remplacée par une autre, l'ouvrage du soi-disant Isidore Mercator qui a pour base le recueil espagnol, mais qui contient des additions considérables, composées de pièces apocryphes. Beaucoup de ces pièces avaient déjà cours depuis quelque temps, et elles n'ont pas été toutes fabriquées par le Pseudo-Isidore. Dans la compilation des Capitulaires, rédigée de 840 à 847 par Benoît Levita (1), se trouvent déjà des extraits nombreux de plusieurs des documents supposés, que nous rencontrons dans le recueil d'Isidore. Le travail de ce dernier se compose de trois parties : la première contient les canons apostoliques, la donation de Constantin, et cinquante-neuf lettres ou décrétales attribuées faussement à trente papes des premiers siècles de l'Église; la seconde partie est une transcription fidèle des textes authentiques, réunis dans la collection espagnole; la troisième, enfin, contient encore trente-sept décrétales apocryphes ainsi que quelques autres pièces du même genre. L'authenticité de ces documents, mise en doute au quatorzième siècle par Wiclef et Marsile de Padoue, et combattue au quinzième par Pierre Comestor, le dominicain Kalteisen, le cardinal Nicolas de Cuse, et le canoniste Turrecremata, se trouve déjà entièrement niée dans une édition du *Corpus Juris Canonici* donnée à Venise en 1501. Aussi, lorsque les centuriateurs de Magdebourg eurent établi pleinement l'évidence de la contrefaçon, n'eurent-ils presque aucun contradicteur. Mais au moment même où les fausses décrétales furent répandues pour la première fois dans le public, elles ne soulevèrent pas une seule réclamation. Cela ne s'explique que par un fait, prouvé du reste surabondamment d'autre part, à savoir que les fausses décrétales n'ont pas été fabriquées pour donner crédit à des innovations, mais qu'elles contiennent soit des principes puisés aux sources les plus authentiques ou établis par une pratique de plusieurs siècles, soit les conséquences rigoureuses de ces principes. La majeure partie de ces décrétales contient des dispositions sur la liturgie et le culte. La constitution de l'Église est loin d'avoir eu pour base la collection du Pseudo-Isidore, laquelle n'eut jamais de crédit que dans la France occidentale. En Espagne elle ne fut pas connue avant le seizième siècle; en Allemagne et en Italie, on n'en trouve qu'un très-petit nombre de manuscrits. Les papes ne commencent à citer les fausses décrétales que vers le milieu du onzième siècle. En 1085 encore, au synode de Gerstungen, le légat du pape exprime, d'accord avec les évêques saxons, son peu de confiance dans la valeur de la collection du Pseudo-Isidore.

Ce dernier s'est servi, pour la rédaction de son œuvre, des histoires de Rufin et de Cassiodore, du *Liber Pontificalis*, des ouvrages des Pères, des décisions des conciles, des véritables décrétales, de l'Écriture, qu'il cite, comme le prétend Richter, d'après la Vulgate revue par Rhaban Maur; et enfin il s'est servi du droit romain, dont il avait un abrégé en langue visigothe. Ces

(1) C'est le nom que portent tous les plus anciens manuscrits; on a voulu lui substituer celui de *Peccator*, surnom que beaucoup d'évêques se donnaient à cette époque.

(1) B. Levita passe, sans raison plausible, pour la personne cachée sous le nom d'Isidore Mercator. Il y a souvent analogie entre les textes des deux auteurs; mais il y a aussi parfois divergence. Ce qui est établi, c'est qu'il ont puisé souvent aux mêmes sources.

deux dernières circonstances indiquent particulièrement que le Pseudo-Isidore habitait, comme nous l'avons dit, le royaume de Charles le Chauve. On a plusieurs fois donné Mayence comme le berceau des fausses décrétales et Riculfe ou Otgar, archevêques de cette ville, comme les ayant fait fabriquer. Mais cela est infirmé, entre autres, par le fait que Rhaban Maur, qui succéda en 847 à Otgar sur le siége de Mayence, ignorait complétement l'existence de ces documents. Quant à l'époque de la rédaction, elle doit être fixée au milieu du neuvième siècle. En effet le Pseudo-Isidore rapporte les décrets du concile de Paris tenu en 829; il a connu, selon toute vraisemblance, l'ouvrage que Rhaban Maur composa de 847 à 849 contre les chorévêques, et enfin, c'est en 857 au synode de Chiersy que la collection pseudo-isidorienne fut pour la première fois produite publiquement.

Quoi qu'il en soit, il reste toujours beaucoup de points obscurs sur l'histoire de cette collection; on parviendrait peut-être à en éclaircir quelques-uns par une comparaison attentive des nombreux manuscrits qui en existent. Parmi ces manuscrits il faut surtout noter le *Codex Vaticanus*, n° 630, écrit de 858 à 867, sur lequel on trouve des détails dans le tome VI des *Notices et extraits des Manuscrits*, p. 265-301. La collection d'Isidore ne se trouve publiée dans son intégrité que dans le tome Ier des *Concilia generalia* de Merlin (Paris, 1523; Cologne, 1530, in-fol.; Paris, 1535, in-8°).

Il est à peu près certain qu'on doit attribuer à la même personne qui s'est déguisée sous le nom d'Isidore Mercator les *Capitula Angilramni*, autre document apocryphe de droit canonique. Ernest GRÉGOIRE.

Centuriatores, *Ecclesiastica Historia*, t. VI, cap. VII, et t. III, cap VII. — Blondel, *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*. — Van Espen, *De Collectione Isidori* (dans le tome III des *Opera*). — Ballerini, *De antiquis Collectionibus*, pars III, cap. VI (dans le tome I de la Sylloge de Gallandi). — Blascus, *De Collectione Isidori* (dans le tome II de la Sylloge de Gallandi). — Zaccaria, *Antifebronio*, t. I, dissert. III. — Spittler, *Geschichte des canonischen Rechts*, P. 243.—A. Theiner, *De Pseudo-Isidoriana Collectione*. — Knust, *De Fontibus et Consilio Pseudo-Isidori*; Gœttingue, 1832, in-4°. — Mœhler, *Fragmente aus und über Pseudo-Isidor*; dans le tome I des *Vermischte Schriften*. — Eichhorn, *Die spanische Sammlung*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin et dans la *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, t. XI. — Wasserschleben, *De Patria Decretalium Pseudo-Isidori*, Breslau, 1843, *et Beitraege zur Geschichte der falschen Decretalen*. — Kunstmann, *Fragments über Pseudo-Isidor*, dans la *Neue Sion*, année 1855, et *Pseudo-Isidorische Sammlung*, dans le t. IV des *Bonner Kirchenlexikon*. — Hefele, *Über den gegenwärtigen Zustand der Pseudo-Isidorischen Frage*, dans la *Tübinger Quartalschrift*, année 1847). — Gfrorer, *Untersuchung über Alter, Ursprung und Zweck der Dekretalen des falschen Isidorus*, Fribourg, 1848, et la *Geschichte der Carolinger*, t. I, p. 71. — Roschirt, *Zu den kirchenrechtlichen Quellen und zu den Pseudo-Isidorischen Decretalen*; Heidelberg, 1849. — Walter, *Kirchenrecht*. — Richter, *Kirchenrecht*. — Phillips, *Du Droit Ecclésiastique dans ses sources*.

* **ISIDORE DE MOSCOU**, célèbre métropolite russe, né à Thessalonique, à la fin du quatorzième siècle, décédé à Rome, le 27 avril 1463. Archimandrite du couvent de Saint-Dmitri à Constantinople, ensuite coadjuteur de l'archevêque d'Illyrie, il monta sur le siége métropolitain de toutes les Russies en 1437, et se rendit la même année au concile de Florence, à la tête d'une centaine d'évêques et prêtres russes. On sait que ce concile, réglé avec la plus sage maturité, opéra la réunion des Églises grecque et latine; Isidore y joua avec Bessarion (*voy.* ce nom) un des rôles les plus importants. Dès que son rôle fût terminé (26 juin 1439), sans attendre la pourpre romaine, qui lui était promise, le pieux pasteur se hâta d'aller annoncer cette réunion à ses ouailles et de la proclamer dans la cathédrale du Kremlin. « Ecclésiastiques et laïques, tous y accédèrent avec joie », rapporte le savant métropolite Platon; seul, le grand-duc Vasili l'aveugle, dit Karamsin (1), s'aperçut que l'épiscopat de l'univers entier s'était écarté des maximes des saints Pères, en reconnaissant la procession du Saint-Esprit par le Père et le Fils, et jeta Isidore dans un cachot, dont celui-ci ne parvint à s'évader que le 15 septembre 1443, au moment où, condamné à être brûlé vif, on allait le traîner au bûcher. Accueilli comme un martyr par Eugène IV, son successeur l'envoya à Constantinople pour essayer de détourner les calamités qui allaient fondre sur cette ville; mais les Grecs s'écrièrent à sa vue : « Nous aimons mieux le turban du Turc que le chapeau du cardinal. » Et la justice divine laissa entrer l'islamisme (1453) dans cette ville, qui visait à la suprématie de toutes les puissances et n'existe plus que par leur protection. Témoin de cet événement, qui mit au tombeau Nicolas V, Isidore en a consigné le récit, avec un grand air de vérité dans deux *Lettres* latines, dont la première a été publiée par Reisner (t. IV, *Lettres turques*); la seconde, complétement inédite, datée de Candie du 7 juillet 1453, doit se trouver dans la bibliothèque Riccardini de Florence. Plusieurs Annales russes, particulièrement celle de Nikon, renferment aussi des extraits de quelques-uns des *Sermons* et de *Mandements* d'Isidore, empreints d'une suave tolérance. Inhumainement traité à Moscou, ignominieusement expulsé de Constantinople, Isidore n'en continua pas moins jusqu'à son dernier soupir de travailler à l'indépendance et au bonheur de ces deux Églises, si pleines d'avenir, et finit, doyen du sacré collége, sa méritante carrière à l'ombre de Saint-Pierre, où sa dépouille mortelle fut solennellement inhumée et repose encore aujourd'hui. P^ce Augustin GALITZIN.

Nasamnukre schoba Opcoba. — *Drevnaia Rossiskaia Biblioteca*, XI. — Strahl, *Der Russische Metropolit Isidor und sein Versuch die russisch-griechische Kirche mit der Römisch-katolischen zu vereinen*; Tubingen, 1823. — Ciaconii et Oldoini, *Vitæ et Res gestæ Pontificum et Cardinalium*; Romæ, 1677, II 903. — *Statuta*

(1) T. V, p. 361, de la première édition russe de son *Histoire*.

Concilii Florentini; Florence, 1518. — *Histoire du Schisme des Grecs*, par Maimbourg. — *Vicissitudes de l'Eglise en Pologne et en Russie*, par le P. Theiner, I, 28.

ISIGONUS (Ἰσίγονος), historien grec, d'une époque incertaine. Suivant Étienne de Byzance, il était né à Nicée. Saint Cyrille, au contraire, le ferait naître à Cittium, si l'épithète de ὁ Κιττιεύς qu'il lui donne n'était probablement une faute de copiste pour Νικαιεύς. On ne sait à quelle époque il vivait; mais comme Aulu-Gelle l'appelle un ancien historien d'une grande autorité, et que Sotion et Pline ont fait usage de son livre, il ne peut pas être plus récent que le commencement de l'ère chrétienne, et paraît même plus ancien. Tzetzès l'appelle « historien »; cependant le seul livre que l'on connaisse de lui porte le titre de Ἄπιστα (Choses incroyables), et semble appartenir à ce genre de recueils dont les auteurs se nommaient écrivains de choses merveilleuses (παραδοξογράφοι). Il ne reste des Ἄπιστα d'Isigonus qu'un petit nombre de fragments, recueillis dans les Παραδοξογράφοι de Westermann, p. 162, 163, et dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Muller, t. IV, p. 935. Y.

Étienne de Byzance, au mot Νικαία. — Saint Cyrille, *Ad. Julian.*, 3. — Aulu-Gelle, IX, 4. — Tzetzès, *Ad Lycoph.*, 1021; Chil. VII, 144. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 144.

ISLA (Le P. *Jean*), écrivain satirique espagnol, né en 1703, mort à Bologne, en 1781. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et lorsque les membres de cette compagnie furent expulsés d'Espagne, il se retira en Italie, où il mourut. Sa vie est dans ses ouvrages, dirigés principalement contre le mauvais goût qui dominait dans l'éloquence sacrée. Il débuta par son *Triomphe de la Jeunesse* (*Inventud triunfante*); Salamanque, 1727, in-4°. Il y raconte une fête célébrée cette année même pendant onze jours à Salamanque, en l'honneur de deux très-jeunes saints de l'ordre des Jésuites, qui venaient d'être canonisés. Cette relation, mêlée de poëmes, qui ne sont pas tous du genre sérieux, et du compte-rendu des mascarades et des combats de taureaux auxquels la fête avait donné lieu, est d'une gaieté qui touche de bien près à la satire, tout en évitant l'irrévérence à l'égard des deux saints. La satire se produisit plus hardiment dans son second ouvrage, intitulé : *Dia grande de Navarra* (*Le grand Jour de la Navarre*). L'avénement de Ferdinand VI avait été célébré à Pampelune par des cérémonies pompeusement ridicules, dont on pria le P. Isla de faire le récit. Il y consentit, et glissa dans sa relation une raillerie si fine qu'elle passa d'abord inaperçue. Le conseil municipal de Pampelune le remercia officiellement; l'évêque et l'archevêque le complimentèrent, et les personnes les plus considérables de la ville lui firent des présents. Que l'on juge de la colère générale lorsque l'ironie cachée sous les éloges se révéla. Isla eut beau s'étonner, s'indigner qu'on lui attribuât une intention aussi perfide, il lui fallut quitter Pampelune. Il s'occupait dès lors de devoirs plus sérieux, et il allait donner une plus haute preuve de son esprit satirique. Depuis l'âge de vingt-quatre ans il prêchait avec succès. D'abord, dit-on, il avait cédé au torrent et parlé à peu près comme ses confrères; mais bientôt, révolté des extravagances de pensée et de langage, des jeux de mots et des jeux d'idées, des basses bouffonneries qui déshonoraient l'éloquence de la chaire, il revint courageusement à l'exactitude de la pensée, à la pureté et à la propriété du style, et sans avoir la richesse et la ferveur de Louis de Léon et de Léon de Grenade, il ne se montra pas indigne de ces deux maîtres de l'éloquence espagnole. Non content de donner le bon exemple, il résolut d'attaquer directement l'abus même, et publia son *Historia del famoso predicador Fray Gerundio de Campazas*; Madrid, 1758, in-8° : c'est la vie d'un prédicateur populaire depuis sa naissance dans un obscur village, le récit de son éducation dans un couvent à la mode, et de ses aventures comme missionnaire. Ce roman qui, par le plan, ressemble au *Don Quichotte*, et qui, par l'exécution, rappelle le genre de Rabelais moins la grossièreté, est la meilleure peinture des mœurs espagnoles au dix-huitième siècle. Le premier volume de *Fray Gerundio* fut publié à l'insu de l'auteur, sous le nom d'un de ses amis, Francisco Lobon de Salazar, prêtre de Villagarcia, et obtint un succès extraordinaire. Les prédicateurs, tournés en ridicule, s'ameutèrent, et l'inquisition condamna le livre. Mais l'auteur était trop aimé du public, trop estimé dans son ordre pour que l'arrêt de l'inquisition eût de graves conséquences, et son livre était assez répandu pour braver toute tentative de suppression. Le décret de l'inquisition n'eut d'autre effet que de retarder la publication du second volume, qui parut pour la première fois en Angleterre (1772), traduit en anglais par l'intermédiaire de Baretti, qui avait reçu le manuscrit de l'auteur. Une édition de tout l'ouvrage en espagnol parut à Bayonne bientôt après; enfin, il s'en fit une édition à Madrid, 1813, 4 vol. in-12. Malgré une nouvelle défense, en 1816, *Fray Gerundio* est un des livres les plus répandus dans les classes intelligentes de l'Espagne. La brutale expulsion des Jésuites en 1767 et les embarras d'un long voyage causèrent au P. Isla une attaque de paralysie dont il ne se remit jamais complétement. Pendant les quatorze années qu'il vécut encore, malade et pauvre, il continua d'écrire. Il composa un poëme intitulé *Cicéron*, en seize chants et douze mille vers. Sous prétexte d'écrire la vie du grand orateur romain, il tourne en ridicule la manière de vivre des belles dames du dix-huitième siècle et le système d'éducation alors en usage. L'Italie, la poésie, la musique, les théâtres lui fournissent des motifs de digressions qui n'ont aucun rapport avec son sujet, et son héros n'a pas encore dix-huit mois à la fin

du poëme. Isla n'obtint pas la permission de publier son ouvrage, dont le manuscrit se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de l'Athenæum de Boston. Le plus connu des ouvrages de Isla après son *Fray Gerundio* est sa traduction de *Gil Blas*, qui parut sous ce titre : *Aventuras de Gil Blas de Santillane, robadas á España, adoptadas en Francia por Mons. Le Sage, restituidas á su patria y a su lengua nativa por un Español zeloso, que no sufre que se burlen de su nacion;* Madrid, 1787, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage est, comme le titre l'indique, une revendication pour l'Espagne du chef-d'œuvre de Le Sage. Voltaire avait le premier avancé, avec une incroyable légèreté, que *Gil Blas* est entièrement pris du *Marcos de Obregon* d'Espinel. Cette assertion, répétée dans deux ou trois ouvrages sans autorité, donna à Isla l'idée de traduire *Gil Blas* en espagnol, de le continuer, et d'attribuer le tout à un avocat andalous, qui aurait communiqué son manuscrit à Le Sage, alors en Espagne comme secrétaire ou ami de l'ambassadeur français. Si cette supercherie est une mystification dans le genre du *Dia grande de Navarra*, le P. Isla a passablement réussi; mais s'il a voulu sérieusement en imposer à la postérité, il s'y est pris maladroitement, car il n'indique point où se trouve le manuscrit du *Gil Blas* espagnol, ne donne pas le nom de l'auteur, et oublie que Le Sage n'a jamais fait le voyage d'Espagne. L'origine française de *Gil Blas* est au-dessus de toute contestation, et il ne reste de la supercherie de Isla qu'une excellente traduction et une malheureuse continuation du chef-d'œuvre de Le Sage. On a encore de Isla : *El Mercurio general;* Madrid, 1784, in-18; — *Cartas de Juan de la Enzina;* Madrid, 1784, in-18; — *Cartas familiares;* Madrid, 1785-1786, 1790, 6 vol. in-12; — *Coleccion de Papeles critico-apologeticos;* 1788, 2 vol. in-18; — *Rebusco;* Madrid, 1790, in-18; — *Sermones*, Madrid, 1792, 6 vol. in-8°, et des articles dans le *Seminario Erudito*, t. XVI, XX, XXXIV. Z.

Salas, *Vida de Isla;* Madrid, 1803, in-12. — François de Neufchâteau, *Mémoire sur Gil Blas*, 1818, et dans son édition de *Gil Blas;* Paris, 1820, 3 vol. in-8°. — Lorente, *Observations sur Gil Blas;* Paris, 1822, in-12. — Everett, *Critical and miscellaneous Essays.* — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 239-250.

ISMAËL. *Voy.* AGAR et ABRAHAM.

***ISMAEL BEN-ÉLISÉE, HA-COHEN**, théologien et thésophe juif, né dans la Galilée supérieure, vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, et mort en 121, victime d'une des nombreuses persécutions de cette époque. Disciple de Josué ben-Chanonia et de Nechania Ben-Ha-Kana, il fut ensuite le maître du célèbre Simon Ben-Jochaï. Les nombreux ouvrages que lui attribue la tradition ne sont pas certainement de lui; il est probable cependant que le fond lui appartient, et qu'autour de ce fond se sont groupés peu à peu des développements et des commentaires dus à des docteurs juifs postérieurs; c'est ainsi qu'ont dû se former les écrits qui portent son nom. Nous n'indiquerons que ceux qui ont été imprimés : *Pirké Hekaloth* (Chapitre des Temples), désigné aussi sous le titre de *Sepher Khanok* (Livre du Khanok), parce qu'il commence par ce dernier mot. C'est un écrit de théologie mystique, dans lequel l'auteur a traité des diverses classes des êtres composant l'armée des cieux, du trône divin, du temple céleste, de la formation du monde et de l'âme. Des extraits en ont été imprimés dans le recueil intitulé *Harzé Lebanon*, Venise, 1601, in-4°, et Cracovie, 1648, in-4°, et à part sous le titre de *Drousch Pirké Hekaloth* (Exposition du Chapitre des Temples); Venise, 1777, in-8°; Zolhiew, 1833, in-8°. Un fragment de cet ouvrage a été inséré dans le *Zohar;* — *Chihour komah* (Estimation de la Stature), intitulé aussi *Sepher Hakomah* (Le livre de la Stature), écrit de philosophie kabbalistique, traitant, dans un langage allégorique, de l'essence et des attributs de Dieu. Un fragment en a été imprimé dans le *Sepher Rezihel* (Livre des Secrets de Dieu), d'Efasar Ben-Juda de Worms; Amsterdam, 1701, in-4° : deux autres édit.; — *Sepher Hatmounah* (Livre des Figures), petit écrit kabbalistique sur la forme et la valeur mystique des lettres, imprimé avec un long commentaire; Korez, 1774, in-4°. — *Tephillah* (Cantique), prière kabbalistique, imprimée dans l'édition in-8° du *Pirké Hekaloth* et plusieurs autres fois dans des recueils ascétiques; — *Mekilthut*, célèbre commentaire allégorique des chapitres XII à XXIII de l'*Exode*, dans lesquels il est question des cérémonies de la loi mosaïque. Il en existe un grand nombre d'éditions; la première est de Constantinople, 1515, in-fol., et la dernière de Wilna, 1844, in-fol. Ce commentaire a été commenté lui-même par plusieurs écrivains juifs, et traduit en latin par Ugolino, *Thesaurus Antiquitatum*, tom. XIV; — *Chlich hechrah Middoth hathorah* (Les treize Manières ou règles d'interpréter la loi). Ces règles se trouvent dans le Talmud, d'où elles ont été extraites et publiées avec des commentaires de plusieurs écrivains juifs; Constantinople, 1516, in-4°, et un grand nombre d'autres fois. On en a aussi publié des traductions latines avec le texte hébreu. Michel NICOLAS.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — J. Furst, *Biblioth. Judaica*, tome II, page 75-78.

ISMAÏL Ier, schah de Perse, fondateur de la dynastie des Sofis ou Sefewis, né le 28 redjeb 892 de l'hégire (17 juillet 1487), mort à Ardébil, le 19 redjeb 930 (19 mai 1524). Issu d'Ali par Mousa-Kasim, le septième imam, il comptait parmi ses ancêtres un grand nombre d'hommes pieux. L'un d'eux, Sefi ed-Din, qui était de l'ordre monastique des Sofis, devint supérieur d'une foule de Turcs, prisonniers de Tamerlan, qui s'attachèrent à lui par reconnaissance, et se vouèrent à la vie monastique, après avoir été mis en liberté à sa prière. Le nombre des disciples de

Djonéid, aïeul d'Ismaïl, était si considérable, que le prince de Kara Coïnlou (Mouton Noir), Djihan-Schah, maître de l'Adherbaïdjan, en prit alarme, et expulsa d'Ardébil ces religieux avec leur chef. Djonéid passa en Diarbékir, auprès du prince du Mouton blanc, Ouzoun Hassan, qui ne crut pas se mésallier en lui donnant la main d'une de ses sœurs. Il arma tous les Sofis, dont il avait la direction, et fit diverses tentatives pour rentrer dans l'Adherbaïdjan; mais il périt dans un combat. Son fils Haïder épousa une fille d'Ouzoun Hassan. Il continua les entreprises de son père, et succomba, comme lui, sur le champ de bataille. Son fils aîné, Sultan-Ali, enfermé en Istakhar (Fars) par ordre de Yacoub, successeur d'Ouzoun Hassan, s'échappa au bout de quatre ans, et fut tué à Ardébil. Ses partisans se dispersèrent, et son frère puîné, Ibrahim, étant mort dans le Ghilan, lieu de sa retraite, Ismaïl, troisième fils de Haïder, resta à la tête des Sofis de l'Adherbaïdjan, en 898 (1492). Il vécut dans l'obscurité jusqu'à l'âge de quatorze ans, où il réunit les débris de l'armée de son frère, et vainquit en 905 (1499) le schah de Schirwan, ennemi de sa famille. Il défit ensuite les troupes du prince d'Ak-Koïnlou, Elwend-Beg, fils de Yacoub, se rendit maître de l'Adherbaïdjan, et fit de Tébriz le siége de sa domination, en 906 (1500). A la suite d'une grande victoire, qu'il avait remportée sur le même prince, en 907 (1501), il s'arrogea le pouvoir suprême, et fit battre monnaie en son nom. Chacune des années suivantes furent signalées par de nouvelles guerres. De 908 (1502) à 915 (1509), il conquit l'Irak persan, le Fars, Yezd et ses dépendances, le Ghilan, le Kourdistan, la province de Coum, le Diarbékir, Saghdad et l'Irak arabe, enfin les places fortes du Schirwan. Il ne lui restait plus, pour achever de rendre à la Perse ses limites naturelles, qu'à y joindre le Khorassan. Le khan des Ouzbeks, Schahi-Beg ou Scheïbani, qui venait d'enlever cette province aux fils de Hosséin Mirza, était beaucoup plus redoutable que les petits souverains précédemment dépouillés par Ismaïl. Mais, comme ce dernier était guidé aussi bien par la ferveur religieuse que par l'ambition, il ne tint aucun compte de la puissance de son adversaire. Zélé propagateur des doctrines schiites, qu'il avait imposées de gré ou de force à tous ses sujets, il se fit un mérite d'attaquer des sunnites, et envahit le Khorassan en 916 (1510). Après s'être arrêté quelque temps à Mesched pour y distribuer des aumônes aux dervisches et visiter le tombeau de l'imam Ali ar-Ridha, il marcha contre le général ouzbek Djan Wefa Mirza, qu'il défit et poursuivit jusqu'aux portes de Merw. Manquant d'artillerie et de provisions, il ne jugea pas à propos de faire le siége de cette ville, et opéra sa retraite, afin d'attirer l'ennemi en pleine campagne. Schahi le poursuivit, en effet, avec 25,000 cavaliers; il éprouva une déroute complète et périt. Son cadavre, démembré par ordre du vainqueur, fut transporté dans diverses villes et exposé à la curiosité de la populace. Sa tête fut envoyée à Bajazet II, sultan des Turcs. Ismaïl s'était réservé le crâne pour s'en faire une coupe. Il ordonna le massacre des habitants de Merw et de tous les Ouzbeks établis dans le Khorassan. Un de ses premiers soins fut de substituer le culte des schiites à celui des sunnites; et, pour vaincre la résistance de ses nouveaux sujets, il les persécuta et en fit mourir un grand nombre. Trois campagnes successives contre les Ouzbeks (917-919), lui assurèrent la possession définitive du Khorassan jusqu'aux rives de l'Amou. A peine avait-il terminé cette conquête, qu'il se vit obligé de voler à la défense de ses provinces occidentales envahies par les Turcs. Le sultan Sélim avait convoqué ses sujets à la guerre sainte, après s'être fait délivrer par le mufti une décision judiciaire (*fetwa*), portant qu'il était plus méritoire de tuer un schiite que soixante-dix chrétiens. Grâce à la supériorité de son artillerie et à l'habilité que ses troupes avaient acquise dans les guerres d'Europe, il vainquit Ismaïl à Tchaldiran, en 920 (1514), et se rendit maître de Tébriz. Le monarque persan éprouva un tel chagrin de cet échec, que son caractère enjoué prit et conserva toujours une teinte de tristesse. Délivré, peu après, de la présence des Ottomans, que la disette avait contraints à la retraite, il franchit l'Araxe et rétablit sa réputation d'heureux guerrier par la conquête de la Géorgie. Le reste de sa vie ne fut marqué par aucun autre exploit. Il mourut en faisant une pèlerinage au tombeau de son père à Ardébil, et eut pour successeur son fils aîné, Schah-Tahmasp Ier. Ce prince dut ses succès non moins à ses talents et à son courage qu'à son illustre origine. De même que plusieurs de ses ancêtres, il fut révéré comme un saint. Il avait du goût pour la poésie, et écrivit des vers en turc et en persan. E. BEAUVOIS.

Sam Mirza, fils d'Ismael, *Tedzkiret*, fragm. trad. par de Sacy, dans *Not. et Extr. des Mss.*, t. IV, p. 276. — Louthf-Ali-Beg, *Ateseh-Kedah*, l. I. — Malcolm, *The Hist. of Persia*, t. I, p. 499. — Price, *Chronolog. Retrospect.* — De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottom.* — W. Erskine, *The Hist. of India under Baber and Humayun*, t. I.

ISMAÏL II, schah de Perse, petit-fils du précédent, mort le 13 ramadhan 985 de l'hégire (20 décembre 1577 de J.-C.). Durant le règne de son père Schah-Tahmasp, qui, pour assurer la couronne à son cinquième fils Haïder-Mirza, avait relégué ses autres enfants dans des gouvernements lointains, ou les avait privés de la liberté, Ismaïl fut enfermé au fort de Kahki. A la mort de son père, en 984 (1576), il disputa la couronne à Haïder, qu'il fit périr et resta maître du trône. Lorsqu'il eut comprimé la révolte de Sultan-Hosséin, son cousin, qui avait pris les armes à Candahar, il fit massacrer tous les princes de sa famille, à l'exception de son frère Khoda-

bendeh (Mohammed Mirza), qui fut protégé par sa cécité. Délivré dès lors de toute crainte, il se livra sans retenue à sa tyrannie et à ses débauches, et fut un matin trouvé mort, dans la boutique d'un confiseur où il était allé prendre de l'opium. On eut quelque soupçon qu'il avait été empoisonné; mais il était tellement détesté, que personne ne prit la peine d'éclaircir cette affaire. E. B.

Malcolm, *Hist. of Persia.* — Price, *Chronol. Retrospect.*

ISMAÏL-HADJI (Le mewlewi *Mohammed*), réformateur musulman, né le 28 schawal 1196 de l'hégire (11 septembre 1781 de J.-C.), au village de Pholah, dans le district de Dehli, tué en 1247 (1831). Issu d'une famille qui avait produit plusieurs théologiens distingués, il commença de bonne heure à écrire et à prêcher contre les pratiques superstitieuses qui s'étaient introduites dans le culte des musulmans de l'Hindoustan. En 1819 il s'attacha au séyid Ahmed, avec qui il se rendit à La Mecque en 1820. Durant six ans les pèlerins parcoururent l'Arabie et la Turquie, et visitèrent Constantinople, où ils furent traités avec la plus grande considération. L'exemple des Wahabites, qui avaient possédé jusqu'en 1817 la plus grande partie de l'Arabie, les affermit dans le dessein de fonder dans l'Inde un empire théocratique et de ramener l'islamisme à sa simplicité primitive. Le fondement de leur doctrine fut l'unité de Dieu. Retournés dans leur patrie, ils firent diverses excursions pour propager leur réforme, et en moins de deux ans ils se virent à la tête d'une secte nombreuse. Le succès de leurs prédications alarma les partisans de la religion dominante. A la suite de plusieurs disputes, les principaux docteurs des deux partis se réunirent en concile, dans la grande mosquée de Dehli, afin de terminer le différend. Mais on ne s'accorda pas, et, peu de temps après, l'autorité civile interdit les réunions des adhérents d'Ahmed et d'Ismaïl. Ces derniers se retirèrent, en 1827, dans le Pendjab, où ils furent rejoints par une partie de leurs disciples, et trouvèrent un allié dans Omar, khan afghan de Pandjtor. Ils déclarèrent la guerre aux Sikhs, dont la religion est un mélange d'islamisme et de brahmanisme. Après avoir formé des établissements dans les montagnes de Yousoufzaï, ils attaquèrent Peschawer (1829), dont le possesseur, Yar-Mohammed-Khan, s'était allié aux Sikhs. Ce prince fut tué, et son armée mise en déroute. Sa capitale, défendue par le général Ventura, fut, après la retraite de ce dernier, prise par le séyid Ahmed, qui en fit le siége de sa domination, et battit monnaie, comme un prince souverain. Mais bientôt, abandonnés des Afghans, Ahmed et Ismaïl durent s'enfuir au-delà de l'Indus. Ils furent tués en combattant contre les Sikhs, dans les montagnes de Pakhli. Leur secte, qui se rattache à celle des Sonnites, est appelée *tharicat-i mohammediyat* (voie mahométane). Ismaïl composa, en dialecte ourdou, à l'usage de ses disciples *Tagwiyat Aliman* (Corroboration de la Foi), qui a été édité à Calcutta et traduit dans *The Journal of the R. Asiatic Society of Great-Britain*, t. XIII, 1852, p. 317-367. C'est à tort qu'on lui a attribué la deuxième partie de ce traité, le *Sirat almostakim* (Vrai Sentier), qui a été publié en persan à Calcutta, et traduit dans le *Journal de la Société Asiatique de Bengale*, 1852, t. I.

E. Beauvois.

Shamamat Ali, note dans le *Journ. Asiat. de la Grande-Bretagne*, XIII, 310-316. — Garcin de Tassy, *Hist. de la Littérat. hindoustani*, I, 291.

ISNARD (*Achille-Nicolas*), économiste français, né à Paris, mort dans la même ville vers 1803. Connu par des travaux sérieux et une grande pratique, il était ingénieur en chef des ponts et-chaussées, lorsque le sénat conservateur l'appela, le 5 nivose an VIII (26 décembre 1799), à faire partie du Tribunat. Quoique court, son rôle dans cette assemblée fut très-actif. Le 13 ventôse suivant, il attaqua le projet de loi relatif à la conscription militaire, et demanda que les hommes valides seuls fussent forcés de fournir des remplaçants, s'ils n'aimaient mieux servir. Le 5 germinal il fit un rapport relatif à la taxe de l'entretien des routes. Le 6 il combattit le projet de loi tendant à autoriser la construction de ponts et canaux par des particuliers. Le 16 prairial il exprima le vœu qu'il ne fût créé ou supprimé aucun officier public, ni déterminé aucun traitement public qu'en vertu d'une loi. Il prit encore souvent la parole dans des discussions relatives aux finances, au cadastre, etc. Il sortit du Tribunat en mars 1802. On a de lui : *Traité des Richesses;* Londres (*Lausanne*); 1781, in-8°; — *Cathéchisme Social*, ou *instructions élémentaires sur la morale sociale à l'usage de la jeunesse;* Paris, 1784, in-8°; — *Observations sur le Principe qui a produit les Révolutions de France, de Genève et d'Amérique dans le dix-huitième siècle;* Paris, 1789, in-8°; — *Les Devoirs de la seconde Législature, ou des législateurs de la France;* Paris, par cahiers, du 31 juillet 1790 au 23 juillet 1791; — *Considérations théoriques sur les Caisses d'Amortissement de dette publique;* Paris, an IX (1801), in-8°. L—z—e.

Moniteur universel, an VIII, p. 396, 592, 778, 782, 785, 1044, 1048, 1060; an IX, p. 311, 523, 716, 719, 787. — Quérard, *La France Littéraire.*

ISNARD (*Maximin*), né à Grasse (Provence), le 16 février 1751, mort dans la même ville en 1830. Il était fils d'un riche propriétaire, et reçut une bonne éducation. Une âme ardente, une imagination exaltée lui firent embrasser avec enthousiasme les principes révolutionnaires. Élu député par le département du Var à la Convention nationale (septembre 1791), il s'y dessina de suite comme républicain, et, en cela, il différa du reste des girondins, qui craignaient la répu-

blique sans oser lui résister, ou la désiraient sans oser la servir. Il se prononça avec véhémence contre les émigrés, les prêtres, la cour et les ministres, déclarant, quant à ces derniers, qu'il ne pouvait y avoir pour eux, en présence de la gravité de leurs fonctions, d'autre responsabilité que la peine de mort. A la fin de décembre, il appuya la mise en accusation des princes émigrés, frères de Louis XVI (1). Le 10 mars 1795 il vota le décret d'accusation contre de Lessart, ministre des affaires étrangères. Le 15 mai, il présenta un rapport sur la situation politique de la France; il soutint que les courtisans égaraient le roi, et dénonça un plan de contre-révolution tramé par un comité autrichien; il donna même à entendre que la reine était la présidente occulte de ce comité. Le 27 du même mois, après avoir dénoncé avec force la composition de la garde constitutionnelle de Louis XVI, il en demanda le licenciement. Le lendemain il fit décréter que l'intendant de la liste civile serait traduit à la barre de l'assemblée pour s'expliquer sur les papiers qu'il avait brûlés à Sèvres par ordre du roi. Le 20 juin il fut nommé, avec Vergniaud, membre de la commission chargée de défendre la famille royale, et rendit compte le même jour de sa mission. Le 13 juillet il se déclara le défenseur de Pétion et de Manuel, poursuivis pour leur conduite équivoque durant la journée du 20 juin. Le 3 août il reprocha à Louis XVI de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours. Par une pareille accusation, il dépassait certainement l'esprit général du parti girondin, qui ne voulait pas le renversement immédiat de la monarchie, mais sa modification progressive. C'était saper le pouvoir qu'il désirait conserver et provoquer une anarchie qu'il redoutait. Il faut le reconnaître, les girondins donnèrent l'impulsion et jamais la direction. Buzot, Gensonné, Guadet furent des orateurs quelquefois sublimes, mais toujours impuissants; Isnard seul eut le talent de remuer les masses, et mérita d'être surnommé le *Danton de la Gironde*.

Après le 10 août 1792, que ses attaques vigoureuses à la tribune avaient concouru à préparer, il fut envoyé à l'armée du nord, pour la faire prononcer en faveur de la révolution, contre laquelle l'armée semblait vouloir se déclarer. Il réussit dans sa mission, et vint en rendre compte dans les premiers jours de septembre. Il fut réélu à la même époque par les électeurs du Var à la Convention nationale, et se rapprocha décidément du parti girondin, dont son énergie l'avait séparé jusqu'alors. Il fut effrayé à la fois par l'esprit dominateur de Robespierre et par la tyrannie des membres de la commune de Paris : il prononça à cette occasion un discours, où il disait « que si le feu du ciel était entre ses mains, il en frapperait tous ceux qui attenteraient à la souveraineté du peuple ». Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, ajoutant que « fidèle à ses principes, il demandait que les deux frères émigrés de Louis fussent jugés par un tribunal criminel ». Il s'écria ensuite, prévoyant l'avenir : « O mes collègues, quelles que soient vos opinions, notre cause est commune : nous sommes tous passagers sur le vaisseau de la révolution; il est lancé, il faut qu'il aborde ou se brise. Il n'est qu'un moyen de nous sauver tous : il faut que la masse des citoyens forme un colosse puissant qui, debout devant les nations, saisisse d'un bras exterminateur le glaive national, le promène sur la terre et sur les mers, renverse les armées et les flottes, etc. » Isnard était du nombre des députés proscrits par les conspirateurs de la nuit du 9 au 10 mars; il demanda que les auteurs de cette tentative criminelle fussent traduits devant le tribunal révolutionnaire, qui venait d'être institué. Apostrophant les tribunes, qui partageaient les sentiments des factieux : « Peuple, dit-il, la liberté est placée entre le despotisme et l'anarchie; tu as brisé le premier de ces écueils; crains de te briser contre le second. » Nommé le 26 mars 1793 membre du comité de défense générale, il fit adopter, dans la séance du 5 mars, le décret qui organisa ce comité en *comité de salut public :* institution terrible qui devint, en peu de temps, fatale à ses créateurs. Le 16 mai, il fut élu président de la Convention, et eut dès lors à lutter à la fois contre les jacobins et la commune. Il occupait le fauteuil, le 27 mai, lorsque le conseil général de cette commune se présenta à la barre pour demander la mise en liberté d'Hébert (dit *Le Père Duchesne*) (*voy.* ce nom). La Montagne et une partie de la droite royaliste appuyèrent cette demande. Isnard, cédant à son indignation, fit cette réponse imprudente : « Écoutez ce que je vais vous dire. Si jamais, par une de ces insurrections qui depuis le 10 mars se renouvellent sans cesse, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, Paris serait anéanti. Bientôt on chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé. » Un tumulte épouvantable suivit ces paroles, et Isnard, menacé et injurié de toutes parts, mais personnellement par Bourdon de l'Oise, dut céder le fauteuil à Hérault de Séchelles (*voy.* ce nom).

On a diversement interprété la réponse d'Isnard : il a depuis déclaré, et les événements ont confirmé sa croyance : « Que dans ce jour-là devait se décider l'avenir de la Convention; qu'il voulait contraindre les factieux à trembler devant l'assemblée, tandis qu'au contraire Hérault de Séchelles mit la Convention à leurs pieds. »

Le 2 juin, lorsque Barrère, au nom du comité de salut public, proposa, pour le rétablissement du calme, que les représentants dénoncés fussent invités à se suspendre volontairement

(1) 14 septembre : ce fut dans cette séance qu'il s'écria, emporté par son exaltation philosophique : « La *Loi*, voilà mon Dieu, je n'en connais point d'autre. »

de leurs fonctions, Isnard y consentit. « Le comité de salut public vous présente, dit-il, la suspension des membres dénoncés comme la seule mesure qui puisse éviter les grands maux dont nous sommes menacés. Eh bien, je me suspends, moi, et je ne veux d'autre sauvegarde que celle du peuple, pour qui je me suis constamment sacrifié ! Et qu'on ne dise pas que ce que je fais soit une action lâche : je crois avoir fait preuve de courage jusqu'ici, et je pense que ce dernier acte est digne du caractère de représentant du peuple. » Cet acte de condescendance, qui ne fut pas imité par ses collègues, préserva Isnard des suites immédiates du 31 mai. Arrêté par Renandin, juré au tribunal révolutionnaire, sa force herculéenne lui permit de s'échapper. Il ne fut mis hors la loi que le 3 octobre, sur le rapport d'Amar. Le bruit de sa mort, répandu à la même époque, contribua à son salut ; il était alors caché chez un ami fidèle, et ne reparut dans la Convention que le 4 décembre 1794. Il fut bientôt envoyé en mission dans le département des Bouches-du-Rhône. Le parti royaliste s'y livrait à une réaction que le tempérament méridional peut seul expliquer. Les plus horribles excès furent commis contre les révolutionnaires. Isnard chercha d'abord à calmer l'exaltation générale. Puis, s'adressant aux républicains, il prononça ces paroles restées célèbres : « Si vous n'avez pas d'armes, fouillez la terre, cherchez les ossements de vos pères et courez sur les assassins. »

Isnard passa en septembre 1796 au Conseil des Cinq Cents, et en sortit en 1797. Il fut ensuite attaché aux tribunaux du Var. A l'avénement de Napoléon il s'éloigna complétement des affaires, et se consacra à la littérature. L'étude des vérités de la métaphysique, particulièrement de l'immortalité de l'âme, occupa ses loisirs. Loin des objets qui avaient excité son indignation et enflammé son effervescence naturelle, il exprima plus tard, dit Norvins, « le regret d'avoir employé, pour faire triompher des opinions modérées, des moyens opposés à la pureté de ses intentions. » Il ne remplit aucune fonction pendant les Cent Jours, et ne fut point compris dans la loi du 12 janvier 1816. Le reste de sa vie s'écoula dans l'obscurité. Voici le portrait qu'en trace Charles Nodier : « L'homme du parti girondin qui possédait au plus haut degré le don de ces inspirations véhémentes qui éclatent comme la foudre en explosions soudaines et terribles, c'était Isnard, génie violent, orageux, incompressible... Sa mémoire, riche et ornée, fournissait abondamment aux élans de sa brusque improvisation... Mais cette éloquence était gâtée par une figure dont Isnard faisait l'abus le plus fatigant, et qui était à vrai dire le moule naturel des conceptions de cet esprit exalté, sans direction positive, sans principes fixes en aucune matière, sans goût, sans règles et sans mesure, auquel il faut reconnaître les brillantes saillies du génie, mais qu'on ne proposera jamais pour modèle : cette figure, c'est l'hyperbole. » On a d'Isnard : *Discours sur la chose publique*, et *Projet d'interpellation nationale à adresser au roi par le Corps législatif au nom du peuple français* ; 1792, in-8° ; — *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme* ; dédié à Pie VII ; seconde édition augmentée, 1805, in-8° ; — *Proscription d'Isnard* ; 1795, in-8° ; — *Isnard à Fréron* ; an IV (1796), in-8° ; — *Réflexions relatives au sénatus-consulte du 28 floréal an* XII (portant Bonaparte à l'empire) ; Draguignan, 1804, in-8°.

H. Lesueur.

Le Moniteur universel, année 1791, n°s 308 à 328 ; année 1792, n° 6 à 337 ; an 1er, n°s 96 à 276 ; an 2e, n°s 24 à 333 ; an 3, n°s 220, 230. — *Galerie historique des Contemporains* ; 1819. — Arnault, Jay, Jouy, et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV et V. — De Lamartine, *Histoire des Girondins*, passim.

ISNARDI (*Jean-Baptiste*), savant piémontais, né à Poggetto-Theniers, près de Nice, le 10 août 1749, mort à Boulogne-sur-Mer, le 22 novembre 1830. Il fit ses études chez les Oratoriens, et entra dans leur communauté de Toulon en 1773. Versé dans la chimie et la physique, il fut envoyé par ses supérieurs, dès 1775, professer à Condom, au Mans, à Arras. Durant la révolution, il quitta l'état ecclésiastique, et se maria à Boulogne-sur-Mer, où le gouvernement républicain l'avait envoyé pour former la bibliothèque d'une école centrale. Isnardi rassembla avec intelligence et à grand'peine les débris des bibliothèques des monastères de la Picardie, entre autres de Saint-Vaast, de Saint-Pol, de Saint-Omer, qui contenaient des trésors d'érudition et d'archéologie. Il consacra le reste de ses jours à augmenter l'œuvre qu'il avait créée et dont une des galeries porte son nom. Membre de plusieurs sociétés savantes, il a laissé divers mémoires, parmi lesquels on remarque : *De l'Influence des Méthodes sur la Marche et les Progrès de l'Esprit humain* ; — *Sur les Monuments de l'Inde et de l'Égypte* ; — *Sur la Grèce considérée sous le rapport des lettres et des beaux-arts* ; — *Sur le Génie commercial des Anglais*. Il a laissé inachevé un *Cours d'Histoire*.

L—z—e.

Tippaldo, *Contemp. Ilustr. d'Italia*.

ISOARD (*Joachim-Jean-Xavier* D'), prélat français, né à Aix (Provence), le 23 octobre 1766, mort à Paris, le 8 octobre 1839. Sa famille, originaire du Dauphiné, était très-ancienne. Il perdit son père lorsqu'il était encore enfant, et fut placé au séminaire d'Aix par sa mère. Il s'y lia avec le jeune Fesch d'une amitié qui devait avoir une grande influence sur sa vie. Lorsque la famille Bonaparte dut se réfugier sur le continent, elle trouva quelque appui dans la famille Isoard. Vers le même temps, le jeune Isoard partit pour l'Italie, et, en 1794, il était auprès du comte de Provence à Vérone. De retour dans sa ville natale, la même année, il fit partie d'une bande royaliste, et se trouva, dit-on, en position de sauver la vie à

Lucien Bonaparte, compromis comme partisan des idées nouvelles. Après le 18 fructidor, d'Isoard retourna en Italie. Il revint en France sous le consulat, et fut parfaitement accueilli à Paris, grâce à la protection de l'abbé Fesch. Celui-ci, devenu archevêque de Lyon, cardinal et ambassadeur à Rome en 1803, emmena d'Isoard avec lui, et le fit nommer auditeur de Rote, la même année. Lorsque Pie VII fut amené captif en France, d'Isoard le suivit. Napoléon lui proposa de hauts emplois, et même une place au sénat; il refusa. Après le désastre de Moscou, les prélats présents dans la capitale se réunirent à huis-clos, et résolurent d'engager le souverain pontife à résister avec énergie à toutes les concessions que pourrait lui demander l'empereur. Un mémoire fut rédigé dans ce sens; et d'Isoard se chargea de le faire parvenir au saint-père, qui le fit remercier de son dévouement. Pendant les Cent Jours, Napoléon voulait le nommer son agent à Rome; mais des difficultés surgirent à propos de son traitement, et le désastre de Waterloo mit fin aux négociations. A son retour, Louis XVIII voulut envoyer à Rome un auditeur de Rote de son choix; mais la cour pontificale refusa de le recevoir, déclarant qu'elle regardait cette charge comme inamovible. D'Isoard garda sa place et contribua au concordat de 1817. Comme doyen de la Rote, d'Isoard fut un des exécuteurs testamentaires de Pie VII, qui l'avait ainsi désigné dans son testament. Jusqu'alors il n'avait reçu que les ordres mineurs, en 1825, il se fit ordonner prêtre à Rome. Le 25 juin 1827, le nouveau pape, Léon XII, le créa cardinal au titre de Saint-Pierre-ès-Liens, qu'il changea plus tard contre celui de La Trinité-au-Mont-Pincius. Revenu en France, le cardinal d'Isoard fut pourvu de l'archevêché d'Auch, et sacré à Paris le 11 janvier 1829, par le cardinal de Latil. Le 24 du même mois Charles X l'appela à la pairie avec le titre de duc. Il fit encore le voyage de Rome pour assister aux conclaves qui suivirent la mort de Léon XII et de Pie VIII. La révolution de Juillet lui avait enlevé son titre de pair. Il revint du moins dans son diocèse, et sut s'y faire aimer. Deux fois il refusa l'archevêché d'Aix, et même l'archêveché de Bordeaux après la mort du cardinal de Cheverus. Le cardinal Fesch étant mort au mois de mai 1839, le cardinal d'Isoard fut désigné pour le remplacer le 14 juin. Il était à Paris attendant ses bulles d'institution, quand la mort l'enleva par suite d'une inflammation de poitrine. L. L—T.

Journal des Débats du 10 octobre 1839. — *L'Ami de la Religion*, 10 octobre 1839.

ISOCRATE (Ἰσοκράτης), célèbre orateur et rhéteur athénien, fils de Théodore, né à Athènes, en 436 avant J.-C., mort en 338. Son père, riche fabricant d'instruments de musique, lui fit donner une excellente éducation. Il eut pour maîtres les sophistes les plus célèbres du temps, Tisias, Gorgias, Prodicus, et perfectionna son intelligence dans les entretiens de Socrate et de Théramène. Il aurait voulu, comme les jeunes Athéniens qui avaient de la fortune et du talent, se consacrer aux affaires publiques; mais sa faible constitution et une insurmontable timidité l'empêchèrent toujours de se produire devant le peuple. Cependant il ne renonça pas à la gloire de l'éloquence, et résolut de développer par ses leçons et ses écrits l'art qu'il ne pouvait pas pratiquer. Suivant quelques récits, il se consacra à l'enseignement pour relever sa fortune, détruite dans la guerre du Péloponnèse. Il établit d'abord une école de rhétorique dans l'île de Chios. Son succès ne fut pas rapide, et il ne compta d'abord que neuf élèves; mais, lorsqu'il eut quitté Chios pour Athènes, il vit accourir des disciples de toutes les parties de la Grèce. Il en eut jusqu'à cent; et chacun lui payait 1,000 drachmes (environ 960 fr.). Le nombre et la célébrité de ses élèves ont fait dire à Cicéron que la maison d'Isocrate était un gymnase, un atelier d'éloquence, et que de son école, comme du cheval de Troie, sortit toute une troupe de héros. Timothée, fils de Conon, Xénophon, Théopompe de Chios, Éphore de Cyme, le poëte tragique Asclépiade, Théodecte de Phasélis, Léodamas, Lacrite, comptèrent parmi ses disciples. Hypéride et Isée furent aussi du nombre. On prétend que Démosthène avait voulu le devenir, mais que la modicité de sa fortune ne lui permit pas de recevoir des leçons aussi coûteuses. Cependant Plutarque assure qu'Isocrate n'exigeait pas de rétribution des jeunes Athéniens. Outre le produit de son enseignement, Isocrate se faisait un revenu en écrivant des compositions pour des personnes riches. Son seul *Discours à Nicoclès* lui fut payé vingt talents (115,200 fr.). Il acquit ainsi une fortune considérable, et fut plusieurs fois élevé à la charge dispendieuse de triérarque. Une première fois, en 355, il s'excusa sur sa mauvaise santé; et ses ennemis l'accusèrent d'avarice. Il répondit à la médisance en s'acquittant trois ans plus tard, des fonctions de triérarque de la manière la plus splendide : ce fut la seule part effective qu'il prit aux affaires de son pays. Il eut le mérite d'apercevoir le premier l'importance, et le but de l'art de la parole appliqué à l'administration. En même temps il essaya de fonder l'éloquence sur les principes de la morale. Sur ce point il se sépara nettement des sophistes, qui dans l'art oratoire ne voyaient que l'art lui-même, indépendamment de toute base morale, tandis qu'il se rapprocha d'eux par son dédain ou son ignorance de la vie politique réelle. Dans ses belles théories, il ne tient aucun compte des circonstances où se trouvaient Athènes et la Grèce entière. Avec une confiance qui serait très-blamable si elle n'avait été sincère, il préconisa la politique de Philippe, roi de Macédoine, et affirma qu'elle ne menaçait pas la liberté de la Grèce. Lorsque l'événement eut prouvé le contraire, Isocrate expia noblement sa faute. Il ne voulut pas sur-

vivre au triomphe d'une politique qu'il avait servie sans en prévoir les conséquences, et se laissa mourir de faim après la bataille de Chéronée. Dans sa jeunesse Isocrate avait vécu avec des courtisanes; à un âge déjà avancé il épousa la veuve du sophiste Hippias, Plathane, dont il adopta le plus jeune fils Aphareus.

www.libtool.com.cn

Les critiques alexandrins assignaient à Isocrate la quatrième place dans le canon des orateurs grecs. Le cas que les anciens faisaient de son talent est attesté par le nombre de ses commentateurs, parmi lesquels on distingue Philonicus, Hiéronyme de Rhodes, Cléocharès, Didyme et autres. Hermippus composa même un traité séparé sur les élèves d'Isocrate. Ces ouvrages sont perdus et quelques pages de Denys d'Halicarnasse sont tout ce que la critique grecque nous a légué sur ce maître de l'éloquence attique. Si on isolait Isocrate de son temps, si on jugeait son talent à un point de vue général et sans tenir compte des circonstances, on l'apprécierait sévèrement. La lecture de ses discours ne saurait avoir autant de charme pour nous que pour les Athéniens, amateurs si passionnés et si éclairés des belles formes du langage. Il nous est presque impossible d'apprécier les délicatesses de son style, élaboré avec un soin infini, et qui a peut-être plus d'élégance que de grâce, plus de parure que de beauté naturelle; nous trouvons de la monotonie à ses périodes, soigneusement arrondies, qui se déroulent harmonieusement, sans jamais se briser; enfin il nous semble qu'il s'est trop occupé de polir sa diction, et trop peu inquiété de la justesse et de l'énergie des idées. Les anciens eux-mêmes n'admiraient Isocrate qu'avec réserve. Cicéron ne lui accorde que ce genre d'éloquence « doux, lâché et coulant, plein de pensées fines et de paroles sonores; plus propre à la parade qu'au combat, consacré aux gymnases et à la palestre, méprisé et chassé du forum ». Quintilien a dit dans le même sens : « Isocrate est brillant et paré, plus propre à former un athlète qu'à combattre lui-même. Il a ambitionné toutes les beautés du style; et il a eu raison, car il ne se proposait pas de parler devant les tribunaux, mais devant l'auditoire d'une école. Il a l'invention facile, l'amour du beau et de l'honnête; il est si soigné dans la composition, que ce soin lui est reproché comme un défaut. » Denys d'Halicarnasse fait ressortir avec plus de détails à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts, et il insiste sur la valeur morale des œuvres d'Isocrate, sur son vif amour du bien et de la vertu, que Quintilien exprime par les mots « honesti studiosus ». En analysant ses principaux discours, il montre qu'ils ont tous pour but d'inspirer aux villes, aux princes, aux particuliers, des sentiments d'honneur, de bonne foi, de modération, d'équité, d'amour du bien public, de zèle pour la conservation de la liberté, de respect pour la sainteté du serment et des traités; et il les signale à l'attention et à l'étude des princes et des magistrats comme des livres qui contiennent tous les principes de la saine et véritable politique. Sans pousser l'admiration aussi loin, il est juste de reconnaître que parmi les monuments littéraires il en est peu qui aient exercé une influence plus puissante et jusqu'à un certain point plus salutaire que les œuvres d'Isocrate. Sa mission, qu'il remplit avec un rare bonheur, était de fixer la prose grecque. Il livra aux historiens et aux orateurs venus après lui un instrument parfaitement approprié au génie grec, et des modèles irréprochables de diction pure et harmonieusement construite. « Isocrate est la plus nette perle du langage attique, » dit Paul-Louis Courier (1). L'antiquité possédait soixante discours sous le nom d'Isocrate; mais Cecilius, rhéteur du temps d'Auguste, n'en reconnaissait que vingt-huit comme authentiques, et de ceux-là vingt seulement sont venus jusqu'à nous. Huit appartiennent à des cas judiciaires, et sont destinés à servir de modèles à ce genre d'éloquence; les autres sont des discours politiques ou d'apparat. Outre ces vingt compositions oratoires, on a les titres et des fragments de vingt-sept autres. Il existe aussi sous le nom d'Isocrate un recueil de dix lettres sur des sujets politiques, et qui sont probablement authentiques, sauf la dixième. Un ouvrage beaucoup plus précieux, et malheureusement perdu, était un *Traité de Rhétorique* (Τέχνη ῥητορική), où Isocrate enseignait les principes de l'art qu'il possédait si bien. Il n'en reste que de courts fragments.

Les discours d'Isocrate ont été insérés dans les diverses collections des orateurs grecs, depuis celle d'Alde jusqu'à celle de A.-F. Didot. La première édition séparée est de Démétrius Chalcondylas; Milan, 1493, in-fol.; elle fut suivie de beaucoup d'autres principalement fondées sur l'édition d'Alde (Haguenau, 1533, in-8°; Venise, 1542, 1544, 1549, in-8°; Bâle, 1546, 1550, 1555, 1561, in-8°). Celle de H. Wolf, Bâle, 1553, in-8°, fort supérieure aux précédentes, servit de base à plusieurs réimpressions; Henri Estienne donna, 1593, in-fol., un texte amélioré, qui fut reproduit en 1604, 1642, 1651, in-8°; à Londres, 1615, in-8°, et à Cambridge, 1686, in-8°. L'édition d'Auger, Paris, 1782, 3 vol. in-8°, mérite d'être mentionnée, bien qu'il n'ait pas suffisamment profité des nombreux manuscrits dont il disposait. Parmi les éditions récentes on remarque celles de W. Lange, Halle, 1803, in-8°; de Coray, Paris, 1807, 2 vol. in-8°; de G. S. Dobson, Londres, 1828, 2 vol. in-8°, avec une traduction latine, des notes et des *scolies*,

(1) Louis Courier écrivait encore, dans une lettre familière adressée au savant suédois Akerblad : « Quel écrivain que cet Isocrate! nul n'a mieux su son métier; et à quoi pensait Théopompe lorsqu'il se vantait d'être le premier qui eût su écrire en prose? Ce n'est pas non plus peu de gloire pour Isocrate que de tels disciples... Tous ceux qui en même temps que lui excellèrent dans son art l'avaient appris de lui. »

de Baiter et Sauppe, Zurich, 1839, 2 vol. in-12. L. J.

Denys d'Halicarnasse, *Isocrates*, I. — Plutarque, *Vitæ Decem Oratorum*. — Suidas, au mot Ἰσοκράτης. — *Vie d'Isocrate* par un anonyme, dans les Βιογράφοι de Westermann. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 260. — Philostrate, *Vitæ Sophist.*, I, 17. — Athénée, XIII. — Quintilien, X, 1. — *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. I, p. 242; t. VII, p. 84; IX, p. 155; XII, p. 183; XIII, p. 169. — Schirach, *Dissertationes II de Vita et Genere scribendi Isocratis*; Halle, 1768, in-4°. — Bitmark, *De Isocrate oratore græco*; Abo, 1798, in-4°. — Leloup, *Commentatio de Isocrate*; Bonn, 1823, in-8°. — Ofund, *De Isocratis Vita et Scriptis*; Berlin, 1828, in-4°. — Baumgarten-Crusius, *De Oratoribus Græcis, maxime Isocrate, egregiis institutionis publicæ magistris*; Misnie, 1833, in-4°. — Mang, *Programma de Isocratis Ingenio et Præstantia*; Neubourg, 1836, in-4°. — Lichtenauer, *De Isocrate*; Landshut, 1843, in-4°. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredt.*, 48-49, et *Beilage*, IV, p. 288-298. — O. Müller, *History of Literat. of ancient Græce*, c. XXXII. — Th. Mitchell, *Index Græcitatis Isocratis*; Oxford, 1827, in-8°. — Hoffman, *Bibliograph. Lexicon*.

* **ISOCRATE** *d'Apollonie*, rhéteur grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il a été souvent confondu avec le précédent, dont il fut le disciple. Il semble avoir joui d'une grande réputation comme orateur, puisqu'il figura dans le fameux concours ouvert par Artémise de Carie pour l'éloge funèbre de son mari, Mausole, en 352. Suidas mentionne les titres de cinq de ses discours, mais il n'en est rien venu jusqu'à nous. Quelques critiques lui attribuent le *Traité de Rhétorique* généralement compté parmi les œuvres du premier Isocrate. Y.

Epistol. Socrat., XXVIII, p. 68, 67. — Suidas, au mot Ἰσοκράτης. — Eudocia, p. 247. — Spalding, *Ad Quintil.*, II, 15. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredtsamk.*, 50, nos 3 et 4.

ISOLANI (*Giacomo*), légiste et cardinal italien, né à Bologne, et mort à Milan, le 19 février 1431. Il avait une grande réputation comme savant versé dans les droits civil et canonique, lorsque la perte de sa femme le décida à entrer dans l'état ecclésiastique. Son mérite le fit bientôt distinguer; et, après avoir rempli plusieurs fonctions importantes, le pape Jean XIII le fit cardinal en 1414, et le laissa son vicaire à Rome, où il fut fait prisonnier par les troupes de Ladislas, roi de Naples. Il fut rendu à la liberté par les soins de Giacomo Sforça Attendole, et Felippe-Maria Visconti le créa gouverneur de Gênes. Isolani a laissé des *Consilia* et d'autres ouvrages de droit. A. L.

Panciroli, *De Claris Leg. Interp.* — Bumaldi, *Bibl. Bonon.* — Sigonius,

ISOLANI (*Isodoro*), théologien italien, né à Milan, vécut de 1480 à 1550. Il fut élevé et fit profession dans le couvent des dominicains de Sainte-Marie-des-Grâces de sa ville natale. Il occupa ensuite plusieurs chaires de philosophie et de théologie dans les congrégations lombardes de son ordre. Avec l'assistance du roi de France François Ier, il devint premier bachelier et régent des lectures à Bologne; aussi témoigna-t-il de sa reconnaissance en dédiant au monarque l'un de ses ouvrages : *Inexplicabilis mysterii Gesta B. Veronicæ, virginis monasterii Sanctæ-Marthæ urbis Mediolani*; Milan, 1518, in-4°; réimprimé dans les *Acta Sanctorum*, janvier, t. I, p. 887-929. Isodoro Isolani se fit surtout remarquer l'un des premiers par son zèle à combattre les doctrines de Luther; il écrivit contre le novateur allemand de nombreux ouvrages, aujourd'hui perdus ou oubliés, mais qui, alors, attirèrent sur leur auteur une grande réputation de savoir et de piété. Échard dit de lui : « Quæ posteris reliquit ingenii sui monumenta, virum arguunt omni prope scientiarum genere præstantissimum, dicendique facilitate et puritate gratum. » Le même auteur, outre l'ouvrage mentionné, cite d'Isolani : *De Mundi Æternitate, contra Averroistas, Libri IV*; Pavie, 1513 et 1512, in-8°; Lyon, 1528 et 1580, in-4°; — *De Velocitate Motuum F. Alberti de Saxonia, ordinis Prædicatorum*, etc.; Pavie et Lyon, 1521; — *De Imperio militantis Ecclesiæ*; Milan, 1517, in-fol.; — *De Patriæ urbis Laudibus Panegyricus, in quo gestorum ejusdem urbis quæ totius Galliæ Cisalpinæ metropolis habetur epitome*; Milan, 1519, in-8°; — *Epitome Quæstionum F. Joannis Capreoli in IV libros Sententiarum a F. Paulo Soncinate*, etc.; Pavie, 1552, in-8°; Lyon, 1528, in-8°, et 1580, in-4°; — *Disputationes catholicæ* : 1° *De Igni Inferni*; 2° *De Purgatorio*; 3° *De Merito Animarum Purgatorii et Cognitione propriæ Beatitudinis futuræ*; 4° *De Dispositione dantis et recipientis indulgentias*; 5° *De Modo Remissionis factæ per indulgentias*; Milan, 1517, in-fol.; Padoue, 1522; Lyon, 1580, in-4°; — *Summa de Donis S. Joseph*; Pavie, 1522, in-4°; — *De Regum et Principum Institutis*; Milan, s. d.; — *Explicatio Immortalitatis humani Animi, secundum philosophos*; 1509 et 1520, in-4° : très-rare. A. L.

Échard, *Scriptorum Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 50. — Argelati, *Scriptorum Mediolan.* — Cave, *De Scriptoribus Eccles.*, sæc. XVI. — Ghilini, *Theat. d'Huom. letter.*, t. II, p. 170.

* **ISON**, moine allemand, né vers 841, mort, dit-on, à l'abbaye de Grandfel, le 14 mai 871. La jeunesse d'Ison s'écoula au monastère de Saint-Gall. Après y avoir achevé ses études, il y remplit les fonctions de scolastique. C'est de là qu'il fut appelé par Rodolphe, duc de Bourgogne, qui le pria de venir présider à l'éducation littéraire des moines de Grandfel. Ses illustres élèves, Notker, Ratpert, Salomon, n'ont pas seuls sauvé son nom de l'oubli : il nous reste d'Ison plusieurs opuscules, dont la presse a multiplié les exemplaires. Nous désignerons d'abord une histoire de la translation des restes de saint Othmar, abbé de Saint-Gall, publié dans le tome IV des *Acta* de Mabillon. On lui attribue, en outre, des *Scolies sur Prudence*, qui ont été jointes par Weitulus, en 1613, au texte de ce poëte, et des *Formules* recueillies par Melchior Goldast dans ses *Rerum Alemanicarum Scriptores*, t. II. Enfin Du cange et les auteurs de l'*Histoire littéraire de La France* estiment

qu'il convient de joindre au catalogue de ses œuvres un *Glossaire* qui nous est offert par les manuscrits sous le nom de Salomon.

Hist. Litt. de la France, t. V, p. 300.

ISRAEL. *Voy.* JACOB.

ISRAELI (*Isaac* D'), littérateur anglais, né à Enfield, près de Londres, en 1766, mort à Bradenham-House, dans le comté de Buckingham, le 19 janvier 1848. Son père, riche négociant, originaire de Venise et issu d'une famille juive, le destina au commerce, et l'envoya voyager sur le continent. Le jeune Isaac, qui avait déjà reçu une bonne éducation classique, profita de son voyage pour apprendre plusieurs langues vivantes. Il revint en Angleterre avec des connaissances très-variées, et, renonçant au commerce, il débuta dans les lettres, vers 1788, par des articles au *Gentleman's Magazine*. A partir de cette époque, sa vie n'offre guère d'autres incidents que la publication de ses nombreux ouvrages. Bien qu'il s'essayât dans la poésie, le roman et l'histoire, il ne fut ni un poëte ni un historien, mais un critique plein de curiosité, de patience et de goût, un des plus ingénieux collectionneurs d'anecdotes littéraires qui aient existé. Il appartenait au parti tory, et travailla activement au *Quarterly Review*. Les articles d'érudition qu'il publia dans ce recueil sont instructifs et agréablement écrits; ils se lisent avec plus de plaisir que les trois ou quatre volumes consacrés par d'Israeli à l'histoire de Charles Ier, et destinés à la défense des principes tories. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Defence of Poetry*; Londres, 1790, in-4°; — *Curiosities of Literature*; 1794-1823, 6 vol. in-8° : malgré des erreurs sévèrement relevées par M. Bolton-Corney, cet ouvrage, dont les volumes se succédèrent à des intervalles inégaux, est le chef-d'œuvre d'Israëli; c'est, comme le titre l'indique, un recueil de faits curieux dédaignés par les historiens littéraires, que l'auteur rapporte en les accompagnant de remarques ingénieuses qui rappellent Montaigne et Bayle. Les *Curiosities of Literature* ont eu une quinzaine d'éditions en Angleterre; les deux premiers volumes ont été traduits en français par E.-P. Bertin; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — *Literary Characters*; 1796, in-8°; — *Literary Miscellanies*; 1796, in-8°; — *Calamities of Authors*; 1812-13, 3 vol. in-8°; — *Quarrels of Authors*; 1814, 3 vol. in-8°; — *The literary and political Character of James I*; Londres, 1816, in-8°; — *Commentaries of the Life and Reign of Charles I*; Londres, 1828-1831, 5 vol. in-8°; — *Éliot, Hampden and Pym*; Londres, 1832, in-8°; — *The Amenities of Literature*; Londres, 1841, 3 vol. in-8°. Les œuvres complètes d'Isaac d'Israeli ont été recueillies à Londres, 1849, avec une notice par son fils Benjamin d'Israeli.

Benjamin d'Israeli, *Notice sur Isaac d'Israeli*, en tête de ses *Œuvres complètes*; Londres, 1849.

*ISRAELI ou DISRAELI (*Benjamin*), romancier, biographe, et célèbre homme d'État, fils du précédent, est né à Londres en 1805. On raconte que, tout jeune, et dans le cours de ses études, il exprima plus d'une fois sa ferme résolution d'arriver au parlement et à se distinguer parmi ses contemporains. Il travailla d'abord quelque temps chez un avoué de la capitale, et donna des articles à un journal tory, *Le Représentant*, qui, après une courte existence, disparut en 1826. Pour se faire connaître du public, des moyens prompts et brillants sont nécessaires. M. d'Israeli résolut d'exploiter le roman. Bientôt parut *Vivian Grey*, suivi à divers intervalles par *Le jeune Duc*, *Henrietta Temple*, *Contarini Pleming*, *Venetia*, *Le Conte merveilleux d'Alroy* et autres ouvrages remarquables d'imagination. Mais, tout en poursuivant ses succès comme romancier, il n'oubliait pas de viser au parlement. Comme descendant d'une famille juive, il sentait une vive sympathie pour l'Orient; de plus, un voyage devait être une moisson d'idées nouvelles et peut-être une chance de réputation. Il partit en 1829, passa tout un hiver à Constantinople, et parcourut ensuite la Syrie, l'Égypte et la Nubie. A son retour en Angleterre, en 1831, il trouva le pays violemment agité par la question de la réforme parlementaire. Ambitieux d'y jouer un rôle, et jugeant l'occasion propice, il se présenta comme candidat au bourg de Chipping-Wycombe (1832), recommandé par M. Hume et sir E.-L. Bulwer. Il ne s'appelait ni whig ni tory, et la plupart de ses vues touchaient au radicalisme. Ainsi il s'était prononcé pour un parlement triennial et le vote au scrutin. Trois fois il se présenta aux élections, et trois fois il échoua, la dernière en 1835. Il paraît que lord Grey, en apprenant que M. d'Israeli disputait le bourg de Wycombe à son parent, le colonel Grey, demanda à quelqu'un : *Qui est donc ce candidat?* Et le jeune candidat, furieux de ce dédain, publia un pamphlet véhément sous ce titre, plein d'éloquence et aussi de déclamations contre les whigs. Joseph Hume ne lui montrait plus que réserve et même froideur. M. d'Israeli modifia ses opinions avancées, et se présenta à Taunton, comme candidat conservateur de la couleur Lyndhurst. Il échoua encore. Quelques remarques un peu tranchantes sur O'Connell amenèrent une violente dispute avec le grand agitateur. Celui-ci, qui ne reculait pas devant l'expression grossière et outrageante, dit, en faisant allusion à l'origine juive de son adversaire : « Si l'on examinait bien sa généalogie, on trouverait qu'il est le véritable héritier du larron endurci qui est mort sur la croix. » A cet outrage, M. d'Israeli répondit par une provocation de duel à un fils d'O'Connell. Le duel fut refusé, M. d'Israeli mis sous caution, et la correspondance publiée. On remarqua beaucoup la fin de sa lettre à O'Connell : « *Nous nous retrouverons à Philippes*, et là je saisirai la première occasion de vous châtier des

insultes que vous m'avez prodiguées si honteusement. » C'était une prophétie un peu hardie, téméraire même après tant d'échecs; mais il avait la conscience de son talent, et de plus un grand fonds de résolution et d'énergie.

Sa correspondance avec O'Connell lui avait porté atteinte comme homme public. Le public n'y avait vu qu'un texte de plaisanteries et de brocards. Il fallait se relever de cette position fâcheuse. M. d'Israeli recourut à la presse, sa grande ressource en tous temps. Il écrivit un essai d'un talent supérieur, intitulé : *Défense de la Constitution anglaise*, et peu après, dans le *Times*, une série de lettres pleines d'habileté et d'éloquence, publiées ensuite en un volume, sous le titre de *Lettres de Runnymède*. Elles brillaient par ce qui pouvait agir vivement sur les esprits, l'éclat du style, une instruction solide, une satire piquante, et de temps en temps des échappées d'insolence.

Enfin il parvint à conquérir ce siége au parlement si ardemment recherché. C'était aux élections générales de 1837. Il fut nommé au bourg de Maidstone, et s'empressa de débuter devant la chambre des communes. Il avait préparé pour cette occasion solennelle, pour son *maiden speech*, un discours plein d'emphase, de grandes phrases et de pensées ambitieuses. Jamais échec ne fut plus complet et plus humiliant. Presque à chaque période il fut interrompu par des éclats de rire, et le lendemain les journaux y ajoutèrent leur commentaire charitable, et dirent que, « dans ce début, il s'était élevé avec l'éclat d'une fusée volante, et était descendu comme une obscure baguette. » Qu'on imagine le cruel désappointement de l'orateur! Pourtant il ne se laissa ni déconcerter ni accabler. Vers la fin, bravant les rires qui parfois éclataient encore, il s'écria avec force : « Maintes fois j'ai recommencé plusieurs choses, et souvent j'ai fini par y réussir. Je m'assieds maintenant, mais le temps viendra *où vous m'écouterez!* » Ce temps est en effet venu depuis bon nombre d'années, et il est reconnu aujourd'hui comme un des plus grands orateurs du parlement.

La leçon avait été rude; il sut en retirer tous les fruits. Il pratiqua pendant une session *le talent du silence*, étudia avec soin le caractère de l'assemblée, s'appliqua à se corriger de ses défauts et à bien connaître le ton et la tactique convenables pour chaque question. Au bout de dix-huit mois il prit enfin la parole, et prononça un excellent discours, à l'occasion d'une pétition chartiste. On fut surpris, et on admira l'habileté et la mesure de son éloquence. En 1842, ses discours sur les droits d'auteur et sur l'éducation, et surtout sa célèbre attaque sur les consulats anglais à l'étranger furent accueillis avec de vifs éloges, et ces succès contribuèrent à effacer le souvenir de son premier échec. Sir Robert Peel avait formé en 1841 un ministère conservateur, composé des chefs du parti tory, et qui avait une grande majorité dans les deux chambres. M. d'Israeli figura quelque temps parmi les partisans du premier ministre. Mais en 1844 la scène changea, soit que son ambition eût aspiré à une place dans le ministère et qu'il eût été blessé de se voir oublié, soit que ses amis les ultra-tories eussent conçu de sérieuses alarmes des mesures économiques que Robert Peel introduisait graduellement, et l'eussent choisi comme organe de leur irritation et défenseur de leurs intérêts blessés, M. d'Israeli commença contre le premier ministre une guerre personnelle, incessante et impitoyable. Pendant deux sessions, ce ne furent que discours étincelants de passion et d'éloquence, où l'ironie et les sarcasmes alternaient, où la politique du ministre était présentée sous d'odieuses couleurs, comme un mélange d'hypocrisie et de faux calculs, où les insinuations et les accusations se révêtaient de la plus rare élégance pour le dégrader et le perdre dans l'opinion. Et quand on pense, car chaque année depuis a apporté son expérience et ses leçons, que ces attaques, ces insultes étaient dirigées contre un ministre qui a laissé la plus noble réputation, contre des mesures profondément prévoyantes et libérales, et qui en 1848 ont très-probablement prévenu une explosion en Angleterre, on ne peut se défendre de pitié, presque de dédain pour une telle éloquence, ainsi employée, quelque brillante qu'elle ait pu être. Le ministre, quoique souvent fort embarrassé et irrité, parvint, à l'aide du parti libéral, à accomplir ses mesures fiscales en 1846; mais, depuis deux ans, le nombre des ennemis, des mécontents n'avait cessé de grossir, et une majorité hostile finit par le renverser du pouvoir. Les whigs arrivèrent au ministère. Les tories avaient vaincu, mais non à leur profit. Ils parurent d'abord tout déconcertés et incertains du plan à suivre. Sous la direction de lord George Bentinck, M. d'Israeli se mit à l'œuvre pour organiser une opposition contre les ministres whigs. Il devint l'âme, le chef des conservateurs; mais, malgré son habileté, ce parti fut exposé à de rudes épreuves. Leur bill pour encourager les chemins de fer en Irlande fut rejeté. Les élections générales de 1847, bien qu'elles eussent donné à M. d'Israeli un siége pour le comté de Buckingham, ne réalisèrent pas leurs espérances; et leurs votes sur le bill concernant les juifs causèrent de telles dissensions intérieures, que le lord, leur chef officiel, abandonna son poste. Mais malgré tous les échecs, malgré les attaques des peelistes et des chartistes, qui allaient l'assaillir sur son banc d'opposition, M. d'Israeli ne se découragea pas, et, pour s'assurer des partisans, pour rendre la vie aux idées de protection, il continua à tourner en ridicule les mesures du ministère whig, à dénoncer la politique de l'école de Manchester, à combiner, à former des plans, à recruter peu à peu pour former une phalange solide et aguerrie. Dans

l'automne de 1848, alors que l'horizon s'éclaircissait, la mort enleva brusquement lord Bentinck. M. d'Israeli resta seul chef des conservateurs, et son premier acte, à la session suivante, fut de demander une réduction des taxes qui pesaient sur les terres et une enquête sur l'état du pays. Après la mort de Peel (*voyez* ce nom), la conduite de ses amis et disciples à la chambre sur la question des agressions du pape fournit à M. d'Israeli l'occasion de prendre une position plus influente, et, en février 1852, après la publication de sa biographie politique de lord Bentinck, le jour arriva enfin où les conservateurs parvinrent au pouvoir. Le ministère de lord Russell venait de succomber. Lord Derby, chargé de former un cabinet, y appela M. d'Israeli, qui devint chancelier de l'échiquier et fut chargé de diriger la chambre des communes. C'était un spectacle tout nouveau que de voir dans l'aristocratique Angleterre un romancier chargé de l'administration des finances. Aussi y eut-il d'abord beaucoup de jugements peu favorables de la part des gens sages et prudents, et des bordées de quolibets et de plaisanteries de la grosse masse du public. M. d'Israeli surprit les uns et les autres par un exposé de finances qui fut accueilli avec de vifs applaudissements par une chambre hostile, et mérita même les éloges de la part de ses rivaux. Quelques mois plus tard, il développa complétement ses vues dans un discours de cinq heures de durée. Les mêmes éloges se renouvelèrent de la part des journaux et d'une partie du public. Mais tout à coup, au sein du parlement, surgit une attaque sur deux branches du revenu; une discussion passionnée s'ensuivit. M. d'Israeli refusa de modifier son budget; le ministère eut contre lui une majorité considérable, et le cabinet de lord Derby fut obligé de se retirer. Il fut remplacé par celui qu'on a appelé *le cabinet de tous les talents*, avec lord Aberdeen, comme premier ministre (1852). C'est celui qui a eu à soutenir la guerre contre la Russie, et qui, en février 1855, a fait place au ministère de lord Palmerston. Ce premier ministre ayant succombé à son tour d'une manière imprévue sous une coalition de ressentiments divers, lord Derby et ses amis sont revenus au pouvoir, et M. d'Israeli a repris son poste de chancelier de l'échiquier (1858). Ce ministère est en présence d'une majorité libérale, de questions graves à résoudre, de réformes importantes à accomplir : pour se maintenir, il aura besoin d'une habileté consommée et surtout de larges concessions.

Dans cette notice, nous avons donné plus d'attention à l'homme politique qu'au romancier, car c'est là le trait dominant de la carrière de M. d'Israeli. Il est juste de dire pourtant que ses romans ont eu beaucoup de succès et offrent des qualités supérieures, surtout l'imagination et la passion. Les deux plus remarquables sont *Coningsby* (1845), et *Sybil* (1847), où la politique et la fiction sont singulièrement mêlées ensemble.

J. CHANUT.

Men of the Time. — Documents particuliers.

ISSELT (*Michel* VON), historien hollandais, né vers le milieu du seizième siècle, à Dokkum (Frise), mort dans un couvent près de Hambourg, le 17 octobre 1597. Ayant montré dès son enfance de l'aptitude pour les études sérieuses, il fut envoyé par sa famille à Louvain, où il suivit successivement les cours de philosophie. Il était entré dans les ordres, lorsque les troubles qui survinrent le rappelèrent dans sa patrie; il y remplaça souvent les ecclésiastiques dans la prédication et dans d'autres parties de leurs fonctions. Les *gueux* ayant obtenu d'importants succès, Isselt, qui tenait pour le parti espagnol, fut contraint de se rendre à Cologne, où il passa plusieurs années. Il se retira ensuite à Nimègue, puis à Hambourg, où il exerça son ministère. On a de lui : *Historiæ Belli Coloniensis Libri IV;* Cologne, 1584, in-8°; nouv. édit. augmentée; Cologne, 1586, in-8°. Cet ouvrage, qui est l'histoire de Truchsès, archevêque de Cologne, remplacé, après son changement de religion, par le prince Ernest de Bavière, a été traduite en français par Joseph de Cantarel; Paris, 1688, in-12; — *F. Laur. Surii, carthusiani, Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno* 1500 *ad* 1567; *nunc vero recens ab anno* 1570 *auctus et ad annum* 1586 *opera Michaeli ab Isselt productus;* Cologne, 1586, in-8° : le récit d'Isselt s'arrête à la prise d'Anvers par les gueux; — *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum a capta Antverpia, anno* 1585, *usque ad septembrem anni* 1586; Cologne, 1586, in-8°; — *Mercurius Gallo-Belgicus, sive historia rerum in Gallia et Belgio gestarum ab anno* 1586 *usque ad annum* 1594; Cologne, 1596, in-8°, publié sous le pseudonyme de *Jansonius Doccomensis*. Isselt a traduit de l'italien en latin les sermons de Corneille Musso, auxquels il a joint une vie de cet évêque. Il a en outre traduit de l'espagnol en latin divers ouvrages ascétiques du père Louis de Grenade, dont Foppens donne la liste.

E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 894. — G. Burmann, *Trajectum Eruditum*, t. II, p. 162. — Moréri, *Le Grand Dict. Historique*. — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. III, IV et V. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*.

ISTER ou **ISTRUS** (Ἴστρος), historien grec, vivait vers 240 avant J.-C. Diverses autorités le font naître à Cyrène, en Macédoine, à Paphos, dans l'île de Cypre. On a concilié ces assertions contradictoires en supposant que Ister, né à Cyrène, se rendit ensuite à Alexandrie avec Callimaque, et qu'après y avoir vécu quelque temps, il se retira à Paphos, alors soumise aux rois d'Égypte. Il fut d'abord l'esclave, puis l'ami du poëte Callimaque. Comme la plupart des littérateurs alexandrins, il fut grammairien, poëte et historien. Ses ouvrages historiques, dont il reste des fragments, semblent n'avoir été que des com-

pilations; en voici les titres : Ἀττικά, en seize livres au moins, souvent cité sous les titres de Ἀτθίς, Ἀτθίδες; Ἀτθίδων συναγωγή; — Ἀπόλλωνος ἐπιφάνειαι : recueil des événements par lesquels Apollon avait signalé sa puissance; — Ἀργολικά; — Ἡλιακά; — Ἀποικίαι τῆς Αἰγύπτου ou Αἰγυπτίων : colonies des Égyptiens; — Ὑπομνήματα, mémoires; — Πρὸς Τίμαιον ἀντιγραφαί; — Συναγωγὴ τῶν Κρητικῶν θυσιῶν; — Περὶ Ἰδιότητος ἄθλων; — Περὶ Ἡλίου ἀγώνων : ce traité paraît être une partie du précédent; — Πτολεμαΐς : cette *Ptolémaïde* était sans doute un poëme; — Ἀττικαὶ λέξεις; — Μελοποιοί, *Vies des poëtes*, parmi lesquels une *Vie de Sophocle* : ce dernier ouvrage est probablement d'un autre Ister, né à Calatis sur le Pont-Euxin et auteur d'un traité estimé sur la tragédie. Les *Fragments* d'Ister ont été recueillis par Siebelis : *Fragmenta Phanodemi, Demon. et Istri*; Leipzig, 1812, in-8°, et par C. Müller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum*, dans la *Bib. Gr.* de A.-F. Didot, t. I, p. 418, etc.; t. IV, 649.

Suidas, au mot Ἴστρος. — C. Muller, *Frag. Hist. Græc.*, t. I, p. XC.

ISTAKHRI (*Abou-Ishak al-Farsi*). *Voy.* AL-ISTAKHRI.

ISTHVANFI (*Nicolas*), homme d'État et historien hongrois, né en 1535, mort le 1er avril 1615. Il se rendit de bonne heure en Italie, où il étudia les belles-lettres à Pavie et à Bologne. Il apprit les langues anciennes ainsi que celles de l'Europe moderne, qu'il parlait presque toutes très-couramment. De retour dans son pays, il choisit d'abord la carrière des armes, à laquelle il fut initié par le fameux comte Zrin, et il se signala notamment, en 1566, au siége de Sigeth. Il devint successivement secrétaire à la chancellerie de Hongrie, juge, et enfin, en 1587, sous l'empereur Rodolphe II, son protecteur, vice-palatin de Hongrie. Il assista ensuite à plusieurs opérations militaires contre les Turcs, avec lesquels il fut plus tard chargé de traiter de la paix. Dans ses dernières années, il se mit à écrire le récit des événements qui s'étaient passés sous ses yeux; il en légua le manuscrit à son ami le cardinal Pierre Pezman. Ce dernier fit publier l'ouvrage d'Isthvanfi sous le titre de *Historiarum de Rebus Hungaricis Libri XXXIV, ab anno* 1490 *usque ad annum* 1605; Cologne, 1622, in-fol.; réimprimé avec beaucoup de fautes; Cologne, 1662 et 1685, in-fol.; Cologne, 1724, in-fol., avec une continuation du P. Ketteler; et enfin Vienne, 1758, in-fol. : la narration de l'auteur se distingue par l'exactitude, l'impartialité et l'élégance du style. E. G.

Th. Balassy, *Vita Isthvanfi*, dans le *Supplementum ad Lambecium* de Kœllar et dans les *Memoriæ Hungarorum* d'Alexis Horang. — Mencken, *Biblioth. Doctorum Militum*. — Czvittinger, *Specimen Hungariæ litteratæ*.

ISTRIE (Duc de). *Voy.* BESSIÈRES.

* **ISTURIZ** (Don *François-Xavier* DE), ministre et homme d'État espagnol, né à Cadix en 1790. Son père, originaire du pays basque, avait fondé une grande maison de commerce à Cadix et fait sa fortune par le négoce avec l'Amérique du Sud. Il fit donner une bonne éducation à ses deux fils, Thomas et Xavier de Isturiz. Lors de l'invasion de leur patrie par les armées françaises, les deux frères se firent remarquer parmi les plus ardents partisans de l'indépendance nationale. Après la restauration de Ferdinand VII, les mécontents se réunirent fréquemment en secret dans la maison des frères Isturiz, qui avait reçu le surnom de *la Casa Otomana*. C'est là que se prépara l'insurrection qui éclata le 1er janvier 1820 sous la direction de Quiroga et de Riego. La constitution ayant été rétablie, Xavier de Isturiz se rendit à Madrid, où, d'accord avec Alcala Galiano et d'autres libéraux, il ameuta l'opinion publique contre les ministres Argueilles, Martinez de la Rosa et leur parti. Nommé membre des cortès en 1822 par sa ville natale, il présida en 1823 cette assemblée, qu'il suivit d'abord à Séville, où il vota la suspension du roi, puis à Cadix. Condamné à mort après la restauration du roi, Xavier de Isturiz s'enfuit en Angleterre, où il devint un des associés de la maison Zulueta. Compris dans l'amnistie accordée en 1834 par la reine régente, il revint en Espagne, et fut élu député aux cortès par la province de Cadix. Il se rattacha de nouveau au parti avancé, et avec Alcala Galiano, Calatrava, Caballero, Las Navas et autres, il provoqua, le 15 août 1835, le soulèvement de la milice qui avait pour but le renversement du ministère Toreno, mais qui fut comprimé par le général Quesada. Quelque temps après, Mendizabal, son ami, devint le chef du cabinet. M. Isturiz fut appelé à la présidence de la chambre des *procuradores*, réunie en novembre 1835, puis dissoute par Mendizabal en janvier 1836. M. Isturiz se brouilla bientôt avec Mendizabal, qui l'empêcha d'être réélu à la présidence de la nouvelle chambre des députés, et il travailla de tout son pouvoir au renversement du ministère. Mendizabal, n'ayant pu compléter son cabinet, avait gardé quatre portefeuilles dans ses mains. D'aigres explications eurent lieu entre les deux anciens amis, et elles prirent un tel caractère de personnalité, qu'un duel au pistolet s'ensuivit : les deux adversaires ne se firent aucun mal. Après la chute de Mendizabal, M. Isturiz fut nommé, le 15 mai 1836, ministre des affaires étrangères et président du conseil. La chambre des procuradores déclara qu'il n'avait pas sa confiance; il recourut à la dissolution, et convoqua une nouvelle assemblée sous le nom de *cortes revisadores*, laquelle devait sanctionner et modifier l'*Estatudo real* ou bien décider s'il n'y aurait pas lieu à voter une nouvelle charte. Ces mesures furent regardées comme rétrogrades; on prêtait en outre à Isturiz l'intention d'appeler l'intervention de la France. Pendant les élections, des troubles éclatèrent de tous côtés; l'insurrection, réprimée d'un

côté, triomphait de l'autre; enfin elle l'emporta à la Granja (12 août 1836). M. Isturiz trouva un asile dans la maison du général Seoane, et tandis que le peuple de Madrid demandait sa tête, il réussit à s'échapper sous l'habit d'un courrier anglais. Il gagna Lisbonne, et de là s'embarqua pour l'Angleterre. Peu de temps après il se rendit à Paris, où il se lia avec Toreno, Miraflores, le duc de Frias, et d'autres émigrés du parti opposé à celui qu'il avait servi jusque-là. Ayant prêté serment à la constitution de 1837, il fut élu par la province de Cadix aux cortès de 1838, et devint président du congrès. Quoique ennemi personnel d'Espartero, il sut pendant la régence du général (1841-1843) se maintenir en Espagne, et travailla habilement dans les intérêts de la reine Marie-Christine. Après le retour de cette princesse et l'expulsion d'Espartero, il devint président du conseil des ministres et sénateur. Grand partisan de l'alliance française, il négocia les mariages de la jeune reine avec son cousin et de la sœur de la reine avec le duc de Montpensier. Son ministère succomba peu de temps après. En 1850, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire d'Espagne en Angleterre, et ne cessa ses fonctions qu'après la révolution de 1854. A la fin de 1856, la reine Isabelle le nomma son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie, puissance qui venait de reconnaître le gouvernement espagnol. Le 5 janvier 1858, M. Isturiz devint président du sénat espagnol, et dix jours après président du conseil, ministre des affaires étrangères. Son ministère a déjà eu des difficultés à traverser, et le 5 mai 1858 les séances des cortès ont été suspendues par une ordonnance contresignée X. Isturiz. L. L—T.

E. Pascallet, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Conversations-Lexikon*.

ITALINSKI (*André-Jarowiewitch*), diplomate russe, né à Kiew, le 15 mai 1743, mort à Rome, le 27 juin 1827. Il descendait d'une famille de Cosaques Zaporogues, qui, à la suite des troubles suscités par Mazeppa, s'était établie près de Kiew. Pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, où il étudia la médecine et la chirurgie à partir de 1761, il fut témoin de la révolution qui plaça Catherine II sur le trône. Pour se perfectionner dans la science à laquelle il s'était voué, il se rendit à Londres, puis à Édimbourg, où il séjourna plusieurs années. A Paris, il fit la connaissance de Grimm. Celui-ci le présenta en 1780 au grand-duc Paul, qui voyageait alors sous le nom de *comte du Nord*. L'année suivante Italinski fut nommé secrétaire de l'ambassade russe à Naples. La liaison intime qu'il contracta dans cette ville avec sir W. Hamilton (*voy.* ce nom) le conduisit à étudier l'archéologie et à se créer une riche collection d'antiquités. Arrivé au trône, l'empereur Paul nomma Italinski conseiller d'État, chambellan et ambassadeur à Naples. Dans les premières années de son règne, l'empereur Alexandre l'envoya avec le même titre à Constantinople. Italinski y resta jusqu'au moment où éclata la guerre entre les Russes et les Turcs à laquelle mit fin en 1812 la paix de Bucharest. Il négocia et signa ce traité en commun avec le général Kutusof, et ensuite il retourna à Constantinople comme ministre plénipotentiaire. En 1817 il passa avec le même titre à Rome, où il séjourna jusqu'à sa mort. J. V.

Italinsky's Nekrolog, dans le *Morgenblatt*, 1827. — *Zeitgenossen*. — Ersch et Gruber. *Allg. Encyklopædie*. — *Conversat.-Lex.*

* ITAPARICA (*F. Manoel* DE SANTA-MARIA), poëte brésilien, né vers 1704, mort dans la seconde moitié du siècle. Né dans l'île dont il prit le nom, il fit probablement ses études à Bahia, qui en est à quelques heures. Entré chez les jésuites de cette ville, il fit profession au couvent de Paraguassée, et se livra à la prédication. On ignore l'époque précise de sa mort. Jaboatão, qui probablement l'avait connu, affirme qu'on eut pu faire plusieurs volumes de ses poésies. L'œuvre unique qui nous soit parvenue de lui est un poëme auquel il n'a pas attaché son nom, et qui porte ce titre : *Eustachidos, poema sacro et tragi-comico, em que se contem a vida de santo Eustachio martyr, chamado antes Placido, e de sua mulher e filhos; por un anonymo, natural da Ilha de Itaparica, termo da cidade de Bahia, dado à Luz por um devoto do Santo;* sans lieu ni date, in-4° de 128 pages. On voit que le martyr, objet des sollicitudes d'un de nos plus vénérables curés, qui craignait qu'on ne le rangeât parmi les saints apocryphes, trouva un chantre harmonieux dans un couvent du Brésil dès le dix-huitième siècle. M. Adolfo de Varnhagen a donné quelques fragments de l'*Eustachidos*, et a réuni dans son *Florilegio* diverses autres poésies d'Itaparica. F. D.

Revista trimensal de Historia e Geographia, t. IV. — *Florilegio da Poesia Brasileira, ou collecção*, etc.; Madrid, 1850-1853, 3 vol. petit in-18.

ITARD (*Jean-E.-Marie-Gaspard*), médecin français, né à Oraison (Provence), mort à Paris, le 5 juillet 1838. Il commença ses études au collége de Riez, et les termina chez les oratoriens de Marseille. Il entra aussitôt dans une maison de banque; mais, atteint par la réquisition, il sut se soustraire à la loi en se faisant passer pour étudiant en médecine, et malgré sa complète ignorance en l'art médical, il fut placé comme chirurgien sous-aide dans l'hôpital militaire de Soliers (Var). Il comprit l'importance de son rôle, et s'empressa d'y satisfaire : jour et nuit il travailla, et devint bientôt un habile opérateur. Il était chirurgien interne à l'hôpital d'instruction de Paris, lorsqu'en 1786 il obtint, par la voie du concours, la place de chirurgien aide-major du Val-de-Grâce de Paris. Trois ans plus tard il fut nommé médecin de l'Institution des Sourds-Muets. Là il eut de nombreuses occasions d'étudier les altérations morbides de l'organe de l'ouïe, et des succès remar-

quables rendirent sa réputation européenne. Itard ne borna pas ses études à cette spécialité, il fit d'excellents travaux sur les hydropisies, sur le bégayement. Il a fait mieux qu'imaginer le cathétérisme de la trompe d'Eustache, il l'a établi sur des règles d'une simplicité et d'une solidité parfaites. Il inventa plusieurs instruments nécessaires à sa méthode de traitement. On lui a reproché d'avoir échoué dans l'expérience qu'il fit en 1799 pour rendre l'usage de la parole à un jeune garçon de douze ans qui avait été trouvé errant et nu dans les bois de la Caune, près Saint-Sernin, et qui acquit alors une certaine célébrité sous le nom du *Sauvage de l'Aveyron*; il est fâcheux que le sourd-muet sur lequel s'exerça Itard fût idiot, mais le but de l'expérimentateur n'en reste pas moins honorable. On doit critiquer davantage Itard d'avoir soutenu que les études anatomiques étaient de peu d'utilité, la nature étant le réparateur par excellence. Cette opinion, peut-être vraie pour la médecine, est insoutenable à l'égard de la chirurgie. Le testament d'Itard prouve les sentiments philanthropiques qui animèrent sa vie: il légua à l'Institution des Sourds-Muets cent soixante mille francs, et à l'Académie de Médecine, dont il était membre honoraire, une rente de mille francs destinée à fonder un prix triennal en faveur du meilleur ouvrage de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée. On a de lui : *De l'Éducation d'un Homme sauvage, ou des premiers développements physiques et moraux du jeune Sauvage de l'Aveyron*; Paris, 1807, in-8°; l'auteur y rend un compte intéressant des moyens qu'il a mis en usage pour éveiller chez son pensionnaire la sensibilité, exciter et régulariser l'action des organes des sens et réveiller l'intelligence; — *Sur le Pneumo-Thorax*; Paris, 1803, in-8°; — *Rapport sur les nouveaux Développements et l'état actuel du Sauvage de l'Aveyron*; Paris, 1807, in-8°. « Ce mémoire, dit le secrétaire de l'Institut, écrivant au ministre de l'intérieur, contient l'exposé d'une suite de phénomènes singuliers et intéressants, d'observations fines et judicieuses, et présente une combinaison de procédés instructifs propres à fournir des données nouvelles à la science. » — *Sur les Médications de l'Oreille interne*, dans le *Journal universel des Sciences médicales*, t. III et IV. On trouve dans ce mémoire l'histoire d'un sourd-muet auquel Itard rendit le sens de l'ouïe par la perforation de la membrane du tympan et le cathétérisme de la trompe d'Eustache; — *Sur le Bégayement*, même *Journal*, t. VII; — *Des Maladies de l'Oreille et de l'Audition*; Paris, 1821, 2 vol.-in-8°, avec planches. Excellente monographie des organes du sens de l'ouïe, dans laquelle l'auteur décrit avec soin ces organes chez l'homme et chez les animaux, retrace l'histoire des recherches anatomiques sur l'oreille depuis Galien jusqu'à nos jours, examine toutes les opinions émises sur ce sujet depuis Alcmaén jusqu'à Marcel, et donne la nature et le traitement des maladies dont elle peut être affectée. « Cet ouvrage, dans lequel, selon la *Biographie Médicale*, l'auteur s'est montré aussi grand observateur qu'habile praticien, contient plus de choses neuves que ceux qu'on a publiés depuis vingt années; » — Des *notes* à la traduction de l'*Hygiène domestique* ou *Art de conserver sa santé et de prolonger sa vie*, du docteur Willich; Paris, an XI (1802), 2 vol., in-8°; — des *Articles* dans *La Médecine légale relative aux Aliénés et aux Sourds-Muets* de Hoffbauer; 1827.

L—Z—E.

Biographie Médicale. — Quérard, *La France Littéraire.*

ITHACE, évêque d'Ossonoba, maintenant Estombar, en Portugal, né dans la seconde moitié du quatrième siècle, mort vers 391. Il assista en 380 au concile de Saragosse, où furent condamnés Priscillien (*voy.* ce nom) et ses adhérents, contre lesquels Ithace fut chargé de faire observer les décisions du concile. L'année suivante, il se rendit avec Idace, évêque de Merida, à Trèves, auprès de l'empereur Gratien, duquel il obtint l'ordre de faire exiler les priscillianistes, ce qu'il exécuta dès son retour en Espagne. En 382 Priscillien, autorisé à revenir en Espagne, obtint de Volventius, vicaire de ce pays, le bannissement d'Ithace. Ce dernier, s'étant retiré à Trèves, y fut poursuivi par les agents des priscillianistes, qui avaient ordre de le ramener de force en Espagne; mais il sut échapper à leurs recherches. Aussi n'écouta-t-il que sa vengeance, lorsqu'il fut appelé, en 384, à porter accusation contre les priscillianistes, dont le procès s'instruisait à Trèves par ordre de l'empereur Maxime. Saint Martin ayant supplié Maxime de remettre le jugement de ces hérétiques aux évêques, ou au moins dans tous les cas de ne pas faire répandre de sang, se vit traité lui-même d'hérétique par Ithace. Cependant, lorsque la sentence de mort allait être prononcée, Ithace se désista de son accusation, ce qui n'empêcha pas la mise à mort des priscillianistes. Cela fut cause que plusieurs évêques des Gaules déclarèrent Ithace exclu de la communion de l'Église, comme ayant trempé dans un jugement à la peine capitale; mais Maxime, protecteur d'Ithace, fit réunir, en 386, à Trèves un semblant de concile, lequel proclama l'innocence d'Ithace. Il n'en fut pas moins, en 388, excommunié par d'autres évêques. Cette peine fut confirmée, en 389, par le concile de Milan, qui en outre déposa Ithace de l'épiscopat, et l'envoya en exil, où il mourut peu de temps après. « Ithace, dit Sulpice Sévère, n'avait ni la sainteté ni la gravité d'un évêque; il était hardi jusqu'à l'impudence, grand parleur, dépensier et adonné à la bonne chère. »

E. G.

Sulpitius Severus, *Historia Sacra*, liv. II. — Prosper, *Chronicon.* — Idace, *Chronicon.* — Isidore de Séville, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, n° XIV.

***ITHIER** (*Bernard*), bibliothécaire de Saint-Martial, à Limoges, né en 1163, mort le 27 janvier

1225. A l'âge de quatorze ans, il entra comme moine écolier à l'abbaye de Saint-Martial, reçut le diaconat à Bourges en 1185 et la prêtrise en 1189. Nommé trésorier ou sacristain de son monastère, il passa de ces fonctions à celles de sous-bibliothécaire, en 1195, puis de bibliothécaire en chef (*armarius*) en 1204. Il nous apprend aussi qu'il fut troisième prieur de Tharn, prédicateur à Saint-Martial, et qu'il visita Cluny, Clermont, Poitiers et Tours. Il a laissé plusieurs notes manuscrites, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Les unes roulent sur les vertus du nombre sept, sur la généalogie des sept péchés capitaux; sur trois de nos facultés intellectuelles auxquelles il assigne dans le cerveau une case particulière; sur dix abus scandaleux, entre autres l'esprit de chicane des moines; — une *chronique* écrite sur les marges d'un vieux manuscrit sur parchemin, commençant à la création du monde et s'arrêtant à l'an 1224. Divers faits qui se rattachent à l'histoire civile et ecclésiastique du Limousin, la succession des barons d'Aquitaine, leurs guerres et les principaux événements du règne de Philippe-Auguste, la rendent doublement précieuse. Salviniac et Hélie Dubreuil, deux autres bibliothécaires de l'abbaye de Saint-Martial, en furent les continuateurs, le premier jusqu'en 1264, et le second jusqu'en 1297. Une partie de cette chronique (de 1179 à 1230), a paru dans la *Collection des Historiens de France*, t. XII et XVIII. — Le *Catalogue des livres de l'Abbaye de Saint-Martial*, ms. 1085 de la Bibliothèque impériale; — un *Office des Saints*. « Celui qui le récitera chaque jour, dit Bernard Ithier, recevra sa récompense des anges et de tous les saints. » — Ithier avait une grande foi en la prière. Dès le 1er septembre 1214, il récita cinquante fois par jour une prière à la Vierge. Martial Audin.

Mss. de la Bibl. imp., nos 1012, 1085, 1248, 1336, 1813, 2087, 2400, 2768, 3719, 8505. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVII, p. 288 et suiv.

I-TI, empereur chinois, de la dynastie des Han, et fils supposé de l'empereur Hiao Hoéi-ti, vivait à la fin du second siècle avant l'ère chrétienne. La célèbre impératrice Liu-heou (*voy.* ce nom), ayant fait périr un enfant qu'elle avait placé sur le trône comme fils de Hoéi-ti, choisit le jeune I-ti pour le remplacer. Et bien que les grands de l'empire aient su que ce prince n'était point fils du défunt empereur, ils n'osèrent s'opposer à son couronnement. I-ti, que l'impératrice Lin-heou avait déjà créé prince de Hen-chan, fut en conséquence proclamé empereur en 184 avant J.-C., et Lin-heou gouverna l'empire à son caprice. De R.

Toung-kien-kang-mou, in-4°.

I-TSOUNG, dix-septième empereur chinois de la dynastie des Tang, né en 842, mort en 873 de notre ère. Ce règne fut troublé par plusieurs révoltes. D'une part, Kieou-fou, chef d'insurrection dans la province du Tché-kiang, défit à plusieurs reprises les troupes impériales. D'autre part, ce fut le prince de Nant-tchao (province du Yunnan), qui, mécontent de ce que l'empereur I-tsoung tardait à lui conférer le diplôme lui reconnaissant le titre de *regulus*, alla attaquer les forces chinoises, et s'empara du territoire d'Annam. Mais peu de temps après (866) Kaspien, général de l'empereur I-tsoung, en fit de nouveau la conquête. I-tsoung prit peu de part aux affaires de l'État. Adonné aux plaisirs d'une cour turbulente, il ne se plaisait qu'à entendre jouer de la musique ou aux représentations théâtrales. Vers la fin de sa vie, ce prince se livra, avec une grande dévotion, au culte bouddhique, et en 872 il envoya une ambassade extraordinaire au couvent Fa-men-sse, pour en rapporter un os prétendu de Fo, et cela malgré les représentations des grands de sa cour, qui lui rappelaient que Hien-tsoung, son prédécesseur, était mort peu de temps après avoir fait venir un os semblable. I-tsoung persévéra dans son dessein, se contentant de leur répondre : « Si j'ai le bonheur de voir cet os une fois dans ma vie, je mourrai content. » L'os fut reçu en grande pompe le cinquième mois de l'année 873. Deux mois plus tard I-tsoung, bien que d'une complexion robuste, mourut à la fleur de son âge, laissant le trône à son fils aîné, *Hitsoung*, âgé de douze ans.

De Rosny.

Histoire générale de la Chine de Mailla, vol. VI.

ITTIG (*Thomas*), théologien allemand, né à Leipzig, le 31 octobre 1643, mort dans cette ville le 7 avril 1710. Il fit ses études aux universités de Leipzig, de Rostock et de Strasbourg, exerça pendant quelques années le ministère ecclésiastique, et occupa depuis 1697 une chaire à la faculté théologique de sa ville natale. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Emblemata XVIII supremis in philosophia honoribus, totidem doctissimorum virorum juvenum consecrata, exhibuit IX cal. Febr. Th. Ittigius*; Leipzig, 1667, in-4°; — *Animadversiones in censuram facultatis theologicæ Parisiensis*, etc.; Leipzig, 1685, in-4°; — *De Hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi*; ibid., 1690 et 1703, in-4°; — *Prolegomena ad Flavii Josephi Opera græco-latina*; Cologne, 1691, in-folio; — *Bibliotheca Patrum apostolicorum græco-latina. Præmissa est dissertatio de Patribus apostolicis, seu scriptoribus ecclesiasticis, qui Apostolorum comites et discipuli fuisse perhibentur*; Leipzig, 1699, 2 vol. in-8°; — *Operum Clementis Alexandrini Supplementum, exhibens ejusdem* 1° *Librum, quis dives salutem consequi possit*; 2° *Adumbrationes in epistolas aliquot catholicas*; 3° *Fragmenta collegit et cum præfatione sua fasciculoque observationum miscellanearum edidit. Th. Ittig*; Leipzig, 1700, in-8°; — *Exercitationum Theologicarum varii argumenti*, etc. *Accedunt duæ orationes inaugurales*, etc.; Leipzig, 1702; — *Exercitatio theologica de novis fanaticorum quorundam nostræ ætatis purga-*

toris; Leipzig, 1703, in-4°; — *De Synodi Carentonensis a reformatis in Gallia ecclesiis anno 1631 celebratæ indulgentia erga Lutheranos*, etc., etc. *Dissertatio theologica historica. Accedunt quatuor Programmata;* Leipzig, 1705, in-4°; — *Historia Synodorum nationalium a reformatis in Gallia habitarum, ex actis synodicis et aliis scriptoribus, in epitomen redacta; observationibus nonnullis theologicis theoreticis pariter ac practicis illustrata*, etc.; Leipzig, 1705; — *De Bibliothecis et Catenis Patrum, variisque veterum scriptorum ecclesiasticorum collectionibus, Tractatus;* Leipzig, 1707, in-8°; — *Historiæ ecclesiasticæ primi a Christo nato sæculi Selecta Capita de scriptoribus et scriptis ecclesiasticis, conciliis, doctrina, ritibus, hæresibus, persecutionibus et martyribus, aliisque personis et gestis memorabilibus delineata. Præmissa est de scriptoribus historiæ ecclesiasticæ recentioribus Dissertatio;* Leipzig, 1709, in-4°; — *Historiæ ecclesiasticæ secundi a Christo nato sæculi Selecta Capita*, etc. *Præmissa est de scriptoribus historiæ ecclesiasticæ antiquioribus Dissertatio;* Leipzig, 1711, in-4°; — *Schediasma de autoribus qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt;* Leipzig, 1711, in-8°; — *Historia Concilii Nicæni;* Leipzig, 1712, in-4°; — *Opuscula varia, edita cura Christiani Ludovici;* Leipzig, 1714, in-8°. R. L.

F. Kern, *De Vita, Obitu, Scriptisque Th. Ittigii epistolica Dissertatio;* Leipzig, 1710. — *Acta Eruditorum Lipsiensia*, p. 221. — Niceron, *Mémoires*, vol. 29, p. 241, 222. — Sax, *Onomasticon Literarium*, P. V, p. 292. Append. VI, p. 506. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — J. Fabricius, *Historia Bibliothecæ*, P. V, p. 140, 141, 202-204, 310; P. VI, p. 456.

ITURBIDE (D. *Augustin*), empereur du Mexique, né à Valladolid (Mexique), aujourd'hui Morelie, le 27 septembre 1783, fusillé le 19 juillet 1824. Il eut pour père D. Joaquin de Iturbide, né à Pampelune, dans le royaume de Navarre, et pour mère Dona Josepha de Arambura, appartenant tous deux à la partie la plus distinguée de la population. Il apprit à lire dans sa ville natale, et étudia la grammaire latine au séminaire conciliaire. A l'âge de quinze ans, il entra au service comme *alférez* ou porte-drapeau, dans le régiment d'infanterie provinciale de Valladolid. En 1805 il se maria avec dona Maria Huarte, et peu après il se rendit avec son corps à Jalapa, où le vice-roi Iturrigaray rassemblait des troupes. Quand la guerre de l'indépendance éclata à Dolores, le 16 septembre 1810, Iturbide fut invité par le chef de l'insurrection, le célèbre curé D. Miguel Hidalgo y Costilla, à prendre part au mouvement. Il refusa, et rejoignit D. Torenuto Trujillo, qui disputait aux insurgés la route de la capitale. Le jeune officier se battit, pour la première fois, au passage du mont de Las Cruces, mérita les éloges de ses chefs, et fut promu au grade de capitaine d'une compagnie du bataillon provincial de Tula, et passa au sud pour servir sous les ordres de Garcia Rio. Tombé malade, il vint à Mexico. Cet incident imprévu l'empêcha de périr, comme son chef, par les mains des insurgés. Il se dirigea ensuite sur Valladolid, sa patrie, et bientôt après sur Guanajuato, comme second du commandant général Garcia Conde. Dans toutes les rencontres, il se signala par sa valeur. Il se saisit d'Alvino Garcia, qui fomentait la révolte, et gagna tous ses grades sur le champ de bataille. Nommé colonel du régiment de Coloya, il établit son quartier général à Irajuato. Bientôt il organisa la défense de San-Miguel, Chamacuero, Saint-Juan de la Vega, et dispersa les forces de D. Rafael Rayon, Tovar et du P. Torres : il fit, dans toutes ces expéditions, fusiller un grand nombre d'insurgés. Avant ces dernières opérations, il accourut sur l'ordre de Llano au secours de Valladolid, que, sur la fin de 1813, Morelas attaquait avec toute son armée. Llano lui commande de pousser avec trois cent soixante hommes une reconnaissance sur la position des ennemis. Non content de remplir sa mission, il attaque à la faveur de la nuit le camp de Morelos, défendu par vingt mille hommes, et jette les insurgés dans un tel trouble qu'ils se débandent. Ensuite Iturbide accompagna Llano à l'attaque de la hauteur de Copore. Bien qu'il eût développé par écrit son avis sur la non-réussite de l'assaut projeté par le chef espagnol, il fut mis à la tête de la colonne d'attaque; les troupes furent repoussées comme il l'avait prédit. L'année suivante le vice-roi lui confia le commandement des provinces, de Guanajuato de Valladolid et de l'armée du nord. Mais diverses personnes influentes se plaignirent d'Iturbide pour des excès de sévérité, des abus de pouvoir; et bien qu'il fût absous, on lui enleva le commandement. Le gouvernement n'avait pas du reste une grande confiance dans les chefs mexicains, et l'évêque élu de Michoacan, Orbad Yqueipe, prédit que la réputation et les victoires d'Iturbide pourraient être plus tard fatales à la cause espagnole.

En 1820 la constitution espagnole, proclamée par le mouvement révolutionnaire de l'île de Léon, servit d'exemple aux troupes de Mexico, et les idées d'indépendance commencèrent à se répandre. Iturbide connaissait le véritable état du pays, et d'après cette connaissance, il conçut un plan fondé sur trois bases essentielles : l'*Union*, la *Religion* et l'*Indépendance*. Ce plan, qui reçut de son auteur le nom de plan des trois garanties, fut ensuite habilement exécuté.

Pour le mener à bonne fin, il était nécessaire d'obtenir le commandement d'un corps d'armée. Il mit dans le secret diverses personnes influentes, dont il usa pour qu'on le mît à la tête des forces qui devaient marcher sur le sud et combattre Guerrero, le dernier des chefs de l'insurrection de 1810. Iturbide sortit de Mexico, le 16 novembre 1820, avec son ancien régiment de Celaya, recueillit d'autres forces qu'il y avait, et,

réunissant environ 2,479 hommes, il établit son quartier général à Teloolapam. Il attira à son parti tous les chefs et officiers qui se trouvaient sous ses ordres. Pour tromper le gouvernement et se donner plus de prestige, il voulut d'abord en finir avec les insurgés de cette contrée. Mais bientôt il jugea nécessaire de se concilier Guerrero. Ce dernier, sûr des bonnes intentions d'Iturbide, accepta son plan, et, par un désintéressement qui l'honore, se mit sous ses ordres. Iturbide put dès lors proclamer publiquement son plan des *trois garanties* dans la ville d'Iguala, le 24 février 1821, et en faire part au vice-roi. Auparavant il avait envoyé des émissaires pour communiquer son projet aux chefs les plus distingués, comme Quintanar, Barragan et Porras à Michoacan, Bustamente et Cortazar Guanajuato et au brigadier Neyrete qui avait des idées libérales. Sur tous ces points il fut immédiatement secondé; mais le vice-roi chargea le général D. Pascual Linas d'aller étouffer le mouvement révolutionnaire. La position d'Iturbide était critique: ses troupes désertaient, et sur d'autres points, comme à Acapulco, des réactions se manifestaient en faveur du vice-roi. Iturbide crut que l'inaction lui serait fatale; il se dirigea donc sur Bajio, laissant Guerrero dans le sud. En chemin, il reçut d'heureuses nouvelles; l'opinion publique, disait-on, se déclarait pour son plan; D. Vicente Filisola et D. José Codallos l'avaient secondé à Ritacuaro; D. Luis Cortazar à Amoles, par l'occupation de Salvatierra et de Celaya; D. Anastasio Bustamente en prenant possession de Guanajuato; D. Joaquin Barrayan, à Ario, et D. Juan Domingnez à Apatzuigan. Iturbide vint à Zitacuaro, et de là à Acambaro; au milieu d'avril 1821, il comptait une armée de 6,000 hommes. Il eut ensuite une entrevue avec les généraux espagnols Cruz et Neyrete, et ce dernier prit parti pour les indépendants.

Cette campagne de sept mois ne fut guère qu'une promenade militaire, puisque presque toutes les populations acceptaient le plan d'Iguala. Iturbide prit par capitulation San-Juan-del-Rio, fit rendre les armes, avec les forces que commandait Echavarri, aux troupes qui de San-Luis Potosi venaient au secours de Queretaro sous les ordres de Bracho et San-Julian; cette dernière ville se rendit enfin, et Luaces prit parti pour l'indépendance. Le vice-roi réunit dans la capitale la majeure partie des corps expéditionnaires jusqu'au nombre de 8,000 hommes environ; c'était un suprême effort, la révolution éclatait de toutes parts; les troupes qui occupaient Saltello et Monterey, commandées par Nicolas du Moral, D. Pedro Lemus et D. Gaspar Lopez, se prononcèrent, et Arredondo, qui commandait ces provinces, dut se retirer à San-Luis. Bravo et Herrera marchaient sur Puebla. Cependant la désunion éclatait à Mexico; le comte de Venadito fut déposé par les troupes espagnoles et remplacé par le maréchal Novella, qui hâta la construction des fortifications, et ordonna la formation de corps de patriotes espagnols, dernier effort de la défense. En même temps débarquait à Vera-Cruz O'Donojù, envoyé d'Espagne pour ménager une transaction entre les deux partis. O'Donojù eut une entrevue avec Iturbide, et conclut avec lui, le 21 août 1821, un traité par lequel il tâcha, comme unique avantage dans ces circonstances extrêmes, d'assurer le trône de Mexico à Ferdinand VII, ou à ses frères D. Carlos, ou à D. Francisco de Paula, ou au prince héritier de Lucques; mais les cortès mexicaines exigèrent qu'on leur laissât la libre élection d'un empereur. Puebla tomba au pouvoir d'Iturbide, qui y entra au milieu de mille démonstrations de joie; et marcha ensuite contre Mexico. Quand Novella eut reconnu O'Donojù, la ville fut évacuée par les troupes espagnoles. Le 27 septembre 1821, le libérateur fit son entrée triomphale dans la capitale, à la tête de 16,000 hommes, au milieu d'un enthousiasme général. Iturbide annonça à la nation mexicaine qu'elle était libre; sa proclamation se terminait par ces paroles : « Vous savez la manière d'être libres; à vous de montrer la manière d'être heureux. »

La junte du gouvernement se réunit le 28 septembre 1821 pour exécuter le plan signé à Iguala; O'Donojù y prit place, et dans la nuit fut dressé l'acte d'indépendance qui décernait de grands éloges à Iturbide, et tout le Mexique accepta le plan d'Iguala. La forteresse de Saint-Jean d'Ulloa, commandée par le général Davalos, resta seule fidèle au gouvernement espagnol. Iturbide envoya des forces dans le Guatemala, qui s'incorpora au Mexique.

Iturbide, par un plan aussi sagement conçu qu'heureusement exécuté, put sans représailles, et avec peu de sang versé, gagner la sympathie générale. Élevé au-dessus de ses compatriotes par son talent et ses services, il était l'homme le plus digne et le plus capable de gouverner son pays, mais il ne put établir un gouvernement solide. Ébloui par l'ambition, il aspira à mettre sur son front la couronne impériale.

La junte organisa quatre ministères, forma quatre capitaineries générales, créa l'ordre de la Guadeloupe et des décorations pour la milice. Le congrès convoqué se réunit, et déclara qu'en lui résidait la souveraineté et que les députés étaient inviolables. Mais bientôt Iturbide se mit en désaccord avec cette assemblée; son parti travaillait sourdement à son élévation, que vint hâter la nouvelle que les cortès espagnoles ne reconnaissaient pas les traités de Cordoba. Le sergent du régiment de Celaya, Pio Marcha, fit proclamer Iturbide empereur du Mexique dans une révolte militaire, la nuit du 18 mai 1822. Ce mouvement fut secondé par toute la garnison, au milieu du bruit du canon et du son des cloches. Le congrès repoussa l'élection; mais, pressé par le peuple et la garnison, il céda enfin, et le 21 Iturbide prêta serment devant le congrès. La cérémonie du

couronnement se célébra à la cathédrale, le 21 juillet, avec une extrême magnificence, et Iturbide se forma une maison impériale à l'imitation des cours d'Europe.

Les provinces reçurent cette nouvelle avec une allégresse plus apparente que réelle; le peuple mexicain, qui avait versé son sang pour la liberté, désirait les formes républicaines et la représentation nationale la plus complète et non une parodie de la cour espagnole. Iturbide oublia bientôt les promesses d'Iguala.

Un grave désaccord ne tarda pas d'éclater entre l'empereur et le congrès. Iturbide, poussé par ses amis et les chefs militaires, prononça la dissolution du congrès le 31 décembre, chargea D. Luis Cortazar de mettre son décret à exécution, et adressa un manifeste à la nation afin d'expliquer sa conduite. Mais Santa-Anna, colonel du régiment n° 8 d'infanterie, qui naguère avait été un de ses plus grands adulateurs et l'avait félicité dans les termes les plus exagérés sur son élévation à l'empire, proclama la république le 2 décembre 1822. L'assemblée qui avait remplacé le congrès et qui s'occupait d'utiles mesures gouvernementales, convint avec l'empereur de faire partir aussitôt Cortazar et Labato avec deux divisions qui, après quelques escarmouches où elles restèrent victorieuses, arrivèrent sous les murs de Vera-Cruz, et s'y arrêtèrent sans pouvoir pénétrer dans la ville.

Guerrero, qui s'était humilié devant l'empereur, lors de son couronnement, proclama la république dans le sud avec Bravo, et tous deux soutinrent leur entreprise les armes à la main. Dans l'action d'Almolonga, où mourut Épitacio Sanchez du côté des impériaux, Guerrero fut blessé. Mais, malgré ces succès, tout conspirait à renverser l'empereur : sous prétexte d'étouffer l'ambition d'un soldat habile et heureux, toutes les passions se déchaînaient. Le plan de Casamata fut proclamé le 1er février 1823, et accepté dans presque tout le Mexique. Les généraux en qui l'empereur avait mis sa confiance, Echavarri, Neyrete, Calderon, Moran, Quintanar, Barrayan, Otero, Armijo et d'autres, tournèrent contre lui les armes qu'il leur avait confiées pour sa défense. Iturbide, dans des circonstances si difficiles, voulut traiter avec les révoltés, et il rétablit le congrès, en adressant au peuple une proclamation où il rappelait ses services. Mais il dut renoncer à sa couronne devant le congrès et se retirer à Tulancingo. Le congrès, sans tenir compte de cette abdication, déclara nulle l'élection d'Iturbide et lui ordonna de quitter le Mexique et d'aller se fixer en Italie. On lui accorda le titre d'Excellence avec 25,000 pesos par an (120,000 fr.). Le plan d'Iguala, les traités de Cordoba furent déclarés nuls, et la nation redevint libre de se donner la constitution qui lui paraîtrait la meilleure. Iturbide s'embarqua à Antigoa pour Livourne le 11 mai 1823.

L'ex-empereur arriva à Livourne, où l'on ne lui permit pas de rester plus d'un mois, et fit le voyage de Florence, où le grand-duc de Toscane le reçut avec une grande considération. N'ayant pu obtenir la permission d'aller à Rome, il quitta Livourne pour la dernière fois le 17 décembre, et, passant par la Suisse, les bords du Rhin et la Belgique, il se dirigea sur Ostende, et de là il mit à la voile pour Londres, d'où il publia un manifeste qui fut traduit en anglais et en français.

Les nouvelles qu'il recevait de ses amis du Mexique lui peignaient le pays dans un état complet d'anarchie. Iturbide, croyant on feignant de croire que l'on désirait son retour, fit part au congrès de son arrivée en Angleterre dans un exposé du 13 février, et mit à la disposition de l'assemblée sa personne, ses services, des armes, des munitions, de l'argent. Le congrès, pour toute réponse, le proscrivit comme traître, et le menaça de la mort s'il mettait le pied sur le territoire de la république. Sans connaître cette détermination, Iturbide s'embarqua à Londres le 4 mai 1824, avec son épouse, ses deux plus jeunes fils, les ecclésiastiques Lopez, Trevino et Morandini, et le lieutenant-colonel polonais Reneski. Il arriva plein de confiance sur le rivage mexicain le 14 juillet.

Pour ne faire naître aucun soupçon, le colonel Reneski descendit à terre, et demanda au commandant militaire, D. Felipe de La Garza, l'autorisation de descendre à terre lui et ses compagnons, avec lesquels il venait pour former une colonie. Iturbide débarqua; mais, malgré son déguisement sa dextérité à monter à cheval le rendit suspect au sergent qui gardait la côte, et il détacha quelques soldats qui le saisirent près des Arroyos et le présentèrent à Garza. Iturbide se fit connaître à ce chef, en lui déclarant qu'il ne venait pas avec des dispositions hostiles, puisqu'il arrivait seul avec une partie de sa famille. Mais Garza le retint prisonnier, et le conduisit à Soto-la-Marina, en lui annonçant de se préparer à mourir dans trois heures. Iturbide écouta la sentence avec calme, envoyant à celui qui le condamnait ainsi sans l'entendre le brouillon d'une adresse qu'il écrivait au congrès, et lui demanda de permettre que son chapelain, qu'il avait laissé à bord, vînt lui prêter le secours de son ministère. Garza fut alors ému de compassion, suspendit l'exécution, et rendit compte de sa capture au congrès de l'État de Tamaulipas, qui se trouvait réuni à Padilla, et il conduisit son prisonnier dans cette ville. Chemin faisant il prit la singulière résolution de confier à Iturbide le commandement des forces qui le gardaient, et il arriva à Padilla le 19. Le congrès, érigé en tribunal, décréta, quelques heures avant l'arrivée du prisonnier, l'exécution immédiate de la sentence. Alors Garza reprit le commandement des troupes, et présenta Iturbide au congrès, en faisant valoir que ce chef à son départ d'Angleterre ignorait la loi de proscription, et que ses intentions n'avaient rien de révolutionnaire. Malgré tous les efforts de Garza, le congrès condamna l'ex-empereur

à la peine de mort. A six heures du soir, Iturbide lui-même prévint le poste qui le gardait que l'heure de l'exécution était arrivée. En marchant, il dit aux soldats de l'escorte : « Au revoir, mes enfants, je vais donner le dernier regard au monde ». Il tourna ses yeux de tous côtés, demanda quel était le lieu du supplice. Arrivé à l'endroit désigné pour l'exécution, il confia à l'ecclésiastique qui l'avait accompagné la montre et le rosaire qu'il portait à son cou, pour qu'il les remît à son fils aîné, et une lettre pour sa femme. Il voulut qu'on distribuât à la troupe qui assistait à l'exécution trois onces et demie d'or en petite monnaie qu'il avait dans sa bourse, et, s'adressant à la foule, il lui dit d'une voix ferme et claire qui put être entendue de toute la place : « Mexicains, au moment même de mourir, je vous recommande l'amour de la patrie, l'observance de notre sainte religion : c'est elle qui doit vous conduire à la gloire. Je meurs pour être venu à votre aide, et je meurs content parce que je meurs parmi vous ; je meurs avec honneur et non comme un traître ; je ne laisserai pas cette tache à mes fils et à leur postérité ; je ne suis pas un traître, non. Gardez la subordination et prêtez obéissance à vos chefs ; en exécutant leurs ordres, vous accomplirez la volonté de Dieu. Mes paroles ne sont point inspirées par la vanité ; je suis loin d'en avoir. »

Puis il commanda à l'adjudant Castillo de faire feu, et il tomba frappé de plusieurs balles ; on l'enterra dans le cimetière de Padilla. Les congrès de tous les États félicitèrent celui de Tamaulipas, et le pouvoir exécutif, composé de Vittoria, Guerrero et Dominguez, offrit à Garza le grade de général de brigade en même temps qu'on le blâmait de son hésitation à accomplir la loi. Les noms des députés qui avaient voté la mort d'Iturbide furent inscrits en lettres d'or dans les salles d'assemblée de diverses législatures. Il semblait qu'on avait purgé la terre du plus infâme criminel, tant cette exécution capitale causa de démonstrations de joie. Pendant l'administration du général Bustamente, en 1838, sur sa demande et sur une disposition du congrès, les restes de l'empereur Iturbide furent transportés à Mexico en grande pompe. La cérémonie eut lieu le soir du 25 septembre 1838, et les cendres de la malheureuse victime furent déposées à la chapelle de San-Felipe de Jésus de la cathédrale de Mexico, dans une urne de marbre. Un récit circonstancié de la translation, écrit par le ministre de la cour de justice et publié en 1838, a été réimprimé en 1849, par ordre du président de la république D. José Joaquin de Herrera MAGNABAL.

M. J. Quin, *Mémoires autographes d'Iturbide, contenant le détail des principaux événements de sa vie publique*, trad. de l'anglais par J. T. Parisot ; Paris, 1824, in-12. — Soulier, *Catastrophe de D. Augustin de Iturbide* ; Paris, 1825, in-8°.

ITURRIBALZAGA (*D. Antonio* DE GAZTANETAO), navigateur espagnol, né à Motrico, le 11 août 1656, mort en 1728. Il commença à naviguer dès l'âge de douze ans, et reçut d'excellents principes de son père, qui était lui-même un habile marin ; il fit ses premières campagnes dans les mers de l'Amérique du Sud, et ne tarda pas à obtenir le titre d'amiral, mais sans se démettre de celui de pilote en chef, *pilote mayor*. Par l'impulsion qu'il donna alors au service, il se rendit d'une grande utilité ; il se livra particulièrement à la construction navale. Chargé du commandement d'une escadre en 1718, il eut à combattre dans la Méditerranée l'amiral Binghs, et se comporta en cette occasion avec une rare intrépidité. Il ne se rendit que lorsque, blessé cruellement, il eut perdu la plus grande partie de son équipage. En 1726 il sauva un trésor immense, qu'apportaient les bâtiments du Nouveau Monde ; il lui fut accordé à l'issue de cet événement une pension considérable. On a d'Iturribalzaga un excellent ouvrage intitulé : *Las Reglas y proporciones para la construccion de bajeles*, publié avec des plans en 1721. Il paraît toutefois que l'auteur se dirigea beaucoup plus dans cet ouvrage par ses observations pratiques que par la théorie scientifique, qui a prévalu. F. D.

Fernandez de Navarrete, *Historia de la Nautica*.

IVAN, nom commun à six souverains de Russie, dont voici l'histoire :

IVAN Ier, mort le 31 mars 1340, après un règne de douze ans, est le premier souverain russe qui ait pris le titre de *grand-prince de toutes les Russies* et qui ait conçu le projet de fondre tous les apanages en une vaste monarchie. Pour réaliser ce plan, il alla solliciter la protection et le secours d'Usbek contre le prince de Tver, que ce khan fit lâchement égorger dans sa horde ; il obligea le chef de l'Église russe de transporter sa résidence de Vladimir à Moscou, et d'abaisser son autorité spirituelle au service de sa politique profonde. Ivan Ier a été surnommé *Kalita*, qui signifie *bourse*, parce qu'il en portait toujours une à sa ceinture, afin de ne jamais refuser l'aumône. Les princes, quand ils ne périssaient pas sur le champ de bataille ou par le fer des assassins, revêtaient l'habit monastique aux approches de la dernière heure : Ivan ne manqua pas à cet usage, et finit ses jours dans un couvent de Moscou.

Pce A. G—N.

IVAN II, fils du précédent, né en 1326, mort en 1359, était un prince paisible, en tout dissemblable à son père : son manque de fermeté permit aux petits princes de recommencer leurs luttes intestines ; sa mansuétude ne réussit pas à les apaiser. Il mourut, après un règne peu marquant de six ans, laissant à la Russie dans un enfant de onze ans (*voy.* DMITRI DONSKOI) le jeune héros qui devait la délivrer du joug des Tatars. Pce A. G—N.

Histoires de Russie de Karamzin, Solovief et Oustrialof.

IVAN III, grand-prince à vingt-trois ans, depuis 1462 jusqu'à 1505, a reçu le surnom de *Grand Ivan*, quoiqu'il ne l'ait pas entièrement mérité, tout en donnant à la Russie un bien plus

précieux que l'accroissement territorial : la liberté unie à la vraie foi. C'est à lui que la Russie est redevable de l'abolition radicale des apanages (opérée sans effusion de sang, mais non sans astuce), de la conquête de Novogorod (ternie quelque peu, après une lutte de sept ans, par des supplices), et de la restauration solennelle de son indépendance vis-à-vis des Tatars. En 1471, il envoya à Rome une députation brillante pour négocier auprès du pape son mariage avec la dernière des Paléologues et protester faussement de son désir de se réunir à l'Église. Consenties à cette condition, les fiançailles de la princesse Sophie avec le prince de Moscou furent pompeusement célébrées, en présence de Sixte IV, dans la basilique de Saint-Pierre, le 1er juin 1472. Cette alliance, origine de la politique que l'on a prêtée à la Russie, lui attira les regards de l'Europe : le Kremlin, à peine élevé, vit des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, du pape et du sultan, des rois de Pologne, de Danemark et de la république de Venise; Ivan conclut des traités avec ces souverains, et fit profiter la Russie de la chute de la Grèce en accueillant ses émigrés, de la renaissance des lettres et des arts en Italie en faisant venir d'Italie des artistes en tous genres. Il convoqua deux conciles sur la fin de son règne (1503). « Dans le premier, dit l'évêque de Voronège, on condamna les judaïsants, les uns à être brûlés vifs, les autres à avoir la langue arrachée. Malgré les sentiments de componction que tous témoignaient, le métropolite Joseph fut d'avis qu'on ne devait pas faire attention à un repentir provoqué par la crainte du châtiment » (1). Dans le second concile, il fut statué, entre autres, que le prêtre qui perdrait sa femme ne serait plus apte à exercer ses fonctions sacerdotales, règlement bizarre, encore aujourd'hui en vigueur.

Fier dans ses relations avec les autres souverains, Ivan III, dit le plus éclatant et le plus patriotique des historiens russes (2), aimait à déployer une grande pompe devant les ambassadeurs; il introduisit l'usage de baiser la main du monarque, en signe de faveur distinguée, et voulut, par tous les moyens extérieurs possibles, s'élever au-dessus des hommes pour frapper fortement l'imagination. Ayant enfin pénétré le secret de l'autocratie, il devint comme un Dieu terrestre aux yeux des Russes, qui commencèrent dès lors à étonner tous les autres peuples par une aveugle soumission à la volonté de leur souverain. Le premier il reçut en Russie le surnom de *Terrible*, mais terrible seulement à ses ennemis et aux rebelles. Cependant, sans être un *tyran*, comme son petit-fils Ivan IV, il avait reçu de la nature une certaine dureté de caractère, qu'il savait modérer par la force de sa raison. Les fondateurs de monarchies se sont rarement fait distinguer par leur sensibilité, et la fermeté nécessaire pour les grandes actions politiques est bien voisine de la rudesse. On dit qu'un seul regard d'Ivan, lorsqu'il était enflammé de colère, suffisait pour faire évanouir les femmes timides; que les solliciteurs craignaient de s'approcher du trône; qu'à sa table même les grands tremblaient devant lui, n'osant proférer une parole ni faire le plus léger mouvement; et lorsque le monarque, fatigué d'une bruyante conversation et échauffé par le vin, s'abandonnait au sommeil vers la fin du repas, tous, assis dans un profond silence, attendaient un nouvel ordre pour le divertir, ou pour se livrer eux-mêmes à la joie. L'histoire n'étant point un panégyrique, il est impossible qu'elle trouve tout à louer dans la vie des hommes réputés les plus grands. A ne considérer que l'homme dans Ivan III, il n'eut point les aimables qualités de Monomaque ni celles de Dmitri Donskoi; mais comme souverain il a laissé un nom ineffaçable. Toujours guidé par la circonspection, il parut quelquefois timide ou indécis; mais cette irrésolution fut de la prudence, vertu qui nous charme moins qu'une généreuse témérité. Combien d'illustres héros n'ont légué à la postérité que le souvenir de leur gloire ! Ivan a laissé un empire d'une immense étendue, puissant par le nombre de ses peuples, et plus encore par l'esprit de son gouvernement.

P^ce A. G—N.

(1) *Histoire des Hérésies dans l'Église russe*, par Ignace, évêque de Voronège; Saint-Pétersbourg, 1849, t. I, p. 78.

(2) Karamzin, *Histoire de Russie*, t. IV, p. 434.

Herberstein, *Rerum Moscoviticarum Commentarii*; Vienne, 1549. — *Antiquités de la Russie*, 1re partie. — *Bibliothèque Russe*, XIV. — Raynaldi, *Annales Eccles. ad an.* 1470 et 1472.

IVAN IV, *Grosnoï*, ou *le Menaçant*, petit-fils du précédent, né en 1529, mort en 1584, est le prince qui a le plus longtemps et le plus tyranniquement gouverné la Russie. Agé de quatre ans à la mort de son père, Vasili III, à peine de huit à celle de sa mère, livré pendant dix ans à des tuteurs qui trouvaient l'intérêt de leur oligarchie à exciter ses instincts cruels, le malheur de son éducation explique sa conduite sans l'excuser. Sacré *tsar* le 16 janvier 1547 (1), sa première et sa plus belle action fut la conquête de Kazan (1552), suivie de celle d'Astrakan (1554), qui força les Tatars à se retirer en Crimée. Au lieu de leur enlever ce dernier refuge, Ivan, rêvant de briser la barrière qui le séparait de l'Occident, détruisit l'ordre teutonique (1561). Le grand-maître de cet ordre célèbre, Ketler, refoulé en Courlande, se vengea de sa défaite en ne cédant ses droits sur la Livonie qu'au grand-prince de Lithuanie. L'Esthonie échappa aussi

(1) Voltaire a dit que le titre de tzar vient des *Tchars* du royaume de Kasan, et qu'Ivan Basilidès se l'attribua quand il conquit ce royaume. La date du sacre d'Ivan suffit pour renverser cette assertion, que la plupart des écrivains étrangers ont répétée. Voyez pour l'étymologie de ce mot une savante dissertation que M. Schultzler a placée dans son *Histoire intime de la Russie*, t. I, ouvrage publié avant que la guerre d'Orient n'ait produit une masse de libelles incorrects. (A. G—N.)

à Ivan en se mettant sous la protection du roi de Suède ; l'évêché d'Œsel se donna au roi de Danemark, et de ce partage funeste, dont le jeune tzar ne se dédommagea que faiblement en s'emparant de Polotsk (1563), surgit le long débat que l'épée de Pierre Ier parvint seule à trancher : c'est le traité de Nystadt (10 septembre 1721), qui donna définitivement à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, et une partie de la Finlande et de la Carélie. Héros sur le champ de bataille, quoi qu'en dise M. Mérimée (1), Ivan fut également au début de son règne un législateur habile. Guidé par d'intègres conseillers, Sylvestre et Adachef, il réforma les lois du pays, et les rassembla en un code intitulé *Soudebnik* (1550). Porté par tradition et par goût à s'ingérer dans les affaires de l'Église, il convoqua un concile (1551), dont les cent délibérations, appelées *Stoglavnik*, incomplétement éditées jusqu'aujourd'hui, présentent un tableau curieux des mœurs de cette époque ; le dernier article de ce précieux document est ainsi conçu : « De toutes les coutumes hérétiques, il n'y en a pas de plus condamnable que celle de se raser la barbe. *L'effusion de tout le sang d'un martyr ne saurait racheter cette faute.* Raser sa barbe pour plaire aux hommes, c'est violer toutes les lois et se déclarer l'ennemi de Dieu, qui nous a créés à son image (2). »

Comme son aïeul, il attira auprès de lui un grand nombre d'artistes. Ivan est le premier souverain qui ait admis à sa cour des médecins étrangers, qui ait ouvert ses ports aux marchandises anglaises et qui, bien mieux que cela, ait doté son pays d'une imprimerie. Les *Actes des Apôtres* (1564) sont le premier livre qui ait paru en Russie par les soins du diacre Ivan Féodorof et de Pierre Mstislavtz ; expulsés ensuite de Moscou, ces deux typographes, dont les bibliophiles doivent enregistrer les noms, ont publié en Pologne, en 1582, une Bible splendide, connue sous le nom de *Bible d'Ostrog*.

Mais le succès et l'autocratie transformèrent bientôt ce monarque, d'abord d'une conduite exemplaire, en un monstre dont le délire fit promptement oublier ses premières treize années d'administration féconde et glorieuse. Soupçonneux comme tous les despotes, s'imaginant n'être entouré que de traîtres, Ivan n'eut bientôt plus qu'une pensée, mettre la main sur des ennemis fictifs, et n'eut qu'une occupation, les supplicier lui-même, en enveloppant toute leur famille dans un châtiment raffiné, sans épargner les jeunes filles, les vieillards, les femmes enceintes, ni les petits enfants. Novogorod, difficilement résignée à la perte de sa liberté, fut la première victime de ses fureurs (1570). Il s'y transporta avec ses *oprichniki*, espèce de prétoriens comme il s'en trouve au service de toutes les iniquités historiques, et durant cinq semaines il y égorgea chaque jour, sans rémission et relâche, cinq à six cents de ses habitants. Rentré à Moscou, il en trouve les rues désertes ; ils les parcourt en

(1) *Les faux Démétrius*, p. 1.

(2) Les articles suivants du *Stoglavnik* sont encore assez singuliers pour être cités :

« IV. Des abus et des désordres de tous genres ont corrompu les mœurs du clergé. Que voyons-nous dans les couvents ? Ce n'est plus le salut de son âme qu'on va y chercher, mais bien le repos et les jouissances corporelles. Les archimandrites et les igoumènes ne s'asseoient plus à la table commune ; ils traitent dans leurs cellules des convives étrangers ; les moines ont des domestiques ; ils ne rougissent pas de faire venir des femmes : ils vivent dans la joie et les plaisirs, et dissipent les biens du couvent. Désormais il n'y aura qu'une table dans chaque couvent, et elle sera commune pour tous ; les moines devront congédier leurs jeunes domestiques et s'abstenir de rechercher aucune femme ; ils ne devront avoir ni vin ni hydromel, et ne pourront aller courir les villes et les bourgades pour passer le temps. Quiconque violera ces règlements sera chassé. Que l'abstinence, la mortification et la chasteté soient respectées par le clergé tout entier. »

« VIII. Comme beaucoup de moines, de frères laïs et laïques se vantent d'avoir le don surnaturel du somnambulisme et de la divination de l'avenir, courent de lieu en lieu avec de saintes images, recueillent d'une manière condamnable de l'or et de l'argent, scandale qui a étonné les peuples voisins par son audace, l'ordre sera publié sur tous les marchés de ne plus souffrir un pareil désordre. Que l'on n'écoute plus ces vagabonds, qu'on les chasse et qu'on les dépouille de leurs images. »

« X. Qu'aucun ecclésiastique ne porte plus un habit étranger à sa profession. Le serviteur de l'Église doit-il se couvrir d'or et de pierres précieuses, et se parer et s'attifer comme une femme ? Les évêques nommeront les archimandrites et les igoumènes, mais le tzar confirmera leur choix. Les prêtres et les diacres veufs ne pourront pas s'acquitter des fonctions sacerdotales ; les moines et les nonnes ne pourront vivre ensemble dans l'intérieur d'un couvent ni en dehors ; nous en renouvelons la défense, qui a déjà été faite. »

« XIII. Le clergé devra veiller particulièrement à ce que certains abus honteux, dignes du paganisme, disparaissent. Ainsi, lorsqu'un combat judiciaire doit avoir lieu, on voit des sorciers prétendre lire dans les étoiles à qui sera la victoire, ce qui ne fait qu'augmenter l'effusion du sang. Ces hommes de peu de foi ont entre les mains d'absurdes livres aristotéliques et astrologiques, des zodiaques, des almanachs et autres ouvrages qui ne sont remplis que d'une science païenne ; à la nuit de la Saint-Jean, ils se réunissent pour jouer, boire et danser jusqu'au matin, et ils font de même pendant la veille de Noël, de saint Basile et de l'Épiphanie. Le jour de la Pentecôte, ils versent des pleurs, poussent des cris, se répandent dans les cours des églises en hurlant et en sanglotant, frappent des mains et chantent des chansons diaboliques. Le matin du jeudi saint, ils brûlent de la paille et appellent les noms des morts ; les prêtres mettent du sel sur l'autel, et cherchent à guérir les malades avec ce sel. De faux prophètes courent de village en village, nus, sans chaussures aux pieds, les cheveux épars ; ils tremblent de tout leur corps, se roulent par terre et racontent des apparitions de saint Anastase ou d'autres. Des troupes de possédés, qui s'élèvent quelquefois jusqu'à cent, tombent tout d'un coup dans un village, vivent aux frais des habitants, s'enivrent et finissent par dépouiller les voyageurs. Les enfants des boyards fréquentent en foule les cabarets, où ils perdent tous leurs biens aux jeux de hasard. Les hommes et les femmes vont ensemble aux bains, et l'on a vu des moines ne pas rougir d'y aller avec des nonnes. On achète dans les marchés des lièvres, des canards et des coqs de bruyère étouffés ; on mange du sang et des boudins, contrairement aux lois œcuméniques ; on suit les usages des Latins, on se rase la barbe, on coupe sa moustache, on porte des vêtements étrangers, on jure par le saint nom de Dieu, etc., etc. »

criant que personne n'avait rien à redouter. Le peuple ajoute foi à la parole du tzar, le suit sur la place Rouge, et là il découvre trois cents infortunés, étendus et liés par dizaines, que ce nouveau Caligula le force, non à décapiter, mais à déchiqueter! Et ces exécutions, impossibles à énumérer et à détailler, se succédèrent sans interruption pendant un quart de siècle (1)! Ces atrocités, dont le souvenir fait frissonner, eurent pour résultat de détacher davantage la Livonie de la Russie et de rendre celle-ci moins apte à repousser ses constants ennemis; les Tatars en profitèrent pour venir incendier Moscou (1571); les Polonais, peu agressifs sous Henri III, ranimés par Étienne Batori, avaient repris Polotsk (1579) et menaçaient le Kremlin. Aussi pusillanime qu'il était entreprenant au commencement de son règne, il semblait qu'Ivan n'eût plus d'autre ressource que d'accepter l'hospitalité que lui avait offerte la reine Élisabeth (2), lorsqu'il s'avisa d'implorer la médiation de Grégoire XIII, en lui promettant de reconnaître sa juridiction toute spirituelle. Fidèle aux traditions du saint-siége, qui ne laisse échapper aucune occasion de se ménager des relations avec la Russie, détournée de ses voies premières, le pape s'empressa de charger Antoine Possevin d'arrêter Batori et de donner suite aux intentions apparentes du tzar humilié. Autant le célèbre jésuite professeur de saint François de Sales réussit dans la première partie de sa mission (1582), autant il échoua dans la seconde. — Abattu sans être touché, Ivan eut encore à son déclin une fortune inattendue : un Kosaque vint lui apprendre qu'il était maître de la Sibérie (*voy.* Iermak).

(1) *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.*
Pourquoi les Russes se laissèrent-ils gouverner par un fou féroce ? (F. H.)

(2) Cette offre de la sanguinaire princesse est ainsi exprimée dans une lettre missive conservée aux archives de l'empire :

« Au cher et très-grand, très-puissant prince, notre frère, empereur et grand-duc Ivan Vasili, souverain de toute la Russie. Si à une époque il arrive que vous soyez par quelque circonstance casuelle, ou par quelque conspiration secrète, ou par quelque hostilité étrangère, obligé de changer de pays, et que vous désiriez venir dans notre royaume, ainsi que la noble impératrice, votre épouse, et que vos enfants chéris, avec tout honneur et courtoisie nous recevrons et nous traiterons Votre Altesse et sa suite comme il convient à un si grand prince, vous laissant mener une vie libre et tranquille avec tous ceux que vous amènerez à votre suite. Et il vous sera loisible de pratiquer votre religion chrétienne en la manière que vous aimerez le mieux, car nous n'avons pas la pensée d'essayer de rien faire pour offenser Votre Altesse ou quelqu'un de vos sujets, ni de nous mêler en aucune façon de la conscience et de la religion de Votre Altesse, ni de lui arracher sa foi par violence. Et nous désignerons un endroit dans notre royaume que vous habiterez à vos propres frais, aussi longtemps que vous voudrez bien rester chez nous. Nous promettons ceci par notre lettre et par la parole d'un souverain chrétien. En foi de quoi, nous, la reine Élisabeth, nous souscrivons cette lettre de notre propre main en présence de notre noblesse et conseil. A notre palais de Hampton-Court, le 18 mai, 12e de notre règne et l'an de N. S. 1570. »

« Ce prince, dit Karamzin (1), grand, bien fait, avait les épaules hautes, les bras musculeux, la poitrine large, de beaux cheveux, de longues moustaches, le nez aquilin, de petits yeux gris, mais brillants, pleins de feu, et au total une physionomie qui ne manquait pas d'agréments. Mais le crime le changea tellement qu'à peine pouvait-on le reconnaître. Une sombre férocité déforma tous ses traits. L'œil éteint, presque chauve, il ne lui resta plus bientôt que quelques poils à la barbe, inexplicable effet de la fureur qui dévorait son âme! » — Voici comment cet excellent historien, irrécusable en cette matière, nous peint le genre de vie de ce prince : « A trois heures du matin, le tzar, accompagné de ses enfants, allait au clocher pour sonner matines; aussitôt, tous les courtisans couraient à l'église; celui qui manquait à ce devoir était puni par huit jours de prison. Pendant le service, qui durait jusqu'à six ou sept heures, le tzar chantait, lisait, priait avec tant de ferveur que toujours il lui restait sur le front des marques de ses prosternations. A huit heures, on se réunissait de nouveau pour entendre la messe, et à dix tout le monde se mettait à table, excepté Ivan, qui lisait, debout et à haute voix, de salutaires instructions. L'abondance régnait dans les repas : on y prodiguait le vin, l'hydromel, et chaque jour paraissait un jour de fête. Les restes du festin étaient portés sur la place publique pour être distribués aux pauvres. Le tzar dînait après les autres; il s'entretenait avec ses favoris des choses de la religion, sommeillait ensuite, ou bien allait dans les prisons pour faire appliquer quelques malheureux à la torture. Ce spectacle horrible semblait l'amuser; il en revenait chaque fois avec une physionomie rayonnante de contentement. Il plaisantait, il causait avec plus de gaieté que d'ordinaire. A huit heures, on allait à vêpres; enfin, à dix, Ivan se retirait dans sa chambre à coucher, où, l'un après l'autre, trois aveugles lui faisaient des contes qui l'endormaient pour quelques heures. A minuit il se levait, et commençait sa journée par la prière. Quelquefois on lui faisait à l'église des rapports sur les affaires du gouvernement; quelquefois les ordres les plus sanguinaires étaient donnés au chant des matines ou pendant la messe. Pour rompre l'uniformité de cette vie, Ivan faisait ce qu'il appelait des tournées. Il visitait alors les monastères voisins ou éloignés, ou il allait poursuivre les bêtes fauves dans les forêts, préférant à tout la chasse de l'ours. »

Sept fois marié, au mépris des canons de l'Église russe, qui n'autorisent pas les quatrièmes noces, Ivan ne se contenta pas, à l'instar d'Henri VIII, de répudier ou d'exterminer ses femmes; il alla, comme Pierre Ier, dans un accès de rage, jusqu'à assommer son propre fils avec le bâton ferré qui ne le quittait pas; puis il

(1) *Hist. de Russie*, t. IX.

fit semblant de le pleurer. Ivan IV, dit *le Menaçant* et *le Cruel*, fut puni de ce crime épouvantable par la rapide extinction de sa race (1). Usé par les débauches, qu'il alliait aux minutieuses pratiques de dévotion qui rappellent Louis XI, dévoré de remords, qui furent peut-être pour lui un plus affreux tourment que tous ceux qu'il a fait subir à un si grand nombre de ses sujets, Ivan, en voyant approcher la mort, se revêtit d'une robe de bure, prit le nom de frère Jonas, et finit ses jours, le 19 mars 1584, après avoir fourni, dans ses dernières vingt-quatre années, une page à l'histoire de Russie qu'on voudrait déchirer. On ne saurait toutefois soustraire aux méditations des esprits sérieux que les excès de l'absolutisme n'entraînent jamais à justifier les excès contraires, mais stimulent uniquement à mieux apprécier les bienfaits d'une liberté que tant de sang partout répandu devrait avoir conquise à l'humanité opprimée.

P^ce Augustin Galitzin.

Heidenstein, *De Bello Moscovitico*; Franc., 1600. — *Anglorum Navigatio ad Moscovitosa*; Franc., 1600. — Oderborn, *Joannis Basilidis Vita*; Franc., 1600. — *Guagnini Moscoviæ Descriptio*; Franc., 1600. — *Antonii Possevini Opera*; Colon., 1586. — *Reni Muschowitici Sciographia ab Petro Petreio*; Stockholm, 1615. — Theiner, *La Suède et le Saint-Siége*, Augsbourg, 1838; et *Vicissitudes de l'Église en Pologne et en Russie*, Paris, 1843.

IVAN V, né le 27 août 1666, mort le 29 janvier 1696, était le cinquième fils du tzar Alexis Mikhaïlovitch et de Marie Miloslavski, sa première épouse. C'est à lui qu'il appartenait de monter incontestablement sur le trône à la mort de Théodore II, le 27 avril 1682, lorsque le patriarche Joachim, dévoué à Nathalie Narichkin, seconde épouse du tzar Alexis, appuyé d'une main sur l'Évangile, tenant de l'autre la croix, se présenta au peuple avec ces paroles : « Le tzar a passé au repos éternel laissant deux frères, les tzarévitchs Ivan et Pierre; le tzarévitch Pierre a neuf ans, le tzarévitch Ivan est majeur; mais son âme est souffrante, son corps est faible; de ces deux tzarévitchs, lequel doit être tzar de toutes les Russies? » Soudoyé par les Narichkin, plus turbulents qu'illustres, le peuple répondit : « Que Pierre soit notre tzar! » Excité, trois semaines plus tard, par les partisans de la légitimité, toujours nombreux en Russie, le même peuple s'écria : « Que tous les deux règnent ensemble! » Tous deux, en effet, furent couronnés le 23 juin; mais la langueur de l'un, l'enfance de l'autre mirent naturellement le gouvernail de l'État entre les mains de leur intelligente sœur, la tzarevna Sophie. Plus encore absorbé par la dévotion que délicat, Ivan ne régna que sept ans; l'honneur de ce règne revient entièrement à la princesse Sophie, dont la régence, systématiquement, grossièrement calomniée, depuis Voltaire jusqu'à nos jours, vient d'être récemment retracée d'une manière équitable par deux écrivains russes d'une nuance opposée mais d'un patriotisme également sincère (1).

Étranger à la politique dont il était le trop débile jouet, malade des yeux, sans être toutefois aveugle, et épileptique, comme on l'a représenté, peu soucieux, en un mot, de ses droits, Ivan y renonça volontairement quand des baïonnettes étrangères jetèrent sa tutrice dans un couvent et amenèrent Pierre au Kremlin (7 sept. 1689) : *Orta nova rebellione, Ivanus Alexowiczius*, dit Korb, *quietis amantior, sceptrum sponte fratri ex integro cessit*. — Sa sœur lui avait choisi pour épouse (9 janvier 1684), Prascovie Soltikof, d'une rare beauté; il en eut cinq filles : Marie et Théodosie, mortes en bas âge; Catherine, qui épousa le duc Charles-Léopold de Mecklembourg-Schwerin; Anne qui, après avoir été peu de temps mariée au duc Frédéric-Guillaume de Courlande, fut impératrice de Russie, de 1730 à 1740, et enfin Prascovie, morte non mariée, en 1730.

P^ce A. G—n.

Anatomia Russiæ deformatæ, oder Beschreibung der beiden Grossfürsten Ivan und Peter Alexiewicz, Gebrüder; Zittau, 1689. — Korb, *Diarium Itineris in Moscoviam*; Vienne, 1700, p. 188 et 178. — *Relation nouvelle et curieuse de Moscovie*, par Neuville (Baillet); Paris, 1698.

IVAN VI, arrière-petit-fils du précédent, plus communément désigné sous le nom d'Ivan III, né à Saint-Pétersbourg le 23 août 1740, assassiné à Schlusselbourg le 16 juillet 1764, était fils du prince Antoine-Ulric de Brunswick-Wolfenbütel-Bevern et d'Élisabeth-Catherine-Christine de Mecklembourg-Schwerin, unique petite-fille d'Ivan V. Il n'avait que huit semaines quand la Russie lui prêta serment comme à son légitime empereur et accepta pour régent Biren; conformément au testament de l'impératrice Anne. Mais ce dernier lui avait causé trop de maux pour y être plus longtemps supporté : un coup d'État (18 novembre 1740) lui enleva bientôt la régence pour la confier à la mère du souverain emmaillotté; un second coup d'État (6 décembre), moins bien motivé, tramé par le chirurgien Lestocq, plaça sur le trône la fille de Pierre Ier, qui n'était point née dans la pourpre. N'écoutant que son cœur, qui était sensible, la nouvelle souveraine renvoya en Allemagne Ivan avec ses parents. Déjà ces infortunés avaient atteint Riga lorsque, la politique l'emportant sur la conscience, Élisabeth ordonna de les enfermer dans la citadelle de cette ville, d'où, après un emprisonnement de dix-huit mois, on les transféra à Dunamund, puis à Ranenbourg dans le gouvernement de Rezán; là, on sépara

(1) Le fils d'Ivan, Théodore Ier, mourut sans postérité, ce qui fit passer le sceptre dans la maison Romanof; le petit-fils de Pierre Ier, Pierre II, mourut avant d'être marié, ce qui le fit passer dans la famille de Holstein-Gottorp, heureusement régnante, et, d'ailleurs, d'une origine beaucoup plus illustre que celle des Romanof. (A. G—n.)

(1) *Voy. La régence de la tzarevna Sophie* par Stchébalski, traduite par le prince S. Galitzin; Carlsruhe, 1857, et *Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou en 1689*, par le P. Gagarin; Paris, 1857.

l'enfant de son père et de sa mère; ceux-ci furent relégués à Kholmogori, à moins de trois degrés du cercle polaire, et y moururent misérablement (1); Ivan fut mis au secret à Schlusselbourg. Pierre III fut l'y visiter (1762), adoucit sa détention, et eut même, à ce qu'on suppose, la louable intention d'y mettre un terme. Mais son épouse, en saisissant les rênes du gouvernement, resserra davantage cette captivité; toutefois, on ne saurait l'accuser, avec des écrivains peu mesurés dans leurs conjectures, du meurtre d'Ivan, drame enveloppé d'obscurités et provoqué par une tentative insensée. Un sous-lieutenant, appelé Mirovitch, de garde dans la forteresse de Schlusselbourg, essaya, dans la nuit du 15 juillet 1764, de le délivrer avec les cinquante hommes qu'il commandait. Deux officiers, Vlasief et Tchokin, veillaient, par un ordre récent de l'impératrice, sur le jeune prince, qui se trouvait dans l'impossibilité de résister à toute agression. Ces deux misérables geôliers, sûrs de l'impunité, se précipitèrent sur leur prisonnier endormi et le poignardèrent.

Voici comment l'impératrice Catherine elle-même raconte cet événement, qui, « quoique malheureux, observe-t-elle, avait cependant, par la protection du ciel (1), détourné un plus grand malheur » :

« Lorsque, par la volonté de Dieu et au gré des vœux unanimes de tous nos fidèles sujets, nous montâmes sur le trône de Russie, nous étions instruite que le prince Ivan, né du mariage du prince Antoine de Brunswick-Wolfenbüttel avec la princesse Anne (2) de Mecklembourg, était encore existant. Ce prince, comme on le sait, avait à peine reçu le jour qu'il fut illégitimement désigné pour porter la couronne impériale de Russie; mais, par les décrets de la Providence, il fut peu de temps après exclu pour toujours, et le sceptre revint à la *légitime* héritière, fille de Pierre le Grand, notre très-chère tante l'impératrice Élisabeth, de glorieuse mémoire.

« A notre avénement au trône, nos premiers soins, après avoir rendu nos justes actions de grâces au ciel, furent, par un effet de l'humanité qui nous est naturelle, d'adoucir, autant qu'il serait possible, le sort de ce prince, détrôné par la volonté divine et malheureux dès son enfance. Nous nous proposâmes d'abord de le voir pour juger par nous-même des facultés de son âme et lui assurer, conformément à ses goûts et à l'éducation qu'il avait déjà reçue, une vie tranquille et aisée. Mais quelle fut notre surprise de voir, qu'outre un bégayement incommode pour lui-même et qui rendait sa parole presque inintelligible aux autres, il était absolument dépourvu d'esprit et de raison. Tous ceux qui nous accompagnaient virent combien notre cœur souffrait à la vue d'un objet si propre à exciter notre compassion; ils furent en même temps convaincus qu'il ne nous restait d'autres secours à donner à ce prince, né si malheureusement, que de le laisser où il était et de lui procurer toutes les aisances convenables à sa situation. Nous donnâmes nos ordres en conséquence; mais son état ne lui permit pas d'y être sensible : il ne savait distinguer le bien d'avec le mal, ni faire usage de la lecture pour se préserver de l'ennui; il mettait, au contraire, toute sa félicité dans des choses qui marquaient bien le désordre de son esprit.

« Pour empêcher que, par des vues particulières, quelque malintentionné ne cherchât à l'inquiéter d'aucune manière, ou ne voulût se servir de sa personne pour troubler le repos public, nous lui fîmes donner une garde sûre, et mîmes auprès de lui deux officiers connus par leur probité et leur fidélité, l'un le capitaine Vlasief, l'autre le lieutenant Tchokin, qui, par leurs longs services militaires, avaient mérité une récompense et un emploi paisible pour le reste de leurs jours. Il était recommandé à ces deux officiers de prendre les plus grands soins de la personne de ce prince.

« Cependant, malgré toutes ces précautions, il a été impossible d'empêcher qu'un scélérat, par une méchanceté des plus noires et au mépris même de sa vie, ne commît à Schlusselbourg un attentat dont la seule pensée fait frémir. Un sous-lieutenant du régiment de Smolensk, nommé Basile Mirovitch, né en Ukraine, petit-fils du premier rebelle qui suivit Maseppa, et en qui il semble que le parjure se soit transmis avec le sang, ayant passé sa vie dans la débauche, la dissipation et le désordre, s'était privé par là des moyens légitimes de faire un jour une fortune honorable; ayant enfin perdu de vue ce qu'il devait à la loi de Dieu et au serment de fidélité qu'il nous avait prêté, ne connaissant le prince Ivan que de nom et bien moins encore les défauts de son corps et de son esprit, il se mit en tête de faire par son moyen une fortune éclatante, à quelque prix que ce fût, et quelque sanglante que la scène pût devenir pour le public. Pour l'exécution de ce projet, aussi détestable que dangereux pour la patrie et même pour son auteur, ce sous-lieutenant demanda, pendant notre voyage en Livonie, qu'on l'envoyât, quoique ce ne fût pas son tour, faire la garde qui se relève tous les huit jours dans la forteresse de Schlusselbourg. La nuit du 4 au 5 du mois dernier, à deux heures après minuit, il éveilla tout d'un coup sa garde, la rangea de front, et lui ordonna de charger à balles. Berednikof, commandant de la forteresse, ayant entendu du bruit, sortit de son quartier et en demanda la cause à Mirovitch lui-même; pour toute réponse, ce rebelle lui donna sur la tête un coup de la crosse

(1) *Voy.* le récit du renvoi en Danemark des frères et des sœurs d'Ivan VI dans *Actes de l'Académie impériale Russe*, première partie.

(2) Elle avait pris ce nom en embrassant politiquement la confession grecque.

de son fusil, et le fit arrêter. Il alla ensuite avec sa troupe attaquer avec furie le petit nombre de soldats qui gardaient le prince Ivan; mais ceux-ci, qui se trouvaient sous les ordres des deux officiers mentionnés plus haut, le reçurent de manière qu'il fut obligé de se retirer. Par une disposition particulière de la Providence, qui veille à la conservation de la vie des hommes, il faisait cette nuit un brouillard fort épais, qui, joint à la situation intérieure de la forteresse, empêcha qu'il n'y eût personne de blessé ni de tué. Le peu de succès de cette première tentative ne pouvant faire désister de son projet de rebellion cet ennemi du repos public, le désespoir lui suggéra l'idée de faire amener d'un bastion une pièce de canon avec les munitions nécessaires. Le capitaine Vlasief et son lieutenant Tchokin, voyant une force à laquelle ils ne pouvaient résister, craignirent un malheur beaucoup plus grand si le prince qui leur était confié venait à être délivré, et voulant épargner le sang innocent qui en coûterait à la patrie dans de pareils troubles, ils prirent entre eux l'unique parti qu'ils croyaient leur rester, celui d'assurer la tranquillité publique en abrégeant les jours de l'infortuné prince. Considérant, d'ailleurs, que, s'ils lâchaient un prisonnier qu'on s'efforçait de leur arracher avec tant d'acharnement, ils risquaient d'être punis suivant toute la rigueur des lois, ils ôtèrent la vie au prince, sans être retenus par la crainte de recevoir la mort de la main d'un scélérat réduit au désespoir. Ce monstre, voyant devant lui le corps du prince sans vie, fut si frappé de ce coup inattendu, qu'il reconnut à l'instant même sa témérité et son crime, et en marqua son repentir en présence de sa troupe, qu'une heure auparavant il avait séduite et rendue complice de son forfait.

« Ce fut alors que les officiers qui avaient étouffé cette révolte dès sa naissance s'assurèrent, avec l'aide du commandant, du rebelle, ramenèrent les soldats à leur devoir, et envoyèrent à notre conseiller privé et sénateur Panin, sous les ordres duquel ils se trouvaient, le rapport de cet événement, qui, quoique malheureux, avait cependant, par la protection du ciel, détourné un plus grand malheur encore (1). »

Loin d'être absolument dépourvu d'esprit et de raison, Ivan avait donné des marques d'intelligence et n'était nullement bègue, comme on s'était plu à le faire accroire; il avait six pieds de haut, une blonde et superbe chevelure, la barbe rousse, des traits réguliers et la peau d'une extrême blancheur; aussi sa beauté, rapporte Castéra (*Hist. de Catherine II*), sa jeunesse faisaient encore mieux sentir le malheur de sa destinée et la cruauté de ses bourreaux. Son corps fut enveloppé d'une peau de mouton, exposé durant trois jours aux regards du peuple; puis mis entre deux planches et jeté sans aucune cérémonie dans une fosse ignorée.

L'impératrice Catherine a fait refondre toutes les monnaies frappées à l'effigie d'Ivan V, brûler tous les papiers attestant son règne de quatorze mois et huit jours, et déclarer coupables de lèse-majesté ceux qui en resteraient détenteurs; mais elle n'a pu ôter à Ivan VI l'auréole d'une victime. P^ce Augustin GALITZIN.

Rousskaia Istoria Oustriglova. — Zaplaki, *Kniazia Chakhovskago* — *Geschichte von dem Leben, der Regierung und Verstossung vom Throne Ivans III Kaisers von Russland*, 1766. — B. V. Wichmann, *Chronologische Uebersicht der Russischen Geschichte*; Leipzig, 1821. — *Les Nouvelles historiques, généalogiques et faits notables des principales Cours de l'Europe*, t. I, part. 10. »

IVANOF (*Fedor* FEDOROVITCH), auteur dramatique russe, né en 1777, mort à Moscou, le 31 août 1816. Représentées avec succès, ses pièces : *La Vertu récompensée*, Moscou, 1805; *La Famille des vieillards*, 1806; *Les Nouveaux Mariés*, 1808, etc., n'ont pas encore vieilli. Ivanof a traduit *Mérope* en vers; mais son manuscrit fut anéanti dans l'incendie de Moscou, et il n'eut plus le temps que d'en recommencer les trois premiers actes. P^ce A. G—N.

Doc. particuliers.

* **IVARA** ou **JUVARA** (*Filippo*), architecte italien, né à Messine, en 1685, mort à Madrid, en 1735. Tout en se livrant à l'étude du dessin et de l'architecture, Ivara se destinait à l'état ecclésiastique, et, jeune encore, il entra dans les ordres. Il hésitait encore entre les deux vocations quand il arriva à Rome; la vue des monuments de la ville éternelle eut bientôt fait pencher la balance, et il entra dans l'atelier de Carlo Fontana. Il paraît que dans son pays il s'était imbu des idées alors à la mode, car lorsqu'il soumit à son nouveau maître un projet de palais qu'il croyait magnifique, Fontana lui répondit, après l'avoir examiné : « Si vous voulez rester avec moi, il faut oublier tout ce que vous avez appris. » Ce mot décida de l'avenir d'Ivara; brisant les idoles qu'il avait encensées, il ne prit plus pour modèle que les meilleurs ouvrages des grands maîtres, et apprit ainsi à résister au torrent qui entraînait alors l'art de l'architecture sur les traces du Borromini. Bientôt, grâce à la protection du cardinal Ottoboni, Ivara fut chargé de quelques travaux qui lui valurent assez de réputation pour que le duc de Savoie, devenu roi de Sicile, lui confiât l'exécution d'un palais sur le port de Messine. Ce fut le commencement de sa fortune. Le prince, satisfait, le nomma son architecte, avec le traitement, alors considérable, de 3,500 livres. Il le ramena avec lui à Turin, où il lui fit don de sa riche abbaye de Selve, dont le revenu dépassait 5,000 livres. La ville de Turin, après les guerres de la succession et les victoires du roi Victor-Amédée, tendait à réparer ses ruines, et ouvrait une vaste carrière à l'architecture; malheureusement déjà le P. Guarini, le plus extravagant des sectateurs du Borromini,

(1) Ukaze de l'impératrice Catherine du 17 août 1764; traduction faite sur le texte original, qu'on essayerait vainement aujourd'hui de se procurer.

infestait cette ville de ses productions hybrides. Ivara osa lutter contre ce goût dépravé, devenu si fort à la mode; et s'il ne réussit pas entièrement, il eut au moins la gloire d'avoir tenté des efforts parfois couronnés de succès. Un seul de ses ouvrages, la façade de Sainte-Christine, élevée en 1718, accuse un entier sacrifice aux idées de l'époque; mais Ivara se relève dans le grand escalier du palais du roi, dans le palais Birago de Borgaro, aujourd'hui ambassade de France, cité comme un modèle de distribution; dans l'église del Carmine, malheureusement restée inachevée; dans la grande chapelle de Saint-Joseph à l'église Sainte-Thérèse; dans la décoration intérieure de l'église de La Trinité, l'une des plus belles de Turin; enfin dans la construction du beau palais de chasse de Stupinigi, dont le plan original présente au centre un salon autour duquel rayonnent quatre appartements disposés en forme de croix grecque.

L'église Saint-Philippe n'a été achevée qu'en 1772, sans qu'on se soit éloigné des dessins donnés par Ivara.

En 1715, cet artiste commença la construction de ses chefs-d'œuvre, le magnifique temple et le vaste monastère de la Superga, destinés à consacrer le souvenir de la levée du siége de Turin par les Français en 1706, et l'accomplissement du vœu fait à cette occasion par le roi Victor Amédée Ier. Cet immense édifice, l'une des merveilles de l'Italie, fut achevé dans l'espace de seize ans. On ne saurait donner trop d'éloges à la coupole, l'une des plus belles et des plus heureusement conçues que l'on connaisse. On peut sans doute reprocher à la Superga un excès d'ornementation dont il était bien difficile alors de se défendre entièrement; mais on doit savoir gré à Ivara de n'avoir pas entièrement cédé au torrent et d'avoir su, à cette époque, produire un monument qui, vu, à quelque distance, présente un ensemble qui ne manque ni de grandeur ni d'une sorte de simplicité au moins apparente.

Ces nombreux travaux n'absorbèrent pas tellement Ivara, qu'il ne trouvât aussi le temps de faire quelques voyages dans les autres villes de l'Italie et de les enrichir de quelques-unes de ses productions. A Rome, il avait donné des projets pour la sacristie de Saint-Pierre et pour l'escalier de La Trinité-du-Mont; mais la première de ces entreprises fut ajournée, et pour la seconde on préféra les dessins de Francesco de' Sanctis, qui pourtant, de l'avis des connaisseurs, ne valaient pas ceux d'Ivara. A Mantoue, cet architecte éleva la belle coupole de Saint-André; à Milan, la façade de Saint-Ambroise. Appelé en Portugal par don Jean V, il donna les plans de l'église patriarcale et du palais royal de Lisbonne, travaux qui lui valurent la croix de chevalier de l'ordre du Christ et une pension de 15,000 livres. Enfin Philippe V l'ayant invité à venir à Madrid pour reconstruire son palais détruit par un incendie, Ivara partit pour cette ville, et dès son arrivée se mit à l'œuvre; mais il avait à peine commencé ses dessins qu'il tomba malade et fut enlevé aux arts à peine âgé de cinquante ans. Ivara a gravé un assez grand nombre de planches représentant des ornements d'architecture dessinés à Rome d'après les édifices de Michel-Ange, de Bernin, de l'Algarde, etc.

E. Breton.

Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Quatremère de Quincy, *Vies des Architectes célèbres.* — G. Stefani D. Mondo, *Torino e suoi dintorni.* — Pirovano, *Guida di Milano.* — Susani, *Nuovo Prospetto di Mantova.*

IVERNOIS (*Philippe* D'), général prussien, né à Genève, en 1753, et mort en 1813, d'une famille noble d'origine française qui, avant l'édit de Nantes, s'était établie d'abord à Neuchâtel. Par suite de cette circonstance, plusieurs membres de sa famille avaient servi en Prusse. D'Ivernois voulut aussi suivre la carrière militaire, et le roi Frédéric le Grand l'admit d'emblée avec le grade de capitaine. Pour justifier cette faveur, d'Ivernois se conduisit dès la première campagne (1778) de manière à recevoir l'ordre du mérite, distinction fort rare alors. En 1807, pendant que l'empereur Napoléon s'établissait sur la Vistule, le colonel d'Ivernois fut envoyé en Angleterre pour négocier le débarquement de deux divisions anglaises à Stralsund et sur la Weser, pour faire une diversion sur les derrières des Français. Déjà ces troupes avaient débarqué, lorsque la paix de Tilsitt coupa court à ce plan. En 1808 d'Ivernois fut nommé général. En 1813, lorsque la grande coalition des souverains allemands fit prévoir que les armées françaises allaient être repoussées au delà du Rhin, d'Ivernois fut désigné pour être gouverneur militaire de toutes les provinces entre l'Elbe et la Weser, et chargé d'en prendre possession aussitôt que les événements le permettraient. La mort ne lui permit pas d'exercer ce commandement important. Marié à Mlle de Bidersec, il a laissé un fils qui a suivi la carrière militaire et a été aide de camp du roi Frédéric-Guillaume III.

Documents particuliers.

IVERNOIS (*François* D'), frère du précédent, économiste français, naquit à Genève, en 1757, mort dans cette ville, le 16 mars 1842. Doué d'un esprit ardent et de talents remarquables, qu'une éducation soignée développa, il se passionna tout jeune pour la politique, et défendit avec ardeur les idées libérales dans les querelles entre les *bourgeois* et les *natifs* de la petite république. Mais lorsque éclata la révolution française, il en prévit les excès, et en combattit les tendances exagérées avec tant d'éclat et de hardiesse, qu'en 1798, bien des années après qu'il avait quitté Genève pour échapper à la hache révolutionnaire, le traité qui réunit ce petit État à la république française porte dans son article Ier : « Les citoyens Mallet du Pan,

du Roveray et d'Ivernois ne seront jamais admis à l'honneur d'être citoyens français. » Exception peut-être unique dans l'histoire des traités.

Quelques années auparavant, un tribunal révolutionnaire, imité de ceux de Paris, ayant été installé à Genève, d'Ivernois avait été condamné à mort (1794); mais il réussit à s'échapper, et gagna l'Angleterre, où ses talents le firent bien vite apprécier. Il écrivit plusieurs ouvrages contre le gouvernement révolutionnaire de France, contre son système financier, et plus tard contre celui de Napoléon et contre le blocus continental, qui, disait-il, enrichissait l'Angleterre au lieu de la ruiner. Le roi Georges III lui conféra le titre anglais de *chevalier*, distinction dont il n'y a peut-être pas un second exemple à l'égard d'un étranger. Il est vrai que d'Ivernois se trouvait en quelque sorte être devenu citoyen anglais; car une petite ville d'Irlande qu'il habitait lui avait offert une bourgeoisie d'honneur, avant la réunion de cette île à l'Angleterre. En 1814 d'Ivernois rentra dans sa patrie, après vingt et un ans d'absence. Il y fut immédiatement nommé conseiller d'État et chargé, avec M. Pictet de Rochemont, de représenter Genève au congrès de Vienne. Ses relations déjà anciennes avec la plupart des hommes d'État de l'Europe facilitèrent la tâche des deux envoyés. Genève reçut un agrandissement de territoire, et fut, suivant ses vœux, annexée à la Confédération Helvétique, son ancienne alliée. Ivernois ne cessa pas jusqu'à sa mort de s'occuper de recherches d'économie politique. Il a publié de savants et importants travaux, dans lesquels il s'est attaché à démontrer « que l'état proportionnel de la mortalité et des naissances dans une population quelconque est une mesure certaine de son aisance; mais que pour juger de cette aisance il faut examiner, non point seulement le nombre des naissances, qui s'accroît toujours avec la misère, mais aussi et surtout celui des *vies utilisables* ». Il prouva que la vie moyenne la plus longue existe précisément dans les pays où il naît proportionnellement le moins d'enfants, et dressa sur ces différents sujets des statistiques du plus haut intérêt. Marié à Mlle de Bontems Le Fort, il a laissé dix fils et une fille. Ses principaux ouvrages sont : *Tableau historique et politique des Deux Dernières Révolutions de Genève;* Londres, 1789, 2 vol. in-8°; — *Histoire impartiale des Révolutions de Genève dans le dix-huitième siècle jusqu'à celle de 1789 inclus.;* Genève, 1791, 3 vol. in-8°; — *Les Révolutions de France et de Genève;* Londres, 1793, in-8°, réimprimé sous le titre : *La Révolution française à Genève*, continué jusqu'en juillet 1795; in-8°; — *Réflexions sur la Guerre*, en réponse aux *Réflexions sur la Paix* de Mme de Stael : adressées à M. Pitt et aux Français; Londres, 1795, in-8°; — *Coup d'œil sur les assignats;* Londres, 1795, in-8°; — *État des Finances et des Ressources de la République française au 1er janvier 1796;* Londres, 1796, in-8°; — *Histoire de France pendant l'année 1796;* Londres, 1796, in-8°; — *Tableau historique et politique de l'Administration de la République française pendant l'année 1797; des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre et de ses résultats;* 1798, 2 vol. in-8°; — *Tableau historique et politique des Pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce;* Londres, 1799, in-8°; — *Des Causes qui ont amené l'Usurpation de Bonaparte et qui préparaient sa Chute;* Londres, 1800, in-8°; — *Les Cinq Promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Suisse;* Londres, 1802, in-8°; seconde édition, augmentée d'un supplément à l'introduction et d'un appendice sur la Suisse; Londres, 1803, in-8°; — *Les Recettes extérieures;* Londres, 1805, in-8°; — *Des Effets du Blocus continental sur la richesse, les finances, etc., de l'Angleterre;* Londres, 1811, in-8°; — *Napoléon administrateur et financier, pour faire suite au Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce;* Reichenbach, 1812, in-8°; seconde édition revue et corrigée; Genève, in-8°; — *Exposé de la Situation de l'empire français et des comptes des finances de France;* Genève, 1813, in-8°; réimprimé la même année à Berlin, in-4°; — — *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzik;* Londres, 1814, in-8°; — *Matériaux pour aider à la recherche des effets passés, présents et futurs du morcellement de la propriété en France;* Genève et Paris, 1826, in-8°; — *Lettre sur l'accroissement de la population dans les Iles Britanniques;* Genève, 1830, in-8°; a paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève*; — *Sur la Mortalité proportionnelle de quelques populations, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation;* Genève, 1832; — *Sur la Mortalité proportionnelle des populations normandes considérées comme mesure de leur aisance et de leur civilisation.* première lettre à M. le docteur Villermé; Genève, 1833; — *Sur la Mortalité des peuples considérée*, ib., deuxième et troisième lettre à M. le docteur Villermé; Genève, 1833 et 1834; — *De la Fécondité et de la Mortalité proportionnelles des peuples considérées comme mesure;* idem; Genève, 1836. Ces derniers écrits de d'Ivernois ont paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, mars 1830, octobre 1832, mars 1833, sept. et octobre, 1833, sept. et octob. 1834. D'I.

Docum. particuliers.

IVERSEN (*Christian-Henri*), écrivain da-

nois, né le 6 août 1748, à Copenhague, mort le 1er mars 1827. Il établit en 1779 une imprimerie à Odensée, où il publia plusieurs traductions et plusieurs recueils rédigés par lui : *Fyens Stifts Journal* (Journal du Diocèse de Fionie); 1780-1827, in-4°, continué après sa mort; — *Almeennyttige Samlinger* (Collections d'une utilité générale); 1780-99, 40 vol., avec gravures représentant les écrivains danois du temps; — *Danmarks litterariske Progresser* (Progrès littéraires du Danemark); 1781-1789, 4 vol.; — *Samling af hidtil ustrykte Poesier* (Recueil de Poésies inédites); 1782-1785, 4 vol. in-12. E. B.

Erslew, *Forfatter-Lex.*

*IVES (*John*), antiquaire anglais, né en 1750, à Yarmouth, mort en 1776. D'après les conseils de Thomas Martin, il se livra à l'étude de l'archéologie et de la numismatique, devint membre de la Société des Antiquaires et de la Société Royale, et publia entre autres mémoires : *Remarks upon the Gartanorum of the Romans*, 1774, in-12; et *Remarks on english Coins*, in-12. P. L—Y.

Rose, *New Biographical Dictionary.*

IVES. *Voy.* YVES.

IVETEAUX. *Voy.* VAUQUELIN DES YVETEAUX.

IWAN. *Voy.* IVAN.

IXTLILXOCHITL (D. *Fernando* DE ALVA), historien mexicain, né à Tezcuco, vers 1568, mort vers 1648. Sorti de race royale, il était l'arrière-petit-fils du roi puissant dont il portait le nom, et dont la coopération fut d'une telle utilité à Cortez que l'on peut douter que le conquistador eût accompli sa glorieuse et terrible mission si l'aide de ce souverain guerrier lui eût manqué. Ixtlilxochitl procédait du mariage que son aïeul avait contracté avec doña Beatriz Papantzin, fille de Cuitlahuac, avant-dernier roi de Mexico. Bien qu'initié à la connaissance des anciens hiéroglyphes, auxquels on confiait toutes les traditions nationales, Ixtlilxochitl reçut une éducation libérale selon la véritable acception du mot européen (1). Il fut un des meilleurs élèves du collége de Santa-Cruz, fondé à Tezcuco par le marquis de Mendoza. Sa haute naissance, son instruction incontestable ne l'empêchèrent pas de tomber dans un état voisin de la pauvreté. Il peint lui-même, en des termes touchants, la pénible situation à laquelle lui et sa famille se trouvaient réduits. Dans une requête qu'il adresse au roi d'Espagne, il fait ressortir la déplorable décadence d'une famille royale descendue, par suite des événements de la conquête, à la condition d'Indiens tributaires. « Pour payer l'impôt forcé, dit-il, nos femmes et nos enfants travaillent aussi bien que nous-mêmes, car le strict nécessaire nous fait défaut; les fils et les filles, les petits neveux et les parents de Netzahualcoyotzin et de Netzahualpizintli vont labourant et creusant la terre pour avoir de quoi manger et pour que chacun d'eux soit en état de payer à V. M. dix réaux d'argent et une demi-fanègue de maïs! Car, après nous avoir fait entrer dans la liste du contrôle et nous avoir soumis à la taxe, non-seulement les Mazehuales se trouvent taxés et payent le tribut dont il vient d'être parlé, mais nous-même, descendant de la souche royale, nous n'y pouvons pas échapper et cela contre toute espèce de droit; pareille exaction constitue, en vérité, une charge insupportable. »

Quoi qu'il en soit, Ixtlilxochitl paraît avoir trouvé un protecteur dans un haut dignitaire de l'Église, qui fut aussi chargé de la direction temporelle du Mexique : l'archevêque vice-roi D. Fray Garcia Guerra dut l'aider dans ses justes réclamations. Dès l'année 1602, c'est-à-dire neuf ans avant l'administration de ce prélat, une cédule royale était venue de Madrid apporter quelque adoucissement à l'état malheureux du descendant du roi de Tezcuco. En 1602, après la mort de son frère aîné, Ixtlilxochitl avait obtenu la cession d'une petite seigneurie, que Charles Quint avait reconnue jadis aux héritiers du roi Tezcuco. Becerra Tanca nous dit en outre qu'il fut nommé interprète du tribunal des Indiens de la vice-royauté. Ce fut probablement à cette époque qu'il écrivit la plupart de ses curieux traités.

Comme annaliste, le grand défaut d'Ixtlilxochitl se trouve principalement dans l'irrégularité extrême qu'on reconnaît en lui dès qu'il cherche à établir les faits d'après une chronologie quelque peu rigoureuse. Veytia, dont le principal mérite est d'avoir mis dans un meilleur langage ses récits, parfois incorrects, a fait de vains efforts pour redresser sous ce rapport le vieil historien qui lui a servi de guide : le savant D. José Fernando Ramirez dit, avec beaucoup de raison, qu'il n'y a pas toutefois de raison valable pour abandonner une pareille tentative, bien que Prescott ait constaté l'extrême confusion qui règne dans la chronologie de l'historien des Chichimèques. « Une édition critique, dit le savant conservateur du musée de Mexico, qui nous donnerait les diverses publications de cet historien, soigneusement collationnées, sur tous les textes, et basée sur un système uniforme de chronologie, auquel il n'est pas impossible de réduire ses calculs, aujourd'hui si discordants et si variables, serait un service important rendu à la littérature nationale en même temps que ce serait un tribut justement payé à la mémoire du plus illustre des historiens de la race indigène. »

(1) Suivant Bustamente, il se faisait aider par un vieil Indien, descendant comme lui des souverains de Tezcuco, que l'on appelait D. Lucas Cortes Calanca, et qui n'avait pas, dit-on, moins de cent huit ans lorsqu'il mourut. Ce vénérable Mexicain possédait les chants historiques, qu'il avait appris encore enfant; il paraît, d'après la même autorité, que notre historien commença à écrire vers 1608; par décret du 16 mai 1602, il avait été déclaré héritier des titres et des biens de sa famille.

Les ouvrages d'Ixtlilxochitl ont été publiés en grande partie dans le tome IX des *Antiquities of Mexico* de lord Kingsborough, et nous en donnerons ici les titres :

Summario Relacion de todas las cosas que han succedido en la Nueva-España y de muchas cosas que los Tultecas alcanzaron y supieron desde la creacion del mundo hasta su destruccion, y venida de los terceros pobladores Chichimecas hasta la venida de los Españoles sacada de la original historia de la Nueva-España, en cinq relations ; — *Historia de los senores Chichimecas hasta la venida de los Españoles*, en douze relations ; — *Continuacion de la Historia de Mexico ;* — *Pintura de Mexico :* c'est une simple liste de 154 noms de localités ; — *Las Ordenanzas que hizo Netzahualcoyotl ;* — *La Orden y ceremonia para hacer un senor, la qual constituyo Topiltzin senor de Tula ;* — *La Venida de los Españoles a esta Nueva-España ;* — *Entrada de los Españoles en Tezcuco ;* — *Noticias de los Pobladores y Naciones de esta parte de America llamada Nueva-España*, en treize relations : cet opuscule n'est qu'un résumé substantiel des traités qui l'ont précédé ; il est contenu en neuf pages de l'édition de Kingsborough. — *Relacion succincta em forma de memorial de las historias de Nueva-España y sus senorios, hasta el ingreso De los Españoles sumaria Relacion de la historia general de esta Nueva-España desde el origen del mundo hasta la hora de agora colegida y sacada de las historias peinturas y caracteres de los naturales de ella y de los cantos antiguos conque la observaren ;* — *Historia Chichimeca* quatre-vingt-quinze chapitres. Ce travail est sans contredit l'écrit le plus étendu et le plus méthodique de notre auteur ; — *Cantares de Nezahualcoyotl ;* — *Fragmentos historicos de la vida del mismo.* Ces traités, sans lesquels on ne saurait aborder sérieusement l'histoire du Mexique, se trouvent en manuscrit aux archives nationales de Mexico. Ferdinand Denis.

Ramirez, *Dictionnaire encyclopédique*, publ. à Mexico. — *Theatro de la Nueva-España*, ms. — *Catalogo del Museo historico Indiano.* — Clavigero, *Notizia de los Escritores de la Historia antigua*, de Mexico.—Beristain, article *Alva* (*D. Fernando*).

IYAD *Voy.* Eiad.

IZARN, poëte languedocien du treizième siècle ; il était dominicain et inquisiteur ; il reste de lui en langue romane un dialogue en vers présentant une dispute avec un évêque albigeois ; l'abbé Millot a donné une traduction de cet écrit, qui offre un certain intérêt sous le rapport de la connaissance des doctrines de la plus célèbre des hérésies du moyen âge. G. B.

Millot, *Histoire des Troubadours*, t. III, p. 48-77. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. 222-234.

IZARN. *Voy.* Isarn.

IZIASLAF, grand-prince de Russie, appelé *Dmitri* dans les chroniques contemporaines parce qu'il avait en effet reçu ce nom au baptême, naquit en 1025, et mourut le 3 octobre 1078. Il était le fils aîné du grand Jaroslaf (*voy.* ce nom), et lui succéda en 1054. Expulsé de Kief en 1068 par son cousin Veeslaf, un autre de ses cousins, Boleslas II, roi de Pologne, l'y ramena triomphalement le 2 mai de l'année suivante. Religieux et attentif à consolider les relations que Iaroslaf avait nouées avec l'Europe, il envoya son propre fils à Rome l'an 1053 : le but et le résultat de cette mission nous sont révélés par une épître de Grégoire VII, dont l'importance et même la date ont été obscurcies par une critique amère. Cette épître, intégralement insérée dans le *Discours de l'Origine des Russiens par Baronius*, Paris (Techner), 1856, p. 12, est du 16 mars 1074. Tous les historiens ont supposé qu'elle a été adressée à Iziaslaf durant son séjour en Allemagne (1075-1077) ; mais il est incontestable qu'elle lui a été adressée bien auparavant, et, par conséquent, que si le grand-prince a eu recours dans l'exil à la papauté, c'est qu'il était déjà parfaitement en rapport avec elle. Ce remarquable document établit irréfragablement une fois de plus que la Russie à cette époque était entièrement en dehors du schisme qui désolait l'Orient. Pendant que le fils d'Iziaslaf était à Rome, ses frères, Sviatislaf et Vsévolod, se levèrent contre lui et le contraignirent derechef de réclamer l'aide des Polonais (1075) ; cette fois, non-seulement ils le lui refusèrent, mais encore le dépouillèrent de ses richesses. Alors, Iziaslaf se transporta à Mayence et demanda justice aux deux chefs, souvent désunis, de l'univers féodal : au pape et à l'empereur. Le fait est certifié par Voltaire. « Les Russes, dit-il, dans ses *Annales de l'Empire*, commençaient alors (1075) à être chrétiens et connus dans l'Occident. Un Démétrius (car les noms grecs étaient parvenus jusque dans cette partie du monde), chassé de ses États par son frère, vint à Mayence implorer l'assistance de l'empereur ; et, ce qui est plus remarquable, il envoie son fils à Rome aux pieds de Grégoire VII, comme au juge de tous les chrétiens. L'empereur passait pour le chef temporel et le pape pour le chef spirituel de l'Europe. » — Henri IV, en guerre avec les Saxons, se contenta d'envoyer à Kief l'évêque de Trèves Burchard, beau-frère de Sviatoslaf (1), pour l'engager vainement à descendre du trône qu'il avait usurpé. Grégoire VII prit davantage à cœur la cause d'Iziaslaf : il obligea le roi de Pologne à lui restituer ce que ses sujets lui avaient dérobé,

(1) « Wir finden daher namentlich vor der Mongolenzeit noch manche Relationen Russlands mit Rom und dem Occident, insbesondere Heirathen von Gliedern des russischen Fürstengeschlechts mit Katholich-lateinischen Fürstenhäusern, was schwerlich gestattet worden, wenn man Russland nicht für katholisch erachtet. » *Wird Russlands Kirche das Papstthum anerkennen ? von August Freiherrn von Haxthausen*, Münster. 1857, p. XIII.

et, conformément au vœu formel du pontife souverain, qui savait opposer sa houlette de pasteur aux sceptres des rois, il allait aider le prince russe à reconquérir ses États lorsque la mort de Sviatoslaf (1076), suivie de la soumission de Vsévolod, les lui rendit sans combat (3 juillet 1077). A peine rétabli à Kief, Iziaslaf vola au secours de ce même frère qui l'en avait banni, et périt en repoussant ses ennemis, les Polovtzi. Il était beau de visage, rapporte Nestor, d'une haute stature; il avait l'âme sensible et le cœur droit; il détestait le mensonge et les trompeurs; il n'était ni artificieux ni dissimulé; intègre et plein de droiture, il rendait le bien pour le mal; et, pour preuve, il ne chercha jamais à se venger des Kiéviens, qui l'avaient tant offensé en le chassant et en mettant son palais au pillage.

Prince Augustin GALITZIN.

Histoires de Russie de Karamzin et de Solovief. — Tourguénief, *Historica Russiæ Monumenta*, t. I. — Lambert d'Aschaffembourg, *Chronicon*. — Mansi, *Collectio Concilior.*, t. XX, p. 183. — *Histoire du Pape Grégoire VII et de son Siècle*, par Voigt.

* **IZMAÏLOF** (*Léon-Vasiliévitch*), diplomate russe, né en 1686, mort le 13 janvier 1738. Il s'est rendu célèbre par la mission en Chine dont il s'est acquitté en 1719. Parti de Moscou le 7 septembre, avec une suite nombreuse, ce n'est que le 18 novembre de l'année suivante qu'il fit son entrée à Pékin, au son des trompettes, des timbales et l'épée au poing, comme cela ne s'était encore jamais pratiqué en pareille occurrence. Kan-Khi gouvernait alors le Céleste Empire depuis cinquante-neuf ans. Père de soixante-dix enfants du sexe masculin, sans compter ceux de l'autre sexe, influencé par les jésuites, qui l'avaient initié aux mathématiques et à l'astronomie, il avait accordé (1692) aux chrétiens le libre exercice de leur croyance dans tout son empire, professait une grande estime pour leurs prêtres, et s'en servit, comme il l'avait déjà fait auparavant (*voy.* GOLOVIN et IDES), pour traiter avec Izmaïlof. Flatté de ce que le tzar lui donnait le titre d'empereur et omettait poliment dans ses missives la longue énumération de ses propres titres, Kan-Khi accueillit l'ambassadeur avec pompe et aménité, sans toutefois le dispenser de se tenir toujours à genoux en sa présence; il ne le releva de cette posture humiliante que pour lui dire : « Ton souverain est un grand et illustre monarque, ses États sont immenses; or, il m'est revenu qu'il poursuit lui-même ses ennemis sur des vaisseaux. La mer est un dangereux élément. N'a-t-il pas assez de guerriers vaillants et de serviteurs fidèles pour exécuter ses ordres, et ne lui conviendrait-il pas mieux de rester en repos? Je désire vivre éternellement en paix avec lui; car pourquoi nous disputer? L'empire russe est froid et lointain; si j'y envoyais mon armée, elle y gèlerait, et quand même elle y remporterait quelque victoire, à quoi cette victoire me servirait-elle? Notre empire est chaud; si vos soldats y pénétraient, ils y périraient indubitablement. Quels biens la guerre peut-elle nous apporter? Nos empires ne sont-ils pas suffisamment vastes? N'ose pas me répliquer; mais graves soigneusement ces paroles dans ta mémoire, afin de les répéter exactement à ton maître. » Izmaïlof dut se contenter de ces avis, accompagnés de présents; il eut beau se prosterner docilement devant le souverain du céleste empire, il ne réussit pas à conclure avec lui le traité de commerce qui était l'objet de sa mission, et, après une pérégrination de huit mois, il rentra, le 13 janvier 1722, à Moscou, où l'attendait la colère de Pierre Ier, peu disposé à recevoir des conseils de qui que ce fût, et à plus forte raison d'un Chinois. Rentré en faveur sous Catherine Ire, Izmaïlof se distingua sous l'impératrice Anne en Pologne (1734), et en Crimée (1736), et mourut lieutenant général, à l'âge de cinquante-deux ans. Pce A. G—N.

Die Gesandtschaft J. K. M. von Grossrussland an den Sinisischen Kaiser; Lubeck, 1727. — *Slovar Bantich-Kamenskago*. — *Mémoires historiques sur la Russie*, par le général comte de Manstein; Lyon, 1773.

* **IZMAÏLOF** (*Vladimir-Vasiliévitch*), écrivain russe, né à Moscou, en 1773. C'est un littérateur plus méritant qu'original. Auteur d'un *Voyage dans la Russie méridionale*, 4 vol., Moscou, 1802, rédacteur du *Patriote* (1804), du *Messager de l'Europe* (1814) et du *Musée Européen* (1815), il a spécialement rendu service à la presse russe en l'enrichissant des traductions de Millevoye, de Rousseau, de Ségur et de Châteaubriand. Pce A. G—N.

Docum. partic.

IZMAÏLOF (*Alexandre-Efimovitch*), fabuliste russe, né à Moscou, le 7 avril 1779, mort à Saint-Pétersbourg, en 1831. Il fut élevé à l'Institut des Ingénieurs des Mines, et publia fort jeune encore un roman qui fut peu goûté (1798); cet insuccès ne le découragea pas : il en composa un meilleur, qui fut mieux accueilli : *Biédnaia Macha*; Saint-Pétersbourg, 1801. Vice-gouverneur d'Arkhangel, puis de Tver, il quitta le plus tôt qu'il put un service actif seulement en apparence pour se vouer au commerce plus fécond des lettres et des savants, et vint s'établir à Saint-Pétersbourg. Il ne tarda pas à y être justement apprécié : la *Société des Amateurs de Littérature, Beaux-Arts et Sciences* le choisit pour son président; il fonda une revue intitulée *La Corbeille de Fleurs* (1809), et rédigea successivement *Le Nouvelliste de Saint-Pétersbourg* et *Le Bien intentionné* (1812 et 1818). Mais si Izmaïlof, comme l'a observé son traducteur, a été habile dans différents genres de littérature, c'est dans la fable qu'il a principalement excellé. La sensibilité d'âme du poète, l'exquise délicatesse de ses sentiments s'y montrent à découvert. Si ce fabuliste est inférieur peut-être à Krilof dans les sujets qui exigent de la gravité, il marche son égal, si même il ne le surpasse, quand il s'agit de tracer des

caractères ou de peindre avec verve des scènes de mœurs populaires. Izmaïlof, par bonheur, affectionnait précisément le genre de sujets qu'il était le plus habile à traiter; il en résulte que son recueil de fables abonde en tableaux de mœurs d'une vérité frappante. Maintes fois réimprimées en Russie depuis 1804, les meilleures *Fables* d'Izmaïlof ont été traduites en vers français par le prince Emmanuel Galitzin et insérées dans *Le Conteur russe;* Paris, Amyot, 1846. P^ce A. G—N.

Gretch, *Opit kratkoi istorii rouskoi literatouri.*

IZOARD (*Jean-François-Auguste*), député à la Convention, né à Embrun, en 1765, où il mourut le 14 juillet 1840. Avant la révolution il était procureur du roi au bailliage de sa ville natale. Nommé par ses compatriotes député à la Convention, il s'efforça, avec la partie modérée de l'assemblée, de sauver Louis XVI. Il dénia à la représentation nationale le droit de juger le prince, et demanda en conséquence que Louis fût traduit devant un *tribunal judiciaire.* La majorité en ayant décidé autrement, il vota, avec tous les autres députés des Hautes-Alpes, pour le sursis. Le 14 pluviôse an III, la Convention révoqua, sur le rapport d'Izoard, les lois rigoureuses qui pesaient sur Lyon. Il montra les Lyonnais comme assez punis de leur rébellion, et donna pour preuve de leur amour actuel pour la république l'enthousiasme avec lequel ils venaient de célébrer l'*anniversaire du supplice du dernier roi des Français.* Entré au Conseil des Cinq Cents en l'an IV (20 mai 1797), il en sortit le 1er prairial an V. Il a fait à cette assemblée deux rapports, l'un sur le député de Torcy (8 flor. an IV), l'autre sur les élections de la Guyanne (27 brum., 2 et 3 frim., an V). Sous l'empire, il devint payeur de la guerre à Chambéry. On a de lui : *Vœux de J.-F.-Auguste Izoard sur les questions : Le jugement qui sera rendu par la Convention nationale sur Louis sera-t-il soumis à la sanction du peuple? Quelle peine infligera-t-on à Louis?* Paris, 1793, in-8°; — *Rapport fait à la Convention nationale dans la séance du 14 pluviôse an III, au nom des comités de sûreté générale et de législation sur les décrets rendus contre la commune de Lyon;* Paris, Imp. nat., an III, in-8°. A. ROCHAS.

Biographie moderne. — *Biographie des Hommes vivants.* — *Manuel des Assemblées parlementaires.* — *Biogr. nouvelle des Contemporains.* — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

IZQUIERDO DE RIBERA Y LEZAUN (Don *Eugène*), diplomate espagnol, né à Saragosse, mort à Paris, en 1813. Il appartenait à une famille peu fortunée, et fut tiré de l'obscurité par le comte de Fuentès, qui lui fit donner une excellente éducation et le produisit à la cour. Sous le ministère de Grimaldi, le roi d'Espagne le nomma directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Chargé de plusieurs missions par les ministres Florida Blanca, Lerena et Valdès, il fut présenté en 1797 à Godoi, qui le prit sous sa protection, et le fit nommer par Charles IV conseiller d'État honoraire. Izquierdo voyagea ensuite en Europe, et, ayant tout à fait gagné la confiance du prince de la Paix, il se dévoua à son service, et fut chargé par lui de plusieurs négociations confidentielles à Paris pendant le Directoire; plus tard, il négocia un emprunt en Hollande. En 1806 il reçut les pleins pouvoirs du roi pour conclure un traité avec le plénipotentiaire nommé par l'empereur des Français, et vint à Paris à cet effet, muni de lettres de créance signées par don Pedro Cevallos, alors ministre des affaires étrangères. Les négociations languirent pendant l'année 1806 et l'année suivante; mais, le 27 octobre 1807, le traité fut signé à Fontainebleau entre Duroc et Izquierdo, stipulant le partage du Portugal au profit de la famille d'Espagne, de l'empire français et du prince de la Paix. Ce traité resta sans exécution, par suite de la double abdication de Charles IV et de Ferdinand, son fils. Lorsque Izquierdo s'aperçut que le traité qu'il venait de signer ne serait pas exécuté, il retourna à Madrid, et dévoila au roi les projets de l'empereur. Sur son avis, on arrêta un voyage de Charles IV à Cadix, d'où il devait s'embarquer pour le Mexique; mais les événements lui firent prendre une autre direction. Izquierdo revint à Paris, et Charles IV s'étant réfugié en France, il fut pendant quelque temps chargé des affaires du roi et de la famille royale près du gouvernement français; mais lorsque l'ex-roi d'Espagne fut envoyé en Italie, ses relations avec l'empereur eurent lieu par l'entremise du ministre de la police, et Izquierdo rentra dans la vie privée. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

IZZ ED-DIN. *Voy.* EZZ ED-DIN.

IZZET-MOLLA, surnommé *Ketchedjizadeh* (fils du cuisinier), poëte turc, né à Constantinople, mort vers 1830. Il remplit diverses fonctions judiciaires. Les nombreuses pièces de vers qu'il composa en l'honneur de Mahmoud lui acquirent la faveur de ce prince. Lors de l'insurrection des Grecs (1822), chargé par les vizirs de supplier le sultan d'éviter une rupture avec la Russie, il échoua dans cette mission délicate, et fut consigné dans sa maison. Plus tard il fut exilé à Siwas, pour avoir écrit des épigrammes contre le souverain à l'occasion du manifeste de ce dernier contre les Russes (1828). Vers la fin de sa vie, il rentra en grâce, et retourna à Constantinople. On a de lui : *Diwan* (Recueil de Poésies) imprimé à Boulak, en 1255 de l'hégire (1840 de J.-C.), pet. in-fol.; — *Diwantché* (Petit Diwan), écrit en 1828, imprimé à Constantinople en 1257 (1841); — *Mihnet Keschan*, recueil de poésies élégiaques, lithographié en 1855. La plupart des pièces contenues dans ces recueils sont des chronogrammes (*tarikh*),

c'est-à-dire que chacune d'elles renferme un vers dont les lettres ont une valeur numérale. Le total de ces chiffres est la date de l'événement dont le poëte fait connaître quelques circonstances. Les œuvres de Izzet-Molla ont peu de valeur poétique; mais elles offrent de grandes ressources au chronologiste et à l'historien.

www.libtool.com.cn

Un autre *Izzet-Bey*, mort en 1224 (1809), fut nommé en 1218 (1803) secrétaire du grand-vizir, et fut en 1223 (1808) l'un des trois plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec la Russie. Il écrivit un *Diwan*, imprimé à Constantinople en 1258 (1843), in-4°. E. B—s.

De Hammer, *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. IV, p. 506-526. — *Notice* en tête du *Diwan* d'Izzet-Beg. — *Journal Asiatique* de Paris, 1846, t. II, p. 276.

IZZI (*Soléiman*), historien turc, mort en 1168 de l'hégire (1755 de J.-C.). Il était de l'ordre monastique des Nakhsbendés, devint maître des cérémonies à la cour ottomane, et historiographe impérial. Son *Histoire* (*Tarikh*), imprimée à Constantinople, en 1199 (1784), in-fol., s'étend de 1157 à 1166 (1744 à 1752). La lecture en est des plus fatigantes, à cause de la boursouflure du style et du grand nombre des chronogrammes que l'auteur y a insérés. E. B.

De Hammer, *Gesch. der Osmanischen Dichtkunst*, t. IV, p. 173.

J

www.libtool.com.cn

JAAPHER (Ben-Topheel). *Voy.* Ben-Topheel.

JABALOT (*François-Ferdinand*), prédicateur italien, d'origine française, né à Parme, en 1780, mort à Rome, le 9 mars 1834. Né de parents français qui s'occupaient de commerce à Parme, il fit ses études à l'université de cette ville, et, à l'âge de dix-huit ans, il entra comme novice chez les dominicains. Il alla ensuite à Rome pour faire sa théologie, au couvent de La Minerve, et apprit les langues orientales, notamment l'hébreu. Ses succès dans l'éloquence de la chaire le firent rechercher pour prononcer des oraisons funèbres ou prêcher des carêmes dans les cathédrales. Plusieurs académies l'appelèrent dans leur sein, et son ordre lui décerna les plus hautes dignités. C'est ainsi qu'il devint maître général et consulteur de la congrégation de l'Index et des indulgences, et enfin examinateur des évêques. Il a laissé : *Degli Ebrei nel loro rapporto colla nazioni cristiane;* Rome, 1825, in-12; — *Orazione funebre in Morte del conte Antonio Cerati, detta in Parma nel 1816*, in-4°. J. V.

Le père Maurice Olivari, *Éloge funèbre du Père Jabalot.*

* **JABEL**, fils de Lamach et d'Ada, pasteur de la famille de Caïn, vivait dans les premiers âges du monde. Il fut le père ou plutôt l'instituteur des pasteurs qui habitaient sous des tentes dans les champs. Il n'est pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisque Abel en possédait avant lui. V. R.

Genèse, c. 4, v. 20. — D. Calmet, *Comment. litt. sur la Genèse.*

JABIN, roi d'Azor, vivait au quinzième siècle avant J.-C. Il se ligua avec trois autres rois contre Josué, qui tailla en pièces son armée. Il fut ensuite assiégé dans sa capitale : prise d'assaut, ses habitants furent passés au fil de l'épée.

JABIN, descendant du précédent, vivait en l'an 1285 avant J.-C. Il assujettit Israël, que Barak, dirigé par la prophétesse Déborah, délivra ensuite. Sisara, général de Jabin, perdit la bataille et la vie; Jabin éprouva le même sort en voulant venger son lieutenant. Prise de nouveau, sa capitale fut rasée entièrement. V. R.

Josué. — *Les Juges.*

JABINEAU (*Henri*), écrivain religieux français, né à Étampes, mort au commencement de juillet 1792. Après avoir fait ses études à Paris, il rentra chez les doctrinaires, et fut envoyé comme professeur au collége de Vitry-le-Français. Il ne prit pas d'abord les ordres, ne voulant pas souscrire le formulaire; mais l'évêque de Châlons-sur-Marne consentit à les lui conférer sans cette condition. Jabineau fut ensuite recteur du collége de Vitry, et se livra à la prédication. Interdit par M. de Juigné, en 1765, il vint à Paris. Interdit encore une fois par M. de Beaumont, il quitta les doctrinaires, obtint un prieuré et une place de chapelain de l'église Saint-Benoît. Il continua à prêcher dans les maisons particulières et dans les provinces. Puis il se fit recevoir avocat en 1768, et suivit le palais, où il plaidait et donnait des consultations. S'étant mêlé des querelles du parlement, il fut enfermé à la Bastille sous le chancelier Maupeou. En 1791 il combattit la constitution civile du clergé, et, le 15 septembre de la même année, il commença un journal intitulé : *Nouvelles Ecclésiastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé*, qu'il voulait opposer aux *Nouvelles Ecclésiastiques* de l'abbé Guénin. Sans renoncer à ses opinions sur l'appel, il combattit la nouvelle Église. Jabineau a écrit divers mémoires sur les matières de droit et sur les questions du temps. Il s'était fait surtout de la réputation par des sommaires ou instructions abrégées sur la religion. On lui doit en outre : *Mémoire à consulter et Consultation sur la Compétence de la puissance temporelle relativement à l'érection et à la suppression des siéges épiscopaux;* 1760, in-8°; — *Préservatif contre les actes du clergé;* 1765, in-8°; — *Cinq Lettres à M. l'évêque de *** sur les derniers événements;* 1769, in-12; — *Réflexions préliminaires sur le nouveau Rituel de M. de Juigné;* in-12 : l'auteur donna de *Secondes Réflexions* sur le même sujet : *Les Empêchements dirimants du Mariage;* 2 mars 1787; — *Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes de toute l'année, avec de nouvelles réflexions;* Paris, 1775, in-12; — *Lettres à un Ami de province*, à propos de la discussion qui eut lieu en 1779 entre les écrivains jansénistes relativement à l'immolation réelle dans le sacrifice de la messe; ces lettres sont au nombre de trois; — *Dénonciation à monseigneur l'Archevêque de Paris;* 1786, in-12; — *L'usure considérée relativement au droit naturel, ou réfutation de l'ouvrage intitulé : La question de l'usure éclaircie, par l'abbé Beurrey. On y établit en même temps que l'usure est contraire au droit divin* (avec Maultrot); Paris, 1786-1787, 4 vol. in-12; — *Lettre d'un Magistrat de province à M***. au sujet des protestants;* 1787, in-8°; — *Lettre à*

un Ami de province sur la Destruction des Ordres religieux; 1789, in-8°; — *Lettre à M. Agier sur la Consultation pour l'abbé Saurine;* 1790, in-8°; — *Mémoire sur la Compétence de la puissance temporelle pour l'érection et la suppression des siéges épiscopaux;* 1790; — *Réplique au Développement de Camus sur la constitution civile du clergé;* 1790, in-8°; — *La vraie Conspiration dévoilée;* 10 août 1790, in-8°; — *La Légitimité du Serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur;* Paris, 1791, in-8°; — *Lettre à l'auteur du Préservatif contre le Schisme;* 1791, in-8°; — *Réponse de M. J. à M. M*** relativement à l'opinion de M. Camus;* 1791, in-8°. Après la mort de Jabineau, on fit paraître une *Exposition des Principes de la Foi catholique sur l'Église, recueillie des instructions familières de M. Jab ***;* Paris, 1792, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Barbier, *Examen critique et Complément des Dict. Histor.*

JABLONOWSKI, nom d'une famille princière de la Pologne dont la souche primitive, telle que l'établissent les armoiries, appelée *Zaremba* dans le principe, prit plus tard le nom de *Jablonowo*, tiré d'un château situé dans la haute Pologne, qui fut la propriété de cette maison dont les personnages les plus marquants sont:

JABLONOWSKI (*Stanislas*), né en 1631, mort en 1702. Après avoir commencé la carrière des armes sous le grand Czarniecki, il s'éleva par ses services militaires et civils jusqu'aux dignités éminentes de grand-général de la couronne et de castellan de Cracovie ou de premier sénateur laïc du royaume. Il commanda sous les murs de Vienne, en 1683, l'aile droite de l'armée de Sobieski, et servit durant la campagne de 1685. Lors de la maladie du roi, il dirigea seul les troupes polonaises. Ayant pénétré en Moldavie, il faillit être enveloppé par les Turcs et les Tatares. Il n'attendit pas que l'armée royale le vînt secourir, et se dégagea par des prodiges de valeur. Il prit ainsi part à tous les faits d'armes qui se succédèrent jusqu'à la paix de Carlowitz, et obtint de l'empereur Léopold le titre de prince du Saint-Empire romain, titre qu'il ne porta cependant pas, mais qui, plus tard, fut renouvelé en faveur de ses descendants par l'empereur Charles VII. Il laissa une nombreuse postérité, qui, par l'éclat de sa fortune et de ses alliances, ne cessa depuis d'occuper une des premières positions sociales dans son pays. — Anne, sa fille, épousa Raphael Lesczynski, et devint mère du roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine et de Bar; les Jablonowski sont par conséquent parents de la branche aînée des Bourbons, issue de Marie Lesczynska, femme de Louis XV. V. R.

De Jonsac, *Hist. de Stanislas Jablonowski;* Leipzig, 1774, 4 vol. in-4°. — C. Morozewicz, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

JABLONOWSKI (*Jean-Stanislas*, comte), palatin de Russie, né en 1669, mort en 1731. Il fut voïvode de Volhynie à dater de 1694, et c'est en cette qualité qu'il présida l'ambassade chargée d'aller féliciter à Tarnowitz le roi Auguste II, nouvellement élu (11 juillet 1697). Ce fut lui qui le harangua en latin, et son discours passe pour un modèle d'élégance. En 1705 il prit parti pour Stanislas Lesczinski, élu roi de Pologne, grâce à l'influence de la Suède. Jablonowski était versé dans plusieurs branches de la littérature; il cultiva surtout la poésie. On a de lui en vers polonais l'*Occupation chrétienne ou la Vie et Passion du Seigneur*, publié par le jésuite Perkowitz en 1700; — une *Traduction choisie des Fables d'Ésope*, 1731, 1750; — une traduction de quelques *fables de La Fontaine*, publiée par le comte Zaluski, et réimprimée dans la *Bibliothèque des poëtes polonais*, tome II; — une traduction de *Télémaque*. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

JABLONOWSKI (*Joseph-Alexandre*, prince), palatin de Novogorod, né le 11 février 1711, mort à Leipzig, le 1er mars 1777. Au mois de mai 1755 il fut nommé voïvode de Novogrodek. Mais les fonctions publiques eurent moins d'attraits pour lui que la science, au progrès de laquelle il s'efforça toujours de contribuer et dont il fut le Mécène. Venu à Rome en 1762, il fut gracieusement accueilli par le pape, auquel il dédia son ouvrage intitulé : *Astronomiæ Ortus et Processus et de Systemate Copernicíano.* A l'époque où éclatèrent les troubles dont la Pologne fut longtemps le théâtre, Jablonowski se retira en Saxe. En 1768 il fonda à Leipzig la *Société Jablonowski*, encore subsistante, qui avait pour objet l'étude des sciences physiques, mathématiques et économiques, et qui décernait des prix annuels d'une valeur de 24 ducats pour les meilleurs ouvrages sur ces matières. Son pays lui doit sa première grande carte géographique, connue sous le nom de *Zannoni*. La société fondée par ce prince en 1774 a publié six volumes in-4° de *Acta Societatis Jablonovianæ;* Leipzig, 1771-1787; continués par les *Nova Acta.* On doit à l'auteur même de cette fondation : *Vindiciæ Lechi et Czechi;* Leipzig, 1770, 1775, in-4°; — *De Motu Telluris;* Lemberg, 1760; Rome, 1763; Dantzig, 1765, avec additions; — *Museum Polonicum*, t. I, A.-P; Lemberg, 1752, in-4°; — *L'Empire des Sarmates*, etc.; Halle, 1842. On a aussi de lui une *Vie des douze Grands-Généraux de la couronne de Pologne*, en polonais. V. R.

C. Morozewicz, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

JABLONOWSKI (*Ladislas*), général polonais, né en 1769, en Pologne, mort dans l'expédition de Saint-Domingue, en 1802. Envoyé à l'école de Brienne pour achever ses études, il y fut le condisciple de Napoléon, avec lequel il eut une querelle d'écoliers. En 1789, il entra comme lieutenant dans le régiment Royal-alle-

mand au service de la France. Rappelé en Pologne par les événements en 1791, il combattit en 1792 et 1794 dans les rangs de ses compatriotes pour l'indépendance de sa patrie, et se distingua, le 4 novembre 1794, à Praja. Il revint ensuite en France, servit en 1798 dans l'armée républicaine en Italie, commanda une des légions levées par Dombrowski, et devint en 1799 adjudant général. La paix d'Amiens le rendit un instant au repos; mais le premier consul ayant résolu, en 1802, d'envoyer des troupes sous les ordres du général Leclerc (*voy.* ce nom) contre Saint-Domingue, Jablonowski s'embarqua pour ce pays à Toulon, à la tête de la légion polonaise, et périt dans cette déplorable expédition, comme presque tous ceux qui en faisaient partie. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

JABLONSKI (*Daniel-Ernest*), célèbre théologien allemand protestant, né à Dantzig, le 20 novembre 1660, et mort à Berlin, le 25 mai 1741. Il était le petit-fils de Comenius, auteur du *Janua Linguarum*. Après avoir fait ses études classiques au gymnase de Lissa (Pologne), il suivit les cours de théologie de l'université de Francfort-sur-l'Oder, où il prit ses grades. Il visita ensuite, de 1680 à 1682, les écoles de la Hollande et de l'Angleterre. A son retour, en 1683, il fut nommé pasteur d'une des églises réformées de Magdebourg. Chargé, en 1686, du rectorat du gymnase de Lissa, il mit tous ses soins à faire fleurir cet établissement, auquel il se reconnaissait redevable de son goût pour l'étude. En 1690, il fut appelé à Kœnigsberg comme pasteur. Nommé prédicateur du roi de Prusse en 1693, il s'établit à Berlin. Depuis il fut nommé conseiller du consistoire en 1718, membre du directoire des églises réformées en 1727, et président de l'Académie royale de Berlin en 1733. Sur l'invitation du roi Frédéric Ier, il travailla longtemps, mais avec plus de zèle que de succès, à la réunion des diverses communions protestantes. La plus grande partie de sa vie fut consacrée à l'étude. Il avait de grands talents pour la chaire.

Jablonski a traduit de l'anglais en latin les huit discours de Rich. Bentley contre l'athéisme, le traité de Jos. Woodward sur les sociétés pieuses de Londres, et celui de Burnet sur la prédestination et la grâce. Il a publié une édition de la Bible hébraïque avec des notes et une préface; Berlin, 1699, in-8°; 2e édit., 1712, in-12. On trouve à la fin de ces deux éditions le catalogue dressé par Leusden de 2,294 versets choisis, contenant tous les mots hébreux qui se rencontrent dans le texte de l'Ancien Testament. La préface de Jablonski a été jointe à d'autres éditions de la Bible hébraïque. On cite aussi de lui une édition du Talmud. Ses différents écrits sont : *Kleiner Judencatechismus für einfältige Aufänger* (Petit Catéchisme pour les prosélytes juifs); sans lieu ni date, 1708, in-8°; — *Das betrübte Thorn;* Berlin, 1725, in-4°; traduit en français par C.-L. de Beausobre, sous ce titre : *Thorn affligée, ou relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le 16 juillet 1724 jusqu'à présent;* Amsterdam, 1726, in-12, avec fig.; — *Christliche Predigten* (Sermons chrétiens); Berlin, 1716 et suiv., 10 part., in-4°; — *Genium Stephani Javorskii II ex ejus postumo theosophico Petra fidei dicto, in epistola familiari revelatum;* Berlin, 1730, in-4°; — *Historia Consensus Sandomiriensis inter evangelicos regni Poloniæ et Lithuaniæ, in synodo generali evangelicorum utriumque partis;* Berlin, 1731, in-4° : Neuminster, pasteur à Hambourg, publia une critique violente de cet ouvrage; Jablonski y répondit dans une lettre dont la traduction française fut insérée dans la *Biblioth. Germanique*, tom. XXIII, pag. 162-194. Michel NICOLAS.

Erach et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

JABLONSKI (*Jean-Théodore*), grammairien allemand, frère du précédent, né à Dantzig, non en 1665, comme le porte la *Biographie universelle*, mais plusieurs années auparavant, et mort à Berlin, en 1731. Modeste, aimant la retraite et se livrant à l'étude par goût et par plaisir, il cultiva à la fois les lettres et la jurisprudence. Il fut chargé de l'éducation du margrave Frédéric, pour lequel il composa un cours de morale, resté inédit. Il fut conseiller d'État et membre de l'Académie de Berlin, dont il était depuis longtemps secrétaire. On a de lui : *Dictionnaire Francais-Allemand et Allem.-Franç.;* Leipzig, 1711, in-4°; — *Dictionnaire universel des Arts et des Sciences* (en allemand); Leipzig, 1721, in-4°; — une traduction allemande, suivie de notes, de l'écrit de Tacite Sur les Mœurs des Germains; Leipzig, 1724, in-8°; — *Memoria honori divi Friderici Borussorum regis;* Berlin, 1713, in-fol. M. N.

Biblioth. Germanique, tom. XXII, p. 216 et 217.

JABLONSKI (*Paul-Ernest*), théologien, philologue et érudit allemand, fils de Daniel-Ernest, né à Berlin, en 1693, et mort à Francfort-sur-l'Oder, le 14 décembre 1767. Il fit ses études à l'université de Francfort-sur-l'Oder. La langue copte attira surtout son attention, et il devint bientôt l'heureux émule de Lacroze, qui avait été son maître. En 1714, il obtint de voyager, aux frais du gouvernement prussien, dans les pays lettrés de l'Europe, pour se perfectionner dans la connaissance de cette langue et pour étudier les manuscrits coptes. Il visita dans ce but les riches bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Paris. Après son retour dans sa patrie, il fut nommé, en 1720, pasteur à Liebenberg, l'année suivante professeur de philosophie à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et en 1722 professeur de théologie. Il fut admis

peu de temps après dans l'Académie royale de Berlin.

Ern. Jablonski a publié plus de cinquante ouvrages. Nous n'indiquerons ici que les principaux : *Disquisitio de Lingua Lycaonica;* Berlin, 1714, in-4°; 2e édit., Utrecht, 1724 : il veut prouver, dans ce livre, et en suivant Grotius et Bentley, que la langue lycaonienne dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, XIV, 11, n'avait aucune analogie avec la langue grecque; — *Exercitatio historico-theologica de Nestorianismo, et illa imprimis Nestorianorum phasi qua humanam Christi naturam templum divinitatis vocare solebant;* Berlin, 1726, in-8°; traduit en allemand par Immermann; Magdebourg, 1752, in-4°. Cette dissertation, destinée à justifier le nestorianisme, excita une vive controverse parmi les théologiens allemands; — *Remphan, Ægyptiorum Deus, ab Israelitis de serto cultus;* Francfort-sur-l'Oder, 1731, in-8°; — *Dissertationes academicæ VIII de Terra Gosen;* Francfort-sur-l'Oder, 1735, in-4°. On trouve une analyse de cet ouvrage dans la *Biblioth. Germaniq.*, tom. XXXII, pag. 8 et suiv.; — *Dissert. exeg.-histor. di Serapi parabolico, ad Matth.*, XIII, 31 et 32; Francfort-sur-l'Oder, 1736, in-4°; — *De ultimis Pauli apostoli Laboribus a beato Luca prætermissis;* Berlin, 1746, in-4°; — *Pantheon Ægyptiorum, sive de diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologia Ægyptiorum;* Berlin, 1750-1752, 3 vol. in-8° : ouvrage qui est resté classique jusqu'au moment où les travaux de Champollion et des savants qui ont marché sur ses traces ont jeté de nouvelles lumières sur tout ce qui concerne l'Égypte ancienne. On en trouve plusieurs extraits dans la *Nouvelle Biblioth. Germaniq.;* — *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebaide statua, Syntagmata III;* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-4°, fig. Ce traité, qui se rattache au précédent ouvrage, a été traduit en français par Langlès et publié, avec des augmentations, dans le tom. II de sa traduction du voyage de Norden; — *Institutiones Historiæ christianæ antiquioris;* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-8°; *Institutiones Historiæ christianæ recentioris;* Francfort-sur-l'Oder, 1756, in-8°. Ces deux ouvrages, réunis sous le titre de : *Institutiones Historiæ christianæ*, ont été imprimés à Francfort-sur-l'Oder, 1766 et 1767, 2 vol, in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée par E.-A. Schulze; ibid., 1783, 1784, 2 vol. in-8°. E.-H. D. Stosch a ajouté à cet ouvrage un troisième volume, contenant l'histoire du dix-huitième siècle; ibid., 1767, in-8°. Ab.-Ph.-God. Schie-Kedanz revit ce troisième volume, et le compléta; ibid., 1786, in-8°; — *Opuscula quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia sacrorum librorum loca et historiæ ecclesiasticæ capita illustrantur*, publiés, après la mort de l'auteur, par J.-S.-T. *Water*, à Leyde, 1804-1810, 3 vol. in-8°. La plupart de ces dissertations avaient été déjà publiées séparément; mais elles ont reçu ici des corrections et des additions tirées des papiers laissés par l'auteur. Les *Miscellanea Berolinensia*, les *Nova Miscellanea Lipsiensia* et divers autres recueils savants contiennent de nombreux mémoires de Jablonski. On trouve aussi de lui dans la *Chronologie* de Desvignoles des remarques sur le canon des rois de Thèbes donné par Ératosthène. Michel NICOLAS.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.*

JABLONSKI (*Jean-Ernest*), fils du précédent, est auteur de quelques ouvrages, parmi lesquels la *Nouv. Biblioth. Germaniq.* cite le suivant : *Spicilegii animadversionum de cultu virtutum sacro apud gentes profanas Specimen;* Francfort-sur-l'Oder, 1752, in-8°.

Nouv. Biblioth. Germ.

JACCARD (*François*), missionnaire apostolique, né à Ormion, en Savoie, le 6 septembre 1799, mort à Quand-Tri, le 21 septembre 1838. Ayant manifesté de bonne heure sa vocation pour les missions étrangères, il partit dans le courant d'août 1821. Il évangélisa la Cochinchine, et acquit si promptement la connaissance de la langue anamite que le roi du pays le fit venir à sa cour et l'employa comme interprète à traduire des lettres et des livres écrits en caractères européens. Il ne tarda pas, malgré cela, à être condamné, comme chef d'une religion prohibée, à la peine du service militaire. Rappelé par le roi, qui lui confia un travail sur la position et les forces respectives des divers États de l'Europe, il n'en était pas moins captif, et se trouvait dans la prison de Cam-lo en compagnie de malfaiteurs. Il resta incarcéré près de deux ans, et le 13 juillet 1838 on le chargea d'une lourde cangue pour le conduire au chef-lieu de la province, à Quand-Tri. Arrivé dans ce lieu, le mandarin du lieu ordonna de commencer la torture. On étendit l'abbé Jaccard par terre, et il fut attaché à plusieurs pieux enfoncés dans le sol; différents bourreaux lui assénèrent quarante-cinq coups de rotin. Le 21 septembre suivant on le conduisit au lieu du supplice, où il rendait son âme à Dieu. A. R.

Archives des Missions étrangères.

JACKSON (*Thomas*), théologien anglais, né à Witton, dans le comté de Durham en 1579, mort en 1640. Il fit ses études à l'université d'Oxford, entra dans les ordres, et fut pourvu de la cure de Saint-Nicolas. Il était alors calviniste rigide. Ses opinions se modifièrent dans la société de Neile, évêque de Durham, dont il devint le chapelain, et Laud, sur la recommandation de Neile, le fit nommer successivement président du collége du Corps-du-Christ, chapelain de Charles Ier, prébendaire de Winchester et doyen de Peterborough. Jackson était très-instruit, et il a laissé des commentaires estimés

sur la *Bible*. Ses œuvres complètes ont été recueillies en 1672 et 1673, 3 vol. in-fol. Z.

Biographia Britannica. — Fuller, *Worthies.* — Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I.

JACKSON (*John*), controversiste anglais, né à Thirok, dans le comté d'York, en 1686, mort en 1763. Après avoir achevé ses études à Cambridge, il entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Rossington. En 1714, il publia trois lettres apologétiques de la doctrine de Samuel Clarke sur la Trinité. Ce fut son premier pas dans la carrière des controverses, et jusqu'à la fin de sa vie il n'en sortit pas. Il entra tour à tour en lice avec Waterland, Tindal, William Law, Warburton et autres. Sa polémique, aussi peu conforme à l'orthodoxie anglicane qu'à la charité, l'empêcha d'arriver aux dignités ecclésiastiques; mais il succéda à son ami Clarke dans la place de directeur du duché de Lancastre. Ses principaux ouvrages sont : *Novatiani presbyteri romani Opera quæ supersunt omnia, post Jacobi Pamelii Brugensis recensionem præmittitur dissertatio de Filii Dei homoousia*; 1728, in-8°; — *A Dissertation on Matter and Spirit; with some remarks on a book entitled An Enquiry into the nature of human soul, written by M. Baxter*; 1735, in-8°; — *Chronological Antiquities, or the antiquities and chronology of the most ancient kingdoms from the creation of the world, for the space of five thousand years*; 1752, 3 vol. in-4°. Z.

Sutton, *Memoirs of life and writings of Jackson*, 1764. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

JACKSON (*William*), conspirateur irlandais, né vers 1720, mort en 1795. Quoique homme d'église et membre de la communion anglicane, il se mêla activement aux complots des patriotes irlandais contre l'Angleterre. Dans la première partie de sa vie, il fut lié avec la duchesse de Kingston, qui le choisit pour chapelain. Il résida quelque temps en France, où il se mit en rapport avec le gouvernement révolutionnaire. Il se rendit ensuite en Angleterre pour voir si ce pays était disposé à la révolte, et alla continuer ses menées en Irlande. Accusé de haute trahison pour avoir correspondu avec la France, il fut mis en jugement, le 23 avril 1795, et reconnu coupable. On le ramena le 30 du même mois devant le tribunal pour entendre sa sentence, et il mourut subitement tandis que ses avocats, Curran et Ponsonby, tâchaient d'obtenir un sursis. On suppose qu'il s'était empoisonné. Z.

Rose, *General Biographical Dictionary.*

JACKSON (*William*), connu sous le nom de JACKSON D'EXETER, musicien anglais, né à Exeter, au mois de mai 1730, mort dans la même ville, au mois de juillet 1803. Son père était un respectable marchand. Le jeune Jackson reçut une éducation libérale, et ayant annoncé du goût pour la musique, il fut confié aux soins de l'organiste de la cathédrale, et alla compléter son instruction musicale à Londres, sous Travers, organiste de la chapelle royale. Jackson retourna ensuite et s'établit dans sa ville natale, où en 1777 il fut nommé sous-chantre, organiste, vicaire laïque et maître des chœurs de la cathédrale. Il se fit connaître comme compositeur par la publication de *Twelve Songs*, qui répandirent immédiatement son nom dans tout le royaume. Ensuite il fit paraître *Six Sonates for the harpsichord*, qui eurent moins de succès. En revanche *Six Elegies for three voices* établirent complétement sa réputation. Elles furent suivies par son *Opera IV*, contenant une douzaine de chants. Ensuite il fit paraître deux autres recueils d'un même nombre de chants chacun. Ses *Twelve Canzonets for two voices* firent longtemps les délices des réunions musicales. W. Jackson fit représenter en 1780 au théâtre de Drury-Lane : *The Lord of the Manor*, opéra. On lui attribue aussi la musique du drame de *Lycidas*, représenté à Covent-Garden en 1769, et celle des *Métamorphoses*, opéra joué sans succès à Drury-Lane en 1783. W. Jackson fut en outre un écrivain de mérite. Il a laissé : *Thirty Letters on various subjects*; Londres, 1782, 2 vol. in-12; — *Observations on the present State of Music in London*; Londres, 1791, in-8°; — *Preliminary Discourse to a scheme demonstrating the perfection and harmony of sounds*; Londres, 1791, in-8°. Il cultiva aussi la peinture avec succès, s'adonnant surtout au paysage; il avait pris son ami Gainsborough pour modèle. J. V.

English Cyclopædia (*Biography*). — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

JACKSON (*André*), général américain, septième président de la république des États-Unis, né dans la Caroline du sud, le 15 mars 1767, mort près de Nashville (Tennessée), le 8 juin 1845. Sa famille, originaire d'Écosse, était venue s'établir en Irlande au seizième siècle, et en 1765 son père émigra aux États-Unis avec sa femme et deux jeunes fils. Il acheta une certaine quantité d'acres dans le district de Waxhaw (Caroline du sud), et c'est là que naquit, deux ans après, son fils André, le troisième de ses fils. Peu de jours après le père mourut, laissant à sa veuve une ferme à demi cultivée, sans esclaves, et peu de ressources pour élever trois jeunes enfants. Le jeune André paraît avoir été le favori de la mère, et le futur président des États-Unis fut destiné à l'église. Dans cette vue, il fut placé de bonne heure à l'académie de Waxhaw, et y étudia le latin, tout en suivant les branches ordinaires d'une éducation anglaise. Mais ses études n'allèrent pas très-loin. La guerre de l'indépendance avait éclaté; un enthousiasme patriotique s'était emparé de la jeune génération. L'aîné des frères s'enrôla dans la milice de la Caroline du sud, et périt peu de temps après. André, bien qu'âgé seulement de treize ans, s'enrôla à son tour avec son autre frère en 1780, et tous deux servirent jusqu'à la fin de la guerre. On dit qu'ayant été faits prisonniers, André reçut

un jour l'ordre de nettoyer les bottes d'un officier anglais, et qu'il refusa avec un air d'indignation, disant qu'il était prisonnier de guerre et non domestique; sur quoi il aurait reçu un coup de sabre et une blessure assez grave. L'acte était odieux, et dut laisser une profonde impression dans l'âme ardente du jeune homme. Ce qui est positif, c'est qu'homme fait, il traita avec une sévérité impitoyable les Anglais toutes les fois qu'il les trouva sur son chemin.

Son frère, puis sa mère moururent vers la fin de la révolution. Abandonné à lui-même et entraîné par l'exemple du désordre de la vie militaire, il tomba dans la dissipation; mais, avec une rare énergie, il sut s'arrêter à temps. Rompant tout à coup avec ses habitudes, il entra en 1784 chez un avocat distingué pour s'y livrer à l'étude du droit. Après trois ans de travail assidu, il fut nommé par le gouverneur de la Caroline du nord *solicitor* (avocat général) pour la partie ouest de cet État qui est devenue le Tennessée (1787). Là il eut souvent à guerroyer avec la milice contre les Indiens qui occupaient les frontières du territoire, et il y apporta une telle énergie qu'il reçut de ces ennemis intérieurs les titres expressifs de *Couteau tranchant* et de *Flèche acérée*. Il continua ainsi ses doubles fonctions de magistrat et de milicien jusqu'en 1796, où, après avoir contribué, comme membre d'une convention, à établir la constitution du Tennessée, il fut élu membre de la chambre des représentants. L'année suivante, il fut nommé au sénat des États-Unis; mais après la session il donna sa démission. La législature de son État l'appela alors au poste de juge de la cour suprême et de major général de la milice. En 1804 il résigna sa dignité de juge, et s'établit sur une ferme à quelques milles de Nashville, activement occupé d'agriculture, et où il resta jusqu'à la guerre de 1812 avec l'Angleterre. Alors commence une phase très-remarquable de sa carrière.

Jackson avait quarante-cinq ans. Jusque là il s'était distingué comme chef habile et audacieux de miliciens dans les guerres du *border*; il avait rempli avec intelligence les places de membre du congrès, de sénateur, de juge, mais sans acquérir une de ces réputations qui mettent un homme hors ligne. La fortune lui offrait enfin de nouvelles et magnifiques chances de se distinguer et de servir son pays. Il rassembla deux ou trois mille volontaires, et reçut ordre de descendre le Mississipi pour protéger la Nouvelle-Orléans et le voisinage (nov. 1812). Mais au bout de quelques semaines les services de ce petit corps ne parurent plus nécessaires, et il fut licencié. Au commencement de 1813, Jackson fut chargé d'une expédition contre les Creeks au sud, qui, de concert avec les Indiens du Nord, commettaient beaucoup de ravages et de massacres sur les frontières. Pendant que le général Harrison agissait au nord, Jackson poussa la guerre au sud avec une extrême énergie. Aussi audacieux qu'infatigable, il poursuivit partout les Indiens, les battit, les massacra par centaines, les anéantit ou les dispersa. Son principe était de ne pas faire les choses à demi. La guerre pour lui n'était que l'extermination complète de l'ennemi. Elle finit par un traité, d'après lequel les Indiens consentirent à déposer les armes (août 1814). Au mois de mai de cette année, Jackson reçut le titre de major général dans l'armée des États-Unis (lieutenant général). Ayant appris qu'un corps de troupes anglaises était à Pensacola (alors possession de l'Espagne), pour recruter et exercer les Indiens, il engagea son gouvernement à s'emparer de ce port. La réponse ayant été différée, il prit sur lui d'agir, et à la tête de 3,500 hommes il fondit sur Pensacola, et s'en empara. Rassuré sur ce point, il revint en Louisiane, et fit de la Nouvelle-Orléans son quartier général (1er décembre). On parlait depuis quelques mois d'une invasion prochaine des Anglais; seulement, on était incertain sur le chemin par lequel ils pénétreraient: il y avait dans la masse de la population beaucoup d'inquiétude et de terreur. Le général Jackson commença par fortifier la ville, et, pour prévenir tout genre d'obstacle, déclara la loi martiale; il s'arrogea des pouvoirs absolus, et s'en servit d'une manière absolue. Instruit que les Anglais venaient enfin de s'établir à dix milles au-dessous de la ville, au nombre de 10 ou 12,000 hommes, il marcha hardiment à leur rencontre. Il avait recommandé aux habitants de se défendre au besoin jusqu'à la dernière extrémité et déclaré qu'en cas de nécessité il était résolu à brûler la ville plutôt que de voir les Anglais s'y établir. Les choses étaient au point de crise, et une terrible anxiété dominait les esprits. Jackson ayant atteint les Anglais leur livra un premier combat où il eut l'avantage, mais sans résultat décisif (21 décembre). Il remonta un peu le Mississipi, et vint s'établir à six milles au-dessous de la ville, dans une bonne position, qu'il fortifia encore par de larges fossés et des remparts de balles de coton. Il avait avec lui environ 6,000 hommes, dont une partie était composée des habiles tireurs du Kentucky et du Tennessée. Après quelques jours d'escarmouches, les Anglais traversèrent le fleuve pour l'attaquer. A leur arrivée, ils furent reçus avec une fusillade meurtrière, qui jeta un peu d'hésitation parmi les troupes. Le général en chef, Packenham, s'élance pour les rallier et les encourager. Il est frappé d'une balle. Les autres généraux soutinrent l'action avec la fermeté de vieux soldats; mais les volées qui partaient des balles de coton et des autres troupes devinrent si destructives, qu'après deux heures de lutte, les Anglais se retirèrent en désordre, laissant 2,000 hommes tués ou blessés. En outre, ils avaient perdu deux autres généraux, et bon nombre d'officiers, qui avaient été le point de mire des chasseurs du

Kentucky et du Tennessée. On dit que Jackson ne perdit que 13 hommes, 7 tués et 6 blessés (8 janvier 1815). Cette brillante et décisive victoire, due principalement à ses habiles dispositions et à l'énergie qu'il avait su communiquer aux Américains et aux créoles, produisit le plus vif enthousiasme, et donna au général une immense popularité. Non-seulement elle flattait au plus haut point l'orgueil national, mais les résultats étaient des plus importants. L'armée anglaise s'était rembarquée à la hâte; au sud, comme au nord, l'Amérique n'avait plus rien à craindre. Mais le général n'en maintint pas moins les mesures sévères qu'il avait établies dès son début. Il avait défendu par un ordre du jour à tous les journaux de rien publier qui fût relatif à l'armée. Quelques semaines après la bataille, et lorsque même le bruit de la paix entre l'Angleterre et les États-Unis commençait à se répandre, un journal s'avisa de contrevenir à cet ordre. Jackson fit saisir le rédacteur, et celui-ci ayant déclaré que l'auteur de l'article était un membre de la législature, le général fit arrêter le législateur indiscret. Le juge de la cour des États-Unis s'étant interposé, Jackson le fit arrêter lui-même et conduire hors de la ville. Quelque temps après, il fut pour ce fait cité devant la cour et condamné à une amende de 1,000 dollars, qu'il paya immédiatement, mais qui plus tard lui fut rendue par une souscription publique. Cette anecdote peint le caractère de l'homme et les mœurs du pays.

Trois ans après (1818), il fut chargé, de concert avec le général Gaines, de réprimer les déprédations des Séminoles de la Floride sur les frontières. Ce territoire appartenait alors à l'Espagne. Jackson ne voyait dans une guerre contre les Indiens que le but à atteindre. Il s'engagea hardiment dans l'intérieur, poursuivit les ennemis à outrance, s'empara de plusieurs forts appartenant à l'Espagne, avec laquelle on était en paix, et même de Pensacola, où il établit des officiers américains. Il porta le fer et la flamme dans les villages indiens, et réduisit leurs guerriers à se cacher dans les marais ou l'intérieur des bois. Deux Anglais, Arbuthnot et Ambrister, avaient été arrêtés, l'un dans un fort espagnol en société avec deux chefs indiens, l'autre dans une expédition d'un petit corps chargé de détruire un village séminole. Les deux chefs indiens furent pendus sans délai et sans procès; les deux Anglais, après quelques jours de prison, livrés à une cour martiale. Le premier fut condamné à mort, et l'autre au fouet et à la prison. Mais cette sentence ne convint pas au général, et, de sa propre autorité, il fit pendre l'un et fusiller l'autre. Les partisans du général ont dit qu'il n'était pas douteux que ces Anglais avaient excité les Indiens à la guerre, et qu'ainsi ils avaient mérité d'être traités comme ennemis; mais plus tard cet acte et d'autres violences soulevèrent de vives accusations contre Jackson au sein du congrès, de la part de ses adversaires politiques, et une censure formelle fut hautement demandée. Les amis du général, soutenus par l'enthousiasme populaire, qu'avaient exalté sa réputation militaire et ses professions démocratiques, le défendirent avec une grande énergie, et obtinrent une majorité de votes en sa faveur. Ses procédés à l'égard des autorités espagnoles auraient pu amener des difficultés sérieuses; elles furent étouffées dans leur germe par la cession de la Floride aux États-Unis moyennant indemnité. Cette acquisition, tout en flattant l'orgueil national, avait une importance particulière, car elle donnait au sud l'unité et une position plus forte (1821). Le général Jackson fut chargé des négociations relatives à cette cession, et fut ensuite nommé par le président Munroe premier gouverneur du territoire. Il n'occupa ce poste qu'une année, et revint dans son État, qui le nomma de nouveau sénateur au congrès (1823). Vers la fin de 1824, lorsqu'eut lieu l'élection pour un nouveau président, le général fut un des cinq candidats qui briguaient cette magistrature suprême. Il obtint plus de voix que ses compétiteurs, mais pas assez pour être élu.

D'après la constitution, la chambre des représentants eut à décider le choix définitif, et donna la préférence à John Quincy Adams, qui appartenait au parti fédéral ou whig. Au bout de quatre ans, le général fut de nouveau candidat. Ses amis et ses partisans avaient eu le temps d'organiser leurs forces, d'exalter l'esprit populaire par l'éloge de ses exploits et de ses grandes qualités, et il triompha de J. Q. Adams à une forte majorité (1828). Bien des hommes sages n'avaient pas vu sans inquiétude ses chances de succès. Ils rappelaient son caractère violent, audacieux et obstiné, ses haines implacables contre ses adversaires, les habitudes de procédés absolus qu'avait développées ou fortifiées chez lui le commandement militaire. Mais, d'un autre côté, sa loyauté, sa haute probité, son chaleureux patriotisme semblaient à beaucoup d'hommes éclairés et influents des garanties suffisantes; et comme le cœur des masses était à lui par suite du prestige de la victoire de 1815 et de ses autres exploits, son élévation à la présidence parut toute naturelle. Il fut inauguré le 4 mars 1829; il avait alors soixante-deux ans, c'est-à-dire l'âge où l'amour du repos se fait sentir, où les passions sont amorties, où l'expérience et la modération deviennent les guides dominants de la vie; mais les années avaient glissé sur la constitution de fer et le caractère indomptable du général, et pendant les deux termes de sa présidence (1829 à 1833 — 1833 à 1837), on le vit montrer l'activité, l'énergie de volonté, la violence de passions, en même temps que la vive intelligence et le jugement supérieur qui rappelaient les qualités et les défauts du passé, et qui étonnèrent à la fois ses partisans et ses ennemis. Aucun président, Washington excepté, n'a joui de son

vivant d'une plus grande popularité, et en même temps aucun n'a soulevé contre lui des inimitiés plus violentes. Deux choses expliquent ce phénomène : l'extrême énergie de son caractère, qui se maintint jusqu'au bout, et la circonstance qu'il fut le chef et la personnification au plus haut degré de la démocratie américaine.

Les premiers temps de son administration furent marqués par un caractère de modération et de dignité qui calma les craintes qu'elle avait inspirés d'avance. Le président resta assez fidèle à ses promesses, à ses déclarations de principes; il écoutait les avis des membres du cabinet et des chefs influents du parti démocratique. Mais peu à peu les tendances absolues prirent le dessus.

La position des fonctionnaires publics aux États-Unis n'est pas la même qu'en Europe. Tous dépendent de la seule volonté du président; et comme à chaque avénement au pouvoir il y a bon nombre d'ambitions et de services à satisfaire et à récompenser, l'usage s'était établi que plus ou moins de ces fonctionnaires fussent renvoyés uniquement pour faire place au parti qui avait triomphé. Les autres présidents avaient usé de leur privilége à cet égard avec modération et équité. Il n'en fut pas de même du général Jackson. Pendant la première année de son administration presque tous les whigs furent renvoyés et remplacés par des candidats de son parti. Il en résulta de vives plaintes et récriminations dans la presse et dans le public; mais le général n'était pas homme à s'en affecter. Récompenser ses amis et dédaigner ses ennemis, voilà ce qu'il annonça assez ouvertement comme principe de son administration, et il saisit toutes les occasions d'élections pour bien imprimer dans les esprits, au moyen de circulaires et de ses agents, qu'il y avait tout avantage à travailler pour lui et tout danger, pour celui qui occupait une place ou qui y aspirait, à travailler contre lui. En s'adressant ainsi à l'intérêt personnel, il inspirait à ses partisans une singulière ardeur pour le succès de leur opinion, et, au moyen des comités organisés dans chaque État, chaque comté, chaque ville ou village, les électeurs de son bord agissaient dans toute l'Union avec la régularité et la puissance d'une armée bien disciplinée. C'est sous le président Jackson que s'établit comme doctrine : *Aux vainqueurs les dépouilles !* Cette doctrine, il faut le reconnaître, a été aussi adoptée par le parti opposé, qui en cas de victoire regarderait comme très-légitime de la mettre en pratique. En Europe, on doit considérer comme une chose grave et fâcheuse ce changement presque général de fonctionnaires suivant l'opinion qui triomphe dans l'élection présidentielle; mais c'est un résultat inévitable du jeu des institutions et du principe *rotation in office* (changement de fonctionnaires). Du reste, il y a tant de ressources aux États-Unis que pour une foule d'Américains les effets en sont en grande partie neutralisés. Ce qui produirait en Europe ruine et misère ne produit chez eux qu'un changement de carrière, de métier ou de profession. Cette instabilité n'empêche pas de rechercher avec ardeur les places du gouvernement.

Un conflit très-grave, l'affaire de la *nullification*, vint bientôt réclamer toute l'énergie et toute l'habileté du président. Les États du sud sont exclusivement agricoles. Les États du nord, voisins de l'océan, renferment presque toutes les manufactures de l'Union. Pour les protéger contre la concurrence anglaise, et aussi pour créer un revenu public, diverses lois de plus en plus restrictives furent passées de 1816 à 1828. On établit ainsi des droits qui, excepté pour quelques articles principaux de laine et de coton, et pour le fer, étaient généralement au-dessous de 40 pour 100. En 1832, sur les plaintes renouvelées et très-vives des États du sud, le tarif des douanes fut révisé; mais les modifications furent insignifiantes, et les réclamations du sud redoublèrent, et passèrent de la menace aux mesures sérieuses. En octobre 1832, la législature de la Caroline du sud convoqua une convention de délégués du peuple de l'État, à l'effet de prendre un parti sur les lois du congrès relatives aux douanes, et sur celles de la même nature qui pourraient être faites à l'avenir, ainsi que sur les moyens auxquels le gouvernement fédéral pourrait recourir pour les faire observer. En novembre, cette convention, à la majorité de 136 voix contre 26, passa une *ordonnance* qui devait être obligatoire à partir du 1er février 1833, à moins que le congrès n'eût alors réduit le tarif, et qui statuait que les diverses lois du congrès sur les douanes, et notamment celles de mai 1828 et de juillet 1832, n'étaient point autorisées par le pacte fédéral, qu'elles en violaient l'esprit, et qu'en conséquence *elles étaient nulles et non avenues*, et que l'État y résisterait. A l'appui de cette déclaration de guerre, la Caroline arma et exerça sa milice. Les autres États du sud, et notamment la Virginie, la Géorgie et l'Alabama, avaient manifesté une vive sympathie pour cette doctrine, et soutenaient aussi que la souveraineté des États était si absolue, qu'ils avaient le droit de *nullifier* tout acte du gouvernement qui y portait atteinte. Ils attendaient le moment opportun d'agir. On parlait d'un pacte d'alliance dans tout le sud. Le danger était grand; l'existence même de l'Union ne tenait plus qu'à un fil. Dans cette circonstance critique, le général Jackson déploya un caractère admirable de fermeté et de modération. Après avoir longtemps patienté, il répondit au manifeste de la Caroline par un message éloquent, où toute expression blessante était évitée, et où il adjurait les dissidents avec un chaleureux patriotisme à revenir à la sainte cause de l'Union. En même temps il fit des préparatifs de guerre, et obtint un acte du congrès (*Force bill*), qui l'autorisait à employer tous les moyens pour faire

respecter les droits du gouvernement. A ce moment de crise, une imprudence, une étincelle eût suffi pour mettre le pays en feu. Alors se présenta Henri Clay, qui douze ans auparavant était noblement intervenu dans une conjoncture aussi grave, amenée par une cause différente, et avait fait passer le célèbre *Compromis* du Missouri. Défenseur des manufactures, en qualité de whig, il proposa une nouvelle loi de douanes de nature à concilier les intérêts opposés; elle passa aux deux chambres, et fut sanctionnée par le président le 1er mars. Cette loi stipulait la réduction graduelle du tarif, de deux en deux ans, par dixièmes de la différence entre le chiffre actuel et le chiffre définitif, avec une réduction considérable, des cinq dixièmes de cet excédant, au 30 juin 1842. Le droit à partir de cette date ne devait dépasser 20 pour 100 pour aucun article. Quelques jours après, la convention de la Caroline rappela son ordonnance du mois de novembre. Cependant, pour maintenir son droit, elle conserva les lois de la législature sur la milice, et passa même une ordonnance qui *nullifiait* un acte du congrès appelé *Force bill*, dont l'objet était de donner au président certains pouvoirs à l'effet d'assurer la perception des droits dus au trésor fédéral. Mais de fait la nouvelle loi rétablit l'harmonie dans l'Union en ce qui concernait les douanes; et si la doctrine des droits absolus des États particuliers, de la *nullification*, a encore aujourd'hui un parti puissant dans le sud, c'est le danger de l'avenir. La crise qui avait si fortement passionné les esprits et causé de si graves inquiétudes était finie. La satisfaction publique fut vive, et le général Jackson fut proclamé le sauveur de la constitution. Ces éloges étaient mérités; car dans toute cette affaire il montra un rare mélange de modération, d'énergie et de prudence.

Presque immédiatement suivit la rude guerre que le président fit à la Banque des États-Unis. A ce sujet, M. Michel Chevalier dit dans une de ses lettres sur l'Amérique du Nord (décembre 1834) : « Dans la chaleur du débat et au bruit des acclamations qui suivirent le rétablissement de l'ordre (affaire de la Caroline), le vieux levain guerrier acheva de se soulever dans l'âme du général Jackson; sans prendre de repos, il entama une vigoureuse campagne contre la Banque. C'était une guerre à peu près sans provocation, et certainement sans justice. » Rien de plus naturel que cette opinion ait été exprimée en 1834, au milieu même de la lutte passionnée des deux pouvoirs, le président et la Banque. Mais depuis, plus de vingt ans se sont écoulés; les esprits ont eu le temps de réfléchir, et surtout d'apprécier les résultats de cette guerre, et aujourd'hui l'opinion aux États-Unis donne complétement raison à Jackson, sinon pour les formes, au moins pour le fond et le but qu'il voulait atteindre, c'est-à-dire « le rétablissement de l'or et de l'argent comme seul signe représentatif reconnu par la constitution », au lieu des innombrables billets de banque, qui dépassaient immensément tout le numéraire du pays et fournissaient les moyens de spéculations effrénées et d'énormes friponneries. La Banque des États-Unis avait été autorisée en 1816 jusqu'au 3 mars 1836. Son capital était de 35 millions de dollars (187 millions de francs), partagés en 350,000 actions de 100 dollars. Elle était une banque d'escompte et de prêt, de circulation, et de dépôt : elle jouissait des bénéfices inhérents à ces trois sortes d'opérations. Son principal établissement était à Philadelphie. Elle avait vingt-cinq succursales (*branches*), dans les villes les plus importantes de l'Union, avec droit de les multiplier suivant son jugement. Ses billets circulaient et étaient reçus dans tous les États-Unis, et avant les hostilités du général Jackson ses actions étaient à 25 ou 30 pour 100 de prime. Elle faisait des affaires immenses; et on l'accusait sourdement d'en faire de téméraires et dangereuses, de nature à amener des catastrophes. L'opinion de Jackson sur la Banque était formée depuis longtemps. Déjà en 1830 il l'avait fait pressentir en disant, dans son message de fin d'année, à propos du renouvellement de la charte (qui n'expirait qu'en 1836) : « La constitutionnalité et l'avantage de la loi qui ont créé cette banque ont été mis en question par une grande partie de nos concitoyens; tous sont tombés d'accord qu'elle avait manqué son but important, d'établir une circulation de valeurs solides et uniformes; » et il insinuait au congrès qu'il devait refuser ce renouvellement. En 1832 un bill pour renouveler la charte de la Banque fut présenté au congrès, et passa dans les deux chambres. Le président y opposa son *veto*. Il y eut un concert de plaintes et d'accusations violentes de la part de la presse dévouée à la Banque et de ses nombreux partisans. Le général ne s'en émut point. Vers la fin de la même année, il fut réélu président à une grande majorité; et en 1833 ses mesures devinrent plus énergiques et plus hostiles. Non content de l'avoir frappée dans son avenir, il prit hardiment l'initiative d'un coup plus sensible, et, malgré l'avis de la majorité de son cabinet, il ordonna de retirer à la Banque les fonds du gouvernement qui lui étaient confiés en vertu de sa charte, et qui lui donnaient le moyen d'étendre avec grand avantage ses opérations; car ces fonds s'élevaient alors à 10 millions de dollars. Il avait dit à son cabinet, qui le désapprouvait : « J'en prends la responsabilité ! » Le secrétaire du trésor refusait d'exécuter une mesure qu'il regardait comme un funeste abus de pouvoir; il fut renvoyé. Les fonds furent retirés. La Banque se plaignit avec autant d'amertume que d'éclat. La guerre se passionna et s'envenima de plus en plus. Comme représailles, et pour soulever le mécontentement public contre le président, la

www.libtool.com.cn

banque restreignit ses escomptes, d'abord, disait-elle, parce que l'enlèvement des fonds du gouvernement diminuait la somme de numéraire qu'elle avait dans ses caves, et aussi parce qu'étant gravement menacée dans son existence par le *veto* du président, la prudence voulait qu'elle préparât de longue main sa liquidation. Il en résulta que les autres banques, sur lesquelles elle exerçait une puissante action, restreignirent également leurs escomptes et leurs opérations. Les sources du crédit furent tout à coup resserrées; il y eut dans les villes commerciales de l'Union un ébranlement général, et bientôt la gêne, la détresse et des centaines de faillites. Alors éclatèrent plus que des plaintes. C'étaient des imprécations furieuses contre un président qui « violait les lois, qui violait la constitution pour satisfaire ses haines, aussi injustes qu'implacables ». C'étaient des accusations formelles pour le rendre odieux au pays et le faire juger et dégrader par le congrès. Il semblait que le général dût succomber devant la violence de l'ouragan; mais il tint bon: il ne plia pas et ne rompit point. Jackson fut dans cette circonstance ce même Old-Hickory (1) que les Indiens trouvaient toujours et partout acharné sur leurs traces, qu'ils ne pouvaient ni lasser ni surprendre, avec qui la ruse et la force ouverte étaient également sans succès. Violemment attaqué, abandonné par une foule de partisans, il se défendit avec autant d'énergie que d'habileté. Que ses actes fussent despotiques ou non, il les défendait au nom des principes, au nom de la liberté; et comme il avait une merveilleuse intelligence des masses, comme il savait bien que sa force était dans la classe agricole, qui était la plus considérable, tous ses arguments furent choisis en conséquence. En septembre 1833, dans son dernier message annuel, et dans une pièce officielle lue à ses ministres, le président accusa la Banque: 1° « d'avoir intrigué pour que la question du renouvellement de sa charte fût soumise au congrès pendant la session de 1831-32, afin de le mettre, lui président, dans l'alternative de donner son consentement à la décision affirmative du congrès ou de tourner contre lui les votes des amis de la Banque lors de l'élection à la présidence, s'il opposait son *veto* à la décision du congrès; 2° de s'être mêlée de politique en travaillant contre lui lors de l'élection présidentielle de 1832, et d'avoir à cet effet augmenté la somme de ses escomptes et avances de 28 millions de dollars; 3° d'avoir voulu pervertir la liberté de la presse, soit en se livrant à des publications sans fin de discours et de brochures, soit en gagnant les journaux à sa cause ».

Outre ces déclarations officielles, ses amis entretenaient dans les journaux une série d'articles habilement rédigés, et où, sous toutes les formes et sur tous les tons, ils représentaient que « la Banque, qui accusait le pouvoir exécutif d'usurpation et de tyrannie, était le véritable tyran; qu'elle cherchait par tous les moyens à renverser le gouvernement, à asservir et à corrompre le peuple; qu'elle prodiguait l'argent pour acheter les membres du congrès et la presse; qu'à volonté elle produisait la gêne et la ruine, paralysait le commerce et l'industrie, et réduisait les travailleurs à la détresse, le tout pour assurer le triomphe de son système financier et la durée de son existence ». Et comme on savait bien que le président de la Banque, les directeurs et les financiers en relation avec la banque n'étaient pas en bonne odeur parmi les masses, on ajoutait: « N'est-il pas étrange que dans un pays libre le président de la banque vive dans la magnificence d'un prince du sang royal; que de son palais d'*Andalousie* il vienne chaque jour à son palais de marbre de Philadelphie pour publier les ukases qui amènent la hausse ou la baisse dans tout le pays? N'est-il pas un vrai souverain d'argent, lui dont la volonté rend l'argent abondant ou rare, élève ou rabaisse la propriété, rend les hommes riches ou pauvres? lui dont la faveur est richesse, l'inimitié ruine? lui qui est un gouvernement sur lequel le peuple n'a et ne peut avoir action? Et quand le général Jackson, le *héros des deux guerres*, qui au péril de sa vie a repoussé de l'Union les baïonnettes anglaises, veut purifier le sol de la patrie de ce suppôt de tyrannie et de corruption, c'est lui qu'on a l'audace d'insulter et d'accuser de tyrannie! » — La Banque soutint la lutte jusqu'au bout, opposant la ruse à la ruse, la violence à la violence. Mais le résultat des élections en 1833, 1834 et en 1836 tourna contre elle, et grossit le parti de l'administration dans la chambre des représentants. Lorsque arriva le terme fatal, la Banque ne réussit pas à obtenir son renouvellement. Elle se reforma comme banque locale de l'État de Pensylvanie, et peu d'années après sa liquidation définitive fut des plus désastreuses et ruina quantité de familles.

Il ne nous reste à considérer qu'un fait important, le caractère donné par le général Jackson à sa politique extérieure. Organe de la démocratie, il se montra parfois dans ses rapports avec les puissances étrangères impérieux jusqu'à l'arrogance, et dans une occasion insolent jusqu'à la menace envers la monarchie de Juillet. Voici à quel sujet. Depuis longtemps les États-Unis réclamaient de la France une indemnité considérable pour la valeur des bâtiments américains saisis et confisqués en exécution des décrets de Berlin et de Milan. L'empire avait repoussé la demande; la Restauration l'avait éludée

(1) L'*Hickory* est une espèce de noyer particulière à l'Amérique, et d'un bois dur, compacte et très-difficile à rompre. Les Indiens en avaient donné le nom au général Jackson, auquel ses amis l'ont conservé. Il était extrêmement populaire sous ce nom d'*Old-Hickory*. Quand un de ses amis, James Polk, se présenta comme candidat à la présidence, le nom de *Young Hickory* contribua beaucoup à le rendre populaire.

par divers ajournements. En 1830, elle fut renouvelée d'une manière pressante; et le ministre des États-Unis, M. Rives, profitant des embarras de la dynastie d'Orléans, réussit à conclure, le 4 juillet 1831, un traité qui fixait l'indemnité à payer à 25 millions de francs, à la condition, pour le gouvernement américain, de remettre 1,500,000 francs, pour faire droit aux réclamations dirigées contre lui par des citoyens français. Par une distraction singulière, ce traité, contenant promesse d'argent, avait oublié de réserver le droit des chambres. L'indemnité devait être payée en six termes. Le gouvernement des États-Unis, persuadé que le payement d'une dette reconnue par un traité n'éprouverait aucune difficulté, envoya sa première traite. Le ministère, qui avait ajourné à plusieurs reprises la demande d'argent aux chambres, dans l'attente d'une disposition favorable, fit une tentative en 1834, et fut repoussé avec perte. L'argent fut refusé. La traite américaine revint aux États-Unis protestée. Nous avons vu quel était le degré de patience et de mesure du général Jackson. Blessé de tous ces retards, et spéculant habilement sur le caractère du roi Louis-Philippe, dont les faibles lui étaient bien connus, mais oubliant qu'il s'adressait à la France, la première et généreuse alliée des États-Unis, il inséra dans son message de fin d'année (1834) un passage hautain jusqu'à la menace, et où il proposait que les États-Unis se fissent *justice par leurs mains*, et demandait au congrès, au cas où le traité ne serait pas voté dans la session prochaine des chambres, d'autoriser la saisie des propriétés françaises. Cette déclaration, dans un document officiel, produisit grande sensation en Amérique. Ce fut d'abord de l'étonnement. Puis l'orgueil national, si prompt à s'échauffer, s'exaltant sous l'influence des journaux, les passions populaires, dont le cri a été dès l'origine : *Our country, right or wrong* (Notre pays, qu'il ait tort ou qu'il ait raison !), proclamèrent, comme un acte sublime de patriotisme le défi de mauvaise humeur et l'adroite tactique de leur président favori : une immense majorité de voix soutint que les États-Unis avaient parfaitement raison, et la France complétement tort. Qu'avait à faire le gouvernement français, comme réponse à cette menace? Une déclaration en très-peu de mots et à l'adresse du président des États-Unis : « Faites-vous justice par vos mains, si vous l'osez »; puis attendre dans une attitude pleine de dignité et de fermeté. Nous sommes persuadé que, malgré toute sa fougue et son opiniâtreté, le général Jackson, qui n'était pas un écervelé, n'aurait point *osé*, pour bien des raisons graves, jeter son pays dans une guerre contre la France. Qu'arriva-t-il en France, où cette insulte avait causé un étonnement mêlé d'irritation? La même majorité parlementaire qui avait repoussé l'exécution d'un traité à l'amiable, cédant aux sollicitations secrètes du roi et aux intrigues des ministres, accorda ce qu'on lui demandait sous le coup d'une menace! A la vérité, on jugea *digne*, avant de payer, de demander un désaveu, de la part de Jackson, de toute intention menaçante. Ce désaveu fut à moitié obtenu, et l'affaire finit par cette scène de comédie.

Vers la fin de 1836, le général adressa au congrès son dernier message justificatif de toute sa politique, et dans lequel il recommandait à M. Van Buren, son successeur, dont il avait lui-même préparé et appuyé l'élection, de persévérer dans la ligne qui avait présidé à son administration. Le 4 mars 1837, il se retira de la vie publique, et alla vivre dans son domaine de l'Hermitage, près de Nashville (Tennessée), conservant toujours une grande popularité, visité et consulté avec respect par les principaux chefs du parti démocratique. Il y mourut, en 1845, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Malgré ses longs services, comme général et comme homme politique, il ne laissa qu'une fortune médiocre. A l'exemple de ses illustres prédécesseurs, il avait pratiqué toute sa vie l'intégrité et le désintéressement. Ce fut là une des sources de sa popularité et de son influence. On lui a élevé dans le square du président, à Washington, une statue colossale. — Le colonel Burr, ancien vice-président des États-Unis en 1801, parlait un jour du général avec deux ou trois personnes. C'était à l'époque du premier terme de sa présidence : « Jackson, dit-il, possède toutes les qualités d'un président propre à gouverner un tel peuple : c'est un homme d'une volonté de fer, de fer ouvré, et sans le moindre alliage de fonte. — Mais, dit quelqu'un, est-ce un homme d'un esprit cultivé, d'une éducation classique? — Cela n'est pas nécessaire pour le président des États-Unis, dit Burr. André Jackson ne gouverne pas d'après les livres; c'est un homme d'un jugement sain, et qui gouverne avec sa volonté (1) ». C'était juger en peu de mots cet homme remarquable.

Jackson n'était pas orateur, ni capable de bien écrire. Son instruction politique n'était pas très-étendue : il savait très-peu l'histoire ancienne et moderne. Mais il avait une sagacité très-remarquable pour les choses présentes et pratiques. Les hommes étaient ses livres; il les étudiait avec grande attention et les pénétrait à fond. Il comprenait le génie du peuple américain, et connaissait parfaitement ses désirs secrets et ses antipathies. Sa politique a été de les flatter et de s'en servir habilement. Le résultat de son administration a été d'organiser et de fortifier son parti, de manière à lui assurer une puissance dominante qui subsiste encore, de donner plus de force et de résolution au gouvernement, de détruire une banque colossale qui aspirait à dominer le président, le congrès et le pays par la toute-puissance du dollar, de modifier pro-

(1) *Life and Times of A. Burr*, by J. Parton, p. 633

fondément le système monétaire de cette république commerciale, et de rendre à l'or et à l'argent la prééminence qu'avait usurpée le papier des banques. Le général Jackson a laissé dans le pays une profonde empreinte de son caractère, de ses passions et de ses opinions. Après vingt ans, elles vivent encore, et, pour bien des actes, sont devenues règles de gouvernement. Nous ne pouvons mieux clore cette notice que par ces paroles d'un écrivain très-judicieux et souvent profond (Mallet-Dupan), qui dit : « De toutes les formes de gouvernement, la démocratie chez un grand peuple est celle qui électrise le plus fortement et généralise le plus vite les passions. Elle développe cet amour de la domination qui forme le second instinct de l'homme. Rendez-lui aujourd'hui l'indépendance, demain il l'aimera comme moyen d'autorité, et, une fois soustrait à la puissance des lois, son premier besoin sera de l'usurper. » J. CHANUT.

American Biography. — English Cyclopædia (Biography). — Lettres de M. Michel Chevalier *sur les États-Unis.*

JACKSON (*Jean*), peintre anglais, né à Lastingham (Yorkshire), en 1778, mort à sa maison de Saint-John's Wood, le 1er juin 1831. Son père, qui exerçait la profession de tailleur, le destinait à la même carrière; mais il détestait cette occupation, et, en allant voir la collection de tableaux de lord Mulgrave et les peintures du château Howard, il éprouva le désir de devenir peintre. Une copie qu'il fit d'un tableau de Reynolds ayant été montrée à lord Mulgrave, celui-ci, croyant apercevoir en lui quelques germes de talent, l'encouragea, et avec sir Georges Beaumont racheta les deux années d'apprentissage qu'il lui restait à faire. En 1797, sir Georges lui accorda une pension et un logement dans sa maison de Londres, si bien que Jackson put poursuivre ses études à l'Académie royale. Il se fit bientôt un nom par ses portraits à la mine de plomb et à l'aquarelle; mais au bout de quelques années il fut également heureux dans la peinture à l'huile. Ses premiers essais en ce genre datèrent de 1806, et en 1817, lorsqu'il fut élu membre de l'Académie royale, sa réputation n'était guère inférieure à celle de Lawrence. Dans l'été de 1819, Jackson visita l'Italie avec Chantrey ; il y peignit le portrait de Canova. Il étonna les peintres romains en copiant en quatre jours L'*Amour sacré et l'Amour profane* de Titien. Jackson fut élu membre de l'Académie de Saint-Luc à Rome. Il exécutait ses peintures avec une grande rapidité : au rapport de Passavant, il fit en un seul jour les portraits de cinq gentlemen, et reçut 25 guinées pour chacun. Ses principales œuvres sont les portraits de lady Dover, de Flaxman, et de lui-même, peint deux fois pour lord Dover, et le portrait déjà mentionné de Canova. Jackson exposa à l'Académie royale, de 1804 à 1830, cent quarante-cinq tableaux. L. L—T.

Cunningham, *Lives of British Painters.* — Passavant, *Kunstrise durch England.* — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **JACKSON** (*Charles T...*), chimiste américain, docteur en médecine, professeur à l'université de Boston, est un des inventeurs de l'éthérisation. Ayant vu des élèves s'enivrer avec de l'éther et devenir insensibles dans le laboratoire de Cambridge, il eut l'idée de respirer lui-même de la vapeur éthérée pour se guérir de la migraine ou calmer des irritations de poitrine qu'il avait contractées en inspirant du chlore. Ses expériences et ses remarques le portèrent à conclure que les vapeurs d'éther pouvaient rendre l'homme insensible à l'action des agents extérieurs. Il avait même, à ce qu'il paraît, fait quelques essais en ce genre lorsque M. Morton (*voy.* ce nom), dentiste, vint s'établir chez lui dans le but d'étudier la chimie et la physique. Un jour que M. Morton parlait de l'utilité qu'il y aurait pour les dentistes à pouvoir supprimer la douleur causée par leurs opérations, le docteur Jackson lui conseilla de faire respirer de l'éther à ses patients. Cette idée fit réfléchir M. Morton, qui inventa des appareils et parvint en effet à extraire les dents sans douleur à des personnes éthérisées. Bien plus, il conseilla aux chirurgiens du grand hôpital de Massachusets de rendre les malades insensibles au moyen de l'éther, avant de pratiquer leurs opérations, et sur ses instances cet agent anesthésique fut effectivement employé avec succès. Le docteur Jackson, qui ne croyait pas trop d'abord au succès des expériences de M. Morton, réclama alors comme il réclama aussi plus tard l'invention des télégraphes électriques. Il partagea avec M. Morton le prix Montyon à l'Académie des Sciences de Paris, en 1850, au concours des années 1846 et 1847, pour les grandes découvertes médicales. M. Jackson reçut une médaille de 2,500 fr. pour ses observations et expériences sur les effets anesthésiques de l'éther sulfurique, et M. Morton une médaille pareille pour avoir introduit la méthode d'éthérisation dans la pratique chirurgicale d'après les indications du docteur Jackson.

Dès 1846 M. Jackson avait cédé tous ses droits, brevets et intérêts dans cette découverte, à M. Morton ou à son représentant. Ce n'était pas d'ailleurs une idée absolument nouvelle. « L'espoir de rendre l'homme insensible à l'action des instruments chirurgicaux remonte si loin dans l'histoire, dit M. Velpeau, qu'on le trouve nettement exprimé dans les plus anciens auteurs. La *pierre* dite *de Memphis* réduite en poudre et dissoute dans le vinaigre servait à cet usage, si l'on en croit les Grecs et les Romains ; la mandragore a surtout joui d'une grande réputation sous ce rapport. La décoction vineuse de mandragore fait dormir et apaise les douleurs : c'est pour cela qu'on l'administre, au dire de Dodonée, à ceux auxquels on veut couper, scier ou brûler quelque partie du corps. Dioscoride et Matthiole parlent même

de deux espèces de mandragore, l'une que l'on mange, l'autre dont on boit la décoction pour rendre insensible pendant les opérations chirurgicales; et Pline avait dit avant eux que le suc épaissi des baies de mandragore engourdit contre la douleur ceux qui doivent subir l'amputation ou la ponction de quelques organes. Les chirurgiens du moyen âge étaient fort au courant de l'emploi de certains anesthésiques. Hugues de Lucques, praticien distingué du treizième siècle, s'explique très-clairement à ce sujet. Une éponge imbibée des sucs de morelle, de jusquiame, de ciguë, de laitue, de mandragore, d'opium, mise sous le nez, endormait les malades pendant les opérations : on les réveillait ensuite en leur présentant une autre éponge trempée dans le vinaigre, ou en leur mettant du suc de rue dans les oreilles. N'avons-nous pas vu, par une communication de M. Julien, qu'il y a plusieurs siècles les Chinois savaient aussi rendre les malades insensibles pendant les opérations. Boccace raconte que de son temps le chirurgien Mazet de la Montagne, de la fameuse école de Salerne, opérait ses malades après les avoir endormis au moyen d'une eau de sa composition. Des formules ne se sont-elles pas transmises d'âge en âge pour donner à quelques malfaiteurs le moyen d'endormir leurs victimes avant de les dévaliser ou de les faire périr sans violence ? Qui ne sait qu'à la renaissance certains prisonniers parvenaient à se procurer quelques-unes de ces drogues dans le but de supporter sans douleur les tortures auxquelles on soumettait alors tant de malheureux ? Ne dit-on pas, enfin, que des empiriques turcs endorment aussi ceux auxquels ils doivent pratiquer la circoncision ? Si depuis toutes tentatives de ce genre ont été dédaignées, il faut s'en prendre à ce que les faits annoncés par Theodoric et par d'autres manquant de détails précis, d'authenticité suffisante, ont volontiers été rangés parmi les fables ou les actes de sorcellerie, et aussi à ce que l'usage des moyens indiqués était de nature à inspirer de véritables inquiétudes sur le compte des malades qu'on y soumettait. Et selon toute apparence les résultats n'étaient ni assez complets, ni assez constants, ni assez passagers pour engager les chirurgiens prudents à essayer sérieusement l'emploi de semblables ressources. L'activité de l'esprit humain s'est tellement attachée à la question des anesthésiques, au surplus, qu'elle n'a jamais cessé complétement de s'en occuper, et nous retrouvons dans le siècle actuel le même genre de tentatives, mais avec d'autres substances que dans les siècles passés. En 1818, sir H. Davy ayant fait usage par lui-même du gaz oxyde d'azote pour calmer des douleurs de dents, n'hésite pas à dire que l'on pourrait *probablement* employer ce gaz avec avantage dans les opérations chirurgicales. Sans parler de quelques expériences tentées peu de temps après par Thénard et d'autres dans l'amphithéâtre de Vauquelin, qui l'essaya aussi sur lui-même, pour vérifier les propriétés anesthésiques et hilarantes de ce singulier corps, il n'est pas douteux au moins qu'un dentiste de Harford, M. H. Wells, s'en servait avec succès dès 1842 ou 1844 pour extraire les dents sans douleur. On a trop oublié en outre qu'un Anglais, M. Hickman, se fit annoncer à Paris vers 1821 comme capable de rendre insensibles à la douleur les malades qu'on opère, en leur faisant respirer certaine substance gazeuse dont il ne paraît pas du reste avoir fait connaître le nom. Sous ce rapport, les propriétés de l'éther lui-même n'étaient pas tout à fait ignorées des médecins. Quelques toxicologues, Orfila, M. Christison, entre autres, avaient constaté que, donné à l'intérieur et à certaines doses, l'éther peut rendre les animaux insensibles. Comme calmant, il a souvent été prescrit à l'homme sous forme de vapeur. Mérat parle déjà, comme l'avait fait Nysten, d'un appareil, d'un flacon à double tubulure, destiné à faire respirer la vapeur d'éther aux malades pour calmer les douleurs. Un savant anglais, M. Faraday, fit même remarquer que l'inhalation de l'éther agit sur l'homme comme le gaz protoxyde d'azote et que son action, exhilarante d'abord, ne tarde pas à devenir stupétiante. Les éléments, les matériaux de la découverte existaient dans la science, et n'attendaient depuis longtemps qu'une main hardie ou un heureux hasard pour se dégager de la confusion qui les avaient soustraits jusque-là aux regards des savants. Il était réservé au Nouveau Monde, à la ville de Boston, de donner à ce que chacun croyait impossible, la force d'un fait accompli. Deux hommes se sont en quelque sorte associés pour la démonstration du fait. »

J. V.

Velpeau, *Rapport à l'Académie des Sciences sur la Découverte de l'Étherisation*; Paris, 1850, in-4°. — Dr W. H. Bissell, *The select Committee to whom was referred the memorial of Dr. W. T. G. Morton, asking remuneration from Congress for the discovery of the anæsthetic or pain-subduing properties of sulphuric ether; Report.*

JACOB (*Iaakob* signifie *supplanteur*, ou celui qui tient quelqu'un par le talon), nom donné à l'un des patriarches les plus célèbres, second fils d'Isaac et de Rébecca, à cause d'une particularité observée lors de sa naissance (*Genèse*, XXV, 26), et qu'on lui conserva plus tard à cause de sa ruse et de la supercherie qu'elle lui dicta (XXVII, 36).

Isaac, ce fils d'Abraham tant désiré, si tendrement aimé, et sur lequel néanmoins s'était levé le glaive paternel, eut la douleur de voir la division s'élever au sein de sa propre famille, entre ses deux fils, Ésaü (ou Édom) et Jacob (ou Israel). Le premier, frustré par son frère de son droit d'aînesse, conçut contre lui une haine extrême, ce qui força Jacob de quitter la maison paternelle et de se retirer pour quelque temps en Mésopotamie, auprès de Laban, son parent. Il avait quitté le pays de ses pères, lorsqu'il vit en songe l'échelle mystérieuse qui lui paraissait réunir le ciel et la terre. C'est alors que lui

échappèrent ces mots naïfs et qui peignent si bien ses idées peu développées sur la nature de Dieu : « Certainement l'Éternel est ici, et je n'en savais rien ! » (*Gen.*, XXVIII, 16.) Après avoir séjourné pendant de longues années auprès de Laban, dont il épousa les deux filles, Lia et Rachel, et après avoir amassé des richesses considérables, qu'il dut en partie à la ruse, il quitta son beau-père, et retourna dans la terre de Canaan avec sa nombreuse famille. Revenu auprès de son frère, celui-ci fit preuve d'un grand désintéressement et d'un sincère amour fraternel en se réconciliant avec lui et en lui abandonnant la Palestine, que Jacob parcourait avec ses troupeaux, tandis qu'Ésaü se retira en Idumée. Nous raconterons ailleurs l'histoire de Joseph, l'un des deux fils que Jacob eut de Rachel, sa femme chérie, laquelle mourut en donnant le jour à Benjamin, le dernier enfant du patriarche. On sait que Joseph, vendu en Égypte par ses frères (Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Dan, Nephthali, Gad et Asser), y arriva aux plus grands honneurs. Le pharaon d'Égypte, en reconnaissance des services que lui avait rendus Joseph, appela Jacob dans ses États, et lui assigna pour lieu d'habitation le pays de Gessen ou Gossen, dans le Delta. Jacob n'en resta pas moins attaché à sa patrie : aussi, avant de mourir, recommanda-t-il soigneusement à son fils Joseph de l'enterrer dans le pays de Canaan. Il avait vécu cent quarante-sept ans.

Le nom d'*Israel* (c'est-à-dire héros de Dieu ou qui a lutté avec Dieu) fut donné à Jacob lors de son retour de la Mésopotamie, en commémoration d'un événement raconté d'une manière fort obscure dans la *Genèse* (XXXII, 28). C'est de là que les *Israélites*, c'est-à-dire les descendants des douze fils de Jacob, ont pris leur nom. [Th. Fritz, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Pentateuque. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon.*

JACOB, dit *le Maître de Hongrie*, aventurier hongrois, chef des *pastoureaux*, au treizième siècle. Quoique rien ne soit bien certain sur son origine, on le croit Hongrois de naissance. Entré jeune dans l'ordre de Cîteaux, il en serait sorti pour abjurer la croyance chrétienne et embrasser l'islamisme; mais ce sont peut-être là des contes inventés après la défaite des pastoureaux. On le représenta en effet alors comme un homme qui avait puisé dans les enseignements des Arabes en Espagne la connaissance des sciences occultes et le pouvoir de commander aux esprits infernaux, comme un homme vendu au soudan et qui soulevait les paysans pour livrer la France à ses ennemis. Quoi qu'il en soit, il se trouva, aux fêtes de Pâques de l'année 1251, à la tête du mouvement qui se manifesta dans le peuple en faveur du roi saint Louis, qui était toujours prisonnier à Césarée et paraissait abandonné de la chrétienté. Ce mouvement avait commencé en Flandre. Le pape suscitait alors les seigneurs contre la maison de Hohenstaufen; les moines levaient une armée contre l'Allemagne; mais la noblesse française, indignée de l'abandon du champion de la foi contre les infidèles, défendait à leurs gens d'y prendre part. Bientôt le bruit se répandit parmi le peuple des campagnes que c'était aux bergers, dans leur humilité et leur simplicité, à recouvrer des mains des infidèles cette terre sainte où le salut du monde avait été annoncé à des bergers. Le clergé, aveuglé par son ambition et sa haine contre la famille impériale, devait être écarté de cette croisade, aussi bien que la chevalerie, qui se fiait en sa bravoure plus que sur l'appui du Très-Haut. Saint Louis était le héros du peuple : sa piété, ses exploits lointains étaient faits pour exalter l'enthousiasme populaire. Le peuple se leva donc en masse à l'appel du maître de Hongrie, qui était vraisemblablement doué d'une grande éloquence. Il avait le visage pâle et décharné; une longue barbe blanche descendait sur sa poitrine. Il parlait également bien l'allemand, le latin et le français. Ses paroles étaient solennelles et mystérieuses. Il tonnait contre les vexations et le libertinage des seigneurs et des moines, et annonçait la croisade nouvelle où ne seraient admis que les pauvres villageois. « Dieu, disait-il, avait abandonné les seigneurs croisés à cause de leurs péchés. » Il se prétendait envoyé de Dieu pour reconquérir la Palestine et délivrer le roi Louis des fers des Sarrasins. Il assurait qu'il en avait l'ordre de la sainte Vierge par écrit, et portait cette précieuse missive dans une de ses mains qu'il n'ouvrait jamais; il y ajoutait le récit de visions, d'entretiens mystérieux avec la mère de Dieu et avec les anges. Il avait fait peindre leurs images sur ses bannières, et sur la sienne on voyait un agneau portant la croix. A sa voix, des laboureurs quittaient leurs charrues, des bergers abandonnaient leurs troupeaux et le suivaient sans souci de l'avenir. Des enfants, des jeunes filles se mêlaient dans leurs bandes, formées surtout de bergers et de paysans, ce qui leur fit donner le nom de *pastoureaux*. Jacob divisa sa troupe par centaines et par mille; il donna un chef à chaque division, se posant comme patriarche et prophète, chef suprême de l'expédition. Il avait sous ses ordres immédiats deux lieutenants qui prirent le titre de *maîtres*. De toutes parts on leur apportait des vivres, et l'adroit imposteur assurait qu'ils se multipliaient par sa miraculeuse intercession; mais l'abondance des aumônes était telle au commencement qu'il pouvait suffire aux besoins de tous. La troupe n'eut d'abord que la croix pour arme. Les magistrats ne virent dans cette immense réunion de gens qu'un pieux pèlerinage sans danger. La reine Blanche croyait que cette cohue se dissiperait d'elle-même; et lorsqu'elle vit Jacob à la tête d'un si grand nombre d'hommes elle conçut l'espoir de l'employer utilement à la délivrance de son fils. Elle donna des ordres formels pour qu'ils ne fussent pas troublés dans leur marche, et qu'on leur procurât tous les secours dont ils

auraient besoin. Les pastoureaux, partis de la Flandre, traversèrent la Picardie et se dirigèrent sur Paris. Ils n'avaient jusqu'alors donné lieu à aucune plainte sérieuse; mais bientôt leurs rangs se grossirent d'une foule de vagabonds, de voleurs, de pillards, qui n'avaient pu se faire admettre dans les grandes compagnies; ils obtinrent bientôt toute la confiance du Maître de Hongrie. Les premiers pastoureaux restèrent désarmés; mais leurs nouveaux compagnons se montrèrent avec des épées, des haches, des poignards, et mis comme des hommes de guerre. L'audace des pastoureaux s'accrut avec leur nombre; ils étaient trente mille quand ils se présentèrent à Amiens. Toute la population de la ville et des environs s'empressa de pourvoir à leur subsistance; une foule de nouveaux compagnons se joignirent à eux, et bientôt ils s'élevèrent au nombre de cinquante mille. « Leur haine pour les prêtres se manifestoit à l'égal de leur haine pour les infidèles, dit Sismondi. Ils avoient des prédicateurs qui prêchoient sans être revêtus des ordres de l'Église; dans leurs enseignements ils s'écartoient de la foi orthodoxe, et ils s'arrogeoient l'autorité de dispenser de la discipline ecclésiastique; ils prononçoient des divorces, ils permettoient des mariages que les curés déclaroient n'être point canoniques. » — La rivalité entre les prêtres de l'église et les prédicateurs pastoureaux se changea bientôt en une haine acharnée; ceux-ci, pour n'être point traduits devant les tribunaux, ne prêchoient qu'entourés de gens armés. — « Dans leurs discours, dit Matthieu Paris, ils taxoient les deux ordres des frères mineurs et des prédicateurs d'être des vagabonds et des hypocrites; les moines de Cîteaux, de ne songer qu'à envahir des terres et dévorer des troupeaux; les moines noirs, d'être gloutons et superbes; les chanoines, d'être demi-séculiers et nourris de viandes délicates; les évêques et leur officialité, de courir après l'argent et d'être plongés dans les délices; la cour romaine enfin de réunir tous les genres d'opprobre. » — Ce n'était plus, comme on voit, cette troupe de pèlerins humbles et silencieux, ne vivant que d'aumônes offertes par la charité publique et acceptées avec reconnaissance, mais une immense troupe portant les armes hautes, toujours la dague au poing et la menace à la bouche. Les magistrats, effrayés, ne tardèrent pas à se repentir de leur funeste imprévoyance. Bientôt le sang coula; plusieurs moines furent massacrés, et les populations, séduites, égarées, ne témoignèrent ni regret ni pitié pour les victimes. Les pastoureaux, arrivés à Paris, n'éprouvèrent d'abord aucune opposition. Le Maître de Hongrie osa officier en habits pontificaux dans l'église Saint-Eustache et y consacrer l'eau bénite. De nouveaux massacres de prêtres signalèrent pourtant le séjour des pastoureaux dans la capitale. Leur nombre allait toujours croissant; on en comptait cent mille, hommes, femmes de tout âge et enfants. Le Maître de Hongrie se crut assez fort pour diviser sa troupe, et, sous prétexte d'aller s'embarquer dans plusieurs ports, pour se rendre en Palestine, les bandes prirent diverses directions. L'une d'elles arriva à Orléans le jour de Saint-Barnabas. L'évêque de cette ville, Guillaume de Bussy, interdit à ses clercs d'assister aux prédications des pastoureaux, car, disait-il, ce sont *les souricières du diable*. Un des enthousiastes de cette troupe avait commencé son discours lorsqu'un étudiant de l'université lui dit : « Tais-toi, hérétique méchant et menteur, car tu trompes ce peuple innocent en mentant par ta gorge. » A peine avait-il dit ces mots qu'un des ribauds qui entouraient le prédicateur frappa l'interrupteur d'un coup de hache à la tête. Ce crime devint le signal d'une horrible boucherie. La multitude poursuit tous les prêtres dans les rues et dans les maisons. Il y en eut vingt-cinq de tués ou de noyés, outre ceux qui furent blessés et maltraités. L'évêque se barricada dans son palais, les étudiants se rallièrent, et résistèrent courageusement pendant que l'évêque mettait la ville en interdit. Après cette affaire, les pastoureaux continuèrent leur route. La catastrophe d'Orléans eut un grand retentissement. La reine régente se repentit de la protection qu'elle avait accordée aux pastoureaux; des ordres furent expédiés aux prélats pour lancer l'anathème contre ces bandes d'aventuriers, aux magistrats pour les faire arrêter, et aux populations pour leur *courre sus* partout où ils se présenteraient. La horde partie d'Orléans s'était avancée jusqu'à Bourges. L'archevêque et les magistrats avaient défendu aux ecclésiastiques de se montrer et fait fermer les portes de la ville; mais la foule, toujours ignorante et crédule, les ouvrit. Les pastoureaux étaient encore trop nombreux pour être reçus dans l'intérieur de la cité; une partie se répandit dans les campagnes; aucun moine, aucun prêtre ne parut. Les pastoureaux n'en firent pas moins un riche butin; ils se ruèrent sur les juifs, dévastèrent leurs synagogues, mirent leurs livres en pièces et les brûlèrent.

Le Maître de Hongrie se trouvait encore dans la capitale. Il prêchait devant un nombreux auditoire, lorsqu'un bourreau aux ordres de la reine, se mêlant avec sa hache parmi les ribauds qui lui servaient de garde, s'approcha de lui et lui abattit la tête d'un seul coup au milieu de son sermon. Des chevaliers qui étaient en embuscade chargèrent en même temps les auditeurs à grands coups d'épée : plusieurs furent massacrés sur la place, les autres s'enfuirent et l'attroupement fut dissipé. La bande qui était à Bourges eut bientôt le même sort. Attaquée à quelque distance de la ville, elle fut dispersée; quelques-uns furent arrêtés, jetés dans les prisons, condamnés au gibet et exécutés. Le bruit se répandit partout que les pastoureaux étaient des hérétiques excommuniés qui avaient fait des pactes avec le diable et le soudan d'Égypte. Les habitants de Bourges

firent prévenir ceux de Marseille et d'Aigues-Mortes. Les pastoureaux qui se dirigeaient vers ces deux villes pour s'embarquer furent traqués comme des bêtes fauves, arrêtés, tués ou pendus. Le chef d'une autre bande qui se présenta aux portes de Bordeaux fut contraint de s'en éloigner; ses compagnons se dispersèrent, poursuivis sans relâche par les troupes du comte de Leicester, gouverneur du pays pour le roi d'Angleterre. Le chef s'était sauvé déguisé à bord d'une barque, mais des papiers trouvés sur lui le trahirent, et il fut jeté à la mer. Un autre chef était parvenu à se sauver en Angleterre; il chercha à séduire la multitude, mais il périt misérablement. Ainsi finirent ces rassemblements redoutables.

L. L—r.

www.libtool.com.cn

Matthieu Paris, *Hist. Angliæ*. — Guillaume de Nangis, *Chron. in Spicil.* — Matthieu de Westminster, *Historia*. — *Chron. de Saint-Denys*. — Sismondi, *Histoire des Français*, tome VII, p. 475 et suiv. — Dufey (de l'Yonne), *Dict. de la Conversation*, article PASTOUREAUX.

JACOB ERLANDSEN, archevêque de Lund et primat de Danemark, mort le 10 mai 1274. Sa famille était alliée à la maison royale de Suède et à plusieurs maisons princières. Il était doyen du chapitre de Lund, lorsqu'il fut chargé de représenter Eric IV au concile de Lyon, en 1245. Nommé évêque de Roeskilde, il donna des coutumes à la petite ville de Copenhague, qui faisait partie de son diocèse, et fut élu en 1253 archevêque de Lund. Le roi Christophe, dont il était depuis longtemps l'ennemi déclaré, refusa durant un an de confirmer cette élection. Jacob entreprit de réduire l'autorité du roi et de la noblesse au profit du peuple et surtout de l'Église. Il fit décréter au concile de Veile que les évêques étaient indépendants de la puissance civile. Il noua des relations avec Hakon IV, roi de Norvége, de Jarimar, prince de Rugen, et de Borevin, seigneur de Rostock. Non content de s'allier avec les ennemis de l'État, il excita à la révolte les paysans de Sélande et de Scanie, qui dévastèrent en effet un grand nombre de châteaux. La première de ces provinces ne se soumit qu'à la suite de la victoire remportée par le roi à Leireboe, la seconde qu'après la réconciliation de Christophe avec le primat, en 1256. Mais les brouilles ayant recommencé au bout de six mois, le roi confisqua les terres des ecclésiastiques. Irrité de ce que les évêques, obéissant aux ordres de leurs chefs, refusaient de sacrer son héritier présomptif, Erik Glipping, il fit arrêter le primat, en 1259, et le retint prisonnier au château de Hagenskov, près de Assen. Il fut empoisonné la même année par le chanoine Arnfalt. Jacob recouvra alors la liberté. Il récompensa Arnfalt en le plaçant sur le siége épiscopal de Aarhuus, excommunia l'évêque de Viborg, qui avait sacré le jeune roi Eric Glipping, et poussa Jarimar à ravager l'île de Bornholm. Cité au tribunal du souverain pontife, à la requête de la régente Marguerite Sambiria, en 1263, il refusa de comparaître, et continua de remplir ses fonctions. Après avoir été excommunié par Innocent IV, ses biens furent séquestrés; mais les paysans de son diocèse prirent les armes en sa faveur. A l'avénement de Clément IV, il se rendit à Rome, et obtint que le royaume de Danemark fût mis en interdit (1266). Traité moins favorablement par le pape Grégoire X, à qui la régente était venue faire des représentations, il écrivit à Erik Glipping, et promit d'oublier le passé si son siége lui était rendu. Cette réconciliation fut scellée au concile de Lyon (1274), où se trouva l'archevêque Jon Litle de Tommerup, envoyé danois. Jacob Erlandsen mourut en retournant à Lund, et eut pour successeur son frère Erland.

E. B.

Hvitfeldt, *Chronika*, I. — Rainaldi, *Historia Ecclesiast.*, an. 1265 et suiv. — S. Jærgensen, *Hist. Contentionis regum Daniæ Christophori I, Erici VI et VII cum archiepiscopis J. Erlandi et Johanne Grand*; Copenhague, 1774, in-8°. — Baden, *Danmarks riges hist.*, t. I, p. 342-375.

JACOB BEN-CHAJIM, savant juif, né à Tunis vers la fin du quinzième siècle. Il se rendit à Venise au commencement du seizième siècle, et il entra comme correcteur dans la célèbre imprimerie de Daniel Bomberg. Il est surtout connu par l'édition de la Bible hébraïque de 1525 en 4 vol. in-fol., désignée d'ordinaire sous le nom de *Biblia Rabbinica Bombergiana secunda*, et restée le type de toutes celles qui ont été faites depuis. En outre du texte hébreu, cette remarquable publication contient une bonne préface de Jacob ben-Chajim, les targums d'Onkelos, de Jonathan, de Jérusalem, de Joseph l'Aveugle et le second targum sur Esther, la Masore, des commentaires de Raschi, d'Aben-Ezra, de D. Kimchi, de Lévi ben Gervon et de Saadias Gaon; elle se termine par un recueil de variantes, et par un traité de Banasser sur les accents hébreux. Deux choses méritent de fixer principalement l'attention : d'abord le texte, qui est devenu le texte reçu, et ensuite le travail que le savant correcteur a fait sur la Masore. Jacob ben-Chajim a pris évidemment pour base de son texte celui de l'édition de la Bible de Bomberg de 1518, due à Félix Pratensis, qui suivit lui-même l'édition de Brescia de 1494; mais il l'a corrigé d'après la Masore, et peut-être aussi, en quelques rares passages, d'après ses propres conjectures. Il est fâcheux que l'on ignore de quels documents il se servit et d'après quels principes il procéda dans sa révision. Mais le texte qu'il a donné, malgré quelques incorrections et quelques leçons vicieuses qu'on y a signalées, a été jugé digne de rester classique, et les corrections proposées par les critiques modernes, Kennicat, Rozzi, J. D. Michaelis, etc., n'y apporteraient pas des améliorations notables. On peut consulter sur sa valeur la *Dissertazione preliminare* de Rossi, dans le 4e vol. de ses variantes du texte hébreu de l'Ancien Testament. Son travail sur la Masore ne fait pas moins d'honneur à son érudition, à sa sagacité et à sa pa-

tience. Jacob ben-Chajim revit avec le plus grand scrupule la masse indigeste de notes critiques, entassées par les rabbins autour du texte biblique, depuis le premier ou le second siècle de l'ère chrétienne, et après avoir mis quelque ordre dans ce chaos, il fit imprimer sur les marges de son édition de l'Ancien Testament ce qu'on appelle la petite et la grande Masore, et à la fin de chaque livre toutes les notes s'y rapportant qui n'avaient pu entrer dans les marges et qu'il classa alphabétiquement; cette dernière partie est ce qu'on désigne du nom de *Masora maxima* ou *finalis*. — Il présida aussi à l'impression de l'ouvrage de Maimonides *Jad hakhazaka* (La Main forte); Venise, Dan. Bomberg, 1524, in-fol. M. NICOLAS.

Eichhorn, *Einleitung in das A. T.*, § 294. — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 17.

JACOB BEN-ASCHER, savant juif, né en Allemagne, et mort vers 1340, à Tolède, où son père s'était établi. Il est connu par un célèbre ouvrage intitulé : *Arba Thourim* (*Quatuor Ordines*, les quatre codes). C'est un abrégé de tout ce que les docteurs juifs avaient écrit sur les lois et les rites de leur nation : il est divisé en quatre parties, dont chacune porte un titre spécial, la première celui de *Orakh Khajim* (Via Vitæ), la seconde celui de *Joré Deguah* (Docens sapientiam), la troisième celui de *Khochen hamichphath* (Pectorale Judicii), et la quatrième celui de *Eben haguezer* (Lapis Auxilii). Imprimé pour la première fois à Pieve di Sacco, en 1475, il a eu depuis plusieurs éditions; la meilleure passe pour être celle de Hanau, 1610, 1 vol. pet. in-fol., sur deux colonnes, de 407 pages. Cet ouvrage a trouvé de nombreux commentateurs, dont les écrits ont été imprimés, les uns séparément et les autres avec le texte de l'*Arba Thourim*. Enfin un fils de Jacob ben-Ascher en a fait un résumé sous ce titre : *Kitsour Phiske harosch* (Abrégé des Décisions de R. Ascher), imprimé avec l'*Arba Thourim*; Constant., 1520, in-fol.; d'autres éditions, et séparément, Venise, sans date, in-fol., et Constantin., 1606, in-fol. Ce résumé, rédigé sous forme de propositions fort courtes, est une espèce de table de matières. — On a encore de Jacob ben-Ascher : *Perousch al hathora* (Commentaire sur le *Pentateuque*); Zolkiew, 1806, in-8°; meilleure édit., Hanovre, 1838, in-4°; — *Parperaoth al hathorah* (Tabellæ memoriales in Legem); c'est comme un supplément à l'ouvrage précédent; imprimé seul plusieurs fois, d'abord à Constantinople, 1500, in-4°, puis avec le commentaire de Jacob ben-Ascher sur le *Pentateuque*, plusieurs fois, d'abord à Furth, 1752, in-4°, et enfin dans quelques-unes des nombreuses éditions du *Pentateuque*. M. NICOLAS.

Bartolocci, *Mag. Biblioth. Rabbin.* — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*.

JACOB BEN-MACHIR BEN-TIBBON, astronome et philosophe juif, né à Montpellier vers 1250. Il est aussi désigné sous le nom de don Profiat Tabon. Il étudia à Lunel, et, d'après Rossi, il vécut à Cordoue et à Séville. Il est connu principalement par les traductions qu'il fit de l'arabe en hébreu de plusieurs ouvrages d'astronomie, de mathématiques, d'histoire naturelle et de philosophie. Quelques-unes de ces traductions hébraïques ont été imprimées. Il prit part aux discussions soulevées parmi les juifs pour les ouvrages de Maimonides. Il composa à cette occasion un écrit intitulé : *Miktabim* (Lettres), dont un fragment a été imprimé dans l'ouvrage intitulé : *Minchat-Kenaoth*; Presbourg, 1838, in-8°. M. N.

Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei*. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 22.

JACOB DE SAINT-CHARLES (*Louis*), savant bibliophile français, né à Châlons-sur-Saône le 20 août 1608, mort le 10 mai 1670, à Paris. Son père, Jean Jacob, était originaire de Sienne. Le fils reçut au baptême le prénom de *Charles*; qu'il changea contre le nom de *Louis de Saint-Charles*, lorsqu'il entra dans l'ordre des Carmes. Il prit en effet l'habit de cet ordre à Châlons mêmes en 1625, et fit profession l'année suivante. Les progrès qu'il avait faits dans l'étude de la théologie et des belles-lettres lui procurèrent un accueil favorable dans les bibliothèques publiques et dans les cabinets des savants, qui secondèrent ses recherches bibliographiques et sur l'histoire littéraire. Le Père Louis Jacob fit un voyage en Italie en 1639 et demeura quelque temps à Rome, où il eut le malheur de perdre dans les catacombes un recueil d'épitaphes qu'il avait réunies dans ses voyages tant en France qu'en Italie. Il eut soin de visiter toutes les bibliothèques, ramassant partout des matériaux pour les ouvrages qu'il projetait. Il était à Lyon en 1642, et publia dans cette ville la *Bibliotheca Pontificia*, qu'il avait entreprise à Rome à la sollicitation de Gabriel Naudé. Venu ensuite à Paris, il fut bibliothécaire de l'abbé de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, et depuis cardinal de Retz. Il eut, en outre, le titre de conseiller et d'aumônier du roi. Il fut plus tard bibliothécaire d'Achille de Harlay, premier président du parlement, qui lui donna un logement chez lui; mais il ne s'y plaisait pas, suivant le *Ménagiana*, et se plaignait de ce qu'on le méprisait, quoiqu'il mangeât à la table du président. Il mourut chez ce magistrat, et fut inhumé chez les carmes des Billettes. « C'étoit, dit Niceron, un homme fort laborieux, et qu'une étude continuelle avoit mis assez au fait des livres et des auteurs. Il avoit formé en ce genre de grands desseins dont on auroit pu voir l'exécution si sa vie avoit été plus longue; mais il n'en a paru qu'une partie. Il lui manquoit cependant plusieurs choses qui lui étoient nécessaires pour réussir dans ce travail : il n'avoit point cette justesse de discernement, et ce goût critique sans lesquels on ne peut guère éviter les fautes, et la

connoissance qu'il avoit des livres étoit superficielle, et se terminoit à ce qu'ils ont d'extérieur. » Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca Pontificia, duobus libris distincta. In primo agitur ex professo de omnibus Romanis Pontificibus a S. Petro usque ad Urbanum VIII, ac de Pseudo-Pontificibus qui scriptis claruerunt. In secunda vero de omnibus Auctoribus qui, cum in generali tum in particulari, eorum vitas et laudes nec non præcellentiam auctoritatemve posteritati consecrarunt. Cui adjungitur Catalogus Hæreticorum qui adversus Romanos Pontifices aliquid ediderunt. Accedit fragmentum libelli S. Marcelli Romani martyris, B. Petri apostoli discipuli, hactenus ineditum, de disputatione B. Petri et Simonis Magi;* Lyon, 1643, in-4° : « Le Père Jacob a fait bien des fautes dans cet ouvrage, dit Nicéron, tant à l'égard des livres qu'à l'égard des auteurs... La principale cause de ces fautes est que le Père Jacob a copié sans discernement les catalogues qu'il a trouvés sous sa main et ne s'est pas embarrassé de connoître les livres mêmes; » — *Traité des plus belles Bibliothèques du monde, divisé en deux parties;* Paris, 1644, in-8°. « Dans ce gros traité, dit Baillet, il paraît avoir eu un peu trop de diligence et trop peu de discernement sur des choses qui sont incertaines et sur d'autres qu'il tire par les cheveux pour les faire venir à son sujet. Outre que comme il avait le naturel bon, il croyoit un peu trop facilement tout ce qu'on lui disoit et ce qu'on lui écrivoit, et se reposoit avec un peu trop de crédulité sur la bonne foi d'autrui. C'est ce qui lui a fait multiplier si fort le nombre des belles bibliothèques, et qui l'a porté à nous faire passer pour très-amples et très-bien choisies celles qui à peine auroient mérité place parmi les cabinets les plus médiocres; » — *Elogium Venerabilis Sororis Joannæ de Cambri, Tornacensis, monialis S. Augustini*, imprimé en tête d'un traité français de cette religieuse *Sur la Destruction de l'Amour-propre et Bâtiment de l'Amour divin;* Paris, 1644, in-8°; — *Bibliographia Parisina, hoc est catalogus omnium librorum Parisiis annis* 1643 *et* 1644 *inclusive excusorum;* Paris, 1645, in-4°. Il continua cet ouvrage pour les années 1645, 1646, 1647, 1648, 1649 et 1650. Les livres imprimés à Paris y sont rangés suivant l'ordre des facultés. L'auteur s'est contenté de copier les titres sans y rien ajouter; — *Bibliographia Gallica universalis, hoc est catalogus librorum per universum regnum Galliæ annis* 1643, 1644 *et* 1645 *excusorum;* Paris, 1646, in-4°. C'est un supplément à la *Bibliographia Parisina*, où l'on trouve les livres imprimés dans les autres villes du royaume. Ce travail a aussi été continué pour les années 1646, 1647, 1651, 1652 et 1653; — *Elogium Mariæ Schurmanæ, virginis Batavæ eruditissimæ;* Paris, 1646, in-8°; Leyde, 1646, in-8°; Utrecht, 1652, in-8°, avec les ouvrages de Schurman : cet éloge a été imprimé en français à Paris, en 1646, in-8°, dans la traduction de Paul Jacob, avocat au parlement de Paris; — *De Claris Scriptoribus Cabilonensibus Libri tres. In primo agitur de iis qui vel ortu vel aliqua dignitate floruerunt. In secundo qui in diœcesi et præfectura Cabilonensi nati sunt. In tertio qui in eadem diœcesi mortui sunt;* Paris, 1652, in-4°. « Il y a beaucoup de recherches dans cet ouvrage, dit Nicéron; mais il y en auroit bien davantage si l'auteur avoit eu soin de consulter les livres de ceux dont il parle; » — *Elogium illustrissimæ ac eruditissimæ Annæ Comnenæ, imperiali sanguine ortæ;* Paris, 1651, in-fol. : cet éloge se trouve en tête de l'*Alexiade* de cette princesse; — *Elogium Joannis Baptistæ Agni Begati, senatus Burgundiæ principis;* Lyon, 1652, in-4°, en tête du *Commentaire de Jacques-Auguste de Chevanes sur la Coutume de Bourgogne;* Châlons, 1665, in-4°; — *Elogium eruditissimi viri Joannis de Pringles, advocati senatus Divionensis*, imprimé avec l'éloge précédent; — *Elogium Roberti Pulleini, S. R. E. Cardinalis;* Paris, 1655, in-fol. : cet éloge se trouve en tête des trois livres des *Sentences* du cardinal Robert Pullus, donnés au public par le bénédictin dom Claude-Hugues Mathoud; — *Elogium Bartholomæi Raccoli, ex-priore generali carmelitarum, episcopi Massiliensis;* Lyon, 1656, in-fol.; — *Elogium Agnetis de Harcourt, monialis Longi-Campi prope Parisios, ordinis S. Claræ;* Paris, 1663, in-fol.; — *Gabrielis Naudæi, Parisini, Bibliothecæ Mazarineæ præfecti, Tumulus;* Paris, 1659, in-4° : c'est la réunion des éloges qui furent donnés à Naudé après sa mort; — *Elogia Petri Naturelli, præcentoris, Petri San-Juliani Baleurrei, decani, Claudii Roberti, majoris archidiaconi, et Guillelmi Bernardoni, decani Ecclesiæ Cabilonensis :* ces éloges se trouvent dans le IIe volume de l'*Histoire de Châlons*, imprimée à Lyon, en 1662, in-4°, parmi les preuves; — *Provinciæ Narbonæ Carmelitarum compendiosa Descriptio;* Lyon, 1664, in-8°; — *Relatio de Virgine Aurelianensi supposita.* « Cette relation, que le Père Jacob avoit transcrite d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi intitulé : *Hardiesses de plusieurs Rois et Empereurs*, fut envoyée, dit Nicéron, par Colletet à Symphorien Guyon, qui la fit imprimer dans la seconde partie de son *Histoire d'Orléans* sous le nom de Colletet, sans faire aucune mention du Père Jacob, qui s'en est plaint dans le catalogue qu'il a donné de ses ouvrages. » Enfin le Père Louis Jacob a été l'éditeur des ouvrages suivants : *Vita S. Pipionis, Belnensis levitæ et confessoris diœcesis Senonensis*, transcrite d'un ancien manuscrit et publiée par le père Labbe dans le tome Ier de sa *Nova Bibliotheca Manuscripto-*

rum; — *Lettre du Père Séraphin de Jésus, religieux carme de l'observance de Rennes, à M. le marquis de Fontenay Mareuil, ambassadeur du roy très-chrestien auprès du pape Urbain VIII, sur la mort du cardinal duc de Richelieu*; Lyon, 1642, in-4°; le Père Léon de Saint-Jean, provincial des Carmes de la province de Tours, est, selon Nicéron, le véritable auteur de cette lettre; — *Avis salutaires et charitables de François Irénée sur les questions de la Prédestination et de la Fréquente Communion*; Paris, 1643, in-8° : Nicéron attribue encore ce livre au père Léon de Saint-Jean; — *Catalogus Abbatum et Abbatissarum Benedictionis Dei, ordinis Cisterciensis, diœcesis Lugdunensis*, imprimé dans le 4e volume du *Gallia Christiana* de l'ancienne édition; — *Catalogus Abbatum Caroli Loci, ordinis Cisterciensis in diœcesi Silvanectensi*, imprimé dans le même volume que le précédent; — *Catalogus Codicum manuscriptorum Bibliothecæ Caroli de Montchal, archiepiscopi Tolosani*, imprimé dans le *Specimen Novæ Bibliothecæ mss.*; — *Catalogus Codicum manuscriptorum Bibliothecæ PP. Carmelitarum Escalceatorum Claromontensium in Arvernia*, imprimé dans le même ouvrage que le précédent; — *Le Testament de Jean de Châlons, prince d'Orange*, avec *Sept Lettres et Épîtres du même prince*, dans le onzième volume de l'*Histoire de Châlons*; Lyon, 1662, in-4°, parmi les preuves. Le Père Jacob promettait encore un si grand nombre d'ouvrages que la vie la plus longue « n'auroit pas suffi, ajoute Nicéron, à exécuter une partie de ses projets ». Le seul qu'il paraît avoir fini était la *Bibliotheca Carmelitarum*, qui se conservait manuscrite dans le couvent des carmes des Billettes. Il y donnait le détail exact de ses ouvrages, tant de ceux qu'il avait publiés que de ceux dont il avait seulement formé le projet. On en trouve une liste dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* de Papillon. J. V.

Le R. P. Cosme de Saint-Étienne, carme d'Orléans, *Mémoire sur le Père Louis de Saint-Charles*, tiré de sa *Biblioth. Carmelitana*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des Hommes illustres dans la républ. des lettres*, tome XL, p. 87. — Kœnig, *Bibliotheca Vetus et Nova*. — Reinesius, *Epistol. ad Hoffmann*. — Labbe, *Bibliotheca Bibliothecarum*. — Le Père Lelong, *Biblioth. Sacra*, et *Biblioth. hist. de France*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Chauffepié, *Nouveau Dict. Histor. et Critique*. — *Menagiana*. — Baillet, *Jugement des Savants*.

JACOB (*Paul*), littérateur français, né à Lyon, dans le dix-septième siècle, avocat au parlement de Paris, a traduit en français : *La Clavicule, ou la science de Raymond Lulle, avec toutes les figures de rhétorique*; Paris, 1646, in-8°; — *La Rhétorique* de Cicéron; Paris, 1652, in-12 : c'est la *Rhétorique* à Herennius, insérée sans indication du nom du traducteur dans le tome Ier du recueil de Du Ryer; — *Éloge de Marie Schurmann*, etc. J. V.

J. V. Leclerc, *Œuvres de Cicéron*, tome Ier, notice bibliogr. — Breghot du Lut et Péricaud aîné, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

* **JACOB** (*Maximilien-Henri-Nicolas*), général français, fusillé dans la plaine de Grenelle, le 24 septembre 1796. Soldat à l'époque de la révolution, il s'éleva jusqu'au grade de général. Il servit à l'armée du nord, à l'armée du Rhin et dans la Vendée. Ayant pris part à la conspiration qui éclata au camp de Grenelle dans la nuit du 23 au 24 messidor an IV, « dans le but, dit le jugement, d'égorger la troupe, le Directoire exécutif, le Corps législatif, afin de rétablir la constitution de 1793, » il fut condamné à mort par une commission militaire siégeant au Temple, le 3e jour complémentaire de l'an IV (23 septembre 1796) avec Lay, Cailleux, Menard, Claudel, Molet, Delabarre, Montjustin, Jamain, Hiver, Gatelot et Chamaux, tous convaincus d'être les chefs du complot. Jacob fut exécuté le lendemain avec ses complices. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Moniteur*, 2 vendémiaire an IV.

JACOB (*Louis-Léon*, comte), amiral français, né à Tonnay-Charente, le 11 novembre 1768, mort à Paris, le 16 mars 1854. Il reçut les premiers éléments d'instruction à l'école royale de mathématiques et de dessin de Rochefort. Entré d'abord comme écrivain dans les bureaux de la marine à Rochefort, il passa bientôt dans la marine active en qualité d'aspirant volontaire, et profita de ses voyages aux Antilles, dans les mers d'Afrique et aux Indes orientales pour se perfectionner surtout dans l'art de lever les plans des côtes. Embarqué en 1793 sur l'aviso *L'Espoir*, sa conduite dans un engagement contre l'ennemi lui mérita le grade d'enseigne de vaisseau. L'année suivante, il passa en qualité d'officier de manœuvre sur la frégate *La Fraternité*, et fut peu de temps après envoyé au port de Toulon, où il s'embarqua comme lieutenant en pied sur *Le Ça-ira*. Ce vaisseau de quatre-vingts canons soutint un glorieux combat dans les journées des 13 et 14 mars 1795 : entouré par six vaisseaux anglais, dont deux à trois ponts, il fit une résistance héroïque, et compta deux cents hommes tués, quatre cents blessés; sur treize officiers, onze avaient été tués ou blessés. Le commandement du navire était échu au lieutenant Jacob, qui essaya encore de gagner la terre; mais, contrarié par le vent, il fut amariné par les vaisseaux ennemis. En récompense de sa belle conduite, il reçut le grade de capitaine de frégate. Après quelques mois de captivité en Corse, il fut échangé. En 1798, il montait *La Bellone*, qui, après un service de croisière, fit partie de la division sortie de Brest, le 16 septembre, pour débarquer sur les côtes d'Irlande un corps de 3,000 hommes. Cette division eut à combattre, le 12 octobre, l'escadre de sir John Warren. Après trois combats successifs, *La Bellone* dut se rendre; elle avait la majeure partie de ses mâts et de ses vergues cou-

pés, cinq pieds d'eau dans la cale et trente-cinq hommes de son équipage hors de combat. A peine avait-elle amené que le reste de sa mâture tomba. Échangé bientôt après, Jacob fit la campagne de Saint-Domingue en 1801 comme adjudant du contre-amiral Dordelin. Chargé après la rupture du traité d'Amiens de réunir une flottille, la célérité qu'il apporta à la construction de deux cent douze canonnières et péniches lui valut le grade de capitaine de vaisseau le 24 septembre 1803. Commandant de la marine à Granville, il fit enlever, le 15 juillet 1805, deux bricks anglais qui étaient venus mouiller aux îles Chansey. A la même époque il inventa le système des signaux sémaphoriques, qui fut adopté par le gouvernement. En 1806 il fut nommé commandant supérieur de la marine à Naples, puis préfet maritime par le roi de Naples. Commandant de *La Calypso* à la fin de 1806, il participa au glorieux combat que soutint cette frégate, de concert avec *L'Italienne* et *La Cybèle*, contre une division anglaise sous les ordres du vice-amiral Robert Stopford, le 24 février 1809, sur la rade des Sables-d'Olonne. Malgré la disproportion de ses forces, la division française soutint pendant deux heures et demie un combat acharné, qui se termina par la fuite des vaisseaux anglais. Napoléon le choisit en 1811 pour l'accompagner dans sa visite des ports d'Anvers et de Cherbourg, et lui donna le commandement de la gabare *La Panthère*. Jacob conçut alors un projet de fortification de l'île d'Oléron, dont l'empereur ordonna la mise à exécution. Au mois de septembre de la même année, il prit le commandement de l'escadre que l'on réunissait à l'île d'Aix, changea les dispositions des batteries destinées à la défense de la rade, et proposa un système de signaux télégraphiques par pavillons qui fut adopté. Promu contre-amiral le 1er mai 1812, il soutint sa réputation dans plusieurs combats, et força les Anglais à se tenir à distance des côtes. En 1814, il préserva Rochefort de l'occupation d'un corps d'armée anglais, en transformant ses vaisseaux en citadelles battant les routes de terre. Plutôt que de laisser tomber aux mains de l'ennemi un vaisseau et trois bricks qui étaient mouillés dans la Gironde, il les fit incendier. Après la restauration, il resta sans commandement. Pendant les Cent Jours il fut appelé à la préfecture maritime de Lorient. A la rentrée des Bourbons, il fut mis de nouveau en disponibilité. En 1820 le baron Portal lui confia le commandement d'une escadre qui se réunissait à Naples. Dans la position critique où se trouva le régent, pendant que le roi Ferdinand était au congrès de Laybach, Jacob lui fut d'un utile secours. L'année suivante, il prit le commandement de la station navale de la Martinique. Dans ce nouveau poste il rendit de grands services aux Français menacés par les troupes de Boyer et les exigences du gouvernement de Saint-Domingue. En 1823 il fut appelé au gouvernement de la Guadeloupe, qu'il administra jusqu'en 1826 d'une manière remarquable, au milieu des circonstances les plus difficiles amenées par de terribles ouragans. A son retour en France, il fut créé vice-amiral, et nommé à la préfecture maritime de Toulon. C'est par ses soins que furent armées l'expédition de Morée et la flotte qui en 1830 alla conquérir Alger. Le commandement de cette dernière expédition lui était réservé, mais une maladie grave l'empêcha d'accepter. Il entra alors au conseil d'amirauté, où, selon l'expression de M. Ch. Dupin, rapporteur du budget de la marine, « il fut une des lumières de la marine ». Après la révolution de Juillet, il se rallia avec empressement à la nouvelle royauté, et fut nommé grand'croix de la Légion d'Honneur et pair de France le 19 novembre 1831, puis président du conseil des travaux de la marine. Le 19 mai 1834, à la mort de l'amiral de Rigny, il accepta le ministère de la Marine. Lorsqu'au mois de novembre suivant, il fut remplacé dans le ministère, Louis-Philippe l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp. L'amiral Jacob conserva cette position jusqu'à la révolution de février 1848, qui lui enleva aussi son titre de pair de France. Depuis cette époque il vécut dans la retraite. L. L—T.

Hennequin, *Biogr. des Marins célèbres*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. VI, 1re partie, p. 178. — Champagnac, dans le *Dict. de la Convers.*, suppl.

JACOB-KOLB (*Gérard*), écrivain et archéologue français, né à Reims, le 15 octobre 1775, mort à Paris, le 15 janvier 1830. Son père, d'abord avocat et poëte, entreprit plus tard le commerce des vins. Gérard acheva en Allemagne les études qu'il avait commencées dans sa ville natale. De retour à Reims en 1796, il devint l'associé de son père, et voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Russie, et dans les autres États du Nord. Tout en s'occupant du placement de ses vins, il se livrait à d'autres recherches. S'étant d'abord épris pour l'histoire naturelle, il se composa un riche cabinet. La minéralogie le fixa à son tour, et, pensant que la montagne de Reims recélait de la houille, il fit faire des fouilles à ses frais aux Vauzillons : on trouva seulement de la lignite schisteuse. Gérard Jacob se passionna alors pour la numismatique, et réunit un grand nombre de médailles grecques, romaines, françaises et autres, qu'il vendit bientôt après. Il forma ensuite un recueil d'une trentaine de volumes de ce qui avait été écrit sur les antiquites grecques, romaines, gauloises, etc. L'abbé Gérusez ayant fait imprimer sa *Description historique et statistique de la ville de Reims*, Gérard Jacob-Kolb fit paraître, sous le nom de son père, des *Notes et critiques* sur ce livre. Après cela le goût des autographes s'empara de lui. Il en ramassa une belle collection, qu'il vendit 25,000 fr. à un Anglais. En 1827, il quitta le commerce et vint se fixer à Paris. Il rechercha alors les beaux livres, formant des exemplaires

uniques en y joignant des gravures de choix, des autographes, etc. Il dépensa ainsi 10,000 francs, et en retira 30,000. Ce fut sa dernière opération. On a de lui : *Recherches historiques sur les Antiquités d'Augst, ancienne colonie romaine, située près de Bâle en Suisse, ouvrage traduit de l'allemand et augmenté de notes et d'observations critiques;* Reims, 1823, in-8° ; — *Traité élémentaire de Numismatique ancienne, grecque et romaine, composé d'après celui de Eckhel, augmenté d'un grand nombre d'articles, de remarques et observations des meilleurs auteurs modernes;* Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; — *Description historique de la ville de Reims;* Reims, 1825, in-8° : travail incomplet, fait en quelques jours à l'occasion du sacre de Charles X ; — *Notice sur la rareté des médailles antiques, leur valeur et leur prix, calculés par approximation, d'après Jean Pinkerton et Jean Godefroi Lipsius, avec des notes et observations du traducteur;* Paris, 1828, in-8° ; — *Recherches historiques sur les Croisades et les Templiers, l'origine de la noblesse et de l'ancienne chevalerie, les cours d'amour, les tournois, les duels ou combats judiciaires, les tribunaux secrets; suivies de la Description de l'ancien Musée ou dépôt central de l'Artillerie de France à Paris;* Paris, 1828, in-8° ; — *Voyage philosophique dans l'Amérique méridionale, rédigé par l'éditeur de L'An* 2440; Paris, 1829, in-12; — *Le Frondeur, ou observations sur les mœurs de Paris et de la province au commencement du dix-neuvième siècle;* Paris, 1829, in-12. M. Quérard lui attribue *L'an* 2440, in-8°. Jacob-Kolb a en outre rédigé le texte des *Arts et Métiers des Anciens représentés par les monuments*, publiés par Grimaud de la Vincelle, et il a donné une *Notice sur un monument du culte druidique situé à deux lieues sud de la ville de Reims*, dans le tome Ier des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1820. J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

JACOB. *Voy.* Jacques et Jakob.

JACOB. *Voy.* Montfleury.

JACOB (Le *Bibliophile*). *Voy.* Lacroix (*Paul*).

JACOBÆUS. *Voy.* Jacobi.

JACORATIUS. *Voy.* Giacobazio.

***JACOBBER** (*Jacob* Ber, dit), peintre français, né à Bliescastel, en Bavière, vers 1796, naturalisé Français. Il trouva longtemps des obstacles pour suivre la carrière des arts où l'entraînait son goût. Enfin, en 1822, après avoir suivi les leçons de Gerard van Spuendonck, il exposa au Salon ses deux premiers tableaux de fleurs à l'huile, genre auquel il s'adonna depuis exclusivement. Il entra, vers cette époque, comme peintre à la manufacture de Sèvres, à laquelle il fut longtemps attaché. Il a successivement exposé, aux divers Salons de 1822 à 1856, des fleurs et des fruits peints à l'huile, à l'aquarelle et quelquefois sur porcelaine. Au Salon de 1831, il reçut une médaille de deuxième classe. En 1834, un tableau de fruits, peint à la cire, lui valut le rappel de cette médaille. En 1839, un tableau de fleurs et de fruits, peint à l'huile, lui fit obtenir une médaille de première classe : ce tableau, acquis par le roi, a été placé à la galerie du Luxembourg. Enfin, le 6 juin 1843, il reçut la croix de la Légion d'Honneur. G. de F.

Documents particuliers.

JACOBI (*Holger*), naturaliste danois, né le 6 juillet 1650, à Aarhuus (Jutland), où son père, Jacob Mathiesen ou Madsen, était évêque, mort le 18 juin 1701. Il étudia, de 1670 à 1672, aux universités de Hollande, d'Allemagne, de France et d'Italie, fut reçu docteur en médecine à Leyde. De retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de médecine à l'université de Copenhague (1680). On a de lui : *Observationes de Ranis et Lacertis;* Paris, 1676; Copenhague, 1686; — *Bartholemæi Scalæ Historia Florentinorum, edita ex bibliotheca Medicea;* Rome, 1677, in-4° ; — *Oratio in obitum Th. Bartholini;* Copenhague, 1681, in-4° ; — *Compendium Institutionum Medicarum;* Copenhague, 1688-1692, 4 part. in-4° ; 2e édit., 1694, in-8° ; — édition de *Fr. Ariosti de Oleo Montis Zibinii Libellus;* ibid., 1690, in-8° ; — *Museum regium, seu catalogus rerum, tam naturalium quam artificialium, quæ in bastlica bibliothecæ Christiani V Hafniæ asservantur;* ibid., 1696, in-fol.; avec un supplém., 1699, réédité et continué par J. Laurentzen; ibid., 1710, in-fol.; — Extraits de son journal de voyage, dans *Ny Samlinger til den danske Historie*, édité par Nyerup, t. III, p. 175-189; Copenhague, 1792. E. B.

Niceron, *Mém.*, t. I, p. 870, X, 74. — Nyerup, *Litteratur-Lex.*

JACOBI (*Christian-Frédéric*), littérateur danois, né le 12 mars 1739, à Asminderœd (Seeland), où son père était pasteur, mort en 1810. Après avoir voyagé en Allemagne, en Hollande et en France, il devint précepteur des pages de la reine mère Juliane-Marie, et fut nommé, en 1772, lecteur du roi et assesseur au tribunal suprême. L'Académie des Sciences le choisit pour son secrétaire en 1780. Membre de la direction du théâtre, il a traduit du français diverses comédies. Ses autres écrits sont : *Lovtale over Erkebisp Absalon* (Éloge de l'archevêque Absalon); Copenhague, 1770, in-8° : ouvrage couronné par la Société pour l'Encouragement des Lettres, qui l'inséra dans ses *Essais* (Forsæg); — *Sørgetale over H. Hjelmstjerne* (Oraison funèbre de H. H.); ibid., 1780; — *Amindelsestale over Lüxdorf* (Éloge de Lüxdorf); ibid., 1788; — *De la Musique Danoise*, notice insérée dans *Essai sur la Musique* de La Borde; Paris, 1780, t. II, p. 397. Le recueil des œuvres de Jacobi a été publié par F. Lie-

benberg : *Samlede Skrifter ;* ibid., 1817, in-8°.

Un autre **JACOBI** (*Haldor*), né en Islande, mort en 1804. Nommé, en 1757, *sysselmand* (administrateur) du district de Vestmandœe, il fut destitué, en 1790, pour s'être emparé d'effets échoués. On a de lui : *Efterretning om de i Island ildsprudende Bjerge* (Notice sur les Montagnes de l'Islande qui jettent des flammes); Copenhague, 1757, in-8°; — *Bjarne Halthorsens Levnet* (Vie de Bjœrn Haldorsen); ibid., 1777; — *Heimsins Timatal* (Essai de Chronologie,); Hrappsœe, 1781, in-4°. E. B.

Not. sur Ch. Fr. Jacobi en tête de ses *Œuvres*. — Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteratur-Lex.*

JACOBI (*Jean-Georges*), poëte allemand, né à Dusseldorf, le 2 septembre 1740, mort le 4 janvier 1814. Il montra de bonne heure un penchant décidé pour la poésie, et composa à l'âge de quinze ans une tragédie en vers français ainsi qu'une autre en allemand. S'étant rendu en 1758 à Gœttingue dans l'intention d'y étudier la théologie, il abandonna bientôt ce projet pour se familiariser avec les principaux auteurs de l'antiquité et de l'Europe moderne. En 1761 il partit pour Helmstædt afin d'y suivre des cours de jurisprudence; mais sa santé délabrée et son caractère mélancolique ne lui permirent pas de continuer longtemps l'étude de cette science. Sur le conseil de Klotz, avec lequel il se lia vers cette époque, il se fit recevoir en 1765 maître en philosophie, et il fut appelé la même année à Halle comme professeur extraordinaire de littérature. En 1766 il entra en relations suivies avec Gleim, qui l'engagea à composer de nouveau des poésies dans sa langue maternelle, et lui procura en 1769 un canonicat à Halberstædt. Dès lors Jacobi se consacra entièrement pendant plusieurs années à la publication d'œuvres poétiques, qui, par l'imagination vive et féconde qui les anime, ainsi que par la tendresse des sentiments qui s'y trouvent exprimés, furent très-appréciées du public. Il rédigea aussi une revue littéraire, l'*Iris*, qui exerça une influence notable sur la formation du goût en Allemagne, et il collabora ensuite au *Deutscher Mercur* de Wieland, avec lequel il entretint une correspondance active. En décembre 1784, par suite de nécessités pécuniaires, il se vit forcé de quitter son ami Gleim et d'accepter une chaire de philosophie à Fribourg en Brisgau, où il mourut. La grâce et la pureté de sa diction, qui distinguent ses poésies légères ainsi que les compositions plus sérieuses de ses dernières années, lui ont mérité une place parmi les bons poëtes de second ordre. On a de Jacobi : *Vindiciæ Torquati Tassi*; Gœttingue, 1763, in-4° : ouvrage écrit pour défendre le merveilleux de la *Jérusalem délivrée;* — *Poetische Versuche* (Essais Poétiques); Dusseldorf, 1764; — *Briefe von Gleim und Jacobi* (Lettres de Gleim et de Jacobi); Berlin, 1768 et 1778; — *Briefe von Jacobi* (Correspondance de Jacobi); Berlin, 1768 et 1778; — *Sämmtliche Werke* (Œuvres complètes); Halberstadt, 1770-1774, et 1773-1775, 3 vol. in-8°; — *Iris*, revue de littérature; Dusseldorf et Berlin, 1774-1776, 8 vol.; — *Auserlesene Lieder* (Chants choisis); Bâle, 1784, in-8°; — *Theatralische Schriften* (Œuvres Théâtrales); Leipzig, 1792, in-8°: recueil de plusieurs *librettí* d'opéras. — Jacobi a encore publié divers opuscules, ainsi qu'un certain nombre d'articles dans plusieurs revues; ils ont été réunis avec ses autres productions littéraires et reproduits dans ses *Sämmtliche Werke* (Œuvres complètes); Zurich, 1807-1822, 8 vol. in-8°; ibid., 1825, 4 vol. in-12. E. G.

Rotteck, *Gedächtnissrede auf Jacobi ;* Fribourg, 1814. — Gradmann, *Gelehrtes Schwaben*, p. 289. — Ittner, *Leben Jacobi's* (forme le tome VIII des *Sämmtliche Werke* de Jacobi). — Küttner, *Charaktere deutscher Dichter*, p. 477. — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter und Prosaisten*, t. II, p. 490, et t. VI, p. 355. — *Zeitgenossen*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JACOBI (*Frédéric-Henri*), philosophe allemand, frère du précédent, né à Dusseldorf, le 28 janvier 1743, mort le 10 mars 1819. Son père lui préférait l'aîné, Jean-Georges, qui annonçait plus de facilité et de talent : il le destina aux études et Frédéric-Henri au commerce. Celui-ci, cependant, de bonne heure porté vers la réflexion, était à la fois tourmenté de doutes philosophiques et entraîné vers les méditations et les pratiques religieuses. Il raconte lui-même comment, étant encore enfant, il commença à s'inquiéter des choses d'un autre monde et à concevoir sur ce sujet des idées singulières qui lui restèrent. A l'âge de huit à neuf ans, l'idée d'une durée infinie le frappa un jour avec une telle force et une telle clarté, qu'il jeta un grand cri et tomba dans une sorte de défaillance. Ayant repris connaissance, cette idée lui revint à l'esprit et le remplit d'abord d'un véritable désespoir. Si jusqu'alors la pensée du néant l'avait frappé d'horreur, elle lui devint, depuis cette époque, plus horrible encore; mais en même temps la perspective d'une durée éternelle lui était insupportable et le remplissait d'épouvante. Peu à peu il réussit à dompter cette sorte d'apparition intellectuelle; mais tout à coup, au sortir de l'adolescence, l'idée de l'éternité lui apparut de nouveau plus vive, plus effrayante que jamais. Cette fois, il eut la force de la regarder en face, et il s'assura que ce n'était pas un fantôme. « Depuis ce temps, raconte Jacobi lui-même, dans un ouvrage écrit en 1787, cette vision est encore souvent venue me surprendre, malgré le soin avec lequel je l'évite, et j'ai lieu de croire qu'il dépendrait de moi de l'évoquer à mon gré et de me tuer en la répétant plusieurs fois de suite. »

Pour dissiper ses doutes, Jacobi s'affilia, jeune encore, à une société de piétistes qui s'appelaient les *Fins* (*die Feinen*), et qui tenaient des assemblées religieuses en dehors de l'Église.

C'est ainsi que plus tard, devenu homme, il se réfugia dans le sein de la philosophie, de la foi et du sentiment, pour échapper aux témérités de la spéculation. A seize ans, il fut placé dans une maison de commerce à Francfort-sur le-Mein; mais il ne put s'habituer à cette position. Son père lui permit de l'échanger contre une place à Genève et de profiter pour ses études de tous les loisirs que lui laisseraient les devoirs de son apprentissage commercial. Le séjour de Genève fut décisif pour Jacobi, qui compta, toute sa vie, parmi les meilleurs temps de sa jeunesse les trois années qu'il passa dans cette ville. Il s'y lia surtout avec le physicien Lesage, dont les conseils exercèrent sur lui la plus heureuse influence, et se familiarisa avec la langue et la littérature françaises. Il conçut une grande admiration pour les écrits de Rousseau, et se laissa vivement impressionner par les *Considérations* de Duclos *sur les Mœurs*. Il quitta Genève, en 1763, avec d'autant plus de regret que son père, loin de déférer à son désir de se vouer entièrement aux lettres, le chargea, après son retour à Düsseldorf, de la direction de sa maison de commerce, tandis que lui-même entreprit une fabrique qui depuis causa sa ruine. Il n'avait pas plus de vingt ans lorsque, par les soins de son père, il fut marié à une riche héritière, Betty de Clermont, femme d'un mérite peu commun, et qui fit son bonheur pendant vingt ans. Les travaux du comptoir ne l'empêchèrent pas de se tenir au courant de la littérature, et ses rapports avec les personnages les plus considérables du pays lui firent obtenir de l'électeur palatin la place importante de conseiller des finances pour les duchés de Berg et de Juliers. Jacobi put alors renoncer au commerce, et, tout en s'acquittant avec succès de ses fonctions d'économiste, consacrer plus de temps à l'étude et se préparer à prendre rang parmi les philosophes de sa nation.

Ayant fait, vers cette époque (1770), la connaissance de Wieland, il se lia avec lui d'une amitié pleine d'enthousiasme. C'était alors pour l'Allemagne le temps des grandes liaisons littéraires, des longues et intimes correspondances. Cet enthousiasme cependant, faiblement partagé par Wieland, ne fut pas de longue durée. L'esprit de l'auteur d'*Obéron* et d'*Agathon*, fin et délicat plutôt que profond et élevé, son caractère, froid et raisonné, sa philosophie, plus conforme à celle d'Épicure qu'à celle de Platon, différaient trop de l'esprit plein de feu et d'exagération et de la philosophie essentiellement religieuse de Jacobi. La publication du *Mercure allemand*, que Wieland entreprit par le conseil de Jacobi, donna lieu à de fréquentes querelles entre les deux amis; à force de réconciliations, leur amitié s'usa. Enfin Wieland ayant inséré dans le *Mercure* un article sur le *droit divin* des gouvernements, sur le *droit de la force*, d'après les idées de Linguet, Jacobi lui écrivit : « Entre l'esprit qui dicta cet article et le mien existe l'inimitié la plus décidée. » Il y eut encore quelques lettres, quelques compliments d'échangés, et puis tout fut fini entre eux. Sa liaison avec Gœthe, jeune encore, fut plus durable et plus féconde pour Jacobi, malgré la différence de leurs génies et de leurs tendances. En lisant, quarante ans après, dans la vie de Gœthe, le récit de sa première entrevue avec ce grand poëte, il répéta qu'il lui avait donné pour ainsi dire une âme nouvelle. Gœthe lui donna en effet une conscience plus vive de ce qu'il y avait en lui de force et de talent. Jusque-là, Jacobi s'était borné à faire des traductions, des critiques, des extraits : maintenant il conçut le plan de deux romans philosophiques, *Woldemar* et la *Correspondance d'Alwill*, et en publia les premiers fragments.

Les succès de Jacobi comme administrateur appelèrent sur lui la faveur de son gouvernement. Mandé à Munich, il fut consulté sur les plus grands intérêts, et eut une part notable à plusieurs mesures d'économie politique. Il reçut un grade et un traitement plus élevés; mais une sorte de disgrâce suivit de près cette justice rendue à son mérite. Jacobi résista énergiquement au projet d'étendre sur les duchés de Juliers et de Berg le système des douanes de Bavière, en insistant sur les inconvénients du système prohibitif. Le projet fut abandonné, mais ceux qui l'avaient conçu ne pardonnèrent pas leur défaite à Jacobi; ils profitèrent de leur position pour lui nuire. On lui ôta une partie de son traitement, en lui laissant sa charge et son influence. Dans sa maison de Pempelfort, près de Düsseldorf, il goûtait à cette époque (vers 1780) tous les plaisirs de l'opulence, des lettres et des arts, de la société et de la vie de famille. Pempelfort, devenu le rendez-vous des esprits les plus distingués de ce temps, était, après Weimar et en dehors des villes universitaires, le point de réunion le plus remarquable de l'Allemagne littéraire. Gœthe, Hamann, Lavater y vinrent visiter Jacobi, et avec plusieurs autres il entretenait une correspondance suivie et animée. Une entrevue qu'il eut avec Lessing, peu d'années avant la mort de ce grand écrivain, et dans laquelle il se convainquit que l'auteur de *Nathan-le-Sage* était spinoziste, donna lieu aux *Lettres à Mendelssohn sur la philosophie de Spinoza* et à une polémique qui ne demeura pas sans influence sur la marche des idées philosophiques en Allemagne. Au moment où parut la *Critique de la Raison pure*, et où Jacobi était occupé à formuler sa philosophie, deux partis divisaient ce pays sur les questions religieuses et morales : les déistes de Berlin, Nicolaï, Biester, Gedicke, représentant en Allemagne le parti voltairien, et les hommes plus ou moins sincèrement religieux, plus ou moins orthodoxes, qui avaient à leur tête Jacobi, Stolberg, Lavater. Ce dernier surtout était vivement attaqué, et Jacobi, sans partager toutes les opinions du théologien

poëte de Zurich, se distingua dans cette mêlée.

Au plus fort de cette lutte éclata la révolution française, qui vint absorber toute l'attention du public et captiva toute celle de Jacobi. Malgré ses sympathies pour les idées au nom desquelles se fit cette révolution, Jacobi ne partagea pas les illusions qu'elle fit naître. Il prévoyait que la génération qui l'accomplissait en serait la victime, et que ce règne de la raison et de la vertu qu'elle semblait annoncer serait encore longtemps à se réaliser. Il reprit alors *Alwill* et *Woldemar*, et les publia sous leur forme actuelle. Cependant l'orage approchait. Les Français menacèrent Düsseldorf vers la fin de 1794, et Jacobi, faisant ses adieux à son cher Pempelfort, alla se réfugier auprès de ses amis du Holstein. Il passa dix années dans le nord de l'Allemagne, à Wandsbeck, près de son ami Claudius, à Hambourg, à Eutin. C'est là, dans cet exil volontaire, qu'il écrivit entre autres son *Épître à Fichte* et une partie de l'ouvrage intitulé : *Des Choses Divines*. Il ne sortit qu'une fois de cette retraite, en 1801, pour aller voir ses enfants, restés sur les bords du Rhin, et pour faire un voyage à Paris. Il revint à Eutin, où il comptait terminer ses jours.

Cependant, en 1804, ayant été appelé à Munich comme membre de la nouvelle Académie des Sciences qui devait y être instituée, il se rendit à cet appel malgré son âge et son amour de l'indépendance. Il n'était plus riche : il avait perdu les deux tiers de sa fortune par les malheurs qu'éprouva la maison de commerce à laquelle il l'avait confiée. En 1807, il fut nommé président de cette même Académie, avec un traitement annuel de 5,000 florins. Le discours qu'il prononça lors de son installation prouve qu'il comprenait bien quels devoirs lui imposait ce poste élevé. Mais on sait de quelles luttes la Bavière fut alors le théâtre : les vues les plus avancées et les plus arriérées à la fois, les partis les plus opposés s'y entrechoquaient sans cesse dans le domaine de l'intelligence. La vieillesse d'ailleurs commençait à faire sentir à Jacobi tout son poids. A soixante-dix ans, il résigna ses fonctions. Le roi lui conserva son titre et son traitement. Le dernier travail de Jacobi fut la révision de ses œuvres : il ne put l'achever.

Jacobi n'a composé aucun ouvrage de longue haleine, si l'on excepte son roman de *Woldemar*, et aucun n'a la forme sévère du traité. Une philosophie qui s'adresse presque toujours au sentiment, aux convictions naturelles, qui est inspirée par un vif intérêt pratique et par les besoins du moment, ne s'accommode guère des lenteurs méthodiques des ouvrages uniquement entrepris en vue de la science. Jacobi, homme du monde, philosophe opposant et passionné pour la vérité, ne se mettait pas beaucoup en peine des formes de l'école; il s'adresse à la société et ne s'occupe des questions philosophiques que dans leurs rapports avec l'humanité. Sa pensée s'exprime le plus volontiers sous la forme du roman, du dialogue, de la familiarité épistolaire ou de la gravité un peu prétentieuse des aphorismes. Sa manière est en général poétique, passionnée, abrupte, mais vive, énergique, éloquente, variée. Il est presque toujours clair et toujours intéressant. Quelquefois sa chaleur l'emporte trop loin, sans que le lecteur puisse partager son enthousiasme. Avec le temps ses défauts s'effacèrent, tandis que ses qualités s'épurèrent sans s'amoindrir. L'Allemagne, aujourd'hui encore, le place à la fois parmi ses meilleurs écrivains et ses plus grands philosophes.

Sa philosophie, que la Critique de Kant trouva toute faite, et qui ne subit depuis que de légères modifications, s'était formée par opposition au scepticisme de Hume, à l'idéalisme de Berkeley et au matérialisme des philosophes français. Cette opposition se transforma par l'étude du spinozisme, qu'il regardait comme le système logiquement le plus parfait, en une prévention systématique contre toute philosophie savante; elle se formula en une énergique et éloquente protestation du sentiment, de la conscience morale et religieuse, du sens commun, contre les prétentions et les subtilités de l'esprit spéculatif. L'existence d'un Dieu vivant et personnel, la réalité du sentiment externe et interne, la valeur absolue de la vertu, la divine origine de l'âme humaine, la conscience immédiate de la vérité, voilà ce qu'il ne cessa d'affirmer avec enthousiasme et de défendre, envers et contre tous. A la fois réaliste et rationaliste, en ce sens qu'il admettait, d'une part, la vérité de la sensation et du sentiment, et que, de l'autre, il croyait l'esprit de l'homme dépositaire d'un savoir immédiat qu'il ne s'agissait que de comprendre et d'analyser, sa pensée s'assimila tout ce qu'elle trouva d'analogue dans Aristote et dans Platon, dans Locke et dans Leibnitz, dans les Écossais, dans Rousseau, dans Hemsterhuys.

Jacobi, préoccupé surtout du soin de raffermir les convictions naturelles et de les défendre contre les subtilités de la spéculation, se prononça non moins vivement contre tout formulaire dogmatique et moral que contre la métaphysique. Il s'appliqua surtout à défendre la philosophie spontanée et naturelle contre la philosophie de réflexion; la sienne était toute fondée sur la conscience immédiate de l'esprit et de Dieu. « La vraie science, disait-il, c'est l'esprit qui rend témoignage de lui-même et de la Divinité. Nous ne savons rien; tout ce que nous savons, nous le devons à la révélation déposée en nous. » Dans le langage de Jacobi, le vrai est la réalité qui existe indépendamment du sujet, et qui, selon lui, se révèle immédiatement par les sens. La vérité est la réalité pensée et reconnue pour telle par le sujet pensant. Le vrai est quelque chose d'antérieur au savoir et hors du savoir; la raison le suppose comme son objet nécessaire.

Voici comment Jacobi a lui-même résumé sa

philosophie. « De même, dit-il, que la réalité qui se révèle par les sens externes n'a pas besoin d'être prouvée, parce que sa meilleure garantie est en elle-même, ainsi la réalité qui se révèle par ce sens tout intime que nous appelons la raison est le mieux attestée par elle. L'homme s'en rapporte nécessairement à ses sens, et il a nécessairement foi en sa raison ; il n'y a pas de certitude qui soit plus certaine que cette foi. Pour avoir voulu prouver la réalité de nos idées d'un monde matériel existant indépendamment d'elles, on est arrivé à l'*idéalisme*; et, pour avoir voulu prouver la vérité de nos idées d'un monde immatériel, de la substantialité de l'âme, d'un Dieu créateur intelligent de l'univers, on est tombé dans le *nihilisme*. Toute réalité ne peut être connue que par le sentiment. Si l'homme était borné aux sens et à l'intelligence des choses sensibles, il arriverait par la réflexion à ce résultat que la nature seule est, et que hors d'elle il n'y a rien. Mais il est esprit, et cet esprit qui vient de Dieu est la vraie essence de l'homme, et par lui seulement l'entendement devient entendement humain. Il est vrai que nous ne comprenons pas mieux l'existence de l'univers comme ouvrage d'un créateur libre et intelligent que comme nature éternelle et indépendante; mais ce que nous savons, c'est que, si la Providence et la liberté ne sont pas primitives, elles ne sont rien; qu'elles ne peuvent pas venir à naître; que, par conséquent, l'homme est trompé par sa conscience, qui lui impose ces idées; que sans la réalité de ces mêmes idées, l'homme tout entier est un mensonge, et le Dieu de Socrate, le Dieu des chrétiens, le héros imaginaire d'un conte. » Jacobi regarde donc la réalité comme indépendante de toute activité intellectuelle et comme donnée immédiatement. C'est par là qu'il se distingue de tous les philosophes dogmatiques, qui s'accordent à considérer l'existence comme ne pouvant être saisie par l'esprit que par l'intermédiaire de la pensée. [M. Willm, dans l'*Enc. des G. du M.*]

On a de Jacobi : *Briefe ueber die Lehre des Spinoza* (Lettres sur la Philosophie de Spinoza); Leipzig, 1785, avec un *Supplément*, dans lequel Jacobi réfute Mendelssohn; — *Wider Mendelssohns Beschuldigungen*; Leipzig, 1786; — *David Hume ueber den Glauben oder Idealismus und Realismus* (David Hume sur la Foi, ou idéalisme et réalisme); ibid., 1787; — *Allwill*, roman, 1792; — *Woldemar*, roman, 1792; — *Von den göttlichen Dingen und ihrer Offenbarung* (Des Choses Divines et de leur révélation); Leipzig, 1811 : cet ouvrage, dirigé contre la philosophie de Schelling, provoqua une polémique entre Jacobi et Schelling. Les œuvres complètes de Jacobi ont été publiées par F. Kœppen; — *Jacobi's Sæmmtliche Werke*; Leipzig, 1812-1820, 6 vol. — F. Roth a fait paraître un choix de la correspondance de Jacobi : *Auserlesener Briefwechsel*; Leipzig, 1825-1827 2 vol. R. L.

Schlichtegroll, Weiller, Thiersch, *Jacobi nach seinem Leben, Lehren und Wirken*; Munich, 1819. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JACOBI-KLŒST (*N*..... baron de), diplomate prussien, mort à Dresde, en 1817. Entré dans la diplomatie, il débuta en 1791, à la cour de Vienne, en qualité d'envoyé de la Prusse. Il remplissait les mêmes fonctions en 1799, au congrès de Rastadt, lorsque les hussards autrichiens le volèrent et l'insultèrent, parce qu'en homme généreux il avait tenté de soustraire à leur rage les ministres français qui y furent assassinés, contre le droit des gens et de l'honneur. Jacobi publia à cette époque une relation de cet attentat, signa le procès-verbal qui en fut dressé par le corps diplomatique à Rastadt, et y déclara formellement le colonel autrichien Barbacksy responsable de l'assassinat des plénipotentiaires français et des suites qui pourraient en résulter. De plus, il assista aux funérailles des ministres Bonnières et de Roberjot. Jacobi fut ensuite envoyé en Angleterre comme ministre plénipotentiaire, et il eut besoin de toute son habileté pour empêcher en 1805 la rupture entre les cours de Londres et de Berlin à la suite de l'occupation du Hanovre par les troupes prussiennes. Malgré ce succès il quitta l'Angleterre; mais les hostilités entre son pays et la France le ramenèrent à Londres, où il resta jusqu'en 1817. Il retournait à Berlin lorsque la mort le surprit à Dresde. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains*. — *Moniteur*, an VI, n° 274; an VII, nos 228, 226, 231, 238, 239, 240.

JACOBI (*Charles-Gustave-Jacob*), célèbre mathématicien allemand, né le 10 décembre 1804, à Potsdam, d'un négociant aisé de cette ville, et mort le 18 février 1851 à Berlin. Il apprit les premiers éléments des langues anciennes et des mathématiques de son oncle maternel M. Lehmann, et entra ensuite au gymnase de Postdam. L'enseignement des mathématiques était alors considéré comme une affaire de mémoire; le jeune élève, dont l'intelligence était supérieure, ne put donc s'arranger d'une semblable direction. De là des difficultés avec les professeurs; mais du moment où les maîtres comprirent qu'ils devaient laisser plus de liberté à cette intelligence exceptionnelle, les rapports devinrent meilleurs. On lui permit de s'occuper de l'*Introductio* d'Euler, tandis que les autres élèves récitaient avec peine des propositions élémentaires. On peut se faire une idée de son talent en mathématiques par les essais auxquels il se livra dès cette époque sur la résolution de l'équation du cinquième degré dont il a fait mention depuis dans l'un de ses mémoires. A l'université de Berlin, Jacobi partageait son temps entre les études philosophiques, philologiques et mathématiques. La part qu'il prenait aux études du séminaire philologique attira bientôt l'attention du savant M. Boekh, directeur de cet établissement. Cet académicien, frappé de la pénétration et de l'originalité d'esprit de ce

jeune homme, le prit en amitié et lui témoigna une bienveillance toute particulière. Dès ce moment Jacobi suivit moins les cours de mathématiques qui avaient un caractère trop élémentaire; il s'appliqua à lire les ouvrages des géomètres et à se faire une idée générale des précieux trésors que renferment les collections académiques. Après deux ans d'études universitaires, Jacobi reconnut la nécessité de prendre un parti : il fallait renoncer, soit à la philologie, soit aux mathématiques. La résolution qu'il prit eut des conséquences importantes pour lui et pour la science, à laquelle il se consacra dès lors exclusivement. Il choisit comme sujet de dissertation pour le doctorat une question traitée bien souvent, *la décomposition des fractions algébriques*. Après y avoir démontré des formules remarquables que Lagrange avait données sans démonstration dans les mémoires de Berlin, il termine par des recherches sur la transformation des séries et fait déjà remarquer un nouveau principe, dont il s'est servi plus tard dans ses travaux ultérieurs.

Après sa promotion, Jacobi se fit agréger à l'université, et ouvrit un cours sur la théorie des surfaces courbes et des lignes à doubles courbures. D'après le témoignage d'un de ses auditeurs, M. Minding, aujourd'hui professeur à l'université de Dorpat, son talent pour l'enseignement était dès ce premier début très-développé. Quoique n'ayant que vingt et un ans, il fit preuve d'une maturité de jugement bien précoce; car sans se laisser égarer par le discrédit dans lequel était tombée la méthode des infiniment petits, il la suivit dans toutes ses démonstrations, et finit par convaincre ses auditeurs que la méthode frappée de suspicion ne diffère de la méthode rigoureuse des anciens que par sa forme abrégée, qui en rend l'emploi en quelque sorte indispensable dans toutes les questions compliquées.

La réputation de Jacobi attira alors l'attention du ministre de l'instruction publique, qui l'invita à continuer ses leçons à Kœnigsberg provisoirement comme professeur particulier, parce que la chaire de mathématiques qui était devenue vacante depuis peu dans cette ville lui offrait plus de chance d'avancement qu'à Berlin. Son séjour à Kœnigsberg lui permit de faire la connaissance personnelle du grand astronome Bessel. On a remarqué que l'activité incessante de ce savant exerça sur le jeune géomètre la plus puissante influence. Par une rencontre heureuse, les débuts de Jacobi coïncidèrent avec la fondation du *Journal de Mathématiques*, qui a donné une si grande célébrité à M. Crelle, le fondateur. Jacobi, qui fut un des premiers collaborateurs de ce recueil, lui resta fidèle jusqu'à sa mort.

On n'aurait qu'une idée incomplète de l'influence exercée par ce savant sur les progrès de la science, si l'on ne faisait remarquer l'activité qu'il a déployée dans l'enseignement public. Il n'était pas dans ses habitudes de prendre des sujets connus et déjà exposés pour les répéter de nouveau. Dans ses cours, il traitait toujours des questions tout à fait en dehors des matières de l'enseignement classique et embrassait exclusivement les parties de la science où il avait exercé lui-même ses facultés créatrices. Son exposition se distinguait par une clarté au-dessus du vulgaire. Avant tout, il cherchait à expliquer les idées mères qui servent de base à chaque théorie. Si maintenant, en Allemagne, la connaissance des méthodes d'analyse est répandue à un point dont les temps antérieurs n'offrent aucun exemple, si tant de jeunes mathématiciens étendent et enrichissent toutes les parties de la science, c'est grâce à l'influence de Jacobi. Jamais le talent une fois reconnu n'a manqué auprès du maître des conseils et des encouragements nécessaires.

En dehors de la sphère scientifique, s'il fallait le dépeindre tel qu'il apparaissait à ceux qui sont étrangers aux sciences mathématiques, on pourrait dire, et c'est là le trait dominant de son caractère, qu'il vivait tout entier dans le monde des idées, et que la méditation, à laquelle la plupart des hommes remarquables ne peuvent s'élever qu'en triomphant de leur propre nature, était devenue pour lui un état habituel. Lorsque, dans les choses ordinaires de la vie, comme dans la science, un objet avait attiré son attention, il n'avait point de repos qu'il ne s'en fût approprié l'idée, à force de travail. A cette activité d'esprit il joignait une mémoire si heureuse que jamais il n'oublia le souvenir des objets qui avaient passé sous ses yeux.

La science qu'il avait acquise et la souplesse de son esprit lui permettaient de se mettre à la portée de tous les âges et de toutes les intelligences. Ce qui donnait à sa conversation un grand prix dans le monde, c'est qu'il abordait avec empressement et sans préparation les questions scientifiques. Seulement, il fallait qu'il fût convaincu que ceux avec lesquels il s'entretenait prenaient un intérêt réel à son entretien. Croyait-il au contraire remarquer une insouciante curiosité, ou entendait-il avancer avec suffisance des opinions tranchantes, alors la patience l'abandonnait et il mettait fin à la conversation avec une ironie mordante. On lui a souvent reproché d'avoir trop fait sentir dans de telles occasions sa supériorité intellectuelle. Cependant si ceux qui l'ont critiqué avaient su à quel prix il avait acquis le droit de s'estimer si haut, ils auraient changé d'opinion. Dans sa vie il a toujours prouvé que l'intelligence était tout pour lui, et il en donna l'exemple le plus frappant dans le calme avec lequel il supporta le malheur de perdre toute la fortune que son père lui avait laissée en héritage. Cependant cette perte devait lui être d'autant plus sensible que, marié depuis dix ans, il avait à soutenir une nombreuse famille. Ceux qui l'ont vu accourir auprès de sa mère lorsqu'elle fut frappée par un semblable malheur ont pu remarquer en

lui le même calme et la résignation la plus complète. Jacobi se plaisait à reconnaître le mérite intellectuel dans toutes les branches; et il recevait avec d'autant plus d'empressement une découverte faite dans sa science d'adoption, que cette découverte se faisait remarquer par un cachet d'originalité.

www.libtool.com.cn

Ce géomètre fixa tellement l'attention publique lorsque ses recherches sur les fonctions elliptiques furent appréciées par des juges compétents que de professeur privé il devint presque aussitôt professeur extraordinaire, et bientôt après professeur titulaire. Legendre, géomètre français, qui s'était plaint tant de fois de l'indifférence de ses contemporains, et qui peu de temps avant les travaux du géomètre allemand avait exprimé le regret de voir sa science favorite si fortement négligée, salua avec enthousiasme les découvertes d'Abel et de Jacobi. Bientôt après, l'Académie des Sciences de Paris, quoiqu'elle n'eût point ouvert de concours sur la théorie des fonctions elliptiques, décerna aux travaux d'Abel et de Jacobi un de ses grands prix pour les sciences mathématiques; c'est en 1829, après avoir publié ses *Fundamenta nova Theoriæ Functionum Ellipticarum*, qui ne renferment qu'une partie de ses recherches sur ce sujet, qu'il fit son premier voyage à l'étranger. Il passa par Gœttingue pour connaître personnellement Gauss, et se dirigea vers Paris, où il resta plusieurs mois. Outre Legendre, avec lequel il était déjà en relation, il fit connaissance avec Fourier, Poisson et d'autres géomètres éminents. En 1831 il épousa une femme distinguée par les qualités de l'esprit, et en 1842 il entreprit son second voyage, en compagnie de son épouse. L'homme d'État qui était alors à la tête de l'administration dans la province de Prusse crut qu'il était utile, dans l'intérêt de la science, que Bessel et Jacobi se rendissent, conformément à l'invitation qu'ils avaient reçue, à la réunion scientifique annuelle qui se tient en Angleterre. Il proposa donc au roi de faire pour eux les frais du voyage, ce qui fut accueilli avec une munificence royale. De retour, Jacobi éprouva les symptômes d'une maladie incurable. Lorsque le danger fut un peu écarté, on lui conseilla de faire un séjour assez long dans le Midi. Le roi, sur la demande de M. de Humboldt, fit encore un nouvel acte de générosité : il assigna une somme considérable pour le voyage de Jacobi en Italie.

La douceur du climat de Rome lui rendit la vie, et pendant les cinq mois qu'il passa dans cette ville, non-seulement il écrivit un mémoire important et volumineux destiné au journal de Crelle, mais encore il entreprit de collationner au Vatican les manuscrits de Diophante. De retour dans sa patrie, il fut appelé de Kœnigsberg à Berlin, dont le climat est un peu plus doux. Au commencement de 1851, il fut atteint de la grippe, et peu après on reconnut qu'il était malade de la petite vérole; tout espoir disparut le 18 février 1851. Jacobi fut un des mathématiciens qui ont eu la carrière scientifique la plus longue; elle embrasse un quart de siècle.

Outre les *Fundamenta nova Theoriæ Functionum Ellipticarum* (Konigsberg, 1829), on a de lui : *Canon Arithmeticus;* Berlin, 1839; — un très-grand nombre de mémoires sur les diverses branches des mathématiques transcendantes, parmi lesquels on remarque : *Uber Gauss neue Methode, die Werthe der Integral näherungsweise zu finden; — De Residuis Cubicis Commentatio numerosa; — Euleri Formulæ de Transformatione Coordinatarum; — Uber eine besondere Gattung algebraischer Functionen, die aus der Entwicklung der Function* $(1-2xz+z^2)^{\frac{n}{2}}$ *entstehen*, etc., etc. JACOB.

Mémoires de l'Acad. de Berlin (1852). — Lejeune Dirichlet, *Gedachtnissrede auf Carl Gustav Jacob Jacobi* (traduit par Jules Houël). — *Journal des Mathématiques pures et appliquées*, par Aug. Léopold Crelle; Berlin : de 1826 à 1851. — *Journal des Mathématiques pures et appliquées*, par Joseph Liouville.

* **JACOBI** (*Morin-Hermann*), physicien allemand, frère du précédent, est né à Potsdam, vers 1790. A l'âge de vingt-huit ans, il n'avait encore aucune position fixe. Son frère l'engagea à aller chercher fortune en Russie. Il partit donc de Berlin avec une lettre de recommandation de M. de Humboldt à Saint-Pétersbourg; peu de temps après, ses recherches en physique fixèrent l'attention publique. En effet, le baron Schiling de Kanstadst avait, comme on le sait, cherché à utiliser les découvertes d'Œrsted. Une de ses plus belles applications était sans contredit la construction d'un télégraphe qui a même servi de modèle à Wheatstone. Jacobi à son tour proposa le premier, à cette occasion, de faire usage des électro-aimants, dont l'invention était due à Arago : il établit donc en 1830 un télégraphe entre le palais d'hiver et l'administration du comte Kleinmichl, ami intime de l'empereur Nicolas et en même temps son ministre. Comme l'expérience avait réussi complétement, on le chargea deux ans après d'en établir un autre entre le palais d'hiver et la résidence impériale d'été de Tsarskoié-Selo, dont la distance est de 29 kilomètres. Les fils conducteurs furent placés sous terre dans des tubes de verre réunis avec le caoutchouc, parce qu'à cette époque on ignorait encore la gutta-percha. C'est avec ce télégraphe que Jacobi fit ses nombreuses expériences qui ont eu tant de retentissement. Ainsi il découvrit ce fameux principe qui agrandit l'importance des télégraphes, savoir que l'on peut à volonté former le courant avec la terre et par suite éviter les doubles fils dans la construction des télégraphes. A cette époque M. Jacobi fit un cours public de mécanique qui n'eut pas tout le succès qu'il espérait. On le nomma en 1834 professeur à Dorpat, où il apprit la langue russe, car jusque-là il n'avait encore professé qu'en allemand. Ses applications avaient bien attiré l'attention du monde savant, mais la réputation de M. Jacobi n'était pas encore populaire comme elle le devint lorsqu'en 1840 il fit sa

belle découverte de la galvanoplastie, présentée à l'empereur par le prince Démidoff. A la suite d'un pareil succès, il fut nommé conseiller à la cour, et reçut le titre de membre de l'Académie pour les mathématiques. C'est à cette époque que M. Jacobi proposa à l'empereur la création d'un régiment modèle de *sapeurs galvaniques*. Son but était de faire appeler dans ce régiment des soldats et des sous-officiers tirés de tous les corps d'armée, et de les faire exercer à Saint-Pétersbourg au maniement de l'électricité. Une école de ce genre flatta beaucoup les goûts de l'empereur Nicolas, qui lui ouvrit un immense crédit. Dès lors la plus fameuse batterie du monde fut construite, et la plus belle collection d'instruments de physique fut acquise pour faire un établissement modèle. M. Jacobi reçut le titre de capitaine du régiment galvanique, et il en porta l'uniforme.

Parmi ses mémoires insérés dans le recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg (de 1834 à 1857), on cite : *Application de l'Électro-Magnétisme; — Lettre à M. Lenz sur la Chaîne galvanique; — Sur l'Étincelle électrique; — Sur les Phénomènes d'Induction dans la Pile voltaïque; — Sur les Lois des Aimants électriques; — Mesure comparative de l'Action de deux couples voltaïques, l'un cuivre zinc et l'autre platine-zinc; — Sur la Galvanoplastie; — Description d'un Voltagomètre perfectionné; — Rapports circonstanciés sur ses travaux d'application du Galvanisme à la Galvanoplastie, à l'inflammation de la poudre à de grandes distances, à la télégraphie, à la séparation des métaux et au mouvement des machines*, etc. JACOB.

Documents particuliers.

JACOBILLI (*Louis*), historien, biographe et écrivain ascétique italien, né à Rome, en 1598; mort à Foligno, en 1664 ou 1670. S'étant voué de bonne heure aux études historiques; pour lesquelles son parrain, le cardinal Baronius, lui avait inspiré du goût, il étudia encore la jurisprudence; et se fit recevoir docteur en droit à Pérouse en 1619. Il entra ensuite dans les ordres, et devint protonotaire apostolique. S'étant fixé plus tard à Foligno, il y réunit une bibliothèque de huit mille volumes, et consacra son temps à l'étude de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Ombrie et des contrées avoisinantes. Ses principaux ouvrages, tous imprimés à Foligno, sont : *Vita del beato Tomasuccio, con le sue Profetie; — Vide de' Vescovi di Foligno; — Rime di diversi Poeti dell' Umbria; — Vite de' Sancti e Beati di Foligno*; 1628, in-4°; — *Vite de' Sancti e Beati di Gualdo e della regione di Taivo, nell' Umbria*; 1638, in-4°; — *Vita de Santo Domenico di Foligno; — Discorso della Città di Foligno, cronologia de' vescovi, governatori e podestà*; 1646, in-4°; — *Vite de' Sancti e Beati dell' Umbria*; 1647-1656; 3 vol. in-fol.; — *Cronica della Chiesa e Monasterio di S. Croce di Sassovino, nel territorio di Foligno*; 1653, in-4°; — *Di Nocera nell' Umbria e sua diocesi e cronologia de' vescovi di essa città*; 1653, in-4°; — *Bibliotheca Umbriæ, sive de scriptoribus provinciæ Umbriæ*; 1658, in-4° : notices sur un millier d'écrivains nés en Ombrie; la bibliographie y est loin d'être exacte; — *Vite del' santissimo summo pontefice Pio V, del B. Bonaparte, della B. Filippa e delli servi di Dio P. Paulo, uno de' quatro institutori de' Teatini et del P. D. Francesco riformatore et ampliatore della Congregatione di S. Salvatore di Bologna, tutti cinque della famiglia Ghisliera, con un' elogio sopra 112 huomini illustri de' Ghislieri*; 1661, in-4°; — Jacobilli a aussi publié un certain nombre de vies de saints et d'ouvrages de piété; il nous a laissé lui-même la liste des ouvrages restés en manuscrits, qu'il se proposait de faire paraître, et qui doivent encore se trouver dans les bibliothèques d'Italie; on y remarque : *Inscriptiones antiquæ existentes in variis locis Umbriæ, cum earum interpretatione; — Cronica della Città di Foligno; — Annali della Provincia dell' Umbria*; etc. E. G.

Jacobilli, *Bibliotheca Umbriæ*, p. 187 (autobiographie). — Mandosi, *Bibliotheca Romana*, t. I, p. 52. — Fabricius, *Conspectus Thesauri litterarii Italiæ*, p. 308.

* **JACOBINI** (*Camille*), homme d'État italien, né en 1791, à Genzano, mort à Rome, le 17 mars 1854. Il appartenait à une famille aisée, et se livra à l'étude des sciences économiques. Il n'avait encore pris aucune part aux affaires publiques, lorsque la commission gouvernementale instituée par le pape Pie IX le choisit pour ministre du commerce, de l'agriculture, des beaux-arts et des travaux publics, après le rétablissement de l'autorité papale, le 14 août 1849. Malgré les difficultés du temps, on lui dut la réparation du pont Molle sur le Tibre, dont une arche avait été détruite par la révolution; la restauration artistique de l'antique voie Appienne, sur une longueur de près de dix milles romains; le commencement du déblai de la rotonde du Panthéon; le magnifique pont ou plutôt les trois ponts superposés d'Arieis; enfin les premières concessions de chemins de fer dans les États-Romains. L. L—T.

Sylv. de Sacy, *Journal des Débats* du 26 mars 1854.

JACOBS (*Pierre*), en latin JACOBI (*Petrus*), chroniqueur frison, né à Bolsweerd, vers 1505, mort après 1550. Il était fils d'un charpentier de navire. Désirant vivre tranquille et à l'écart des factions qui troublaient sa patrie, Jacobs entra chez les chanoines réguliers de Thabor, près de Sneeck. Il n'y fut que frère lai. Il savait fort peu de latin, mais se rendit habile dans les mathématiques, et surtout dans la géométrie et l'arpentage. L'empereur Charles V même l'employa, sous la direction de maître Martin de Delft, pour mesurer la terre de Bild en Frise. Jacobs reprit

le *Chronicon Frisiæ*, commencé par son confrère Worper, et le continua depuis l'an 751, c'est-à-dire depuis l'origine du christianisme dans la Frise, jusqu'en 1550. L—z—e.

Suffridus Petri, décade XI, n° 6, p. 184-194. — Paquot, *Mémoires pour l'Histoire des Pays-Bas*, t. IV, p. 305-306.

www.libtool.com.cn

JACOBS (*Simon*), peintre hollandais, né à Gouda, tué à Harlem, en 1572. Il était élève de Charles d'Ypres; il apprit de ce maître à peindre à l'huile et à fresque. Sa manière, tout italienne, se rapprochait de celle du Tintoret. Il réussissait fort bien dans le genre historique; « mais l'appât du gain, dit Descamps, l'engagea à peindre le portrait, où il réussit ». A une grande facilité pour saisir la ressemblance, il joignait une bonne couleur et une touche gracieuse. Il prit les armes pour affranchir sa patrie du joug des Espagnols, et fut blessé mortellement, jeune encore, au siége de Harlem. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 77.

JACOBS (*Chrétien-Frédéric-Guillaume*), célèbre philologue et littérateur allemand, né à Gotha, le 6 octobre 1764, mort dans cette même ville, le 30 mars 1847. Il fit ses études au collége de sa ville natale, aux universités de Iéna et de Gœttingue, et obtint en 1785 une place de professeur à Gotha; en 1807 il fut appelé à Munich pour y enseigner la littérature ancienne. Il s'acquitta de ces fonctions avec zèle et ponctualité, mais ne put vaincre la méfiance qu'il inspira, étant protestant, aux habitants catholiques de cette ville. Il retourna alors à Gotha (1810), y devint directeur du gymnase, et conservateur de la Bibliothèque et du cabinet numismatique. Nommé tour à tour membre des principales académies de l'Europe, il succéda, le 18 décembre 1835, à son ami Boettiger comme associé étranger de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-lettres). Par une suite de nombreux et importants travaux, Jacobs s'est acquis une grande réputation comme auteur dans sa propre langue. Ses principaux travaux philologiques et littéraires sont : *Specimen emendationum in autores veteres, cum græcos, tum latinos*; Gotha, 1786; — *Animadversiones in Euripidem*; ibid., 1790; — *Emendationes in Anthologiam græcam*; Leipzig, 1793; — édition critique des *Antehomerica* de Tzetzès; ibid., 1793; — *Charactere der Dichter aller Nationen* (Caractères des principaux Poëtes de toutes les nations); Leipzig, 1793-1803, 7 vol. Cet ouvrage est destiné à servir de supplément à la *Théorie des Belles-Lettres* de Sulzer (Theorie der schoenen Wissenschaften). Il a été rédigé en commun avec Manso et Schatz. Les articles : Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Callimaque, ceux sur les fabulistes grecs et latins, les deux Sénèque, Marot, Corneille, Molière, La Fontaine, Fontenelle, Gresset, Goldoni, Métastase, Milton, sont dus à Jacobs. M. de Sinner ajoute que « personne n'a mieux apprécié que Jacobs, dans ce recueil trop peu connu, les principaux poëtes anciens et modernes; » — traduction allemande de *Velleius Paterculus*; Leipzig, 1793, ouvrage précieux, grâce aux excellentes notes et à l'introduction historique qui l'accompagnent; — *Anthologia Græca*; Leipzig, 1794-1814, 13 vol., nouvelle édition corrigée : *Anthologia Græca, ad fidem codicis olim Palatini nunc Parisini ex apographo Gothano edita*; Leipzig, 1813-1817, 4 vol. Il avait préparé une nouvelle édition de l'Anthologie, lorsqu'il remit tous ses documents à M. Amb. Firmin Didot pour l'édition qui doit faire partie de sa Bibliothèque Grecque; — *Emendationes criticæ in Scriptores veteres*; ibid., 1796-1797, 2 vol.; — *Tempe*; ibid., 1803, 2 vol., recueil de traductions de l'Anthologie grecque; — traductions de *Discours de Demosthènes*; Leipzig, 1805, 2e édit., 1833; — *Elementarbuch der griechischen Sprache* (Éléments de la Langue Grecque); Iéna, 1805, 4 vol.; — une *Chrestomathie Grecque*, qui sous diverses formes a été popularisée dans les principaux pays de l'Europe et même en Amérique, et dont MM. Hamel et de Sinner ont publié une édition française; — une *Chrestomathie Latine*; Iéna, 1808-1821, 6 vol., faite en commun avec Doering. Les 1er, 3e, 5e et 6e vol. sont de Jacobs seul; — *Additamenta Animadversionum in Athenæi Deipnosophistas*; Iéna, 1809; — une édition critique d'*Achilles Tatius*; Leipzig, 1821, 2 vol.; — *Vermischte Schriften* (Écrits divers); Gotha, 1823-1824, vol. 1-3; Leipzig, 1829-1844, vol. 4-8; le dernier volume de cet intéressant recueil contient, sous le titre *Personalien*, l'autobiographie de l'auteur; — une édition critique, faite en commun avec Welcker, de *Philostrati Imagines et Callistrati Statuæ*; Leipzig, 1825; — *Delectus Epigrammatum Græcorum*; Gotha, 1826; — *Lectiones Stobenses*; 1827; — une édition critique du *De Natura Animalium* d'Ælianus; Iéna, 1832, 2 vol.; — *Beiträge zur ältern Literatur oder Merkwürdigkeiten der öffentlichen Bibliothek zu Gotha* (Documents pour servir à l'étude de la Littérature ancienne, ou curiosités de la Bibliothèque publique de Gotha); Leipzig, 1835-1843, 3 vol. in-8°.

Comme auteur allemand, Jacobs s'est fait connaître par une série de contes et de romans philosophiques qui ont obtenu tous les suffrages de ses compatriotes. La plupart de ses écrits en ce genre se trouvent réunis dans les recueils : *Æhrenlese aus dem Tagebuche des Pfarrers zu Mainau* (Extraits du Journal du pasteur de Mainau); 1823-1825, 2 vol.; — *Erzæhlungen* (Contes); 1824-1827, 7 vol.; — *Schule fuer Frauen* (L'École des Femmes); Leipzig, 1827-1829, 7 vol.; — *Schriften fuer die Jugend* (Écrits pour la Jeunesse); Leipzig, 1842-1844, 3 vol.

Jacobs a collaboré en outre à la *Bibliothèque*

de traductions allemandes des Prosateurs grecs (Bibliothek deutscher Uebersetzungen der griechischen Prosaiker), à la traduction des *Œuvres de Cicéron;* Leipzig, 1840-1841, 2 vol.; — à la *Bibliothèque de Littérature et de l'Art classiques* (Bibliothek der alten Literatur und Kunst); — au *Musée Attique* de Wieland (Attisches Museum); — aux *Analectes Littéraires* de Wolf (Literarische Analekten), et à plusieurs autres revues et recueils littéraires.

R. LINDAU.

Jacobs, *Personalien*, formant le 8e vol. des *Vermischte Schriften;* Leipzig, 1844. — M. de Sinner, dans l'*Encyclopédie des G. du Monde*. — *Conv.- Lex.*

JACOBS (*Pierre-François*), peintre belge, né à Bruxelles, vers 1780, mort en 1808, à Rome. Il remporta presque tous les prix des académies où il concourut, et alla étudier à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, l'académie de Milan proposa pour sujet de concours : *Théodate présentant à César la tête de Pompée*. La grandeur de ce sujet frappa l'imagination de Jacobs : il l'exécuta d'enthousiasme ; mais sa santé déjà délicate s'altéra, et il mourut au moment où il était proclamé vainqueur. A la prière du maire de Bruxelles, l'Académie envoya au père du jeune artiste le tableau qui avait mérité le prix, et le vice-roi d'Italie y joignit une médaille d'or. M. Boschaert, conservateur du musée de Bruxelles, prononça un discours sur la tombe du jeune artiste. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. Belge*.

JACOBSEN (*Michel*), marin français, né vers 1560, à Dunkerque, ville qui faisait alors partie des Pays-Bas espagnols, mort en Espagne en 1633. Dans la fameuse flotte armée, en 1588, par Philippe II contre Élizabeth, reine d'Angleterre, Michel Jacobsen fut employé en qualité de pilote. On connaît le sort de cette *invincible armada*, qui, à son entrée dans la Manche, fut assaillie d'une si violente tempête qu'elle fut mise hors de combat avant d'avoir vu l'ennemi. Les vaisseaux qui échappèrent à la destruction durent leur salut, dit Faulconnier, historien de Dunkerque, à l'habileté et à l'énergie de Jacobsen. Ce fut sous sa direction et, en quelque sorte, sous son commandement que les débris de cette flotte regagnèrent les ports de l'Espagne. En 1590 il se distingua dans la guerre contre les Anglais. En 1595 il commandait *Le Lévrier*, et sortit de Dunkerque avec Daniel Koster, montant *Le Saint-Éloi*. Ces deux hommes de mer, également redoutés des Hollandais, contre lesquels ils étaient dirigés, rentrèrent dans le port après de brillants combats et ramenant plusieurs prises. Il en fut de même en 1597. Les Hollandais, toujours surpris et battus par Jacobsen, le surnommèrent *Le Renard de la mer*. Le roi d'Espagne ayant fait équiper, en 1602, une armée navale à Dunkerque, Jacobsen en fit partie avec le grade de capitaine de vaisseau. Il figura avec le même grade dans une escadre de dix vaisseaux armés dans le même port en 1606. Il fut chargé, en 1609, du commandement d'une escadre de onze vaisseaux neufs, lancés dans les chantiers de Dunkerque ; mais une trêve conclue empêcha cette escadre de prendre la mer. En 1632, ayant le titre d'amiral, il alla chercher en Espagne quatre mille hommes de troupes, qu'il ramena à Dunkerque malgré un grand nombre de vaisseaux hollandais qui bloquaient le port. Ayant fait voile de nouveau vers l'Espagne, au mois de mai 1633, il y arriva heureusement après avoir battu, sur sa route, dix vaisseaux turcs. Il mourut quelques jours après son arrivée, d'une fièvre chaude « qui, en lui ôtant la vie, dit Faulconnier, ne lui laissa pour récompense de ses belles actions qu'un nom et une pompe funèbre des plus magnifiques que le roi d'Espagne lui fit faire en considération de cinquante années de services ». Son corps fut déposé dans la cathédrale de Séville, où reposent les cendres de Colomb et de Cortez. CH. DE S.

JACOBSEN (*Jean*), fils du précédent, s'est immortalisé par une action qu'a reproduite de nos jours l'illustre commandant du *Vengeur*. En 1622, il commandait *Le Saint-Vincent*, vaisseau d'une escadre espagnole. Attaqué par neuf navires hollandais et abandonné des autres vaisseaux de l'escadre, il prit la résolution de se défendre seul, fit faire serment à son équipage de ne pas se rendre, combattit pendant treize heures, coula le vaisseau de commandant ennemi, Hermann Kleuter, puis, quand il vit ses hommes hors de combat et son vaisseau désemparé, il mit le feu aux poudres.

La fille et la sœur de ces deux intrépides marins, *Agnès* JACOBSEN, épousa Michel Bart, qui fut l'aïeul du célèbre Jean Bart. Ainsi le chef d'escadre de Louis XIV était l'arrière petit-fils de Michel Jacobsen, et le petit neveu de l'héroïque Jean, comme l'ont démontré les recherches de M. Vanderest, dans son *Histoire de Jean Bart*.

JACOBSEN (*Corneille-Guislain*), parent des précédents, né à Bourbourg, près de Dunkerque, en 1708, mort en 1787. Il s'établit à Noirmoutier (Vendée), vers 1740. Aide-major de la capitainerie garde-côte de cette île, il créa, en 1767 et années suivantes, d'importants *polders* à la façon de ceux de Hollande, et déroba à la mer le vaste et fertile terrain de La Crosnière, en l'enceignant d'une digue de plus de dix mille mètres.

JACOBSEN (*Jean-Corneille*), fils du précédent, né à Noirmoutiers en 1750, mort dans la même ville en 1834. Il continua l'œuvre des desséchements, commencée par son père, et livra à l'agriculture plus de 400 hectares auparavant recouverts par l'Océan. La Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale lui décerna en récompense de ces services une médaille d'or en 1829. Maire de Noirmoutiers et conseiller général de la Vendée, de 1806 à 1830, il avait rassemblé dans sa demeure une collection

importante de livres, d'objets d'art et d'autographes. Parmi ces derniers figuraient ceux qui provenaient du cabinet de Thieriot, correspondant et légataire de Voltaire, ce qui lui permit de publier un volume intitulé : *Correspondance et pièces inédites de Voltaire;* Paris, Pierre Didot, 1820, un vol. in-8° et in-12.

Ch. DE SOURDEVAL (de Tours).

Histoire de Dunkerque, par Faulconnier. — *Hist. de Jean Bart*, par Vanderest.

www.libtool.com.cn

JACOBSON (*Louis-Levin*), chirurgien danois, né à Copenhague, le 10 janvier 1783, mort le 29 août 1843. Fils d'un Israélite qui était graveur de la cour, il enseigna, de 1807 à 1809, la chimie à l'académie chirurgicale, et fit en 1811 un voyage en Allemagne et en France. Il fut nommé en 1842 médecin en chef de la garde à pied. En 1833, l'Académie des Sciences de Paris l'élut membre correspondant, et lui décerna un prix de 4,000 francs pour la découverte du lithoclaste ou lithotriteur. Cet instrument a été décrit par l'inventeur dans *Magazin der auslændischen Heilkunde* de Gerson et Julius, 1830, t. XX et 1833, t. XXV; par Segalas d'Etchepare : *Sur un Lithrotriteur de M. Jacobson;* Paris, 1833; enfin par Doubovitzki; *Reproduction fidèle des discussions sur la Lithotritie et la Taille;* ib., 1833. Jacobson fit plusieurs autres découvertes, auxquelles se rapportent les mémoires suivants : *Description anatomique d'un organe observé dans les mammifères*, par Cuvier, dans *Annales du Museum d'Histoire Naturelle*, t. 18 (1811), p. 412; — *Mémoires sur l'Anatomie et la Physiologie d'un Système Veineux particulier aux Reptiles*, par Jacobson, dans *Nouveau Bulletin des Sciences de la Société Philomathique*, avril 1813; — *De Anastomosi Nervorum Nova in Aure detecta*, aussi appelée *Anastomosis Jacobsonii*, dans *Nova Acta R. Societatis Medicæ Hafniensis*, 1819, t. I, p. 292, et dans *Répertoire d'Anatomie et de Physiologie*, t. II, 1826, part. 2, p. 366. On a encore de Jacobson des mémoires en diverses langues dans *Bibliothek for Læger*, t. I et III (1809 et 1823); — dans *K. Dansk Videnskabernes Selskabs Afhandlinger*, in-4°; t. III et V (1828 et 1832); — dans *Isis* de Oken; — et dans *Journal de Physique* de Laméthrie. E. B.

C. N. David, *Ved L. Jacobsen* [sic] *Baare;* Copenhague, 1843. — H. Ch. Œrsted, *Tale ved prof. Jacobsens Lægfærd;* ib. — Eschricht, *Éloge de L. L. Jacobson;* Copenh., 1844, in-8°. — P.-L. Möller, notice dans *Dansk Pantheon.* — Erslew, *Forf.-Lex.*

* **JACOMETTI** (*Tarquinio*), sculpteur et fondeur italien, né à Ricanati, dans la marche d'Ancône, vers 1570. Il fut élève de son oncle Antonio Bernardino Calcagni, qu'il aida dans l'exécution de l'une des belles portes de bronze de l'église de Lorette. Après la mort de Calcagni, en 1593, Jacometti fut chargé avec Sebastiano Sebastiani de terminer cet important travail, qui ne fut achevé qu'en 1596. Ces particularités sont attestées par des inscriptions gravées au bas des bas-reliefs des portes mêmes. Les sujets sont tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie de' Professori.* — L. Gianuizzi, *Santa Casa di Loreto.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **JACOMETTI** (*Pietro-Paolo*), sculpteur, fondeur, architecte et peintre de l'école romaine, frère du précédent, né à Ricanati, dans la marche d'Ancône, en 1580, mort en 1655. Issu d'une noble famille, Jacometti eût pu aspirer à une haute position dans sa patrie; mais, dès son enfance, il se sentit entraîné vers les arts, et surtout vers celui de la sculpture. Cette vocation fut inspirée et entretenue par son oncle Antonio Calcagni, qui devint son maître, ainsi que celui de son frère aîné Tarquinio. Ce fut en compagnie de ce dernier que Jacometti exécuta les statues de bronze de la fontaine qui s'élève sur la place du sanctuaire de Lorette. Parmi les ouvrages dont il fut seul auteur, les principaux sont les fonts baptismaux portés par quatre taureaux qu'il fondit pour la cathédrale d'Osimo, le tombeau du cardinal d'Ara-Cœli, dans l'église Notre-Dame de la même ville, la fontaine de Faenza, château d'eau construit en 1621 et orné de trois lions et d'autant de chimères, de bronze, les figures qui décorent les fonts baptismaux de Cività della Penna, un monument colossal également de bronze représentant la Vierge et la translation de la *Santa Casa*, groupe de demi-ronde-bosse qui décore la façade de la maison commune de Ricanati, la statue du cardinal Pio, placée à Macerata sur la porte del Borgo, le tombeau du cardinal Cenci dans la cathédrale de Jesi, etc.

Jacometti étudia la peinture sous le Pomarancio, qu'il aida dans l'exécution des fresques de la coupole de Lorette. Il fit à Ricanati quelques tableaux pour les religieuses de Saint-Étienne et de Saint-Benoît, et pour l'église de San-Giusto et une *Cène* pour le réfectoire des conventuels de Saint-François; il peignit même à fresque une *Assomption de la Vierge*. Enfin, cet artiste universel paraît avoir également cultivé l'architecture, car c'est sur ses dessins que l'église des Jésuites de Ricanati a été mise dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie de' Professori.* — L. Gianuizzi, *Santa Casa di Loreto.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.*

JACOMIN (*Jean-Jacques-Hippolyte*), homme politique et administrateur français, né à Nyons, le 13 août 1764, mort à une époque inconnue. Administrateur de la Drôme en 1792, ses compatriotes le nommèrent la même année député à la Convention. Il y vota la mort de Louis XVI, puis contre l'appel au peuple et le sursis. En l'an III, il fit partie du comité de l'approvisionnement de Paris, et fut envoyé pour cet objet, au mois de prairial de la même année, en mission dans le département de l'Oise. A Senlis, il faillit tomber victime de la fureur du peuple, irrité par la famine. En l'an IV il passa au Conseil

des Cinq Cents, où, par des élections successives, il fut maintenu jusqu'à l'an VIII. Ce conseil, dont il fut secrétaire, le compta parmi ceux de ses membres le plus fermement attachés aux institutions républicaines. Il prit une part active à la journée du 18 fructidor, pendant laquelle il fut nommé membre de la *commission* dite *des inspecteurs*, chargée d'assurer le salut public. On le vit plusieurs fois monter à la tribune pour dénoncer des hommes qu'il considérait comme contre-révolutionnaires (4 et 5 vend., 17 vent. an VI). Il entra au Corps législatif lors de sa formation (an VIII), et y resta jusqu'à 1804. De cette époque à 1815, il occupa l'emploi de directeur des droits réunis à Besançon. La loi du 12 janv. 1816 contre les régicides le força de s'expatrier. A. R—s.

Biographie moderne. — Delacroix, *Statistique de la Drôme.* — *Galerie des Contemporains.* — *Biographie des Hommes vivants.* — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

* **JACONE** (*N****), peintre de l'école florentine, vivait dans la première moitié du seizième siècle, et mourut en 1553. Il fut élève et l'un des bons imitateurs d'Andrea del Sarto, qu'il aida dans plusieurs de ses travaux. Le plus célèbre de ses ouvrages était la façade du palais Buondelmonti, place Santa-Trinità, qu'il avait peinte à fresque en camaieu et qui rappelait dans toutes ses parties la manière du grand maître florentin. Vasari vante beaucoup certaines peintures l'huile que Jacone avait exécutées pour la ville de Cortone; ces éloges ne sont pas entièrement justifiés par *La Vierge sur un trône, entre saint Roch et saint Ubald*, que l'on voit encore dans cette ville, à l'église du Gesù.

Sans ordre, sans tenue, livré à la débauche et à la plus sordide malpropreté, Jacone mourut encore jeune dans une misère dont aurait dû le préserver un talent réel qui lui valait de nombreuses commandes. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

JACOPI (*Joseph*), anatomiste italien, né à Modène, en 1779, mort le 11 juin 1813. Élève de Scarpa, il fut adjoint à son maître à l'école de chirurgie pratique de Pavie, et devint professeur de physiologie et d'anatomie comparée à l'université de cette ville. Il paraissait destiné à être le continuateur de son maître, dont il avait fait paraître, en 1808 et 1809, les leçons de physiologie et d'anatomie sous le nom de *Elementi*, 3 vol. Au moment où une mort prématurée l'enleva aux sciences, il préparait un livre sur les théories chirurgicales qui a paru sous ce titre : *Prospetto della Scuola di Cirurgia pratica della regia universita di Pavia per l'anno scolastico* 1811 *e* 1812; Milan, 1813, 2 vol. in-8°. On lui doit aussi un *Esame della Dottrina di Darwin sul moto retrogrado dei linfatici.* J. V.

Chiappa, dans la *Biografia degli Italiani illustri*, de Tipaldo, tome III, p. 62. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. Médicale.*

JACOPO DI PIETRO, sculpteur toscan, vivait en 1368. Élève d'Andrea Orcagna, il imita son style avec tant de bonheur que Vasari, et après lui presque tous les historiens, ont attribué à ce maître les six *Vertus* en demi-relief qui décorent la loge des *Lanzi* à Florence; quelques-uns seulement ont bien voulu convenir que Jacopo l'avait aidé dans ce travail. Baldinucci le premier a restitué avec toute justice ces belles figures à leur véritable auteur, ayant découvert dans un registre de 1367, conservé dans les archives de la cathédrale, cette note écrite par le provéditeur Stieri degli Albizzi : *Jacobo Pieri magistro pro manifactura Virtutum cardinalium pro loggia Dominorum Priorum et Vexelliferi Flor.* 2 *sol.* 1, 1. Plusieurs notes extraites d'un autre registre de 1384 confirment cette assertion, et nous apprennent aussi que Jacopo avait sculpté des figures d'anges pour la façade de la cathédrale. Ces figures ont disparu sans doute lorsqu'on démolit cette facade à peine commencée (1586). E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

JACOPONE ou **JACOPO** *da Todi* (le Bienheureux), poëte ascétique italien, né dans le treizième siècle, mort le 25 décembre 1306. Il naquit à Todi, de la noble famille des Benedetti, et reçut le prénom de *Jacopo*, qui fut plus tard changé en *Jacopone*, quand le poëte, par excès d'humilité chrétienne, contrefit l'insensé. Il exerça d'abord la profession de jurisconsulte, et mena une vie mondaine. A la mort de sa femme, il se convertit, abandonna tous ses biens, s'agrégea au tiers ordre de Saint-François, et, après dix ans d'une existence vagabonde, sur laquelle l'histoire ou plutôt la légende du bienheureux donne d'étranges détails, il entra dans un couvent de franciscains. Il ne voulut être que frère convers. Non content de rechercher les emplois les plus pénibles, il s'attira volontairement de rudes punitions, et ses supérieurs, se prêtant à son amour de la pénitence, le firent enfermer dans l'endroit le plus infect du couvent. Au fond de sa prison il composa, dit-on, le cantique qui commence ainsi : « O réjouissance du cœur, qui fait chanter d'amour. » Un peu plus tard le pape Boniface VIII lui fournit un nouvelle occasion d'expier ses péchés. Ce pontife assiégeait les Colonna dans Palestrine. Indigné de voir le pape consacrer à la guerre un temps qui aurait été mieux employé à guérir les maux de l'Église, Jacopone, qui se trouvait dans Palestrine, écrivit deux cantiques, dont le premier commence par ces paroles : « Elle gémit, l'Église, elle gémit et souffre »; et dont le second débute ainsi : « O pape Boniface! combien tu t'es moqué du monde. » Après la prise de la ville, Boniface fit emprisonner Jacopone, et le condamna à vivre de pain et d'eau. Cette seconde incarcération fut

de courte durée. On raconte que le pape, passant devant le cachot de Jacopone, l'aperçut, et lui demanda quand il en sortirait : « J'en sortirai quand tu y entreras », lui répondit le bienheureux. « Et véritablement il en fut ainsi, dit Modio dans sa *Vie de Jacopone* : il sortit de prison quand le pape fut pris et incarcéré par Sciarra Colonna, et il prédit aussi la cruelle mort de Boniface, qui périt malheureusement en prison. » Ces dernières lignes contiennent une erreur évidente, puisque Boniface, arrêté dans Anagni par Nogaret, fut presque aussitôt délivré par les habitants, et alla mourir à Rome. Tout le récit a le caractère d'une légende. Il est douteux que le pape ait pu voir en passant Jacopone dans son cachot, puisque le bienheureux se représente comme enfermé dans un souterrain et ne voyant que le serviteur qui lui apprête ses aliments. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'arrestation de Boniface amena la mise en liberté du franciscain. Jacopone vécut encore trois ans. Il laissa des *Chants spirituels* (*Cantici spirituali*), plus remarquables par la vivacité du sentiment que par l'élégance du langage, et qui cependant ont été placés par l'académie de *la Crusca* au nombre des autorités de la langue italienne (*testi di lingua*). Sa diction rude est mêlée de locutions siciliennes et lombardes. « Mais ses sentiments sont élevés, dit Tiraboschi, et il se voit en lui une inspiration, un feu, qui sont probablement l'effet de l'amour divin dont il brûlait. » La plus ancienne édition des *Cantici* est celle de Florence; 1490, in-4° (bien que l'*index* du Vatican en cite une de 1480). Parmi les autres éditions très-nombreuses, les meilleures sont celles de Rome, 1558, in-4°, avec des *Discours moraux* sur chaque *Cantique*, et la *Vie* du bienheureux par Giambattista Modio, et celle de Venise publiée sous ce titre : *Le Poesie spirituale del B. Jacopone, accresciute di molti altri suoi cantici, novamente ritrovati e distinti in VII Libri*, 1617, in-4°, avec les notes de Francesco Tresatti da Lugano. C'est cette dernière édition que cite *la Crusca*. Wadding revendique pour le F. Jacopone la célèbre *prose* d'église *Stabat Mater dolorosa*, qui se trouve, avec beaucoup d'autres pièces du même genre, réunie aux poésies italiennes dans une édition de Venise (*Laude de lo contemplativo e estatico B. F. Jacopone*); 1514, in-8°. Parmi ces *proses* d'église on remarque un *Stabat Mater speciosa*, qui paraît être aussi de Jacopone et qui est la contre-partie du *Stabat Mater dolorosa*. Z.

Giamb. Modio, *Vita del B. F. Jacopone*; dans l'édition des *Cantici* de 1558. — Crescimbeni, *Comment. della Poesia*, t. II. part. II. — Quadrio, *Storia della Poesia*, t. II, p. 172 — Wadding, *Annales Ordo Min.*, vol. V, *ad an.* 1298, n° XXIV, etc., *ad ann.* 1306, n° VVIII. — Tiraboschi, *Storia della Litterature Italiana*, t. V, p. 511. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. II, p. 308. — Ozanam, *Les Poètes Franciscains*.

JACOTIN (*Pierre*), officier et géographe français, né à Champigny, près de Langres, le 11 avril 1765, mort à Paris, le 4 avril 1827. Dès l'âge de dix-huit ans il était attaché au cadastre de la Corse, sous la direction de son oncle Testeyuide et de Tranchot. Le 21 mai 1794, la ville de Bastia ayant été forcée de capituler, les plans du terrain furent remis aux Anglais ; mais les Français s'étaient réservé le droit d'en lever une copie. Jacotin fut chargé de le faire, et il en vint à bout malgré le mauvais vouloir des Anglais. Ce travail achevé, Jacotin revint en 1796 en France, où il resta jusqu'au moment de l'expédition d'Égypte. Son oncle, mis à la tête des ingénieurs géographes de cette expédition, l'emmena pour le seconder; mais Testeyuide ayant péri assassiné avec plusieurs centaines de Français pendant l'insurrection du Caire, Jacotin le remplaça comme directeur du corps des ingénieurs géographes. Il s'occupa du travail de la carte d'Égypte avec un rare talent, beaucoup d'ardeur et de dévouement. Non content de diriger au Caire le corps des ingénieurs, de provoquer et de coordonner leurs travaux, il se livrait lui-même à des opérations topographiques, et parcourait le pays. Dans un de ces voyages il se blessa en tombant de cheval. Le 23 janvier 1800, il fut nommé membre de l'Institut d'Égypte. Il quitta ce pays l'un des derniers, au mois d'août 1801. De retour en France, il fut promu au grade de colonel, lors de la formation des ingénieurs géographes en corps militaire. Il montra une grande habileté dans la rédaction définitive de la carte de l'Égypte. Son expérience consommée dans l'art de diriger et d'exécuter les opérations topographiques le firent placer en 1802 à la tête de la section de topographie au dépôt de la guerre, où il rendit les plus grands services. Il dirigea encore avec succès l'exécution de l'*Atlas de l'Égypte et de la Syrie*, en cinquante-trois feuilles. Il forma à cette occasion une pépinière d'artistes qui continuèrent à assurer à la France une certaine supériorité dans la gravure topographique. Dès 1807 cette grande carte était terminée ; mais l'empereur voulut qu'elle restât secrète, et ce beau travail ne put être apprécié du public que beaucoup plus tard. Pendant vingt ans Jacotin dirigea un grand nombre de travaux topographiques. Il a fait graver la belle *Carte de la Corse* en huit feuilles, qui est une réduction des feuilles du cadastre; il rassembla en outre les matériaux d'une carte de l'Espagne, prépara celle qui servit à la campagne du duc d'Angoulême, et surveilla enfin les opérations de sa compétence dans la construction de la nouvelle carte de France. J. V.

Jomard, *Discours prononcé sur la tombe du colonel Jacotin*. — Larenaudière, *Notice sur le colonel Jacotin*, lue dans une séance publique de la Société de Géographie. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Saint-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JACOTOT (*Pierre*), physicien français, né à Dijon en 1755, mort dans la même ville le 14 juillet 1821. Il étudia d'abord la théologie; mais, sans goût pour l'état ecclésiastique, il pré-

féra la carrière de l'enseignement. A l'organisation de l'École Polytechnique, en 1794, Jacotot en fut nommé bibliothécaire, secrétaire du conseil d'administration, et examinateur pour l'admission des élèves. L'année suivante il donna sa démission, et retourna dans sa ville natale, où il fut successivement professeur de physique, de chimie, de mathématiques et d'astronomie à l'école centrale, puis au lycée, dont il devint plus tard proviseur. En 1809 il fut nommé recteur de l'académie de la même ville. Mais les événements de 1815 lui firent perdre sa place; il en fut dédommagé par un particulier qui lui légua ses biens, montant à une trentaine de mille francs de rente. Dijon doit à Jacotot un cabinet de physique et de chimie et un observatoire. Ses cours avaient eu un grand succès. Ce savant professeur a publié : *Cours de Physique expérimentale et de Chimie à l'usage des écoles centrales, et spécialement de l'école centrale de la Côte-d'Or ;* Paris, 1801, 2 vol. in-8°, et atlas in-4° ; 2° édition augmentée et refondue sous ce titre : *Éléments de Physique expérimentale, de Chimie et de Minéralogie, suivis d'un Abrégé d'Astronomie, à l'usage des lycées et autres établissements d'instruction publique ;* Paris, 1804, 2 vol. in-8°, avec atlas in-4°. J. V.

Notice sur P. Jacotot, dans l'*Abeille*, tome V, p. 71. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JACOTOT (*Joseph*), philosophe et instituteur français, auteur de la méthode d'émancipation intellectuelle qui porte son nom, naquit à Dijon, le 4 mars 1770, et mourut à Paris, le 30 juillet 1840. Son père, d'abord boucher, puis teneur de livres, était chargé de onze enfants. L'aîné, Joseph, qui montrait une grande ardeur à s'instruire, suivit les classes du collége de Dijon. Ses maîtres ne trouvèrent d'abord en lui qu'un élève indocile et turbulent : il n'admettait rien sur leur parole, repoussait tout ce qu'il ne voyait pas clairement, refusait d'apprendre par cœur le texte des rudiments, mais il gravait volontiers dans sa mémoire les passages des auteurs qui lui plaisaient le plus, et il en faisait des citations heureuses pour appuyer son sentiment dans les discussions auxquelles il se livrait. Il fut nommé à dix-neuf ans professeur d'humanités au collége de Dijon, et obtint le grade de docteur ès lettres. Plus tard il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et se livra en même temps à de profondes études mathématiques. En 1788 il organisa la fédération de la jeunesse dijonnaise avec celle de Bretagne et d'autres provinces pour la défense des principes qui devaient amener la révolution. Lors de la formation du bataillon de la Côte-d'Or, il fut élu capitaine de la compagnie d'artillerie qui en 1792 demandait à aller combattre les ennemis de la patrie. Envoyé à l'armée du nord, il prit part à la courte et glorieuse campagne de Belgique. Il paya de sa personne au siége de Maestricht, à La Chartreuse, à Nerwenden, à la Montagne de Fer, et donna, dans diverses rencontres, tout des preuves de valeur. Appelé à Paris pour suppléer, au bureau central des poudres et salpêtre, le chimiste Fourcroy, Jacotot instruisit les ouvriers dans la fabrication de la poudre, et devint secrétaire de la *commission d'organisation du mouvement des armées*. Lors de la création des écoles centrales, cédant au désir de rentrer dans sa ville natale, il alla occuper à Dijon la chaire instituée sous le titre de *méthode des sciences*. Sa manière d'enseigner était dès lors empreinte d'un grand cachet d'originalité. Il se bornait pour tout discours à énoncer simplement l'objet et les divisions de la discussion ; il donnait ensuite la parole aux élèves, les exhortant à prendre un parti motivé et à le soutenir avec une entière liberté ; il terminait par un résumé précis des sentiments émis et des arguments allégués. Ainsi il ne façonnait point à son gré l'esprit de ses élèves, mais il les poussait à la vie et à l'action, et les mettait en état de marcher par leur propre travail, et de s'affermir par l'exercice assidu de leurs propres forces. Il s'y prit de la même manière pour donner l'impulsion à l'étude des langues anciennes et orientales. Les résultats qu'obtenaient ses nombreux disciples furent signalés par le ministre Fourcroy.

Les écoles centrales ayant été remplacées par les lycées et les facultés, Jacotot occupa les chaires de mathématiques transcendantes, puis de mathématiques pures et de droit romain, jusqu'à la chute de l'empire.

Lors de l'invasion de la France en 1814, le prince de Hesse-Hombourg, commandant d'un corps autrichien qui occupait la Côte-d'Or, enleva nuitamment de leur domicile Joseph Jacotot et un petit nombre d'autres citoyens notables de Dijon, les transporta près de la frontière, et les tint sous garde militaire pendant plusieurs semaines. Quand on lui demanda la cause de cet acte de violence, si contraire au droit des gens, il répondit qu'il prenait des otages pour s'assurer de la soumission des Dijonnais. Élu député pendant les Cent Jours, Jacotot était du petit nombre de ceux qui soutenaient ouvertement l'empereur constitutionnel; nommé rapporteur de la commission pour le projet d'adresse proposé par Manuel, il fit adopter, avec cette adresse amendée, le vote en faveur de Napoléon II. La réaction violente qui suivit la seconde restauration ne lui permit pas de retourner à Dijon; il y fut destitué de ses chaires et rayé du tableau des avocats. Poursuivi comme ennemi des Bourbons, menacé de perdre la liberté et la vie, il quitta la France avec sa femme, ses deux fils et sa jeune sœur, à laquelle il servait de père. Retiré à Mons, puis à Bruxelles, il y vécut dans l'intimité de plusieurs conventionnels, donnant des leçons particulières pour remplacer les ressources dont l'expatriation l'a-

vait dépouillé. Le ministre Falk ayant voulu nommer Arnault à une chaire de faculté, celui-ci refusa, en disant : « Vous avez ici quelqu'un beaucoup plus apte que moi à remplir le poste que vous m'offrez ; c'est Joseph Jacotot, l'homme le plus éloquent que je connaisse. » Cette généreuse recommandation eut son effet; elle fut justifiée par l'éclat extraordinaire que Jacotot sut donner à son enseignement public. Il fut nommé, le 15 octobre 1818, lecteur pour la langue française à l'université catholique de Louvain. C'est de cette époque qu'il a daté lui-même la fondation de sa méthode en Belgique.

Cette méthode, dont le principe et les procédés sont uns quoique distincts, a été exposée et reproduite en diverses langues, par une foule d'auteurs de tous les pays du monde. La plupart, frappés de la nouveauté des procédés qu'elle recommande, n'en ont vu que la partie matérielle, pour ainsi dire, et, détournant l'attention du principe moral qui la constitue, ils ont égaré ceux qui les suivaient, en ne leur donnant qu'une idée fausse, incomplète ou parodiée de la méthode qu'ils prétendaient faire connaître. Ainsi ont été amoindris et retardés les fruits qu'elle devait produire. Après l'avoir expérimentée trente ans, d'abord sur nous et sur notre famille, puis sur un nombre très-considérable d'individus de tout sexe et de tout âge, nous devons reconnaître que, pour en donner l'idée la plus exacte, il convient de puiser exclusivement dans les écrits de son fondateur.

De sa longue et multiple expérience (il avait enseigné les principales branches des connaissances humaines) Jacotot conclut que lorsque l'homme de bonne volonté semble pécher par l'intelligence, c'est l'attention ou la mémoire qui fait défaut. En conséquence, il conseillait la *répétition quotidienne* et la *vérification* de ce qui avait été appris. Dès les premières séances de son cours public à Louvain (c'est lui-même qui le raconte), il s'aperçut que parmi les auditeurs qui remplissaient la salle il y en avait qui ne le comprenaient pas du tout : c'étaient des Flamands et des Hollandais. Il leur indiqua une édition du *Télémaque* qui portait en regard du texte la traduction hollandaise; il les engagea à apprendre par cœur le premier livre, à le répéter tous les jours, à se rendre compte de ce qu'ils répétaient, à raconter simplement les livres suivants, et enfin à parler comme les personnages que représente Fénelon. Au bout de quelques jours, il constata que ceux qui avaient suivi ses conseils comprenaient parfaitement ses discours ; il vit ensuite, et il en fut surpris, qu'en continuant avec persévérance les mêmes exercices sans aucune explication de sa part, ces étrangers arrivaient à parler et à écrire comme parlent et écrivent les Français, et que de plus ils faisaient d'eux-mêmes la théorie du peu de conjugaisons et de syntaxe que comporte notre langue. Le même principe et les mêmes procédés appliqués à la musique, à la peinture, à la sculpture, aux mathématiques, à la lecture, à l'écriture, etc., donnèrent les mêmes résultats. La répétition quotidienne, maintenue tant que l'on veut apprendre, et la vérification libre de l'objet répété et de tous les autres que l'on y rapporte sans cesse, forment le mécanisme spécial propre à la méthode Jacotot, recommandée comme méthode d'instruction.

Jacotot vit que sa découverte convenait principalement à l'éducation de famille, parce qu'en général les pères et mères sont libres, sinon dans l'espèce des connaissances que leurs enfants doivent posséder, au moins dans le choix des moyens propres à les leur faire acquérir. Il la présenta aux familles de tous les pays, et il voulut l'offrir comme un bienfait; en conséquence il promit de n'en tirer pour lui aucun lucre; et il a tenu cette promesse avec scrupule jusqu'à la fin de ses jours. Pendant vingt-deux ans il a vu recourir auprès de lui, tant à Louvain qu'à Valenciennes et à Paris, des consulteurs de tous pays et de toutes classes; il appelait sans cesse les pauvres pour les convaincre qu'eux et leurs enfants pouvaient, sans aucuns frais et sans aide étrangère, apprendre tout ce qu'ils voudraient étudier; riches et pauvres venaient pêle-mêle, et tous s'en retournaient charmés par sa bonté infatigable, qu'aucune insistance ne lassait, et par sa parole lucide, abondante, incisive, qui raillait sans amertume et persuadait sans s'imposer.

Jacotot souffrait depuis 1816 d'un torticolis spasmodique, qui l'obligeait à maintenir sa tête avec un bandeau : ses souffrances, qui devinrent très-grandes sur la fin de sa vie, n'altéraient point sa sérénité. Il ne croyait pas que sa méthode pût être adoptée dans les écoles publiques, non qu'il niât les fruits qu'elle y pouvait produire : il offrait à tous les gouvernements « un moyen simple et économique de rendre les colléges cent fois plus utiles qu'ils ne sont » ; mais il savait toute la force de résistance inerte de la routine organisée en corporations. Au reste, il ne refusait point ses conseils aux établissements qui les demandaient : il a dirigé lui-même l'épreuve qui fut faite à l'École normale des Cadets par l'ordre du roi des Pays-Bas, épreuve à la suite de laquelle il fut décoré du Lion belge. Les institutions de Marcdis et Deschuyfeleer à Louvain, de Seprès à Anvers, Deshouillères et Frèrejean à Paris, Guillard frères à Lyon, Tourrier à Londres, le gymnase de Deux-Ponts (Bavière), l'École des Cadets de la marine de Gatchina (Russie), sont les plus connues parmi celles qui adoptèrent depuis sa méthode et en ont recueilli et propagé les fruits (1).

(1) L'Université de France a fait récemment de louables efforts pour introduire la méthode de Jacotot dans ses établissements (règlement général du 7 septembre 1853). Voyez le *rapport* présenté en 1853 à l'empereur par le ministre de l'instruction publique : « Il a été ordonné (y est-il dit) aux professeurs d'instruire leurs élèves des secrets mouvements de la pensée, *non plus, comme autrefois*, par de longues expositions qui pouvaient ne mettre en travail

Aussitôt après la révolution de 1830, Jacotot s'empressa de rentrer en France. Il séjourna sept ans à Valenciennes pour ne pas s'éloigner de la famille de sa femme, et revint en 1838 à Paris, où il finit ses jours. Un monument fut élevé à sa mémoire au cimetière de l'Est, au moyen d'une souscription, en tête de laquelle s'inscrivit le ministre de la guerre. Les traits de Jacotot ont été reproduits par Dantan et par madame Rude.

Ses ouvrages sont : *Enseignement universel. Langue maternelle;* Louvain et Dijon, 1823; 7e édition, Paris, 1852; deux traductions allemandes; — *Langue étrangère*; Louvain, 1824; 7e éd., 1852; — *Musique, Dessin et Peinture;* Louvain, 1824; 4e éd., 1852; — *Mathématiques;* Louvain, 1828; 3e éd., Paris, 1841; — *Droit et Philosophie panécastique;* Paris, 1835; 2e éd., 1841; — *Mélanges posthumes;* Paris, 1841; — un grand nombre d'articles instructifs insérés dans le *Journal de l'Émancipation intellectuelle.* — Dans le nombre immense d'ouvrages et brochures qui traitent de la méthode Jacotot, on peut distinguer : *Sommaire des Leçons publiques de M. Jacotot, recueillies et publiées par* S. V. D. W.; in-12, 1822, Louvain; — *Simple exposé et rappel de la Méthode; Télémaque*, en cinq langues, 1829 et 1830, in-12, — *Résumé des Principes et des Exercices*, par l'abbé Deshouillères; Paris, in-12, 1830; — *De la Connaissance de soi-même;* dans les *Actes du Congrès scientifique de Lyon;* — *Lettres sur l'éducation*, par J. Devaureix, directeur général de *La Providence agricole;* Paris, 1842, in-8°; *Le Moniteur des Familles*, par Wurth; 1844, Liége; — *Intellectual Emancipation*, par B. Vidal; — *Considérations sur l'Organisation des Colléges*, par Baguet, membre de l'Acad. des Sciences de Belgique; Louvain, 1845; — mémoires et notes insérés dans le *Bulletin* de cette Académie jusqu'en 1856; — *Manuel de l'Émancipatation intell.*, extrait des écrits du fondateur, par ses fils H. et H.-Victor Jacotot; Paris, in-8°, et in-18. — Il existe à Paris une *Société d'Émancipation intellectuelle*, qui tient séance mensuelle à l'hôtel de ville; une autre existe en Belgique, présidée par M. Quetelet, et faisant des publications pour l'instruction populaire. Achille GUILLARD.

Archives de la Famille Jacotot; Notice, de A.-N. Lelennier. — *Rapport au ministre*, par M. Kinker, commissaire royal. — *Rapport à M. de Vatismenil*, par F.-M. Baudoin. — *Rapport à l'amiral de Krusenstern*, par le baron de Chabot; Pétersbourg, 1856, in-8°. — *Journal de l'Émancipation intell.*; Louvain et Paris, 1829-42, 6 vol. in-8°. — *Revue trimestrielle;* Bruxelles, 1853-56.

* JACQUAND (*Claudius*), peintre français, né à Lyon, en 1805. Élève de Fleury Richard, il obtint une médaille de deuxième classe à l'exposition de 1824, et vint se fixer à Paris en 1833. En 1836 il reçut une médaille de première classe, et fut décoré de la Légion d'honneur en 1839. Parmi ses tableaux on cite : *Thomas Morus;* 1827 : au musée de Lyon; — *Jeanne d'Arc prisonnière;* 1827; — *Mort d'Adélaïde de Comminges;* 1831; — *Louise Labbé présentée à François Ier;* 1834; — *Cinq-Mars et de Thou;* 1835; — *Mort de Menzikoff;* 1835; — *Voltaire à Francfort;* 1835; — *J.-J. Rousseau fuyant de la vallée de Montmorency;* 1835; — *Comminges;* 1836; — *Les Quatre Âges d'une Femme;* 1836; — *Jocelyn;* 1837; — *Cinq-Mars;* 1837; — *Le jeune Gaston, dit l'Ange de Foix;* 1838; — *Louis XI à Amboise;* 1839; — *La Bénédiction des Fruits;* 1839; — *Sainte Thérèse en extase;* 1839; — *L'Arrivée du Vicaire;* 1839; — *L'Aveu;* 1840; — *L'Après-dîner;* 1841; — *Le Ministre médecin;* 1842; — *Le Café Procope;* 1843; — *Le Droit de haute et basse justice;* 1845; — *La Redevance d'automne;* 1846; — *Charles-Quint au couvent de Saint-Just;* 1847; — *Jésus sur le chemin du Golgotha;* 1850; — *Un Comptoir à Alger;* 1851; — *Le Sacrilége;* 1853; — *Dernière Entrevue de Charles Ier avec ses enfants;* 1855; — *Clémence de Pierre le Grand;* 1857. Il a peint pour le musée de Versailles : *Charlemagne couronné roi d'Italie;* 1838; — *Le Chapitre de Rhodes;* 1839; — *Henri de Bourgogne recevant l'investiture du Portugal;* 1842; — *Conseil des ministres aux Tuileries le 15 août 1842, pour la discussion de la loi de régence;* 1845; — *La Prise de Jérusalem;* 1846. On cite aussi son tableau de la *Mort du prince royal duc d'Orléans* (dans la chapelle commémorative de Saint-Ferdinand); et le musée du Luxembourg possède de lui : *Saint Bonaventure refusant les insignes du cardinalat;* 1852; — et *L'Amende honorable dans un couvent des Frères chevaliers Ermites de Saint-Maurice;* 1853. — M. Jacquand a été chargé d'exécuter l'*Histoire de la Vierge* à l'église Saint-Philippe du Roule. Enfin, il a exposé de nombreux portraits, parmi lesquels on a remarqué, entre autres, celui de *Jung Bahadour, sultan de Nepaul.* L. L—T.

Lacaine et Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons*, 1836 à 1857. — Delécluze, *Journal des Débats*, du 11 août 1857.

JACQUARD (*Joseph-Marie*), mécanicien français, né à Lyon, en 1752, mort à Oullins, le 7 août 1834. Il était fabricant de chapeaux de paille, lorsque, après la paix d'Amiens, les communications se rouvrirent entre la France et l'Angleterre : un journal anglais lui tomba entre les mains, et il y lut l'annonce d'un prix proposé pour la construction d'une machine destinée à fabriquer des filets ou de la dentelle. Cette annonce l'engagea à rechercher les moyens de rem-

que l'esprit du professeur, mais, suivant l'exemple que quelques maîtres excellents ont renouvelé de Socrate, par des interrogations qui à chaque instant font participer l'intelligence des élèves à l'analyse et, pour ainsi parler, à la découverte des lois de la raison. » Le ministre signale encore la *récitation intelligente*, l'exercice de la *réflexion* accompagnant toujours celui de la *mémoire*, les *opérations pratiques* venant aboutir à la théorie, etc.

plir les conditions proposées. Dès son enfance, il s'était senti pour la mécanique un goût très-prononcé, et en 1790 il avait imaginé un mécanisme propre à perfectionner le métier à tisser; il avait oublié cette inspiration de son génie, quand la lecture du journal anglais vint la lui rappeler. Il réussit parfaitement dans son nouvel essai; mais il se contenta de sa propre satisfaction : aussitôt le résultat obtenu, il n'y songea plus, et confia à un ami la pièce de filet ou de dentelle qu'il avait fabriquée. Le préfet en eut connaissance, et fit appeler l'inventeur, pour lui demander à voir sa machine. Jacquard obtint un délai de trois semaines, afin de la remettre en état et d'y ajouter quelques perfectionnements. Au bout de ce temps, il transporta son appareil chez le préfet; puis, le priant de poser le pied sur une pédale, il lui montra comment un nouveau nœud venait s'ajouter à la pièce montée sur le métier. La machine fut aussitôt expédiée à Paris; peu après arriva l'ordre d'y envoyer Jacquard. Les autorités lyonnaises ne donnèrent pas même à l'ouvrier le temps d'aller faire chez lui quelques préparatifs de voyage, et on le fit partir immédiatement. On ajoute même que, par suite d'un malentendu, on prit l'ordre pressant du ministre pour un ordre d'arrestation, et que Jacquard, regardé comme conspirateur, fut accompagné par la gendarmerie. A son arrivée à Paris, la machine fut examinée au Conservatoire des Arts et Métiers par une commission spéciale. « C'est donc toi, dit Carnot, quand l'ouvrier lui fut présenté; c'est donc toi qui prétends faire l'impossible : un nœud avec un fil tendu ». A la suite de l'épreuve qui répondit à cette question, Jacquard fut attaché au Conservatoire, où toute son attention se porta dès lors vers le perfectionnement des métiers à fabriquer les soieries. Avant lui, tous les fils qui doivent se lever ensemble pour former les dessins des étoffes brochées étaient levés par des cordes que tirait un enfant auquel le tisseur était obligé de les indiquer. L'appareil Jacquard soumit cette manœuvre compliquée à un procédé régulier, tirant son mouvement d'une simple pédale que l'ouvrier fait jouer lui-même. Il en fit un modèle, et le présenta en 1801 à l'exposition de l'industrie. Il fut gratifié par le jury d'une médaille de bronze « pour avoir trouvé, dit simplement le rapport, un mécanisme qui supprime un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés ! ». Le 23 décembre suivant, Jacquard prit un brevet d'invention. En 1804, il retourna à Lyon, où il fut d'abord employé comme chef d'atelier. Ce fut seulement en 1806 qu'il put monter un métier de sa façon. Un décret impérial de la même année lui accorda une pension de 3,000 fr., sous la condition de travailler au perfectionnement de son appareil, de le faire adopter par les manufacturiers de Lyon, et de diriger les travaux de fabrique des établissements communaux. Mais lorsque les ouvriers virent que le nouveau métier rendait inutiles les auxiliaires nécessaires avec l'ancien, ils s'irritèrent contre l'inventeur, et lui firent une opposition qui se traduisit en actes de brutalité. Insulté, poursuivi, Jacquard eut plusieurs fois à essuyer d'indignes traitements; il fallut même un jour l'arracher des mains d'une troupe de furieux prêts à le jeter dans le Rhône. D'un autre côté, des gens qui n'avaient pas su mettre en œuvre sa machine la traduisirent devant le conseil des prud'hommes en réclamant des dommages et intérêts. Le métier fut brisé publiquement, par sentence du conseil, le fer vendu comme vieux fer, et le bois comme bois à brûler. Mais Jacquard aimait sa patrie, et surtout sa ville natale. Ni ces violences ni les offres brillantes de l'étranger ne purent l'engager à transporter ailleurs son invention. Plus tard, il demanda au gouvernement une prime pour chacun de ses métiers; on la lui accorda; il en avait fixé lui-même la quotité à 50 fr. Napoléon, en signant le décret, s'écria : « En voilà un qui se contente de peu ». Cependant, dès l'année 1809, le nouveau métier se répandait; car les tisseurs lyonnais commençaient à éprouver les effets de la concurrence étrangère. En 1812, il était généralement adopté, et à l'exposition de 1819 l'inventeur reçut une médaille d'or avec la croix d'Honneur. Jacquard se retira alors avec sa modeste pension à Oullins, près de Lyon, où il vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans. L—z—e.

Mémoires de l'Académie, ann. 1801, 1806. — Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Bibliog. portative des Contemporains*.

* **JACQUE** (*Charles-Émile*), peintre et graveur français, né à Paris, le 23 mai 1813. On a de lui un grand nombre de vignettes gravées sur bois ou en taille-douce; mais son œuvre d'artiste renferme surtout de nombreuses pièces gravées à l'eau-forte et estimées des amateurs. Ses gravures, qui se distinguent par l'énergie du dessin et la bonne distribution de la lumière, ne sont en général que des essais trouvés au bout de la pointe, sauf un certain nombre de compositions, plus importantes. M. Jacque a exposé des eaux-fortes en 1845 et en 1850, et, à cette dernière exposition, il obtint une médaille de troisième classe. Vers 1846 il commença à peindre, répétant sur la toile à peu près les mêmes sujets que dans ses eaux-fortes, et ses petits tableaux de genre ont obtenu du succès en dehors des salons; nous citerons entre autres un *Intérieur*, une *Basse-Cour*, la *Sortie du Troupeau*, etc. L. L—t.

Renseignements particuliers.

JACQUELIN (*Jacques-André*), auteur dramatique et chansonnier français, né à Paris, le 18 mars 1776, mort dans la même ville, le 21 août 1827. Il était premier commis au ministère de la guerre. A la rentrée des Bourbons, il affecta un grand dévouement à leur cause, et leur consacra un *Hommage poétique* qui offre cette particularité curieuse qu'une des strophes,

sauf deux mots, était la même qu'une des strophes d'une ode sur la naissance du roi de Rome publiée trois ans auparavant. L'auteur n'en fut pas moins récompensé par un emploi d'inspecteur des théâtres secondaires de Paris. Chansonnier, il fut depuis 1815 secrétaire général de la Société du Caveau, et publia : *Le Chansonnier de la Cour et de la Ville*; 1811 et 1812, 2 vol., in-18; — *Le Chansonnier Franc-Maçon*, etc. (avec Rougemont); 1816, in-18. Auteur dramatique, il a donné, au Vaudeville et aux Variétés, diverses pièces, soit seul, soit en collaboration avec Rougemont, Coupart, etc. On a, en outre, de lui : *Honorine, ou mes vingt-deux ans, histoire véritable de Mlle D., publiée sur ses mémoires*; 1803, 3 vol. in-12; — *Histoire des Templiers, ouvrage impartial, recueilli des meilleurs écrivains*; 1805, in-12; — *Odes, Stances, Pot-pourri sur la naissance de S. M. le roi de Rome*; 1811, in-8°; — *La petite Galerie Dramatique, dialogue entre un Anglais et M. Martinet, libraire*; 1813, in-4°; — *Henri IV, les Bourbons, la Paix, hommage poétique*; 1814, in-8°; — *Le Sang des Bourbons, galerie historique des rois et princes de cette famille, depuis Henri IV jusqu'à nos jours*; 1820, 2 vol. in-4°, avec 22 pl. GUYOT DE FÈRE.

Biogr. des Contemporains. — Quérard, *La France Litt.*

JACQUELINE de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, née en 1401, morte en 1436. Elle était la fille unique et l'héritière de Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut, et de Marguerite de Bourgogne. A l'âge de cinq ans, Jacqueline fut mariée, par un traité conclu entre Guillaume et Charles VI, roi de France, au prince Jean, frère du dauphin Louis, et qui était, lui aussi, un enfant. En 1415, le fils aîné de Charles VI étant mort, Jean prit le titre de dauphin du Viennois; néanmoins, il ne quitta pas immédiatement la cour du comte de Hainaut, son beau-père, auprès duquel il vivait alors avec sa jeune épouse : la France était déchirée par les factions; ce fut seulement en 1417 que Jean rentra dans le royaume. Trois jours après l'arrivée du dauphin à Compiègne, il mourut empoisonné par les Armagnacs. Jacqueline ne resta pas longtemps veuve : vers la fin de cette même année 1417, elle épousa, avec une dispense que lui donna le concile de Constance, son cousin germain Jean, duc de Brabant. Ce prince était un peu plus jeune que sa femme, aux yeux de laquelle la faiblesse et l'incapacité de son esprit le rendirent bientôt méprisable. Jacqueline avait le caractère résolu, actif, remuant; elle quitta son mari, et se retira d'abord à Valenciennes, où résidait sa mère, la comtesse douairière de Hainaut. Guillaume IV était mort. En 1420, la duchesse de Brabant passa en Angleterre; ses charmes « et surtout son héritage », dit un historien, captivèrent Humphrey ou Onfroi, duc de Glocester et frère du roi Henri V. Feignant de considérer comme non valide l'union de Jacqueline et de Jean, Humphrey proposa à la jeune comtesse de Hainaut de l'épouser; elle y consentit. Cependant, la réalisation de leur projet de mariage fut retardée par l'opposition du roi d'Angleterre : ce monarque avait intérêt à se tenir en bonne intelligence avec la maison de Bourgogne, et Philippe le Bon, le duc alors régnant, soutenait dans sa querelle conjugale Jean de Brabant, dont il était aussi le proche parent. Glocester persista dans son attachement et dans son ambition. Henri V étant mort en 1422, Jacqueline fit annuler son mariage avec le duc de Brabant par l'anti-pape Benoît XIII, et épousa Glocester, auquel le parlement anglais venait de décerner « le protectorat du royaume et de l'Église », en l'absence de son frère aîné, le duc de Bedford, nommé régent de France pendant la minorité de son neveu Henri VI. Glocester réclama au duc de Brabant les États qui appartenaient à Jacqueline. Jean, à qui le duc de Bourgogne avait promis son appui, déclara à Glocester son intention de recourir à la force des armes pour repousser ses prétentions. Jacqueline et son nouvel époux quittèrent alors Londres, débarquèrent à Calais et entrèrent dans le Hainaut à la tête d'une armée de cinq mille hommes, détachée par Humphrey d'un renfort de troupes que le duc de Bedford attendait en France. De son côté, le duc de Brabant appela à son aide Philippe le Bon. Celui-ci lui envoya des secours; mais quand ils arrivèrent en Flandre, Jacqueline avait déjà repris possession de ses États. Il y eut seulement un échange de messages insultants et de défis entre le duc de Bourgogne et le duc de Glocester; puis le premier de ces deux princes ayant rappelé ses troupes, le second retourna en Angleterre, laissant Jacqueline à Mons, à la demande des habitants de cette ville. Mais à peine Glocester fut-il parti que le duc de Brabant recommença la guerre; le Hainaut retomba en son pouvoir, et ces mêmes citadins de Mons, qui avaient voulu garder au milieu d'eux leur jeune souveraine, sous prétexte de l'attachement qu'ils lui portaient, la livrèrent à ses ennemis. Le prince d'Orange la conduisit à Gand, où elle devait rester prisonnière jusqu'à ce que le saint-siége eût prononcé son jugement sur la validité du mariage de la comtesse de Hainaut avec le duc de Brabant. Mais Jacqueline parvint à s'échapper, à cheval, sous un habit d'homme, par une nuit obscure. Elle ne s'arrêta dans sa fuite que lorsqu'elle eut atteint la frontière de Hollande. Les habitants de ce comté accueillirent avec joie la comtesse, et ils lui restèrent fidèles pendant toute la durée de la guerre dont la Hollande devint le théâtre. Le duc de Brabant mourut au mois d'avril 1426, très-peu de temps après que la cour de Rome eut prononcé un jugement en sa faveur sur la validité de son mariage avec la comtesse de Hainaut. Jacqueline reprit alors le titre de duchesse de

Glocester, comme si la mort de Jean effaçait l'illégalité du troisième mariage que cette princesse avait contracté pendant la vie de son second époux. Enfin, en 1428, Jacqueline, à qui Glocester n'avait pu envoyer que de faibles renforts d'hommes d'armes, reconnut l'impossibilité de lutter plus longtemps contre la puissance de son cousin le duc de Bourgogne. Ce prince avait été poussé à prendre le parti du feu duc de Brabant par des motifs d'intérêt personnel : proche parent de l'un et de l'autre de ces deux époux, il aspirait à recueillir leur double succession. Jusqu'alors la comtesse de Hainaut avait refusé de le reconnaître pour son héritier; et c'était pour la forcer à cette reconnaissance qu'il continuait à lui faire la guerre. Cependant, l'abandon dans lequel la laissait le duc de Glocester découragea Jacqueline : elle consentit à signer un traité de paix avec Philippe. Ce traité était une honteuse capitulation : Jacqueline déclarait explicitement qu'elle n'était pas la femme du duc de Glocester; elle désignait pour son héritier le duc de Bourgogne, lui accordait le droit de mettre des garnisons dans toutes les places fortes des divers comtés à elle appartenant, et s'engageait à ne plus se remarier, sans l'assentiment de Philippe. Sur ce dernier point, Jacqueline manqua bientôt à sa parole. Glocester, dont l'ambition n'avait plus rien à espérer du côté de la comtesse de Hainaut, céda aux suggestions de l'amour qu'il éprouvait pour une femme de haute naissance, dont l'immoralité égalait, dit-on, la beauté. Éléonore Cobham, après avoir été la maîtresse de plusieurs seigneurs anglais, avait contracté avec le duc de Glocester une liaison que l'union passagère de ce prince avec Jacqueline n'avait pas même interrompue. Cette liaison fut resserrée par les nœuds du mariage aussitôt après la signature du traité de la comtesse de Hainaut et du duc de Bourgogne. Alors, Jacqueline donna sa main à un simple gentilhomme (François de Borcelen) gouverneur de la Zélande. Philippe, ayant appris ce mariage, fit arrêter et emprisonner Borcelen; Jacqueline, désolée, acheta la liberté de son époux par la cession immédiate de ses États au duc de Bourgogne, ne se réservant pour elle-même qu'une pension viagère. La comtesse de Hainaut mourut à l'âge de trente-cinq ans; elle n'avait eu d'enfants d'aucun de ses quatre maris. Camille LEBRUN.

Monstrelet, *Chronique*. — Petit, *Chroniques anciennes et moderne de Hollande*. — Lingard, *History of England*. — Moréri, *Dictionnaire Historique*.

JACQUELOT. *Voy.* JAQUELOT.

JACQUEMARD (*Étienne*), grammairien français, né à Paris, le 24 septembre 1772, mort à Bourguignon-le-Morey, le 3 août 1830. Fils d'un valet de pied du comte d'Artois, il fit ses études au collége Louis-le-Grand, et suivit les cours de l'abbé Delille, qui lui enseigna les règles de la versification. Il fut ensuite attaché à la surveillance du palais et des jardins de Saint-Cloud. Congédié après le 20 juin 1792, il fut bientôt atteint par la réquisition et incorporé dans un bataillon qui se rendait à l'armée du nord; la faiblesse de sa santé et de sa vue lui valut d'être placé chez le quartier-maître. Réformé au bout de deux ans, il décida ses parents à quitter Paris et à aller s'établir dans un petit village de la Franche-Comté, d'où ils étaient originaires et où il leur restait un petit bien. Il emporta des livres, de la musique, des crayons, et, pour se désennuyer, il s'amusait à donner des leçons de grammaire aux jeunes gens de ce village. Le succès qu'il obtint le poussa à rédiger pour ses élèves des *Éléments de Grammaire Française*, qu'il fit imprimer en 1805, in-4°. Ils contiennent une suite de locutions et de constructions vicieuses avec leur corrigé, une théorie des participes, des exemples bien choisis, et des notes souvent plus longues que le texte. Il traduisit ensuite en vers la première *Églogue* de Virgile, *Le Vieillard de Vérone*, de Claudien; *La Maison de Campagne*, d'Ausone, et un épisode du *Prædium rusticum* de Vanière; toutes ces pièces ont été imprimées dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône*, dont il était correspondant. Il donna, en 1811, une édition améliorée de sa grammaire, sous le titre d'*Abrégé de Grammaire Française*. Maire de son village pendant quelques années sous la Restauration, il s'occupait d'histoire, de géographie, de statistique et de poésie. En apprenant la révolution de Juillet, il voulut courir chercher des nouvelles, et tomba du haut d'une roche dans un abîme, où on le trouva mort. On a de lui des *Essais de Fables*, Besançon, 1820, in-18, et un *centon*, composé de vers de Virgile, adressé à Bonaparte en 1802, et inséré dans la *Décade*, tome XXII. J. V.

Biogr. des Hommes vivants. — Quérard, *La France Littéraire*.

JACQUEMART (*Nicolas-Thierry*), poëte français, né à Sedan, vers 1730, mort en 1803, à Villers-Cernay. Novice chez les chartreux, puis chez les bénédictins, il devint ensuite curé à Tahure, aux Grandes-Loges, à Épernay, à Villers-Cernay, à Villers devant Mézières, et enfin de nouveau à Villers-Cernay. Plus occupé de plaisirs que de sa charge, il laissait le soin de son troupeau à son vicaire. Négligé dans sa mise, d'un esprit caustique et frondeur, il était d'un extérieur peu agréable. Ses vers étaient souvent graveleux. Il aimait surtout à faire des monorimes. On a de lui : *Voyage en vers à l'abbaye de Lavaldieu;* Liége, 1756, in-8°. J. V.

Feller, *Biogr. univ.*, édit. revue par M. Weiss, Suppl.

JACQUEMART (*Nicolas-François*), écrivain français, frère du précédent, né à Sedan, le 2 octobre 1735, mort à l'hospice de La Charité, à Paris, le 2 avril 1799. Il exerça d'abord la profession de libraire dans sa ville natale. En 1771 il vint à Paris, où il vendit et composa des livres sans pouvoir sortir de la misère. On a de lui les ouvra-

ges anonymes suivants : *Réflexions d'un Cultivateur américain sur le Projet d'abolir l'Esclavage et la Traite des Nègres, ouvrage traduit de l'anglais;* Londres (Paris), 1790, in-12; — *Remarques historiques et critiques sur les Trente-trois Églises paroissiales de Paris, après la nouvelle circonscription, par ordre numérique;* Paris, 1791, in-8°; — *Remarques historiques et Critiques sur les Abbayes, Collégiales, Paroisses et chapelles supprimées dans la ville et faubourgs de Paris, d'après le décret de l'Assemblée nationale du 2 février* 1791; Paris, 1791, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Les Ruines parisiennes depuis la révolution de* 1789 *et années suivantes, avec des remarques historiques;* Paris, 1792, in-8°; — *Étrennes aux Émigrés;* Paris, 1793, in-12; — *Le Théophilanthrope dévoilé, par Fr. J****; Paris, 1798, in-8° : la police fit saisir cet ouvrage. M. Quérard attribue à Jacquemart deux autres ouvrages qui sont de l'abbé Jacquemin du Valdson et du sergent-major Roux. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUEMIN (*Jacques-Alexis*), prélat français, né à Nancy, le 4 août 1750, mort dans la même ville, le 15 juin 1832. Il reçut de bonne heure les ordres sacrés, et remplit les fonctions de vicaire d'une paroisse de sa ville natale. Il montra d'abord du talent pour la prédication et du zèle pour assister les condamnés. Nommé professeur de théologie à l'université de Nancy, en 1778, il travailla dans les premières années de la révolution au journal intitulé : *Le Catholique de Nancy*, refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé en 1791, et alla rejoindre en Allemagne son évêque, de La Fare. Celui-ci l'ayant nommé son vicaire général, l'abbé Jacquemin rentra en France, et courut quelques dangers pendant la terreur. Plus tard, l'abbé Jacquemin professa la philosophie au lycée de Nancy. En 1823 il fut appelé à l'évêché de Saint-Dié; mais l'âge et les infirmités le forcèrent bientôt à donner sa démission, et il se retira à Nancy, avec le titre de chanoine évêque du chapitre de Saint-Denis. Outre un traité *De Incarnatione Verbi Domini*, on a de lui un *Abrégé des mémoires de l'abbé Barruel, pour servir à l'histoire du jacobinisme;* Hambourg (Nancy), 1801; Paris, 1817, 2 vol. in-12. J. V.

Henrion, *Annuaire Biographique*, 1830-1834. — *Biogr. des Hommes vivants.*

JACQUEMIN (*Charles-Joseph*), dit *Charles de Lonpoigne*, chef d'insurgés belges, né à Bruxelles, en 1762, mort dans le bois de Neerysseche, près de cette ville, le 30 juillet 1799. Il avait fait quelques études, et paraissait se destiner à la chirurgie lorsque la révolution belge éclata. Il entra alors dans un corps de volontaires, se distingua par son intelligence et son activité, et parvint au rang d'officier : il avait donné surtout des preuves de bravoure à la bataille du 22 septembre 1790. Mais la cause nationale ayant succombé, et ne pouvant rester dans l'inaction, il embrassa le parti de ceux qu'il avait combattus, s'engagea, en 1791, dans les hussards de l'archi-duchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, obtint, à sa recommandation, le grade de lieutenant au régiment de Laudon vert, infanterie légère, et fut chargé du recrutement de ce corps. La guerre qui eut lieu alors entre l'Autriche et la France lui fournit l'occasion de se distinguer dans diverses incursions qu'il fit en France à la tête de sa compagnie. Lors de la conquête des Pays-Bas, il fut chargé d'escorter la caisse militaire à Dusseldorf : il remplit sa mission, mais il fut fait prisonnier et envoyé dans l'intérieur de la France. Il se mit alors en correspondance avec les chefs vendéens, entre autres avec Georges Cadoudal, s'échappa, et rentra secrètement à Bruxelles. Découvert quelque temps après, il fut arrêté; mais aucune preuve matérielle n'existant contre lui, il fut relaxé. Il se retira alors à Lonpoigne, dans le pays wallon, d'où il prit le nom de *Charles de Lonpoigne*. Il paraissait vivre tranquille lorsque tout à coup il se montra aux environs de Genappe, à la tête d'environ deux cents partisans de l'Autriche, se disant envoyé par l'empereur et l'archiduc Charles. Cette troupe fut bien vite dissipée par les forces envoyées contre elle. Jacquemin, qu'on ne put saisir, fut jugé par un tribunal militaire, et condamné à mort par contumace, le 6 ventôse an IV (25 février 1796). Il se tint caché jusqu'à l'an VII, où l'introduction de la conscription militaire fit naître quelques soulèvements partiels dans les départements belges réunis à la France. Jacquemin se mit à la tête des insurgés, qu'un débarquement d'Anglo-Russes en Hollande devait encourager. Quand les troupes envoyées par le Directoire en Belgique eurent défait les insurgés, Jacquemin se retira dans la forêt de Soigne, et y rassembla les débris de ses forces. Les recherches les plus actives ne purent pendant longtemps le faire tomber dans les mains des autorités. Il osa même enlever aux portes de Bruxelles trois hussards français, qu'il fit prisonniers. Peut-être eût-il échappé encore aux nombreux détachements envoyés contre lui, mais on arrêta un de ses émissaires, qui fit connaître sa retraite, et on l'atteignit dans le bois de Neerysseche, le 12 messidor an VII (30 juillet 1799), au moment où il distribuait de l'eau-de-vie à ses gens. Attaqué à l'improviste, il se défendit avec courage, mit un sergent de grenadiers hors de combat, et tomba mortellement frappé d'une balle à la cuisse. Sa tête, portée à Bruxelles, fut placée sur un poteau planté devant l'hôtel de ville, afin que le peuple fût convaincu de sa mort. Plusieurs de ses compagnons, jugés militairement, furent condamnés à mort et fusillés à Bruxelles. Ce qui restait de sa troupe se dispersa alors complétement. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Con-*

temp. — Biogr. générale des Belges. — Biogr. Univ. avec les Célébrités belges.

JACQUEMINOT (*Jean-Ignace*), comte DE HAM, homme politique français, né à Naives-devant-Bar (Lorraine), en 1758, mort à Paris, le 13 juin 1813. Il était avocat au parlement de Nancy à l'époque de la révolution. Partisan des nouvelles idées, il défendit cependant avec courage plusieurs de ceux qui leur étaient opposés. C'est ainsi qu'en 1790 il sauva d'une mort certaine le général Malseigne, envoyé pour réprimer l'insurrection militaire de Nancy, et que les soldats voulaient massacrer. Nommé député au Conseil des Cinq Cents en 1797 par le département de la Meurthe, Jacqueminot y jouit d'une certaine faveur auprès du Directoire; il fut au nombre de ceux qui approuvèrent les mesures de proscription après le 18 fructidor, et parla en faveur de mesures contre la liberté de la presse. Rallié au coup d'État du 18 brumaire, il fut nommé sénateur peu de temps après, et obtint successivement la sénatorerie du département du Nord et le titre de comte de Ham. Après sa mort il fut inhumé dans les caveaux du Panthéon ou église Sainte-Geneviève, consacrés par décret impérial à la sépulture des grands hommes. J. V.

Lacépède, *Éloge funèbre de M. le comte de Ham, sénateur.*

* **JACQUEMINOT** (*Jean-Baptiste-François*), comte DE HAM, fils du précédent, administrateur français, né à Nancy, le 3 octobre 1781. Il entra en 1789 dans l'administration militaire comme élève commissaire des guerres, et parcourut tous les degrés de ce corps jusqu'au grade d'ordonnateur, qu'il obtint à l'âge de trente ans. A l'organisation de l'intendance militaire, en 1817, il fut nommé intendant. Il a fait les campagnes de 1799 en Italie et toutes celles qui suivirent, en Allemagne, en Russie et en France. Appelé au conseil d'État en service ordinaire après la révolution de Juillet, il fut nommé intendant militaire de la garde nationale de Paris en 1831, fonctions qu'il garda jusqu'en 1842. Créé pair de France le 7 novembre 1832, il prit part à plusieurs discussions importantes, notamment à celles relatives aux projets de loi sur les majorats, sur la Légion d'Honneur, sur la police du roulage, sur l'organisation de l'état-major de l'armée, sur le recrutement, sur la police de la chasse, etc. La révolution de Février lui enleva ses fonctions de pair et de conseiller d'État. L. L—T.

Le Biographe et le Nécrologe réunis, 1833, p. 227. — *Galerie nationale des Notabilités contemporaines*, t. II, p. 376.

* **JACQUEMINOT** (*Jean-François*, vicomte), général français, frère du précédent, né à Nancy, le 23 mai 1787. Entré à l'École Militaire en 1803, il en sortit bientôt avec le grade de sous-lieutenant de dragons, et se distingua à Austerlitz. Successivement lieutenant et capitaine, il passa à l'état-major du maréchal Oudinot, dont il devint promptement le premier aide de camp, avec le grade de colonel. Il fit auprès du maréchal toutes les campagnes du Nord. Atteint de deux balles à Essling, il voulut encore assister à la bataille de Wagram. Dans la retraite de Russie, il se fit remarquer par son intrépidité au passage de la Bérézina. Resté en non-activité pendant la première restauration, il reprit du service après le retour de l'empereur de l'île d'Elbe, et, nommé au commandement d'un régiment de lanciers, il se signala par une charge brillante à l'affaire des Quatre-Bras. Blessé sept fois, il avait gagné ses premiers grades de la Légion d'Honneur à Iéna et à Bautzen. Après le désastre de Waterloo, il prit le commandement de la brigade du général Wathier, qui avait été blessé, et la conduisit jusqu'à Muret; là le général Lyon, s'étant présenté pour en opérer le licenciement, le colonel Jacqueminot brisa son épée, déclarant qu'il n'assisterait pas à cette opération. Il fut enfermé pendant un mois à la prison de l'Abbaye avec les généraux Drouot et Belliard et le colonel Moncey. Rentré dans la vie privée, le colonel Jacqueminot forma dans la Meuse et dans le Bas-Rhin de vastes établissements manufacturiers, où près de six mille ouvriers trouvaient du travail. L'établissement de Bar recueillit un grand nombre de vieux débris des armées de la république. En 1827, M. Jacqueminot fut élu député par le département des Vosges. A la chambre il se fit remarquer en demandant le renvoi des gardes suisses et la réforme des gardes du corps, proposition qu'il renouvela l'année suivante. Nommé un des secrétaires de la chambre, il vota l'adresse des deux cent vingt et un, qui déclarait que la chambre n'avait pas confiance dans le ministère Polignac. Accouru à Bar à la nouvelle de l'insurrection de 1830, il organisa et dirigea avec le général Pajol l'expédition de Ramboullet, qui détermina Charles X à quitter la France. M. Jacqueminot aida de tout son pouvoir à l'établissement de la nouvelle dynastie, et lorsqu'on discuta la proposition de Tracy pour l'abolition de la peine de mort, il prononça un discours empreint de sentiments généreux, disant que « le lendemain d'une victoire il n'aurait pas frappé du plat de son sabre les prisonniers de la veille ». Dans la session il fut un des orateurs qui prêtèrent le plus efficacement leur appui à la loi sur la garde nationale. Lorsque le général La Fayette se démit de ses fonctions de commandant supérieur des gardes nationales du royaume, le colonel Jacqueminot fut nommé chef d'état-major de la garde nationale de Paris et promu au grade de maréchal de camp. Constamment réélu député dans les Vosges, il fut choisi pour représentant par les électeurs du premier arrondissement de la ville de Paris en 1834, et jusqu'en 1846 il garda ce mandat. En 1836, il présenta à la chambre le rapport d'un projet de loi relatif à la garde nationale de la Seine. Devenu vice-président de la chambre des députés, il défendit avec vigueur la politique dite *conservatrice*, fut nommé lieutenant général le 24 août 1838, combattit la coalition, et se prononça contre le cabinet du

1er mars 1840, présidé par M. Thiers. A la retraite du maréchal Gérard, en 1842, il fut choisi pour le remplacer dans le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine. Le 27 juin 1846 Louis-Philippe le créa pair de France. Sous sa direction, la garde nationale élargit ses cadres, et l'uniforme devint obligatoire : depuis que, dans une revue du roi, des cris inconstitutionnels s'étaient fait entendre, Louis-Philippe cessa de se montrer à la garde citoyenne. Quand les événements de février 1848 arrivèrent, le ministère, qui savait que la majorité de la garde nationale lui était hostile, se garda bien d'appeler la milice citoyenne sous les armes : des journaux l'engagèrent à se montrer; mais le général Jacqueminot engagea ses camarades par une proclamation à ne pas se réunir sans les ordres de leurs chefs. Cependant, quelques uniformes se montrèrent dans les groupes; on se décida alors à convoquer la garde nationale, qui, mécontente, contraria les mouvements des troupes, et détermina la chute du ministère. Le lendemain, trompée par les lenteurs constitutionnelles, sans ordre, sans chef certain, elle laissa la révolution s'accomplir. L'hôtel du commandant supérieur fut pillé et une somme considérable en bons du trésor appartenant au général fut enlevée. Le gouvernement provisoire mit le général Jacqueminot à la retraite au mois d'avril 1848. Un décret de l'Assemblée législative le rétablit dans ses droits l'année suivante, mais le général n'en profita pas et resta éloigné des affaires publiques.

L. L—T.

Le Biographe et le Nécrologe réunis, 1834, p. 232. — Birague, *Annuaire Histor. et Biogr.*, 1844, tome 1er, 2e partie, p. 69. — *Dict. de la Conversation.* — *Biogr. des Députés.* — *Moniteur* de 1828 à 1849.

JACQUEMONT (*Victor*), voyageur et naturaliste français, né à Paris, le 8 août 1801, d'une famille originaire de Hesdin (Artois), mort à Bombay, le 7 décembre 1832. En 1816, après avoir achevé ses études classiques au lycée Impérial, il se mit à étudier les sciences, et suivit le cours de chimie de M. Thenard. Bientôt une passion malheureuse vint le distraire de ses travaux. Son frère aîné, Porphyre Jacquemont, capitaine d'artillerie, le décida à voyager pour se distraire, et Victor s'embarqua dans l'été de 1826 pour New-York. Après quelques mois passés dans le nord de l'Amérique, il alla rejoindre son second frère, Frédéric, consul de France à Haïti. Ce fut dans cette île que Victor Jacquemont reçut des administrateurs du Jardin des Plantes la proposition de voyager pour le compte de cet établissement scientifique. On lui laissa le choix des pays qu'il préférerait visiter; ce fut lui-même qui désigna l'Asie, l'Inde anglaise et les monts Himalaya. Revenu d'abord en France pour régulariser sa position et faire approuver son plan d'exploration, il passa en Angleterre afin de s'assurer le concours bienveillant des savants et des hommes d'État de la Grande-Bretagne. Il fut bien accueilli par la cour des directeurs de la Compagnie des Indes, et réussit à se faire recevoir *fellow* (membre) de la Société Asiatique de Londres. Muni d'un grand nombre de lettres de recommandation, il revint en France le 26 août 1828, et s'embarqua à Brest à bord de *La Zélée*. Après avoir touché à Sainte-Croix de Ténériffe, séjourné à Rio-Janeiro, au cap de Bonne-Espérance (où il se lia avec Dumont d'Urville, qui rapportait alors de Vanikoro les débris du naufrage de La Peyrouse), Jacquemont relâcha à Bourbon, à Pondichéry, et arriva enfin à Calcutta le 5 mai 1829. Il s'aperçut bientôt qu'avec une subvention de 6,000 francs il était beaucoup trop pauvre pour voyager dans un pays où le moindre capitaine reçoit un traitement de 30,000 francs. Convaincu de l'insuffisance de son budget, il adressa au gouvernement français une demande d'allocation supplémentaire, et attendit sept mois à Calcutta au milieu des splendeurs de l'hospitalité britannique. Lassé des lenteurs de l'aumône ministérielle, se fiant à ses seules forces, il se mit en route, le 20 novembre 1829. Il avait, du reste, employé ce séjour forcé à apprendre l'indoustani et à recueillir tous les renseignements propres à l'aider dans son entreprise. Il visita successivement les villes les plus célèbres de l'Inde, Sasseram, Mirzapour, Agra, Callinger, Paniput, Benarès, la ville sainte des Hindous, traversa tout le désert de sable brûlant qui s'étend depuis Syra jusqu'à Delhi. Jacquemont fut présenté en pompe au Grand-Mogol lui-même, le vieux Schah-Mohammed-Akhber-Rhazi. Le descendant direct de Tamerlan tint un *derbas* (cour solennelle) tout exprès pour recevoir le jeune et courageux voyageur français. Ce fut dans cette grande capitale de l'empire indien que Jacquemont reçut la nouvelle de la révolution de juillet 1830, et que dans un splendide repas donné à cette occasion, il proposa le toast chaleureusement accueilli : « A l'union de la France et de l'Angleterre. »

Arrivé le 24 avril 1830, à Dehra dans le Dhoon (vallée de la vallée), il commença son pénible et aventureux pèlerinage dans l'Himalaya. Le bambou et le marteau à la main, il escaladait ou descendait chaque jour 12 ou 1,500 mètres sans compter les distances. Les pentes de l'Himalaya que Jacquemont visitait étaient à peu près connues; mais un très-petit nombre de voyageurs avaient descendu celles qui regardent le Thibet. Franchissant une chaîne de montagnes de 5,500 mètres d'élévation, il pénétra jusqu'à Beker, première ville de la Tartarie chinoise; et malgré l'hostilité des officiers du Céleste Empire, il sut se maintenir assez de temps dans le pays pour y faire une collection d'histoire naturelle contenant une foule d'objets nouveaux. De retour à Simlah (13 octobre 1830), il y trouva une lettre du général Allard, commandant en chef des armées de Rundjet-Sing, souverain des Sikas et le seul des monarques hindous qui avait su jusque-là se soustraire à la

domination britannique. Allard invitait Jacquemont à se rendre à Lahore, et lui offrait aide et protection dans les recherches qu'il pourrait diriger au nord du Suledge, notamment dans la province de Cachemyr. C'était une véritable bonne fortune pour Jacquemont, qui allait ainsi pouvoir visiter une contrée inaccessible depuis Bernier, c'est-à-dire depuis 1663, aux voyageurs européens. Le gouverneur général des Indes, lord William Bentinck, remit en même temps au savant français une lettre de recommandation adressée à Rundjet-Sing. Aussi, le voyage et le séjour de Jacquemont à Lahore furent-ils, écrit-il lui-même, « une véritable féerie, un rêve des *Mille et une Nuits* »; chaque étape, chaque journée de résidence étaient marquées par des présents en vivres, en châles, en chevaux, en argent. Cette aubaine arrivait à propos au voyageur, déjà souffrant, et complétement à bout de ressources. Entré le 2 mars 1831 dans les États de Rundjet-Sing, Jacquemont les traversa dans toute leur longueur, pour arriver le 8 mai à Cachemyr, où il fut installé par les soins du général Allard dans le Shâlibeg (petit palais de plaisance des anciens empereurs mogols). Il resta dans ce séjour poétique cinq mois, durant lesquels il observa un grand nombre d'espèces nouvelles d'oiseaux, de poissons, d'herbes et d'insectes. « C'est pour moi une création nouvelle; cependant l'excessive chaleur a brisé mon énergie européenne », écrivait-il de l'île des Platanes, le 8 août 1831. Une expédition de vingt-cinq jours dans les montagnes froides et désertes qui séparent le Cachemyr du Thibet le ranimèrent un peu. Le 19 septembre il revit Lahore, et l'affection qu'il avait su inspirer à Rundjet-Sing était telle que le souverain sikh lui offrit, dit-on, la vice-royauté du Cachemyr. Mais la science l'emporta sur l'ambition, et Jacquemont revint à Delhi, où il se reposa quelques mois dans l'hospitalité européenne. Le 14 février il se remit en route pour Bombay, en traversant la Radjputna. Il arriva à Poonah le 5 juin, et y fut attaqué du choléra, qui le tint cinq jours entre la vie et la mort. A peine rétabli, il reprit sa route, et arriva le 9 octobre à Bombay, épuisé de fatigues. Le lendemain, il prit le lit pour ne plus le quitter. Il ne se fit pas illusion sur son sort : il mourut d'une inflammation du foie dont il avait pris les germes dans les forêts empestées de l'île de Salsette. Au bout de trente jours de maladie, et malgré les soins les plus constants et les plus empressés de son hôte, M. Nicol, et du docteur Lennan, condamné par les médecins et par lui-même, il écrivait à son frère Porphyre ces touchants adieux : « Ma fin est douce et tranquille.... Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme triste, et je ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sécurité. — Console-toi, console notre père, consolez-vous mutuellement, mes amis. Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu ! — Adieu ! oh ! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! Adieu pour la dernière fois ! » Jacquemont ne survécut que cinq jours à cette dernière lettre. Digne jusqu'au bout, le gouverneur général lui fit faire de splendides obsèques, et remit au consul français toutes les collections du jeune voyageur. — On a de Victor Jacquemont deux volumes in-8° de sa *Correspondance*, publiés par sa famille, et le *Journal complet de son voyage, avec les descriptions zoologiques et botaniques* (revues par MM. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, Cambessèdes, etc.); Paris (Firmin Didot), in-fol., édité sous les auspices de M. Guizot. Son buste, en marbre, dû au ciseau de M. Taluet, a été placé dans une des galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. L'académie d'Arras avait proposé au concours de 1855 l'*Éloge historique de Victor Jacquemont*; mais elle ne reçut aucun mémoire. M. le comte Édouard de Warrén a pris pour sujet de discours de réception à l'académie de Stanislas, à Nancy, le 24 juin 1852, *La Vie et les Œuvres de Jacquemont*; Nancy, 1852, in-8°.

Alfred DE LACAZE.

Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*. — Al. de Lacaze, dans l'*Illustration* du 9 septembre 1854.

I. JACQUES saints.

JACQUES, Ἰάκωβος (Saint), l'*Ancien* ou le *Majeur* (*major natu*), naquit à Bethsaïde, en Galilée, et mourut martyr, en 44 de J.-C. C'est le quatrième des douze premiers apôtres. Il était fils d'un pêcheur nommé Zébédée, et sa mère, qui s'appelait Salomée, était au nombre des saintes femmes qui ensevelirent le corps de Jésus. Selon les évangélistes saint Matthieu et saint Marc, Jésus, après avoir été baptisé par saint Jean et avoir jeûné quarante jours, rencontra aux bords du lac de Tibériade deux frères, Simon dit *Pierre* et André, occupés à la pêche : il les engagea à le suivre, et ils s'empressèrent de lui obéir. Un peu plus loin, il vit deux autres frères, Jacques et Jean, avec leur père Zébédée : ils allaient aussi jeter leurs filets. Jésus les appela, et aussitôt ils quittèrent leur barque pour le suivre : ils parcoururent ainsi avec le Seigneur toute la Galilée (1). Saint Luc raconte ces faits un peu différemment. Au rapport de cet évangéliste, en général plus détaillé, Jacques et Jean, fils de Zébédée, étaient les aides ou plutôt les associés (κοινωνοί) de Simon Pierre, et le Sauveur avait déjà fait bien des miracles et prêché dans une grande partie de la Galilée lorsqu'il les rencontra, occupés à pêcher dans le lac de Tibériade (2). Enfin l'évangéliste saint Jean ne fait pas mention des fils de Zébédée, Jean et Jacques, bien qu'il cite au nombre de ceux qui les premiers avaient suivi le Seigneur : André, Simon Pierre et les deux frères Philippe et Nathanaël (3).

(1) Saint Matthieu, IV, 18, 21-22. Saint Marc, I, 16-20.
(2) Saint Luc, V, 2-11.
(3) Saint Jean, I, 40-50.

Saint Jacques fut parmi les disciples qui accompagnèrent Jésus, au moment de sa passion (1), dans le jardin des Oliviers, et qui assistèrent à sa transfiguration sur le mont Thabor. Ce fut pour lui et son frère que Salomée demanda à Jésus une large part dans le royaume du ciel : « Fais, lui disait-elle, asseoir mes deux fils l'un à ta droite et l'autre à ta gauche. » Voyant ses autres disciples indignés de cette demande, le Seigneur leur dit ces belles paroles : « Vous savez que les princes règnent sur leurs peuples, et que les grands exercent sur eux le pouvoir. Il n'en sera point ainsi chez vous : que celui qui voudra vous dominer soit votre serviteur; car le Fils de l'homme n'est point venu pour se faire servir, mais pour servir les autres et donner sa vie pour le salut du grand nombre (2). »

Après la résurrection de Jésus-Christ, saint Jacques revint à Jérusalem, qu'il avait quitté au moment de la mort du maître, et prêcha l'Évangile avec tant de zèle que les membres du sanhédrin demandèrent sa mort à Hérode Agrippa. Ce faible tétrarque, pour se concilier l'affection des principaux Juifs, condamna saint Jacques à périr par le glaive. Ce fut le premier apôtre qui versa son sang pour la religion nouvelle (3). Sa mémoire se célèbre le 25 juillet. On sait que saint Jacques est l'apôtre des Espagnols (4). — Un *Évangile* et quelques autres livres attribués à saint Jacques furent condamnés comme apocryphes par le pape Innocent XI, en 1682 : on les avait trouvés, dit-on, en 1595 sur une montagne du royaume de Grenade, écrits de la main même de saint Jacques sur des plaques de plomb (5). F. H.

Les Évangiles. — Actes des Apôtres. — Acta Sanctorum.

JACQUES (Saint), *le Jeune* ou *Mineur*, surnommé *le Juste*, mort l'an 62 de J.-C. Fils d'Alphée et de Cléophas ou Marie, sœur de la sainte Vierge, par conséquent cousin et non précisément frère de Jésus, Jacques était consacré à Dieu dès sa conception au sein de sa mère. Le Seigneur se l'attacha comme disciple ainsi que saint Jude (frère de saint Jacques), dans la seconde année de sa prédication. Après l'Ascension de Jésus-Christ, saint Jacques fut mis par les apôtres à la tête de l'Église de Jérusalem : il la gouverna, comme premier évêque, pendant vingt-neuf ans, aimé de tout le peuple par sa piété et sa douceur. Dans le premier concile de Jérusalem (l'an 50), il fit dispenser les gentils devenus chrétiens de la circoncision et des cérémonies prescrites aux Juifs par la loi Moïse, et ne leur ordonna que de s'abstenir de l'idolâtrie, « des souillures des idoles, de la fornication et du sang » (*Act. Apost.*, c. 15). Les principaux Juifs, chefs de la synagogue, s'alarmèrent des progrès du christianisme. Le grand pontife Ananus profita de l'absence du gouverneur romain, dont il connaissait l'esprit de tolérance, pour citer saint Jacques devant le sanhédrin fanatisé. Sommé de déclarer que Jésus n'était point le Fils de Dieu, saint Jacques s'y refusa énergiquement, et fut précipité, sur l'ordre d'Ananus, de la terrasse du temple. Au rapport de la tradition, l'apôtre martyr, malgré la gravité de sa chute, parvint à s'appuyer sur ses genoux, et les mains levées au ciel, il priait pour ses ennemis, lorsqu'un foulon lui fracassa la tête.

L'Église célèbre la mémoire de saint Jacques le Mineur le 1er mai. Il passe généralement pour l'auteur de la célèbre *Épître* encyclique qui porte son nom. Occupant le premier rang parmi les canoniques, cette épître, adressée aux *douze tribus dispersées*, c'est-à-dire à des *Juifs convertis*, est un des plus beaux morceaux du Nouveau Testament : c'est le résumé pur de la sublime doctrine de l'Évangile. « Que tout homme, y est-il « dit, soit prompt à entendre, lent à parler et « lent à s'irriter... Il faut pratiquer la parole, et ne pas seulement l'écouter, en se trompant soi-même (γίνεσθε ποιηταὶ λόγου καὶ μὴ ἀκροαταὶ μόνον παραλογιζόμενοι ἑαυτούς). Celui qui écoute seulement la parole sans la pratiquer ressemble à l'homme qui voit son visage dans une glace : il passe et n'y pense plus.... Celui qui se croit religieux et ne refrène pas sa langue, n'a qu'une vaine religion. La religion pure et vraie devant Dieu consiste à visiter les orphelins et les veuves, et à se conserver exempt des impuretés du monde (1)... Si vous exécutez la loi royale (νόμον βασιλικόν), selon l'Écriture : *Aime ton prochain comme toi-même*, vous ferez bien; mais si vous regardez la personne (εἰ προσωπολημπτεῖτε), vous commettez un péché, et serez puni comme si vous aviez enfreint la loi (2)... A quoi bon, mes frères, de dire qu'on a la foi, quand on n'en montre pas les actes (ἔργα) : est-ce que la foi seule pourra sauver?... Si un frère ou une sœur était sans vêtement ou sans pain, et que quelqu'un vînt leur dire : « Que Dieu vous soit en aide, » mais sans rien leur donner, à quoi cela servirait-il? C'est pourquoi la foi, sans les œuvres, est une foi morte en soi

(1) Saint Marc, XIV, 32 et suiv.

(2) Saint-Matthieu, XX, 21-28.

(3) On raconte que celui qui avait d'abord porté témoignage contre lui s'avoua ensuite lui-même chrétien, que l'apôtre lui pardonna, et qu'ils périrent tous deux par le même glaive. Sur le lieu qu'on montrait comme celui du supplice de saint Jacques s'éleva plus tard un couvent d'Arméniens (*voy.* Châteaubriand, *Itin. à Jérusalem*).

(4) Bien qu'il soit facile de démontrer, sur l'autorité des *Actes des Apôtres*, que saint Jacques n'est jamais venu en Espagne, les Espagnols prétendent, d'après une ancienne tradition, conserver le corps du saint apôtre dans la cathédrale de Compostelle (d'où le nom de *saint Jacques de Compostelle*), qui attira, pendant le moyen âge, d'innombrables pèlerins. Voy. sur cette tradition le P. Cuper (dans le vol. VI des *Acta Sanctorum*). Saint Isidore de Séville (*De Vita et Morte Sanctorum*, c. VI) affirme que saint Jacques répandit l'Évangile en Espagne et dans l'occident de l'Europe; en même temps il lui attribue l'*Épître canonique*, ce qui est évidemment une erreur.

(5) *Voy.* Bivar, dans ses notes, sur la fausse *Chronique* de Fl. Dexter.

(1) *Épître*, ch. I, 19-27.

(2) Ch. II, 9.

(ἡ πίστις, ἐὰν μὴ ἔχῃ ἔργα, νεκρά ἐστι καθ' ἑαυτήν) (1)... Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, et vous faites bien; mais les démons aussi le croient et tremblent (2)... Vous voyez donc bien que l'homme est justifié par les œuvres, et non pas seulement par la foi... De même que le corps sans l'esprit est mort, de même aussi la foi sans les œuvres est morte (ἡ πίστις χωρὶς τῶν ἔργων νεκρά) (3) ».

Nous ne connaissons rien de mieux dit et pensé que ce beau et éloquent passage de l'Épître de saint Jacques, qu'Érasme semble avoir pris pour texte de son traité *De Lingua* : « Nous nous faisons obéir des chevaux avec la bride; les navires, quelque grands et agités qu'ils soient par les vents, nous les dirigeons avec un petit gouvernail. La langue aussi est un petit membre (μικρὸν μέλος), mais elle fait de terribles choses (μεγαλαυχεῖ). Voyez quelle forêt est incendiée par quel (petit) feu? La langue aussi est un feu; le monde de l'iniquité (ὁ κόσμος τῆς ἀδικίας) est établi dans nos membres; la langue, qui souille tout le corps, attisée par l'enfer, brûle la racine de la vie. Tous les animaux féroces et les monstres de la mer sont domptés par l'homme : mais la langue, nul homme ne peut la dompter; elle est d'une activité malfaisante et pleine d'un venin mortel. C'est avec elle que nous louons le Seigneur et le Père; c'est avec elle que nous maudissons notre prochain. C'est de la même bouche que sort la bénédiction et la malédiction. Mes frères, il n'en doit point être ainsi. Est-ce que de la même source peut jaillir de l'eau douce et de l'eau amère? Est-ce qu'un figuier peut donner de l'huile et une vigne des figues? Qui d'entre vous se dit sage et discipliné? Qu'il le montre par ses œuvres (4) ».

L'épître de saint Jacques a toujours été une pierre d'achoppement pour les théologiens de toute secte qui mettent la *foi* au-dessus des *œuvres*, en entendant par ce mot, non pas les simples pratiques ou cérémonies religieuses, mais les *actes* conformes à la *loi royale*. Aime ton prochain comme toi-même. Luther fut un des plus violents à attaquer l'authenticité de l'*Épître de saint Jacques* (5). Aussi le protestantisme n'est-il qu'un malentendu : à la messe on a substitué le prêche, aux psaumes les cantiques. Quant à la vraie religion, si admirablement résumée dans l'Épître de saint Jacques, elle attend encore sa réalisation. F. H.

Actes des Apôtres. — *Acta Sanctorum.* — Isidore de Séville, *De Vita et Morte Sanctorum.* — Winer, *Bibl. Real-Lexicon.* — Thécle, *Comment. sur l'Épître de saint Jacques;* Leipz., 1833. — Kern, *Comment.;* Tubingue, 1838.

(1) *Épître*, ch. II, 14-17.
(2) *Ibid.*, 19.
(3) *Ibid.*, 24 et 26.
(4) Ch. III, 8-16.
(5) Il est bon de faire remarquer que l'Église catholique, d'accord avec l'Église de Syrie, dont l'origine remonte aux premiers temps du christianisme, n'a jamais mis en doute l'authenticité de cette épître, qui fut, selon quelques théologiens, écrite avant l'assemblée des apôtres mentionnée dans les *Actes des Apôtres*, ch. XV. — C'est sur les versets 14 et 16 du ch. V de l'épître de saint Jacques que l'Église catholique a fondé surtout l'institution de l'extrême onction et de la confession auriculaire : c'était assez, aux yeux de quelques protestants, pour ranger cette epître parmi les livres apocryphes. Il n'y a d'apocryphe, sous le nom de saint Jacques, que le *Protevangile* ou *Évangile de l'Enfance de Marie*, rapporté de l'Orient par Postel, qui en donna une version latine, en 1552, in-8°, très-rare, reproduite avec le texte grec dans le recueil des *Orthodoxographes* (2e édit.), et dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de J. A. Fabricius. Il y a encore d'apocryphe, malgré les efforts du cardinal Bona et du savant Léon Allatius pour établir le contraire, la *Liturgie* (attribué à saint Jacques) que Claude de Sainctes publia en grec, Paris, 1560, in-fol° (rarissime); traduite en latin, la même année, Anvers, in-8°.

JACQUES (Saint), *de Nisibe*, surnommé *le Grand*, né à Nisibe ou Antioche de Mygdonie, ville importante de l'empire d'Orient sur la frontière de la Perse, dans la seconde moitié du troisième siècle après J.-C., mort vers 350. Il est plus connu par la légende que par l'histoire, et les nombreux détails que les écrivains ecclésiastiques nous ont transmis sur sa vie ne sont pas toujours instructifs et croyables. Nous n'en rapporterons que quelques-uns. Jacques mena la vie d'un ascète, vivant sur les montagnes, dormant en plein air dans le printemps, l'été et l'automne, et cherchant en hiver l'abri d'une caverne. Élu évêque de Nisibe, il dut quitter sa solitude pour la ville; mais il continua de porter des vêtements grossiers, et de vivre avec une extrême austérité. Il s'acquitta avec beaucoup de zèle de ses devoirs épiscopaux, et souffrit pour la foi dans la persécution de Dioclétien. Il assista au concile de Nicée en 325, et fut un des défenseurs du parti orthodoxe ou consubstantiel; mais rien ne prouve qu'il ait écrit contre Arius. On trouve son nom parmi les prélats qui souscrivirent les décrets du concile d'Antioche en 341. Le plus remarquable incident de sa vie fut sa conduite pendant le siége de Nisibe. Cette ville, attaquée par Sapor II, roi des Perses, et vaillamment défendue par ses habitants, dut son salut aux prières de son évêque. Du moins on attribua à la miraculeuse intervention de saint Jacques les nuées de moustiques qui s'abattirent sur la cavalerie des Perses, y portèrent le désordre et forcèrent Sapor à lever le siége. On croit que saint Jacques survécut peu à ce mémorable événement, qui ne peut cependant servir à fixer la date de sa mort. Il y eut deux siéges de Nisibe par Sapor en 338 et en 350, et tous deux se terminèrent par la retraite des Perses : on ne sait auquel des deux siéges se rapporte le miracle cité plus haut. Si, comme on le pense, saint Jacques assista au concile d'Antioche en 341, la question se trouve tranchée en faveur du second siége. C'est, en effet, cette date que préfère Tillemont. Théodoret, le principal historien de saint Jacques, nous le représente sous un jour aimable, comme l'ami et le bienfaiteur des pauvres, le gardien des veuves et des orphelins, le

protecteur des opprimés, doux et miséricordieux même dans ses châtiments. Saint Ephrem, chassé de la maison paternelle pour avoir refusé de prendre part au culte des idoles, trouva un refuge auprès de Jacques, et devint son disciple. Les historiens arméniens prétendent que saint Jacques de Nisibe était fils d'une sœur de saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre d'Arménie. Les Maronites célèbrent sa fête le 13 janvier, les Grecs le 31 octobre, les Syriens le 18 janvier, les Arméniens le 15 décembre, et les Latins le 15 juillet.

La question de savoir si saint Jacques de Nisibe a écrit est fort controversée. Saint Jérôme, qui le mentionne dans sa *Chronique*, ne parle pas de lui dans son traité *De Viris Illustribus*, et Théodoret, qui donne sur sa vie d'amples détails, ne dit rien de ses écrits. Ebed-Jesu garde le même silence dans son livre sur les écrivains syriaques. Gennadius, au contraire, attribue à Jacques un ouvrage en vingt-six parties, ou peut-être vingt-six ouvrages distincts, tous écrits en syriaque. Il cite, entre autres, une *Chronique*. Il ne reste rien de ces ouvrages; on doute même qu'ils aient jamais existé, et on pense que Gennadius a confondu Jacques de Nisibe avec quelque autre écrivain ecclésiastique du même nom, tel que Jacques de Batna ou Jacques d'Edesse. On a sous le nom de S. Jacques de Nisibe un volume intitulé: *S. Jacobi, episcopi Nisibeni, Sermones, armenice et latine, cum præfatione, notis et dissertatione de ascetis. Omnia nunc primum in lucem prodierunt;* Rome, 1756, in-fol. Ce recueil comprend une série de discours adressés à Grégoire l'*Illuminateur* et une lettre synodale. On n'a pas de motif sérieux d'en contester l'authenticité, bien que la lettre et les discours soient écrits en arménien et non en syriaque. Le texte arménien avec la traduction latine a été insérée dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland; Venise, 1765; le texte seul a été réimprimé à Constantinople en 1824. Y.

Saint Jérôme, *Chronicon; De Viris Illustribus.* — Saint Athanase, *Epistola ad Episcopos Æg. et Ly. contra Arianos*, c. 8, *Opera*, vol. I, p. 278, éd. des Bénédictins. — Gennadius, *De Viris illustribus.* — Philostorge, *Histor. Eccles.*, III, 23. — Théodoret, *Hist. Eccles.*, I, 7, 11, 26. — Théophanes, *Chronographia*, p. 16, 28, éd. de Paris. — Nicéphore Calliste, *Hist. Eccles.*, IX, 28; XV, 22. — Labbe, *Concilia*, vol. II, col. 56, 581. — Cave, *Hist. Lit.* — Oudin, *De Script. Eccles.* — Bollandus, *Acta Sanctorum*, juillet, vol. IV, p. 28. — Tillemont, *Mémoires*, vol. VII, p. 260. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IX, p. 299. — Assemani, *Bibliotheca Orientalis.*, vol. I, p. 17. — Newmann, *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur*, p. 18-19. — Smith, *Dictionary of Greek ad Roman Biography.*

JACQUES (Saint) *l'Ermite*, le dernier des ermites du Berry, vivait au neuvième siècle. Il était Grec d'origine. Dans sa jeunesse il combattit en qualité de soldat sous les drapeaux de l'empereur Léon l'Arménien; puis, saisi d'une de ces conversions si fréquentes en cet âge de foi, il résolut de renoncer au monde, se fit clerc et vint en Gaule. Errant d'abord de cité en cité, il entreprit de se fixer tour à tour à Bourges et à Vierzon, moine dans l'une de ces villes, ermite dans l'autre. Enfin il s'arrêta à ce dernier parti, tout en changeant de résidence, et alla s'établir sur un autre point du département du Cher, alors dévasté par suite des guerres. Cette localité, où se voyaient encore quelques ruines, se nommait *Saxiacus vicus* (le bourg du rocher), et plus tard Sasseau. C'est aujourd'hui la chapelle d'Angillon. Il y fonda un ermitage, qui par ses soins, finit par s'orner d'une chapelle, d'où la ville actuelle a tiré son nom. La vie du saint s'écoula dans les austérités et les extases de l'illuminisme. On prétend qu'il avait prédit la mort de différents personnages de son temps. Enfin, après avoir annoncé une invasion de Normands, il mourut en 866. Il y avait trois ans qu'il menait en ce lieu la vie du solitaire. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait bâtir. BOYER.

Acta SS. Ord. S. Benedicti. — La Thaumassière *Histoire du Berry.* — Raynal, *id.*

II. JACQUES rois d'Angleterre.

JACQUES Ier, roi d'Angleterre (*Jacques VI d'Ecosse*), né le 19 juin 1566, à Édimbourg, mort le 27 mars 1625, était fils de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse, et de son second mari, Henri Stuart, lord Darnley, qui descendait comme elle de Marguerite Tudor, fille de Henri VII; de là les droits de la maison d'Écosse sur la couronne d'Angleterre. Jacques, à la mort de son père, assassiné en 1567, était encore au berceau. Après l'abdication arrachée à Marie, prisonnière au château de Lochleven, il fut couronné roi à Stirling, sous le nom de Jacques VI, le 29 juillet 1567. C'est là qu'il demeura pendant l'administration de lord Murray (1567 à 1570), du comte de Lennox (1570), du comte de Mar (1570 à 1572) et du comte de Morton (1572 à 1578) successivement régents du royaume. Jacques, élevé dans la religion protestante, grandit au milieu des troubles religieux et politiques qui désolaient le pays; mais son caractère, au lieu d'y gagner en énergie, contracta dès lors une timidité qu'il conserva jusqu'à sa mort. On prétend que ce prince, qui ne pouvait regarder une épée nue, devait cette pusillanimité à la terreur de sa mère, qui, étant enceinte, vit égorger sous ses yeux son favori Rizzio (*voy.* ce nom). La même timidité régnait dans toutes ses idées et ses actions. Pour remédier autant que possible à ces défauts naturels, on prit le plus grand soin de son éducation, dont on chargea le célèbre Buchanan. Sous cette direction, le jeune prince montra de bonne heure de l'aptitude et du goût pour les études classiques; mais il étudia l'antiquité plutôt en grammairien qu'en roi, et comme on demandait à son précepteur pourquoi il avait fait de son royal élève un pédant: « C'est faute d'en avoir pu faire autre chose, » répondit-il. Cette absence de courage et de résolution aurait eu du moins pour effet d'éloigner tout danger d'un prince dont per-

sonne ne semblait avoir rien à redouter, si l'ascendant qu'il accorda à ses favoris, dès qu'il commença à gouverner par lui-même, en 1579, n'eût excité la jalousie des seigneurs écossais. La première conspiration éclata en 1582, causée par le crédit de deux favoris, Esmé Stuart, créé comte puis duc de Lennox, et le second plus obscur, Jacques Stuart, comte d'Arran. Les conjurés se saisirent du roi et le transportèrent au château de Ruthven appartenant au comte de Gowries. Le roi resta plusieurs mois entre leurs mains, et consentit enfin à exiler ses favoris, promettant en outre un entier pardon à tous les auteurs du complot. Mais il n'oublia pas la violence qu'il avait subie, et deux ans après Gowries, leur chef, la paya de sa tête, tandis que les autres furent bannis du royaume. Lennox était mort à l'étranger, mais Arran avait repris son ancien pouvoir. Une seconde conspiration le renversa, en 1585. 10,000 hommes, secrètement soutenus par la reine Élisabeth d'Angleterre, investirent le roi dans son château de Stirling, et Arran, cette fois abandonné pour toujours par son maître, fut dépouillé de tous ses biens et dignités. Tandis que l'Écosse était ainsi livrée aux orages d'une minorité, la mère du roi, Marie Stuart, languissait depuis dix-sept ans captive de la reine Élisabeth, et son procès en 1586 vint occuper toute l'Europe. De tous les souverains de de cette époque, Jacques, bien que déjà âgé de vingt ans, fut peut-être celui qui parut le moins y songer. Toutefois, après la condamnation de sa mère, par respect pour lui-même, il ne put se dispenser d'intervenir; il menaça même Élisabeth de son ressentiment; mais sa colère fut de courte durée, grâce à son peu de goût pour la guerre et à la crainte de perdre la couronne d'Angleterre, dont il était l'héritier légitime: il se contenta d'envoyer à Élisabeth un de ses favoris, le maître de Gray, avec ordre de négocier. Cet ambassadeur, gagné, dit-on, à la cause de l'Angleterre, se borna à de vaines représentations, et l'exécution de la reine eut lieu le 18 février 1587. A cette nouvelle Jacques parut d'abord ne respirer que la vengeance; il refusa de recevoir l'envoyé d'Élisabeth. Cependant l'affection de ce prince pour sa mère, qu'il n'avait jamais connue, n'était guère qu'une question de convenance; aussi se décida-t-il quelque temps après à accepter les explications qu'on lui apportait, et permit-il que des relations amicales fussent rétablies entre les deux royaumes.

Deux ans plus tard (1589) Jacques se maria. Il épousa à Upsal, en Norvège, la princesse Anne, fille du roi de Danemark Frédéric II. Pendant son absence, qui dura un an, l'Écosse demeura paisible; mais à peine le roi fut-il de retour que l'Écosse fut de nouveau déchirée par des troubles religieux et politiques. L'ambitieux Francis Stuart, comte de Bothwell, petit-fils de Jacques V, après plusieurs tentatives pour s'emparer de la personne du roi, se ligua avec les comtes de Huntly et d'Erral, chefs du parti catholique en Écosse. Vainqueurs de l'armée royale à Glenlivat, en 1594, les confédérés furent dispersés par une expédition que Jacques lui-même conduisit contre eux. De tous les événements qui menacèrent alors la vie ou la liberté du prince, aucun n'est plus mystérieux que la conspiration de Ruthven. Le comte de Gowries, l'un des auteurs du raid de Ruthven, avait laissé plusieurs enfants. Deux de ses fils devinrent les favoris de Jacques, qui leur rendit les biens et les honneurs de leur père. Le 5 août 1600, ils invitèrent le roi, qui chassait aux environs, à leur faire l'honneur de visiter leur château situé dans la ville de Perth. A peine eut-il franchi la porte qu'Alexandre Ruthven trouva moyen de le séparer de sa suite et de l'amener dans une tourelle éloignée, où se trouvait un soldat armé de toutes pièces, qui devait, quels qu'ils fussent, servir les projets de ses maîtres. Dès qu'ils furent entrés, Ruthven appelant cet homme à son aide, tira un poignard et en menaça le roi sans l'en frapper. Une lutte s'engagea, dont l'homme d'armes demeura le muet témoin. Enfin Jacques parvint à ouvrir une fenêtre; ses cris furent entendus, et ses officiers se précipitèrent à son secours. Alexandre Ruthven périt le premier et son frère aîné, le comte de Gowries, fut aussi massacré quelques instants après. On ignore encore aujourd'hui le but de cette mystérieuse tentative.

Le grand événement que chacun attendait s'accomplit enfin. La reine Élisabeth mourut en 1603. On sait que Jacques descendait, par sa mère, de Marguerite, fille de Henri VII, mariée au roi d'Écosse Jacques IV. Élisabeth n'ayant pas d'enfants, depuis longtemps les deux royaumes regardaient son cousin comme l'héritier présomptif de la couronne (1). Celui-ci, pour ne point rencontrer d'opposition, avait noué en Angleterre des intrigues secrètes, et l'on dit même que Cecil, le favori et le ministre d'Élisabeth, entretenait avec lui une correspondance régulière. A la mort de la reine, rien ne s'opposa donc à l'avénement de Jacques; les intérêts des deux pays voisins l'exigeaient, les guerres sanglantes qui désolaient les frontières allaient cesser; les protestants savaient Jacques un zélé défenseur de la religion réformée et les catholiques voyaient en lui le fils de Marie Stuart. Jacques prit aussitôt le titre de roi de la Grande-Bretagne, quitta l'Écosse, et se rendit à Londres, traversant ses deux royaumes comme en triomphe (1603).

Malgré l'unanimité avec laquelle avait été accueilli ce nouvel événement, un effort sans succès fut tenté en faveur d'Arabella Stuart, parente de Jacques. L'âme de cette conspiration était le célèbre Raleigh (*voy.* ce nom), qui, d'abord gracié, paya néanmoins de sa tête quelques années plus tard la part qu'il avait prise à cette

(1) Il y avait quatorze prétendants à la succession royale à titre héréditaire. Mais Jacques paraissait l'héritier le plus direct de la postérité d'Henri VII, qui régnait alors.

www.bibdigital.com.ch

tentative. Quant à l'infortunée princesse, après de romanesques aventures, elle périt misérablement dans la prison de la Tour. A cette émotion politique succédèrent les agitations religieuses. Une pétition, connue sous le nom de millénaire, parce qu'on disait qu'elle était signée par mille ministres de l'Église, fut portée à Jacques. Les pétitionnaires y demandaient l'abolition de certaines règles hiérarchiques de l'Église anglicane. Un rendez-vous fut assigné à Hampton-Court entre la députation des millénaires et dix-huit évêques, et Jacques, dont l'une des maximes favorites était « plus d'évêques, plus de rois », ne dédaigna pas de se mêler avec passion à une controverse sans dignité. Ces débats se terminèrent par des violences exercées contre les nonconformistes (1), et ce fut là le principe des troubles qui prirent un si grand développement sous le règne suivant.

Mais le danger le plus grand ne venait pas alors de ce côté. Les catholiques, frustrés dans leurs espérances de liberté religieuse, en conçurent un profond ressentiment : ce fut la cause ou le prétexte du complot connu dans l'histoire sous le nom de *conspiration des poudres*. Quelques fanatiques résolurent de détruire d'un seul coup le parlement d'Angleterre et la famille royale. Ils imaginèrent à cet effet de faire sauter la salle où se tiendrait la séance d'ouverture du parlement. Un nommé Fawkes (*voy.* ce nom), officier au service d'Espagne, loua sous la chambre des lords une cave, et y introduisit en secret plusieurs barils de poudre. Une indiscrétion d'un de ses complices donna l'éveil, et le roi, avec une rare perspicacité, comprit d'où venait le danger. Par ses ordres, on explora le sol, et on découvrit bientôt les barils cachés sous des fagots (1605). Cette conspiration eut pour résultat d'amener entre le souverain et son parlement un rapprochement momentané. En effet, dès l'ouverture du premier parlement (1604), il s'était manifesté dans les communes des tendances d'opposition dont Jacques s'était irrité. Peu après la réconciliation, née du danger commun, la querelle se ralluma de nouveau à l'occasion d'une modification arbitraire faite au tarif des douanes par la couronne en 1606. Ces discussions et les plaintes qui les accompagnaient au sujet des prodigalités royales lassèrent le roi; il prit les débats parlementaires en haine, et par deux prorogations successives le parlement fut ajourné à l'année 1610.

Jacques régnait déjà depuis trois ans, et n'avait su gagner par aucun acte l'estime et l'affection de son peuple. Affranchi du contrôle de son parlement, il s'adonna sans mesure et tout entier à ses goûts favoris, partageant son temps entre les plaisirs de la chasse, de la table et des spectacles. Sa femme, Anne de Danemark, qui unissait de grands talents à beaucoup d'esprit et qui, après avoir autrefois souvent pris en main les rênes de l'État et fait rougir le roi de sa faiblesse, avait cessé d'intervenir dans la politique depuis l'avénement de Jacques au trône d'Angleterre, ne parut plus occupée, comme son époux, que de jeux, de bals et de festins, où les plus nobles convives se montraient souvent dans un honteux état d'ivresse.

Jacques se reposait encore à cette époque des soins du gouvernement sur son ministre, Robert Cécil, comte de Salisbury, fils du célèbre Burleigh qui, formé à la grande école de son père, fit prévaloir pendant quelque temps la politique d'Élisabeth, en continuant avec succès à soutenir en Europe la cause du protestantisme contre la maison d'Autriche. Il fut moins heureux à l'intérieur; malgré ses efforts le parlement, réuni de nouveau en 1610, refusa son concours aux propositions de la couronne, et depuis lors jusqu'en 1621 le roi ne convoqua plus qu'un seul parlement (1614), qui fut dissous sans avoir passé aucun bill et dont les membres les plus indépendants furent jetés en prison. Le roi, réduit alors aux revenus ordinaires de la couronne, insuffisants pour un prince prodigue, eut recours à tous les expédients mis en usage par ses prédécesseurs. Il y ajouta la vente des dignités du royaume et institua le nouveau titre de chevalier baronnet, qu'il vendit au prix de 2,000 livres sterling.

Jacques perdit en 1611 son fils aîné, le prince Henri, dont les talents et la popularité naissante lui faisaient ombrage. On a même fait planer sur le père d'horribles soupçons, que rien ne justifie. L'année suivante, 1612, Salisbury mourut, et le roi s'abandonna complétement à ses favoris, auxquels il prodigua une tendresse aveugle et des dons insensés. Le premier qui grandit dans la faveur royale fut un jeune Écossais, nommé Robert Carr, dont la chute fut aussi rapide que l'élévation. Il eut pour successeur Georges Villiers (*voy.* ce nom), créé duc de Buckingham, grand-écuyer, premier juge du Banc du Roi, connétable de Windsor, gardien des Cinq-Ports, gouverneur de Westminster et lord grand-amiral d'Angleterre. Tant de dignités sur une seule tête demandaient une fortune proportionnée. Jacques accrut pour son favori sa propre pénurie. Malgré les préjugés et les intérêts de ses sujets, ce prince caressait, depuis plusieurs années, la pensée d'une alliance entre son fils Charles, héritier de la couronne, et une infante d'Espagne. Il vit donc avec douleur ses espérances traversées par les débuts de la célèbre guerre dite de *Trente Ans*, qui embrasa bientôt toute l'Europe et dans laquelle fut entraîné l'époux de sa fille Élisabeth, l'électeur palatin, Frédéric V (*voy.* ce nom), élu roi de Bohême en 1619 par les Bohémiens révoltés contre la maison d'Autriche. C'était la lutte du protestantisme et du catholicisme. Jacques fut obligé de se joindre aux défenseurs de la première de ces causes; il convoqua un troi-

(1) On appelait ainsi tous ceux qui ne reconnaissaient pas les prescriptions de l'Eglise anglicane.

sième parlement 1621, et demanda des subsides pour soutenir la guerre. Mais il ne rencontra que plaintes et hostilités au sein des communes. C'est dans cette crise que succomba le chancelier Bacon (*voy.* ce nom), convaincu de concussion et de corruption, et sacrifié par la cour comme une victime à l'irritation publique. C'est aussi ce parlement qui, en réponse à l'assertion du roi prétendant que les priviléges des communes n'existaient que par tolérance, fit enregistrer dans son journal une protestation fameuse (21 décembre 1621) dans laquelle était en germe la prochaine révolution. « Les libertés, franchises, priviléges, juridictions du parlement, y était-il dit, sont le droit natif, ancien, incontesté et l'héritage des sujets de l'Angleterre. » Après une déclaration si formelle, Jacques comprit qu'il n'avait rien à espérer des communes. Il biffa de sa propre main leur protestation sur le journal des séances, et cassa la chambre. Au milieu de ses discordes politiques, Jacques songeait toujours à l'union de son fils avec l'infante d'Espagne, sœur de Philippe IV, qui venait de succéder sur le trône à son père Philippe III. Une négociation à cet effet était activement conduite par son ambassadeur Digby, comte de Bristol, et Jacques, pour satisfaire son impatience et son orgueil, se montra disposé à faire, soit au roi d'Espagne, soit au pape toutes les concessions les plus contraires aux instincts de l'immense majorité de la nation anglaise. Un caprice du frivole Buckingham, chargé d'accompagner le prince Charles à Madrid, déjoua tous ces plans. Le prince et son favori revinrent en Angleterre, et une rupture entre les deux cours devint imminente. Dans cette conjoncture, il fallait des fonds; Jacques convoqua un quatrième parlement (1624), et protesta en l'ouvrant de son respect pour les libertés publiques et de son attachement à la cause du protestantisme. Les communes accueillirent avec enthousiasme et cette déclaration et la perspective d'une guerre avec l'Espagne. Deux corps d'armée furent équipés, soldés et envoyés au secours de Maurice de Nassau, alors en guerre avec l'Espagne.

Le règne de Jacques touchait à sa fin et s'éteignit au milieu d'interminables négociations entre ce prince et la cour romaine pour le mariage de son fils avec la jeune Henriette de France, fille de Henri IV et sœur du roi régnant Louis XIII. Il rechercha cette alliance avec la même ardeur qu'il avait mise précédemment à poursuivre l'union de son fils avec l'infante, et après avoir solennellement promis à son parlement de maintenir la législation existante contre les catholiques, il souscrivit, pour obtenir la dispense du pape, à une série d'articles dans lesquels il s'engageait à employer tous ses efforts pour la faire abroger. Il ne vécut pas assez pour voir conclure ce mariage, objet de ses vœux ardents. Atteint d'une fièvre dangereuse et d'un accès de goutte dans l'estomac, il aggrava son mal en refusant tout remède. Instruit de sa fin prochaine, cet homme, si pusillanime durant sa vie, ne montra en face de la mort aucune faiblesse : il édifia tous les assistants par sa résignation et sa piété, et mourut dans la cinquante-neuvième année de son âge et la vingt-deuxième de son règne, le 27 mars 1625.

Le jugement de la postérité sur le règne et le caractère de ce prince est résumé dans une épigramme contemporaine ainsi conçue :

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.

Après un grand règne et à la veille d'un conflit formidable entre la couronne et la nation, Jacques porta la plus funeste atteinte à la royauté en la déconsidérant aux yeux de son peuple. Ce prince, que ses flatteurs appelaient *le Salomon du siècle*, et qui eût siégé avec honneur peut-être dans une académie de grammairiens ou de théologiens, ignorait les premiers éléments de la science des rois. Étranger à la pratique des hommes et des affaires, il fit voir toute la distance qu'il y a entre un érudit sans jugement et un homme d'État; entre un pédant et un roi. Il composa de nombreux ouvrages écrits en latin, en anglais ou en français. Les principaux sont le *Basilicon doron* ou (le Don royal) et la *Loi des Monarchies libres*. Dans le premier de ces livres, qu'il composa pour son fils Henri, il expose les devoirs d'un roi; dans le second, il formule, en opposition avec le titre de l'ouvrage, la doctrine du pouvoir absolu. Il faut encore citer : *Les Loisirs poétiques du roi; Le Récit de la Conspiration de Gowries; La Démonologie*, et un traité *Contre le Tabac*, dont l'usage commençait à s'établir en Europe. Jacques s'occupa surtout avec passion de théologie; il publia plusieurs ouvrages sur cette matière. Il est regrettable qu'en matière de religion il ne se soit pas borné à réfuter ses adversaires la plume à la main; mais il crut, avec son siècle, faire acte de piété en poursuivant impitoyablement les ennemis de son culte, et plusieurs bûchers furent encore allumés en Angleterre sous son règne. Il apporta même un zèle insensé au milieu des controverses soulevées dans les Provinces-Unies par la querelle de deux célèbres professeurs de l'université de Leyde, Arminius et Gomar, sur le libre arbitre, la prédestination et la grâce. Le premier avait proposé quelques tempéraments à la sombre doctrine calviniste sur ces grands mystères, et son disciple Voratius avait publié une savante défense des opinions de son maître. Jacques lut ce livre, où il signala de sa main une longue série d'hérésies, et jugea l'auteur digne de mort. Profitant du besoin que les Hollandais avaient de son alliance, il exigea que tous les disciples d'Arminius fussent dépouillés de leurs charges dans la république et persécutés. — Outre la littérature et la théologie, Jacques cultiva aussi et sans plus de succès l'art oratoire. L'histoire nous a conservé quelques-uns

de ses discours, dont nous citerons des fragments comme modèles de l'éloquence de ce prince et du goût du temps. Parlant au parlement de l'union désormais accomplie de l'Angleterre et de l'Écosse, il disait : « Je suis le mari et elle est ma femme légitime ; j'espère donc qu'il ne se trouvera personne assez déraisonnable pour vouloir que moi, qui suis un roi chrétien sous l'Évangile, je tombe dans le crime de polygamie, que je sois le mari de deux femmes, qu'étant une seule tête je me joigne à un corps double et monstrueux. » Une autre fois, reprochant aux députés des communes leur refus à ses demandes de subsides, il leur disait : « Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé ; je vous ai fait entendre des lamentations, et vous ne vous êtes pas lamentés avec moi. »

Jacques Ier avait en d'Anne de Danemark sept enfants, dont deux seulement lui survécurent, *Charles*, son successeur au trône, et *Élisabeth*, femme de l'électeur palatin Frédéric V, dont le treizième enfant fut l'électrice de Hanovre Sophie, mère de Georges Ier, qui par conséquent tenait de son aïeule ses droits sur la couronne d'Angleterre. E. DE BONNECHOSE.

Rapin Thoiras, *Histoire d'Angleterre*. — D'Israeli, *Curiosités Littéraires*. — Hallam, *Histoire Constitutionnelle d'Angleterre*. — Stow, *Annales*. — Roberston, *Histoire d'Écosse*. — Néal, *Histoire des Puritains*. — Hum, *Hist. d'Angleterre*. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*. — Winwoads, *Memorials*. — Clarendon, *Hist. de la Rebellion*. —Lefèvre de La Boderie, *Lettres et Négociations*. — Walter Scott, *Histoire d'Écosse*. — Chateaubriand, *Les Quatre Stuarts*. — Sir Anthony Waldon, *Court and character of King James*. — Arthur Wilson, *Life and Reign of King James the First king of Great-Britain*. — Sir Edward Peyton, *Divine Catastrophe of the Kingly family of the house of Stuarts*. — Sir Ralph Wenwood', *Memorials of Affairs of State on the reign of queen Elisabeth and king James I*. — Francis Orberne, *Traditional Memoirs on the Reign of king James*. — Roger Coke, *Detection of the Court and State of England*. — James Welwood, *Mémoirs*.

JACQUES II, roi d'Angleterre (*Jacques VII* d'Écosse), né le 15 octobre 1633, mort le 6 septembre 1701, était le second fils survivant de Charles Ier, roi d'Angleterre, et d'Henriette de France, fille de Henri IV. Il porta jusqu'à son avénement au trône le titre de duc d'York, et c'est sous ce nom qu'il joua un rôle important avant et après la restauration des Stuarts. Prisonnier de Fairfax lors de la capitulation d'Oxford (1646), il fut remis au parlement, qui le retint captif dans le palais de Saint-James. Le jeune prince parvint à s'échapper en 1648, sous des habits de femme, et gagna la Hollande. De là il passa en France, où il servit sous les ordres de Turenne, et sut mériter, par son aptitude et son courage, les éloges de ce grand capitaine. La paix, conclue en 1655 entre Louis XIV et Cromwell, l'obligea à quitter le territoire français ; il se rendit alors dans les Pays-Bas, et prit du service dans les armées espagnoles.

A la restauration (1660), le duc d'York revint en Angleterre avec le roi son frère Charles II, et fut aussitôt créé lord gardien des Cinq-Ports et grand-amiral du royaume, poste dont il se montra digne par les victoires qu'il remporta, et par d'heureuses inventions, entre autres le perfectionnement des signaux sur mer. Mais déjà perçaient les défauts de son caractère. Adonné aux plaisirs comme son frère, sans posséder l'urbanité de langage et la grâce des manières par lesquelles Charles captivait la bienveillance à défaut de l'estime, il avait l'âme dure, vindicative, arrogante, l'esprit étroit autant qu'opiniâtre. Toutefois il écoutait plus que son frère les scrupules de sa conscience, et il était capable de travail et d'application. Jacques, au moment de la restauration, ne s'était pas encore converti au catholicisme ; mais son penchant pour ce culte n'était pas un secret, et causait déjà des alarmes aux protestants ; il ne déguisait pas davantage une dangereuse prédilection pour les formes d'un gouvernement monarchique affranchi des embarras de la constitution et des lois. A peine de retour en Angleteterre, Jacques épousa Anne, fille du chancelier Hyde, depuis comte de Clarendon, qu'il avait connue en Hollande pendant son exil, et qu'il perdit en 1671. Elle lui laissa deux filles, Marie et Anne, qui toutes deux furent reines d'Angleterre. La guerre ayant éclaté en 1665 entre les Hollandais et les Anglais, le duc d'York prit la mer avec sa flotte, et remporta à Harwich, sur l'amiral Opdam, une grande victoire (1665) qui coûta à l'ennemi dix-neuf vaisseaux. La guerre recommença en 1672, et les flottes alliées des Anglais et des Français, sous les ordres du duc d'York et de l'amiral d'Estrées, obtinrent à Solebay un nouvel avantage sur la flotte hollandaise commandée par l'illustre Ruyter (1672). Malgré ses éclatants services, le duc d'York, héritier nécessaire de la couronne (Charles II n'avait pas d'enfant légitime), ne put calmer l'inquiétude des communes, causée par sa conversion publique à la religion catholique (1671). Les communes votèrent en conséquence un acte célèbre connu sous le nom d'acte du *test* ou *témoignage*, et par lequel toute personne exerçant un emploi dans l'État devait faire une profession de foi selon les dogmes anglicans. Le duc d'York répondit à cette attaque en donnant sa démission de toutes ses charges et en annonçant son mariage avec une princesse catholique, Marie d'Este, sœur du duc régnant de Modène (1673). C'est alors qu'éclatèrent les indignes et mensongères révélations de l'imposteur Titus Rates (*voy.* ce nom), qui prétendit que les catholiques avaient comploté une nouvelle Saint-Barthélemy en Angleterre (1678). Au milieu du déchaînement des passions populaires, le duc d'York, principal objet de la haine publique, fut invité par son frère à ne point provoquer ses ennemis et à se conformer comme lui aux pratiques extérieures du culte anglican. Le duc, ayant noblement refusé de feindre, fut éloigné, et se retira à Bruxelles pendant quelques mois (1679). Cet

exil momentané ne suffisait point aux communes. On proposa dans leur session un bill par lequel tout prince de la religion catholique était formellement exclu du trône d'Angleterre et d'Irlande. Ce bill, qui occupait tout le royaume, passa dans les communes, mais fut rejeté par la chambre des lords (1680). Un nouveau parlement, convoqué à Oxford l'année suivante, montra les mêmes dispositions, et le roi, inquiet de cette opposition, de jour en jour plus menaçante, en prononça la dissolution (1681), acte de vigueur à la suite duquel se produisit dans l'opinion publique une grande réaction en faveur de la famille royale. Pendant ce temps, le duc d'York exerçait en Écosse l'autorité royale sous le titre de commissaire de la couronne. Ce pays venait d'être profondément agité par des troubles religieux (*voy.* SHAP-CAMERON, etc.). Le duc s'y montra d'abord indulgent aux sectaires; mais quand il se crut assez fort, il inaugura un système de tyrannie exécrable. Tout le territoire devint le théâtre d'horribles exécutions, et l'atroce procédure de l'inquisition y fut mise en vigueur. Au milieu de cette crise, le duc fut rappelé à Londres, et reprit sur son frère sa fatale influence. L'habileté perfide avec laquelle le parti de la cour confondit la conspiration conduite par lord Russel, Essex et Monmouth (*voy.* ces noms), et le complot régicide de Rye House, affermit le duc d'York et lui conserva la direction suprême dans le gouvernement. Charles II, cependant, malgré l'abaissement des whigs (1), paraissait inquiet, et on l'entendit un jour dire à son frère: « Je suis trop vieux pour recommencer mes voyages; vous pouvez le faire si cela vous plaît. » On assure même qu'il voulait secouer le joug, et renvoyer le duc en Écosse; mais la mort le surprit (1685), et son frère lui succéda sans opposition, sous le titre de Jacques II (1685).

L'un des premiers actes du nouveau souverain avait été de protester de son attachement au gouvernement établi dans l'État et dans l'Église; mais il donna bientôt la mesure de sa sincérité en s'adjugeant, sans le concours du parlement, les revenus de la douane et de l'accise, et en pratiquant publiquement l'exercice du culte catholique. Le calme des premiers jours ne tarda pas à être troublé. Une double insurrection fut tentée à la fois en Écosse par le marquis d'Argyle (*voy.* ce nom), et en Angleterre par les whigs, à la tête desquels on plaça le faible duc de Monmouth (*voy* ce nom), fils naturel de Charles II et réfugié en Hollande. Ces deux tentatives échouèrent; Argyle fut pris et exécuté à Édimbourg (1685). Quant au duc de Monmouth, débarqué près de Towton, il prétendit que sa naissance était légitime, et que ses droits au trône avaient été usurpés par son oncle, dont il prit le titre et le nom. Battu à Sedgemoor par les troupes royales, sous les ordres de Feversham, il fut fait prisonnier et conduit à Londres. Le roi voulut le voir, et reput ses yeux du spectacle des angoisses du captif. Monmouth tomba à ses genoux en lui demandant la vie. Jacques lui commanda de signer une déclaration par laquelle il reconnaissait que sa mère n'avait jamais été mariée avec le feu roi. L'infortuné signa, dans l'espoir de racheter ses jours; mais il fut envoyé au supplice (1685). Feversham, vainqueur, souilla son triomphe par de grandes cruautés contre les rebelles; il ne fut que trop secondé par lord Jeffries (*voy.* ce nom), grand-juge du Banc du Roi, dans la tournée que Jacques nommait en plaisantant sa campagne, mais à laquelle ses contemporains et l'histoire donnèrent le nom des *sanglantes assises*. Jacques n'ignorait pas les atrocités commises, soit dans la capitale, soit dans les comtés; il ne fit cependant rien pour en arrêter le cours, et s'en rendit même solidaire en élevant Jeffries à la dignité de chancelier.

Jacques, après avoir triomphé des insurrections du nord et de l'ouest, se trouvait plus puissant qu'aucun roi d'Angleterre depuis les Tudors. Il put se croire un moment l'arbitre de l'Europe, qui espérait toujours son assistance contre les envahissements de Louis XIV, et l'on croit qu'il fut tenté un moment par ce noble but; mais l'intérêt dominant de Jacques était le rétablissement du catholicisme en Angleterre. Il reconnut le besoin qu'il avait de l'assistance du grand roi pour y parvenir; loin de le combattre, il reçut donc ses subsides, et lui fut ainsi attaché par le même lien honteux qui avait avili son frère. Un nouveau parlement fut convoqué, suivant l'usage, au début du règne; la chambre des communes, élue en majeure partie par des corporations mutilées et renouvelées au gré de la couronne, était, à l'exception d'une quarantaine de membres, composée, selon les vœux du monarque, de tories (1) dévoués et partisans zélés de la prérogative. Jacques, dès lors, ne jugea plus nécessaire de dissimuler, et marcha ouvertement à son but. Cependant les tories autant que les whigs étaient attachés à l'Église établie. Désespérant d'obtenir, pour la renverser, le concours de son parlement, il usa d'autres moyens. Déjà plusieurs institutions avaient succombé : les circonstances antérieures et des usurpations successives avaient mis dans sa main une force presque irrésistible : les cités avaient perdu leurs chartes; par les jurés que choisirent les *sherifs* et les juges révocables, la volonté royale dominait dans les tribunaux; par une commission ecclésiastique qu'il institua comme un tribunal suprême dans l'Église (1686), il s'assujettit l'Église, où il ne nommait que ceux qui inclinaient vers le catholicisme; par une

(1) On appelait *whig* le parti ultra-libéral et protestant de la nation.

(1) Les tories, adversaires des whigs, penchaient vers les doctrines du droit divin.

armée permanente, maintenue sur pied sans l'aveu du parlement, il comprima tout mouvement; enfin par la loi martiale, rétablie malgré les statuts existants, il fut maître de cette armée. Toute manifestation libre de la pensée par la presse ou du haut de la chaire était interdite sous des peines sévères : il prétendait hautement au privilége de s'élever au-dessus de toutes les lois en dispensant ses coréligionnaires de l'exécution de celle du *test*. Enfin, pour s'assurer de plus dociles instruments de ses volontés, il fit sortir de son conseil tous ceux de ses ministres qui refusaient d'embrasser la religion catholique, entre autres les Hyde, ses propres beaux-frères (1687). Jacques jusqu'alors n'avait rencontré de résistance que sur deux points, le rappel de l'*habeas corpus* et du *test*, que son parlement même refusa de voter. Mais la chute des Hyde, derniers défenseurs de la religion de l'immense majorité, ouvrit les yeux à la nation, qui résolut désormais de lutter pour la défense de sa foi et de sa liberté. L'occasion s'en présenta bientôt. Le roi avait toujours paru plus hostile aux dissidents (1) qu'à l'Église épiscopale, et il avait même permis que celle-ci les persécutât avec violence; mais il comprit que dans un pays où les catholiques ne formaient pas le cinquantième de la population, il ne parviendrait jamais à rétablir la suprématie de Rome, s'il avait à combattre à la fois l'Église anglicane et les dissidents. Il chercha donc dans ceux-ci un appui contre l'adversaire commun, contre cette Église anglicane qui les avait persécutés avec tant d'acharnement. La grande mesure au moyen de laquelle il se flattait de les séduire et de les captiver fut l'acte célèbre publié en Écosse d'abord, puis en Angleterre, sous le nom *d'acte d'indulgence* (1687). Il supprimait la pénalité de l'acte du *test* pour les non-conformistes catholiques ou protestants, et leur accordait à tous tolérance et liberté entière pour l'exercice de leur religion. Les mesures qui suivirent la publication de cet édit en firent apprécier la portée. En effet, les lois du royaume défendaient de correspondre avec Rome; non-seulement Jacques II avait envoyé un ministre indiscret et inhabile, lord Castelmaine, auprès du pape Innocent XI; il voulut que ce pontife fût ouvertement représenté à la cour. Le sage pontife, en désignant le cardinal Addo pour son nonce en Angleterre, crut qu'il était prudent de déguiser son caractère aux yeux des Anglais (2). Mais Jacques exigea que le cardinal fît son entrée en grande pompe, et il lui fit à Windsor une réception solennelle. Dans son zèle aveugle, il attaqua dans leurs principes les deux plus fortes citadelles de l'anglicanisme, les universités de Cambridge et d'Oxford, auxquelles il voulut imposer des maîtres de son culte, et parmi eux un moine bénédictin; enfin, il y a tout lieu de croire que si le pape eût secondé cette impatience, le roi aurait fait asseoir sur le trône archiépiscopal d'York le jésuite Pétri, son confesseur.

Une violente opposition répondit dans la nation, chez ceux même qu'il protégeait, à l'acte d'indulgence, dont le but dès lors n'échappait à personne. Jacques tenta alors d'obtenir la sanction d'un parlement; il renvoya l'ancien (1687), et un nouveau fut convoqué. Le roi n'hésita pas à intervenir lui-même dans les manœuvres électorales; ainsi il mandait auprès de lui les hommes considérables, et usait dans le tête à tête du cabinet de tous les moyens d'influence. Les conférences alors tenues dans le cabinet (*closet*) donnèrent naissance à l'expression proverbiale *closetting*. Mais il mit le comble à l'excitation populaire en ordonnant que lecture de l'acte serait faite durant deux dimanches consécutifs par les ministres en fonctions dans chaque église paroissiale, et les évêques reçurent l'ordre de distribuer copie de la déclaration dans leurs diocèses respectifs. C'eût été de la part des évêques souscrire à l'humiliation et à la ruine de leur Église. Aussi l'Angleterre était-elle dans l'attente, ses regards fixés sur les prélats. Ceux-ci, au nombre de sept, réunis sous la présidence du primat Sancroft, archevêque de Cantorbéry, résolurent de résister à l'injonction royale. Ils signèrent et présentèrent au roi une pétition mémorable, dans laquelle ils rejetaient l'acte d'indulgence comme inconstitutionnel, puisqu'il n'avait pas reçu la sanction du parlement. Tout le clergé anglican suivit cet exemple, et à peine quelques prêtres sur dix mille donnèrent lecture de l'acte royal. Le roi, pour frapper les évêques, les accusa de félonie, comme ayant publié un libelle sous forme de pétition, et les fit enfermer à la Tour en attendant leur jugement. Ce célèbre procès eut lieu à Westminster le 29 juin 1688, et se termina par un acquittement, qu'accueillirent les acclamations d'un peuple innombrable. Jacques fut plus irrité de ces manifestations de la joie publique que du verdict d'acquittement, et ne dissimula pas sa colère. Résolu dès lors à ne s'appuyer que sur la force, et ne comptant plus sur ses troupes anglaises, il fit venir d'Irlande une armée étrangère, dont l'apparition sur le sol de l'Angleterre souleva un cri d'indignation et d'effroi. C'est ainsi que Jacques, répétant toujours que son père s'était perdu par ses concessions, approchait de sa chute, et l'événement qui devait l'arrêter contribua au contraire à la précipiter. La reine, depuis longtemps réputée stérile, venait d'accoucher d'un fils; mais cette nouvelle, accueillie dans le public avec incrédulité, accrut l'irritation générale comme une supercherie inventée par les jésuites pour écarter du trône Guillaume d'O-

(1) Les dissidents anglais étaient partagés en quatre grandes séries : les presbytériens, les indépendants, les baptistes et les quakers.

(2) La cour de Rome blâmait toutes les mesures imprudentes et violentes. — « Il faudrait, disait-on au Vatican, excommunier Jacques comme le plus grand ennemi de la religion catholique. »

rangé (*voy.* ce nom) comme héritier légitime.

Ce prince, époux de Marie, fille aînée de Jacques, était l'espoir du protestantisme. Invité par les chefs du parti whig à défendre et à sauver les institutions civiles et religieuses de l'Angleterre, il se prépara à franchir la mer. Il se fit précéder d'un manifeste où il exprimait les griefs de la nation contre Jacques II, et déclarait que son seul but était la convocation d'un parlement arbitre des destinées du royaume. En présence de ce danger, Jacques essaya de revenir en arrière; il offrit de faire toutes les concessions qu'on exigerait de lui, mais il était trop tard : le prince d'Orange, après avoir évité la flotte royale, débarqua à Torbay (5 novembre 1688). L'armée royale marcha à sa rencontre; mais déjà les désertions commençaient, et le roi, qui s'était avancé de sa personne jusqu'à Salisbury, n'osa livrer bataille, et se replia sur la capitale. Dans sa retraite, il se vit abandonné par sa fille Anne et par le prince Georges de Danemark, son mari. A cette nouvelle, le malheureux père demeura accablé, et il s'écria : « O Dieu ! secourez-moi : mes propres enfants m'ont abandonné.. ! » Dès ce moment, il perdit tout courage, et ne songea plus qu'à mettre en sûreté, par la fuite, la reine, le jeune prince de Galles et lui-même. Pour tromper Guillaume sur ces projets, il feignit d'abord de vouloir convoquer un parlement et traiter avec son gendre, mais c'était pour gagner du temps; il confia sa femme et son fils au fastueux comte de Lauzun, qui vivait alors en exil à Londres, et qui réussit à conduire en France le précieux dépôt. Jacques, de son côté, disposait tout pour sa fuite pendant que son rival s'avançait en triomphe à travers l'Angleterre. Après avoir licencié son armée, il sortit de son palais au milieu de la nuit, traversa la Tamise, jetant dans la rivière le grand sceau du royaume, et se dirigea vers l'île de Sherness, où il comptait s'embarquer. Mais là il fut arrêté par des pêcheurs et retenu prisonnier. Délivré par un escadron de gardes, Jacques reprit le chemin de Londres et rentra à Whithall, où il tint encore un conseil, le dernier de son règne. Cependant l'armée hollandaise s'approchait et occupait déjà les faubourgs de Londres. On remit à Jacques une lettre de son gendre qui l'invitait à quitter la capitale. Il obéit, et se retira à Rochester, sur les bords de la Tamise. Il y resta plusieurs jours, insensible aux instantes prières de ses partisans, du primat Sancroft, chef des protestants tories, qui lui demeuraient fidèles, et de ses propres coréligionnaires, qui le suppliaient de ne point fuir, lui promettant tous de défendre ses droits et la couronne, si par une déclaration solennelle il abdiquait une politique funeste. Jacques, dont l'intelligence étroite était alors comme paralysée par la crainte, ne se montra préoccupé que des soins de sa sûreté personnelle, et tremblait pour sa vie lorsque son trône seul était en danger : il rejeta le conseil salutaire qui lui était donné, et dans la nuit du 22 décembre 1688, tout étant prêt pour sa fuite, il fit voile pour la France, et aborda à Ambleteuse, en Picardie. Les illustres fugitifs furent reçus à Saint-Germain par Louis XIV, qui leur offrit une hospitalité vraiment royale; mais, s'il faut en croire les mémoires du temps, la tournure, le bégayement et surtout le commerce assidu de Jacques avec les jésuites excitèrent les railleries des courtisans français, peu touchés de son malheur. Louis XIV venant à la rencontre de la reine d'Angleterre lui avait dit qu'il lui rendait là un triste service, mais qu'il espérait lui en rendre bientôt de plus grands. En effet, il ne négligea rien pour rétablir son mari sur son trône. Guillaume d'Orange venait d'être élu roi (23 février 1689) par les suffrages d'une convention formée des lords et des membres des communes qui avaient siégé sous les deux derniers règnes. L'Angleterre et l'Écosse échappaient à Jacques; mais un parti puissant lui restait dans la catholique Irlande. C'est là qu'on résolut de frapper le premier coup. Une flotte française transporta Jacques à Kingsale avec une armée, et le 24 mars 1689 il fit son entrée triomphale à Dublin, où il convoqua le parlement d'Irlande et exerça pendant une année les droits du souverain. Presque tout le pays lui était soumis, quand sa fortune échoua devant la petite ville de Londondery, dont la population résista à un siége de quatre mois (1689). Peu après il éprouva un autre revers décisif. Guillaume avait enfin passé en Irlande. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la Boyne (1690), et Jacques, vaincu, s'enfuit de nouveau en France. Un nouvel effort fut tenté par Louis XIV; c'était en Angleterre cette fois que le débarquement devait avoir lieu, et une flotte nombreuse fut rassemblée à cet effet sur les côtes de la Manche. Là s'engagea à La Hogue, près Cherbourg, entre les flottes anglaise et française un terrible combat qui se termina par la destruction de cette dernière (1692). Jacques, sur le rivage, avait été témoin de la lutte; on dit même qu'entraîné par le patriotisme, il faisait tout haut des vœux pour le succès de ses anciens compagnons d'armes. Quoi qu'il en soit, c'est après ce désastre qu'il écrivit à Louis XIV cette lettre, restée célèbre. « Ma mauvaise étoile a fait sentir son influence sur les armes de Votre Majesté, toujours victorieuses jusqu'à ce qu'elles aient combattu pour moi; je vous supplie donc de ne plus prendre aucun intérêt à un prince aussi malheureux, mais de me permettre de me retirer avec ma famille dans quelque coin du monde où je ne puisse être un obstacle au cours ordinaire des prospérités et des conquêtes de Votre Majesté. »

Cependant Louis ne se découragea pas; il prépara à Dunkerque une troisième expédition (1696), pendant que les partisans de Jacques complotaient en Angleterre. Mais toutes ces tentatives avortèrent, et le prince exilé dut renoncer à reconquérir la couronne qu'il avait perdue. Il

vécut dès lors retiré à Saint-Germain, entouré d'un simulacre de grandeur rehaussée par le dévouement de fidèles sujets qui avaient tout quitté pour suivre leur roi. C'est à une compagnie de ces gentilshommes-soldats partant pour la guerre d'Espagne qu'il adressa ces paroles touchantes : « Messieurs, mes propres infortunes me touchent moins que les vôtres; si quelque chose me fait tenir encore à la vie, c'est votre fidélité. D'après vos désirs, vous allez entreprendre une longue route. J'ai pris soin que vous soyez pourvus de tout ce qui peut vous être nécessaire. Craignez Dieu; aimez-vous les uns les autres. Faites-moi connaître directement vos besoins, et soyez assurés que vous trouverez toujours en moi votre roi et votre père. » Malgré tant d'échecs, l'intérêt de Louis XIV ne se lassait pas; désespérant de rétablir son allié sur le trône d'Angleterre, il lui offrit celui de Pologne, alors vacant; mais Jacques refusa, disant « qu'accepter tout autre sceptre que celui d'Angleterre serait abdiquer ses droits légitimes et renoncer pour ses enfants à l'héritage qui leur appartenait ». La paix de Ryswick survint (1697). Louis, forcé de reconnaître Guillaume pour roi de la Grande-Bretagne, lui proposa de reconnaître à son tour le jeune prince de Galles, son beau-frère, pour son héritier. Guillaume, qui n'avait pas d'enfants, y consentait; Jacques s'y refusa. « Je me résigne à l'usurpation du prince d'Orange, dit-il; mais mon fils ne peut tenir la couronne que de moi; l'usurpation ne saurait lui donner un titre légitime. »

Une dernière consolation était réservée à ce malheureux roi à la fin de sa vie. Louis XIV vint le voir sur son lit de mort, et, entraîné par un mouvement généreux, il lui jura qu'il pouvait mourir en repos sur le prince de Galles, et qu'il le reconnaîtrait roi d'Angleterre. Jacques expira le 16 septembre 1701.

Il y a deux hommes en Jacques II. Comme prince il en est peu qui aient commis de plus grandes fautes et qui aient plus lâchement défendu ce qu'ils avaient criminellement entrepris. C'était sur le trône d'Espagne et non sur celui d'Angleterre que Jacques aurait dû s'asseoir. Mais dans l'affliction, son caractère s'éleva. Apprenant que plusieurs de ses officiers méditaient de le quitter pour rejoindre le prince d'Orange en marche sur Londres : « Qu'ils se nomment, s'écria-t-il, je leur donnerai des passeports pour leur épargner la honte de trahir leur roi. » Sa dévotion, qui, poussée à l'excès, fut une des causes de sa chute, s'épura dans la suite; elle retrempa son âme et le rendit plus grand dans la mauvaise fortune qu'il n'avait été sur le trône. « Il y a, dit l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, dans la conduite de ce roi après la ruine de ses espérances, une sorte de politique négative et magnanime. Jacques détrôné, et n'étant plus qu'un simple chrétien, cessait d'être un homme vulgaire. La piété lui tenait lieu de puissance; retiré dans sa conscience, empire dont il ne pouvait être chassé, ses souvenirs le faisaient vivre dans le passé, sa religion dans l'avenir. Il avait écrit de sa propre main cette courte prière : « Je vous remercie, ô mon Dieu, de m'avoir ôté trois royaumes, si c'était pour me rendre meilleur. »

De sa première femme, Anne Hyde, Jacques avait eu plusieurs enfants; deux seulement lui survécurent, *Marie* (*voy.* ce nom), épouse du prince d'Orange, et *Anne* (*voy.* ce nom), épouse du prince Georges de Danemark. Toutes deux portèrent la couronne d'Angleterre. Sa seconde femme, Marie de Modène, lui donna également plusieurs enfants, qui moururent tous en bas âge, à l'exception de *Jacques-François-Édouard*, né en 1688, et connu sous le nom du *premier prétendant*, et d'une fille née à Saint-Germain en 1692, et qui vécut vingt ans environ. Jacques eut, en outre, de nombreux bâtards, dont le plus célèbre est *Jacques Fitz-James*, duc de Berwick et maréchal de France, dont la mère était Arabelle Churchill, sœur du duc de Marlborough.

Dans son exil, Jacques s'était occupé à écrire ses mémoires. Après sa mort le manuscrit fut porté au collége des Écossais à Paris, où il resta jusqu'à la révolution française. A cette époque on voulut le faire passer en Angleterre, et on l'envoya dans ce but à Saint-Omer. Mais la personne à laquelle le paquet fut adressé venait d'être arrêtée comme suspecte, et sa femme, craignant que cet ouvrage royal ne fût une preuve à sa charge, détruisit les volumes. Il n'existe plus aujourd'hui qu'un ouvrage abrégé, rédigé par un auteur inconnu d'après le manuscrit de Jacques; c'est l'ouvrage connu sous le nom de *Mémoires de Jacques II*.

E. DE BONNECHOSE.

Burnet, *Histoire de mon Temps*. — Hallam, *Histoire constitutionnelle d'Angleterre*. — Hume, *Histoire d'Angleterre*. — Lord Macaulay, *Hist. d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*. — Lingard, *Hist. d'Angleterre*. — Mackintosh, *Hist. de la Révolution de 1688*. — Welwood, *Mémoires*. — Barillon, *Correspondance*. — Dalrymple, *Mémoires*. — Rapin Thoiras, *Hist. d'Angleterre*. — Mazure, *Hist. de la Révolution de 1688*. — Dangeau, *Journal*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — A. Pichot, *Hist. de Charles-Édouard*. — Châteaubriand, *Les quatre Stuarts*. — Napoléon III, *Œuvres*. — *Mémoires de Jacques II*. — Sevigné, *Lettres*. — Fox, *Hist. du Règne de Jacques II*.

III. JACQUES rois d'Écosse.

JACQUES Ier, roi d'Écosse, fils de Robert III, né en 1394, assassiné le 20 février 1437. Son frère l'envoya en France pour le soustraire aux embûches de son oncle, le duc d'Albany; mais le vaisseau qui le portait fut pris par les Anglais, et le jeune prince avec toute sa suite fut enfermé à la Tour de Londres. Il y reçut une excellente éducation par l'ordre du roi d'Angleterre Henri IV. Pendant sa captivité son père mourut, et le duc d'Albany se saisit de la régence. Il ne fit aucune tentative pour obtenir la liberté de son neveu, qui resta captif pendant dix-huit ans. Redevenu libre après la mort de Henri V et sous la régence du duc de Bedfort, il épousa Jeanne Beaufort, fille de la duchesse de Clarence, et re-

vint dans son royaume, que gouvernait Mardoc, fils du duc d'Albany. Jacques avait alors trente ans. Indigné de voir que le duc d'Albany et son fils avaient aliéné les plus importantes possessions de la couronne, il fit aussitôt arrêter tous les membres de cette famille et leurs principaux adhérents. Mardoc, duc d'Albany, ses deux fils, et son beau-père, le duc de Lennox, furent mis en jugement, déclarés coupables et exécutés; leurs biens firent retour à la couronne. Cet acte de vigueur intimida les turbulents seigneurs écossais, et Jacques put sans être troublé mettre un peu d'ordre dans un royaume où l'anarchie féodale avait régné jusque-là (1). Il fit faire de bonnes lois par ses parlements; mais, dans le but de grossir les revenus, il commit des actes tyranniques qui le rendirent odieux à la noblesse. En 1436, il donna sa fille Marguerite en mariage au dauphin, fils de Charles VII, et envoya la jeune princesse en France avec une suite splendide et un corps de troupes. Les Anglais, qui avaient vainement tenté d'empêcher cette union, essayèrent d'intercepter la flotte écossaise au passage; mais ils manquèrent leur but, et la princesse arriva en sûreté à La Rochelle. Exaspéré d'un acte d'hostilité aussi déloyal, Jacques déclara la guerre à l'Angleterre, et mit le siége devant le château de Roxburgh. Il se hâta de le lever en apprenant que ses nobles conspiraient contre lui, et licencia ses troupes, auxquelles il n'osait pas se fier. Il se retira dans un monastère de chartreux qu'il avait fondé à Perth, et il vécut en simple particulier. Cette retraite volontaire, au lieu de prévenir l'exécution du complot, la rendit plus facile. Les deux chefs de la conspiration, Robert Graham et Walter, comte d'Athol, oncle du roi, étaient poussés l'un par le désir de venger plusieurs de ses parents, l'autre par l'espoir de s'emparer du trône. Les conjurés gagnèrent des domestiques, qui les introduisirent dans les appartements du roi. Les dames de la reine, éveillées par le bruit, essayèrent de défendre la porte de la chambre à coucher; l'une d'elles, Catherine Douglas, enfonça son bras dans la gâche de la porte, et la tint fermée aux assaillants jusqu'à ce que son bras fût brisé. Les assassins, conduits par Graham, massacrèrent le roi et épargnèrent la reine. Ce crime ne resta pas impuni. La reine réussit à faire arrêter la plupart des assassins. Leur supplice fut terrible; plusieurs eurent la chair arrachée du corps avec des tenailles ardentes. Robert Graham subit d'horribles tortures, et pendant qu'il vivait encore son fils fut égorgé sous ses yeux. De son mariage avec Jeanne Beaufort, Jacques eut deux filles et un fils, qui lui succéda.

(1) Un moine contemporain, cité dans l'*Essay* de Innes, I, 272, représente ainsi l'état de l'Écosse à cette époque : « In diebus illis non erat lex in Scotia, sed quilibet potentiorum juniorem oppressit; et totum regnum fuit unum latrocinium; homicidia, deprædationes, incendia et cætera remanserunt impunita; et justitia, relegata extra terminos regni, exulavit. »

Le roi Jacques fut un poëte distingué. Ses vers, quoique souvent écrits dans la forme allégorique, si chère au quatorzième et au quinzième siècle, sont curieux à titre de peinture de mœurs, et sont lus avec plaisir par ceux qui comprennent le vieux dialecte écossais. Jacques fut aussi habile musicien, et l'on rapporte qu'il jouait du luth et de la harpe mieux qu'aucun musicien de profession. Suivant une tradition un peu douteuse, il composa la musique de plusieurs de ses chansons. Quelques-uns de ces vieux airs, *Katherine Ogie* et *Cold and Row*, se chantent encore, et ont servi de modèle à ces anciennes mélodies écossaises, si suaves, si mélancoliques qui ne ressemblent à la musique d'aucun autre peuple. Burney, dans son *Histoire de la Musique*, a contesté la vérité de cette tradition. Les mélodies écossaises, longtemps conservées par une simple transmission orale, furent recueillies au commencement du dix-huitième siècle par Thomson. Les poésies de Jacques Ier parurent un peu plus tard, sous le titre de *Poetical Remains of James the First*; Édimbourg, 1783, in-8°. Z.

Buchanan, *Rerum Scotticarum Historia*. — Rymer, *Acta publica*, t. IV, part. I et II. — Dalrymple, *Annals of Scotland*. — Tytler, *History of Scotland*. — Irvine, *Lives of the Scotish Poets*. — Walpole, *Royal and noble Authors*, édit. de Park. — Ellis, *Specimens*. — Burney, *General History of Music*.

JACQUES II, roi d'Écosse, fils du précédent, né le 14 octobre 1430, mort le 3 août 1460. A la mort de son père, Jacques n'avait que six ans et quatre mois. Le gouvernement fut confié à sir Alexandre de Livingston, tuteur du jeune roi, et à sir William Crichton, chancelier du royaume. Ces deux seigneurs, jaloux de la puissance des Douglas, résolurent de se défaire des chefs de cette illustre maison. Dans cette intention, ils invitèrent les Douglas à venir au château d'Édimbourg. Sur la foi d'un sauf-conduit, Douglas et son frère David, s'y étant rendus, furent arrêtés et condamnés à avoir la tête tranchée. Un autre Douglas, William VII, n'en devint que plus redoutable à la couronne. Jacques, qui régnait alors par lui-même, crut l'apaiser en le nommant lieutenant général du royaume. Mais l'ambitieux Douglas visait à l'indépendance : privé de son emploi presque aussitôt qu'il en avait été revêtu, il se retira dans son château, et se prépara à la guerre. Uni, par un traité secret, au comte de Crawfurd, tout-puissant dans les comtés d'Angus, de Perth et de Kincardine, et au comte de Ross, qui exerçait une égale autorité dans le nord de l'Écosse, il forma le projet de renverser Jacques et de se mettre à sa place. Le roi, dissimulant sa colère, parut vouloir terminer à l'amiable ces dissensions intestines. Douglas, escorté d'une troupe formidable, consentit à se rendre à Stirling au mois de février 1452, pour conférer avec le roi. Celui-ci l'attira au château, et parut l'accueillir avec cordialité. Après le repas du soir, il le conduisit dans l'embrasure d'une croisée, et là, il l'exhorta vivement à

rompre la ligue formée par lui avec Ross et Crawford. Douglas résista fièrement aux injonctions pressantes du roi. Jacques, furieux, tira son poignard, et le lui enfonça dans la poitrine, en lui disant : « Voilà qui rompra la ligue. » Les Douglas et leurs partisans coururent aux armes; Stirling fut envahi et pillé. Un accommodement suspendit quelque temps les haines; mais le nouveau comte de Douglas, Jacques, poursuivant les projets de son prédécesseur, entra en campagne avec une armée composée des clans des basses terres, et bien supérieure, par le nombre et par la valeur, à celle que le roi avait à lui opposer. Jacques et son vassal se rencontrèrent à Abercorn. Le succès d'une bataille n'aurait point été douteux, si Douglas avait eu l'énergie si naturelle aux chefs de sa race. Mais, au moment d'agir, il se montra indécis, et l'archevêque de Saint-André, le sage et habile conseiller du roi, profitant de la faiblesse de son adversaire, trouva moyen de semer la division parmi les seigneurs du parti de Douglas. Celui-ci fut abandonné, et alla cacher sa honte en Angleterre. Avec lui s'évanouit sans retour l'espoir ambitieux qu'avait conçu la famille des Douglas. Le calme rétabli au dedans, Jacques attaqua l'Angleterre (1456). Dans le cours de cette guerre, les Écossais gagnèrent la bataille de Sarck; mais Roxburgh restait au pouvoir des Anglais. Jacques, alors franchement secondé par la noblesse, assiégea cette forteresse. Pendant que l'armée livrait un assaut à la place, il ordonna une décharge de toute l'artillerie. Un des canons en batterie creva auprès de lui, et ce prince, frappé à la cuisse par les débris de la pièce, mourut sur-le-champ. [LATENA dans l'*Enc. des G. d. M.*]

Buchanan, *Rer. Scot. Hist.* — Robertson, *History of Scotland.* — Martène, *A New History of England*, t. II. — Rymer, *Acta publica*, t. V.

JACQUES III, fils du précédent, né en 1453, mort le 11 juin 1488. Il n'avait que sept ans lorsqu'il fut proclamé roi, devant Roxburgh. Tant que l'archevêque Kenneth et après lui Gilbert Kenneth, tuteur de Jacques, dirigèrent les affaires de l'État, la minorité de ce prince fut heureuse. Mais lord Boyd, Alexandre son frère, et ses deux fils étant parvenus à s'emparer de l'esprit de Jacques, l'autorité royale perdit entre leurs mains tout ce qu'elle avait acquis par ces deux sages conseillers de la couronne. Une chute, rapide comme leur élévation, détruisit la faveur des Boyd. Les Hamilton leur succédèrent, et passèrent comme eux. Après ceux-ci, Jacques résolut de régner par lui-même. Craintif jusqu'à la pusillanimité, uniquement occupé d'amasser des trésors par toutes sortes d'exactions, employant une partie de son or à satisfaire des goûts bizarres, de viles passions, il ne se montrait que rarement en public, et vivait enfermé au château de Stirling, dans la société intime des plus ignobles favoris; mais il n'en poursuivait pas moins, comme ses prédécesseurs, l'abaissement de l'aristocratie. Les barons, qui le haïssaient et le méprisaient également, résolurent de défendre contre lui leurs prérogatives. Les deux frères du roi, Alexandre, duc d'Albany, et Jean, comte de Marr, prirent part à leurs ligues. Mais le premier fut enfermé dans le château d'Édimbourg, et le comte de Marr périt, selon quelques historiens, étouffé dans un bain. Ce crime ne fit que rendre plus critique la position du roi. Albany parvint à s'échapper, et passa en France. Entraîné par la vengeance et par l'ambition, il prit le titre de roi d'Écosse, et traita ouvertement avec Édouard IV, roi d'Angleterre. Édouard devait aider le duc d'Albany à détrôner Jacques III; de son côté, le duc promettait de renoncer à l'alliance de la France, et de se reconnaître vassal du roi d'Angleterre, de lui livrer, pour garantie de sa foi, les places les plus fortes et les comtés les plus riches de l'Écosse. Le duc de Glocester (depuis Richard III) ne tarda pas à entrer en Écosse à la tête d'une armée. Alors Jacques se vit obligé d'implorer le secours de ces mêmes barons qu'il avait si peu ménagés. Ceux-ci répondirent à son appel, et en peu de temps une armée de 50,000 hommes se trouva rassemblée près d'Édimbourg. Les lords, quoique disposés à repousser les Anglais, ne l'étaient pas moins à briser le joug honteux des favoris de Jacques. Ils tinrent conseil, à ce sujet, dans l'église de Lawder. Après avoir fait main basse sur les favoris, ils conduisirent Jacques au château d'Édimbourg, et marchèrent contre les Anglais, qui venaient de s'emparer de Berwick. Albany, touché sans doute des malheurs dont l'Écosse était menacée, obtint du duc de Glocester une suspension d'armes. Il en profita pour ménager un traité, non-seulement entre les deux nations, mais encore entre le roi et les lords révoltés. Jacques recouvra sa liberté, et la bonne intelligence parut renaître entre lui et le duc d'Albany. Ce dernier, pendant que son frère se livrait, comme par le passé, à ses frivoles occupations, administra les affaires du royaume avec assez d'habileté et de succès. Bientôt son ambition et ses liaisons criminelles avec les Anglais donnèrent de l'ombrage aux Écossais. Sous le prétexte qu'on avait cherché à l'empoisonner, il se retira à son château de Dunbar, puis en Angleterre, et enfin en France, où il termina ses jours.

Jacques, affranchi de la tutelle du duc d'Albany, se laissa gouverner par d'autres favoris aussi méprisables que ceux dont on l'avait délivré. La noblesse, irritée par de nouvelles hostilités de la part du roi, ne tarda pas à renouveler ses murmures et ses complots. Les plus puissants d'entre les seigneurs prirent les armes, s'emparèrent de la personne du comte de Rothsay, héritier présomptif de la couronne, et publièrent en son nom des proclamations portant que, Jacques III ayant livré les frontières du royaume aux Anglais, les chefs de la noblesse s'étaient réunis pour le renverser du trône et mettre son

fils à sa place. Jacques, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, voulut essayer de défendre sa couronne. Il marcha contre les rebelles, et les joignit, le 11 juin 1488, à un mille de Bannockburn, lieu célèbre par la victoire que le grand Robert Bruce y avait autrefois remportée sur les Anglais. Les seigneurs de son parti se préparaient à combattre avec dévouement, lorsque ce faible monarque, épouvanté du bruit des armes et de certaines prédictions sinistres, s'enfuit du champ de bataille. Ne pouvant maîtriser le cheval qu'il montait, il alla tomber à quelque distance de là, près d'un moulin appelé Beaton's *Mill*. Transporté à grand'peine sur le lit du meunier par les habitants du moulin, il demande un prêtre. En ce moment, un inconnu se présente, se disant prêtre. Arrivé près du roi mourant, il le frappe de plusieurs coups de poignard au cœur, puis, chargeant le cadavre sur ses épaules, il disparaît. Jamais le corps de l'infortuné Jacques ne put être retrouvé; on ignore même qui fut son meurtrier. Jacques III n'avait encore que trente-six ans. Sa fuite du champ de bataille avait mis fin au combat; les troupes royales se retirèrent vers Stirling, et les vainqueurs rentrèrent dans leur camp. [LATENA dans l'*Enc. des G. du M.*]

Buchanan, *Rer. Scot. H.* — Rymer, *Acta publica*, t. V. — Article *Jacob von Skottland*, dans l'*Encyklopædie* d'Ersch et Gruber.

JACQUES IV, fils du précédent, né en mars 1473, mort le 9 septembre 1513. Il fut proclamé sur-le-champ par les seigneurs coalisés. L'indignation qu'avait excitée le meurtre du roi Jacques III et la crainte d'une excommunication les avaient déterminés à user modérément de leur victoire : aussi Jacques IV prit-il sans opposition les rênes du gouvernement. C'était, selon Robertson, un prince brave, généreux, et dont l'âme s'ouvrait facilement aux nobles passions. Allié fidèle de la France, Jacques, sur la recommandation de Charles VIII et de l'empereur Maximilien Ier, s'empressa de soutenir, contre Henri VII, roi d'Angleterre, Perkins Warbeck, qui se prétendait fils d'Édouard IV, et auquel il avait fait épouser la belle Catherine Gordon, fille du comte de Huntley. Il fit une incursion dans le Northumberland; mais, n'ayant trouvé dans les populations anglaises aucune sympathie pour cet aventurier, il l'abandonna. Après sept ans de trêve (depuis cent ans, il n'y avait pas eu de traité de paix entre l'Angleterre et l'Écosse), Henri VII, qui voulait réunir ces deux royaumes, offrit à Jacques IV sa fille Marguerite avec une forte dot. Une paix de dix ans suivit ce mariage (1503). Pendant cette période de tranquillité, Jacques, d'accord avec le parlement, rendit plusieurs lois utiles à la prospérité de l'Écosse. Il encouragea le commerce et l'agriculture, et régla la représentation des différentes classes de la nation au parlement avec toute l'équité possible à cette époque.

Henri VIII ayant succédé à Henri VII, son père, la mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre Jacques IV et lui. En 1513, Henri se préparant à attaquer la France, Jacques, trop peu ménagé par son orgueilleux beau-frère, et de plus excité par Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui le nommait son chevalier, déclara la guerre à l'Angleterre, malgré les représentations de la reine Marguerite et de ses plus sages conseillers. A la tête de la plus brillante armée que l'Écosse eût encore mise sur pied, il entra en Angleterre, et prit rapidement plusieurs forteresses. Mais charmé, dit-on, de la beauté de lady Hérond de Ford, il s'arrêta près d'elle, et ne se réveilla qu'à la nouvelle de l'approche d'une armée anglaise sous les ordres du comte de Surrey. L'armée écossaise, manquant de vivres, affaiblie par les désertions, recula jusqu'à Flowdon, et prit position sur une colline qui s'élève au-dessus de la plaine du Till. Surrey, n'osant attaquer de front les Écossais, alla se placer entre Jacques et son royaume. A lieu de rester ferme dans la position avantageuse qu'il avait prise, Jacques marcha à la rencontre des Anglais, et le 9 septembre 1513 s'engagea la plus sanglante bataille que se fussent encore livrée les deux nations rivales. Malgré les efforts de Jacques et de ses seigneurs, l'armée écossaise, forcée dans la nuit d'abandonner le champ de bataille, y laissa 10,000 de ses meilleurs soldats et l'élite de la noblesse du royaume. Les Anglais avaient perdu de 5 à 6,000 hommes. Jacques, après avoir combattu vaillamment, avait disparu dans la mêlée. Longtemps après la fatale bataille de Flowdon, les Écossais conservaient l'espoir de le voir reparaître. Sir Walter Scott raconte que le corps de ce prince, retrouvé sur le champ de bataille par lord Dacre et transporté à Berwick, fut reconnu par deux de ses anciens serviteurs. Comme il était excommunié, son corps resta privé de funérailles. Sa royale dépouille, enfermée dans un cercueil de plomb, fut envoyée au monastère de Sheen, dans le comté de Surrey (1). [LATENA, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*. — Rymer, *Acta publica*, t. V et VI. — Hume, *History of England*, t. III. — Mortimer, *A New History of England*, t. II.

JACQUES V, fils du précédent, né en 1512, mort le 14 décembre 1542. Agé d'un an et quelques mois à la mort de son père, il lui succéda, sous la régence de la reine Marguerite d'Angleterre, sa mère. L'Écosse était alors plongée dans la stupeur et le deuil par la défaite de Flowdon. Le comte de Surrey n'avait point cherché à profiter de sa victoire, et Henri VIII, qui voulait se concilier l'affection des Écossais, les comprit volontiers dans le traité qu'il conclut avec la France. La reine mère, investie de la régence à condition

(1) Il y a à cet égard des versions différentes : selon l'une, les Anglais emportèrent le corps du roi tué par eux dans la mêlée; et Henri VIII, après avoir obtenu du pape qu'il fût relevé de l'excommunication, le fit enterrer à Saint-Paul de Londres. *Voir* Rymer, *Acta publica*, VI, 1re p.

www.libtool.com.cn

qu'elle ne se remarierait pas, épousa bientôt après Douglas, comte d'Angus. L'élévation de ce jeune seigneur excita la jalousie des autres. Ils ôtèrent la régence à la reine, et rappelèrent de France le comte Jean d'Albany, fils du comte Alexandre, frère de Jacques III. Le nouveau régent chercha à continuer le système d'accroissement de la puissance royale adopté par les derniers rois. Pour arriver à ce but, il fit mettre à mort lord Hume et exiler le comte d'Angus, qui lui portait ombrage. Lorsqu'il déclara la guerre à l'Angleterre, la noblesse refusa de le seconder. Après une lutte infructueuse, pendant laquelle la reine et le comte d'Angus reparurent un instant sur la scène politique, Albany, désespérant de vaincre une opposition à laquelle la nation s'était réunie, retourna en France. Alors Jacques, âgé de treize ans, prit les rênes du gouvernement, avec l'aide de huit conseillers (1524). Mais Douglas parvint à ressaisir l'autorité, malgré les intrigues de la reine mère et du comte d'Arran, que cette princesse soutenait contre son mari, dont elle s'était séparée. Le jeune roi haïssait le comte d'Angus qui s'était rendu maître de sa personne. Lennox et Buccleuch essayèrent vainement de le soustraire à cet esclavage. Douglas déconcerta leurs projets, et renferma Jacques dans le château de Falkland. Mais, trompant la vigilance de ses gardiens, celui-ci s'évada, et gagna le château de Stirling, où résidait la reine mère. Douglas et le comte d'Arran furent dès lors éloignés des affaires (1528) et condamnés à l'exil, où ils restèrent tant que vécut Jacques V.

Affranchi de la tutelle des Douglas, Jacques déploya les qualités d'un roi sage et plein de fermeté. Juste et vaillant comme son père, il fit de bonnes lois et protégea de ses armes ses sujets contre l'oppression des grands. Les frontières étaient alors livrées au plus affreux désordre : à force de vigueur, il y rétablit si bien le calme et l'exercice des lois que depuis on disait communément parmi le peuple : « Les buissons à présent gardent les troupeaux. » Jacques fut secondé dans ses projets de réforme par le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, et par ses autres ministres, avec une énergie souvent poussée jusqu'à la cruauté. Il fonda le collége de justice, cour suprême de l'Écosse; donna un grand développement à la marine, fit exploiter avec succès des mines d'or jusqu'alors inconnues ou négligées; enfin il signala son goût pour les beaux-arts, déjà en honneur dans le midi de l'Europe, et il mérita le surnom de *roi des communes*. Ce prince semblait, par sa prudence et par la forte trempe de son caractère, devoir échapper aux infortunes dont jusqu'à lui sa famille avait été accablée. Mais son inflexible sévérité avait laissé dans l'âme des seigneurs un ressentiment profond, et bientôt il put reconnaître que les intentions les plus justes, quand elles ne sont pas dirigées par la modération, produisent souvent de funestes résultats. Henri VIII, son oncle, devenu, en Angleterre, le chef de la religion réformée, voulait aussi l'établir en Écosse. Aucune promesse ne fut épargnée par lui pour déterminer son neveu à entrer dans ses projets. Mais Jacques fut arrêté par l'influence du clergé catholique et par son attachement à l'alliance française. Non-seulement il donna des secours au roi François Ier contre Charles-Quint, mais il passa même en France, en 1536, et épousa Madeleine de Valois, fille de ce roi. Trois ans après, la reine étant morte, il prit pour femme Marie, duchesse douairière de Longueville et fille du duc de Guise. Pendant ce temps, Henri VII, qui redoutait l'alliance de Jacques avec les puissances du continent, lui proposa une entrevue à York pour régler leurs intérêts et établir entre eux les bases d'une union solide. Le roi d'Écosse promit d'abord de s'y rendre; mais le clergé parvint encore à changer ses dispositions, et Jacques refusa enfin de se présenter à la conférence, où déjà le roi d'Angleterre l'attendait. Henri VIII, outré de cet affront, lui déclara la guerre en 1542, et le duc de Norfolk parut sur les frontières d'Écosse, à la tête d'une nombreuse armée. Jacques obtint un avantage assez important sur les Anglais; mais les seigneurs déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin, et il fut obligé de se retirer. Quelque temps après, il leva une nouvelle armée, espérant cette fois trouver plus d'obéissance dans ses sujets. Déjà les troupes écossaises avaient franchi le golfe de Golway, lorsque les défiances de la noblesse mirent de nouveau le désordre dans leurs rangs. Cinq cents cavaliers anglais, profitant de l'occasion, chargèrent avec impétuosité l'armée écossaise, qui prit la fuite sans opposer la moindre résistance. Cette honteuse déroute, l'affaire de Fala, la mort prématurée de ses deux fils, et, en outre, les remords qu'excitait en lui le souvenir de ses cruautés, jetèrent le malheureux roi dans un violent désespoir. Renfermé dans le château de Falkland, il s'abandonnait à sa douleur, lorsqu'on lui annonça que la reine venait d'accoucher d'une fille : « Par une fille, s'écria-t-il, la couronne est entrée dans notre famille; elle en sortira par une fille. » Ce furent là, dit-on, ses dernières paroles. Il expira, à peine âgé de trente et un ans, laissant la couronne à sa fille au berceau, à l'infortunée Marie Stuart. [LATENA dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*. — Rymer, *Acta publica*, t. VI. — Robertson, *History of Scotland*. — Hume, *History of England*, t. IV.

JACQUES VI. *Voy.* JACQUES Ier, roi d'Angleterre.

IV. JACQUES rois d'Espagne ou d'Aragon.

JACQUES Ier, roi d'Aragon, surnommé *le Conquérant*, né à Montpellier, le 1er février 1208, mort à Xativa, le 27 juillet 1276. Après la mort de son père, Pierre II, survenue en 1213, ses oncles Sanche, comte de Roussillon, et Fernand, abbé de Montaragon, cherchèrent à s'emparer du royaume; mais, grâce à l'entremise du

pape, le jeune Jacques reçut l'année suivante à Lerida l'hommage des états rassemblés. Son éducation fut confiée à Guillaume Moredon, maître des chevaliers de Saint-Jean. En 1217 Jacques, gardé à vue dans le château de Monzon par son oncle Sanche, qui, devenu régent du royaume, aspirait toujours à s'en rendre maître, s'évada et s'enfuit à Saragosse, où les états, réunis en 1218, arrêtèrent pour quelque temps les empiétements des oncles du roi. Ceux-ci n'en continuèrent pas moins de soutenir secrètement quelques barons révoltés contre Jacques, qui, pour s'assurer de l'appui d'Alfonse IX, roi de Léon, épousa en 1221 Éléonore, la fille de ce prince. Pendant les années suivantes il lutta avec une bravoure et une adresse remarquables pour son âge, contre les difficultés et les périls que son oncle Fernand lui suscita, et il parvint enfin, en 1227, à faire reconnaître son autorité dans tout le royaume. Dès lors son activité ardente se tourna contre les Maures. En 1229 il partit avec dix-huit mille hommes pour Majorque, dont il fit la conquête; trois ans après ses troupes s'emparèrent des autres îles Baléares. En 1233 Jacques fit invasion dans le royaume de Valence, gouverné alors par Zeian, chef maure, qui était parvenu à faire chasser, comme trop favorable aux chrétiens, le souverain légitime Zeyt-Ebn-Zeyt. Le courage de Jacques, ainsi que sa modération dans la victoire, lui procurèrent en peu d'années la soumission d'une partie considérable de ce pays. En 1238 le roi vint faire le siége de Valence, où s'était réfugié Zeian. Ce dernier fut contraint d'abandonner, par un traité, presque tout son royaume à Jacques, qui fit partager le territoire en fiefs donnés à ses compagnons d'armes (1). Quelques années après, Jacques eut à apaiser les troubles causés par son procédé envers son fils aîné Alonso, auquel il ne voulait laisser que le royaume d'Aragon, proprement dit, réservant la Catalogne, le royaume de Valence et ses possessions au delà des Pyrénées aux fils qu'il avait eus d'Yolande, princesse de Hongrie, qu'il avait épousée en 1235, après s'être fait séparer d'Éléonore pour cause de parenté. L'habileté du roi, l'admiration des Espagnols pour le courage guerrier d'Yolande, triomphèrent du bon droit d'Alonso, qui se vit enfin forcé, en 1253, de se rendre à la décision de son père. En 1256 Jacques étouffa avec peine une révolte des Maures du royaume de Valence, exaspérés par l'ordre que leur avait donné le roi de quitter ce pays. En 1257 il fit un accord avec saint Louis, pour régler l'état de leurs possessions respectives dans le midi de la France. En 1260 il se rapprocha de son fils Alonso; mais celui-ci mourut peu de temps après, miné par les chagrins que lui avait causés l'injustice de Jacques. En 1264 ce dernier, sollicité par son gendre Alfonse X, roi de Castille, de lui venir en aide contre les Maures, ne put obtenir pour cela le concours des nobles, irrités de l'appui donné par le roi aux mesures énergiques prises par les villes pour arrêter les brigandages des barons. L'année suivante Jacques, ayant accordé aux nobles des prérogatives importantes, put enfin entrer en campagne, et fit en peu de temps la conquête du royaume de Murcie, qu'il remit entre les mains de son gendre. Pressé par une ambassade du khan de Tartarie, il s'embarqua en 1265 avec vingt mille hommes, pour aller combattre les musulmans en Palestine; mais une tempête des plus violentes, qui dura plusieurs semaines, fit échouer son entreprise. En 1272 une lutte ouverte, qui troubla tout le royaume, s'engagea entre Pierre, devenu alors l'aîné des fils de Jacques, et Sanchez, un fils naturel de ce dernier. Le roi, d'abord porté pour Sanchez, cessa ensuite de le soutenir, écoutant les calomnies perfides répandues par Pierre contre Sanchez. Après s'être rendu en 1274 au concile de Lyon, il trouva à son retour les barons de la Catalogne et plusieurs de ses vassaux d'Aragon, ayant à leur tête son fils Sanchez, en pleine révolte contre son autorité. Mais Sanchez ayant été pris et noyé par ordre de Pierre, l'entente fut rétablie en 1275. L'année suivante Jacques se rendit avec de nombreuses troupes dans le royaume de Valence, menacé par une attaque générale des Maures contre tous les chrétiens de la Péninsule. Un échec éprouvé par un des corps de son armée lui causa un violent chagrin, à la suite duquel il mourut peu de temps après, ayant confirmé à son fils Jayme (*voy.* ce nom) la possession du royaume de Majorque, qu'il lui avait déjà destiné en 1262. Jacques joignait aux qualités d'un grand capitaine une sollicitude constante pour la prospérité de ses sujets. Il surveilla lui-même la rédaction des Coutumes de son royaume, qu'il fit dresser en 1247. Il était d'une très-grande générosité surtout envers l'Église, dont il fut toujours un serviteur dévoué. Quoique son éducation eût été entièrement négligée sous le rapport littéraire, il n'en aimait pas moins la poésie, et protégeait ceux qui la cultivaient. Il a rédigé lui-même le curieux récit de sa vie, qui fut publié sous le titre de : *Chronica del rey en Jaime feyta e scritta per aquell;* Valence, 1557. C'est dans d'autres sources naturellement qu'il faut chercher des détails sur deux taches qui se remarquent dans la vie de ce monarque : sa dureté envers son fils Alonso, et son penchant, excessif pour la volupté.

E. G.

Miedes, *Vita Jacobi I;* dans le t. III de l'*Hispania illustrata* de Schott. — Zurita, *Indices.* — Ferreras, *Hist. d'Espagne*, t. IV. — Schmidt, *Geschichte Aragoniens.* — Blancas *Arragonensium Rerum Commenta-*

(1) Les lois données par Jacques pour les nouveaux habitants du pays furent rédigées en langue catalane, parce que la majorité des chrétiens qui vinrent alors établir dans ces contrées appartenaient au peuple catalan; les Aragonais demandèrent, mais en vain, qu'elles fussent écrites en latin.

tio; dans le t. III du recueil de Schott précité. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JACQUES II, roi d'Aragon, surnommé *le Juste*, petit-fils du précédent, né vers 1260, mort le 2 novembre 1327. Il était le second fils de Pierre III, roi d'Aragon, qui lui laissa par testament la royauté de Sicile, dont Jacques prit possession en 1286. Pendant les années suivantes il combattit avec succès les armées de Charles II de Naples. En 1291, la mort de son frère Alfonse le fit monter sur le trône d'Aragon; il se rendit en Espagne, vivement regretté par les Siciliens, à qui il confia la garde de Constance, sa mère, et de son frère Frédéric. En 1295, l'esprit de révolte qui régnait parmi les nobles d'Aragon ainsi que l'interdit prolongé qui pesait sur ce pays décidèrent Jacques à faire la paix avec Charles de Naples, dont il épousa la fille. Il renonça en même temps à tous ses droits sur la Sicile, dont les habitants choisirent pour roi Frédéric, le frère de Jacques. En 1296, ce dernier, ligué avec Alonso de La Cerda, entra en Castille, qui fut enlevée à Ferdinand IV, encore mineur, et obtint pour sa part le royaume de Murcie. L'année suivante il se rendit à Rome, où il fut investi par le pape des grands fiefs de l'Église, la Sardaigne et la Corse, sous l'obligation de faire obtenir la Sicile à Charles de Naples. En conséquence, Jacques vint attaquer, en 1298, son frère Frédéric, sur lequel il remporta plusieurs victoires, qu'il ne poursuivit pas, lorsque le pape se mit à soutenir les droits de Ferdinand de Castille. Marie, la mère de Ferdinand, encouragea les grands d'Aragon à se soulever contre Jacques, qui réprima leur révolte avec énergie. En 1306 il conclut enfin avec Ferdinand un accord, qui lui laissa une partie de la Murcie. Trois ans après, les deux rois attaquèrent les Maures de Grenade, mais sans succès durable; en revanche, Jacques força en 1314 le dey de Tunis à payer un tribut annuel. En 1323 il envoya son fils Alonso s'emparer des îles de Corse et de Sardaigne, dont il était le souverain titulaire, sous la suzeraineté du pape, mais qui étaient en réalité sous la puissance des républiques de Gênes et de Pise; après une résistance acharnée, ces deux îles se soumirent à Jacques, en 1326. L'année suivante Jacques mourut, après avoir su maintenir dans ses trois royaumes, dont il décréta l'unité indivisible en 1318, un état de tranquillité qui contrastait avec les troubles qui avaient régné sous ses prédécesseurs. Son amour de la justice, qui contribua pour beaucoup à ce résultat, lui fit entreprendre la révision réitérée des lois de son pays, tant qu'il s'y trouva des dispositions ambiguës ou incomplètes, pouvant donner matière à des procès. Il cherchait si bien à établir la concorde parmi ses sujets, qu'il exila le fameux jurisconsulte Ximenez Radz, pour avoir, par ses subtilités, fait naître beaucoup de contestations. Il encouragea aussi les sciences et les lettres, pour l'avancement desquelles il fonda en 1300 l'université de Lerida, de même qu'il chercha constamment à augmenter la prospérité matérielle de ses sujets, entre autres par les traités de commerce conclus par lui avec divers princes de l'Afrique et de l'Asie. E. G.

Nicolaus Specialis, *Hist. Sicula* (Muratori, *Scriptores*, t. X). — Zurita, *Indices*. — Ferreras, *Histoire d'Espagne*, t. IV. — Mariana, *Histoire d'Espagne*, t. III. — Blancas, *Arragonensium Rerum Commentatio*. — Schmidt, *Geschichte Aragoniens*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

V. JACQUES théologiens, littérateurs, savants, artistes, etc., classés par ordre chronologique.

***JACQUES DE PORTA RAVENNATE** (1), jurisconsulte italien, né à Bologne, vers le commencement du douzième siècle, mort le 11 octobre 1178. Il étudia la jurisprudence dans sa ville natale, et y devint professeur de droit et juge. Au dire de Pierre de Blois, Jacques était appelé par ses contemporains *le soleil de la Lombardie*. Il était un des fameux quatre docteurs dont l'autorité était si grande en matière de jurisprudence, qu'aux champs de Roncaglia ils furent mis par Frédéric II à la tête de la commission chargée de déterminer les droits de l'empereur. Jacques a écrit des *Glossæ* ou remarques sur le droit romain; elles se trouvent encore inédites dans divers manuscrits, indiqués par M. de Savigny. Dans le recueil intitulé *Dissensiones Dominorum*, publié par Hænel (*voy.* ce nom), les idées de Jacques sur les matières controversées du droit romain se trouvent souvent rapportées. E. G.

Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus*. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII, p. 83. — Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*.

***JACQUES D'ARRAS**, théologien belge, mort probablement en 1225. Il fut d'abord archidiacre de Cambrai, puis abbé du Mont-Saint-Martin, ordre de Prémontré, en 1220 ou 1223. De ses ouvrages assez nombreux, mais tous inédits, on ne connaît que les titres : *De Laudibus B. Mariæ Libri VIII*; — *De Conceptione B. Mariæ Epistola*; — *Responsionum ad quæstiones sibi propositas Liber I*; — *In ultimam visionem Ezechielis Liber I*; — *De triplici Fructu evangelico*; — *Epistolæ*; — *Sermones*.

Gallia Christiana, t. III, col. 195. — Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 400. — *Hist. litt. de la France*, t. XVII, p. 404.

***JACQUES DE VITRY**, prélat et historien français, né, suivant l'opinion la plus accréditée, à Vitry-sur-Seine, dans le diocèse de Paris, mort à Rome, le 30 avril 1240. Il fut d'abord prêtre paroissial à Argenteuil. Ensuite, vers l'année 1210, il quitta la France, alla visiter en Brabant une pieuse femme qu'on disait douée de plusieurs vertus

(1) Ce surnom lui fut donné parce qu'il habitait le quartier de la ville de Bologne qui touchait à la porte de Ravenne.

surnaturelles, Marie d'Oignies, et, ne l'ayant pas trouvée au-dessous de sa renommée, il devint son zélé partisan. Marie d'Oignies n'avait pas l'esprit parfaitement sain; Jacques de Vitry était, de son côté, un enthousiaste. Ils s'excitèrent mutuellement aux excès d'une dévotion intempérante. Jacques quitta l'habit séculier et se fit admettre chanoine régulier dans le monastère de Villebroek en Brabant. Peu de temps après, il entra au monastère d'Oignies, où l'on observait aussi la règle de Saint-Augustin. Mais pouvait-il se résigner à la vie claustrale?

Jacques, qui parlait avec facilité et avait le don d'émouvoir les masses par son langage véhément, se mit alors à prêcher une croisade contre les Albigeois, appelant tous les fléaux de la terre et du ciel sur ces trop libres penseurs. Il va sans dire que son ardente piété ne pouvait être satisfaite que par leur extermination. Pour contribuer lui-même à cette œuvre, il prit la croix, et conduisit en Languedoc une légion d'autres fanatiques. Cependant le succès de ses prédications l'avait déjà fait connaître en de si lointains pays, que, sur sa renommée, en l'année 1217, ou environ, les clercs de Saint-Jean d'Acre, en Syrie, le désignèrent pour leur évêque. Acceptant le titre et la charge, Jacques se rendit aussitôt dans sa ville épiscopale. Il assistait en 1218 au siége de Damiette, et l'on raconte que ce missionnaire, cet évêque à l'humeur belliqueuse, prétendant diriger toutes les opérations de l'armée chrétienne, troublait l'accord des chefs et poussait ses soldats à des entreprises aventureuses qui avaient, à ce qu'on rapporte toujours la même issue, un revers ou désastre. Quittant ensuite la Palestine, Jacques revint à Rome en 1227, et de là regagna son monastère d'Oignies. En 1229, il était de retour à Rome, et déposait ses insignes épiscopaux entre les mains de Grégoire IX. Il devint ensuite cardinal, évêque de Tusculum, légat en France, en Allemagne, et patriarche latin de Jérusalem; mais il mourut sans avoir été prendre possession de son patriarchat.

Jacques de Vitry obtint sa grande célébrité par ses prédications. Étienne de Borbon nous l'atteste : *Prædicando adeo totam commovit Franciam, quod non putat memoria aliquem ante vel post sic movisse.* « Avant lui, après lui, jamais il n'y eut un tel prédicateur. » Cependant, les *Sermons* que Jacques de Vitry nous a laissés ne justifient aucunement un aussi prodigieux succès. Les exemplaires manuscrits en sont assez nombreux. Il en existe encore de plus nombreux extraits, sous le titre d'*Exempla*, notamment dans le numéro 1750 à la biblioth. de Troyes, et dans les numéro 1693, 1721 du fonds de la Sorbonne, à la Bibliothèque impériale (1). La presse nous a même donné une ample édition de ces *Sermons*, qui, toutefois, n'est pas complète; Anvers, 1575, in-fol. Or, sur le rapport de M. Daunou, ils n'offrent rien qui soit digne de remarque. Les *Lettres* de Jacques de Vitry sont beaucoup plus intéressantes. Si Jean de Tritenheim méritait quelque confiance, on dirait, sur son témoignage, que le recueil des *Lettres* de Jacques de Vitry formait un livre, *Epistolarum ad diversos Liber I*, et l'on regretterait vivement la perte de ce livre ou volume. Quoi qu'il en soit, nous avons conservé six lettres de cet auteur, toutes relatives aux affaires d'Orient. Quatre ont été publiées par Martène (*Thesaur. Anecdot.*, t. III), une par d'Achery (*Spicileg.*, t. VIII, p. 373), et la sixième par Bongars (*Gesta Dei per Francos*). On y trouve de très-utiles renseignements sur la conduite et sur les mœurs des croisés. — Nous désignerons aussi parmi les œuvres de Jacques de Vitry le *Liber de Mulieribus Leodiensibus*, inséré par Vincent de Beauvais dans le livre XXX du *Speculum Historiale*. Les dames liégeoises, dont l'auteur nous recommande les merveilleuses vertus, étaient des rivales de Marie d'Oignies, qui montraient dans la pratique des devoirs religieux plus de passion que de raison. Jacques de Vitry a, en outre, écrit la vie de Marie d'Oignies, *Vita B. Mariæ, Oigniacensis beghinæ;* Arras, 1660, in-8°, en trois parties. La troisième est de Thomas de Cantimpré. Cette biographie apologétique contient moins de faits croyables que de fabuleux récits. Les divers écrits que nous venons de mentionner n'auraient guère, à l'exception de ses *Lettres*, sauvé de l'oubli le nom de Jacques de Vitry. Divers bibliographes en nomment d'autres du même genre, qui paraissent perdus et que personne ne sera sans doute curieux de rechercher. Mais on lit encore et on relira longtemps ses deux compositions historiques intitulées : *Historia Orientalis* et *Historia Occidentalis*. Elles ont été souvent imprimées, mais toujours assez imparfaitement. Nous en désignerons la première édition, qui paraît encore la plus complète; elle est de Douai, 1597, in-8°. La première partie, qui concerne l'Orient, n'offre, il est vrai, que des descriptions ou des narrations sommaires; mais comme cet ouvrage est d'un homme qui a vu la plupart des choses dont il parle, les opinions qu'il exprime, les conjectures même qu'il hasarde, en un mot tout ce qu'il dit sollicite l'attention. Il n'y a pas un orientaliste moderne qui n'ait quelquefois invoqué l'autorité de cet historien. L'*Historia Occidentalis* n'est pas du tout composée sur le même plan. Le premier chapitre de l'ouvrage est une déclamation contre les mœurs occidentales : « Il n'y a plus de piété chez les chrétiens; clercs et laïcs sont souillés des mêmes vices; la ville jadis la plus fidèle n'est

(1) M. Daunou a négligé de vérifier si les *Exempla* sont un ouvrage historique, tout à fait différent des Sermons, ou de simples extraits. C'est une vérification qui a été faite par l'auteur du Catalogue de la bibliothèque de Troyes.

www.libtool.com.cn

plus qu'une prostituée; au milieu des peuples, les princes sont des lions rugissants, les juges des loups ravissants, etc. »; et quand la Bible ne fournit pas au déclamateur d'assez fortes figures pour exprimer la perversité des mœurs, il cite Juvénal. Vient ensuite l'éloge de quelques contemporains, qui se sont signalés comme censeurs des mœurs, et des divers ordres religieux au sein desquels se sont réfugiés les vrais fidèles, jaloux d'échapper à la corruption de la société laïque et de l'Église séculière. On reconnaît à ces imprécations contre la vie mondaine le zélé sectateur de Marie d'Oignies. L'*Historia Occidentalis* est donc moins précieuse que l'*Historia Orientalis* : on y trouve néanmoins plus d'un renseignement digne d'être recueilli. Le chapitre VII, qui concerne la ville de Paris, est un des plus curieux. Nous ne pouvons le citer tout entier : les mystiques enthousiastes ont pour habitude de décrire tout ce qui se rapporte à la corruption des mœurs avec une liberté de langage qui révolte les mondains; nous n'emprunterons donc à ce chapitre que le passage suivant : « Presque tous les écoliers de Paris, étrangers venus de loin, ne s'inquiètent que d'apprendre, de connaître quelque chose de nouveau : les uns simplement pour savoir, ce qui est curiosité; les autres pour être ensuite écoutés, ce qui est vanité; d'autres enfin pour faire commerce de la science, ce qui est cupidité, condamnable simonie. Bien peu s'instruisent pour être édifiés ou édifier autrui. Et non-seulement à cause de la diversité de leurs sectes, ou à l'occasion de leurs dissentiments dogmatiques, ils se querellent et se contredisent; ils sont encore animés les uns contre les autres par des rivalités nationales, qui les poussent à se détester, à se décrier, à s'adresser impudemment toutes sortes d'injures et d'outrages. On appelle les Anglais ivrognes et paillards (1); les Français sont, dit-on, orgueilleux, efféminés, attifés comme des femmelettes; les Teutons sont représentés comme des furieux, qui prodiguent à table les propos obscènes; les Normands passent pour vains et glorieux, les Poitevins pour traîtres, inconstants comme la fortune; les Bourguignons sont réputés des lourdeaux et des sots; quant aux Bretons, on les tient pour des étourdis, des vagabonds, auxquels on reproche souvent le meurtre d'Arthur (2); les Lombards, pour des avares, des fourbes et des lâches; les Romains, pour des querelleurs, prompts à la violence et mordant les mains (3); les Siciliens pour de cruels tyrans; les Brabançons pour des hommes de sang, des incendiaires, des bandits, des voleurs; les Flamands, pour des gens amis de la superfluité, prodigues, adonnés aux festins, mous et flasques comme du beurre. Et après qu'on s'est renvoyé ces qualifications injurieuses, on va souvent des mots aux coups. » B. H.

(1) *Caudatos*. Voir Du Cange, à ce mot.

(2) Arthur, duc de Bretagne, abandonné par les Bretons, et massacré par Jean sans Terre, roi d'Angleterre.

(3) *Manus rodentes*. Ce texte n'est-il pas corrompu?

Elogium Jacobi de Vitriaco a Francisco Moscho, en *fronte Historiæ Orientalis*, édit. de Douai. — *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 208. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Ciaconius, *Vitæ Pontific. et Cardin.*, t. II. — Fr. Ducheme, *Hist. des Card. Franc.*, t. I. — Vincent de Beauvais, *Specul. Hist.*, lib. 30.

*JACQUES DE VITERBE, archevêque de Naples, mort en 1308. Il avait été d'abord religieux de Saint-Augustin, et la grande renommée de son savoir l'avait dans la suite élevé sur le siége métropolitain de Naples, après la mort de Philippe Minutoli. Le P. Gandolfo, dans sa dissertation qui a pour titre *De Ducentis Augustinianis*, lui attribue un grand nombre d'ouvrages, tous inédits. On en retrouvera la liste dans l'édition de Fabricius revue par Dominique Mansi. Nous ne pouvons donner de renseignements certains que sur ses *Quodlibeta*, dont il existe un exemplaire dans le fonds de Saint-Victor, num. 357, et trois dans le fonds de la Sorbonne, num. 546, 704, 705. Faisons toutefois remarquer que le numéro 546 de la Sorbonne ne contient qu'une partie de l'ouvrage. On reconnaît bientôt, après avoir lu quelques articles des *Quodlibeta*, que Jacques de Viterbe était un habile docteur, et qu'il n'ignorait aucune des subtilités de l'enseignement scolastique. B. H.

Fabricius, *Bibl. Med. Ætat.* — Ughelli, *Italia Sacra*.

*JACQUES DE THERMES, ou DE THARMES, en latin *de Thermis*, *de Tharmis*, docteur en théologie, mort à Pontigny, comme le déclare son épitaphe, le 18 octobre 1321. Il fut d'abord abbé de Chaalis, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Senlis, et siégea en cette qualité au concile de Vienne en 1311. Nous le voyons ensuite abbé de Pontigny, diocèse d'Auxerre. En 1318 il fut consulté sur quelques articles de foi proposés par des religieux franciscains, et les jugea contraires aux dogmes reconnus par l'Église. Les auteurs de ces articles furent en conséquence conduits au bûcher dans la ville de Marseille. Charles de Visch a dressé le catalogue de ses ouvrages, parmi lesquels nous indiquerons : *Tractatus contra Impugnatores exemptionum et privilegiorum*. Il s'agit des priviléges monastiques, et le traité de Jacques de Thermes, composé pour la défense de ces priviléges, porte la date du concile de Vienne, 1311. La bibliothèque de Troyes en possède un exemplaire, sous le numéro 2143. Voici les titres des autres écrits de Jacques de Thermes, qui sont également inédits : *Defensorium Juris*; — *Contra Pseudo-Prophetas*; — *Quæstiones Theologiæ*; *Collationes in Apocalypsim*. B. H.

Fabricius, *Bibl. Med. Ævi*. — Carol. de Visch, *Biblioth. Cisterc.*, p. 166. — *Catalog. des Bibl. des Départ.*, t. II. — Sanderus, *Biblioth. Belg. Manuscripta*, part. 2, p. 106. — *Gallia Christ.*, t. X, col. 1811, et t. XII, col. 448.

JACQUES DE LAUSANNE, théologien suisse, né dans la ville dont il porte le nom, mort en 1322, dans le couvent de Pons, au diocèse de La

Rochelle. Bachelier en 1316, licencié en 1317, il fut nommé prieur provincial de France en 1318, et mourut lorsqu'il occupait cette charge. On a donc eu tort de l'inscrire au catalogue des évêques de Lausanne. Les ouvrages laissés par Jacques de Lausanne sont : *Sermones Dominicales et festivales;* Paris, 1530, in-8°; — *Moralitates;* Limoges, 1528, in-8°; — *Tractatus de Sanctis,* ouvrage inédit qui se trouve dans le numéro 1367 de Saint-Germain des Prés; — *Super Sententias,* ouvrage également inédit. Il faut remarquer que le titre commun de *Moralitates* a été donné à un grand nombre de gloses sur l'Écriture Sainte, qui sont conservées dans diverses bibliothèques sous le nom de Jacques de Lausanne, et que le volume publié à Limoges est loin de renfermer toutes ces gloses.

B. H.

Échard, *Script Ord. Prædicat.*, t. I, p. 547.

JACQUES *l'Anglais*, théologien du treizième siècle; son surnom indique sa patrie; il entra dans l'ordre de Cîteaux, professa à Paris dans le collége des Bernardins, y laissa divers ouvrages, entre autres des *Sermons sur les Évangiles* et des *Commentaires* sur le *Cantique des Cantiques.*

G. B.

Fabricius, *Biblioth. Med. Latinit.*, IV, 4. — Du Boulay, *Hist. univ. de Paris*, III, 692. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 488.

JACQUES DE TOULOUSE, théologien français, vivait au milieu du treizième siècle. On sait qu'il entra dans l'ordre des Dominicains, mais on manque de détails sur sa vie. Il laissa un ouvrage en deux gros volumes, intitulé : *Dictionarium Theologicum;* ce manuscrit est inédit, et ne sera sans doute jamais imprimé : d'après les extraits qui en ont été fournis, il paraît n'offrir qu'une compilation faite sans discernement.

G. B.

Quétif, *Scriptores Ord. Prædicatorum*, t. I, p. 472. — *Hist. Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 399.

JACQUES (*Jacques*), poëte français, sur lequel on possède peu de renseignements; il était chanoine d'Embrun, ville où il était né, et il vivait au milieu du dix-septième siècle. Il a laissé un ouvrage que ses singularités font encore rechercher de quelques curieux : *Le Faut mourir, et les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité;* 1657; une autre édition, augmentée de *L'Avocat nouvellement marié* et de *Pensées sur l'Éternité, le tout en vers burlesques,* vit le jour à Lyon en 1684. *Le Faut mourir* a eu un grand nombre d'éditions. C'est un recueil de dialogues, une sorte de danse macabre, où l'on voit paraître successivement des personnages de toute condition, depuis le pape jusqu'au mendiant. Chacun d'eux y expose les vices de sa profession, et la Mort leur débite ensuite des discours dans lesquels on remarque, à côté de pensées bizarres et burlesques, de grandes maximes et des principes de morale fort élevés. L'honnête chanoine s'explique ainsi lui-même sur son livre dans l'épître au lecteur : « Je débite, dit-il, toutes ces vérités en riant. N'attends pas de la délicatesse dans mes vers, ni des pointes d'esprit, ni des pensées relevées. Tu n'y trouveras que la simple rime, et la naïveté telle que demande la façon des vers burlesques, et, à te dire la vérité, quand je voudrais faire autrement, je ne sçaurois; je n'ai pas cette vanité de vouloir passer pour poëte du temps : il faut être plus poli et plus subtil que je ne suis. Je te débite ma pensée telle que je l'ai dans le cœur, sans fard, sans affectation ni dissimulation, puisque je ne suis double que de nom. » Un autre écrit du même auteur, *Le Démon travesti, découvert et confus*, Lyon, 1673, in-12, met en scène, sous des travestissements multipliés, l'esprit malin, qui essaye de pervertir les humains avec lesquels il se trouve en rapport. Cette idée aurait pu, dans les mains d'un véritable poëte, donner lieu à des développements ingénieux; mais Jacques Jacques n'était guère en mesure de manier la plaisanterie : il est resté lourd et ennuyeux. On cite encore comme sortis de sa plume : *Le Médecin libéral, qui donne gratis ses remèdes salutaires contre les frayeurs de la mort* (troisième partie du *Faut mourir*), Lyon, 1666, in-12, et *L'Ami sans fard, qui console les affligés*, Lyon, 1664, in-12; deux ouvrages en vers burlesques, genre très en vogue à cette époque et dont le chanoine d'Embrun s'engoua au point de mettre, selon Saint-Marc (notes sur Boileau), la passion de Jésus-Christ en vers burlesques. Jacques Jacques paraît d'ailleurs avoir été un homme jovial, voulant à la fois édifier et divertir et n'ayant rien de double, si ce n'est son nom, observation qui est de lui, comme on vient de le voir.

G. B. et A. R—s.

Goujet, *Bibliothèque Française;* t. XVI, p. 222. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*, t. I, p. 579. — A Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

* **JACQUES** (*Blonitzki*), moine et savant philologue russe, né à Orlovtza, le 27 janvier 1711, mort dans l'obscurité, à Kief. On lui doit une *Grammaire Grecque* en latin; Moscou, 1744; — une traduction en slavon du traité *Du Sacerdoce* de saint Chrysostôme; *De la Hiérarchie céleste et ecclésiastique* de Denis l'Aréopagite et des *Actes du Concile de Jérusalem de* 1672, qui a anathématisé Calvin. La passion de la science lui fit entreprendre en 1751 le voyage du mont Athos; sa singulière aptitude pour les langues lui permit d'y composer pendant les dix ans qu'il y séjourna : un *Dictionnaire Grec-Slavon et Slavon-Grec*, ne renfermant pas moins de quatre-vingt mille mots; — un *Dictionnaire Latin-Slavon*, riche de quarante-deux mille mots; — une *Grammaire Slavonne;* ce dernier ouvrage se trouve avec ses traductions aux archives du synode à Moscou. Ses *Dictionnaires*, trésors d'érudition, n'ont malheureusement pas été édités, et sont vraisemblablement

enfouis dans quelque monastère, si les vers n'en ont pas fait leur pâture. P^ce A. G—N.

Slovar Evguénia.

JACQUES (*Matthieu-Joseph*), théologien, grammairien et mathématicien français, né à Arc-sous-Montenot, près Salins (Franche-Comté), le 27 octobre 1736, mort à Lyon le 16 février 1821. Son père était agriculteur. Le jeune Jacques adopta la carrière de l'enseignement, prit les ordres sacrés, exerça pendant quelques années les fonctions de vicaire, et fut appelé au collége de Lons-le-Saulnier pour y professer la philosophie et les mathématiques. Deux ans après il obtint au concours une chaire de mathématiques qu'on venait de créer au collége de Besançon. Ayant adressé à D'Alembert, par l'intermédiaire de Bergier, l'exposé d'une découverte sur les propriétés des lignes courbes, le savant géomètre s'écria : « Je ne croyais pas qu'on trouvât en province des mathématiciens de cette force. » Reçu membre de l'Académie de Besançon, Jacques lut à cette société un *Précis de la Vie des Mathématiciens de la Franche-Comté;* puis un *Discours sur l'utilité des mathématiques*, et un *Projet de Cartes géographiques et chronologiques pour faciliter l'étude de l'histoire.* A la fin de 1775, il concourut avec succès pour la chaire de théologie de l'université de Besançon, vacante par la mort de Bullet. Au mois de mai 1791, il émigra en Suisse, et pour vivre il fut obligé de donner des leçons d'allemand et de français : il avait appris par cœur la grammaire de Gottsched et le *Dictionnaire des deux nations.* Il résida d'abord à Fribourg, puis à Constance, et entra comme précepteur chez un riche particulier de Munich. De retour en France en 1801, l'abbé Jacques se fixa à Paris, où il publia divers ouvrages. En 1810 il fut nommé professeur et doyen de la faculté de théologie de Lyon, fonctions qu'il remplit pendant dix ans. Devenu aveugle dans les trois dernières années de sa vie, il continuait de donner des leçons dans sa chambre. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Prælectiones theologicæ de Deo et Trinitate in quibus scholasticorum missis altercationibus, id tractatur unum quod utile videatur;* Besançon, 1781, in-12; — *De Incarnatione Verbi divini;* ibid., 1782, in-12; — *De Ecclesia Christi;* ibid., 1783, in-12; — *De Religione;* ibid., 1785, in-12; — *De Gratia;* ibid., 1786, in-12; — *De Scriptura Sacra et traditione;* ibid., 1786, 2 vol. in-12; — *Preuves de la Vérité de la Religion catholique, en forme de dialogue à la portée des peuples;* Neuchâtel, 1793, in-12; Paris, 1804, in-12; Dôle, 1812, in-12 : la première édition est suivie d'une *Réfutation des Principes de l'Église constitutionnelle;* la seconde a pour titre : *Preuves convaincantes de la Vérité de la Religion chrétienne, à la portée de tout le monde;* — *Nouvelle Grammaire Allemande, d'après les principes de Gottsched et Junker, avec un petit dictionnaire français-allemand;* Strasbourg et Paris, sans date (vers 1795), in-8°; — *Éléments de la Grammaire Française;* Paris, 1804, in-12; — *Moyens de doubler au moins les progrès de la Langue Latine;* Paris, 1804, in-12; — *Démonstration simple et directe des Propriétés des Parallèles rencontrées par une sécante;* Paris, 1806, in-8°; — *Moyen peu dispendieux et généralement applicable de mettre les enfants en état de traduire la plupart des auteurs latins à l'âge où l'on a coutume de les envoyer aux premières écoles de latinité;* Paris, 1805, in-12; — *La Logique et la Métaphysique rappelées à leurs principes;* Paris, 1805, in-12; — *Les Traits les plus intéressants de l'Histoire ancienne et de l'Histoire romaine, tirés des meilleurs auteurs, Justin, Cornelius Nepos, Quinte-Curce, César, Salluste, Tite Live, etc., liés par des sommaires des autres faits historiques;* Paris, 1820, 2 vol. in-12 : c'est une traduction des *Narrationes excerptæ* de Dumouchel. L'abbé Jacques avait composé un livre sur les dissensions de l'Église de France à la fin du dix-huitième siècle; mais il le brûla, parce que les principes qu'il y défendait n'étaient pas en harmonie avec le concordat.

J. V.

J.-B. Béchet, *Éloge de l'abbé Jacques*, lu à l'Académie de Besançon. — *Notice sur l'abbé Jacques*, dans *L'Ami de la Religion*, tome XXVII, p. 167. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, pour 1821. — L'abbé Lambert, *Mémoires de famille.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* **JACQUES** (*Nicolas*), peintre en miniature français, né à Jarville, près de Nancy, en 1780, mort à Paris, à la fin du mois de mars 1844. « Entré fort jeune dans l'atelier de David, dit M. Delécluze, il en fut d'abord le plus brillant élève, et de ses premiers essais le maître augurait un grand peintre d'histoire; mais la pauvreté le força de renoncer à un avenir de célébrité pour embrasser un genre plus promptement lucratif : il entreprit la miniature sous la direction d'Isabey, dont il devint l'ami. Son talent a toujours gardé l'empreinte de cette double éducation : c'était une alliance exquise de la sévérité du goût antique restauré par David avec la finesse et la grâce du pinceau d'Isabey. » Jacques fit les portraits des membres de la famille impériale, notamment de Joséphine, de la princesse Borghèse, de la reine Hortense, de Bernadotte et d'autres. Il fut aussi plus tard pendant longtemps le peintre de prédilection de la famille d'Orléans. C'est à lui qu'on doit le beau portrait de Benjamin Constant gravé en tête de ses discours, et celui de Cuvier, qui a été gravé par Lorichon. De 1810 à 1840, il exposa successivement les portraits du duc de Holstein, de Mlle Rose Dupuis, de Cherubini, du colonel Boissière, du colonel Bro, de Mme Gavaudan, de Louis-Philippe,

duc d'Orléans, etc. Deux grandes médailles d'or lui avaient été décernées, l'une en 1810, l'autre en 1817 : la première lui avait été méritée par un portrait de Mlle Mars qui avait attiré tous les regards. L. L—T.

Delecluze, dans le *Journal des Débats* du 1er avril 1844. — *Livrets des Salons*, 1810 à 1840. — *Dict. de la Conners.*, suppl.

www.libtool.com.cn

* **JACQUES** (*Amédée-Florent*), philosophe français, né à Paris, le 4 juillet 1813. Après avoir fait de brillantes études universitaires, il fut admis, en 1833, à l'École Normale, enseigna la philosophie à Versailles et au collége Louis-le-Grand, passa en 1837 les examens de doctorat ès lettres, et fut obligé, à la suite du coup d'État de 1851, de quitter la France. On a de lui : *De Platonica Idearum Doctrina;* 1837, in-8°; — les éditions des *Œuvres philosophiques* de Fénelon et des *Œuvres de Leibnitz*, qu'il a fait précéder d'une *Introduction*; — *Mémoire sur le sens commun comme principe et méthode philosophiques*; 1841, in-8°; — enfin un grand nombre d'articles dans *La Liberté de penser* (1850-1851). P. L—Y.

Louandre et Bourquelot, *Littérature française contemporaine.*

JACQUES Ier, empereur d'Haïti. *Voy.* DESSALINES.

JACQUES CŒUR. *Voy.* CŒUR.

JACQUES (Frère). *Voy.* BAULOT.

JACQUES. *Voy.* VORAGÈNE.

JACQUES (*Cousin*). *Voy.* BEFFROY DE REIGNY.

JACQUET (*Louis*), écrivain français, né à Lyon, le 6 mars 1732, mort près de la même ville, en 1793. Il fit ses études chez les jésuites, entra dans leur ordre en 1749, et fut envoyé au collége de Dôle, où il professa successivement les humanités et la rhétorique. A la suppression de la société de Jésus, le père Jacquet revint à Lyon, où il fut nommé chancelier de l'église de Saint-Jean. Reçu membre de l'Académie de Lyon en 1766, il exerçait aussi la profession d'avocat. « L'abbé Jacquet, admirateur de J.-J. Rousseau, dit la *Biographie* Chaudon, avoit dans ses habitudes et la tournure piquante de ses conceptions plusieurs traits de ressemblance avec cet écrivain. De la force, de l'originalité dans les idées, un style net et précis distinguent ses ouvrages. » On lui doit un *Parallèle des Tragiques grecs et français;* 1760, in-12. Il remporta deux prix à l'Académie de Besançon, le premier sur cette question : *La Candeur et la franchise ne sont-elles pas communément plus utiles dans le maniement des affaires que la ruse et la Dissimulation?* Le second sur celle-ci : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison?* 1761, in-8°. On a encore de lui : *Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, pour le prix offert par l'abbé Raynal sur la découverte de l'Amérique;* Lyon, 1791, in-8°. Jacquet travaillait à un long ouvrage sur l'*Origine du Langage, des Arts et de la Société* lorsqu'il mourut à la campagne, où il s'était réfugié. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Hist., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUET (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Grenoble, et mort dans cette ville, au mois d'avril 1766. Il était avocat au parlement de Paris, et a publié : *Abrégé du Commentaire de la Coutume de Touraine;* Auxerre, 1761, 2 vol. in-4°. On a fait pour une partie de l'édition ce nouveau titre : *Abrégé du Commentaire général de toutes les Coutumes et des autres Lois municipales en usage dans les différentes provinces de France;* Paris, 1764; — *Traité des Fiefs;* Paris, 1762, in-12; — *Traité des Justices seigneuriales et des Devoirs en dépendant;* Paris, 1764, in-12; — *La Clef du Paradis, ou prières chrétiennes extraites des meilleurs livres de l'Église;* Paris, 1766, in-12. R—s.

Dujardin Sailly, *Nécrologe.* — Dupin, *Bibl. de Droit*, n° 1287, § 9. — Feller, *Dictionnaire.* — Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

JACQUET (*Eugène-Vincent-Stanislas*), orientaliste belge, né à Bruxelles, le 10 mai 1811, mort à Paris, le 7 juillet 1838. Amené en France avant d'avoir atteint l'âge de deux ans, il demeura dans cette patrie d'adoption jusqu'à la fin de sa courte et laborieuse carrière. Ce fut dans les environs de Paris, à Saint-Germain-en-Laye, qu'il commmença son éducation; à onze ans il entra au collége Louis-le-Grand, où il obtint bientôt les plus éclatants succès. Après s'être profondément initié à la connaissances des littératures classiques, Eugène Jacquet résolut d'entreprendre l'étude des langues orientales; et, dans ce but, il se mit à suivre avec ardeur les principaux cours de l'École spéciale des Langues orientales et du Collége de France. C'est ainsi qu'il s'initia au persan avec Chézy, à l'arabe avec Sylvestre de Sacy, au turc avec Amédée Jaubert et au chinois avec Abel-Rémusat. En peu d'années, il avait tellement bien profité des leçons de ces illustres professeurs qu'il acquit leur estime et bientôt après leur admiration. A la mort de Chézy, il s'attacha à Eugène Burnouf, auquel fut donnée la chaire de sanscrit; et sous la direction de ce nouveau maître, il se pénétra de la nouvelle méthode philologique qui commençait seulement à se faire jour parmi nous. Admis en 1829 dans le sein de la Société Asiatique, il ne tarda pas à en devenir un des membres les plus laborieux. Ce fut, en effet, dans le *Journal Asiatique*, qu'il publia les savants mémoires qui établirent sa réputation scientifique. Eugène Jacquet préféra toujours résumer ses travaux et ses découvertes dans de simples articles de revues plutôt que d'en faire l'objet de livres de longue haleine. Ses recherches se portèrent successivement sur toutes sortes de questions de philo-

logie, d'histoire, d'ethnographie, de géographie et de numismatique : le champ de ses investigations s'étendit successivement à la Perse, à l'Inde, à l'Asie centrale et à la Chine, à tout l'archipel malay et au reste de la Polynésie. Il serait trop long de donner ici la liste complète des articles publiés par Eugène Jacquet dans le *Journal Asiatique*. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner au moins un certain nombre d'entre eux, tant parce qu'ils font connaître la variété et l'importance des travaux du savant belge, que parce qu'ils représentent généralement autant de progrès réalisés dans le vaste domaine de l'orientalisme. — ÉTUDES MALAYES, JAVANAISES ET POLYNÉSIENNES, comprenant : *Considérations sur les Alphabets des Philippines* (1831) ; — *Bibliothèque Malaye* (1832), travail qui renferme une foule de renseignements puisés aux meilleures sources ; — *Vocabulaire Arabe-Madécasse* (1833), rédigé à l'aide des manuscrits madécasses originaux retrouvés parmi les manuscrits de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque impériale de Paris ; par cette publication, Eugène Jacquet a puissamment contribué à établir l'affinité de l'idiome de Madagascar avec la langue malaye, et à étendre ainsi jusqu'aux parages africains la grande famille océanienne. — ÉTUDES CHINOISES : *Légende de l'Entrevue du docteur Iutsingi avec l'Esprit du Foyer*, traduite du chinois (1831) ; — *Éclaircissements sur la Mappemonde chinoise* (1833), et divers autres mémoires qui ne manquent pas d'un certain intérêt, mais qui se ressentent de la connaissance superficielle du chinois qu'il était seulement possible d'acquérir au cours d'Abel-Rémusat, savant et spirituel fondateur de la sinologie en France. — ÉTUDES INDIENNES : l'*Épisode de Viçvâmitra*, traduit en français (1839). C'est un extrait d'une grande et célèbre épopée sanscrite, le *Râmâyana*, dont le texte avait déjà été traduit à Bonn, par G. de Schlegel. — ÉTUDES PERSES. Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes du système perse est redevable à Eugène Jacquet de plusieurs résultats importants : cinq lettres de l'alphabet cunéiforme arien ont été lues par lui pour la première fois et son *Examen critique* DES ALTPERSISCHEN KEILINSCHRIFTEN VON PERSEPOLIS de Lassen, bien qu'inachevé, prouve combien le savant orientaliste belge avait de sagacité et de *devination* pour les interprétations si incertaines des écritures et des langues si inconnues. — NUMISMATIQUE : *Notice de la Collection des Médailles bactriennes et indo-scythiques rapportées par le général Allard* (1836), travail non achevé, mais qui renferme un grand nombre de renseignements, aussi savamment coordonnés que soumis à une critique subtile et rigoureuse. Eugène Jacquet fut un des orientalistes qui surent tirer le meilleur parti de leur érudition toute spéciale : les manuscrits qu'il a laissés inachevés prouvent combien il eût réalisé de travaux importants si la mort n'était venue le surprendre à la fleur de son âge. Dans la soirée du 7 juillet 1838, comme il était occupé à lire, la plume à la main, un mémoire du général Court, relatif à une collection de médailles de l'Inde qu'il venait de recevoir, il fut pris par un violent accès de toux qui l'emporta en un instant. Eugène Jacquet n'eut aucune fonction publique à Paris ; il vécut content au milieu de la solitude dans laquelle il pouvait s'adonner librement à ses longues et pénibles recherches ; il ne rechercha point les honneurs : la réputation dont il jouit auprès des orientalistes est due au seul mérite de son savoir et de ses écrits. L. Léon DE ROSNY.

Documents particuliers. — Félix Nève, *Mémoire sur la Vie d'Eugène Jacquet* ; Bruxelles, 1856. — *Journal Asiatique*, 1839 (juillet), 1843 (décembre).

JACQUET (*Élisabeth-Claude-Jacquet* DE LA GUERRE), musicienne française, née à Paris, en 1669, morte dans la même ville, en 1729. Elle chantait admirablement et excellait à toucher le clavecin. Elle se fit aussi remarquer dans la composition musicale. Elle a fait la musique de l'opéra de Duché intitulé : *Céphale et Procris*. On lui doit aussi des *Cantates*, des *Sonates*, etc. V. R—D.

Fétis, *Biogr. gén. des Musiciens.*

JACQUET DE MALZET (L'abbé *Louis-Sébastien*), géographe français, né à Nancy (ou en Suisse), en 1715, mort le 17 août 1800. Il entra dans les ordres, mais n'exerça point son ministère. Appelé aux fonctions de bibliothécaire du prince de Bar, il alla résider à Vienne en Autriche ; il devint ensuite chanoine titulaire du collége de Saint-Jean à Varsovie, et enfin professeur de géographie à l'académie militaire de Vienne. Il a publié à Vienne (Autriche) les ouvrages suivants : *Cours de Géographie*; 1733, in-8° ; — *Éléments Géographiques, ou description abrégée de la surface du globe* ; 1755, in-8° ; — *Le Militaire citoyen, ou emploi des sujets* ; 1759, in-8°, et Paris, 1760, in-12 ; — *Éléments de l'Histoire ancienne*; 1769-70, in-8° ; — *Lettre d'un abbé de Vienne à un de ses amis à Presbourg, sur l'Electrophore perpétuel* ; 1776, in-8° ; — *Précis de l'Électricité, ou extrait expérimental et théorique des phénomènes électriques* ; 1776, in-8°. G. DE F.

Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUET DROZ. *Voy.* DROZ.

JACQUIER (*François*), mathématicien français, né à Vitry-le-Français, le 7 juin 1711, mort à Rome, le 3 juillet 1788. Entré jeune dans l'ordre des Minimes, il passa en Italie après avoir fait profession, se livra à l'étude des mathématiques, devint professeur d'Écriture Sainte au collége de la Propagande, obtint ensuite la chaire de physique expérimentale, puis celle de mathématiques au collége romain. Ses principaux ouvrages sont : *Isaaci Newtoni Principia Philosophiæ naturalis Mathematica*, etc. (avec le père Lesueur) ; Genève, 1739-1742, 3 vol. in-4° ; Vienne en

Dauphiné, 1760, 4 vol. in-4°; Prague, 1780, avec des commentaires de J. Tessaneck; — *Parere e Reflessioni sopra i Danni della Cuppola di S. Pietro;* Rome, 1743, in-4°; — *Elementi di Perspettiva, secondo i principj de Taylor;* 1755, in-8°; — *Institut. Philosophica ad studia theologica potissim. accommodata;* 1757, 6 vol. in-12; — *Éléments de Calcul intégral;* Parme, 1768, 2 vol. in-4°; — *Trattato intorno la Sphera;* Parme, 1775. J. V.

J.-B. Avanzo, *Elogio di Fr. Jacquier;* 1790. — De Lalande, *Bibliogr. Astronomique.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JACQUIN (*Armand-Pierre*), littérateur français, né à Amiens, le 20 décembre 1721, mort vers 1780. D'abord chapelain de l'église cathédrale d'Amiens, il fut attaché, au même titre, en 1771, à la maison du comte de Provence. Deux ans après, le comte d'Artois le nomma son historiographe. Jacquin était membre honoraire des Académies d'Arras, de Rouen et de Metz. On a de lui : *Entretien sur les Romans, ouvrage moral et critique;* Paris, 1755, in-12; — *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la Petite Vérole;* Paris, 1756, in-12 : l'auteur cherche à prouver que la religion condamne l'inoculation; — *Lettres parisiennes sur le Désir d'être heureux;* Paris, 1758, 2 vol. in-8°; — *Discours sur la connaissance et l'application des Talents;* Paris, 1760, in-12; — *De la Santé, ouvrage utile à tout le monde;* 4e édit., Paris, 1771, in-12 : la première édit., de 1762, est anonyme et intitulée : *Traité de la Santé;* — *Les Préjugés;* Paris, 1760, in-12 (anonyme); — *Sermons pour l'Avent et le Carême;* Paris, 1769, 2 vol. in-12 : « Ils offrent, dit Feller, de la méthode, de la clarté, quelquefois de la véhémence et toujours du naturel. » Jacquin est auteur de quatre *Lettres sur les Pétrifications trouvées à Albert en Picardie;* elles sont insérées dans *Le Mercure* de juin et de décembre 1755, de novembre 1757, et de février 1758. Il a fourni quelques articles au même recueil pour les années 1764, 1765, 1773, 1774 et 1775. Enfin il a revu et publié l'*Introduction à la Science des Médailles* de dom Thomas Mangeart; Paris, 1763, in-fol. Ersch lui attribue un *Almanach des Voyageurs*, Paris, 1769, in-16, et des *Sermons* sur divers sujets. E. Regnard.

Daire, *Histoire Littéraire de la ville d'Amiens.* — Feller, *Biographie Universelle.* — *Biographie du Département de la Somme.*

JACQUIN (*Nicolas-Joseph*, baron), célèbre botaniste hollandais, né à Leyde, le 16 février 1727, et mort à Vienne, le 24 octobre 1817. Descendant d'une famille française qui avait émigré en Hollande, il se lia d'amitié avec Théodore Gronovius, un des meilleurs élèves de Linné, et fit de bonnes études à Anvers, à Leyde et enfin à Paris, où il suivit les leçons d'Antoine et de Bernard de Jussieu. Son compatriote van Swieten, ancien ami de sa famille, l'attira en Autriche. Arrivé à Vienne, il poursuivit avec zèle ses études de botanique, et fut remarqué par François Ier, qui à plusieurs reprises l'avait rencontré à Schoenbrunn, discutant et travaillant avec les jardiniers van Steckhoven et Richard van der Schot. Bientôt après l'empereur le chargea de dresser un catalogue systématique des plantes du jardin de Schoenbrunn, et plus tard il l'envoya en Amérique pour y recueillir des végétaux inconnus. Jacquin partit en 1754, et s'arrêta d'abord dans la France méridionale, où il fit connaissance avec Sauvage et de La Condamine, et d'où il expédia dix-sept caisses de zoophytes et de fossiles au cabinet d'histoire naturelle de Vienne. Le 1er janvier 1755, il s'embarqua à Livourne, et durant plus de quatre ans il explora les Antilles et une partie de l'Amérique du Sud. L'influence fâcheuse que le climat du Nouveau Monde exerça sur sa santé ne l'empêcha pas de faire une ample récolte de plantes, d'autres objets d'histoire naturelle et de quelques curiosités ethnographiques. De retour en Europe, il publia ses découvertes, dont il enrichit le jardin de Schoenbrunn, qui ne tarda pas à devenir, grâce à ses soins, l'un des plus beaux de l'Europe, et dont on admire surtout les magnifiques serres chaudes. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma, en 1763, professeur de chimie et de minéralogie à l'académie de Chemnitz, et le rappela plus tard à la capitale, où il remplaça Laugier dans la chaire de botanique et de chimie à l'université de Vienne. Créé baron par l'empereur François II (1806), en récompense de ses nombreux et utiles travaux, il fut successivement admis dans la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Il conserva jusqu'à la fin de sa longue carrière une grande vigueur d'esprit et publia encore, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, un livre : *Genitalia Asclepiadearum controversa, cum tab. cal.;* Vienne, 1811, in-fol., que Wildenow appelle un « *aureus libellus* », la botanique lui doit la découverte de cinquante nouveaux genres de plantes et un grand nombre d'ouvrages utiles. Son nom a été donné par Linné à un genre de plantes (*jacquinia*) de la famille des sapotiliers (*pentandria monogynia, L.*). On a de Jacquin : *Enumeratio systematica Plantarum quæ in insulis Caribæis vicinoque Americæ continente detexit, novas aut jam cognitas emendavit;* Leyde, 1760, in-8°; — *Enumeratio Stirpium plerarumque, quæ sponte crescunt in agro Vindobonensi et in montibus adjacentibus;* Vienne, 1762, in-8°. A la suite de cette flore, qui ne consiste qu'en un simple catalogue de noms, on trouve des observations sur les plantes les plus rares et sur quelques végétaux exotiques; — *Selectarum Stirpium Americanarum Historia;* Vienne, 1763, et 1781, in-fol.; Mannheim, 1788, in-fol.; cet ouvrage remarquable est orné de 183 planches coloriées, dont les dessins avaient été faits par l'auteur même. Ces planches manquent dans l'é-

www.libtool.com.cn

dition de Mannheim; — *Observationum Botanicarum Partes I-IV*; Vienne, 1764-1772, in-fol.; — *Examen chymicum doctrinæ Meyerianæ de Acido pingui, et Blackianæ de Aere fixo, respectu calcis*; Vienne, 1769, texte allemand; Francfort et Leipzig, 1770, in-8°; — *Index Regni Vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi Systematis editione novissima duodecima*; Vienne, 1777, in-4°; — *Hortus Botanicus Vindobonensis, seu plantarum rariorum in illo cultarum descriptio*; Vienne, 1771, in-fol., ouvrage orné de 300 figures de plantes dessinées sous les yeux de l'auteur; — *Floræ Austriacæ, sive plantarum selectarum in Austriæ archiducatu sponte crescentium, Icones ad vivum coloratæ et descriptionibus ac synonymis illustratæ*; Vienne, 1773-1777, in-fol.; ce magnifique ouvrage contient 500 planches; — *Miscellanea Austriaca, ad Botanicam, Chemiam et Historiam naturalem spectantia*; Vienne, 1778-1781, 2 vol. in-4°; — *Selectarum Stirpium Americanarum Historia, in qua ad Linnæum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ, quas in insulis Martinica, Jamaïca, Sancto-Domingo, etc., observavit Jacquin, adjectis iconibus ab authoris archetypo scriptis*; Vienne, 1780, in-fol. Cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec *Selectarum Stirpium Americanarum Historia* de 1763, contient 137 feuilles avec 264 figures peintes (non gravées). Il est extrêmement rare, car l'on n'en a tiré que douze exemplaires; — *Icones Plantarum rariorum*; Vienne, 1781-1794, 14 tomes in-fol., avec 100 planches; — *Anfangsgruende der medicinischpraktischen Chymie* (Éléments de Chimie médico-pratique); Vienne, 1783, 1785, et 1791, in-8°; — *Collectanea ad Botanicam, Chemiam et Historiam naturalem spectantia*; Vienne, 1786-1790, 4 tomes, in-4°; — *Oxalidis Monographia*; Vienne, 1774, in-4°; — *Pharmacopæa Austriaca provincialis emendata*; Vienne, 1794, in-8°; — *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schoenbrunnensis Descriptiones et Icones*; Vienne, 1797-1804, 9 vol. in-fol.; — *Stapeliarum in hortis Vindobonensibus cultarum Descriptiones, figuris coloratis illustratæ*; Vienne, 1806-1807, in-fol.

Le fils de N.-J. Jacquin, *Joseph-François* de Jacquin, ancien professeur de chimie à l'université de Vienne, a coopéré avec Stœrck et Schosulan à la *Pharmacopée autrichienne* et a publié : *Beitrægе zur Geschichte der Vœgel* (Études sur l'Histoire naturelle des Oiseaux); Vienne, 1784, in-4°; — *Lehrbuch der allgemeinen und medicinischen Chemie* (Traité de Chimie générale et médicale); Vienne, 1793; 1798, 1808, 2 vol. in-8°; traduction latine, ibid., 1794, in-8°. R. LINDAU.

F. V. Lupin, *Biographie jetzt lebender oder erst im Laufe des gegenwartigen Jahrhunderts verstorbener Personen*, 1er vol., p. 488. — Meusel, *Gelahrtes Teutschland*, 5e édit., vol. III, p. 496, 497; vol. X, p. 7; vol. XIV p. 280; vol., XVIII, p. 248; vol. XXIII, p. 9. — *Allgemeine medicinische Annalen auf das Jahr*, 1818, p. 1295. — Erach et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JACQUINOT (*Charles-Claude*, baron), général français, né à Melun, en 1772, mort à Metz en avril 1848. Élève de l'École militaire de Pont-à-Mousson, il partit en 1791 comme lieutenant dans le premier bataillon de la Meurthe, et fut blessé dans sa première affaire. Il se trouva aux batailles de Valmy, de Jemmapes, d'Arlon, de Fleurus, aux passages de la Roër et du Rhin, et à Hohenlinden. Arrivé au grade de major, il combattit à Austerlitz comme aide de camp de Duroc, fut nommé colonel du 11e de chasseurs à cheval, à la tête duquel il fut blessé à Iéna, et se trouva encore à Lubeck, Pultusk et Eylau. Nommé en 1809 général de brigade, il exerça les fonctions de gouverneur de Custrin après la bataille de Wagram. En 1812 il fit la campagne de Russie, fut blessé à Dennewitz en 1813, et promu au grade de général de division après la bataille de Leipzig. Il fit encore la campagne de France, et se distingua aux affaires de Bar-sur-Aube et de Saint-Dizier. En 1814 il fut envoyé en mission à Vienne pour hâter la délivrance des prisonniers. A Waterloo, il commandait deux divisions de cavalerie qui se distinguèrent dans plusieurs charges contre la cavalerie anglaise. Pendant la restauration il fut employé dans des inspections. En 1833 et 1834 il commanda des camps d'instruction, et en 1835 il reçut le commandement de la 3e division militaire, qu'il conserva jusqu'en 1837, époque à laquelle il fut nommé pair de France. La révolution de Février le rendit à la vie privée. J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 317. — Lacaine et Laurent, *Biog. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle* — Birague, *Annuaire historique et biographique*, 1844, 4e partie, p. 63.

JACQUINOT-PAMPELUNE (*Claude-François-Joseph-Catherine*), magistrat et avocat français, né à Dijon, en 1771, mort à Paris, en 1835. Son père était docteur en droit et professeur à l'université de Dijon. Encore dans sa première jeunesse lorsque la révolution éclata, Jacquinot se voua à la défense des malheureux traduits devant le tribunal spécial criminel de la Côte-d'Or et devant les commissions militaires, et il eut le bonheur d'en sauver plusieurs. La réputation brillante qu'il se fit ainsi lui valut une noble alliance avec la fille du marquis de Genouilly de Pampelune, dont il ajouta plus tard le nom au sien. Il était un des premiers avocats du barreau de Dijon lorsque Napoléon le choisit en 1811 pour avocat général près la cour impériable de cette ville. Peu de temps après il fut nommé procureur général près la cour impériale de La Haye. Non-seulement il fallait introduire en Hollande la nouvelle législation française, mais le chef du parquet dut réviser toutes les anciennes condamnations, beau-

coup plus sévères que celles édictées par les nouvelles lois. De retour en France, après le soulèvement des Pays-Bas, il fut d'abord nommé procureur général impérial à Colmar, mais il ne prit pas possession de ce siége. Appelé par Louis XVIII aux fonctions de procureur du roi près le tribunal civil de la Seine, il fut l'organe du ministère public dans le procès de la conspiration du 19 août 1821, et il poursuivit *La Quotidienne* en 1824. Nommé député de l'Yonne en 1815, il fut constamment réélu jusqu'en 1831. Assis sur les bancs ministériels, il prit part aux discussions les plus importantes, justifia les cours prévôtales, soutint la loi contre les journaux, parla dans la discussion sur la puissance paternelle, sur la presse, sur la réforme du jury, sur la liberté individuelle, sur la censure. Dans une discussion sur les délits de la presse, il voulait défendre tous les corps constitués contre les agressions de la presse, et prétendait que l'article de la Charte qui permettait la libre manifestation des opinions ne pouvait s'entendre des gravures, dessins et caricatures. Il pensait aussi que la chambre devait être maîtresse d'accorder ou de refuser un défenseur aux accusés cités devant elle pour offense : son opinion fut combattue par B. Constant et le général Foy. En 1825 Jacquinot-Pampelune proposa à la loi d'indemnité des émigrés plusieurs amendements et un article additionnel. Le 12 juillet 1826 il fut nommé procureur général près la cour royale de Paris. Il soutint encore à la chambre les nouvelles propositions ministérielles contre la presse, mais avec plus de modération. Il posa en principe qu'en matière de publication l'éditeur est le principal coupable, et l'auteur seulement complice, admettant cependant certains cas où l'éditeur pourrait avoir agi sans intention criminelle. En 1829, il soutint à la chambre des pairs, en qualité de commissaire du roi, le projet de loi sur les crimes et délits de l'armée et celui de la contrainte par corps. A la chambre des députés il discuta l'organisation des tribunaux militaires et fit partie de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la suppression des juges et conseillers auditeurs. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi de procureur général. Il rentra alors au barreau. A la chambre des députés, il resta fidèle à ses principes, soutint le pouvoir, et déclara que son vote était assuré à toute mesure ayant pour but le maintien de la dignité de la France au dehors, de l'ordre et de l'exécution des lois au dedans. Il échoua dans les élections de 1831, mais il fut réélu en 1834, et parut encore à la tribune pour proposer un amendement au projet de loi sur la responsabilité des ministres. Il mourut dans le cours de cette session. J. V.

Philippe Dupin, *Discours prononcé sur la tombe de M. Jacquinot de Pampelune.* — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*, 1834, p. 240.

JACQUINOT-GODARD (*Simon-Edme-Paul*), magistrat français, frère du précédent, né à Dijon, en 1779, mort à Paris, le 20 avril 1858. Il appartint longtemps au barreau de sa ville natale, et les talents qu'il y déploya le firent appeler aux fonctions d'avocat général à la cour royale de cette ville. Plus tard il passa en qualité de conseiller à la cour royale de Paris, où il se fit surtout remarquer comme président des assises. Nommé en 1834 président de chambre, il reçut en 1840 le titre de conseiller à la cour de cassation, et fut admis à la retraite en 1854. J. V.

Le Biographe et le Nécrologe réunis, 1834, p. 243. — — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Necrol. des Hommes marquants du Dix-neuvième siècle.*

* **JACQUINOT** (*Charles-Hector*), amiral français, né le 4 mars 1796, à Nevers. Entré à l'âge de seize ans dans la marine impériale, il devint successivement enseigne (15 mai 1820), lieutenant de vaisseau (22 mai 1825) et capitaine de frégate (22 janvier 1836). Ce fut en cette qualité que, de 1837 à 1840, il commanda *La Zélée*, conserve de *L'Astrolabe* dans le voyage de circumnavigation exécuté sous les ordres de Dumont d'Urville. A son retour, il fut nommé capitaine de vaisseau (21 décembre 1840). Depuis cette époque, il a obtenu les grades de contre-amiral (3 février 1852) et de vice-amiral (1er décembre 1855). M. Jacquinot a été chargé, après la mort de Dumont d'Urville, de la publication de son *Voyage au Pôle sud et dans l'Océanie.*

Son frère, *Honoré* Jacquinot, né le 1er août 1814, à Moulins-en-Gilbert (Nièvre), chirurgien de marine pendant plusieurs années, a dirigé, avec M. Hombron, la partie d'histoire naturelle de l'ouvrage cité, et il a en outre écrit le tome II de la zoologie (1846) qui renferme, entre autres, des *Considérations générales sur l'Anthropologie.* P. L—Y.

Annuaire de la Marine française, 1857. — *Littérature française contemporaine.*

* **JACQUOT** (*Georges*), statuaire français, né à Nancy, le 15 février 1794. Il fut élève d'abord de Ramey père, puis de Bosio et de Gros. A la fin de l'année 1813, il fut reçu à l'École des Beaux-Arts, où il obtint, en 1817, le second grand prix, et en 1820 le premier (prix de Rome) sur le sujet ronde-bosse de *Caïn maudit par Dieu.* Ses principaux ouvrages sont : *Jésus-Christ confondant l'incrédulité de saint Thomas*, exposé au salon de 1824; — *Jeune Baigneur*, statue en marbre exposée au même salon et qui est à Trianon; — *L'Amour jouant avec un Cygne*, marbre, exécuté pendant son séjour à Rome, qui fit partie du salon de 1827 et qui fut acheté par le duc d'Orléans; — *Saint Joseph*, modèle en plâtre, même salon; — *Amour porté par un dauphin*, marbre, exécuté aussi à Rome et placé au même salon; — *Mercure, ou l'Origine du Caducée*, modèle en plâtre, fait à Rome, exposé au même salon; depuis en marbre pour Versailles; — *Amour* avec flèches d'or et en bronze, même salon, aujourd'hui à Versailles; — *Pâris*, figure en

marbre, même salon, aussi à Versailles; — *La Loi hébraïque*, statue en bronze; — *La Loi de grâce*, aussi en bronze : ces deux figures, exposées au salon de 1827, sont dans l'église Saint-Germain-des-Prés; — statue colossale, en plâtre, du roi *Louis-Philippe*, salon de 1831; — *Enfant sur un dauphin*, bronze, même salon; — *Odalisque*, en plâtre, salon de 1831; en marbre, salon de 1833; — *Faune et Bacchante*, salon de 1833 et exposition universelle de Paris, 1855; — statue colossale de *Stanislas*, en bronze, pour la ville de Nancy; — *Jeune Fille surprise au bain*, salon de 1835; — *Hercule enlevant Alceste*, groupe en plâtre, salon de 1836; — *L'Amour à la colombe*, marbre, salon de 1840; — *La Surprise*, marbre, salon de 1842 et exposition universelle de Paris, en 1855; — *Hercule délivrant Déjanire des mains de Nessus*, en plâtre, salon de 1843; — *Le Génie de la guerre*, groupe en plâtre, salon de 1844; — *Le dernier Soupir du Christ*, groupe en plâtre, salon de 1847; — *Les Saisons*, *la Chasse*, *la Pêche*, groupe d'enfants, plateau de bronze, salon de 1849; — *La Peinture*, *la Sculpture*, *l'Architecture*, groupe d'enfants, plateau en bronze, même salon; — *Le Génie destructeur*, plâtre, salon de 1850; — *L'Exaltation de la croix*, bas-relief en plâtre, salon de 1857. Cet artiste a fait aussi des bas-reliefs à l'arc de triomphe de l'Étoile, plusieurs bustes, entre autres ceux de *Quatremère de Quincy*, du *Général Ruty*, de *Louis-Philippe*, du *Grand-maréchal Duroc*, ce dernier pour le Musée de Versailles. M. Jacquot a reçu une médaille de deuxième classe au salon de 1831, et une mention honorable à celui de 1833.

GUYOT DE FÈRE.

Annuaire statistique des Artistes. — Archives de l'École imp. des Beaux-Arts. — Livrets des Expositions.

JACQUOT (*Blaise*). *Voy.* JAQUOT.

JACQUOTOT (Mme). *Voy.* JAQUOTOT.

* **JACUBOVITCH**, anatomiste russe, professeur à Saint-Pétersbourg, est connu par ses ouvrages sur le système nerveux en général, dont le plus important est intitulé : *Mittheilungen über die feinere Structur des Gehirns und Rückenmarks*; Breslau, 1857. « Il est peu de travaux, a dit M. Flourens (séance de l'Académie des Sciences du 7 septembre 1857), qui puissent être comparés à ce livre pour leur importance, et il est certainement destiné à faire faire un pas immense à la connaissance du mystérieux centre des opérations si complexes de l'organisme humain. » P^ce^A. G—N.

Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1856 et 1857.

JADELOT (*Nicolas*), médecin français, né à Pont-à-Mousson, en 1738, mort le 27 juin 1793. A l'âge de vingt-cinq ans, il obtint la chaire d'anatomie et de physiologie vacante à l'université de sa ville natale, et devint bientôt un des meilleurs professeurs de l'école. Cinq ans après, il vint s'établir à Nancy, où l'université avait été transférée. Partageant son temps entre l'enseignement, l'étude et une pratique très-étendue, il acquit une grande réputation. On lui doit : *Dissertatio med. de Causis Mortis subitaneæ*; Pont-à-Mousson, 1759, in-4°; — *Quæstio phys. med. an visui miopum vitra concava*; Pont-à-Mousson, 1760, in-4°; — *Quæstio pathol., an ob insensibilis transpirationis defectu morbi acuti et chronici*; Pont-à-Mousson, 1763, in-4°; — *Oratio inaug. de variis medicinæ fatis*; Pont-à-Mousson, 1766, in-4°; — *Lettre à Messieurs de la Faculté de Paris*; 1769, in-4°; — *Thesis physiol. de Legibus quibus regitur machina vivens, sentiens et movens*; Nancy, 1769, in-4°; traduit en français sous le titre de *Tableau de l'Économie animale*; Nancy, 1769, in-8°; — *Mémoire sur les Causes de la Pulsation des artères*; Nancy, 1771, in-8°; — *Lettre d'un Professeur en médecine à un Docteur*; Nancy, 1773, in-8°; — *Cours complet d'Anatomie*; Nancy, 1773, in-fol. : ouvrage resté inachevé; — *Éloge historique de Bagard, médecin ordinaire du roi de Pologne*; Nancy, 1773, in-8°; — *Physica Hominis Sani, sive explicatio functionum corporis humani*; Nancy, 1781, 2 vol. in-12; — *Dissertation anatomico-physiologique, contenant la description d'un agneau sans tête et sans avant-train*; 1784, in-4°; — *Pharmacopée des Pauvres*; 1784, in-8°; 2e édit., 1800, in-8°; — *Réponse de l'université de Nancy aux Réclamations de la ville de Pont-à-Mousson*; Nancy, 1789, in-4°; — *Adresse à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale sur la nécessité et les moyens de perfectionner l'enseignement de la médecine*; Paris, 1790, in-8°.

Son fils, *J.-Fr.-Nic.* JADELOT, a publié : *Description anatomique d'une Tête humaine extraordinaire, suivie d'un essai sur l'origine des nerfs*; Paris, 1799, in-8°; — *De l'Art d'employer les Médicaments, ou du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies*; Paris, 1805, in-8°; — *Notice sur le Traitement de la Gale au moyen des bains sulfureux*; Paris, 1814, in-8°. J. V.

Biogr. Médicale. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **JADIN** (*Louis-Emmanuel*), compositeur français, né à Versailles, le 21 septembre 1768, et mort à Paris, en juillet 1853. Fils d'un habile violoniste attaché à la chapelle du roi, son père lui enseigna les principes de son art, et le fit entrer aux pages de la musique de Louis XVI. Après sa sortie de la maîtrise de la chapelle royale, le jeune Jadin reçut des leçons de son frère, Hyacinthe Jadin, pianiste d'un grand talent, puis devint accompagnateur au théâtre de Monsieur, et occupa cette place jusqu'au départ des chanteurs italiens, en 1792. Pendant la révolution, Jadin qui s'était déjà fait connaître comme compositeur par plusieurs ouvrages représentés sur divers théâtres, écrivit beaucoup de morceaux d'harmonie pour

la musique de la garde nationale, et un grand nombre de pièces pour les fêtes patriotiques. En 1802 il fut nommé professeur au Conservatoire, et joignit à cette place, en 1806, celle de chef d'orchestre du théâtre Molière, qui existait alors rue Saint-Martin. Après la Restauration, en 1814, il quitta son emploi de professeur au Conservatoire pour aller remplir les fonctions de gouverneur des pages de la musique du roi, et occupa cette position jusqu'en 1830, époque à laquelle la chapelle royale ayant été supprimée, il fut mis à la retraite. Jadin se retira à Montfort-l'Amaury; il vint ensuite séjourner quelque temps à Versailles, puis se fixa au milieu de sa famille, à Paris, où il mourut dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il avait été décoré de la Légion d'Honneur en 1824. C'était un homme excellent, ami surtout des jeunes artistes; il fut un des premiers à encourager les essais de Boiéldieu, qui, disons-le, n'oublia jamais la bienveillance que lui avait témoignée Jadin au début de sa carrière. Louis Jadin jouait bien de plusieurs instruments, particulièrement du violon et du piano; il passait de son temps pour un des meilleurs accompagnateurs de Paris. Comme compositeur il fut aussi l'un des plus féconds; sa musique, gracieuse et purement écrite, eut beaucoup de succès.

Voici la liste des principales productions de ce musicien : Musique de Théâtre : *Guerre ouverte, ou ruse contre ruse*, trois actes, au théâtre de la cour (1788); — *Constance et Gernand*, un acte, au théâtre des Jeunes-Artistes (1790); — *Joconde*, trois actes, au théâtre de Monsieur (1790); — *La Religieuse danoise*, trois actes, au théâtre Montansier (1791); — *Le Duc de Woltza*, au même théâtre (1791); — *La Suite d'Annette et Lubin*, un acte, au théâtre de Monsieur (1791); — *L'heureux Stratagème*, deux actes, à l'Opéra (1791); — *Il Signor di Purçognac*, trois actes, au théâtre de Monsieur (1792); — *Amélie de Montfort*, trois actes, au théâtre de Monsieur (1792); — *L'Avare puni*, un acte, au théâtre de Monsieur (1792); — *Les Talismans*, trois actes au théâtre des Amis de la Patrie, salle Louvois (1793); — *Le Coin du Feu*, un acte, au théâtre Favart (1793); — *Le Congrès des Rois*, trois actes, en collaboration avec d'autres compositeurs, au même théâtre (1793); — *L'Apothéose du jeune Barra*, un acte, au théâtre Feydeau (1793); — *Le Siége de Thionville*, deux actes, à l'Opéra (1793); — *Alisbelle, ou les crimes de la féodalité*, trois actes, au Théâtre-National, salle Montansier (1794); — *Le Héros de la Durance, ou Agricola Viala*, un acte, au théâtre des Amis de la Patrie, salle Louvois (1794); — *Le Négociant de Boston*, trois actes, au théâtre Favart (1794); — *L'Écolier en Vacances*, un acte, au même théâtre (1794); — *Hymne à J.-J. Rousseau*, à l'Opéra (1794); — *Le Cabaleur*, un acte, au théâtre Favart (1795); — *La Supercherie par amour*, trois actes, au même théâtre (1795); — *Le Mariage de la Veille*, un acte, id. (1796); — *Le Lendemain de Noces*, un acte, au théâtre Feydeau (1796); — *Les deux Lettres*, deux actes, au théâtre Favart (1797); — *Candos, ou les sauvages du Canada*, trois actes, au théâtre Feydeau (1797); — *Les bons Voisins*, un acte, au même théâtre (1797); — *Mahomet II*, trois actes, à l'Opéra (1803); — *Le grand Père, ou les deux âges*, un acte, au théâtre Feydeau (1805); — *La Partie de Campagne*, un acte, au même théâtre (1810); — *Mon Cousin de Paris*, un acte, au théâtre des Variétés (1810); — *L'Auteur malgré lui, ou la pièce tombée*, un acte, au théâtre Feydeau (1812); — *L'Inconnu, ou le coup d'épée viager*, trois actes, au théâtre Feydeau (1816); — *Fanfan et Colas*, un acte, au même théâtre (1822). — Chants pour les Fêtes nationales, Cantates de circonstance et autre Musique de Chant : *Ennemis des Tyrans*, chœur avec orchestre; — *Citoyens, levez-vous*, id.; — *Au banquet des Vertus*, idem; — *Le Chant de l'Esclave affranchi*, cantate exécutée à l'Opéra (1794); — *Hommage à Marie-Louise, impératrice des Français*, cantate (1810); — *Le Serment français*, cantate, au théâtre Feydeau (1814); — *La Fête du Roi*, cantate à l'Opéra (1817); — *Les Défenseurs de la Foi* (1822); — quatorze recueils d'Airs pour une seule voix, de Canzonettes, de Romances, de Nocturnes à deux voix, avec accompagnement de piano. — Musique instrumentale : *La Bataille d'Austerlitz*, symphonie à grand orchestre; — Symphonie militaire, pour instrument à vent; — Deux Ouvertures, idem; — Plusieurs suites d'Harmonies militaires; — Un grand nombre de Trios, Quatuors, Quintettes, Sextuors, et de Symphonies concertantes pour divers instruments. — Il a écrit une quantité considérable de morceaux de musique pour le piano, tels que Concertos, Sonates, Airs variés, Fantaisies, Rondeaux, etc., etc.

Jadin avait eu deux frères, dont il était l'aîné. Le second, *Hyacinthe* Jadin, pianiste distingué, né à Versailles, en 1769, et mort à Paris, en 1802, fut professeur au Conservatoire lors de la fondation de cet établissement; il a laissé des Œuvres de piano, des Trios et des Quatuors de violon qui attestent son mérite comme compositeur. — *Georges* Jadin, frère cadet des précédents, né à Versailles, en 1771, professa le chant à Paris; on connaît de lui deux recueils contenant chacun six Romances. Dieudonné Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Journal L'*Assemblée nationale* du 5 juillet 1853.

* Jadin (*Adolphe*), auteur dramatique français, fils du précédent, né à Paris, le 4 mai 1794. Il embrassa fort jeune la carrière militaire, mais occupa ses loisirs à travailler pour le théâtre. On a de lui : *Fanfan et Colas*, opéra-comique en un acte, musique de son père (théâtre Feydeau)

au Vaudeville : *Le Parc*, un acte ; — *Le Vieux Marin*, deux actes ; — Au théâtre des Nouveautés : *Quoniam*, deux actes ; — puis sur d'autres scènes : *La Demoiselle en Loterie*, un acte ; — *Fray Eugenio*, deux actes ; — *Les Fleuristes*, un acte ; — *L'Appartement d'Emprunt*, un acte ; — *Le Lundi des Ouvriers*, un acte ; — *L'Amour et l'Homéopathie*, deux actes ; — *Le Carnaval et les Arrêts*, un acte, etc. — A. Jadin a publié en 1832 les *Souvenirs de France et d'Écosse*, un vol. in-8°. Il fut longtemps l'un des rédacteurs de *La Quotidienne*, et il a publié un grand nombre d'articles dans le *Journal des Enfants*, dans celui des *Demoiselles*, dans la plupart des recueils destinés à la jeunesse, enfin dans la *Biographie Générale*. A. DE L.

Doc. partic.

* JADIN (*Louis-Godefroy*), peintre français, frère du précédent, né à Paris, le 30 juin 1805. Il commença de bonne heure à étudier la peinture chez M. Rochon père, puis chez Abel de Pujol et Hersent. Paul Huet, Bonington et Decamps le guidèrent tour à tour dans ses premières études. Il exposa pour la première fois en 1831. Ses principaux tableaux, appréciés pour la vigueur de l'exécution et la chaleur des tons, sont : *Une Vue de la Forêt de Rambouillet ; — Une Vue d'Aigues-Mortes. — La Fabrique du Poussin*, campagne de Rome ; — *La Villa d'Este à Tivoli. — Le Château Saint-Ange et Les Cascines de Florence.* Ces tableaux ont été exécutés en Italie pendant le voyage que Godefroy Jadin fit en 1836 avec Alexandre Dumas père. — *La Meute du duc d'Orléans ;* — plusieurs tableaux de chasse, les uns pour la galerie du duc d'Orléans, les autres pour le comte de Greffulh. M. Jadin a décoré la *Salle du Banquet* à l'hôtel de ville, et peint le plafond du Salon *d'Hercule*, représentant *l'Aurore*. On voit de lui au palais du Luxembourg : — *Hallali d'un cerf. — Le Chien du Batelier ; — La Retraite prise ; — Les Sept Péchés capitaux*, etc., etc. M. Godefroy Jadin a obtenu des médailles d'or aux expositions de 1834, 1841 et 1855, et a été décoré en 1853 de la croix d'Honneur.

A. DE L.

Doc. partic.

JAEGER (*Herbert*), médecin et naturaliste hollandais, qui vivait vers la fin du dix-septième siècle. Entré au service du gouvernement hollandais, il passa plusieurs années aux Indes orientales. Les *Actes* de l'Académie des Curieux de la Nature (de Bonn) contiennent trois *Mémoires* de lui sur l'*Indigo* et sa préparation, sur la *Sementine* et sur le *Cachou*. Dr L.

Biographie Médicale.

JAENISCH (*Godefroi-Jacques*), médecin allemand, né à Hambourg, le 17 octobre 1751, mort le 18 novembre 1730. Il étudia la médecine à Gœttingue, se mit à pratiquer dans sa ville natale en 1775 et devint médecin de l'hôpital des pauvres. On a de lui : *Dissertatio sistens phthiseos ex ulcere Curationes antiquas ;* Gœttingue, 1775, in-4°. Il a pris une grande part à la publication de la *Pharmacopœa Pauperum in usum instituti clinici Hamburgensis ;* Hambourg, 1781 et 1785, in-8°. E. G.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon.*

JÆRTA (*Jean*), homme politique et publiciste suédois, né à Næs (Dalécarlie), le 11 février 1774, mort à Upsal, le 6 avril 1847. Fils du baron et colonel Charles Hjerta, il assista, en 1800, à la diète de Norrkœping, comme mandataire d'une famille noble. Il prit la défense de six membres de son ordre, qui avaient été traduits devant le tribunal de Gothie, en raison de leurs discours à la chambre des nobles. Mécontent de ce que ses collègues eussent violé les règlements, il déclara qu'il cessait de faire partie de l'ordre équestre, et reprit le nom de Jærta qu'avaient porté ses ancêtres avant leur anoblissement. Le gouvernement le priva alors des fonctions qu'il remplissait depuis 1796 à un ministère. A la chute de Gustave IV, en 1809, Jærta fut l'un des rédacteurs de la constitution qui régit encore la Suède. Nommé secrétaire d'État au département du commerce et des finances (12 juin 1809), il prit sa retraite le 18 mars 1811, et devint gouverneur de Stora-Kopparberg (1811-1852), puis directeur des Archives du royaume (1827-1844). Il était l'un des dix-huit de l'Académie suédoise (1819), et membre de l'Académie des Sciences de Stockholm (1828). On a de lui : *Nagra tankar om sættet att upprætta och befæsta den urgamla franska Monarchien* (Idées sur la manière de rétablir et de maintenir l'ancienne monarchie française) ; Stockholm, 1799, in-8° ; — *Underdanigste Berättelse om Stora-Kopparbergs Læn* (Rapport sur le gouvernement de Stora-Kopparberg) ; Fahlun, 1823 ; et 1826 ; — *Odalmannen* (Le Paysan propriétaire) ; revue, ibid., 1823-1824 ; — *Om Sveriges Læroverk* (Sur l'Instruction en Suède) ; Upsal, 1832 ; — *Færsæk att framstælla svenska lagfarenhetens utbildning* (Essai sur l'Histoire de la Jurisprudence suédoise), 1832 : couronné par l'Académie des Belles-Lettres, qui l'inséra dans son recueil (*Handlingar*, t. XIV), etc.

Un autre JÆRTA (*Charles-Thomas*), né à Stockholm le 2 septembre 1802, mort le 8 novembre 1841, fut nommé en 1838 professeur d'éloquence et de politique à l'université d'Upsal. Il publia : *Opiniones Historicorum de numero incolarum Sueciæ pristinis temporibus permagno, quanam probilitate nitantur ;* Upsal, 1827-1836, cinq parties in-8° ; — *Recherches sur les Causes de l'abdication de Christine*, couronné en 1824 par l'Académie suédoise, qui l'inséra dans le t. XI de ses *Handlingar ;* — *Éloge de Gustave-Adolphe et de Charles X Gustave*, dans le t. XVIII du même recueil.

E. BEAUVOIS.

A. W. Staaf, *Minnestal æfver H. Jærta ;* Upsal, 1853.

10-8°. — Skogmen, *Notice* dans *Handlingar* de l'Académie suédoise. — Atterbom, *Not. sur J. Jærta*; Upsal, 1847. — *Not.* dans *Handlingar* de l'Académie des Sciences de Stockholm, 1848, part. II, p. 437-441. — *C.-Th. Jærta*; Stockholm, 1841, in-8°. — *Biografiskt-Lexikon*, t. VI.

JAGELLONS (Les), dynastie qui régna en Pologne aux quinzième et seizième siècles, et qui a pour fondateur le personnage suivant :

JAGELLON, grand-prince de Lithuanie et roi de Pologne, né en 1354, et mort en 1434. Fils d'une princesse de Tver, qui était chrétienne, il perdit trop tôt sa mère pour en adopter la religion; mais elle sut lui inspirer une secrète aversion pour le paganisme. Appelé par la mort de son père, Olgerd (1377), à monter sur le trône lithuanien, son premier soin fut d'embellir et de fortifier sa capitale. Son aïeul Guédimin (*voy.* ce nom), sur le conseil d'un grand-prêtre, dont descendent les Radzivil (1), s'était établi sur une colline escarpée qui dominait la Vilia; Jagellon remplaça les habitations qu'il y avait construites à la hâte par des édifices solides et réguliers, et Vilna acquit rapidement par le commerce et la tolérance une force et un développement considérables. Maître de la Lithuanie et de la Samogitie, Jagellon possédait la Polésie, la Podlachie, Vitepsk, Polotsk Smolensk, la Sévérie tout entière, la Kiovie, la Volhynie et une partie de la Podolie. Sa puissance, sa valeur déployée à refouler les Teutons, dont la funeste influence retarda d'un siècle la civilisation en Lithuanie, engagèrent les Polonais à lui offrir, avec la main de leur jeune reine, la couronne des Piast. Hedvige (*voy.* ce nom), fiancée à Guillaume d'Autriche, ne se prêta pas d'abord à cette avantageuse alliance; mais dès qu'elle eut vu Jagellon, rapportent les chroniques, elle l'aima. D'une taille peu élevée, mais bien fait de sa personne, il avait les cheveux et la barbe très-foncés, une physionomie agréable, où se reflétaient la bienveillance et la loyauté naturelles à son cœur, et il recherchait le luxe et l'élégance dans les vêtements. Les historiens polonais affirment qu'il était encore païen à cette époque; les historiens russes, auxquels on ne saurait recourir sur ce point sans précaution, disent qu'il était déjà baptisé dans la confession grecque, et portait le nom de *Jacques* (Solovief, III, 347; — Oustrialof, 5e édit., I, 166 et suiv.). Quoi qu'il en soit, il est notoire qu'il embrassa la foi catholique le 14 février 1386, prit le nom de *Vladislas*, et que, dès qu'il fut uni à Hedvige, il signala son zèle pour le christianisme par un éclatant hommage, digne de toucher le cœur de sa pieuse épouse, en détruisant l'idolâtrie dans ses États. Une fois sacré roi de Pologne, il se fit un art de donner à ses ordres la forme de conseils, et par ses qualités supérieures comme par sa douceur et son esprit, il conquit plus d'empire dans l'État qu'il n'en aurait eu par tous les droits imaginaires d'un pouvoir despotique. Abhorrant la guerre en ses conseils, il prouva sur le champ de bataille que ce n'était pas pour lui qu'il redoutait les fatigues, les dangers et la mort.

Conrad, duc de Mazovie, gêné par les incursions des Prussiens, avait appelé en 1229 des chevaliers teutoniques pour l'aider à les repousser, et leur avait concédé le pays de Culm. Les malheurs des croisades augmentèrent considérablement en 1291 le nombre de ces chevaliers en Pologne. Se sentant puissants, ils cessèrent d'être religieux, s'unirent aux porte-glaive (1306), et firent repentir la Pologne de l'hospitalité qu'elle leur avait accordée. Jagellon la délivra de ces demi-moines, qui juraient de ne jamais embrasser leurs mères et leurs sœurs, et commettaient impunément toutes sortes d'atrocités; il en *fauchа* quarante mille dans la plaine de Tanneberg (15 juillet 1410), où tomba leur grand-maître Ulrich Jungingen, et, peu de temps après, il compléta sa victoire à Koronovo (1).

Les hussites proposèrent à deux reprises (1402-1420) la couronne de Bohême à Jagellon; il la refusa parce que sa croyance, au moins on le lui fait dire, ne lui permettait pas de régner sur des hérétiques qui prétendaient n'être point inquiétés dans l'exercice de la religion qu'ils professaient.

Outre l'immense pays qu'il réunit à la Pologne, Jagellon racheta le territoire de Dobrzyn, prit en hypothèque le comté hongrois de Zips, dont Boleslas III avait fait une dot à sa fille, et retira des mains de l'empereur Sigismond, son ancien rival et constant antagoniste, les attributs de la royauté, que le roi Louis avait transportés en Hongrie. Malgré tant de services rendus aux Polonais, lorsqu'il voulut lever un impôt extraordinaire pour le rachat de Dobrzyn, la noblesse exigea la convocation des états, qui eut lieu à Korczyn, palatinat de Sandomir, où l'ordre équestre se fit représenter pour la première fois par des députés qu'on appela ensuite *nonces*; c'est là l'origine des *diètes* et *diètines* de Pologne, et depuis cette époque la levée des impôts resta entièrement à la disposition de l'ordre équestre. Veuf en 1399 d'Hedvige, morte en odeur de sainteté, Jagellon épousa en 1415 Anne, nièce du grand Casimir, morte le 21 mars 1416, puis Élisabeth, fille d'Othon de Plicza, morte après trois ans de mariage, et enfin, en 1422, Sophie, fille d'André, duc de Kiovie : de ce quatrième lit, Jagellon laissa deux fils, dont la postérité porta, non sans gloire, le sceptre polonais jusqu'en 1572. Il mourut à Cracovie, le 31 mai 1434, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir régné neuf ans en Lithuanie, quarante-huit en Pologne. « L'honneur et la probité, dit un historien, d'ailleurs peu

(1) *Radzi* signifie *qui conseille*; *vil* est une abréviation de Vilna.

(1) V. Petri de Duisburg, *Chronicon Prussiæ*; Iéna, 1679. — *Histoire de l'Ordre Teutonique*, par un chevalier de l'ordre (Wal); Paris, 1784. — Weber, *Das Ritter-Wesen*; Stuttgard, 1837. — Schölzer, *Die Hansa und der deutsche Ritter-Orden*; Berlin, 1881.

enclin à l'indulgence pour le héros lithuanien (1), la candeur et la bonne foi étaient la base et le fond de son caractère; mais il avait moins de fermeté que de droiture, plus de modération dans le bonheur que de constance dans les disgrâces. Sa politique ne cédait point à sa valeur, et il sut la rendre quelquefois plus redoutable que ses armes. Un génie naturellement heureux le rendait propre à tout ce qu'il voulait entre prendre; mais, moins vif que profond, il balançait longtemps ses projets et compensait enfin la lenteur de ses entreprises par la justesse des moyens qu'il employait pour y réussir. Libéral, il donnait avec joie, avec profusion, avec grâce, sans intérêt, et il regardait comme un service digne de nouvelles largesses le plaisir qu'on avait eu de recevoir ses bienfaits. Il n'était avare que du temps; c'était le seul bien qu'il craignait de perdre : il ne le ménageait que pour les malheureux, à qui il devait la justice, et pour la chasse, qui était son unique divertissement. On l'accuse de superstition, aveuglement de l'esprit, et non vice du cœur, qui n'exclut pas les plus solides vertus; mais il ne fut jamais hypocrite : sa piété fut d'autant plus sincère qu'elle ne mettait point de bornes à sa charité. » Ajoutons à cette esquisse que pardonner était un besoin pour son âme généreuse, et qu'il plaçait la clémence au premier rang des vertus d'un souverain.

P^ce Augustin Galitzin.

M. Cromeri, *De Origine et Rebus gestis Polonorum;* Bâle, 1558. — Okolski, *Orbis Polonus;* Cracovie; 1641. — Kocalswicz, *Historia Lithuaniæ;* Dantzig, 1650, et Anvers, 1669. — Diogosz, *Historiæ Poloniæ Libri XII;* Leipzig, 1711. — Narbutt, *Dziene Narodu Litowskiego;* Wilna, 1836. — Roepell's, *Geschichte Polens.*

JAGELLON (*Alexandre*). *Voy.* Alexandre Jagellon.

* **JAGO** (*Richard*), poëte anglais, né en 1715, à Beaudésert (comté de Warwich), mort en 1781. Il étudia à l'université d'Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et occupa diverses cures, entre autres celle de Kimcote. On le range parmi les bons écrivains de second ordre du dernier siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Edge-Hill*, poëme descriptif en vers blancs; et *Labour and Genius*, légende populaire qui renferme des traits agréables. P. L—y.

Rose, *New general biographical Dictionary.*

JAGOT (*Grégoire-Marie*), législateur français, né dans le Bugey, en 1751, mort en janvier 1838. Il était juge à Nantua lorsque éclata la révolution, dont il adopta avec chaleur les principes et trop souvent les excès. Il réussit à se faire nommer en 1789 député à l'Assemblée législative par le département de l'Ain, et à se faire réélire l'année suivante à la Convention nationale. Il ne prit guère la parole que dans la séance du 4 février 1792, lorsque Gorguerèau s'éleva contre l'usage abusif que l'on faisait du droit de pétition. Jagot prétendit que son collègue n'avait fait qu'une diatribe contre le peuple, et s'opposa de toutes ses forces à ce qu'on apportât aucune restriction aux droits sacrés des citoyens. Il trouva ainsi le moyen de se faire applaudir par les tribunes. Il était en mission à l'armée du Mont-Blanc lorsque le procès de Louis XVI eut lieu, et ne put voter; mais il s'empressa d'écrire à la Convention que, « convaincu des crimes de Louis, il prononçait sa condamnation ». Le 9 septembre 1793 il fut nommé membre du comité de sûreté générale, qui le chargea spécialement de la correspondance. Merlino, son collègue du département de l'Ain, le dénonça, après la chute de Robespierre, l'accusant de s'être caché dans les circonstances périlleuses de la législature, et de soutenir les *Hébertistes* et les *Robespierriens*, qui faisaient gémir son département sous l'oppression la plus tyrannique; il concluait en demandant que Jagot fût immédiatement remplacé au comité de sûreté générale, ce que l'Assemblée décréta aussitôt. Peu de temps après Jagot, eut le courage de se joindre à ses collègues Carnot et Robert-Lindet pour défendre les membres du Comité de salut public. Mis en état de prévention devant la convention, à la suite des troubles de mai 1795, une nouvelle dénonciation s'éleva contre lui : Gouly l'accusa d'avoir, lorsqu'il était membre du comité de sûreté, soustrait des pièces relatives aux *terroristes* du département de l'Ain que ce représentant avait adressées au comité. Jagot fut décrété d'arrestation, et resta en prison jusqu'à l'amnistie de l'an IV (octobre 1795). Il se retira à Toul (Meurthe) et cessa dès lors de prendre part aux affaires publiques. Guyot de Fère.

Arnault et Jay, *Biographie des Contemporains.* — *Moniteur*, 1791 à 1795.

JAGUCHINSKI (Le comte *Paul Ivanovitch*), homme d'État russe, né en Pologne, l'an 1683, mort à Saint-Pétersbourg, le 6 avril 1736, était fils d'un bedeau de l'église luthérienne de Moscou. Un jour, en 1701, le hasard le mit dans la rue en face de l'empereur. Frappé de sa physionomie et de son air d'intelligence, Pierre Ier l'incorpora immédiatement dans sa nouvelle garde, et l'attacha ensuite à sa propre personne en qualité de *denchtchik*, emploi correspondant à celui de *brosseur* dans l'armée d'aujourd'hui, fort important alors, car Pierre confiait à ses *denchtchiks* les commissions les plus graves, avec le soin d'espionner ses ministres. Le jeune Polonais sut si bien complaire à son maître dans ce service subalterne, qu'il parvint dès 1712 aux grades de chambellan et d'aide de camp général. Envoyé à Copenhague en 1713, il y conclut avec Frédéric IV une alliance agressive contre la Suède, que l'Angleterre fit échouer; en 1717 il accompagna le tzar à Paris. Ministre au congrès d'Aland, en 1719, il fut chargé l'année suivante d'aller à Vienne rétablir l'entente qui existait anciennement entre cette cour et la Russie, et faire restituer le Slesvig au duc de Holstein; il devait en 1721 assister au congrès de Neustadt;

(1) *Histoire générale de Pologne*, par le chevalier de Solignac.

mais, aussi avide de plaisirs qu'ambitieux, il resta deux jours à Wyborg, et arriva trop tard pour la signature du traité qui porte le nom de Neustadt. Au moment d'entreprendre la guerre contre la Perse, Pierre Ier nomma Jaguchinski procureur général, et le présenta au sénat avec ces paroles : « Voici mon œil ; c'est par lui que je verrai tout. Il connaît mes intentions ; il sait tous mes désirs et il les remplira. C'est à vous de vous régler là-dessus, et de faire tout ce qu'il jugera convenable de vous proposer. Lors même que vous croirez vous apercevoir qu'il agit contre mes intérêts et contre ceux de l'État, vous ne balancerez pas d'être fidèles à ma volonté (*Bantich Kamenski*) ». Telle était la confiance que Pierre Ier avait en Jaguchinski, qui, il faut bien l'ajouter, avait voté sans sourciller la mort du tzarévitch Alexis. Décoré de l'ordre de Saint-André, au couronnement de Catherine Ire, le 7 mai 1724, Jaguchinski était lieutenant général et capitaine des chevaliers gardes, qui venaient d'être formés, quand son bienfaiteur ferma les yeux. C'est à son zèle et à celui de son camarade de fortune Menchikof que la maîtresse polonaise de Pierre Ier dut son élévation inespérée au trône : elle l'en récompensa par le titre de comte, et Pierre II le fit grand-écuyer. Lorsque ce dernier rejeton mâle des Romanof mourut subitement, le conseil de l'empire proposa la couronne à Anne, duchesse douairière de Courlande, fille du tzar Ivan V, mais à la condition expresse de ne déclarer la guerre ni de prélever de nouveaux impôts sans sa sanction, de ne plus punir personne sans jugement, et de ne jamais confisquer les biens d'un gentilhomme. Jaguchinski avait coopéré à la rédaction de ces articles constitutionnels ; prévoyant toutefois qu'Anne ne s'y soumettrait pas, il lui fit secrètement parvenir, au péril de sa tête, l'avis de tout signer à Mittau, quitte à tout déchirer une fois à Moscou, ce qu'elle exécuta en effet, au grand détriment du bonheur de la Russie ; mais Jaguchinski y gagna la place de sénateur et des propriétés considérables. Une dispute avec Biren devint cause qu'il fut relégué comme ambassadeur à Berlin, en 1731 ; mais l'impératrice Anne n'oublia pas le service qu'il lui avait rendu, et le nomma ministre du cabinet : il en remplissait les fonctions lorsqu'il mourut, usé par l'intempérance et l'intrigue.

Pce Augustin Galitzin.

Golikof, *Anektodi petra velikhago*. — Bantich Kamenski, *Le Siècle de Pierre le Grand*. — Weydemer, *Coup d'œil sur les principaux événements advenus depuis la mort de Pierre le Grand jusqu'au règne d'Élisabeth Petrovna* ; Saint-Pétersbourg, 1835.

JAHN (*Frédéric-Louis*), célèbre littérateur allemand, plus connu sous le nom de *Vater Jahn* (Père Jahn), né à Lanz, le 11 août 1778, et mort à Fribourg, le 15 octobre 1852. Il fit ses études à Halle, à Gœttingue et à Greifswald, où il se lia avec Maurice Arndt, et devint en 1810 professeur au gymnase de Berlin. Jahn fut un des chefs de la conspiration contre le gouvernement de Napoléon : persuadé que le meilleur moyen pour réveiller l'esprit national serait de développer l'énergie physique de la jeunesse, il établit en 1811 une école de gymnastique, qui attira une grande partie de la jeunesse de Berlin, et lutta, par ses écrits, par ses paroles, par ses actions, contre tout ce qui ne portait pas le cachet du caractère purement germanique. Lorsque enfin le peuple allemand se souleva contre le joug étranger, il entra dans le corps des volontaires de Lützow, et prit part comme chef de bataillon aux mémorables campagnes de 1813, 1814 et 1815. De retour à Berlin, il ouvrit un cours public qui fit sensation à cause de la passion avec laquelle le professeur attaquait l'étranger et prêchait l'amour de la patrie germanique. L'État le chargea à cette époque de la fondation et de la direction d'un grand établissement de gymnastique. Peu de temps après, cependant, les gouvernements eurent peur de l'état d'effervescence dans lequel Jahn s'appliquait à entretenir la jeunesse. Son établissement fut fermé, et lui-même, au moment de se rendre comme professeur à Greifswald, fut arrêté, accusé de menées démagogiques. On le conduisit d'abord à Spandau, puis à Custrin, enfin devant une commission spéciale à Berlin. Les pièces de conviction manquant, on lui assigna comme domicile la forteresse de Kolberg, dans laquelle il demeura, sous la surveillance de la police, jusqu'en 1824. Il fut condamné alors à deux ans de prison « pour avoir critiqué et censuré outrageusement le gouvernement prussien dans le but d'exciter le mécontentement de la population ». L'année suivante le tribunal suprême de Francfort-sur-l'Oder cassa ce jugement ; Jahn fut rendu à la liberté, mais il lui fut interdit de s'approcher de la capitale ou de séjourner dans une ville dans laquelle se trouverait une université ou un collége. Depuis lors il vécut alternativement à Fribourg sur l'Unstrutt, à Kœlleda, et à Fribourg en Brisgau. Lors de l'avénement de Frédéric-Guillaume IV au trône de la Prusse, Jahn, déjà vieux, obtint la permission de circuler librement en Allemagne, et quelque temps après il obtint la croix de Fer, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à sa patrie vingt-sept ans auparavant. En 1848 il fut nommé membre du parlement de Francfort. Il vota sous les auspices de l'extrême droite ; mais, passant pour un homme d'une autre époque, il n'exerça aucune influence sur ses collègues. Parmi ses ouvrages, écrits dans un style vigoureux, mais qui n'est pas exempt d'affectation, nous ferons remarquer : *Das deutsche Volksthum* (La Nationalité germanique) ; Lubeck, 1810 ; 2e édit., 1817 ; ouvrage traduit en français par P. Lorret, Paris, 1825 ; — *Die deutsche Turnkunst* (L'Art gymnastique allemand) ; Berlin, 1816, en commun avec Eiseln ; — *Runenblætter* (Feuilles runiques) ; Naumbourg, 1814 ; —

Neue Runenblætter (Nouvelles Feuilles runiques); ibid., 1828; — *Merken zum deutschen Volksthum* (Sur la Nationalité allemande); Hildburghausen, 1833, ouvrage dans lequel il combattit l'enthousiasme qu'excitait en Allemagne la révolution française de 1830.

R. LINDAU.

www.libtool.com.cn

Conv.-Lex. — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im 19ten Jahrh*, vol. II, p. 288.

JAHN (*Jean*), orientaliste et célèbre théologien catholique allemand, né le 18 juin 1750, à Taswitz en Moravie, et mort le 16 août 1816, à Vienne. Il fit ses études à Znaym, Ollmütz et Bruck, prit les ordres, et exerça pendant quelque temps le ministère ecclésiastique à Mislitz. Rappelé à Bruck pour y enseigner les langues orientales et l'hermeneutique biblique, il se fit bientôt une grande réputation par ses savantes leçons, et obtint une place de professeur à l'université de Vienne (1789). Il y occupa jusqu'en 1806 la chaire de langues orientales, d'archéologie biblique et de dogmatique; mais il dut renoncer alors à l'enseignement, à cause des attaques dont il avait été l'objet de la part de la cour de Rome : dès 1792, le cardinal Migazzi avait adressé des lettres officielles à l'empereur François II, dans lesquelles Jahn était accusé de propager, par ses écrits et ses paroles, des doctrines dangereuses et contraires à la religion chrétienne. Une commission spéciale fut nommée pour juger cette affaire, et rendit un verdict qui ordonna à Jahn de modifier, dans une nouvelle édition, quelques passages de son *Introduction à l'Ancien Testament*. On lui conseilla en même temps de ne plus manifester à l'avenir des opinions qui pourraient servir à interpréter la religion contrairement aux dogmes établis par l'Église. (*Voir* HENCKE, *Archiv fur die neueste Kirchengeschichte*, vol. II, p. 51-59, et Ph. J. S. Huth, *Versuch einer Kirchengeschichte des 18ten Jahrh*, vol. II, p. 375-376.) Jahn se soumit entièrement à ce jugement; mais son obéissance ne désarma pas ses adversaires, auxquels ses mérites littéraires et son caractère inspiraient de la jalousie et des craintes. Pour éviter le scandale que la destitution d'un professeur aimé et respecté aurait causé, on le nomma chanoine du chapitre métropolitain de Vienne, et on le força ainsi à renoncer lui-même à l'enseignement. Personne ne prit le change à cet égard, et Jahn écrivit lui-même à un de ses amis : « Après avoir été pendant dix-neuf ans professeur titulaire, j'ai offert d'enseigner journellement, pendant trois heures, sans rétribution. On a refusé mon offre, en me faisant comprendre que l'on ne se servirait de moi comme professeur à aucune condition. » (Lettres de Jahn dans l'ouvrage : *Nachtraege zu Jahn's theologischen Werken*, p. 5.) En renonçant à sa chaire, Jahn crut pouvoir vivre en paix; mais ses adversaires ne cessèrent de le troubler. Chaque passage de ses ouvrages, dont plusieurs servent encore aujourd'hui, dans l'Allemagne catholique, de base à l'étude de la Bible, fut soumis à une critique sévère, souvent malveillante, et deux de ses livres, qui avaient été très-répandus aux universités autrichiennes : *Introductio in libros sacros veteris fœderis in compendium redacta*; Vienne, 1804, et *Archæologia Biblica in compendium redacta*, Vienne, 1805, furent mis *à l'index*. Depuis cette époque Jahn s'occupa presque exclusivement de la publication de travaux littéraires qui ne touchaient pas à des questions religieuses. On a de lui, outre les ouvrages cités : *Hebræische Sprachlehre fuer Anfaenger* (Grammaire Hébraïque à l'usage des commençants); Vienne, 1792, gr. in-8°; — *Aramaeische oder chaldæische und syrische Sprachlehre fuer Anfænger* (Grammaire Araméenne ou de langue chaldéenne et syriaque à l'usage des commençants); Vienne, 1793. Ce traité grammatical a été traduit en latin par A. Oberleitner et augmenté de quelques bonnes additions; Vienne, 1820; — *Einleitung in die gœttlichen Schriften des alten Bundes* (Introduction aux Saintes Écritures de l'Ancien Testament); Vienne, 1793; 2e édition, considérablement augmentée, 1802, 1803, 2 vol.; — *Arabische Sprachlehre* (Grammaire Arabe); Vienne, 1796; *Biblische Archæologie* (Archéologie Biblique); Vienne, 1797-1805, trois parties en cinq volumes; 1er et 2e vol., 2e édit., 1817-1825. La première partie de cet excellent ouvrage traite de l'Archéologie domestique; la seconde de l'Archéologie politique et la troisième de l'Archéologie sacrée des principaux peuples mentionnés dans la Bible; — *Elementarbuch der hebræischen Sprache* (Traité élementaire de la Langue Hébraïque); Vienne, 1799, 2 vol. Le premier volume se compose d'une nouvelle grammaire, le second d'un dictionnaire de la langue hébraïque; — *Chaldæische Chrestomathie* (Chrestomathie Chaldéenne); Vienne, 1800; — *Arabische Chrestomathie* (Chrestomathie Arabe); ibid., 1802; — *Lexicon Arabico-latinum, Chrestomathiæ Arabicæ accomodatum*; ibid., 1802. Ces deux derniers ouvrages étaient, jusqu'à l'apparition de la *Chrestomathie* de Sylvestre de Sacy, considérés comme les meilleurs travaux de ce genre. La *Chrestomathia Arabica cum glossario* d'Oberleitner, Vienne, 1823-1824, 2 vol., n'est qu'une seconde édition, augmentée, du travail de Jahn; — *Biblia Hebraica*; Vienne, 1806, 4 vol. gr. in-8°; — *Grammatica Linguæ Hebraicæ*; ibid., 1809. Ce traité est suivi d'une *Disputatio de Necessitate Studii Linguarum Biblicarum et dialectorum hebraicæ cognatarum atque de Difficultate vel Facilitate et Methodo hujus Studii*; — *Enchiridion Hermeneuticæ generalis tabularum, veteris et novi fœderis*; Vienne, 1812, suivi d'un *Appendix hermeneut., s. exercitationes ex exegeticæ*; ibid., 1813; — *Vaticinia Prophetarum de Jesu Messia, commentarius criticus in libros propheticos Ve-*

teris Testamenti; Vienne, 1815; — plusieurs articles insérés dans les *Archives* de Bengel (*Archiv fuer die Theologie*, vol. II, p. 557; vol. III, p. 168 et p. 553; vol. IV, p. 79 et 365).

Après la mort de Jahn, un de ses amis, auquel il avait confié le manuscrit, publia ses *Nachtræge zu Jahn's theologischen Werken* (Suppléments des œuvres théologiques de Jahn); Tubingue, 1821. On trouve dans cet ouvrage quelques lettres de Jahn, qui donnent des éclaircissements sur l'origine des persécutions dont il a eu à souffrir durant sa vie. R. Liudau.

Felder, *Gelehrten-Lexikon der Katholischen Geistlichkeit*, vol. I, p. 337. — W. Doering, *Die gelehrten Theologen Deutschlands*, vol. II, p. 7 et suiv. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, 5e édit., vol. III, p. 810; vol. X, p. 13; vol. XI, p. 954; vol. XIV, p. 255; vol. XVIII, p. 254; vol. XXIII, p. 18. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JAHN (*Frédéric*), médecin allemand, né le 25 février 1766, à Meiningen, mort dans cette même ville, le 19 décembre 1813. Il étudia la médecine à l'université de Iéna, et s'établit ensuite dans sa ville natale, où il se fit la réputation d'un habile praticien. Il est auteur d'un grand nombre d'articles sur l'art des accouchements et sur la médecine pratique, insérés dans les *Archives* de Stark, dans le *Nouveau Magasin* de Baldinger et dans les *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature*. On lui doit en outre: *Versuch eines Handbuchs der populæren Arzneykunde* (Essai d'un Manuel de Médecine populaire); Iéna, 1790, in-8°; — *Auswahl der wirksamsten einfachen und zusammengesetzten Heilmittel, oder praktische* Materia medica (Choix des principaux Remèdes simples et composés, ou *Materia medica* pratique); Erfurt, 1797-1800, 2 vol.; ibid., 1807, et 1818, in-8°; — *Beytrag zur Berichtigung der Urtheile ueber das Brownische System* (Documents pour servir à rectifier l'appréciation du système de Brown); Iéna, 1799, in-8°; — *Neues System der Kinderkrankheiten, nach Brownischen Grundsætzen ausgearbeitet* (Nouveau Système des Maladies d'Enfants, d'après la théorie de Brown); Arnstadt et Rudolstadt, 1803, 1807, in-8°; — *Ueber den Keuchhusten* (De la Coqueluche); Rudolstadt, 1805, in-8°. Quelque temps après la mort de Jahn, on publia, sous le nom de ce médecin, l'ouvrage: *Klinik der chronischen Krankheiten* (Clinique des Maladies chroniques); Erfurt, 1815-1821, 4 vol. Le premier volume seulement de ce travail est dû à Jahn; les trois autres ont pour auteur le docteur Henri-Auguste Erhard. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — *Biographie Médicale*.

JAHN (*Ferdinand-Henri*), historien danois, naquit le 5 février 1789, à Neumünster, où son père était pharmacien, et mourut à Copenhague, le 29 juillet 1828. Entré dans l'armée en 1804, il fit partie du contingent danois qui tint garnison en France (1816-1817), et fut nommé capitaine en 1820. Chargé, en 1823, d'écrire l'histoire militaire du Danemark, il publia des ouvrages estimés dont voici les titres: *Grundtræk til Christian den fjerdes Krigshistorie* (Esquisse de l'histoire militaire de Christian IV); Copenhague, 1820, 1822, 2 vol. in-8°; — *Almindelig udsigt over Nordens, især Danmarks Krigsvæsen i Middelalderen* (Coup d'œil général sur l'Art militaire chez les peuples du Nord, et principalement les Danois, au moyen âge, jusqu'à l'introduction de la poudre); ib., 1825, in-8°, avec cinq grav. in-f.; — *Danmarks politisk-militaire Historie Under Unionskongerne* (Histoire politique et militaire du Danemark au temps de l'Union, depuis les règnes de Olauf et de Marguerite Waldemar, jusqu'à celui du roi Jean), édité après la mort de l'auteur par C. Ewald, J.-A. Fibiger et Ch. Molbech; ibid., 1835, in-4° avec deux cartes et une planche. Enfin Jahn a publié des mémoires étendus dans *Magazin for militair videnskabelighed* (Magasin pour les Sciences militaires), t. I-X, 1818-1827, et dans le *Nouveau Magasin*, t. I, 1828.

Son fils, *Jens-Harald-Fibiger* Jahn, né à Kiel, le 7 juin 1818, nommé sous-lieutenant en 1835, a publié: *De Danske Auxiliairtropper* (Les Militaires danois au service de l'étranger); Copenhague, 1840: deux parties in-8°, contenant l'histoire des troupes danoises au service de l'Angleterre de 1689 à 1697, et de celles qui prirent part à la guerre de la succession d'Espagne.

E. Beauvois.

J.-A. Fibiger, not. dans *Nyt Magasin for militair Videnskabelighed*, 1828, t. II, p. 121-151. — P.-E. Müller, *Litteratur-Tidende*, 1828, p. 770-778. — Molbech, *Nordisk Tidsskrift for Historie*, t. III, p. 88-105. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 1828, p. 598. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

JAILLOT (*Charles-Hubert*), géographe français, mort en 1712. Il s'adonna d'abord à la sculpture; mais, ayant épousé la fille d'un enluminoeur de cartes géographiques, il prit goût à la géographie. Les Sanson lui laissèrent la plus grande partie de leurs dessins, qu'il fit graver avec une exactitude extrême. Il ne cessa d'augmenter son recueil jusqu'à sa mort. Les cartes qui concernent la France offrent beaucoup de détails et sont la plupart exactes; celles de la Lorraine sont surtout remarquables. En 1668 et 1669, il publia les cartes des quatre parties du monde d'après les dessins de Sanson.

Ses descendants ont marché sur ses traces: *Jean-Baptiste* Renou *de Chauvigné*, plus connu sous le nom de *Jaillot*, parce qu'il épousa une des petites-filles de Charles-Hubert Jaillot, devint géographe du roi et mourut le 5 avril 1780, après avoir publié des *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, avec le plan de chaque quartier*; 1772, 5 vol. in-8°: ouvrage plein de recherches intéressantes. C'est à lui qu'on doit le *Livre des*

Postes, dont la propriété lui fut enlevée par l'administration. G. DE F.

Feller, *Dictionn. Historique*.

JAILLOT (*Claude-Hubert*), historien français, fils du précédent, né à Paris, le 18 février 1690, mort le 31 juillet 1749, à La Rochelle. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut envoyé par ses supérieurs à La Rochelle, où il devint curé de la paroisse de Saint-Sauveur. Il resta trente-quatre ans dans cette ville. L'Académie de La Rochelle, qui l'avait admis au nombre de ses membres, l'invita à faire quelques recherches sur l'histoire de la ville, pour les insérer dans ses *Éphémérides Rochelaises*. Le comte de Matignon lui fit remarquer qu'au lieu de se borner à quelques notes, il serait bien préférable qu'il travaillât à une histoire de La Rochelle. Jaillot adopta cette idée, et se mit à rechercher les matériaux, à les accumuler pendant plusieurs années; il fit même plusieurs voyages à Paris pour les compléter; mais il mourut sans avoir publié l'ouvrage ainsi préparé. Le P. Arcère, qui l'avait secondé dans les derniers temps, après avoir recueilli encore quelques documents, mena l'œuvre à bonne fin, et l'*Histoire de La Rochelle*, en 2 vol. in-4°, vit le jour en 1756, sept ans après la mort de Jaillot. La bibliothèque de La Rochelle conserve quelques manuscrits de son ancien curé. GUYOT DE FÈRE.

Arcère, *Éloge histor. lu dans l'assemblée publique de l'Acad. roy. de La Rochelle*; 1780, in-4°. — Rainguet, *Biogr. Saintongeaise*.

JAKOB (*Louis-Henri* DE), philosophe et économiste allemand, né à Wettin, le 26 février 1759, mort à Lauchstädt, le 22 juillet 1827. Il fit ses études aux colléges de Mersebourg et de Halle. Il étudia ensuite la théologie à l'université de cette dernière ville (1777), fut nommé professeur au collége, se fit recevoir docteur, et obtint une chaire de philosophie à l'université, en 1791. A partir de 1800, il s'occupa plus particulièrement de philosophie, de droit, de législation positive et d'économie politique; et il fit sur toutes ces sciences, et notamment sur l'économie politique, des cours très-remarquables, qui obtinrent un grand succès. Le gouvernement russe lui avait fait offrir à plusieurs reprises une chaire d'économie politique à Kharkow; la suppression de l'université de Halle en 1806 l'engagea à accepter cette proposition (1807). Il apprit très-rapidement le russe, et ne tarda pas à faire ses cours dans cette langue : il obtint même du gouvernement l'autorisation de publier des leçons de philosophie, pour l'enseignement des colléges, et en 1812 il avait fait paraître, en langue russe, dix ouvrages de ce genre. Jakob se fit dans ces livres le vulgarisateur de la philosophie de Kant, qu'il avait déjà cherché à populariser dans ses cours et ses publications, pendant son séjour en Allemagne. En 1809 il fut appelé à Saint-Pétersbourg, pour prendre part aux travaux des conseils législatifs de l'empire, et en 1810 il fut nommé président de la section criminelle de la commission législative impériale. Il occupa ensuite une position importante au ministère des finances. En 1816 il quitta la Russie, et alla reprendre son cours d'économie politique à Halle, dont l'université avait été rétablie. Le gouvernement russe, en récompense des services qu'il avait rendus, lui conféra le titre de conseiller d'État, et lui accorda une pension. Jakob a été l'un des économistes allemands les plus éclairés et les plus judicieux. « Il fut des premiers à séparer la théorie des richesses, ou l'économie politique proprement dite, des sciences administratives, avec lesquelles on la confondait jusqu'alors en Allemagne, pour la traiter comme une science spéciale. » (*Dict. d'Économie politique*). Son *Manuel d'Économie politique* est fort estimé. « Cet ouvrage traite, dans les quatre sections dont il se compose, des éléments de la richesse nationale, des conditions d'origine de celle-ci, et de son accroissement en général. Suivent les causes spéciales de l'accroissement des richesses, les principes de leur distribution; et enfin les phénomènes de la consommation. » (Th. Fix.) Jakob a publié aussi, sur *la science financière*, un ouvrage qui se distingue par sa clarté et sa simplicité, et qui contient des faits nombreux et intéressants : les détails qui se rapportent à la Prusse sont surtout très-curieux et très-complets. J. Robert DE MASSY.

On a de Jakob : *Dissertatio philosophica de Allegoria Homerica*; Halle, 1785; — *Prueffung aller speculativen Beweise fuer das Dasein Gottes* (Examen de toutes les Preuves spéculatives de l'Existence de Dieu); Leipzig, 1786; — *Prolegomena zur praktischen Philosophie* (Prolegomènes de Philosophie pratique); Halle, 1787, in-8°; — *Grundriss der allgemeinen Logik, und Kritische Anfangsgruende zu einer allgemeinen Metaphysik* (Éléments d'une Logique générale et Éléments critiques d'une Métaphysique générale); Halle, 1788, in-8°; 2e édition entièrement refondue, 1791; 3e édit., 1793; 4e édition augmentée et corrigée, 1800; — *Ueber das moralische Gefuehl* (Du Sentiment moral); ibid., 1788; — *Beweis fuer die Unsterblichkeit der Seele aus dem Begriff der Pflicht* (Preuve de l'Immortalité de l'Ame, puisée dans l'idée du Devoir); Zullichau, 1790; 2e édit. augmentée, 1794; — *Ueber den moralischen Beweis fuer das Dasein Gottes* (De la Preuve morale de l'Existence de Dieu); Liebau, 1791, in-8°; 2e édition augmentée et corrigée, 1798; — *Grundriss der Erfahrungsseelenlehre* (Éléments de Psychologie empirique); Halle, 1791, in-8°; 2e édition entièrement refondue, 1795; 3e édit., 1800; 4e édition nouvellement augmentée et corrigée, 1810; — *Anti-Macchiavell oder ueber die Grenzen des buergerlichen Gehorsams* (Anti-Machiavel, ou des limites de l'obéissance du citoyen); Halle, 1794; et 1796; — *Philosophische Sit-*

tenlehre (Morale philosophique); Halle, 1794, in-8°; — *Philosophische Rechtslehre* (Jurisprudence philosophique); Halle, 1795, in-8°; 2e édition, 1810; — *Die philosophischen Artikel aus Baylens historisch-kritischem Woerterbuche abgekuerzt und herausgegeben zur Befœrderung des Studiums der Geschichte der Philosophie und des menschlichen Geistes* (Abrégé des Articles philosophiques du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, publiés dans l'intérêt de l'étude de l'histoire, de la philosophie et de l'esprit humain); Halle, 1796, gr. in-8°; — *Vermischte philosophische Abhandlungen aus der Teleologie, Politik, Religionslehre und Moral* (Études philosophiques de Téléologie, Politique, Religion et Morale); ibidem, 1797, in-8°; — *Die Allgemeine Religion* (La Religion universelle); Halle, 1797, gr. in-8°; — *Grundsætze der Weisheit und des menschlichen Lebens* (Principes de Sagesse et de la Vie humaine); Halle, 1800-1801, 2 vol. in-8°; — *Abriss einer Encyklopædie aller Wissenschaften und Kuenste* (Éléments d'une Encyclopédie des Sciences et Arts); ibid., 1800, in-8°; — *Theorie und Prazis in der Staatswirthschaft* (Théorie et Pratique de l'Économie politique); ibid., 1801, in-8°; — *Grundsætze der Nationalœkonomie oder Theorie des Nationalreichthums* (Principes d'Économie nationale, ou théorie de la richesse des nations); Halle et Leipzig, 1805, in-8°; 2e édit., Kharkow, Halle, Leipzig, 1809; 3e édit., considérablement augmentée, 1825, 2 vol.; — *Ueber Polizeigesetzgebung und Polizeianstalten* (De la Police); Halle, 1809, in-8°; — *Grundriss der empirischen Psychologie zum Gebrauch fuer Schulen* (Éléments de Psychologie empirique, à l'usage des écoles); Riga, 1814; — *Ueber die Arbeit leibeigener und freier Bauern, in Beziehung auf den Nutzen der Landeigenthuemer, vorzueglich in Russland* (Du Travail des Serfs et des Paysans libres, considéré par rapport au profit qui en résulte pour les propriétaires, plus particulièrement pour les propriétaires russes); Saint-Pétersbourg, 1814 : ce travail a été couronné par la Société économique de Saint-Pétersbourg; — *Ueber Russlands Papiergeld* (Du Papier-Monnaie russe); Halle, 1817; — *Entwurf einer Kriminalgesetzgebung fuer das russische Reich* (Éléments d'un Code criminel pour l'empire russe); ibid., 1818, in-8°; — *Einleitung in das Studium der Staatswissenschaften* (Introduction à l'Étude de l'Économie nationale); Halle, 1819, in-8°; — *Akademische Freiheit und Disciplin* (De la Liberté et de la Discipline aux Universités); Leipzig, 1819; — *Die Staatsfinanzwissenschaft theoretisch und praktisch dargestellt und erlaeutert durch Beispiele aus der neuern Finanzgeschichte Europæischer Staaten* (Traité théorique et pratique de la Science des Finances, avec des exemples tirés de l'histoire financière moderne des États européens pour commentaires); Halle, 1820, 2 vol. gr. in-8°; Reutlingen, 1824, 2 vol. Jakob rédigea en outre les Annales de Philosophie (*Annalen der Philosophie und des philosophischen Geistes*); Halle, 1795-1797, 12 livraisons; il collabora à plusieurs revues littéraires, et publia des traductions allemandes de : *Sur la Nature humaine*, de David Hume; Halle, 1790; — *Observations sur les différentes Formes de Gouvernement*, d'Algernon Sidney; Erfurt, 1795; — *L'Économie Nationale* de J.-B. Say; Halle, 1807, 2 vol., etc., etc. On lui doit aussi un ouvrage français intitulé : *Essais philosophiques sur l'Homme, ses principaux Rapports et sa Destinée, fondés sur l'expérience et la raison, suivis d'Observations sur le Beau;* Pétersbourg, 1819; Paris, 1823; mais Jakob dit lui-même que ce travail fut rédigé d'après des manuscrits qui lui avaient été confiés, et que l'on attribue généralement au Russe Poletika.

La fille de Jakob s'est fait connaître sous le nom de *Talvj;* Gœthe (*Kunst und Alterthum*, v. 2, p. 57) faisait grand cas de ses traductions de poésies serviennes. Elle a épousé le professeur E. Robinson. R. L.

Conversations-Lexikon. — Dictionnaire de l'Économie politique. — Histoire de l'Économie politique, par Blanqui, membre de l'Institut, 2 vol. — *Zeitgenossen*, n° 53, p. 121-178.

* **JAKOUBOVITCH**, mort en 1839. « Émule de Poushkin, Jakoubovitch, dit le prince Élim Mecherski, était un jeune poëte de la plus grande espérance. » On n'a de lui que quelques pièces fugitives, parmi lesquelles on distingue *Le Chêne* de Peterhof. Pce A. G.

Les Poëtes russes; Paris, Amyot, 1846.

JAKUBOWSKI (*Vincent*), écrivain polonais, né à Maniew (palatinat de Cracovie), le 18 mars 1751, mort à Varsovie, dans le mois de septembre 1826. Après avoir fait ses études à Rzeszow, il entra en 1765 chez les piaristes, et devint professeur dans le collége des nobles. Envoyé en 1788 à Vienne, il en revint muni de plusieurs instruments de physique destinés au collége de Lomza. En 1807, il fut élevé aux fonctions de supérieur de la congrégation des Piaristes. Trois ans plus tard, il fut nommé recteur à Gora; mais, atteint d'une maladie grave, il vint mourir à Varsovie. Il avait traduit en polonais l'*Avis au Peuple*, de Tissot, 2 vol. On lui doit en outre des *Poésies latines*, des *Sermons du dimanche*, et une traduction en vers polonais des dixième, onzième et douzième livres de l'*Énéide* de Virgile, servant de complément à la traduction de Fr. X. Dmochowski. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

*, **JAL** (*A.*), littérateur français, né à Lyon, vers 1791. Il avait suivi d'abord la carrière de marin, mais il la quitta au bout de quelques années : il vint à Paris, et se mit à écrire dans quelques petits journaux. En 1834, il fut chargé par le ministre de la marine d'une mission en

Italie, dans le but de recueillir des matériaux pour l'histoire de la marine. Il adressa sur cette mission un rapport qui fut inséré dans le *Moniteur* du 5 janvier 1842. A cette occasion, il prit le titre d'historiographe de la marine. Ses principaux ouvrages sont : *L'Ombre de Diderot et le Bossu du Marais*, dialogue critique sur le Salon de 1819; Paris, 1819, in-8° : publié sous le nom de *Gustave* Jal; — *L'Artiste et le Philosophe, entretiens critiques sur le Salon de* 1824; Paris, 1824, in-8°, avec des pl.; — *Esquisses, Croquis, Pochades, ou tout ce qu'on voudra sur le Salon de* 1827; Paris, 1827, in-8°; — *Napoléon et la Censure*; Paris, 2 vol. in-12; — *Résumé de l'Histoire du Lyonnais*; Paris, 1828, in-18; — *Salon de* 1831, *Ébauches critiques*; Paris, 1832, 3 vol. in-8°; — *De Paris à Naples, études de mœurs, de marine et d'art*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Archéologie navale*; Paris, 1839, 2 vol. gr. in-8°, avec 70 vignettes sur bois : publié par ordre du roi, cet ouvrage obtint le prix Gobert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'auteur en avait recueilli les matériaux principalement dans sa mission en Italie; — *Les Soirées du Gaillard d'arrière*; Paris, 1840, 3 vol. in-8°; — *Mémoire sur les Trois Couleurs nationales*; Paris, 1845, in-8°; — *Virgilius Nauticus; examen des passages de l'Énéide qui ont trait à la marine*; Paris, 1849, 9 vol. in-8°; — *Glossaire Nautique, répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes*; Paris, 1850, in-4°. M. Jal a enfin collaboré à beaucoup de journaux ou recueils littéraires. G. DE F.

Bourquelot, *La Littérature contempor.* — *Documents particuliers.*

JALABERT (*Jean-François-Joseph*), écrivain religieux, né à Toulouse, le 29 août 1753, mort à Paris, le 17 mai 1835. Ses études achevées, il reçut les ordres sacrés, et se trouvait directeur du petit séminaire de sa ville natale à la révolution. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et se rendit à Paris, où il se lia avec l'abbé Émery, qui le fit entrer, lors du rétablissement du culte, dans le conseil de l'administration diocésaine. A l'époque du concordat, il fut promu chanoine de Notre-Dame. Après la mort du cardinal de Belloy, il fut nommé grand-vicaire capitulaire, et en cette qualité il prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre de ce prélat, en 1808. En 1811 il prononça celle de l'ancien archevêque de Juigné. Les Sulpiciens ayant été obligés d'abandonner la direction du grand séminaire de Paris, Jalabert fut appelé à les remplacer. A la chute de Napoléon, il remplit encore les fonctions de grand-vicaire capitulaire. En 1819 le cardinal de Périgord, grand-aumônier de France, le nomma archidiacre de Notre-Dame et premier grand-vicaire. Chargé plusieurs fois de porter la parole à l'autorité au nom du clergé, Jalabert le fit toujours avec adulation. On lui doit : l'*Oraison funèbre de monseigneur Antoine-Éléonore-Léon Leclerc de Juigné, ancien archevêque de Paris, chanoine du chapitre de Saint-Denis, comte de l'empire*, etc.; Paris, 1811, in-8°. On lui attribue : *Examen des Difficultés qu'on oppose à la Promesse de Fidélité à la constitution*; Paris, 1800, in-8°; — *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits contre les entreprises du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers; avec un aperçu de l'esprit actuel de l'Église constitutionnelle*; Paris, 1801, in-8°. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* **JALABERT** (*Charles-François*), peintre français, né à Nîmes, vers 1815, entra dans l'atelier de Paul Delaroche, et obtint en 1842, à l'École des Beaux-Arts, le prix de la demi-figure peinte. Au salon de 1847 il exposa *Virgile lisant ses Géorgiques devant Horace et Varius chez Mécène*, tableau qui lui valut une médaille de troisième classe. Au salon de 1850, ses portraits lui méritèrent une médaille de deuxième classe. En 1852 il exposa *Saint Luc l'évangéliste*, et *Villanella, souvenir de Rome*. En 1853 il mit au salon *L'Annonciation* et *Les Nymphes écoutant les chants d'Orphée*. Ces toiles lui valurent une médaille de première classe, récompense qui lui fut renouvelée après l'exposition universelle de 1855, et confirmée par la décoration de la Légion d'Honneur. En 1857, il exposa les *Adieux de Roméo et Juliette* et *Raphaël travaillant à la Madone de Saint-Sixte*. J. V.

Livrets des Salons, 1847-1857. — Delécluze, *Journal des Débats*, 21 mars 1851, 20 novembre 1855, 2 juillet 1857. — Th. Gauthier, *Moniteur*, 22 septembre 1855.

* **JALEY** (*Jean-Louis-Nicolas*), statuaire français, né à Paris, le 27 juillet 1802. Élève de Cartellier, il exposa plusieurs bustes en 1824 et en 1827. En 1833 il enrichit le salon d'une statue en marbre, représentant *La Prière*. En 1834 on admira de lui une statue de *La Pudeur*. En 1838 il exposa un *Groupe d'Anges*; en 1839, une statue de *Louis XI*; en 1841, un bas-relief représentant *Le Génie de la France ramenant les cendres de Napoléon*; en 1847, l'*Amour enfant*, statue en marbre; en 1848, une statuette en bronze; en 1852, une *Bacchante*, statue en marbre, et *La Rêverie*, statue en marbre, souvenir de Pompéi; en 1853, le buste en marbre de *Dalayrac*, acheté par le ministère d'État pour le foyer de l'Opéra-Comique; en 1855 on vit figurer de nouveau à l'exposition universelle les statues de *La Pudeur* et de *La Prière* : toutes deux furent acquises par la maison de l'empereur, et suffiraient, lors même que Jaley n'aurait fait que ces ouvrages, pour lui assurer une place parmi les statuaires les plus habiles de notre époque. (1). Th. MIDY.

(1) Après avoir obtenu une médaille de deuxième classe à l'exposition de 1848, M. Jaley a été élu membre de l'A-

Revue des Salons. — L'Artiste. — Livrets de l'Exposition.

* **JALLABERT** (*Étienne*), physicien suisse, d'origine française, né à Saint-Hippolyte de Caton, en 1658, mort en 1724. Reçu ministre de l'Évangile le 26 novembre 1681, il devint pasteur à l'église qui s'assemblait chez le vicomte d'Entraigues. Il sortit de France à la révocation de l'édit de Nantes, et se retira à Genève; où il fut reçu bourgeois en 1700, et nommé professeur de mathématiques en 1704; puis professeur de philosophie en 1713. On a de lui : *Theses totius Physicæ summam includentes*; Genève, 1714, in-4°; — *Theses ex omnibus Philosophiæ partibus dirumptæ*; Genève, 1716, in-4°; — *De Felicitate*; ibid., 1717, in-8°; — *De Affectibus*; ibid., 1718, in-8°; — *Theses generales ex tota Philosophia dirumptæ*; ibid., 1718, in-8°; — *De Barometro*; ibid., 1718, in-8°; — *Theses Philosophicæ totius logicæ summam complectentes*; ibid., 1719, in-8°; — *De Enunciatione seu Judicio*; ibid., 1720, in-8°; — *De Terræ Motu*; ibid., 1721, in-4°; — *De Maris Æstu*; ibid., 1722, in-4°; — *De Sono*; ibid., 1722, in-4°; — *De Memoria*; ibid., 1723, in-4°; — *De Calore et Frigore*; ibid., 1723, in-4°. Le *Catalogue de la Bibliothèque de Genève* lui attribue encore un traité *De Electricitate*; Genève, 1747, in-4°, qui pourrait bien plutôt appartenir à son fils. L. L—T.

Haag, *La France protestante.*

JALLABERT (*Jean*), physicien suisse, né à Genève, en juillet 1712, mort au mois d'avril 1768. Fils du précédent, il apprit les mathématiques, la physique, la théologie, et fut reçu ministre en 1737. La même année les magistrats de Genève créèrent en sa faveur une chaire de physique expérimentale. Avant d'en prendre possession, Jallabert parcourut la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la France. De retour dans sa ville natale en 1739, il ouvrit un cours de physique. Peu de temps après, il fut associé à Beaulard et à Abauzit dans la direction de la bibliothèque publique de Genève, qu'il disposa avec plus d'ordre, et dont il fit connaître les richesses en publiant des extraits de ses manuscrits les plus précieux. Il vint en 1742 à Montpellier pour remettre sa santé. « Ce fut en 1748, dit Desgenettes, qu'il fit connaître au public ses longs et précieux travaux sur l'électricité. C'est un modèle de méthode en ce genre. La pensée philosophique qui dominait ses travaux, et qui fut toujours présente à l'esprit de Jallabert dans ses recherches et ses expériences, c'est que la nature récompense plus volontiers la patience de ceux qui l'étudient que la curiosité de ceux qui veulent la deviner. Il n'en était pas moins persuadé que les conjectures ne sont point inutiles et que ce serait arrêter les progrès de la physique que de les bannir entièrement. Jallabert appliqua le premier avec avantage l'électricité au traitement d'un paralytique, et, comme quelques autres physiciens très-recommandables de ce temps, il crut avec trop de précipitation à la vertu de ce moyen de guérison. » En 1752 Jallabert fut chargé de la chaire de mathématiques et de philosophie à Genève, devenue vacante par la mort de Cramer. Il avait des connaissances étendues en histoire naturelle, et avait formé une riche collection de médailles. Dès 1746, il était entré dans le conseil des deux cents. En 1757 il devint conseiller d'État, et peu après il fut élevé au syndicat. Rendu à la vie privée, il avait repris la culture des sciences lorsqu'il fit dans un voyage une chute de cheval, dont il mourut en peu d'heures.

Les travaux de Jallabert sont insérés dans diverses collections. Son ouvrage le plus étendu est celui qui a pour titre : *Expériences sur l'Électricité, avec quelques conjectures sur la cause de ses effets*; Genève, 1748, in-8°. Il avait ouvert son cours, en 1739, par un discours intitulé : *De Philosophiæ experimentalis Utilitate, illiusque et matheseos concordia.* On cite encore de lui : *De libertate humana*; Genève, 1734, in-4°; — *Trombe observée sur le lac de Genève* (dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Paris*, 1741); — *Observations sur les Seiches*, (même recueil, 1742); — *La Guérison d'un Paralytique par le moyen de l'Électricité* (même recueil, 1748); — *Réflexions sur les Baromètres et l'huile de Tartre* (même recueil, 1749); — *Description du tremblement de terre arrivé à Genève en* 1756 (même recueil, 1756; — *Academicæ Quæstiones de Vesuvio* (dans le *Museum Helveticum*, tome VI); — *Oratio exponens vitam, fata et virtutes Gab. Cramer* (même recueil, tome VII). Il prononça dans plusieurs circonstances, et particulièrement aux distributions des prix de l'Académie de Genève, des discours remarquables. Les objets qu'il traita furent l'histoire et la théorie des éruptions du Vésuve; la cause de la couleur des nègres; l'examen des effets attribués à l'imagination des mères enceintes; les amours des plantes, ou le mode de leur reproduction; des observations sur les crues subites et passagères des eaux du lac de Genève. Dans un dernier discours il combattit l'opinion de quelques savants sur le bouleversement général que devait avoir éprouvé le globe terrestre. On trouva dans ses papiers des projets de mémoires sur la théorie de la terre, sur la congélation du mercure, sur la réduction de l'eau en vapeur; sur la force expansive des liquides. Il avait aussi rédigé un cours complet de chimie, et sa correspondance très-étendue offre un recueil précieux pour l'histoire des sciences. L. L—T.

J. Sennebier, *Hist. Littér. de Genève*, t. III, p. 126, et *Catalogue raisonné des Manuscrits de la Biblioth. de Genève.* — De Ratte, *Éloge de M. Jallabert*, prononcé le 14 décembre 1773, devant la Société royale des Sciences de Montpellier; 1774, in-4°. — Desgenettes, dans la *Biog. Médicale.* — Haag, *La France Protestante.* — Priestley, *Hist. de l'Électricité.*

cadémie des Beaux-Arts (section de sculpture), en remplacement de David d'Angers, le 23 février 1856. L. L—T.

www.libtool.com.cn

JAMBE-DE-FER (*Philibert*), musicien français du seizième siècle. Selon M. Fétis, ce ne serait point à La Fère, comme le dit Walther, que ce musicien serait né, mais à Lyon. Les biographes se taisent d'ailleurs sur les événements de sa vie; on sait seulement qu'il fut un des zélés partisans de la religion réformée, mais on ignore s'il avait cessé de vivre avant la Saint-Barthélemy ou s'il périt victime de cette catastrophe. On connaît de Philibert Jambe-de-Fer : *Les cent Psalmes de David mis en françois par Jean Poictevin, à quatre parties;* Poitiers, Nicolas Pelletier, 1549, in-8°. L'épître de cette première édition, qui est datée de Poitiers, le 19 juillet 1549, fait supposer que le compositeur séjourna dans cette ville, du moins pendant quelque temps. Une seconde édition du même recueil parut également à Poitiers, en 1551; une troisième a été publiée à Paris, en 1558, chez Nicolas Duchemin; — *Les vingt-deux Octonnaires du psalme* 119 *de David, traduits par Jean Poictevin, mis en musique à quatre parties;* Lyon, 1561; — *Les cent cinquante Psaumes de David mis en rimes françoises par Clément Marot et Théodore de Bèze, à quatre et cinq parties;* Paris, Nicolas Duchemin, 1561, in-4°, et à Lyon, en 1564.

Dieudonné DENNE-BARON.

Walther, *Musikalisches Lexikon oder Musikalische Bibliothek*, etc.; Leipzig, 1732. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **JAMBES OU CHAMBES** (*Jean* DE), seigneur de *Montsoreau* (1), diplomate français, né vers 1400 ou 1410, mort après 1465, fut successivement premier maître d'hôtel de Charles VII, capitaine et gouverneur de La Rochelle, capitaine de Niort et de Talmont-sur-Gironde. En 1452, les Anglais, à peine expulsés de Guyenne, y suscitèrent une révolte contre l'autorité du roi de France nouvellement rétablie dans cette province. En ce moment même, le dauphin, qui fut depuis Louis XI, en mésintelligence avec son père, s'était retiré dans son gouvernement du Dauphiné. D'accord avec son beau-père Louis, duc de Savoie, le dauphin suscita au roi de France un nouvel ennemi, en la personne de ce duc. Jean de Jambes fut alors envoyé par Charles VII pour concilier les différends qui avaient ainsi surgi entre le roi de France d'une part, et les deux princes nommés, de l'autre. Il réussit dans cette négociation. L'année suivante, au mois d'octobre 1453, J. de Jambes fut délégué de nouveau, avec le caractère de négociateur, à la suite de l'expédition militaire chargée de reconquérir la Guyenne. Il fut un des plénipotentiaires qui traitèrent, au nom du roi, avec les Bordelais et qui signèrent la capitulation de Bordeaux. En 1457, J. de Jambes, toujours membre du grand conseil, n'avait cessé de compter parmi les intimes serviteurs et les familiers du roi. Le pape Pie II, en 1459, convoqua l'assemblée de Mantoue, destinée à enrôler les divers princes de la chrétienté dans une croisade contre le Turc. Charles VII nourrissait des desseins contraires à cette vue. Pendant que ses ambassadeurs, avec ceux des autres puissances, prenaient part au congrès de Mantoue, J. de Jambes fut envoyé par le roi à la cour de Venise. Le but de cette ambassade était d'opérer une diversion active et de neutraliser les effets que le souverain pontife attendait de l'assemblée de Mantoue. J. de Jambes nous a laissé lui-même la relation de son ambassade à Venise, dans deux lettres fort curieuses et fort importantes pour l'histoire, qui subsistent à la Direction générale des Archives. Cette relation a été imprimée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, p. 183 et suiv.

Louis XI, à son tour, apprécia les talents diplomatiques du seigneur de Montsoreau, et les utilisa dans la guerre du Bien public (1465) (1).

V. DE V.

Direction générale des archives: K, 69. — *Chronique de Mathieu* d'Escouchy ou de Coucy, chapitre 78. — Anselme, *Histoire Généalogique.* — Vallet de Viriville, *Charles VII et ses Conseillers;* 1858, in-8°.

(1) Il acquit cette terre de Louis de Chabot, son beau-frère, le 9 février 1451.

JAMBLIQUE (Ἰάμβλιχος), romancier grec, Syrien d'origine, vivait vers 150 après J.-C. Suidas, dans le court article qu'il lui consacre, nous apprend « qu'il était un affranchi, qu'il avait écrit les *Babyloniques*, c'est-à-dire les *Amours de Rhodanès et de Sinonis*, en trente-neuf livres. » Nous ignorerions les autres particularités de sa vie, si une *scolie* grecque, découverte par Henri Estienne sur la marge d'un manuscrit de Photius, ne nous en apprenait quelques-unes. « Ce Jamblique, dit le scoliaste, était Syrien de père et de mère; il ne descendait point de ces Grecs qui s'établirent en Syrie après la conquête, mais des naturels du pays. Il nous apprend lui-même qu'il fut élevé dans la langue et les mœurs des Syriens, jusqu'au moment où un Babylonien fut chargé de son éducation, et l'instruisit dans la langue, les mœurs, les traditions des Babyloniens. Jamblique confesse avoir puisé son roman dans une de ces traditions..... Ce Jamblique possédait donc sa langue naturelle, c'est-à-dire la syrienne; ensuite il avait appris celle des Babyloniens; enfin il s'était appliqué à celle des Grecs, de manière à pouvoir l'écrire et la parler avec élégance et facilité. » Dans la même scolie il est dit que le Babylonien précepteur de Jamblique avait été fait prisonnier pendant l'expédition de Trajan en Mésopotamie (115); d'un autre côté, il est fait mention : dans les *Babyloniques*, de la défaite de Vologèse, roi des Parthes, en 162;

(1) J. de Jambes avait épousé, en 1446, Jeanne Chabot, qui lui donna deux filles. *Colette de Jambes*, la première; est connue pour être devenue la maîtresse de Charles, duc de Berry et de Guyenne, frère de Louis XI. L'autre, nommée *Hélène de Jambes*, appartient à l'histoire par un titre plus honorable : elle épousa Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, l'historien de Louis XI.

c'est donc entre ces deux dates et après la dernière qu'il faut placer la vie de Jamblique. Les *Babyloniques* (Βαβυλωνικά ou Ροδάνους καὶ Σινωνίδος ἔρως) formaient trente-neuf livres, suivant Suidas; mais Photius, qui donne une analyse du roman, ne mentionne que seize livres; l'ouvrage ne nous est connu que par cette analyse de Photius, qui a la sécheresse et le décousu d'une table des matières. Il contenait les amours de Rhodanès et de Sinonis, et formait un tissu d'aventures invraisemblables, qui cependant ne manquaient pas d'intérêt. « On regrette, dit Photius, que Jamblique, qui brille par la beauté du style, la régularité du plan et l'ordonnance des récits, n'ait pas déployé toute sa force et tout son art dans des sujets sérieux, au lieu de les prodiguer à des fictions puériles. » Ce roman, aujourd'hui perdu, s'était conservé en entier si l'on en croit Colomiès (*Rimelia Litteraria*) dans la bibliothèque de l'Escurial jusqu'en 1670, époque où il fut détruit dans un incendie. Outre l'analyse de Photius, il reste des *Babyloniques* des fragments dispersés dans le lexique de Suidas, un fragment publié par Leo Allatius dans ses *Excerpta varia Græcorum Sophistarum ac Rhetorum*, p. 250, sous le nom d'Adrien de Tyr, mais qui paraît appartenir au roman de Jamblique; enfin un fragment d'une certaine étendue découvert par A. Maï et publié dans sa *Nova Collectio Scriptorum veterum*, vol. II, p. 349. L'analyse de Photius et les fragments ont été recueillis par Chardon de La Rochette dans ses *Mélanges de Critique et de Philologie*, p. 18-90, et par Passow, *Corpus Erotic.*, vol. I. Y.

Suidas, au mot Ἰάμβλιχος. — Photius, *Bibl.*, cod., 94. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, VIII, 182. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 278, édit. de Westermann.

JAMBLIQUE (Ἰάμβλιχος), philosophe néo-platonicien, né à Chalcis, dans la Cœlé-Syrie, d'une famille riche et puissante, vivait sous Constantin, dans la première moitié du quatrième siècle après J.-C. Le peu que l'on sait de sa vie se trouve dans Eunape, biographe crédule et peu digne de foi. Jamblique eut pour premier maître un certain Anatolius, qui le présenta à Porphyre. Devenu maître à son tour, il rassembla autour de lui de nombreux disciples, parmi lesquels on remarque Sopater de Syrie, Édésius, Eustathe de Cappadoce, Théodore le Grec et Euphrasius. Il exerçait sur eux une grande influence, moins peut-être par la nouveauté de ses doctrines que par des actes difficiles à expliquer, soit qu'on les attribue à l'imposture du maître ou à la crédulité du biographe. Un jour qu'il se promenait avec ses disciples, il s'arrêta tout à coup en donnant des marques de dégoût : « Quittons ce chemin, dit-il, un enterrement va passer ici. » Parmi ceux qui l'accompagnaient, les uns, par respect, n'osèrent le quitter; d'autres, voulant s'assurer de la véracité de la prédiction, poursuivirent leur chemin et ne tardèrent pas à rencontrer le convoi. Mais, ajoute Eunape, on peut supposer que Jamblique avait de meilleurs yeux ou l'odorat plus fin que ses disciples. » Malgré cette preuve de sa faculté prophétique, quelques disciples demandaient un signe plus décisif. Jamblique résistait, disant qu'il ne pouvait faire naître l'occasion. Enfin, s'étant rendu avec toute son école aux sources chaudes de Gadara en Syrie, il demanda aux habitants le nom des deux sources les plus petites et les plus pures; elles se nommaient Eros et Anteros. Il n'eut qu'à toucher l'eau de la main en murmurant quelques paroles; aussitôt on en vit sortir deux beaux enfants, les deux génies des sources, qui l'entourèrent de leurs bras. Ce miracle fit taire les plus incrédules. « On racontait de lui bien d'autres merveilles, ajoute Eunape, mais bizarres et invraisemblables, et je craindrais de les raconter, car les dieux défendent de mêler des fables et des récits mensongers à une histoire consciencieuse et véridique. J'éprouverais même quelque scrupule à rapporter ces exemples s'ils ne venaient de témoins oculaires, et cependant ni Édésius ni ses amis n'ont osé prendre sur eux de les mettre dans leurs ouvrages. » On ne peut rien imaginer de plus contraire à la philosophie que de pareilles légendes et que les doctrines qui en ont été le prétexte. Jamblique, plus encore que les chefs de l'école néo-platonicienne, Plotin et Porphyre, témoigne de la perturbation irrémédiable de la pensée hellénique par suite de l'invasion des idées orientales. Autant qu'on peut en juger par les fragments de ses œuvres épars dans le commentaire de Proclus sur le *Timée*, il renchérit sur les subtilités de ses maîtres, subdivisa la trinité de Plotin, et en fit sortir une série de triades. Une courte analyse, empruntée à M. Vacherot, donnera une idée de ces stériles et confuses abstractions. « Dans le second principe, Jamblique distingue d'abord trois triades purement *intelligibles*, puis trois triades *intellectuelles*, ce qui formait l'ennéade νοητήν et l'ennéade νοερόν. Outre la grande triade démiurgique, il admet une série de démiurges inférieurs compris sous le nom de νέοι δημίουργοι, lesquels portent au loin l'action des premiers. Il se distingue encore de Plotin et de Porphyre par un goût excessif et presque superstitieux des formules numériques. Il ramène aux nombres tous les principes de sa théologie : à la monade, l'unité suprême, principe à la fois de toute unité et de toute diversité; à la dyade, l'intelligence, première manifestation, premier développement de l'unité; à la triade, l'âme ou le démiurge, principe du retour à l'unité pour tous les êtres qui se portent en avant; à la tétrade, le principe d'harmonie universelle, contenant en elle toutes les raisons des choses; à l'ogdoade, la cause du mouvement (χώρησις) qui entraîne tous les êtres hors du principe suprême et les disperse dans l'univers; à l'ennéade, le principe de toute identité et de toute perfection; enfin à la décade, l'ensemble de toutes les émanations

www.libtool.com.cn

τὸ Ἕν. Ni Plotin ni Porphyre, quelque estime qu'ils aient eue pour les doctrines de Pythagore, ne reduisaient à ce point leurs principes à des abstractions numériques. » Telles sont les vérités que Jamblique révèle en vertu de son pouvoir surnaturel, vérités qui n'ont rien à démêler avec la raison et appartiennent entièrement à la théurgie. Ce philosophe consomma l'œuvre de ses prédécesseurs. Grâce à lui, la magie, les sacrifices, les miracles dominèrent dans les doctrines néo-platoniciennes, et l'école d'Alexandrie devint l'alliée suspecte et inutile du polythéisme mourant.

Jamblique composa un grand nombre d'ouvrages. « Ses écrits, dit Eunape, sans être obscurs ou incorrects, ne sont pas remplis de grâce et d'agrément comme ceux de Porphyre; ils n'en ont pas la lucidité, la pureté; mais comme Platon le dit de Xénocrate, Jamblique n'avait pas sacrifié aux grâces; aussi, loin d'attirer et d'attacher le lecteur, il le fatigue et le repousse. » Il reste de lui un traité : Περὶ Πυθαγόρου αἱρέσεως (Sur la Philosophie de Pythagore), destiné à servir d'introduction à l'étude de Platon, et composé primitivement de dix livres, dont cinq sont perdus. Le premier, intitulé Περὶ τοῦ Πυθαγορικοῦ βίου, contient un récit détaillé de la vie de Pythagore et de son école. C'est une compilation sans critique, mais qui a du prix, parce que les ouvrages d'après lesquels elle a été faite n'existent plus. Cette *Vie de Pythagore* fut publiée pour la première fois par J. Arcerius Theodoretus, en grec et en latin; Franeker, 1598, in-4°. Les meilleures éditions sont celles de L. Kuster, Amsterdam, 1707, in-4°; de Th. Kiessling; Leipzig, 1815-1816, 2 vol. in-8°, et de Westermann à la suite de Diogène Laerce dans la *Bibliothèque Grecque* de A.-F. Didot. Le second livre se compose de Προτρεπτικοὶ λόγοι εἰς φιλοσοφίαν, discours exhortatoires ou préparatoires à la philosophie (de Platon). C'est aussi une compilation faite d'après d'anciens auteurs, mais sans méthode. Le dernier chapitre contient l'explication de trente-neuf *symboles* pythagoriques. Ce second livre a été publié pour la première fois avec le précédent par Arcerius; la meilleure édition est de Th. Kiessling; Leipzig, 1813, in-8°. Le troisième livre, intitulé Περὶ κοινῆς μαθηματικῆς ἐπιστήμης, contient de nombreux fragments des ouvrages d'anciens pythagoriciens, particulièrement de Philolaüs et d'Archytas; il a été publié pour la première fois par Villoison, dans ses *Anecdota Græca*, vol. II, p. 188, et réimprimé séparément par J.-G. Fries, Copenhague, 1790, in-4°. Le quatrième livre, intitulé Περὶ τῆς Νικομάχου ἀριθμητικῆς εἰσαγωγῆς (Sur l'Introduction arithmétique de Nicomaque), fut publié pour la première fois par Sam. Tennulius; Deventer et Arnheim, 1668, in-4°. Le cinquième et le sixième livre, qui traitaient de la physique et de l'éthique, sont perdus; le septième, intitulé Τὰ θεολογούμενα τῆς ἀριθμητικῆς, a été publié par Ch. Wechel, Paris, 1543, in-4°, et Fr. Ast, Leipzig, 1817, in-8°. Tout ce que l'on sait des autres livres, c'est que le huitième contenait une introduction à la musique, le neuvième une introduction à la géométrie, et le dixième la théorie sphérique de Pythagore. Le second ouvrage que l'on a sous le nom de Jamblique porte le titre de Περὶ μυστηρίων. C'est une réfutation de la lettre de Porphyre à Anebon; elle est censée écrite par un certain prêtre égyptien nommé Abammon; mais une tradition, qui remonte jusqu'à Proclus, l'attribue à Jamblique. Si elle n'est pas de ce philosophe, elle a dû être composée par un de ses disciples, et probablement sous ses yeux. Jamblique, Abammon, ou l'auteur, quel qu'il soit, du *Traité des Mystères*, répond à une question de Porphyre. Il étale une érudition à propos d'Hermès, qui avait, dit-il, composé cent livres sur les dieux empyrées, cent sur les dieux éthéréens, et mille sur les dieux célestes. L'auteur ne place cependant la sagesse des Égyptiens qu'au second rang, et bien au-dessous de celle des Chaldéens. Nous ne donnerons pas une analyse de cet ouvrage, parce qu'il est impossible de tirer aucun profit de ce mélange d'érudition infidèle et de creuses rêveries. Le traité Περὶ μυστηρίων a été publié avec une traduction latine par Marcile Ficin, Venise, 1483, in-4°; par N. Scutellius, Rome, 1556, in-4°, et par Th. Gale, Oxford, 1678, in-8°. — Outre ces ouvrages, on cite de Jamblique un traité Περὶ ψυχῆς, dont Stobée a conservé un fragment (*Flor.*, tit. 25, 6); — des *Épîtres* sur des sujets théologiques; — et un grand traité Περὶ τῆς τελειοτάτης Χαλκιδαϊκῆς φιλοσοφίας, dont on trouve des extraits dans Damascius. Enfin il avait écrit des commentaires sur le *Parménide*, le *Timée* et le *Phédon* de Platon et sur les *Analytica* d'Aristote. L. J.

Suidas, au mot Ἰάμβλιχος. — Eunape, *Vitæ Sophist.* — Julien, *Orat.*, IV, p. 146; *Epist.*, 40. — Dodwell, *De Fide et Ætate Jamblichi*, dans ses *Excer. de Ætate Pythag.*, 1704. — Hebenstreit, *Dissertatio de Jamblici Doctrina*; Leipzig, 1704, in-4°. — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. II, p. 260, 431. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI, p. 246. — Tennemann, *Geschichte der Philosophie*, t. VI, p. 246. — Ritter, *Geschichte der Philosophie*. t IV, p. 647. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 282, et t. V, p. 759, édit. de Harles. — Meiners, *Judicium de libro qui de mysteriis Egyptiorum inscribitur*, dans les *Mémoires de l'Académie de Gœttingue*, t. IV, part. III, p. 50. — Tiedmann, *Geist. der spekulat. Philosophie*, t. III, p. 453. — Jules Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. II, p. 187-268. — Vacherot, *Histoire critique de l'École d'Alexandrie*, t. II, p. 57-65, 126-146.

JAMBLIQUE d'Apamée, philosophe néo-platonicien, contemporain de Julien et de Libanius, vivait dans la seconde partie du quatrième siècle. Il a été souvent confondu avec le précédent; mais son intimité avec Julien prouve qu'il vivait un peu plus tard. L'empereur Julien le combla d'éloges extravagants.

Un Jamblique, médecin à Constantinople, est mentionné dans une épigramme de Léontius dans l'*Anthologie Grecque*. Y.

Libanius, *Epist.*, p. 600, éd. Wolf. — Julien, *Epist.*, 34, 40. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. V, p. 761.

JAMBULUS (Ἰάμβουλος), voyageur grec, d'une époque incertaine. Il composa une description des Indes, dans laquelle il donnait sur lui-même des détails que Diodore de Sicile a recueillis. « Jambulus, dit-il, fut dès son enfance curieux de s'instruire; à la mort de son père, qui était marchand, il se livra au commerce. Passant par l'Arabie pour se rendre dans le pays des aromates, il fut, avec ses compagnons de voyage, saisi par des brigands. On l'employa d'abord à garder les troupeaux avec un de ses compagnons. Ils tombèrent ensuite tous deux entre les mains de quelques brigands éthiopiens qui les emmenèrent dans la partie maritime de l'Éthiopie. Ainsi enlevés, ils furent, comme étrangers, destinés à la pratique d'une cérémonie expiatoire pour purifier le pays. » (Diodore donne ici le détail de cette expiation, qui consistait à placer deux étrangers sur un vaisseau et à les livrer à la mer). « Après avoir navigué pendant quatre mois et lutté contre les tempêtes, Jambulus et son compagnon abordèrent dans l'île désignée. » Ici se place la description de l'île merveilleuse. « Après un séjour de sept ans, Jambulus et son compagnon de voyage furent expulsés comme des hommes méchants et de mauvaises habitudes. Ils furent donc forcés d'équiper de nouveau leur barque, et de l'approvisionner pour le retour. Au bout de plus de quatre mois de navigation, ils échouèrent du côté de l'Inde, sur des sables et des bas-fonds. L'un périt dans ce naufrage, l'autre, Jambulus, se traîna jusqu'au village; les habitants le conduisirent devant le roi, résidant dans la ville de Palebothra, éloignée de la mer de plusieurs journées. Ce roi, aimant les Grecs et l'instruction, lui fit un très-bon accueil, et finit par lui donner une escorte chargée de le conduire jusqu'en Perse. De là Jambulus gagna la Grèce sans accident. » Cette biographie et la description appartiennent à ce genre de romans géographiques si communs chez les Grecs, et dont l'histoire vraie de Lucien est une imitation et une parodie. Jambulus n'avait probablement jamais vu le pays sur lequel il racontait tant de merveilles. Y.

Diodore de Sicile, l. II, 55 (trad. de M. Hoefer). — Tzetzès, *Chil.*, VII, 144. — Lucien, *Ver. Histor.*, 3. — Ossan, *Beiträge zur Griech u Röm. Lit. Gesch.*, vol. I, p. 288.

JAMERAY-DUVAL. *Voy.* DUVAL.

JAMES (*Thomas*), controversiste et philologue anglais, né à Newport, dans l'île de Wight, en 1571, mort en 1629. Il commença ses études à Winchester, et les acheva au New-College d'Oxford, auquel il fut agrégé en 1593. Il recueillit et collationna une foule de manuscrits précieux, et publia un catalogue de ceux qui se trouvaient dans les divers colléges des deux universités. Sir Thomas Bodley, qui venait d'établir une bibliothèque à Oxford, l'en nomma le premier bibliothécaire, en 1602. James montra contre les catholiques un zèle qui fut assez mal récompensé par deux petits bénéfices, l'un à Wells, l'autre à Mongeham, dans le comté de Kent. Membre de la convocation d'Oxford dans la première année du règne de Charles 1er, il proposa de former une commission qui collationnerait les manuscrits des Pères de l'Église; mais il ne put faire adopter son projet. Il se mit alors à l'œuvre lui-même, et commença un travail, qui devait, selon lui, révéler beaucoup de falsifications des catholiques romains et porter un grand coup à leurs doctrines. « Il laissa, suivant Wood, la réputation du plus ingénieux et du plus infatigable écrivain qu'Oxford ait opposé aux papistes depuis la réforme. » On a de lui : *The moral Philosophy of the Stoics*, traduit du français; Londres, 1598, in-8°; — une édition du *Philobiblion* de Richard de Bury, évêque de Durham; Oxford, 1599, in-4°; — *Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis, sive catalogus manuscriptorum in utra que academia;* Londres, 1600, in-4°; suivi de deux pièces intitulées : *Cyprianus redivivus; spicilegium D. Augustini; — Bellum papale, sive concordia discors Sixti V et Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriusque editionis vulgatæ illorum pontificum, et postremæ Lovaniensium, comparatione;* Londres, 1600, in-4°; — *Catalogus librorum bibliothecæ Bodleianæ;* Oxford, 1605, in-4°; — *Concordantia sanctorum Patrum, id est vera et pia libri Canticorum per Patres universos, tam græcos quam latinos, expositio;* Oxford, 1607, in-4°; — *Apology for John Wickliffe;* Oxford, 1608, in-4°; — *A Treatise of the Corruption of Scriptures, councils and fathers;* Londres, 1611, in-4°; — *The Jesuits' Downfall threatened for their wicked lives, accursed manners, heretical doctrine, and more than machiavelian policy;* Oxford, 1612, in-4°; — *Index generalis sanct. Patrum ad singulos versus c. V secundum Matthæum;* Londres, 1624, in-8°; — *Vindiciæ Gregorianæ, seu restitus Gregorius Magnus;* Genève, 1625, in-4°; — *Notæ ad Georgium Wicelium de methodo concordiæ ecclesiasticæ;* Londres, 1625, in-8°; — *Manuduction, or introduction unto divinity;* Oxford, 1625, in-8°; — *Specimen Corruptelarum pontificiorum in Cypriano, Ambrosio, Gregorio Magno, et auctore operis imperfecti et in jure canonico;* Londres, 1626, in-4°; — *Index librorum prohibitorum a pontificiis;* Oxford, 1627, in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — *Biographia Britannica.* — Chalmers, *General Biograph. Dictionary.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. IX, p. 62.

JAMES (*Richard*), érudit anglais, neveu du précédent, né à Newport, dans l'île de Wight, en 1592, mort en 1638. Il fit ses études à Exeter-College, à Oxford, puis à Corpus-Christi, dont il devint agrégé en 1615. En 1619 il visita le pays de Galles et l'Écosse, et de là passa en Russie. Il connaissait outre les langues anciennes presque

toutes les langues de l'Europe, l'allemand, le slave, l'italien, le français et l'espagnol. Comme érudit et critique, il était supérieur à son oncle, et il fut d'un grand secours à Selden pour l'interprétation des *marbres d'Arundel*, à sir Robert Cotton pour l'arrangement de sa belle bibliothèque. « Il ne lui manqua, dit Wood, qu'une prébende ou une sinécure; s'il eût obtenu l'une ou l'autre, les travaux d'Hercule eussent été un jeu pour lui. » Le bénéfice ne vint pas et James mourut pauvre. Il a écrit beaucoup de traités de controverse qui n'ont plus aucun intérêt aujourd'hui. Son principal ouvrage est intitulé : *Observations made on the country, with the manners and customs of Russia and Russland;* 1619, in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biogr. Diction.*

JAMES (*Robert*), médecin anglais, né en 1703, à Kinverston, dans le comté de Stafford, mort à Londres, le 23 mars 1776. Après avoir fait ses études au collége Saint-John, à Oxford, il pratiqua la médecine à Sheffield, à Lichfield et à Birmingham. Il se rendit ensuite à Londres, où il se fit connaître par un *Dictionnaire de Médecine*, et surtout par une poudre fébrifuge de son invention. Cette poudre, malgré l'opposition de la faculté, obtint un grand succès, et devint pour James une source de richesse. On n'en connaît pas bien la composition, qu'il cachait soigneusement. « Pearson, qui l'avait analysée, dit la *Biographie Médicale*, la supposait composée de phosphate de chaux et d'oxyde d'antimoine. Celle qu'on débite aujourd'hui sous le même nom est un mélange de sulfate de potasse avec du phosphate de chaux et d'antimoine, qu'on obtient en calcinant ensemble un mélange d'os brûlés à blanc, de nitre et de sulfure d'antimoine réduit en poudre. On ne la regarde plus comme un fébrifuge presque infaillible, vertu qu'on lui attribuait, il y a un demi-siècle, soit en Angleterre, soit même en France. » On a de lui : *Medicinal Dictionary;* Londres, 1743-1744, 3 vol. Cet ouvrage important, dans lequel James eut pour collaborateur l'illustre lexicographe Samuel Johnson, fut traduit en français par Diderot, Eidous et Toussaint; Paris, 1746-1748, 4 vol. in-fol.; — *The Practice of Physic;* Londres, 1746, 2 vol. in-8°; — *On canine Madness;* Londres, 1760, in-8°; — *A Dispensary;* Londres, 1764, in-8°; — *A Dissertation upon Fevers;* Londres, 1778, in-8°; — *A short treatise of the Disorders of Children;* Londres, 1778, in-8°. Z.

Chalmers, *Gener. Biog. Diction.* — *Biogr. Médicale.*

** JAMES (*Georges* PAYNE RAINSFORD), écrivain anglais, né à Londres en 1801. Il reçut sa première éducation à l'école de Greenwich, prit ensuite des leçons d'un émigré français, et fut placé, sous la direction de W. Carmalt, avec lequel il visita la France. Il fit d'abord quelques nouvelles pour son amusement et pour celui de ses amis, et débuta dans la carrière littéraire par une série de ces petits romans qu'il donna à la *Literary Fund Society*, et qui furent réunis plus tard sous le titre de *String of Pearls*. Encouragé par Washington Irving et Walter Scott, il publia une suite de romans, un poëme, différents ouvrages historiques, des contes, etc. Durant le règne de Guillaume IV, il fut nommé historiographe de la Grande-Bretagne; mais les circonstances firent supprimer cette place. En 1852, il fut nommé consul britannique à Norfolk en Virginie, et partit pour l'Amérique, où il publia de nouveaux romans et des contes. Ses romans sont pleins d'invention; mais on lui reproche d'avoir gaspillé son talent par une trop abondante production. On a de lui : *The Beauty of Arles;* 1829; — *Richelieu, a tale of France;* 1829; — *Darnley;* 1830; — *Delorme;* 1830; — *The History of Chivalry;* 1830; — *Philippe Auguste;* 1832; — *The Memoirs of Great Commanders;* 1832; — *The History of Charlemagne;* 1832; — *Henry Masterton;* 1832; — *John Marston Hall;* 1834; — *Marie de Bourgogne;* 1835; — *The Gipsy, a tale;* 1835; — *One in a Thousand;* 1835; — *The ruined City;* — *Book of the Passions;* — *On the educational Institutions of Germany;* 1835; — *Attila;* 1836; — *The History of the Live of Edward the Black Prince;* 1836; — *Memoirs of celebrated Women;* 1837; — *Lives of foreign Statesmen* : suite d'essais biographiques fournis au *Cabinet Cyclopædia* de Lardner; — *The Life and Times of Louis XIV;* 1838, 4 vol.; — *The Robber;* 1838; — *The Huguenot;* 1839; — *Charles Tyrrel;* 1839; — *Corse de Leon, or the brigand;* 1841; — *James Vernon's Letters from* 1696 *to* 1708; 1841, 3 vol.; — *Morley Ernstein, or the tenants of the heart;* 1842; — *A History of the Life of Richard Cœur de Lion, king of England;* 1842-1849, 4 vol.; — *Arabella Stuart;* 1843; — *Arrah Neil;* 1845; — *Russell;* 1847; — *Heidelberg;* 1849; — *John Jone's Tales;* 1849 : contes tirés de l'histoire d'Angleterre pour les enfants; — *Aims and Obstacles;* New-York, 1851; — *Pequinillo;* 1852; — *A Life of Vicissitudes;* 1852; — *Agnes Sorel;* Londres, 1853. L. L—T.

English Cyclopædia (Biography). — *Men of the Time.* — *Conv.-Lex.* — *Dictionnaire de la Conversation.*

** JAMES (*Constantin*), médecin français, né à Bayeux (Calvados), en 1793. Il fut reçu docteur à la Faculté de Médecine de Paris en 1840. Étant interne des hôpitaux de Paris, il fut chargé de la rédaction des cours de physiologie de Magendie, avec lequel il fit un voyage scientifique en Italie, dont la relation parut en 1844. Pendant les années 1841 et suivantes M. James a fait un cours de médecine à l'Athénée de Paris et des conférences sur divers points scientifiques au Cercle agricole. On a de lui les ouvrages suivants : *Leçons sur les Phénomènes physiques de la Vie, professées au*

Collége de France par M. Magendie; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Leçons sur les Fonctions du Système nerveux, professées au Collége de France par M. Magendie;* Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Rapport à l'Académie royale de Médecine sur l'Empoisonnement de Soufflard;* Paris, 1839, in-8°. L'auteur, appelé à donner ses soins au condamné Soufflard, qui avait voulu s'empoisonner à la Conciergerie, fut à même de faire sur lui diverses observations : Il constata chez ce criminel l'absence de toute protubérance du meurtre, et de là l'origine d'ardentes discussions avec la Société Phrénologique et de plusieurs mémoires sur le système de Gall; — *Observations de Guérison d'une Paralysie complète de la face avec perte de la vue, du goût, de l'ouïe et de l'odorat;* présenté à l'Académie royale de Médecine le 20 octobre 1840; suivi de *Considérations générales sur les Causes et le Traitement de ces Paralysies;* 1841, in-8°; — *Des Névralgies et de leur traitement;* Paris, 1841, in-8°; — *Voyage scientifique à Naples, fait avec M. Magendie en* 1843; Paris, 1844, un vol. gr. in-8°; — *Études sur l'Hydrothérapie ou traitement par l'eau froide, faite pendant un voyage en Allemagne;* Paris, 1846, in-8°; — *Guide pratique aux principales Eaux minérales de France, d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et d'Italie,* etc.; Paris, 1851, in-18; 4e édit., 1857, avec une carte itinéraire des eaux et de nombreuses vignettes gravées sur acier; — *De l'Emploi des Eaux minérales dans la Syphilis;* Paris, 1853, in-8°; — *Du Choix des Eaux minérales dans le Traitement des Maladies de poitrine;* Paris, 1853, in-8°.

G. DE FÈRE.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — *Doc. partic.*

*JAMES (L'abbé *Aimé-François*), théologien français, né en 1804, à Ryes, près Bayeux (Calvados). Il fut d'abord attaché au diocèse de Nevers. Il passa ensuite à Paris, où il devint grand-vicaire et fit paraître les ouvrages suivants : *Histoire de l'Ancien Testament,* etc.; Paris, 1835-1836, 2 vol. in-4°, avec grav.; — *Histoire du Nouveau Testament et des Juifs*; Paris, 1836 et 1849, in-4°; — *Dictionnaire de l'Écriture Sainte*; Paris, 1836, 1837, 1844, 1851 et 1853, in-8°; — *Repertorium Biblicum, seu collectio et concordantia præcipuarum materiarum quæ circa finem amoris in utroque Testamento continentur*; Paris, 1844, in-8°; — *Essai sur le Concile de Jérusalem, à l'occasion de l'assertion d'un écrivain prétendant que saint Jacques exprima un avis contraire à celui de saint Pierre; réfutation de cette assertion et de quelques autres, avancées par Fleury et Calmet;* Paris, 1846, in-8°; — *Saint Pierre, successeur de Jésus-Christ dans le gouvernement de l'Église militante, ou explication de ces paroles :* Sequere me, *adressées par le Sauveur à saint Pierre*; Paris, 1846, in-8°; — *Tableau historique et synoptique de la Vie de Jésus-Christ;* 1842, in-plano; — *Tableau chronologique, synchronique et synoptique de l'Histoire universelle de l'Église et de l'Église de France;* 1832. M. James a aussi revu la 5e édition du *Dictionnaire de la Bible* de Calmet.

G. DE F.

Statistique des Gens de Lettres. — *La Litt. Cont.*

JAMESON ou JAMESONE (*Georges*), peintre écossais, surnommé *le Van Dyck de l'Écosse,* né à Aberdeen, en 1586, mort en 1644. Il alla étudier son art en Flandre, sous Rubens et Van Dyck, et retourna en Écosse en 1628. Il s'appliqua surtout à peindre le portrait à l'huile, et exécuta aussi des tableaux d'histoire et des paysages. Il peignit d'abord sur bois, puis sur toile fine. Ses tableaux se distinguent par la délicatesse et la douceur, par la clarté et la beauté de la couleur. Lorsque Charles Ier visita l'Écosse en 1633, les magistrats d'Édimbourg chargèrent Jameson de représenter les traits des souverains d'Écosse; le roi fut si content de ce travail qu'il posa lui-même devant le peintre pour un portrait en pied. Plusieurs des familles les plus considérables de l'Écosse possèdent des œuvres de cet artiste. La principale collection est celle de Taymouth, résidence du comte de Breadalbane. Différents manoirs du comté d'Aberdeen possèdent des portraits peints par Jameson.

J. V.

Walpole, *Anecdotes.* — Pinckerton, *Scottish Gallery.* — Thom, *History of Aberdeen.* — Pennant, *Tour in Scotland.* — Chalmers, *General Biogr. Dictionary.* — Rose, *New General Biographical Dictionary.* — *English Cyclopædia.*

JAMESON (*William*), historien écossais, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il était professeur d'histoire à l'université de Glascow. On a de lui : *Spicilegia Antiquitatum Ægypti atque vicinarum Gentium;* Glascow, 1720, in-8°. Cet ouvrage, où l'auteur s'efforce de faire concorder la Bible et l'histoire profane, est rempli d'hypothèses hasardées et de suppositions gratuites. Saxe cite encore, sous le nom de William Jameson, *Sum of the episcopal Controversy*, Glascow, 1703, in-8°; mais c'est probablement l'ouvrage d'un autre Jameson. Z.

Sax, *Onomasticon,* t. VI, p. 334; *Anal.,* p. 706.

JAMESON (*Robert*), minéralogiste anglais, né à Leith, le 11 juillet 1774, mort à Édimbourg le 10 avril 1854. Il étudia d'abord la médecine, et en 1792 il suivit les cours de Walker, professeur d'histoire naturelle à Édimbourg. Bientôt après, il fut nommé conservateur du muséum de cette ville. Une société d'histoire naturelle s'était formée à Édimbourg; Jameson en fit partie, et y lut plusieurs mémoires. En 1794, il fit un voyage aux îles Shetland, et trois ans après à l'île d'Arran, l'année suivante aux îles Hébrides, et en 1799 aux îles Orcades. En 1800 il alla à Freyberg. Partout Jameson étudiait l'histoire naturelle et la constitution géologique des lieux qu'il visitait. De retour à Édimbourg en 1804, il succéda à Walker dans la place de professeur

d'histoire naturelle. En 1808 il fonda la Société Wernérienne, dont il devint président. On a de lui : *Esquisse de la Minéralogie des îles Shetland et de l'île d'Arran*; 1798, in-8°; — *Voyages minéralogiques dans les îles Hébrides, Orkney et Shetland, et sur le continent de l'Écosse*; Londres, 1800, 2 vol. in-4°; — *Éléments de Géognosie*; Londres, 1809, in-8°; — *Traité sur les Caractères extérieurs des Minéraux*; Londres, 1805, in-8°; — *Système de Minéralogie*; Londres, 1804-1808, 1816, 1823, 2 vol. in-8°; — *Manuel de Minéralogie*; Londres, 1823, in-8° : basé sur les principes de Mohs, professeur de Freyberg. En 1814, Jameson publia la traduction en anglais de l'*Essai sur les Révolutions du Globe* de Cuvier, par Kerr, qu'il accompagna d'une introduction et d'un grand nombre de nouvelles observations minéralogiques. Il mit aussi une notice intéressante sur Léopold de Buch en tête d'une traduction anglaise du *Voyage* de ce dernier *en Norvège et en Laponie*, et ajouta à cette traduction diverses notes relatives à l'histoire naturelle de la Norvège. Enfin Jameson a fourni de nombreux articles au *Journal de Nicholson*, aux *Annales de Philosophie* de Thomson, aux *Transactions de la Société Wernérienne*, à l'*Edinburgh Philosophical Journal*, fondé en 1819 par lui et M. Brewster; à l'*Encyclopædia Britannica*, à l'*Edinburgh Encyclopædia*, à l'*Edinburgh Cabinet Library*. Jameson a en outre donné une édition de l'*American Ornithology* de Wilson, en 4 vol. J. V.

Annual Register, 1854. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **JAMESON** (*Anna* Murphy, mistress), femme de lettres irlandaise, née à Dublin, le 19 mai 1797. Fille de Murphy, peintre ordinaire de la princesse Charlotte, elle reçut une éducation distinguée, et se fit connaître par le journal d'un voyage en France et en Italie, publié sous le voile de l'anonyme et sous le titre de *Diary of an Ennuyée*. Après son mariage avec M. Robert Jameson, elle voyagea en France, et visita à plusieurs reprises l'Italie et l'Allemagne. Elle séjourna longtemps à Weimar, à Vienne et à Dresde, et entretint une correspondance avec Gœthe, avec le prince de Metternich, la princesse Amélie de Saxe, et une foule d'autres célébrités contemporaines. La nomination de son mari en 1834 à des fonctions judiciaires dans le haut Canada lui fournit aussi l'occasion d'étudier l'Amérique. Son mariage, paraît, du reste, n'avoir pas été très-heureux dans ses résultats. On a de Madame Jameson : *Loves of the Poets*; 1829, 2 vol.; — *Lives of celebrated female Sovereigns*; 1831; — *Characteristics of Women, moral, poetical and historical*; 1832; — *Beauties of the Court of Charles II*; 1833; — *Visits and Sketches at home and abroad* 1834, 4 vol.; — *Characteristics of the female characters of Shakespeare*, illustré de gravures dessinées par l'auteur; — *Winter-studies and Summer Rambles in Canada*; 1838; — *Handbook to the public Galleries of Art in and near London*; 1842; — *Companion to the private Galleries of Art in London*; 1844 : cet ouvrage a fait connaître au public une partie des trésors artistiques enfouis dans les galeries de la noblesse anglaise; — *Memoirs and Essays, illustrative of Art, Literature and social Morals*; 1846. On y remarque entre autres, un Essai sur la mission et la position de la femme et un autre sur les relations des mères avec les gouvernantes; — *Sacred and legendary Art*, or *Legends of the Saints and martyrs*; 1848; — *Legends of the Monastic Orders, as represented in the fine arts*; 1850; — *Legends of the Madonna*; 1852; — *A Common place-book of Thoughts, Memories, and Fancies, original and selected*; 1854; — *Sisters of Charity abroad and at home*; 1855. J. V.

English Cyclopædia. — *Men and Women of the Time* — *Convers.-Lexik.* — *Journal des Débats* du 5 août 185

JAMET (*Lyon* ou *Léon*), poëte français, né à Sussy (Poitou) d'une famille noble, vers le commencement du seizième siècle, mort vers 1561. Il vint à la cour sous le règne de François Ier, et se lia avec Clément Marot, à qui il ressemblait pour l'esprit, la liberté des opinions et la légèreté des mœurs. Marot, renfermé au Châtelet pour avoir fait gras en carême, implora la protection de Jamet dans une agréable épître, où, jouant sur le nom de son ami, il lui rappelle qu'un rat sauvé par un lion le délivra à son tour. Après avoir conté la fable du *Lion et du Rat*, il ajoute :

> Or viens me voir, pour faire le lion;
> Et je mettrai peine, sens et étude
> D'être le rat exempt d'ingratitude :
> J'entends si lieu te donne autant d'affaire
> Qu'au grand lyon : ce qu'il ne veuille faire.

Marot ne tarda pas à être mis en liberté. Jamet, suspect des mêmes doctrines, fut forcé de quitter la France en 1535, et se retira auprès de la fille de Louis XII, Renée, duchesse de Ferrare. Cette princesse le choisit pour secrétaire, et le duc lui confia des missions importantes. Après huit ans d'exil, Jamet écrivit à son ancien ami Marot, et l'invita à venir chercher un asile à la cour de Ferrare. Cette épître fait plus d'honneur à ses sentiments qu'à son talent poétique. Cependant, malgré la gêne d'une versification compliquée, elle offre de la facilité et de la grâce. Il reproche doucement à son ami de le négliger :

> Mais voirement, ami Clément,
> Tout clairement, dis-moi comment
> Tant et pourquoi tu te tiens quoi (coi, tranquille)
> D'écrire à moi qui suis à toi?
> T'ai-je laissé par le passé?
> T'ai-je offensé ou courroucé?

Marot aurait sans doute répondu à cette aimable invitation, s'il n'était mort à Turin, quel-

ques mois après l'avoir reçue. Jamet rentra en France avec la duchesse Renée. Outre l'*Épître à Marot*, on a de lui l'épitaphe du même poëte en vers de huit syllabes, et quatre petites pièces qui ont été insérées dans le recueil des *Poésies* de Marot, et enfin une ballade *Sur la sainte Vierge*, publiée dans les *Récréations Historiques* de Dreux du Radier, t. I, p. 162. Z.

Marot, *Œuvres*. — Dreux du Radier, *Histoire littéraire du Poitou*.

www.libtool.com.cn

JAMET (*Pierre-Charles*), écrivain français, né à Louvières, près d'Alençon, le 15 février 1701, mort vers 1770. Il entra en 1720 dans les bureaux de l'intendance de sa province, devint en 1723 commis des finances à Paris, et premier commis de la Compagnie des Indes à Lorient en 1735. Il était revenu à Paris et avait repris son emploi dans les bureaux du contrôle général, lorsqu'il fut mis à la Bastille pour avoir participé à la composition de pamphlets contre la cour. On a de lui : *Essais Métaphysiques;* 1732, in-12 ; — *Les Pieds de mouche, ou les nouvelles Noces de Rabelais;* 1732, 6 vol. in-8° : en collaboration avec Th. S. Gueullette, suivant *La France Littéraire* de 1769 ; — *Lettre en forme de dissertation sur la Création;* 1733, in-8° ; — *Idée de la Métaphysique, traduit de l'anglais d'Atjem* ; 1739, in-12 : c'est un ouvrage de sa composition; — *Daneche Men-Kan, philosophe mogol, avec des remarques;* 1740, in-12 ; — *Lettre sur les caractères de différence de la Métaphysique et de la Logique;* 1740, 1757, in-12; — *Lettres à M. Lancelot sur l'Infini ou l'Unité de substance, et à l'auteur de la Philosophie des Jeunes Gens* (Miron) ; 1740, in-8° ; — *Lettres critiques sur le Goût et sur la Doctrine de Bayle;* 1740, in-8°; — *Promptuaire de la Métaphysique du Dictionnaire de Bayle;* 1740, in-12 ; — *Lettre de M. J*** l'aîné à M. le chevalier de P**** (Pacaroni), *auteur de Bajazet Ier, sur la Métaphysique et la Logique;* Paris, 1742, in-12; — *Lettre sur le Lieu et l'Espace;* 1742, in-12; — *Lettre sur le principe de saint Augustin : Sub Deo justo nemo miser, nisi mercatur;* 1743, in-8° ; — *L'Épitaphe du Bibliothécaire;* 1747, in-4°: pièce satirique en vers contre Langlet-Dufresnoy ; — *Trois Lettres aux Imprimeurs du Dictionnaire de Trévoux;* 1748-1750, in-4° ; — *Lettre aux Auteurs de l'Encyclopédie;* 1750, in-4° ; — *Petit Écrit sur les Devoirs des Gens en place;* 1753, in-fol. ; — *Lettres de M. Jamet au sujet de ses Mémoires manuscrits concernant le Commerce des Indes;* 1754, in-fol. ; — *Observations pour perfectionner les* Dictionnaires *de Trévoux et de Moréri;* 1756, in-12 : ce travail est daté de la Bastille, mai 1756. Jamet a fourni plusieurs articles pour la dernière édition du *Dictionnaire de Trévoux*, de 1752, et pour le *Dictionnaire de Droit et de Pratique* de Ferrière. Il est auteur de la préface du *Recueil des pièces sur l'affaire des Paniers de la cour et des Prérogatives des ducs;* 1728. Il a donné avec Gueullette de nouvelles éditions des *Essais* de Montaigne (1725) et des *Œuvres* de Rabelais (1732). J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

JAMET *jeune* (*François-Louis*), bibliophile français, frère du précédent, né à Louvières, en 1713, mort à Paris, le 30 août 1768. Il devint fort jeune le secrétaire de M. de La Galaizière, intendant de Soissons, et le suivit à Nancy, où il passa vingt ans ; il servit quelque temps dans la gendarmerie, et acquit le goût des livres en faisant connaissance avec le docte bénédictin dom Calmet, qu'il visitait souvent dans son abbaye de Sénones. Jamet réunit un assez grand nombre de livres en tous genres, et vint plus tard se fixer à Paris, où il passa sa vie chez les libraires et dans un cercle de littérateurs. Travailleur laborieux, il n'a cependant livré à l'impression que quelques articles dans les journaux du temps, tels que l'*Année Littéraire*, les *Mémoires de Trévoux*, etc. Ses loisirs étaient surtout consacrés à former des recueils de pièces détachées, à copier des opuscules fort rares ou des morceaux inédits, à couvrir de notes les volumes qui lui appartenaient : leurs gardes, leur frontispice, leurs marges portent les traces de cette manie d'annotation, souvent intempestive, que Charles Nodier a appréciée, toutefois, avec quelque exagération, lorsqu'il a dit : « Il ne faut à Jamet qu'un prétexte pour étaler à plaisir le luxe le plus effréné d'athéisme et de libertinage, et ce prétexte n'est jamais difficile à trouver pour son imagination débauchée ; il brode des polissonneries sur un moraliste et des impiétés sur un sermon. On ne peut lui refuser toutefois une vaste et curieuse érudition. Quelques-uns des volumes annotés par lui peuvent prendre place sur les tablettes d'un amateur délicat et y figurer honorablement parmi les curiosités les plus piquantes. L'écriture de Jamet est fort jolie, et ses manuscrits sur le premier volume venu sont des modèles de bavardage spirituel. » Jamet n'est certes pas scrupuleux, il s'en faut ; toutefois, il n'est pas habituellement aussi ennemi de l'honnêteté que le ferait supposer le langage du spirituel académicien. Indépendamment de ses notes, Jamet avait pris la peine de tenir un journal qui forme 2 volumes in-4° de 2,200 pages environ, et qu'il a lui-même qualifié de *chaos;* il y a inscrit pêle-mêle des détails sur ses repas, ses voyages, ses amours, des extraits relatifs aux querelles ecclésiastiques de l'époque, des vers peu édifiants. C'est un fouillis où se trouvent çà et là quelques particularités curieuses et intéressantes. Ce recueil, après avoir fait partie du cabinet du libraire Chardin, a passé dans la Bibliothèque impériale ; l'auteur l'avait intitulé *Stromates;* la Bibliothèque impériale

possède également un volumineux recueil d'opuscules, relatifs aux femmes, que Jamet avait formé peu à peu, et qui a fourni, comme on peut croire, matière à ses gloses malignes. M. de Soleinne avait placé dans sa riche collection dramatique neuf volumes intitulés *Stromates sur la Comédie*. L'auteur de cet article s'est attaché à réunir dans les catalogues de bibliothèques publiques et particulières les titres des livres que Jamet avait annotés, et qui sont aujourd'hui dispersés de tous côtés; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus minutieux détails sur ce philologue original que M. Quérard a, par suite d'une faute d'impression sans doute, qualifié d'*abbé*. G. BRUNET.

Nodier, *Mélanges extraits d'une petite Bibliothèque*, p. 44. — Quérard, *La France Littéraire*.

JAMIESON (*John*), philologue écossais, né à Forfar, en 1758, mort à Édimbourg, le 12 juillet 1838. Il résida d'abord à Forfar, puis à Édimbourg, où il passa les quarante dernières années de sa vie, comme pasteur d'une communauté dissidente de l'Église écossaise. Les commencements de sa carrière littéraire furent remplis par plusieurs publications poétiques et théologiques, où il combattit tour à tour l'esclavage des colonies et le philosophisme anti-religieux. Mais bientôt son *Etymological Dictionary of the Scottish Language* vint révéler à l'Europe savante un lexicographe et un antiquaire distingué. Publié d'abord à Édimbourg, 1808-1809, en 2 vol. in-4°, cet ouvrage était depuis longtemps épuisé, lorsqu'en 1818 l'auteur en donna un abrégé in-8°; en 1825, il y ajouta un supplément, également en 2 vol. in-4°; enfin, au commencement de 1840, M. John Johnstone en a fait paraître, à Édimbourg, une nouvelle édition, d'après les notes laissées par l'auteur. Ce dictionnaire, où l'histoire et la philologie se prêtent un mutuel appui, est précédé de savantes recherches sur les divers idiomes et sur les anciens habitants de l'Écosse et de l'Angleterre. D'autres travaux sur la littérature, l'histoire et les antiquités, surtout dans leurs rapports avec l'Écosse et les pays du Nord, exercèrent la plume de Jamieson. Outre l'*Etymological Dictionary*, on a de lui : *The Sorrows of Slavery*, poëme; 1780; — *Eternity, a poem, addressed to freethinkers and philosophical christians;* 1798; — *An Alarm to Britain, or an inquiry into the causes of the rapid progress of infidelity;* 1795; — *Vindication of the Doctrine of Scripture, and of the primitive faith concerning the divinity of Christ, in reply to Dr Priestley's History of early opinions;* 1795, 2 vol. in-8°; — *Remarks on Rowland Hill's Journal;* 1799; — *The Use of Sacred History;* 1802, 2 vol. in-8°; — *An historical Account of the ancient Culdees of Iona and of their settlement in England, Scotland und Ireland;* Londres, 1811, in-4° : c'est un essai sur les anciens *culdées* d'Iona ou clergé de la primitive Église scoto-celtique; — *Hermes Scythicus, or the radical affinities of the greek and latin languages to the gothic;* 1814, in-8°; — *A Grammar of Rhetoric and polite Literature;* 1818. En 1817 il publia dans les *Philosophical Transactions* d'Édimbourg un mémoire sur la coutume de brûler les morts : *On the Origin of Cremation or burning of the dead.* [RATHERY, dans l'*Enc. des Gens du Monde*, avec additions par Z.]

Rose; *New general Biographical Dictionary*.

JAMIN (Dom *Nicolas*), théologien français, né à Dinan (Bretagne), en 1711 (non en 1730, comme l'ont dit la plupart des biographes), mort le 9 février 1782. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et y fit profession en 1728. Le chapitre général tenu dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1763 le nomma prieur de cette abbaye. Les principaux ouvrages de Jamin sont : *Pensées théologiques relatives aux Erreurs du temps;* Paris, in-12. Il ne se borna pas, dans ce livre, à combattre les incrédules : il attaqua aussi ceux que l'on accusait, sous le nom d'*Appelans*, de mettre le trouble dans l'Église. Ces derniers eurent assez de crédit pour faire révoquer le privilége accordé pour l'impression de l'ouvrage, et les exemplaires furent supprimés par arrêt du conseil du 4 février 1769, dans la crainte de voir renouveler les disputes qui commençaient à se calmer. Jamin changea quelques passages de son livre, et le fit imprimer en allemand. On attribua à ces *Pensées* la conversion de Guillaume, comte palatin du Rhin, qui était luthérien. Une édition en a été faite à Bruxelles en 1772, in-12, avec des augmentations et les pensées mises dans un meilleur ordre; d'autres éditions ont paru à Toulouse, en 1820 et 1822, et en d'autres villes. Peignot en a donné une en 1825, Dijon, et Paris, in-12; — *Plácide à Maclovie, sur les Scrupules*, Paris, 1773, in-12, a été traduit en italien avec des notes par le P. Fulg.-Maria Riccardi; Turin, 1782, in-12; — *Traité de la Lecture chrétienne, dans lequel on expose les règles propres à guider les fidèles dans le choix des livres;* Paris, 1774, et Dijon, 1825, in-12; réimprimé en 1827 dans la *Bibliothèque Catholique*; — *Le Fruit de mes Lectures, ou pensées tirées des auteurs profanes relatives aux différents ordres de la société, accompagnées de quelques réflexions de l'auteur;* Paris, 1775 et 1776, in-12; Dijon et Paris, 1825, in-12 : cette dernière édition est plus correcte. Ces divers ouvrages ont été traduits en allemand. G. DE F.

Peignot, *Notice* en tête de l'édition du *Fruit de mes Lectures*, de Jamin, donnée en 1825. — *Journal Histor. et Littéraire*, 15 juillet 1774.

JAMIN (*Jean-Baptiste-Auguste-Marie*), marquis DE BERNUY, général français, né le 17 mai 1773, à Louvigné-du-Désert (Bretagne), mort à Waterloo, le 18 juin 1815. Sous-lieutenant le 17 juin 1792, dans un régiment de cavalerie, il fit ses premières armes à l'armée du nord, et passa

comme lieutenant à l'armée de Sambre et Meuse, avec laquelle il fit les campagnes de l'an IV à l'an VI. Aide de camp du général Nansouty à l'armée du Rhin en l'an VII, il fut promu capitaine par le général Moreau en l'an VIII. Chef d'escadron en l'an X, il se distingua comme aide de camp de Massena en Italie en l'an XIV, et se rendit à Naples en 1806 comme aide de camp du roi Joseph, qui le nomma major des chevau-légers de la garde napolitaine. Colonel de ce régiment en 1807, il le conduisit en Espagne en 1808, à la suite du roi. Promu maréchal de camp en 1810, il reçut du roi d'Espagne le titre de marquis de Bermuy, et prit au mois de février 1811 le commandement de deux régiments de cavalerie de la garde royale, à la tête desquels il combattit, le 21 juin 1813, à la malheureuse affaire de Vittoria. Ayant rejoint le maréchal Soult, il obtint le commandement provisoire de la brigade de la garde royale espagnole, qu'il conserva jusqu'au désarmement de ces troupes. Réadmis au service de la France, le 20 janvier 1814, il fit la campagne de Champagne à la tête d'une division de cavalerie légère du deuxième corps, fut nommé major des grenadiers à cheval de la garde le 16 mars, et suivit l'empereur à Fontainebleau, où il resta jusqu'au moment de l'abdication. Maintenu comme major aux cuirassiers de France après la restauration, il rentra dans les grenadiers à cheval de la garde impériale à la réorganisation du 14 avril, et fut tué à l'affaire du Mont-Saint-Jean en chargeant sur les pièces qui soutenaient les carrés de l'infanterie anglaise. « Le général Jamin, estimé comme un de nos meilleurs généraux de cavalerie, dit de Courcelles, se faisait remarquer par une bravoure froide et tranquille, un coup d'œil rapide et sûr dans l'action, et une grande fermeté d'âme. » J. V.

De Courcelles, *Dict. histor. et biogr. des Généraux français.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébr. militaires des Armées de terre et de mer de 1789 à 1850.*

*JAMIN (*Jean-Baptiste*, vicomte), général français, né à Villers-Claye, près de Montmédy, le 20 mai 1772, mort en février 1848. Il fit ses études au collége de Verdun, et il avait à peine vingt ans lorsqu'il s'engagea dans un régiment d'infanterie au commencement de la révolution. Il obtint bien vite les épaulettes de lieutenant, fit les campagnes de 1793 et années suivantes dans les armées des Ardennes, de Sambre et Meuse, de Mayence et du Danube. Capitaine en 1799, il fit la campagne de Suisse. L'année suivante, il fut envoyé à l'armée d'Italie, où il emporta une redoute pendant le siége de Gênes, ce qui lui valut le grade de chef de bataillon. Blessé au passage du Mincio, il fut nommé major (lieutenant-colonel) en 1803. Il fit en Allemagne les campagnes de 1806 à 1809 comme colonel, et passa à l'armée d'Espagne, où il se distingua dans diverses affaires. Sa santé, épuisée par les fatigues et de nouvelles blessures, le força à rentrer en France en 1812. Après quelques mois de repos, il fut appelé avec le grade de général de brigade à la grande armée d'Allemagne en 1813. Blessé à la bataille de Lutzen, le 2 mai 1813, il combattait encore à Bautzen le 20 et le 21. Après la journée de Leipzig, il eut pendant quelque temps le commandement du deuxième corps d'armée sous les ordres du duc de Bellune, et le 1er février 1814 il se rendit à Brienne pour se mettre à la tête de la deuxième division de la jeune garde impériale. Au combat de La Fère Champenoise, il fut fait prisonnier en protégeant la retraite du maréchal Mortier. Pendant les Cent Jours, il combattit à Waterloo. Cependant, après le retour du roi, dès le 8 juillet 1816, il reçut le commandement du département du Lot. En 1818 il devint inspecteur général d'infanterie, et il obtint le titre de vicomte en 1822. Dans la campagne de 1823, il commanda la division du haut Èbre, et fut chargé du blocus et du siége de Pampelune. Il fut nommé lieutenant général le 23 septembre 1823. En 1832 et 1833, il fit la campagne de Belgique, et assista au siége d'Anvers. L'âge le fit passer dans la section de réserve en 1837. En 1842, les électeurs de Montmédy le choisirent pour député, et ils lui renouvelèrent leur mandat jusqu'en 1846, époque à laquelle il fut nommé pair de France, et remplacé à la chambre des députés par son fils, Paul-Victor Jamin, aide de camp du duc d'Aumale. Tous deux étaient attachés aux principes conservateurs. La révolution de février rendit le général Jamin à la vie privée.

L. LOUVET.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. Ier, 1re partie, p. 374. — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*, 1834, p. 191. — *Biographie statistique de la Chambre des Députés.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébr. militaires des Armées de terre et de mer de 1789 à 1850.*

JAMME (*Alexandre-Auguste*), avocat et littérateur français, né à Toulouse, en 1736, mort dans la même ville, le 13 octobre 1818. Il fit ses études au collége de l'Esquille, sous les doctrinaires. En 1759, il prononça l'éloge du professeur Dèzes, qui venait de mourir, et s'en acquitta si bien que l'académie le récompensa en lui conférant d'un coup tous les grades. L'année suivante, Jamme prononça sur la tombe de Combette d'Hauteserre un discours latin qui obtint tous les suffrages, et l'université, renouvelant d'anciens priviléges qui lui avaient été accordés par François Ier, en 1522, créa Jamme chevalier ès-lois. L'Académie des Jeux Floraux couronna aussi en 1760 son poëme *Le Télescope*. Jamme eût obtenu six prix en 1761, si les mainteneurs ne s'étaient aperçus que tous les ouvrages qu'ils avaient distingués étaient de lui. Lorsque Jamme parut au barreau, sa réputation était déjà faite. Il plaida avec succès des causes remarquables, et soutint au nom des avocats les droits et priviléges de sa ville natale; à cette occasion, ses confrères lui offrirent, en 1788, une médaille avec cette inscription : *Orator patriæ*. Il défendit encore la cause des parlements et celle de la monarchie, et, en 1793, il dut émigrer avec sa famille. Ses

biens furent confisqués. Lors du rétablissement de l'université, Jamme fut mis au nombre des professeurs et nommé recteur de l'académie de Toulouse. Il fut un des sept mainteneurs qui en 1805 rétablirent l'Académie des Jeux Floraux, et en 1806 il en devint modérateur. Lors de sa nouvelle institution, l'Académie des Sciences de Toulouse le choisit pour président. On a de lui : *Lettres des Avocats du Parlement de Toulouse à monseigneur le Garde des Sceaux pour le maintien des droits et priviléges de la ville et de la province;* 1788; — *Recherches sur l'histoire et la nomenclature de tous les gouverneurs du Languedoc, depuis les premiers temps de la domination des Romains jusqu'à nos jours;* 1800, in-4°; — *Discours prononcé le 2 novembre* 1807, *jour de la rentrée de l'école spéciale de droit de Toulouse et de son inauguration dans le bâtiment de l'ancienne université;* 1807, in-4°; — *Éloge de Louis XVI;* Toulouse, 1815, in-8°; — *Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie, le* 21 *janvier* 1815; Toulouse, 1815, in-8°. On trouve de lui dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : Le Télescope*, poëme; — *La Grandeur de l'Homme*, ode; — *L'Inoculation*, poëme; — *L'Arc-en-ciel imité par le prisme.* Parmi ses plaidoyers, on cite surtout celui qu'il fit pour le comte de Provence. J. V.

Tajan, *Éloge de M. Jamme;* dans le *Recueil de l'Acad. des Jeux Floraux* pour 1819. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

***JAMSILLA** (*Nicolas* DE), historien italien, vivait au treizième siècle, et appartenait au parti gibelin; c'est tout ce qu'on sait sur son compte. Il a laissé une *Historia de Rebus gestis Friderici II, imperatoris, et filiorum Conradi et Manfredi, Apulix et Siciliæ regum;* cet ouvrage comprend une période de près de cinquante ans (1210 à 1258); il a été publié par Ughelli, *Italia Sacra*, t. VIII, p. 752, et *editio secunda*, t. X, p. 562; par Eccard, *Scriptorum Medii Ævi Corpus*, t. I, p. 1025; par Carasi, *Bibliotheca Sicula*, t. II, p. 675; dans le grand recueil de Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. VIII, p. 489, où il est accompagné d'une continuation par Saba Malespina, s'étendant jusqu'à l'année 1265. L'*Historia* de Jamsilla n'est pas indigne de ces reproductions; elle a de l'importance pour la connaissance des faits relatifs à la domination de la maison de Souabe en Italie. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letterat. d'Italia*, t. VIII, p. 143.

JAMYN (*Amadis*), poëte français, né à Chaource (Champagne), vers 1530, mort vers 1585. Il se lia de bonne heure avec Ronsard, qui « le nourrit page et le fit instruire », dit Claude Binet. Il eut pour maîtres Dorat Turnèbe et d'autres érudits qui joignaient à une profonde connaissance des anciens le désir de voir transporter en français les beautés des littératures grecque et latine. Si l'on prend à la lettre un passage de la première élégie de son cinquième livre, il fit dans sa jeunesse de longs voyages.

> En mille endroits au loin j'ai voyagé,
> Sans que mon cœur y restât engagé.
> J'ai vu Paphos, Amathonte et Érice,
> Cypre, qui fut de Vénus la nourrice;
> J'ai vu l'Asie, et en tous ces endroits
> Mille beautés non indignes des rois.

Ces voyages n'ont peut-être jamais eu lieu que dans l'imagination du poëte; mais il paraît certain qu'il visita le midi la France. Son mérite et le crédit de Ronsard lui procurèrent la place de secrétaire de la chambre de Charles IX. Parmi les disciples de Ronsard, Amadis Jamyn fut un des plus distingués; mais il n'approcha pas de son maître, et il est peu de ses poésies qu'on lise aujourd'hui avec plaisir. Elles parurent sous le titre d'*Œuvres poëtiques;* Paris, 1575, 1577, in-4°; 1579, 1582, in-12. En 1584, Jamyn ajouta à son recueil un second volume de poésies, consacrées en général à des sujets chrétiens : et quelques pièces morales en prose, entre autres : un *Discours de philosophie à Passicharis et à Rodanthe, avec sept Discours académiques;* Paris, 1584. Amadis Jamyn continua la traduction de l'*Iliade* que Hugues Salel avait conduite jusque vers le milieu du treizième livre; il retraduisit le douzième chant et le commencement du treizième, et y ajouta successivement tous les autres chants; la première édition de sa traduction parut séparément à Paris, 1574, in-8°; il en donna une nouvelle édition précédée de la traduction de Hugues Salel, qu'il revit et corrigea. Salel avait adopté le vers de dix syllabes; Jamyn préféra l'alexandrin, d'après le précepte de Ronsard que les alexandrins sont surtout bons pour les traductions. « Jamyn, dit M. Egger, est en général supérieur à Salel. Il atteint plus souvent la plénitude et l'élévation du vers homérique; sa langue, lorsqu'elle n'est pas trop chargée de ces mots fort sottement composés à la manière grecque, ne manque ni de force ni d'éclat. » Amadis Jamyn traduisit aussi les trois premiers chants de l'*Odyssée*. Ce travail contient quelques vers heureux et naïfs, entre autres les suivants qui ont été cités par M. Egger. Télémaque dit à Minerve qui le visite sous la figure de Mentor :

> Dy moi quels mariniers t'ont icy amené,
> En quel vaisseau, comment, et par quel navigage,
> Car je pense qu'à pied tu n'as fait ce voyage.

Et plus bas :

> Je te diray le vray : certe ma mère dit
> Que je suy fils d'Ulysse, et tel je me le donne.
> Quant à moy, je ne say, car il n'y a personne
> Qui sache assurément de quel père il est né.

« C'est presque une paraphrase, ajoute M. Egger, mais si conforme au génie du vieux conteur, qu'on n'ose pas désirer mieux. »

Jamyn avait un frère qui portait le même prénom d'Amadis, et qui cultiva aussi la poésie. On ignore les particularités de sa vie. Z.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Françoise*.

t. III, édit. de Rigoley de Juvigny. — Goujet, *Bibliothèque Française*, t. XIII. — Egger, *Revue des Traductions françaises d'Homère*, dans la *Nouvelle Revue Encyclopédique*, août 1846.

* JAN, chroniqueur russe, moine de Kief, né en 1016, mort en 1106. Il était le compagnon de Nestor, le plus ancien chroniqueur des Slaves du Nord, et l'a aidé à composer sa *Chronique*, qui est aujourd'hui l'autorité la plus compétente pour les antiquités russes. P^ce A. G.

Gretch, *Opit Kratkoi istorii rousskoi litteratouri.*

* JAN DE LA HAMELINAYE (*Jacques-Félix*, comte), général français, né le 22 février 1769, à Montauban (Bretagne). Sous-lieutenant en 1791 dans un régiment de ligne, il fit la campagne de 1792 sous Custines. Capitaine en 1794, il se trouvait au passage de la Roer sous Jourdan, et contribua au succès de la journée. Chef d'état-major de la division Souham en 1800, il combattit à Elchingen, en 1805. En 1807, Bernadotte le choisit pour premier aide de camp, et l'emmena dans son gouvernement des villes Anséatiques. En 1809 Jan mérita le grade de général de brigade au combat de Lintz. Chargé d'attaquer le village de Wagram avec trois bataillons saxons, il se trouva dans un moment critique dont il se tira avec honneur. Nommé baron de l'empire en 1810, il commanda en Calabre une brigade de la division Lamarque. Il eut ensuite le commandement des côtes depuis Scilla jusqu'à Reggio de 1810 à 1811, et se défendit habilement contre les attaques des flottes anglaises. En 1811, il se distingua en Catalogne, et devint chef de l'état-major de cette armée. Le 15 janvier 1814, il fut promu général de division, et fit en cette qualité la campagne de France. Il était à peine rétabli d'une maladie, lorsqu'il reçut du duc de Feltre, ministre de la guerre, le commandement d'Orléans. En apprenant l'abdication de l'empereur, il envoya son adhésion au gouvernement des Bourbons. Au mois de juin, il eut le commandement du département de la Mayenne. Lors du retour de Napoléon, il résista tant qu'il put à l'entraînement des troupes; mais il se soumit enfin, et le 24 mai il fut envoyé à Tours comme chef de la vingt-deuxième division militaire. Dès le 12 juillet, il fit reprendre la cocarde blanche aux troupes, et le lendemain, à l'arrivée d'autres troupes et d'officiers sans emploi, il courut les plus grands dangers. Il essaya inutilement de réunir la garde nationale, qu'il voulait faire marcher contre la troupe. Croyant arrêter le désordre, il permit au général Nicolas de reprendre la cocarde tricolore que les soldats n'avaient pas voulu quitter. Le lendemain il vint à Paris rendre compte de sa conduite: le roi l'approuva, et le renvoya à Tours, où il resta jusqu'au 10 novembre et où il licencia neuf régiments. Depuis, le général Jan de la Hamelinaye exerça plusieurs commandements. Il fut créé vicomte en 1827, comte en 1829. Il était à Dijon en 1830. Mis en disponibilité en 1831, il obtint sa retraite en 1832 et se retira dans la Mayenne. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *Biog. des Célébrités des Armées de terre et de mer de 1789 à 1850.*

* JANDOVY, *morbischaba*, ou chef d'une nation brésilienne, vivait au dix-septième siècle. Il commandait un corps de 3,000 Indiens, et eut une grande influence durant les guerres qui se prolongèrent au Brésil sous le gouvernement de Maurice de Nassau. Il se déclara avec énergie pour la Hollande; les Indiens qu'il conduisait bravement au combat appartenaient à la nation improprement appelée *Tupuyas* par les Portugais: ce mot signifiait simplement *les ennemis*. Jandovy n'avait pas moins de soixante enfants; ses fils étaient guerriers comme lui. Maurice de Nassau faisait grand cas de ce chef, et l'appelait *Jan de Wy*. F. D.

Montanus, *Beschrijving van America.* — Piso et Marcgraff, *Historia naturalis Brasiliæ.* — Southey, *History of Brasil.*

JANET, famille de peintres français du seizième siècle, dont le véritable nom est Clouet ou plutôt Cloët, ainsi que l'exigerait leur origine flamande. Le plus célèbre fut le troisième du nom, François Clouet, à qui les auteurs anciens et les amateurs modernes, tels que l'abbé de Marolles, Mariette, Félibien, Lenoir, Nagler, etc. et tous les catalogues d'art, se copiant les uns les autres, attribuent indistinctement la plupart des portraits qui ont été peints en France depuis 1500 jusqu'en 1620. Cette confusion, d'autant plus regrettable qu'elle porte sur de grands artistes que sans trop de désavantage on peut placer à côté d'Holbein, a été signalée pour la première fois par M. de Laborde, dans sa savante étude sur la renaissance des arts à la cour de France. Les renseignements qui les concernent sont encore bien incomplets; nous les rattacherons à leur nom de famille et non à leur surnom, qui paraît n'avoir surtout distingué que le dernier d'entre eux.

CLOUET ou CLOET (*Jean*), peintre belge, mort vers 1490. On ne sait presque rien de lui, sinon qu'il était Flamand de naissance, qu'il a habité Bruxelles et qu'il a décoré en 1475 une résidence appartenant au duc de Bourgogne, ainsi que le témoigne une quittance collective de travaux d'art où il prend la qualité de peintre. On pense qu'il a été attiré à la cour de France vers la fin de sa carrière. Il avait assurément fréquenté l'école de Van Eyck, dont son fils était appelé à perpétuer les sévères traditions, en opposition à la brillante école italienne de Fontainebleau.

CLOUET (*Jean*), peintre français, né vers 1485, mort vers 1545, en France. Fils du précédent, il succéda à Jean Bourdichon dans la charge de peintre de François Ier, et devint ainsi le collègue de Jean de Paris; ses gages étaient de deux cent quarante livres tournois. « Il fallait, fait « observer M. de Laborde, qu'il joût déjà d'une « grande réputation pour qu'on le nommât à cet « emploi et qu'il se fût acquis par ses manières « et son savoir-faire une certaine faveur pour ob- « tenir en outre le titre de valet de chambre »,

titre sans fonctions qui permettait de vivre à la cour. Dans le compte des dépenses royales, il figure tantôt sous le nom de Jehannot et Jehannet Clouet, tantôt sous le sobriquet, qui a survécu, de Janet. Des nombreux portraits qu'il a exécutés, deux surtout, représentant François Ier, méritent d'attirer l'attention des connaisseurs : l'un, à cheval, de petite dimension, placé dans la galerie de Florence sous le nom de Jean Holbein; l'autre, en buste, grand comme nature, et qui, après avoir figuré au palais de Fontainebleau, se trouve aujourd'hui dans la salle des rois à Versailles. On attribue faussement ce dernier à Jean de Mabuse. Il y a dans ces ouvrages des qualités précieuses, telles que fidélité au modèle, soin des détails, exécution minutieuse, simplicité d'effet; ils forment un contraste complet avec la manière théâtrale de l'école italienne, alors en faveur.

www.libtool.com.cn

Clouet (*François*), dit Janet, peintre français, né vers 1510, mort vers 1580. Fils et élève du précédent, il porta au plus haut degré de talent et de célébrité ce sobriquet de Janet, sous lequel on devait abriter non-seulement les œuvres de son père et de son grand-père, mais encore les innombrables copies exécutées par des artistes peu connus, plus désireux de gain que d'honneur. Il succéda à son père dans la double charge de peintre et de valet de chambre du roi, et l'occupa jusqu'à la fin du règne de Charles IX; puis on perd complétement ses traces, et l'on ignore l'époque précise de sa mort. Tous ses contemporains parlent de lui avec les plus grands éloges; la pléiade, et Ronsard en tête, le célébra sur tous les tons. Travaillant avec facilité, traitant également la miniature, le dessin et le portrait, il a été en France le dernier des peintres primitifs; vers la fin de sa vie, l'observation patiente, l'étude religieuse de la nature firent place à une certaine habileté de main qui rend ses productions plus difficiles à reconnaître. « Il n'est « pas de musée, dit M. de Laborde, pas de col- « lection particulière qui ne se vante de pos- « séder un ou plusieurs Janet. » En mettant de côté les imitations ou les répétitions habiles des copistes, il reste encore bon nombre de portraits historiques sur l'authenticité desquels la critique moderne n'est pas fixée; parmi les plus remarquables, nous signalerons d'abord *Henri II*, *Charles IX* et la reine *Élisabeth d'Autriche*, qui sont au Louvre, où l'on en compte encore une quinzaine d'origine tout à fait douteuse; le premier est regardé comme un chef-d'œuvre qui, pour la finesse et la naïveté, se rattache à l'école flamande primitive; il y a de l'éclat, du charme, de l'élégance et surtout une réalité puissante. Les deux autres, quoique encore remarquables, dénotent une sorte d'affadissement dans l'harmonie générale du ton et l'exactitude servile des détails. Nous indiquerons ensuite : *François II enfant*, au musée d'Hampton-Court; — *Catherine de Médicis et ses enfants*, qui appartient à lord Carlisle; — *François II dauphin* et *Marie Stuart*, à lord Spencer; — *Le duc d'Anjou*, au musée de Berlin; — et des séries considérables de portraits à deux ou trois crayons. On avait encore, sous le nom de Janet, huit tableaux de petite dimension, dont les sujets étaient tirés de la vie de Catherine de Médicis; ils se trouvaient dans le cabinet doré, au Luxembourg, et Bailly, dans son *Inventaire*, les a décrits minutieusement. Ils ont disparu à l'époque de la révolution.

Paul Louisy.

Marolles, *Catalogue des Livres d'Estampes*; 1672, in-12. — Félibien, *Entretiens sur la Vie des Peintres*; 1685. — *Abecedario Pittorico*; 1719, in-4°. — Bailly, *Catalogue des Tableaux du Luxembourg*; 1777, in-12. — A. Lenoir, *Histoire des Monuments français*. — Passavant, *Kunstreise durch England und Belgien*; 1833, in-8°. — Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Waagen, *Kunstwerke und Künstler in Paris*; 1839, in-12. — Kugler, *Handbuch der Geschichte der Malerei*; 1847, tome II. — Laborde, *La Renaissance des Arts à la cour de France*; 1850, tome I, p. 1-150 et passim. — *Archives de l'Art français*.

* JANET-LANGE (*Ange-Louis* Janet, dit), peintre français, né à Paris, le 19 novembre 1818. Après avoir fait ses premières études dans l'atelier de M. Ingres, il fréquenta celui de M. Horace Vernet, dont il reproduit avec bonheur la composition large et la touche brillante. Parmi les tableaux qu'on a vus de lui aux salons annuels, nous rappellerons : *Le Haras* (1836); — *Le Christ aux Oliviers* (1839), qui se trouve à Castelnaudary; — *L'Abdication de Fontainebleau* (1844), à Tours; — *Le bon Pasteur* (1845); — *Les Pèlerins d'Emmaüs* (1849); — *Néron disputant le prix de la course aux chars* (1855), et *Napoléon III distribuant des secours aux inondés de Lyon* (1857). Cet artiste a également fourni à diverses publications un grand nombre de dessins, notamment à l'*Illustration*, et en 1846 il a été chargé par le maréchal Soult d'une série d'uniformes militaires, qui fait partie des archives du ministère de la guerre.

P. L.-y.

Livrets des Salons. — *Documents particuliers*.

JANFORTIUS. *Voy.* Forti (*Raymond-Jean*).

JANI (*Chrétien-David*), philologue allemand, né le 10 décembre 1743, à Glaucha, près de Halle, mort le 5 octobre 1790. En 1760 il se rendit à Halle, où il étudia d'abord la théologie et ensuite la philologie. Trois ans après il devint professeur au *Pædagogium*, et en 1764 co-recteur au gymnase de Halle, dont il suppléa ensuite le recteur pendant plusieurs années. Après avoir obtenu en 1772 le grade de docteur en philosophie, il devint en 1780 recteur du gymnase d'Eisleben, qui prospéra bientôt sous sa direction intelligente. On a de lui : *Initia Dialecticæ cum Historiæ philosophicæ Tabula, in usum gymnasii*; Halle, 1770, in-4°; — *Artis Poeticæ Libri IV*; Halle, 1774, in-4°; — *De Moribus Horatii*; Halle, 1774, in-4°; — *De Ingenio Horatii*; Halle, 1775, in-4°; — *Horatii Opera, perpetua annotatione illustrata*; Leipzig, 1778-

1782 et 1809, 2 vol. in-8°; dans cette excellente édition, qui ne comprend que les odes d'Horace, Jani a cherché à commenter les productions de ce poëte, d'après la méthode que Heyne venait d'employer pour l'explication de Virgile; il y a cependant, comme Lauten et Wagner l'ont établi dans la *Bibliotheca critica*, t. I, part. III et IV, un point défectueux dans le travail de Jani : ce sont les rapprochements qu'il fait des passages d'Horace avec les poëtes grecs, qui ne lui étaient pas assez familiers; — *De Alcæo, poeta lyrico ejusque fragmentis;* Halle, 1781, in-4°, réimprimé dans les *Nova Acta Eruditorum*, année 1776; — *Anmerkungen zu Horazens Satyren und Epistlen* (Remarques sur les Satires et les Épîtres d'Horace); Leipzig, 1795, in-8°; publié par Baumgærtner d'après des notes prises au cours de Jani. Enfin Jani a aussi donné une traduction de deux ouvrages pédagogiques de Pearsal ainsi que divers opuscules sur des sujets de philologie. E. G.

Hopfner, *Jani's Leben* (dans le t. VI du *Bremisches Magazin für Schulen*). — Meusel. *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. VI. — Sax, *Onomasticon*. — Schlichtegroll, *Nekrolog* (année 1790, t. II, et Supplément aux années 1790-1798). — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

JANIÇON (*François-Michel*), littérateur français, né à Paris, le 24 décembre 1674, et mort d'apoplexie, à La Haye, en 1730, le 19 août, selon Nicéron, et le 21 selon Jöcher. Il faisait ses études à Maestricht, quand l'édit de Nantes fut révoqué. Son père, qui jouissait d'une certaine considération parmi les protestants, et qui avait été chargé plusieurs années auparavant, par les églises de la Guyenne, de défendre leurs droits devant le conseil d'État, fut exilé à Vierzon, et se fit bientôt après catholique. Un de ses oncles, Michel Janiçon, ancien ministre de Blois et réfugié alors à Utrecht, l'appela auprès de lui, et lui fit suivre les cours de l'Académie de cette ville. Peu de temps après, Janiçon entra comme cadet dans le régiment d'infanterie de La Melonnière, et parvint promptement au grade d'aide-major. A la paix de Ryswyck, son régiment fut envoyé en Irlande, et au bout de quelques mois licencié. Il reprit alors ses études, à l'université de Dublin, dans le dessein de prendre le grade de bachelier à la fin de l'année scolaire. Mais, manquant des ressources nécessaires, il fut obligé d'entrer comme précepteur chez un seigneur irlandais. La mort de son oncle, suivie de celle de son père, le ramena en Hollande, en 1705. Il y acheta une terre dans la province de Gueldre, et épousa en 1706 une demoiselle réfugiée en Hollande pour cause de religion. Son goût pour la retraite le retint huit ans à la campagne. Mais enfin le désir d'utiliser ses connaissances le décida à se fixer à Amsterdam. Plusieurs articles qu'il fournit à la *Gazette d'Amsterdam*, rédigée par Du Breuil père, donnèrent de ses talents d'écrivain une opinion avantageuse. On le chargea de la rédaction de la *Gazette de Rotterdam*, et, quelque temps après, sur l'invitation des magistrats d'Utrecht, il entreprit la publication d'un journal français dans cette ville. La connaissance qu'il avait de plusieurs langues, son esprit d'ordre, la solidité de son jugement, la clarté et la simplicité de son style, le rendaient très-propre à un travail de ce genre. Aussi son journal ne tarda pas à se faire une place à part au milieu de la foule des écrits périodiques qui inondaient alors la Hollande. Mais un de ses amis ayant abusé de sa confiance pour faire imprimer avec ses presses un libelle hostile au gouvernement, on lui intenta un procès, et, pour se dérober aux conséquences désagréables qui pouvaient en résulter, il se retira à La Haye. Il fut nommé peu de temps après résident du landgrave de Hesse auprès des états généraux.

Janiçon a traduit de l'anglais : *La Bibliothèque des Dames, contenant des règles générales pour leur conduite dans toutes les circonstances de la vie, écrite par une dame et publiée par Rich. Steele;* Amsterdam, 1717 et 1719, 2 vol. in-12. Le troisième vol. de l'ouvrage anglais n'a pas été traduit; — *Le Passe-partout de l'Église romaine, ou Histoire des tromperies des prêtres et des moines en Espagne par Ant. Gavin;* Londres (Amsterdam), 1726, 3 vol. in-12. On a de lui : *État présent de la République des Provinces-Unies et des pays qui en dépendent;* La Haye, 1729 et 1730, 2 vol. in-12; 4e édit., La Haye, 1755, 2 vol. in-12. Le premier volume de cet ouvrage avait à peine paru qu'il fut vivement attaqué par J. Rousset, dans un écrit intitulé : *Lettre critique sur le premier volume de l'État présent de la République des Provinces-Unies;* Liége, 1729, in-12. Janiçon lui répondit dans le premier des *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants;* La Haye, 1740 et suiv., volume 12 vol. in-8°. Michel Nicolas.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVIII. — *Lettres sérieuses et badines*, t. IV. — MM. Haag, *La France Protestante*.

JANICKI. *Voy.* Janitius.

JANIN (Le P. *Joseph*), historien français, né à Lyon, en 1715, mort dans cette ville, le 15 mars 1794. Religieux des grands-augustins de Lyon, il devint le bibliothécaire de son couvent et vicaire principal de son ordre. Après quelques travaux d'archéologie, il s'occupa de faire un abrégé des *Annales de la Chine*, sur la version française du *Fong-Ping-Tchin*, faite par le jésuite Moyria de Mailla, qui forme 12 vol. in-4°, et que l'abbé Grosier publia en 1777. Montazet, archevêque de Lyon, à qui le P. Janin avait fait don de cet abrégé, le déposa dans la bibliothèque de cette ville, où il est resté inédit. Lors de la révolution, le P. Janin ayant refusé le serment constitutionnel, et ne voulant pas quitter la ville, pour être encore utile aux

fidèles, fut arrêté et jeté en prison. Calme et résigné, ce malheureux prêtre, alors presque octogénaire, causait paisiblement avec Delandine de Saint-Esprit, bibliothécaire de la ville de Lyon, lorsque le bourreau vint le chercher pour le conduire à l'échafaud. La bibliothèque de Nîmes conserve du P. Janin des lettres qu'il écrivit à J.-F. Seguier, relativement à plusieurs objets d'antiquités découverts à Lyon. G. DE F.

L'abbé Guillon de Mauléon, *Les Martyrs de la Foi*, t. III. — Prudhomme, *Dictionn. des Individus condamnés à mort pendant la Révolution*, t. II. — *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon*, t. Ier.

JANIN DE COMBE-BLANCHE (*Jean*), chirurgien français, né à Carcassonne, le 11 janvier 1730, mort vers 1790. Il s'adonna spécialement aux maladies des yeux, pour lesquelles il se fit une grande réputation. Plusieurs grands personnages se rendirent près de lui pour obtenir ses soins ou des consultations. On cite particulièrement le duc de Modène, qui se fit opérer à quatre-vingts ans d'une cataracte, et recouvra la vue. Janin devint professeur honoraire de l'université de Modène. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa des moyens de combattre les méphitismes, et vint à Paris pour faire des expériences à ce sujet devant une commission nommée par les Académies des Sciences et de Médecine. Il a publié : *Observations sur la Maladie des Yeux;* 1767, in-12; — *Mémoire et Observations anatomiques, physiologiques et physiques sur l'Œil et la maladie qui affecte cet organe;* Lyon, 1772, in-8°; trad. en italien par Selle, Berlin, 1776 et 1788, in-8°; — *Recherche sur le triste sort des personnes qui, sous l'apparence de mort, ont été enterrées vivantes, ou précis d'un mémoire sur la cause de la mort subite et violente*, etc.; Paris et La Haye, 1772, in-8°; — *Traité sur la Fistule lacrymale;* 1776, in-8°; — *L'Anti-méphitique, ou moyen de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisances, l'odeur infecte des égouts, celle des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre;* imprimé par ordre du gouvernement, Paris, 1781, 1782, in-8°; — *Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin, les 18 et 23 mars, en présence des commissaires réunis de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, concernant l'anti-méphitique;* Paris, 1782, in-8°; — *Dissertation et Lettres sur le méphitisme et l'anti-méphitisme adressées à M. Cadet;* Paris, 1784, in-8°; — *Réponse à M. O'Ryan, professeur de médecine à Lyon, sur le magnétisme animal;* Genève et Lyon, 1784, in-8°; — *La Vérité mise en évidence;* Paris et Lyon, 1785, in-12. On le croit auteur d'un pamphlet contre Guérin, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon, qui s'était occupé aussi des maladies des yeux; cette brochure a pour titre : *Lettre écrite de la région des morts*, par Daniel, oculiste du roi, au sieur Guérin, 1769, in-12. GUYOT DE F.

Quérard, *La France Littéraire*.

** **JANIN** (*Antoine*, baron), général français, né le 16 septembre 1775, à Chambéry (Savoie). Enrôlé volontaire au 14e régiment de chasseurs à cheval (15 septembre 1792), il franchit en un an les grades subalternes, obtint en 1793 l'épaulette de sous-lieutenant, et passa, en l'an x, dans la gendarmerie d'élite, où il devint successivement capitaine et chef d'escadron avec rang de colonel (5 décembre 1810). Lorsque le prince Eugène fut nommé vice-roi d'Italie, M. Janin fut chargé d'organiser sa garde à Milan; puis il suivit l'empereur en Espagne et en Russie, gagna dans ce dernier pays le titre de baron, et fit partie de la commission instituée pour juger les incendiaires de Moscou, laquelle, s'il faut en croire l'auteur des *Victoires et Conquêtes*, rendit six cents arrêts de mort. En 1814, il escorta Marie-Louise à Blois; quelques jours après l'arrivée de cette princesse, sur l'ordre de M. La Bouillerie, trésorier général du domaine extraordinaire, il ramena à Paris les fourgons contenant les trésors et les diamants de la couronne impériale, qui furent conduits, dit-on, au palais des Tuileries, et non au trésor public. Après être entré dans les mousquetaires avec le grade d'aide-major, M. Janin fut nommé maréchal de camp (19 mars 1815), et passa, en 1823, au commandement des Basses-Pyrénées. Se trouvant par intérim à Bordeaux lors de la révolution de Juillet, il se laissa aller au mouvement qu'il n'était pas assez fort pour comprimer, arbora le drapeau tricolore, et reçut en récompense le brevet de lieutenant général (20 août 1830) ainsi que le commandement supérieur de la division. En 1845 il fut placé dans le cadre de réserve, où il se trouve encore. P. LOUIST.

Biographie des Hommes vivants. — Germain Sarrut *Les Hommes du Jour*. — *Annuaire militaire*.

** **JANIN** (*Jules-Gabriel*), célèbre critique français, né à Saint-Étienne (Loire), le 4 décembre 1804. Son père était un habile et savant praticien, qui l'envoya d'abord au collége de Lyon, et bientôt à Paris au collége Louis-le-Grand. Le jeune écolier tint sa place à côté des meilleurs élèves de cette génération qui a produit tant d'hommes distingués dans les arts de la guerre et de la paix. L'abbé Guillon et l'abbé de Frayssinous furent ses premiers patrons. A sa sortie du collége, en 1823, il refusa un emploi que l'abbé de Frayssinous, alors grand maître de l'Université, lui offrait dans le ministère de l'instruction publique. Le jeune homme suivit avec zèle les cours de l'école de droit, prit toutes ses inscriptions et passa tous ses examens. M. Janin a raconté lui-même, dans la préface de ses *Contes Nouveaux*, ses premières années de studieuse et contente jeunesse, à côté de sa vieille tante, morte à quatre-vingt-treize ans. Il raconte aussi par quels hasards il devint un des rédacteurs du *Figaro* de 1825. « C'était, dit M. J. Ja-

nin, un journal plein d'indignation et de fiel : chaque matin éclataient de nouveaux sarcasmes, de nouvelles colères. Nous étions tous méchants sans méchanceté, et cruels sans le savoir. » Un morceau qu'il écrivit à propos des *Pères de l'Église grecque et latine*, que publiait l'abbé Guillon, fut remarqué, et Michaud s'en vint le demander comme collaborateur à l'abbé Guillon. M. Janin avait à peine écrit pendant dix-huit mois dans le petit journal d'épigrammes, où il s'était plutôt signalé par la fantaisie que par la malice, et comme il était royaliste, à l'exemple de son père et de toute sa famille, il n'hésita pas à écrire les *variétés* et même la politique de la *Quotidienne*. Il resta deux ans à ce journal sans vouloir l'abandonner, quelque promesse qui lui fût faite; mais lorsque le prince de Polignac arriva au pouvoir, à l'heure où la *Quotidienne* et ses principes semblaient prévaloir, au moment où toute faveur allait venir à l'écrivain, M. J. Janin se retira; il prit congé de Michaud qui lui dit en l'embrassant : « Vous êtes trop jeune, en effet, pour être aussi avancé que nous! » Un instant, M. Jules Janin écrivit quelques articles pour *le Messager;* mais enfin, au bout de six semaines, Bertin l'aîné, rédacteur en chef du *Journal des Débats*, qui avait remarqué sa façon d'écrire, et qui le trouvait bien pensant, lui ouvrit les portes de ce journal où il commença par écrire la politique. Lui-même a rapporté dans le tome Ier de son *Histoire de la littérature dramatique* son entrée et ses premiers travaux au *Journal des Débats*, et comment un an après la révolution de juillet, Duvicquet ayant pris sa retraite, une part du feuilleton lui fut confiée; il n'avait alors que les petits théâtres, Loewe-Weimars avait les autres.

« M. Janin, dit M. Sainte-Beuve, s'est fait un genre et une manière à part, et il a créé un feuilleton qui porte son cachet... Obligé de parler de mille choses qui le plus souvent n'en valent pas la peine, et qui n'offrent aucune prise sérieuse ni agréable, il s'est dit de bonne heure qu'il n'y avait qu'une manière de ne pas tomber dans le dégoût et l'insipidité; c'était de se jeter sur *Castor et Pollux*, et de parler le plus qu'il pourrait, à côté, au-dessus, à l'entour de son sujet. Il a beaucoup demandé à la fantaisie, aux hasards de la rencontre, à tous les buissons du chemin; les buissons aussi lui ont beaucoup rendu. C'est un descriptif que M. Janin, qui vaut surtout par le bonheur et par les surprises du détail. Il s'est fait un style qui, dans ses bons jours et quand le soleil rit, est vif, gracieux, enlevé, fait de rien, comme ces étoffes de gaze, transparentes et légères que les anciens appelaient de l'*air tissé*, ou encore ce style prompt, piquant, pétillant, servi à la minute, fait l'effet d'un sorbet mousseux et frais qu'on prendrait en été sous la treille... Et ne croyez pas que le bon sens manque à travers ces airs habituels de courir les champs et de battre les buissons. Bien que la critique que M. Janin affectionne soit surtout celle de fantaisie et de broderie, elle lui a servi plus d'une fois à recouvrir l'autre, la vraie critique digne de ce nom. Quand il se mêle d'avoir du bon sens, il en a, et du meilleur, du plus franc. Il a de la gaîté, du naturel; il aime Molière : ce sont là des garanties... Il a le goût sain au fond et naturel quand il juge des choses du théâtre. Il est un peu comme ses personnages gaillards de Molière, ces Dorine et ces Marton qu'il aime à citer, et qui disent des vérités le poing sur la hanche... Mais pour que M. Janin ait tout son bon sens, il faut qu'il se sente libre, qu'il n'ait pas affaire à l'un de ces noms qui bon gré mal gré ne se présentent jamais sous sa plume qu'avec un cortége obligé d'éloges... Même quand il a affaire à ces noms illustres dont je parle et auxquels il attache aussitôt toutes sortes d'épithètes, M. Janin a une manière de s'en tirer en homme d'esprit et de marquer jusqu'à un certain point sa contrainte : il les loue trop. Il s'en fait presque une malice. Il accumule tout d'abord tant d'éloges à leur sujet, qu'il est bien aisé de sentir que cette fois l'éloge ne tire pas du tout à conséquence... Jamais on n'a mieux parlé que lui de ces choses fugitives et rapides qui pourtant ont été l'événement d'un jour, d'une heure, et qui ont vécu. Sur un brouillard du soir, sur un violoniste qui passe, sur une danseuse qui s'en va, sur une bouquetière qui meurt, il a écrit des pages délicieuses qui méritent d'être conservées. »

C'est dans le *Journal des Débats* que le talent de M. J. Janin a jeté le plus d'éclat; il y a déployé beaucoup d'imagination, de verve, de saillie; il y a fait jouer sous ses mille faces un esprit vif, capricieux, pétillant, original. « Il ne faut pourtant pas chercher, dit un critique, chez M. Jules Janin des jugements suivis, appuyés sur des principes, des appréciations déduites et raisonnées, des tableaux historiques du progrès ou des vicissitudes de l'art; à propos d'une pièce de théâtre ou d'un roman, il parle de tout; une digression appelle une autre digression; l'écrivain se laisse aller au courant de l'imagination et du caprice; sa causerie vagabonde et légère voltige sur mille sujets divers. On est étonné au point d'arrivée de se trouver aussi éloigné du point de départ. On ne lui en veut pas pour cela : il vous a amusé par sa gaîté originale; il vous a diverti par ses divagations à travers mille routes fleuries; il vous a étonné par sa facilité et sa merveilleuse abondance. »

Lorsque M. Véron fonda la *Revue de Paris*, il appela M. J. Janin à « l'illustrer, comme disent les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par sa phrase artistement drapée. » Il y donna, en effet, des articles remarquables sur sa ville natale, sur Mirabeau, lord Byron, etc. Il travailla aussi à la *Revue des Deux Mondes*, à *L'Artiste*, au *Magasin des Familles*, et à d'autres recueils. On dit M. J. Janin grand hu-

maniste; nous le croyons; et pourtant il est rarement heureux quand il parle des anciens. Les mœurs et le langage populaires lui vont mieux à notre avis. Plusieurs fois il a demandé aux tribunaux la réparation d'imputations injurieuses ou calomnieuses lancées contre lui par quelques-uns de ses confrères. On sait que M. J. Janin parle volontiers de lui-même. Nous avons déjà dit qu'il a raconté au public son enfance, sa jeunesse et ses débuts. On se rappelle qu'il annonça son mariage au monde littéraire dans un feuilleton intitulé : *Le Critique marié*. Bienveillant et enthousiaste, un peu vain d'ailleurs, il a souvent encouragé de jeunes talents; mais il ne reste pas indissolublement uni à ceux qu'il a lancés. Rachel, Ponsard, et bien d'autres l'ont éprouvé. Souvent le même feuilleton contient l'éloge et le blâme. Mais une justice à rendre à M. J. Janin, c'est que jamais il n'a frappé les vaincus, et quand il critique avec le plus de véhémence, c'est souvent le lendemain d'un succès. Aussi a-t-on essayé d'expliquer certaines boutades du *prince des critiques* par l'intervention de son dieu habituel, le caprice. Du reste, il n'a jamais cherché les places et les honneurs, s'en tenant toujours avec sagesse à sa position de critique du *Journal des Débats*.

En 1839, dans un voyage en Italie, M. J. Janin se trouvait à une soirée, chez un membre de la famille Bonaparte, lorsqu'on lui offrit un billet d'une loterie de bienfaisance. Il accepta le numéro qu'on lui donnait sans faire attention, et fut tout étonné à son retour à Paris d'apprendre qu'une petite maison aux bains de Lucques lui était échue. Il la garda vingt-deux ans : elle valait huit mille francs.

On a de M. Janin : *L'Ane mort et la Femme guillotinée;* Paris, 1829, 1830, 1832, 2 vol. in-12; 1837, in-8°; 1841, in-18; édit. illustrée par Tony Johannot, 1841, in-8°; — *Tableaux anecdotiques de la Littérature française depuis François Ier jusqu'à nos jours;* Paris, 1829, in-8°; — *La Confession;* Paris, 1830, 2 vol. in-12; — *Barnave;* Paris, 1831, 4 vol. in-12; — *Histoire du Théâtre à quatre sous;* Paris, 1832, in-12; — *Contes fantastiques et Contes littéraires; histoire de la Poésie et de la Littérature chez tous les peuples;* Paris, 1832, 4 vol. in-12; — *Contes nouveaux;* Paris, 1833, 4 vol. in-12; — *Romans, Contes et Nouvelles littéraires* : 1re SÉRIE, *L'Orient*, tome Ier, *Les Arabes : Voyage de Victor Ogier en Orient;* Strasbourg, 1834, in-12; — tome II, *Les Hindous et les Persans : Les Fils du rajah;* Strasbourg, 1834, in-12; — tome III, *Les Chinois : Han Wen le lettré;* Strasbourg, 1834, in-12; — 2e SÉRIE : *La Grèce;* tome Ier : *Homère, ou la Poésie épique;* Strasbourg et Paris, 1835, in-12; — tomes II et III : *L'Enfance et la Jeunesse de Lysis;* Paris et Strasbourg, 1835, 2 vol. in-12; — *Le Chemin de traverse;* Paris, 1836, 2 vol. in-8°; 3e édit., revue et corrigée; Paris, 1844, in-8°; — *Un Cœur pour Deux Amours;* Paris, 1837, in-8°; — *Fontainebleau, Versailles, Paris (juin 1837)*; Paris, 1837, in-18 : c'est la relation des fêtes du mariage du duc d'Orléans; — *Histoire de France, servant de texte explicatif aux galeries historiques de Versailles*, publiées par Ch. Gavard; Paris, 1837-1843, in-fol., in-4° et in-8°; — *Versailles et son Musée historique. Description complète de la ville, du palais, du musée, des jardins et des deux Trianons; précédée d'un Itinéraire de Paris à Versailles*, etc.; Paris, gr. in-18; — *Les Catacombes; Romans, Contes, Nouvelles et Mélanges littéraires;* Paris, 1839, 6 vol. in-18; — *Voyage en Italie;* Paris, 1839, in-8°; édit. illustrée, 1842, in-8°; — *Le Prince royal;* Paris, 1842, in-18; — *Un Hiver à Paris, tableau de mœurs contemporaines*, illustré par Eug. Lami; Paris, 1842, in-8°; 1847, in-8°; — *La Normandie historique, pittoresque et monumentale;* Paris, 1842-1843, in-8°; — *L'Été à Paris, tableau de mœurs contemporaines;* Paris, 1843, in-8°; — *Les Beautés de l'Opéra, ou chefs-d'œuvre lyriques illustrés;* Paris, 1844, in-8°; — *La Bretagne historique, pittoresque et monumentale;* Paris, 1844, gr. in-8°; — *Clarisse Harlowe*, précédée d'un *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Samuel Richardson;* Paris, 1846, 2 vol. in-12 : le roman de Richardson a été réduit par M. J. Janin à deux vol. au lieu de quatorze; — *Suite de l'Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (avec MM. Arsène Houssaye et Sainte-Beuve); Paris, 1847, in-16; — *Le Gâteau des Rois*, symphonie fantastique; Paris, 1847, in-18; — *Voyage de Paris à la mer, description historique des villes, bourgs, villages et sites sur le parcours du chemin de fer et les bords de la Seine;* Paris, 1847, in-16; — *La Religieuse de Toulouse;* Paris, 1850, 2 vol. in-12; — *Les Gaietés champêtres;* Paris, 1851; — *Les Petits Bonheurs*, illustrés par Gavarni; Paris, 1856; — *Les Symphonies de l'Hiver*, illustrées par Gavarni; Paris, 1857, in-8°; — *Histoire de la Littérature dramatique;* Paris, 1851-1856, 4 vol. in-18 : c'est une réimpression choisie et arrangée des principaux feuilletons de M. J. Janin dans le *Journal des Débats;* mais le choix fait par l'auteur ne répond pas toujours à celui qu'aurait fait le public.

M. J. Janin a rédigé un grand nombre de préfaces, de biographies, d'appréciations littéraires, soit dans le *Journal des Débats*, soit dans d'autres feuilles périodiques, soit en tête d'éditions spéciales. On cite principalement : *Essai sur la Vie et les Ouvrages de J. de La Fontaine*, en tête d'une édition des fables de ce poëte; 1829; — *Notice sur Stern et sur Mackensie*, en tête de morceaux de ces écrivains; 1829; — *Histoire de la Poésie moderne*, en tête d'un *Choix de Poésies contemporaines;* 1829; — *Notice sur la vie de Boïeldieu*, à la suite de

trois romances favorites de ce compositeur; 1834, in-4°; — Préface aux *Œuvres de Walter Scott*; 1837; — *Préface historique* à la traduction des *Mille et une Nuits* de Galland; — *Notice historique et biographique sur l'abbé Prévost*, précédant son *Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Desgrieux*; 1839; — *Notice sur Lesage*, en tête du *Diable Boiteux*; 1840; — *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Fénelon*, en tête des *Aventures de Télémaque*; 1840; — *Introduction* au *Jocelyn* de M. de Lamartine; 1840; — *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Martial*, précédant les *Épigrammes*; 1841; — *Préface à l'Histoire des Français des divers États aux cinq derniers siècles*, par Monteil; 1842; — *Notice biographique, et littéraire* en tête des *Œuvres* de J.-J. Fiévée; 1842; — *Notice sur Marivaux*, dans la *Vie de Marianne, ou les aventures de Mme la comtesse de****; 1843; — *Notice* précédant *Franciscus Columna*, dernière nouvelle de Charles Nodier; 1844; — *Notice biographique* devant les *Lettres de Mlle de Lespinasse*; 1847; — *Essai* précédant *Le Petit Carême* et un *Choix de Sermons* de Massillon. Panckoucke a donné pour prospectus et préface de la seconde série de sa *Bibliothèque Latine Française* deux articles écrits par M. J. Janin dans le *Journal des Débats*. Il est aussi l'auteur de l'*Introduction* au *Choix de Soixante Roses*, publié par Redouté; 1836; — de l'*Introduction historique* du *Jardin des Plantes* de Boitard; 1842; — d'une *Biographie de Louis-Philippe*, dans *Les Rois contemporains*; Paris, 1845, in-8°. Il a donné à *La Quotidienne : Les Cheveux de la Reine*; — au *Livre des Cent et un : Asmodée*; — *L'abbé Châtel et son Église*; — *Les petits Métiers*; — *Le Marchand de Chiens*; — *Nécrologie des Cent et un*; — dans le *Keepsake américain : Le Télégraphe du Raincy*; — *Le Voyage imaginaire*; — dans *Les Français peints par eux-mêmes : l'Introduction*; — *La Grisette*; — *Le Gamin de Paris*; — *La Dévote*; — dans *Les Cent et une Nouvelles : Le Ressentiment*; — dans la *Revue des Deux Mondes : Honestus* (15 mai 1832); — *La Mort du duc de Reichstadt* (15 août 1840); — *Le Voyage d'un homme heureux* (15 décembre 1840); — *Horace* (1er janvier 1842); — dans *Paris-Londres*, *Keepsake : Lady Blessington*; — dans les *Actrices célèbres contemporaines : Mlle Mars* (1842); — dans la *Revue nouvelle : Pline le jeune et Quintilien, ou l'éloquence sous les empereurs*; 1846, tiré à part in-8°; — dans le *Journal des Enfants : La Biographie des Enfants célèbres*; — *Les Promenades dans Paris*, et une *Histoire des Prix Montyon et de ceux qui les ont mérités*. On trouve en outre de lui un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire de la Conversation*, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, *La Chronique de Paris*, *L'Album de la Mode*, *Le Fruit défendu*, *Les Étrangers à Paris*, etc. M. Janin a fait en 1834, à l'Athénée de Paris, un *Cours sur l'Histoire du Journal en France*, qui a été imprimé in-8°. Les détails du procès de M. J. Janin contre M. Félix Pyat ont paru sous ce titre : *Tribunal correctionnel de la Seine, audience du 7 février 1844. Procès en diffamation. M. J. Janin contre M. F. Pyat; condamnation, incidents, protestations et réflexions de plusieurs avocats à ce sujet*; Paris, 1844, in-8°. L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Revue Générale, Biographique et Littéraire*, 1841. — F. Fayot, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — S. de Sacy, *Variétés littéraires*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 13 mai 1850 et 13 octobre 1851; tome II, page 82, et tome V, p. 18. — Quérard, *La France littéraire* et *Supercheries littéraires*. — Bourquelot et Alf. Maury, *La Littér. franç. contemp.* — F. Pyat, *Marie-Joseph Chénier et le Prince des Critiques*; 1844, in-8°. — A. Bussière, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1837. — Eug. Pelletan, *Presse*, 28 juillet 1851. — L. Ratisbonne, *Journal des Débats*, 1er sept. 1854. — Ed. Thierry, *Moniteur* du 12 février 1856.

JANITIUS ou **JANICKI** (*Clément*), poëte latin polonais, né le 4 novembre 1516, à Jamuszig, village de la grande Pologne, mort en 1543. Son talent précoce pour la poésie latine le fit bien venir auprès d'André Cricius, archevêque de Gnesne, ainsi qu'auprès de Pierre Kmita; ce dernier procura libéralement à Janitius les moyens d'aller étudier à l'université de Padoue. Janitius y reçut les honneurs du Laurier poétique et se rendit ensuite à Cracovie, où il mourut peu de temps après. On a de lui : *Vitæ regum Polonorum elegiaco carmine descriptæ*; Anvers, 1563, in-8°; Cracovie, 1634, in-8°; — *Vitæ archiepiscoporum Gnesnensium*; Cracovie, 1574, in-8°; — *Querela reipublicæ regni Poloniæ elegis conscripta*, sans nom de lieu, 1638, in-4°; — *Tristia, elegiæ et epigrammata*, sans lieu ni date, in-8°. — Les poésies complètes de Janitius ont été recueillies par J.-Chr. Bœhme en un volume intitulé : *Janitii Poemata in unum libellum collecta*. E. G.

Boehme, *Præfatio* en tête des *Poemata* de Janitius. — Janoski, *Bibl. Zalusk.*, t. II, p. 44. — *Janosiana*, t. II, p. 120. — Adelung, *Supplément* à Jöcher.

JANNEQUIN (*Clément*), célèbre musicien du seizième siècle, vivait sous les règnes de François Ier et de Henri II. Les biographes ne donnent point de détails sur les événements de sa vie; les uns pensent qu'il naquit en Belgique, d'autres le font Français; selon l'opinion la plus généralement admise, ce serait en France qu'il aurait vu le jour. Quelques-uns disent qu'il fut élève du célèbre Josquin Desprez, mais le fait est au moins douteux; rien ne prouve non plus qu'il ait été attaché, comme on l'a supposé, au service de François Ier et de son successeur. Quoi qu'il en soit, Clément Jannequin fut un des plus remarquables musiciens de son temps. Jusqu'alors le mérite des compositeurs avait consisté dans leur habileté à combiner des sons selon les

règles du contre-point, mais on ne voit encore dans leurs œuvres aucune trace de goût sous le rapport de la mélodie et de l'expression. Jannequin est l'un des premiers de qui l'on peut dire : il a eu réellement du génie. Le recueil qu'il publia, en 1544, sous le titre justement appliqué d'*Inventions musicales à quatre et cinq parties*, contient en effet des pièces pleines d'invention et d'une originalité qu'on ne rencontre nulle part dans les productions des autres musiciens contemporains; nous citerons notamment parmi ces pièces celles qui sont intitulées : *Les Oiseaux*, *Le Caquet des Femmes*, et *La Bataille, ou défaite des Suisses à Marignan*, morceau écrit à quatre parties, et dans lequel on trouve tous les termes militaires usités dans un combat et l'imitation du bruit du canon, du cliquetis des armes et des instruments de guerre. On ignore l'époque de la mort de Clément Jannequin, on sait seulement qu'il vivait encore en 1559, car dans le courant de la même année il parut une nouvelle édition du recueil que nous venons d'indiquer, et dont le titre porte que cette édition a été revue et corrigée par l'auteur lui-même.

On connaît de ce musicien : plusieurs *Messes* composées sur des motifs de chansons françaises; ces messes se trouvent dans les recueils manuscrits des archives de la chapelle pontificale, à Rome; le nom de l'auteur y est écrit de différentes manières, *Jannequin*, *Janequin*, *Jennequin*; — *Sacræ Cantiones, seu motectæ quatuor vocum*; Paris, 1533, chez Pierre Attaignant, in-4°, obl.; — *Chansons*; Paris, 1537; — *Canzoni Francesi a quattro voci*; Venise, 1538; — *Inventions Musicales de Jannequin : premier, second, troisième et quatrième livres, où sont contenus le Caquet des Femmes, à cinq parties, La Guerre, La Bataille, La Jalousie, Le Chant des Oiseaux, Le Chant de l'Alouette, Le Rossignol, La Prise de Boulogne*, etc.; Lyon, 1544, in-4°. Une autre édition des mêmes morceaux a été publiée sous ce titre : *Verger de Musique, contenant partie des plus excellents labeurs de maître C. Jannequin, à quatre et cinq parties, nouvellement imprimé en cinq volumes, reveuz et corrigez par lui-même*; Paris, 1559, chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, in-4°. On trouve dans ce recueil : *Le Chant des Oiseaux*, à quatre parties; — *Le Chant du Rossignol*, idem; — *Le Chant de l'Alouette*, idem; — *La Prinse de Boulongne*, idem; — *La Bataille*, idem, avec une cinquième partie, ajoutée par Verdelot; — *Le Siége de Metz*, à cinq parties; — *La Bataille*, idem; — *Le Caquet des Femmes*, idem; — *La Jalousie*, idem; — *La Chasse au Cerf*, à sept parties, et *La Guerre de Renty*, à quatre parties; — *Le septième Livre des Chansons nouvellement composées en musique à quatre parties par bons et excellents musiciens*, in-4°, publié à Paris, en 1557, chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, et le huitième livre du même recueil ainsi que le deuxième livre du *Recueil des Recueils, composé de chansons à quatre parties de plusieurs autheurs*; ibid., 1564, contiennent des chansons françaises de Clément Jannequin.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, etc. — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Patris, *Histoire de l'Art Musical en France*.

JANNEQUIN (*Claude*), sieur DE ROCHEFORT, voyageur français, né à Châlons-sur-Marne, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il fit d'abord partie de la suite de M. de Bellièvre lorsque ce diplomate fut envoyé en ambassade en Angleterre. Jannequin y prit le goût des voyages, revint à Dieppe, et s'embarqua comme volontaire à bord d'un navire commandé par le capitaine Lambert, qui allait exploiter les côtes de l'Afrique occidentale. Le capitaine le chargea de la tenue des écritures et du journal de l'expédition. On mit à la voile le 5 novembre 1637, et après une violente tempête les navigateurs gagnèrent Ouessant (1) et les Sorlingues. Jannequin, dans le récit de son voyage, fait longuement la narration de la traversée jusqu'à la côte de Barbarie, qu'il suivit jusqu'au Cap Blanc. On relâcha aux environs de ce promontoire, dans le dessein de construire une barque nécessaire pour entrer dans le fleuve du Sénégal. Les Français y trouvèrent peu d'hospitalité; les naturels prenaient la fuite aussitôt que les navigateurs s'avançaient dans les terres : il est vrai que la conduite violente des Portugais légitimait les craintes des sauvages. On souffrit beaucoup de la soif. Le vaisseau mit à la voile pour le Sénégal et ancra près de la barre. Jannequin entra en rivière et aborda à Byurt ou Bièvre (2). L'équipage y construisit une maison, moitié en briques, moitié en bois, avec l'aide des indigènes. Les Français reçurent deux *alkatis* (chefs de village) nègres, l'un du *damel* (3), l'autre du *brac* (4); des traités furent conclus avec ces ambassadeurs. Jannequin remonta le fleuve jusqu'à Terrier-Rouge (5). Dans tous les lieux de leur passage, les chefs du pays venaient leur vendre des denrées et leur envoyaient des nègres. Cependant Jannequin demeura persuadé que la crainte avait plus de part à leurs services que l'affection. Il nous apprend que sur les rives du Sénégal on trouve quatre royaumes : « celui des nègres de *Libye*, commandé par *Damel*; celui des Foules (Foulahs), par *Brac*; celui des Maures de Barbarie, par *Camalingue* (6), et celui des Maures et Barbares voisins du royaume de Tom-

(1) Jannequin écrit *Ouexen*, et les traducteurs anglais *Uschant*.

(2) *Bieurt* sur la carte de d'Anville.

(3) Souverain du royaume de Cayor.

(4) Souverain du royaume de Hoval, au sud du Sénégal.

(5) Ce lieu est sur la rivière du nord, à soixante-dix lieues du Fort-Louis.

(6) Ce royaume est évidemment celui des Mandingues.

buto (Tombouctou) (1), qui est commandé par le grand sambalam. Il est évident que le voyageur français prend ici des titres, *damel, brac, camalingue*, etc., pour des noms propres; cela doit faire douter de l'autorité générale de son récit. Il assista à un combat entre Camalingue et un lion; le prince resta vainqueur, et Jannequin ajoute « que les nègres de ce pays l'emportent tellement sur les Européens pour la force et le courage, qu'un de ces barbares renversait aisément d'une seule main le plus robuste des Français; de sorte que s'il était question d'en venir aux coups, corps à corps, il ne doute pas que l'avantage ne demeurât toujours aux nègres ». L'expérience dément chaque jour cette opinion de Jannequin. Il parle ailleurs du commerce des noirs avec l'esprit malin, et cela dans des termes qui ne font pas honneur à ses lumières, déclarant « que les jeunes nègres ne peuvent apprendre à lire et à écrire l'arabe sans le secours de l'esprit malin (2) et que les *marbuts* (marabouts) reçoivent de Satan des informations sur les choses dérobées (3) ».

En fait de géographie, Jannequin ne paraît pas mieux renseigné. C'est ainsi qu'il avance que le Niger, après avoir traversé le royaume de Tombuto, se divise en trois branches, dont l'une passe en Barbarie, sous le tropique du Cancer; que la seconde arrose les quatre royaumes précédemment nommés, et se jette dans la mer entre la Barbarie et le Sénégal; et que le troisième, dont le cours est plus long que celui des deux autres, se décharge près de la côte de Guinée. Ce fut d'après ces renseignements erronés qu'on dessina longtemps sur les cartes les fleuves de l'intérieur de l'Afrique.

Les incommodités du climat forcèrent les Français à abandonner le pays; Lambert mit à la voile pour les îles du cap Vert. Jannequin constate que tous les matelots étaient malades. Il recueillit néanmoins les débris d'un équipage français naufragé dans la baie du cap Saint-Vincent. La famine vint encore accabler les navigateurs, « et réduisit les plus robustes à la figure d'autant de squelettes ». Jannequin raconte qu'il n'était plus reconnaissable même à ses propres yeux. L'expédition atterrit enfin au Camaret en 1639. Le reste de la vie de Jannequin demeure inconnu. Il publia le récit de son voyage sous ce titre : *Voyage de Libye, au royaume de Sénégal, le long du Niger, avec la description des peuples qui sont le long de ce fleuve, leurs coutumes et façon de vivre, les particularités les plus remarquables de ce pays;* Paris, 1643, in-12. Alfred DE LACAZE.

C. A. Walkenaer, *Collection des Voyages en Afrique*, t. II, p. 228-248.

JANNOT (*Philippe*), poëte français, né à Bourg (Ain), en 1809, mort dans la même ville, le 20 août 1834. Fils d'un artisan, il apprit à lire dans une école primaire et n'ayant pour ainsi dire d'autre maître que l'instinct, qui le poussa à cultiver la poésie. Ses premiers essais parurent dans le *Journal de l'Ain*. Après sa mort une souscription fut ouverte pour publier ses *Poésies;* Bourg, 1834. Le surplus fut employé à lui élever un modeste monument funéraire dans le cimetière de Bourg. J. V.

Depery, *Biogr. des Hommes célèbres du Départ. de l'Ain.* — Bourquelot et A. Maury, *La Littér. franç. contemp.*

JANOD (*Jean-Joseph-Joachim*), magistrat français, né à Clairvaux, en 1761, mort à Paris, en mai 1836. Après avoir fait ses études à Besançon, il débuta au barreau de cette ville en 1786. Il alla ensuite s'établir à Lons-le-Saulnier. D'abord favorable aux principes de la révolution, il fut élu membre de l'administration départementale du Jura, et tenta avec ses collègues, en 1793, d'organiser la résistance au pouvoir de la Convention. Appelés à la barre de cette assemblée pour rendre compte de leur conduite, ils se tinrent prudemment cachés jusqu'à la journée du 9 thermidor. A la mise en activité de la constitution de l'an III, il fut élu député par son département au conseil des Cinq Cents, et il s'y fit remarquer par sa modération. Après le 18 brumaire, il fit partie du corps législatif, qui le choisit pour l'un de ses secrétaires. Réélu en 1809, il appartenait encore à cette assemblée à la Restauration. Juge au tribunal de première instance de la Seine en 1804, il en devint vice-président en 1814, et fut nommé conseiller à la cour royale de Paris en 1829, fonctions qu'il remplissait encore à sa mort. J. V.

Moniteur, 1809, 1811.

JANOTZKI (*Jean-Daniel-André*), littérateur polonais, dont le véritable nom est *Janisch*, né à Wiborg, en 1720, mort à Babimost, en 1786. Après avoir terminé ses études et embrassé la religion catholique, il quitta l'Allemagne, et se rendit en Pologne, où il occupa pendant quelque temps la place de secrétaire et de bibliothécaire du comte de Zaluski, grand-référendaire de la couronne de Pologne. Ses travaux sur la littérature polonaise lui valurent un canonicat à Kiew et à Scarbimir, et en 1771 la place de prévôt du chapitre ecclésiastique de Babimost. On a de lui : *Literarum in Polonia Instauratores;* Leipzig, 1744; — *Kritische Briefe an vertraute Freunde* (Lettres critiques à des amis intimes); Dresde, 1745-1746, 2 vol.; — *Literarum in Polonia Propagatores;* Dantzig, 1746; — *Nachrichten von den in der Zaluski'schen Bibliothek sich befindenden raren polnischen Büchern* (Notices sur les livres polonais rares qui se trouvent à la bibliothèque Zaluski); Dresde, Breslau, 1747-1754, 5 vol.; — *Polonia Literata nostri temporis;* Breslau, 1750; — *Lexicon der jetzt lebenden Gelehrten*

(1) Le royaume voisin de Tombouctou, séjour du grand sambalam, ne peut être que celui de Bambarra.
(2) P. 118.
(3) P. 120.

in Polen (Lexique des Savants de la Pologne contemporaine); Breslau, 1755, 2 vol.; — *Excerptum Polonicæ Literaturæ hujus atque superioris ætatis*; ibid., 1764-1766, 4 vol.; — *Ianociana, s. clarorum atque illustrium Poloniæ Auctorum Mæcenatumque memoriæ Miscellæ*; Breslau et Leipzig, 1776-1779, 2 vol. grand in-8°. Cet ouvrage contient par ordre alphabétique des notices sur des écrivains ou des protecteurs des lettres, natifs ou habitants de la Pologne. Le premier volume en contient 115, et le second 162. R. L.

Erach et Gruber, *Allgemeine Encyklopädie*. — Meusel, *Lexicon der von 1750 bis 1800 verstorbenen teutschen schriftsteller*. — Bernoulli, *Reisen*, vol. VI, p. 144. — Sax, *Onomasticon literarium*, P. VIII, p. 79.

JANSEN (*Henri*), traducteur hollandais, né à La Haye, en 1741, mort en avril 1812. Il croyait descendre d'une branche de la famille de Jansenius. Venu à Paris en 1770, il y vécut du produit de ses traductions. Il fut quelque temps libraire, et s'attacha au prince de Talleyrand, qui lui confia le soin de sa bibliothèque; il devint plus tard, par la protection de ce prince, censeur impérial. On lui doit : *Agon, sultan de Bentam*, tragédie, traduite du hollandais de Haren; 1770; — *Histoire de l'Amérique*, traduite de l'anglais de Robertson (avec Suard); Paris, 1778, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12; — *Recherches historiques sur l'état de la Religion chrétienne au Japon, relativement à la nation hollandaise*, traduites du hollandais du baron Onno Swier de Haren; Paris, 1778, in-12; — *Lettres écrites du Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume*, traduites de l'anglais de miss Philadelphie Stewens; Londres et Paris, 1780, et à la suite du *Tableau de Lisbonne en* 1796, par Carrère, publié par Jansen; Paris, 1797, in-8°; — *Lettres familières de M. Winckelmann*, traduites de l'allemand; Amsterdam (Paris), 1781, 2 vol. in-12; — *Œuvres de M. le chevalier Antoine-Raphael Mengs*, publiées en allemand par J.-C. Fuessli, et traduites en français; Paris, 1781, in-8°; — *Remarques sur l'Architecture des Anciens*, traduites de l'allemand de Winckelmann; Paris, 1783, in-8°; — *Recueil de Lettres sur les Découvertes faites à Herculanum, à Pompéi, à Stabia, à Caserta et à Rome, avec des notes critiques, par Winckelmann*, traduites de l'allemand; Paris, 1784, in-8°; — *Aventures de Friso, roi des Gangarides, poëme en dix chants, par G. de Haren, avec quelques autres pièces du même auteur*, traduit du hollandais; Paris, 1785, 2 vol. in-8°; — *Recueil de différentes pièces sur les arts, par Winckelmann*, traduites de l'allemand; Paris, 1786, in-8°; — *Le Grand Livre des Peintres, par Girard de Lairesse*, traduit du hollandais; Paris, 1787, 2 vol. in-4°; — *Recueil de Pièces intéressantes concernant les Antiquités, les Beaux-Arts, les Belles-Lettres et la Philosophie*, traduites de l'anglais et de l'allemand (avec Kruthoffer); Paris, 1787 et ann. suiv. : ce recueil a aussi paru sous ce titre : *Conservatoire des Sciences et des Arts*; — *Discours prononcés à l'Académie royale de Peinture de Londres, par Joseph Reynolds*, traduits de l'anglais; Paris, 1787, 2 vol. in-8°; — *Histoire du Charbon de terre et de la Tourbe*, traduite de l'allemand de Pfeffer; Paris, 1787, in-12; 1795, in-8°; — *Idées sur le Geste et l'Action théâtrale*, par Engel, traduit de l'allemand; Paris, 1788, 2 vol. in-8°; — *Tableaux d'Arithmétique linéaire, du Commerce, des Finances et de la Dette nationale d'Angleterre*, traduits de l'anglais de Williams Playfair; Paris, 1789, in-4°; — *De la Culture du Tabac en France, avec la Méthode de cultiver et préparer cette plante en Hollande, suivi du Précis d'un plan d'une Caisse de prévoyance destinée à diminuer la mendicité*; Paris, 1791, 1801, in-8°; — *Discours sur l'Égalité des Hommes*, traduit de Paulus; Paris, 1795, in-8°; — *De l'Allégorie, ou traité sur cette matière, par Winckelmann, Addison, Lutzer*, traduit de l'anglais et de l'allemand; Paris, 1799, in-8°; — *Rose et Damette*, roman pastoral, traduit du hollandais de Loosyes; Paris, 1806, in-12; — *Essai sur l'Origine de la Gravure en bois et en taille-douce, et sur la Connaissance des Estampes des quinzième et seizième siècles*; Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Recherches historiques sur l'Usage des Cheveux postiches et des Perruques dans les temps anciens et modernes*, traduites de l'allemand de Christ.-Fréd. Nicolas; Paris, 1809, in-8°; — *De l'Invention de l'Imprimerie, ou analyse de deux ouvrages sur cette matière par M. Meerman*; Paris, 1809; — *Précis de l'Histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire, depuis la création du monde jusqu'à la paix de Schœnbrunn*, traduit de J.-N. Zopf; 1810, 5 vol. in-12; — *Voyages de Hæfner dans l'Inde*; in-8°; — *Voyages de Mirza-Abu Taleb-Kan en Asie, en Afrique et en Europe*, écrits par lui-même, traduits du persan en anglais par C. Stewars, et de l'anglais en français; 1811, 2 vol. in-8°. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

JANSENIUS (*Corneille*), théologien belge, né à Hulst, en 1510, mort le 10 avril 1576, à Gand. Il étudia la théologie à l'université de Louvain, et s'appliqua en même temps à connaître à fond l'hébreu et le grec. En 1538, il fut appelé par les religieux prémontrés de Tongerloo à venir enseigner chez eux la théologie. Après avoir été en 1550 pourvu de la cure de Saint-Martin de Courtray, il devint douze ans après doyen de la faculté de théologie de Louvain, et fut envoyé peu de temps après par Philippe II au concile de Trente. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé en 1568 évêque de

Gand. Ses travaux sur l'Écriture jouissent d'une estime méritée. On a de lui : *Concordia Evangelica et ejusdem Concordiæ Ratio;* Louvain, 1549, in-8°; — *Paraphrasis in omnes Psalmos Davidicos;* Louvain, 1549, in-4°; — *Commentarii in Concordiam ac totam Historiam Evangelicam;* Louvain, 1572, 1577 et 1617, in-fol.; Lyon, 1597 et 1606 in-fol., réimprimé encore plusieurs fois à Anvers et Venise; c'est l'ouvrage capital de Jansenius; — *Annotationes in librum Sapientiæ Salomonis;* Anvers, 1589, in-4°; — *Commentarii in Proverbia Salomonis et Ecclesiasticam;* Jansenius a encore publié plusieurs ouvrages théologiques, intéressant spécialement son diocèse. E. G.

P. Simonis, *Oratio in funere Jansenii.* — *Gallia Christiana*, t. VI. — Sander, *De illustribus Gandis.* — Genebrardus, *Chronicon.* — Foppens, *Bibl. Belgica.* — Miræus, *De Scriptoribus Sæculi* XVI. — Pope-Blount, *Censura Autorum.* — Fabricius, *Histor. Biblioth.*

JANSENIUS (*Corneille* JANSEN, plus connu sous le nom DE), théologien flamand, célèbre pour avoir donné son nom à une doctrine religieuse qui, dans le dix-septième siècle, eut un grand retentissement au sein de l'Église catholique, naquit en 1585, au village d'Acquoi, près de Leerdam, et mourut le 6 mai 1638. C'était un savant théologien et un modeste ecclésiastique, de mœurs simples, de vie studieuse et solitaire, qui fit peu parler de lui tant qu'il vécut, et dont le nom est pourtant devenu le drapeau d'une secte et d'une controverse qui, pendant plus d'un siècle, ont troublé l'Église. Après avoir fait ses premières études à Utrecht, il alla faire sa philosophie et sa théologie à l'université de Louvain. A la suite d'une maladie grave dont il fut atteint, les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air de la France. Il vint donc à Paris, où il retrouva Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qu'il avait connu à l'université de Louvain, et qu'il suivit à Bayonne, son pays, où il se livra à l'éducation de la jeunesse. De là, rappelé à Louvain, il devint d'abord principal du collége de Sainte-Pulchérie. Mais comme les soins qu'exigeaient ses nouvelles fonctions absorbaient tout son temps, il donna sa démission, afin de vaquer à ses études chéries, et, par la suite, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Louvain. Il fut envoyé deux fois en Espagne, en 1624 et 1625, pour y traiter des affaires de l'université, qui dépendait alors de ce pays. Enfin sa réputation le désigna pour un épiscopat au choix du roi d'Espagne qui, vers l'année 1636, le nomma évêque d'Ypres; mais la peste qui ravagea la Flandre l'enleva deux ans après.

Au commencement de ses études théologiques, il se mit à lire les Pères de l'Église et les docteurs scolastiques : il ne tarda pas à remarquer que le plus grand nombre de ces derniers s'écartaient beaucoup de saint Augustin sur le point capital de la grâce et du libre arbitre. Il est assez probable que le mouvement imprimé précédemment par Baïus aux travaux de l'école de Louvain ne fut pas étranger à cette direction des études de Jansenius. Quoi qu'il en soit, il conçut le désir de pénétrer à fond la doctrine de saint Augustin, et, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa d'en lire les ouvrages. Il avouait les avoir lus plus de dix fois d'un bout à l'autre, avec une attention sérieuse, et jusqu'à trente fois les livres contre les pélagiens. Nul génie, pas même Aristote ou Archimède, ne lui paraissait comparable à saint Augustin. Mais, dans son esprit, la pratique de la vie se rattachait par une étroite dépendance aux préceptes de la doctrine. Il lui paraissait impossible d'atteindre à une vie parfaitement spirituelle et vraiment chrétienne, si l'on ne commençait par croire à cette doctrine, parce que seule elle enseigne vraiment l'humilité. Telles sont, en effet, les conséquences d'une certaine manière d'entendre le christianisme. Sous le prétexte que l'orgueil a perdu l'homme, on travaille à ruiner complétement en lui le sentiment de sa force personnelle; on immole la liberté humaine à la grâce divine, on déclare notre nature radicalement corrompue et impuissante à produire par elle-même aucun bien. Tel est le système que Jansenius employa plus de vingt ans de sa vie à exposer dans son *Augustinus*, comme la pure et essentielle doctrine de saint Augustin. Il y travaillait encore la veille de sa mort, et il en traça les dernières lignes de sa main défaillante. Par son testament, dicté le 6 mai 1638, une demi-heure avant de mourir, il légua le manuscrit à son chapelain Reginald Lamé, qu'il chargea de le publier, conjointement avec deux autres amis. Ce testament, très-court, finissait par ces mots : « Je sens que des changements seraient difficiles; si cependant le saint-siége exige quelque changement, je suis un fils obéissant et soumis à l'Église, dans laquelle j'ai toujours vécu jusqu'à mon lit de mort. » Les exécuteurs testamentaires de Jansenius, Lamé, Fromond et Calenus publièrent l'*Augustinus*, qui parut sous ce titre : *Augustinus ..... seu doctrina sancti Augustini de humanæ naturæ sanctitate, ægritudine, medicina, adversus Pelagianos et Massilienses;* Louvain, 1640, in-fol.

Ce gros livre, qu'on ne lit plus aujourd'hui, et que lurent peut-être bien peu de ceux qui en firent tant de bruit, fut l'occasion d'une guerre acharnée entre deux partis qui, dans l'Église de France, se disputaient le crédit et la direction des consciences. La rivalité des jésuites et de Port-Royal fut le levain qui aigrit une controverse essentiellement scolastique. Peut-être aussi, au fond de cette guerre du jansénisme et du molinisme, s'agitait dès l'origine une double querelle : sous la question particulière de la grâce, dans laquelle de bons esprits pouvaient donner raison aux jésuites, se cachait la question générale de la liberté religieuse. L'ancien condisciple de Jansenius, l'abbé de Saint-Cyran,

www.libtool.com.cn

avait été dans la confidence de la composition de l'*Augustinus;* il partageait les opinions de l'auteur; et, quand parut ce livre posthume, il le répandit et l'accrédita parmi les solitaires de Port-Royal, dont il était l'âme. Sans vouloir donner ici une analyse de l'ouvrage, qu'il nous suffise d'en indiquer les divisions générales.

L'*Augustinus* est composé de trois parties, dont la première contient l'exposé historique de l'hérésie pélagienne, qui consistait à exalter la puissance du libre arbitre et à nier la corruption primitive de la nature humaine, conséquence du péché originel. Dans la seconde partie, l'auteur résume les idées de saint Augustin sur la nature humaine, soit dans son état de pureté primitive, soit dans son état de dégradation depuis la chute du premier homme. Enfin la troisième partie reproduit les idées de saint Augustin sur la grâce, remède par lequel Jésus-Christ nous relève de notre corruption, et sur la prédestination des hommes et des anges.

La thèse fondamentale de l'*Augustinus* est celle-ci : « Depuis la faute d'Adam, le libre arbitre n'existe plus pour l'homme, les bonnes œuvres sont un don purement gratuit de Dieu, et la prédestination des élus est un effet non de la prescience qu'il a des œuvres, mais de sa libre volonté. » C'est, comme on voit, la reproduction du dogme peu libéral prêché dans le siècle précédent par Calvin. Les principes de l'*Augustinus* étaient en opposition directe avec ceux qui avaient été émis en Espagne et en Hollande par les jésuites Molina et Lessius, lesquels avaient tâché de faire accorder avec le dogme de la grâce un certain degré de liberté chez l'homme. Jansenius avait, d'ailleurs, personnellement encouru la haine de la Compagnie, en faisant révoquer la permission que la cour d'Espagne avait accordée aux jésuites, de professer les humanités et la philosophie à Louvain; et, d'un autre côté, il avait aussi attiré d'avance sur ses disciples l'inimitié du cardinal de Richelieu, en publiant le *Mars Gallicus*, critique fort vive de l'alliance conclue par la France avec les puissances protestantes.

Le livre fit peu de bruit les premières années, malgré une bulle du pape Urbain VIII, en date du 6 mars 1642, qui le condamnait. Mais en 1649, Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, rédigea, de concert avec quelques jésuites, les cinq fameuses propositions qu'il déféra au jugement de la Sorbonne, comme la substance de tout l'ouvrage de Jansenius. Voici ces propositions : 1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes qui veulent les accomplir, et qui s'efforcent de le faire selon les forces qu'ils ont, s'ils n'ont pas la grâce qui les leur rendrait possibles; 2° dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure; 3° dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, il n'est pas nécessaire que l'homme ait une liberté exempte de nécessité : une liberté sans contrainte lui suffit; 4° les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi; et ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté de l'homme pût y résister ou s'y soumettre; 5° c'est être semi-pélagien que de dire que Jésus-Christ est mort et a répandu son sang pour tous les hommes (1).

Il faut convenir d'ailleurs que tout le cours de ce débat présente une série d'arguties et de subtilités sur des questions de forme, bien plus qu'une discussion sérieuse et précise sur le dogme même. Ainsi, pour repousser cette tentative faite auprès de la faculté de théologie, soixante docteurs se pourvurent devant le parlement, soit contre l'introduction d'un très-grand nombre de religieux mendiants dans l'assemblée, soit contre la divulgation anticipée de la censure. D'un autre côté, en 1651, quatre-vingt-huit évêques de France pressaient Innocent X de terminer la querelle par une décision solennelle; onze autres, au contraire, le sollicitaient de ne pas se prononcer contre des propositions qu'ils disaient n'être tirées, ni de Jansenius, ni d'aucun autre auteur, et qui d'ailleurs étaient, selon eux, susceptibles de plusieurs sens. Cependant le pape nomma des cardinaux pour examiner ces propositions, et elles furent frappées d'anathème par la bulle *In Oecasione*, donnée le 31 mai 1653. Les jansénistes alors, tout en reconnaissant que la condamnation était juste, si on prenait les propositions condamnées dans le sens hérétique, prétendirent qu'elle ne pouvait atteindre l'auteur de l'*Augustinus*, et que le sens dans lequel il avait écrit était conforme aux principes de l'orthodoxie. Mazarin, qui s'occupait peu de théologie, mais qui n'avait pu encore se faire pardonner à Rome l'arrestation du cardinal de Retz, saisit l'occasion qui se présentait d'être agréable au pape. Il tint au Louvre, le 26 mars 1654, une assemblée de trente-huit évêques, où l'on déclara que la condamnation prononcée par le saint-siége devait être entendue comme portant positivement sur la doctrine de Jansenius, et que l'on poursui-

(1) Voici le texte de ces cinq propositions fameuses :

1. Aliqua Dei præcepta hominibus justis volentibus et conantibus secundum præsentes quas habent vires, sunt impossibilia : deest quoque illis gratia qua possibilia fiant.

2. Interiori gratiæ, in statu naturæ lapsæ, nunquam resistitur.

3. Ad merendum et demerendum, in statu naturæ lapsæ, non requiritur in homine libertas a necessitate, sed sufficit libertas a coactione.

4. Semi-pelagiani admittebant præventientis gratiæ interioris necessitatem ad singulos actus, etiam ad initium fidei; et in hoc erant hæretici, quod vellent eam gratiam esse talem, cui posset humana voluntas resistere vel obtemperare.

5. Semi-pelagianum est dicere Christum pro omnino omnibus hominibus mortuum fuisse et sanguinem fudisse.

vrait comme hérétiques ceux qui soutiendraient les propositions condamnées. Une circulaire dans ce sens fut adressée aux chefs de tous les diocèses de France; enfin, l'assemblée rendit en même temps compte de sa délibération au pape, qui l'approuva par bref du 29 septembre.

Dans les premiers jours de janvier 1656, la Sorbonne censura deux lettres dans lesquelles Antoine Arnauld déclarait n'avoir pas trouvé dans Jansenius les cinq propositions condamnées. La faculté prononça en même temps l'exclusion de ce docteur et de soixante autres qui avaient refusé de souscrire à la censure. Elle eut toutefois peu à se féliciter de cette mesure de rigueur; car Pascal ayant pris en main la cause d'Arnauld, le vengea en poursuivant ses juges de sa mordante ironie, dans ses premières *Provinciales*. L'assemblée générale du clergé, tenue en septembre de la même année, devait nécessairement s'occuper des affaires du jansénisme. De Marca, archevêque de Toulouse, y proposa et fit adopter un premier formulaire dont voici les termes : « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornelius Jansenius, contenues dans son livre intitulé *Augustinus*, et que le pape et les évêques ont condamnées, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansenius a mal expliquée, contre le vrai sens de ce saint docteur. » Une bulle d'Alexandre VII, du 16 octobre, ratifia les décisions de l'assemblée, et déclara, en termes exprès, que les propositions condamnées exprimaient les doctrines de l'évêque d'Ypres. Alors naquit la distinction du fait et du droit. Les jansénistes, tout en reconnaissant l'infaillibilité du souverain pontife en matière de foi, niaient qu'elle pût s'étendre à une question de fait. La signature du formulaire, prescrite par l'assemblée à tous les ecclésiastiques et à tous les membres des congrégations religieuses, éprouva partout des difficultés. Louis XIV, dans l'esprit duquel l'innocente opposition des jansénistes se confondait avec la révolte de la Fronde, donna en vain à l'autorité ecclésiastique l'appui du pouvoir royal. Il avait rendu, par une ordonnance de 1660, la signature obligatoire pour l'admission aux ordres sacrés; mais tandis que les moines rigides d'entre les nouveaux sectaires se retranchaient dans un silence respectueux, d'autres, tels que les solitaires et même les religieuses de Port-Royal, croyant ne pouvoir signer sans parjure, opposèrent au pouvoir une résistance opiniâtre. Enfin une déclaration royale du 29 avril 1664 n'exigea plus que la signature pure et simple, avec menace toutefois de saisie des revenus d'interdiction, et même d'excommunication. Mais tous ne cédèrent pas encore, et Lemaître de Sacy, directeur des religieuses de Port-Royal, à l'influence duquel on attribuait leur opposition, fut mis en 1666 à la Bastille, où il resta trois ans. L'ancien condisciple de Jansenius à Bayonne, Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui, le premier, avait introduit les opinions de l'*Augustinus* dans ce monastère, avait déjà, trente ans auparavant, expié à Vincennes son zèle théologique. Pour vaincre tant de résistance, le roi sollicita du pape une nouvelle bulle. Elle fut publiée le 15 février 1665, avec un nouveau formulaire dressé par le saint-siége, portant adhésion expresse aux constitutions apostoliques d'Innocent X et Alexandre VII, et condamnation des cinq propositions dans le sens de Jansenius. La bulle et le formulaire furent immédiatement enregistrés en lit de justice. Mais, malgré ce concours de mesures, quatre prélats, Pavillon, évêque d'Aleth, Caulet, évêque de Pamiers, Bujenval, évêque de Beauvais, et Arnauld, évêque d'Angers et frère du docteur, osèrent renouveler dans leurs mandements la distinction du fait et du droit, et nier l'infaillibilité de l'Église en matière de faits. Une semblable hardiesse fit d'abord grand scandale, et l'on s'apprêta à leur faire leur procès. Cependant dix-neuf de leurs confrères présentèrent au roi et au pape un plaidoyer en leur faveur; de chaque côté, on fit quelques concessions; enfin, en septembre 1668, les quatre évêques opposants signèrent en promettant pour le fait une soumission de respect et de discipline; et le pape, par bref du 19 janvier suivant, finit par déclarer qu'il n'y avait pas obligation à croire que les propositions se trouvassent ni explicitement ni implicitement dans Jansenius, mais seulement de les condamner comme hérétiques en quelque livre et en quelque endroit qu'elles se pussent trouver. Cette déclaration, qui fut appelée la paix de Clément IX, suspendit les hostilités, et fut suivie d'une période de calme qui dura trente-quatre ans. La guerre, qui n'avait jamais entièrement cessé, recommença plus vive que jamais à la publication du fameux cas de conscience imprimé en 1702. On y supposait un confesseur embarrassé de répondre aux questions qu'un ecclésiastique de province lui avait proposées, et obligé de s'adresser à des docteurs de Sorbonne pour se guérir de ses scrupules. Un de ces scrupules roulait sur la nature de la soumission qu'on devait aux décisions des papes contre le jansénisme, et l'avis des docteurs portait qu'à l'égard de la question des faits le silence respectueux suffisait pour l'obéissance due à ces décisions. A peine le *cas de Conscience* fut-il connu à Rome, que le pape Clément XI le condamna avec les qualifications les plus sévères, par un bref du 12 février 1703, et écrivit au roi pour se plaindre de ceux dont la témérité tendait à faire renaître toutes les anciennes contestations. Enfin, par la bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet 1705, il confirma et renouvela toutes les bulles portées par ses prédécesseurs contre les cinq propositions du livre de Jansenius. Cette bulle fut acceptée par l'assemblée du clergé, et enregistrée au parlement. Mais, dans le même temps,

la quatrième édition des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, par le P. Quesnel, connu pour ardent janséniste, soulevait d'autres orages, dont le retentissement s'est prolongé pendant une grande partie du dix-huitième siècle.

Les querelles du jansénisme et du molinisme continuèrent, en devenant toujours moins importantes sur le fond, sans rien perdre de leur acrimonie. A cette troisième époque se rattachent le diacre Pâris et les prétendus miracles opérés sur son tombeau, les scènes des convulsionnaires, les refus de billets de confession, et les démêlés de l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont avec le parlement.

Dès lors on avait bien perdu de vue les questions du dogme, qui étaient le côté sérieux de ces controverses. La doctrine de l'entière soumission à Dieu et à sa volonté sans bornes, la vocation gratuite à la foi et au salut, le choix d'un petit nombre d'élus sur lesquels Dieu répand ses miséricordes, l'action toute-puissante de Dieu sur les cœurs, l'efficacité de la grâce par elle-même, la manière dont la grâce s'accorde avec le libre arbitre, restaient toujours comme autant de problèmes sur lesquels la curiosité de l'esprit humain n'était pas complétement satisfaite. Remarquons ici que, dans ce duel entre la liberté et le fatalisme, les partisans du système de la nécessité faisaient profession de la morale la plus rigide, dans la spéculation et dans la pratique, comme si, à force de vertus, et en poussant l'austérité jusqu'à l'excès, ils avaient voulu expier envers la société les conséquences destructives de la morale qu'on imputait à leur doctrine métaphysique. Enfin, par une de ces inconséquences dont les exemples ne sont pas rares dans l'histoire de l'esprit humain, les jansénistes défendaient un dogme illibéral avec une indépendance opiniâtre, tandis que les jésuites soutenaient les droits de la liberté morale, en prêchant la soumission la plus aveugle à l'absolutisme du saint-siége.

Outre le livre qui a servi de point de départ à cette longue controverse, on a de Jansenius : *Oratio de interioris hominis Reformatione;* 1627, traduit en français par Arnauld d'Andilly; — *Alexipharmacum pro civibus silvæ ducensibus, adversus ministrorum suorum fascinum, sive Responsio brevis ad libellum eorum provocatorium;* Louvain, 1630; — *Spongia notarum, quibus Alexipharmacum aspersit Gisbertus Voetius;* Louvain, 1631, in-8°; — *Tetrateuchus, sive commentarius in quatuor Evangelia;* Louvain, 1639, in-4°; — *Pentateuchus, sive commentarius in quinque libros Moysis;* Louvain, 1641, in-4°; — *Analecta in Proverbia, Ecclesiasten, Sapientiam, Habacus et Sophoniam;* Louvain, 1644, in-4°; — *Mars Gallicus, seu de justitia armorum et fœderum regis Galliæ, libri II,* 1633. [ARTAUD dans l'*Enc. des G. du M.* avec additions.]

Foppens, *Bibliotheca Belgica.* — *Vita Jansenii*, en tête de son Jansenius. — Bayle, *Dictionnaire critique.* — Dumas, *Histoire des Cinq Propositions.* — Leydecker, *Historiæ Jansenismi Libri VI, quibus de Corn. Jansenii vita, morte et dogmatibus disseritur;* Utrecht, 1696, in-8°. — Frick, *Uebersetzung der Bulla Unigenitus und Einleitung zur Historie des Corn. Jansenii;* Ulm, 1717, in-4°. — Colonia, *Dictionnaire des livres jansénistes, ou qui favorisent le jansénisme.* — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I et II.

JANSON ou **JENSON** (*Nicolas*), graveur et imprimeur français, mort vers 1481. « Le 3 octobre 1458, le roi ayant sçu que messire Guthenberg, chevalier, demeurant à Mayence au pays d'Allemagne, homme adextre en tailles et de caractères de poinçons, avoit mis en lumière l'invention d'imprimer par poinçons et caractères, curieux de tel trésor, le roy avoit mandé aux généraux de ses monnoyes luy nommer personnes bien entendues à la dite taille et pour envoyer au dit lieu secrètement (1) soy informer de la dite forme et invention, concevoir et apprendre l'art d'icelles. A quoy fut satisfait au dit seigneur roy, et par Nicolas Janson fut entrepris tant le dit voyage que semblablement de parvenir à l'intelligence du dit art et exécution d'iceluy au dit royaume, dont premier a fait devoir du dit art d'impression au dit royaume de France. (2) » Les lignes qui précèdent contiennent un fait historique intéressant et peu connu. Elles renferment en même temps l'une des principales notions qui nous sont restées touchant la biographie de Nicolas Janson (3). Chalmel le regarde

(1) Le compte de l'*argenterie* ou dépenses courantes du roi Charles VII nous est resté pour l'année *financière* (qui s'étendait alors du 1er octobre au 30 septembre) 1458-1459. Nicolas Janson n'y est point nommé; mais on y voit figurer Guillaume Janson, probablement son frère ou son parent, *orfèvre et varlet de chambre du roi nostre sire.* Au mois d'octobre 1458, Charles, margrave de Bade, qui était venu visiter Charles VII à Vendôme, s'en retourna en Allemagne. Le roi lui fit divers présents, et lui donna notamment de l'argenterie qui avait été confectionnée par Guillaume Janson. Le margrave partit ensuite avec une escorte, et retourna à Bade, en passant par Strasbourg, ville où Gutenberg avait fait ses premiers essais. Tout porte à croire que la visite du margrave de Bade au roi se rattache, au moins occasionnellement, à l'imprimerie. Le roi fut sans doute informé par ce margrave de la découverte récemment inaugurée à Mayence. Il paraît également probable que Nicolas Janson profita du retour de l'ambassade vers le Rhin pour accomplir la mission dont il avait été chargé. Voy. *Comptes des Rois de France*, KK, n° 51, aux feuillets 62, 91, 113, 116, 122 et autres. — Nicolas Janson était Français, comme l'attestent beaucoup de preuves ou témoignages imprimés par lui-même. Il est juste toutefois de remarquer que ce nom appartient, sous la forme *Jansoen*, à un autre imprimeur hollandais, et sous la forme *Janson* (ou *Johnson*) à l'Angleterre et à l'Écosse. On trouve dans le registre JJ, 188, fol. 3, du trésor des Chartes, des lettres de rémission données par Charles VII à Tours au mois de décembre 1458 en faveur de « *Nicolas* JANSON, jeune compagnon, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans ou environ, natif d'Escosse, coupable de meurtre par imprudence ». Un nommé Jensson figure, en 1456, parmi les gens et officiers de la duchesse d'Orléans, Marie de Clèves (Laborde, *Ducs de Bourgogne; preuves*, t. III, 1852, in-8°, p. 375, n° 6918.)

(2) Manusc. de l'Arsenal, H. F., n° 467, p. 410-411.

(3) Ces renseignements ont pour auteur un savant du seizième siècle, nommé Hautin, homme très-estimé par ses connaissances en matière de *monnaie* et très-versé dans l'histoire de cette matière. Sous le titre de *Monnaies de*

comme Tourangeau, et affirme qu'il était en 1458 maître de la monnaie de Tours. D'autres variantes du manuscrit Hautin ajoutent que Nicolas Janson revint au bout de quelques années, rapportant au roi le fruit de sa mission, mais que Charles VII étant mort dans l'intervalle, Janson ne fut point accueilli avec faveur par Louis XI.

Nicolas Janson, en effet, n'a laissé aucune trace connue d'œuvre qui se rattache à l'art d'imprimer, exécutée par lui à cette époque et en France. Mais les annales de l'imprimerie nous le montrent, en 1470 (1), établi tout récemment à Venise. « Ancien graveur de monnaie, Janson, dit M. Aug. Bernard (2), apporta tous ses soins à la gravure de son caractère, dont il avait choisi les formes dans les manuscrits italiens les plus parfaits. Il réalisa ainsi un type si harmonieux qu'il fut adopté universellement et s'est perpétué jusqu'à nos jours. » Le mérite de Nicolas Janson fut reconnu par le pape Sixte IV, qui, en 1475, accorda à cet imprimeur le titre de comte palatin. De 1470 à 1480, Janson donna une suite d'éditions célèbres, les unes dans le caractère rond ci-dessus mentionné, les autres dans un caractère gothique dont la beauté fut également admirée. La France peut revendiquer en lui le précurseur des Alde, qui, effectivement, succédèrent, peu de temps après sa mort, à son fonds d'imprimerie.

En 1480, affaibli sans doute par l'âge, il s'associa un de ses confrères, Jean de Cologne, imprimeur à Venise, et mit un autre typographe à la tête de son atelier. On pense qu'il était mort au mois de septembre 1481. Il l'était certainement à la date du 3 février 1482. A cette date, André d'Asula, son successeur immédiat, imprimait avec les caractères de Janson, et attestait expressément la mort de ce dernier. André d'Asula eut pour gendre, pour élève et successeur, Alde Romain ou Alde Ier. VALLET DE VIRIVILLE.

Comptes des rois de France, à la Direction générale des Archives (aux endroits ou passages ci-dessus allégués). — J. B. Egnatius, *De Exemplis illustrium Virorum*, etc.; Venise, 1554, in-4°, lib. VIII. — *De Impressione Librorum*, p. 176. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, in-4°, t. XIV, p. 227 et suiv. — Heinecken, *Idée générale d'une Collection d'Estampes*, etc., in-8°, p. 166. — Maittaire, *Annales typographici*. — *Histoire de l'ancienne Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIV. — J. Sardini, *Esame su i Principj della francese ed italiana Tipografia, ovvero de Nic. Janson*; Lucques, 1796-1798 (dans la 2e partie on trouve la liste des ouvrages imprimés par Janson). — L. Santander, *Dictionn. Bibliographique*. — Baillet, *Jugements des Savants*, ann., 1772, t. I. — *Mémorial de Chronologie*, t. I. — Chaimel, *Histoire de Touraine*, 1828, in-8°, t. IV, p. 282. — Ambr.-Firmin Didot, *Essai sur la Typographie*; Paris, 1852. — Auguste Bernard, *De l'Origine et des Débuts de l'Imprimerie en Europe*, etc.; Paris, 1853, in-8°; à la table.

JANSON. *Voy.* FORBIN-JANSON.

JANSSE (*Lucas*), écrivain protestant, né à Rouen, vers 1605, et mort à Rotterdam, le 24 avril 1686. Après avoir fait ses études de théologie à Sedan, il fut ministre à Rouen depuis 1632 jusqu'à 1682, époque à laquelle les infirmités de la vieillesse l'obligèrent de renoncer à l'exercice de ses fonctions. A la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Rotterdam. A une instruction solide il joignait un esprit fort piquant. Il est principalement connu par un petit écrit intitulé : *La Messe trouvée dans l'Écriture*; Villefranche (Rouen), 1647, in-12 de 32 p. C'est un dialogue satirique, dans lequel le P. Véron est tourné en ridicule, pour avoir, dans l'édition faite à Paris, en 1646, de la *Bible* de Louvain, traduit le commencement du verset 2 du chapitre XIII des *Actes des Apôtres* par « Eux disant la messe au Seigneur ». Le parlement de Rouen informa contre cet opuscule. Jansse, pour éviter les poursuites, en retira tous les exemplaires avec un soin qui a rendu cette première édition fort rare; mais ce petit écrit a été depuis fort souvent réimprimé. On le trouve dans le *Recueil de plusieurs pièces curieuses*; Villefranche (Hollande), 1678, in-12. Il a été publié à part sous ce nouveau titre : *Le Miracle du P. Véron sur la Messe*; Londres, 1699, in-12. On a attribué cette pièce tantôt à Charles Drelincourt, tantôt à Dav. Derodon; mais on s'accorde aujourd'hui à regarder Jansse comme son véritable auteur. On a encore de lui : *Traité de la Fin du Monde*; Ronen et Quevilly, 1656, in-8°; — *Le Chrétien au Pied de la Croix, ou entretiens sacrés de l'âme fidèle avec son Sauveur sur l'histoire de la Passion*; Rouen, 1683, in-8°. Jansse laissa en manuscrit une *Chronologie des Rois de France*, en vers latins, dédiée au duc de

France, il composa, sous le règne de Henri III, un livre orné de planches, imprimé et gravé. Ce livre, plein de faits historiques des plus curieux et puisés aux meilleures sources, a été détruit presque entièrement. On n'en connaît aujourd'hui que des copies peu nombreuses et manuscrites, à l'exception d'une partie des planches, qui se conservent imprimées.

(1) En 1470, l'année même où parut le premier livre imprimé à Paris, Janson fit paraître aussi, à Venise, l'un des premiers livres imprimés dans cette ville. Il a pour titre : *Eusebii Pamphili de Evangelica Præparatione, Georgio Trapezuntio interprete*, in-folio. Il en est un, néanmoins, le *Decor Puellarum*, qui porte une date plus ancienne, celle de 1461. Une discussion a été soulevée à ce sujet. Tandis que le savant bibliographe Maittaire maintenait cette date pour exacte, dans ses *Annales Typographiques*, plusieurs érudits (de Boze entre autres, ont soutenu que ce chiffre était une erreur d'impression, et qu'il fallait lire 1471. Une telle erreur est étrange, sans doute; mais il ne semble pas vraisemblable que Janson ait pu faire paraître un volume imprimé à Venise quelques années seulement après les premiers essais des inventeurs à Mayence, et bien avant qu'aucune autre ville, même Strasbourg, eût une seule presse en activité. Le *Decor*, d'ailleurs, est une œuvre typographique trop parfaite pour pouvoir être regardée comme un premier essai. De Boze fait remarquer aussi que dans le chap. 3 du livre VII de ce livre il est fait mention d'un autre ouvrage que Janson avait imprimé antérieurement sous le titre de : *Luctus Christianorum*. Enfin il fait observer que dans le volume ayant pour titre *Fratris Joannis ad fratres suos Cartusienses De Humilitate interiori*, on trouve la date de 1460, au lieu de 1480. Maittaire fait un éloge magnifique de Nicolas Janson, qui a tout d'un coup atteint la perfection de son art et qui fondit de beaux caractères; son caractère romain fut généralement adopté, et il est encore en usage aujourd'hui. (Note de M. GUYOT DE FÈRE.)

(2) *Origine de l'Imprimerie*, t. II, p. 184.

Montanaier. Un distique était consacré à chaque roi, et contenait l'indication de l'année de sa mort. M. Nicolas.

Chauffepié, *Diction. Hist.* — MM. Haag, *La France Protestante.*

JANSSENBOY (*Nicolas*), théologien hollandais, né à Zieriezée, dans l'île de Schouwen (Zélande), dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 21 novembre 1634. Il prit l'habit de Saint-Dominique à Anvers, devint régent puis supérieur du collége de Lire, dans le Brabant, et professeur de théologie à Louvain. Ses succès dans les Pays-Bas le firent envoyer avec le père Jacques de Brower dans le Danemark, afin de ramener les luthériens au sein de l'Église catholique. Il parcourut le Holstein, la Norvége et quelques autres provinces du Nord, et alla à Rome rendre compte de sa mission au pape et proposer les moyens qu'il croyait propres à amener des résultats. Ses vues ayant été goûtées, il partit muni de nouvelles instructions, en 1623. La congrégation des cardinaux lui adjoignit deux de ses frères, Corneille et Dominique. Le roi de Danemark leur permit de prêcher dans tous ses États, et Janssenboy obtint le libre exercice de la religion catholique à Frederikstadt, ville nouvellement bâtie par Frédéric II dans le Holstein. Plusieurs familles dispersées dans les Provinces-Unies se réfugièrent dans la nouvelle ville, qui devint pour elles un refuge où elles purent exercer librement leur religion. On a de Nicolas Janssenboy : *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin*; Louvain, 1621, in-8°; — *Vie de saint Dominique*; Anvers, 1622, in-8°; — *Animadversiones et Scholia in Apologiam nuper editam de vita et morte Joannis Duns Scoti, adversus R. P. F. Abrahamum Bzovium, Ord. Prædic. S. T. M. et hist. eccles. scriptorem*; Cologne, 1622; — *Defensio Fidei catholicæ et apostolicæ romanæ oppositæ admonitioni necessariæ Joannis Mulleri, lutherani prædicantis Hamburgensis*; Anvers, 1631, in-8°; — *Beneficia FF. Prædicatoribus a divo Virgine collata*; Anvers, 1632, in-12.

J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

JANSSENBOY (*Corneille*), missionnaire hollandais, frère du précédent, mort dans une tempête, le 11 octobre 1637. Après avoir achevé ses études à Louvain, il prit l'habit des dominicains à Bois-le-Duc, et se rendit en Italie au commencement du dix-septième siècle. Bien qu'il fût étranger, il se mit bientôt en état de prêcher dans la péninsule, et enseigna dans les écoles de Bologne. La congrégation de la Propagande le fit partir en 1623 pour les provinces du Nord en même temps que son frère Nicolas. Pendant que celui-ci prêchait dans le Holstein, Corneille essayait de ramener au catholicisme les habitants des provinces de la basse Saxe. Il n'obtint pas tout le succès qu'on pouvait attendre de son zèle. Rappelé par ses supérieurs en Flandre, il s'arrêta quelque temps à Monikkendam, petite ville des Pays-Bas, et, s'étant embarqué pour aller à Rome, il périt dans la traversée. Il a écrit quelques ouvrages de piété et d'histoire, qui ne furent imprimés qu'après sa mort, et il a fait paraître en 1635 une apologie de l'ouvrage de son frère intitulé : *Défense de la Foi catholique*, qui avait été attaqué par les ministres luthériens. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

JANSSENBOY (*Dominique*), missionnaire hollandais, frère des précédents, mort à Amsterdam, le 14 mars 1647. Il prit aussi l'habit des dominicains au couvent de Bois-le-Duc, et fut envoyé dans le Nord par le saint-siége en même temps que ses deux frères. Il s'établit en 1623 à Hambourg, et y disputa contre les pasteurs réformés. Jean Muller publia contre lui un libelle, et fit si bien que le sénat ordonna au père Dominique de sortir de la ville sous deux jours. Cet ordre fut pourtant révoqué avant son exécution; mais, en 1634 le père Dominique fut contraint de se retirer. Il vint d'abord à Cologne, d'où il entra au monastère d'Anvers. En 1643, ses supérieurs l'envoyèrent à Amsterdam. Pendant son séjour à Cologne, il avait publié quelques ouvrages en latin et en allemand pour expliquer les pratiques de l'Église romaine attaquées par les luthériens, et montrer que la doctrine de ceux-ci n'était pas moins opposée à l'Écriture Sainte qu'à la tradition. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

JANSSENBOY (*Léonard*), missionnaire hollandais, frère des précédents, mort à Bois-le-Duc, le 21 février 1663. Il fit aussi profession dans le couvent des Dominicains de Bois-le-Duc, et se trouvait dans cette ville lorsqu'elle tomba au pouvoir des Hollandais, commandés par le prince d'Orange, en 1629. La capitulation portait que les ecclésiastiques et les religieux sortiraient de la ville à la suite de leur évêque. Mais Léonard Janssenboy reçut de ses supérieurs l'ordre de rentrer dans la ville, avec la permission d'y porter l'habit séculier. Il y resta jusqu'à sa mort. Dans ses moments de loisir, il composait de petits livres de dévotion. Ses cantiques spirituels, écrits en flamand, furent imprimés à Anvers, en 1635. Il a aussi donné une histoire abrégée de quelques saints personnages de l'ordre des Dominicains, qui fut imprimée en 1644. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

JANSSENBOY (*Ambroise*), missionnaire hollandais, frère des précédents, mort dans le même naufrage que son frère Corneille, le 11 octobre 1637. Il entra, comme ses frères, chez les dominicains; mais sa vie est peu connue, et il ne

paraît pas qu'il ait écrit. Il se rendait avec son frère à Rome lorsqu'une tempête engloutit le vaisseau qui les portait, ainsi que tout l'équipage. J. V.

Quétif et Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.* — P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

www.libtool.com.cn

JANSSENS (*Érasme*), en latin *Erasmus Johannis*, théologien unitaire hollandais, né vers 1540, mort à Clausenbourg après 1595. Il était recteur du collége d'Anvers lorsque, embrassant les doctrines du socinianisme, il dut quitter son emploi en 1576, et passa au rectorat du collége d'Emden (Oost-Frise). En butte à de nombreuses persécutions, il s'arrêta quelque temps à Francfort (1579), se réfugia en Pologne, et se rendit en 1584 à Cracovie. Il demanda aux unitaires de cette ville qu'il lui fût permis d'expliquer publiquement les raisons qu'il avait de ne pas croire avec eux que le Fils unique de Dieu n'existait que depuis la naissance qu'il a reçue de Marie, et de soutenir avec les anciens ariens qu'il avait été créé de rien avant toutes les autres créatures. On lui accorda sa demande, et on lui opposa le célèbre Faustc Socin. La dispute dura deux jours (29 et 30 novembre 1584), et se passa assez paisiblement; mais les deux adversaires ayant publié chacun de leur côté un compte-rendu de cette conférence, ils s'accusèrent mutuellement d'infidélité, et échangèrent de vives paroles. Cependant Janssens ayant trouvé l'occasion d'obtenir une place de ministre des unitaires à Clausenbourg, il s'empressa de rétracter ses sentiments, et adopta ceux de Socin, comme on l'exigea de lui : il conserva cette position jusqu'à sa mort, dont l'époque est incertaine. Ses principaux ouvrages sont : Un écrit qu'il publia secrètement à Anvers pendant son rectorat (vers 1574) pour répandre son arianisme, mais qui fut arrêté et détruit par les soins de Guillaume, prince d'Orange, alors gouverneur d'Anvers; — *Clara Demonstratio Antichristum immediate post mortem apostolorum cœpisse regnare in Ecclesia Christi*; 1584, in-12. Suivant Pierre Bor, dans cet ouvrage Janssens se met au-dessus des Pères et des conciles, et traite les uns et les autres avec un grand dédain. L'autorité donna l'ordre de poursuivre l'auteur et de détruire le livre; ce fut alors que Janssens, traqué en Allemagne de ville en ville, se réfugia en Pologne; — *Antithesis doctrinæ Christi et Anti-Christi de uno vero Deo* (anonyme), 1585, in-12; avec la *Réfutation* de Jérôme Zanchio, Neustadt, 1586, in-4°; — *Scriptum quo causas propter quas vita æterna contingat complectitur : et in quo de triplici justitia filiorum Dei tractat*; 1589; — *Epistola ad Faustum Socinum*, avec la *Réponse* de celui-ci, en date du 20 avril 1590; — *De Unigeniti Filii Dei Existentia, sive disputatio inter Erasmum Johannis, affirmantem Christum fuisse unigenitum Dei Filium, etiam antequam ex Virgine nasceretur, et Faustum Socinum, contrariam sententiam asserentem; ubi ille argumentantis, hic vero respondentis partes perpetuo obtinet*; Cracovie, 1595, in-12; et dans le second tome des *Œuvres de Socin*, Amsterdam, 1668; — *De Quatuor Monarchiis*; — *Commentarius in Apocalypsin*, que Sandius qualifie « operosus ac diffusus ». Janssens a aussi corrigé la version latine des *Prophètes par* Junius et Tremellius, sous le titre de *Biblioruin Pars IV, id est Libri Prophetici, latini recens ex Hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati ab Emmanuele Tremellio et Franc. Junio*; Francfort, 1579. A. L.

Dierckens, *Antiquitates Christo nascens*, etc., p. 678. — Vriemoet, *Athen. Fris.*, p. 182, ex Adnot. ms Jacobi Isbr. Harkenrothii. — Pierre Bor, lib. XIX, fol. 49. — Faustc Socin, *Epistola III, ad Matth. Radecium*, p. 386 et 437. — Sandius, *Bibliotheca Antitrinit.*, p. 72, 84, 87, 88 et 105. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Pays-Bas*, t. VII, p. 328-332.

JANSSENS (*Abraham*), peintre flamand, né à Anvers, en 1569, mort en 1631. Il était contemporain de Rubens. Doué d'une grande facilité et peignant bien l'histoire, il devint jaloux du grand maître flamand et prétendit l'égaler. Cet orgueil développa son talent, et bientôt il produisit des œuvres remarquables par un coloris brillant, une composition magistrale. Ses draperies surtout imitent les étoffes et sont bien disposées. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : *La Foi et l'Espérance soutenant la Vieillesse*; — *L'Escaut et Anvers*, tableau allégorique; — *L'Adoration des Mages*; — *La Vierge soutenant le corps de son Fils*. A. DE L.

Biographie générale des Belges.

JANSSENS (*Daniel*), peintre belge, né à Malines, en 1636, mort au commencement du dix-septième siècle. Son chef-d'œuvre est l'*Arc de Triomphe* qu'il exécuta, en 1680, pour le jubilé de saint Rombaut, à Malines. A. DE L.

Biographie générale des Belges.

JANSSENS (*Victor-Honorius*), peintre belge, né à Bruxelles, en 1664, mort dans la même ville, en 1739. Protégé par le duc de Holstein, ce prince lui procura les moyens d'aller à Rome, perfectionner son talent. Il y étudia surtout l'Albane, dans le goût duquel il continua à peindre, même lorsque, de retour dans sa patrie, il travailla pour les communautés religieuses : on remarque parmi ses meilleurs tableaux : *Saint Charles Borromée*; — *Le Sacrifice d'Énée*; — *Bataille grotesque entre Sept Femmes*; — *Didon faisant bâtir Carthage*, etc. A. DE L.

Biographie générale des Belges.

JANSSENS (*Jean-Guillaume*), général hollandais, né à Nimègue, le 12 octobre 1762, mort le 1er juin 1835. Il entra fort jeune dans le régiment où son père était officier, et le devint lui-même à l'âge de quinze ans. Dix ans après il fut promu capitaine. Blessé devant Menin le 13 septembre 1793, il resta au service jusqu'en 1795; mais alors ses blessures s'étant rouvertes,

il obtint une pension de retraite. Il rentra cependant plus tard dans l'administration des troupes françaises que la Hollande eut à solder, et y fut chargé des fonctions de commissaire général, ce qui lui donna plusieurs fois l'occasion de venir à Paris. Lorsque cette administration fut supprimée, en 1802, l'estime qu'il y avait acquise lui valut d'être nommé général en chef des troupes du cap de Bonne-Espérance et gouverneur de la colonie. Il était allé visiter l'intérieur des terres, où il avait entamé des négociations avec les chefs cafres lorsqu'il apprit que les Anglais projetaient une attaque contre ce pays; Java était également menacé, et Janssens reçut l'ordre de faire passer à Batavia la meilleure partie de ses troupes. La situation du Cap devint très-critique, et, vers les premiers jours de 1806, le général anglais Baird débarqua avec 10,000 hommes. Janssens n'en avait que 1,900 à opposer, et encore étaient-ce des colons peu exercés et quelques Hottentots. Sa conduite habile lui mérita du moins une capitulation honorable. Il fut ramené avec ses troupes par les Anglais en Hollande, où le roi Louis-Napoléon l'accueillit avec distinction, lui donna le titre de conseiller d'État en service extraordinaire et de secrétaire général du département de la guerre. Janssens présida, comme conseiller d'État en service ordinaire, les sections de la guerre et de la marine, et fut enfin ministre de la guerre en 1807. Remplacé en 1809, il conserva, outre le grade de lieutenant général, le titre de conseiller d'État. En revenant d'Italie, Louis-Napoléon porta les yeux sur lui pour le gouvernement des possessions hollandaises dans les mers des Indes; mais avant de pouvoir exécuter ce projet, il crut devoir abdiquer, et en cette circonstance il envoya Janssens auprès de l'empereur. Napoléon eut un long entretien avec l'envoyé de son frère, et après la réunion de la Hollande à l'empire français, Janssens fut inscrit au nombre des généraux de division, puis il fut chargé, avant la fin de l'année, de l'administration des anciens établissements de la Hollande aux îles de la Sonde, où il remplaça Dœndels. L'armée était nombreuse à Batavia; mais les Javanais, enrôlés malgré eux, étaient mal disposés. Napoléon envoya 3,000 Européens : un dixième seulement de ce renfort parvint à sa destination. Janssens fut attaqué dans ses retranchements le 26 septembre 1811. Sa valeur et le dévouement des officiers offraient quelques chances de succès; mais les soldats indigènes s'enfuirent, et le général dut ordonner la retraite. Parvenu à Bintenzorg, il refusa la capitulation que lui offrait lord Minto, gouverneur des Indes anglaises. Les faibles débris qu'il put réunir ne lui permettaient pas de conserver cette position; il se retira jusqu'à Samarang, où quelques chefs lui amenèrent des troupes qui se dispersèrent à l'approche du péril. Forcé de céder, il fut fait prisonnier et puni de sa longue résistance. Ses officiers furent envoyés au Bengale, et lui fut transporté en Angleterre. Au mois de novembre 1812, on lui permit de se rendre en France sur sa parole de ne point servir contre la Grande-Bretagne. En arrivant à Paris, il demanda à justifier sa conduite devant un conseil de guerre; mais l'empereur lui répondit : « J'ai moi-même examiné votre affaire; je vous ai justifié complétement. » Il lui confia en effet le commandement de la 31e division militaire, dont le quartier général était à Groningue, l'indemnisa de ses pertes, et le fit baron de l'empire. Une émeute ayant donné de l'inquiétude dans l'Ost-Frise, il parvint à l'apaiser sans faire de victimes. Lorsque des frégates anglaises parurent devant Hambourg, il fit observer qu'il ne pouvait agir contre les troupes de cette puissance, puisqu'il n'avait pas encore été échangé, et qu'il n'était libre que sur parole, et le gouvernement le fit passer au commandement de la 2e division à Mézières, où son acte d'échange arriva au commencement de 1813. L'année suivante, au mois de mars, il reçut l'ordre de ne laisser dans les places fortes que le tiers des troupes disponibles et de rejoindre l'empereur avec le reste. Ce renfort de six mille hommes arriva à Reims le lendemain du jour où les Russes, commandés par Saint-Priest, avaient été obligés d'abandonner la ville. Sa division fut placée sous les ordres du maréchal Ney; mais il en résigna le commandement en alléguant son inexpérience. Il demanda même à ne pas retourner à Mézières, où il pouvait avoir à combattre ses compatriotes. Il retourna alors à Paris, où il se trouvait lors de l'entrée des alliés. Il offrit aussitôt ses services au roi des Pays-Bas, qui les accepta, lui conserva son grade et lui confia la réorganisation de son armée. Il fut ensuite chargé de l'administration de la guerre en Belgique réunie à la Hollande; mais, dès le mois de mai 1815, il fit accepter sa démission, et depuis il vécut dans la retraite. Le roi de Hollande lui conféra le titre d'écuyer pour lui et ses descendants. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve; *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

* **JANSSENS** (*N.....*), sculpteur belge, né à Bruxelles, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1816. Il fit de bonne heure des progrès dans le dessin et la sculpture, et il voyagea en Italie pour se perfectionner dans son art. De retour dans sa ville natale, il fut chargé avec le sculpteur Olivier des embellissements du parc. Plus tard le gouvernement français le nomma inspecteur des travaux publics. Il laissa une famille sans fortune. On cite de lui : *Neptune en courroux*, morceau d'un travail achevé, placé en 1776 sur une fontaine de Bruxelles, et dérobé peu de temps après sans qu'on ait pu découvrir l'auteur du larcin; — une statue d'*Apollon* copiée de l'antique; — statue colossale de *David*, placée sous le portail de l'église de Caudenberg; — statues de *Flore* et d'*Hébé*, dans les jardins du palais de Laeken; — *La Religion* et *La Charité*,

figures allégoriques, dans la cathédrale de Gand. « Janssens avait une opinion singulière sur le Torse, dit la *Biographie* Rabbe; il prétendait que c'était le débris d'une statue représentant Ulysse tirant de l'arc. Il le restaura, suppléa aux membres qui manquaient à cet ouvrage suivant son hypothèse, et en fit un chef-d'œuvre qui décèle un génie vigoureux et une profonde connaissance de l'antiquité. » L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Biogr. générale des Belges morts et vivants.*

JANT (*Jacques* DE), historien français, né à Dijon, en 1626, mort au mois de septembre 1676. Son père était trésorier de France au bureau des finances de Dijon. Jacques de Jant devint chevalier servant de l'ordre de Malte, intendant et garde du cabinet des raretés de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Dans un passe-port du 22 février 1655, le roi lui donne la qualité de capitaine et garde général des frontières de son royaume, et dans un brevet du duc de Vendôme, surintendant général de la navigation de France, du 1er février de la même année, le chevalier de Jant est qualifié de commissaire de la marine. Il eut ordre d'en aller remplir les fonctions à Lisbonne, et reçut en même temps des instructions pour négocier au nom du roi avec le Portugal. Le chevalier de Jant portait aussi le titre de conseiller d'État. Ses ouvrages sont : *L'Histoire d'Osman, fils du sultan Ibrahim, empereur des Turcs et frère de Mahomet IV, qui est celle du R. P. Ottoman, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, Paris, 1665, in-12; même ouvrage, *avec plusieurs additions concernant l'histoire des Turcs, où est décrit le combat naval des chevaliers de Malthe, les intrigues du serrail et de la Porte au sujet de la sultane et de son fils, et l'histoire du sultan Jacaya, avec un abrégé de l'histoire des Turcs jusqu'à présent*, Paris, 1670, in-12; — *Théologie curieuse, contenant la naissance du monde, avec douze questions belles et curieuses sur ce sujet, traduites du docteur Osorio, Portugais*; Dijon, 1666, in-12; — *La Méduse, bouclier de Pallas, ou défense pour la France contre un libelle intitulé : Le Bouclier d'État pour ce qui concerne le Portugal, traduction du portugais en français*, sans date ni nom de ville (Dijon, 1768), in-12 : la première partie seulement a vu le jour; — *Prédictions tirées des Centuries de Nostradamus, qui vraisemblablement se peuvent apliquer au tems présent et à la guerre qui va commencer entre la France et l'Angleterre contre les Provinces-Unies*; sans nom de ville et sans date, in-4°; — *Prophétie de Nostradamus sur la longueur des jours et la felicité du règne de Louis XIV*; sans nom de ville, in-4° : Jant a écrit de sa main sur un exemplaire : « Ces prophéties ne se trouvent dans les plus anciennes éditions de Michel Nostradamus; elles sont tirées d'une ancienne Centurie qui fut ajoutée aux autres, et dédiée au roi Henri IV par Vincent Seve de Beaucaire en Languedoc. » Le président Bouhier conservait un manuscrit in-folio contenant les *Instructions et négociations du chevalier de Jant à la cour de Portugal.* J. V.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, tome Ier, p. 333.

JANTET (*Antoine-François-Xavier*), mathématicien français, né le 6 mars 1747, au Bief-du-Fourg, dans les montagnes du Jura, mort d'apoplexie, à Besançon, en 1805. Ses parents étaient sans fortune; mais le goût qu'il montra dès son enfance pour l'étude les détermina à soigner son éducation. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chargé, à l'âge de vingt et un ans, d'une classe de latin dans la maison des orphelins à Dôle. Lorsque Bossut fit paraître son *Traité d'Hydrodynamique*, l'abbé Jantet envoya des observations à l'auteur, qui conçut de l'estime pour son jeune critique et l'engagea à venir se fixer à Paris. Jantet remercia son bienveillant protecteur, et continua d'enseigner le latin à Dôle jusqu'en 1773, où il obtint la chaire de philosophie du collége de la même ville, au concours. A la suppression de ce collége, il passa à l'école centrale du Jura, où il remplit la chaire de mathématiques transcendantes, et plus tard il fut envoyé avec le même titre au lycée de Besançon, lors de sa création. Ami de ses élèves, il les encourageait souvent de sa bourse. On a dit de Jantet qu'il avait traversé son siècle sans s'apercevoir qu'il fût corrompu. « Dans les temps orageux de la révolution, dit la *Biographie* Rabbe, lorsque tous les colléges étaient fermés, il soutint seul l'instruction publique, faisant toutes les classes sans rétribution, et sans qu'on l'exemptât de monter sa garde. » Peu partisan de la méthode des infiniment petits, il disait un jour que se servir de cette méthode, « c'était employer un cabestan pour déboucher une bouteille ». On a de lui : *Traité élémentaire de Mécanique*; Dôle, 1785, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Essai sur l'origine des mots français tirés de la langue hébraïque*, que son frère a donné à la bibliothèque de Dôle.

L. L—T.

Abbé Requet, *Notice nécrologique sur l'abbé Jantet*; Besançon, 1806, in-8°. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JANUS PANNONIUS. *Voy.* CISINGE.

JANVIER (Saint), patron du royaume de Naples, né dans cette ville, et mort en 305. Il gouvernait l'église de Bénévent sous les empereurs Dioclétien et Maximien. Il fut arrêté par l'ordre de Timothée, gouverneur de la province, qui avait succédé à Dracone. Ce gouverneur lui fit couper la tête ainsi qu'à Festus et à Proculus, ses diacres; son lecteur Didier, Sosie, diacre de l'église du cap de Misène, Eutichès et Acuce,

laïcs, eurent le même sort. Le corps de saint Janvier fut transporté à Naples, où on l'honore comme le patron du royaume. Ce fut le 13 janvier 1497 que Ferdinand, roi de Naples, fit apporter dans sa capitale les reliques de saint Janvier. « Le jour même, rapportent les hagiographes, la peste qui affligeait depuis longtemps la ville cessa ses ravages. » Naples, au dire des mêmes écrivains, fut encore redevable de son salut à saint Janvier, dans les éruptions du Vésuve en 1631, 1698 et 1707. On porta chaque fois processionnellement sa châsse au pied du volcan ; le feu s'éteignit, la fumée se dissipa, les laves s'arrêtèrent, et le calme revint dans la nature. Les Grecs célèbrent la fête de saint Janvier et de ses compagnons le 21 avril et le 18 ou 19 septembre. Les Latins lui ont consacré ce dernier jour. « Ce qui rend son culte fort célèbre, disent Richard et Giraud, est un miracle que l'on prétend qui se renouvelle tous les ans. On dit, continuent ces théologiens, que quand on approche de son chef une fiole de son sang, il s'échauffe et paraît liquide et bouillant; au lieu que, dans les autres temps, il est dur comme d'autre sang caillé ou pétri avec de la terre (1). »

A. L.

Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, t. V. — Baillet, *Vies des Saints*, 19 septembre. — L'abbé de Romagne, *Dictionnaire historique des Miracles*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

JANVIER (*René-Ambroise*), moine bénédictin français, né à Sainte-Osmane, au Maine, en 1613, mort à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le 25 avril 1682. Il avait fait profession dans l'abbaye de Vendôme, le 12 octobre 1637. Ce fut un des plus célèbres hébraïsants de la congrégation de Saint-Maur. On lui doit une traduction latine des Commentaires de David Kimhhi sur les Psaumes : *Rabbi Dav. Kimhhi Commentarii in Psalmos ex hebræo latine redditi*; Paris, 1666, in-4°. C'est la seule des traductions de Janvier qui ait été publiée. Mais les manuscrits nous en offrent une autre, celle du *Liber Recti* de Jacob Tam. La date même de cette traduction nous est connue : elle est de l'année 1651. On la trouvera dans le volume 933 des manuscrits latins de Saint-Germain des Prés. C'est à dom Janvier que nous devons l'édition des Œuvres de Pierre de Celles, publiée en 1671, in-4°, chez Louis Billaine : cette édition a été reproduite dans la grande bibliothèque des Pères, Lyon, 1677; elle fait partie du tome XXIII. Enfin, il faut mentionner parmi les œuvres d'Ambroise Janvier une pièce de vers hébreux à la louange de Jérôme Bignon, imprimée à la fin des *Formules* de Marculphe.

B. H.

Hist. Littér. de la Congrégation de Saint-Maur, p. 101. — B. Hauréau, *Histoire Littéraire du Maine*, t. II, p. 115. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine*.

JANVIER (*N....*), poëte français du dix-huitième siècle. Chanoine régulier de Saint-Symphorien à Autun, il a publié un *Poëme sur la Conversation*, Autun, 1742, in-8° : sorte de paraphrase d'un poëme latin du père Tarillon, jésuite, intitulé : *Ars confabulandi*. Le poëme du Père Janvier eut peu de succès; il fut pourtant réimprimé sous le titre de *L'Art de Converser*, poëme, Paris, 1757, in-8°, sous le nom de Cadot, qui refit seulement une vingtaine de vers. Ce plagiat n'a été reconnu que beaucoup plus tard.

J. V.

Décade Philosophique, 19 avril 1807. — Notes du poëme *La Conversation*, par Jacques Delille.

JANVIER DE FLAINVILLE (*Jean-François-Augustin*), avocat et archéologue français, né à Chartres, le 5 août 1717, mort en 1791. Il exerça sa profession jusqu'en 1759, époque à laquelle il la quitta pour la place d'inspecteur des études de l'École royale Militaire. Après la révolution de 1789, il fut le second maire de Chartres. On a de lui : *Projet de Dictionnaire Universel, ou philologie alphabétique*; 1739; — *Lettre d'un Comédien de Paris à un Comédien de province au sujet d'un article des* Observations sur les écrits modernes; 1742, 3 vol. in-12; — *Lettres d'un Archer de la Comédie française à M. de La Chaussée, sur* L'École des Mères; 1744, in-12; — *Relation de l'entrée des évêques de Chartres et des cérémonies qui l'accompagnent*; Chartres, 1788, in-8°; — le tome II des *Causes amusantes* (1781) contient un mémoire de Janvier *Pour le doyen des Apothicaires de Chartres et du pays chartrain contre Mallet et Lunel, autres apothicaires, et encore contre la communauté des marchands merciers et épiciers*; — *Histoire ecclésiastique, civile, naturelle et littéraire des ville et duché de Chartres, Beauce et pays chartrain avec des plans et figures en taille-douce et pièces justificatives* (1). Ce manuscrit, appartenant à la Bibliothèque communale de Chartres, ne comprend pas moins de 13 vol. in-fol.; six volumes sont consacrés à l'*histoire*, trois à la *chronologie*, trois aux *évêques* et un aux *abbayes*. Janvier y a travaillé dès l'année 1755, et l'on voit qu'il n'a cessé de s'en occuper qu'à la mort... C'est sans contredit tout ce qui a été recueilli et colligé de plus complet sur Chartres et sur le pays chartrain.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Doyen, *Hist. de la Ville de Chartres*, t. II, p. 188. — *Statistique d'Eure-et-Loir*, par l'auteur de cet article, p. 194.

JANVIER (*Antide*), horloger français, né à Saint-Claude, le 1er juillet 1751, mort à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 23 septembre 1835. Son père était un laboureur qui s'était fait horloger de lui-même. Il initia son fils à la mécanique. L'abbé Tournier lui apprit à calculer les relations des engrenages par une méthode dont il était l'inventeur, et que Janvier a publiée plus tard. L'éclipse

(1) Le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier se produit, dit-on, par un artifice facile à imiter.

(1) Ces plans et ces figures n'existent pas, l'ouvrage n'ayant pas été imprimé.

du 1er avril 1764 l'engagea à se perfectionner dans l'astronomie, dont l'abbé Tournier lui avait montré les premiers éléments. Ce dernier, qui n'admettait pas le nouveau système du monde, passait son temps à écrire contre ce qu'il appelait l'hypothèse de Copernic, et à combattre les *Institutions Astronomiques* de Lemonnier, l'Académie des Sciences et Cassini. Les leçons de l'abbé Tournier contenaient des erreurs évidentes; mais, enseignées avec toute la bonne foi de la persuasion, elles eurent une grande influence sur son jeune élève, qui dut aux principes de son maître l'idée de chercher à représenter mécaniquement les révolutions célestes. Dès l'âge de quinze ans, il exécuta une sphère où il représentait mécaniquement les mouvements des corps célestes. Cette machine, présentée à l'Académie de Besançon en 1768, mérita les éloges de ce corps savant, et les magistrats de cette ville, pour l'exciter à rester parmi eux, accordèrent des lettres de bourgeoisie à son père. Plus tard, lorsque Janvier fut obligé de reconnaître ses erreurs et d'admettre le mouvement de translation de la Terre autour du Soleil, il tourna plus d'une fois ses regards en arrière, regrettant toujours l'illusion sous laquelle il avait dressé avec succès un premier planisphère représenté au commencement de ses *Révolutions des Corps célestes*. « On ne peut s'empêcher de reconnaître, dit Delambre, dans les moyens employés par l'artiste, une adresse et une sagacité qui promettaient tout ce qu'il a fait depuis pour le système véritable. On peut même regarder ce premier essai comme une composition destinée à représenter les mouvements apparents des planètes autour de la Terre réputée immobile; et dans ce sens il ne méritera que des éloges. » Après quelques années passées à Besançon, Janvier vint à Paris, et se lia avec les astronomes et les mécaniciens horlogers dont les ouvrages avaient fixé son attention. Il conçut une machine destinée à représenter le mouvement vrai de la Lune; F. Berthoud en donna la description dans son *Histoire de la Mesure du temps*. En 1771 Janvier construisit pour l'enseignement un grand planétaire de trois pieds de diamètre. Cet instrument représentait les inégalités des planètes, leurs excentricités, la rétrogradation des points équinoxiaux, avec des rouages en racine de buis. Au mois d'octobre 1773, il perfectionna et exécuta en cuivre cette machine, réduite à dix pouces de diamètre. Admis à présenter cette machine au roi Louis XV à Fontainebleau, il eut le malheur de répondre avec inconvenance au maréchal de Richelieu, qui le fit enfermer à la Bastille. Sartines, le lieutenant de police, le fit sortir de cette prison en lui conseillant de quitter la capitale. Janvier s'établit alors à Verdun, où il se maria, en 1774. Il resta dix ans dans cette ville, exerçant l'état d'horloger, et s'occupant toujours du perfectionnement de ses machines astronomiques. Il revint à Paris au mois de mars 1784 avec deux petites sphères mouvantes réduites à quatre pouces de diamètre. La composition de ces machines étonna l'astronome Lalande. Il recommanda leur auteur à La Ferté, intendant des menus plaisirs, qui le fit présenter au roi par le duc de Fleury, le 24 avril 1784. Louis XVI garda Janvier à Paris pour son service, avec le titre d'horloger-mécanicien du roi et un logement au Louvre. En 1786, Janvier composa une petite horloge à équation et à remontoir. Par la disposition de cette machine, le remontoir était seul chargé de la conduite des aiguilles et de lever les détentes de sonnerie : c'était la première construction de cette espèce. Il conçut aussi le projet d'une machine à marées, indiquant par le moyen de l'horlogerie et sans le secours des tables ou calculs l'heure de la haute et de la basse mer pour quatre-vingts ports des principaux lieux de la terre. Le baron de Breteuil, alors ministre, en ordonna l'exécution pour le roi. Au mois de février 1789, Janvier présenta à l'Académie des Sciences une pendule planétaire, la plus complète qui eût encore paru; honorée des suffrages de ce corps savant, elle fut acquise par Louis XVI et placée dans sa petite bibliothèque à Versailles; depuis elle a été posée dans le salon vert du château des Tuileries. En 1792, il termina une pendule planétaire qui fut placée au Musée. Quoique naturellement favorable aux principes de la révolution, il ne prit aucune part aux événements de cette époque. Seulement, il sollicita la création d'une école d'horlogerie, à la tête de laquelle il se mit, et qu'il fut obligé de soutenir de ses deniers. En 1800 Janvier présenta à l'Institut national de France une sphère mouvante, l'une de ses premières conceptions, machine remarquable à plusieurs égards, et particulièrement par la démonstration sensible de la différence entre les jours solaires vrais et les jours solaires moyens. En 1802, il acheva une machine dont l'exécution l'occupait depuis huit ans; exposée au Louvre, elle valut à son auteur une médaille d'or. On doit en outre à cet habile mécanicien une pendule à équation, remarquable par sa simplicité, et sa pendule par départements, dont le cadran est une carte géographique de la France d'une projection particulière, et qui indique à chaque instant l'heure et la minute que l'on compte dans chaque chef-lieu des départements français. Cette machine a été placée au palais de Fontainebleau. A l'exposition de 1819, il présenta trois pendules « remarquables, dit le Rapport du jury, par la précision du travail et par les combinaisons qui servent à indiquer les divisions du temps ». En 1823, il exposa une horloge à secondes et à poids, qu'il regardait comme son chef-d'œuvre. Il obtint chaque fois le rappel de sa médaille d'or, et le jury dit en 1823, que « personne n'avait plus contribué que Janvier à porter l'horlogerie française à l'état de prospérité où elle était parvenue ». Peu occupé de sa fortune, Janvier avait consacré au perfectionnement de son art les faibles avantages pécuniaires qu'il avait

www.libtool.com.cn

pu retirer de ses longs et honorables travaux. Tombé dans la misère, il vendit successivement ses livres, ses dessins, ses machines, ses meubles, et vint mourir à l'hôpital. On a son buste par Huguenin.

Janvier a publié les ouvrages suivants : *Étrennes chronologiques pour l'an 1811, ou précis de ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures, leurs usages*, etc.; Paris, 1810, in-12; réimprimé sous le titre de *Manuel Chronologique, ou précis*, etc.; Paris, 1815, 1821, in-12; — *Essai sur les Horloges publiques pour les communes de la campagne;* Paris, 1811, in-8°; — *Des Révolutions des Corps célestes par le mécanisme des rouages;* Paris, 1812, in-4°; — *Éloge des Mathématiques;* Paris, 1814, in-4°; — *Précis des Calendriers civil et ecclésiastique;* Paris, 1824, in-12; — *Du Pouvoir des Sciences sur le Bonheur des Hommes;* Paris, 1825, in-8°; — *Recueil de Machines composées et exécutées par Antide Janvier;* Paris, 1827, in-4°; — *Manuel de l'Horloger, ou guide des ouvriers qui s'occupent de la construction des machines propres à mesurer le temps* (avec Lenormand), dans la collection des *Manuels Roret;* nouv. édit., 1850, in-18. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littérature française contemporaine.* — De Lalande, *Bibliographie Astronomique*, et *Hist. abrégée de l'Astronomie.* — *Rapports des Jurys des Expos. de l'Industrie*, 1802, 1819 et 1823.

JAPHET, fils du patriarche Noé. Suivant l'Écriture Sainte, Sem resta sur les bords de l'Euphrate; Cham et sa famille descendirent vers l'Arabie et l'Égypte; mais Japhet, dont le nom hébreu signifie *extension*, développa les ramifications de sa race d'une part dans les vallées du Caucase, jusqu'aux rives du Gange, de l'autre, dans l'Asie Mineure, et par les îles jusqu'aux rivages de la Grèce et aux environs du Parnasse. [M. F. Denèque, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*]

Genèse, IX, 27.

JAQUELOT (*Isaac*), théologien français, naquit le 16 décembre 1647, à Vassy, où son père était ministre, et mourut d'apoplexie à Berlin, le 20 octobre 1708. Reçu ministre à l'âge de vingt et un ans, il devint le collègue de son père. Ses connaissances et son talent pour la prédication le firent rechercher par plusieurs églises; mais il ne voulut pas quitter le poste qui lui avait été confié. Il y fut obligé cependant par la révocation de l'édit de Nantes. Il se retira d'abord à Heidelberg, où il fut accueilli avec bienveillance. Au commencement de 1686, il passa à La Haye, où il devint pasteur de l'église française. Une maladie de langueur, dont il eut de la peine à se remettre, le força pendant quelque temps de suspendre ses travaux. Le roi de Prusse, l'ayant entendu prêcher, témoigna le désir de l'avoir pour pasteur français à Berlin. Jaquelot, fatigué des tracasseries que Jurieu, Benoît et quelques autres lui avaient suscitées en Hollande, accepta ces fonctions, et alla se fixer dans cette ville en 1702. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertations sur l'Existence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'histoire universelle de la première antiquité du monde, par la réfutation du système d'Épicure et de Spinosa, par les caractères de divinité qui se remarquent dans la religion des Juifs et dans l'établissement du christianisme;* La Haye, 1697, in-4°; Paris, 1744, 3 vol. in-12; — *Dissertations sur le Messie, où l'on prouve aux Juifs que Jésus-Christ est le Messie promis et prédit dans l'Ancien Testament;* La Haye, 1699, in-8°; — *Lettres à messieurs les prélats de l'Église gallicane;* La Haye, 1700, in-4°, avec une préface et une table des matières. Ces lettres, qui sont au nombre de vingt-sept, publiées d'abord en feuilles volantes, sans nom d'auteur, paraissaient tous les mois. La première est datée du 13 avril 1698, et la dernière du 23 mars 1700. Jaquelot exhortait dans ces lettres les évêques français à user de douceur envers les réformés, en leur représentant avec modération les raisons que ceux-ci avaient de ne pas se réunir à l'Église romaine. Ces lettres n'atteignirent pas leur but; et d'un autre côté leur modération déplut à plusieurs réfugiés, entre autres à Benoît, pasteur de l'église walonne de Delft, qui attaqua Jaquelot dans neuf lettres publiées en 1698, sans noms d'auteur et d'imprimeur. Benoît s'étant fait connaître à la fin de sa dernière lettre, Jaquelot se plaignit de la vivacité et de l'injustice de ces attaques. Dans un écrit adressé aux églises walonnes, sous ce titre : *Lettres à messieurs les pasteurs et conducteurs des églises walonnes des Provinces-Unies*, La Haye, 1698, in-4°, Benoît répondit à cet lettres, et Jaquelot publia une *Réplique au dernier Écrit de M. Benoît*, La Haye, 1699, in-4°; — *Avis sur le* Tableau du Socinianisme; La Haye, 1690, in-8°, sans nom d'auteur. C'est une réponse aux lettres de Jurieu intitulées : *Tableau du Socinianisme.* Jaquelot entreprit de réfuter ces lettres à mesure qu'elles paraissaient; mais, après avoir publié les deux premières parties de ce travail, qui devait en avoir trois, il l'abandonna, pour se délivrer des attaques de Jurieu. Il fit cependant paraître encore sur ce même sujet : *Réflexions sur l'avant-propos de la troisième lettre de M. Jurieu, touchant le* Tableau du Socinianisme, *pour être joint au premier traité de l'*Avis *sur ce* Tableau; La Haye, 1790, in-8°; — *Examen d'un écrit qui a pour titre :* Judicium de Argumento Cartesii pro existentia Dei petito ab ejus idea (Bâle, 1699); dans l'*Histoire des ouvrages des Savans*, mai 1700. Dans cette dissertation, Jaquelot prit la défense de l'argument de Descartes, que Werenfels avait accusé de

n'être qu'un sophisme. L'abbé Brillon attaqua à son tour les raisons que Jaquelot avait fait valoir, dans un article inséré dans le *Journal des Savans*, 1701, 2e num. Jaquelot lui répondit dans une lettre insérée dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, mai 1702. Un nouvel adversaire était cependant descendu dans l'arène. Desmaizeaux publia dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1701, novembre, une lettre dans laquelle il prenait parti pour Werenfels, et soutenait que Jaquelot avait pris le change dans ce qu'il avait écrit sur ce sujet. Celui-ci fit paraître aussitôt dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, 1701, décembre, une nouvelle lettre dans laquelle il justifia son sentiment. Desmaizeaux répondit assez vivement dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1702, juillet, et Jaquelot opposa à cette réplique quelques courtes observations dans le même journal, 1702, septembre; — *La Conformité de la Foi avec la Raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le* Dictionnaire historique et critique *de M. Bayle*; Amsterdam, 1705, in-8°. Cet ouvrage, divisé en deux parties, dont la première n'est qu'un résumé de ses *Dissertations sur l'Existence de Dieu* et la seconde une réfutation des difficultés soulevées par Bayle contre le christianisme, et surtout de celles qui concernent le manichéisme, le brouilla décidément avec le célèbre sceptique, et fut le commencement d'une longue discussion, à laquelle appartiennent les deux ouvrages suivants; — *Examen de la théologie de M. Bayle*; Amsterdam, 1706, in-8°; — *Réponse aux Entretiens composés par M. Bayle contre la Conformité*, etc.; Amsterdam, 1707, in-8°; — *Traité de la vérité et de l'inspiration du Vieux et du Nouveau Testament*; Rotterdam, 1715, in-8°: c'est un des meilleurs ouvrages de Jaquelot; — *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte, prononcés devant Sa Majesté le roi de Prusse*; Genève, 1750, 2 vol. in-12. Michel Nicolas.

Histoire des Ouvrages des Savans; décembre 1708. — *Nouvelles de la République des Lettres*; décembre 1708. — *Vie de Jaquelot*; dans l'édit. de Paris, 1744, de la *Dissertat. sur l'Existence de Dieu*. — *La Vie de Jaquelot*, par David Durand; Londres, 1788, in-8°. — Chauffepié, *Dictionn.* — Niceron, *Mém.*, t. VI. — Haag, *La France Protest.*

JAQUES (*Christovam*) ou **Jaquez**, navigateur portugais, né au quinzième siècle, mort dans la première moitié du seizième (1). Il y avait peu d'années que Jean III était monté sur le trône, et le Portugal s'inquiétait avec raison des nombreux armements faits par la France pour les diriger contre le Brésil, lorsqu'on arma en 1526 à Lisbonne une flottille pour leur résister; elle se composait d'un gros navire et de cinq caravelles; le commandement en fut donné à Jaques. Comme capitão mór, il avait sous ses ordres Diego Leite, Gonçalo Leite et Gaspar Correa. L'expédition quitta l'Europe à la fin de l'année, et, allant jeter l'ancre dans le canal qui sépare le continent de l'île d'Isamaraca, y forma une factorerie près du fleuve que les Indiens appelaient l'Iga-Assou (*le Grand Canot*); ce fut le second établissement durable fondé au Brésil et, selon M. de Varnhagen, l'endroit du débarquement s'appelait primitivement Paranambuco, qui signifie *bras de mer* (1). Abandonnant momentanément la factorerie qu'il venait de fonder, Jaques explora la côte jusqu'au Rio de la Plata, puis il rétrograda, et revint vers le nord; il rencontra, à son retour, Diego Garcia et Sébastien Cabot, le fils du fameux navigateur, et il demeura durant quelque temps dans l'établissement qu'il avait fondé et d'où il envoyait du bois de teinture en Portugal. Il continua bientôt l'exploration de la côte avec quatre bâtiments qui lui restaient. Trois bâtiments, sortis d'un port de Bretagne, s'étant présentés devant lui, il les attaqua et s'en empara; il rentra à Pernambuco avec plus de 300 prisonniers; la tradition veut que ce combat naval ait eu lieu dans la baie de Tous-les-Saints; ce dernier fait est mis en doute par M. de Varnhagen; mais, ce qui est bien certain, c'est que Jaques, connaissant admirablement ce beau pays, et appréciant ses ressources, se mit sur les rangs pour être au nombre des donataires, en offrant d'y conduire mille colons. Ses plans ne furent suivis d'aucun effet, et, après avoir joué un rôle important dans les premières années de l'histoire du Brésil, son nom cesse tout à coup de paraître.

Ferd. Denis.

Ayres de Cazal, *Corographia Brasilica*, t. I. — Ad. de Varnhagen, *Historia general do Brazil*, t. I.

JAQUET DROZ. *Voy.* Droz.

JAQUIN (*Armand-Pierre*), polygraphe français, né à Amiens, en 1721, mort vers 1780. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut chapelain de la cathédrale, puis de Monsieur, frère du roi, et de madame Victoire. Il se fit connaître par plusieurs ouvrages; les principaux sont: *Entretiens sur les Romans, ouvrage moral et critique, dans lequel on traite de leur origine et de leurs différentes espèces, tant par rapport à l'esprit que par rapport au cœur*; Paris, 1754, in-12; — *Introduction à la Science des Médailles..... ouvrage propre à servir de supplément à* l'Antiquité expliquée *de dom Mont-*

(1) Il était gentilhomme de la maison du roi et, selon Cazal, il aurait été expédié au Brésil dès 1503; mais ce point historique est sujet à discussion.

(1) De *Parana*, mer, et *buco* ou *mbuk*, bras. On sait combien d'opinions bizarres ont été fournies sur l'origine de ce nom; cette étymologie a l'avantage d'être parfaitement naturelle. Christovam Jaques fut le premier Européen qui certainement colonisa le riche territoire de Pernambuco; on voit, dans le récit de Hans Stadt, avec quelle rapidité Iga-Assou, qu'il appelle Iguarassou, avait prospéré. Des armateurs marseillais envoyèrent leurs navires sur ce point, et un second établissement y fut fondé: ce fut celui que détruisit Duarte Coelho Pereira en 1531. La bourgade d'Igarassou est à deux lieues de la mer, par les 7° 49' de lat. et les 37° 17' de long. ouest. On évalue sa population à 5,000 habitants.

www.libtool.com.cn

faucon ; — Discours sur la Connaissance des Talents ; Paris, 1760, in-12 ; 4e édit., en 1771 ; — *Sermons pour l'Avent et le Carême ;* Paris, 1769, 2 vol. in-12. G. DE F.

Dusevel et P. A. Scribe, *Description des Dép. de la Somme*, t. II.

www.libtool.com.cn

JAQUOT (*Blaise*), jurisconsulte français, né à Besançon, vers 1580, mort après 1632. Entré d'abord chez les jésuites, il les quitta pour étudier la jurisprudence ; et, après un voyage en Italie, il fut nommé professeur de droit à Dôle. Il entra ensuite au service du prince de Phaltzbourg, qui le fit nommer, en 1624, doyen de la faculté de droit de Pont-à-Mousson. Jaquot fit exécuter dans toute leur teneur les priviléges de l'université de cette ville, et fermer les écoles de philosophie établies par les jésuites, qui se servirent d'une fille possédée pour faire passer Jaquot pour sorcier. En 1628, celui-ci se vit forcé de retourner à Besançon. On a de lui : *Peplum Cæsareum ;* Turin, 1610, in-8° ; abrégé de l'histoire des empereurs ; — *De Jurisdictione Commentarius ;* Bruxelles, 1613, in-8° ; en tête se trouve un discours : *De Origine Legum et Magistratuum ; — Mars Togatus, sive de jure et justitia militari ;* Pont-à-Mousson, 1625, in-8°. Jaquot a encore écrit un poëme latin, inséré dans le t. I du *Vesuntio civitas* de Chifflet, sur un ancien canal conduisant les eaux d'Arcier à Besançon et construit, selon les uns, par César, selon d'autres par Agrippa, et d'après Dunod par Marc-Aurèle. E. G.

Abram, *Hist. Acad. Mussiponé.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JAQUOTOT (*Marie-Victoire*), peintre sur porcelaine, Française, née à Paris, en 1778, morte en 1855. Attachée à la manufacture de Sèvres, elle commença à se faire connaître sous l'empire par diverses peintures sur porcelaine. Elle peignit entre autres un service de dessert donné par Napoléon à l'empereur de Russie après la paix de Tilsitt. Elle exécuta, depuis 1812, des copies sur porcelaine, d'après Raphaël, telles que *La Vierge et l'Enfant Jésus* (1812) ; *La Madone de Foligno* (id.) ; *La Vierge à la Chaise* (1814) ; *La Belle Jardinière* (1817) ; *La Vierge aux Poissons* (id.) ; *La Vierge aux Œillets* (1819) ; *La Sainte Famille* (1822) ; d'après d'autres maîtres : *La Belle Féronnière*, de Léonard de Vinci (1812) ; *La Maîtresse du Titien*, d'après Titien (1822) ; *Psyché et l'Amour*, de Gérard ; la tête de *Corinne*, d'après le même (1827) ; un *Portrait d'homme*, d'après Van Dyck, (id.) ; celui d'*Anne de Boulen*, d'après Holbein (id.) ; *Danaé*, d'après Girodet (1828) ; *Atala* d'après le même (id.). En 1819, elle composa une collection de portraits de personnages célèbres commandés par le roi Louis XVIII pour son usage particulier. En 1828, elle fut nommée premier peintre sur porcelaine du roi. Sous Louis-Philippe, madame Jaquotot cessa de travailler pour la cour, et s'en tint éloignée. Cette artiste a puissamment contribué au perfectionnement de la peinture sur porcelaine, non-seulement par l'expérience des procédés matériels, mais aussi par l'exemple d'un dessin précis, fin, toujours pur, par un coloris suave, sérieux et vrai. GUYOT DE FÈRE.

Annuaire statistique des Artistes français, 1838. — *Documents particuliers.*

JARAVA (*Jean*), médecin et traducteur espagnol, vivait dans le seizième siècle. Il séjourna longtemps à Louvain, et traduisit en espagnol plusieurs ouvrages anciens et modernes. Parmi ces traductions on cite : *Historia de las Hierbas y Plantas sacada de Dioscoride, Anarzabeo, y otros insignes autores ;* Anvers, 1557, in-8°. Sous ce titre inexact se cache la traduction d'un *Abrégé de l'histoire des Plantes* de L. Fuchs, abrégé qui parut sans nom d'auteur à Paris, 1549, in-8°, et qui est l'ouvrage de Belon ; — *Filosofia natural breve ;* Anvers, 1546, 1565, in-8°. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

JARCHI, rabbin juif. *Voyez* RASCHI.

JARD (*François*), prédicateur français, né à Bollène, près d'Avignon, le 3 mars 1675, mort le 10 avril 1768. Il fut prêtre de la doctrine chrétienne. Dans les querelles sur la bulle *Unigenitus*, il se mit avec ardeur au nombre des *appelants*. Il s'acquit, comme prédicateur, une grande réputation ; ses sermons étaient instructifs. Mais ils ne présentaient rien de neuf ni pour le fond ni pour la forme. On a de lui, outre ses sermons publiés en 1768, 5 vol. in-12, *La Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes ;* Paris, 1743, 1763, 6 vol. in-12 ; nouvelle édit., Lyon, 1819, 6 vol. in-12. G. DE F.

Feller, *Dict. Histor.* — Barjavel, *Biograph. du Dep. de Vaucluse.*

JARD-PANVILLIERS (*Louis-Alexandre*, baron), homme politique français, né à Niort, en 1757, mort à Paris au mois d'avril 1822. Il exerçait la médecine dans sa ville natale lorsque la révolution éclata. Favorable aux nouveaux principes, il fut nommé successivement procureur syndic du département des Deux-Sèvres, député à l'Assemblée législative en 1791, et à la Convention nationale au mois de septembre 1792. Dans le procès de Louis XVI, il vota avec la minorité, et après la condamnation à mort, il se prononça pour le sursis. Sa modération à l'assemblée et dans les départements où il fut envoyé en mission lui valut les attaques de Marat. Dès lors il se tint dans l'ombre, et ne reparut à la tribune qu'après le 9 thermidor, où il s'éleva contre Carrier. Entré au Conseil des Cinq Cents après la session de la Convention, il s'éleva, à la fin d'octobre 1796, contre la loi du 3 brumaire qui excluait les parents d'émigrés des fonctions publiques. En l'an v il devint secrétaire du Conseil ; l'année suivante il combattit le projet de loi qui tendait à soustraire les citoyens de leurs juges naturels, en cas de guerre, pour les rendre

justiciables des tribunaux militaires, et en l'an VII il repoussa la loi des otages et la déclaration de la patrie en danger. Après le coup d'État du 18 brumaire, il fut envoyé en qualité de commissaire dans les départements de la Vendée et du Poitou, et entra ensuite au Tribunat, dont il fut successivement secrétaire, président et questeur. Au mois de mai 1804 il fit partie de la commission chargée d'examiner la proposition de Curée pour décerner le titre d'empereur au premier consul Napoléon Bonaparte, et le 6 il présenta le rapport de cette commission qui concluait par l'affirmative. Jard-Panvilliers, oubliant sa prudence habituelle, y laissa passer quelques phrases inconvenantes pour la famille des Bourbons. Chargé de présider la députation qui porta au sénat les vœux du Tribunat, il reçut en récompense le titre de baron. Il fut aussi présenté par le collége électoral des Deux-Sèvres comme candidat au sénat conservateur, mais il n'y fut pas appelé. Après la suppression du Tribunat, en 1808, il fut nommé l'un des présidents de la cour des comptes. Il harangua Napoléon en cette qualité après les désastres de l'hiver 1812, et lui renouvela les plus grandes protestations de fidélité. Le 5 avril 1814 il adhéra pourtant à la déchéance de l'empereur; et, l'année suivante, cinq jours après le retour de Napoléon, il signa l'adresse de sa compagnie en faveur du rétablissement de l'empire; ce qui ne l'empêcha pas, le 3 mai 1816, de venir parler au roi de son dévouement à la famille des Bourbons. Nommé en 1815 à la chambre des députés par les électeurs des Deux-Sèvres, il y vota avec la minorité libérale. Réélu après le 5 septembre et sous la loi du 5 février 1817, il siégea et vota en silence avec le centre gauche. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JARDIN (*Jacques* DU), poëte latin flamand, né à Lille, en 1585, mort à Liége, le 9 novembre 1633. Il entra en 1604 dans la Compagnie de Jésus, y devint régent des humanités et répétiteur des novices. En 1626 il fut appelé à Liége pour diriger la Congrégation de la Sainte-Vierge, établie pour les gens de lettres, et réussit, par ses cours demi-religieux, demi-littéraires, mais toujours intéressants, à attirer un grand nombre d'auditeurs. Il avait le titre de coadjuteur spirituel lorsqu'il mourut. On a de lui : *Elegiarum sacrarum Libri tres; De Arte forensi Libri duo*, publiés après sa mort; Douai et Anvers, 1636, in-12; et Douai (éditio emend.), 1639, in-16. Le premier livre renferme vingt-huit élégies, dont les deux premières concernent la *Vie du Christ* et l'*Institution de l'Eucharistie :* les vingt-six autres roulent sur *la Passion*. Les onze élégies contenues dans le deuxième livre ont pour sujet *les Images miraculeuses de la Vierge* et les *Exercices des congrégations instituées en son honneur*. Dans le troisième livre, on trouve les *Éloges de saint Ignace de Loyola; de saint François de Borgia; des martyrs du Japon; du jésuite Matthias-Casimir Sarbiewski*, poëte lyrique; *du P. Gilles Boucher*, chronologiste; *de François de Montmorency; du comte de Tilly;* enfin du *nonce Pierre-Louis Carafa*, auquel l'ouvrage est dédié. Les deux livres *De Arte forensi* contiennent ving-sept élégies, adressées aux principaux jurisconsultes qui fréquentaient les congrégations de la Vierge. On remarque dans toutes ces élégies le tour aisé et les grâces naturelles qui doivent caractériser ce genre de poésie; la diction y est pure, élégante, aisée, mais le sentiment y manque généralement. On y remarque aussi des comparaisons peu heureuses; enfin le P. Du Jardin a quelquefois trop emprunté à d'autres poëtes, entre autres à Sannazar. On trouve une ode de Du Jardin, *Ad Legiam Protrapticon*, en tête de la *Vie de saint Lambert*, publiée par le P. Jean Roberti; Tournay, 1633, in-12 (rare). A. L.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 208. — Sotwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 273. — Paquot, *Mémoires pour l'Histoire des Pays-Bas*, t. IV, p. 4-7.

JARDIN (*Suzanne* HABERT, veuve DU), poëtesse française, morte en 1633. Elle avait épousé Charles Du Jardin, l'un des grands officiers du roi de France Henri III. Restée veuve à vingt-quatre ans, elle se consola de la perte de son mari par l'étude. Elle apprit l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, la philosophie et même la théologie. En 1613, elle se retira à l'abbaye de Notre-Dame-de-Grâce, à La Ville-L'Évêque près Paris. Elle a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. Ses *Œuvres poétiques* ont été publiées en 1632. E. D—S.

Prudhomme aîné, *Répertoire universel des Femmes célèbres*.

JARDIN (*Nicolas-Henri*), architecte français, né à Saint-Germain-des-Noyers (Bric), le 22 mars 1720, mort dans la même ville, en 1799. A l'âge de vingt-deux ans, il remporta le grand prix d'architecture, et partit pour Rome le 7 juin 1744. A son retour d'Italie en 1754, il fut appelé par le roi de Danemark, Frédéric V, pour la construction d'une église, et reçut à son arrivée à Copenhague le titre d'intendant général des bâtiments du roi. Il resta dix-huit ans en Danemark et revint mourir dans son pays. Son *Œuvre* a été gravé en grande partie de sa main. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.*

JARDINIER (*Claude-Donat*), graveur français, né à Paris, en 1726, y est mort, en 1774. Il fut un des meilleurs élèves de Cars, qu'il a beaucoup aidé dans ses travaux. Ses principales gravures sont : *La Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Carle Maratte; — *Génie de la Gloire*, d'après A. Carrache : ces deux planches font partie du musée de Dresde; — *Le Silence*, d'après Greuze; — *Soldats jouant aux cartes dans un corps de garde*, d'après Carle Vanloo; — *Portrait de Mlle Clairon dans le rôle de*

Médée; ce portrait, commandé par le roi, ne plut point à la tragédienne, qui s'y trouvait enlaidie; il fut retouché par Beauvarlet.

GUYOT DE FÈRE.

Bazan, *Dictionn. des Graveurs.*

JARDINS (Des). *Voy.* DESJARDINS et VILLEDIEU.

www.libtool.com.cn

JARENTON, abbé de Saint-Benigne de Dijon, né sur le territoire de Vienne, en Dauphiné, vers l'année 1045, mort, comme il semble, le 10 février 1113. Élevé dans sa jeunesse à l'abbaye de Cluny, il y montra de brillantes facultés, une intelligence facile et un goût très-vif pour l'étude des lettres. Mais il se sentait alors si peu de vocation pour la vie du cloître, qu'ayant atteint l'âge de l'adolescence, il sortit du monastère, et se lança dans les libres espaces du siècle, pour s'y comporter, dit-on, de manière à offenser par ses désordres mêmes les consciences les moins scrupuleuses. Cependant il y a peut-être quelque exagération dans ce récit : les anciens biographes ont trop souvent pratiqué l'art des poëtes, trop souvent ils ont laissé de côté la simple vérité, pour recourir aux artifices de la mise en scène. Il y a un coup de théâtre dans la subite conversion de Jarenton, rompant avec la vie la plus dissipée pour se retirer dans l'humble et pauvre abbaye de La Chaise-Dieu, et y donner aux compagnons de sa retraite l'exemple des plus rigides vertus. Cet événement eut lieu en 1074. Jarenton fut bientôt nommé prieur de La Chaise-Dieu. Trois ans après, le choix de l'évêque de Langres et les suffrages des moines de Saint-Bénigne l'appelaient au gouvernement de cette illustre maison. Nous croyons volontiers Hugues de Flavigny dans tout ce qu'il nous raconte des réformes entreprises et conduites à bonne fin par l'abbé Jarenton. La vigueur de son caractère, ainsi que la haute prudence de son jugement, nous sont d'ailleurs attestées par d'autres contemporains. En 1082, Hugues de Die, légat du pape, le charge d'une mission importante : il l'envoie à Metz prononcer la tardive absolution de l'évêque Hérimanne, qui s'était commis avec les schismatiques. Deux ans après, étant à Rome, Jarenton se met au service de Grégoire VII, enfermé par l'empereur dans le château Saint-Ange : il se rend auprès de Robert Guiscard, le décide à venir combattre l'armée impériale, et sauve ainsi la papauté. C'est un service dont Grégoire VII ne perdit jamais la mémoire : on le vit dans la suite témoigner à Jarenton la plus constante amitié. Il n'eut pas moins de crédit auprès d'Urbain II, qui le chargea d'aller en Angleterre réconcilier Guillaume le Roux et Robert, duc de Normandie. C'était une mission pleine de difficultés. Tout parut d'abord conspirer contre Jarenton, et il ne réussit pas auprès de Guillaume; mais, s'étant fait transporter en Normandie, il se concilia l'esprit de Robert, entama des négociations nouvelles, et les conduisit à une fin heureuse : avant son éloignement des terres normandes, il vit les deux princes conclure et signer la paix. Enfin il rentra dans son abbaye en 1097, et ne la quitta plus, si ce n'est pour aller assister, en l'année 1100, au concile de Valence.

On n'a conservé de Jarenton qu'une lettre à Thierry, abbé de Saint-Hubert. Elle a été publiée dans l'*Ampliss. Collect.* de Martène, t. I, p. 669. B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 680. — Hugo Flavin., *Chronicon Virdunense, in Biblioth. Manusc.*, Phil. Labbe, t. I. — *Hist. Litt. de la France*, t. IX, p. 626. — Mabillon, *Annal. Bened.*, lib. 64, 65, 66, 71.

JARJAYES (*François-Augustin* RÉGNIER DE), général français, né dans le département des Hautes-Alpes, le 2 octobre 1745, mort à Paris, le 11 septembre 1822. Son oncle, le général Bourcet, l'initia de bonne heure à la science militaire, et le prit pour aide-de-camp (1769-1779). En 1779, Jarjayes passa à l'état-major de l'armée. Louis XVI le nomma maréchal-de-camp en 1791 et directeur adjoint au dépôt de la guerre. La reine, dont il avait épousé une femme de chambre, le chargea, après l'affaire de Varennes, d'une mission secrète auprès du comte d'Artois, alors à Turin : il s'agissait de détourner le prince de Condé du projet de pénétrer en France par Lyon, ce qui eût compromis la famille royale. Il réussit, non sans peine, dans cette négociation. Consulté par le roi, dans la nuit du 9 au 10 août, sur le plan de défense du château, il le trouva impraticable, et dit à Mme Campan, qui rapporte le fait, « qu'elle pouvait rassembler tout ce qu'elle avait de précieux, la défaite étant inévitable. » En effet, le jour même il accompagnait le monarque prisonnier dans la loge du *Logographe*. Il resta dans la capitale, « qu'il avait reçu l'*ordre formel* de ne pas quitter, » dit Goguelat. Après la mort de Louis XVI, en février 1793, Toulan et Lepître, membres de la commune, chargés de la garde de la famille royale au Temple, se mirent en relation avec de Jarjayes pour favoriser l'évasion des prisonniers. Ils parvinrent à l'introduire auprès de ceux-ci sous les habits d'un Savoyard, allumeur de réverbères. Des pourparlers eurent lieu; des lettres furent échangées; mais la surveillance étant devenue plus sévère, la reine renonça à ce projet. Elle chargea alors le général de porter à Monsieur, qui était à Ham, le cachet de Louis XVI, son anneau, et un paquet renfermant des cheveux de toute la famille, mission qu'il accomplit heureusement; mais il n'eut pas le même bonheur à l'égard d'une intéressante correspondance qu'elle lui avait également confiée et qui fut perdue. En 1795, il devint aide-de-camp du roi de Sardaigne. Revenu en France, à la suite du 18 brumaire, il obtint du gouvernement la vice-présidence des salines de l'Est. En 1815, Louis XVIII le nomma lieutenant général. A. ROCHAS.

Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 242. — Goguelat, *Mémoires sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes, suivis d'un précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la reine à la captivité du Temple;* Paris, 1822, in-8°. — *Annuaire Nécrologique*

de Mabal, pour 1822. — *Biographie des Hommes vivants.* — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Dictionnaire de Feller.* — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

JARMORINI (*Giuseppe*), architecte et peintre de l'école bolonaise, né à Bologne en 1733, mort en 1816. Élève de Pietro Scandellari, il se distingua surtout comme peintre d'ornements, et a laissé dans sa patrie de nombreux travaux.

E. B—N.

Malvasia, *Pitture, Sculture ed Architetture di Bologna.* — M.-A. Guaiandi, *Memorie originali di Belle Arti.*

JARNAC (*Guy* Chabot, seigneur de), gentilhomme français originaire du Poitou. Dès 1536, il fut attaché avec Castel-Paix, Castelnau, San-Pietro et quelques autres jeunes nobles gascons, à la maison du duc d'Orléans, second fils du roi François Ier. Déjà il était connu par sa valeur. Suivant Tavannes, l'un de ses compagnons, « leur temps étoit employé en exercices : sauter, ruer la barre, lutter, combattre, éprouver les périls en paix pour ne les craindre en guerre... Ils avoient promis un temps de ne marcher aux villes que par-dessus les maisons, sautant de toit à autre les rues étroites, se précipitant dans les puits, faisant passer leurs chevaux au travers les flammes... se battant à coups d'épée à inconnus, faisant embuscade aux siens propres pour s'éprouver; blessés et blessant en se jouant, faillant à étrangler Jarnac, sans qu'on lui coupât la corde; se moquant des dames, méprisant l'amour, et laissant un pendu couché avec Mme de Crussols, feignant l'entretenir... C'était ajoute l'auteur, une « bande d'enragés ». Jarnac fit les guerres d'Italie sous Montluc, et se distingua ensuite à la bataille de Cérisoles (14 avril 1544), gagnée par le duc d'Enghien contre les Allemands, les Espagnols et les Italiens, commandés par le marquis del Guasto. « En 1547, on avoit, rapporte Le Laboureur, jeté un écrit dans la chambre de Henri II, contenant l'imprécation et la malédiction prononcées contre Ruben, pour donner à entendre au roi que sa maîtresse avoit été auparavant la maîtresse de son père. Henri, loin de se révolter de cette image, s'amusoit à trouver des images semblables autour de lui; et il avoit répété que Jarnac étoit l'amant de sa belle-mère, et que c'étoit avec l'argent qu'il recevoit d'elle qu'il faisoit figure à la cour. Jarnac, sans paroître savoir d'où l'imputation étoit venue, l'avoit repoussée comme calomnieuse. La Châtaigneraye, qui passoit pour la meilleure épée du royaume, et qui étoit déjà l'un des favoris du roi, comptoit s'élever davantage en adoptant une querelle que celui-ci n'osoit avouer; il se déclara l'auteur du propos déshonorant, et prétendit en tenir les détails de Jarnac lui-même. Henri II accorda le combat, ne doutant pas qu'il ne dût être fatal à ce dernier. Les lices furent ouvertes le 10 juillet, dès six heures du matin, à Saint-Germain en Laye. Le roi y assistoit avec toute sa cour; le duc d'Aumale avoit accepté l'office de parrain de La Châtaigneraye; Charles Gouffier de Boisy étoit parrain de Jarnac; on fit le choix des armes avec tous les rites de l'ancienne chevalerie. Lorsqu'enfin l'un des hérauts d'armes prononça ces paroles : « Laissez « aller les bons combattants », ils s'élancèrent l'un sur l'autre, et se portèrent plusieurs coups d'épée; tout à coup La Châtaigneraye tomba, blessé au jarret d'une manière inattendue : d'où est venu le proverbe d'un *coup de Jarnac*. Le vainqueur ne voulut point l'achever; tour à tour il lui crioit : « Rends-moi mon honneur! »; puis il revenoit vers le roi, lui criant : « Sire, prenez-le, « je vous le donne! » La Châtaigneraye ne voulut jamais se rendre, et le roi hésita et garda longtemps le silence avant de l'accepter en don. Cependant le vaincu fut emporté du champ de bataille; le vainqueur fut embrassé par le roi, qui lui dit : « Vous avez combattu en César, et « parlé en Aristote. » Et comme La Châtaigneraye se laissa mourir, plus de dépit et de honte que de la gravité de sa blessure, dont il arracha les bandages, Henri II, délivré d'un témoin qui seroit devenu incommode, accorda dès lors sa faveur à Jarnac. » — Brantome, neveu de La Châtaigneraye, ajoute que « son oncle fut de son temps un des plus adroits gentilshommes de France en toutes armes et façons; et pour la lutte, il n'y avoit si bon lutteur breton, ou autre fust-il, qu'il ne portast par terre; car, outre sa force, il avoit une grande adresse. Monsieur de Jarnac craignant qu'on ne vinst aux prises, y pourveut fort bien, par l'advis et invention (que trouva le capitaine Caize, Italien, qui luy apprenoit à tirer des armes pour ce combat) d'un certain brassard tout d'une venue qui ne plyoit nullement, ains faisoit tenir le bras gauche du bouclier tendu et roide comme un *pau* (pieu), ce qui fut un grand désadvantage pour mondit oncle, d'autant que de son bras droit de l'espée, il estoit aucunement estropié, au moins peu remis encor, à cause d'une grand harquebusade qu'il avoit recue à l'assaut de Conys (Coni) en Piedmont. » C'est à cette singulière invention qu'il attribue la blessure de La Châtaigneraye. Si cette victoire fit peu d'honneur à Jarnac, elle fut une tache pour Henri II, seule cause du combat. Ce duel est demeuré célèbre, surtout parce qu'il fut le dernier régulièrement autorisé et auquel assista la cour.

Jarnac, fort vaillant d'ailleurs, se distingua sous les ordres de Coligny en défendant Saint-Quentin contre les Espagnols. Il y fut fait prisonnier le 27 août 1557. Il s'attacha au parti des Guise, qu'il servit activement. Plus tard, en 1568, Charles IX l'envoya sommer les Rochelois de recevoir garnison royale. Jarnac ne réussit pas dans cette mission. Il succomba peu après dans une de ces rencontres singulières si fréquentes à cette époque.

A. de L.

Gaspard de Tavannes, *Mémoires*, t. XXVI, chap. IV, p. 38. — Blaise de Montluc, *Mémoires*, t. XXII, liv. II, p. 248. — Martin du Bellay, t. X, p. 103-106. — Vieilleville, t. XXIX, l. II, chap. XII, p. 24, chap. XXXXI, p. 279. — Le Laboureur, additions à Castelnau, t. II, liv. I, p. 270;

liv. VII, chap. I, p. 533-544. — De Thou, *Historia sui Temporis*, lib. III, p. 259; lib. XIX, p. 622. — Brantôme, *Mémoires*, t. III (touchant *les Duels*), p. 46, 47. — Rabutin, *Mémoires*, t. XXXIX, p. 71, 83. — Coligny, *Mémoires*, p. 269-290. — La Popelinière, l. XXIV, f° 55 61. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVII, p. 68, 133, 135, 184, 316-316; t. XVIII, p. 57, 127; t. XIX, p. 23.

www.libtool.com.cn

JARNOWICK (*Jean-Marie* GIORNOVICHI, connu sous le nom DE), musicien italien, né à Palerme, en 1745, mort à Saint-Pétersbourg, le 21 novembre 1804. Élève de Lolli, il devint un violoniste distingué. Arrivé à Paris, vers 1770, il débuta au concert spirituel par un concerto de son maître, dans lequel il eut peu de succès, parce qu'il ne possédait pas les qualités d'exécution nécessaires pour le faire valoir. Plus heureux avec un autre concerto du même maître, d'un style agréable et léger, il fit fureur, et dès lors il devint le musicien à la mode : pendant près de dix ans il jouit dans la capitale de la France d'une vogue dont on n'avait pas encore vu d'exemple. Ami du plaisir, du jeu et de la débauche, il s'occupait peu pourtant de perfectionner son talent. Il s'abandonnait parfois à de graves écarts. Dans la chaleur d'une dispute, il se laissa aller à donner un soufflet au chevalier de Saint-Georges, aussi bon musicien que fort dans l'art de l'escrime. « J'aime trop ton talent, lui dit Saint-Georges, pour me battre avec toi. » Des circonstances plus graves, où son honneur était compromis, selon M. Fétis, forcèrent Jarnowick à quitter Paris en 1779. Il se rendit en Prusse, où le prince royal, qui fut depuis Frédéric-Guillaume II, le fit entrer dans sa chapelle; des discussions continuelles avec ses camarades le forcèrent à partir de Berlin en 1783. Il se mit à voyager, visita Vienne, Varsovie, Saint-Pétersbourg et Stockholm, et partout il obtint des succès. Venu à Londres en 1792, il y fut applaudi d'abord, mais l'arrivée de Viotti (*voy.* ce nom) dans cette capitale fit pâlir son étoile. Rencontrant un jour son adversaire dans la rue, il l'aborda et lui proposa de lutter avec lui sur leur instrument. Jarnowick dut s'avouer vaincu; mais il s'en échappa en disant : « Ma foi, mon cher Viotti, il faut avouer qu'il n'y a que nous deux qui sachions jouer du violon. » Dans une dispute qu'il eut avec le pianiste J.-B. Cramer, il poussa l'insulte si loin que celui-ci crut devoir le provoquer en duel : Jarnowick n'accepta pas. Sa conduite irrégulière et son arrogance envers les artistes lui attirèrent encore d'autres désagréments, et il dut abandonner Londres en 1796. Il se rendit à Hambourg, où il donna quelques concerts, cherchant surtout à se faire des ressources de son talent au jeu de billard. En 1802, il vint à Berlin, où il donna un concert dans lequel il étonna encore ses auditeurs. De là il partit pour Saint-Pétersbourg, où il brilla jusqu'à l'arrivée de Rode. Il mourut subitement en jouant au billard. « Les qualités de son talent, dit M. Fétis, étaient particulièrement une justesse parfaite, la netteté dans l'exécution des traits, et le goût dans le choix des ornements; mais il tirait peu de son de l'instrument, et manquait de largeur et d'expression. » On raconte plusieurs anecdotes qui montrent l'originalité de son caractère. Dans un voyage qu'il fit dans une ville de province, il annonça un concert à six livres le billet. Le prix parut trop élevé; personne n'y vint. Le lendemain, il fit annoncer le même concert à trois livres : la salle était pleine; mais au moment de l'exécution, on apprit que Jarnowick venait de partir en poste. L'argent fut fidèlement rendu; et les auditeurs désappointés n'eurent qu'à rire de leur mésaventure. Ayant un jour cassé par mégarde, chez un marchand de musique, un carreau de la valeur de trente sols, il présenta un écu pour le payer; mais le marchand n'ayant pas de monnaie, « il est inutile d'en chercher, » dit le musicien en cassant un autre carreau. On a de Jarnowick : quinze concertos pour le violon; — trois quatuors pour deux violons, alto et basse; — des duos pour deux violons; — des sonates pour violon et basse; — des symphonies exécutées au concert des amateurs. Toutes ses œuvres ont été gravées à Paris. J. V.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAROPOLK Ier, quatrième souverain russe, né en 961, mort en 980, n'avait que onze ans lorsqu'il succéda à son père Sviatoslaf. Il déclara la guerre à son frère Oleg, prince des Drévliens, parce que celui-ci avait tué le fils d'un de ses conseillers, et le défit à Ovroutch (977). Redoutant un pareil sort, son second frère Vladimir, qui régnait à Novogorod, s'enfuit chez les Varègues, en revint au bout de trois ans, et, aidé par ces étrangers, surtout par la trahison de Bloud, favori de Jaropolk, il le vainquit facilement à son tour, et le fit assassiner au moment même où Jaropolk, trop confiant, était animé par une pensée conciliatrice : la guerre, qui ne donne plus que le droit de tuer l'ennemi armé, autorisait alors à commettre tous les crimes et à s'en vanter. Doux et bienfaisant, Jaropolk aimait les chrétiens; s'il ne le devint lui-même, par fausse honte, il n'empêchait pas ses sujets de le devenir; mais ceux-ci, enclins à la polygamie, peu disposés, par conséquent, pour le christianisme, s'attachèrent volontiers à Vladimir, qui, outre cinq épouses *légales*, entretenait trois cents concubines à Vichgorod, trois cents à Belgorod et deux cents à Berestof; de sorte que la chute de Jaropolk fut le triomphe temporaire du paganisme en Russie, jusqu'à ce que ce même Vladimir, devenu chrétien et chaste, mit autant de zèle à l'extinction du polytheisme (988) qu'il en avait mis d'abord à sa propagation. Jaropolk avait pour épouse une Grecque, religieuse défroquée, qui fut la mère de Sviatopolk (*voy.* ce nom); « tant il est vrai, observe Nestor, que d'une souche pourrie il ne peut naître qu'un fruit corrompu. » Il est à remarquer, avec Lan-

rent d'Aschaffenbourg, que des députés de Jaropolk parurent le 10 avril 973 à la cour de l'empereur Othon, à Quedlimbourg (*cum magnis muneribus*), et que Tatichef mentionne, d'autre part, que Jaropolk reçut en 979 une ambassade du pape et une autre de Byzance, qui vint lui présenter le même tribut que la Grèce avait précédemment payé à son père et à son aïeul. P^ce^ A. GALITZIN.

Chronique de Nestor. — Karamzin et Soloviéff, *Histoire de Russie*.

JAROPOLK II, grand-prince de Kiew, mort le 28 février 1139. A la mort de son frère Mstislaf, les habitants de Kiew l'appelèrent à lui succéder; mais il trouva un compétiteur dans son neveu Vsévolod, prince de Novogorod. Il le satisfit en lui donnant son propre apanage de Péréiaslavle. Cette cession causa des troubles graves. Les habitants de Péréiaslavle chassèrent leur nouveau prince, et ceux de Novogorod refusèrent de le recevoir; ils l'admirent cependant en limitant son pouvoir. Puis ils l'expulsèrent de nouveau et se détachèrent de la principauté de Kiew. Jaropolk essaya vainement de les replacer sous sa suzeraineté, et il eut de la peine à défendre son trône contre les entreprises des fils d'Oleg, princes de Tchernigof. Une grande bataille se livra aux bords du Sipoï. On raconte qu'il s'enfuit lâchement avec une grande partie de son armée, tandis que sa garde fut exterminée ou prise. Jaropolk acheta la paix en cédant aux fils d'Oleg Koursk et une partie de la principauté de Péréiaslavle. La guerre ne tarda pas à se rallumer et se termina par un traité qui laissa aux princes de Tchernigof toute leur puissance. Jaropolk survécut peu à ce traité, qui prépara l'avénement de Vsévolod, fils d'Oleg. Z.

Karamzin, *Histoire de Russie*, t. II, p. 224. — Lévesque, *Histoire de Russie*, t. I, p. 217. — Esneaux, *Histoire philosophique et politique de Russie*, t. I, p. 410.

JAROSLAF, septième souverain russe, quatrième fils de saint Vladimir et de Rogneda, naquit vers la fin du dixième siècle, on ne saurait dire quelle année (1), et mourut en 1054. Prince de Novogorod à la mort de son père (1015), il ne marcha contre son frère aîné Sviatopolk que parce que celui-ci, ayant massacré saint Boris et saint Gleb (2), le menaçait du même sort. D'abord vainqueur (1016), puis vaincu par Boleslas *Khrabrii* (3) (1017), ce n'est qu'en 1019 qu'il vengea le sang de saint Boris sur le lieu même où il avait été inhumainement répandu. Défait (1023) par un autre de ses douze frères, Mstislaf, forcé de partager avec lui son patrimoine, ce n'est qu'à la mort de ce dernier (1035) que Jaroslaf fut maître de l'empire de saint Vladimir, qui, dès le premier siècle de son existence, l'emportait en étendue sur presque toutes les puissances d'Europe. Audacieux et habile, il profita des troubles qui agitèrent la Pologne sous Miesislaf pour lui reprendre la Russie Rouge qu'elle lui avait enlevée : déjà (1030), il avait étendu sa domination vers le nord et fondé chez les Tchoudes la ville d'Iourief, aujourd'hui Dorpat. Un Russe ayant été assassiné à Constantinople, Jaroslaf y expédia sur-le-champ (1043) son fils Vladimir avec 100,000 hommes pour en tirer satisfaction; mais il échoua dans cette entreprise. Une tempête se joignit au feu grégeois pour engloutir la flotte des Russes, qui purent cependant se consoler de leur défaite en coulant à fond vingt-quatre galères grecques envoyées à leur poursuite. La vraie gloire de Jaroslaf est d'avoir été l'apôtre de la religion chrétienne. Il avait élevé à Novogorod une école publique où trois cents enfants s'instruisaient à ses frais. Il bâtit beaucoup d'autres églises, agrandit les villes existantes, en fit construire de nouvelles, telles que Jaroslaf, la plus gracieuse ville de Russie, qui garde son nom. C'est à lui qu'on est redevable du premier code écrit, appelé *Rouskaia Pravda*, tableau fidèle de l'enfance de la Russie, dont elle n'a pas à rougir. Sa cour était célébrée par les troubadours d'alors comme l'asile des princes malheureux (1). Jaroslaf avait marié ses fils à d'illustres maisons; quant à ses filles, *Élisabeth* devint reine de Norvége; *Anastasie*, reine de Hongrie, et *Anne*, quadrisaïeule de saint Louis. Ces alliances montrent que Jaroslaf n'était pas un *duc inconnu d'une Russie ignorée*, comme l'a légèrement avancé Voltaire.

P^ce^ Augustin GALITZIN.

Chronique de Nestor. — *Les Histoires de Russie*, par Karamzin, Soloviéf et Lévesque. — *Chronique ou Annales* de Jean Zonare, trad. par J. de Millet de Saint-Amour; Lyon, 1660. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. VII, 47; t. XVI, 381 et 433. — *Istoria Khristianstva v Rossii Maharia*.

* **JARQUE** ou **XARQUE** (*D. Francisco*), jésuite américain, vivait au dix-septième siècle. Il entra dans les missions du Paraguay, où il acquit une connaissance approfondie de la langue guarani. Il fut nommé par la suite curé du Potosi et doyen d'Albarradin, et publia alors *Estado presente de las Missiones en el Tucuman, Paraguay e Rio de la Plata;* 1687, in-4°. Cet ouvrage se rencontre bien rarement en Europe; il n'est pas mentionné dans la bibliothèque américaine de Ternaux-Compans. Jarque est mis au rang des

(1) Ses biographes le font mourir à l'âge de soixante-seize ans et naître, par conséquent, en 978; mais cela est inadmissible, parce qu'il serait alors l'aîné de Sviatopolk. L'histoire ne nous indique qu'une chose avec certitude, c'est que Rostof lui fut concédé en apanage en 988 et qu'il resida vingt-huit ans dans le nord de la Russie avant de s'asseoir sur le trône de son père.

(2) D'accord avec l'Église catholique, l'Église russe célèbre le 2 mai et le 24 juillet la fête de ces deux jeunes martyrs, anges tutélaires de la Russie, qui avaient pris au baptême les noms de *Roman* et *David*. *Voy. Synodus Ruthenorum habita in civitate Zamosciæ anno MDCCXX;* Rome, 1838.

(3) Ce sont les Russes qui, après avoir battu avec difficulté ce roi de Pologne, lui donnèrent ce surnom, qui lui est resté, et qui signifie *le Brave*.

(1) *Essai sur les Mœurs*, c. 80.

plus habiles linguistes qui se soient occupés du guarani. F. D.

Ruiz de Montoya, *Tesoro de la Lingua Guarani*, préface. — Léon Pinelo, *Bibliotheca Oriental y Occidental*.

* **JARRIGE** (*Pierre* et *Pardoux* DE), père et fils, chroniqueurs français. Le premier naquit à Saint-Yrieix en Limousin, le 1er mars 1520, et mourut dans la même ville, le 25 mars 1574. Le second, Pardoux de Jarrige, naquit le 26 janvier 1561, à Saint-Yrieix, et mourut en 1630. Tous deux successivement juges viguiers de Saint-Yrieix, ils ont laissé sur les événements de leur temps des mémoires curieux et inédits, 1558-1591. M. Leymarie, dans son *Limousin Historique*, en cite quelques fragments relatifs aux premiers progrès du protestantisme en Limousin, et la Société Archéologique de Limoges, dans un de ses bulletins, leur a emprunté le récit du long siége supporté en 1591 par la ville de Saint-Yrieix. — Un de leurs arrière-petits-neveux, le comte Henri de Montaigut-Jarrige, s'occupe en ce moment de leur publication, qui jettera un jour tout nouveau sur plusieurs points historiques peu connus : les premiers progrès de la Ligue, l'escarmouche de La Roche-l'Abeille, où Henri IV fit ses premières armes, l'arrivée de Wolfang de Bavière, duc des Deux-Ponts, et sa mort subite à Nexon, la conduite peu noble du comte Des Cars, gouverneur du Limousin, etc. Enfin ce *journal* ou ces *mémoires*, comme on les voudra appeler, nous donne presque mensuellement le prix de toutes les denrées au seizième siècle. H. DE P.

Leymarie, *Limousin Historique*. — *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1852.

JARRIGE (*Pierre*), controversiste français, né à Tulle, en 1605, mort le 26 septembre 1660. Il entra dans la congrégation des Jésuites, et enseigna la rhétorique au collége de Bordeaux. Il se voua à la prédication, parcourut plusieurs villes de France; et comme la foule s'empressait autour de sa chaire et proclamait ses talents d'orateur chrétien, il se crut appelé aux plus hautes fonctions cléricales. Ne les obtenant point, il en conçut un violent dépit, résolut d'embrasser le calvinisme, et abjura dans le consistoire de l'église de La Rochelle en 1647. Il passa ensuite à Leyde, où il prêcha devant une nombreuse assemblée sur les causes de son changement de religion. Les états généraux lui accordèrent une pension, et il reçut la promesse d'un pastorat, après les quatre années d'épreuves voulues par les synodes protestants. Les jésuites, indignés de cette apostasie, firent informer contre lui, et il fut condamné, au présidial de La Rochelle, à être pendu, puis brûlé. C'est alors qu'il écrivit son livre *Les Jésuites mis sur l'échafaud* (1), satire violente où cette société est accusée de tous les crimes. Le P. Beaufès y répondit, mais Jarrige répliqua avec plus d'aigreur encore. La rupture paraissait devoir être irrémédiable, lorsque le P. Pouthelier, qui était attaché à l'ambassadeur de France à La Haye, s'entremit, et décida Jarrige à rentrer dans le sein de l'Église catholique et à se retirer chez les jésuites d'Anvers, 1650. Jarrige y écrivit une rétractation de son ouvrage (1), *avorton*, dit-il, *que la mauvaise conscience a conçu, que la mélancolie a formé et que la vengeance a produit*. « Depuis on n'entendit plus parler de lui, dit Pierre Restaut dans la préface de sa traduction de la *Monarchie des Solipses*. On sait ce que les jésuites en ont pu faire, mais non pas ce qu'ils en ont fait. » Jarrige avait prévu cette accusation lorsqu'il rétracta son livre : « Je sais bien que les ministres et messieurs que j'ai quittés diront que je suis mort ou emprisonné; mais faites-moi cette grâce de dire à ceux qui viendront à Anvers de me venir voir dans le collége, et je vous promets que je leur parlerai, libre et à mon aise, et s'ils le veulent, je les accompagnerai par la ville et ferai voyage avec eux dans les terres catholiques (2) ».

Martial AUDOUIN.

Konig, *Bib. Vetus et Nova*. — Bayle, *Dict. Hist. et Crit.* — Baluze, *Hist. de Tulle*. — *Hist. de l'Edit de Nantes*, t. III, p. 98. — Restaut, *Traduction de la Monarchie des Solipses*. — Lelong, t. I, n° 14358, et le *Supplement*. — *La Morale pratique des Jésuites*, t. I, préface.

(1) Il en existe deux éditions. La seconde est intitulée : *Les Jésuites mis sur l'échafaud, pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la province de Guienne, avec la Réponse aux calomnies de Jacques Beaufès*; Leyde, 1649, in-12. On l'a traduite en latin, sous ce titre : *Jesuita in feralí pegmate*, etc., *cum judicio generali de hoc ordine*; Leyde, 1665, in-12.

(1) *Rétractation du P. Pierre Jarrige, retiré de sa double apostasie par la miséricorde de Dieu*; Anvers, 1650, in-12. Ezéchiel Daunois, ministre du Saint-Évangile, et Nicolai, membre de l'église française d'Amsterdam, y ont fait chacun une réponse assez mordante.

(2) Dans une lettre adressée à G. M., marchand à Leyde, et imprimée à Leyde en 1650, il s'exprimait encore ainsi :

« Anvers, 8 mai 1650.

« Je sais bien que les hérétiques, réglant les actions d'autrui à la mesure des leurs, feront courir de faux bruits : qu'un poison préparé m'a fait sortir du monde ou que je suis enfermé dans un cachot d'où je ne vois la lumière que par un trou; que le R. P. Pouthelier, qui a été le principal instrument dont Dieu s'est servi pour me tirer de l'abîme, m'a séduit et arraché finement du milieu des Provinces-Unies et d'un asile assuré pour me livrer entre les mains de mes ennemis ou à la mort; mais il y va de la conversion de tous les apostats de divers ordres qui sont encore dans la fange de l'erreur et n'y sont retenus que par la crainte des peines, de savoir que ces bruits sont faux et que je suis sorti de la griffe des loups pour entrer dans le sein d'un pasteur miséricordieux, qui fait gloire de porter sa brebis égarée sur ses épaules. Certes, si j'étais traité à l'égal de mes crimes, une prison de dix ans ne suffirait pas pour les expier; mais puisque je me retire dans le sein de mon père volontairement, là où le péché a excédé deux ans, la grâce aujourd'hui surabonde. » Ces paroles paraîtront peut-être suspectes; mais Baluze, compatriote de Jarrige, a écrit dans son *Histoire de Tulle* que Jarrige, ayant quitté le couvent d'Anvers, se rendit à Paris, où il resta pendant six mois chez les jésuites. Ceux-ci lui firent bon accueil, et obtinrent du pape qu'il pût vivre, hors de leur société, comme prêtre séculier. Il se retira alors à Tulle, où il mourut. Le lendemain on l'inhuma dans la chapelle de l'église Saint-Pierre. Tel est le récit de Baluze, que confirme un extrait mortuaire de Jarrige, rapporté dans l'*Addition aux Remarques* du tome III de Moréri, édition de 1718. Bayle appelle Jarrige « un malhonnête homme ».

— *Discours d'un des membres du parlement de Paris*, 2 avril 1762, in-4°.

JARRY (*Madelon*), sieur DE WRIGNY, poëte français, né dans le Maine, en 1527, mort dans sa terre de Wrigny, près de Sablé, en 1573. La Croix du Maine lui attribue une histoire de France intitulée : *Des Faits des Français*, des *noëls*, des *épigrammes*, des *sonnets*, etc., etc., en vers français et en vers latins. Mais toutes ces œuvres de Jarry, n'ayant pas été multipliées par la presse, paraissent aujourd'hui perdues, à l'exception d'une *épigramme* latine, qui se trouve en tête des *Decreta* de P. Ayrault, et dans la *Vie d'Ayrault* par Ménage. B. H.

Hist. de Sablé par G. Menage, seconde partie. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 396.

JARRY (*Nicolas*), célèbre calligraphe français, né à Paris, vers 1620, mort à une époque ignorée. Debure lui donne le titre de maître écrivain, ce qui a fait penser qu'il tenait école d'écriture. Louis XIV le nomma son *écrivain et noteur de musique*. La beauté de son écriture effaça tout ce qu'on connaissait jusqu'à lui de supérieur en ce genre. Parmi ses manuscrits on cite : *Heures de Notre-Dame*, 1647, in-8°; composées de 120 feuillets sur vélin, écrits en lettres rondes et bâtardes. Ces heures se trouvaient dans la bibliothèque de La Vallière, et Debure les désigne ainsi : « Elles sont un chef-d'œuvre d'écriture. Le fameux Jarry, qui n'a pas eu encore son égal en l'art d'écrire, s'y est surpassé, et a prouvé que la régularité, la netteté et la précision des caractères du burin et de l'impression pouvaient être imitées avec la plume à un degré de perfection inconcevable. Ce beau manuscrit, orné de sept miniatures, a été vendu en 1784, 1601 livres » ; — La *Guirlande de Julie*, que le duc de Montausier (*voy.* ce nom) fit exécuter pour Julie d'Angennes, qu'il épousa plus tard ; 1641, in-fol. Ce manuscrit sur vélin, appelé par Huet le chef-d'œuvre de la galanterie, est illustré de trente miniatures représentant des fleurs peintes par Robert, et contient soixante et un madrigaux relatifs chacun à la fleur dessinée et tous écrits sur un feuillet séparé. Il a été vendu en 1784 14,510 livres après avoir été acheté 780 livres à la vente de Gaignat. Une copie de ce même manuscrit, simple in-8° sur vélin, ne contenant, en quarante feuillets écrits en bâtarde, que les madrigaux sans peinture, s'est vendue 406 livres ; une troisième copie a figuré à la vente Debure ; — *Missale solemne*, 1641, in-fol., de 100 feuilles de vélin, sur deux colonnes avec le chant noté, vendu 601 fr. en 1813 ; — *Livre d'Emblèmes*, in-4° de 60 feuilles vélin, enrichi de trente dessins emblématiques lavés à l'encre de Chine ; ce volume, qui ne porte pas le nom de Jarry, mais que Debure n'hésite pas à lui attribuer, a été vendu 1,601 fr. à la vente La Vallière ; — *La Prigione di Filindo il constante*, poëme italien, écrit en 1643, appartient à la Bibliothèque impériale ; — *Prières dévotes ;* 1645, in-24 ; — *Livre de prières de Louis XIV*, 1646 ; 24 feuillets avec encadrements et lettres ornées : vendu en 1855 106 fr., à la vente de Duchesne aîné. Louis XIV, qui avait eu ce livre à l'âge de huit ans, en fit cadeau à son maître d'écriture, lequel en gratifia son gendre, M. de Florimond ; la fille de celui-ci le donna à Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi et père du dernier possesseur ; — *Officium beatæ Mariæ Virginis ;* 1648, in-16 : exécuté pour l'archevêque de Narbonne Rebé, aujourd'hui à la Bibliothèque de Besançon ; — *Petit Office de la sainte Vierge, accompagné de plusieurs autres prières ;* 1650, in-18 de 159 pages de vélin ; vendu 302 fr. en 1811 ; — *Preces christianæ cum parvo Officio B. Mariæ Virginis ;* 1652, in-12 ; — *Les Sept Offices de la Semaine, avec leurs litanies ;* 1653, in-24 ; — *Office de la bienheureuse Vierge Marie ;* 1655, in-18 ; — *Les Sept Offices pour la Semaine ;* 1659, in-16 de 74 feuillets vélin ; — *L'Office de la Vierge et l'Office de sainte Anne ;* 1660, in-32, vélin ; — *Les sept Offices pour la semaine ;* 1663, in-18 de 128 pages décorées de fleurs peintes : vendu 800 fr. — *L'Office de la Vierge ;* in-24, sur vélin ; — *Petit Livre de Prières ;* in-18, 58 feuillets vélin ; — *Adonis*, poëme de La Fontaine, in-4°, avec miniature, exécuté pour le surintendant Fouquet ; — *Airs nouveaux de la Cour ;* in-8°, avec des initiales en or. Laporthe-Dutheil attribuait à Jarry un *Recueil des Poésies de Tristan l'Ermite*, commençant par l'ode à Madame : *Noble Sang des rois d'Idumée ;* in-4°, écrit sur vélin : acquis en 1739, par échange par la Bibliothèque du Roi. Les *Prières durant la Messe*, manuscrit in-12, attribué à Jarry, s'est vendu 100 fr. en 1855, à la vente Parison. L. L—T.

Catalogues de La Vallière, de Scherer, de Mac-Carthy, d'Ourches, de Brienne, du baron d'Heise, d'Hangard, de Filheul, de Duchesne aîné, de Parison, etc. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Abbé Rive, *Notice sur la Guirlande de Julie ;* Paris, 1779. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

JARRY (*Pierre-François-Théophile*), écrivain religieux français, né à Saint-Pierre-sur-Dives (Normandie), en mars 1764, mort à Lisieux, le 31 août 1820. Après avoir achevé ses études à Paris, il fut nommé curé d'Escots ; mais ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, il s'exila en 1791 à Jersey, d'où il passa l'année suivante en Angleterre, et plus tard en Allemagne. Il séjourna quelque temps dans l'évêché de Liége et à Maestricht, et on lui attribue une instruction pastorale de l'évêque de Liége contre la révolution. L'évêque d'Auxerre ayant rencontré l'abbé Jarry en Allemagne le choisit pour grand-vicaire en 1798, et Pie VI, exilé à Florence, le nomma archidiacre et chanoine tréfoncier de l'église princière de Liége ; mais il ne put prendre possession de cette fonction. Il demeura longtemps à Munster, où il participa à la conversion du comte de Stolberg. Le concordat ne le fit point revenir en France, qu'il visita cependant en 1807. Après la Restauration,

il s'établit à Falaise, où il passa le reste de sa vie, près d'une parente, avec le titre de vicaire-général que lui avait accordé l'évêque de Bayeux. On a de Jarry : *Questions sur le Serment décrété par l'Assemblée nationale*; 1791, in-8°; — *L'Abbé Fauchet peint par lui-même, et ses crimes dévoilés*; Jersey, 1791, in-8°; — *Vie de l'abbé Fauchet*; Paris, 1791, in-8°; — *Contraste entre un Quaker et l'abbé Fauchet*; Paris, 1792, in-8°. Ces écrits, dirigés contre l'abbé Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados, ont été publiés sous le nom d'abbé de Valmeron; — *Discours sur la Délivrance de Maestricht*; 1793, in-8°; — *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche, avec la défense de l'authenticité des écrits des saints Pères*; Paris, 1807, in-8°; — *Examen d'une Dissertation* (de l'abbé Emery) *sur la mitigation des peines des damnés*; Leipzig, 1810, in-8°; — *Du Rétablissement de l'Empire Germanique tel qu'il était avant 1792, par un tréfoncier de Liége*; Paris, 1814, in-8°; — *Discours sur la Catastrophe du 20 mars et sur le retour du roi*; Paris, 1815, in-8°; — — *De la Liberté de la Presse. En quoi consiste et jusqu'où peut s'étendre la liberté de la presse dans un gouvernement représentatif?* Paris, 1819, in-8°; — *Sur la petite Église*; Falaise, 1819, in-8°. J. V.

Biographie des Vivants. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **JARRY DE MANCY** (*Adrien*), littérateur français, né à Paris, en 1796. Élève de l'École Normale de 1813 à 1816, et professeur d'histoire à Paris, de 1820 à 1852, il a publié, avec le concours de M. de Las Cases, l'*Atlas des Littératures*, etc., 1826-1830, comme complément de l'*Atlas* de Lesage; — tableau de l'*École polytechnique*, même méthode; — *Pologne*, *Suisse*, etc., manquant dans Lesage. Nommé professeur d'histoire à l'École des Beaux-Arts, 1828, J. de Mancy a, l'un des premiers, propagé en France le procédé anglais de gravure sur acier, dans deux collections : *Iconographie instructive*, petits portraits encadrés de texte; — *Hommes utiles*, 1833-1841, portraits et notices, in-8°, au nom de la *Société Montyon et Franklin*.

Quérard, *La France Littéraire.* — *Doc. partic.*

JARRY (*Laurent* JUILHARD, abbé DU). *Voyez* JUILHARD.

JARS (*François* DE ROCHECHOUART, chevalier DE), courtisan français, mort le 10 avril 1670. Admis dans l'intimité de la reine Anne d'Autriche, il dut être suspect au cardinal de Richelieu, qui, après la journée des Dupes, le fit exiler en Angleterre. Jars y passa le temps de son exil dans les fêtes et les plaisirs. Rappelé en 1631, il prit naturellement part aux intrigues de la cour; Richelieu le fit arrêter au commencement de 1632 et conduire à la Bastille, où il resta treize mois dans un cachot. Accusé d'avoir voulu faire passer la reine mère et Monsieur en Angleterre, ce dont on n'avait aucune preuve, il fut interrogé quatre-vingts fois par Laffemas, et il se défendit toujours avec fermeté, sans se contredire et sans rien avouer qui pût compromettre ses amis. Il fut ensuite transféré à Troyes, et Laffemas s'y rendit pour le jugement. Le chevalier de Jars fut condamné à être décapité. La sentence lui fut lue; il monta avec calme sur l'échafaud, et au moment de recevoir le coup mortel, on lui annonça sa grâce. Comme il était près de descendre de l'échafaud, un des juges l'exhorta, s'il faut en croire Jean Leclerc, à reconnaître la clémence du roi en découvrant les desseins de Châteauneuf; mais Jars répondit que s'il les avait sus, rien ne serait capable de lui faire trahir ses amis. Mme de Motteville dit, au contraire, qu'après sa grâce il fut reconduit en prison, et qu'il resta sans pouvoir parler et comme privé de sentiment. Ayant obtenu sa liberté, Jars passa en Italie, et revint en France après la mort de Louis XIII. A Rome il connut Mazarin, et le servit auprès de la reine mère; mais il se brouilla avec le cardinal dès qu'il le trouva hostile à ses amis. Jars joua un rôle dans les premiers troubles de la Fronde, et s'entremit entre Châteauneuf et Mazarin. Chevalier de Malte, il reçut la commanderie de Lagny-le-Sec et l'abbaye de Saint-Satur. Il était du petit nombre d'hommes qui ne quittaient guère la régente. Il paraît cependant qu'il abandonna la cour quelque temps avant de mourir. L. L—T.

Mme de Motteville, *Mémoires.* — Leclerc, *Vie du cardinal de Richelieu.* — Cardinal de Richelieu, *Mémoires.* — Bazin, *Histoire de Louis XIII.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, tome XXIII, p. 215. — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.*

JARS (*Gabriel*), métallurgiste français, né à Lyon, le 26 janvier 1732, mort à Clermont (Auvergne), le 20 août 1769. Son père était intéressé dans les mines du Lyonnais. Il montra beaucoup de goût pour la métallurgie, et Trudaine le fit entrer à l'École des Ponts-et-Chaussées. Il y acquit les connaissances nécessaires à l'exploitation des mines, et alla visiter celles de l'étranger. En 1757, il partit avec Duhamel pour voir les mines de la Saxe, de la Bohême, de l'Autriche, de la Hongrie, et termina en 1759 sa tournée par le Tyrol, la Styrie et la Carinthie. En 1765 il fut chargé seul d'aller examiner les mines de l'Angleterre et de l'Écosse. En 1766, son frère l'accompagna dans l'électorat de Hanovre, le duché de Brunswick, la Hesse, la Norvège, la Suède, les pays de Liége et de Namur, et enfin la Hollande. De retour de ses missions minéralogiques, il fut reçu membre de l'Académie des Sciences de Paris en 1768; il ne jouit pas longtemps de cet honneur, la mort l'ayant enlevé l'année suivante. Son frère a publié le fruit de ses travaux sous le titre de *Voyages Métallurgiques, ou recherches et observations sur les mines et forges de fer, la fabrication de l'acier, celle du fer-blanc, et plu-*

sieurs mines de charbon de terre, faites depuis l'année 1757 jusques et y compris 1769, en Allemagne, Suède, Norvége, Angleterre et Écosse; suivies d'un Mémoire sur la circulation de l'air dans les mines, et d'une Notice de la jurisprudence des mines de charbon dans le pays de Liége, la province de Limbourg et le pays de Namur; Lyon et Paris, 1774-1781, 3 vol. in-4°. « C'est, dit Chaudon, une collection complète de minéralogie théorique et pratique, à la fois curieuse et méthodique. Les procédés prescrits y sont traités avec clarté et précision, et on y trouve des dessins exacts des machines et des fourneaux nécessaires pour l'exploitation des mines. » On doit encore à Gabriel Jars : *L'Art de fabriquer la brique et la tuile en Hollande, et de les faire cuire avec la tourbe, pour servir de suite à l'Art du Tuilier* (par Duhamel et autres); Paris, 1767, in-fol. Il a donné aux recueils de l'Académie des Sciences : *Description d'une nouvelle Machine exécutée aux mines de Chemnitz, en Hongrie, au mois de mars* 1755 (*Savants étrangers*, tome V, 1768); — *Observations sur la circulation de l'air dans les mines; les moyens qu'il faut employer pour l'y maintenir* (*Mém.*, 1768); — *Observations sur les mines en général, et particulièrement sur celles de la province de Cornwall en Angleterre* (1770); — *Mémoire sur les mines de la Norvége* (*Sav. étrang.*, tome IX, 1780). J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JARS (*N....*), homme politique français, né à Lyon, en 1774, mort en mars 1857. Élève de l'École Polytechnique, il entra dans le corps du génie, et prit son congé comme capitaine en 1810. Il revint alors à Lyon, dont il fut nommé maire en 1815. En cette qualité, il appela les populations à résister à l'étranger. Le 17 juillet 1815 il dut résilier ses fonctions entre les mains de Fargues. Élu député par un des colléges électoraux de Lyon en 1827, il siégea parmi les membres de l'opposition, et vota avec les deux cent vingt et un. Rallié à la nouvelle monarchie sortie des barricades de 1830, il vota constamment avec les membres du centre. Il se déclara pour des restrictions à la liberté de la presse, contre l'adjonction des capacités dans les élections municipales et départementales, contre la réduction du cens électoral, pour l'inamovibilité de la magistrature; il parla en faveur de l'hérédité de la pairie, vota contre les associations, pour la dotation, les fortifications, contre l'extension des incompatibilités et contre l'adjonction des capacités à la liste électorale; en un mot, il soutint toutes les mesures présentées par le gouvernement, à l'exception de la loi de disjonction. En 1842, il échoua contre M. Martin, et depuis il vécut dans la retraite. Sous l'empire et la restauration, Jars avait obtenu, dit-on, sur les théâtres de vaudevilles un certain nombre de succès, ce qui lui avait valu sans doute d'être nommé membre de la Commission des Théâtres en 1831.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 2e partie, p. 23. — *Biogr. des Députés.*

JASIDSCHIOGHLI ou **IBN-KÂTIB** (*le fils du scribe*), poëte turc, né à Gallipoli, vivait vers le milieu du quinzième siècle; il a laissé un ouvrage composé de 9,909 distiques, et offrant, sous le titre de *Mohammedijet* (La Tour de Mahomet), un exposé du système religieux de l'islamisme. M. de Hammer en a donné des extraits. G. B.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, 1836, t. I, p. 127-131.

JASIKOF. *Voy.* JAZIKOF.

* **JASINSKI** (*Barlaam*), mort le 22 août 1707, métropolite de Kief, est auteur d'un *Tableau du Patriarcat moscovite*, conservé manuscrit à la bibliothèque patriarcale de Moscou, riche de plus d'un document inédit. A. G.

Slovar pisatelikh doukhovnago tchina grèko-rossiiskoi Tzerkvi.

JASINSKI (*Jacques*), général polonais, né en Lithuanie, mort à Varsovie, le 10 octobre 1794. Il fit la campagne de 1792 contre les Russes comme lieutenant d'artillerie dans les troupes polonaises. Deux ans plus tard, à la tête de quelques hommes dévoués, il tomba à l'improviste sur les troupes russes qui occupaient Wilna, et les fit prisonnières avec leur général. Après ce coup audacieux, Jasinski parcourut rapidement toute la Lithuanie, qui était occupée par les Russes, la souleva, et y forma une armée. Kosciusko appela ce chef entreprenant auprès de lui et le plaça dans le conseil national. Jasinski commandait une division à Varsovie lorsque Souvarof vint faire le siége de cette ville, et il périt les armes à la main en défendant le faubourg de Praga. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **JASMIN** (*Jacques*), ou *Jaquou* **JANSEMIN**, poëte languedocien, né à Agen, en 1798. Il est fils d'un pauvre tailleur. Dans un agréable poëme intitulé *Mes Souvenirs*, il a raconté, peut-être en les poétisant un peu, les incidents de sa jeunesse. « Vieux et cassé, dit-il, l'autre siècle avait seulement une couple d'années à passer sur la terre, quand au coin d'une vieille rue, dans une masure peuplée de plus d'un rat, le jeudi gras, à l'heure où l'on fait sauter les crêpes, d'un père bossu, d'une mère boiteuse, naquit un enfant, et cet enfant c'était moi. » Ce père bossu était aussi poëte dans son genre, et composait des chansons pour les charivaris de la localité. Aussitôt que Jasmin put marcher, il accompagna son père à ces burlesques amusements. Mais son plus grand plaisir était d'aller ramasser du bois dans les petites îles de la Garonne. « Pieds nus, nu tête, dit-il, j'allais à la ramée; je n'étais pas seul, nous étions vingt, nous étions trente. Oh! que mon âme tressaillait quand nous partions tous,

au coup de midi, en entonnant : « L'agneau que tu m'as donné ». De ce plaisir le souvenir encore m'exalte! » Le soir la bande enfantine revenait avec son agreste butin. « Trente voix chantaient le même air en chœur et trente fagots dansaient sur trente tête. » Mais au milieu de la gaieté et de l'insouciance de ses jeunes années, il s'attristait à l'idée que ses parents étaient trop pauvres pour l'envoyer à l'école. Un jour cette pauvreté lui apparut sous la forme la plus poignante. Tandis qu'il jouait sur la place, il vit passer son grand-père que l'on portait à l'hôpital. « C'est là que les Jasmins meurent », lui dit le vieillard. Le poëte a eu le bonheur de faire mentir la prédiction en entourant d'aisance les derniers jours de son père. Cependant Jasmin ne resta pas tout à fait sans éducation. Un de ses cousins, maître d'école, consentit à lui apprendre à lire pour rien, et quelques mois après il entra gratuitement au séminaire. Une peccadille d'écolier, qu'il raconte très-plaisamment, l'en fit renvoyer. Il devint apprenti chez un coiffeur, et profita de ses rares loisirs pour ajouter un peu à son instruction. Plus tard il eut son petit salon de coiffure, qui prospéra. Il se maria. « Vous savez le reste, dit-il, en terminant ses *Souvenirs*. Quinze ans se sont passés. Les *Papillotes* et d'autres chansons ont attiré dans ma boutique un petit ruisseau si argentin, que dans mon ardeur poétique j'ai brisé le terrible fauteuil (où ses ancêtres s'étaient fait porter à l'hôpital). Mes craintes s'en sont allées; si bien que, lisant l'autre jour que « Pégase est un cheval qui porte les poëtes à l'hôpital !, » j'ai rempli toute la maison d'un éclat de rire. Pour ma part ce coursier m'a conduit, non à l'hôpital, mais à l'étude d'un certain notaire, et maintenant, dans le plein orgueil de ma grandeur, je me réjouis de me voir figurer sur la liste du collecteur, étant le premier de ma famille qui ait eu cet honneur. Il est vrai l'honneur coûte quelque chose, mais qu'importe! » — Le premier ouvrage de Jasmin, le poëme burlesque du *Charivari*, publié en 1825, annonçait un versificateur gai, facile, habile à manier son idiome natif, cette vieille langue des troubadours, qui, privée depuis cinq siècles de presque toute culture littéraire, a dégénéré en patois, mais qui garde encore tant de naïveté, de couleur et d'harmonie. Des odes sur des événements politiques et de jolies romances prouvèrent qu'il était capable de sentiments élevés et pathétiques, et enfin les *Souvenirs* révélèrent un véritable poëte. Ces diverses productions, réunies sous le titre *Los Papillotos* (Les Papillotes), Agen, 1835, in-8°, obtinrent du succès, se répandirent dans tout le midi, et franchirent même la Loire. Charles Nodier les loua. M. Sainte-Beuve leur donna aussi son suffrage dans la *Revue des Deux Mondes*, et en 1840 M. Jasmin vint en personne produire sa poésie gasconne dans les salons de Paris. Il réussit parfaitement, et s'en retourna dans sa ville natale avec une pension de mille francs sur le ministère de l'intérieur, laquelle fut suivie, quelques années après, de la croix de la Légion d'Honneur. Malgré un accueil aussi flatteur, Jasmin a résisté à la tentation de venir habiter Paris; il est resté fidèle à sa petite boutique de coiffeur, tout en s'accordant de temps en temps des vacances. Il a parcouru plus d'une fois le midi de la France, promenant de ville en ville, comme les anciens troubadours, ses poésies, que font si bien valoir sa déclamation harmonieuse et sa pantomime expressive, recueillant des applaudissements et faisant servir la faveur publique à des œuvres de bienfaisance. Ses autres œuvres qui ont paru depuis *Les Papillotes* témoignent d'un progrès continu dans la manière du poëte; elles sont peu nombreuses et travaillées avec un art exquis. La première, intitulée l'*Abuglo de Castel-Cuillé* (l'Aveugle de Castel-Cuillé), 1836, est l'histoire d'une jeune fille qui, défigurée par la maladie, fut abandonnée de son fiancé et mourut de douleur. Sur ce fond si simple Jasmin a répandu les grâces et l'émotion d'une poésie charmante. « La douleur de la pauvre abandonnée, dit M. Sainte-Beuve, son changement de couleur, son attitude, ses discours, ses projets, le tout encadré dans la fraîcheur du printemps et dans l'allégresse riante d'alentour, porte un caractère de nature et de vérité auquel les maîtres seuls savent atteindre. On est tout surpris, en voyant ce simple tableau, d'être involontairement reporté en souvenir à d'autres tableaux bien expressifs des anciens, et de Théocrite par exemple. C'est que la vraie poésie, en puisant aux mêmes sources, se rencontre et se réfléchit par les mêmes images. » Les mêmes qualités délicates et originales se retrouvent avec plus de force et de développement dans les autres poëmes de Jasmin : *Françonette*; 1840; — *Marthe la Folle*; 1844; — *Les deux Frères jumeaux*; 1845; — *La Semaine d'un Fils*; 1849. « Dans toutes ces compositions (1), Jasmin a une idée naturelle, touchante; c'est une histoire, ou de son invention, ou empruntée à la tradition d'alentour. Avec sa facilité improvisatrice, encore aidée des ressources du patois dans lequel il écrit, Jasmin pourrait courir et compter sur les hasards d'une rencontre heureuse comme il n'en manque jamais aux gens de verve et de talent : mais non, il trace son cadre, il dessine son canevas, il met ses personnages en action, puis il cherche à retrouver toutes leurs pensées, toutes leurs paroles les plus simples, les plus vives, et à les revêtir du langage le plus naïf, le plus fidèle, le plus transparent, d'un langage vrai, éloquent et sobre... Il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il entend et qu'il peut emprunter d'un artisan ou d'un laboureur « un de ces mots qui en valent dix ». C'est ainsi que ses poëmes mûrissent pendant des années avant de se produire

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV.

au grand jour, selon le précepte d'Horace, que Jasmin a retrouvé à son usage, et c'est ainsi que ce poëte du peuple, écrivant dans un patois populaire et pour des solennités publiques qui rappellent celles du moyen âge et de la Grèce, se trouve être, en définitive, plus qu'aucun de nos contemporains, de l'école d'Horace que je viens de nommer, de l'école de Théocrite, de celle de Gray et de tous ces charmants génies studieux qui visent dans chaque œuvre à la perfection. » Les poésies de M. Jasmin forment aujourd'hui trois volumes, dont le dernier a paru en 1851. L'*Aveugle de Castel-Cuillé* a été traduit en anglais par l'illustre poëte américain Longfellow. N.

Revue des Deux Mondes, 1er mai 1837, 15 janvier 1842; 15 avril 1845. — *Revue de Paris*, 13 et 16 juillet 1844. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. IV. — *The Westminster and Foreign Quarterly Review*, octobre 1849. — *Men of the Time*.

JASON, fils d'Onias, vivait en 175 avant J.-C. Il fut grand-pontife des Juifs, et obtint d'Antiochus Épiphane, à prix d'argent, la dignité de grand-prêtre, occupée d'abord par son frère. Dès qu'il fut en possession de cette dignité, il s'efforça d'abolir les coutumes judaïques pour leur substituer celles des païens. Deux ans plus tard, il fut privé du pontificat et remplacé par Ménélaüs, frère de Simon. Quelque temps après, il profita de l'annonce de la mort d'Antiochus pour entrer à main armée dans Jérusalem et en chasser Ménélaus. Il ne réussit pourtant pas à recouvrer ses fonctions sacerdotales. Il se réfugia alors chez Arétas, roi des Arabes, qui le chassa de ses États. Il éprouva le même sort en Égypte, et termina ses jours à Lacédémone dans un état si misérable que son corps même fut privé de sépulture. V. R.

Le Liv. des Machabées. — Josèphe, *De Bello Jud.*

JASON (Ἰάσων), tyran de Phères et *tagus* (chef suprême) de Thessalie, mort en 369 avant J.-C. On croit qu'il était fils de Lycophron, qui établit son pouvoir sur les ruines de l'aristocratie de Phères vers la fin de la guerre du Péloponnèse et aspira à la souveraineté de toute la Thessalie. On ne sait rien de ses premières années; on ignore à quelle époque il succéda à Lycophron, qui vivait encore en 395. Suivant une conjecture ingénieuse de Wyttenbach, le Prométhée mentionné par Xénophon comme l'ennemi de la vieille aristocratie thessalienne ne serait autre que Jason. Il est certain en effet que ce surnom convient très-bien au rusé et entreprenant Jason. Il étendit les projets ambitieux de Lycophron, et en poursuivit l'accomplissement avec une énergie aussi habile que peu scrupuleuse. En 375, toutes les villes thessaliennes avaient accepté la souveraineté de Jason, excepté Pharsale, gouvernée par Polydamas. Alcétas, roi d'Épire, était son allié ou plutôt son vassal, et les Thébains recherchaient sa protection contre les Spartiates. Il avait sous ses ordres 6,000 mercenaires bien disciplinés; et s'il pouvait obtenir le titre de tagus, il allait avoir à sa disposition les forces fédérales de la Thessalie, consistant en 6,000 cavaliers et 10,000 fantassins; les tribus voisines lui fourniraient les meilleures troupes légères de la Grèce. Avec les excellents bois de construction de la Macédoine, avec les pénestes thessaliens dont il était facile de faire de solides matelots, Jason pouvait improviser une marine supérieure à celle des Athéniens. Maître de la Thessalie, il était maître de la Grèce, et maître de la Grèce, il espérait conquérir l'empire des Perses, dont la retraite des Dix mille et l'expédition d'Agésilas avaient démontré la faiblesse. Mais il fallait d'abord s'emparer de Pharsale. Avant d'employer la force, il eut recours à la négociation, et tenta d'amener Polydamas à ses vues, en lui offrant la première place après lui. Polydamas objecta ses engagements avec les Spartiates, et leur demanda secours. Les Spartiates, lui avouant franchement qu'ils étaient hors d'état de l'assister, lui conseillèrent de traiter. En conséquence il accéda aux propositions de Jason, qui fut élu tagus en 374. Il se hâta de mettre sur pied le contingent fédéral et de resserrer son alliance avec la Macédoine, l'Épire et Athènes, où il se rendit avec Alcétas en 373, pour intervenir en faveur de Timothée, et sans doute pour observer de plus près la politique des villes grecques. Il crut inutile de prendre part immédiatement à la lutte de Sparte contre Thèbes, et lorsque les Thébains réclamèrent ses secours au nom de leur alliance, il mit tant de lenteur dans sa marche qu'il n'arriva qu'après la bataille de Leuctres. Comme il ne se souciait pas de voir les Thébains remplacer les Spartiates à la tête de la Grèce, il empêcha les vainqueurs d'abuser du succès, et obtint pour les vaincus la permission de se retirer dans le Péloponnèse sans être inquiétés. En retournant en Thessalie, il détruisit la colonie lacédémonienne d'Héraclée en Trachinie, qui commandait le passage de la Thessalie dans la Grèce méridionale. Se croyant alors en mesure de s'emparer de la suprématie des Grecs, il annonça qu'il se rendrait aux prochains jeux Pythiens à la tête d'un corps de troupes thessaliennes, et qu'il les présiderait. Les Delphiens, tremblant pour la sûreté des trésors du temple, consultèrent l'oracle à ce sujet, et reçurent pour réponse que le dieu y veillerait lui-même. Quelques jours après Jason passait en revue sa cavalerie, lorsque sept jeunes gens, s'approchant de lui, le percèrent de coups. Deux assassins furent tués sur-le-champ par les gardes du corps, les autres trouvèrent un asile dans les villes grecques. Ainsi mourut un prince qui avait conçu les projets que Philippe et Alexandre accomplirent plus tard, et qui les aurait peut-être réalisés si un tragique accident ne l'eût arrêté presque au début de sa carrière. Ses contemporains le représentent comme réunissant les qualités d'un grand général et d'un homme d'État consommé; actif, prudent, capable d'en-

durer les plus rudes fatigues, non moins habile que Thémistocle à cacher ses propres desseins et à pénétrer ceux de ses ennemis. La dignité suprême resta dans sa famille, et passa successivement à ses deux frères et à son gendre Alexandre de Phères. Y.

Xénophon, *Hell.*, II, 3; VI, 1, 4; *Memor.*, I, 2. — Diodore, XIV, 82; XV, 30, 57, 60; — Valère Maxime, IX, 10. — Plutarque, *Politica præcept.*, 24; *Regum et Imp. Apoph.*, 16; *De Gen. Socr.*, 14. — Pausanias, VI, 17. — Isocrate, *Epistola ad Jasoni.* — Cicéron, *De Natura Deorum*, III, 28. — Thirlwall, *History of Ancient Greece*, vol. V. — Grote, *History of Greece*, t. X et XI.

JASON *de Cyrène*, Juif hellénisant, vivait dans le second siècle avant J.-C. Il écrivit une histoire en cinq livres des Machabées et des guerres des Juifs contre Antiochus Épiphane et son fils Eupator. On croit que le second livre des *Machabées* est un abrégé de l'ouvrage de Jason. Y.

Machabées, II, 21-24. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — Prideaux, *The Old and New Testament connected in the history of Jews and neighbouring nations*, vol. III, p. 264, 265, éd. de 1729. — C. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri Magni*, page 161, à la suite de l'éd. d'Arrien.

JASON *de Nysa*, philosophe stoïque, fils de Ménécrate, vivait vers le milieu du premier siècle avant J.-C. Il était petit-fils du côté maternel du philosophe Posidonius, dont il fut aussi le disciple et le successeur. Suidas mentionne de lui deux ouvrages aujourd'hui perdus; savoir: *Vies des Hommes illustres* (Βίοι ἐνδόξων) et *Écoles des Philosophes* (Φιλοσόφων διαδοχαί). Quant aux deux traités intitulés: *Description de la Grèce* (Βίος Ἑλλάδος) et *Sur Rhodes* (Περὶ Ῥόδου), que ce biographe lui attribue, ils appartiennent plutôt à Jason d'Argos. Y.

Suidas, au mot Ἰάσων.

JASON *d'Argos*, historien grec, vivait dans le second siècle après J.-C. Il composa un ouvrage en quatre livres, contenant l'histoire ancienne de la Grèce (Ἀρχαιολογία), le récit de l'expédition d'Alexandre jusqu'à sa mort, et de la prise d'Athènes par Antipater, père de Cassandre. On cite encore de Jason trois livres intitulés *Sur Cnide* (Περὶ Κνίδου), *Sur Rhodes* (Περὶ Ῥόδου) et *Sur les Sacrifices d'Alexandre* (Περὶ τῶν Ἀλεξάνδρου ἱερῶν). Sainte-Croix pense que dans ce dernier ouvrage Jason avait repris un sujet traité trop rapidement dans son Histoire générale de la Grèce.

Plutarque mentionne un Jason *de Byzance*, et lui attribue des Τραγικά ou plutôt des Θρακικά. On ne sait rien d'ailleurs ni de l'auteur ni de l'ouvrage. Y.

Suidas, au mot Ἰάσων. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 364, édit. de Westermann. — Jonsius, *Script. Hist. Philos.*, III, 2, 2. — C. Müller, *Scriptor. Alexandri*, p. 159, à la suite de son édit. d'Arrien. — Sainte-Croix, *Examen critique des Historiens d'Alexandre*.

JASON DE THESSALONIQUE vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Il fut parent de saint Paul, qui logea chez lui, avec Silas, à Thessalonique. Les Juifs, irrités des progrès de la doctrine nouvelle, résolurent d'attaquer l'apôtre dans la maison où il trouvait l'hospitalité. N'ayant pas réussi dans ce dessein, ils enlevèrent Jason lui-même, et le conduisirent devant les magistrats, qui le laissèrent aller, à la condition de représenter l'accusé. Il paraît, d'après l'*Épître aux Romains*, que Jason était parent de saint Paul. Les Grecs font de lui un évêque de Tarse en Cilicie et honorent sa mémoire le 28 avril. V. R.

Actes des Apôt., 17 et 20. — *Épit. aux Rom.*, c. 16. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'Hist. de l'Égl.*

JAUBERT DE BARRAULT (*Jean*), prélat et théologien français, mort à Paris, le 30 juillet 1643. Fils d'Éneri, comte de Barrault, baron de Blaignac, ambassadeur de Louis XIII auprès de Philippe III, il étudia à La Flèche en philosophie et en théologie. Abbé de Saint-Pierre de Solognac, au diocèse de Limoges, il fut consacré évêque de Bazas à Rome au mois d'août 1612. Deux ans après il se trouva à l'assemblée du clergé qui se tint à Paris. Il avait été désigné pour être grand-aumônier de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre; mais les protestants réussirent à l'empêcher d'arriver à cette position. En 1630, il fut nommé à l'archevêché d'Arles. Il présida l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1635. On a de lui: *Erreurs et Faussetés remarquables contenues dans un livre intitulé* Bouclier de la Foi, *composé par Pierre du Moulin*, ouvrage dédié à Louis XIII; Bordeaux, 1622-1631, 2 vol. in-8°. J. V.

Gallia Christiana, aux évêques de Bazas et archevêques d'Arles. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*, — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Hist., Crit. et Bibliog.*

JAUBERT (*Pierre*), écrivain français, né à Bordeaux vers 1715, mort à Paris vers 1780. Curé de Cestas, près de sa ville natale, il cultiva la littérature et les sciences sans négliger ses fonctions de pasteur. On a de lui: *Dissertation sur un Temple octogone et sur plusieurs Bas-reliefs trouvés à Sestas*; Bordeaux, 1743, in-12; — *Éloge de la Roture, dédié aux roturiers*; Paris, 1766, in-12; — *Des Causes de la dépopulation, et des moyens d'y remédier*; Londres et Paris, 1767, in-12; — *Burdigalæ Encomium, poema* (Éloge de la ville de Bordeaux); poëme latin, avec la traduction, à laquelle on a ajouté des notes très-curieuses; Paris, 1767, in-12; — *Œuvres d'Ausone, traduites en français*, avec le texte; 1769, 4 vol. in-12; — *De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle*, dédiée à la duchesse de Chartres; Paris, 1770, in-12: « Tout ce qui se trouve entre deux crochets, dit le traducteur dans sa préface, vient des éditions qui ont été faites sur les originaux français, ce qui prouve que celui qui a traduit en latin l'*Imitation de Jésus-Christ* s'est quelquefois donné la licence d'abréger son auteur »; — *Anecdotes Ecclésiastiques, contenant tout ce qui s'est passé dans les Églises d'Orient et d'Occident* (avec l'abbé Dinouart); Paris, 1772, 2 vol. in-8°; — *Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers, contenant l'histoire, la description, la police des fabriques et manufactures de France et des pays*

étrangers; Paris, 1773, 5 vol. in-8° : c'est une nouvelle édition d'un ouvrage qui n'avait paru d'abord qu'en deux volumes in-8°. L'abbé Jaubert, qui n'en était pas le premier auteur, se chargea de le revoir et de l'augmenter; il y a joint l'historique de chaque art, son origine et ses degrés de perfection; il a encore introduit un grand nombre d'arts qui manquaient à la première édition. L'abbé Jaubert a aussi laissé en manuscrit des *Recherches sur Bordeaux*, ville dont il se proposait d'écrire l'histoire. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Barbier, *Dissertation sur soixante traductions de l'Imitation de Jésus-Christ*, p. 76.

JAUBERT (*Nicolas-Antoine*), médecin français, né en 1741, mort à Aix (Provence), en 1823. Il était médecin de l'hospice civil et membre de l'académie de cette ville. On a de lui : *Dissertatio medica circa tres quæstiones ab Academia Divionensi*; 1778, in-12; — *Discours sur la meilleure Méthode de poursuivre les Recherches en Médecine*, par James Sims, traduit de l'anglais; 1778, in-12; — *Observations sur les Maladies épidémiques, avec des remarques sur les fièvres pernicieuses et malignes*, traduit de l'anglais de James Sims; Avignon, 1778, in-8°; — *Dissertation sur la Méthode curative dans les Fièvres exanthématiques* (couronnée par la Société royale de Médecine de Paris); 1778, in-8°; trad. en allemand, Vienne, 1791, in-8°; — Jaubert a laissé en manuscrit un *Traité sur la Nature et les Causes des Fièvres intermitentes*. L—z—e.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823.

JAUBERT (*Antoine-Pierre*), magistrat français, né à Pélissanne (Provence), le 9 janvier 1748, mort à Vaugirard, près de Paris, en juin 1822. A l'époque de la révolution, il était avocat au parlement d'Aix. Nommé en 1790 procureur syndic du département des Bouches-du-Rhône, il fut poursuivi en 1793, et vint se réfugier à Paris. Après le 9 thermidor il fut nommé substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de la Seine, puis juge, et enfin président d'une section. La révolution du 18 fructidor lui fit perdre ses fonctions. Il ouvrit alors un cabinet d'avocat, et ses connaissances en jurisprudence lui procurèrent des ressources. Élu membre du corps législatif en 1806, il y siégea cinq ans, et devint conseiller à la cour impériale de Paris. Le 10 janvier 1816, il prit sa retraite avec le titre de conseiller honoraire. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAUBERT (*Louis*, comte), écrivain français, né à Thionville, le 19 février 1764, mort à Metz, le 27 septembre 1823. Élevé au collége des Augustins de sa ville natale, il finit son éducation dans une école militaire, de laquelle il sortit élève d'artillerie en 1781. Il fit la campagne d'Amérique comme lieutenant en troisième, et revint en France lieutenant en premier. En 1791 il émigra avec ses camarades et son colonel, et alla vivre treize ans en Allemagne. De retour en France, sous le consulat, il fut nommé en 1804 bibliothécaire de la ville de Metz, où il rédigea, de 1810 à 1819, le *Journal de la Moselle*, dont il était propriétaire. Jaubert a fourni quelques pièces de vers au *Spectateur du Nord*. On a en outre de lui : *Aperçu d'un Plan d'Éducation à l'usage d'un jeune seigneur*; Vienne, 1796, in-8°; — *Tableau historique des Coutumes, des Mœurs et des Usages des principaux Peuples de l'antiquité et du moyen âge*, traduit de l'allemand de Robert de Spallart; Metz, 1804-1809, 7 vol. in-8° : cet ouvrage, qui devait avoir 10 volumes, n'a pas été achevé. J. V.

Teissier, *Histoire de Thionville.* — Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JAUBERT (*François*, comte), magistrat et administrateur français, né à Condom (Gers), le 3 octobre 1758, mort à Paris, le 17 mars 1822. Il se fit remarquer de bonne heure au barreau de Bordeaux, où brillaient les Ferrère, les Ravez, les Lainé. Nommé en 1790 membre de la première municipalité constitutionnelle de cette ville, et bientôt après commissaire près le tribunal civil, Jaubert résista avec courage aux excès révolutionnaires, et fut mis hors la loi par un décret du 6 août 1793. Rendu par le 9 thermidor à ses fonctions d'avocat, il les exerça jusqu'en 1802, époque où il fut nommé membre du Tribunat, qu'il présida en 1804. Napoléon apprécia cet esprit net et positif qui s'alliait chez Jaubert à un caractère doux, flexible et conciliant. Il le nomma chevalier de la Légion d'Honneur, dès la création de cet ordre, et le fit entrer dans le comité de consultation de l'ordre; bientôt après, il le nomma inspecteur général des écoles de droit, conseiller d'État, membre du comité contentieux de la liste civile, comte de l'empire, gouverneur de la Banque, et dans les Cent Jours directeur général des droits réunis. La Restauration fut moins prodigue de faveurs envers le comte Jaubert, qui cependant s'était rallié à elle. Il perdit le gouvernement de la Banque, et se vit même exclu, en 1815, d'une place de conseiller à la cour de cassation, à laquelle il avait été nommé, en 1814, par Louis XVIII. Mais il y rentra au mois de décembre 1818, et continua d'y siéger jusqu'à sa mort. Administrateur intègre, jurisconsulte habile, Jaubert eut une grande part, comme tribun et conseiller d'État, à la rédaction des codes qui composent le droit civil et criminel; et les rapports lumineux dont il fut l'auteur, sur diverses matières spéciales, telles que les donations, les testaments, les contrats, seront toujours consultés avec fruit par ceux qui veulent se pénétrer de l'esprit de la législation française. [M. Rathery, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Notice sur M. le comte Jaubert (anonyme); Paris, 1830, in-8°. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-

Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

JAUBERT (*Guillaume-Auguste*), prélat français, frère du précédent, né à Condom (Gascogne), le 9 janvier 1769, mort dans la même ville, au mois de mars 1825. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé, après le concordat de 1801, curé de Notre-Dame de Bordeaux, puis grand-vicaire du diocèse de cette ville. Il obtint ensuite, par le crédit de son frère, de remplacer, comme évêque de Saint-Flour, l'abbé de Voisins, curé de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, qui avait été nommé à cet évêché et qui était mort avant d'avoir reçu ses bulles du saint-siége. L'abbé Jaubert n'eut rien de plus pressé que de demander au pape l'institution canonique pour succéder à l'abbé de Voisins dans son siége épiscopal; mais à cette époque l'harmonie n'existant plus entre le saint-siége et l'empereur, le saint-père ne répondit pas. Jaubert se rendit néanmoins à Saint-Flour, et prit possession de l'administration du diocèse. Le pape, se montrant plus facile en 1811, consentit à donner des bulles à l'abbé Jaubert ainsi qu'aux évêques de Liége et d'Asti, qui se trouvaient dans la même situation. Pie VII n'y faisait pas mention de la nomination impériale, et semblait les désigner de son chef. Napoléon ne permit pas qu'on fît usage de ces bulles, et elles restèrent dans les cartons du ministère des cultes, d'où les titulaires ne purent les tirer qu'après la restauration de 1814. Mais les Cent Cours survinrent, et malgré ses démarches, l'abbé Jaubert ne put parvenir à se faire sacrer. Il ne fut pas plus heureux après la seconde restauration. Enfin il donna sa démission en 1816, et obtint une pension, avec laquelle il alla vivre dans son pays natal. En qualité d'évêque nommé, il avait assisté en 1811 au concile national. Plus tard, il s'était fait présenter au pape à Fontainebleau, et en avait reçu un accueil peu obligeant. Il avait reçu du gouvernement impérial le titre de baron. Pendant la session de 1814 il vint siéger au corps législatif pour le département du Cantal, et y vota avec la minorité. L'abbé Jaubert a traduit de l'italien : *Vraie Idée du Saint-Siége*, par l'abbé dom P. Tamburini; Paris, 1819, in-8°. Dans l'avertissement, le traducteur fait profession de principes gallicans et constitutionnels, et émet des opinions de tolérance et de charité. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

JAUBERT (*Pierre-Amédée-Émilien-Probe*, chevalier), orientaliste français, né à Aix (Provence), le 3 juin 1779, mort à Paris, le 28 janvier 1847. Élève distingué de Sylvestre de Sacy, il était désigné, en 1798, pour une des places d'élève à Constantinople, et attendait son ordre de départ à Toulon lorsque, à l'âge de dix-neuf ans, il fut adjoint à l'expédition d'Égypte comme interprète. Ses camarades ayant suivi les généraux divisionnaires et l'interprète en chef Venture étant tombé malade, Jaubert resta seul auprès de Bonaparte pendant la campagne de 1799. Nommé premier secrétaire interprète, il traduisit les proclamations, la correspondance avec les chefs du pays, tous les discours, toutes les réponses du général en chef; il rédigea les traités conclus par la république avec les peuples du Liban et les capitulations des places conquises. La douceur et l'aménité de son caractère contribuèrent à le rendre agréable à Bonaparte, et il fut du petit nombre de ceux qui revinrent en France avec lui. Nommé successivement en 1800 et 1801 secrétaire interprète du gouvernement et professeur de turc à l'école des langues orientales vivantes, il repartit en 1802 pour l'Orient avec le colonel Sebastiani. En 1804, pendant l'ambassade du général Brune, il fut envoyé à Constantinople pour la négociation relative à la reconnaissance de Napoléon comme empereur par la Porte Ottomane. Revenu après le succès, il reçut, au commencement de l'année suivante, une mission en Perse, où il devait négocier un traité avec le chah. Arrêté près de Bayazed par le pacha de cette ville, et dépouillé des riches présents qu'il portait, il fut jeté au fond d'une citerne desséchée, où il resta prisonnier plus de quatre mois avec un fidèle serviteur. La mort du pacha spoliateur lui rendit la liberté. On lui remit ses présents, et, après mille dangers, il put parvenir auprès d'Abbas-Mirza, héritier du trône de Perse, et enfin auprès de Feth-Ali-Chah, qui le reçut avec beaucoup de distinction, et s'entretint, dit-on, avec lui sans interprète. Il revint ensuite en 1807, à travers bien des difficultés, à Varsovie, où se trouvait Napoléon, et servit d'interprète à l'ambassadeur persan. Au mois d'avril 1815, il fut nommé chargé d'affaires à Constantinople; mais la seconde restauration annula presque aussitôt cette mission. En 1818, il fit un nouveau voyage en Orient dans le but de rechercher, avec l'aide du gouvernement, la race des chèvres thibétaines qui fournissent la laine cachemire. Sur 1,300 chèvres qu'il acheta, il en ramena environ 400, qui formèrent le premier troupeau de ces animaux en France. Depuis lors il se livra exclusivement à l'étude des langues orientales et à l'enseignement du turc, du persan et de l'arabe, tout en publiant des ouvrages importants. Nommé professeur de persan au Collége de France, il fut élu en 1830 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la place de Barbier du Bocage, et le 25 décembre 1841 le roi le créa pair de France et conseiller d'État en service extraordinaire. Le chevalier Jaubert excellait surtout à déchiffrer les caractères compliqués d'ornements et de ligatures en usage dans l'écriture des chancelleries d'Orient, et rien n'égalait son obligeance pour fournir la transcription et la traduction des pièces de ce genre. Sa fille a épousé M. Dufaure.

On a de Jaubert : *Lettre du Divan du Caire à Bonaparte*, traduit de l'arabe; 1803; — *Voyage*

en Arménie et en Perse, fait dans les années 1805 et 1808, *suivi d'une Notice sur le Ghilan et le Mazenderan, par le colonel Trezel, accompagné d'une Carte dressée par Lapie*; Paris, 1821, in-8°; — *Eléments de la Grammaire Turque*; Paris, 1823-1834, in-4°, avec cinq tableaux et trente pages lithogr., — *Notice d'un Manuscrit turc en caractères ouigours, envoyé par M. de Hammer à M. Abel Rémusat* (extrait du *Journal Asiatique*); Paris, 1825, in-8°; — *Notice et Extrait de la Version turque de Bakhtiar-Nameh, d'après le manuscrit en caractères ouigours que possède la bibliothèque d'Oxford* (Extrait du *Journal Asiatique*); Paris, 1827, in-8°; — *Mémoire sur l'ancien Cours de l'Oxus*; Paris, 1834, in-8°: extrait du *Journal Asiatique*, 1re série, t. XII; — *Géographie d'Édrisi*, traduite de l'arabe en français, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, Paris, 1836-1840, 2 vol. in-4°: on attribue cette traduction à M. Kazimirski de Biberstein, laquelle aurait été seulement revue par Jaubert; — *Relation de Ghanat et des Coutumes de ses habitants*, traduite de l'arabe, in-4°; — *Opinion de M. le chevalier Amédée Jaubert sur l'opportunité d'accorder à messieurs les membres libres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres droit de suffrage dans la nomination des commissaires chargés de décerner en premier ressort les prix de l'Académie*; Paris, 1841, in-8°. Il a revu *Grammaire et Dictionnaire abrégé de la Langue Berbère*, par Venture de Paradis; Paris, 1844, in-4°. On remarque encore de lui dans le *Journal Asiatique : Sur les Ruines de Carthage*, 1re série, tome I; — *Notice sur un traité persan de Physiognomonie*; tome XII; — *Traduction de quelques extraits du Djihan-Numa sur les Fleuves de l'Arménie*; même vol.; — *Constantinople en* 1830; tome XV. Il a en outre donné diverses notices dans la *Revue Encyclopédique*. J. V.

Ed. Biot, *Notice biographique sur M. Jaubert*. — *Journal des Débats* du 30 janvier 1847. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

* **JAUBERT** (*Hippolyte-François*, comte), homme d'État et naturaliste français, neveu du comte François Jaubert, et adopté par lui en 1821, est né à Paris, le 28 octobre 1798. Il était fils unique et posthume d'Hippolyte Jaubert, commissaire en chef de l'armée navale d'Égypte, tué au combat d'Aboukir. Sa mère, qui avait épousé en secondes noces le baron Micoud, ancien préfet, lui fit donner une éducation solide. Du collége Charlemagne, il passa sur les bancs de l'École de Droit, et fut reçu avocat en janvier 1818. Aux travaux sérieux qu'exige la carrière du barreau il joignit l'étude des langues et des sciences naturelles, surtout de la botanique. A la mort de son père adoptif et de son beau-père Micoud, qui lui laissa une partie de ses biens, il se trouva possesseur d'une fortune considérable, à laquelle vint se joindre plus tard celle de sa mère. Il acheta dans le Berry, où celle-ci avait déjà des propriétés, la terre de Givry, située sur les bords de la Loire, vis-à-vis des forges de Fourchambault. De là les liens politiques qui n'ont cessé de l'attacher depuis au département du Cher. Ces précédents, joints à des opinions libérales qui avaient surtout éclaté par une adhésion publique au refus d'impôt dont on menaçait les derniers ministres de Charles X, et qui lui avait valu sa destitution des fonctions de maire, le désignèrent, lors des élections générales qui suivirent la révolution de Juillet, au choix des électeurs de l'arrondissement de Saint-Amand, qu'il n'a cessé de représenter à la chambre élective jusqu'à sa nomination à la pairie. Dans les six premières années du règne de Louis-Philippe ses opinions politiques eurent une couleur gouvernementale très-prononcée, qui le désigna alors à la haine des charivariseurs et des journalistes. Ami de M. Guizot, beau-frère de M. Duvergier de Hauranne, il votait en général avec le parti doctrinaire, sauf les cas où l'indépendance un peu indisciplinée de son caractère le portait à s'en séparer. Aussi l'adhésion momentanée qu'il prêta au ministère du 15 avril 1837, et qu'il comparait lui-même, dans une de ses ingénieuses saillies, à un *mariage de raison*, ne tarda pas à dégénérer en froideur, puis en rupture ouverte. La *coalition* de 1839 le compta parmi ses membres les plus ardents, et le cabinet du 1er mars 1840 trouva en lui, comme ministre des travaux publics, un auxiliaire quelque peu imprévu, mais ferme et utile. M. Jaubert, qui avait été secrétaire de la chambre des députés dans la session de 1836, avait montré, indépendamment d'une aptitude générale aux affaires secondée par une élocution vive, facile et spirituelle, des connaissances toutes spéciales dans les questions relatives aux forêts, aux rivières, aux douanes, aux routes, aux canaux, etc. Plusieurs de ses rapports avaient été remarqués, entre autres celui du 6 mai 1836, sur les crédits demandés pour l'achèvement des monuments de Paris, où il attaqua vivement le président du conseil, son futur collègue. Son passage au ministère des travaux publics, jugé diversement sous le point de vue de la politique générale, ne peut que lui faire honneur sous le rapport de l'habileté et de l'activité qu'il y déploya. Il travailla avec le zèle le plus louable, on pourrait dire avec passion, à améliorer nos voies de communication. Son projet de loi sur les canaux, tendant à l'abaissement des tarifs au moyen de traités amiables avec les compagnies, avait été développé par lui avant son entrée au ministère, et fut pris en sérieuse considération par ses successeurs. Les chemins de fer, sur lesquels il avait déjà eu occasion d'exercer un haut patronage comme directeur de la compagnie du chemin de Paris à Rouen, dit *des Plateaux*, abandonné depuis, et comme membre de la commission spéciale,

trouvèrent en lui un de leurs plus chauds partisans et de leurs promoteurs les plus efficaces. C'est lui qui proposa à la chambre, le 15 juillet 1840, les projets de loi relatifs aux chemins de fer de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Strasbourg à Bâle, d'Andrézieux à Roanne, de Montpellier à Nîmes, de Lille et de Valenciennes à la frontière de Belgique.

www.libtool.com.cn

Après la chute du cabinet du 1er mars 1840, M. Jaubert vint s'asseoir sur les bancs de l'opposition, et, à quelque temps de là, on eut à lui reprocher une indiscrétion qui fit du bruit dans le monde parlementaire, relativement aux îles Baléares. Il ne tarda pas néanmoins à se rapprocher du ministère du 29 octobre, et le 27 novembre 1844 il fut nommé pair de France. A la chambre des députés il s'était constamment montré opposé à l'occupation de l'Algérie. La révolution de Février le rendit à ses études. Membre de plusieurs sociétés savantes, il a présidé la Société de Géographie et la Société de Botanique. Le 3 mai 1858, l'Académie des Sciences l'a élu membre libre à la place de M. Largeteau. De mai à septembre 1839, M. Jaubert, qui depuis longtemps consacrait ses loisirs à l'étude de la botanique, a parcouru une grande partie de l'Orient et rapporté de ce voyage de riches herbiers.

On a de lui : *Vocabulaire du Berry et de quelques cantons voisins, par un amateur du vieux langage;* Paris, 1833, 1842, in-8°; — *Illustrationes Plantarum orientalium, ou choix de plantes nouvelles ou peu connues de l'Asie occidentale* (avec M. Ed. Spach); Paris, 1842-1846, 2 vol. in-4°; — *Relations de Voyages en Orient*, par Aucher Éloi, revues et annotées; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Glossaire du centre de la France;* 1856-1858, 2 vol. et suppl., couronné par l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), en 1856; — *Sur l'Aménagement des Eaux et les Irrigations pour éviter les inondations*, dans le *Journal des Débats* du 1er juillet 1856. R—y et L. L—t.

Biogr. des Députés, 1832 à 1842. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — *Moniteur*, 1832 à 1848.

* **JAUBERT DE PASSA** (*François-Jacques*, baron), agronome français, né à Passa, le 24 avril 1785. Son enfance s'écoula au milieu des bergers. A treize ans il commença son éducation. Élève du prytanée français, il entra comme officier dans un régiment de dragons, et bientôt après il fut nommé auditeur au conseil d'État. Il quitta cette carrière pour se livrer à l'agriculture; mais en 1810 il fut rappelé au conseil d'État. Nommé sous-préfet de Perpignan en 1812, il fut remplacé sous la restauration. Un décret impérial le rappela à ce poste, et la seconde restauration lui fit encore perdre cette position. Plus tard il fut nommé conseiller de préfecture, et destitué en 1822. En 1818 la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris lui demanda des renseignements sur la législation des cours d'eau; il lui adressa en réponse un volume qui fut publié aux frais de la Société et communiqué au conseil d'État, qui s'occupait d'un projet de loi sur la matière. M. Decazes chargea alors M. Jaubert d'aller recueillir en Espagne de nouveaux renseignements sur les cours d'eau et sur la législation domaniale; M. Jaubert accepta cette mission, et l'accomplit à ses frais. En 1820, il adressa son nouvel ouvrage au ministre de l'intérieur. La Société d'Agriculture en fit les frais d'impression. On a de lui : *Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias, en Catalogne;* Paris, 1822, in-8°; — *Voyage en Espagne dans les années* 1816-1817, *ou recherches sur les arrosages, sur les lois et coutumes qui les régissent*, etc.; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *Essai historique sur les Gitanos;* Paris, 1827, in-8°; — *Recherches historiques et géographiques sur la Montagne de Roses et le Cap de Creus;* Paris, 1833, in-8°; — *Recherches sur les Arrosages chez les peuples anciens;* Paris, 1846-1847, 4 vol. in-8° : cet ouvrage traite des arrosages dans l'Empire Assyrien, dans l'Hindoustan et les vallées du Gange, en Chine, en Syrie, en Arabie et en Égypte, en Orient, dans l'Empire Romain, en Sicile, etc.; — *De l'Arrosage dans le département des Pyrénées-Orientales, et des Droits des Arrosants sur les Eaux;* Paris, 1848, in-8°. Il a donné des articles aux *Annales de la Société d'Agriculture*, aux *Mémoires de la Société des Antiquaires*, etc., parmi lesquels on cite : *Recherches historiques sur la Langue Catalane;* — *Mémoire sur la Nécessité de l'Enseignement Agricole;* — *Mémoire sur les Cortès de Catalogne et d'Aragon;* — *Traité sur la Culture du Chêne-Liége et la Fabrication du Liége;* — *Recherches géognostiques sur le revers méridional des Pyrénées-Orientales*, etc. Il a rédigé une *Statistique du Département des Pyrénées-Orientales*, et un *Traité de la Culture de l'Olivier*, qui n'ont pas été imprimés. J. V.

Mattes, *Notice biographique sur M. Jaubert de Passa*, dans le *Bulletin de la Soc. agr., scient. et littér. des Pyrénées-Orientales*, 1858. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome V, 1re partie, p. 153.

* **JAUBERT** (*Maximilien-Jouberé*), magistrat français, frère de l'orientaliste, né à Aix, en janvier 1781. Comme son père, il suivit la carrière du barreau et de la magistrature. Substitut du procureur impérial au tribunal de première instance de la Seine, puis à la cour impériale de Paris, dont il devint avocat général en 1812, il conserva ces fonctions après la restauration. Nommé conseiller à la cour de cassation en 1829, il a été mis à la retraite le 2 février 1856 avec le titre de conseiller honoraire. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAUCOURT, famille française très-ancienne, alliée avec les premiers ducs de Bourgogne,

partagée en huit branches, et qui s'est signalée dans toutes les guerres de l'ancienne France. Deux de ses membres se sont distingués de nos jours, l'un dans la carrière des lettres, l'autre dans celle des affaires.

JAUCOURT (*Louis*, chevalier DE), polygraphe français, né à Paris, le 27 septembre 1704, mort à Compiègne, le 3 février 1779. La féodale maxime qu'un seigneur ne doit pas devenir un lettré ne régnait pas parmi ses parents. Ils l'élevèrent avec soin, et l'envoyèrent ensuite faire ses études à Genève, circonstance qui décida de la tournure de son esprit et de sa carrière. Le génie particulier aux habitants des Alpes et du Jura façonna cette jeune et souple intelligence : elle prit une teinte grave et sévère, tempérée pourtant par la finesse et l'élégance parisiennes. Genève était encore la pépinière des théologiens. Sans jamais songer à prêcher l'Évangile, Jaucourt prend part à leurs travaux et se laisse captiver par l'importance de ces questions que leur enseignement cherche à résoudre et qui concernent nos plus hauts intérêts. Le goût de ces études et la conformité des mœurs génevoises et anglaises l'attirèrent ensuite en Angleterre, au milieu du mouvement imprimé aux sciences par la reine Anne. C'est dans la patrie de Newton qu'il veut étudier les mathématiques; établi à Cambridge, il y consacra trois années entières. De là il se rendit en Hollande. Les secrets de l'esprit lui avaient été dévoilés par la théologie, ceux de la matière par la physique : il brûla de connaître aussi ce mélange harmonieux et inexplicable de l'esprit et de la matière qu'on appelle l'organisme humain. La théologie prétend guérir la raison, la médecine le corps. Jaucourt aimait l'humanité autant que la science : il voulut étudier la médecine sous Boerhaave. A Leyde, il connut Tronchin, qui allait opérer dans le régime des gens du monde une révolution semblable à celle que J.-J. Rousseau produisit dans l'éducation; ils devinrent amis intimes, et afin de donner une consécration pour ainsi dire académique à cette liaison, ils soutinrent leur thèse le même jour et reçurent ensemble le bonnet de docteur. Son dessein n'était pas de pratiquer la médecine : cependant, il en continua l'étude toute sa vie; il fit comme ce spirituel et savant Gatti, si fort recherché dans les salons de Paris, surtout depuis qu'il eut divisé les maladies en deux classes, celles dont on ne meurt pas et celles dont on meurt; il fit mieux, en employant sans cesse ses talents à soulager l'indigence. En 1736, le soin de sa fortune le fit revenir à Paris; il y passa près de trente ans de suite, dans une retraite studieuse, où il s'entretint plus souvent avec les morts qu'avec les vivants. Pendant son séjour dans les Provinces-Unies, le chevalier de Jaucourt composa l'*Histoire de la Vie et des Œuvres de Leibnitz* (Leyde, 1734). Cet essai, qui est un chef-d'œuvre, peut se mettre à côté, sinon au-dessus, des meilleurs morceaux de Fontenelle. Aux yeux de l'auteur, Leibnitz était le parfait modèle du savant, et dès sa première jeunesse il avait cherché à l'imiter. L'universalité des connaissances était aussi son ambition, et s'il n'égalait pas Leibnitz pour le fond des idées, il avait au moins un avantage sur lui, l'élégance de l'expression. Il semblait ainsi naturellement désigné pour coopérer avec Diderot et D'Alembert à la construction du plus grand monument littéraire du dix-huitième siècle : aussi son nom est-il demeuré attaché à l'Encyclopédie. Sciences, langues, lettres, arts, politique, histoire, philosophie, il avait tout embrassé. C'est avec Buffon et d'autres qu'il partageait le soin des articles de physiologie, de chimie, de botanique et de pathologie; mais il fut loin de borner là son active coopération : il a travaillé avec succès à toutes les parties de cet édifice. En tant que philosophe, il tient une place à part dans le siècle de la philosophie; seul il sut se dérober aux préjugés philosophiques de l'époque; seul il ne proscrivit point le christianisme et la morale religieuse. C'est que chez lui la conscience l'emportait sur l'opinion dominante, et l'amour du vrai sur l'amour de la gloire; son caractère avait quelque chose d'antique, dû à son âme candide et développé par l'étude de la nature et par la solitude où il vivait. De là la douceur de son commerce, sa bienfaisance infatigable, sa répugnance à solliciter aucune faveur, son refus d'entrer dans aucun parti littéraire. « Sans besoins, sans désirs, sans ambition, sans intrigue, il chercha son repos dans l'obscurité de sa vie. » Mably et Condillac, l'un aussi audacieux en politique que l'autre en métaphysique, sont les écrivains qu'il voyait le plus souvent, et le plus souvent pour les contredire. Le chevalier de Jaucourt parlait la plupart des langues modernes, et il cultivait avec succès la littérature ancienne et nouvelle, comme le prouve son travail sur les *Synonymes;* mais il montra toujours une prédilection marquée pour la médecine. Il continua les observations de Boerhaave en spiritualiste, à la manière de Bonnet, tandis que Lamettrie les interprétait en matérialiste. Il avait rédigé en latin, en six vol. in-fol., un lexique universel de médecine, dont il envoya par mer le manuscrit à un imprimeur d'Amsterdam. Le malheur voulut que le vaisseau fît naufrage sur les côtes de la Hollande septentrionale, et il perdit ainsi le fruit de ses veilles. Après un malheur semblable, Guarino avait vu blanchir en une nuit tous ses cheveux : Jaucourt eut plus de résignation, et son exemple a sans doute profité à François de Neufchateau, lorsqu'il *naufragea* vingt mille vers.

Les travaux de Jaucourt enrichirent, outre la grande *Encyclopédie*, la *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe* (1728-1740), ainsi que la *Description du Musée de Seba* (1734-1765). Le mérite qui les distingue se retrouve dans ses *Recherches sur*

l'origine des Fontaines, dans sa *Dissertation anatomique sur l'Allantoïde Humaine*, dans sa traduction latine du *Traité* de Duverney *sur l'Organe de l'Ouïe*. La Société royale de Londres, les Académies de Berlin, de Stockholm et de Bordeaux l'ont inscrit parmi leurs membres. La postérité peut lui faire le même reproche qu'il a adressé à Leibnitz : il n'a opposé à l'injure des temps que des feuilles volantes, il n'a consacré aucun monument durable à sa gloire. La raison en est qu'il était encore plus avide de s'instruire lui-même que d'instruire les autres, et plutôt philosophe qu'auteur. Tel fut son génie, et un dernier trait achève de le caractériser. Comme Voltaire avait accueilli le P. Adam, il choisit pour secrétaire un autre jésuite; c'est avec lui qu'il se retira, quelques mois avant sa fin, à Compiègne, où il espérait vivre plus tranquille : il y expira subitement, et l'on assure que le jésuite disparut dans la même nuit, emportant, entre autres choses, de précieux manuscrits et des livres couverts d'annotations de la main du chevalier. [Ch. BARTHOLMESS, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Haag, *La France Protestante.* — *Dict. de la Conversation.*

JAUCOURT (*Arnail-François*, marquis DE), homme politique français, né à Paris, le 14 novembre 1757, mort à sa terre de Presles, près de Tournan (Seine-et-Marne), le 5 février 1852. Il n'avait pas seize ans lorsqu'il commença à servir sous le prince de Condé, protecteur de ses parents; en 1789 il était colonel du régiment de Condé-Dragons. L'esprit d'une sage liberté, inséparable du vrai patriotisme et entretenu par les perpétuelles persécutions exercées contre les protestants, lui avait été communiqué par le sang et par l'éducation. Il salua avec transport l'aurore d'un âge nouveau, dans lequel les citoyens seraient égaux devant la loi et les priviléges anéantis par le droit commun. Concourir à doter la France d'un régime constitutionnel analogue à celui qui a fait la grandeur de l'Angleterre, voilà dès lors sa pensée dominante : tout y fut soumis, sacrifié, durant sa longue carrière. L'Assemblée constituante ayant ouvert ce drame européen qu'on appelle la révolution, il fait ses adieux à Versailles, où les grâces de son esprit aimable et la trempe chevaleresque de son caractère avaient été fort goûtées; il va souscrire avec joie à tout ce que la nouvelle législation décréta pour le bonheur national. Loin de s'arrêter à ces premières marques d'assentiment, il se rend dans le département de Seine-et-Marne, sa résidence politique, comme elle était celle du général La Fayette; il prend part à l'administration siégeant à Melun, et bientôt il en est élu président. En cette qualité il écrit, le 4 juillet 1791, à l'Assemblée nationale pour prêter le serment constitutionnel, et comme administrateur et comme militaire. Déjà la cour et la noblesse l'accusent de désertion, d'ingratitude; mais il lui avait fallu de puissants motifs pour abandonner un parti où il voyait, outre la reine et Condé, son cousin, le marquis de Jaucourt, qui avait dirigé ses premiers pas, qui récemment avait émigré avec les princes, et avec lequel plusieurs historiens l'ont à tort confondu. En immolant ses affections à son devoir, Jaucourt avait offert à la révolution un hommage éclatant; mais sa modération, son amour de la justice, sa sympathie pour tous les intérêts légitimes, sa persévérance à soutenir l'autorité royale en présence de l'autorité populaire, furent attaqués violemment par le parti précurseur de la Gironde et de la Montagne. Cependant il poursuivit la voie où ses lumières et sa conscience l'avaient fait entrer. Une compagnie dite du *Bon Dieu* avait soulevé le peuple à Brie-Comte-Robert : il y court, et parvient à apaiser l'émeute. Témoins quotidiens de son zèle infatigable, les électeurs de Seine-et-Marne, en septembre 1791, l'envoient comme député à l'Assemblée législative, événement qui ne change ni ses opinions ni ses desseins. Nommé membre du comité militaire, il rend à l'armée des services incontestables. Il siége avec la minorité, le parti des Feuillants; son drapeau est celui des Ramond, des Dumas, des Beugnot. Il s'oppose aux lois portées contre les émigrés, qui ne lui savent aucun gré de ses efforts; il combat le projet de la formation d'un camp de 24,000 hommes sous les murs de Paris; et, le 20 avril 1792, il essaye d'abord de détourner l'assemblée de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne; mais ensuite, voyant l'inutilité de ses observations, il vote avec la majorité. Plus tard, il justifie le ministre des affaires étrangères de Lessart. Il s'était élevé énergiquement contre les excès des clubs; il avait plaidé chaudement la cause du compagnon de gloire de Washington; partout il avait montré indépendance et courage. Aussi mille ennemis se déchaînèrent contre lui dans l'assemblée et au dehors, et il crut convenable d'offrir sa démission. Aussitôt la municipalité de Paris s'empare de sa personne; il demande vainement à comparaître à la barre de l'assemblée pour rendre compte de tous ses actes parlementaires : Lacroix détermine ses collègues à passer à l'ordre du jour. En amie dévouée, Mme de Staël détermine à son tour Manuel, alors procureur de la commune, à lui ouvrir les portes de l'Abbaye. Manuel cède, va le trouver dans la prison, et l'en fait sortir la veille même des massacres de septembre : il demeura l'ami de Jaucourt, qu'il n'avait pas connu auparavant. Toujours en péril, Jaucourt quitte alors la France en compagnie de Talleyrand, et reste en Angleterre jusque après le 21 janvier. Pensant que la mort expiatoire de Louis XVI devait avoir apaisé le génie de la discorde, il revint; mais son séjour fut de courte durée : il se retira en Suisse, sur les bords du lac de Bienne. Là, il attendit

qu'un autre état de choses fût possible et que l'abîme révolutionnaire se fermât. Alors les amis de l'ordre purent se remettre au service du pays. Ce ne fut cependant que peu de jours avant la fin du siècle que Jaucourt retourna aux affaires; « aimant sagement la liberté », il fut nommé membre du Tribunat. A ce titre, il fut chargé, en avril 1802, avec Lucien Bonaparte, de défendre le concordat près du corps législatif; et naturellement, il songea surtout aux intérêts du culte protestant. Il fut élu président du Tribunat, le 25 octobre 1802. En septembre 1803, Jaucourt fut présenté par le collége électoral de la Nièvre comme candidat au sénat, et le 30 octobre en fut élu membre. Un certain esprit d'opposition le rapprochait de Joseph Bonaparte : en 1804, il devint un des principaux officiers de sa maison; depuis, il l'accompagna à Naples. En 1810, le sénat le proposa comme candidat à la sénatorerie de Florence; mais l'empereur lui préféra le général Ferino, plus avancé dans le service. Son aversion pour la monarchie militaire augmentait journellement; il resta cependant fidèle à l'empereur jusqu'au jour où Marie-Louise quitta Paris. Alors il ne balança plus : on lui offrit de faire partie du gouvernement provisoire, et il accepta : il crut qu'il était temps que l'empire de la force fît place à l'empire de la loi.

Le 13 mai 1814, Louis XVIII nomma le marquis de Jaucourt ministre d'État et pair de France; le 4 juin suivant il le chargea du portefeuille des affaires étrangères, pendant que Talleyrand représentait la France au congrès de Vienne. La durée de la première restauration fut courte, comme on sait : Louis XVIII s'enfuit, en mars 1815, à Gand; Jaucourt l'y accompagna, et la colère de Napoléon l'y suivit : il fut du petit nombre de ceux qu'il mit hors la loi. L'épisode des Cent Jours terminé, Jaucourt passa au ministère de la marine. Mais, ayant refusé de signer la reddition de Landau, le cabinet dont il faisait partie fut obligé de se retirer et remplacé par le ministère Richelieu. Le roi marqua ses dernières faveurs au marquis de Jaucourt en le nommant lieutenant général et grand'croix de la Légion d'Honneur. Depuis ce moment, on le vit s'éloigner insensiblement de la branche aînée des Bourbons.

Descendant, par les femmes, de Duplessis-Mornay, Jaucourt s'employa particulièrement à la prospérité du protestantisme, gravement menacé. Deux sociétés importantes, dont il resta président jusqu'à sa fin, lui doivent leur origine : la Société Biblique protestante de Paris et la Société d'Encouragement de l'Instruction primaire parmi les protestants de France. Dans la chambre des pairs, où il prit parfois la parole, il persista de même dans sa foi politique. La révolution de Juillet trouva en lui un sincère partisan; jamais son attachement aux institutions établies ou renouvelées par elle ne s'est démenti. La révolution de Février le rendit à la vie privée. Il se retira à sa terre de Presles. C'est là que, dans le calme d'une pieuse sérénité, il se préparait à ce qu'il nommait la *maîtresse heure*, sans s'attiédir un seul instant pour ce qui arrivait soit à ses amis, soit à la France, ni même pour ce qui se passait dans le monde littéraire. Le 20 décembre 1851, il prit part encore au vote pour la présidence du prince Louis-Napoléon. Durant le mois de janvier 1852, une langueur croissante, interrompue par de vives douleurs, éteignit graduellement la force qui animait ses organes. On a pu trouver des contradictions dans la vie, si longue, du marquis de Jaucourt; mais pour qui sait comprendre toutes les difficultés de temps pareils, ces contradictions ne sont qu'apparentes, parce qu'elles viennent du dehors, et non du caractère ou de la volonté de l'homme. Établir ou maintenir le gouvernement constitutionnel et soutenir le protestantisme, tel a été le double but de l'activité publique de Jaucourt, et, soit dans le dernier siècle, soit dans celui-ci, il a sacrifié ses affections et ses intérêts à cette mission. [C. Bartholmess, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

C. Bartholmess, *Le marquis de Jaucourt*, dans le *Journal des Débats*, 6 et 8 avril 1852. — Haag, *La France Protestante*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*.

JAUFFRET (*Gaspard-Jean-André-Joseph*, abbé), prélat français, né à La Roque-Brussane (Provence), le 13 décembre 1759, mort à Paris, le 13 mai 1823. Après avoir fait ses études au collége de Toulon et à l'université d'Aix, il embrassa l'état ecclésiastique, et, quoique bien jeune encore, il fut nommé chanoine de la collégiale d'Aulp. Mais, désireux de développer la somme de ses connaissances dans la carrière de publiciste, il vint à Paris, étudia chez les prêtres de Saint-Roch et de Saint-Sulpice, puis débuta avec succès sous les auspices de l'abbé de Boulogne, son compatriote. Il fonda en 1791 les *Annales de la Religion et du Sentiment*, journal dans lequel il se prononça contre la constitution civile du clergé. Il partit après le 10 Août, se rendit à Orléans, et de là en Provence après le 9 thermidor. Il reprit l'exercice du culte catholique, publia plusieurs écrits sur la religion, et fut un des principaux rédacteurs des *Annales Religieuses*. Lors du concordat de 1801, Jauffret fut chargé d'aller administrer le diocèse de La Rochelle, dont de Larry était évêque; mais avant qu'il ait pu se rendre à son poste, le cardinal Fesch le prit pour grand-vicaire à Lyon; pendant l'ambassade du cardinal à Rome, l'abbé Jauffret administra ce grand diocèse, où il eut à ramener les catholiques opposés au concordat. C'est pendant son administration que furent fondés, à Lyon, les petits et grands séminaires, que furent rétablis les frères des écoles chrétiennes et les sœurs de Saint-Charles. Appelé à Paris par le cardinal Fesch, en qualité de secrétaire de la grande-aumônerie, l'abbé Jauffret s'occupa

activement des établissements religieux. Par son crédit et celui de son protecteur, différentes corporations religieuses furent autorisées par décret. Les Missions Étrangères, les Sœurs Hospitalières et Institutrices, les Dames de Saint-Maur et de Saint-Michel durent beaucoup à sa protection. Lorsqu'on forma le service ecclésiastique de la maison de l'empereur, l'abbé Jauffret fut nommé chapelain; et le 15 juillet 1806 il fut nommé évêque de Metz, en remplacement de Bienaimé décédé. Son sacre eut lieu le 8 décembre et son titre de chapelain fut remplacé par celui d'aumônier. Dans ce diocèse, où le grand âge de son prédécesseur lui avait laissé tout à faire, Jauffret déploya beaucoup d'activité. Il rétablit le grand séminaire, et en fonda trois petits. Stimulant le zèle du clergé et des fidèles, il parvint en un an à voir six ou sept cents élèves étudier pour l'état ecclésiastique dans les écoles instituées à Metz, à Charleville, à Luxembourg et à Bastogne. Les communautés religieuses de femmes furent surtout l'objet de ses soins. Outre les anciennes, qu'il réforma, il en institua deux nouvelles, à Metz les Dames de Sainte-Sophie tenant des pensionnats pour les jeunes filles, et à Luxembourg les Sœurs de Sainte-Catherine, tenant des écoles gratuites et donnant en outre leurs soins aux pauvres. L'empereur le désigna en 1810 pour faire partie du cortége envoyé au-devant de l'archiduchesse Marie-Louise, dont il devint le confesseur. Il fut un des dix-neuf évêques qui écrivirent au pape pour obtenir une ampliation de l'indult sur les dispenses de mariage. Le 5 janvier 1811 il fut nommé archevêque d'Aix. Un vif dissentiment régnait en ce moment entre le pape et l'empereur; aussi Jauffret hésita-t-il, et, tout en prenant le gouvernement du diocèse d'Aix avec les pouvoirs d'administrateur capitulaire, il donna à l'abbé Laurent, nommé évêque de Metz, des pouvoirs de grand-vicaire pour administrer ce diocèse. Le pape improuva ces dispositions, qui mettaient Jauffret dans cette singulière position que, tout en exerçant les pouvoirs d'archevêque d'Aix, il conservait le titre du siége pour lequel il avait reçu ses bulles. Il signa comme évêque de Metz la lettre adressée au pape le 27 avril 1811, pour le prier d'accueillir une députation de trois évêques. Lorsqu'arriva la Restauration, il publia un mandement dans lequel il annonça qu'il renonçait à l'administration du diocèse d'Aix et reprenait le gouvernement de son ancien diocèse. Mais en 1815, pendant Cent Jours, l'abbé Jauffret, qui venait de publier un mandement sur le retour des Bourbons, ayant appris que Laurent, auquel il avait repris l'évêché de Metz, voulait faire revivre ses droits, il vint à Paris et reconnut ainsi le gouvernement des Cent Jours. À la seconde entrée de Louis XVIII, il reprit son évêché, et s'occupa toujours des congrégations religieuses. L'abbé Jauffret mourut subitement pendant un court voyage qu'il fit à Paris. On a de lui : *De la Religion à l'Assemblée nationale, discours philosophique et politique*; 1790 et 1791, in-8°. Cet écrit a été plusieurs fois réimprimé sous divers titres : *De la Religion, aux Législateurs; De la Religion, aux Français*; 4e édit., in-8°; — *Du Culte public, ou de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier*; 1795, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1815. Cet ouvrage parut d'abord par extraits dans les *Annales religieuses*; — *Les Consolations, ou recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux*; 1796, 15 vol. in-18, avec fig. On a extrait de cet ouvrage et vendu à part : *Les Consolations des Divines Écritures*, 3 vol. in-18, et *Du Suicide*, 2 vol. in-18; — *Examen critique du Calendrier*; 1797, in-8°; — *L'Adorateur en esprit et en vérité, ou les exercices de la vie chrétienne réglée selon l'esprit de J.-C. et de son Église*; 1800, 3 vol. in-18 : cet ouvrage se compose des *Méditations* du P. Bourdaloue et du P. Bouhours, souvent refondues par Jauffret; — *Des Services que les Femmes peuvent rendre à la Religion, ouvrage suivi de la Vie des Dames françaises les plus illustres en ce genre dans le dix-septième siècle*; 1800, in-12; la seconde édit. de cet ouvrage, qui a pour titre : *Vie des Dames Françaises*, 1816, in-12, n'est pas due à M. Jauffret; — *Examen particulier de divers Sujets, à l'usage des Sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite ou aux fonctions de servantes des pauvres*, in-12; — *Méditations sur les Souffrances de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivies d'une instruction sur les indulgences*; 1800, in-12; — *Les illustres Victimes vengées des Injustices de leurs Contemporains*; 1802, in-8° (douteux); — *Mémoire pour servir à l'Histoire de la Religion et de la Philosophie, à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1803, 2 vol. in-8° (anonyme); — *De la Vraie Sagesse, pour servir de suite à l'Imitation de Jésus-Christ*, par Thomas a Kempis; — *Opuscules rédigés en un nouvel ordre de livres et de chapitres, suivis des Consolations de la Vraie Sagesse dans les derniers moments d'une jeune mère chrétienne*; 1804 et 1812, in-12; 3e édit. (posthume), Metz, 1823, in-18, avec pl.; — *Entretiens sur le Sacrement de Confirmation*; 1809, in-8°; — *Recueil choisi des Mandements de Mgr l'évêque de Metz*; Metz, 2 vol. in-8° (vers 1820); — *Le Paradis de l'Ame*, trad. du latin d'Horstius, 2 vol. in-12; — *Lettres sur les Avantages de l'Amitié chrétienne*; — Jauffret a été l'éditeur des ouvrages suivants : *Œuvres choisies de Fénelon*; Paris, an VII (1799), in-12; — *Éloge des Évêques*, par Godeau, évêque de Grasse, 1802, in-8°. Ce volume, dont les additions forment à peu près la cinquième partie, est enrichi d'une *Vie de Godeau* qui se trouve à son rang parmi celles des

évêques. On lit dans une notice, publiée dans *L'Ami de la Religion et du Roi*, que Jauffret s'était occupé, pendant bien des années, d'un grand ouvrage sur la religion, qui lui avait demandé beaucoup de recherches et de travail. « Cet ouvrage, dit l'auteur de la notice, qu'il nous a été donné de voir en manuscrit, est destiné à montrer comment on peut séparer les dogmes primitifs, reconnus par tout le genre humain, des erreurs que l'ignorance et les passions y ont mêlées, et comment on peut arriver ainsi à la religion véritable. Le prélat venait de terminer ce travail, auquel il attachait une grande importance, et il l'avait même fait imprimer à un petit nombre d'exemplaires, et par manière d'épreuves, pour le soumettre aux corrections de quelques personnes en qui il avait confiance. » Le même auteur dit plus bas : « *L'Art Épistolaire* et *Les Paroles des Grands Hommes de l'Antiquité et des Temps Modernes* (2 vol. in-18), qui ont paru sous le nom de M. Louis-François Jauffret, frère de l'évêque, sont, dans le fait, des productions du prélat lui-même. »

A. Jadin.

Ami de la Religion et du Roi, t. XXXVI, p. 65-76. — *Chronique Religieuse*, t. VI, p. 299-305. — Quérard, *La France Littéraire*.

* **Jauffret** (*Louis-François*), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 4 octobre 1770, mort vers 1850. Proviseur du lycée de Montbrison à la création de l'université, il était en 1823 secrétaire de la faculté de droit de l'académie d'Aix ; plus tard il devint bibliothécaire et l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie de Marseille. « Un caractère aimable, un esprit orné, le rendaient propre, dit la *Biographie* Rabbe, à parler à l'enfance, et il employa à son égard, dans ses ouvrages, le langage de Berquin. Tous ses livres sont intéressants, contiennent une morale pure, et ont le précieux avantage de présenter l'instruction sous des formes qui éloignent ce qu'elle a de répugnant pour la jeunesse. » Parmi ses nombreux ouvrages on cite : *Les Charmes de l'Enfance et les Plaisirs de l'Amour Maternel*; 1791, in-12; réimprimé sous ce titre : *Étrennes Sentimentales aux Mères et aux Enfants*; 1792, in-12; — *Gazette des Tribunaux*; 1791-1793, 7 vol. in-8°; — *Histoire impartiale du Procès de Louis XVI*; 1793, 9 vol. in-8°; — *Romances historiques*, 1795, in-8°; — *Le Courrier des Enfants et des Adolescents*; 1796, in-12; — *Petit Théâtre de Famille, ou recueil de drames propres à être joués par les adolescents, et destinés à leur former le cœur et l'esprit*; 1797, 3 vol. in-8°; — *Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle*; 1798, in-8°; — *Dictionnaire étymologique de la Langue Française, à l'usage de la jeunesse*; 1799, 2 vol. in-18; — *L'Art Épistolaire, ou dialogues sur la manière de bien écrire les lettres*; 1799, 3 vol. in-18; — *Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde*; 1799 et ann. suiv., 6 vol. in-18; — *Les Merveilles du Corps Humain, ou éléments d'anatomie à la portée de l'enfance*; 1799, in-18; — *Les Deux Frères*, comédie en quatre actes et en prose, traduite de Kotzebue et arrangée pour la scène française (avec MM. Weiss et Pétrat); 1799, 1837, in-8°; — *Géographie des diverses Régions, tant de l'Ancien que du Nouveau Continent*; 1800, in-4°; — *Œuvres de Berquin, mises en ordre*; 1802, 22 vol. in-18; — *Abrégé du Spectacle de la Nature* de Pluche, revu et mis en ordre; 1803, 8 vol. in-18; — *Promenades à la Campagne, dans les plus beaux sites des environs de Paris, faites dans le dessein de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature*; 1803, in-18; — *Projet d'établir en France une Manufacture de Végétaux artificiels qui doit occuper utilement dans l'enceinte de Paris environ quatre mille femmes*, d'après les nouveaux procédés de T.-J. Wentzel; 1803, in-8°; — *Le Taureau*, roman; 1804, 2 vol. in-18; — *Les Six Jours, ou leçons d'un père à son fils sur l'origine du monde, d'après la Bible*, 1805, 1839, 2 vol. in-18; — *Géographie Dramatique de la Jeunesse, ou nouvelle méthode amusante pour apprendre la géographie, mise en dialogues et en scènes propres à être représentées dans les pensionnats et dans les familles*; Paris, 1807, 1828, 1836, in-12; — *Les Veillées du Pensionnat*; 1808, in-12; — *Théâtre des maisons d'éducation*; 1811, in-12; — *Fables nouvelles*; 1814, 2 vol. in-12; — *Quelques Fables inédites, lues aux séances publiques de l'Académie de Marseille*; Marseille, 1838, in-8°.

J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Biogr. des Hommes Vivants*. — Quérard, *la France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Franç. contemp.*

Jauffret (*Joseph*), canoniste français, frère des précédents, né à la Roque-Brussane, le 6 décembre 1781, mort à Paris, le 9 mars 1836. A vingt-et-un ans il fut choisi par Portalis, directeur des cultes, comme chef du secrétariat de cette division. Lors de la discussion du concordat, il fut initié à tout ce qui se fit alors. Après la mort de Portalis, en 1807, il resta au ministère des cultes, et en devint même secrétaire général. Nommé maître des requêtes au conseil d'État en 1814, il était le plus ancien des fonctionnaires de cet ordre à sa mort. On a de lui : *Examen des Articles Organiques publiés à la suite du Concordat de 1801, dans leurs rapports avec nos libertés, les règles générales de l'Église et la police de l'État*; Paris, 1817, in-8°; — *Examen du Projet de loi relatif au Nouveau Concordat*; Paris, 1817, in-8°; — *Mémoires Historiques sur les Affaires Ecclésiastiques de France pendant les premières*

années du dix-neuvième siècle; Paris, 1819-1824, 3 vol. in-8°; — *Des Missions en France*; Paris, 1820, in-8°; — *Des Nouvelles Officialités, ou réfutation d'un écrit de M. le comte Lanjuinais, pair de France, contre une ordonnance de Mgr l'évêque de Metz qui rétablit, quant au spirituel, l'officialité diocésaine*; — *De la Juridiction épiscopale, à l'occasion d'un écrit de feu M. le comte Lanjuinais, pair de France, contre les Nouvelles Officialités*; Paris, 1821, in-8°; nouvelle édition, *à laquelle on a joint quelques réflexions sur la décision de l'officialité diocésaine de Paris du 22 juillet 1826 qui déclare un mariage nul*; Paris, 1827, in-8°; — *Des Recours au Conseil d'État dans les cas d'abus en matières ecclésiastiques*; Paris, 1825, 1830, in-8°; — *Du Célibat des Prêtres, à l'occasion d'une ordonnance rendue par le président du tribunal de première instance de la Seine, le 16 février 1828*; Paris, 1828, in-8°. L'abbé Jauffret pratiquait aussi la peinture, qu'il avait étudiée dans l'atelier de David. J. V.

L'Ami de la Religion, 30 avril 1836. — Quérard, *La France Littéraire*.

* **JAUFFRET** (*Pierre*), agronome français, né à Ventabreu, près d'Aix en Provence, en 1776, mort à Bordeaux, en 1837. Cultivateur sans fortune, n'ayant jamais fait d'études spéciales, Jauffret est arrivé, par une puissance d'observation remarquable, et par une persévérance infatigable, à rendre d'utiles et importants services à l'industrie agricole. Ayant reconnu que dans les contrées pauvres en ressources fourragères et en bestiaux, les progrès de l'agriculture se trouvaient surtout paralysés par le manque d'engrais, il essaya de restituer à ces régions déshéritées ce puissant élément de fertilisation, en convertissant les végétaux indigènes en un véritable terreau. Depuis longtemps, les habitants de la Provence étaient parvenus à employer comme engrais des roseaux et des arbustes, en les entassant, et en en provoquant la fermentation par l'humectation; Jauffret substitua à l'eau ordinaire dont se servaient ses compatriotes, une lessive fortement alcaline ou caustique, principalement composée de matières fécales, de suie, de plâtre, de chaux, de cendres de bois, de sel marin et de salpêtre. L'engrais préparé avec toutes espèces de plantes herbacées ou d'arbustes et les éléments que nous venons d'indiquer reçut depuis le nom d'engrais *Jauffret*. On a produit des résultats remarquables dans un grand nombre de contrées, notamment en Provence, en Bretagne, dans la Guienne et le Berry. Le seul inconvénient que paraît présenter la méthode Jauffret, c'est d'entraîner une dépense assez considérable pour la confection de l'engrais; mais l'auteur n'en a pas moins eu le mérite de signaler aux cultivateurs des pays pauvres les ressources que pouvaient leur procurer les plantes indigènes. Jauffret ne reçut pas la récompense de ses efforts et de ses travaux; il « succomba, dit M. Heuzé, au milieu des plus douloureux chagrins et victime de son dévouement aux progrès de l'agriculture de son pays ». Un avocat de Bordeaux, M. Turrel, a publié pour la première fois le procédé de Jauffret dans un recueil périodique, intitulé : *Le Véritable Assureur de Récoltes*. La méthode a été aussi décrite dans une brochure ayant pour titre : *Abrégé de la Nouvelle Méthode de Pierre Jauffret, pour la Fabrication des Engrais, éprouvée par quarante ans d'expériences, à l'usage et à la portée de tous les cultivateurs, ou moyens de faire, sans bestiaux, en moins d'un mois, et avec une grande économie, de l'engrais de première qualité agissant sur trois récoltes successives*, 2e édition entièrement refondue et corrigée; Paris, 1838.

J. Robert DE MASSY.

Littérature Française Contemporaine (Dictionnaire bibliographique), 1852. — Quérard, *La France Littéraire*. — G. Heuzé, *Matières Fertilisantes*; Versailles, 1857. — *Journal d'Agriculture pratique*.

JAUFFRET (*Louis*). *Voy.* GOFFRIDI.

JAUGEON (N.....), mécanicien français, mort à Paris, en 1725. Reçu à l'Académie des Sciences en 1699, il se chargea, avec le P. Truchet et Desbillettes, de la *Description de l'Art de l'Imprimerie*, dans la grande Collection des Arts et Métiers, publiée sous la direction du corps savant auquel il appartenait. Il y rassembla tous les alphabets alors connus, et déchiffra le premier l'alphabet étrusque sur les monuments. Il fournit le dessin des caractères qui servirent à l'impression de l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*; Paris, 1702, in-fol. La même année, il montra à l'Académie des Sciences un mortier de bronze de son invention, lequel lançait à la fois une douzaine de grenades à quatre cents pas; un seul homme pouvait le traîner avec son affût, et il pouvait résister à l'explosion. On trouve dans les recueils de l'Académie des Sciences de Paris un grand nombre d'observations de physiologie, d'histoire naturelle ou de technologie dues à Jaugeon. Parmi ces observations, on cite : *Description de la Frappe des Poinçons*; 1703; — *Histoire naturelle du Ver à Soie*; 1705; — *Mémoire sur les différentes Préparations que subit la Soie avant d'être mise en œuvre*; 1706; — *Description des Métiers à soie*; 1707; — *L'Art du Relieur de Livres*; 1708; — *Mémoires sur la Fabrique des Bas à l'aiguille et au métier*; 1709; — *Mémoire sur l'Origine des Caractères Latins*; 1710; — *Mémoire sur l'Origine des Caractères Français*; 1711; — *Nouvelles Observations sur l'Art du Relieur*; 1718. On a en outre de Jaugeon : *Le Jeu du Monde, ou l'intelligence des plus curieuses choses qui se trouvent dans tous les estats, les terres et les mers du monde, enrichi des devises des plus grands princes de l'Europe*; Paris, 1684, in-12; — *Carte nouvelle et générale, contenant les Mondes céleste, terrestre et civil, ou la ma-*

nière d'apprendre sensiblement l'astrologie, la géographie et l'histoire. J. V.

Hist. de l'Acad. des Sciences. — Mém. de l'Acad. — Desessarts, *Les Siècles Littéraires.*

JAULNAY (*Pierre*), littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle; on manque de détails sur sa vie: nul biographe n'a fait mention de lui. Il est auteur de deux petits volumes, imprimés à Paris en 1671: *Les Horreurs sans Horreur, poëme comique tiré des visions de F. de Quevedo*; c'est une composition dans le mauvais genre burlesque alors à la mode; elle est suivie de deux satires et de quelques petites pièces, qui ne sont pas mal tournées. L'autre ouvrage de Jaulnay, *Questions d'amour*, est en prose; c'est une série de demandes et de réponses destinées à guider les voyageurs dans les pays de *Tendre.* G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 844.

JAULT (*Auguste-François*), médecin et orientaliste français, né à Orgelet (Franche-Comté), le 1er octobre 1700, mort le 25 mai 1757. Après être resté douze ans chez les jésuites, où il avait appris surtout les langues, il étudia, en 1730, la médecine, et se fit recevoir docteur à la faculté de Besançon; mais il ne se livra point à la pratique. Il fut interprète du duc d'Orléans pour les langues orientales, et même pour l'hébreu et le syriaque, dont il avait acquis une connaissance parfaite. En 1746 il fut nommé professeur de langue syriaque au Collége de France; il occupa cette chaire jusqu'à sa mort. Il a traduit et publié les ouvrages suivants: *Traité des Maladies venteuses* d'Astruc; 1740, 4 vol. in-12; le traducteur n'a donné que les quatre premiers livres: les deux derniers manquent; — *Traité des Opérations de Chirurgie*, de Sharp, 1742, in-12; — *Histoire des Sarrasins sous les onze premiers califes*, trad. de Simon Ockley; 1748, 2 vol. in-12: Jault y a joint des notes, un précis historique de la vie de Mahomet et une table chronologique; — *Recherches sur l'état présent de la Chirurgie*, trad. de Sharp; 1751, in-12 avec fig.; — *La Pneumatopathologie, ou traité des maladies venteuses*, trad. de Cambalusier; 1754, 2 vol. in-12; — *Traité de l'Asthme*, traduit de Floyer; 1761, in-12; — *Traité de Médecine pratique*, trad. de Sydenham; 17...; le traducteur y a ajouté une préface et des notes. Toutes ces traductions sont estimées pour leur exactitude. Jault a donné une édition du *Dictionnaire Étymologique* de Ménage, avec des augmentations; 1751, 2 vol. in-folio. Il a laissé manuscrite une *Défense de la Vulgate contre les Rabbins*, ouvrage conservé à la Bibliothèque impériale. G. DE F.

Notice de Courbouzon, dans le t. II des *Mémoires de l'ancienne Académie de Besançon.* — *Dictionn. des Sciences médicales*, partie biographique.

JAUME-SAINT-HILAIRE (*Jean-Henri*), botaniste français, né à Grasse, le 30 octobre 1772, mort à Paris, le 18 février 1845. Il commença ses études dans sa ville natale, et les termina à Paris. Destiné à la finance, il travailla deux ans chez un de ses oncles; mais la révolution l'appela à l'armée. Enrôlé dans le corps de l'artillerie, il fit avec distinction cinq campagnes, et parvint au grade d'officier. Après la signature des préliminaires de Leoben, il donna sa démission, et revint dans la capitale, où il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. Il suivit les cours de Daubenton, de Jussieu, de Lamark, de Desfontaines, apprit le dessin sous Lebreton et la peinture des fleurs sous Van Spaendonck, il s'occupa ensuite d'agriculture, et en tête des services qu'il rendit à la science agricole on place l'introduction en France de la culture du *polygonum tinctorium*, plante colorante qui produit un beau bleu d'indigo. On a de lui: *Notice des principaux Objets d'Histoire Naturelle conservés dans la galerie du Muséum d'Histoire Naturelle*; Paris, 1802, in-12; — *Exposition des Familles naturelles et de la Germination des Plantes, contenant*: 1° *la description de deux mille trois cent trente-sept genres de botanique, et d'environ quatre mille espèces les plus utiles et les plus intéressantes*; 2° *cent dix-sept Planches*, etc.; Paris, 1805, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°; 2e édit., 1833; — *Collection des Plantes de France, ouvrage contenant l'histoire, la culture, les usages, et une figure en couleur d'environ onze cents espèces d'arbres forestiers, d'arbrisseaux d'ornement et de plantes vivaces ou annuelles*; Paris, 1806-1813, 10 vol. in-4° ou in-8°; — *Traité des Arbres forestiers et des Arbrisseaux de France*, extrait de l'ouvrage précédent; — *Mémoire sur l'Administration et sur l'Aménagement des Forêts*; Paris, 1814, in-8°; — *Observations sur l'État actuel de la France et de l'Europe, relativement aux Bourbons et à Bonaparte*; Londres, 1816, in-8°; — *Mémoires sur les Indigofères du Bengale et de la Chine, ou histoire et description de quelques végétaux peu connus, et dont les feuilles donnent un très-bel indigo*; Paris, 1826, in-fol.; — *Mémoire sur la Culture du Poirier noir*; Paris, 1827, in-fol.; — *La Flore et la Pomone française, ou histoire et figures en couleur des fleurs et des fruits de France ou naturalisés sur le sol français*; Paris, 1828-1831, 76 livraisons, in-8°: ouvrage non terminé; — *Flore Parisienne, ou description des plantes qui croissent aux environs de Paris et dans les départements voisins, avec l'indication de leurs usages en agriculture, en médecine et dans les arts, accompagnée de la figure d'une ou de plusieurs espèces de chaque genre, avec l'analyse des parties de la fleur, du fruit et de la graine, dessinées de grandeur naturelle et grossies*; Paris, 1835, treize livr. in-8°: l'ouvrage devait former cinquante livraisons; — *Catalogue raisonné des Plantes inutiles ou nuisibles aux terres cultivées et*

aux prairies naturelles, ou vénéneuses pour les bestiaux, avec l'indication des meilleurs moyens de les détruire; Paris, 1843, in-4°; — *Histoire abrégée de la Destruction des Forêts en France*, dans le tome III de *L'Agronome*, journal mensuel d'agriculture. On lui doit encore : — *Mémoire sur le Mois de l'année le plus favorable à la Coupe des bois destinés aux constructions civiles et navales;* 1834, in-8°; — *Mémoire contenant des Expériences et des Observations sur la Croissance des Arbres* (avec MM. Duhamel et Fougeroux); 1841, in-8°. Les livres VII, IX à XVI du *Traité des Arbres* de Duhamel sont de Jaume-Saint-Hilaire. Il a en outre fourni des articles aux premiers volumes du *Dictionnaire des Sciences Naturelles*, au *Journal* de Devaux, au *Bulletin universel* de Férussac, aux *Annales d'Agriculture* de Tessier, et à l'*Institut Horticole* de Soulange-Bodin. Enfin, l'Académie des Sciences a ordonné l'impression de quatre *Mémoires sur la Botanique et la Physique végétale* lus par Jaume devant ce corps savant. J. V.

Mérat, *Notice nécrologique sur M. Jaume Saint-Hilaire, lue à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans la séance du 19 février 1845.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemporains.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Litter. franç. contemp.*

JAUNEZ (*Pierre-Sylvestre*), ingénieur français, né à Metz, le 31 décembre 1755, mort dans cette ville, le 21 décembre 1844. Il embrassa la profession d'ingénieur civil, après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale et à Paris. Il s'adonna d'abord à l'architecture, et, à l'époque où chacun payait de sa personne pour la défense de son pays, il fut employé à l'armée comme constructeur en chef. Peu de temps après son retour, il fut appelé aux fonctions d'ingénieur en chef du cadastre dans le département de la Moselle. Son fils lui ayant succédé dans cet emploi, il continua de se livrer à son goût pour l'architecture. Parmi les nombreux travaux qu'il exécuta, on cite le quai et le pont de Sierk, le marché couvert de Metz et les maisons qui font face à ce marché.

Son frère, *Jean-Pierre* JAUNEZ, né à Metz, en 1748, et mort dans un âge avancé, fut ingénieur de cette ville, dont l'académie lui décerna, en 1786, une médaille d'or pour la construction d'un nouveau pressoir. En 1804, il publia un *Traité du Jaugeage*, et, en 1816, le *Traité du Vigneron du département de la Moselle.* G. DE F.

E. Michel, *Biographie populaire de la Moselle.*

JAUREGUY (*Jacques* ou *Jean* DE), régicide belge, né en 1562, mort le 18 mars 1582. Commis d'Amiastro, banquier espagnol établi à Anvers, il tenta, à la persuasion de son maître, qui lui offrit 25,000 écus de récompense, d'assassiner Guillaume, prince d'Orange. Il lui tira un coup de pistolet, le 18 mars 1582, au moment où il se levait de table pour se rendre à sa chambre; mais la balle traversa les deux joues du prince sans produire aucun accident mortel. L'assassin fut massacré à l'instant. On crut d'abord qu'il avait été dirigé par le duc d'Anjou, mais on trouva sur lui un papier qui prouvait qu'il était Espagnol. On prétendit aussi qu'il avait été incité à ce crime par un jésuite fanatique, qui lui avait promis une place dans le ciel au-dessus de la Vierge, s'il exécutait son dessein. J. V.

De Thou, *Hist. sui temp.* — Sully, *Économies royales.* — Watson, *Hist. de Philippe II.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. XX, p. 18.

JAUREGUY Y AGUILAR (Don *Juan*), poëte et peintre espagnol, né en Biscaye, vers 1570, mort en 1640. Il était d'une noble famille, chevalier de Calatrava et écuyer de la reine Élisabeth, femme de Philippe IV. Il fit un voyage à Rome, y prit le goût de la peinture, étudia d'après l'antique et les grands maîtres, devint excellent dessinateur et portraitiste des plus distingués. Carducho dit que ses compositions, exécutées dans le genre florentin, « étaient des modèles de génie et de goût ». Jaureguy dessina les estampes qui illustrent l'*Investigatio Arcani Sensus in Apocalypsi* du P. Lopez Alcazar; Anvers, 1619, in-fol. Il fit aussi un portrait demeuré célèbre de *Michel Cervantes*. En 1607, pendant son séjour à Rome, il publia une traduction de l'*Aminta* du Tasse, et fut dès lors compté parmi les bons poëtes de son temps. Cette traduction, revue avec soin, reparut en tête du recueil que Jaureguy donna à Séville en 1618, in-4°; elle est, au jugement de Ticknor, « la plus achevée et la plus belle traduction qui existe en espagnol ». Les pièces originales contenues dans le même recueil, quoique déparées parfois par le mauvais goût que Gongora avait mis à la mode, offrent de grandes beautés. On en trouve encore, quoique avec des défauts plus marqués, dans son *Orfeo*, poëme en cinq chants sur la légende d'Orphée, publié en 1624, et jusque dans sa *Farsalia*, imitation libre de la *Pharsale* de Lucain, qui ne parut que longtemps après sa mort, en 1684. Sans être exempt des défauts de Gongora, Jaureguy les attaqua dans un *Discours contre le style culto et obscur*, en 1628. Ses œuvres ont été réimprimées par Fernandez, dans sa *Collecion*, t. VI, VII, VIII; la meilleure édition de l'*Amynte* est celle de Sedano, dans son *Parnasso*, t. I. A. DE L. et Z.

Vincente Carducho, *Los Dialogos de la Pintura* (Madrid, 1633). — Francesco Pacheco, *El Arte de la Pintura*; Séville, 1649. — Lopès de la Vega, *Obras sueltas*, t. I, p. 86. — Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Sedano, *Parnasso*, t. IX, p. XXII. — Signorelli, *Storia de' Teatri*, 1813, t. VI, p. 13. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 302.

JAUREGUY Y JAUREGUY (Don *Gaspard*), surnommé *El Pastor*, chef de guerillas espagnol, né vers 1780, à Villareal, mort à Vittoria, au mois de décembre 1844. Il était berger lorsque l'Espagne se souleva contre Napoléon, et il se mit à la tête de quelques paysans, dont il forma

une guérilla. Le major Acedo, chef d'un bataillon franc de Cantabrais, joignit sa bande à celle du *Pasteur*, et tous deux firent beaucoup de mal aux troupes françaises. Jaureguy allait tantôt seul, tantôt avec Acedo, attaquer les détachements qui traversaient les gorges de la Biscaye, et il y réussit presque toujours. A son retour, Ferdinand VII récompensa les services de Jaureguy en l'élevant au grade de brigadier des armées espagnoles. Acedo ayant été impliqué dans la conspiration de Renovales, qui, en 1815, tenta vainement d'exciter des mouvements constitutionnels dans sa patrie, Jaureguy déposa contre son ancien ami, et livra une lettre confidentielle qu'il avait reçue de lui au sujet de la conspiration. Lors de la révolution de 1820, Jaureguy se prononça pourtant fortement pour les nouvelles institutions, et il servit la cause constitutionnelle avec zèle. Employé sous les ordres du général Torrijos, il harcela par des marches multipliées l'armée française en Catalogne et dans la Navarre. Les Français essayèrent souvent en vain de le forcer dans ses retranchements naturels. Forcé de s'expatrier, au rétablissement de l'autorité absolue en Espagne, El Pastor se réfugia en Angleterre. Après la mort de Ferdinand VII, il rentra dans sa patrie, devint major général, et mourut des suites de ses anciennes blessures. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

JAUSSAUD (*Louis* DE), traducteur français, né à Uzès, le 29 mars 1580, mort le 15 juillet 1665. Il fit d'excellentes études, et à l'âge de vingt ans il donna une traduction assez estimée de Thucydide, imprimée à Leyde en 1600. Il obtint plus tard une place de conseiller à la chambre mi-partie de Castres, et en témoigna sa reconnaissance au roi par un petit poëme latin intitulé : *Carmen de Rebus gestis Ludovici XIII*. Jaussaud était un des membres les plus zélés de l'Académie de Castres. Il laissa trois fils : l'aîné, qui portait aussi le prénom de *Louis*, né le 13 janvier 1630, mort le 15 janvier 1688, hérita des talents poétiques de son père et de sa place à la chambre mi-partie. Il ne paraît pas qu'il ait rien fait imprimer, quoiqu'il ait été aussi membre de l'Académie de Castres, et qu'on lui ait attribué les ouvrages de son père. J. V.

Biographie Castraise. — Haag, *La France Protestante.*

JAUSSIN (*Louis-Amand*), archéologue français, mort à Paris, le 25 mars 1767. Il suivit en qualité d'apothicaire les troupes auxiliaires sous les ordres du maréchal de Maillebois, envoyées par la France en Corse pour comprimer l'insurrection de cette île contre la république de Gênes. On a de lui : *Ouvrage Historique et Chimique, où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin*; Paris, 1749, in-8°; — *Mémoires historiques, militaires et politiques sur l'île de Corse, avec l'Histoire naturelle de ce pays*; Lausanne, 1758, 2 vol. in-12; — *Mémoires historiques et militaires sur les Principaux Événements arrivés dans l'île de Corse depuis 1738 jusqu'en 1741*; Lausanne, 1759, 2 vol. in-12; — *Lettre à M. l'abbé de la Porte*; Paris, 1759, in-12; — *Lettre au sujet des nouvelles Formules de Pharmacie*; — *Mémoire sur le Scorbut*, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JAVERCY (*Pierre* DE), poëte français du seizième siècle. Les lettres P. P. qui accompagnent son nom ont fait croire à Colletet qu'il était professeur en l'université de Paris : Professeur Parisien. On a de lui : *Récréations puériles mises en vers françois*, dédiées à J.-Aug. de Thou, gentilhomme parisien; Paris, 1589, in-12. « On y trouve, dit Barbier, la traduction d'un petit poëme qui enseigne à la jeunesse les civilités qu'elle doit observer à table, composé par Jean Sulpice Verdian, lequel avait été interprété en français par Guillaume Durand, maître d'école à Lyon, ensuite la traduction du traité d'Érasme *De Civilitate Morum puerilium*, et enfin celle de quelques *Dialogues des Dieux* de Lucien. » J. V.

Barbier, *Examen critique et compl. des Dict. Histor.*

* JAVERSAC (*N*..... BERNARD, sieur DE), poëte français, né à Cognac, vers 1607, mort après 1661. Son père avait eu, à ce qu'il dit, « plusieurs députations et des charges des plus importantes de l'assemblée des religionnaires avant les rébellions » ; mais lui ne persévéra pas dans la réforme, puisqu'il affirme « qu'il n'y a pas catholique qui ait une croyance plus orthodoxe que lui ». Venu à Paris, il fit paraître : *Discours d'Aristarque à Nicandre* (Balzac) *sur le jugement des esprits de ce temps et sur les fautes de Phyllarque* (le Père Goulu); Paris, 1628; Rouen, 1629, in-8°. Dans ce livre, il soutenait qu'il fallait dire *ruette* et non *ruelle*, *libraire* et non *libraire*. Les deux adversaires se quittèrent un instant pour tomber sur le malencontreux auteur qui s'était mêlé de leur querelle. Un matin du mois d'août 1628, trois inconnus se présentent dans la chambre à coucher de Javersac, et l'un d'eux le frappe à coups de bâton. Javersac saute de son lit, saisit son épée, et poursuit ses agresseurs jusqu'à la porte de sa maison, « se montrant en chemise à plus de deux cents personnes. » Le lendemain on criait sur le Pont-Neuf : *La défaite du paladin Javersac par les alliez et confédérez du prince des feuilles*, libelle attribué à Balzac et réimprimé dans ses œuvres. « Les amis de Phyllarque, y était-il dit, joints en ceci avec ceux du parti contraire, avaient juré d'exterminer autant de Javersac qu'il s'en présenterait, et de faire voir aux mauvais poëtes qu'outre le siècle d'or, le siècle d'airain et celui de fer, qui sont si célèbres

dans les fables, il y a encore à venir un siècle de bois, dont l'ancienne poésie n'a point parlé, et aux misères et aux calamitez duquel ils auront beaucoup plus de part que les autres hommes. » Javersac répondit à ces gentillesses par son *Discours d'Aristarque à Caltdoxe*, 1628; et cette affaire, qui occupa la ville et la cour, enfanta beaucoup d'autres libelles. Balzac avait d'abord rejeté sur le Père Goulu l'insulte faite à Javersac; mais Javersac l'en déclara innocent et ne l'imputa qu'à Balzac, « et les personnes discrètes, ajoute Moréri, n'en accusoient ni l'un ni l'autre ». Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a publié que Balzac, au moment de mourir, s'étant ressouvenu que, dans ses premières années, il s'était passé quelque chose entre Javersac et lui, envoya un de ses amis près de Javersac le prier de venir le voir pour avoir la joie de l'embrasser avant que de trépasser; qu'il l'embrassa, en effet, avec un transport de joie ineffable, versa dans son sein une effusion d'amour qui étouffa agréablement dans leur esprit le souvenir de leur ancienne querelle, et que Javersac en fut si touché que, sur l'heure, les yeux tout trempés de larmes, il fit un sonnet pour pleurer la perte de son ami. On a encore de Javersac : *L'Éloge funèbre et le Tombeau royal de Louis XIII*; Lyon, 1643, in-4°; — *Vers sur la Mort du cardinal Mazarin*; 1661. De plus l'abbé Goujet dit avoir vu de lui : *Horoscope de M. le Dauphin*, poëme qu'il adressa pour étrennes à Mme de Montausier, gouvernante du prince; — *Échantillons amoureux*, recueil de sonnets, de madrigaux et autres petites pièces qu'il présenta au duc de Montausier; — *Le Prince inconnu, ou l'adieu de la France au fils naturel de Charles II, roi de la Grande-Bretagne*, élégie. L. L—T.

Bayle, *Dict. Critique*. — Goujet, *Biblioth. Française*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Haag, *La France Protestante*.

* **JAVOLENUS PRISCUS**, jurisconsulte romain, né l'an 79 de l'ère chrétienne, mort en l'an 138. Il fut successivement préteur et proconsul en Syrie et l'un des conseillers particuliers d'Antonin. De nombreux extraits de ses écrits se trouvent dans les Pandectes; ils se font remarquer par la netteté de l'expression et la pureté du style. Malgré ses talents, Javolenus ne joua pas, dans le maniement des affaires publiques, le rôle auquel il aurait pu prétendre, parce qu'il était affecté d'une maladie qui lui ôtait parfois l'usage de la raison. Pline le jeune en a fait mention dans ses *Lettres* (liv. VI, ch. 15), ainsi que Capitolin dans sa *Vie d'Antonin*. G. B.

Jenichen, *Dissertatio de Prisco Javoleno*; Leipzig, 1784, in-4°. — G. van Alphen, *De Javoleno Prisco*; Utrecht, 1768, in-4°. — Zimmern, *Geschichte des römischen Privatrechts*, t. I, p. 323. — Puchta, *Einleitung in die Rechtsgeschichte*, p. 441.

JAY (*John*), homme d'État américain, né le 12 décembre 1745, à New-York, mort le 17 mai 1829, à Bedford. Sa famille, originaire de la province de Guienne, quitta la France à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et vint s'établir dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Lorsque la révolution éclata, John Jay, qui avait fait de bonnes études au collége de la Colombie, occupait au barreau de New-York une place où il se fit remarquer par ses talents et sa probité. Délégué, à l'âge de vingt-huit ans, au premier congrès, il y fut un des signataires de la fameuse déclaration d'indépendance rédigée par Jefferson, présida cette assemblée en 1776, et prit, l'année suivante, une part importante à la discussion de la constitution provinciale de New-York; en 1778, il fut placé à la tête de la magistrature de cet État. Après avoir occupé l'ambassade d'Espagne, il fut, en 1782, employé dans les négociations qui, en mettant fin à la guerre, consolidèrent l'existence de la nouvelle république; le traité ayant été signé à la fin de septembre 1783, il passa quelques mois dans son pays, et fut de nouveau choisi pour ministre plénipotentiaire près la cour de Londres (1784). Ce fut en cette qualité que John Jay rédigea et conclut le traité de commerce connu de son nom, et où était admis le principe que le pavillon ne couvre pas la marchandise. Cet article causa aux États-Unis une grande fermentation; le négociateur, traité sévèrement par l'opinion publique, fut rappelé aussitôt et perdit par cet acte de faiblesse la popularité qu'il s'était acquise. Quoique relégué désormais au second plan, il dut aux éminents services rendus par lui à la cause de l'affranchissement son élection au poste de gouverneur de l'État de New-York (1795-1801), ainsi qu'à celui de grand-juge (*chief-justice*) de l'Union fédérale. Dans les premières années de ce siècle, il se retira de la vie politique, et alla terminer sa vie dans un petit domaine qu'il possédait aux environs de Bedford. Paul Louisy.

William Jay, *Life and Correspondance of John Jay*. — J. Sparks, *American Biography*. — Allen, *Dictionary of American Biography*. — *American Cyclopædia*, t. I.

JAY (*Antoine*), littérateur et publiciste français, né le 20 octobre 1770, à Guitres (Gironde), mort le 9 avril 1854, à Chambreville (même département), étudia d'abord au collége des Oratoriens de Niort, où il eut pour maître un homme alors fort obscur, bien célèbre depuis, et qui ne fut pas sans quelque influence sur sa vie, Fouché de Nantes. Il vint compléter ses études au grand collége de Toulouse, et suivit la carrière du barreau. Il était avocat quand éclata la révolution de 89; il l'accueillit avec enthousiasme. En l'an III il exerça momentanément des fonctions administratives dans le district de Libourne; mais bientôt, soit dégoût, soit pure fantaisie, il quitta la France, en 1795, et s'en alla passer sept ans en Amérique. Il visita le Canada, les États de l'ouest, les Florides et la Louisiane, se lia avec plusieurs personnages importants, entre autres Jefferson, fut même attaché à la

rédaction d'un journal, et acquit dès lors cette connaissance approfondie des mœurs et de la constitution politique et sociale des États-Unis qu'on a pu remarquer dans plusieurs de ses ouvrages. Rentré en France en 1802, il avait repris dans son pays la profession d'avocat, après avoir publié dans le *Nouveau Journal des Voyages* quelques-unes de ses notes sur l'Amérique, quand l'ancien oratorien de Nantes, Fouché, alors tout-puissant, l'appela à Paris pour lui confier l'éducation de ses trois fils. Jay garda ce poste six ans, suivit même en Italie le duc d'Otrante disgracié, et rentra à sa suite, quand l'empereur eut permis à Fouché le séjour d'Aix en Provence. Jay revint alors à Paris, et se fit inscrire au tableau des avocats de la cour impériale; mais il plaida rarement, et seulement des causes gratuites.

C'est de cette époque que date son premier succès littéraire. Dès 1806, un sujet de concours proposé par l'Académie Française, le *Tableau littéraire du Dix-huitième Siècle*, avait attiré son attention. Trois années de suite, les candidats échouèrent. En 1810 Jay présenta un mémoire, et, malgré la concurrence de M. de Barante, il fut jugé digne du prix, de moitié toutefois avec Victorin Fabre. Il fut moins heureux en 1812, pour l'*Éloge de Montaigne;* il n'eut que l'accessit, et M. Villemain fut couronné. Cette même année, Jay fut chargé par le duc de Rovigo, ministre de la police, de la traduction raisonnée des journaux anglais, qui était mise tous les matins sous les yeux de l'empereur, et il obtint la direction du *Journal de Paris*, auquel il s'attacha à donner une tournure philosophique, et, autant que le comportaient les circonstances, libérale. Il fit aussi paraître une sorte de recueil critique et humoristique : *Le Glaneur, ou essais de Nicolas Freeman*. Devenu professeur d'histoire à l'Athénée de Paris, il commença, dans son discours d'ouverture, à se déclarer contre la littérature allemande et contre les nouvelles doctrines littéraires qui cherchaient déjà à s'introduire en France, préludant ainsi dès cette époque à cette guerre acharnée qu'il fit depuis à la littérature romantique. En mai 1815, dans la chambre convoquée pendant les Cent Jours, il représenta le département de la Gironde, et fit preuve de libéralisme éclairé et de courageux patriotisme. Il fut chargé, lui cinquième, de porter la parole devant les soldats campés sous les murs de Paris, pour les engager à déposer les armes et à souffrir que l'armée coalisée entrât dans la capitale. Peu de temps après la seconde restauration, il publia son principal ouvrage historique, l'*Histoire du Ministère du Cardinal de Richelieu*, « ouvrage écrit avec un grand sens, a dit M. Henri Martin, et dans un esprit vraiment national ».

Ce n'est pas là pourtant le premier titre de gloire de Jay. Historien distingué et littérateur estimable, il est célèbre surtout comme journaliste. Avec MM. Étienne, Jouy, Tissot, et quelques autres, il fonda, dès le commencement de la restauration, *L'Indépendant*, devenu bientôt *Le Constitutionnel*, et un peu plus tard, en 1818, *La Minerve;* il conserva pendant plus de quinze ans la direction de ces deux journaux. On n'ignore pas la popularité qui s'attacha pendant toute la durée des règnes de Louis XVIII et de Charles X au *Constitutionnel* et à *La Minerve*, et l'influence qu'exercèrent ces feuilles sur l'esprit public d'alors par un habile mélange d'idées libérales exprimées avec passion et de sympathies plus ou moins avouées pour les souvenirs de l'empire. Presque tous les hommes politiques célèbres du temps de Louis-Philippe et même de notre temps sont sortis de cette école, et Jay sut à la fois les accueillir et les diriger convenablement.

En 1823, Jay ayant entrepris avec MM. Arnault, Jouy et Norvins la publication de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, fut incriminé pour un article sur *Boyer-Fonfrède*, et condamné à un mois de prison. Jouy, également attaqué pour un délit de même nature, subit la même peine. Ce fut une occasion pour les deux amis de publier, sous les verroux de Sainte-Pélagie, et après leur élargissement, deux écrits spirituels et suffisamment hardis, qui eurent alors grande vogue : *Les Hermites en prison* et *Les Hermites en liberté*.

Jay ne quitta *Le Constitutionnel* qu'en 1832 : la dynastie qui régnait alors lui devait, à n'en pas douter, quelque partie de sa fortune. Le 19 mars de cette même année 1832, il fut reçu à l'Académie Française, en remplacement de l'abbé de Montesquiou. Dès ce moment, il abandonna peu à peu la vie active, et ne sortit plus guère de sa retraite. Cependant, lors des derniers scrutins pour la présidence décennale et le rétablissement de l'empire, ses sympathies napoléoniennes se réveillèrent, et on le vit soutenir autour de lui de toute son influence les mesures du gouvernement. Antoine Jay mourut trois ans après, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; un de ses vieux amis littéraires et politiques, M. Tissot, l'avait devancé de huit jours. M. de Sacy lui a succédé, le 18 mai 1854, à l'Académie Française.

Outre un nombre très-considérable d'articles publiés dans divers journaux et recueils, tels que le *Nouveau Journal des Voyages* (1803), le *Journal de Paris*, *Le Mercure du Dix-neuvième Siècle*, *L'Indépendant*, *Le Constitutionnel*, *La Minerve*, *L'Abeille* (1822), les *Constitutions des différents Peuples*, le *Recueil de Pièces concernant Napoléon*, la *Biographie nouvelle des Contemporains*, etc., on a de Jay : — *L'Éloge de Corneille*, 1808, in-8°; — le *Tableau littéraire du Dix-huitième Siècle;* 1818, in-8°, couronné par l'Institut, traduit en allemand par un professeur de l'université d'Iéna; — *L'Éloge de Montaigne;* 1812, in-8°, couronné par l'Institut · — *Le Glaneur, ou essais*

de Nicolas Freeman, recueillis et publiés par M. A. Jay; Paris, 1812, in-8°; traduit en allemand, l'année même de sa publication, par L.-A. Hesse; — *Histoire du Ministère du Cardinal de Richelieu;* Paris, 1815, 2 in-8°; — *Les Hermites en prison, par E. Jouy et A. Jay, pour faire suite aux Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle par E. Jouy, membre de l'Institut;* Paris, 1823, 2 vol. in-12 (5e édition); — *Les Hermites en liberté, par E. Jouy et A. Jay, pour faire suite aux Hermites en prison et aux Observations...* etc.; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *La Conversion d'un Romantique, manuscrit de Jacques Delorme, suivi de deux Lettres sur la Littérature du siècle et d'un Essai sur l'Éloquence politique en France;* Paris, 1830, in-8°, pamphlet mordant et spirituel contre le romantisme en général et surtout contre M. Sainte-Beuve; le converti de M. Jay n'est autre que le fameux *Joseph Delorme,* le poëte des *Rayons Jaunes. L'Essai sur l'Éloquence politique,* qui est un des meilleurs morceaux sortis de la plume de Jay, avait servi primitivement d'avant-propos à l'édition des *Discours du général Foy;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°. En 1831, Jay donna une édition de ses *Œuvres littéraires,* 4 vol. in-8°. « Sur dix volumes, a-t-il dit lui-même, que je pouvais publier, j'en ai choisi quatre qui ne m'ont pas semblé indignes de l'attention des amis des lettres; le reste est condamné à l'oubli. » Nous remarquons dans ces quatre volumes, à part plusieurs ouvrages déjà cités : les *Nouvelles Américaines,* pleines de vérité et de naturel; — les *Dialogues des Morts;* — une *Notice sur Raynal* (1821); — une *Critique de l'état des Protestants en France,* par Aignan, etc. Mentionnons encore quelques brochures : *Histoire Moderne à l'usage de tous les partis;* 1816; — *Considérations sur l'État politique de l'Europe,* 1820; — *Le Salon d'Horace Vernet,* 1822, en collaboration avec M. Jouy; une traduction du *Voyage au Brésil* de Koster, 1817; et une édition des *Œuvres de Mesdames de La Fayette et Dufrénoy.* Charles Defodon.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Ch. Nisard, article *Jay,* dans le *Supplément au Dictionnaire de la Conversation.* — Tyrtée Tastet, *Histoire des Quarante Fauteuils.* — *Discours de réception de M. de Sacy à l'Académie Française,* dans *Le Constitutionnel* du 29 juin 1858; — *Le Constitutionnel* du 15 avril 1824. — *Annuaire de l'Institut,* 1864.

JAY. *Voy.* Le Jay.

JAYME ou **JACQUES Ier**, roi de Majorque, né le 30 mai 1243, à Montpellier, mort en 1311. Son père, Jayme Ier, roi d'Aragon, lui donna par testament en pleine suzeraineté les îles Baléares, la province de Roussillon et la baronnie de Montpellier, possessions qui furent comprises sous le nom de royaume de Majorque, et dont Jayme prit possession en 1256. Pendant toute sa vie, Jayme fut en guerre, d'abord avec son frère Pèdre III, et ensuite avec le fils de celui-ci, Alfonse III; ces deux rois d'Aragon voulaient faire rentrer dans la dépendance de leur couronne la partie que Jayme Ier en avait détachée pour son fils. Jayme, ainsi attaqué injustement, fut soutenu par les papes et les rois de France. En 1298 il fit un accord définitif avec Jayme II d'Aragon, pour régler les rapports des deux monarchies. Depuis lors il s'occupa de faire renaître dans son royaume l'agriculture et l'industrie; son administration, sage et juste, lui concilia l'affection de ses sujets. E. G.

Hermilly, *Hist. du Royaume de Majorque,* p. 85. — Mariana, *Hist. d'Espagne.* — Zurita, *Indice,* p. 164. — Gariel, *Series,* I. — Ferreras, *Hist. d'Espagne,* t. IV. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JAYME II, roi de Majorque, petit-fils du précédent, né en 1315, à Catane, en Sicile, mort le 25 octobre 1349. Élevé au trône de Majorque en 1324, par la mort de son oncle Sanche, il fut, grâce aux démarches habiles de son oncle et tuteur Philippe, reconnu par ses deux suzerains Jacques II d'Aragon et Charles IV de France. Devenu majeur, il repoussa avec succès les attaques des Maures, et fit en 1330 la guerre aux Génois, en commun avec Alfonse d'Aragon, dont il avait épousé la fille. Pierre IV ayant succédé en 1337 à Alfonse, une inimitié réciproque ne tarda pas à s'établir entre lui et son beau-frère Jayme. En 1242, au moment où Jayme s'était mis imprudemment en lutte ouverte avec le roi de France, à propos de la seigneurie de Montpellier, Pierre IV, sous le prétexte le plus frivole, fit citer Jayme devant lui pour qu'il y vînt répondre à une accusation de félonie. Jayme n'ayant pas obtempéré à cette assignation, Pierre le dépouilla, en 1244, de toutes ses possessions, déployant dans cette œuvre d'iniquité ce mélange de fourberie et de violence qui faisaient le fond de son caractère. Malgré l'appui du pape, tous les efforts de Jayme pour reconquérir son royaume restèrent sans succès. En 1349 il vendit au roi de France la seigneurie de Montpellier pour cent vingt mille écus d'or, qui lui servirent à équiper une flotte avec laquelle il tenta de s'emparer de Majorque. Mais il fut entièrement défait à Zluch-Major, et périt dans la déroute. E. G.

Hermilly, *Histoire du Royaume de Majorque.* — Zurita, *Indices.* — Ferreros, *Histoire d'Espagne,* t. V. — Mariana, *Hist. d'Espagne.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JAYME III, roi de Majorque, fils du précédent, né à Perpignan, le 24 août 1336, mort en 1375. Fait prisonnier dans la bataille où son père perdit la vie, il fut détenu pendant douze ans à Barcelone, où son oncle Pierre IV d'Aragon ne lui épargna ni privations ni humiliations. En 1362, étant parvenu à s'évader, il se retira à Naples, et sut y gagner les bonnes grâces de Jeanne de Naples (*voy.* ce nom), qu'il épousa l'année suivante. Poursuivi par le désir de rentrer dans l'héritage de ses aïeux, le royaume de Majorque, il quitta Naples peu de temps après,

et se rendit à Avignon auprès d'Urbain V, son protecteur. En 1366 il prit le commandement de l'arrière-garde de l'armée conduite en Espagne par le prince de Galles, pour réintégrer sur le trône de Castille Pierre le Cruel. Ce dernier promit d'aider Jayme à reprendre Majorque; mais une fois rétabli en Castille, il ne songea plus à remplir ses engagements envers Jayme, dont les services lui avaient cependant été très-utiles. Peu de temps après, Jayme fut fait prisonnier par Henri de Transtamare. Mis en liberté en 1369, après que Jeanne de Naples eut payé pour lui une forte rançon, il tenta à plusieurs reprises de s'emparer d'une partie des possessions ayant appartenu à son père; mais les forces supérieures du roi d'Aragon l'empêchèrent toujours d'obtenir des succès durables. En 1375 Jayme, repoussé sur le territoire de Castille par les troupes de Pierre IV, fut subitement pris d'une maladie aiguë, attribuée au poison par quelques historiens, et mourut quelques jours après. Il ne laissa pas d'enfants. Sa sœur Isabelle, marquise de Montferrat, qui l'avait accompagné dans ses dernières campagnes, se retira en France, où elle mourut au commencement du quinzième siècle. Avec elle finit la race des rois de Majorque.

E. G.

Hermilly, *Histoire du Royaume de Majorque*. — Zurita, *Indices*. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*, t. V. — Mariana, *Hist. d'Espagne*, t. III. — Ersch et Gruber, *Encyclopédie*.

JAYME. *Voy.* JACQUES.

* JAZET (*Jean-Pierre-Marie*), graveur français, né à Paris, le 31 juillet 1788. Il eut pour maître Débucourt, son oncle, qui a appliqué en France d'une manière large le procédé de gravure à l'*aqua-tinta*. Le père de M. Jazet était vérificateur des bâtiments de la Couronne sous Louis XVI, et se fit remarquer, dans la révolution, parmi les hommes dévoués au pays. Il était entré dans l'artillerie de la garde nationale de Paris; en 1793 il fut blessé mortellement par l'explosion d'une pièce de canon; il laissa sans fortune et sans appui une jeune femme et un enfant. Ce moment est celui où commença le dur apprentissage de M. Jazet. Débucourt était alors dans la force de son talent. C'est sous la direction de cet oncle que le jeune enfant fut d'abord placé. Il apprit à dessiner, et devint un des élèves intelligents de Débucourt. Sa journée était pénible, vouée à un travail ingrat; mais le zèle de l'élève et son amour de l'étude trouvaient une nouvelle journée dans la nuit. On le voyait à la lueur d'une vieille lampe, souvent d'un bout de chandelle, copier une gravure de maître, ou un dessin, ou composer et graver, pour nourrir sa mère, quelques petits sujets de chasse, qui étaient vendus aux marchands d'images de la rue Saint-Jacques. D'un essai à un autre, il devint habile, et recueillit la clientèle de son oncle, quand celui-ci, fatigué et vieux, dut abandonner la gravure. Le jeune artiste perfectionna le genre de l'*aqua-tinta*, et c'est de cette époque que commença pour M. Jazet cette continuité de publications brillantes, de succès, qui attache son nom aux tableaux célèbres de David, de Gros, de Carle Vernet, et surtout d'Horace Vernet, de Steuben, de Destouches, de Grenier, de Guet, etc. M. Jazet a consacré longtemps ses efforts à populariser les souvenirs patriotiques; ses gravures ont rappelé les grands faits d'armes de l'empire, et étaient une séduction pour tout le monde lorsque les chansons de Béranger étaient la poésie du pays, et qu'on y puisait l'espérance de l'avenir. En 1816, M. Jazet vit chez son oncle, un des premiers, un tableau d'Horace Vernet qui alluma sa verve : c'était la *Bataille de Somo-Sierra*; il sentit que c'était là son peintre, et il alla, jeune homme ignoré, chez l'artiste déjà en renom, pour solliciter la gravure d'une de ses compositions. M. H. Vernet terminait le charmant petit tableau du *Bivouac du colonel Moncey*; il accueillit franchement M. Jazet, et lui confia sur-le-champ la reproduction de ce tableau. Cette planche réussit au delà de toute espérance, et son succès dans le monde artiste commença cette longue et durable amitié qui a été si utile à la popularité du peintre et du graveur.

M. Jazet a gravé un grand nombre de belles planches parmi lesquelles on cite : *La Barrière de Clichy*, *Les Adieux de Fontainebleau*, une *Course à Rome*, *Mazeppa*, *Le Cavalcatore*, *Les Brigands italiens*, *Les Arabes*, *Arcole*, *Rebecca*, *Judith*, *Agar*, *L'Atelier de Vernet*, *Le Giaour*, *La Chasse au Lion et au Sanglier*, *Constantine*, *Raphael au Vatican*, *Louis XV à Fontenoy*, *Le Trapiste en prière*, d'après Horace Vernet; *Le Retour de l'île d'Elbe*, *Napoléon à Waterloo*, *La Mort de Napoléon*, *Pierre le Grand et les Strélitz*, d'après Steuben; le *Serment du Jeu de Paume*, *Le Couronnement de l'impératrice Joséphine*, d'après David; *La Mort d'Élisabeth*, d'après Paul Delaroche; *L'Orpheline*, *Le Départ pour la Ville*, traduction des tableaux de M. Destouches; *Le Mauvais Sujet*, *Les Enfants surpris par un loup*, *Les Enfants surpris par un garde*, d'après Grenier; *Le Général Lassalle*, *Le Combat de Nazareth*, d'après la belle esquisse de Gros, et beaucoup d'autres planches d'après Carle Vernet, Léon Cogniet, Scheffer, Blondel, Bellanger, Biard, Eugène Lamy, Guet, etc. Il a été décoré de la Légion d'Honneur en 1846. M. Jazet a appris son art à ses deux fils *Eugène* et *Alexandre-Jean-Louis* JAZET. Le premier a été malheureusement enlevé à sa famille le 8 avril 1856. [M. Fréd. FAYOT, dans l'*Encyc. des G. du M.*].

Alfr. Mainguet, dans le *Dict. de la Conv.* — Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*. — Fayot de Fère, *Statistique des Beaux-Arts*. — *Livrets des Salons*, 1819 à 1857.

* JAZIKOF (*Nicolas-Mikhailovitch*), poëte lyrique russe, né à Simbersk, en 1801, mort à Moscou, en 1846. Les premières rêveries du jeune poëte au bord du Volga eurent une grande

influence sur la direction de son talent. Plus tard un voyage aux bords du Rhin lui inspira son ode la plus harmonieuse: Dans les deux volumes de poésies qu'il a publiés à Moscou en 1833 et en 1845, on remarque surtout une *Imitation des Psaumes* et *Le Tremblement de Terre*, chef-d'œuvre qui a suffi pour le placer au rang des meilleurs poëtes de son pays. P^ce A. G.

www.libtool.com.cn

Galakhof, *Rousskaia Khrestomatiea*. — *Le Monde Slave*, par M. Cyprien Robert, I, 42. — *Les Poëtes Russes*, par le prince Elim Mecherski, II, 173.

I. Jean saints.

JEAN-BAPTISTE (Saint), dit *le Précurseur*, mort vers l'an 31 de J.-C. Sa vie est racontée par les quatre évangélistes, qui ne se contredisent pas, comme on l'a prétendu, mais se complètent. Le plus détaillé est saint Luc. Voici ce qu'il nous apprend, avec cette simplicité qui le caractérise : Sous le règne d'Hérode, roi de Judée, il y eut un prêtre, de la tribu d'Abia, nommé Zacharie. Sa femme, descendant des filles d'Aaron, s'appelait Élisabeth ; tous deux étaient déjà avancés en âge et n'espéraient plus d'enfants. Un jour, pendant qu'il s'acquittait de son devoir de pontife, brûlant de l'encens dans le temple, Zacharie fut terrifié par une apparition soudaine. « Ne crains rien, lui dit l'ange du Seigneur, placé à la droite de l'encensoir ; ta prière est exaucée : ta femme te donnera un fils, que tu nommeras Jean ; ta joie sera grande, et beaucoup se réjouiront de sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur ; il ne boira ni vin ni aucun suc fermenté (σίκερα) ; il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le ventre de sa mère, et ramènera (ἐπιστρέψει) un grand nombre des fils d'Israel au Seigneur, leur Dieu... » Zacharie dit à l'Ange : « Comment y croirais-je? car je suis vieux et ma femme n'est plus jeune. » — Et l'ange répondit : « Je suis Gabriel, placé devant Dieu, et j'ai été envoyé pour t'annoncer cette bonne nouvelle. » — Dès ce moment Zacharie resta muet, et sa femme devint grosse, comme l'ange l'avait annoncé. Six mois après, Marie, femme de Joseph à Nazareth, eut la même apparition, suivie du même effet. — Le salut de l'ange Gabriel, la réponse de Marie au salut d'Élisabeth, son amie, qui vint la visiter, et le discours de Zacharie recouvrant la parole au moment où son fils reçut le nom de Jean, ont fourni à l'Église trois grandes prières : l'*Ave* (saint Luc, I, 28), le *Magnificat* (ibid., I, 46) et le *Benedictus* (ibid., I, 67).

Les trois autres évangélistes ne rapportent aucun de ces détails ; ils se taisent sur la naissance de Jean, et ne donnent pas même les noms de ses parents. Ils ne nous le montrent que lorsqu'il s'était déjà acquis la renommée d'un prophète et qu'il avait réuni autour de lui un grand nombre de disciples. Quelques-uns voulaient même voir en lui le Messie (1), si impatiemment attendu vers l'époque où Jésus-Christ vint au monde. Mais Jean se borna au simple rôle de précurseur dont parle le prophète Malachie (III, 1). Lorsque les envoyés des pharisiens vinrent le voir à Bethabara, au delà du Jourdain, où il était occupé à baptiser (βαπτίζων), et qu'ils l'interrogèrent en ces termes : « Qui es-tu? » Il répondit : « Je ne suis pas le Messie (ὁ Χριστός) (1). — « Qui es-tu donc? Es-tu Élie? » — « Pas davantage. » — « Es-tu un prophète? » — « Non. » Et lorsqu'ils insistèrent pour savoir ce qu'il était, « Je suis, leur annonça-t-il, la voix de celui qui crie dans le désert (φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ) : préparez la voie du Seigneur, comme l'a dit le prophète Isaïe. » — « Pourquoi baptises-tu, si tu n'es ni le Messie, ni Élie, ni un prophète? » — « Je baptise, répliqua Jean, avec de l'eau. Il est déjà au milieu de vous celui que vous ne connaissez pas : c'est lui qui viendra après moi, et dont je ne suis pas digne de délier la courroie de la chaussure (οὐκ εἰμὶ ἐγὼ ἄξιος ἵνα λύσω αὐτοῦ τὸν ἱμάντα τοῦ ὑποδήματος) (2). » — « Celui-là baptisera avec le Saint-Esprit, tandis que je ne baptise qu'avec de l'eau (3). » Saint Matthieu et saint Marc seuls nous donnent, à peu près dans les mêmes termes, les renseignements que voici sur les mœurs du Précurseur : « Jean avait un vêtement en poil de chameau et une ceinture de peau autour des lombes (περὶ τὴν ὀσφύν) ; sa nourriture se composait de sauterelles et de miel sauvage. Jérusalem, toute la Judée et les environs du Jourdain allaient vers lui (4). » Jésus-Christ vint aussi le voir et se fit baptiser par lui : à ce moment le ciel s'entr'ouvrit, le Saint-Esprit en descendit sous forme d'une colombe (ὡσεὶ περιστερά), détail qui se trouve raconté dans les quatre évangélistes. Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est la parfaite concordance de la prédication de Jean avec celle de Jésus-Christ. La religion avait été réduite, par les prêtres, à des cérémonies stériles, à de vaines croyances et à de simples formules de prières ; les pharisiens, ces dévots du judaïsme, qui, se frappant la poitrine, priaient à tous les coins de rue, étaient « des agneaux au dehors et des loups féroces au dedans ». C'est contre ces dehors trompeurs que s'élevaient, avec une égale éloquence, le Christ et son précurseur. « Engeance de vipères (γεννήματα ἐχιδνῶν) » disait le Baptiste aux pharisiens et aux sadducéens, qui vous a montré de fuir la colère qui vous menace? Donnez des fruits dignes du repentir ; ne vous glorifiez pas de dire en vous-même : « Nous avons Abraham pour père ; » car je vous déclare que de ces pierres mêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham. Déjà la

(1) Saint Matthieu, XXI, 26.

(1) Le mot hébreu *Masschiah*, Messie, signifie *l'Oint*, dont Χριστός, *Christ*, est une traduction grecque littérale. Le *Christ* et le *Messie* signifient donc la même chose, seulement en deux langues différentes.

(2) Saint Jean, I, 19-28.

(3) Saint Marc, I, 8 ; et saint Matthieu, III, 11.

(4) Saint Matth., III, 4 et 5 ; saint Marc, I, 5-6.

cognée gît à la racine des arbres (ἤδη δὲ ἀξίνη πρὸς τὴν ῥίζαν τῶν δένδρων κεῖται) : tout arbre qui ne donne pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu... Et comme la multitude lui demandait : « Que devons-nous faire? » Il répondit : « Que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point, et que celui qui a des aliments en fasse autant. » Aux publicains (τελῶναι) qui venaient pour se faire baptiser il disait : « N'exigez rien au delà de votre droit. » Aux gens de guerre : « Ne faites de mal à personne et contentez-vous de votre solde (1). » C'est donc dans les *actes* (ἔργα) que le Précurseur faisait, comme le Christ, consister la vraie religion.

La mission de saint Jean-Baptiste, dont le séjour favori paraît avoir été Énon, près de Salim (2), tombe dans la quinzième année du règne de Tibère (l'an 29 de J.-C.), « Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée et Hérode tétrarque de Gahlée (3) ». Ses discours, avidement recueillis par le peuple, déplurent fort aux grands et aux membres du sanhédrin. Jean n'y ménageait pas Hérode lui-même, qui avait épousé Hérodiade, la femme de son frère Philippe; aussi ce prince le fit-il mettre en prison (4), où bientôt après, sur un caprice de la fille d'Hérodiade, il fut mis à mort. Voici à quelle occasion : Pour fêter l'anniversaire d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa devant le prince. Il en fut si charmé qu'il promit, par serment, de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait. Celle-ci, à l'instigation de sa mère, qui désirait se débarrasser d'un censeur incommode, demanda la tête de Jean : « Elle fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui la remit à sa mère (5) ». Cette fin de saint Jean-Baptiste a fourni à de grands maîtres le sujet d'admirables tableaux.

Outre les Évangiles, Josèphe, dans ses *Antiquités Juives*, mentionne la vie austère de Jean et du baptême qu'il donnait. Selon les traditions apocryphes du Protévangile de saint Jacques (c. XXII et suiv.), le Baptiste aurait eu, dans son enfance, beaucoup de persécutions à essuyer de la part d'Hérode; pour s'y soustraire, il se serait caché avec sa mère dans une montagne qui se serait miraculeusement entr'ouverte devant lui. Les livres sacrés des Johannites en font le véritable Messie et le Fils de Dieu (6). F. H.

(1) Saint Matthieu; III, 7-12; saint Luc, III, 4-17.
(2) Saint Jean, III, 23.
(3) Saint Luc, III, 1-2.
(4) Ibid., III, 19-20, et saint Matthieu, XIV, 1 et suiv.
(5) Saint Matthieu, XIV, 1-11.
(6) M. Strauss, qui s'était fait par sa *Vie de Jésus* une renommée aussi facile qu'éphémère, donne, dans la première édition de cet ouvrage, Jésus-Christ pour un disciple de Jean-Baptiste, « qui, pendant la vie de ce dernier, n'aurait rien fait pour agir sur le peuple, et auquel l'idée de se faire passer pour le Messie ne serait venue qu'après la mort de son maître ». Cette opinion fut plus tard abandonnée par M. Strauss lui-même, dans la troisième édition de son livre. Voilà l'inconvénient de toute hypothèse hasardée, et qui souvent n'a d'autre motif que le désir de faire parler de soi.

Les Quatre Évangélistes. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, 5, 2.

JEAN (Saint), évangéliste et l'apôtre chéri de Jésus-Christ, fils de Zébédée et de Salomé, par conséquent frère de saint Jacques (*voy.* ce nom), mourut vers la fin du premier siècle de notre ère à un âge fort avancé. Il paraît avoir été l'un des disciples de saint Jean-Baptiste, que le Précurseur adressa lui-même au Christ. Admis dans l'intimité du nouveau maître, il consacra tous ses moyens au service du Sauveur, et après la mort de celui-ci il se chargea des soins de Marie, sa mère. Il se montra plein de zèle et d'activité pour propager ou raffermir la religion naissante. C'est dans ce but que nous le voyons faire un voyage à Samarie, en compagnie avec son ami saint Pierre; puis un autre à Jérusalem, dont parle saint Paul (*Epist. ad Galat.*, II, 2-9); enfin, sur les témoignages unanimes de saint Irénée, de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, de saint Jérôme et d'Eusèbe, il parcourut l'Asie Mineure et séjourna longtemps à Éphèse. Son exil à l'île de Pathmos est très-incertain aux yeux de ceux qui n'admettent pas l'authenticité de l'Apocalypse. Mais tous les auteurs sont d'accord sur l'extrême vieillesse qu'atteignit ce grand apôtre; selon quelques-uns, il revint de son exil sous Nerva et mourut sous l'empereur Trajan. Le caractère de saint Jean est tout d'amour et de mansuétude. Heureux de se trouver aux côtés de son divin Maître, il l'accompagna jusque devant les juges, ne se sépara de lui que quand il le vit attaché à la croix, et arriva l'un des premiers au tombeau du Christ ressuscité. Une tradition ancienne, reproduite par saint Clément d'Alexandrie, rapporte le trait suivant : l'apôtre avait recommandé à un évêque un néophyte de la plus belle espérance; mais le jeune homme entra dans une mauvaise voie, et finit par devenir chef de brigands. A cette nouvelle, saint Jean, déjà fort vieux, se fait conduire dans la forêt où ce malheureux s'était retiré. L'apôtre tombe, comme il le prévoyait, entre les mains de la bande, qui l'amène devant le chef. Celui-ci, reconnaissant le saint, prend la fuite. Jean le rappelle et le ramène à la vertu par ses prières et ses larmes. — Au rapport de saint Jérôme, saint Jean, ne pouvant plus marcher à cause de son grand âge, se fit porter dans l'assemblée des chrétiens pour les exhorter une dernière fois à s'aimer les uns les autres, « ce commandement ayant été donné par le Seigneur comme la somme de tous nos devoirs ». D'après l'autorité de Tertullien, jointe à celle de saint Jérôme, ce grand apôtre aurait été conduit à Rome sous Domitien, jeté dans un tonneau d'huile bouillante et sauvé miraculeusement.

Saint Jean est peut-être de tous les disciples de Jésus-Christ celui qui a le mieux saisi le caractère et la doctrine du maître. Son *Evangile*, rédigé en grec, se distingue des trois autres tout à la fois par un langage plus relevé, aimant un peu l'anti-

thèse, et s'adressant à une classe plus instruite de lecteurs, par sa forme dogmatique, empreinte d'un certain mysticisme, et principalement par l'unité de plan : tout y tend, en effet, vers un seul et grand but, celui de montrer que Jésus-Christ, fils de Dieu, est venu sur la terre pour le bonheur du genre humain. Dès son début, l'Évangile de saint Jean fait entendre pour ainsi dire le langage solennel du grand-pontife initiateur de la religion nouvelle : « Au commencement était la *Raison* (1), et la Raison était chez Dieu, et Dieu était la Raison. Elle était chez Dieu dès l'origine : tout a été fait par Elle, et en dehors d'Elle il n'existe rien de ce qui a été fait. En Elle était la Vie, et la Vie était la lumière des hommes, et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise (ἡ σκοτία αὐτὸ (sc. φῶς) οὐ κατέλαβεν) (2). » Ce thème se trouve développé dans plusieurs passages du même Évangile. Ainsi, à l'occasion de la femme adultère, que les scribes et les pharisiens avaient amenée à Jésus pour le tenter en lui demandant son avis sur la loi de Moïse, qui ordonnait de lapider la coupable, le Seigneur, après avoir fait fuir les hypocrites et dévots accusateurs par ces simples et magnifiques paroles : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » ajoute : « Je suis la lumière du monde; quiconque me suivra ne marchera point dans les ténèbres (3). » Ailleurs il dit : « Je suis venu dans le monde une lumière, afin que quiconque croit en moi ne reste pas dans les ténèbres (4). » L'évangéliste se plaît à revenir souvent sur ces paroles du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde (5) », et à signaler en même temps tous les efforts du divin Maître à établir l'harmonie entre son royaume et ce monde. L'un des passages à cet égard les plus caractéristiques est le suivant : « Et quand j'aurai été élevé de dessus la terre, je les attirerai tous à moi (κἀγὼ ἐὰν ὑψωθῶ ἐκ τῆς γῆς, πάντας ἑλκύσω πρὸς ἐμαυτόν) (6).

Dans le récit historique, saint Jean s'attache, beaucoup plus que les autres évangélistes, à l'ordre chronologique. Après avoir donné l'histoire détaillée de Jean-Baptiste, il suit le Seigneur, depuis son baptême, avec une scrupuleuse exactitude (I, 29 et suiv.; II, 11); il se guide d'après les fêtes des Juifs, auxquelles Jésus-Christ assista (II, 13; V, 1; VI, 4; VII, 2; X, 22; XII, 1); et il indique même les heures auxquelles les événements eurent lieu (XIX, 14; XX, 19). Tandis que saint Matthieu, saint Marc et saint Luc insistent particulièrement sur ce qui s'était passé en Galilée, les discours que Jésus-Christ y adressait au peuple, saint Jean retrace surtout les événements accomplis en Judée et ce que le Sauveur enseignait à Jérusalem. Si les premiers aiment à rapporter les miracles et les paraboles, saint Jean s'y étend peu; il ne parle pas même de la transfiguration de Jésus-Christ (1), ni de l'institution de la Cène, tandis qu'il en est question dans les trois autres évangélistes. En revanche, l'évangéliste saint Jean est seul à mentionner la noce de Cana (2), la résurrection de Lazare (3), la parabole du bon pasteur (4), le lavage des pieds (5), l'entretien de Jésus-Christ avec Nicodème (6), le Paraclet (7), le coup de lance donné dans le flanc (8), etc.

Le récit des miracles était simplement destiné à corroborer la foi. Saint Jean le dit expressément : « Jésus fit encore, devant ses disciples, beaucoup d'autres signes, qui ne sont pas écrits dans ce livre (l'Évangile); et ceux qui y sont écrits l'ont été afin que vous croyiez que Jésus est le Messie, fils de Dieu (9) ». Et la foi elle-même est beaucoup moins méritoire que l'exécution de la volonté du divin Maître. Cette volonté, voici en quels termes la fait connaître le disciple chéri qui pendant la Cène s'appuyait sur le sein de Jésus (ἀνακείμενος ἐν τῷ κόλπῳ τοῦ Ἰησοῦ) (10), celui à qui le Christ sur la croix recommandait sa mère (11), celui, enfin, qui devait être plus particulièrement initié aux pensées intimes du Seigneur : « Je vous donne un nouveau commandement (ἐντολὴν καινὴν) : *Aimez-vous les uns les autres* comme je vous ai aimés; c'est à cela que chacun reconnaîtra que vous êtes mes disciples (12) ». Et plus loin, le Seigneur ajoute : « Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements (13). » Ces commandements, le même évangéliste les répète encore plus d'une fois, afin que chacun soit bien convaincu de leur importance fondamentale : « Voici mon commandement (dit Jésus) : Aimez-vous les uns les autres (ἀγαπᾶτε ἀλλήλους) comme je vous ai aimés (14). » Et un peu plus loin : « Aimez-vous les uns les autres; c'est là ce que je vous com-

(1) En grec λόγος, qui ne signifie pas seulement *verbe, mot* ou *discours*, mais encore *raison*. C'est certainement la dernière version que les interprètes auraient dû choisir. Mais, soit caprice, soit ignorance, ou tout autre motif, ils ont préféré employer *Verbum* (Vulgate), *Wort* (Luther), etc. Il leur aurait été impossible de choisir plus mal parmi les nombreux équivalents de λόγος. Nous n'avons pas cru devoir les imiter, et il serait temps que tous les théologiens suivissent notre exemple.

(2) Saint Jean, I, 1-5.

(3) Saint Jean, VIII, 2-11.

(4) Ibid., XI, 46.

(5) Ibid., XVII, 25-26; XVIII, 36.

(6) Ibid., XII, 32.

(1) Cependant, au rapport de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, l'évangéliste saint Jean se trouvait au nombre des trois disciples qui accompagnaient alors le Seigneur.

(2) II, 1-11.

(3) XI, 1 et suiv.

(4) X, 1 et suiv.

(5) XIII, 15.

(6) III, 1-21.

(7) XIV, 26; XV, 26; XVI, 7.

(8) XIX, 34.

(9) XX, 30.

(10) XIII, 23.

(11) XIX, 26-27.

(12) XIII, 34-35.

(13) XIV, 15, 21, 23.

(14) XV, 12.

mande (1) ». Saint Matthieu, saint Marc, saint Luc reproduisent le même commandement, presque dans les mêmes termes. Là donc point d'omission ni de contradiction : les quatre évangélistes sont tous d'accord. S'ils enseignaient la divinité de Jésus-Christ par le récit des miracles, c'était afin de donner plus d'autorité aux préceptes du Sauveur : ils voulaient réunir la forme au fond. Malheureusement, ici comme en toutes choses, les hommes se sont attachés à la forme, et ont complétement négligé le fond. La boussole que le Christ leur a donnée, au lieu de s'en servir pour se guider dans l'océan de la vie, ils ont disputé sur son enveloppe (les dogmes), et se la jettent à la tête depuis dix-huit siècles. Aussi, la fin de la prière sacerdotale : « Mon Dieu et Père, le monde ne t'a point connu (2) », ainsi que ces paroles du commencement de l'Évangile de saint Jean : « Les ténèbres n'ont point compris la lumière », sont-elles encore vraies aujourd'hui.

Quelques théologiens protestants, par esprit d'innovation plutôt que par des raisons solides, ont voulu révoquer en doute l'authenticité de l'Évangile que saint Jean paraît avoir composé vers la fin de sa vie. Mais cette authenticité est reconnue par les témoignages unanimes de l'antiquité chrétienne, qui remontent jusqu'à Polycarpe, disciple de saint Jean lui-même. Et saint Irénée, qui dans sa jeunesse avait connu saint Polycarpe, dit positivement, à propos des Évangiles, que Jean, disciple du Seigneur, a composé le sien en grec à Ephèse en Asie (3). Saint Irénée s'en servit principalement pour combattre les hérétiques. Saint Jean connaissait sans doute les Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc lorsqu'il écrivit le sien.

Des trois Épîtres de saint Jean, la première est incontestablement de l'auteur du quatrième Évangile : on y retrouve les mêmes idées, le même amour de Dieu et du prochain : « Ceci est le message (ἡ ἀγγελία) que vous avez entendu dès l'origine : Aimez-vous les uns les autres (4) ». Le septième verset du premier chapitre passe pour une interpolation, « parce qu'il n'est pas mentionné par les auteurs anciens ». Cette raison nous paraît tout à fait insuffisante. La deuxième Épître, adressée à une certaine Kyria, et la troisième, à Caïus, passaient déjà pour non authentiques aux yeux d'Origène et d'Eusèbe, bien qu'elles ne renferment rien qui soit en opposition avec l'esprit et le style de saint Jean.

Quant à l'authenticité de l'*Apocalypse*, elle a été en tous temps un sujet de controverse parmi les théologiens. Le style de cet ouvrage, empreint d'un profond mysticisme, est hérissé d'hébraïsmes, souvent négligé, et diffère beaucoup de celui du quatrième Évangile. L'imagination déborde dans l'Apocalypse, tandis que la plus grande sérénité règne dans l'Évangile. — Parmi les innombrables commentateurs de l'Apocalypse, on est étonné de rencontrer Christophe Colomb et Newton. F. H.

(1) Saint Jean, XV, 17.
(2) XVII, 25.
(3) *Adverv. Hæret.*, III, 1.
(4) I, Épître III, 11.

Évangile de saint Jean. — Saint Irénée, *Adv. Hæret.* — Wegscheider, *Introduction à l'Évangile de saint Jean*; Gœtt., 1806. — Bruno, *Kritik der Evangel. Geschichte des Johannes*; Brême, 1840. — Winer, *Bibl. Real-Lex.*

JEAN DE LA CROIX (Saint), *Voy.* CROIX.

JEAN CAPISTRAN (Saint). *Voy.* CAPISTRANO.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint). *Voy.* CHRYSOSTOME.

JEAN CLIMAQUE (Saint). *Voy.* CLIMAQUE.

JEAN COLOMBINI (Saint). *Voy.* COLOMBINI.

JEAN (Saint) *l'Aumônier* (*Eleemosynarius*), patriarche d'Alexandrie, vivait au commencement du septième siècle après J.-C. Les faits authentiques de sa vie sont peu nombreux. Il fut nommé patriarche en 606, ou, selon quelques autorités, en 609, et mourut avant 616. Les hagiographes sont plus explicites : ils racontent qu'il naquit à Amathonte, dans l'île dont son père était gouverneur. Il se maria, et eut des enfants. Après la mort de sa femme et de ses enfants, il fut placé, malgré lui, sur le siége patriarcal d'Alexandrie. Ses goûts charitables, qui remontaient à sa jeunesse, ne connurent plus de bornes. Il se fit donner une liste exacte de tous les pauvres de la ville, qu'il appelait *ses maîtres* et *ses seigneurs*; et quoiqu'ils se trouvassent au nombre de plus de sept mille cinq cents, il ordonna de leur distribuer chaque jour de quoi vivre. Malgré les immenses revenus de sa dignité, il pratiquait toutes les austérités des solitaires. Sa charité trouva surtout à s'exercer lorsque l'invasion des Perses força beaucoup de Syriens à se réfugier en Égypte. Les Perses menaçant l'Égypte d'une invasion, Jean se retira dans l'île de Cypre, et mourut dans sa ville natale. Les Grecs célèbrent sa fête le 12 novembre, et les Latins le 23 janvier. Il existe de lui trois notices biographiques : l'une par Jean Moschus et Sophronius; une seconde par Léontius, évêque de Néopolis à Cypre, dont Anastase le Bibliothécaire a donné au neuvième siècle une édition, souvent réimprimée; la troisième vie est de Syméon Métaphraste ou de quelque écrivain grec plus ancien. Y.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 23 janvier, vol. II, p. 493. — Aloysius Lippomani, *De Vitis Sanctorum*, 12 novembre. — Surius, *De probatis Sanctorum Vitis*, 23 janvier. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 699; vol. VIII, 321; X, 202.

JEAN *Damascène*, ou *de Damas* (Saint), Ἰωάννης Δαμασκηνός, écrivain ecclésiastique, né vers 676 après J.-C., mort vers 756. Il était natif de Damas, et appartenait à une famille d'un rang élevé. Son talent oratoire lui valut le surnom de *Chrysostome*. Il reçut aussi de ses

www.libtool.com.cn

ennemis les sobriquets de *Sarabaïta*, *Mansour* et *Arclas*. Il embrassa la vie ecclésiastique, et, après avoir obtenu la prêtrise, il entra dans le monastère de Saint-Sabas à Jérusalem, et y passa le reste de ses jours, occupé de travaux littéraires et d'études théologiques. Tels sont les faits avérés de la vie de saint Jean Damascène; sa biographie par Jean, patriarche de Jérusalem, en contient beaucoup d'autres qui ne méritent peut-être pas une entière confiance. D'après cet hagiographe, le père de Jean Damascène, qui était chrétien et gouverneur de la province de Damas, quoiqu'elle fût alors au pouvoir des Sarrasins, confia son éducation à un religieux italien nommé Côme. Sous ce maître habile, le jeune Damascène acquit autant d'instruction que de piété. Le prince des Sarrasins voulait le nommer chef de son conseil; mais Jean, dégoûté du monde, se retira dans le monastère de Saint-Sabas. Il combattit fortement pour le culte des images sous les règnes des empereurs Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme. Il vint même à Constantinople à ce sujet, et n'épargna rien pour conquérir la couronne du martyre. L'empereur Léon, irrité de son zèle, fit contrefaire son écriture, et envoya au calife une prétendue lettre où Jean offrait de livrer Damas aux Grecs. Le calife, indigné, fit couper la main droite au saint; mais elle lui fut remise pendant son sommeil par l'intercession de la sainte Vierge. L'Église grecque célèbre sa fête le 29 novembre et le 4 décembre, et l'Église latine le 6 mai. Tous les écrivains anciens qui mentionnent saint Jean Damascène s'accordent à reconnaître qu'il surpassa tous ses contemporains comme philosophe et par l'étendue de son savoir. Les nombreux ouvrages qui nous restent de lui justifient jusqu'à un certain point sa réputation, bien qu'ils soient dénués de critique. Ils n'ont pas tous été imprimés; nous ne citerons que ceux qui ont été insérés dans l'édition de Michel Le Quien; Paris, 1712, 2 vol. in-8°, la meilleure, quoiqu'elle soit loin d'être complète: Κεφάλαια φιλοσοφικά (Sommaires philosophiques); — Περὶ αἱρέσεων (Sur les Hérésies); Ἔκδοσις ἀκριβὴς τῆς ὀρθοδόξου πίστεως (Exposition de la Foi orthodoxe); — Πρὸς τοὺς διαβάλλοντας τὰς ἁγίας εἰκόνας (Contre les Adversaires des Saintes Images); — Λίβελλος περὶ ὀρθοῦ προνοήματος (Profession de Foi orthodoxe); — Τόμος (ouvrage contre les Jacobites, les Monophysites et les Eutychiens; — Κατὰ Μανιχαίων Διάλογος (Dialogue contre les Manichéens); — Διάλογος Σαρακηνοῦ καὶ Χριστιανοῦ (Dialogue entre un Sarrasin et un Chrétien); — Περὶ δρακόντων (Sur les Dragons); — Περὶ ἁγίας Τριάδος (Sur la sainte Trinité); — Περὶ τοῦ τρισαγίου ὕμνου (Sur l'Hymne trois fois saint); — Περὶ τῶν ἁγίων νηστειῶν (Sur les saints Jeûnes); — Περὶ τῶν ὀκτὼ τῆς πονηρίας πνευμάτων (Sur les huit Esprits du mal); — Εἰσαγωγὴ δογμάτων στοιχειώδης (Instruction élémentaire sur les dogmes chrétiens); — Περὶ συνθέτου φύσεως (Traité dirigé contre les Acéphaliens); — Περὶ τῶν ἐν τῷ Χριστῷ δύο θελημάτων καὶ ἐνεργειῶν καὶ λοιπῶν φυσικῶν ἰδιωμάτων (Sur les deux Volontés et Actions en Jésus-Christ et ses autres propriétés physiques; — Ἔπος ἀκριβέστατον κατὰ θεοστυγοῦς αἱρέσεως τῶν Νεστοριανῶν (Contre l'hérésie des Nestoriens). — Des fragments sur divers sujets; — Πασχάλιον (Canon paschal); — Fragment d'une *Lettre sur la Nature Divine;* — un *Traité sur ceux qui sont morts dans la foi du Christ, et sur la manière dont leurs âmes peuvent être assistées par des messes et des aumônes;* — *Lettre sur la Confession;* — Λόγος ἀποδεικτικὸς περὶ τῶν ἁγίων καὶ σεπτῶν εἰκόνων (Discours sur les Saintes Images); — une *Épître* sur le même sujet, adressée à Théophile; — Περὶ τῶν ἀζύμων (Sur les Pains azymes; — une épître adressée à Zacharias, évêque de Doari; — *Exposition de la Foi chrétienne*, en latin, traduit de l'arabe; — quelques poëmes en vers ïambiques sur des sujets sacrés; — un abrégé de l'interprétation des *Épîtres* de saint Paul par Jean Chrysostome; — Ἱερὰ παράλληλα (Parallèles sacrés consistant en passages de l'Écriture comparés avec les doctrines des Pères de l'Église); — des *homélies*.

La plupart des auteurs anciens qui ont parlé de l'office divin et du chant de l'Église grecque attribuent à saint Jean de Damas la restauration de ce chant, et la composition d'un grand nombre d'hymnes et de cantiques qui sont encore en usage. « Il est certain, dit Fétis, que prenant pour base de son travail *Le Typique*, formulaire le plus ancien de l'office, dont l'original existait de son temps au monastère de Saint-Sabas, il en tira les *Canons*, les *Troparia* ou antiennes, strophes, répons et hymnes, et les *Stichera*, cantiques en vers, dont il composa une partie des mélodies. Les nombreux manuscrits qui existent dans les bibliothèques de l'Europe et dans les monastères de l'Orient attestent qu'il est en effet l'auteur de la plupart de ces mélodies. A l'égard de l'organisation de ce chant en système régulier et tout différent de la musique de l'ancienne Grèce, il paraît également hors de doute qu'elle appartient en partie à ce Père de l'Église; mais il n'est pas exact de dire qu'il a inventé la musique ecclésiastique grecque, ni d'affirmer qu'il fut aussi l'inventeur de la notation de la musique... Ce qui paraît appartenir en propre à ce saint personnage, c'est l'abandon définitif de l'ancien système grec, dont la simplicité ne pouvait convenir aux hommes de l'Orient. » Il existe dans les monastères grecs et dans plusieurs bibliothèques de l'Europe un traité de la musique ecclésiastique attribué à saint Jean Damascène. L'abbé Gerbert en a publié le texte en fac-similé dans le deuxième volume de son traité *De Cantu et Musica Sacra*. Ce traité a pour titre Ἀρχὴ τῶν σημείων τῆς ψαλτικῆς τέχνης τῶν ἀνιόντων καὶ καθιόντων σωμάτων τὲ καὶ πνευμά-

τῶν, καὶ πάσης χειρονομίας (Tableau de l'Art du Chant, des corps et des esprits ascendants et descendants de toute la cheironomie). M. Villoteau en a donné une traduction française dans son mémoire *Sur l'État actuel de l'Art musical en Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. 14, p. 380 et suiv.

Y.

www.libtool.com.cn

Jean de Jérusalem, *Vie de saint Jean de Damas*, dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, au 6 mai. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, IX, p. 682-744. — Cave, *Hist. litter.*, I, p. 482, édit. de Londres, 1688. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

JEAN GUALBERT (Saint), fondateur de l'ordre de Val-Ombreuse, né à Florence, mort le 12 juillet 1073. Il abandonna le monde pour se faire religieux bénédictin dans le monastère de Saint-Miniat. Ensuite il se retira quelque temps près de saint Romuald, à Camaldoli, et, se croyant suffisamment édifié, il vint à Val-Ombreuse (Toscane), en 1040, jeter les fondements de son institut monastique, que le pape Alexandre approuva en 1070. Saint Jean Gualbert, que ses vertus et ses miracles rendent célèbre, fut canonisé par le pape Célestin III l'an 1193.

A. DE L.

Asor, *Inst. Moral.*, lib. XII, cap. XXI. — Genébrard, *Vita Alex.*, II. — Onuphre, *Chron.* — Saint Antonin, part. II, tit. V, cap. XVII. — Baronius, *Annales*, 1081, 1073. — Le même, *Martyr.*, au 12 juillet. — Baillet, *Vies des Saints.*

JEAN DE MEDA (Saint), fondateur d'ordre religieux, né sur la fin du onzième siècle à Meda, près Côme, mort le 26 septembre 1159. Il appartenait à la famille des Oldrati de Milan. Ayant reçu les ordres, il se retira dans la solitude de Rondenario, près Côme, qu'il quitta pour entrer dans l'ordre des *Humiliés*. Cet ordre n'était alors composé que de laïcs : Jean de Meda en devint bientôt le supérieur. Il y fit accepter la règle de Saint-Benoît, mais en changeant les dénominations de *frères* et de *moines* en celles de *chanoines*. Il y introduisit l'obligation de dire tous les jours l'office de la Vierge, et composa un breviaire particulier, sous le titre d'*Office des Chanoines*. Par là les Humiliés devinrent un véritable ordre religieux, composé d'ecclésiastiques et de laïcs. Les prédications de saint Jean de Meda lui attirèrent un grand nombre de prosélytes, ce qui lui procura le moyen de fonder plusieurs établissements dans la Lombardie. Il se fit surtout remarquer par une grande charité. Quelques jours après sa mort, il fut canonisé par le pape Alexandre III,

A. DE L.

Saint Antonin, *Hist.*, part. II, tit. XV, cap. XXIII. — Sylvestre Maurolyc, *Mare Ocean di tutti li Relig.* — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

JEAN DE MATHA (Saint), fondateur de l'ordre de la Sainte-Trinité, dit aussi de la Rédemption des Captifs (1), né le 24 juin 1160, au bourg du Faucon, près Barcelonnette (Provence), mort à Rome, le 21 décembre 1213. Il commença ses études à Aix (Provence), et les acheva à Paris, où il devint docteur en théologie. Il entra ensuite dans les ordres. « Dès sa première messe, à ce qu'il raconte lui-même, Dieu lui fit connaître qu'il le destinait à la rédemption des captifs chrétiens pris par les musulmans. » Il s'associa dans ce but charitable au saint ermite Félix de Valois, et ils moururent ensemble leurs pensées dans la solitude de Cerfroi, entre Gandeleu et La Ferté-Milon; sur les confins de la Brie et du Valois. Fixés sur leurs statuts, ils allèrent à Rome, et en demandèrent la confirmation au pape Innocent III, qui la leur accorda solennellement le 2 février 1199. Il fut convenu que leur vêtement serait une longue robe blanche, avec une croix rouge et bleue sur la poitrine. Le pape voulut que l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor en rédigeassent les règles (1). Philippe-Auguste leur permit de recevoir les établissements qu'on leur offrirait, et Gaucher III de Châtillon leur donna presque aussitôt le domaine de Cerfroi, où ils élevèrent un monastère. Cet édifice devint le chef d'ordre. Quand leurs règles furent dressées, Jean de Matha retourna à Rome, qui non-seulement lui accorda son approbation, mais lui donna une église. Jean de Matha obtint aussi plusieurs autres monastères et hôpitaux en France et en Espagne. De là il passa en Barbarie, d'où il ramena cent vingt captifs, qu'il avait rachetés. Il resta à Rome deux années, qu'il employa à visiter les prisonniers, à consoler et à assister les malades. Il fit un second voyage en Barbarie, où il eut peine à échapper à tous les périls qui l'environnaient. De retour à Rome, il s'adonna à la prédication, et mourut âgé de soixante-et un ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Thomas *in formis*, d'où son corps fut transféré en Espagne. Canonisé le 30 juillet 1679, par le pape Innocent XI, sa fête fut fixée au 8 février. Le P. Ignace Dillaud a publié en 1695 une *Vie de saint Jean de Matha.*

A. DE L.

Bullaire, t. I, Const. 9, *Innocent III.* — Gaguin, *Hist. Franc.*, lib. VI. — Le Mire, *Orig. Monast.*, lib. I, cap. VIII. — Sabellicus, *Ennead.* 9. — Sponde, *Annales*, douzième siècle. — Rutebeuf, *Les Ordres de Paris.* — Bouche, *Histoire de Provence.* — *Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Trinitaires.* — Baillet, *Vies des Saints*, 8 février.

JEAN DE DIEU (Saint), fondateur de La Charité, né à Monte-Môr-el-Novo, le 8 mars 1495,

(1) *L'ordre fondé par Jean de Matha, réformé à Barcelone par saint Pierre de Nolasque, gentilhomme français, prit en Espagne le nom de Pères de la Merci;* à Paris, il se nomma *des Mathurins*, parce qu'ils s'établirent d'abord dans une chapelle dédiée à saint Mathurin. Elle était située entre les rues Saint-Jacques et de la Harpe, et occupait une partie de l'emplacement des Thermes de Julien.

(1) Ces prélats remplirent en conscience la mission qui leur avait été confiée. Les trinitaires durent s'abstenir de poisson et ne manger de viande que le dimanche : encore fallait-il qu'elle leur fût donnée par aumône; ils ne devaient porter que des vêtements grossiers, des chemises de serge, et dans leurs voyages ils ne pouvaient cheminer que sur des ânes, ce qui leur fit donner par le peuple le nom de *frères aux ânes.*

mort à Grenade, le 8 mars 1550. Son père, homme pauvre et obscur, se nommait Andrea Ciudad. Un prêtre, demeuré inconnu, enleva le jeune Jean de Dieu à l'insu de sa famille et l'abandonna à Oropesa (Castille); de sorte que Jean, à peine âgé de dix ans, fut obligé d'entrer au service d'un simple fermier nommé Mayoral, dont il garda les troupeaux. Il prit ensuite la carrière des armes, et s'en dégoûta après avoir couru deux fois risque de la vie. Il revint alors trouver Mayoral, qui l'accueillit de nouveau et lui offrit même une de ses filles en mariage; mais le goût de la dissipation entraîna derechef Jean, qui s'engagea dans l'armée que Charles-Quint envoyait en Hongrie contre les Turcs. La guerre terminée, et de retour dans sa patrie, il entra comme économe chez une riche Andalouse, qu'il quitta pour passer en Afrique. Arrivé à Gibraltar, il se mit au service d'un gentilhomme portugais que l'on menait avec sa femme et ses quatre filles en exil à Ceuta. Jean se dévoua pour cette famille, et la soutint quelque temps du salaire qu'il gagnait dans des travaux publics. Cependant, il crut devoir revenir à Gibraltar, où il se mit à vendre des images et des livres de piété. Il parcourut en colporteur le midi de l'Espagne. A Grenade « il fut si touché, disent les révérends PP. Richard et Giraud, d'un sermon du célèbre Jean d'Avila, que, fondant en larmes, il remplit l'église de cris et de lamentations qui le firent prendre pour un forcené. Il continua à courir les rues de Grenade en contrefaisant le fou, jusqu'à ce que, réduit à deux doigts du tombeau par les coups de fouet qu'on lui donnait tous les jours jusqu'au sang, il quitta cette folie volontaire et entra à l'hôpital. » Une si singulière pénitence ne lui sembla pas suffisante pour expier « les fautes considérables de sa jeunesse »; il résolut de se consacrer au service des malades. Il jeta aussitôt les fondements de son institut, et quitta le nom de sa famille pour prendre celui *de Dieu*, que lui confirma l'évêque de Tui. Ses quêtes et un travail incessant le mirent, dès 1540, en état de louer une maison pour y retirer les malades indigents. Cependant, Jean de Dieu ne vit pas l'organisation de son ordre; il mourut à cinquante-cinq ans, et n'avait donné d'autre règle à ses disciples que son exemple. Ce fut le pape saint Pie V qui, en 1572, leur imposa la règle de saint Augustin, et fit les autres règlements, en y ajoutant un quatrième vœu, celui de se consacrer au service des malades. Saint Jean de Dieu avait pour habitude de dire : « Faites bien, mes frères; » et c'est pour cette raison que les Italiens appellent ses disciples *Fate ben, Fratelli*. Ils portent en Espagne le nom de *Frères de l'Hospitalité* (1). Le pape Alexandre VIII a canonisé Jean de Dieu le 16 octobre 1690; sa fête est célébrée le 8 mars.

A. DE L.

Castro et Girard de Ville-Thierri, *Vies de saint Jean de Dieu*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Baillet, *Vies des Saints*, 8 mars. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, t. IV, chap. XVIII.

(1) Les religieux de La Charité ne s'établirent en France qu'en 1601 : Marie de Médicis leur donna dans le faubourg Saint-Germain la place où existe aujourd'hui un des plus beaux hôpitaux de Paris : *La Charité*, entre les rues Saint-Benoît et des Saints-Pères.

II. JEAN papes.

JEAN Ier (Saint), cinquante-quatrième pape, mort le 26 mai 526. Il était Toscan de naissance et fils de Constantius. Après avoir reçu la dignité de prêtre-cardinal, il fut élu pontife le 13 août 523. En 525 il fut envoyé par le roi Théodoric, qui était favorable aux ariens, auprès de l'empereur Justin, pour obtenir la révocation des mesures que l'empereur avait prises pour s'opposer à la propagation de l'hérésie arienne. Lorsque Jean fut arrivé à Constantinople, Justin vint s'agenouiller devant lui, et demanda à être couronné par le pape, ce qui n'avait pas encore eu lieu. Les empereurs précédents se faisaient couronner par le patriarche de Constantinople. La cérémonie fut célébrée le 25 mars 525, dans la cathédrale, où le patriarche de Constantinople était placé au-dessous du pape, pour marquer la suprématie de ce dernier. Jean décida Justin à accorder aux ariens quelques adoucissements; mais le chef de l'Église catholique ne crut pas devoir réclamer pour tous les hérétiques les avantages que Théodoric désirait leur voir concédés. Lorsque Jean fut de retour à Ravenne, le roi, irrité de ce que ses ordres n'avaient pas été exécutés dans toute leur teneur, fit jeter en prison le pape, qui y mourut bientôt après, à la suite des mauvais traitements qui lui avaient été infligés. Selon Fleury, le pape Jean et les quatre sénateurs que le roi Théodoric lui avait donnés pour l'accompagner dans son ambassade furent détenus en prison comme complices de Boëce et Symmaque.

E. G.

Acta Sanctorum (mai, t. VI, p. 768). — Anastase, *Vita Pontificum*. — Fleury, *Hist. Eccles.*, t. XXXII, an. 523-526. — Artaud, *Hist. des Souv. Pontifes*.

JEAN II, cinquante-septième pape, né à Rome dans la seconde moitié du cinquième siècle, mort le 26 mai 535. Renommé pour son éloquence, qui lui fit donner le surnom de *Mercure*, il devint prêtre-cardinal de Saint-Clément et fut élevé à la papauté le 31 janvier 532. Il décida le roi Athalaric à rendre un édit annulant tous les dons et promesses simoniaques qui seraient faits dorénavant à l'occasion de l'élection des papes; mais cela n'empêcha pas ce même prince de décréter que les papes payeraient à lui ou à ses successeurs trois mille, les métropolitains deux mille et les évêques cinq cents *solidi* d'or, pour être confirmés après leur élection. En 533 l'empereur Justinien envoya une ambassade solennelle auprès de Jean, qu'il traita dans la lettre qu'il lui adressa de *caput omnium Dei sacerdotum cunctarumque Ecclesia-*

rum; il priait le pape de s'expliquer sur l'orthodoxie de la proposition *unus de Trinitate passus est in carne*, laquelle avait été écartée par le pape Hormisdas comme inopportune et pouvant être mal interprétée par les eutychiens. Ce danger n'existant plus, Jean approuva la proposition, et ordonna aux moines acémètes, qui la repoussaient, de l'accepter, sous peine d'excommunication. Les deux lettres qu'il leur écrivit à ce sujet se trouvent dans le Code de Justinien. Quelque temps après, Jean, averti par Césaire, évêque d'Arles, des délits graves dont avait été convaincu Contumeliosus, évêque de Riez, déposa ce dernier, et le fit enfermer dans un cloître. La députation envoyée par les Pères du concile de Carthage auprès de Jean, et chargée de lui soumettre les décisions du concile, n'arriva à Rome qu'après la mort de ce pape, qui eut pour successeur Agapit Ier. Les Lettres de Jean se trouvent dans la *Collectio Conciliorum* d'Hardouin, t. II, p. 1145.

E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Liberatus, *Breviarium*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum Romanorum*. — Fleury, *Hist. Eccl.*, l. XXXII; an. 532-535. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN III, soixante-deuxième pape, mort le 13 juillet 573. Fils d'Anastase, noble romain, il fut élu le 18 juillet 560. Il admit en 570 l'appel formé par les évêques d'Embrun et de Gap contre les décisions du concile de Lyon, qui les avait déposés. Les évêques, réintégrés dans leurs siéges par l'ordre du pape, ordre exécuté par Gontran, roi de Bourgogne, furent plus tard de nouveau condamnés par le concile de Châlons. Jean, dont le règne ne fut marqué par aucun événement important, termina à Rome la basilique des Douze-Apôtres, qu'il fit décorer de mosaïques et de peintures. On lui a attribué deux lettres insérées dans le tome III de la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin; mais elles sont apocryphes (*voy.* D. Ceillier, *Hist. des Auteurs Sacrés*, t. VIII, p. 157). E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Grégoire de Tours, *Hist. Ecclesiastica*, liv. V, cap. 20 et 27. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*. — Baronius, *Annales*.

JEAN IV, soixante-quinzième pape, mort le 11 octobre 642. Né à Zara en Dalmatie, il se rendit à Rome, où il devint diacre-cardinal. Le 24 décembre 640, il fut élevé à la papauté. Avant d'être consacré, il reçut une députation, envoyée auprès de lui par les évêques d'Écosse, pour demander des instructions sur le temps où l'on devait célébrer la Pâque et sur les mesures à prendre contre l'hérésie de Pélage. Il répondit qu'il fallait suivre au sujet de la Pâque l'usage de Rome, et que les erreurs pélagiennes devaient être hautement réprouvées. Peu de temps après, il réunit un concile, où il fit condamner l'hérésie des monothélites et l'*Ecthèse* ou déclaration de l'empereur Héraclius qui recommandait cette hérésie. Dans une lettre adressée à Constantin, successeur d'Héraclius Jean établissait combien c'était à tort que les monothélites s'appuyaient sur les lettres d'Honorius Ier; cela détermina Constant, fils de Constantin, à révoquer l'*Ecthèse*. Jean employa la plus grande partie de ses revenus au rachat des chrétiens faits prisonniers par les Slaves, qui avaient envahi la Dalmatie et l'Istrie. Il eut pour successeur Théodore Ier. On a de lui trois lettres, qui se trouvent dans le tome III de la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin. E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Baronius, *Annales*.

JEAN V, quatre-vingt-troisième pape, né en Syrie, dans la première moitié du septième siècle, mort le 1er août 687. A cause de sa connaissance du grec, il fut envoyé comme diacre-cardinal au sixième concile œcuménique de Constantinople. Élu pape le 10 juin 686, il fit restituer à l'Église de Rome l'ordination des Églises de Sardaigne, qui avait été accordée pendant quelque temps aux archevêques de Cagliari. On lui attribue deux lettres adressées aux rois Ethelred et Alfred, insérées dans le tome Ier des *Concilia Angliæ* de Spelman. Selon Platina, Jean a aussi écrit un traité *De Pallii Dignitate*. E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Artaud, *Vies des Souverains Pontifes*.

JEAN VI, quatre-vingt-sixième pape, mort le 9 janvier 705. Grec de naissance, il fut élu pape le 28 octobre 701. Peu de temps après, l'empereur byzantin Tibère envoya à Rome l'exarque de Ravenne pour forcer le pape à certaines concessions, dont la nature ne nous a pas été rapportée. Mais l'armée impériale, formée en grande partie d'Italiens, se révolta contre l'exarque, qu'elle aurait massacré sans l'intervention de Jean. Celui-ci arrêta peu de temps après, au moyen de présents considérables, les dévastations commises par Gisulfe, duc de Bénévent, sur les terres de l'Église. En 703 Jean accueillit avec bienveillance saint Wilfrid, évêque d'York, qui, excommunié par un concile d'évêques anglais, était venu à Rome pour appeler du jugement rendu contre lui. Sur la décision du pape, Wilfrid fut déclaré innocent et réintégré sur son siége épiscopal.

E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Paul Diacre, *Gesta Longob.*, l. VI, cap. 27. — Beda, *Hist. Ecclesiastica*, l. V, cap. 20. — Fleury, *Hist. Eccl.*, l. XLI, an 711-705. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN VII, quatre-vingt-septième pape, mort le 18 octobre 707. Il était Grec de naissance. Après avoir été promu à la dignité de diacre-cardinal, il fut élu pontife le 1er mars 705. Quelque temps après, l'empereur Justinien II lui envoya les actes du fameux concile *in trullo*, en le priant de confirmer ce qu'il y approuverait, et de casser ce qu'il n'y approuverait pas. Mais Jean refusa de se prononcer et fit remettre les actes à l'empereur sans les avoir lus, donnant pour motif que le concile avait été tenu hors de la présence des légats du pape. Cette action a été souvent taxée

de pusillanime; on l'explique cependant, quand on songe à la cruauté dont les empereurs de Constantinople usaient envers ceux qui osaient être d'un avis différent du leur et quand on se rappelle la perfidie de Justinien II, qui n'aurait pas manqué d'exagérer outre mesure la portée d'une ratification partielle du concile. En 707 Jean reçut d'Aribert, roi des Lombards, un diplôme écrit en lettres d'or, par lequel ce prince restituait au saint-siége plusieurs domaines dans les Alpes Cottiennes, lesquels avaient été enlevés aux papes lors de l'invasion des Lombards. Quelques lettres de Jean se trouvent dans le tome III de la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin et dans le tome V des *Miscellanea* de Baluze. E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Ciacconi, *Vitæ Pontificum*. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN VIII, cent onzième pape, successeur d'Adrien II, né à Rome, élu le 14 décembre 872, mort le 15 décembre 882. Le pontificat de Jean VIII n'offre aucun événement remarquable jusqu'au concile de Pise, qui se réunit au mois de janvier 876. Charles le Chauve avait été sacré empereur à Rome le 25 décembre 875 : il se rendit aussitôt à Pavie, où il reçut la couronne de Lombardie; l'assemblée convoquée à cette occasion est comptée au nombre des conciles; elle rendit dix-sept canons relatifs à la discipline. En France, le concile de Pontion (juin 876) confirma l'élection de Charles; c'est de cette assemblée que date le titre de *primat des Gaules;* il fut donné par Jean VIII à l'archevêque de Sens, Ansegise, qu'il chargea de toutes les affaires ecclésiastiques dans les provinces de la Gaule et de la Germanie. L'année suivante, les Sarrasins, qui faisaient de grands ravages en Italie, s'approchent de Rome, pillent les environs, massacrent tous les habitants, détruisent les églises et s'emparent des religieuses et des prêtres. Le pape envoya aussitôt en France deux évêques chargés d'implorer des secours de Charles le Chauve; celui-ci, occupé par les invasions des Normands, hésita longtemps; il partit enfin pour l'Italie; Jean vint au devant de lui jusqu'à Pavie. Là, sur la nouvelle que Carloman, révolté contre Charles, son oncle, approchait avec une nombreuse armée, le pape et le roi se retirèrent précipitamment à Tortone, où le pape couronna l'impératrice Richilde. Charles, effrayé des progrès de Carloman, se sauve vers la France, pendant que celui-ci, se croyant poursuivi par son oncle, prend également la fuite. Jean VIII revint à Rome avec des présents pour l'église Saint-Pierre, mais sans troupes; il demanda vainement l'appui de l'empereur Basile, et fut obligé de traiter avec les Sarrasins; il s'engagea à leur payer chaque année un tribut de vingt-cinq mille marcs d'argent. Une guerre plus funeste survint alors. Lambert, duc de Spolète, et quelques seigneurs qui s'étaient déclarés en faveur de Carloman, pénétrèrent en Italie; sans se laisser effrayer par les excommunications, ils entrent dans Rome, arrêtent le pape, et chassent à coups de bâton les évêques et les moines qui venaient en procession faire leurs prières à Saint-Pierre. Le pape excommunia de nouveau Lambert et ses complices, mit l'église Saint-Pierre en interdit, et prit la résolution de passer en France, dans le dessein d'y assembler un concile universel pour remédier aux maux de l'Église. Lambert fermant la route par terre, Jean s'embarque furtivement en Toscane; furieux, il marque chaque pas de son voyage par des anathèmes : à Châlons, il excommunie un homme qui lui a enlevé deux chevaux; à Flavigny, il prononce solennellement la même sentence contre un prêtre qui lui a dérobé une écuelle d'argent. Avec l'autorisation de Louis le Bègue, il s'arrête à Troyes, où il se donne des peines infinies pour rassembler le grand concile qu'il a rêvé; vingt-six évêques français consentent seuls à s'y rendre; le nombre des assistants ne fut donc que de trente, en y comprenant le pape et les trois évêques italiens qu'il avait amenés. Le concile s'ouvrit enfin le 11 août 878 dans l'église cathédrale de Troyes; il fut aussi peu utile aux intérêts particuliers du pape qu'à ceux de la religion. Le 7 septembre 878 Jean VIII alla couronner Louis le Bègue, qui le renvoya à Troyes chargé de présents. A la clôture du concile, le pape, s'adressant aux évêques, leur dit : « Je désire que vous vous unissiez avec moi pour la défense de l'Église romaine, avec tous vos vassaux armés en guerre jusqu'à ce que je retourne à Rome, et je vous prie de me donner, sans différer, une réponse certaine sur ce point »; puis, s'adressant au roi : « Je vous prie, mon cher fils, de venir sans délai, défendre et délivrer la sainte Église romaine, comme vos prédécesseurs l'ont fait;... autrement, craignez d'attirer sur vous et sur votre royaume les châtiments que subirent quelques anciens rois qui épargnèrent les ennemis de Dieu » (Labbe, t. IX, p. 313). L'histoire reste muette sur la réponse du roi et des évêques; ils ne pensaient pas que le pape pût prescrire au roi de quelle manière il devait employer ses forces, ni qu'il eût rien à ordonner aux évêques en tant que seigneurs temporels et vassaux du roi. Jean VIII dut donc revenir seul à Rome, en 874, et tourner ses vues d'un autre côté. Photius, déposé et exilé depuis huit ans, était rentré dans les bonnes grâces de l'empereur Basile; la mort de saint Ignace, arrivée le 24 octobre, lui facilitait les voies; il parvint à remonter sur le siége de Constantinople; restait à obtenir le consentement du pape. Jean reçut avec douceur les envoyés de Photius, et, contre les règles de la discipline ecclésiastique (Baronius, t. XV), il résolut de le reconnaître pour patriarche légitime, espérant, par cette concession, obtenir des secours de l'empereur. Celui-ci se montra reconnaissant; il envoya en Italie une flotte assez nombreuse, qui remporta une grande

victoire sur les Sarrasins; mais Rome n'en fut pas délivrée pour cela. Jean s'adressa alors à Charles le Gros, à qui il promit l'Empire. Charles accepta, et vint se faire couronner à Rome le jour de Noël 881; il refusa ensuite, sous divers prétextes de remplir les engagements qu'il avait pris. L'année qui précéda la mort de Jean VIII fut presque exclusivement employée à des excommunications; elles avaient d'ailleurs été tellement prodiguées sous ce pontificat, qu'elles étaient reçues souvent avec indifférence. Jean VIII fut empoisonné. Ceux qui lui avaient donné le breuvage, voyant qu'il n'opérait pas assez promptement, brisèrent à coups de marteau la tête du pontife. On trouve trois cent vingt-trois lettres de Jean VIII dans les *Conciles* de Labbe, t. IX, p. 2 à 246; les trois dernières sont apocryphes (Dupin, t. IX, p. 652); sept lettres sont reproduites dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. I, p. 442, 1085; II, 146; IV, 765, 766; VI, 79, 316, et dix-huit dans les *Historiæ* de Duchesne, t. III, p. 328. On a faussement attribué à ce pape un règlement relatif aux cardinaux; mais c'est, dit-on, d'après son ordre, que Jean, diacre de l'Église romaine, écrivit l'histoire de Grégoire le Grand. Jean VIII eut Martin II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. IX, p. 1 à 246. — Baronius, t. XV; p. 268. — Bruys, t. II, p. 139. — Luitprand, p. 116. — De Glen, p. 644. — Ciacconius, t. Ier, p. 659. — Platina, p. 101. — Alletz, t. Ier, p. 321. — Pagi, t. II, p. 139. — A. Duchesne, t. Ier, p. 507. — *Regesta Pontificum*, p. 260. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*; Paris, 1641, 5 vol. in-fol., t. III, p. 328. — Maimbourg, *Hist. de la Décadence de l'Empire*, liv. Ier. — De Potter, *Esprit de l'Église*, Paris, 1821, 8 vol. in-8°; t. III, p. 19. — De Prades, *Abrégé de l'Hist. Ecclésiastique*; Berne (Berlin), 1766, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 232. — Ph. de Mornay, *Hist. de la Papauté*; 1612, in-8°, p. 204. — Velly, Villaret et Garnier, *Hist. de France*; Paris, 1770, 15 vol. in-4°; t. Ier, p. 336. — *Annales Fuldenses*; *Metenses*; *Bertiniani*. — Macquer, *Abrégé de l'Hist. Eccléc.*; 1757, 2 vol. in-8°; t. Ier, p. 425. — Sismondi, *Histoire des Français*; Paris, 1844, 31 vol. in-8°; t. III, p. 97. — Spanheim, *Histoire de la Papesse Jeanne*, traduite par Lenfant; 1758, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 108. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre; Paris, 1757, 37 vol. in-4°; t. XI, l. 52. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes*; Paris, 1847-49, 2 vol. in-8°; t. II, p. 38.

JEAN IX, cent dix-septième pape, né à Tibur, vers le milieu du neuvième siècle, mort le 30 novembre de l'an 900. Après être entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il devint diacre, et fut élevé à la papauté au mois de juillet 898, après la mort de Théodore II. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, qui, forcé de quitter Rome, se retira en Toscane, d'où il revint en 904 pour monter sur le siége de saint Pierre. En 898, Jean fut contraint de couronner empereur Berengaire, duc de Friouli, qui était entré dans Rome avec une armée considérable. Mais après le départ de Bérengaire, le pape assembla un concile, qui déclara empereur Lambert, duc de Spolète. Celui-ci se rendit en personne à un second concile, tenu par Jean, en 898, à Ravenne, où le pape fit annuler et jeter au feu la procédure intentée par Étienne VI contre la mémoire de Formose. Ce concile prit aussi plusieurs mesures importantes concernant le gouvernement de l'Église et la discipline ecclésiastique, que le pape, dont la sagesse et la piété nous sont attestées par les auteurs contemporains, avait à cœur de faire maintenir dans sa pureté. Quatre lettres de Jean se trouvent dans la *Collectio Conciliorum* du P. Hardouin, t. VI, pars I, p. 467. E. G.

Luitprand, *Antapodosis*. — Baronius, *Annales* (édition de Mansi, qui a rectifié quelques erreurs commises par Baronius à propos de Jean IX). — Ciacconius, *Vitæ Pontificum Romanorum*. — Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes*.

JEAN X, pape, de 914 à 928. Il était déjà dans les ordres lorsque la toute-puissante Théodora s'éprit de lui, et le fit élire d'abord évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne. A la mort du pape Landon, elle agit avec tant d'adresse auprès du clergé et de la noblesse de Rome, que son amant fut placé sur le saint-siége. Malgré cette origine impure, le pontificat de Jean X ne tourna pas au détriment de l'Église et de l'Italie. Ce pape gouverna avec justice et fermeté. Il réunit les princes rivaux qui se partageaient l'Italie contre leurs ennemis communs, les Sarrasins, et remporta sur ceux-ci une victoire signalée aux bords du Garigliano. La mort de Théodora mit en danger l'autorité de Jean X. Sa fille Marosia, héritière de sa puissance, ne le trouvant pas assez docile, résolut de le renverser. Elle s'empara du môle d'Adrien (aujourd'hui le château Saint-Ange), et avec l'assistance de Guido, duc de Toscane, dont elle accepta la main, elle fit tuer Pierre, frère de Jean X, et jeter le pape lui-même dans un cachot, où il mourut bientôt après. On prétend qu'il fut étranglé ou étouffé sous un oreiller. Z.

Luitprand, *Historia*, l. II, 13, 14; III; 12 — Baronius, *Annales Ecclesiastici*. — *Anonymi Carmen panegyricum de laudibus Berengerii*, dans les *Scriptores Rer. Ital.*, t. II.

JEAN XI, pape, de 931 à 936. Il était le second fils de Marosia et, dit-on, du pape Sergius. Il avait à peine vingt et un ans lorsque sa mère le fit élire pape. Il se borna aux seules fonctions ecclésiastiques, et laissa l'autorité temporelle à Marosia. Il fut entraîné dans la chute de cette orgueilleuse princesse, et partagea la prison où son autre fils Albéric la fit enfermer. On ignore la date de sa mort, mais il cessa d'être reconnu comme pape en 936. Z.

Luitprand, *Historia*, l. III, c. XII. — Baronius, *Annales*.

JEAN XII, pape, fils du patrice Albéric, né en 938, mort en 964. Il s'appelait Octavien. Son père lui laissa la principauté de Rome comme un héritage. Albéric avait nommé successivement plusieurs papes, et les avait tenus dans une dépendance absolue. Octavien n'imita pas cette politique; il se fit consacrer lui-même pape sous le nom de Jean XII, en 956, deux ans après la mort de son frère. C'est le premier pape qui ait changé de nom. Comme sa puissance sur Rome était contestée par les autorités municipales de la

ville et par Béranger, roi d'Italie, il crut la fortifier en appelant Othon le Grand en Italie, et il lui posa sur la tête la couronne impériale, le 2 février 962 (1). La bonne intelligence ne dura pas longtemps entre Othon et Jean XII, qui se ligua contre lui avec Béranger. Le roi d'Italie fut fait prisonnier, et Othon marcha contre Rome. Le pape s'enfuit à Capoue avec Adalbert, fils de Béranger. Othon assembla un concile à Rome pour juger Jean XII. Cette assemblée mit au jour la dépravation du jeune pape, et l'empereur l'invita à venir se justifier. « Sachez, lui écrivait-il, que vous êtes accusé, non point par un petit nombre, mais par tous, par des gens de votre ordre aussi bien que des séculiers, de vous être rendu coupable d'homicide, de parjure, de sacrilége, d'inceste avec deux sœurs vos proches parentes. Ils ajoutent, ce qui est horrible à entendre, qu'à table vous avez bu à la santé du diable; qu'au jeu vous avez imploré le secours de Jupiter, de Vénus et des autres démons. Nous supplions donc avec ferveur votre paternité de venir, et de ne pas tarder à vous purger de ces accusations. » La lettre est datée de novembre 963. Jean refusa de reconnaître l'autorité du concile, et menaça d'excommunier ceux qui procéderaient à l'élection d'un nouveau pape. Sans s'arrêter à cette menace, le concile le déclara déchu de sa dignité, et lui donna pour successeur Léon VIII. Le peuple romain, qui redoutait l'établissement de la puissance germanique, vit avec regret le changement opéré sous l'influence d'Othon. D'ailleurs, le souvenir du gouvernement d'Alberic protégeait son indigne fils. Après le départ de l'empereur, les Romains se soulevèrent contre Léon VIII, qui prit la fuite, et rappelèrent Jean XII. Le pape survécut peu à ce retour de fortune. On raconte sa mort de diverses manières. L'*Art de vérifier les dates* dit vaguement, d'après Pagi et Muratori, qu'une maladie de huit jours l'emporta, le 14 mai 964, sans qu'il eût reçu les sacrements. Suivant Fleury et Sismondi « le pape, surpris de nuit dans un rendez-vous de galanterie chez une femme mariée, fut frappé à la tempe d'un coup dont il mourut peu de jours après. (*Sup. Regin.*, an 964). L'évêque de Crémone (Luitprand) dit que ce fut par les mains du diable, tandis que les incrédules accusèrent le mari jaloux ». Z.

(1) « Après l'onction sacrée, Jean fit serment à l'empereur sur le corps de saint Pierre, avec tous les citoyens et les grands, de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne donner aucun secours à Béranger ni à Adalbert, son fils. Othon, de son côté, rendit à l'Église romaine ce qui lui avait été ôté dans toute l'Italie, et fit au pape en particulier de grands présents d'or et de pierreries. Il confirma par un acte authentique les donations de Pepin et de Charlemagne, comprenant la ville de Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, plusieurs places de Lombardie, plusieurs de Campanie, le duché de Spolète et celui de Bénévent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile, si Dieu le met entre nos mains, dit l'empereur; car elle était au pouvoir des Sarrasins. Cette donation est copiée presque mot pour mot de celle de Louis le Débonnaire; mais Othon y ajoute, de son royaume de Lombardie, Rieti, Amiterne et cinq autres villes (Frédégaire Chr. Sup. Reg., an. 962). A la fin est la clause importante : « sauf en tout notre puissance et celle de notre fils et de nos descendants. »

« On régla ensuite l'élection du pape. Tout le clergé et la noblesse de Rome s'obligèrent par serment de la faire canoniquement, et le pape élu ne sera point sacré qu'il n'ait promis publiquement, en présence des commissaires de l'empereur, de conserver les droits de tous. Il y sera toujours des commissaires du pape et de l'empereur qui lui rapporteront tous les ans comment les ducs et les juges rendent la justice. Ils porteront premièrement au pape les plaintes qu'il recevront, et il choisira ou d'y faire remédier aussitôt ou de souffrir qu'il y soit remédié par les commissaires de l'empereur. Cette clause montre bien que l'empereur se réservait toujours la souveraineté et la juridiction en dernier ressort sur Rome.

« Après la signature d'Othon et de son fils sont celles de dix évêques. L'original, daté du 13 février 962, est écrit en lettres d'or et gardé à Rome, au château Saint-Ange. » (*Fleury, Hist. Eccles.*, L. LVI, ann. 962.)

Luitprand, *Historia*, l. VI, c. 11. — Baronius, *Annales*. — *Art de vérifier les dates*, t. III, édit. de 1818. — Fleury, *Hist. Eccl.*, liv. LVI, an. 962. — Sismondi, *Histoire des Républiques Italiennes*, t. I, p. 147.

JEAN XIII, pape, du 1er octobre 965 au 5 septembre 972. Il était Romain de naissance, et évêque de Narni. Son élection était due à l'influence germanique. Il fut intronisé en présence d'Oger, évêque de Spire et de Luitprand, évêque de Crémone, envoyés par l'empereur pour assister à son élection et la confirmer. Les Romains, indignés de voir leur pontife soumis aux étrangers, le chassèrent de la ville. Il se retira dans un château de la Campanie, et appela Othon à son aide. L'empereur accourut avec une armée. Même avant son arrivée, les Romains rappelèrent le pape. Cet acte de soumission ne désarma pas Jean, qui souilla son retour par de nombreuses cruautés. Soutenu par les soldats d'Othon, il fit arracher du tombeau et jeter au vent les cendres de l'ancien préfet de Rome, Roffredo. Le nouveau préfet fut promené sur un âne, et exposé à la risée publique; les consuls romains furent envoyés en exil au fond de l'Allemagne, et les douze tribuns périrent sur l'échafaud. La responsabilité de ces atrocités, qui excitèrent l'indignation de la cour de Constantinople, retombe également sur Othon et sur sa créature, Jean XIII. Le jour de Noël de cette même année 967, le pape couronna empereur Othon le jeune. Il mourut après avoir occupé le saint-siége un peu moins de sept ans. Baronius lui attribue l'institution du baptême des cloches; mais dom Martenne a montré que cette institution était plus ancienne de deux cents ans. Z.

Baronius, *Annales Eccles.* — *Vie du pape Jean XIII*, dans les *Scriptores Rerum Italicarum*, t. III, part. II, p. 230, et *Legatio Luitprandi*, dans le même recueil, t. II, p. 479.

JEAN XIV, pape, du 19 octobre 984 au 20 août 985. Né à Pavie, il en devint évêque, et fut placé par l'empereur Othon II sur le siége de saint Pierre. Il se nommait Pierre, mais il changea son nom par respect, à ce que l'on croit, pour saint Pierre. Son pontificat ne dura que dix mois. L'anti-pape Boniface Francone, revenant de Constantinople, où il s'était réfugié, profita du mécon-

tentement populaire pour renverser Jean XIV, qui peu après mourut de faim dans un cachot du château Saint-Ange. Z.

Baronius, *Annales Eccles.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — Ciacconius, *Vitæ Pontificum.*

JEAN XV ou **XVI** (1), pape, du 25 avril 986 à 996. Fils du prêtre Léon, il fut placé sur le siége de Rome, à une époque où le consul Crescentius gouvernait la ville et ne laissait aux pontifes presque aucune autorité temporelle. Jean XV essaya de secouer le joug du consul, fut chassé de Rome, et appela Othon III à son secours. Pour éviter l'intervention des Allemands, Crescentius se réconcilia avec Jean XV. Sous le pontificat de Jean XV eut lieu la première canonisation solennelle : ce fut celle de saint Udaric, évêque d'Augsbourg. Saint Abbon, qui visita Rome dans les dernières années de Jean XV, disait qu'il avait trouvé le pape « avide de lucre honteux et prêt à vendre toutes choses (turpis lucri avidum, atque in omnibus venalem reperit) ». Z.

Baronius, *Annales.* — *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 323, édit. de 1818.

JEAN XVI, pape ou anti-pape, de 997 à 998. Il était Grec d'origine, et se nommait *Philagathe*. Crescentius l'éleva au siége pontifical pour l'opposer à Grégoire V, parent et créature d'Othon III, roi de Germanie. Grégoire, chassé de Rome, y rentra avec le secours d'Othon, et, après avoir accablé d'outrages son rival, il le fit périr (*voy.* GRÉGOIRE V). Z.

Baronius, *Annales.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — Pierre Damien, *Epist. ad Card.*, dans ses *Opera*, éd. de Paris, 1663. — Rad. Glaber, *Hist.*, l. 4. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, l. LVII.

JEAN XVII ou **XVIII**, pape, du 9 juin 1003 au 31 octobre de la même année. Il se nommait Siccon ou Secco. Il succéda à Silvestre II. Selon Platina, il était de naissance obscure. L'*Art de vérifier les dates* prétend, d'après une vieille inscription que, « né d'une ancienne maison, au château de Repugnans (Ripa Jani), dans la marche d'Ancône, au diocèse de Formiano, il vint, au sortir de l'enfance, à Rome, où il fit ses études dans la maison du consul Pétrone. Ses progrès dans les lettres et la vertu le firent généralement estimer ». Le pontificat de Jean XVII dura moins de cinq mois, et ne fut signalé par aucun événement. Après sa mort le saint-siége vaqua quatre mois et demi. Z.

Platina, *Vitæ Pontificum.* — *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 325.

JEAN XVIII ou **XIX**, pape, du 26 décembre 1003 au mois de mai 1009. Fils du prêtre Orso, il portait avant son élection le nom de Phasian. Il succéda à Jean XVII, et occupa la chaire de saint Pierre pendant cinq ans et quatre mois. Il abdiqua la papauté au mois de mai 1009 pour embrasser la vie monastique, et se retira dans l'abbaye de Saint-Paul. Fleury place sa mort au 18 juillet de la même année. Cet auteur ne signale aucun fait remarquable sous le pontificat de Jean XVIII, sinon qu'il y avait alors dans Rome, « vingt monastères de religieuses, quarante de moines, soixante de chanoines, sans ceux qui étaient hors de la ville ». Z.

Baronius, *Annales.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — Duchesne, *Histoire des Papes.* — Fleury, *Histoire Ecclés.*, l. LVIII, 11.

JEAN XIX ou **XX**, pape, du 19 juillet 1024 au 8 novembre 1033. Avant son élévation au pontificat, il était consul, duc et sénateur; mais il n'était pas encore entré dans les ordres. Il se fit élire à force d'argent. « Un même jour le vit laïque et pape, dit Romuald de Salerne (uno eodemque die laicus et pontifex fuit). » — Le patriarche de Constantinople essaya, dit Fleury, de concert avec l'empereur Basile et avec quelques autres Grecs, d'obtenir le consentement de ce pape pour se donner le titre d'évêque universel dans l'Église orientale, comme le pape le prenait par toute l'Église. Le patriarche envoya donc à Rome des députés, chargés de grands présents, tant pour le pape que pour les autres qu'ils trouveraient favorables à sa prétention; et comme l'avarice dominait alors à Rome plus qu'en aucun lieu du monde, les Grecs furent écoutés, et les Romains cherchèrent les moyens de leur accorder secrètement ce qu'ils désiraient; mais le bruit s'en étant répandu par toute l'Italie, cette nouveauté excita un grand tumulte..... Enfin les Grecs furent obligés de s'en retourner à Constantinople, sans avoir rien fait ». En 1027, Jean XIX couronna, le jour de Pâques, l'empereur Conrad II et l'impératrice Gisèle, sa femme. Rodolphe, roi de Bourgogne et Canut d'Angleterre assistèrent à cette cérémonie. En 1033 plusieurs nobles romains conspirèrent contre le pape et le chassèrent de Rome. Mais l'empereur Conrad l'y ramena. Jean XIX mourut la même année, et eut pour successeur son neveu Théophylacte, un enfant de douze ans (*voy.* BENOIT IX). Z.

Papebroch, *Conatus chronologico-historicus ad catalogum Romanorum Pontificum.* — Glaber, *Chronic.*, IV, 2, 3. — Ciacconius, *Vitæ Pontificum.* — Baronius, *Annales.* — Fleury, *Hist. Ecclés.*, l. LIX, de 1-31.

JEAN XX ou **XXI**, pape, du 13 septembre 1276 au 16 mai 1277. Né d'une famille noble, dans la ville de Lisbonne, en Portugal, il se nommait Pierre, fils de Julien. Après avoir fait ses études à Paris et pris des grades dans toutes les facultés, ce qui lui valut le titre de clerc universel, il revint dans sa ville natale, où il fut élu maître des études de Lisbonne. Il devint ensuite archidiacre de l'église de Braga. Il se rendit à Rome, et remplit les fonctions d'*archiatro* (premier médecin) auprès de Grégoire X, qui l'éleva à la dignité d'archevêque de Braga et le créa évêque-cardinal de Frascati. Il fut élu pape, à

(1) On place quelquefois sur la liste des papes avec le n° XV un Jean, fils de Robert, qui fut élu après la mort de Jean XIV. « Soit qu'il mourût avant d'avoir été ordonné, dit l'*Art de vérifier les dates*, soit que son ordination n'eût pas été canonique, on ne le compte point parmi les papes, sinon pour servir au nombre. Il mourut avant le mois de juillet 985. »

Viterbe, le 15 septembre 1276, et couronné le 20. Pendant son pontificat, qui fut très-court, il s'efforça de rétablir la concorde entre Philippe, roi de France, et Alfonse, roi de Castille, et obtint qu'Alfonse III, roi de Portugal, cessât de dépouiller les églises de leurs biens. Il envoya des légats à Michel Paléologue, pour demander à ce prince la ratification de l'union des deux Églises, jurée par ses ambassadeurs au concile de Lyon, et essaya de décider les princes chrétiens à une croisade. Jacques Ier, roi d'Aragon, sur lequel se fondait son espérance pour une guerre sainte, mourut en 1276. Le 7 octobre de la même année, Charles, roi de Naples et de Sicile, fit hommage de son royaume au pape, qui lui en donna l'investiture. Jean formait de grands projets et se promettait une longue vie, mais un accident l'arrêta au début de sa carrière pontificale : une chambre récemment construite de son palais de Viterbe s'écroula sur lui; il fut blessé mortellement, et expira six jours après. Platina lui attribue un traité de médecine intitulé : *Thesaurus Pauperum*. Jean XX eut pour successeur Nicolas III. Z.

Papebroch, *Conatus chronolog.* et *Suppl.* — Platina, *Vitæ Pontificum*. — Ciaconius, *Vit. Pont.* — Louis Jacob, *Bibliothèque Pontificale*. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, t. III. — Fleury, *Histoire Ecclés.*, l. LXXXVII, 1-7.

JEAN XXI ou **XXII**, né à Cahors, vers l'année 1244, mort à Avignon, le 4 décembre 1334. Son nom de famille était Jacques d'Euse. L'opinion commune est que son père, Armand d'Euse, exerçait à Cahors l'humble profession de cordonnier. Cependant, il y a de bonnes raisons à faire valoir pour appuyer l'assertion toute contraire de Baluze. Suivant cet historien, Jacques d'Euse, né d'un père noble, aurait été dans sa jeunesse, par égard pour son origine, admis à la cour du roi de Sicile, et plus tard l'éclat de son mérite l'aurait fait appeler par ce prince à la dignité de chancelier. Les circonstances de sa vie sont toutes ignorées, obscures, ou du moins incertaines, jusqu'au 5 septembre 1300, où nous le voyons, évêque consacré de Fréjus, intervenir avec Guillaume, archevêque d'Embrun, dans un procès concernant les droits de l'église de Gap. Le 29 août 1310, Clément V le transféra sur le siége métropolitain d'Avignon, et deux ans après, en 1312, il le nomma cardinal-évêque de Porto. Qui devint alors, après Jacques d'Euse, archevêque d'Avignon? C'est le fils de sa sœur, Jacques *de Via*, et l'on suppose que ce Jacques *de Via* avait pour père un baron de Vilamur, célèbre parmi les bienfaiteurs de l'église d'Avignon. Voilà une bien illustre alliance pour la fille du prétendu cordonnier de Cahors. A la mort de Clément V, vingt-trois cardinaux se réunirent en conclave dans le palais de l'évêque de Carpentras. Trois mois après ils étaient encore assemblés dans le même lieu. Telle était la division des esprits. Les habitants de Carpentras, obligés de fournir à la dépense des cardinaux, ainsi que de leurs nombreux domestiques, trouvant alors qu'on leur imposait trop longtemps une bien lourde charge, portèrent l'incendie dans le palais de l'évêque, et dispersèrent ainsi le conclave. Cet événement eut lieu le 23 juillet 1313. On se demandait encore trois ans après si le veuvage de l'Église devait enfin avoir un terme, quand le roi Philippe V, par une résolution vigoureuse, contraignit les cardinaux à reprendre leurs délibérations interrompues. Enfermés le 23 juin 1316 dans le couvent des Dominicains, à Lyon, ils se séparèrent quarante jours après, ayant élu pape l'archevêque d'Avignon. Jacques d'Euse, après avoir pris le nom de Jean XXII, se fit couronner à Lyon le 5 septembre de cette année, par le cardinal Napoléon Orsini. De Lyon il se rendit à Avignon, où il arriva le 2 octobre, ayant choisi cette ville pour sa résidence.

Un des premiers actes de Jean XXII fut de canoniser le frère aîné de Robert, roi de Naples, Louis, évêque de Toulouse, mort vingt ans auparavant. Cette canonisation est du 7 avril 1317. Peu de temps après, le 25 juin, Jean érigea l'église de Toulouse en métropole, et donna pour suffragants à l'archevêque de Toulouse les évêques de Montauban, de Saint-Papoul, de Rieux et de Lombès. Comme il connaissait la France et l'habitait, il montra beaucoup de zèle pour toutes les affaires de son Église (1). C'est à lui qu'on doit encore la fondation des évêchés de Saint-Pons et d'Aleth, dans la province de Narbonne; de Castres et de Vabres, dans la province d'Albi; de Saint-Flour, dans la province de Bourges; de Condom, de Sarlat, de Maillezais, de Luçon, dans la province de Bordeaux. Tout cela fut fait en quelques mois. Le nouveau pape était un homme actif, qui concevait, puis exécutait promptement, n'hésitant pas à sacrifier les intérêts qui ne lui semblaient pas les plus respectables, lorsqu'il s'agissait de pourvoir à d'urgentes nécessités. Il avait l'esprit réformateur. On doit encore aux premiers temps de son pontificat le recueil des Constitutions de Clément V, qui a pris place dans les Décrétales sous le nom de *Clémentines*. Par les ordres de Jean XXII, ce nouveau manuel de jurisprudence canonique fut envoyé, dès le mois d'octobre 1317, aux universités de Paris et de Bologne, et recommandé non-seulement aux professeurs de droit,

(1) Le roi Philippe le Long venait d'être sacré à Reims, à l'âge de vingt-trois ans (le 9 janvier 1317), lorsque le pape lui écrivit, le 18 janvier, une lettre où on lit ces conseils paternels : « Nous avons appris que lorsque vous assistez à l'office divin, particulièrement à la messe, vous parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et vous vous appliquez à des affaires qui vous détournent de l'attention que vous devez aux prières qui se font pour vous et pour le peuple. Vous devriez aussi, depuis votre sacre, prendre des manières plus graves, etc. »

Il adressa des conseils du même genre à Robert, roi de Naples, et à Édouard II, roi d'Angleterre, auquel il envoya deux légats, tous deux cardinaux; mais avant de pouvoir parvenir auprès du roi, ils furent dévalisés près de Dresington par un parti d'Anglais qui courait le pays sous prétexte de repousser les Écossais.

mais encore aux juges appelés à siéger dans les tribunaux ecclésiastiques. Enfin, dans la même année, Jean donna une constitution nouvelle à l'ordre de Grandmont, et publia ses premières lettres sur les graves et tumultueuses dissensions qui s'étaient élevées dans la congrégation de Saint-François. Telle était la question débattue entre les deux partis qui divisaient les franciscains. L'un de ces partis s'était déclaré pour la *commune observance*, justifiant et travaillant à maintenir sous ce nom tous les changements apportés à l'institution primitive. Les mœurs de l'Église séculière s'étaient beaucoup relâchées depuis quelque temps : l'exemple donné par les souverains pontifes, les évêques, les chapitres collégiaux, avait été suivi de loin par les abbés bénédictins, cisterciens, augustins, et même par les dignitaires de l'ordre austère qu'avait fondé saint François d'Assise; ils ne mendiaient plus sur les grandes routes leur pain de chaque jour, mais ils possédaient en propre des greniers pleins, des caves pleines, et commençaient même à thésauriser : ce qui, suivant leurs adversaires, était un criminel abus. Ceux-ci, surnommés, en divers lieux *Fraticelli*, *Béguins*, *Bizoques*, *Spirituels*, etc., etc., s'étaient d'abord séparés de leurs moins rigides confrères, pour prêcher et pratiquer le plus absolu renoncement à toute possession temporelle, et, devenus bientôt un parti nombreux, ils avaient alors prétendu réformer la congrégation tout entière. De là de vives querelles, des outrages réciproques, et même, comme il était arrivé dans les villes de Narbonne et de Beziers, des ligues armées, des voies de fait. Sans aborder le détail de ces contestations, Jean XXII se prononça pour le parti de la commune observance. C'était le plus considérable, le seul régulièrement constitué, et, d'ailleurs, ce relâchement même, qui lui était reproché avec tant de véhémence, devait être considéré comme une transaction opportune avec les mœurs du temps, par le chef d'une Église qui se montrait chaque jour plus mondaine, plus différente, elle aussi, de son état primitif.

L'année 1318 vit fonder par Jean XXII les évêchés de Tulle, de Lavaur, de Mirepoix, en France, de Saragosse, en Espagne, et de Sultanée, en Perse. C'est un pape qui entend les affaires et qui sait les conduire. Mais il ne se laisse pas entraîner, au nom même de la religion, à former des entreprises aventureuses, où la chrétienté pourrait recueillir plus de dommages que de profits. Ainsi, les rois de France et d'Angleterre avaient, chacun de leur côté, conçu le dessein d'aller guerroyer en Palestine. Dès qu'il en est informé, Jean s'empresse de leur écrire qu'ils feront beaucoup mieux de s'employer à pacifier leurs États, et que d'ailleurs il existe trop de divisions entre les rois, entre les princes, entre les peuples chrétiens, pour que des forces suffisantes puissent être envoyées contre les Turcs. Cette manie des croisades lui causa bien d'autres soucis. Pendant que les rois sont invités à suspendre les préparatifs de leurs expéditions, les peuples s'agitent en France, en Angleterre, avec une simultanéité qui semble révéler un mystérieux concert : les paysans quittent leurs sillons, se précipitent sur les villes, et, comme pour satisfaire un irrésistible besoin de destruction, ils commencent par dévaster, piller, incendier toutes les cités qu'ils trouvent sans défense, avant de diriger vers l'Orient leur course vagabonde. Ils furent un instant maîtres de Paris, et quelque temps après ils menaçaient Avignon, la ville du pape. Et cependant ils marchaient sous la conduite de moines fanatiques, se proclamaient les soldats du Christ, et massacraient avec une atroce fureur tous les juifs qu'ils rencontraient sur leur passage. Jean fulmina contre eux plusieurs manifestes, où l'on voit quelle terreur ils inspirèrent. Il faut aussi remarquer dans ces manifestes les termes dont le pape fait usage en parlant des juifs. Puisqu'il s'agit de leur vie, de leurs biens, ce ne sont plus des infidèles, ce sont des hommes, qui ont droit à la même protection que les autres; et, en effet, Jean ordonne de rassembler des troupes et d'opposer le glaive aux assauts furieux des assassins.

On rapporte à l'année 1320 la condamnation de Jean de Poilli, docteur en théologie de l'université de Paris. Dans une controverse touchant l'administration du sacrement de la pénitence, il avait soutenu que le pouvoir des prêtres est d'institution divine, puisqu'ils possèdent ce pouvoir comme représentants des apôtres; et il avait ajouté que les papes, choisis plus tard parmi les évêques pour être les chefs de la police ecclésiastique, et simplement chargés d'exercer en des limites déterminées une haute surveillance sur leurs collègues, n'avaient pas été investis de cette autorité par Dieu même, mais par les conciles, avec l'assentiment des empereurs. La papauté ne pouvait entendre sans déplaisir et même sans effroi exposer et développer cette thèse historique. Jean de Poilli fut assigné devant le tribunal du souverain pontife, et contraint de rétracter ses propositions. C'est une rétractation qu'il fit sans doute avec les lèvres, pour éviter d'autres poursuites. Jean de Poilli ne pouvait ignorer que, sur la même question, beaucoup d'autres théologiens pensaient comme lui; mais il avait parlé trop tôt et trop haut.

On ne pouvait s'exprimer avec liberté sur les droits du pape que sur les terres de l'Empire. Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche se disputant la couronne impériale, Jean soutenait les prétentions de Frédéric. Mais le parti de Louis de Bavière était le plus puissant, et celui-ci ne se contentait pas, comme la plupart de ses prédécesseurs, d'envahir et de piller les terres papales, il protégeait, et, dit-on, soudoyait un grand nombre d'habiles clercs, qui discutaient publiquement les droits de la papauté, opposaient à l'Église présente la primitive Église, et célé-

braient dans les termes les plus emphatiques l'excellence des anciennes mœurs, des anciennes libertés. Au plus fort de cette controverse, un allié considérable vint à Louis de Bavière. Jean ayant fait examiner de nouveau la doctrine des franciscains rigides, ou spirituels, la condamna plus énergiquement qu'il ne l'avait fait encore, déclarant, en 1323, dans la bulle *Cum inter nonnullos*, que Jésus-Christ et ses apôtres avaient possédé certaines choses, soit en particulier, soit en commun, et que la proposition contraire était hérétique. Mais en quelques années le parti des spirituels avait acquis tant d'influence, qu'on entendit aussitôt protester contre la sentence papale les docteurs principaux et le général même de l'ordre de Saint-François, Michel de Césène. Tandis que cette querelle s'envenime, inquiète Jean XXII, et menace même, tant elle prend chaque jour d'importance, toute possession ecclésiastique, Louis de Bavière soulève l'Italie. Jean l'excommunie le 20 octobre 1327. A quelque temps de là Louis se rend à Rome même, se fait couronner roi des Romains, dans le Vatican, par Jacques Alberti, évêque de Venise, et Gerard Orlandini, évêque d'Aleria, déclare Jean *de Cahors*, ainsi qu'il le nomme, déchu de tous ses droits à la tiare, et place Pierre de Corbario sur le siége pontifical. Pendant ce temps une active propagande répand dans toutes les mains les écrits les plus contraires aux prétentions des papes. Ils se disaient les tuteurs des peuples, les conservateurs de la paix dans le monde chrétien : Marsile de Padoue, célèbre docteur, publie son *Defensorium Pacis* pour démontrer que l'Europe ne jouira de la paix qu'après avoir imposé des limites à leur puissance, et châtié leur insupportable orgueil. C'est encore l'opinion de Jean de Jandun et celle de Guillaume d'Ockam, le plus brillant, le plus intrépide régent de l'école franciscaine. Et non-seulement on dénonce l'ambition des papes, on soulève les peuples contre leurs décrets, on proclame que les rois sont affranchis par Dieu même de leur joug oppressif; mais on leur conteste le droit de décider souverainement en matière d'orthodoxie; on prouve, par l'exemple même de Jean XXII, qu'ils peuvent être, qu'ils sont hérétiques. Jean, disait-on, avait avancé, dans un de ses écrits, que les âmes bienheureuses ne jouiront pas de la vue de Dieu avant la dernière heure de ce monde. Tous les passages des Pères qui pouvaient être allégués pour le contredire sont extraits, cités et commentés. Partout sont entendues des voix accusatrices. Ainsi se vérifient ces paroles prophétiques : *La terre crie contre son maître!* Enfin, Guillaume d'Ockam et son supérieur, Michel de Césène, menacés par le pape, se jettent dans une barque envoyée pour les recueillir par Louis de Bavière, et passent dans ses États. « *Défends-moi avec ton glaive*, lui dit Guillaume d'Ockam, *et je combattrai pour toi avec ma plume.* »

Dans tous les temps il s'était rencontré des princes, des docteurs qui, par intérêt ou par scrupule dogmatique, avaient attaqué la puissance des papes : jamais encore il n'y avait eu ce concert, cette audace, cette véhémence dans les efforts des adversaires de la papauté. Jean ne manque ni de résolution ni de prudence. Élevé sur le siége pontifical un siècle plus tôt, il se serait montré supérieur à toute agression; mais que peut pour sa propre défense un pape de qui la conscience publique a douté? Il réunit des assemblées de juges, obtient des sentences et les promulgue; mais trop de gens ne craignent plus ses foudres : c'est une allégorie qui a perdu son prestige. Jean XXII épuise dans cette lutte les dernières années de sa vie. A l'heure de sa mort, il recevait la nouvelle d'une insurrection gibeline à Bologne. Cependant, s'il n'avait pu vaincre ses ennemis nombreux et divers, ceux-ci ne l'avaient pas vaincu. C'est ainsi qu'on peut résumer l'histoire de son pontificat. B. H.

Platina, *Hist. de Vitis Pontific. Roman.* — Ciacconius, *Vitæ et Res gestæ Pontific. Roman.* — Fleury, *Hist. Eccles.*, t. XIX de l'édit. in-4°. — Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*, t. III.

JEAN XXII ou XXIII (*Balthazar* Cossa), deux cent treizième pape, successeur d'Alexandre V, né à Naples, élu le 17 mai 1410, déposé le 29 mai 1415, mort à Florence, le 22 novembre 1419. Onze jours après la mort d'Alexandre V, les cardinaux, réunis à Bologne, élurent pape Balthazar Cossa, qui prit le nom de *Jean XXIII*. Ce choix singulier, car Cossa ne s'était encore fait connaître que par son avidité et ses violences, s'explique, selon quelques auteurs, par l'argent qu'il répandit dans le conclave; d'autres prétendent qu'il l'intimida en l'entourant de soldats dévoués; peut-être aussi son élection fut-elle due à l'influence de Louis II d'Anjou, qui, espérant trouver en lui un appui contre Ladislas, le recommanda aux cardinaux français. Cossa était issu d'une famille noble; obéissant d'abord à ses instincts de désordre, il profita des factions qui agitaient alors l'Italie pour exercer le métier de corsaire; puis, donnant bientôt un autre cours à son ambition, il se rendit à Bologne, sollicita des fonctions ecclésiastiques, et fut nommé archidiacre de cette ville; Boniface IX ne tarda pas à l'apprécier; il le créa successivement camérier, cardinal-diacre de Saint-Eustache en 1402, et enfin légat à Bologne : il s'était acquis des droits exceptionnels à la faveur du pape par son industrie et son audace à multiplier les exactions qui enrichissaient la cour pontificale. Balthazar Cossa avait du reste à conquérir sa nouvelle dignité, car Bologne était tombée aux mains du duc de Milan. Il assiégea la ville, s'en empara et la gouverna, moins en légat qu'en tyran; les déprédations et les vexations de toutes natures qu'il exerçait sur les habitants prirent un tel caractère que Grégoire XII, deuxième successeur de Boniface, s'en émut, mit Bologne en interdit, et excommunia Cossa, qui ne tint aucun compte de cette sentence. Tels étaient ses titres à la tiare

lorsque, en 1410, il fut élu pape. Peu d'hommes d'ailleurs auraient pu s'élever à la hauteur du rôle qu'exigeait d'un souverain pontife à cette époque l'état du saint-siége : la situation religieuse et politique était terrible ; pour la dominer, il eût fallu l'énergie et l'autorité morale d'un Grégoire VII. La chrétienté gémissait des scandales du schisme, qui, perpétué depuis dix ans, donnait plus d'éclat et d'influence à l'hérésie de Wicleff, ressaisie et popularisée en Bohême par Jean Huss. L'Italie était mise en feu par les dissensions de Louis II d'Anjou et de Ladislas, qui se disputaient le trône de Naples ; le premier, héritier des droits qu'avait livrés à son père la reine Jeanne, emprisonnée par Duras ; le second comme fils et successeur de ce dernier, qui, adopté par Jeanne, l'avait fait étouffer pour s'emparer plus sûrement du trône. A son avénement au saint-siége, Jean XXIII trouvait deux concurrents au trône pontifical : Benoît XIII, élu par les cardinaux d'Avignon, et que reconnaissaient l'Espagne, l'Écosse, les comtes de Foix et d'Armagnac ; Grégoire XII, qui n'était accepté que par quelques princes d'Allemagne et d'Italie. Le concile de Pise, en les déposant tous deux pour les remplacer par Alexandre V, avait ordonné que dans le délai de trois ans un concile serait réuni afin d'aviser à la réformation de l'Église. Le premier soin de Jean XXIII fut de confirmer les sentences portées contre Benoît XIII, et de révoquer une bulle de son prédécesseur en faveur des ordres mendiants. Dans la querelle qui divisait Naples, Jean s'était déclaré pour Louis d'Anjou ; aussi Ladislas voulut-il profiter, pour surprendre Rome, des réjouissances officielles qu'y occasionnait l'élection récente du pape ; mais il fut repoussé par Paul des Ursins, qui tailla son armée en pièces. Jean XXIII cherchait contre Ladislas des alliances en Allemagne, et les événements parurent le servir à souhait. Robert venait de mourir : Sigismond de Luxembourg se présentait pour lui succéder. Ce candidat, ennemi implacable de Ladislas, qui lui avait disputé le trône de Hongrie, parut au pape très-propre à seconder ses desseins contre le roi de Naples, et il le recommanda vivement aux électeurs. Sigismond, aussitôt après son élévation à l'Empire, envoya des ambassadeurs au pape, pour lui demander sa protection contre les Vénitiens, s'engageant de son côté à restituer plusieurs biens ecclésiastiques dont il s'était emparé. Jean XXIII avait porté sur le trône pontifical ses mœurs dépravées et son insatiable avidité ; il envoya des légats en France avec mission de réclamer les décimes des bénéfices ecclésiastiques qui, selon lui, appartenaient de droit divin au pape et à la chambre apostolique. L'université protesta au nom des immunités de l'Église gallicane contre ces prétentions ; elle députa Juvénal des Ursins pour supplier le roi de repousser la demande des légats, et le parlement ne leur accorda des secours qu'en apprenant les nouvelles menées du roi de Naples. Ladislas cherchait en effet à s'emparer de Rome pour y installer Grégoire XII, pape à sa dévotion, qui de Gaëte, où il s'était retiré, venait d'envelopper dans une même excommunication ses deux adversaires, Jean XXIII et Benoît XIII. Mais Louis d'Anjou, de retour en Italie, atteignit Ladislas le 19 mai 1411, aux bords du Garigliano, et gagna sur lui une bataille demeurée célèbre ; ce triomphe cependant resta stérile pour le vainqueur, qui, faute d'argent, ne put poursuivre ses avantages. Jean XXIII, suppléant par les armes spirituelles aux ressources effectives qui lui manquaient, excommunia Ladislas, et prêcha une croisade contre lui ; mais celui-ci ne s'en préoccupa point. L'année précédente le pape avait de même, sans plus de succès, anathématisé Jean Huss, qui appelait la Bohême à l'indépendance religieuse. Toujours infatigable, le roi de Naples devint bientôt plus redoutable que jamais, et Jean XXIII, épouvanté, consentit à un accommodement. Le traité fut également honteux pour les deux partis ; tous deux, par un mutuel accord, se sacrifièrent réciproquement leurs alliés. Ladislas proclama Jean XXIII seul pape légitime et abandonna Grégoire XII, qui se vit forcé de quitter précipitamment Gaëte. De son côté, Jean, désertant la cause de Louis d'Anjou, reconnut Ladislas comme roi de Naples, et s'engagea à lui fournir des secours pour conquérir la Sicile. Mais Ladislas ne tarda pas à se brouiller avec Jean XXIII ; il surprit Rome et s'en empara. Le pape s'enfuit, gagna rapidement Sutri, Florence et enfin Bologne. L'empereur seul pouvait lui fournir un appui. Jean lui envoya des ambassadeurs, et, pour le mieux disposer à son égard, il lui laissa le choix du lieu où devait se réunir le concile dont, à Pise, en 1409, on avait ordonné la convocation. Jean souhaitait ardemment que le choix tombât sur une ville italienne, afin de la tenir sous son influence ; mais Sigismond voulait de même dominer le futur concile, et désigna Constance, ville impériale, dans le cercle de Souabe. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le pape ; il chercha vainement à éviter le piége que lui tendait l'empereur. Forcé de céder, il fixa au 1er novembre 1414 l'ouverture du concile ; redoutant d'ailleurs les décisions de cette assemblée, il assura autant que possible la sécurité de son séjour à Constance, et tint à rester maître de l'abréger ; il stipula en outre qu'il serait reçu avec les honneurs et le cérémonial habituels en pareil cas, et qu'on le reconnaîtrait comme seul et vrai pape ; puis, pour plus de sûreté, il se ménagea à prix d'argent la protection du duc d'Autriche et du marquis de Bade. Ces précautions ne le rassuraient point, et la mort de Ladislas, améliorant tout à coup sa position en Italie, lui inspira un moment la pensée de retourner à Rome et d'y appeler le concile. De tristes pressentiments l'agitaient ; il craignait

www.libtool.com.cn

avec raison que ce concile, convoqué pour réformer les abus du clergé, ne commençât par exiger sa propre retraite; aussi, arrivé sur une montagne, d'où l'on apercevait la petite ville de Constance qui s'étageait en amphithéâtre : *Voilà*, dit-il en se tournant vers ses compagnons, *le fossé où l'on prend les renards*. Jean XXIII ouvrit le concile le 7 novembre; les votes eurent d'abord lieu par tête, mais ce mode de procéder assurait la prépondérance au pape, car le nombre des prélats italiens gagnés par lui dominait; aussi fut-il résolu qu'on opinerait par nation, ce qui déplaça la majorité. Bientôt, au nom du bien de l'Église, le concile demanda à Jean de renoncer à la tiare; après quelques hésitations, il y consentit, et offrit successivement deux formules trop vagues pour être admises; il se résigna enfin à accepter celle qu'on lui proposait, et la lut publiquement dans la seconde session du concile, qui, plein de joie, exalta ce désintéressement. Jean XXIII était en réalité au désespoir d'avoir abdiqué; ses allures équivoques le trahirent, et Sigismond le fit garder à vue. Il parvint à tromper cette surveillance, et, combinant un plan d'évasion avec le duc d'Autriche, qui donna un tournoi pour distraire l'attention des gens de l'empereur, il s'enfuit, déguisé en palefrenier, et gagna Schaffhouse, puis Lauffembourg, où il protesta contre une cession arrachée, disait-il, par la violence; et, dans l'espoir de gagner du temps, il mit à sa soumission des conditions inacceptables. Le concile, un moment consterné, reprit bientôt son énergie, grâce à la fermeté de Sigismond et de J. Gerson, qui, dans un sermon, proclama hautement la prééminence des conciles généraux sur la papauté. Jean XXIII, sommé de comparaître à Constance, s'y refusa; mais bientôt, abandonné par le duc d'Autriche, trop faible pour résister à l'empereur, il fut arrêté à Fribourg et conduit à Rudolfcell. Sa déposition une fois résolue, la procédure fut rapidement menée; trente-sept dépositions de témoins livrèrent au concile une liste d'accusations contenant soixante-dix chefs; c'était un résumé presque complet de tous les scandales et de tous les crimes qui peuvent déshonorer un homme. Aussi, dans la séance du 29 mai 1415, fut-il déclaré simoniaque, impudique, dissipateur des biens de l'Église, et, comme tel, indigne du pontificat. La sentence fut notifiée, et il la ratifia spontanément. Jean Gerson a attaché son nom à cet acte hardi qui, faisant revivre les antiques prérogatives des évêques, plaçait résolument le concile au-dessus du pape et le lui donnait pour juge. De Rudolfcell, Balthazar Cossa fut transféré dans la forteresse de Gotleben, où il trouva Jean Huss, que, dès les premiers jours du concile, il avait fait arrêter, au mépris d'un sauf-conduit formel. L'empereur confia le pape déposé à la garde de l'électeur-palatin, qui lui donna pour prison le château de Heidelberg, où il fut traité avec les plus grands égards. Après quatre années de captivité, il recouvra sa liberté, qu'il acheta au prix de 30,000 écus d'or à l'électeur, au moment où, sur les instances de Côme de Médicis, le nouveau pape venait d'obtenir son élargissement. Cossa, après un voyage à Gênes, alla se jeter aux pieds de Martin V, et le reconnut comme seul pape légitime; le saint-père, touché d'une démarche aussi inattendue, le créa cardinal-évêque de Frascati et le fit doyen du sacré collége; mais ces nouvelles dignités ne le consolèrent point de sa déchéance, et il mourut de chagrin, dit-on, quelques mois après. Selon certains auteurs, son humeur turbulente donnait encore des craintes pour le repos de l'Église, et le poison avança ses jours. On trouve deux lettres de ce pape dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. V, p. 908 et 921.

Alfred FRANKLIN.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, t. XI, p. 2321. — Ughelli, *Italia Sacra*. — Bruys, *Hist. des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. IV, p. 1. — Platina, *Historia delle Vite de i Sommi Pontefici*; Venise, 1613, in-4°; p. 210. — Ph. de Mornay, *Hist. de la Papauté*; 1612, in-12; p. 322. — De Prades, *Abrégé de l'Hist. Ecclesiast.*; t. II, p. 159. — De Potter, *Esprit de l'Église*, t. VI, p. 194. — De Glen, *Hist. Pontificale*; Liége, 1600, in-4°, p. 834. — Bouché, *Idolâtrie des Papes*; Paris, 1647, in-12; p. 108. — Ciacconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*; t. II, p. 786. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII, p. 348. — Du Chesne, *Hist. des Papes et souverains Chefs de l'Église*; t. II, p. 308. — Alletz, *Hist. des Papes*; 1776, 2 vol. in-12; t. II, p. 129. — De La Luzerne, *Sur la Déclaration du Clergé de France en 1682*; Paris, 1821, in-8°, p. 390. — Fleury, *Hist. Ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre; t. XX, l. 100. — Th. de Niem, *Historia de Vita Joannis XXIII*, 1620, in-4°; reproduite dans Meibomius, *Rerum Germanic. Scriptores*, 1688, 3 vol. in-fol.; t. Ier, p. 1.

A. JEAN rois d'Angleterre.

JEAN, nom commun à un assez grand nombre de souverains, classés par ordre alphabétique de pays.

JEAN Ier, surnommé *Sans Terre*, ou *Lackland*, roi d'Angleterre (1), né en 1166, mort en 1216, était le quatrième fils de Henri II et d'Éléonore d'Aquitaine. Dès l'âge de douze ans il fut choisi par son père comme son représentant en Irlande. Il se rendit à son poste en 1185; mais ses débuts dans le gouvernement ne furent pas heureux. Entouré de courtisans normands, dont la cupidité et la violence soulevèrent la population indigène, le prince, après une honteuse administration de neuf mois, fut appelé en Angleterre. Pendant les premières querelles de Henri II et de ses fils, Jean resta fidèle à son père, qui reporta ainsi sur sa tête toute sa tendresse; mais lors de la dernière révolte en 1189, quand le vieux roi, vaincu, eut demandé les noms des sujets qui avaient trahi sa cause, l'un des premiers qu'il entendit fut celui de son fils bien aimé. Cette triste révélation aggrava la maladie dont il souffrait depuis longtemps, et ce faible et

(1) Jean fut surnommé *Sans Terre*, ou *Lackland*, parce que, étant mineur à la mort de son père, Henri II, il n'avait pu encore posséder aucun fief en son nom propre, quoiqu'il fût souverain désigné d'Irlande

malheureux père expira en maudissant ses enfants. Richard lui succéda, et partit pour la croisade. En quittant son royaume, il espéra attacher son frère à ses intérêts, en lui concédant, outre le comté de Mortagne, en Normandie, ceux de Cornwall, de Dorset, de Glocester, de Nottingham et plusieurs autres, représentant à peu près le tiers du territoire. Cette générosité ne fit qu'accroître l'ambition de Jean, qui, se flattant de l'espoir que son frère périrait dans son expédition, songeait déjà aux moyens de parvenir au trône. Il existait cependant un héritier plus direct; c'était son neveu Arthur, fils de Geoffroy, son frère aîné. Instruit de ses dangereux desseins, Richard transmit à son chancelier, Guillaume de Longchamp, l'ordre de veiller aux intérêts du jeune prince orphelin, et dès lors s'engagea entre le ministre et le frère du roi un lutte longue et ténébreuse qui venait de se terminer par l'exil du chancelier, quand on apprit en Angleterre la captivité du roi Richard. Ce prince en revenant de Palestine, était tombé entre les mains de son ennemi, Léopold, duc d'Autriche. A cette nouvelle, Jean passe en France, rend hommage à Philippe-Auguste pour les possessions continentales du royaume, et retourne précipitamment en Angleterre afin d'assurer son usurpation. Mais, selon l'expression du roi de France, « il n'était pas homme à réussir par la force quand la force pouvait lui être opposée ». Aussi, en présence de l'hostilité publique, n'osa-t-il aller plus loin ouvertement; mais, d'accord avec le monarque français, Jean fit à l'empereur d'Allemagne, auquel Léopold avait cédé son prisonnier, de magnifiques promesses pour prolonger sa captivité; on dit même que le prix de 20,000 livres d'argent lui fut offert pour chaque mois. Tant de méfaits remplirent de colère le cœur de Richard; il revint en Angleterre altéré de vengeance. Le coupable s'enfuit en Normandie pour laisser passer l'orage, et quelques mois plus tard il ne rougit pas d'implorer à genoux un pardon qu'il avait si peu mérité. Cédant aux instances de sa mère Éléonore, le roi se laissa désarmer et pardonna à son frère, tout en confisquant ses domaines et ses châteaux. La mort de Richard, survenue six ans après, rendit à Jean sa puissance et son audace. L'héritier du trône, comme nous l'avons dit plus haut, était, selon l'ordre de primogéniture, le jeune Arthur, duc de Bretagne; mais Jean avait été désigné, dit-on, par Richard comme son successeur, et c'est à lui que la reine mère Éléonore transmit l'hommage des riches provinces dont elle avait hérité. Jean fut donc élu roi d'Angleterre à Northampton, dans une assemblée solennelle de barons et d'évêques, sous la condition formelle qu'il respecterait les droits de chacun (1199). La Normandie se soumit, et le reconnut pour duc; mais le Maine, la Touraine et l'Anjou se déclarèrent pour son neveu Arthur, dont les droits étaient défendus par Philippe-Auguste, à qui sa mère Constance, veuve de Geoffroy, l'avait confié. Philippe l'abandonna cependant après une courte guerre, vendant à Jean sa neutralité au prix du comté d'Évreux et de plusieurs grands fiefs, et Arthur, trop faible pour résister, rendit hommage à son oncle pour le duché de Bretagne.

Jean se vit alors au faîte de la fortune: il régnait paisiblement sur l'Angleterre, et sa puissance s'étendait sur tout le littoral de la France depuis la Somme jusqu'aux Pyrénées. Il perdit tout par ses violences, ses injustices et sa lâcheté. Sa première querelle sérieuse fut avec son ancien allié, le roi de France: il la provoqua par l'enlèvement d'Isabelle d'Angoulême, qu'il ravit à Hugues, comte de la Marche, son mari, et qu'il épousa en répudiant la fille du comte de Glocester. Hugues implora et obtint contre le ravisseur le secours du roi de France, leur commun suzerain. Le traité récent, conclu entre les deux rois, fut rompu; Philippe tira l'épée, appelant sous sa bannière les barons angevins et manceaux, tandis qu'Arthur faisait de nouveau valoir ses droits à la couronne.

Le roi Jean obtint au début de cette guerre un succès inespéré. Le jeune duc de Bretagne s'était emparé de vive force du château de Mirebeau en Poitou, résidence de la reine Éléonore, et il tenait son aïeule assiégée dans une tour de cette place, lorsque, instruit du danger de sa mère, Jean accourut, surprit les assiégeants, et fit son neveu prisonnier. Il le retint d'abord au château de Falaise, où il essaya en vain d'arracher de lui une renonciation à ses droits. Sur son refus, Arthur fut transféré à Rouen. Là, le 3 avril 1202, à minuit, il reçut l'ordre de sortir de la tour où il était enfermé. Il trouva à la porte, sur une barque, son oncle accompagné de Mauluc, son écuyer. L'infortuné jeune homme, saisi d'effroi, demanda en vain la vie; et comme Mauluc hésitait à frapper, Jean saisit son neveu par les cheveux, le frappa de deux coups de poignard et jeta son corps dans la Seine. Avec ce crime commencèrent ses revers. Les Bretons, exaspérés, demandèrent vengeance, et députèrent à cet effet l'évêque de Rennes au roi de France, suzerain du meurtrier. Philippe-Auguste cita Jean à comparaître, comme duc de Normandie et possesseur d'autres grands fiefs, devant la cour des pairs pour y prouver son innocence. L'accusé n'ayant pas paru, la cour prononça le jugement suivant: « Attendu que Jean, duc de Normandie, en violation de son serment à Philippe, son suzerain, a assassiné le fils de son frère aîné, vassal de la couronne de France et proche parent du roi, et qu'il a commis ce crime dans la seigneurie de France, il est déclaré coupable de félonie et de trahison, et en conséquence condamné à perdre toutes les terres qu'il tient par hommage. »

Les Français et les Bretons envahirent aussitôt les domaines continentaux du roi d'Angleterre. Jean eut recours au pape; il provoqua les

censures ecclésiastiques contre son suzerain, et, en même temps, leva des soldats en Angleterre et en Irlande, et arma la flotte, qu'il mit sous les ordres du comte de Pembroke. Mais il n'osa pas même défendre sa cause. Enivré par les plaisirs, il assista de Rouen à la conquête de toute la Normandie, se plaisant à répéter que les progrès des alliés l'inquiétaient peu, car en un jour il ferait plus qu'eux en un an. L'approche de Philippe décida sa fuite : il regagna en hâte ses États d'outre-mer, abandonnant au vainqueur toutes ses possessions continentales, qui furent réunies à la couronne de France (1204).

La mort de l'archevêque de Cantorbéry Hubert et l'élection de son successeur suscitèrent de nouveaux périls au roi Jean, et ouvrirent un abîme sous ses pas. De même que ses prédécesseurs, il avait juré, en montant sur le trône, de maintenir les priviléges ecclésiastiques et en particulier le droit d'élection des évêques par les chapitres. Néanmoins, prétextant l'intérêt politique, il voulut annuler une élection déjà faite et imposer au clergé de Cantorbéry un prélat de son choix : c'était Jean de Gray, son confident et l'un de ses justiciers. Le chapitre refusa, et la cause fut portée devant le célèbre pape Innocent III. Ce pontife repoussa les deux candidats, et désigna pour ce poste éminent le cardinal Étienne Langton, et sans attendre la confirmation royale il consacra le nouveau primat. Ce mépris de ses prérogatives irrita profondément le roi d'Angleterre; il chassa du royaume les moines de Cantorbéry, les dépouilla de leurs biens, et jura que jamais le cardinal Langton n'entrerait dans ses États. Innocent mit tout en œuvre pour vaincre l'obstination du roi : prières et menaces, tout ayant échoué, il prononça enfin l'interdit contre son royaume, délia ses sujets de leur fidélité, et choisit Philippe-Auguste, l'ennemi le plus redoutable de Jean, comme l'exécuteur de sa sentence. Le monarque français rassembla aussitôt une armée formidable, et se disposa à franchir le détroit pour déposséder son rival. Jean, de son côté, appela ses sujets aux armes; ils se rendaient sous ses drapeaux plutôt pour abjurer son autorité que pour la soutenir. Le prince, par le scandale effroyable de ses mœurs, par ses exactions et par ses cruautés, avait été, à lui-même, son plus grand ennemi : il s'était aliéné ses barons et leurs vassaux, et des soixante mille hommes qui composaient son armée, dit un historien contemporain, à peine s'en trouvait-il un seul qui lui fût dévoué. A la tête d'une flotte nombreuse et d'une armée magnifique, il ne se sentait point affermi; le souvenir de ses crimes se réveillait dans son cœur, et il se voyait en horreur à toute l'Europe chrétienne. Dans cette extrémité, on prétend qu'il sollicita le secours de l'émir Al Moumenin, dont les conquêtes rapides en Espagne semblaient présager une nouvelle invasion musulmane. Les négociations échouèrent, et il ne resta plus au roi d'Angleterre qu'à courber la tête devant le pontife. Le légat Pandolphe fut l'intermédiaire entre les deux souverains; il réconcilia Jean avec l'Église, et celui-ci, pour prix de ce pardon, fit hommage de son royaume au pape, et consentit à le tenir de lui en fief (1213). Cette cruelle humiliation détourna au moins l'orage : Pandolphe défendit à Philippe-Auguste de poursuivre son entreprise.

Le roi Jean cependant songeait à venger ses alarmes en portant en France le fer et la flamme; mais ses barons refusaient de s'embarquer jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction à leurs collègues ecclésiastiques et laïques, injustement frappés dans la querelle du roi et du chapitre de Cantorbéry. Le roi plia devant la nécessité; il révoqua la sentence d'exil contre Langton et ses partisans. Le primat, après avoir fait promettre au monarque d'abolir toutes les coutumes illégales, prononça publiquement sur le seuil de la cathédrale la révocation des bulles d'excommunication. Aussitôt Jean franchit le détroit, débarqua sur les côtes du Poitou, et remonta jusqu'en Bretagne, où ses progrès furent arrêtés par l'armée française sous les ordres de Louis, fils de Philippe; mais c'est en Flandre que furent portés les coups décisifs. L'empereur Othon, Ferrand, comte de Flandre, et le comte de Boulogne s'étaient alliés au roi Jean et tentaient vers le nord une puissante diversion. Philippe-Auguste marcha au-devant des confédérés, et remporta sur eux la célèbre bataille de Bouvines (1213). Cette victoire enleva au roi Jean toute espérance de recouvrer ses provinces perdues sur le continent; il obtint du vainqueur une trêve de cinq ans, et retourna dans son royaume pour y soutenir une dernière lutte, plus redoutable encore que les précédentes et causée, comme celles-ci, par ses débordements et ses crimes.

Malgré le serment solennel prononcé par le roi entre les mains du primat Langton, ses sujets connaissaient trop bien l'esprit vindicatif et dissimulé de leur souverain pour ne pas craindre ses fureurs et ses rapines; les barons laïques et ecclésiastiques avaient donc formé contre sa tyrannie une étroite ligue. Le roi Jean essaya d'abord de les désunir et de gagner le clergé; il lui promit une charte d'élections libres et prit la croix. Mais le primat Langton ne se laissa point abuser, et au nom des barons il demanda le renvoi des troupes mercenaires dont le roi s'était entouré. Sur son refus, les confédérés se proclamèrent l'armée de Dieu et de la sainte Église, armèrent leurs vassaux, choisirent pour chef Robert Pitz Walter et ouvrirent la campagne par le siége de Northampton. Invités bientôt par les habitants de Londres, qui avaient également tout à souffrir ou à craindre de la tyrannie royale, ils entrèrent dans la capitale aux acclamations du peuple. Entouré d'ennemis secrets et déclarés, et voyant la métropole aux mains des révoltés, le roi fléchit de nouveau devant l'orage, et fut prodigue de serments qu'il se hâtait de violer

dès que l'autorité lui était rendue. Il invita les chefs confédérés à une conférence à Runnymead, et là, en sa présence et devant Pandolphe, envoyé du pape, fut rédigée cette charte fameuse, considérée avec raison par les Anglais comme l'une des plus fermes bases de leurs libertés (1215). Elle était censée ne contenir aucune innovation, mais seulement la réforme des abus féodaux les plus criants, introduits par Guillaume et ses successeurs. Elle confirmait les libertés et priviléges de l'Église, fixait ensuite pour les tenanciers le taux des reliefs ainsi que les droits des héritiers, des pupilles et des veuves, qui, pour se remarier, n'étaient plus soumises à une odieuse contrainte. Les aides ou subsides forcés furent limités à trois cas spéciaux, savoir : la captivité du roi, l'admission de son fils aîné dans l'ordre de la chevalerie, et le mariage de sa fille aînée. En toute autre circonstance, il fut dit qu'aucune taxe ne serait imposée ou levée sans le consentement du grand conseil des barons et autres tenanciers en chef. Une cour fut établie d'une manière fixe à Westminster sous le nom de *cour de plaids communs*, pour les jugements des causes civiles. De sages règlements furent arrêtés pour l'administration de la justice, dans laquelle des chevaliers de chaque comté furent annexés aux juges ambulants : il fut dit qu'aucun homme libre ne serait arrêté, emprisonné ou poursuivi que par jugement légal selon la loi du pays ; les comtes, les barons, les hommes libres ne devaient être jugés que par leurs pairs ; la charte assura indistinctement les libertés et les droits des grands et des petits tenanciers, des marchands, des laboureurs. On décida que les amendes seraient toujours modérées et proportionnées aux délits ; que le marchand conserverait sa marchandise et le laboureur ses instruments aratoires ; des bornes furent mises aux exigences des pourvoyeurs royaux, et enfin les priviléges des cités, bourgs et ports de mer furent définis et maintenus. Les droits des étrangers furent même sauvegardés ; un article spécial accorda aux marchands étrangers la liberté de venir en Angleterre, d'y séjourner et d'en partir sans exaction. Une autre charte dite *des forêts* détruisit les odieux abus qui s'étaient introduits dans l'administration et dans la législation en vigueur pour cette partie des domaines royaux ; elle rendit au domaine public les forêts créées depuis le commencement du règne, et un comité de douze chevaliers dans chaque comté fut choisi pour rechercher les mauvaises coutumes et pour les supprimer. Les sous-tenanciers et hommes libres furent tous déclarés participants aux avantages concédés ou confirmés par ces chartes ; on élut enfin un comité de vingt-cinq barons chargés de veiller à leur exécution.

Le roi signa sans contrainte apparente, et affecta, pendant la durée des conférences de Runnymead, de se résigner de bonne grâce aux restrictions apportées à son autorité ; mais à peine l'assemblée fut-elle dissoute qu'il exhala sa fureur par d'incroyables transports et par des actes qui étaient moins ceux d'un homme que d'une bête féroce, grinçant les dents, mordant la paille et le bois de sa couche. Il envoya lever en Flandre, en Picardie, en Poitou et en Guyenne des mercenaires, qu'il appela sous sa bannière royale ; il fortifia ses châteaux, et, en même temps, il députa au pape Innocent III, pour le supplier d'embrasser sa défense et de déclarer, en sa qualité de suzerain, nulles et injurieuses à son autorité toutes les concessions faites sans son aveu par lui, son vassal.

De toutes parts accoururent des soldats avides de pillage : Jean les conduisit à l'attaque de la ville de Rochester, qu'il avait donnée en gage aux barons ; il investit cette place, l'emporta, et signala sa vengeance par le supplice de ses défenseurs. On apprit en même temps l'annulation des chartes de Runnymead par Innocent III et l'excommunication de tous les chefs confédérés.

Le roi mit alors deux armées en campagne, et tandis que l'une ravageait le midi, l'autre, conduite au nord par Jean lui-même, portait le fer et la flamme dans le comté d'York ; cette contrée malheureuse fut de nouveau le théâtre d'effroyables barbaries, dont le roi donna l'exemple en incendiant de sa main une maison où il s'était arrêté pour la nuit : les barons du pays, incapables d'arrêter ce torrent dévastateur, implorèrent le secours du jeune roi d'Écosse Alexandre III, et lui transférèrent leur hommage. La plupart de ceux qui avaient assisté aux conférences de Runnymead se tenaient alors enfermés dans Londres, dont les habitants faisaient cause commune avec eux. Convaincus alors qu'il n'y avait aucun fond à faire dans la parole du roi et redoutant de terribles vengeances, ils prirent une résolution extrême, et, retirant leur allégeance au roi Jean, ils offrirent la couronne d'Angleterre à Louis, fils aîné de Philippe-Auguste. Ce prince répondit à leur appel et débarqua à Sandwich en 1216.

Jean était à Douvres quand il apprit cet événement. A cette nouvelle, l'effroi le saisit, il décampa avec son armée et laissa son rival arriver jusqu'à Londres, où Louis reçut l'hommage de ses nouveaux sujets. Jean se vit alors abandonné de la plupart de ses mercenaires et d'une partie des barons qui lui étaient restés fidèles : le légat du pape Guelo essayait presque seul de soutenir son courage, et combattait pour lui avec des armes spirituelles. Le roi cependant occupait encore les principales forteresses et peu à peu sa fortune se releva ; le souvenir de sa tyrannie s'affaiblit devant la honte secrète d'accepter la loi d'un prince étranger. Plusieurs puissants vassaux revinrent à lui, et sa fortune prenait une face nouvelle lorsqu'en marchant à la rencontre de l'ennemi, ses équipages, ses joyaux et son trésor furent engloutis au passage du Ward. La fureur et le désespoir causés au roi par ce dé-

sastre se joignant à la fatigue de longues débauches et à celles de la marche, lui donnèrent une fièvre dangereuse. On le porta au château de Newark, où il expira au bout de trois jours, le 19 octobre 1216, dans sa quarante-neuvième année et dans la dix-septième de son règne.

www.libtool.com.cn

Malgré un portrait flatteur que l'historien Giraldi trace de Jean dans sa jeunesse, la vie de ce prince, depuis ses premières années, ne présente qu'une longue suite de fautes et de crimes. Fils ingrat, frère dénaturé, époux parjure, souverain fourbe et méprisable, il joignait à une ambition sans frein une lâcheté qui l'empêcha toujours de pousser ses projets jusqu'au bout. Sa dissimulation était si bien connue qu'elle ne trompait personne, et sa cruauté naturelle trouvait un nouvel aliment dans le besoin de la vengeance. Il raillait souvent ses victimes; on raconte que quand l'archidiacre Geoffroy eut quitté sa place à l'échiquier lors de la querelle du saint-siége et du roi, celui-ci le fit arrêter, et dit en riant « qu'il veillerait à ce qu'il n'eût pas froid dans sa prison ». Il lui envoya donc une énorme chape de plomb sous laquelle on le laissa mourir de faim. Enfin la corruption des mœurs de Jean, restée célèbre en Angleterre, fut, disent les historiens, une des causes principales de la haine de ses sujets, dont un grand nombre avaient à venger l'honneur de leur famille. Jean laissa trois fils et trois filles nés de son mariage avec Isabelle d'Angoulême, et plusieurs enfants naturels, fruits de ses criminelles amours. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Henri III.

Émile DE BONNECHOSE.

Mathieu Paris, *Historia major Angliæ*. — Lingard, *Hist. d'Angleterre*. — Hume, *Hist. d'Angleterre*. — Mackintosh, *Hist. d'Angleterre*. — Hallam, *Hist. constitutionnelle d'Angleterre*.

B. JEAN, roi de Bohême.

JEAN *de Luxembourg*, roi de Bohême, né vers 1295, tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. Fils aîné du comte Henri III de Luxembourg, qui devint plus tard roi de Germanie sous le nom de Henri VII, et de Marguerite de Brabant, il hérita des défauts et des qualités de son père, prince loyal et brave, mais impolitique et inconstant. A quinze ans, Jean épousa Élisabeth, fille de Wenceslas IV, roi de Bohême, dernier rejeton mâle des Przémilides, et obtint pour elle et pour lui en 1311, malgré l'opposition de la maison de Habsbourg, la couronne de Bohême. Après la mort de son père, des troubles éclatèrent à l'occasion d'une double élection à l'Empire; il se déclara pour Louis de Bavière, et l'accompagna, chaque fois que la révolte n'exigeait pas sa présence en Bohême, dans les divers combats qu'il eut à soutenir. Il le suivit en Italie en 1315, et revint à Prague en 1322, après avoir visité les cours d'Avignon et de Paris, ainsi que le Luxembourg. La même année il participa à la victoire de Muhldorf. Sa sœur avait épousé, quelques jours auparavant, le roi de France Charles IV, ce qui le rattachait au parti français. En 1324, il combattit aussi pour le roi de France en Lorraine, et en 1328 il soutint ce même prince dans sa lutte contre les Flamands. Au milieu de l'hiver de 1329 il courut au secours des chevaliers de l'ordre Teutonique en Prusse; il perdit un œil dans cette campagne, et la même année il revint en France, où le roi Philippe IV le nomma son lieutenant dans le Languedoc. Son fils, qui fut depuis l'empereur Charles VI (*voy.* ce nom), avait épousé Blanche de Valois, sœur du roi de France. Plus tard la fille de Jean de Bohême épousa le prince Jean de France. Pendant ses courses aventureuses, Jean laissait sa femme à Prague, où elle rassemblait l'argent qu'il gaspillait de tous côtés. Il réussit pourtant à agrandir ses États en 1327 par l'acquisition du duché de Nassau, qui lui échut en vertu d'un traité conclu avec le duc Henri, mort sans enfants. En 1330, Jean se mit à parcourir l'Italie, déchirée alors par des dissensions intestines. L'empereur Louis le soupçonna d'aspirer à la couronne impériale; mais ils finirent par s'entendre en 1332, et après avoir tiré de nouvelles sommes d'argent de Prague, Jean se rendit à Paris, puis à Avignon, où il épousa en secondes noces Béatrix de Bourbon. Plein de zèle pour la maison de France, il fut plusieurs fois chargé de missions près de l'empereur ou près du pape. En 1340, il perdit, des suites d'un rhumatisme, l'œil qui lui restait, et dès lors il fut surnommé *Jean l'Aveugle*. Cette infirmité ne l'empêcha pas de continuer sa vie guerroyante. A la bataille de Crécy, il se tenait armé à cheval au milieu de sa troupe. « On vient lui rapporter, dit Froissart, « que tous les Génois sont deconfits, et a commandé le roi à eux tous tuer, et toutefois entre nos gens et eux a si grand touillis que merveilles, car ils chéent et trébuchent l'un sur l'autre, et nous empeschent trop grandement ». Le roi de Bohême comprit dans quel danger se trouvait l'armée : « Je vous prie et requiers très-spécialement, dit-il à ses compagnons, que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée. » Ses chevaliers lièrent donc les freins de leurs chevaux au sien, et tous ensemble se précipitèrent sur les ennemis, frappant devant eux en aveugles. Ils allèrent si avant qu'ils y furent tous tués, et qu'on les retrouva le lendemain autour de leur seigneur avec leurs chevaux encore attachés ensemble. « Jean de Bohême passoit, dit Sismondi, pour le plus brillant chevalier de son siècle; habile à tous les exercices du corps, brave jusqu'à la témérité, galant dans les cours, prodigue avec ses amis, il avoit eu plus que personne le talent de gagner les cœurs; mais il joignoit à ses qualités chevaleresques des manières séduisantes, une éloquence entraînante, beaucoup d'adresse et beaucoup de grâce dans l'esprit; et cependant Jean de Bohême avoit été loin d'être un bon roi. »

J. V.

Froissart, *Chroniques*. — Œhlenschlæger, *Römisches Kayserthum*. — Rayhaldi, *Annal. Eccles.* — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes IX et X.

C. JEAN empereurs de Constantinople.

JEAN Ier ZIMISCÈS. *Voy.* ZIMISCÈS.

JEAN II *Comnène* ou CALO-JEAN (Καλο-Ἰωάννης ὁ Κομνηνός), empereur d'Orient, fils aîné et successeur d'Alexis Ier Comnène, né en 1088, mort le 8 avril 1143. Sa petite taille, sa laideur le distinguaient à son désavantage parmi les autres princes de la belle famille des Comnène, et son surnom de *Calo-Jean* (Jean le Beau) lui fut donné ironiquement, à moins qu'il ne s'appliquât aux qualités qui firent de ce prince un des meilleurs et des plus grands empereurs de Constantinople. Alexis Ier, quoique pressé à son lit de mort de laisser le trône à son gendre Bryenne, résista aux instances de sa femme et de sa fille Anne, et désigna Calo-Jean pour son successeur. Le nouvel empereur monta sur le trône le 15 août 1118. Presque aussitôt après, Anne Comnène et Nicéphore Bryenne tramèrent contre lui une conspiration qui échoua. Les coupables ne furent punis que par la confiscation de leurs biens. Dans ce péril, Jean II fut particulièrement assisté par son jeune frère, Isaac Sebastocrator, et par son ministre, le Turc Axuch, qui, fait prisonnier sous le règne d'Alexis, s'était élevé par ses grands talents et l'affabilité de ses manières au poste éminent de grand-domestique ou premier ministre, qu'il garda pendant tout le règne de Calo-Jean. La conspiration d'Anne et de Bryenne fut le seul fait de ce genre sous le règne de Calo-Jean. Ce prince gagna tellement les cœurs de ses sujets qu'il put sans danger abolir la peine de mort, et mérita le nom de *Marc Aurèle Byzantin*. Malheureusement son administration est peu connue. Ses deux historiens Nicétas et Cinname ont particulièrement insisté sur les guerres qui remplirent son règne, et qui furent autant de triomphes pour les armes grecques. Les campagnes de Jean II contre les Turcs commencèrent peu après son avénement, et ne finirent qu'à sa mort. Il prit Laodicée en 1119 et Sozopolis en 1120. Une invasion des Pétchenègues ou Patzinaces, qui avaient passé le Danube, le rappela en Europe. Il les arrêta dans les défilés des Balkans, et au printemps de 1122 il leur livra une bataille où il montra la vaillance d'un soldat et les talents d'un général. Les barbares, mis en déroute, repassèrent précipitamment le Danube, laissant beaucoup de prisonniers qui furent incorporés dans les troupes impériales ou établis en Thrace. En 1123 il marcha contre les Serves révoltés, et les ramena à la soumission. L'année suivante, il attaqua Étienne II, roi de Hongrie, qui avait profité de la révolte des Serves pour s'emparer de Belgrade et de Branizova; il prit Francochorium, près de Sirmium, conquit le pays entre la Save et le Danube, et força les Hongrois a cesser leurs attaques contre l'empire byzantin. Il paraît cependant que la fin de l'expédition ne fut pas heureuse. Les historiens grecs ne s'accordent pas sur ce point avec les annalistes hongrois, et, par une bizarrerie inexplicable, chaque auteur attribue l'avantage à la nation ennemie. Jean revint ensuite à ses expéditions contre les Turcs, et leur enleva Castamonia et Gangra, qu'ils ne tardèrent pas à reprendre. En 1131, il commença contre les Arméniens de Cilicie ou Arménie Mineure une série d'opérations qui aboutirent à l'occupation des domaines du prince arménien Livon ou Léon, lesquels furent réunis à l'empire en 1131, sous le titre de quatrième Arménie. Cette conquête le mit en contact avec Raymond, prince d'Antioche, qui refusait de reconnaître la suzeraineté de l'empire grec, et qui ne céda qu'à ses menaces. En 1138 il fit son entrée dans Antioche, et le prince Raymond et le comte d'Édesse tinrent la bride de son cheval en signe de soumission. Pendant son séjour dans cette ville, Jean courut de grands dangers par suite d'une insurrection populaire, et fut forcé de s'enfuir. Il regagna son camp, et se préparait à tirer une vengeance exemplaire de la ville rebelle, lorsque Raymond obtint la grâce des habitants. Les armées réunies de Jean et de Raymond firent une campagne heureuse contre les Turko-Atabecks de Syrie. L'empereur retourna à Constantinople en 1141, et sur sa route il enleva plusieurs places au sultan d'Iconium. Encouragé par le succès et fier de commander une armée brave et bien disciplinée, il conçut le projet de conquérir les principautés de Jérusalem et d'Antioche et de chasser les Atabecks de Syrie. En 1142 il marcha sur la Cilicie avec une puissante armée, sous prétexte de faire un pèlerinage à Jérusalem. Dans le printemps de 1143, il était à Anazarba. Un jour qu'il chassait dans une forêt sur les bords du Pyramus, il attaqua un sanglier, et réussit à le percer de son épée; mais dans la lutte son carquois se brisa et une des flèches lui perça la main. Le trait était empoisonné, et comme l'empereur ne voulut pas se laisser amputer la main, il mourut des suites de sa blessure. Il laissa le trône à son quatrième fils, *Manuel*, au préjudice de son troisième fils, *Isaac*. Ses deux autres fils, *Alexis* et *Andronic*, étaient morts un peu avant lui. Sa femme Irène, fille de Wladislas Ier, roi de Hongrie, était morte en 1124. Y.

Nicétas, *Joannes Comnenus*. — Cinname, I, II, 1-15. — Guillaume de Tyr, *Chron.* — Du Cange, *Familiæ Byzantinæ*, p. 178. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XVI (édit. de Saint-Martin).

JEAN III (Vatatzes). *Voyez* VATAZE.

JEAN IV (Lascaris). *Voyez* LASCARIS.

JEAN V (Cantacuzène). *Voyez* CANTACUZENE.

JEAN VI (Paléologue). *Voyez* PALÉOLOGUE.

JEAN VII (Paléologue). *Voyez* PALÉOLOGUE.

D. JEAN rois de Danemark.

JEAN (en danois *Hans*), roi de Danemark, de Suède et de Norvége, fils de Christian Ier, né à Aalborg (Jutland) en 1455, mort le 20 février 1513,

dans la même ville. Désigné héritier de la triple couronne à l'âge de trois ans par les états des trois royaumes, il monta sur le trône à la mort de son père, en 1481. Cependant une opposition s'était formée en Norvége, et il ne fut reconnu roi dans ce pays que deux ans plus tard en signant une *capitulation* (charte) qui assurait des priviléges exorbitants à la noblesse et au clergé, et obligeait les habitants du pays, si le roi essayait de s'y soustraire, de l'y contraindre par la force. Avec la Suède, dont les députés avaient pourtant approuvé la même capitulation, Jean dut négocier pendant quatorze ans sans résultat, le gouverneur Steen Sture ayant, dans l'intérêt de l'indépendance suédoise, apporté de nombreux obstacles à l'exécution de la convention. Le roi Jean fit alors une descente en Suède avec une force considérable, et, profitant du désaccord éclaté entre le sénat et Steen Sture, il défit complétement l'armée de celui-ci près de Stockholm, le 28 octobre 1497. Après une seconde défaite de Steen Sture, Stockholm se rendit, et Jean fut couronné roi de Suède, le 28 novembre 1497, cent ans après l'union de Calmar (1). Il se montra envers son ennemi d'une grande douceur, et Steen Sture non-seulement reçut des fiefs considérables, mais il fut exempté de rendre compte de son gouvernement. Après deux ans employés à organiser les affaires embrouillées de la Suède, et ayant obtenu pour son fils Christian le droit de succession au trône, Jean retourna en Danemark. Déjà, en 1490, pour mettre un terme aux sentiments hostiles de son frère Frédéric (depuis le roi Frédéric Ier), et cédant à l'influence de sa mère Dorothée, il avait consenti à partager avec ce frère les duchés de Holstein et de Slesvig, partage qui fut l'origine des troubles continués jusqu'à nos jours. Dans un coin du Holstein existait alors un petit État, la Ditmarsie, gouvernée par une oligarchie républicaine, qui n'avait jamais reconnu l'autorité des rois de Danemark ni des ducs voisins. S'autorisant d'une cession faite par l'empereur Frédéric III à Christian Ier, Jean résolut de soumettre ce petit pays, défendu assez fortement par des marécages et des canaux, et de plus déclaré par le pape dépendance immédiate de l'Église. De concert avec son frère, le duc Frédéric, le roi marcha en 1500 contre les Ditmarses, avec une armée de quinze mille hommes, recrutés en majeure partie parmi les mercenaires saxons, déjà employés avec succès en Suède; ils furent complétement défaits dans un combat livré à mille Ditmarses près d'Hemmingstedt. Les écluses des digues furent ouvertes, et la plupart des envahisseurs (près de onze mille, dit-on) périrent noyés, laissant aux vainqueurs un immense butin. Le roi et son frère échappèrent à peine au carnage qui suivit l'inondation. A cette occasion disparut la célèbre et ancienne bannière des Danois, le *danebrog*, héritage des Valdemars. La nouvelle de ce désastre devint le signal d'une insurrection en Suède. Ayant chassé des places fortes les garnisons danoises, Steen Sture marcha contre Stockholm, que la reine Christine, femme de Jean, dut rendre après huit mois d'une héroïque défense. Le roi arriva avec une flotte, mais trop tard pour rien entreprendre. En Norvége aussi éclatèrent, en 1502 et en 1508, des insurrections, qui furent promptement et vigoureusement réprimées par le prince royal (depuis Christian II). Jean passa les dernières années de son règne à négocier et à guerroyer avec les Suédois, mais sans résultat, même après la déclaration de l'empereur Maximilien par laquelle toute la Suède fut mise au ban de l'Empire (sorte d'excommunication politique). En même temps s'éleva une guerre contre les villes hanséatiques, lésées dans leurs intérêts par la défense qui leur fut faite de commercer avec la Suède tant que ce pays ne reconnaîtrait pas la suprématie du Danemark. Lubeck était surtout irritée d'un traité de commerce conclu par le roi avec l'Angleterre en 1490. La flotte danoise, puissante alors et commandée par Rud et Norbye, dévasta quelques villes du littoral de la Baltique, et enleva la flotte hanséatique de Wismar. La paix fut faite à Malmoë en 1512, aux conditions dictées par le roi, et la même année il vit ses droits reconnus en Suède. Jean voyageait souvent dans les provinces pour rendre la justice et veiller à la prospérité de ses États; mais dans son dernier voyage en Jutland il fit une chute de cheval dont les suites causèrent sa mort. C'était un roi économe, pieux jusqu'au mysticisme, simple dans ses mœurs et jaloux du maintien de la prépondérance du Danemark. P. L. MOLLER (de Copenhague).

(1) Dans cette campagne on fit, pour la première fois dans le Nord, usage d'artillerie et d'armes à feu, sans que les arcs et les flèches fussent entièrement abandonnés.

Arild Huitfeldt, *Danmarks Riges Krönike;* Copenh., 1595-1604. — J. Meursii *Historia Danica;* Florence, 1746. — Holberg, *Danmarks Riges Historie;* 1732-36. — L.-A. Gerhardi, *Geschichte der Königreiche Danemark und Norwegen;* Halle, 1770. — Mallet, *Histoire de Danemark;* Copenh., 1758-77. — F.-H. John, *Danmarks politisk-militaire Historie fra Kong Olaf til Dronning Margrite tel Kong Hanses Död;* Copenh., 1835. — P. F. Poscfontani, *Cronicon s. Historia Johannis regis Daniæ;* 1550. — P.-W. Becker, *De Rebus inter Johannem et Christian. II ac Ludovicum XII et Jacobum IV actis;* Copenhague, 1835. — C. Molbech, *Historie om Ditmarskerkrigen;* Copenh., 1813.

E. JEAN rois d'Espagne (Aragon et Castille).

JEAN Ier, roi d'Aragon, né le 27 décembre 1350, mort le 19 mai 1395. Il était fils de Pierre IV le Cérémonieux, avec lequel il se brouilla, ayant épousé, en 1384, à l'insu de son père, Yolande, fille du duc de Bar et petite-fille du roi de France, Jean le Bon. A la mort de Pierre, en 1387, Jean, qui lui succéda, fit arrêter Sibylle, sa belle-mère, comme ayant empoisonné le roi; peu de temps après, il lui rendit la liberté, mais il confisqua les biens de Sibylle, et les donna à sa femme. Celle-ci eut bientôt en main la direction de l'administration du royaume, tandis que Jean, amateur du

repos et des plaisirs, passait son temps dans des festins splendides, auxquels il attirait des musiciens et des poëtes, personnes dont il recherchait surtout le commerce. Il envoya en France une députation solennelle, chargée d'engager des troubadours à venir exercer la gaie science en Espagne, et il fonda ensuite à Barcelone, sur le modèle des Jeux Floraux de Toulouse, une académie de poésie, qu'il dota richement. Yolande essaya aussi de son côté de faire adopter par ses sujets les manières galantes de la cour de France. Mais les Aragonais, leur préférant l'ancienne simplicité et la rudesse primitive de leurs mœurs, élevèrent les plaintes les plus vives contre la vie efféminée du roi. Exaspérés de ce que Jean ne tenait aucun compte des représentations faites par les cortès au sujet de l'influence prépondérante que Caroza de Villaruyl, une favorite de la reine, exerçait dans le gouvernement, ils se soulevèrent en masse, et ne purent être apaisés que par l'exil de Caroza. A peine la tranquillité intérieure était-elle rétablie, que le comte d'Armagnac, auquel Isabelle de Montferrat, dernière héritière des rois de Majorque dépossédés par ceux d'Aragon, avait légué ses prétentions, entra en 1390 sur les terres de Jean, et les dévasta; mais le roi le força bientôt à repasser les Pyrénées. En 1392 Jean fit réduire à l'obéissance l'île de Sardaigne, qui, se fiant à l'incurie du roi, s'était révoltée presque tout entière contre les Aragonais. Il envoya ensuite des secours considérables à son neveu Martin, duc de Montblanc, pour conquérir la Sicile. Jean mourut peu de temps après, à la suite d'une chute de cheval dans une partie de chasse. Ce prince, ne laissant que des filles, eut pour successeur Martin, son frère. E. G.

Zurita, *Indices*. — Ferreras, *Histoire d'Espagne*. — Mariana, *Histoire d'Espagne*.

JEAN II, roi d'Aragon, né le 29 juin 1397, mort le 19 janvier 1479. Il était fils de Ferdinand le Juste, roi d'Aragon. En 1420, il se rendit à la cour de Castille, dans l'intention de diriger le jeune et faible roi de ce pays, Jean II, son cousin (*voy.* ce nom), qu'il soutint contre les menées de son frère Henri. Quoique devenu, en 1425, roi de Navarre, par la mort de Charles III, dont il avait épousé la fille, du nom de Blanche, il n'en continua pas moins à se mêler activement des intrigues de la cour de Castille, qu'il ne quitta qu'en 1428, voyant toute l'autorité passer entre les mains d'Alvaro de Luna. Il se rendit alors en Aragon, et prit part aux entreprises dirigées par Alfonse V, son frère, roi de ce pays contre Jean de Castille. Il partit ensuite avec Alfonse pour l'Italie, et fut pris avec lui à la bataille navale de Ponza. Relâché peu de temps après, il fut envoyé par Alfonse en Aragon, pour administrer ce royaume. Il chercha de nouveau à s'emparer de l'esprit du roi de Castille, et il parvint à le dominer entièrement en 1441, s'étant ligué avec le fils du roi, Henri, prince des Asturies, auquel il avait donné sa fille en mariage. Mais en 1444 Henri, lassé des exigences de Jean, rassembla une armée, et marcha contre son beau-père, qui se retira en Aragon; l'année suivante Jean, étant rentré en Castille, fut entièrement battu à Olmedo. N'ayant pu décider les cortès d'Aragon à déclarer la guerre à la Castille, Jean ne fut pas en état de venger sa défaite. En 1452, son fils Charles, qui gouvernait au nom de son père en Navarre, se souleva contre lui, poussé par le parti puissant des Beaumont, qui cherchaient une occasion d'entrer en lutte contre les Agrammont, partisans de Jean. Après avoir obtenu quelques succès, Charles fut vaincu et fait prisonnier; mais, par l'entremise des cortès, il fut mis en liberté en 1453, et il obtint, outre plusieurs grands fiefs, la moitié des revenus de la couronne de Navarre. En 1454 Jean reçut de Henri IV, roi de Castille, trois millions et demi de maravedis, comme indemnité de ses possessions dans ce pays, qui avaient été confisquées par Jean II de Castille. En 1455 la lutte recommença entre Jean et son fils Charles, qui, après avoir été complétement battu, se réfugia auprès de son oncle Alfonse V. Celui-ci étant mort en 1458, Jean, devenu roi d'Aragon, eut de nouveaux démêlés avec son fils Charles, qu'il fut enfin forcé de reconnaître comme son héritier, et auquel il dut abandonner le gouvernement de la Catalogne. Charles étant mort en 1461, empoisonné, s'il faut en croire la rumeur populaire, les Catalans s'insurgèrent contre Jean, et choisirent comme roi d'abord Pierre, infant de Portugal, et après le décès de Pierre, René d'Anjou. Jean, privé du secours de son fils Ferdinand, qui, marié à Isabelle la Catholique, avait à sauvegarder ses droits sur la Castille, attaqué par son gendre, le comte de Foix, qui réclamait la Navarre, abandonné enfin par Louis XI, son seul allié, mit onze ans à soumettre la Catalogne. Après être parvenu, en 1472, à réduire cette province à l'obéissance, il entra en guerre contre Louis XI à propos des comtés de Roussillon et de Cerdagne, dont le roi de France avait pris possession, comme lui ayant été engagés par Jean pour une somme que celui-ci n'avait pas remboursée au terme convenu. D'abord victorieux, puis repoussé par les Français, Jean mourut avant la conclusion de la paix. Ce prince, doué d'un grand courage et d'une rare activité, plongea son pays dans une suite de troubles et de malheurs, par son ambition démesurée ainsi que par son injustice envers son fils. Il prit plusieurs mesures utiles pour l'administration de son royaume, telles que la détermination des fonctions des *Justitia major* et la limitation des anoblissements, qui, étant devenus très-nombreux et créant des exemptions d'impôts, avaient excité les plaintes des villes. Comme son frère Alfonse, Jean chercha à répandre la culture des lettres parmi les Arago-

nais, qui étaient restés longtemps sans en reconnaître l'avantage. E. G.

Zurita, *Indices*. — Galland, *Mémoires pour l'Histoire de Navarre*. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*. — Mariana, *Hist. d'Espagne*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

JEAN Ier, roi de Castille, né le 24 août 1358, mort le 9 octobre 1390. Ayant succédé en 1379 à son père, Henri de Transtamare, il rassembla en cette même année les cortès, qu'il décida à se déclarer en faveur du pape Clément VII. Les actes des longues délibérations tenues à ce sujet se trouvent à la Bibliothèque impériale de Paris. En 1380, Jean conclut un traité d'alliance avec Ferdinand, roi de Portugal, dont la fille unique, Béatrice, fut fiancée à Henri, fils aîné de Jean. Mais l'année suivante Ferdinand entra en pourparlers avec Jean, duc de Lancastre, qui, ayant épousé une fille de Pierre le Cruel, prétendait au trône de Castille. Jean, ayant eu connaissance de ces menées, envoya sur les côtes du Portugal une flotte qui défit entièrement celle de Ferdinand. Lui-même fit invasion en Portugal, où il prit plusieurs villes, qu'il rendit à Ferdinand en 1382, après avoir fait avec lui un traité de paix, à la suite duquel Béatrice fut fiancée cette fois à Ferdinand, le second fils de Jean. Éléonore d'Aragon, épouse du roi de Castille, étant venue à mourir peu de temps après, le roi de Portugal offrit en mariage à Jean sa fille Béatrice, alors âgée de dix ans, qui avait déjà été fiancée aux deux fils de ce prince. Celui-ci accepta, après avoir stipulé que la couronne de Portugal lui appartiendrait en cas du décès de Ferdinand jusqu'au moment où l'enfant qu'il aurait de Béatrice aurait atteint sa majorité. Ferdinand étant mort en 1383, Jean entra en Portugal, pour s'y faire reconnaître roi. Mais une partie considérable du peuple, ne voulant pas être gouvernée par un prince étranger, refusa de se soumettre à lui, et nomma régent du royaume le grand-maître d'Aviz. Jean, soutenu par la majeure partie de la noblesse portugaise, n'en serait pas moins parvenu à s'emparer du pays, si la fièvre jaune ne l'avait pas forcé de lever le siége de Lisbonne, ville prête à se rendre, et de retourner en Castille. En 1385 le grand-maître fut élu à la royauté par les cortès du Portugal, et monta sur le trône sous le nom de Jean Ier (*voy.* ce nom). Jean vint l'attaquer avec une armée considérable, mais il fut complétement battu à Aljubarota. En 1386, le duc de Lancastre, appelé par Jean de Portugal, auquel il donna sa fille en mariage, débarqua en Castille pour y faire valoir, les armes à la main, ses droits à la couronne. La guerre, conduite pendant deux ans sans succès sérieux des deux côtés, se termina en 1388 par un arrangement, d'après lequel Henri, fils de Jean, épousa la fille du duc de Lancastre, lequel reçut six cent mille florins d'or. Constance, la femme du duc, obtint quelques villes et une pension. Il fut de plus ordonné que dorénavant l'héritier de la couronne de Castille porterait le nom de prince des Asturies. En 1389, Jean conclut une trêve de six ans avec le roi de Portugal; l'année suivante, il la fit ratifier par les cortès, qui furent aussi appelées par le roi à fixer les dépenses de sa maison et à statuer sur diverses questions importantes, telles que l'étendue de la juridiction royale, l'ordre de succession pour les vassaux du roi, etc.; l'armée fut en même temps réduite à quatre mille lances, quinze cents chevau-légers, et mille archers. Quelques mois après cette réunion de cortès, qui eut lieu à Guadalaxara, Jean mourut d'une chute de cheval. Ce prince avait de grandes qualités; mais il était loin de posséder l'habileté de son père. E. G.

Ferreras, *Hist. d'Espagne*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

JEAN II, roi de Castille, né le 6 mars 1405, mort le 21 juillet 1454. En 1406, après la mort de Henri III, son père, il fut proclamé roi et placé sous la tutelle de sa mère, Catherine, et de son oncle, Ferdinand, qui refusa de se saisir de la couronne, quoiqu'il y fût engagé par une partie notable des cortès. Ferdinand étant monté, en 1412, sur le trône d'Aragon, la régence resta à Catherine, qui mourut en 1418, des suites de sa passion pour le vin. Le pouvoir passa alors à l'archevêque de Tolède et à Alvaro de Luna, autrefois page, qui, élevé avec le roi, avait su prendre un grand ascendant sur l'esprit faible de son souverain. Jean ayant épousé en 1418 sa cousine Marie d'Aragon, Henri, frère de celle-ci, vint à la cour de Castille, et, devenu grand-maître de Saint-Jacques, il chercha à s'emparer de l'autorité suprême. Il y parvint en 1420, après avoir emprisonné le roi et Luna. Mais quelques mois après, Jean s'évada et enleva à Henri toutes ses possessions en Castille, avec l'aide de Jean II d'Aragon, frère de Henri. Ce dernier, s'étant rendu en 1422 auprès de Jean pour obtenir son pardon, fut jeté en prison, d'où il ne sortit que trois ans après, sur les réclamations de son frère Alfonse d'Aragon. L'année suivante Jean, sur le conseil de Luna, élevé depuis peu à la dignité de connétable, fit des préparatifs pour attaquer les Maures de Grenade, qui cherchaient à éluder les conditions de paix que Ferdinand, l'oncle du roi, leur avait imposées en 1412. Mais il fut détourné de cette entreprise par les intrigues de Henri et de Jean de Navarre, qui ne se reposèrent qu'après avoir, en 1427, fait exiler Luna. Les troubles produits par ces luttes intestines laissèrent aux brigands, alors très-nombreux, toute liberté pour désoler le pays; la confusion en vint à un tel degré, que le connétable fut bientôt rappelé pour rétablir l'ordre. A peine de retour, il fit éloigner, sous des prétextes honorables, Jean de Navarre et Henri, son frère, qui revinrent bientôt après en Castille avec des troupes, et attaquèrent l'armée que Jean leur opposa. La guerre, interrompue plusieurs fois par des trêves, dura jusqu'en

1436, année où elle cessa, par le traité de Tolède, dont les principales clauses furent que Henri recevrait une pension considérable, sans pouvoir rester en Castille, et que Henri prince des Asturies, fils de Jean, épouserait Blanche, fille de Jean de Navarre. Ce dernier ainsi que son frère Henri n'en cessèrent pas pour cela d'encourager secrètement les révoltes incessantes des nobles de Castille, qui désiraient de se soustraire à l'autorité croissante de Luna, dont l'immense fortune excitait l'envie des grands. En 1439 Jean fut forcé de prononcer de nouveau contre son favori la peine de l'exil, qu'il dut prolonger en 1441, s'étant laissé surprendre à Medina del Campo par les rebelles. Tout pouvoir lui fut alors enlevé, grâce à l'union intime entre Jean de Navarre et Henri prince des Asturies. Mais en 1444 ce dernier, las des prétentions du roi de Navarre, qui voulait gouverner la Castille sans aucun contrôle, délivra son père de la prison où il était tenu. Jean rassembla une armée considérable, et défit entièrement à Olmedo, en 1445, le roi de Navarre et le frère de celui-ci, Henri, qui fut tué. Le connétable revint en triomphe à la cour, plus puissant que jamais; il fut nommé grand-maître de Saint-Jacques. Il se brouilla bientôt avec Henri prince des Asturies, qui, voyant son père donner raison à Luna, prit, en 1446, les armes contre Jean, avec lequel il ne se réconcilia que cinq ans après, sur les vives exhortations du pape. En 1453, Isabelle de Portugal, que Jean avait épousée en 1447 en secondes noces, sur les instances réitérées de Luna, se concerta avec Henri pour perdre le connétable; à force d'obsessions, elle arracha à Jean l'ordre de faire arrêter Luna, qui, après un procès sommaire où toutes les règles de justice étaient violées, fut décapité à Valladolid le 7 juin 1453, malgré tous les efforts du roi pour le sauver. L'année suivante Jean, qui depuis longtemps n'éprouvait aucun bonheur sur le trône, qu'il avait voulu abandonner plusieurs fois, mourut par suite du chagrin que lui causa la fin malheureuse de son favori. Outre beaucoup de vertus privées, il possédait un grand courage militaire; mais l'inconsistance de son caractère ne lui permit jamais de régner par lui-même et de mettre à exécution ses projets bien intentionnés. Il parvint cependant à répandre parmi ses sujets le goût de la poésie et de la culture intellectuelle. Ce qui compense un peu les malheurs de son règne, ce sont les nombreux succès que ses armées obtinrent sur les Maures de Grenade, dont le roi fut forcé de se déclarer vassal de Castille. E. G.

Guzman, *Cronica del principe don Juan II.* — *Cronica de don Alvaro de Luna.* — Zurita, *Annales*, t. III. — Ferreras, *Hist. d'Espagne.* — Mariana, *Hist. d'Espagne.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

F. JEAN rois de France.

JEAN Ier, *le Posthume*, roi de France et de Navarre, était fils de Louis X, surnommé le Hutin, et de la reine Clémence de Hongrie, tante du roi Louis le Grand et arrière-petite-fille, par son père Charobert, de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Philippe de France, comte de Poitou, ayant appris à Lyon, où il se trouvait pour accélérer l'élection du pape Jean XXII, que le roi Louis, son frère, était mort le 5 juin 1316, laissant sa femme enceinte, se hâta de revenir à Paris, fit célébrer ses funérailles à Saint-Denis, convoqua un parlement, et s'y fit décerner par les seigneurs la garde et le gouvernement des royaumes de France et de Navarre, jusqu'à la délivrance de la reine Clémence, et dans le cas où elle accoucherait d'un enfant mâle, jusqu'à ce que cet enfant fût parvenu à sa dix-huitième année. Ici, le continuateur de Guillaume de Nangis se trouve en désaccord avec le chroniqueur de Saint-Victor et Godefroi de Paris, qui affirment tous deux que la majorité de l'enfant de la reine Clémence fut fixée à vingt-quatre ans; mais on peut croire qu'il y a erreur de copiste, car un fragment de la chronique d'Étienne de Conti, moine et official de Corbeil, cité par Dominicy, dans son *Assertor gallicus contra* Vindicias Hispanicas *J.-J. Chifflethi*, marque l'âge de quatorze ans, et l'on sait que c'est celui que prescrivit plus tard le roi Charles V dans son ordonnance sur la majorité des rois. « Lorsque le jeune prince serait devenu majeur, son oncle devait lui remettre le royaume et lui obéir comme à son souverain seigneur. Mais au cas où la reine Clémence accoucherait d'une fille, le comte de Poitou devait être reconnu roi par toute la nation et s'engageait à pourvoir à l'existence de la veuve de son frère suivant le droit et la coutume. » Cet acte était une première application de l'ancienne loi salique ressuscitée par les légistes, laquelle loi déclarait les femmes exclues de la succession à la terre salique : *in terram salicam mulieres ne succedant.* C'est ainsi que sous la race mérovingienne les princes francs s'étaient partagé la royauté en se partageant les provinces. Après avoir ravivé ainsi une loi faite pour d'autres temps, les légistes lui donnèrent une interprétation qu'ils accommodèrent aux circonstances, et déclarèrent le royaume et la France terre salique, *terram salicam regnum Franciamque esse interpretabantur*, comme l'écrivait Paul Émile. On attendit donc la délivrance de la reine Clémence. Cette princesse, malade d'une fièvre quarte, accoucha au château du Louvre le lundi 15 novembre 1316, d'un enfant qu'elle fit nommer Jean, pour remplir un vœu qu'elle avait fait à saint Jean-Baptiste, et qui mourut le vendredi suivant. Cependant dom Germain Millet prétend qu'il vécut vingt jours, et les frères Sainte-Marthe affirment que certains historiens, qu'ils ne nomment pas du reste, lui ont prêté une existence de près d'un mois. Le lendemain de sa mort, ses grands-oncles Charles, comte de Valois, et Louis, comte d'Évreux, et le comte de Poitou, son oncle, devenu roi de France, accompagnaient son corps à l'église

de Saint-Denis, et lui faisaient donner la sépulture aux pieds du roi son père. On lui éleva une statue dans le chœur, du côté de l'Évangile, auprès de celle de Louis le Hutin. Lors de la profanation des tombeaux de Saint-Denis, en 1793, cette statue fut transportée à Paris, au musée des Petits-Augustins, qui dut tant aux soins éclairés d'Alexandre Lenoir, et d'où elle fut plus tard reportée à Saint-Denis. Cette statue, en marbre blanc, délicatement travaillée, représentant un enfant aux cheveux noués par une simple bandelette, et sans couronne (probablement parce qu'il ne fut pas sacré), se voit aujourd'hui dans les cryptes circulaires de la basilique; elle est placée debout, entre les fenêtres de la chapelle, à gauche de l'autel expiatoire du rond point de l'abside. Une autre statue du petit roi Jean se trouvait également dans la grande salle du Palais; l'incendie du 7 mars 1618 l'a anéantie avec toutes celles qui s'y trouvaient.

La mort subite du roi Jean a excité des soupçons, et beaucoup d'historiens semblent croire qu'elle aurait été le résultat d'un crime. Le comte de Poitou, Philippe, qui en profita en lui succédant, ambitionnait la couronne et était surtout poussé à s'en emparer par sa belle-mère, Mahaut, comtesse d'Artois. Cette princesse, dérangée dans ses projets par la naissance d'un enfant mâle, avait tout d'abord déclaré qu'il n'était pas né viable, et, s'il faut en croire la *chronique de Flandres*, elle se l'était fait livrer sous prétexte de le montrer au peuple, et l'avait fait mourir traîtreusement. Selon les uns, elle l'avait étouffé en le pressant dans ses bras, selon d'autres, elle lui avait frotté les lèvres avec du poison. Voici ce qu'écrivait à ce sujet de Brianville, dans l'*Abrégé méthodique de l'Histoire de France*, qu'il publia, en 1668, à la demande de la duchesse de Montausier, pour la première éducation du dauphin, s'appuyant probablement sur quelque ancienne autorité et surtout aussi sur une tradition acceptée à la cour de France. « Quelques-uns ont dit que sa nourrice l'avait fait mourir en lui enfonçant une longue aiguille dans la tête, afin qu'on ne s'aperçût pas de la cause de sa mort. » Cependant, les historiens italiens prétendent que c'est un autre enfant qui fut substitué à l'enfant royal et tué par la comtesse Mahaut; le jeune prince, ainsi sauvé de la mort, aurait été élevé à Sienne, chez un banquier, qui le croyait son petit-fils. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'enfant élevé par ce banquier, connu à Sienne sous le nom de *Jean de Guccio*, se fit passer plus tard en Europe pour le fils de Louis le Hutin, fut reconnu pour tel à Rome par le tribun Rienzi, en Hongrie par le roi Louis le Grand, neveu de la reine Clémence, vint en France à la tête des grandes compagnies, pendant la captivité du roi Jean II, pour revendiquer la couronne, fut fait prisonnier en Provence par le sénéchal qui gouvernait cette province au nom du roi de Sicile, et fut transporté à Naples, où il finit ses jours, enfermé au château de l'Œuf, sans qu'on ait cherché à le convaincre d'imposture. *Voir* Guccio (*Gioannino* DI). E. BRÉHAUT.

Chroniques de France. — *Chroniques* de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs. — *Chroniques de Flandres* publiées par Denis Sauvage. — *Chronique métrique* (de Godefroi de Paris) : Collection des *Chroniques nationales* de Buchon. — *Chroniques de Saint-Denis.* — Dom Félibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis.* — Dom Germain Millet, *Trésor Sacré, ou inventaire des saincles reliques et autres précieux joyaux qui se voyent en l'église et au trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis en France.* — Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris.* — Jean Rabel, *Antiquités et Singularités de Paris.* — Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français.* — *Annales Victoriani.* — *Consuetudines Feudorum.* — J.-J. Chifflet, *Ad Vindicias Hispanicas Luminis solice.* — Marc-Antoine Dominicy, *Assertor Gallicus contra* Vindicias Hispanicas *J.-J. Chiffletii.* — David Blondel, *Genealogiæ Franciæ plenior Assertio.* — J.-A. Le Tenneur, *Veritas vindicata adversus J.-J. Chiffletii* Vindicias Hispanicas. — Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France.* — Scévole et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la Maison de France.* — Dupuy, *Traité de la Majorité de nos Rois et des Régences du royaume.* — Du Haillan, *De l'État et Succès des Affaires de France.* — Ibidem, *Histoire de France.* — De Brianville, *Abrégé méthodique de l'Histoire de France.* — Le président Hénault, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.* — De Monmerqué, *Dissertation historique sur Jean Ier, roi de France.*

JEAN II, dit *le Bon*, roi de France, né en (1)..., mort en 1364, était fils de Philippe VI de Valois et de Jeanne de Bourgogne. Il avait déjà atteint l'âge mûr quand il succéda à son père (1350). Son éducation, quoiqu'elle eût été soignée, avait fait de lui bien plus un vaillant chevalier qu'un roi sage et expérimenté : impétueux de caractère, irrésolu d'esprit, téméraire autant que brave, prodigue, obstiné, vindicatif et plein d'orgueil, parfaitement instruit des lois de la chevalerie et ignorant les devoirs du trône, il fut toujours prêt à sacrifier aux préjugés de l'honneur, tel qu'on l'entendait alors, les droits de ses sujets et les intérêts de l'État. La France était épuisée à l'époque de son avénement, et cependant il n'épargna rien pour les fêtes de son sacre : la dépense fut si prodigieuse et l'appauvrissement du trésor royal était tel que le roi, dès l'année suivante (1351), se vit obligé de convoquer les états du royaume. Les premiers actes de son règne furent caractérisés par la violence et le despotisme; il s'empara de la personne du comte d'Eu, connétable, qui, prisonnier des Anglais et libre sur parole, était venu en France pour recueillir sa rançon. Jean l'accuse de trahison et lui fait trancher la tête sans jugement. Il rend, la même année, dix-huit ordonnances pour altérer les monnaies, en augmentant et diminuant tour à tour la valeur du marc d'or, et confisque les créances des marchands juifs et lombards établis dans le royaume.

Une nouvelle guerre avec les Anglais allait éclater. En même temps un autre ennemi redoutable, Charles le Mauvais (*voy.* ce nom), roi de Navarre et comte d'Évreux, se déclarait contre la France et entretenait les insurrections causées par les

(1) On ignore la date exacte de la naissance du roi Jean. Il faut la placer entre 1310 et 1320.

impôts sur divers points du royaume. Une réconciliation apparente avait cependant eu lieu, et le roi de Navarre était assis à Rouen à la table du dauphin quand le roi Jean, suivi d'une nombreuse escorte, pénétra dans la salle du festin, fit saisir les hôtes de son fils et en fit décapiter quatre, parmi lesquels le comte d'Harcourt. La dignité royale sauva Charles de Navarre : Jean épargna sa tête, mais il le retint prisonnier et saisit son apanage.

www.libtool.com.cn

Cet acte de violence attira les plus grands maux sur le royaume. Philippe de Navarre, frère du roi Charles, et Geoffroy d'Harcourt, oncle du comte décapité, s'unissent aussitôt au roi d'Angleterre, le reconnaissent pour roi de France et lui font hommage de leurs domaines. Deux armées anglaises envahissent le territoire, l'une par la Normandie et l'autre par l'Aquitaine sous les ordres du prince de Galles, surnommé *le Prince Noir* (*voy.* LANCASTRE, fils d'Édouard III). Jean, en présence de cette double invasion, convoque ses vassaux dans les plaines de Chartres, et marche à la rencontre du Prince Noir, qu'il joint près de Poitiers. L'armée française comptait 60,000 hommes, les ennemis n'étaient que 8,000 et de plus menacés par la famine. La fougue du roi perdit tout. Il imposa au Prince Noir de telles conditions que celui-ci préféra courir les chances d'une bataille; elle s'engagea donc, et fut désastreuse pour les Français. La déroute fut complète. Le roi Jean, presque seul, à pied, tête nue, blessé, joua bravement de la hache avec son plus jeune fils; il fallut se rendre (1356). Le Prince Noir, à peine âgé de vingt-six ans, se montra digne de sa bonne fortune : il entoura de respect le roi vaincu, déclarant qu'il avait mérité le prix de la valeur dans cette journée mémorable. Jean fut conduit de Poitiers à Bordeaux, puis à Londres. D'effroyables dissensions intestines, que le dauphin Charles (*voy.* CHARLES V) fut impuissant à comprimer, suivirent cette captivité. Les états généraux sont convoqués en 1357, et l'on tâche en vain de réformer les abus sous lesquels gémissait la nation. Charles de Navarre est proclamé capitaine général par les bourgeois de Paris sous l'inspiration du célèbre Marcel (*voy.* ce nom), prévôt des marchands. La guerre civile éclate et avec elle se montre un nouveau fléau, *la Jacquerie* (1358).

Pendant ce temps le roi Jean, las de sa longue captivité, avait souscrit à un honteux traité qui cédait la moitié de la France à l'Angleterre. Le traité fut rejeté tout d'une voix par le régent et par les états de 1359. Le traité de Brétigny (1360) termina enfin les hostilités entre les deux royaumes : les principaux articles portaient que la Guienne, le Poitou, la Gascogne au midi; le Ponthieu, Calais et quelques fiefs au nord, demeureraient en toute propriété au roi d'Angleterre; qu'Édouard renoncerait à ses prétentions sur la couronne de France, et que Jean payerait trois millions d'écus d'or pour sa rançon.

Le royaume fut de nouveau écrasé d'impôts, et la famine, suivie d'une peste de cinq ans, combla les maux de ce pays infortuné. C'est à cette époque cependant que Jean acquit la Bourgogne par la mort de Philippe de Rouvre, dernier duc, auquel il succéda en qualité de plus proche parent. Mais il ne comprit point l'importance de cette adjonction dans l'intérêt national, et il s'empressa de détacher de nouveau cette belle province de sa couronne en la donnant pour apanage à Philippe le Hardi, son quatrième fils, tige de la seconde maison de Bourgogne, (1362). Chacun des actes de ce roi paraît être marqué du sceau de la plus déplorable fatalité. Après tant de fautes et au milieu des cris de détresse de la nation, il médite de s'unir au roi de Chypre. Engagé dans une nouvelle croisade et encouragé par le pape Urbain V, il prend la croix à Avignon; mais il sut bientôt que le duc d'Anjou, son fils, s'était enfui d'Angleterre, où il l'avait laissé comme otage; il en éprouva le plus vif chagrin : coupable de complicité avec son fils, le roi eût violé les lois de la chevalerie, qu'il respectait jusqu'au scrupule. Impatient de se justifier, il retourna en Angleterre, où il mourut en 1364. Peu de rois, avec des qualités estimables et des intentions droites, ont attiré plus de maux sur leurs peuples. On attribue à ce prince cette belle parole : *Si la bonne foi était bannie du reste du monde, il faudrait qu'on la retrouvât dans le cœur des rois;* noble maxime qui ferait encore plus d'honneur au roi Jean si elle eût toujours inspiré ses actions. Le surnom de *Bon*, que lui a conservé l'histoire, est plutôt un hommage rendu à ses malheurs qu'une preuve de la douceur de ses mœurs.

Jean eut de sa première femme, Bonne de Luxembourg, quatre fils et quatre filles : *Charles V*, son successeur, *Louis d'Anjou*, depuis roi de Sicile, Jean, duc de Berry et Philippe, duc de Bourgogne; l'aînée de ses filles épousa Charles le Mauvais, roi de Navarre; la seconde le comte de Bar et la troisième Galeas Visconti de Milan, qui acheta 100,000 florins l'honneur de cette alliance. Jean épousa en secondes noces Jeanne de Boulogne, dont il n'eut point de postérité survivante. E. DE BONNECHOSE.

Froissard, *Chroniques*. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Michelet, *Hist. de France*. — H. Martin, *Hist. de France*.

G. JEAN duc de Bourgogne.

JEAN *Sans Peur*, duc de Bourgogne, fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, né à Dijon, le 28 mai 1371, assassiné à Montereau, le 10 septembre 1419. Il eut pour parrain le pape Grégoire XI, représenté par Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, et pour marraine sa bisaïeule Marguerite de France. A la mort du comte de Flandre, son grand-père, il reçut le titre de *comte de Nevers*, qu'il porta pendant toute la vie de son père. Dès 1384, il se distingua par l'énergie et l'activité qu'il déploya

en Bourgogne à lever des subsides pour la guerre que le duc eut à soutenir quand les villes de Bruges, Ypres et Gand refusèrent de reconnaître ses droits. Nommé lieutenant-général de Bourgogne, il menaça de faire saisir tout le temporel du clergé, et le contraignit ainsi à payer sa part dans la taxe de quarante mille livres que le duc avait obtenue des états de Dijon. L'année suivante, le 12 avril 1385, fut célébré le mariage du comte de Nevers avec Marguerite, fille du duc Albert de Bavière. Les avantages de cette alliance, qui lui assuraient la tranquille possession de la Flandre, firent renoncer Philippe le Hardi à un ancien projet de mariage entre son fils et Catherine, sœur du jeune roi de France Charles VI.

Le 6 avril 1396, le comte de Nevers quitta Paris pour se mettre à la tête de la brillante armée qui se rendait à la croisade contre les Turcs. La Hongrie était menacée, et Bajazet se vantait de traverser les royaumes de la chrétienté pour aller à Rome « faire manger l'avoine à son cheval sur le maître autel de Saint-Pierre ». Les chevaliers français prirent leur route à travers l'Allemagne et l'Autriche, pleins d'espoir, après avoir délivré la Hongrie, d'affranchir la Palestine et le saint sépulcre. Mais, vers le mois de décembre de la même année arrivèrent en France de tristes nouvelles. L'armée avait été battue le 28 septembre à Nicopolis; le comte de Nevers et quelques chevaliers avaient, avec peine, échappé au carnage et au massacre qui suivirent la bataille, et il fallait s'occuper de racheter les prisonniers. Au prix d'une énorme rançon, le comte revint en France, et arriva à Dijon le 28 février 1398, ne rapportant de sa malheureuse expédition que le surnom de *Sans Peur*, qui désormais resta attaché à son nom. En 1401 Philippe le Hardi, prévoyant que la guerre allait éclater contre le duc d'Orléans, partagea ses États entre ses fils, de peur que la discorde ne se mît parmi eux s'il mourait subitement.

Jean devait avoir le duché de Bourgogne, et après la mort de sa mère les comtés de Flandre et d'Artois, les seigneuries de Malines, Alost et Termonde, la comté de Bourgogne et la seigneurie de Salins. Le reste des États de Philippe fut partagé entre ses deux autres enfants. Trois ans après, le duc Philippe mourut à Hall en Hainaut (23 mai 1404).

Laissant son jeune frère conduire en Bourgogne les restes de son père, le nouveau duc se rendit sans délai à Paris pour prêter foi et hommage au roi Charles VI, qui se trouvait alors dans un de ses rares intervalles de raison. Il rejoignit de là le cortége de son père à Saint-Seine et l'accompagna jusqu'à l'église des Chartreux de Dijon, où les funérailles eurent lieu le 16. Le 17, Jean sans Peur fit son entrée solennelle à Dijon. Il resta quelques jours dans son duché, et y confirma les nominations d'officiers que son père avait faites. Mais il ne tarda pas à partir pour Paris, où se célébraient le mariage de sa fille, Marguerite de Bourgogne, avec le dauphin Louis, duc de Guyenne, et les fiançailles de son fils aîné, Philippe, avec Michelle de France. D'autres motifs encore l'appelaient à Paris : il avait hâte de prendre place au conseil, et partageait déjà la haine que son père avait vouée au parti d'Orléans.

La lutte ne tarda pas à s'engager entre les deux rivaux, et, dès l'abord, Jean Sans Peur sut reprendre le rôle populaire qu'avait adopté Philippe le Hardi. Au commencement de l'année 1405, le duc Louis d'Orléans proposa au conseil une nouvelle taille générale; le duc de Bourgogne s'opposa vivement à cette mesure, et déclara que quand même cette tyrannie serait acceptée par le reste du conseil, il saurait en garantir ses sujets. La majorité s'étant déclarée contre lui, le duc quitta Paris avec éclat, tandis qu'on proclamait l'impôt par la ville (mars 1405). Quelques jours après (16 mars) mourut la duchesse douairière, et Jean recueillit presque tout le vaste héritage de sa mère. Il s'empressa de prendre possession de ses nouveaux États flamands et leur accorda divers priviléges, instruit par l'expérience de son père du besoin qu'il avait de bien vivre avec la Flandre. Pendant ce temps, une armée anglaise attaquait le port de L'Écluse et s'emparait de Gravelines; le duc de Bourgogne, après avoir repris cette place, forma le dessein de ressaisir Calais. Son conseil, qu'il assembla à Arras, pensa qu'il ne fallait rien entreprendre sans l'assentiment du roi de France. Le duc envoya des ambassadeurs à Paris pour offrir de mettre le siége devant Calais. Le duc d'Orléans, tout puissant alors, répondit par un refus; mais presque aussitôt le duc Jean fut rappelé au conseil du roi. Il partit sans retard avec huit cents lances. A la nouvelle de son arrivée, le duc d'Orléans et la reine Isabelle s'enfuirent à Melun, emmenant à leur suite le jeune dauphin. Le duc de Bourgogne rejoignit le dauphin à Juvisy et le ramena à Paris, où le lendemain, 26 août, fut convoqué le conseil. La popularité du duc Jean fut portée au comble par une ordonnance qui sortit de ce conseil et qui permit aux bourgeois de Paris de reprendre les armes qui leur avaient été enlevées, de refaire les chaînes des rues et de fermer les portes de la ville, qui étaient ouvertes depuis vingt-trois ans. La guerre semblait imminente; les deux ducs armaient chacun de son côté. On ne combattit pourtant pas; les deux rivaux reculèrent devant les conséquences d'une lutte décisive, et acceptèrent la médiation des autres membres du conseil. Ils consentirent à un accommodement, et rentrèrent ensemble dans Paris le 16 octobre. Le gouvernement fut repris en commun, et le duc de Bourgogne continua, dans le conseil, son rôle de défenseur du peuple. Du reste, sa popularité ne s'arrêtait pas à Paris; il était fort aimé en Bourgogne, et obtenait facilement de ses sujets l'argent dont il avait besoin pour ses grandes dé-

penses. Ce fut à cette époque que, pour la première fois, en Bourgogne, les offices de notaires, huissiers, greffiers et autres officiers publics furent réunis au domaine et donnés à ferme (1405). Le 27 janvier 1406 parut un acte du roi qui substitua entièrement le duc Jean de Bourgogne à son père dans la garde du dauphin et des enfants du roi dans le cas où il les laisserait mineurs. Ce titre assurait au duc une place importante dans le conseil. Vers la même époque fut célébré à Arras le mariage de ses deux filles, Marie de Bourgogne avec Adolphe, comte de Clèves, et Isabelle avec le comte de Penthièvre. La guerre éclatait en même temps contre les Anglais; Jean Sans Peur se fit donner le gouvernement de la Picardie et le commandement de l'armée destinée à reprendre Calais, tandis que le duc d'Orléans allait mettre le siége devant Blaye en Guyenne. L'entreprise du duc d'Orléans échoua; celle du duc de Bourgogne manqua faute d'argent. Au moment d'entrer en campagne, les trésoriers ne purent fournir la paye de l'armée; tout avait été dépensé d'avance par le duc d'Orléans. Jean Sans Peur revint à Paris fort désappointé, et reprit ses fonctions au conseil, où de nouvelles querelles venaient chaque jour envenimer sa haine. Vers le milieu de novembre 1407, on eut pourtant l'espoir d'accorder les deux rivaux. Le duc de Berry, oncle du roi et leur collègue au conseil, les fit communier ensemble à l'église des Augustins, le dimanche 20 novembre. Mais le 23, à huit heures du soir, le duc d'Orléans, qui venait de visiter rue vieille du Temple la reine Isabelle récemment accouchée, fut assailli, rue Barbette, par dix-huit assassins et laissé sur le pavé mort et horriblement mutilé. A la nouvelle de ce meurtre, le duc de Bourgogne parut aussi affligé que les autres : « Jamais, disait-il, plus traître coup ne fut exécuté dans le royaume. » Le vendredi, quand le corps fut transporté à l'église des Célestins, Jean Sans Peur, vêtu de deuil, tint un des coins du drap mortuaire. Les recherches furent poursuivies contre les assassins par le sire de Tignonville, prévôt de Paris, qui vint demander au conseil l'autorisation de faire fouiller les maisons des princes. Quand cette autorisation fut accordée, on vit le duc de Bourgogne pâlir, et peu après, tirant à part le duc de Berry, il avoua que, « tenté par le diable, il avait commis le meurtre ». Sur cet aveu, le conseil se sépara, et le duc Jean rentra chez lui en grand désordre. Mais, le lendemain, il résolut de payer d'audace, et se présenta au conseil, dont les portes lui furent fermées. Se trouvant trop faible pour résister ouvertement, il prit la fuite en toute hâte, suivi de dix hommes dévoués. Quittant Paris par la porte Saint-Denis, il passa l'Oise, fit couper derrière lui le pont Saint-Maxence, et ne s'arrêta qu'à Bapaume, à une heure de l'après-midi. En mémoire du péril qu'il venait d'éviter, il donna l'ordre que les cloches sonnassent dorénavant à l'heure où il était entré dans la ville; c'est ce qu'on appela longtemps l'*Angelus du duc de Bourgogne*. De Bapaume il se rendit à Lille, où il convoqua son conseil, ses barons et le clergé. L'assassinat, qu'il avoua désormais hautement, ne fit qu'augmenter sa popularité; le peuple prit cette vengeance pour la sienne, et les nombreux vassaux de Jean Sans Peur se déclarèrent prêts à l'aider dans tout ce qu'il entreprendrait.

L'impression produite à la cour de France par la mort violente du duc d'Orléans fut vive et profonde; le roi fut gravement affecté de la perte de son frère, et la veuve du défunt, Valentine de Milan, excitait le ressentiment royal par ses larmes et ses prières. Mais les préparatifs militaires de Jean Sans Peur arrêtèrent les dispositions hostiles du conseil; on jugea plus prudent de négocier que d'attaquer un adversaire si bien défendu. Le comte de Saint-Pol fut envoyé en Flandre et chargé d'offrir au meurtrier l'impunité pour sa personne, à condition d'abandonner les assassins subalternes à la justice du parlement. Sur le refus de Jean Sans Peur, le duc de Berry et le roi de Sicile vinrent eux-mêmes à Amiens pour amener un accommodement. Fort de l'appui de ses vassaux, le duc se montra intraitable; il avoua hautement son crime, et annonça son intention d'aller à Paris s'adresser lui-même au roi. Il partit en effet à la tête de huit cents gentilshommes, et fit dans Paris une entrée triomphale au milieu des cris de joie de la populace. Il exigea une audience publique où sa justification serait entendue, et le conseil dut accéder à sa demande. Le 8 mars 1408, devant une assistance nombreuse, le cordelier Jean Petit entreprit longuement la justification du duc, et prouva qu'il avait agi « pour le bien du royaume, du roi et de ses enfants ». Ces propositions parurent étranges à bon nombre de gens; pourtant l'assemblée approuva par son silence. Quelques jours après, la reine et les princes s'étant retirés à Melun, le duc de Bourgogne resta maître de Paris, mais il n'y demeura pas longtemps; les Liégeois venaient de chasser leur évêque, son beau-frère, et étaient en pleine révolte. Jean quitta précipitamment Paris. La reine Isabelle y rentra aussitôt avec Valentine et son jeune fils. Une audience nouvelle fut convoquée le 11 septembre. Ce fut la contrepartie de celle du 8 mars. Le bénédictin Serisi, abbé de Saint-Fiacre, réfuta le *sermon* du cordelier. Les lettres de pardon furent annulées, et le meurtrier condamné à comparaître devant le parlement. Mais l'éclatante victoire de Hasbain (23 septembre) changea les dispositions de la cour, et Valentine elle-même comprit qu'il fallait renoncer à sa vengeance. Le 24 novembre Jean Sans Peur rentra dans Paris, et dans les premiers mois de l'année suivante une réconciliation solennelle eut lieu à l'église de Notre-Dame de Chartres entre le duc de Bourgogne et les enfants d'Orléans. Quelques mois s'écoulèrent tranquillement. Jean Sans Peur

augmentait son influence sur les Parisiens en leur rendant la libre élection du prévôt des marchands, qu'ils avaient perdue depuis vingt-six ans; il regagnait en même temps plusieurs princes nostiles, le roi de Navarre et une partie de la maison de Bourbon. Voulant éviter le retour des tailles, qui avaient écrasé la France pendant les dernières années, il résolut de prendre aux particuliers ce qu'il n'osait demander au peuple. Ce fut l'arrêt de mort du surintendant des finances Jean Montaigu, dont la cour se partagea les dépouilles. D'autres financiers, plus heureux, rachetèrent leur vie à prix d'or. Enfin, le 27 décembre 1409, la garde et le gouvernement du dauphin confiés au duc de Bourgogne mirent le comble à son autorité. Mais, dès le commencement de l'année suivante, il vit une vaste ligue se former contre lui. Un traité d'alliance fut signé à Gien entre tous ses ennemis, excités par le comte Bernard d'Armagnac. Une armée fut levée dans l'ouest et le midi; elle s'avança jusqu'à Paris, pillant tout le pays environnant, mais sans oser livrer bataille à l'armée bourguignonne. Jean Sans Peur de son côté évitait aussi tout engagement, et ouvrait des négociations pour la paix, qui fut signée le 2 novembre 1410, à Bicêtre. Chacun se retira dans son gouvernement, et un nouveau conseil fut formé, dans lequel il n'entrait aucun prince. Le pays ne respira pas longtemps; les Armagnacs reprirent bientôt les armes et se mirent à ravager les environs de Paris; il fallut rappeler le duc de Bourgogne (28 août 1411). Le duc quitta Douai à la tête de son armée, pénétra dans le Vermandois, s'empara de la ville de Ham, et rencontra l'ennemi sur les bords de l'Oise; mais alors se renouvela son hésitation de l'année précédente. Au lieu de terminer la guerre en détruisant une armée fort inférieure à la sienne, il alla se faire recevoir avec acclamations par les Parisiens. Ce fut le moment de son plus grand pouvoir. Maître du roi et du dauphin qui portaient ses devises et ses couleurs, il pouvait se croire le véritable roi de France. Mais bientôt, du sein de ce peuple de Paris dont, pendant tant d'années, on ne s'était soucié que pour l'accabler de tailles et d'impôts, sortit une révolution terrible et un parti qui devint avant peu plus puissant que les Bourguignons et les Armagnacs. Pendant deux ans les *cabochiens* régnèrent sans partage dans la ville. Leurs désordres et leur tyrannie lassèrent enfin les bourgeois et les soulevèrent contre eux et en même temps contre le duc de Bourgogne, qui n'avait pas su leur résister, qu'on accusait d'être leur complice et qui fut enveloppé dans leur chute. Le 23 août 1413, Jean Sans Peur, ne se trouvant plus en sûreté dans Paris, s'enfuit en Flandre. La conséquence de son départ était le retour des Armagnacs. Pourtant, au bout de quelques mois, le dauphin rappelait le duc de Bourgogne. Le duc en effet vint jusqu'aux portes de Paris, comptant sur un soulèvement en sa faveur, mais le peuple ne remua pas. Le parti d'Orléans restait maître de la ville et combattait son ennemi par tous les moyens. L'évêque de Paris Montaigu et le chancelier de l'université Gerson condamnaient publiquement les propositions de Jean Petit. Le duc en appela au concile de Constance. Pendant ce temps, l'armée des Armagnacs s'emparait de Compiègne et de Soissons, et s'arrêtait devant Arras, où les difficultés du siége vinrent à l'appui des ouvertures de paix faites par Jean Sans Peur. La paix d'Arras ne fut du reste qu'une trêve de quelques jours. Jean, mécontent des conditions qu'on lui faisait, renoua avec les Anglais les négociations commencées au moment du siége de Soissons, tout en continuant à traiter avec la cour. En attendant, les Anglais débarquaient en France, s'emparaient d'Harfleur et rencontraient l'armée française à Azincourt. Jean Sans Peur restait immobile en Bourgogne, offrant ses services au roi, qui voulait bien son armée, mais ne voulait pas de sa personne. Même après la défaite d'Azincourt, le conseil craignait encore plus l'arrivée du duc de Bourgogne que les Anglais. Le 7 novembre 1415, on lui offrit une pension de quatre-vingt mille écus et le gouvernement de la Picardie pour son fils, en le priant de retarder encore son arrivée à Paris.

Quand le duc apprit la mort de ses frères à Azincourt, il entra dans une grande colère, et envoya provoquer le roi d'Angleterre; mais ce courroux s'apaisa bientôt: le duc avait hâte de revenir à Paris, dont le dauphin continuait à lui interdire l'entrée. Il s'avança jusqu'à Lagny; mais les dispositions des Parisiens étaient bien changées à son égard: les Armagnacs étaient toujours maîtres dans la ville. Après de longues hésitations et de longues négociations, la guerre éclata, et cette fois encore le duc de Bourgogne se rapprocha des Anglais; il alla passer neuf jours à Calais auprès d'Henri V, mais il ne put rien conclure, et reprit ses tentatives auprès de la cour. Le dauphin semblait pencher en sa faveur, mais la mort de ce jeune prince vint enlever au duc tout espoir de reprendre le gouvernement (1417). Le nouveau dauphin était fort mal disposé; aussi le duc essaya-t-il de triompher par la force. Maître de Beauvais, Senlis et Pontoise, il vint mettre le siége devant Paris, que la trahison de Perrinet Leclerc lui livra dans la nuit du 30 mai 1418. Tandis que Tanneguy Duchatel emportait le dauphin dans ses bras, le duc s'établissait dans la ville, cherchant à rétablir l'ordre et à faire cesser les massacres. Les Anglais assiégeaient Rouen, et le duc se mit à lever lentement des troupes tout en essayant de traiter avec Henri V; tentatives inutiles, il fallut se résoudre à la guerre. Le duc emmena le roi prendre l'oriflamme à Saint-Denis et le conduisit à Beauvais, rendez-vous de l'armée. Pendant ce temps Rouen demandait en vain des secours que Jean Sans Peur hésitait à lui donner. Enfin, ne se sentant pas la force de résister à l'ennemi, il congédia ses hom-

www.libtool.com.cn

mes d'armes, et conseilla à Rouen de se rendre. Rouen se rendit le 13 janvier 1419. Le chemin de Paris était ouvert, à la honte du duc de Bourgogne. Le rapprochement des deux partis pouvait seul sauver la France. Une trêve fut conclue le 14 mai. Le 11 juillet, le duc Jean et le dauphin se rencontrèrent sur le pont de Pouilly-le-Fort près de Melun, se jurèrent mutuelle amitié, et promirent de s'employer à chasser le roi d'Angleterre hors de France. Le dauphin retourna en Poitou et le duc partit pour Pontoise. La paix semblait assurée; mais elle ne parut pas suffisante aux partisans du dauphin. Le duc étant arrivé à Troyes le 10 août, Tanneguy Duchatel vint l'inviter de la part de son maître à une seconde entrevue pour délibérer sur les affaires du royaume. Le rendez-vous fut fixé à Montereau-Faut-Yonne, où se trouvait le dauphin avec son armée. Jean refusa d'abord; mais, sur de nouvelles instances, il s'avança jusqu'à Bray-sur-Seine. Là, il s'arrêta, agité de sombres pressentiments; enfin, pressé par les prières du dauphin, et persuadé par les conseils de son favori Jossequin et de la dame de Giac, sa maîtresse, il partit le 10 septembre pour Montereau. Vers trois heures de l'après-midi il arriva sur le pont, dont les barrières furent refermées derrière lui, et au moment où il s'inclinait devant le dauphin, il reçut un coup de hache qui l'étendit à terre; il voulut se relever et tirer l'épée, mais il fut entouré et accablé sous le nombre. Ses amis arrivèrent trop tard à son secours; des soldats embusqués les tuèrent ou les firent prisonniers. Le dauphin s'était retiré dès le commencement du tumulte.

Ainsi finit Jean Sans Peur, victime d'un crime qui vengeait le crime dont il avait donné l'exemple douze ans auparavant sur la personne du duc d'Orléans. Les haines de parti avaient de nouveau amené une solution sanglante à la grande querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Les conséquences de ce dernier meurtre devaient être plus terribles encore que celles de l'attentat à la vie de Louis d'Orléans. Le premier assassinat n'avait amené que la guerre civile, le second livrait la France à l'étranger. Le dauphin, dont la complicité à ce crime semble complétement établie, n'en devait retirer aucun profit.

Le duc Jean de Bourgogne mourait âgé de quarante-huit ans, dans la seizième année de son règne. Il était très-aimé de ses sujets, pour lesquels il s'était toujours montré juste et modéré. Sa mort lui rendit en France la popularité que lui avaient fait perdre, dans les dernières années de sa vie, son alliance avec les cabochiens et ses fatales hésitations pendant le siége de Rouen. Son corps fut enseveli à Montereau, puis exhumé en 1420 et porté à Dijon dans l'église des Chartreux, où Jean de La Huerta lui construisit un magnifique tombeau. Jean sans Peur avait eu de Marguerite de Bavière, sa femme, morte le 23 janvier 1423, huit enfants, dont sept filles et un fils, le comte de Charolais, qui lui succéda sous le nom de *Philippe le Bon*, et fut père de Charles le Téméraire. Paul POUGIN.

Monstrelet. — Le religieux de Saint-Denis. — Juvénal des Ursins. — Christine de Pisan. — *L'Art de vérifier les dates*. — M. de Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. I, II, III, IV. — Henry Martin, *Histoire de France*, t. VI. — Michelet, *Histoire de France*.

JEAN D'ALBRET, roi de Navarre. *Voy.* ALBRET.

H. JEAN ducs de Bretagne.

JEAN Ier, dit *le Roux*, duc de Bretagne, né en 1217, mort le 8 octobre 1286. Fils aîné de Pierre Mauclerc et d'Alix, il fut reconnu duc de Bretagne en 1237 par les états, après que son père lui eut remis le pouvoir. Il vint rendre hommage à saint Louis, et se fit couronner à Rennes. Marchant sur les traces de son père, il s'attira comme lui des excommunications, et, malgré sa fierté, il fut obligé en 1256 d'aller à Rome pour obtenir son absolution. Les conditions qui lui furent imposées le brouillèrent avec ses barons. En 1257, il abandonna les droits qu'il avait sur la Navarre par sa femme, Blanche, fille de Thibaut IV, comte de Champagne. Le roi d'Angleterre avait saisi le comté de Richemont sur Pierre Mauclerc; le mariage du fils de Jean, duc de Bretagne, avec la fille de ce monarque finit par en ramener la restitution. En 1270, le duc et la duchesse de Bretagne, avec le comte et la comtesse de Richemont, leurs fils et bru, accompagnèrent saint Louis dans sa croisade, et furent témoins de sa mort en Afrique. Il revint ensuite dans ses États. Jean le Roux eut de fréquentes altercations avec les évêques de son pays au sujet de la régale et de leurs droits temporels. L'évêque de Nantes lui résista avec le plus de force, et finit par faire sa paix avec lui. Il augmenta ses domaines par l'acquisition qu'il fit en 1276 du comté de Léon.

Dom Lobineau et dom Morice, *Histoire de Bretagne*. — *Art de vérifier les dates*, 3e partie, tome XIII, p. 214. — Daru, *Histoire de Bretagne*. — Roujoux, *Histoire des rois et des ducs de Bretagne*. — D'Argentré. *Hist. de Bretagne, des rois, ducs, reines*, etc. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. VII.

JEAN II, duc de Bretagne, d'abord comte de Richemont, né le 4 janvier 1239, mort à Lyon, au mois de novembre 1305. Fils aîné du duc Jean Ier, il épousa Béatrix d'Angleterre, fille du roi Henri III, qui lui rendit le comté de Richemont. Il accompagna Louis IX à sa croisade en 1270, et après la mort du saint roi, il fit voile pour la Syrie, avec le prince Édouard d'Angleterre, cinq cents Frisons et d'autres troupes; le roi de Chypre vint les rejoindre. Leur dessein était de faire lever le siége de Saint-Jean-d'Acre à Bondochar, mais ils n'obtinrent aucun succès, et revinrent en Europe en 1272. Trois ans après, il perdit sa femme. En 1285, il accompagna Philippe le Hardi dans son expédition d'Aragon. L'année suivante, il succéda à son père. En 1296,

traités qui ne reçurent pas d'exécution. Enfin, la médiation du duc de Bourgogne rendit la paix à la Bretagne par le traité conclu à Aucfer, près de Redon, le 19 octobre 1395. Ce fut dans le cours de cette guerre que Pierre de Craon attaqua Clisson dans Paris, en 1392 : « Vous avez fait deux fautes dans la même journée, lui dit le duc : la première d'avoir attaqué le connétable; la seconde de l'avoir manqué. » Le duc Jean désirait beaucoup recouvrer Brest, qui était occupé par les Anglais. Il l'obtint du roi Richard, le 12 juin 1397, à la demande du roi de France; mais à la condition de garder la paix avec le connétable. Le bruit public attribua au poison la fin du duc Jean. « Ce prince était extrême en tout, dit un de ses historiens, aimant jusqu'à la folie, haïssant jusqu'à la fureur, et ne revenant jamais de ses préventions. Ce fut lui qui institua l'ordre militaire de l'Hermine. Ce qu'il y avait de particulier dans cette chevalerie, c'est que les dames pouvaient y entrer; la devise était : *A ma vie*. Deux chaînes formaient le collier, où pendait une double couronne. Le duc voulait marquer, par la devise, qu'il avait exposé deux fois sa vie pour conserver sa dignité, et, par les deux couronnes, qu'il avait conquis deux fois la Bretagne. » Il avait successivement épousé : Marie, fille d'Édouard III, roi d'Angleterre; Jeanne, fille de Thomas Holland, comte de Kent; Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre. De cette dernière épouse, qui se remaria avec Henri IV, roi d'Angleterre, il laissa quatre fils et trois filles.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 222. — Daru, *Hist. de Bretagne*. — Roujoux, *Hist. des Rois et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentre, *Histoire de Bretagne, des rois, des ducs, des reines*, etc. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. X, XI et XII. — G. de Vaudoncourt, dans le *Diction. de la Conversation*, article BRETAGNE.

JEAN V ou VI, dit *le Bon* et *le Sage*, duc de Bretagne, né le 24 décembre 1389, mort le 28 août 1442, au château de La Touche, près de Nantes. Fils de Jean de Montfort qui précède, et de Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre, il succéda à son père en 1399, sous la tutelle et régence de sa mère. L'année suivante celle-ci traita avec le sire de Clisson, et assura par là le repos de la Bretagne. La duchesse ayant épousé par procuration le roi d'Angleterre Henri IV, le 3 avril 1402, le duc de Bourgogne vint prendre la tutelle et la régence du jeune duc de Bretagne et de ses frères et sœurs le 19 octobre, et le 3 décembre il les emmena à Paris. L'année suivante la guerre se ralluma entre la France et l'Angleterre; une escadre anglaise vint faire des prises sur les côtes de la Bretagne. Clisson excite les Bretons. Une flotte de trente vaisseaux est armée; elle atteint la flotte anglaise dans la Manche, au mois de juillet, l'attaque, lui tue cinq cents hommes, lui prend quarante vaisseaux et fait mille prisonniers. Animés par ce succès, les Bretons font un nouvel armement, avec lequel ils vont piller et brûler Plymouth, et reviennent chargés de butin. En 1404 Jean, déclaré majeur, rendit hommage au roi de France. Deux ans après il se brouilla avec le nouveau duc de Bourgogne, fils de son tuteur, et embrassa le parti du duc d'Orléans. Le connétable de Clisson, dépouillé de ses charges par le duc de Bourgogne, avait été assigné pour répondre devant le juge de Ploermel sur plusieurs crimes et maléfices. Retiré dans son château de Josselin, il y tomba malade, et ne répondit point à l'ajournement qui lui avait été signifié. Le duc Jean marcha avec des troupes pour l'assiéger. Clisson détourna cet orage en offrant cent mille livres au duc. Sincèrement attaché à la France, Jean marcha en 1415 au secours des Français contre les Anglais, avec 10,000 hommes; mais il ne les rejoignit qu'après la malheureuse affaire d'Azincourt. Pour le dédommager, le roi lui rendit la ville de Saint-Malo. En 1416 Jean accepta la mission d'aller à Lagny sommer le duc de Bourgogne de se retirer dans les Pays-Bas; mais il ne fut pas écouté. Voyant plus tard la guerre se renouveler entre la France et l'Angleterre, il obtint une trêve de dix mois pour son duché. En 1418 et 1419, il eut plusieurs entrevues avec le roi d'Angleterre sans pouvoir ramener la paix en France. Le 13 février 1420, les Penthièvre arrêtent par trahison le duc Jean et son frère Richard, et les retiennent prisonniers dans une tour de Châteauceau, d'où ils sont transférés en diverses places et en dernier lieu dans celle de Clisson. La duchesse de Bretagne, sœur du dauphin, assemble les états, et implore des secours pour venger l'insulte faite à son époux. Toute la Bretagne prend les armes et force les Penthièvre à rendre le duc, après cinq mois de captivité. Il lui en coûta plus de 326,000 livres pour recouvrer la liberté, outre plusieurs vœux qu'il accomplit, comme de donner à Notre-Dame de Nantes son pesant d'or et à Saint-Ived son pesant d'argent, le tout s'élevant à 380 marcs 7 onces. En 1421, il fit un traité avec le dauphin; mais peu de temps après, intimidé par le roi d'Angleterre, il en signa un tout opposé, et pendant tout son règne il tint à peu près la même conduite, reconnaissant tantôt Charles VII, tantôt Henri VI pour roi de France. Par ce moyen il entretint la paix chez lui, et fut assez tranquille. « C'était le plus beau prince de l'Europe, dit l'*Art de vérifier les dates;* magnifique dans ses habits, dans ses meubles et dans sa dépense, honnête dans ses manières, juste et charitable, il ne pécha que par trop de facilité et de bonté. » De sa femme, Jeanne de France, décédée le 20 septembre 1433, il eut trois fils et une fille.

J. V.

Dom Lobineau et dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XIII, p. 22[illegible] — Daru, *Hist. de Bretagne*. — Roujoux, *Hist. des R[illegible] et des Ducs de Bretagne*. — D'Argentré, *Hist. de Bre[illegible]*

gne, des rois, des ducs, des reines, etc.— Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII et XIII.

I. Jean duc de Lorraine.

Jean, duc de Lorraine, fils de Raoul de Lorraine et de Marie de Blois, mort à Paris en 1390. En 1346, et étant encore mineur, il succéda à son père tué à la bataille de Crécy. Sa minorité fut troublée par les guerres dont la Lorraine était le théâtre. Secouru par l'empereur Charles IV, il défit les Bretons, qui ravageaient ses États; il combattit avec Charles de Blois contre Jean de Montfort, duc de Bretagne; enfin il expulsa de la Lorraine les bandes qui infestaient cette province, et apaisa plusieurs séditions. Il se proposait de suivre le duc d'Anjou dans le royaume de Naples quand il mourut, empoisonné, dit-on, par son secrétaire. V. R.

D. Calmet, *Hist. eccl. et civ. de Lorraine*.

J. Jean roi de Pologne.

Jean Ier ou **Jean-Albert**, roi de Pologne, fils de Casimir IV, né le 27 décembre 1459, mort le 17 juin 1501. Il se signala, sous le roi son père, par de beaux faits d'armes contre les Tatars, qui avaient porté leurs ravages dans la Podolie et d'autres provinces. La valeur qu'il déploya contre eux le fit élire par les états pour succéder à son père, mort en 1492. Dès son avénement, Jean renouvela pour trois ans le traité conclu par son père avec le sultan Bajazet II. Deux ans plus tard, les Tatars de Crimée envahirent de nouveau la Podolie et la Wolhynie. A l'expiration de l'armistice conclu avec le sultan, il résolut de faire la guerre aux Turcs. Après quelques démonstrations, auxquelles d'ailleurs firent diversion les hostilités avec des princes limitrophes, notamment l'hospodar Étienne, un nouvel armistice fut conclu à Pétrikan, pour cinq ans, entre Bajazet et le roi Jean (1501). Il y eut aussi un accommodement, mais non suivi d'effet, avec le khan des Tatars. Le roi de Pologne se disposait à aller ensuite complimenter à Thorn le prince Frédéric de Saxe, élu grand-maître de l'ordre Teutonique, quand il mourut, frappé d'apoplexie. V. R.

Erach et Gruber, *Allg. Enc.*

Jean II ou **Jean Casimir**. *Voy.* Casimir V.

Jean III. *Voy.* Sobieski.

Jean de Portugal. *Voy.* Joao.

K. Jean princes de Salerne.

Jean, princes de Salerne; trois personnages historiques ont porté ce nom :

Jean Ier, fils de Mansone, duc d'Amalfi et patrice impérial. Ayant chassé Pandolfo II de Salerne, en 982, il en partagea la souveraineté avec son père, mais disparut dès l'année suivante, expulsé par le peuple révolté.

Jean II, *Lambert*, Toscan de naissance, mort en 944. Il fut appelé à la souveraineté par le vœu populaire après la fuite du précédent. Il s'associa son fils aîné Gui Ier; tous deux gouvernèrent cinq ans. Gui étant mort en 988, Jean II appela son second fils, Gaimar III (*voy.* ce nom), à partager avec lui le pouvoir. Il ne reste de souvenir de leur règne que l'érection de Salerne en archevêché par le pape Benoît VII.

Jean III mourut en septembre 1018. Il était fils aîné de Gaimar III, qui se l'associa en l'an 1016. Le jeune prince ne partagea le pouvoir que deux années. (*Voir* Gaimar III.) A de L.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. I, passim. — Blasi, *Anon. Salern.*, c. 119.

L. Jean souverains de Saxe.

Jean *le Constant* ou *le Ferme*, électeur de Saxe, naquit le 30 juin 1467, et mourut à Schweinitz, près de Wittemberg, le 16 août 1532. Il succéda à Frédéric le Sage après avoir été élevé à la cour de l'empereur Frédéric III, son parent du côté maternel. Il prit part à la guerre contre les Hongrois sous Maximilien, et dès son avénement à l'électorat, il mit fin par d'énergiques mesures à la guerre des paysans. En 1526, il se lia étroitement, à Torgau, avec le landgrave Philippe de Hesse pour la défense des principes de la réformation. A cette alliance accédèrent plusieurs villes considérables. En 1529 Jean donna une preuve de son zèle pour les progrès de la foi nouvelle en protestant avec d'autres princes contre la décision de la diète de Spire, portant défense d'adhérer à la réformation. Il provoqua aussi d'autres mesures dans l'intérêt de l'avenir du luthéranisme, et le 25 juin 1530 il fit proclamer à la diète d'Augsbourg la *Confession* de ce nom. Il poussa plus loin le zèle dont il était animé en provoquant la formation de la ligue de Schmalkalde, de manière à mettre les partisans de la doctrine luthérienne en état de repousser la force par la force. Jean mourut après avoir eu la satisfaction de voir consacrer par un premier succès la paix de Nuremberg, ses constants efforts pour le triomphe de la cause qu'il avait embrassée. V. R.

Erach et Gruber, *Allg. Encyklopædie*. — Michelet, *La Réforme*.

Jean-Frédéric Ier, *le Magnanime*, fils de Jean le Constant, électeur de Saxe, né à Torgau, le 30 juin 1503, mort le 3 mars 1554. A la mort de son père, il administra l'électorat en son nom et celui de son frère mineur, Jean Ernest. En 1533 il fit opérer dans tous ses États des réformes ecclésiastiques par les soins de Spalatin, Jonas et Amsdorf. En 1534 il reconnut officiellement Ferdinand Ier comme roi des Romains, ce qui, l'année suivante, lui valut d'être investi solennellement à Vienne du titre d'électeur. En 1538, il retira d'otage le burgraviat de Magdebourg, et put ainsi ajouter à ses titres celui de burgrave de cette ville. Uni aux confédérés de Schmalkalde, il parvint à chasser de ses États Henri de Brunswick, qui, ennemi de cette ligue, portait le ravage chez ses voisins. En 1542 il fut sur le point de faire au duc Maurice de Saxe, son cousin, une guerre que l'intervention de Philippe de Hesse parvint à empêcher. Lorsque Charles-Quint eut résolu d'a-

néantir la ligue de Schmalkalde, Jean-Frédéric fit avancer dans la Franconie, en 1546, une armée à laquelle vinrent se joindre les autres membres de la ligue. Ceux-ci n'ayant pas pris à temps leurs mesures, Maurice de Saxe put s'emparer de presque tous les États de son cousin, à l'exception de Wittemberg, Eisenach et Gotha. Ce succès ne fut qu'éphémère, et Jean-Frédéric reprit bientôt sur Maurice toutes ses possessions; il s'empara même des États du duc. Mis au ban de l'Empire par Charles V et fait prisonnier après la bataille de Mühlberg, le 24 avril 1547, il fut condamné à mort le 10 mai de la même année. Le 18 cette sentence fut commuée en une convention aux termes de laquelle Jean-Frédéric dut renoncer à l'électorat pour lui et ses descendants. Il resta néanmoins prisonnier de l'empereur, qui s'empara de même de la personne de Philippe de Hesse. Maurice de Saxe s'offrit alors pour caution des deux princes, dont il négocia la liberté; ne l'ayant pas obtenue, il s'avança en Souabe avec 25,000 hommes, et fut sur le point de se saisir de l'empereur, qui n'eut que le temps de prendre la fuite après avoir rendu Jean-Frédéric à la liberté. Ce prince revint en septembre dans la Thuringe, où il fut accueilli avec enthousiasme. En 1553 il succéda à son frère Jean-Ernest, mort sans postérité. Il tenta en vain de reprendre la dignité d'électeur lorsque le duc Maurice, son cousin, mourut. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Luden, *Hist. de l'All.*

JEAN-FRÉDÉRIC II, duc de Saxe, fils de Jean-Frédéric Ier, né le 8 janvier 1529, mort le 9 mai 1595. Ayant réussi, après la bataille de Mühlberg, à gagner Gotha, il prit avec son frère Jean-Guillaume l'administration des États concédés à la ligne Ernestine en vertu de la capitulation de Wittemberg. En 1552 il fonda et en 1558 il inaugura l'université d'Iéna. D'après les dispositions testamentaires laissées par Jean-Frédéric Ier, les trois fils de ce prince durent régner en commun; mais dès le mois de mars 1557 les deux plus jeunes frères abandonnèrent à leur aîné, pour un temps déterminé, le gouvernement des États héréditaires. A la mort de Frédéric III, l'un des frères, il y eut partage entre les frères survivants; l'aîné eut pour trois ans le pays de Gotha et le plus jeune ceux de Weimar. Jean-Frédéric II prit une vive part aux querelles religieuses de son temps, ce qui occasionna parfois des mécontentements parmi ses sujets. Son alliance avec Guillaume de Graumbach, qui, grâce à lui, put s'emparer de Wurtzbourg et fut ensuite (1563) mis au ban de l'Empire, eut des suites encore plus graves. Invité à retirer son appui au condamné, il s'y refusa obstinément, ce qui détermina l'empereur à prononcer contre le duc lui-même une sentence analogue. Chargé de l'exécuter, Auguste de Saxe s'empara le 13 avril 1567 de la place de Grimmenstein: Graumbach et ses complices furent exécutés. Quant à Jean-Frédéric II, il fut amené prisonnier d'abord à Dresde, puis à Vienne, et en dernier lieu, par suite de la guerre des Turcs, dans la Styrie, où il mourut. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Luden, *Hist. d'Allem.*

JEAN-GEORGES Ier, électeur de Saxe, fils de l'électeur Christian Ier, né le 5 mars 1585, mort le 8 octobre 1656. Il succéda le 23 juin 1611 à son frère Christian II. Après avoir voyagé en Italie, il prit part, en 1607, au gouvernement. Son règne fut en grande partie signalé par la guerre de Trente Ans, durant laquelle sa conduite fut si équivoque que la Saxe ne trouva aucune occasion de jouer un rôle quelque peu indépendant. Jean-Georges eut moins de souci de faire triompher la foi religieuse que de profiter des circonstances pour agrandir ses États. En 1620 il suivit les conseils de son chapelain Hoe de Zœnegg, tout dévoué à l'Autriche, et embrassa la cause de l'empereur Ferdinand II, lui abandonnant la Lusace et en 1621 la Silésie. Cependant, il parut s'éloigner de l'empereur lors de l'élévation de Maximilien de Bavière à l'électorat du Palatinat. La rétrocession de la Lusace, qui lui fut consentie à titre de gage en 1623, le ramena de nouveau à la cause impériale. Puis il se posa en intermédiaire entre l'empereur et Gustave-Adolphe. Il eut ensuite la satisfaction de se voir à la tête d'une ligue imposante, formée à Leipzig par les états protestants et à laquelle il dut laisser adhérer Gustave-Adolphe. Il ne fut pas sincère avec ce prince, dont il abandonna à la fin la cause. La paix de Prague, qu'il conclut avec l'empereur le 30 mai 1635, lui valut l'abandon de la Lusace à titre héréditaire et de propriété, tandis qu'il ne l'avait eue qu'à titre de gage. Cette paix ne fut pas heureuse pour la Saxe. Jean-Georges ayant, le 6 octobre 1635, déclaré la guerre à la Suède, ses États furent ravagés à la fois par les armées impériale, française et suédoise. Il n'obtint quelque répit que par suite de la trêve conclue avec la Suède le 27 août 1645, à Kœtzchenbroda. La paix de Westphalie le maintint en possession de la Lusace et des évêchés de Meissen, Merseburg et Naumbourg, de l'archevêché de Magdebourg, du vivant seulement de l'administrateur Auguste, et sauf retour au Brandebourg. Jean-Georges mourut sans avoir rien fait pour rendre à la Saxe le calme et la dignité qu'elle avait perdus. V. R.

Luden, Kohlrausch, etc., *Hist. d'Allemagne.*

* **JEAN** (*Népomucène-Marie-Joseph*), roi de Saxe, né à Dresde, le 12 décembre 1801. Fils cadet du prince Maximilien et de sa première épouse, Caroline de Parme, il reçut sa première éducation par les soins du général de Forell et du baron de Weisenberg. Le général de Watzdorff fut nommé plus tard son gouverneur. Les leçons de ses précepteurs lui inspirèrent du goût pour les sciences mathématiques; il s'appliqua aussi avec zèle à l'étude du droit, de l'histoire et de la politique. Il se délassait de ses études sérieuses par la musique et la culture de son domaine de Johannishausen. L'italien était sa langue de prédilec-

tion, et un voyage qu'il fit en Italie, en 1821, l'attacha plus fortement encore à la littérature de ce pays. En 1826 il fit imprimer, sous le pseudonyme de *Philaléthès*, les dix premiers chants de l'*Enfer* de Dante, en vers libres allemands de onze syllabes, avec une préface et quelques notes, et en 1839 il fit suivre cet essai de la traduction en vers de l'ouvrage entier de Dante, *La divina Commedia*, avec des commentaires critiques et historiques (Leipzig et Dresde; 1839-1849, in-4°). Il fit en outre imprimer à part une esquisse sur l'histoire, si obscure, de la Romagne, de 1274 à 1302. En 1821 le prince Jean fut nommé membre du collége des finances, dont il devint vice-président en 1825; il y déploya beaucoup d'habileté. Son activité devint plus grande encore après les événements de 1830. Son frère aîné ayant été nommé co-régent, il fut appelé lui-même à la présidence de la commission instituée pour maintenir la tranquillité publique et au commandement général de la garde civique. Il obtint en même temps et occupa jusqu'à sa dissolution un siége au conseil secret, et eut la présidence du conseil d'État. Il fut nommé en outre premier président du conseil des finances, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1831. La nouvelle constitution, à la rédaction de laquelle il prit une grande part, l'appela à siéger dans la première chambre des États en sa qualité de prince du sang. Membre de la commission chargée de préparer un projet de code criminel, il voulut en faire le rapport, et il s'acquitta avec talent de cette tâche difficile. Dans l'été de 1838, il fit un voyage à Rome, à Naples et en Sicile, dont M. Klemm, qui l'accompagnait, a publié la description. Le 9 août 1854, son frère, Frédéric-Auguste, étant mort des suites d'une chute de voiture, le prince Jean prit les rênes de l'État. Attaché à l'Église catholique et aux principes conservateurs, il y avait à craindre qu'il ne se trouvât en opposition avec les idées essentiellement protestantes de la population de la Saxe. Cependant, il se montra fidèle aux principes constitutionnels et de tolérance religieuse, occupant ses loisirs à visiter les hôpitaux, les établissements de bienfaisance, les usines, les établissements pénitentiaires, etc. Il a institué dans tout le pays des juges de paix royaux, malgré les réclamations des seigneurs, qui voulaient maintenir leurs justices féodales, et il a érigé une synagogue juive à Leipzig. Pendant la guerre d'Orient il se rallia à la politique prussienne, et se montra peu favorable aux puissances occidentales.

Marié en 1822 avec la princesse Amélie-Auguste, fille du roi de Bavière Maximilien, il en a eu neuf enfants, dont trois fils : *Albert*, né le 23 avril 1828; *Ernest*, né en 1831, et *Georges*, né en 1832. L'aînée de ses filles, *Élisabeth*, née en 1830, avait épousé en 1850 le duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne; elle est devenue veuve en 1855. J. V.

Conversations-Lexikon. — *Men of the Time.* — *Moniteur*, 1855-1856.

M. JEAN rois de Suède.

JEAN Ier, surnommé *le Débonnaire*, roi de Suède, mort à Wisingsoe, en 1222 ou 1223. Il était fils de Sverker *le jeune* et d'Ingierd, fille du puissant seigneur Birger Brosa. Jean remplaça sur le trône le roi Eric X. Le jeune roi se trouva entouré de conseillers ecclésiastiques, qui gouvernaient en quelque sorte sous son nom. Il augmenta les priviléges du clergé, et, pour propager la foi chrétienne, il fit des incursions dans l'Esthonie. Mais il ne fut pas heureux dans ces sortes de croisades : ses troupes furent battues en 1216; toutefois, elles prirent la ville de Leat. Jean mourut sans postérité. Il laissa la réputation d'un prince doux et clément.

Incerti scriptoris Svecl Chronic. dans *Langenbick.* — Ersch et Gruber, *Allg. Ency.*

JEAN II, roi de Suède. Voy. JEAN Ier, roi de Danemark.

JEAN III, roi de Suède, fils de Gustave Wasa, né le 21 décembre 1537, mort le 19 octobre 1592. Il reçut une éducation peu commune à cette époque, et fut l'objet des préférences du roi, ce qui excitait le mécontentement et la jalousie de l'héritier présomptif, Eric, dont il entreprit de négocier le mariage avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Jean voyait dans cette union, qui n'aboutit pas, un moyen de réaliser ses projets ambitieux sur la couronne de Suède au détriment d'Eric. Ce prince allait se rendre en Angleterre quand le roi Gustave mourut (29 septembre 1560). Jean ne laissa pas régner longtemps son frère aîné : il se souleva contre lui, l'assiégea dans Stockholm, qui tomba en son pouvoir le 29 septembre 1568. Une diète complaisante, celle de 1569, approuva cette usurpation et toutes ses conséquences, telles que l'incarcération et l'empoisonnement du malheureux Eric XIV (*voy.* ce nom) (25 février 1577). A l'extérieur, Jean III termina la guerre avec le Danemark, commencée par son frère Éric. Le traité du 17 décembre 1570 régla les différends qui divisaient les deux couronnes. La Suède dut garder la Norvége ainsi que diverses places et provinces; quant au droit au trône de Danemark, il demeurait réservé. D'assez longues hostilités éclatèrent entre le tzar Iwan de Russie et le roi Jean; les Moscovites pénétrèrent en Esthonie et en Livonie, et ravagèrent ces provinces (1572). Mais la fortune se déclara pour les Suédois en 1579. La paix fut conclue en 1583. A l'intérieur (1570-1580), Jean avait songé à arrêter dans ses États les progrès de la religion réformée; mais il ne poussa pas plus loin ses desseins à ce sujet. Il réussit en 1586 à faire élire roi de Pologne son fils Sigismond. La reine sa femme, appelée Gunnila Bjelke et fille d'un noble suédois, cacha, dit-on, pendant deux jours, la mort du roi Jean. V R

Luden, Pfister, etc., *Hist. d'Allemagne.*

www.libtool.com.cn

N. JEAN de Leyde.

JEAN DE LEYDE, dont le véritable nom était *Jean* BOCKELSON, BOCKOLD ou BOCKHOLT, chef des anabaptistes de Munster, né à Leyde vers 1510, mort dans les supplices, le 13 février 1536. Fils d'un magistrat municipal de La Haye, il courut le monde comme garçon tailleur et revint s'établir de son état dans sa ville natale. Joyeux compagnon et aimant mieux les plaisirs de la table que les travaux de sa profession, on le voyait figurer dans les associations poétiques du temps comme auteur et comme acteur, favorisé par un extérieur agréable, une éloquence naturelle et une imagination ardente. S'étant épris des doctrines des anabaptistes, il devint un de leurs prophètes ambulants les plus fanatiques et les plus influents. Au commencement de 1533, il se rendit à Munster avec Jean Matthys, nommé aussi Mathiesen de Harlem, et le seconda avec autant de zèle que de succès dans son œuvre de propagande. Quand la révolte éclata, le premier vendredi de carême 1534, Jean Bockold aida puissamment Matthys à s'emparer du pouvoir. Après la mort de ce chef, tué par les soldats de l'évêque Waldeck, dans une sortie, Jean de Leyde en prononça l'oraison funèbre; et le comparant aux Macchabées, il montra que cette mort, loin de devoir être un sujet de découragement, était une récompense que Dieu avait donnée à son prophète. On se rassura en effet, et les troupes de l'évêque ayant été repoussées, Waldeck au lieu de persister à prendre la ville de force, se décida à la bloquer. Bockold, que les siens regardaient depuis longtemps comme un second Élie, fut investi de l'autorité suprême, et il commença à tourner son esprit vers les choses du gouvernement. On avait, dès l'origine, mis tous les biens en commun; les logements avaient été partagés; chaque jour on distribuait aux habitants les vivres dont on avait fait un amas considérable. Matthys avait établi une sorte de régime républicain avec des consuls et un sénat. Jean Bockold rêva un gouvernement unitaire et monarchique. Bientôt le prophète entra en retraite pour converser avec l'esprit de Dieu, et devenu tout à coup muet comme Zacharie lorsqu'il vit l'ange, il prit un papier et y inscrivit publiquement les noms de douze personnes qu'il institua juges du peuple, en mémoire des douze juges d'Israel. Cette nouvelle forme de gouvernement ne dura guère que deux mois. Une sédition éclata, et bien qu'elle eût été promptement réprimée, la création d'une autorité centrale parut nécessaire à Bockold, qui se décida à ceindre la couronne royale. Un orfèvre de Warendorb, nommé Jean Tuscoscheirer, vénéré du peuple pour ses prophéties, l'aida puissamment en cette occasion, affirmant que, d'après une parole expresse venue de Dieu, Jean de Leyde devait monter sur le trône de David, tirer le glaive sacré contre les rois, et étendre peu à peu son royaume sur la terre. Le 24 juin 1534 Jean de Leyde fut proclamé solennellement roi de *Sion*, ou *de la nouvelle Jérusalem*. Dès lors il s'entoura de toute la pompe de la royauté. Il ne parut plus en public que la couronne sur la tête et environné de gardes. Il se déclara lui-même le roi d'élection du monde dont il est question dans l'Apocalypse et fit battre monnaie à son effigie (1). Pour donner l'exemple de ce qu'il appelait la liberté chrétienne, il avait épousé à la fois la veuve de Matthys et trois autres femmes. La première eut seule le titre de reine et le droit de porter la couronne, les autres n'étaient qualifiées que du nom d'épouses. Leur nombre, qui n'était pas limité, s'éleva jusqu'à quinze. Toutes étaient richement parées, et elles augmentaient la magnificence du cortége du roi prophète. Cependant la ville était toujours assiégée, et il fallait songer à nouer des relations avec les anabaptistes du dehors. Vers le mois d'août, le peuple s'assembla sur la grande place du cimetière pour célébrer la cène. Il y avait des tables pour cinq mille personnes. A la fin du repas, le peuple défila devant le roi, qui offrait à chacun le morceau de pain rompu en disant : « Prenez et annoncez la mort du Seigneur; » la reine présentait de même une coupe de vin en disant : « Buvez et annoncez la mort du Seigneur. » Au milieu de l'enthousiasme, Jean désigna vingt-huit personnes pour aller annoncer la parole de Dieu aux quatre coins du monde. Ces nouveaux apôtres partirent la nuit même en trompant la vigilance des gardes de l'évêque et se répandirent dans différentes villes. Tous périrent dans leur mission, à l'exception d'Hilversum, qui, s'étant laissé gagner, ne revint à Munster que pour trahir les siens. Le 10 mai 1535, les anabaptistes, conduits par Jean de Geelen, furent pourtant sur le point de s'emparer d'Amsterdam; ils étaient déjà maîtres de l'hôtel de ville, lorsqu'ils furent cernés par la garde bourgeoise et massacrés. Partout les efforts des émissaires de Jean de Leyde furent comprimés par les supplices. Le roi de Sion n'avait plus de secours à espérer, et la famine commençait à sévir dans la ville de Munster. De sourds murmures se faisaient entendre. Bockold puisa dans la terreur une

(1) Le musée de Hanovre possède de Jean de Leyde une pièce en argent. C'est une médaille à bords très-saillants, d'une exécution lourde quoique assez soignée. Elle représente d'un côté le roi de Sion debout, revêtu du manteau royal et tenant à la main droite un rouleau écrit, et à l'autre main un sceptre; il a le cou entouré d'une épaisse chaîne à laquelle est suspendu un globe surmonté d'une croix. Au bas on lit en vieil allemand : *Jean de Leyde, roi des Anabaptistes. Portrait véritable.* De l'autre côté de la médaille sont les armoiries adoptées par le roi de Sion : un globe surmonté d'une croix et sur lequel se croisent deux glaives, avec cette devise en vieil allemand : *La puissance de Dieu est ma force.* En exergue se trouve le millésime *M. D. X. X. X V.* — D'autres pièces de Jean de Leyde portent sur le revers ces inscriptions en allemand : *Le Verbe s'est fait chair, et il habite en nous. Quiconque n'est pas né d'eau et d'esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Un roi au-dessus de nous, une foi, un baptême. A Munster*, 1534.

énergie nouvelle. Deux de ses pages, ayant été arrêtés au moment où ils cherchaient à s'esquiver de la place, furent mis à mort par son ordre. Une de ses femmes ayant laissé échapper quelques paroles de découragement, le roi, pour effacer l'effet que cela avait produit dans la ville, la conduisit sur la place du marché; là, entouré de sa cour, il fit mettre cette femme à genoux, et, de sa propre main, il lui abattit la tête avec le glaive sacré. Le peuple exalté entonna le *Gloria in excelsis*, et Jean de Leyde lui-même, emporté par une sorte de transport, se mit à conduire la cérémonie avec sa suite, en dansant au bruit des chœurs autour du cadavre de la suppliciée. Comme la famine continuait de s'accroître, on essaya de ranimer le zèle des assiégés par des disputes théologiques, et Jean de Leyde finit par faire ouvrir les portes à ceux qui voulaient sortir de la ville. Les malheureux qui tentèrent de s'échapper furent tués par les assiégeants. Néanmoins Bockold faisait toujours bonne contenance, disant que ses sujets ne devaient avoir aucune inquiétude puisque lui seul était responsable de leur salut devant Dieu. Enfin, le roi de Sion fut trahi, et les troupes de l'évêque purent s'introduire par surprise dans la place de Munster, dans la nuit du 24 au 25 juin 1535. Le roi prophète, averti par l'alerte générale, se mit à la tête de ceux des siens qu'il put réunir; mais malgré ses vaillants coups d'épée il fut bientôt fait prisonnier. La nouvelle de sa capture ôta tout courage à ceux qui se défendaient encore, et la troupe épiscopale ne tarda pas à être maîtresse de la ville entière. Ce fut alors un massacre général. Tous les hommes qui échappèrent au sabre des soldats furent livrés au bourreau; les femmes, qu'on avait d'abord épargnées pour les livrer à la troupe, se révoltèrent, et on se décida à les envoyer au supplice. Quant à Jean de Leyde, il fut conduit devant l'évêque. Celui-ci lui ayant demandé quelle rage l'avait poussé à plonger son peuple dans un tel abîme de maux : « Tu te plains à tort, lui répondit fièrement Bockold; Munster était une ville faible, je te la rends forte. Et quant à l'argent que le siége t'a coûté, enferme-moi dans une cage de fer et me fais promener par le pays en ne demandant aux curieux qu'un florin par tête pour voir le roi de Sion, tu retireras de quoi acquitter tes dettes et augmenter encore tes revenus. » L'évêque suivit, dit-on, ce conseil, et fit promener le roi de Sion de ville en ville; puis on le ramena à Munster où, livré à un tribunal criminel, il subit une mort horrible. Durant une heure, le bourreau le tenailla avec des pinces brûlantes, sur toutes les parties du corps, et on finit par lui ouvrir le ventre. Aux derniers moments de sa vie, Jean de Leyde faiblit; anéanti, il avouait humblement ses fautes. Son corps, remis dans la cage de fer, fut hissé au sommet de la tour de l'église Saint-Laurent, où l'on montre encore cette cage. L. LOUVET.

Kersenbroch, *Narratio de Obsidione Monasteriensi.* — Hamelmann, *Historia ecclesiastica renati Evangelii in urbe Monasteriensi.* — *Specimen Historiæ Anabaptisticæ*; 1701. — Dietrich de Hambourg, *Glaubiger Anzeig von der Münsterischen Auffruhr, Verstockung und Jammer*, 1535. — Jochmus, *Geschichte der Münster'schen Wiedertæufer.* — Ant. Corvin, *De miserabili Monasteriensium Anabaptist. Obsidione et Excidio.* — Dorp, *Warhafftige Historie.* — *Chronicon Monast.* — Lambert Hortensius, *De Tumultu Anabaptistarum.* — Erach et Gruber, *Allg. Encyk.* — Jean Reynaud, dans l'*Encycl. nouvelle*, article ANABAPTISTES. — Eug. Haag, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — *Conv.-Lex.*

O. JEAN dauphins de Vienne.

JEAN Ier, dauphin de Viennois, mort en 1281, succéda en 1270 à son père, Guigues VII (*voy.* ce nom). Il ne figure en quelque sorte que pour mémoire dans la liste des anciens souverains du Dauphiné, car il mourut étant encore sous la tutelle de Béatrix de Savoie, sa mère. En lui s'éteignit la deuxième race des dauphins de Viennois. Jean Ier eut pour successeur Humbert Ier (*voy.* ce nom). A. R.

Valbonnays, *Histoire du Dauphiné et des Princes qui ont porté le nom de Dauphins.* — Claude de Rubys, *Histoire des Dauphins et des Vicomtes de Viennois.* — Tricaut, *Histoire des Dauphins français.* — André Duchesne, *Histoire généalogique des Dauphins.*

JEAN II, dauphin de Viennois, mort près d'Avignon, en 1318, succéda en 1307 à son père Humbert Ier. Ce prince, rempli de douceur et de modération, s'appliqua à soulager ses sujets des impôts dont son père les avait accablés. Il augmenta considérablement son domaine en acquérant le comté de Genève (1316) et la propriété de la plus grande partie des biens de l'illustre famille de Clermont (1317). Sous son règne, les rois de France, poursuivant leurs vues sur le Dauphiné, ne se contentèrent plus d'avoir les souverains de ce pays pour vassaux, ils voulurent s'en faire des alliés. Dans ce but, Philippe le Bel promit à Jean II, pour Guigues son fils aîné, la main de l'une de ses petites-filles, et Louis le Hutin augmenta en sa faveur de 2,000 liv. la rente assignée en 1294 aux successeurs d'Humbert Ier. Jean II eut pour successeur Guigues VIII, son fils. A. ROCHAS.

André Duchesne, *Hist. gén. des Dauphins.*

IV. Princes non souverains.

* **JEAN**, deuxième duc d'Alençon, comte du Perche, etc., né au château d'Argentan, le 2 mars 1407, mort à Paris, en 1476. Il était fils de Jean, comte puis premier duc d'Alençon, et de Marie de Bretagne. Le premier duc étant mort en 1415, à la bataille d'Azincourt, son fils, à peine âgé de huit ans, lui succéda dans tous ses domaines. Dès l'an 1423, au mois de janvier, il prit séance dans le conseil du roi ou grand conseil. En 1423, il fut le parrain de Louis, dauphin, qui devint Louis XI. Il fit ses premières (1) armes la même

(1) D'après le religieux de Saint-Denis, Jean, duc d'Alençon, âgé de quatorze ans, accompagnait le dauphin aux siéges de Montmirail (en Perche) et de Gallardon (juin 1421); édit. Bellaguet, t. VI, p. 463.

www.fondation-napoleon.org

année au combat de La Broussinière. En 1424, Jean prit part à la bataille de Verneuil, où il se conduisit très-vaillamment. Abattu dans la mêlée, il allait périr, lorsque son frère naturel, le bâtard d'Alençon, se jeta en travers pour le protéger, en criant : *Alençon! Alençon!* Le duc fut ainsi préservé d'une fin imminente. Confondu, puis relevé parmi les morts, il fit partie du butin qui échut au duc de Clarence. Celui-ci l'emmena prisonnier au château du Crotay en Normandie, et Jean demeura captif depuis le 17 août 1424 jusqu'au 3 octobre 1427, époque où il revint, malade, en sa ville de Fougères.

Le duc d'Alençon, pour recouvrer sa liberté, avait dû souscrire à une rançon de 200,000 saluts d'or. Après s'être procuré, en argent monnayé, une partie de cette somme, il donna des otages pour ce qu'il lui restait à payer. Il ne put s'acquitter définitivement qu'en aliénant, avec un amer regret, la plus grande partie de ses domaines, déjà ruinés, pour la plupart, ou conquis de vive force par les Anglais. Lorsqu'il fut revenu en santé, le duc se rendit auprès du roi de France. Charles VII l'accueillit avec bonté. En réponse à ses doléances et à ses prières, le roi promit au duc de lui offrir, en combattant les Anglais, une prochaine occasion de reconquérir ses propres terres. Au mois de février 1428, Jean, duc d'Alençon, avait repris son rang dans les conseils du roi. Il se trouvait avec sa femme et sa mère à Saint-Florent, près Saumur, lorsque la Pucelle vint trouver Charles VII à Chinon dans les premiers jours de mars 1429.

Jean avait épousé, en 1421, Jeanne d'Orléans, fille du duc-poëte (morte en 1432). Le jeune prince s'émut en apprenant la venue de l'héroïne française. Il se rendit aussitôt à la cour, et vit à Chinon la Pucelle tout récemment arrivée. Il fut témoin de ses premières épreuves, et de l'étrange révélation qu'elle fit au roi (1). Il la vit aussi courir une lance au pré devant le château. Jean d'Alençon fut si ravi de la bonne mine et de tout ce qu'il voyait de cette jeune fille si courageuse, qu'il lui fit immédiatement don d'un magnifique coursier. A partir de ce moment, le duc conçut pour Jeanne Darc une vive et durable sympathie. La Pucelle, de son côté, répondit à cette affection cordiale et rare alors autour d'elle. Bientôt elle alla visiter à Saint-Florent les dames d'Alençon, tout éplorées encore de la ruine et de la captivité du jeune prince, et pleines d'appréhensions pour ses nouveaux périls. Jeanne les rassura et leur promit de leur rendre leur duc « en aussi bon et meilleur état qu'il était alors ».

Après la délivrance d'Orléans, Charles VII, vaincu dans ses scrupules et ses défiances, résolut d'employer activement la Pucelle. Le 2 juin 1429, le roi nomma le duc Jean son lieutenant général, et lui confia la charge de la Pucelle, « en lui mandant expressément qu'il usast et feist entièrement par le conseil d'elle (1) ». Jeanne avait pour le jeune duc une préférence marquée, « et faisoit pour lui ce qu'elle n'eust fait pour ung autre (2) ». En effet, indépendamment de la bravoure du prince, de sa belle prestance, etc. (3), la jeune inspirée voyait particulièrement en lui le gendre du duc d'*Orléans*, qu'elle avait pour mission spéciale de rendre à la liberté, et dont le nom seul était comme un symbole de la cause qu'elle venait défendre.

Le nouveau lieutenant général débuta par un échec. La garnison anglaise de Marchenoir le dupa en obtenant de lui une trêve impolitique, dont les Anglais profitèrent pour se ravitailler et qu'ils rompirent aussitôt contre la foi jurée. Cependant l'union de Jeanne avec le duc produisit les plus heureux résultats, et le temps que dura cette alliance fut pour ainsi dire, en ce qui concerne ce dernier, la période héroïque de sa carrière. A Jargeau (10 juin), l'un et l'autre combattirent vaillamment côte à côte. Jeanne, fidèle à sa promesse envers les dames d'Alençon, sauva la vie du duc, en lui désignant une pièce d'artillerie chargée et pointée spécialement sur lui. Puis vinrent les actions de Meung, Beaugency, Patay, etc., où se continuèrent les succès de cette guerre merveilleuse. Le duc d'Alençon conduisit le roi au sacre de Reims. Il fit le roi chevalier, avant l'onction, et le servit, comme pair, en remplacement du duc de Bourgogne absent, qui portait les armes contre la couronne. Une fois sacré, le roi, satisfait de la campagne, se souciait peu de poursuivre la vie militaire. Négocier, à tout prix, avec le Bourguignon, telle était l'idée fixe, la chimère qui préoccupait Charles et son gouvernement. Marcher sur Paris, puis sur Rouen, poursuivre l'ennemi l'épée dans les reins, tel était au contraire le dessein, l'inspiration de la Pucelle. Jean, duc d'Alençon, à l'encontre des volontés manifestes et des instructions qu'il recevait des conseillers du roi, épousa le parti de la Pucelle. Il l'accompagna, la soutint dans la campagne de Picardie, qui ramena le théâtre de la guerre aux portes de la capitale. Là, il seconda, par de nouveaux et énergiques efforts, les desseins, toujours désavoués et contrariés de l'héroïne. Il jeta un pont sur la Seine, écrivit aux Parisiens, et s'usa dans une inutile résistance à l'hostilité, non pas des Anglais ou des assiégés, mais des conseillers

(1) *Voyez*, dans le t..... de ce recueil; l'article DARC (*Jeanne*).

(1) *Journal du Siége.*

(2) Cagny.

(3) « ... Il fut l'un des grands et beaux personnages qui fusent en France de son temps... bien formé de tous ses membres, si que il n'estoit trouvé homme de meilleure proportion qu'il estoit, et avoit le visaige de couleur brune... Il avoit langue diserte et affable plus que nul autre prince,... ayant grosse parole... Il estoit homme de cœur prompt et hardy aux armes... et libéral plus que nul autre... mais estoit un peu vindicatif... » (Continuateur de Cagny, *Chronique des Ducs d'Alençon.*) La Pucelle ne l'appelait jamais que *mon beau duc*. Mais ce nom de *beau* se prodiguait dans le langage du temps.

mêmes de la couronne. Il fallut enfin se courber sous ces dernières influences. Le 13 septembre 1429 le roi décampa de Saint-Denis, et licencia son armée. Vainement la Pucelle, désespérée, joignit ses instances à celles du lieutenant général. Tous deux suppliaient qu'on leur permît de combattre, non plus le Bourguignon en *France* ou en Picardie, mais les Anglais en Normandie. Instances inutiles. Jean, disgracié, se retira dans sa vicomté de Beaumont. Peu de temps après, son commandement lui fut retiré. Le comte de Vendôme, en 1430, fut nommé lieutenant général à sa place. Ce dernier trait laissa dans le cœur vindicatif du duc d'Alençon une amertume et un ressentiment qui ne s'éteignirent qu'avec la vie.

Le 29 septembre 1431, Jean de Malétroit, évêque de Nantes et chancelier du duc de Bretagne, revenait d'une ambassade auprès du roi de France. Accompagné du personnel de la légation et de ses gens, il cheminait pacifiquement, muni d'ailleurs de sauf-conduits en bonne forme. Il avait déjà mis le pied sur le territoire de son diocèse, et se trouvait au milieu d'une lande ouverte, à deux lieues de Nantes, en un point nommé Carquefou. La nuit tombait. Tout à coup, Jean, duc d'Alençon, embusqué avec un gros d'hommes déterminés, fond à l'improviste sur le prélat, maltraite et blesse les gens, en s'emparant de la vaisselle et du bagage. L'ambassadeur et tout le cortége, ainsi faits prisonniers, furent conduits, par une pluie battante et au milieu de la nuit, à douze lieues plus loin, sous la main du duc Jean, à Château-Gontier. L'évêque fut ensuite transféré à Pouancé, autre forteresse du duc.

Jean d'Alençon, avait, du chef de sa mère, ou prétendait posséder une créance de deniers sur son parent maternel Jean VI, duc de Bretagne. Comme ce dernier ne s'était point empressé de satisfaire aux réclamations du créancier, Jean, duc d'Alençon, se fit justice lui-même par le moyen qui vient d'être raconté : il se saisit du chancelier de Bretagne, afin de contraindre Jean VI à lui payer la somme réclamée.

Le duc de Bretagne, en guerre ou plutôt en hostilité sourde contre le roi de France, favorisait alors les Anglais. Le duc d'Alençon était soutenu, dans cet attentat, par le conseil de Charles VII. L'évêque de Nantes, inutilement réclamé, fut détenu pendant quatre mois à Pouancé. Enfin, vers la fin de janvier 1432, le duc de Bretagne envoya devant Pouancé un corps de troupes anglo-bretonnes, commandées par son frère, Arthus de Richemont, connétable de France, qui firent le siége en règle de cette place. Jean, duc d'Alençon, secouru par le roi de France (1), se défendit pendant quelque temps; mais il fut obligé de capituler. Le 28 mars 1432 il se rendit à l'église cathédrale de Nantes. Là, dans l'une des chapelles et par-devant l'official, il souscrivit un traité dont il existe deux expéditions originales (1). Le duc, par cet acte authentique, implore l'absolution de son sacrilége, s'engage à payer à l'évêque une indemnité de 10,000 livres de Bretagne, plus 2,000 écus d'or; à restituer, suivant les dire et estimation même des détroussés, leur bagage, et à ne plus commettre à l'avenir de semblables actions envers le chancelier de Bretagne.

Au mois de janvier 1434 un soulèvement populaire, conduit par un nommé Cantepie ou Chantepie (2), contre les Anglais, éclata dans la basse Normandie. Le duc d'Alençon s'associa de tous ses moyens à cette tentative infructueuse d'insurrection et d'affranchissement. Jean fut représenté en 1435 au congrès d'Arras. Cependant, toujours tenu éloigné du conseil, il en gardait un profond ressentiment. Dès le mois de mai 1437, il fut mandé à Angers, pour se réunir avec le roi de Sicile et le duc de Bourbon, qui de là se rendirent en Bretagne. Ces princes, mécontents du roi, qui commençait à gouverner par lui-même, cherchaient à rassembler en faisceau leurs griefs communs, ainsi que leurs doléances. Tels furent les premiers mouvements d'une ligue qui, renouvelée des plus mauvais jours de Charles VI, éclata, sous le nom de *Praguerie*, en 1440, avec une notable gravité. Le duc d'Alençon, après le dauphin et le duc de Bourbon, occupait le troisième rang dans cette conspiration, pleine de dangers pour la monarchie. Charles VII parvint heureusement à étouffer cet incendie naissant. L'*assemblée de Nevers*, qui eut lieu vers la fin de l'année suivante (1441-2), fut pour ainsi dire un dernier jet de cette flamme mal éteinte. Jean d'Alençon prit également part à cette assemblée. Il paraît néanmoins qu'il fut compris dans la réconciliation du roi et de sa famille, réconciliation qui mit fin à cette double et tumultueuse manifestation (3).

A la fin de 1449 s'ouvrit la campagne de Normandie. Jean ne reçut du roi aucun emploi ni commandement militaire. Mais, en qualité de grand baron, il dut répondre au ban ou convocation du souverain. Le duc se rendit à cet appel avec d'autant plus de zèle qu'il avait à com-

(1) Quittance originale sur parchemin, en date du 12 février 1433. Raoul de Gaucourt, conseiller, chambellan du roi, gouverneur du Dauphiné, a reçu du receveur du Dauphiné la somme de trois mille florins pour les frais « de gens d'armes et de traict, qu'il a, par commandement du roi, menés par devers Monseigneur d'Alençon, pour le secourir à l'encontre des Anglois et Bretons qui estoient au siége devant sa ville et chastel de Pouencey, où estoient mesdames sa mère et sa femme. » (Cabinet des titres, Dossier *Gaucourt*.)

(1) Archives de M. le marquis du Hallay-Coëtquen.

(2) Ce personnage, qui appartient à l'histoire, figure dans les historiens modernes sous le nom altéré de *Quatrepieds*. Voyez sur ce point la chronique de Jean Chartier, édition elzevirienne, tome I, page 172, note 1.

(3) Jean, duc d'Alençon, figure comme membre du grand conseil à Saumur, où résidait pour le moment Charles VII, à la date du mois d'octobre 1443. (*Charles VII et ses conseillers.*)

battre et à conquérir *pro aris et focis*. Il prit successivement sur les Anglais les villes d'Essay, d'Alençon et autres qui composaient son domaine héréditaire, et déposa les armes après que la province de Normandie eut été entièrement replacée sous la domination de Charles VII. Le duc, rentré en possession de tous ses apanages, jouissait, au sein de ses États, de tout le bien-être que comportaient son rang et sa prospérité. Il avait à Alençon une somptueuse chapelle, dans laquelle vingt-quatre chantres, musiciens excellents, lui faisaient entendre la messe tous les jours. Il avait, ajoute son chroniqueur, la plus belle écurie de France, peuplée de vingt-quatre chevaux de prix pour son service personnel. Vingt-quatre haquenées servaient à la duchesse d'Alençon, Marie d'Armagnac, qu'il avait épousée en 1437. Sa vénerie était la plus riche et la première, etc., etc.

Cependant le duc, en proie aux tourments de l'imagination et de l'âme, n'était pas heureux. Il s'irritait, avec un sentiment qui s'exaltait par la durée, de voir que le roi, ne tenant aucun compte de ses services, ne lui accordait aucune pension, aucune grande charge. « Le roi, disait-il, demeure inaccessible pour ses proches, et prodigue ses faveurs et sa confiance à de méchantes gens, de petit état et sans naissance. » Le duc avait pour confident un certain religieux à la fois médecin, astrologue, et prévôt de l'abbaye de Westines-sur-la-Lys, qui jouissait d'une grande autorité sur son esprit. Jean d'Alençon, en 1451, se sentit malade de douleurs qui se portaient à la tête, aux reins et au bas-ventre. Depuis quelques années il n'avait plus d'enfants mâles. Le duc rattachait ces deux genres de peines l'un à l'autre (1).

Le duc s'abandonna bientôt à de plus funestes égarements. Dès l'an 1453, au moment même où les Anglais évacuaient définitivement la Guyenne, Jean s'était mis en rapport avec les fils de Talbot. Il se rapprocha ensuite du duc de Bourgogne, vassal toujours redoutable et incertain de Charles VII. Le dauphin Louis, révolté contre son père, eut en lui un correspondant et un auxiliaire empressé. Jean écrivit au duc d'York. Sa fille devait épouser le fils du duc d'York. Jean serait doté d'un nouveau comté ou duché, soit en France, soit en Angleterre. Vingt mille écus devaient lui être expédiés tout d'abord. Jean offrait au duc d'York son artillerie, ses services, et lui déroulait, avec les plus vives provocations et les plus fortes instances, tout un plan d'expédition contre la France. Ceci se passait au commencement de l'année 1456 (1). Il était convenu que le duc s'absenterait de Normandie au moment où les Anglais y opéreraient leur débarquement. Il leur laissait ainsi le champ libre et masquait sa trahison. Un messager à qui le duc remit une dernière dépêche, renfermée dans un bâton creux, fut chargé de la porter à Calais, pour être transmise au conseil d'Angleterre.

Le duc quitta sur ces entrefaites Alençon, et se rendit à Paris. Il y était le 3 mai 1456, et déposa comme témoin dans le procès de réhabilitation de Jeanne Darc. Cependant le messager, averti du péril et de la gravité de sa mission, au lieu de porter sa dépêche en Angleterre, était allé la remettre au bailli de Rouen, l'un des conseillers les plus dévoués du roi de France. Par ordre de Charles VII, en date du 14 mai 1456, Jean, duc d'Alençon, fut arrêté dans l'hôtel qu'il habitait rue Saint-Antoine, et enlevé de Paris, puis amené devant le roi, qui lui fit faire son procès. Cette cause fut jugée par la cour des pairs, réunie en lit de justice à Vendôme, dans le plus grand appareil judiciaire (2). Convaincu de haute trahison et de lèse-majesté, Jean, duc d'Alençon, fut condamné, le 10 octobre 1458, à avoir la tête tranchée et ses biens confisqués. Le roi toutefois surseoit à l'exécution de la sentence, et le duc fut conduit au château de Loches, et retenu captif.

Louis XI, en octobre 1461, succédant à son père, ouvrit à son parrain et à son complice les portes de la prison. Mais Jean, duc d'Alençon, ne tarda pas à prendre à son tour en haine son haïssable libérateur. Il entra en 1465 dans la ligue du *Bien public*. En 1469, après le traité de Conflans, le duc d'Alençon conspira de nouveau contre le roi de France. Se voyant réduit à merci dans son propre château par les archers de Louis XI, il résolut de se jeter entre les bras du duc de Bourgogne, de lui vendre ses terres et de partager la fortune de Charles le Téméraire. Louis XI coupa court à ces projets en faisant arrêter celui qui allait les accomplir. Le 2 février 1473, Jean fut de nouveau constitué prisonnier au nom du roi et conduit au château de Loches, témoin de sa première captivité. De là il fut mené à Paris au château du Louvre, et traduit devant les juges du roi comme prévenu des mêmes crimes qui avaient déjà motivé contre lui une condamnation capitale. Marie d'Armagnac, duchesse d'Alençon, bannie elle-même du manoir féodal (qui avait été mis en la main du roi), fut relé-

(1) Il s'adressa au prévôt, qui, sur ses instances, finit par lui envoyer un écusson, rond et grand comme une petite pièce de monnaie. Cet écusson était composé d'une feuille d'or, frappé, ainsi que cela se pratiquait pour la monnaie, d'une empreinte où se voyait un lion au milieu du soleil. Il lui envoya aussi une poudre faite avec de la peau de serpent brûlée. Jean avait également entendu parler d'une herbe merveilleuse, nommée *martagon*, qu'il fit chercher à grands frais par toute l'Europe et qu'on lui vendit (ou l'équivalent) après de longues années de correspondance. L'herbe avait pour vertu de mettre le possesseur en la grâce des dames. L'écusson placé dans la bouche devait communiquer une éloquence irrésistible. Beaucoup d'autres propriétés comparables à celles-ci étaient attachées à ces diverses drogues.

(1) Ancien style, c'est-à-dire après Pâques, qui tomba cette année le 28 mars.

(2) Voir dans le manuscrit 38 de la bibliothèque de Munich l'admirable frontispice peint par J. Fouquet.

guée à Mortagne. Elle y mourut de chagrin le 23 avril 1473. Le duc d'Alençon fut condamné à mort une dernière fois, le 14 juillet 1474.

Louis XI, quoique peu sensible, hésita lorsqu'il s'agit de répandre sur la place publique le sang royal de ce vieillard, ce sang qui coulait dans ses propres veines, et qui était celui de son *père* d'après les liens de la parenté religieuse. La nature se fit pour ainsi dire elle-même l'aide du bourreau pour exécuter la sentence. Jean, duc d'Alençon, abattu par les revers, par l'âge et la maladie, sortit, en 1476, des prisons du Louvre et succomba peu de temps après à Paris.

VALLET DE VIRIVILLE.

Direction générale des archives : J. 885 à 904, PP. 2299, p. 245. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris : Mss. Legrand, tome Ier et VI. — Duchesne, volume 48 (*Chronique des ducs d'Alençon*). — Dupuy, volume 582. — Bréquigny, volume 92, à la date de 1442, carton 1300 bis (année 1442). — Ms. Baluze, 9037, 7; pièce 2, etc., etc. — Archives de la ville de Tours, comptes de l'années 1429. — Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, etc. — Bry de la Clergerie, *Histoire du Perche et du Duché d'Alençon ;* 1620, in-4°. — Matthieu de Coucy ou Escouchy, dans Godefroy, *Historiens de Charles VII;* 1661, in-fol. — J. Quicherat, *Procès de la Pucelle*, etc., à la table. — Jean Chartier, *Édition elzévirienne;* Paris, Jannet, 1858, in-16. — *Chronique de Cousinot*, etc.; 1858, in-16, etc., etc. — *Charles VII et ses Conseillers*, 1858, in-8°.

* JEAN, comte d'Angoulême, prince et littérateur français, né à Orléans, le 26 juin 1404, mort à Cognac, le 30 avril 1467. Il était le troisième fils survivant de Louis, duc d'Orléans, assassiné à Paris, près l'hôtel ou porte Barbette, le 23 novembre 1407. Sa mère, la belle Valentine de Milan, quitta Blois, et vint demander justice au roi Charles VI. Pour attirer sur elle l'attention de ce malheureux prince, malade d'esprit, Valentine se présenta devant lui en grande pompe, parée de sa beauté, de ses larmes, et de ce qu'on pourrait appeler l'éloquent appareil de sa douleur. Elle tenait d'une main Isabelle de France, fille du roi, belle-fille de Valentine, et de l'autre, son dernier né, Jean, comte d'Angoulême, âgé de trois ans. Ses requêtes furent vaines. Valentine mourut de ses peines, en décembre 1408. Jean d'Angoulême demeura, de la sorte, orphelin, sous la tutelle de l'aîné de ses frères, Charles d'Orléans, le duc poëte, qui était âgé de seize ans (1). Vers le 1er novembre, en 1412, Jean fut livré aux Anglais, par son frère Charles, pour servir de garantie à une créance de cent mille écus. Cette dette, reliquat d'une plus forte somme, avait été contractée pour soudoyer une armée d'auxiliaires anglais que le duc avait appelée en France au secours de son parti. Le jeune comte se rendit d'abord en Guyenne, auprès du duc de Clarence, puis en Angleterre, où il demeura captif pendant plus de trente-deux ans. Jean d'Angoulême était à Cherbourg le 9 avril 1445 (1). De là il passa bientôt à Nancy, où se trouvait Charles VII avec sa cour, et retourna peu après se fixer dans son comté d'Angoulême. Jean avait donc passé les quarante premières années de sa vie au sein de l'exil et des loisirs forcés de la captivité. Compagnon de son frère, le poëte, prisonnier à Londres de 1415 à 1440, il demanda, comme lui, à la littérature un refuge et une consolation.

Jean avait eu pour instituteur Eudes de Fouillay, qui nous a laissé divers écrits estimables ou curieux. Le comte d'Angoulême cultiva lui-même les lettres, et principalement l'étude des théologiens et des moralistes. L'histoire exerçait également sur lui son attrait naturel. On doit à ce dernier goût du prince un monument historique important. Vers 1429, Guillaume Cousinot, chancelier d'Orléans, rédigea pour le comte et lui expédia en Angleterre un abrégé fort intéressant et très-bien fait des annales de France. Ce mémorial se terminait par un récit plus développé des derniers événements qui s'accomplissaient alors sous les yeux mêmes du rédacteur. Jean, comte d'Angoulême, lorsqu'il vint saluer le roi de France à Nancy, avait dans ses bagages, avec lui, l'exemplaire original de ce livre (2), qui nous a été conservé. Ce recueil a pour titre : *Gestes des nobles François, descendus du roi Priam*, etc. Possédé et continué par Cousinot de Montreuil, cet ouvrage primitif, et demeuré inédit jusqu'à ce jour (3), est devenu le canevas d'une composition historique très-connue et même célèbre sous la désignation anonyme de *Chronique de la Pucelle*. On tient aujourd'hui pour constant que cette dernière composition n'est elle-même qu'un fragment d'une grande chronique de France qui s'étendait jusqu'à la fin du quinzième siècle et qui a existé sous le nom de *Chronique de Cousinot*.

Jean, comte d'Angoulême, avait personnellement composé ou compilé un livre qu'il écrivit de sa propre main, pendant le cours de sa captivité. « Il l'intitula, dit un des biographes du comte, *Le Caton moralisé*, qui conteneit pour le moins quatre fois autant que ce Caton vulgaire qu'on baille à lire aux petitz enfants estudiants.... Nostre comte, après son retour d'Angleterre, fit présent de son *Caton moralisé* à

(1) Il existe au Cabinet des titres, dans les cartons d'Orléans Valois, une pièce d'où il résulte que Charles, duc d'Orléans, allouait à son frère la somme de cent sous tournois par mois « pour faire *nostre* plaisir et voulenté ». C'est ainsi que le comte s'exprime dans une quittance originale signée de sa main : *Jehan*, le 29 mars 1412, pour les cent sous de son mois de janvier précédent.

(1) Cherbourg appartenait encore aux Anglais. Lettre autographe de Jean relative à sa délivrance. K, carton 64, dossier n° 27, pièce n° 17.

(2) Manuscrit 10297 français, ancien fonds du roi. En tête du volume on voit sur les feuilles de garde le programme d'un ballet qui fut dansé par les princes et princesses, à Nancy, en 1448. Les armes du comte, propriétaire du livre, sont au frontispice.

(3) Cette chronique est sous presse et doit paraître incessamment ; voir au Bulletin bibliographique qui termine cet article.

l'église cathédrale de Saint-Pierre d'Angolesme; lequel a depuis demeuré attaché avec une petite chesne de fer au chœur d'icelle, en mémoire de ce bon prince, jusques à ce que la ville d'Angolesme fut prise par les Huguenots et les temples d'icelle pillez et ruinez en l'an 1562 (1). »

www.libtool.com.cn

Le comte d'Angoulême, pour recouvrer si tardivement sa liberté, dut acquitter peu à peu le payement de 100,000 écus ou 209,000 livres tournois. Il lui fallut à cet effet vendre son comté de Périgord, qui passa de la sorte à Jean de Bretagne, vicomte de Limoges. Le bâtard d'Orléans surtout et ensuite le duc Charles contribuèrent puissamment à le libérer. De retour en France, Jean, comte d'Angoulême, épousa, en 1449, Marguerite, fille du vicomte de Rohan. Le 6 mai 1451 il se rendit, au mandement du roi devant la ville de Mont-Guyon, assiégée par les troupes de Charles VII, qui avait résolu de reconquérir cette province à main armée sur les Anglais.

Jean servit sous les ordres de son frère naturel, Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant général pour le roi et entouré dès lors d'une très-grande renommée militaire. Le comte d'Angoulême figura nominativement dans le traité de capitulation signé par les assiégés. Il parut ensuite au siége de Blaye, du 15 au 20 du même mois. Il devint, en juin, gouverneur de Fronsac, et le 30 de ce mois il prit part à l'entrée solennelle qui eut lieu au nom du roi Charles VII dans la ville de Bordeaux. La conquête de cette province ainsi terminée, Jean revint (juillet 1451) dans ses foyers, à Angoulême.

En 1453 eut lieu la deuxième et dernière campagne de Guyenne, commandée par le roi en personne. Le 17 juillet, le comte Jean partit de sa ville d'Angoulême avec le roi Charles VII, et se rendit au siége de Libourne. A la fin de cette guerre, qui se termina en octobre, le comte regagna ses foyers. Mieux fait pour la vie d'intérieur que pour les champs de bataille, il ne la quitta plus que pour assister en 1458 au procès du duc d'Alençon, en 1461 aux obsèques de Charles VII, et en 1462 au sacre de Louis XI. Il vécut retiré de la scène, alors fort orageuse, où s'agitèrent à l'extrême les princes ses parents. Jean, comte d'Angoulême, mourut au milieu des livres, des travaux paisibles et des œuvres de piété.

Ceux qui ont écrit sa vie rapportent qu'en 1431, lors du concile de Bâle, la couronne pontificale fut déférée à Jean, comte d'Angoulême, et qu'il la refusa. Il mourut en odeur de sainteté, ajoutent-ils, et ses dépouilles mortelles (2) suscitèrent de nombreux miracles.

(1) Du Port, 1602, page 60.

(2) Jean avait été inhumé dans la cathédrale d'Angoulême, et cette sépulture, ouverte par intervalles, était livrée à la curiosité du public. François Ier, entre autres, visita de cette manière la tombe de son aïeul. Les traits de Jean *le Bon*, reproduits d'après nature après sa mort, nous ont été transmis par la gravure dans l'ouvrage de Thevet : *Les vrais Portraits et Vies des Hommes illustres*, etc.; Paris, 1584, in-fol., page 300 et suiv. Ce portrait, fort curieux, a été reproduit de nouveau en fac-similé dans l'édition de Jean Du Port, donnée en 1853 ; par M. Eusèbe Castaigne. Voyez *Bulletin bibliographique*.

Le roi François Ier était le petit-fils, en ligne directe et masculine, de Jean, dit *le Bon*, comte d'Angoulême. Louise d'Angoulême, sœur du roi, voulut faire canoniser son aïeul, et les instances, commencées à cette époque auprès de la cour de Rome, se poursuivirent, quoique sans succès, jusque vers le dix-septième siècle. Indépendamment de ses enfants légitimes, Jean le Bon eut un fils naturel, ignoré de ses biographes ou hagiographes. Jean, bâtard d'Angoulême, fut légitimé par lettres de Charles VII données à Beaugency en juin 1458, et qui subsistent au trésor des Chartes (1). VALLET DE VIRIVILLE.

Direction générale des archives : K 59, nos 4, 8, 14 et 14 bis; K 64, no 37. Cabinet des titres : *Orleans-Valois*.— Papyrii Massoni, *Vita incliti principis Joannis Engolismæ et Petracoriorum comitis*; Paris, 1588, in-8o. — La même vie en français, 1613, in-8o. — Jean du Port, Sr des Rosiers, *Vie de très-illustre et vertueux prince Jean*, etc.; Angoulême, 1589 et 1602, in-8o; nouvelle édition, 1852, in-8o, par M. Eusèbe Castaigne. — Anselme, *Histoire généalogique*, etc. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, t. I, p. 555 et suiv. — *Chronique de la Pucelle, ou chronique de Cousinot*, etc.; Paris, Delahaye, 1858, in-18. — *Chronique de Jean Chartier*, 1858, in-16, t. 2 et 3, à la date.

JEAN, comtes d'Armagnac. *Voy.* ARMAGNAC.

JEAN DE SOUABE, dit *le Parricide*, prince d'Autriche, né en 1289, mort à une époque incertaine, fut l'assassin de son oncle, l'empereur Albert Ier. Son père, Rodolphe V, d'Autriche, fils, comme Albert, de Rodolphe de Habsbourg, avait hérité, à la mort de celui-ci, des domaines héréditaires d'Autriche et du comté de Kybourg, qui avait été particulièrement assigné comme douaire à sa mère Agnès; et du chef de celle-ci, fille d'un roi de Bohême, il avait recueilli, après la mort de Wenceslas, des droits fondés de succession collatérale au trône de Bohême. Quand il eut atteint sa majorité, Jean réclama à plusieurs reprises son patrimoine; mais Albert, malgré l'intercession de plusieurs évêques, refusa même de lui rendre Kybourg, son héritage maternel, de la possession duquel il avait déclaré se contenter. Exaspéré, Jean résolut de se venger, et forma contre la vie de son oncle un complot dans lequel entrèrent plusieurs chevaliers de la haute Souabe, Walter d'Eschenbach, Rodolphe de Palm, Rodolphe de Wart, Conrad de Tegernfeld, Walter de Castelen, etc., qui tous avaient à se plaindre aussi de l'empereur. Le 1er mai 1308, alors qu'Albert était sur le point de traverser la Reuss pour se rendre à Brugg, les conjurés se jetèrent sur lui, et l'égorgèrent avant que les gens de sa suite eussent pu le re-

(1) JJ 187, fos 180 et 181.

joindre, non loin de Windisch (l'ancienne *Vindonissa*) et sur le sol même de ses domaines. Les conjurés s'enfuirent ensuite chacun de leur côté. Jean, déguisé en moine, se sauva en Italie, où il vécut dans l'obscurité. Selon quelques auteurs, il serait venu plus tard à Avignon solliciter son pardon du pape Clément V, et après l'avoir obtenu il serait mort moine de l'ordre des Augustins à Pise, le 13 avril 1313. Selon d'autres, il aurait vécu sous le costume d'un ermite, et sans être reconnu, sur son domaine héréditaire d'Eigen, et ce ne serait qu'à sa mort, arrivée en 1368, qu'on aurait appris que cet ermite n'était autre que le duc de Souabe. Quoi qu'il en soit, l'empereur Henri VII, après son avénement au trône, mit les meurtriers de son prédécesseur au ban de l'Empire; mais Élisabeth, veuve d'Albert, et sa fille Agnès, reine douairière de Hongrie, avaient déjà tiré vengeance des conjurés et même de leurs parents. Leurs châteaux avaient été détruits, et plus de mille personnes innocentes, hommes, femmes et enfants, avaient péri, la plupart de la main du bourreau. Palm se cacha longtemps à Bâle, et finit par disparaître; Walter d'Eschenbach servit pendant trente-cinq ans comme berger dans le pays de Wurtemberg; Rodolphe de la Wart, qui s'était enfui dans la haute Bourgogne, auprès du comte Dietpold de Blamont, livré par celui-ci, fut traîné à la queue d'un cheval, et cloué vivant sur une roue, où il mourut après trois jours et trois nuits d'horribles souffrances, pendant lesquels sa femme ne le quitta pas. La reine Agnès fonda sur le terrain où le meurtre avait été commis un couvent d'hommes et de femmes, appelé *Kœnigsfeld*, qui fut doté de biens considérables, et dont le maître autel fut placé à l'endroit même où l'empereur était mort. J. V.

Pez, *Scriptores Rer. Austriac.* — Herrgott, *Genealogia diplomatica aug. Gentis Habsburgicæ.* — Schmidt, *Geschichte der Teutschen.* — Laguille, *Hist. d'Alsace.* — Mailath, *Geschichte des österreichischen Kaiserstaates.* — Brantôme, *Vies des Grands Capitaines.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

*JEAN (*Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien*), archiduc d'Autriche, général autrichien, ex-vicaire de l'empire d'Allemagne, né le 20 janvier 1782. Septième fils de l'empereur Léopold II et de l'infante Marie-Louise, fille de Charles III, roi d'Espagne, il dut son instruction bien plus à lui-même qu'à ses maîtres. Son goût pour l'art de la guerre se manifesta de bonne heure, et il en fit une profonde étude, ainsi que de l'histoire et des sciences naturelles. Il sollicita en vain cependant, en 1797 et 1799, l'honneur de prendre part aux campagnes de son frère l'archiduc Charles. Ce ne fut que lorsque ce prince eut quitté l'armée, en 1800, et que son successeur, Kray, eut essuyé des défaites réitérées, que l'on donna le commandement de l'armée battue à l'archiduc Jean. Il ne fut guère plus heureux : le 3 décembre 1800, le général Moreau le défit à Hohenlinden, et l'affaire de Salzbourg ne put arrêter les Français victorieux. Après la paix de Lunéville, l'archiduc Jean fut nommé directeur général du corps du génie et des fortifications, et directeur de l'Académie des Ingénieurs à Vienne, ainsi que de celle des cadets à Wienerisch-Neustadt. Dès le mois de septembre 1800, il avait parcouru le Tyrol, étudiant avec soin les moyens d'assurer la défense de cette province et d'en favoriser les progrès matériels; aussi en 1805, peu de temps avant que la guerre éclatât, il y accourut pour activer l'armement des populations; il commandait le corps d'armée qui battit les Bavarois au Pas de Strub, et défendit courageusement le Scharnitz, mais inutilement. Lorsque Napoléon marcha sur Vienne, l'archiduc Jean conçut le projet de se jeter sur les derrières de l'ennemi; mais le désastre éprouvé par la brigade Szenassy l'empêcha d'exécuter ce plan. Il dut se borner à opérer sa jonction avec l'archiduc Charles en Carinthie pour essayer de couvrir Vienne : la bataille d'Austerlitz força l'Autriche à la paix, et rendit ces opérations inutiles. A partir de ce moment, choisissant les Alpes Noriques et les Alpes de Salzbourg, de Styrie et de Carinthie pour objet de ses études, il parcourut ces pays dans tous les sens, accompagné de naturalistes, d'antiquaires, de dessinateurs et de peintres, pour éclaircir l'histoire, l'antiquité et l'état actuel de ces contrées, sous le rapport de l'ethnographie, de l'économie politique et de l'économie rurale. Avec le baron Hormayr sous ses ordres, l'archiduc Jean dirigea les préparatifs de l'insurrection du Tyrol, soulevé par André Hofer (*voy.* ce nom); et lorsque la guerre de 1809 éclata, il fut chargé du commandement de l'armée de l'Autriche intérieure, destinée à observer l'Italie et le Tyrol. Successivement vainqueur à Venzone et à Pordenone, il battit près de Sacile le vice-roi Eugène, et était déjà parvenu jusqu'à l'Adige lorsque les désastres de l'armée autrichienne à Landshut, à Eckmühl et à Ratisbonne le forcèrent de se mettre en retraite. Il livra encore sur la Piave un combat qui lui fut défavorable, et l'affaire de Tarvis le força de continuer son mouvement en arrière. Le plan qu'il avait conçu pour rouvrir les communications avec le Tyrol, délivrer l'Autriche centrale, et diviser par une marche sur Vienne les forces de Napoléon, fut déjoué, par suite de la bataille de Raab, qu'il perdit contre le prince Eugène, le 14 juin, et qui l'empêcha d'opérer sa jonction avec l'archiduc Charles. L'archiduc Jean ne prit point part aux campagnes de 1813 et de 1814; en 1815 il dirigea le siége de Huningue, qu'il fit raser après la capitulation. Depuis cette époque, il resta éloigné des affaires publiques, et M. de Metternich l'empêcha même de visiter de nouveau le Tyrol, pays pour lequel l'archiduc avait conservé une affection particulière. Retiré à Grætz, qui lui doit de nombreux embellissements, il y consacrait ses loisirs à l'étude des sciences, lorsque éclata la révolution de 1848. Son état d'isolement et de suspicion,

www.libtool.com.cn

les souvenirs de la guerre de 1809, l'intérêt qu'il prenait aux progrès des arts et de l'industrie, l'appui qu'il accordait à des entreprises utiles, avaient popularisé son nom au delà de la Styrie. On lui prêtait un mot plein de patriotisme; on lui avait fait dire dans une circonstance officielle : « Plus d'Autriche, plus de Prusse; qu'il n'y ait plus qu'une Allemagne! » Aussi, lorsque la diète germanique fut dissoute et remplacée par une puissance centrale provisoire créée par l'assemblée nationale « dans la confiance que les divers gouvernements de l'Allemagne y donneraient leur assentiment », les regards des Allemands se dirigèrent sur l'archiduc Jean, qui fut effectivement élu *vicaire de l'Empire d'Allemagne* par le parlement réuni à Francfort, le 29 juin 1848. Il avait obtenu 436 voix contre 52 données à M. Henri de Gagern, 32 à M. Adam d'Itzstein, 1 à l'archiduc Étienne; vingt-cinq membres s'étaient abstenus. Avant l'élection, le président de l'assemblée avait rappelé que c'était la première fois depuis des siècles que le peuple allemand était appelé à se donner un gouvernement. « L'unité, avait-il dit, qui jusqu'ici ne reposait que dans notre conscience, est devenue un fait. » Après le vote, le président exprima le vœu que le vicaire de l'Empire « fût le solide soutien de l'ordre et un rocher pour les libertés conquises par le peuple ». Une députation de sept membres se rendit à Vienne pour annoncer cette élection à l'archiduc Jean. Il accepta les fonctions que l'assemblée nationale lui déférait, et se rendit à Francfort, où il prit possession de sa charge dans l'église Saint-Paul. « Ici-bas, dit-il à cette occasion, il ne faut pas faire les choses à demi; il faut savoir se dévouer complétement à la mission qu'on a reçue, et qui est d'assurer le bonheur de la nation allemande. » — Depuis la chute de M. de Metternich, l'archiduc Jean avait déjà été ramené sur la scène politique en Autriche. Après sa fuite à Inspruck, l'empereur Ferdinand l'avait nommé son lieutenant général, et lui avait confié le soin d'arranger les affaires de la Hongrie et de la Croatie; il le chargea en outre de présider à l'ouverture de la diète constitutionnelle à Vienne le 22 juillet. L'archiduc se consacra plus particulièrement à ses devoirs de vicaire de l'Empire, il constitua même un ministère; mais la direction que prirent les délibérations relatives à la constitution fut loin de répondre à ses idées et à ses vœux; et plus la discussion approcha de son terme, plus il se montra le défenseur énergique des intérêts autrichiens. Après le vote de la constitution de l'Empire, en date du 28 mars 1849, et lorsque le roi de Prusse eut été élu empereur d'Allemagne, l'archiduc Jean manifesta d'abord l'intention de résigner ses pouvoirs; il les garda cependant, et, peu soucieux sans doute de faire fonctionner la nouvelle constitution, il se sépara de ses ministres à la fin d'avril, par suite de son refus d'accepter le programme que lui présenta à ce sujet le cabinet Gagern. Les ministres donnèrent leur démission, et furent remplacés par MM. Grœvell, Jochmus, Detmold et Merck. A la mort de Grœvell, ce ministère ne fut plus en réalité qu'un comité autrichien. L'archiduc combattit alors la prétention de la Prusse de le maintenir dans les fonctions de vicaire de l'Empire, et il resta à Francfort comme le représentant et le défenseur des intérêts de l'Autriche. A l'expiration du délai fixé par l'intérim, il résigna ses fonctions, le 20 décembre 1849. Il quitta alors Francfort et s'en retourna à Grætz, où il habite depuis, aussi étranger qu'autrefois à la politique.

En 1827, l'archiduc Jean avait épousé morganatiquement la fille d'un simple maître de poste, Mlle Anna Plochel, née le 6 janvier 1804, qui a été créée depuis comtesse de Méran et baronne de Brandhof. Il en a eu un fils, François, né le 11 mars 1839, qui depuis 1845 porte le titre de comte de Méran. L. Louvet.

J. Frank, *Erzherzog Johann von Œsterreich, der deutsche Reichsverweser, und sein bisheriges Verhältniss zum deutschen Volke*, etc.; Leipzig, 1848, in-8°. — Frey, *Kurzer Lebensabriss des Reichsverwesers Erzherzog Johann von Œsterreich*; Nuremberg, 1848, in-12. — Lyser, *Erzherzog Johann, der Freund des Volkes*; *biographische Skizze*; Vienne, 1848, in-8°. — *Das Büchlein vom Erzherzog Johann*; Leipzig, 1849, in-16. — *Conversations-Lexikon*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, 1848-1849.

JEAN DE FRANCE, duc de Berry. *Voy.* Berry.

JEAN I à III, ducs de Brabant. *Voy.* Brabant.

JEAN, prince de Danemark, frère de Christian IV, roi de Danemark, alla à Moscou, en 1602, pour épouser la fille de Boris Godounof (*voy.* ce nom). Il fit une entrée triomphale, le 19 septembre 1602, et mourut le 28 octobre suivant, à peine âgé de vingt ans, après une si courte indisposition qu'on l'a supposée peu naturelle. On possède une curieuse *relation* allemande de cet épisode, due probablement à la plume d'un de ses secrétaires, qui ne laisse planer aucun soupçon sur Godounof. Imprimée à Magdebourg, en 1604, in-4°, cette relation, ornée d'un titre de vingt-cinq lignes, commençant ainsi : *Warhafftige Relation der Reussischen und Muscowitischen Reyse und Einzug des Durchlauchtigen, Hochgebornen Fürsten und Herren, Herren Hertzog Johansen dess jüngern, auss Königlichem Stamm Dennemarck*, etc.; cette *Relation*, d'une extrême rareté, n'a été littéralement réimprimée que par Büsching : *Magazin für Historie und Geographie*, VII. On conserve en outre, aux archives de Copenhague, un document relatif à cet événement, qui est intitulé : *F. N. Hertzog Hans til Schleswig-Holsteen huns Reyse ult Rysland anno* 1602, et un autre dans la Bibliothèque de la même ville, intitulé : *Hertug Hannis Reise til Rusland, som angik den förste Augusti* anno 1602; ce dernier a paru à Copenhague en 1606. Rien ne saurait donner une idée plus exacte de la

cour du Kremlin à cette époque que ces diverses pièces, émanées de témoins oculaires, portés plutôt au dénigrement qu'à une servile exagération.

P^ce A. Galitzin.

Sieverniï Arkhiv, 1822, n° 8. — Müller, *Samml. Russ. Geschichte*, V. — Adelung, *Sam. der Reisenden in Russland bis 1700*. — *Histoire de Russie* de Lévesque, III, 148.

www.libtool.com.cn

JEAN-CASIMIR, comte palatin, né le 1er mars 1543, mort le 6 janvier 1592. Il était le second fils de l'électeur-palatin Frédéric III, dit *le Pieux*, et de Marie de Brandebourg-Anspach. Comme son père, et selon l'usage des princes de sa maison à cette époque, il fut élevé à la cour de France. L'un et l'autre furent « blasmés depuis, comme parle Brantôme, d'avoir esté ingrats de ceste nourriture ». D'un caractère grave et studieux, il réussissait également dans les exercices du corps et les travaux de l'esprit, et à un âge où l'on subit d'ordinaire toutes les impulsions, il fit preuve de mœurs sévères au milieu de la cour brillante et frivole gouvernée par la belle duchesse de Valentinois. En 1559 l'avénement de Frédéric III à l'électorat le rappela dans son pays; il prit la part la plus active aux changements religieux opérés par son père, qui substitua dans ses États le calvinisme au luthéranisme; il l'accompagna, tenant sa Bible à la main, à la diète tenue à Augsbourg en 1566, lorsque celui-ci s'opposa seul à l'interdiction prononcée par les princes allemands contre le culte réformé. Les chefs des protestants de France, le roi Antoine de Navarre, Coligni, le prince de Condé étaient en relations fréquentes avec l'électeur et son second fils. Quand la seconde guerre civile du règne de Charles IX éclata, les calvinistes, qui venaient de perdre la bataille de Saint-Denis, se tournèrent vers le Palatinat, comme leur dernière espérance. Sacrifiant, à ce moment de détresse, les intérêts de la nationalité à ceux de la secte, ils promirent à Jean-Casimir de lui donner, en cas de succès, l'administration des Trois-Évêchés, qu'Henri II avait réunis à la France et qui seraient rentrés ainsi sous la domination allemande. Au commencement de 1568, Casimir entra en Lorraine, malgré les ordres réitérés de l'empereur, avec une armée grossie du contingent du landgrave de Hesse, et dont l'effectif s'élevait à onze mille hommes. De Pont-à-Mousson le prince palatin écrivit au roi qu'il n'avait pris les armes qu'à la sollicitation de ses co-réligionnaires de France, pour obtenir le libre exercice de leur culte. Sa jonction avec les huguenots et les progrès de leurs armes amenèrent la paix de Longjumeau, conclue au mois de mars suivant. Il ne prit pas de part directe à la troisième guerre civile de France, où son cousin Wolfgang de Deux-Ponts trouva la mort. Ses rapports avec le roi semblèrent même changer de caractère. En janvier 1572, un agent secret (1), envoyé par Charles IX, qui, dans les rares intervalles de son règne que la paix laissa à la diplomatie, reprit la politique de son père contre la maison d'Autriche, visita Casimir en se rendant auprès du landgrave de Hesse et de l'électeur de Saxe. Quelques mois plus tard, Schomberg fut chargé d'offrir au prince palatin le commandement de l'expédition qui devait être dirigée contre le duc d'Albe. On sait que ces projets n'eurent pas de suite, et que la nuit néfaste de la Saint-Barthélemy vint donner aux événements une direction bien opposée. Quelques-uns des proscrits les plus illustres trouvèrent un asile dans le Palatinat; et la faction des *politiques* s'étant unie aux calvinistes revenus de leur première stupeur, le prince de Condé conclut un traité d'alliance avec Casimir, qui, parti de Lautern le 5 décembre 1575, entra de nouveau en France par l'Alsace et la Lorraine. Il se dirigea sur Langres, et vint mettre le siége devant Nuits, qui se rendit au bout de deux jours et fut abandonné aux excès d'une soldatesque ivre de vin et de vengeance. A Marcigny on passa la Loire pour se réunir au duc d'Alençon. Il n'y eut du reste aucune rencontre importante. Pendant que l'armée alliée descendait la Loire, la cour se résolut à la paix. La reine mère vint au camp, et le 6 mai 1576 un traité fut signé. On promit à Casimir l'arrérage de la solde de ses troupes, une forte somme d'argent pour lui avec le comté de Château-Thierry et l'usufruit du duché d'Étampes. On tint mal ces conditions, imposées par la nécessité et dont le plus grave inconvénient était d'attirer sur la France les armes étrangères par l'appât du gain. Lorsque le comte-palatin rentra à Heidelberg, Frédéric III, déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard, conduisit solennellement au temple son fils bien-aimé pour remercier avec lui Dieu qui l'avait conservé et qui le ramenait à temps.

La mort de l'électeur amena de grands changements dans la situation de ses peuples et de sa propre famille. Au lieu de celui qui s'était si intimement associé à ses vues religieuses et politiques, la loi de primogéniture lui donnait pour successeur l'aîné de ses fils, Louis VI, qui devait détruire l'ouvrage du père, en rétablissant le luthéranisme par des moyens très-violents. La divergence d'opinions entre les deux frères se manifesta d'une manière éclatante le jour même des funérailles paternelles. Par ordre du nouveau souverain, le ministre luthérien, Paul Schechsius, prononça l'oraison funèbre. Lorsque le calviniste Tossanus prit à son tour la parole, Louis fut remplacé par Jean-Casimir qui n'avait pas assisté au service luthérien. Accompagné de sa mère, celui-ci se retira dans son apanage, formé du bailliage de Lautern, de Frankenthal et de Neustadt-an-der-Hagen. La prévoyance de Frédéric avait ainsi placé sous la domination de Casimir les colonies d'anabaptistes wallons échappés à la persécution du duc

(1) Hector Manicquet, sieur du Fayet, maître d'hôtel de la reine de Navarre.

d'Albe et établis sur le territoire des anciennes abbayes dépossédées. Tandis que des théologiens de la Saxe ou du Wurtemberg rétablissaient dans l'électorat ce qu'ils appelaient l'orthodoxie, les savants hommes que le feu électeur avait rassemblés autour de lui, chassés maintenant de l'université de Heidelberg, venaient fonder dans l'asile ouvert par le jeune prince à Neustadt l'académie Casimirienne, le *Casimirianum*, qui subsista, non sans éclat, jusqu'au règne suivant. Jérôme Zanchius, Zacharias Ursinus, Daniel Tossanus, François du Jon, Français plus connu sous le nom de *Junius*, Balthazar Coppius, Georges Hanfeldus dans la théologie; Nicolas Dobbin dans la jurisprudence; Henri Smets dans la médecine; Lambert Ludolphus, Philippe Pareus, le père de l'historien, Simon Stenius, Fortunat Crell, Jean Piscator, Jean Nebelthau, Witekind, Pithopœus, Jean et Christophe Jungnitz dans la philosophie et les belles-lettres, représentaient le mouvement intellectuel le plus avancé du temps. La petite cour de Neustadt devint le centre le plus actif de la politique calviniste. Le prince de Condé, Dandelot, Châtillon, Montmorency-Thoré, et plusieurs autres seigneurs français, Théodore de Bèze, des envoyés d'Angleterre et de Pologne, y parurent successivement pour y chercher un refuge ou s'entendre avec le prince. Comme son père avant lui, Jean-Casimir était en effet le chef des réformés en Europe. La fameuse formule des théologiens de Torgau, à laquelle on donna si improprement le nom de *Concorde*, lui fournit une première occasion d'exercer cette direction, qui lui était si universellement attribuée dans son parti. Non content de résister aux instances de l'électeur palatin qui l'engageait à signer cet acte par lequel s'élargissait, au profit du luthéranisme, le différend entre les deux sectes au sujet de la Cène, il envoya des émissaires en Angleterre, en France, en Suisse, en Hollande, en Bohême, en Pologne, en Hongrie, partout où il existait des calvinistes. Une assemblée de représentants de tous les pays, réunie à Francfort-sur-Mein le 26 septembre 1577, fut ouverte par un discours de Wenceslas Zuleger, conseiller de Jean-Casimir, qui développa les plans de son maître. On décida que l'Anglais Robert Bell et le jurisconsulte hollandais Paul Knib présenteraient aux princes luthériens un mémoire rédigé par le célèbre réfugié Hubert Languet, où les dangers pour l'unité de l'Allemagne de la scission entre protestants étaient signalés avec une hauteur de vues remarquable pour l'époque, et où l'on demandait que l'on écartât, dans l'intérêt de la paix, les questions en litige. On sent que cet appel au patriotisme et à la conciliation ne pouvait conduire à aucun résultat décisif. Les principes de la réforme contenaient des éléments de discorde plus puissants que la volonté des hommes, et la tolérance pour des doctrines opposées était encore bien loin des idées générales.

En 1578 Jean-Casimir conduisit une armée au secours des Hollandais révoltés; mais il ne put s'entendre avec le duc d'Alençon; que l'on avait choisi pour chef, et ses reîtres se mutinèrent faute d'être payés, ce qui arrivait souvent alors. Accusé auprès de la reine Élisabeth d'être la cause de l'insuccès de la campagne, il se justifia si bien qu'il reçut l'ordre de la Jarretière, distinction si rarement accordée à un étranger. Mais, pendant son absence, ses troupes, découragées, battues et dispersées, avaient repris le chemin de l'Allemagne. Il ne devait pas être plus heureux dans l'affaire de Cologne. Ses conseils avaient beaucoup contribué à la détermination de Gebhard Truchsess de Waldbourg, archevêque de Cologne, qui, forcé de renvoyer sa maîtresse, Agnès de Mansfeld, ou de se démettre de sa dignité, crut pouvoir garder l'un et l'autre en abjurant le catholicisme. Il épousa Agnès et prétendit conserver, sa vie durant, l'électorat ecclésiastique; mais à la suite d'une longue guerre, à laquelle son protecteur prit une part stérile, il fut dépossédé, chassé, et mourut dans l'abandon et la misère.

Sa participation à tous les événements importants, qui intéressaient les réformés, n'empêcha pas Jean-Casimir de veiller à l'administration de ses petits États. La population s'accrut rapidement dans les villes fondées par son père; il y établit des manufactures et des métiers, et l'agriculture aussi bien que l'industrie atteignirent un degré de prospérité, qui a laissé des résultats féconds. La mort de son frère (1583) ouvrit un champ plus vaste à son activité. D'après la Bulle d'Or et les dernières volontés de Frédéric III, reconnues et acceptées par Louis VI lui-même, la tutelle du jeune électeur Frédéric IV était dévolue à Jean-Casimir. Mais le testament du dernier souverain associait à la régence le duc Louis de Wurtemberg, le landgrave Louis de Hesse, le margrave Georges-Frédéric de Brandebourg, et exprimait l'intention formelle que le prince fût élevé dans la communion d'Augsbourg. Ces précautions prises pour conserver la prépondérance à la religion dominante échouèrent devant la résolution de Jean-Casimir, devant les sympathies qu'il rencontrait dans les populations. Malgré les réclamations des co-régents, il resta seul maître du pouvoir, et fit enlever le testament de Louis VI, dont l'université de Heidelberg essaya vainement de conserver le dépôt. Il transforma cette université, en rétablissant dans leurs chaires les hommes auxquels il avait donné asile à Neustadt. La réaction calviniste, dont ces mesures n'étaient que le prélude, s'opéra avec plus de lenteur que le mouvement luthérien qui l'avait immédiatement précédé. Soit habileté, soit tolérance naturelle, Jean-Casimir laissa à ses adversaires religieux quelques-unes de leurs églises et une part de l'enseignement public. Ce ne fut qu'à la suite d'attaques violentes des plus fa-

natiques d'entre eux qu'il se regarda comme autorisé à supprimer le libre exercice de leur culte. Du reste, il gouverna l'électorat avec autant d'habileté et de sagesse qu'il avait fait jusque-là du comté de Lautern, et il donna une nouvelle impulsion aux études. Sous son administration, le Palatinat prit part, avec d'autres États protestants, à deux expéditions dirigées, en 1587 et en 1591, contre les ligueurs de France. Des chagrins domestiques avaient depuis longtemps ébranlé la santé de Casimir; la perte de son beau-frère l'électeur Auguste de Saxe, auquel l'unissait une entière conformité de convictions religieuses, lui porta le dernier coup. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans. De son mariage avec Élisabeth de Saxe (1568), qui ne fut pas heureux, il ne laissa qu'une fille. Son apanage échut à l'électeur Frédéric IV, qui persista dans le calvinisme, où il l'avait élevé. Jean-Casimir fut un des plus intrépides représentants de cette vaillante race d'électeurs palatins qui aspira à conquérir, à la faveur du mouvement de la réformation, le rôle revendiqué plus tard avec succès par la Prusse, et qui finit par succomber dans sa lutte avec la maison d'Autriche. Réputé pour un des premiers et plus braves capitaines de son époque, il fut cependant rarement heureux dans ses entreprises; il échoua souvent contre les vices d'une organisation militaire qui livrait encore les projets du chef au caprice de troupes mercenaires, presque toujours mal payées, commettant de grands ravages dans les pays amis ou ennemis qu'elles traversaient. D'un autre côté, il fut accusé, en plusieurs circonstances, d'avoir sacrifié la cause de ses alliés à ses avantages personnels. Mais il montra la capacité et les vues de l'homme d'État; il comprit l'importance que pouvait prendre en Europe l'alliance de tous les États protestants, sans distinction de communion. D'une modération relative, remarquable dans son siècle, pour les diverses sectes qui se partageaient la réforme, il garda vis-à-vis du catholicisme l'âpreté intolérante du religionnaire. Il aimait les lettres et se plaisait au commerce des savants. Parmi les trésors de la Bibliothèque Palatine, transportés au Vatican par le sort des armes, on trouve des manuscrits autographes de Jean-Casimir, qui nous laissent peu de conjectures à hasarder sur le fond de son caractère. Ce sont des jugements sur ses amis et ses adversaires, des réflexions inspirées par les sujets religieux ou politiques qui le préoccupaient, jusqu'à des cantiques, où respire le sombre fanatisme contemporain. Plusieurs oraisons funèbres, parmi lesquelles il faut citer celles qui furent prononcées par Reuter et Tossanus, le prédicateur de la cour; un grand grand nombre d'élégies latines et des pièces du temps, nous donnent de précieux détails biographiques sur lui, et témoignent de la sensation profonde que sa mort causa parmi les réformés.

Anatole de Gallier.

Daniel Parens, *Historia Palatina*. — L. Hausser, *Geschichte der rheinischen Pfalz*. — Hub. Languet, *Arcana Seculi XVI*. — François et Jean Hotomann, *Epistolæ*. — De Thou, *Histoire Universelle*. — Castelnau, *Mémoires*. — D'Aubigné, *Histoire Universelle*. — L. Ranke, *Französische Geschichte*.

V. Jean théologiens, philosophes, savants, littérateurs, artistes, etc.

JEAN D'ANTIOCHE, surnommé *le Scolastique*, légiste grec, vivait au sixième siècle; il embrassa la profession ecclésiastique, et s'éleva à Constantinople aux plus hautes dignités de l'Église, puisqu'il devint patriarche (de 564 à 578); il entreprit de rédiger une collection de lois ecclésiastiques, qui se distingue des recueils qui l'avaient précédée par sa plus grande étendue ainsi que par son arrangement systématique, et qui resta chez les Grecs la base du droit canonique; un autre ouvrage de Jean, intitulé *Nomocanon*, avait pour but de rapprocher des dispositions antérieures les constitutions émanées de Justinien et relatives à l'Église. L'un et l'autre de ces écrits, fort estimés durant plusieurs siècles, ont été insérés dans la *Bibliotheca Juris canonici veteris*, publiée à Paris, en 1661, par Voell et Justel (t. II, p. 603 et 789). G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XI, p. 100.

JEAN, moine italien, mort après l'année 945. Il était chanoine à Rome, lorsqu'il rencontra dans cette ville Odon, abbé de Cluni, que les affaires de sa maison ou un ordre du saint-siége avaient appelé de l'autre côté des monts. Odon et Jean furent bientôt unis par une étroite amitié, et ils vinrent ensemble en France. A Cluni, Jean se fit moine. Les deux amis firent ensuite un nouveau voyage en Italie, et l'on suppose qu'à cette époque Jean exerça ses fonctions de prieur dans l'abbaye de Saint-Paul à Rome, réformée par Odon. Enfin, suivant une autre conjecture, Jean serait mort en France, abbé de quelque monastère cistercien. Mais ce sont, disons-nous, de simples conjectures, que nous ne voulons aucunement garantir. On ne connaît rien de certain sur Jean, si ce n'est ce qu'il raconte lui-même dans sa *Vie de saint Odon*, publiée par Mabillon, *Acta Sanct.*, t. VII, p. 152. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* nous paraissent avoir bien sévèrement traité cette *Vie de saint Odon*: elle est, il est vrai, fort incomplète, mais nous la trouvons composée et même écrite avec assez d'art. On doit encore au moine Jean des extraits des *Moralia* de saint Grégoire. C'est le titre de ces extraits inédits qui nous apprend que vers la fin de sa vie Jean fut abbé. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VI, p. 365.

JEAN, abbé de Saint-Arnoul de Metz, mort vers l'année 977. Sa vie nous est inconnue avant l'année 960, où nous le voyons succéder à Anstée dans l'administration de l'abbaye de Saint-Arnoul. C'était un homme instruit et libéral pour son temps. La générosité de ses sentiments nous est prouvée par la charte d'émancipation

www.libtool.com.cn

qu'il accorda en 967 aux habitants de Maurville, serfs de l'abbaye de Saint-Arnoul. Il les affranchit, en effet, de toutes les conditions de la servitude, instituant chaque chef de famille en la possession d'un petit domaine, qui avait en long quarante perches de dix pieds et quatre en large, et ne réservant à l'abbaye sur ces terres libérées d'autres droits que la perception de certains impôts. Quant à son expérience littéraire, elle est suffisamment établie par les deux écrits qui nous restent de lui, la *Vie de sainte Glodesinde*, publiée par Mabillon, *Acta Sanct.*, t. II, col. 1087, et la *Vie de saint Jean de Vendière*, abbé de Gorze, qu'on trouve dans le recueil de Bollandus, au tome III du mois de février. Ce sont des morceaux d'un bon style pour le dixième siècle. B. H.

Gallia Christ, t. XIII, col. 900. — *Hist. Litt. de la France*, t. VII, p. 441.

JEAN, hagiographe flamand, vers la fin du dixième siècle. Tout ce qu'on sait des circonstances de sa vie, c'est qu'il était religieux de Saint-Amand et contemporain d'Heriuin, évêque de Cambray. A la demande de ce prélat, Jean composa sur la vie de sainte Richtrude, abbesse de Marchiennes, un poëme dont les Bollandistes ont publié de longs fragments.

B. H.

Hist. Littér. de la Fr., t. VII, p. 184.

JEAN, qu'on appelle aussi *Jeannelin*, abbé de Fécamp, né au territoire de Ravenne, mort le 22 février 1079. Un catalogue des abbés de Fécamp, publié par le P. Labbe, le nomme *Jean Dalye* ou *d'Alye*. C'est un nom de famille ou de lieu tellement défiguré, qu'on n'a pas encore su le corriger convenablement. Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, était Italien d'origine. Jean vint en France avec lui, et se rendit expert dans toutes les sciences, sous la conduite de ce docte maître. N'oublions pas de remarquer qu'il fit une étude particulière de la médecine. Bernier le compte au nombre des savants médecins formés dans les monastères du moyen âge. Il ne nous est pas permis d'apprécier quelle fut, en cette discipline, l'étendue de son savoir : à cet égard les documents historiques nous font défaut; il est néanmoins constant qu'il pratiqua la médecine avec assez de succès. L'abbé Guillaume ayant été chargé de réformer l'abbaye de Fécamp, en Normandie, et d'y conduire une colonie de moines bénédictins, Jean quitta Saint-Bénigne par les ordres de son père spirituel, et se rendit avec lui sur les bords de l'Océan. Nous le voyons d'abord prieur du nouveau monastère, sous l'abbé Guillaume; plus tard, en 1028, Guillaume déposant tous ses titres et allant chercher au delà des monts, aux lieux qui l'avaient vu naître, une tranquille retraite pour sa vieillesse épuisée par tant de travaux, Jean fut désigné par lui comme abbé de Fécamp, favorablement accueilli par Robert, duc de Normandie, et consacré par Hugues, évêque d'Avranches. En toutes choses l'abbé Jean se proposa son ancien maître pour modèle, et il acquit presque une aussi grande renommée. Dès l'année 1032, le comte Roger lui confia la réformation de l'abbaye de Blanzy, et Jean la fit aussitôt gouverner par un de ses moines. On dit qu'il se montra dans plusieurs occasions trop jaloux de son autorité, et que ses inférieurs eurent à souffrir de la dureté de son caractère. Il est, du moins, certain qu'il réussit à faire respecter son indépendance, même par les plus hautains prélats. Guillaume, archevêque de Rouen, ayant frappé d'interdit toutes les églises de Normandie, l'abbé de Fécamp refusa de lui obéir, et brava la menace de l'excommunication. Excommunié, il fit appel à Rome, et le pape Pascal II, le soutenant dans sa résistance, fulmina contre l'archevêque la plus sévère des sentences. En 1050, Jean revenait de Rome, où il avait été remplir une mission diplomatique. Il nous apprend lui-même, dans une de ses lettres à Léon IX, que, durant son voyage, il fut maltraité par quelques Italiens. L'Italie tout entière était alors soulevée contre les Normands, qui venaient de faire une excursion dans la Pouille, et Jean, Italien d'origine, mais abbé d'un monastère normand, était pour ses anciens compatriotes, chose pire qu'un ennemi; c'était un renégat, un transfuge. En 1052, Helinard, abbé de Saint-Bénigne, fut nommé archevêque de Lyon; aussitôt les moines de Saint-Bénigne appelèrent Jean au gouvernail de leur abbaye. Il accepta d'abord cette dignité, sans toutefois abandonner Fécamp; mais quelques années après, en 1056, il déclara qu'il ne pouvait plus longtemps supporter ce double fardeau, et, sur sa démission, les moines de Saint-Bénigne eurent à nommer un autre abbé. Il fit en 1054 un voyage en Angleterre, et y fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par le roi Édouard. Plus tard, il se rendit en Palestine, curieux de voir, avant de mourir, Bethléem, le Jourdain, le Calvaire, tous les lieux nommés dans les Évangiles, où la méditation avait si souvent conduit sa pensée. Mais à peine avait-il abordé en Orient, qu'il fut pris et retenu captif par les Musulmans. On suppose qu'il resta longtemps entre leurs mains, et qu'il ne revint pas en France avant l'année 1076.

Parmi les œuvres de l'abbé Jean nous désignerons d'abord un recueil de prières, dont Mabillon n'a publié que la préface dans ses *Analecta*, t. I, p. 133. Mais on remarque trois chapitres empruntés à ce recueil dans la compilation qui a pour titre *Meditationes sancti Augustini*. Puisque cette compilation a longtemps passé pour un ouvrage authentique de l'évêque d'Hippone, nous n'avons pas à prouver le mérite qui distingue les productions de notre abbé. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* lui attribuent en outre, avec Mabillon, un traité *De Divina Contemplatione*, imprimé en 1539, sous le titre de

Confessio Theologica, et sous le faux nom de Jean Cassien. Enfin, quelques lettres de l'abbé Jean ont été recueillies et publiées par Mabillon et par Martène. Ses autres ouvrages paraissent perdus. B. H.

Gallia Christ., t. XI, col. 206. — *Hist. Litt. de la France*, t. VIII, pag. 48.

www.libtool.com.cn

JEAN, prélat français, mort au mois de septembre 1079. Fils de Raoul, comte de Bayeux, il était appelé par sa naissance aux plus hauts emplois. Aussi, quoiqu'il ne fût encore ni clerc ni moine, fut-il élevé par Guillaume le Bâtard sur le siége épiscopal d'Avranches au mois de septembre 1060. Le bienheureux Maurille, archevêque de Rouen, étant mort en 1067, le peuple et le clergé de cette métropole réclamèrent pour chef le célèbre Lanfranc, alors abbé de Saint-Etienne de Caen. Mais celui-ci, s'obstinant à refuser cette dignité, on l'offrit à l'évêque d'Avranches. Jean ne figure pas dans les actes de l'église de Rouen avant l'année 1070; on suppose néanmoins avec quelque fondement qu'il occupa ce siége dès l'année 1069, peut-être dès l'année 1068. C'était un prélat zélé pour la discipline. Mais il ne savait pas tempérer les effets de ce zèle; et la violence de son caractère, en lui faisant beaucoup d'ennemis, compromit le succès de ses réformes. Un jour, il provoqua dans la ville de Rouen, par un éclat de son humeur, une émotion populaire où il faillit perdre la vie. C'était le jour où l'on célébrait à Saint-Ouen la fête du glorieux patron de cette église. Après avoir quelque temps attendu l'archevêque, qui leur avait fait annoncer sa visite, les moines de Saint-Ouen s'étaient décidés à commencer l'office divin en son absence, et ils chantaient le *Gloria in Excelsis*, lorsque Jean arriva dans la nef, d'un pas précipité, le regard plein de menaces, et tout à coup, sans imposer quelque frein à cette subite colère, prononça contre toutes les personnes présentes une sentence d'excommunication. Aussitôt le désordre est dans l'église; l'abbé de Saint-Ouen abandonne l'autel, les moines s'enfuient, les clercs venus à la suite de l'archevêque s'emparent du chœur et continuent la cérémonie interrompue. Mais, pendant ce temps, un des moines, ou un de leurs serviteurs, pénètre dans la tour, et sonne la grosse cloche de l'abbaye. Aussitôt toute la population de Saint-Ouen sort des maisons pleine d'alarme, s'enquiert de l'événement à l'occasion duquel on trouble son travail, son repos, s'indigne contre le bautain prélat, et bientôt s'arme d'épées, de haches, pour faire le siége de l'église. Jean n'a plus même le temps de fuir : il se retranche dans un coin du temple, derrière un échafaudage de siéges et de pupitres. Sans l'arrivée du vicomte de Rouen, qui accourut à la tête de quelques troupes pour le délivrer, Jean aurait pu succomber dans cette mêlée, ce qui eût été sans doute un châtiment sévère pour son orgueil. Dans les dernières années de sa vie, il fut affligé par une succession de cruelles infirmités, qui furent alors considérées comme autant de châtiments divins. Il fut enfin obligé de renoncer au ministère épiscopal, à cause d'une paralysie qui lui ôta l'usage de la parole, et il ne survécut que deux mois à son abdication.

On a de lui un *Tractatus de Officiis ecclesiasticis*, autrement intitulé *Enchiridion Consuetudinarium*, *liber de diversis consuetudinibus ecclesiarum*, qui a été imprimé plusieurs fois, et notamment à Rouen en 1679, in-8°. C'est un ouvrage plein d'utiles renseignements; Jean l'a composé lorsqu'il était encore évêque d'Avranches. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VIII, p. 64. — *Gallia Christ.*, t. XI, col. 31 et 475.

JEAN, dit *l'Italien*, philosophe byzantin, vivait au onzième siècle; il fut en faveur auprès de l'empereur Michel Ducas, et obtint la dignité de chef des philosophes (ὕπατος φιλοσόφων) en remplacement de Michel Psellus, qui avait embrassé la profession ecclésiastique. Il écrivit sur les doctrines de Platon et d'Aristote, et se fit remarquer par son habileté dans la dialectique; aucun de ses ouvrages n'a été imprimé, mais il s'en trouve plusieurs parmi les nombreux manuscrits que possèdent les Bibliothèques impériales de Vienne et de Paris. G. B.

Anne Comnène, *Alexias*, édit. de Paris, p. 148. — Lambecius, *Commentarii Bibliothecæ Cæsareæ*, t. IV, p. 322; VII, p. 148. — *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. IX, part. II, p. 140. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XI, p. 846.

JEAN DE SALISBURY, philosophe scolastique, né dans la ville dont il porte le nom, vers l'année 1110, mort à Chartres, le 25 octobre 1180. A son nom de *Joannes* il joint souvent celui de *Parvus*, qui paraît être la traduction latine de son nom de famille. Mais à quel mot anglais répond ce mot latin *parvus?* Les auteurs du *Gallia Christiana* et M. de Pastoret l'appellent sans hésiter Jean *Petit*. N'est-ce pas suivre l'exemple de ces historiens français qui, trouvant en latin le nom de Jean de Torquemada, le célèbre dominicain, sous la forme de *Joannes de Turre Cremata*, l'ont naïvement nommé *Jean de La Tour Brûlée?* Il vaut mieux, à notre avis, ne pas traduire que traduire ainsi. Jean de Salisbury vint en France achever ses études, et se fit compter parmi les auditeurs d'Abélard, d'Albéric, de Robert de Melun, de Guillaume de Conches, de Richard l'Évêque, de Pierre Hélie. C'est Abélard qu'il paraît avoir considéré comme le plus brillant et le plus profond de ces docteurs : jugement que la postérité a ratifié. Quel fut, en effet, parmi les contemporains d'Abélard, celui qui pouvait mieux le comprendre que cet ingénieux écolier, si prompt à railler les sectateurs gourmés de la routine? A son tour Jean de Salisbury devint maître; il ouvrit une école à Paris vers l'année 1140. Cependant il ne paraît pas avoir obtenu de grands succès dans sa chaire, malgré la variété de ses connaissances, la distinction et

la liberté de son esprit. L'indigence le contraignant alors à quitter Paris, il alla chercher une retraite à l'abbaye de Moutier-la-Celle, diocèse de Troyes, où il fut admis avec l'emploi le plus modeste, celui de clerc attaché au service de l'abbé. Plus tard, vers l'année 1151, Jean de Salisbury traversa de nouveau le détroit, espérant trouver dans sa patrie une condition meilleure. Sur la recommandation de Pierre de Celle et de saint Bernard, Théobald, archevêque de Cantorbéry, le choisit pour secrétaire. Quelque temps après, reçu dans la maison de Thomas Becket, chancelier du royaume, Jean fut chargé par lui de plusieurs négociations avec la cour romaine, sous les papes Eugène III, Anastase IV, Adrien IV. Il devint alors un personnage : en mourant l'archevêque Théobald le désigna parmi ses exécuteurs testamentaires. Son crédit fut plus grand encore auprès de Becket, quand celui-ci eut été pourvu de l'archevêché de Cantorbéry. Pierre de Blois l'appelle l'œil et le bras droit de cet illustre prélat. Il n'est pas douteux qu'il l'ait encouragé dans sa résistance aux volontés du roi. Aussi fut-il persécuté pour la même cause, la cause de l'indépendance épiscopale. Pour fuir cette persécution, Jean revint en France. Il ne s'y trouva pas moins dépourvu de ressources qu'autrefois, ses biens ayant été confisqués. Nous le voyons alors errer à travers la France, l'Italie, plaidant aux oreilles de tous les chefs de l'Église la grande affaire qui est l'objet de ses constantes préoccupations. Quand, enfin, le roi sembla faire trêve à ses ressentiments contre l'archevêque et ses complices, Jean reparut à Cantorbéry. Peu de temps après, le sang de Thomas Becket inondait l'autel principal de l'église métropolitaine. On connaît toutes les circonstances de ce forfait. Quelques historiens ajoutent aux détails souvent racontés que Jean de Salisbury était lui-même une des victimes désignées au fer des assassins, et qu'un heureux hasard le sauva. Ce qui est mieux prouvé, c'est qu'il honora constamment d'un culte spécial la mémoire du martyr. Ayant été nommé évêque de Chartres en 1176, Jean de Salisbury osa professer publiquement en maintes occasions qu'il ne devait pas cette élévation à ses mérites personnels, mais à ceux de son patron beatifié, saint Thomas de Cantorbéry : *Joannes divina dignatione et meritis sancti Thomæ Carnotensis ecclesiæ minister humilis;* tel est le préambule d'un assez grand nombre de ses actes. Jean de Salisbury fut consacré dans l'église de Sens, par Maurice, évêque de Paris, le 8 août 1176. En 1179 il assistait au concile de Latran. Nous ne rappellerons qu'un de ses actes pendant son court épiscopat : c'est la sentence qu'il rendit, comme délégué du saint-siége, entre l'évêque de Meaux et les moines de Saint-Maur-des-Fossés. Si nous désignons particulièrement cette pièce, c'est qu'on ne la trouvera pas mentionnée dans la *Table des Diplômes*. Nous l'avons, en effet, publiée pour la première fois en 1850, dans le tome II, p. 31, du *Bulletin des Comités*, d'après le recueil manuscrit de l'abbé De Camps.

La vie de Jean de Salisbury est intéressante; mais ses écrits le sont bien davantage. Tous ceux que nous avons conservés ont été récemment réunis et publiés à Oxford, par M. Giles, en 5 volumes in-8°. Il faut nommer d'abord le *Polycraticus, sive de curialium nugis et vestigiis philosophorum*, satire en huit livres, pleine de traits heureux, qui a beaucoup d'analogie avec le *De Vanitate Scientiarum* de Henri Corneille Agrippa. Mais Agrippa est un écrivain du seizième siècle; il appartient à une génération de lettrés qui pensent librement, et son esprit, d'ailleurs original, reçoit de toutes parts l'inspiration du dédain sceptique. Jean de Salisbury n'a pas et ne peut avoir de modèles. Des auteurs anciens, ceux qu'il lui est permis de connaître sont tous dogmatiques, et parmi ses contemporains aucun ne sait sourire. M. de Pastoret veut que Jean de Salisbury ait été de la secte des réalistes. Cela n'a pas le moindre fondement. Avec plus de vraisemblance Tennemann et M. Cousin ont pu le supposer nominaliste, en l'entendant louer son maître Abélard; mais il ne l'est guère davantage. Le nominalisme est sans doute une doctrine critique, puisqu'elle poursuit de ses vives censures les abstractions transcendantales du réalisme; mais là s'arrêtent ses négations. Celles de Jean de Salisbury paraissent aller beaucoup plus loin. Cicéron lui ayant transmis les données principales de la nouvelle académie, il les adopte : *In philosophicis academice disputans pro rationis modulo quæ occurrebant probabilia sectatus sum;* voilà ce qu'on lit dans le prologue du *Polycraticus;* et l'auteur ajoute aussitôt à sa précédente déclaration : *Nec Academicorum erubesco professionem, qui, in his qui dubitabilia sunt sapienti, ab eorum vestigiis non recedo.* On comprend que si difficile à contenter en logique, si peu soumis aux décrets de l'antique sagesse, il ait encore moins d'égards pour les fausses maximes des cours et les passions des courtisans. « Leur vie est, dit-il, active, inquiète, tumultueuse; mais ils s'agitent pour des riens, *nugæ :* toute ambition humaine est une folle convoitise, une soif maladive qu'on s'efforce de rassasier avec des liqueurs dont le propre est d'altérer; il n'existe ici-bas ni vraie joie ni vraie gloire. » Cependant, faut-il prendre à la lettre cette profession d'universel scepticisme? Non, sans doute, car elle n'est pas faite de bonne foi. Jean de Salisbury n'est aucunement un sceptique; c'est un logicien, un moraliste indépendant, qui n'entend subir aucune contrainte extérieure, et qui ose résolûment s'inscrire contre quiconque prétend lui dicter un avis : il réclame même cette entière liberté sur un ton d'aigreur, avec des mouvements d'impatience qui dénotent une âme attristée par de trop fortes épreuves; mais

il lui reste, sur plusieurs points réservés, des convictions si fermes, si solides, qu'il les exprime avec une brutalité quelquefois choquante. Ainsi, dans plusieurs passages du *Polycraticus*, il traite à fond la question de l'autorité des rois, et en des termes tels que M. de Pastoret les a qualifiés de *blasphèmes*. Jean de Salisbury subordonne le glaive temporel au glaive spirituel : les rois sont pour lui les ministres des papes, et le plus intime confident de Thomas Becket ne ménage guère ces ministres souvent révoltés contre leur maître. De telles maximes ne sont plus, en effet, de notre temps, et M. de Pastoret a pu les réprouver comme *factieuses*. Cependant, une distinction doit être ici proposée. Voici la formule employée par Jean de Salisbury et reproduite par M. de Pastoret : « Celui qui a reçu de Dieu sa puissance l'exerce légitimement; on n'est qu'usurpateur si l'on n'a pas reçu de lui le pouvoir d'en user. » Et l'usurpateur étant défini, notre docteur le poursuit de véhémentes apostrophes, invoque contre lui toutes les colères. Cela n'est pas assurément mal pensé. Mais où nous ne sommes plus d'accord avec Jean de Salisbury, c'est lorsqu'il fait intervenir le pape dans le commentaire de sa formule, et prétend nous l'imposer comme le mandataire général de toutes les volontés de Dieu. Là est l'erreur. Condamnons-la; non, toutefois, sans tenir compte des temps où l'auteur a vécu. Il n'admettait pas les rois affranchis de toute responsabilité, absolument libres d'user et d'abuser; et comme il ne trouvait aucun obstacle, aucun frein, soit à l'usurpation, soit à la tyrannie, ailleurs que dans l'autorité du pontife romain, il lui déférait ce pouvoir supérieur dont les peuples se sont ultérieurement réservé l'usage : si la conclusion de ce raisonnement est fausse, la même fausseté n'est pas dans les prémisses; disons même que l'intention de cette doctrine est libérale, et non pas absolutiste. Accusé devant Henri II, Jean de Salisbury répondait à ses accusateurs : *Professio libertatis, veritatis defensio crimina mea sunt*. Quant à la vérité, nous faisons nos réserves; mais nous acceptons volontiers notre docteur au nombre des martyrs de la liberté. Voilà ce que M. de Pastoret ne nous paraît pas avoir bien compris. Ces explications n'étaient pas superflues. Le *Polycraticus* est un livre d'un mérite singulier, où l'on rencontre de grandes vivacités, de grandes hardiesses : l'auteur de ce livre est-il donc tout simplement un fanatique, qui a mis trop d'esprit au service d'une mauvaise cause, et qui a fait effrontément litière de tous les principes, de toutes les grandeurs humaines, au profit d'un détestable paradoxe? Non, sans doute. Le spirituel et courageux écrivain est encore, malgré les erreurs qu'on signale dans son ouvrage, un honnête homme, qui a le cœur d'un bon citoyen. Le succès du *Polycraticus* a été grand au moyen âge et même à une époque beaucoup plus rapprochée de la nôtre : on l'imprimait encore au milieu du dix-septième siècle. En outre, il a été plusieurs fois traduit en français.

Nous parlerons ensuite du *Metalogicus*. L'esprit de ce livre paraît, au premier abord, tout autre que l'esprit du livre précédent. Loin d'y favoriser le scepticisme, Jean de Salisbury y combat en plusieurs rencontres les sceptiques de son temps, auxquels il donne le nom de *Cornificiens*. Cornificius, suivant Donat, était le détracteur de Virgile : les Cornificiens de Jean de Salisbury sont les adversaires d'Abélard, de Bernard de Chartres, de Guillaume de Conches, de tous les philosophes du douzième siècle. Cependant, aussi bien dans le *Metalogicus* que dans le *Polycraticus*, l'auteur parle à sa manière, c'est-à-dire librement; et il n'épargne pas plus maintenant les faux logiciens qu'il n'épargnait tout à l'heure les frivoles et hautains courtisans de la monarchie temporelle. On a souvent signalé les passages du *Metalogicus* qui contiennent des renseignements précieux pour les historiens de la philosophie. Les jugements de Jean de Salisbury ne sont pas en général longuement motivés, mais ils sont d'une remarquable finesse; en quelques mots il résume une méthode, une doctrine, et depuis que l'érudition a dégagé de la poussière où ils étaient depuis si longtemps ensevelis la plupart des monuments philosophiques du douzième siècle, ces appréciations concises de notre docteur, qui étaient autant de mystères pour Brucker et pour Tennemann, ont été toutes reconnues exactes et fidèles.

L'Entheticus de Dogmata Philosophorum, récemment publié par M. Giles, est un poëme où reparaissent sous de faux noms, empruntés pour la plupart au vocabulaire de l'antiquité, quelques-uns des maîtres contemporains de l'auteur. Ce sont des portraits satiriques; mais encore ici Jean de Salisbury ne plaisante tels ou tels docteurs que pour en venger d'autres. Politique, logicien et poëte, il est toujours homme d'esprit, il a toujours le ton railleur; mais jamais il ne se propose de contester les inviolables droits de la morale, de la science. M. de Pastoret a commis une assez grande erreur en confondant l'*Entheticus* avec la préface en vers du *Polycraticus* (*Hist. Litt.*, t. XIV, p. 112). L'*Entheticus*, qui commence par :

Dogmata discutiles veterum fructumque laboris,

ne contient pas moins de mille huit cent cinquante-deux vers élégiaques. Cette préface serait longue. Il est désirable qu'un poëme aussi considérable et qui renferme tant d'allusions aux mœurs, aux doctrines du douzième siècle, soit pris pour matière de quelques dissertations critiques; nous soupçonnons qu'une étude attentive y découvrirait de très-utiles renseignements sur diverses écoles dont l'histoire est peu connue. Jean de Salisbury n'est pas d'ailleurs un de ces ignorants et grossiers versificateurs comme on en rencontre tant au moyen âge; en vers

comme en prose, c'est un élégant et subtil écrivain, qui tient toujours l'esprit en éveil par quelque mot heureux, et le travail que nous recommandons n'offrirait certes pas moins d'agrément que de profit.

La collection de M. Giles nous présente après l'*Entheticus* un autre poëme, moins étendu, qui a pour titre : *De Membris conspirantibus* ; c'est l'apologie des membres révoltés contre l'estomac. Viennent ensuite les *Vies de saint Anselme* et *de saint Thomas*, archevêques de Cantorbéry. Les nombreuses *Lettres* de Jean de Salisbury forment aussi un bien précieux recueil. M. de Pastoret a pris soin d'analyser celles qui lui ont paru les plus intéressantes, et c'est la meilleure partie de son travail sur notre docteur. Il suffit de lire cette analyse pour voir dans le secrétaire de l'archevêché de Cantorbéry, dans l'évêque de Chartres, un homme occupé de toutes les grandes affaires de son temps, intervenant avec autorité dans toutes les contestations où quelque principe d'ordre public est en cause, et prompt à déclarer son sentiment sur toute question, sans aucun égard pour la condition sociale des personnes dont il ose être l'adversaire. On joint encore aux œuvres de Jean de Salisbury quelques traités théologiques. Nous lisons dans l'édition de M. Giles un opuscule intitulé : *De Septem Septenis*, qui commence par ces mots : *Chaldæi et Græci Sapientiam quærunt*. Cet opuscule est-il bien placé parmi les œuvres de Jean de Salisbury ? Nous avons à cet égard des doutes. D'abord aucun des anciens bibliographes ne l'a mentionné. En outre, si quelque souvenir confus ne nous abuse pas, il y a des copies manuscrites du même traité qui portent un autre nom. Le *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul*, publié à Amsterdam en 1646, in-4°, comme appartenant à Jean de Salisbury, lui a été, suivant M. Giles, attribué sans preuves. Le *Pénitentiel*, ou *Summa de Pœnitentia*, inscrit par Pits Ceillier au catalogue du même écrivain, et désigné par M. de Pastoret parmi les manuscrits de la bibliothèque Bodleyenne, est d'un certain *Joannes decanus Sarisberiensis*, Jean, doyen de l'église de Salisbury, bien différent de notre évêque. Enfin, M. de Pastoret signale le premier, et il s'en félicite, un commentaire de Jean de Salisbury sur la *Hiérarchie céleste* et la *Hiérarchie ecclésiastique*, qui se trouve, dit-il, dans le n° 1619 des manuscrits (fonds du roi). Mais il se trompe : le numéro 1619 des manuscrits du roi nous offre le texte du faux Denys, avec le commentaire de Hugues de Saint-Victor, et il n'y a pas un mot dans ce volume qu'on puisse légitimement attribuer à Jean de Salisbury. Enfin, pour les autres ouvrages inédits ou perdus de Jean de Salisbury, nous renvoyons au catalogue qu'en a dressé M. de Pastoret. Nous venons de signaler plusieurs fautes dans le catalogue, et il y en a probablement d'autres. Mais on doit plus souvent au hasard qu'à une recherche particulière la découverte de ces fausses attributions (1).

B. HAURÉAU.

Hist. Littér., t. XIV, p. 90. — *Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1146. — B. Haurréau, *De la Philosophie Scolastique*, t. I, p. 333. — Baluzus, cent. 3, c. 1. — Ceillier, *Hist. des Aut. Sacrés*, t. XXIII, p. 279. — Préface de l'édit. de M. Giles.

JEAN, moine de Bèse, mort vers l'année 1120. On ne connaît rien de sa vie, si ce n'est qu'il l'employa fort utilement pour ses confrères en religion, en copiant, ou faisant copier un grand nombre de manuscrits précieux. Nous lui devons, en outre, une chronique de son monastère, *Besuensis monasterii Chronicon*, qui a été publiée par Luc d'Achery au tome Ier du *Spicilegium*. On avait combattu l'attribution de cette Chronique à Jean de Bèse. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* l'ont défendue et suffisamment justifiée. On remarque d'ailleurs dans l'ouvrage du moine Jean des emprunts considérables faits à la *Chronique de Saint-Bénigne* de Dijon.

B. H.

Hist. Littér. de la France, t. X, p. 270.

JEAN, moine de Saint-Évroul, né à Reims, mort le 23 mars 1125. Ses parents étaient de basse condition. Ordéric Vital, son contemporain et son disciple, nous représente Ilvertus, père de Jean, élevant son jeune fils avec les profits de son aléne :

De sutulæ lucro puerum quem pavit origo;

et l'on ignore par quelle faveur du destin cet enfant fut tiré de l'échoppe paternelle, introduit dans une école, et poussé si loin dans l'étude des sciences et des lettres. Admis vers l'année 1077 au monastère de Saint-Évroul, il fut bientôt choisi comme modérateur de l'école claustrale. C'est ainsi qu'il eut Ordéric Vital pour élève. L'illustre historien nous a laissé un petit poëme en l'honneur de son maître. On trouvera ce poëme dans les œuvres d'Ordéric et dans le t. XI de l'*Histoire Littéraire de la France*, p. 16. La même *Histoire* nous offre un catalogue des nombreux ouvrages du moine Jean, que l'on

(1) Il nous conviendrait de terminer par ces mots. Cependant nos regards viennent de rencontrer, vers la fin de la notice consacrée par M. de Pastoret à Jean de Salisbury, une erreur tellement surprenante et tellement grave qu'il nous paraît impossible de la taire. Rappelant quelques noms d'auteurs anciens cités dans les différents écrits de l'évêque de Chartres, M. de Pastoret s'exprime en ces termes au sujet de la 128e lettre : « Jean de Salisbury rapporte « cinq vers d'un ancien poëte, dont « je ne crois pas que les ouvrages soient arrivés jusqu'à « nous ; de Focinus, ou Phocinus :

Dat pœnas laudata fides, cum sustinet illos
Quos fortuna premit, etc., etc. »

L'ancien poëme auquel sont empruntés ces vers est, en effet, parvenu jusqu'à nous, puisque c'est la *Pharsale* de Lucain. Ils appartiennent au discours de l'eunuque Pothinus, conseillant l'assassinat de Pompée, *Pharsal.*, lib. VIII, vers 484 et suiv. Qui n'a commis aucune inadvertance peut être sans pitié pour celles des autres. C'est donc un droit qui ne nous appartient pas. Mais il ne faudrait pas que, trompé par un illustre savant, membre de l'Académie des Inscriptions, quelqu'un dénonçât un jour une lacune dans la *Biographie Générale*, pour n'avoir pas parlé du poëte Phocinus (B. H.).

conservait à la fin du siècle dernier, dans la bibliothèque de Saint-Évroul. Aucun de ces opuscules en prose ou en vers n'a été imprimé.

B. H.

Ordéric Vital, *Hist.*, lib. V. — *Hist. Littér.*, t. XI, p. 12.

JEAN, abbé de Baugerais, mort après l'année 1193. La maison claustrale de Baugerais, en Touraine, avait d'abord reçu des chanoines de Saint-Augustin. Entre les années 1168 et 1173, Henri, roi d'Angleterre, en dépossédа les chanoines, et y plaça des religieux Cisterciens, dont Jean fut le premier abbé. Il paraît dans la liste de son abbaye dès l'année 1173. En 1193, Jean transigea avec Milon, trésorier de Saint-Martin. On a de cet abbé de Baugerais cinq lettres écrites à Geoffroi, sous-prieur de Sainte-Barbe, et qui ont été publiées par Martène, *Anecdota*, t. I.

B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XV, p. 73. — *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 331.

JEAN, abbé de Gemblou dès l'année 1159, mort en 1195, est auteur d'une relation insérée dans le *Gallia Christiana*, t. III, p. 559, relation dont M. Daunou a loué le style élégant et rapide. Cette pièce est d'ailleurs pleine de traits historiques. Elle a pour objet de raconter les déprédations commises dans le monastère de Gemblou, vers l'année 1186, par Henri, comte de Namur, et son neveu Beaudouin, comte de Hainault.

B. H.

Gallia Christ., t. III. — *Hist. Littér. de la France*, t. XV, p. 609.

JEAN, métropolite de Kief de 1164 au 12 mai 1166. Élevé à cette dignité par le patriarche de Constantinople Lucas Chrysoberges, il est célèbre par ses relations avec Alexandre III. « Sa lettre au pape, dit le continuateur de Baronius, respire la douceur, l'amour et le respect; on y voit partout le vif désir de cimenter l'union des deux Églises; il y mentionne tous les sujets de dissension qui les sépare, notamment en matière de discipline, prie humblement le pape de mettre fin à cette déplorable querelle, et le conjure de s'adresser à cet effet au patriarche de Constantinople, à tous les métropolitains de l'Église d'Orient : il déclare qu'il s'estimerait heureux de recevoir une réponse du saint-père, et termine en le priant d'agréer les humbles salutations des évêques, du clergé, du grand-duc, des boyards et grands du royaume. Plusieurs bibliothèques possèdent des copies manuscrites de cette remarquable épître (*voy.* Fabricius, *Bibliotheca Græca*, XI, 651, et XII, 197, édit. d'Hambourg, 1790). Un livre rare, intitulé *Kirilovoi*, Moscou, 1644, en a donné des extraits; le comte Tolstoi l'a intégralement insérée dans ses *Monuments de la Littérature russe du douzième siècle*, Moscou, 1821, et Herberstein l'a traduite en latin. Les bibliographes ont longuement discuté sur le nom du pape auquel aurait été adressé ce document; mais nul n'en a attaqué l'authenticité, et il ne reste qu'à faire ressortir le grand enseignement qu'il renferme.

Pce A. G—N.

Herberstein, *Rer. Mosc. Commentarii*; Bâle, 1556, p. 20. — Allatius, *De Ecclesiæ occidentalis atque orientalis Perpetua Consensione*; Cologne, 1648, p. 475. — Kulczynski, *Spicilegium Eccl. Ruthenicum*; Rome, 1728. — *Document relatif au Patriarcat moscovite*; Paris, p. 91.

JEAN, *de Lyon*, célèbre vaudois, mort probablement vers la fin du douzième siècle. Il se qualifiait lui-même *évêque par la grâce de Dieu*. On a perdu ses ouvrages, qui formaient un gros volume en dix cahiers. Mais nous apprenons ce qu'ils contenaient, en lisant le livre que le dominicain Reinerius a composé pour les réfuter. Jean de Lyon attaquait à la fois les théories catholiques de la Trinité et de la création; il soutenait la transmigration des âmes, et attribuait en outre une part considérable au principe du mal dans la production et la conservation des choses. C'était, on le voit, un novateur qui ressuscitait une vieille doctrine, celle des gnostiques. L. P. Colonia et M. Daunou le considèrent comme un des contemporains de Pierre Valdo.

Colonia, *Hist. Littér. de Lyon*, t. II, p. 248. — *Hist. Littér. de la France*, t. XV, p. 603.

JEAN, moine de Saint-Mars-la-Futaye, prieuré dépendant de Saint-Josin-de-Marne, au diocèse du Mans, historien du douzième siècle. On l'a quelquefois confondu avec Jean de Marmoutiers. Ils vivaient dans le même temps, mais ils n'habitaient pas la même province, et le nom de Jean est si commun au douzième siècle qu'il ne peut autoriser aucune hypothèse d'identité. Il en est de même, disons-le en passant, des noms de Guillaume, Hugues, Geoffroi, Reginald, Robert et Raoul. Celui de Pierre, par exemple, était alors beaucoup moins en usage, et celui de Paul ne se rencontre jamais. Notre Jean de La Futaye est auteur d'une courte narration concernant les seigneurs du Maine qui se croisèrent en 1158, et allèrent combattre en Palestine avec leur suzerain Geoffroi de Mayenne. La scène se passe dans la ville de Mayenne. Guillaume, évêque du Mans, donne la croix aux volontaires du Christ. Ceux-ci, aussitôt après l'avoir reçue, se signent au front, à la bouche, à la poitrine et au cœur, et revêtent le manteau que la croix décore. Ensuite le doyen du Mans chante le psaume *Benedictus Dominus Israel*, et sort de l'église suivi par les croisés et toute la foule du peuple. La procession faite, les croisés rentrent dans le chœur de l'église, et, à genoux devant le grand autel, jurent de consacrer à Dieu, pendant trois ans, leurs armes, leurs biens, leurs vies. Juhel de Mayenne, père de Geoffroi, jure à son tour, à haute voix, de veiller pendant le même temps, en patron fidèle, sur les femmes, les fils, les filles, les serviteurs, les biens des chevaliers absents. Enfin, l'évêque du Mans fait sur leur front un nouveau signe de croix, disant à chacun : « Tous tes péchés te sont remis si tu accomplis ce que tu viens de promettre ». Telles étaient au douzième siècle, suivant un témoin oculaire, les principales circonstances d'une prise de croix. Les seigneurs du Maine qui firent partie

de cette expédition étaient au nombre de 102, et l'historien a transmis fidèlement à la postérité tous leurs noms : en l'année 1162, il en revint 35 ; les autres étaient morts au pied du Sinaï. La courte chronique de Jean de La Futaye se termine par ces mots : « Hoc scripsit præsens et adfuit, Joannes, monachus B. Benedicti patris nostri ad Fustaiam, anno Dom. MCLXIII, die 22 mensis junii. » Cette chronique a été publiée par Ménage, *Hist. de Sablé*, pr. part., p. 179, et par M. Cauvin, dans sa *Géographie ancienne du Diocèse du Mans*, *Instrumenta*, p. 82.

B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 365.

JEAN DE MONTMÉDI ou **DE MONTMOYEN** (*de Montemedio*), moine français, au douzième siècle. On ne connaît rien sur sa vie, si ce n'est qu'il embrassa l'institut des Chartreux dans la maison des Portes en Bugey, au diocèse de Lyon. On a de lui cinq lettres publiées par le P. Chifflet dans son *Manuel des Solitaires*. Dans la première, il désigne comme son frère, selon la chair et selon l'esprit, un certain Étienne de Chalmet, qui se fit ensuite chartreux comme lui et qui est auteur d'une autre lettre publiée dans le *Manuel* de Chifflet. B. H.

Hist. Litt., t. XII, p. 424.

JEAN DE CORNOUAILLES, théologien français ou anglais, car la France et l'Angleterre le revendiquent, et le lieu de sa naissance est incertain, mort vers la fin du douzième siècle. La vie de ce docteur est encore un problème : tout ce qu'on en sait, c'est qu'il fréquenta les écoles de Paris, au temps de Pierre Lombard et de Robert de Melun. On n'est pas mieux renseigné au sujet de ses ouvrages. Il en est un, toutefois, qui lui est attribué sans contestation. Celui-ci a pour titre *Eulogium*, et il a été publié dans les *Anecdota* de Martène, t. V, col. 1637. C'est un traité spécial sur l'humanité de Jésus-Christ. Gilbert de La Porrée et quelques autres scolastiques, n'osant attribuer à la catégorie de la substance ce en quoi Jésus avait participé de la nature humaine, imaginent de dire que Jésus, en tant qu'homme, *quoad hominem*, ne peut être considéré comme une personne, *aliquis*. Suivant les termes de cette thèse, l'humanité qui est la substance même, ou la forme substantielle de Socrate, n'aurait été que la forme contingente ou accidentelle de Jésus. Au concile de Tours, en 1163, le pape Alexandre III fait condamner ces trop subtiles docteurs, qui prétendent expliquer ce que toute explication doit nécessairement compromettre, et Jean de Cornouailles vient ensuite les poursuivre de ses arguments. Voilà la matière de l'*Eulogium*. Un autre traité sur le même sujet se trouve dans le tome III des œuvres de Hugues de Saint-Victor, avec le titre de : *Apologia de Verbo incarnato*. Casimir Oudin, remarquant dans ce traité un certain nombre de locutions qui n'ont pas été souvent en usage avant le quatorzième siècle, *quæ sapiunt scholasticam sæculi quatuordecimi*, a cru devoir le contester au Victorin. Et, se contredisant ensuite lui-même, il l'a réclamé pour Jean de Cornouailles, contemporain du célèbre chanoine. A cet égard nous ferons simplement observer que la plupart des exemplaires manuscrits de l'*Apologie* sont anonymes ; que si cet ouvrage a été composé durant le quatorzième siècle, il n'est assurément ni de Hugues de Saint-Victor ni de Jean de Cornouailles, et que, s'il appartient réellement au douzième siècle, il n'y a pas lieu de l'attribuer à Jean de Cornouailles plutôt qu'à Hugues de Saint-Victor. Casimir Oudin s'est encore persuadé que le *Libellus de Canone mystici libaminis*, inséré, comme le précédent traité, dans le tome III des œuvres du chanoine de Saint-Victor, doit être aussi restitué à Jean de Cornouailles. Ellies Dupin l'avait assigné de son côté à Robert Paululus, et dom Tissier l'a publié dans la *Bibliothèque de Cîteaux*, sous le nom de Guillaume de Saint-Thierry. Enfin, le numéro 723 des manuscrits de la Sorbonne le donne à Richard de Saint-Victor. Toutes ces attributions paraissent également conjecturales. Un assez grand nombre d'autres opuscules sont attribués à Jean de Cornouailles par les bibliographes anglais ; mais comme ils sont restés manuscrits, et comme on n'en signale en France aucun exemplaire, nous ne pouvons les faire connaître. B. H.

Cas. Oudin, *De Script. Eccles.* — *Hist. Litt. de la France*, t. XIV.

JEAN, moine de Marmoutiers, historien, né et peut-être mort dans le douzième siècle. Les écrits de ce moine ont acquis une grande notoriété ; mais on ne sait rien de sa vie. S'agit-il de déterminer son pays natal ? Dom Brial affirme résolument que Jean était Angevin ; et à l'appui de cette affirmation le savant critique cite une phrase de la chronique intitulée : *Gesta Consulum Andegavensium*, dont l'auteur désigne, en effet, l'Anjou comme le lieu de sa naissance ; mais nous prouverons tout à l'heure que, sur ce point, dom Brial s'est trompé ; que les *Gesta Consulum* ne sont point l'ouvrage du moine Jean. L'éditeur des *Chroniques de Touraine*, M. André Salmou, n'hésite pas davantage à le déclarer Tourangeau ; mais la base de cette autre conjecture est encore bien faible. Le moine Jean a pu décrire les fortifications de Châteauneuf, et célébrer dignement les charmes séducteurs des Tourangelles, sans être né dans la Touraine ; il connaissait autant que personne ce beau pays, puisqu'il l'habitait, étant moine de Marmoutiers. On ne sait pas beaucoup mieux vers quel temps il composa ses ouvrages. De ces ouvrages le seul qui porte son nom, l'*Historia Gaufredi comitis*, commence par une lettre dédicatoire à l'adresse de l'évêque du Mans, Guillaume de Passavant, qui mourut le 26 janvier 1187. D'où il faut conclure que l'ouvrage est antérieur à cette date. Cependant, à la fin du premier livre

de cette chronique, Jean, parlant du même Guillaume, le désigne par ces mots, qui ne peuvent convenir à un vivant : *piæ recordationis Guillelmus*. Mais n'est-ce pas une interpolation? On le voit assez, tout ce qui regarde la patrie, l'époque, la vie du moine Jean est enveloppé de ténèbres. Nous parlerons de ses œuvres avec un peu plus d'assurance.

www.libtool.com.cn

L'*Histoire de Geoffroy*, comte d'Anjou et duc de Normandie, lui appartient incontestablement. Telle est, en effet, la première phrase de cette intéressante chronique : « Dom. Guillelmo, reverendo episcopo Cenomanorum... frater Joannes, Majoris Monasterii, humillimus monachorum... » Publiée pour la première fois en 1610, par Laurent Bochel, à la suite de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, elle a été depuis insérée dans le tome XII des *Rerum Gallic. Scriptores*, et tout récemment, par MM. Marchegay et Salmon, dans le t. Ier des *Chroniques d'Anjou*. « Il serait à souhaiter, suivant dom Brial, que nous eussions, pour le moyen âge, beaucoup d'histoires aussi bien écrites que celle-là. » C'est une très-sage observation. Ajoutons que l'ouvrage du moine Jean se recommande par d'autres qualités encore que par un style vraiment littéraire : aux grâces du langage se joint, en effet, l'abondance, la fidélité de la narration, et l'instructive variété de la mise en scène.

Dans le prologue de cette chronique, Jean nous avertit en ces termes qu'il a composé d'autres histoires : « Cum multorum aliorum principum historias collegerimus, circa hunc affectuosius immoramur. » C'est une phrase qui a beaucoup exercé les critiques. Quelles sont, en effet, ces histoires qu'il convient d'attribuer encore au même auteur? On désigne d'abord l'opuscule intitulé : *Historia abbreviata Consulum Andegavorum*, que nous offrent le tome III du *Spicilegium* de Luc d'Achery, édition in-fol., et le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*. C'est une attribution qui paraît bien fondée. Comme l'a depuis longtemps observé le rédacteur des *Notes sur les Épîtres de Pierre de Blois*, p. 702, quelques manuscrits de cette compilation en désignent expressément l'auteur, et ce nom se trouve, en effet, dans l'édition donnée par MM. Salmon et Marchegay : « Joannes, frater Majoris Monasterii, humillimus monachorum et parvissimus clericorum. » M. Salmon remarque en outre, dans la préface de ses *Chroniques de Touraine*, que l'*Historia abbreviata* fut composée vers l'année 1169, c'est-à-dire quelques années avant l'*Historia Gaufredi comitis*, et il ne trouve pas vraisemblable que l'abbaye de Marmoutiers ait eu dans le même temps deux religieux du même nom, qui tous deux s'employaient à écrire l'histoire de la même province. Pour l'*Historia abbreviata* et pour l'*Historia Gaufredi comitis*, il n'y a donc qu'un auteur, notre moine Jean.

Mais ces deux mentions complètent-elles le catalogue des ses œuvres? Il existe une autre histoire bien plus étendue : *De Gestis Consulum Andegavorum*, que Luc d'Achery, coupable de tant d'erreurs analogues, a maladroitement confondue avec l'*Historia abbreviata*, ne faisant qu'un seul ouvrage de ces deux histoires, qui l'une et l'autre racontent les mêmes événements. Ce qui nous étonne davantage, c'est que dom Brial, judicieux critique, n'ait pas vu l'étourderie commise par son ancien confrère, et ait successivement analysé les deux chroniques comme deux parties différentes du même ensemble. Non-seulement ce sont deux ouvrages très-distincts l'un de l'autre, mais il nous est clairement prouvé qu'ils ne sont pas du même écrivain. En effet, comme le remarque M. Salmon, l'auteur de l'*Historia abbreviata*, rappelant qu'un autre a pris soin d'écrire avant lui l'histoire des comtes d'Anjou, *quidam ante me*, cite littéralement deux phrases qu'il déclare emprunter à ces anciennes annales, et ces phrases appartiennent au prologue du *De Gestis Consulum*. Ainsi, que l'on recherche encore l'auteur de la grande Chronique des Comtes d'Anjou; assurément ce n'est pas l'auteur de la Chronique abrégée, ce n'est pas le moine Jean, ce n'est même pas tout à fait un de ses contemporains, puisque après l'avoir cité, Jean continue en ces termes : « Nos autem moderni, antiquorum æmuli. »

Dom Brial croit qu'on peut « sans témérité » considérer encore le moine Jean comme auteur d'un opuscule intitulé : *Liber de Compositione Castri Ambasiæ et ipsius Dominorum Gestis*; et la preuve qu'il en donne, c'est que cet ouvrage sur les seigneurs d'Amboise est parsemé de sentences, de citations, qui se retrouvent dans la grande Chronique d'Anjou, et qu'à d'autres traits encore on reconnaît qu'il est de la même plume. Cette observation de dom Brial est d'autant plus juste, que le *Liber de Compositione Castri Ambasiæ* est, en quelque sorte, le premier livre d'un grand ouvrage dont le *De Gestis Consulum Andegavorum* est le livre deuxième, et dont le troisième a pour titre spécial : *Gesta Dominorum Ambasiensium*. C'est ainsi que ces trois livres ont été rapprochés et réunis par MM. Salmon et Marchegay dans le tome Ier des deux *Chroniques d'Anjou*. Or, nous avons établi, sur le témoignage exprès du moine Jean lui-même, que cette ample chronique est d'un auteur plus ancien que lui.

Vient ensuite une assertion de Chalmel, qui, dans son *Histoire de Touraine*, t. IV, p. 253, attribue à notre religieux de Marmoutiers le *Chronicon Turonense magnum*. Mais l'*Histoire de Touraine* est pleine de conjectures aussi mal justifiées. Le *Chronicon Turonense Magnum*, finissant avec l'année 1227, ne peut être du moine Jean, qui n'a certainement pas vécu jusque là. M. Salmon suppose que cette Chronique est d'un chanoine qu'il nomme Péan ou Payen

Gatineau. C'est une hypothèse à vérifier. Il faut du moins accorder à M. Salmon que l'ouvrage n'a pas été composé par un moine de Marmoutiers, mais par un chanoine de Saint-Martin.

Enfin M. Salmon, après avoir de beaucoup réduit le catalogue des œuvres authentiques du moine Jean, y ajoute l'écrit anonyme inséré dans les *Chroniques de Touraine*, sous le titre suivant : *Narratio de Commendatione Turonicæ provinciæ*. Plusieurs circonstances sont et peuvent être invoquées à l'appui de cette attribution; cependant, elle n'est confirmée par aucun de ces témoignages précis devant lesquels l'esprit de critique s'incline et se tait. M. Salmon avait promis au public une dissertation plus étendue sur les œuvres de Jean de Marmoutiers; mais c'est une promesse qu'une mort prématurée est venue lui défendre de remplir, et elle reste un engagement pour son savant collaborateur, M. Paul Marchegay. B. HAURÉAU.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 353. — *Chroniques de Touraine*, notice préliminaire.

JEAN, abbé de Saint-Victor, que l'on appelle aussi JEAN *le Teutonique*, du nom de son pays natal (*qui natione Theutonicus est*, dit Césaire d'Heisterbach), né dans le diocèse de Trèves, suivant le *Gallia Christiana*, mort à Paris, le 28 novembre 1229. Après avoir achevé ses études à Paris, il se fit admettre chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, et devint leur abbé à la mort d'Absalon, en 1203. On le voit, dès l'année 1204, chargé de nombreuses missions par Innocent III; ce qui prouve quel était son crédit à la cour de Rome. Les auteurs du *Gallia Christiana* nous font aussi connaître, d'après divers cartulaires, qu'il intervint comme arbitre dans un grand nombre de procès entre les abbayes et les églises séculières : autre témoignage de la considération qu'il avait acquise par son savoir, par sa prudence. C'est peut-être encore ce que semblerait indiquer l'historiette rapportée par Césaire d'Heisterbach. Un procès avait amené devant le roi Philippe l'abbé Jean et ses chanoines. leurs adversaires ayant plaidé, le roi dit à Jean : « Eh bien! seigneur abbé, qu'avez-vous à répondre? — « Je ne sais », répond celui-ci. Et le roi, touché par cette réponse, ajouta : « C'est bien! je parlerai pour vous ». En effet, tandis que Jean s'en retournait à son logis, le roi défendit sévèrement qu'on le troublât dans la possession de la chose disputée. Jean avait abdiqué la dignité abbatiale quelque temps avant sa mort. Il nous a laissé trente-sept *Sermons*, que conserve la Bibliothèque impériale (manuscrits de Saint-Victor). Nous ne refusons pas d'admettre que ces *Sermons* aient été fort estimés autrefois; cependant, nous devons faire observer que Daunou, rapportant qu'ils ont été loués par Jacques de Vitry, cite à contre-temps cet historien. Le passage auquel la citation de M. Daunou renvoie ne concerne pas plus, en effet, Jean de Saint-Victor que tout autre abbé de sa robe. B. H.

Césaire d'Heisterbah., *Illustr. Mirac. et Hist. Memor.*, lib. VI, c. 12. — Jacques de Vitry, *Hist. Occident.*, c. 24. — *Hist. Littér. de la France*, t. XVIII, p. 67. — *Gallia Christ.*, t. X, col. 673.

* JEAN D'YPRES, abbé de Saint-Bertin, né, probablement, dans la ville dont il a reçu le nom, mort vers la fin du carême 1230. D'abord moine de Lobes, diocèse de Cambrai, il devint abbé de Saint-Bertin, en 1187, et fut un des plus célèbres dignitaires de cette maison. On lui attribue une *Vie de saint Bernard le Pénitent* et une *Légende de saint Erkembodon*, qui l'une et l'autre ont été publiées par les Bollandistes, avec des notes d'Henschenius, au 19 avril, et au 12 du même mois.

Trois abbés de Saint-Bertin sont connus sous ce nom de *Jean d'Ypres*. Celui dont nous parlons ici est le troisième. Il ne faut pas non plus le confondre avec un autre JEAN *d'Ypres*, auteur d'une *Chronique de Saint-Bertin*, mort en 1383.

Hist. Littér. de la France, t. XVIII, p. 108.

* JEAN DE BLANASQUE ou DE BLANOSQUE, jurisconsulte français, né dans la Bourgogne ou l'Autunois, professa en 1256. Il eut de son vivant une grande célébrité, suivant Pancirole et Jean de Tritenheim. Cependant, tout ce qu'on apprend de sa vie, c'est qu'après avoir occupé plusieurs chaires de droit, il fut archidiacre de Bologne. Ses écrits sont : *De Actionibus Advocatorum*; Mayence, 1539; — *Ordo Judiciarius*; Lyon, 1515; — *De Feudis*; — *De Hommagiis*; — *Variarum Quæstionum Liber*: ces trois derniers ouvrages ne paraissent pas avoir été imprimés. B. H.

Pancirole, *De claris Leg. Interp.* — Fabricius, *Bibl. Med. Ætat.* — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 2.

JEAN DE ROQUIGNIES, théologien français, né dans le village dont il a reçu le nom, mort le 29 août 1269. Il étudia la théologie à Paris, où il eut pour maître Alexandre de Halès. Ayant ensuite pris l'habit des religieux de Prémontré, il fut d'abord abbé de Villers-Cotterets, en latin *Clarus Fons*, diocèse de Soissons, puis, dès le mois de juin 1247, abbé de Prémontré, diocèse de Laon. C'était la première dignité de l'ordre. On doit à Jean de Roquignies une importante fondation, celle du collége de Prémontré, rue Hautefeuille, à Paris. Il fit construire ce collége sur un emplacement que lui vendirent les religieuses de Saint-Antoine-des-Champs. Le texte du contrat est inséré tout au long dans le *Théâtre des Antiquités* de J. Du Breul. On peut, en outre, consulter, sur la dernière fortune de ce collége, le manuel de M. Fr. Lock, intitulé *Guide alphabétique des Rues et Monuments de Paris*. Corrigeons en passant la date que l'*Histoire Littéraire* assigne à cette fondation : ce n'est pas l'année 1252, mais, comme on peut le voir dans le *Gallia Christiana*, l'année 1262. L'acquisition des terrains n'eut lieu qu'en 1255.

Jean de Roquignies est encore célèbre à d'autres titres. On a parlé de ses miracles : on l'a compté parmi les bienheureux : *quem morum integritas et miraculis sanctitas probata beatorum albo inscripserunt*. C'est, de plus, un écrivain autrefois estimé. L'auteur de la *Bibliothèque de Prémontré*, Le Paige, attribue à Jean de Roquignies une *Summa Theologica*, et un recueil d'*Homélies*. Ces ouvrages sont inédits. B. H.

Coll. Christ., t. IX, col. 651. — Le Paige, *Bibl. Premonstr.* — L. Hugo, *Annal. Premonstr.*, t. I, col. 28. — *Hist. Litt. de la France*, t. XIX, p. 423.

JEAN DE LA ROCHELLE, théologien français, né sans doute dans la ville dont il porte le nom, vers le commencement du treizième siècle, mort à Paris, en 1271, suivant Luc Wadding. Ayant embrassé la règle de Saint-François, il eut pour maître en théologie le célèbre Alexandre de Halès, et fut, il paraît, son plus brillant disciple, puisqu'il le remplaça dans sa chaire en 1238. Jean de La Rochelle céda lui-même cette chaire à saint Bonaventure, en 1253. Il doit paraître singulier que les presses de la fin du quinzième siècle ne nous aient transmis aucun de ses livres. Puisque le nom de Jean de La Rochelle s'unit à deux si grands noms dans l'histoire de l'ordre de Saint-François, comment a-t-on oublié ou dédaigné ses œuvres, quand on prenait soin de répandre à profusion et au plus loin les œuvres de ses deux collègues? Il est incontestable que les leçons de Jean de La Rochelle eurent le plus grand succès; mais le succès de ses livres, surtout après sa mort, a été beaucoup moindre. Cela tient sans doute à ce que l'école franciscaine, engagée par Alexandre de Halès dans le mysticisme, conduite plus loin encore dans la même voie par saint Bonaventure, s'accoutuma bientôt à considérer comme des étrangers ceux de ses docteurs qui n'avaient pas suivi la même méthode, ou, pour mieux parler, n'avaient pas donné dans les mêmes écarts. Or, Jean de La Rochelle n'est aucunement un mystique. Parmi les livres saints, il a commenté ceux de Salomon, d'Ézéchiel, de Daniel, les *Évangiles* de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, les *Épîtres* et l'*Apocalypse*. Oudin, Fabricius, Sbaraglia désignent divers manuscrits de ces gloses. Les *Sermons* de Jean de La Rochelle existent aussi dans plusieurs bibliothèques, parmi lesquelles nous citerons la bibliothèque de Troyes. Daunou a démontré que la *Somme théologique*, et la *Somme sur les vices*, inscrites au catalogue de Jean de La Rochelle, sont un même ouvrage, qu'il n'est pas loin de revendiquer pour Guillaume Pérauld. Oudin a exprimé des doutes semblables sur l'authenticité de quelques autres attributions faites au profit de notre docteur. Un ouvrage que personne ne lui conteste, c'est le traité *De Anima*, qui nous est offert par le manuscrit 528, du fonds de Saint-Victor. Nous n'hésitons pas à croire que si Daunou s'était un peu relâché de ses préventions contre les philosophes du treizième siècle, et avait bien voulu lire quelques chapitres de ce commentaire péripatéticien, il l'aurait estimé. Jean de La Rochelle est, en effet, parmi les régents de nos écoles, un des premiers qui aient interprété le Περὶ Ψυχῆς d'Aristote, et il s'est acquitté de cette difficile entreprise de façon à recommander et son savoir et son esprit. Saint Thomas, qui vint après lui, lui a peut-être fait plus d'un emprunt : ce qui est certain, c'est que, n'ayant pu rien emprunter à saint Thomas, il s'est exprimé sur les mêmes problèmes avec la sagesse, avec la décision que l'on admire dans tous les commentaires de l'illustre dominicain. B. H.

Cas. Oudin, *De Script. Eccles.* — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 171. — B. Hauréau, *De la Philosophie Scolastique*, t. I, p. 475.

JEAN DE VARSY, théologien français, né dans le bourg dont il porte le nom, mort en 1278. Admis dans la congrégation des Frères prêcheurs, il professa la théologie dans leur maison de la rue Saint-Jacques, à Paris, et se fit ensuite connaître du public par d'éloquentes prédications. Tous ses ouvrages sont demeurés manuscrits : *Postilla super Librum Sapientiæ*, dans la bibliothèque de Bâle; — *Super Cantica*, manuscrit signalé par Échard, qui en donne des extraits; — *Sermones*, dans les numéros 1018 de la Sorbonne et 1012 de Saint-Victor. B. H.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.* — *Hist. Litt. de la France*, t. XIX, p. 488.

JEAN DE VERCEIL, dominicain italien, né dans la ville dont il porte le nom, mort à Montpellier, le 30 novembre 1283. Après avoir achevé ses études à Paris, il y professa le droit canonique. Ensuite il embrassa l'institut de Saint-Dominique, et fut élu général de l'ordre le 7 juin 1264, après la démission de Humbert de Romans. On loue la prudence de son administration : il s'employa surtout à calmer les vives rivalités qui dès l'origine s'élevèrent entre les Dominicains et les Franciscains. En 1278, Nicolas III le pressa d'accepter le patriarchat de Jérusalem; mais Jean refusa cette dignité. B. H.

Échard, *Script Ord. Prædic.* — *Hist. Litt. de la France*, t. XIX, p. 383.

JEAN DE PARME, ou plutôt Jean Borellus, ou Burallus, né à Parme, vers 1209, supérieur général de l'ordre de Saint-François, mort à Camerino, en 1289. Après avoir professé la théologie à Naples, à Bologne, à Paris, il avait acquis la réputation du plus savant docteur de son ordre, lorsqu'en 1247 un chapitre rassemblé dans la ville d'Avignon le nomma supérieur général. Ses premiers actes, dès qu'il occupa cette charge, le firent connaître comme un zélé réformateur. Il parcourut à pied, accompagné d'un seul moine, plusieurs contrées, visitant les maisons de son ordre, et y recommandant les plus sévères prescriptions de la règle franciscaine. En 1249, il fit, par les ordres d'Inno-

cent IV, un voyage en Grèce. Le but de cette mission était de réconcilier les deux Églises. Mais toute l'éloquence de Jean de Parme devait échouer dans une telle entreprise. Il était de retour en Italie en 1251. La France et même l'Italie étaient alors très-agitées par la controverse théologique. La renaissance des études avait eu pour conséquence nécessaire un périlleux essor vers la liberté, ou, du moins, vers la nouveauté, et dans les écoles franciscaines et dominicaines quelques docteurs érudits tenaient des discours étranges, qui offensaient beaucoup d'oreilles. Par une réaction non moins naturelle, les théologiens attachés au maintien des traditions se montrèrent bientôt plus scrupuleux en matière d'orthodoxie, plus âpres dans la recherche et la poursuite de tous les délits contre la foi des Pères. Jean de Parme devint une de leurs victimes. Un chapitre tenu à Rome, en 1256, l'accusa de complicité dans les erreurs de Joachim, abbé de Fiore, et le déposa ou le força d'abdiquer. Quelque temps après, l'héritier de son titre, Bonaventure Fidanza, le fit condamner à un long emprisonnement. La protection du cardinal Ottoboni, qui fut ensuite le pape Adrien V, lui épargna cette peine. Contraint néanmoins de cacher sa tête, flétri par une sentence ecclésiastique, Jean de Parme dut se retirer dans le couvent de Grecchia près de Rieti. Il vécut trente-deux ans dans cette obscure retraite. Ayant ensuite formé le dessein de retourner en Grèce, il mourut au début de son voyage, avant d'avoir quitté l'Italie. Les choses d'ici-bas ont de singulières vicissitudes. Nous avons vu Jean de Parme tomber de la plus haute situation dans la plus humble. Cinq siècles après sa mort, ce prétendu fauteur d'une hérésie qui tendait à bouleverser toute l'Église fut admis au nombre des bienheureux par un décret de la congrégation des Rites!

Daunou a, le premier, distingué les écrits authentiques de Jean de Parme de toutes les productions étrangères qui lui ont été légèrement attribuées par divers bibliographes. Aucun de ces écrits n'a été imprimé. B. H.

Hist. Litter. de la France, t. XX, p. 23. — Wadding, *Script. Ord. Minorum.* — Fleury, *Hist. Ecclésiast.*, passim. — Ireneo Affo, *Memorie degli Scrittori et Litterati Parmigiani.* — Sbaraglia, *Supplem. et castig. ad Script. Ord. S. Francisc.*

JEAN DE CHAMPLAY, évêque du Mans, né dans le bourg dont il porte le nom, mort, selon toute vraisemblance, en l'année 1292. Il occupait un rang modeste parmi les évêques du Mans. On lui a fait dans ces derniers temps une plus grande renommée. Mais nous allons en discuter les titres et prouver qu'ils sont tous également vains. Dans son *Histoire des Évêques du Mans*, Le Corvaisier l'appelle Jean de Tanlay, et suppose qu'il était fils de Jean de Courtenay, sieur de Tanlay, illustre chevalier dont l'écusson présentait la marque d'une plus illustre origine, les Courtenay descendant en ligne directe de Pierre de France, fils de Louis le Gros. Le Corvaisier a rencontré le plus âpre censeur dans le bénédictin Jean Bondonnet. Celui-ci, toutefois, n'a pas cru devoir apprécier la valeur de cette hypothèse, et elle s'est accréditée. M. Lajard est, nous le croyons, le premier qui l'ait tenue pour suspecte; mais, trompé par Le Corvaisier, il ne l'a pas heureusement corrigée. Le Corvaisier avait lu, disait-il, dans quelques titres *Joannes de Tanlaio* et *Joannes de Challeio*, et il avait préféré *Tanlaio* comme offrant matière à une glorieuse généalogie. Adoptant *Challeio*, M. Lajard devait naturellement admettre que ce nom de lieu désignait le bourg de Challes, voisin du Mans. Challes est ainsi devenu le pays natal de l'évêque Jean. Mais cette seconde supposition n'est pas mieux fondée que la première, comme va le démontrer péremptoirement la bulle du pape Nicolas III relative à l'institution de cet évêque. Dans cette pièce, qui porte la date du 3 octobre 1279, nous lisons : *Demum attendentes quod si Cenomanensis ecclesiæ provisio differretur, multis subjaceret periculis... ad personam tuam nostræ mentis oculos duximus dirigendos. Et licet ad regimen ecclesiæ Autissiodorensis, tunc pastore vacantis, discorditer fuisses electus, ... te tunc archidiaconum Sigaloniæ, in ecclesia Aurelianensi, prædictæ Cenomanensi ecclesiæ in episcopum et pastorem præfecimus*, etc., etc. Ce qu'il faut interpréter en ces termes : Jean était archidiacre de Sologne, dans l'église d'Orléans, quand il fut appelé par quelques suffrages sur le siége épiscopal d'Auxerre, d'où la mort venait de faire descendre Gérard de Lesignes. Dans le même temps il y eut au Mans une autre vacance et une autre élection contradictoire. Pour terminer tous ces débats, le souverain pontife mit Guillaume, doyen de Chartres, sur le siége d'Auxerre, et préposa Jean, l'un des élus d'Auxerre, à l'administration de l'église du Mans. Mais on se demande sans doute pour quel motif plusieurs chanoines d'Auxerre appelaient au milieu d'eux et à leur tête cet archidiacre de Sologne, dignitaire d'une église lointaine, et d'un médiocre renom. A cette question nous trouvons encore une réponse dans la bulle du 3 octobre 1279; elle commence, en effet, par ces mots : *Nicolaus venerabili fratri Joanni de Chanlaio*... Chanlay ou Champlay était une paroisse voisine de Joigny, au diocèse d'Auxerre. Originaire de cet humble lieu, l'archidiacre Jean était donc le compatriote de ses zélés électeurs. Il y a plus, avant de devenir archidiacre de Sologne, il avait été lui-même chanoine d'Auxerre. Ce titre lui est, en effet, donné le jour des ides de septembre 1262, dans une lettre du pape Urbain IV. A cette date, Urbain ayant pourvu Guillaume *de Bellatesta* d'une prébende dans l'église de Saint-Amat de Douai, écrit à Jean de Champlay, chanoine d'Auxerre, de requérir pour

ledit Guillaume la collation de cette charge (1). Voilà de simples explications qui renversent à la fois plusieurs hypothèses. Et nous aussi nous avons autrefois reproduit ces trompeuses conjectures (2); mais puisque nous avons découvert, pour les contredire, des témoignages authentiques, nous sacrifions bien volontiers l'erreur à la vérité.

Jean de Champlay se trouvait à Rome quand il fut appelé sur le siége du Mans par le *motu proprio* du souverain pontife. Il écrivit aussitôt au roi Philippe que, retenu quelque temps encore au delà des monts par le soin de nombreuses affaires, il envoyait auprès de lui, avec le titre de procureurs, Gervais de Clinchamp et Guillaume de Poillé, archidiacres du Mans. Plus tard il vint en personne prendre possession de son siége, et ne s'y comporta pas, dit-on, de manière à laisser de bons souvenirs. Mais ne considérons pas Jean de Champlay par ce côté. Nous sommes plus curieux de parler des ouvrages qui lui sont attribués, et dont aucun ne lui appartient.

Il s'agit d'abord de trois sermons prononcés à Paris, en 1273, par un frère mineur nommé Jean du Mans, *Joannes de Cenomanis*, et recueillis par Pierre de Limoges. Les historiens de l'ordre de Saint-Dominique, Quétif et Échard, désignent ces trois sermons en dressant l'exact catalogue du manuscrit de la Sorbonne qui les contenait. Ce manuscrit ne paraît pas avoir été transmis à la Bibliothèque impériale. Mais il n'importe : Jean de Champlay ne pouvait, en l'année 1273, être nommé Jean du Mans, ou Jean du Maine, puisque, né près de Joigny, chanoine d'Auxerre ou archidiacre de Sologne, il ne tenait encore par aucun lien à cette église du Mans, dont un étrange concours de circonstances devait le faire évêque en l'année 1279. Jamais, d'ailleurs, Jean de Champlay n'a été franciscain.

Il s'agit en second lieu du *Liber Cantoris* inscrit avec plus d'assurance au catalogue de ses œuvres, et qu'il en faut également retrancher. Le manuscrit 3702 de l'ancien fonds du Roi est un recueil composé de diverses liasses, qui toutes sont de diverses mains. Une de ces liasses, qui occupe environ le tiers du volume, a pour titre *Liber Cantoris*, et, au-dessous de ce titre, une autre main a écrit : *Ex dictis I., Cenom. episc.* Les mots *Liber Cantoris* s'appliquent évidemment à toute la liasse, et comme elle est formée de fragments empruntés à divers auteurs, et notamment à saint Bernard, ces mots désignent un possesseur, et non pas un auteur. Le *Liber Cantoris* était la propriété personnelle ou héréditaire du grand chantre de quelque cathédrale. Où commencent dans cette liasse les extraits de saint Bernard? Au verso du onzième feuillet. Ce qui précède ne lui appartient pas, et à ce qui précède se rapporte le sous-titre : *Ex dictis I., Cenom. episc.* La question est donc de savoir si l'évêque du Mans indiqué par l'initiale abréviative est notre Jean de Champlay, et si ce premier fragment est son ouvrage. On l'a supposé; mais c'est une supposition manifestement erronée. Les dix premiers feuillets du *Liber Cantoris* doivent être, en effet, restitués à un écrivain célèbre, qui ne vivait pas à la fin du treizième siècle, mais au commencement du douzième : c'est un mélange de sentences morales, détachées des œuvres d'Hildebert de Lavardin. Le premier extrait, dont M. Lajard reproduit quelques phrases, appartient au livre Ier des lettres d'Hildebert, col. 38 de l'édition de Beaugendre. Que si l'authenticité de cette attribution était contestée, elle serait aussitôt confirmée par ce passage même inséré dans le *Liber Cantoris*, au verso du deuxième feuillet : *Optamus te bene semper in Christo valere, et scire quod vicem rependis nobis si diligis nos et oras pro nobis. Maxime autem hoc in tempore orationibus tuis egemus Romam fatigandi, quo papa Calixtus, extramontanis episcopis et abbatibus convocatis, generale concilium in urbe est celebraturus. Nobis illuc profecturis*, etc., etc. » Ce concile général, convoqué par le pape Calixte, ne peut être, en effet, que le concile de Latran, célébré par ce pape en l'année 1123, et l'on sait d'ailleurs qu'Hildebert y assista. Il convient donc de lire ainsi le sous-titre du *Liber Cantoris : Ex dictis Ildeberti, Cenomanensis episcopi.*

Que reste-t-il encore des œuvres attribuées à Jean de Champlay? Rien. Et c'est là ce qu'il importait de prouver. B. Hauréau.

Hist. Littér. de la France, t. XX. — *Gallia Christ*, t. XIV, col. 403, et instr., col. 140.

JEAN DE FLANDRE, prélat flamand, mort le 14 octobre 1292. Il était fils de Guy, comte de Flandre. Comme il avait trois frères aînés, Jean fut destiné à l'Église. Son tempérament ne répondit guère à cette destination. Il fut d'abord prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Donatien de Bruges. Le 2 janvier 1280, Nicolas III le pourvut de l'évêché de Metz. Mais il négligea les obligations de cette charge, et n'en prisa que les revenus. Ces revenus, thésaurisés, lui servaient à acquérir des terres en Flandre. Nommé peu de temps après évêque de Liége, il prit possession de sa nouvelle église le 31 octobre 1282. En 1285 il se brouille avec les échevins de Liége, quitte la ville, emmenant avec lui son clergé, et se retire dans le bourg de Huy. Cet exil dura vingt-deux mois. De retour à Liége en vertu d'un accord, Jean se ligue bientôt avec son beau-frère, le duc de Brabant, contre Renaud, comte de Gueldre. En 1288, pendant qu'il s'amusait à la chasse, selon l'habitude des prélats de bonne maison, il fut enveloppé par des gens apostés, et conduit dans une prison où il resta

(1) Dans les lettres des papes copiées à Rome par les soins de M. La Porte du Theil, Biblioth. impér.

(2) *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 88.

cinq mois. Il n'en sortit pas avant d'avoir payé le prix de sa rançon. Jean a publié, en 1287, des statuts synodaux qui ont été recueillis par D. Martène, *Thes. Anecd.*, t. IV, col. 829.

Hist. Littér. de la France, t. XX, p. 141. — *Gallia Christ.*, t. XIII, et t. V. — Foullon, *Hist. Leodiensis*, t. I.

www.libtool.com.cn

* **JEAN DE LIMOGES**, théologien français, né, selon toutes les vraisemblances, dans la ville dont il porte le nom, mort vers le milieu du treizième siècle. Il était moine à Clairvaux. C'est tout ce que nous savons de sa vie. Mais nous avons de nombreuses additions à faire au catalogue de ses ouvrages dressé par Sander, Fabricius et Daunou. Sander lui attribue un livre intitulé *De Stylo Dictionnario*. C'est un titre inintelligible, c'est-à-dire évidemment corrompu. Le voici corrigé : *Libellus de Dictamine, et Dictatorio syllogismorum*. C'est un ouvrage inédit : il nous est offert par un manuscrit de Clairvaux, que possède aujourd'hui la bibliothèque de Troyes, sous le num. 893. La même bibliothèque a reçu de la même abbaye plusieurs autres traités de Jean de Limoges également inconnus aux bibliographes. En voici les titres : *Expositio super Psalmum : Beati immaculati in via*, en onze livres ou sermons, sous les num. 556, 1534, 1624, 1714, 1857 ; — *Versus de S. Cruce, de Sacramento Altaris, de B. Maria Virgine, de S. Mauricio et S. Guillelmo, episcopo Bituricensi*, sous les num. 556, 1534 ; — *Hymnus de S. Bernardo*, sous le num. 1534 ; — *De Silentio Religionis*, sous les num. 556, 1534 ; — *De Mysterio Iniquitatis*, sous le num. 1534 ; — *Elucidarium Religionis*, dans le même volume ; — *Epistolæ*, sous le num. 1432. Le seul ouvrage de Jean de Limoges dont la presse ait multiplié les exemplaires est son *Exposition sur le Songe de Pharaon*, publiée par Fabricius en 1713 et en 1722. Daunou a analysé ce livre, et ne l'a pas recommandé. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XVIII, p. 393. — *Catalog. des Manuscrits des Biblioth. départem.*, t. II.

* **JEAN**, chancelier de l'Église de Paris, mort dans la première moitié du treizième siècle. Il est nommé dans les titres *Joannes de Candelis*. Daunou traduit *Jean de Candel*. C'est plutôt, il nous semble, *Jean de Chandelles*. Chandelles, en latin *Candela*, est une commune du canton de Nogent-le-Roi, diocèse de Paris. Nous voyons Jean chanoine de Paris, au mois de septembre 1209, dans un acte qui concerne la soumission offerte à l'évêque par un prêtre incarcéré pour divers méfaits (*Chartul. eccl. Paris.*, t. I, p 113). A la même date, il fut nommé chancelier de Notre-Dame ; cette charge ayant été laissée vacante par Præpositivus. Mais il ne l'occupait plus en 1215, puisque le chancelier de l'Église de Paris était alors maître Étienne, ainsi que nous l'apprend une des pièces du cartulaire déjà cité, t. I, p. 345. Jean de Chandelles eut de graves démêlés avec l'université de Paris. Exerçant en vertu de son titre une suprême juridiction sur toutes les écoles, il prétendit se faire payer les licences ou permissions d'enseigner ; exiger des professeurs un serment d'obéissance ; les excommunier à sa fantaisie, et enfin interdire l'enseignement de la théologie ainsi que du droit canon dans toutes les écoles qui n'étaient pas épiscopales ou claustrales. On se souleva contre ces prétentions, et, sur l'avis de ses délégués, Innocent III les condamna. Les immunités universitaires furent maintenues. C'est sans doute à Jean de Chandelles qu'il faut attribuer un traité manuscrit *De Promotione ad ordines*, qui, dans le catalogue de Montfaucon, porte le nom de *Joannes de Candelo*. B. H.

Chartul. eccl. Paris., edente B. Guérard, loc. cit. — *Hist. littér. de la France*, t. XVII, p. 222.

JEAN DE HOLYWOOD, en latin *Joannes de Sacro Bosco* (1), mathématicien anglais, né à Holywood, dans le comté d'York, mort vers le milieu du treizième siècle. Élève de l'école d'Oxford, Jean de Holywood fut professeur à Paris : il enseigna dans cette célèbre université les mathématiques et l'astronomie. Les autres circonstances de sa vie sont restées obscures. C'est un des premiers docteurs du moyen âge qui aient fait usage des écrits astronomiques des Arabes, et il a condensé toute la science qu'ils lui ont transmise dans un petit traité *De Sphera*, dont on compte soixante-cinq éditions, et au moins autant de commentaires. On ne trouverait peut-être pas un autre livre qui ait joui d'une aussi grande renommée dans les écoles du moyen âge ; et parmi ces manuels de l'érudition scolastique, il n'y en a certainement pas un seul qui soit aujourd'hui plus oublié. Les ouvrages philosophiques, comme les compositions littéraires, échappent à cette loi fatale, parce que les uns et les autres doivent peu au temps. On a encore de Jean de Holywood un *Traité de l'Astrolabe* et un *Traité de l'Algorithme*. Le second de ces traités a été plusieurs fois imprimé. B. H.

Fabricius, *Biblioth. Mediæ Ætat.* — Delambre, *Astron. du Moyen Age*, t. II. — *Hist. littér. de la France*, t. XIX, p. 1.

JEAN DIACRE (*Joannes Diaconus*), chroniqueur napolitain, vivait au commencement du dixième siècle. Son principal ouvrage est un *Chronicon Episcoporum Neapolitanorum usque ad annum* 872, inséré dans les *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori, t. I. On a encore de lui : *Vita Joannis Episcopi Neapolitani, anno* 853 *defuncto*, dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, avril, t. I ; — *Martyrium S. Procopii, episcopi Tauromenitani ejusque sociorum*, dans les *Vitæ Sanctorum Siculorum*, d'Octave Cajetan, t. II, dans la *Bibliotheca historica Siciliæ* de J.-B. Carusio, et dans les *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori, t. I ; — *Historia Translationis Reliquiarum*

(1) Il est regardé en Angleterre comme ayant introduit l'usage des chiffres arabes. V. DE V.

S. Severini, Noricorum apostoli, dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, t. I, janvier 7; — *Martyrium XL Sanctorum Sebastenorum sub Licinio*, traduit du grec d'Evodius, dans les *Acta Sanctorum*, mars, t. II. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina Mediæ et Infimæ Ætatis.*

JEAN ITALUS (Ἰταλός), philosophe et hérésiarque grec, vivait sous le règne d'Alexis Ier Comnène (1081-1118). Il prit son nom de l'Italie, pays de sa naissance, et passa ses premières années dans les camps avec son père, qui était au service de l'empire d'Orient. Après la révolte du général byzantin Georges Maniacès contre Constantin X, en 1042, le père et le fils quittèrent l'armée rebelle et revinrent en Italie. Jean se rendit ensuite à Constantinople. Il possédait déjà quelques connaissances, particulièrement en logique. Il les perfectionna à l'école de plusieurs maîtres, et, en dernier lieu, de Michel Psellus le jeune. Il se brouilla bientôt avec ce professeur, parce qu'il était incapable, si l'on en croit Anne Comnène, de comprendre les finesses de sa philosophie, et qu'il avait un caractère arrogant et querelleur. Anne le représente comme ignorant, présomptueux et fanfaron, remplaçant le savoir, qui lui manquait, par sa haute taille et sa voix de tonnerre; mais, en traçant ce portrait, Anne n'était pas impartiale; elle a évidemment exagéré les défauts d'un philosophe qui avait à ses yeux le tort d'être Italien et de n'avoir pas été en faveur à la cour d'Alexis. Cependant, faute d'une autre source de renseignements, il faut bien accepter les faits tels qu'elle les rapporte. Jean se fit remarquer de l'empereur Michel Ducas (1071-1078). Ce prince, méditant de reprendre les parties de l'Italie anciennement réunies à l'empire byzantin, voulut profiter de la connaissance qu'Italus avait de ce pays, et l'envoya en mission à Dyrrachium. Il paraît que Jean Italus abusa de la confiance de Michel et trahit les intérêts de l'empire. Ses intrigues se découvrirent, et il n'évita une arrestation qu'en s'enfuyant à Rome. Là il protesta de son repentir, obtint la permission de retourner à Constantinople, et se fixa dans le monastère de Pége. Lorsque Psellus fut banni de la capitale, en 1077, et forcé d'embrasser la vie monastique, Jean obtint la dignité de Ὕπατος τῶν φιλοσόφων (premier professeur de philosophie), et il remplit cette place avec beaucoup de succès et toutes les apparences d'un grand savoir. Cependant, il était plus versé dans la logique et dans la philosophie d'Aristote que dans les autres parties de la science, et il connaissait peu la grammaire et la rhétorique. Il était passionné, rude dans la dispute, s'emportant jusqu'aux violences personnelles, mais prompt à reconnaître ses torts quand ses accès de fureur étaient passés. Il expliquait à ses nombreux disciples Proclus et Platon, Jamblique, Porphyre et Aristote, et les commentait dans un sens peu conforme à l'orthodoxie chrétienne. Alexis, peu après son avénement au trône, s'inquiéta des doctrines d'Italus, et, après l'avoir fait examiner par le sébastocrator Isaac, il le cita devant une cour ecclésiastique. Quoique protégé par le patriarche Eustratius, Jean l'Italique fut sur le point d'être massacré par la populace de Constantinople, et forcé de rétracter et anathématiser publiquement onze propositions hérétiques extraites de ses leçons. On lui reprochait entre autres choses « d'enseigner la transmigration des âmes, d'avoir des opinions erronées sur les idées, et de tourner en ridicule le culte des images ». Malgré sa rétractation, il continua de professer les mêmes doctrines. L'empereur le fit alors anathématiser par une assemblée de prélats. Cette sentence produisit sur Jean plus d'effet que la première. Craignant d'être livré au bras séculier, il garda désormais le silence. On dit même que, dans la suite, il revint de bonne foi de ses erreurs, et donna toutes les marques d'une véritable conversion. Plusieurs de ses ouvrages existent en manuscrit, entre autres : Ἔκδοσις εἰς διάφορα ζητήματα (Réponses à différentes questions); ces questions avaient été principalement posées par Michel Ducas et Andronicus; — Ἔκδοσις εἰς τα Τοπικά (Exposition des *Topiques* d'Aristote); — Περὶ διαλεκτικῆς (Sur la Dialectique); — Μέθοδος ῥητορικῆς ἐκδοθεῖσα κατὰ σύνοψιν (Méthode de Rhétorique exposée synoptiquement); — un *Epitome* du traité d'Aristote sur l'*Interprétation*; — des *Discours*. Y.

Anne Comnène, *Alexias*, V, 8, 9. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 213, 217; vol. VI, p. 131, vol. XI, p. 646, 652. — Cave, *Hist. Litter.*, vol. II, p. 154. — Oudin, *Commentarius de Scriptoribus et Scriptis Ecclesiasticis*, vol. II, col. 760. — Lambèce, *Commentar. de Biblioth. Cæsar.*, édit. Kollar, t. III, col. 411. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, LXXXI, 49. — Hase, dans les *Notices des Manuscrits*, t. IX.

JEAN DE CAPOUE (*Joannes de Capua*), traducteur italien, vivait dans le treizième siècle. Né à Capoue, de parents juifs, il embrassa le christianisme, et reçut avec le baptême le nom de *Jean*. Il dédia à Matthieu, cardinal de Sainte-Marie-dans-le-Portique, une traduction latine d'un ouvrage hébreu du rabbin Joel. Le texte hébreu était lui-même la traduction d'un livre qui avait passé du sanscrit en pehlvi, du pehlvi en persan, du persan en arabe et qui est encore célèbre sous le titre de *Calila et Dimna*. C'est un recueil de fables attribuées à Bidpaï ou Pilpay (*voy.* ce nom). La traduction de Jean de Capoue est intitulée : *Directorium Humanæ Vitæ, alias parabolæ antiquorum sapientium*. Prosper Marchand en cite une édition « imprimée in-4°, en caractères gothiques, sans indication de ville, d'imprimeur ni de date, mais avec quantité de figures en bois. » Le *Directorium Humanæ Vitæ* a été traduit en espagnol sous ce titre : *Esemplario contro los Engaños y Peligros del Mundo*; Burgos, 1498, in-fol. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina Med. et Inf. Ætatis*, t. I, p. 917. — Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, t. III, p. 390. — Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*. — Silvestre

de Sacy, *Calila et Dimna;* Paris, 1816, in-4°. — Chezy, dans le *Journal des Savants*, mai 1817.

JEAN DE MONTPELLIER, astronome et mathématicien du treizième siècle. Il est resté de lui un petit ouvrage intitulé : *Tractatus Quadrantis Veteris;* l'usage du cadran, le mouvement du Soleil, la manière de trouver la latitude d'un lieu, telles sont les principales questions traitées dans cet écrit, qui ne mérite point d'ailleurs de sortir de l'oubli dans lequel l'ont laissé les historiens des sciences. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XIX, p. 309.

JEAN DE LIMOGES, émailleur et orfévre français du treizième siècle. Le tombeau de Gauthier de Merton, évêque de Rochester, ayant été commandé à Limoges, l'émailleur suivit ce monument jusqu'en Angleterre, où il toucha 40 livres 6 sols et 6 deniers pour son travail (1276). Des membres de la famille de Jean de Limoges émaillèrent aussi le tombeau du cardinal de La Chapelle-Taillefer, « morceau de gothicité superbe, dit Beaumesnil, tant par la richesse de la matière que par l'excellence du travail. Il est démonté pièces par pièces et entassé dans l'alcôve d'un des chanoines. Il a resté longtemps dans un grenier, d'où on l'a tiré pour faire place à d'autres, et l'effigie du fondateur périclite pendant que les chanoines mangent les revenus qu'il leur a fondés. » Martial AUDOIN.

Manuscrit de la bibliothèque d'Oxford. — Manuscrit de Beaumesnil, à la bibliothèque Mazarine. — *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Limousin*, t. I, p. 42 et suiv. — Maurice Ardant, *Émailleurs et Émaillerie de Limoges.*

JEAN DE SAINT-JUST, écrivain français, vivait au commencement du quatorzième siècle. On ne possède aucun renseignement sur son compte, si ce n'est qu'il a laissé un journal du voyage que Philippe le Bel fit de Paris à Gand et à Bruges, en revenant par la Picardie, la Normandie et l'Orléanais; cette tournée dura du 28 avril au 29 octobre 1301. La relation s'en est conservée presque entière sur quatorze tablettes de cire qui ont attiré l'attention de divers érudits. G. B.

A. Cocchi, *Lettera critica sopra un Manoscritto in cera;* Florence, 1746, in-4°. — Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*, t. II, p. 164. — Lebeuf, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, p. 276.

JEAN LE MOINE, en latin *Johannes Monachus*, canoniste français, né à Cressi (Ponthieu), mort en 1313. Il fut moine de Citeaux, et devint cardinal. Après avoir glosé des Décrétales de Boniface VIII et de Benoît IX, il a écrit le premier sur le *Sextus* entier de Boniface VIII. Guido de Baisio l'a suivi, et Johannes Andreæ les a, dit-on, surpassés tous deux. La glose de Jean le Moine a été annotée et publiée par Phil. Probus, docteur de l'école de Bourges. Les écrits de Jean le Moine ont pour titres : *Glossæ in sextum decretalium*, manuscrit de la bibl. pub. de Chartres; — *Defensorium Juris;* il n'est pas prouvé que ce traité, qu'on attribue communément à *Johannes Monachus*, soit de lui.

R. (de Chartres.)

Savigny, t. IV, p. 274. — *Catalogue de la Biblioth. de Chartres.*

JEAN LE MILANAIS, médecin italien, vivait au onzième siècle. D'après un manuscrit du quinzième siècle, dont Silvius s'est servi pour son édition du *Regimen Scholæ Salernitanæ*, Jean serait l'auteur de ce recueil d'axiomes d'hygiène, qui se composait primitivement de douze cent trente-neuf vers léonins, et dont plus de la moitié n'est pas parvenue jusqu'à nous. Les plus anciens manuscrits du *Regimen*, pas plus que les premiers commentateurs de cet ouvrage, ne l'attribuent ni à Jean ni à une autre personne. Il est à présumer que le *Regimen* a été composé par plusieurs auteurs, chargés par les moines de Salerne, chez lesquels, depuis la fin du dixième siècle beaucoup de malades allaient se faire soigner, de réunir les préceptes de médecine les plus usuels et les mieux fondés sur l'expérience. Le *Regimen*, qui a dû être composé avant 1100, année où il fut présenté à Robert, fils de Guillaume le Conquérant, lequel était venu à Salerne pour s'y faire guérir d'une blessure reçue en Palestine, contient beaucoup de prescriptions sages, qui méritent encore d'être suivies aujourd'hui. Le *Regimen Scholæ Salernitanæ* fut publié pour la première fois vers 1480, in-4°, sans indication de lieu ni de date, avec le commentaire composé sur cet ouvrage au milieu du treizième siècle par Arnaud de Villeneuve; cette édition fut suivie de beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous citerons : Pise, 1484, in-4°; Strasbourg, 1491, in-4°; Paris, 1493 et 1497, in-4°; Francfort, 1538, in-12; Paris, 1611 et 1625, in-8°. L'édition donnée par Sylvius, La Haye, 1649, in-12, et réimprimée plusieurs fois, contient, à peu de choses près, le texte primitif dans sa pureté, tandis que beaucoup d'autres éditeurs n'ont pas pris soin de séparer ce texte des nombreuses interpolations qui y furent ajoutées dans le cours du moyen âge. Le *Regimen* a encore été publié à Salerne, 1789, 3 vol., in-8°; à Stendal, 1790; et à Londres, 1792, in-8°, par les soins d'Ackermann; à Oxford, 1830, in-12, par Croke; une révision critique du texte a paru avec une traduction allemande de Horner, Wurtzbourg, 1840, in-8°; beaucoup de fragments inédits ont été publiés par Rosenthal, dans ses *Poeseos Medii Ævi Specimina;* Breslau, 1842, in-8°, p. 8-43. Une traduction du *Regimen* en vers français, due à Bruzen de La Martinière, a paru à Amsterdam, 1743, in-12, et plusieurs fois depuis; le médecin Martin a publié une parodie du *Regimen* en vers burlesques, Paris, 1653, in-4°; 1654, in-12.

E. G.

Henschel, *Zur Geschichte der Medicin in Schlesien* (Breslau, 1837, in-8°), p. 100. — Ackermann, *De Studio medico Salernitano, de Regiminis Salernitani auctore* (en tête de l'édition du *Regimen* donnée par Ackermann). — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für ältere Medicin*, p. 264.

JEAN, historien polonais, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. On ne sait

rien sur sa vie, sinon qu'il termina en 1359 son *Chronicon Polonorum* (inséré dans le t. Ier des *Silesiacarum Rerum Scriptores* de Sommersberg), ouvrage bon surtout à consulter pour l'histoire de Pologne des soixante dernières années du treizième siècle. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

www.libtool.com.cn

JEAN ou **JEHAN D'ARRAS**, ainsi appelé du nom de sa ville natale, l'un des plus anciens romanciers français, vivait en 1360. On sait qu'il fut secrétaire de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, frère de Charles V, sur l'ordre duquel, paraît-il, et pour l'amusement de sa sœur, la duchesse de Bar, en 1387, il écrivit, probablement avec d'anciens titres ou plutôt avec des traditions légendaires, le roman de Mélusine (1). Cette œuvre ne manque pas d'une certaine élévation, et elle constitue même l'une des plus intéressantes de ce genre composées au moyen âge. Il a été avancé, mais non suffisamment prouvé, que ce roman aurait d'abord été conçu, en forme de chronique latine, par Jehan d'Arras, et que plus tard seulement il aurait été mis en français. Ne serait-il pas plutôt la mise en prose d'un vieux chant en roman, descendu de génération en génération jusqu'au quatorzième siècle? Ce n'est pas ici le lieu de nous prononcer sur cette question débattue.

Nous avons rencontré à la bibliothèque de l'Arsenal de Paris un manuscrit du roman de Mélusine traduit en vers français, vers 1440, par un poëte du nom de La Coudray, à la sollicitation d'un seigneur de Partenay ou de Lusignan, maison qui se prétend issue de Mélusine; voici le début de ces vers :

> Ce philosophe fut mult sage
> Qui dit, en la première page
> De sa noble métaphysique.....

L'*Histoire de Mélusine* a été imprimée un grand nombre de fois, ce qui n'empêche pas les anciennes éditions d'être très-recherchées des amateurs. La première impression en fut exécutée par maistre A. Steinschaber, *natif de Suinfurt, en la noble cité de Genève, l'an de grâce* 1478, *au mois d'aoust*, in-fol. gothique, avec fig. sur bois; la seconde à Lyon, maistre Le Roi, sans date, in-fol. goth., fig. sur bois, etc. (*voy.* le *Manuel du Libraire*). Un savant bibliophile, M. Ch. Brunet, en a publié une nouvelle édition, conforme à celle de 1478, revue et corrigée, qui fait partie de la *Bibliothèque elzevirienne;* Paris, 1854. — Ce roman a été l'objet de divers travaux particuliers. M. Preissac, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, mort en 1855, a laissé un travail à moitié imprimé, intitulé : *Essai historico-bibliographique sur le roman de* Mélusine (*voy. Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXII, p. 37). Jules PERIN.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I, p. 209. — Arthur Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France*, t. III, p. 289-292.

JEAN, archidiacre de Gnesne, historien polonais, mort au commencement du quinzième siècle. Il devint vice-chancelier de Pologne sous Casimir le Grand, qui aimait à le consulter sur les affaires importantes. Les rares détails que nous avons sur sa vie ont été rapportés par lui-même dans la relation qu'il composa pendant ses dernières années sur les événements qui s'étaient passés de son temps en Pologne (*voy.* les pages 99, 105 et 107 de sa *Chronica*). Cette relation, très-circonstanciée, en dépit de son titre de : *Cracoviæ brevior Chronica*, est écrite avec toute la candeur et même toute la naïveté de la bonne foi; elle est de la plus grande importance pour l'histoire de Pologne au quinzième siècle. L'ouvrage de Jean a été publié dans le tome II des *Silesiacarum Rerum Scriptores* de Sommersberg. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

***JEAN D'ARRAS**, dit **CARON**, conteur français, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il collabora, avec maître Fouquart de Cambray et maître Antoine du Val d'Arras, aux *Évangiles des Quenouilles, faictes en l'honneur et exaucement des dames*. Aucun détail n'a été découvert jusqu'ici qui éclairât la biographie des trois auteurs à qui cette œuvre paraît devoir être attribuée; leur nom seul a été révélé par une note consignée sur la garde d'un manuscrit appartenant à une bibliothèque particulière, manuscrit qui peut-être est la rédaction originale elle-même. Les *Évangiles des Quenouilles* sont des menus propos ou des historiettes contées par de vieilles femmes, qui se réunissaient à la veillée ou *férie* pour filer la quenouille. Un jour il leur vint, disent les auteurs, l'idée heureuse de conserver ces causeries par écrit; l'un de ces auteurs aurait été alors chargé de tenir la plume et de remplir l'office de secrétaire. Ces observations curieuses, qui traitent un peu de tout, des sorciers, des charmes, des secrets, etc., et qui renferment bon nombre d'assez fines plaisanteries, jouirent d'une grande vogue au moyen âge. Aujourd'hui elles nous paraissent encore précieuses pour l'étude des mœurs, opinions et préjugés populaires dont beaucoup ont laissé trace dans nos campagnes. Ce livre est curieux aussi au point de vue philologique, comme un monument ancien du dialecte

(1) Il est peu de légendes en France qui soient aussi populaires que celle de la Mélusine. On peut consulter sur ce sujet une *Dissertation sur Mélusine* par Bullet, qui se trouve insérée dans la *Mythologie française*, in-12, dissertation que Liber a reproduite dans sa *Collection des meilleures Dissert. sur l'Hist. de France*, t. XVIII, p. 117-139; ainsi que le livre suivant de M. Babinet (Jérémie), *Mélusine, Geoffroy la Grand'Dent, légendes poitevines;* Poitiers, 1850, in-8°, avec deux fig. L'auteur y donne d'abord le précis de l'histoire de Mélusine, accompagné de détails intéressants; il apprend ensuite dans quelles circonstances ce roman a été composé et donne l'origine de Lusignan et son histoire; après ses recherches sur la Mélusine de Poitou viennent celles sur la Mélusine du Dauphiné, sur la Mélusine de Staufenberg, et enfin sur Geoffroy à la Grand'Dent.

artésien, car la plupart de ses locutions se sont conservées dans le patois du Pas-de-Calais. Voici l'indication de quelques-unes des principales éditions qui en ont paru : la première a été donnée par Colard-Mansion, à Bruges, vers 1475, in-fol.: on a cru à tort que ce recueil avait été composé, peut-être dans la ville de Bruges, par cet imprimeur lui-même, comme du reste l'avança le docte bibliographe Van Praët, dans sa *Notice sur Colard-Mansion* ; une autre édition est sortie des presses de Jehan Mareschal à Lyon, 1493, en caractères gothiques; plusieurs réimpressions ont suivi, que nous nous dispenserons de mentionner. Il était à propos de nos jours de publier une nouvelle édition des *Évangiles des Quenouilles*, revue sur les manuscrits : c'est ce qui a été fait en 1855, avec tout le soin désirable, dans la *Bibliothèque elzevirienne de P. Jannet*. Jules PERIN.

Arthur Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France* (Artésiens, p. 93 et 287 ; Cambrésiens, p. 103). — Viollet-le-Duc, *Catalogue de la Bibliothèque poétique*, avec notes bibliog.; Paris, 1847, p. 129. — *Magasin Pittoresque*, t. XIX, p. 214, etc.

JEAN dit *l'Évangéliste*, capucin, natif d'Arras, vivait à la fin du seizième siècle. On a de lui : *La Philomèle séraphique, divisée en quatre parties; — en la première, elle chante les dévots et ardans soupirs de l'âme pénitente qui s'achemine à la vraye perfection; — en la seconde, la Christiade, spécialement les mystères de la Passion; — en la troisième, la Mariade, avec les mystères du Rosaire; — en la quatrième, les Cantiques de plusieurs saincts, tous en forme d'oraison et de méditation, sur les airs les plus nouveaux, choisis des principaux auteurs de ce temps, avec le dessus et la basse;* Tournay, 2 vol. in-12; 1632, 1640, in-8°. Les exemplaires de cet ouvrage sont assez rares; les amateurs le recherchent pour les airs anciens qu'il contient, dont quelques-uns ont une naïveté telle que l'on n'en rencontrerait peut-être nulle part des échantillons analogues. J. P.

Viollet-le-Duc, *Catalog. de la Bibliothè. poétique*, p. 9.

JEAN DE FALKENBERG, surnommé *Jacobita de Saxonia* et aussi *Doctor de Pratensis*, dominicain allemand, mort en 1431. Il se fit surtout remarquer lors du concile de Constance : il y prit avec chaleur la défense du pape Grégoire XII, quoique ce pape déchu ne fût pas en grande faveur chez les dominicains; mais cette apologie n'eut pas plus de succès que ses efforts pour justifier la thèse régicide de Jean Petit. Jean de Falkenberg souleva ensuite une véritable tempête par un libelle écrit à la sollicitation des chevaliers de la Croix contre le roi de Pologne Wladislas Jagellon. Produit devant le concile de Constance en 1417, par l'ambassadeur de Pologne à Paris, cet écrit fut déclaré diffamatoire et son auteur proclamé hérétique.

Jean de Falkenberg fut enfin traduit devant un chapitre général et condamné à la détention perpétuelle. L'application de cette sentence fut adoucie par le pape Martin V, qui, pour calmer le courroux du roi de Pologne, le retint prisonnier à Rome pendant quelques années. Rendu enfin à la liberté, Jean de Falkenberg alla trouver à Marienbourg le grand-maître des chevaliers de la Croix, Paul de Russdorf, auquel il demanda le prix de son libelle; on lui offrit quatre marcs, ce qui le fit entrer dans une si violente colère qu'il accabla Russdorf d'invectives. Ce dernier le fit emprisonner et condamner à être noyé. Jean de Falkenberg parvint à s'enfuir; il se retira au couvent de Kamyen, où il composa un libelle contre les chevaliers ses ennemis. De là il se rendit au concile de Bâle (1431); en route, il fut rencontré par des gens appartenant à l'ordre des chevaliers, qui lui enlevèrent tous les exemplaires de son libelle. Il mourut à son voyage de retour du même concile. V. R.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*

JEAN DE GISCALA, fils de Levius, natif de Giscala, mort l'an 70 de Jésus-Christ. Il fut un des chefs qui défendirent Jérusalem contre Titus. Pour échapper à la misère, il se livra d'abord au brigandage. Devenu chef d'une bande de 400 hommes, il offrit ses services à l'historien Josèphe, qui le chargea de fortifier Giscala; ce qui ne l'empêcha pas de chercher à remplacer Josèphe comme gouverneur de Galilée, et pour atteindre ce but, il ne vit rien de mieux que de recourir à l'assassinat. Josèphe eut le temps de prévenir ce dessein de Jean, qui prit la fuite et fit accuser Josèphe par ses émissaires. Assiégé ensuite dans Giscala par Titus, il prétexta le repos du sabbat, pour obtenir une trêve d'un jour, dont il profita pour gagner Jérusalem.

Cette ville était alors infestée par une multitude de gens sans aveu, qui, sous le nom de *zélateurs*, prétendaient la défendre contre les Romains. A son arrivée dans la capitale des Juifs, Jean de Giscala parut se ranger du côté du grand-prêtre Ananus, le plus énergique adversaire des zélateurs, tandis qu'en réalité il s'entendait avec eux. Il les engagea même à ouvrir les portes de Jérusalem aux Iduméens, qui vinrent en effet livrer cette ville au pillage. Les zélateurs se divisèrent entre eux et formèrent bientôt trois partis qui se réunirent cependant contre Titus. Jean de Giscala réussit à ruiner les premières terrasses élevées par les Romains du côté où il commandait; mais il ne parvint pas à faire tomber celles qui furent construites ensuite. Il fut enfin obligé de se retirer de la tour Antonia. Au moment de la prise de Jérusalem (70 de J.-C.), Jean chercha un asile dans un souterrain, d'où il sortit pressé par la faim. Il fut condamné ensuite à une détention perpétuelle. V. R.

Josèphe, *De Bello Jud.*

JEAN, dit *le Hollandais*, peintre du quinzième siècle, né et mort à Anvers. Sa vie est peu connue, mais ses tableaux sont rares et recherchés. Il excellait dans le paysage, soit à l'huile, soit en

détrempe. Son portrait, gravé d'après lui-même, figure dans la collection des plus habiles maîtres hollandais; Breughel a imité avec succès la manière de Jean. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 29.

JEAN DE MAUBEUGE. *Voy.* MABUSE.

***JEAN DE PARIS** (*Jean* PEREAL dit) peintre français, né dans la seconde moitié du quinzième siècle. Originaire de Lyon, son nom se trouve pour la première fois en tête d'une supplique adressée, en décembre 1496, à Charles VIII par les peintres, tailleurs d'images et verriers de cette ville. Emmené par le roi à Paris, il devint peintre en titre d'office, charge qu'il occupa sous Louis XII et François Ier. D'après un passage d'un poëme de Jean Lemaire, écrit en 1509, on voit que cet artiste avait suivi les troupes françaises en Italie et qu'il avait été chargé de reproduire sur la toile les principaux faits d'armes. Au delà de 1522, il n'est plus question de lui dans les comptes royaux. Malgré la réputation dont il jouissait de son temps, aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous. P. L—Y.

J. Lemaire, *La Légende des Vénitiens*, poëme; 1509. — L. de Laborde, *La Renaissance des Arts à la cour de France*; 1850, t. Ier. — Péricaud aîné, *Notice sur Jean de Paris*; Lyon, 1853, in-8°.

JEAN DE ROUEN, sieur de COMMAINVILLE, natif de Normandie, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était aumônier du roi Louis XIII. Bon prédicateur, il n'a laissé comme écrivain que : *L'Anniversaire ou Bout de l'An d'Adrien de Bréauté, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et général des arrière-bans de Normandie*; Paris, 1611, in-8°. L—Z—E.

J. Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. III, n° 31883.

JEAN DE SÉVILLE ou DE LUNA, rabbin juif du douzième siècle. On a peu de détails biographiques sur lui. On sait seulement qu'il se convertit et prit le nom d'*Aven-Dreath*. Il cultiva avec succès les sciences mathématiques et l'astronomie, et traduisit aussi, à la demande de Raimond, archevêque de Tolède, quelques-uns des ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote. Il fut aidé dans cette entreprise par l'archidiacre Dominique Gondisalvi. Il traduisait d'abord en castillan, puis il faisait passer en latin la version espagnole. Parmi ses traductions les plus remarquables, on cite *Epitome totius Astrologiæ*; in-4°; — *Joannes Hispalensis et Guidonis Donati Astronomia, cum Reinardi collectionibus*, manuscrit de la Bibliothèque Impériale (ancien fonds du roi); — *Chiromantia*; — *Alfarganum*, traduit vers 1142. Antonio conjecture avec raison qu'il n'avait rien de commun avec Jean de Séville mentionné par Hugues de Saint-Victor. V. R.

Antonio, *Bibl. Hisp. Vetus*.

JEAN DE VICENCE, célèbre dominicain italien, né vers la fin du douzième siècle, mort après 1260. Après être entré vers 1220 dans l'ordre des Dominicains, il se mit en 1233 à prêcher à Bologne pour exhorter les habitants de cette ville, livrée alors comme l'Italie entière à toutes les horreurs de la guerre civile, à se réconcilier et à oublier leurs ressentiments mutuels. L'éloquence entraînante de Jean fit cesser bientôt toutes les inimitiés, et les magistrats le prièrent de retrancher des statuts de la ville tout ce qui pourrait plus tard amener de nouvelles dissensions. Jean, engagé par le pape Grégoire IX à aller rétablir la concorde à Florence et à Sienne, ne put se rendre dans ces villes; mais, vers la fin de mai 1233, il partit pour la Lombardie. Reçu par les habitants de Padoue avec les plus grandes démonstrations de respect, il fut choisi par eux pour arbitre de leurs différends, et il réforma leurs statuts ainsi que ceux d'un grand nombre de villes avoisinantes, telles que Trévise, Bellune, Vérone, Mantoue, etc., où il mit fin aux divisions qui, avant son arrivée, amenaient sans cesse des excès sanglants. Encouragé par le pape à persévérer dans son œuvre de pacification, il convoqua, le 28 août 1233, dans la plaine de Paquara, près de Vérone, une assemblée générale des Lombards, à laquelle assistèrent, dit-on, plus de quatre cent mille personnes. Jean y fit conclure un traité, qui se trouve dans le tome IV des *Antiquitates Italiæ* de Muratori, et par lequel un pardon réciproque des injures fut proclamé dans tout le nord de l'Italie. L'autorité immense que Jean avait ainsi conquise sur les esprits ne tarda pas à lui suggérer des projets d'ambition personnelle. Arrivé à Vicence quelque temps après l'assemblée, il se fit donner un pouvoir absolu sur la république avec les titres de duc et de comte; après avoir réformé les statuts de cette ville, il se rendit à Vérone où il obtint de même la direction suprême de l'État, dont il usa pour décréter un grand nombre de lois et aussi pour faire brûler comme hérétiques soixante membres des premières familles de la ville. Mais, dans l'intervalle, les Vicentins se soulevèrent (en septembre 1233) contre le podestat que Jean avait nommé. Celui-ci accourut pour réprimer la sédition; mais il ne put y parvenir, et fut lui-même fait prisonnier. Relâché sur les instances du pape, il retourna à Vérone; de là, voyant que son influence était entièrement détruite, il partit pour Bologne, où il vécut depuis dans la retraite : il n'en sortit qu'en 1247 pour procéder contre les hérétiques de la Lombardie, et en 1260 pour absoudre les Vicentins de l'excommunication prononcée contre eux par le pape. Jean, qui ne sut pas rester à la hauteur de sa mission, ne mérite cependant pas le blâme que déversa sur lui l'astrologue Bonati, qui, se souvenant que Jean improuvait hautement l'astrologie judiciaire, lança contre le célèbre dominicain des accusations qui ont été réfutées par Tiraboschi. E. G.

Cronica di Bologna; dans le tome XVIII des *Scrip-*

tores de Muratori, p. 257. — Gerardus Maurisius, *Historia;* Muratori, *Scriptores*, t. VIII, p. 87. — Rolandinus, *De Factis in Marchia Tarvisana;* même volume, p. 209. — Parisio di Cereta, *Chronicon Veronense;* même volume, p. 627. — Monachus Patavinus; même volume, p. 674. — Ant. Godi, *Chronicon Vicentinum;* même volume, p. 80. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 150. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Italiana*, t. IV, 214.

www.libtool.com.cn

* **JEAN-BAPTISTE** (*N.....*, Père), missionnaire français, mort à Macao, le 9 juillet 1847, à un âge très-avancé. Il avait accompagné en 1787 l'évêque d'Adran en qualité de grand-vicaire, lorsqu'il vint en France avec le fils de l'empereur de Cochinchine, Gya-Long. Bien reçu à la cour de Versailles, l'évêque d'Adran obtint de Louis XVI un traité par lequel la France accordait à Gya-Long, que la révolte avait chassé de Cochinchine et qui s'était réfugié près du roi de Siam, des secours considérables pour l'aider à reprendre possession de son trône. En échange l'empereur dépossédé concédait à la France la propriété de la baie de Touranne, ainsi que de plusieurs îles qui en dépendent, et de grands avantages commerciaux. Les événements ne permirent pas au roi Louis XVI d'exécuter ce traité. Néanmoins Gya-Long parvint à reconquérir ses États. Il attira à sa cour l'évêque d'Adran, le père Jean-Baptiste et plusieurs officiers français. Il rendit des édits favorables à la religion catholique, et fit faire à son peuple de grands pas dans la voie du progrès. L'évêque d'Adran fut nommé par l'empereur premier ministre, et il occupa ce poste jusqu'à sa mort, arrivée en 1817. Gya-Long mourut lui-même en 1819. Ming-Mang, son successeur, révoqua les édits favorables à la religion catholique, et tint une conduite opposée à celle de son prédécesseur. Le père Jean-Baptiste quitta Huë Fou, capitale de l'empire d'Annam, et se mit à voyager dans les pays de l'extrême Orient. Il se fixa en 1827 à Macao, dans le couvent de Saint-François, où il mourut, laissant, dit-on, une collection de documents curieux sur la Chine, l'empire d'Annam et les différents pays qu'il avait parcourus. J. V.

* *Constitutionnel*, 17 octobre 1847.

JEAN PAUL. *Voy.* RICHTER.

JEAN, roi de Hongrie. *Voy.* ZAPOLY.

JEAN DE CALCAR. *Voy.* CALCAR.

JEAN BOLOGNE. *Voy.* BOLOGNE.

JEAN. *Voy.* GIOVANNI.

JEAN DE GAZA. *Voy.* GAZA.

JEAN VAN EYCK. *Voy.* EYCK.

JEAN D'AVILA. *Voy.* AVILA.

JEAN D'AUTRICHE. *Voy.* JUAN.

JEAN EZENGATSI et **JEAN GOLOD.** *Voy.* EZENGATSI et GOLOD.

JEAN L'ANGLAIS. *Voy.* GADDESDEN.

JEAN DE SACRO-BOSCO. *Voy.* JEAN DE HOLYWOOD.

JEAN DE MEUNG. *Voy* MEUNG.

JEANNE (La Papesse) fut, pendant plusieurs siècles, un personnage non douteux et un grand scandale accrédité. De vieilles chroniques, la plupart écrites dans les cloîtres, admettaient dans la série chronologique, un peu confuse, des papes du neuvième siècle, entre Léon IV et Benoît III, une femme qui, assise dans la chaire de saint Pierre, aurait gouverné l'Église. Cette fable fut longtemps et généralement reçue, comme un fait, dans l'histoire des pontifes romains. Un savant du quinzième siècle (1), ami du célèbre cardinal Bessarion, et dont Trithème fait un grand éloge, Barthélemi Sacchi, connu sous le nom de *Platina*, bibliothécaire du Vatican (1475), dans son histoire des papes, entreprise par l'ordre de Sixte IV, auquel il la dédia, fait du pape Jean VIII une femme qui déguisa son sexe (2). « C'était, raconte-t-il, une Anglaise, qui, après avoir fait de brillantes études à Athènes, vint se fixer à Rome, où nul ne la surpassait dans la science des Saintes Écritures, et où son talent dans les controverses théologiques lui acquit un tel renom qu'après la mort de Léon IV (855), elle fut nommée son successeur par un suffrage général (*omnium consensu*). » Et le grave historien ajoute qu'étant devenue enceinte (*a servo compressa*), et ayant, pendant quelques mois, réussi à cacher sa grossesse (*cum aliquamdiu occulte ventrem tulisset*), elle accoucha enfin (*tandem peperit*), pendant qu'elle se rendait processionnellement à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, entre le théâtre du Colisée et l'église de Saint-Clément; qu'elle mourut dans cet enfantement sur la voie publique, après un an un mois et quatre jours de pontificat, et que ses funérailles n'eurent aucune pompe (*sine ullo honore sepelitur*).

Des historiens, dit Platina, rapportent que, depuis cette époque, lorsque les papes se rendent à la basilique de Latran, ils prennent, par détestation du crime de cette femme, une autre voie que celle du Colisée; et que, pour éviter de voir se renouveler à l'avenir un scandale aussi énorme, la chaire dans laquelle doit d'abord s'asseoir le pontife élu, a été perforée (*perforata*), afin que le sexe du successeur de saint Pierre puisse être vérifié. Platina ajoute, en terminant : « Ce que je viens de rapporter est l'opinion commune, fondée néanmoins sur le témoignage d'auteurs incertains et obscurs; et j'ai tout raconté en abrégé et nuement (*breviter et nude*), afin qu'on ne me reproche pas d'avoir omis sciemment ce que presque tout le monde affirme (*quod pene omnes affirmant*). Errons donc, sur ce point, avec tout le monde (*erremus etiam hac in re cum vulgo*), quoique les choses que j'ai rapportées soient de celles qu'on peut croire pouvoir être arrivées (*quæ fieri*

(1) Il existe des témoignages plus anciens de trois siècles, comme celui de l'Écossais Marianus du onzième, et surtout celui du bibliothécaire Anastase, contemporain de la prétendue papesse; mais le passage qu'on a trouvé dans un manuscrit de ce dernier pourrait bien n'être qu'une interpolation. *Voir* l'*Histoire d'Italie* de Lebret, t. XI, de l'*Histoire universelle* de Halle, p. 310 et suiv.

(2) *Mentitus enim sexum, cum fœmina esset.*

posse creduntur). » Tel est l'extrait fidèle du récit de Platina. On voit, par cet extrait, combien était accréditée, même dans le quinzième siècle, la fable de la papesse, puisque, dans une histoire des papes écrite par ordre de Sixte IV, et qui lui est dédiée par son bibliothécaire du Vatican, cette fable est sérieusement rapportée et non réfutée. En effet, dans ce même siècle, mais plus de soixante ans avant que Platina écrivît, les Pères du concile général de Constance (1414), en examinant les propositions du livre de Jean Huss qui devaient être condamnées avec leur auteur, n'avaient trouvé rien à redire aux divers passages dans lesquelles ce novateur, s'appuyant de l'autorité de Ranulphe, évêque de Chester, parle « d'un pape Jean qui était une femme anglaise, nommée Agnès », ce qui a fait dire au fameux docteur Launoy qu'alors on regardait cette histoire « comme un fait incontestable ». Cette croyance a donc régné dans le monde chrétien depuis le neuvième siècle jusqu'après la Renaissance. Alors elle a été le sujet de beaucoup de controverses. L'*Histoire des Papes*, par Platina, si souvent réimprimée, a paru avec des annotations d'Onuphre Panvini et autres, portant réfutation du texte de l'écrivain. Le nombre des ouvrages qui ont été publiés sur la papesse est considérable. Les auteurs qui nient son existence font remarquer que Platina s'est évidemment trompé en ne faisant siéger Jean VIII qu'un an un mois et quatre jours, puisque l'histoire le montre gouvernant l'Église pendant dix ans révolus; tenant, dans la troisième année de son pontificat, un concile à Ravenne (874); couronnant empereur Charles le Chauve (876); couronnant roi Louis le Bègue, à Troyes (878); reconnaissant Photius pour patriarche légitime (879); et écrivant au prince des Slaves, établi en Moravie, pour ordonner l'impression des livres saints en langue slavonne (880), etc.

D'un autre côté, on ne peut placer, comme le veulent quelques partisans de la papesse, son prétendu pontificat entre Léon IV et Benoît III, puisque la vacance du saint-siége ne fut, en 855, que d'un mois et quatorze jours. C'est la chronologie, mieux étudiée, qui a détruit l'imposture de la papesse. Il n'est resté que des conjectures sur les motifs qui avaient donné lieu à sa supposition. Le cardinal Baronius a cru les découvrir dans la faiblesse de Jean VIII, qui s'était engagé à payer un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent aux Sarrasins, et qui avait reconnu patriarche légitime Photius, condamné par son prédécesseur. On imagina donc, selon Baronius, de dire que le pontife était une femme, et dans des temps d'ignorance, de corruption et de barbarie, cette fable traversa les siècles, avec la persistance des erreurs populaires et leur déplorable durée. Mais Baronius oublie que Jean VIII avait sollicité en vain les secours de Charles le Chauve, de Louis le Bègue et de l'empereur Basile contre les Sarrasins qui promenaient alors l'incendie, le meurtre et le pillage dans les villes et dans les monastères des États pontificaux, renversant partout les temples du Seigneur, et s'avançant jusqu'aux portes de Rome; que le pontife abandonné fut réduit à consentir le tribut imposé; qu'il avait voulu engager Basile, dans le besoin urgent de sa défense, en reconnaissant Photius qui avait pour lui le chef de l'empire et les évêques d'Orient. On voit d'ailleurs dans l'histoire que Jean VIII excommunia depuis ce même Photius qu'il avait appelé son *frère* et même *votre sainteté*; on voit qu'il avait résisté à Louis le Germanique, à Carloman, et qu'il fut en général un des pontifes qui prodiguèrent le plus les excommunications. Sa faiblesse n'était donc point celle d'une femme, et la supposition du cardinal Baronius reste sans fondement.

La fable de la papesse, d'abord établie dans des chroniques monacales, et si longtemps reçue par les catholiques, était, pour les cultes dissidents, une mine féconde qu'ils ont exploitée. Mais si les plus savants défenseurs de la femme pontife ont été Frédéric Spanheim et Jacques Lenfant, celui qui a le plus complétement ruiné cette fable est un autre protestant, David Blondel, un des plus zélés partisans de la réforme. Il a prouvé que la papesse Jeanne n'avait point existé. Bayle et Basnage ont soutenu la même opinion, qui avait déjà été émise par Pierre Dumoulin et Samuel Bochart. Les philosophes du dix-huitième siècle n'ont osé faire revivre cette longue erreur; et Voltaire, qui d'ailleurs traite fort mal le pape Jean VIII, qu'il dit avoir été tué à coups de marteau par un mari jaloux, se moque du rôle de femme qui lui est attribué par les chroniqueurs. Ainsi l'intronisation dans l'Église d'une papesse est une des plus singulières et des trop nombreuses impostures de l'histoire. [VILLENAVE, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*]

Frédéric Spanheim, *Disquisitio historica de Papa fœmina*, etc.; Leyde, 1691, in-8°. Le même ouvrage en français; Cologne, 1694, in-12. — Jacques Lenfant, *Hist. de la Papesse Jeanne*; La Haye, 1730, 2 vol. in-12. — David Blondel, *De Joanna Papissa*, etc.; Amst., 1657, in-12. — Le même livre en franç.; Amst., 1647, in-12. — Allatius, *Confutatio fabulæ de Joanna Papissa*; Cologne, 1645, in-8°. — Marcelus, *Joanna Papissa restituta*; Groningue, 1658, in-4°. — Congnard, *Traité contre l'Éclaircissement donné par Blondel*; Saumur, 1665.

JEANNE PLANTAGENET, princesse d'Angleterre, reine de Sicile et comtesse de Toulouse, fille de Henri II, roi d'Angleterre et d'Éléonore d'Aquitaine, morte à Rouen, en 1199 ou 1200. Cette princesse épousa en premières noces Guillaume II, roi de Sicile. Devenue veuve en 1189, elle se remaria avec Raymond VI, comte de Toulouse. Sœur de Richard Cœur de Lion, elle était aussi douée d'un grand courage. Raymond VI avait déjà eu trois femmes lorsqu'il épousa Jeanne, qui lui apporta, outre la paix avec l'Angleterre, l'Agénois pour dot. En 1198,

le comte Raymond étant à Nîmes pour régler l'élection des quatre consuls de cette ville, les seigneurs de Saint-Félix se soulevèrent et refusèrent de reconnaître Raymond pour leur seigneur suzerain. Jeanne vendit ses pierreries, enrôla des troupes, se mit bravement à leur tête, et vint mettre le siége devant le château de Cazar, où s'étaient réfugiés les rebelles. Jeanne avait rigoureusement bloqué la place, quelques sorties des assiégés avaient été repoussées; mais, malgré toute son énergie, le siége traînait en longueur, et la garnison, qui devait manquer de tout, ne capitulait pas. Jeanne cherchait en vain la cause de cette résistance, lorsque le baron de Frontenac, jeune gentilhomme dévoué à sa cause, vint la prévenir que les mercenaires qui étaient à sa solde, gagnés par l'or des seigneurs de Saint-Félix, fournissaient des vivres à la garnison, et qu'ils avaient promis de livrer la comtesse à ses ennemis. Conduite ou plutôt entraînée par des serviteurs fidèles, Jeanne alla rejoindre son frère Richard Cœur de Lion, qui assiégeait le château de Chalus, près Limoges. A peine avait-elle quitté le camp que ses propres soldats y mirent le feu et se mêlèrent aux assiégés. Jeanne voulait revenir avec son frère, venger la trahison dont elle était victime; mais au moment d'arriver elle apprit la mort de Richard, blessé avant l'assaut. Trompée dans son espoir, la princesse se dirigea sur Rouen, où son autre frère, Jean Sans Terre, rassemblait des troupes pour combattre Philippe-Auguste. Elle tomba malade dans cette ville, et sentant que sa maladie était mortelle, elle envoya chercher la prieure de Fontevrault; mais craignant que la prieure n'arrivât trop tard, elle supplia l'archevêque de Cantorbéry de la consacrer à Dieu. Le prélat lui fit observer qu'étant mariée elle ne pouvait se faire religieuse; Jeanne mit tant d'instances dans ses prières que l'archevêque, la regardant comme inspirée du ciel, la consacra à Dieu et à l'abbaye de Fontevrault; elle expira quelques instants après. Elle avait eu de son second mari un fils, *Raymond VII*, qui prit après son père la couronne ducale de Toulouse. A. JADIN.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Histoire des Comtes de Toulouse*.

JEANNE, comtesse de Flandre et de Hainaut, morte en 1243. Fille aînée de Baudouin IX, comte de Flandre, premier chef de l'empire latin fondé à Constantinople en 1204, et qui, fait prisonnier par les Bulgares à la bataille d'Andrinople en 1205, disparut sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était devenu, elle lui succéda en Europe en 1206. Le comte de Namur, son tuteur, la fit conduire à Paris, où Philippe-Auguste la retint plusieurs années. En 1211 elle épousa Ferrand ou Ferdinand, prince de Portugal. Ce prince, forcé d'abord de consentir à l'occupation de Saint-Omer et d'Aire par les Français, aux termes d'un traité conclu au Pont-à-Wendin, réclama bientôt contre la violence qui lui avait été faite, et refusa de prendre part aux préparatifs que faisait la France contre l'Angleterre. Philippe tourna ses armes contre la Flandre. Pendant que la flotte s'emparait de Gravelines et de Dam, l'armée de terre prenait Cassel, Ypres, Bruges, et arrivait à Gand. De fâcheuses nouvelles obligèrent Philippe-Auguste de courir à Dam. Cette ville fut incendiée; Bruges, Ypres et Gand mises à rançon; Oudenarde, Courtray et Douay pillées; Cassel démantelée; Lille brûlée et ses habitants égorgés ou vendus. Après ces effroyables exécutions, Philippe reprit le chemin de sa capitale, et licencia son armée (1213). L'année suivante, le comte de Flandre se réunit avec des forces considérables à l'empereur Othon, qui venait menacer le roi de France. Philippe s'avança de nouveau sur les terres de Flandre, et les ravagea *royalement*, selon l'expression de Guillaume le Breton. Enfin, il rencontra l'ennemi au pont de Bouvines. Le comte Ferrand y fut fait prisonnier et mené au Louvre; mais ses États demeurèrent à Jeanne, sa femme, sous la seule condition de démolir les murs d'Ypres, Cassel, Valenciennes et Oudenarde. Jeanne était brouillée avec son époux, qui lui reprochait, disait-on, d'être plus experte que lui au jeu d'échecs. Ambitieuse et infidèle, Jeanne ne se pressa guère de réaliser la rançon de son mari. Au contraire; elle racheta des prisons du roi Arnaud d'Oudenarde, qui fut alors en grand crédit auprès d'elle, tandis « qu'elle eut plusieurs fascheries, dit le chroniqueur de Flandre, à raison du peu d'estime que le peuple faisoit d'elle ». Louis VIII, qui maintint la comtesse de Flandre, « lui rendit le service, dit M. Michelet, de garder son mari prisonnier à la Tour du Louvre ». Au mois d'avril 1225 Baudouin, que l'on croyait mort chez les Bulgares, reparut en Flandre; du moins l'homme qui se disait l'ancien empereur de Constantinople avait les mêmes traits que Baudouin; seulement, il semblait usé par la douleur et la vieillesse. Jeanne refusa de le reconnaître. Fatigués d'un joug que les exactions et les caprices de leur souveraine rendaient lourd, les Flamands s'empressèrent de croire à la véracité de Baudouin : ils prirent les armes, et Jeanne dut fuir auprès de Louis VIII. Le roi d'Angleterre, intéressé à admettre Baudouin pour acquérir un allié contre la France, promit des secours. « Malheureusement, dit M. Michelet, Louis VIII, dont la politique avait besoin de la conviction contraire, parce qu'une femme discréditée lui convenait mieux qu'un guerrier célèbre à la tête d'un des grands fiefs du royaume, soutint incontinent aussi l'opinion utile à sa situation. » Une armée française fut bientôt rassemblée à Péronne et Jeanne rétablie dans son autorité. Baudouin, sommé de comparaître à Péronne, devant le roi et les barons, ne refusa pas d'y venir. Il demanda seulement un sauf-conduit, qui lui fut ac-

cordé. Louis VIII, assisté du légat du pape, interrogea cet homme pour savoir s'il était en effet l'empereur de Constantinople ou seulement, comme Jeanne l'affirmait, un ermite de Champagne nommé Bertrand de Rains. « L'évêque de Beauvais l'interrogea, dit Oudegherst, sur plusieurs articles auxquels il répondit assez pertinemment, non pas toutefois aux trois derniers qui lui furent proposés; savoir : le lieu auquel il avait fait féauté et hommage au roi Philippe; le lieu et de qui il avoit reçu l'ordre de chevalerie; et le lieu et le jour auxquels il avoit épousé madame Marie de Champagne, sa femme. » — « Une prison de vingt ans et tous les tourments infligés par les barbares avoient peut-être, dit Sismondi, fait oublier ces détails au malheureux Baudouin : sa mémoire se troubla; Louis VIII s'emporta, et sans autre examen lui ordonna de sortir du royaume; il respecta néanmoins le sauf-conduit qu'il lui avoit donné et il le fit reconduire jusqu'aux frontières. Mais les adhérents de Baudouin, découragés par l'issue de cette conférence, l'abandonnèrent. Ce malheureux craignit de tomber aux mains de ses ennemis; il voulut s'enfuir sous un habit de marchand; bientôt il fut reconnu en Bourgogne, arrêté par un chevalier et livré à la comtesse. » Elle le paya 400 marcs d'argent, le fit mettre à la question, puis ordonna qu'il fût pendu. « De cette exécution, dit Oudegherst, procéda depuis entre le peuple un merveilleux murmure, au moyen que chacun disoit et maintenoit que la comtesse avoit fait pendre son père; et fut cette opinion tellement enracinée ès cœurs de la multitude comme encore moi-même j'ai entendu être pour le présent, et signamment en la ville de Lille, que par nulles excusations on ne les en pouvoit divertir. » La *Chronique de Tours* affirme aussi que Baudouin ne se démentit point, même à l'instant de sa mort, et que tout le peuple demeura persuadé que Jeanne était parricide. Cependant, pour faire cesser ces bruits, Jeanne envoya des messagers à Andrinople, chargés de s'informer des circonstances de la mort de son père. Ceux-ci rapportèrent à leur retour, « que le lieu où le corps de Baudouin avoit été jeté, auroit, à la vue et non sans grande admiration d'un chacun, été environné d'une merveilleuse clarté; qu'il auroit miraculeusement guéri d'une fièvre celui qui l'avoit recueilli; » et la multitude se laissa persuader par le récit de ces prodiges. Jeanne assista en 1226 au sacre de Louis IX. Quant au comte Ferrand, il fut enfin tiré de sa prison, après douze ans de captivité, la même année 1226, par la reine Blanche, moyennant 20,000 livres, au lieu de 40,000 que stipulait un traité conclu à Melun en 1225. Il mourut de la gravelle, en 1234, et fut inhumé à l'abbaye de Marquettes, près de Lille. Trois ans après, Jeanne trouva un second époux en Thomas de Savoie, oncle de Marguerite, femme de saint Louis. Cette double union et beaucoup de faiblesses ne donnèrent pas de postérité à Jeanne. Marguerite, dite de Constantinople (*voy.* ce nom), sa sœur cadette, lui succéda. L. Louvet.

Oudegherst, *Chronique et Annales de Flandre.* — Guillaume le Breton, *Histor. de Vita et Gestis Philippi-Augusti.* — *Gesta Ludovici VIII.* — Matth. Paris, *Histor. Angliæ.* — *Chron. de Saint-Denys* — Raynaldi, *Annal. Eccles.* — *Chron. Turonense.* — Michelet, *Hist. de France.* — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes VI et VII.

Jeanne de Bourgogne, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, morte à Roye, le 22 janvier 1325. Elle avait épousé Philippe le Long. Il ne faut pas confondre cette princesse avec Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe VI, ni lui attribuer les désordres reprochés à Jeanne de Navarre. Accusée d'adultère en 1313, et condamnée à une détention perpétuelle dans le château de Dourdan, elle n'y resta qu'un an; son époux, croyant ou feignant de croire à son innocence, la reprit avec lui. Elle eut un prince et quatre princesses. Veuve jeune encore de Philippe le Long, auquel elle survécut huit ans, elle habita, après la mort du roi son époux, la tour de Nesle. Mais tous les historiens ne l'accusent pas d'avoir pris part aux scandales dont cet hôtel fut le théâtre. A. J.

Art de vérifier les dates. — Prudhomme père. *Biog. des Femmes célèbres.*

Jeanne Ire, reine de Naples, née en 1327, morte en 1382. Elle était fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, seconde femme de ce prince. Le roi de Naples, Robert le Bon, aïeul de Jeanne et petit-fils de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, mourut en 1343; son fils et héritier légitime, Charles, l'ayant précédé dans la tombe, ce fut Jeanne qui lui succéda; elle avait alors seize ans. Cette princesse avait été mariée toute jeune à son petit-cousin, André de Hongrie; leur mariage était un acte de politique qui, suivant toutes probabilités, devait établir un bon accord parmi les nombreux descendants de Charles d'Anjou, en conciliant les intérêts des deux branches de cette maison, qui avaient des droits presque égaux au trône de Naples. Robert le Bon était le frère puîné de Charles Martel, roi de Hongrie; à la mort de Charles le Boiteux, leur père, les deux princes s'étaient disputé la couronne, que leur aïeul Charles d'Anjou avait usurpée en 1226 sur le jeune Conradin de Souabe; le pape Clément V s'était fait leur arbitre, et avait adjugé à Robert la possession du royaume de Naples. Bien que Charles Martel se fût soumis à la décision pontificale, Robert avait trouvé prudent, peut-être aussi équitable, de faire volontairement une sorte de composition entre ses droits et les prétentions de son frère, en appelant un des enfants de celui-ci à partager le trône dévolu à sa propre descendance. Mais il arriva le contraire de ce que Robert espérait. L'égalité de pouvoir dont il avait cru que chacun des deux époux se contenterait ne satisfit ni l'un ni l'autre. Jeanne et André ne s'étaient jamais aimés; ils se détestèrent quand ils furent assis sur le même trône.

Les Hongrois affluèrent à Naples; sûrs de la protection du roi, dont leur souverain était le frère, ils indignèrent par leur insolence la reine et les *Angevins :* ainsi appelait-on les partisans de Jeanne, quoique André de Hongrie appartînt comme elle à la maison d'Anjou. Il y eut scission complète à la cour, ou, pour mieux dire, il y eut deux cours dans le même palais. Jeanne était belle, vive, spirituelle; du vivant de son aïeul Robert, sa grâce et son aménité rehaussaient le prix du bienveillant accueil que ce roi faisait au talent et au génie. Accoutumée à plaire, à commander, à être obéie, cette jeune princesse fut révoltée de l'extrême condescendance d'André pour les sujets du roi de Hongrie, et de l'arrogance avec laquelle ces étrangers se mêlaient de toutes les choses relatives au gouvernement. André lui parut lâche et méprisable.

Une conspiration se forma contre le jeune roi de Naples; l'opinion la plus accréditée, c'est que la reine fut l'âme de cette conspiration. Un soir du mois de septembre de l'année 1345, la cour étant au château d'Averse, un chambellan du roi vint avertir ce dernier, qui se trouvait en ce moment chez la reine, que des dépêches d'une grande importance étaient arrivées de Naples. André sortit immédiatement pour se rendre dans son cabinet; comme il traversait une salle qui séparait l'appartement de Jeanne du sien, il fut entouré par les conjurés, saisi et pendu aux barreaux d'une fenêtre où on le laissa deux jours. La reine, en apprenant ce tragique événement, ressentit ou affecta de ressentir une horreur mêlée d'épouvante, et retourna aussitôt à Naples; mais elle ne fit point rechercher les assassins de son mari. Brantôme a prétendu que le cordon qui servit à étrangler André avait été tressé en fils d'or par les mains mêmes de la reine, « pour lui faire plus grand honneur », explique le chroniqueur. Dans cette préméditation qu'il prête à Jeanne, il y aurait eu une ironie atroce dont une jeune femme de dix-huit ans ne pouvait guère être capable. Clément VI ordonna, en sa qualité de suzerain des rois de Naples, que l'on poursuivît les auteurs du meurtre d'André; ces poursuites atteignirent seulement quelques individus obscurs, auxquels les tourments de la question arrachèrent des aveux vrais ou faux qui néanmoins ne compromirent pas Jeanne. Fort peu de temps après, la reine de Naples contracta avec un autre de ses parents, Louis de Tarente, un second mariage pour lequel elle ne demanda pas de dispense préalable. Sur ces entrefaites, Louis, roi de Hongrie, parut en Italie, à la tête d'une armée, et marcha sur Naples pour venger la mort de son frère; Jeanne s'enfuit, et se réfugia à Avignon : cette ville faisait partie de la Provence, qui était venue en la possession de la maison d'Anjou par le mariage de Béatrix, héritière de ce comté avec Charles, frère de saint Louis. La papauté avait son siége à Avignon, depuis 1305. Clément VI cita Jeanne devant un consistoire, afin qu'elle se justifiât de l'assassinat d'André. Cette princesse se trouvait dans de grands embarras; heureusement pour elle, le roi de Hongrie, dont les troupes étaient décimées par la peste, quitta Naples, où il laissa cependant des forces suffisantes pour empêcher Jeanne d'y rentrer. La reine n'avait ni soldats ni argent pour achever de chasser son adversaire de Naples; ce fut alors qu'elle céda au saint-siége, de son propre mouvement ou sur la proposition de Clément, la ville d'Avignon, pour la somme de quatre-vingt mille florins d'or (environ sept cent vingt mille francs d'aujourd'hui), et à la condition que le souverain pontife la déclarerait innocente du meurtre de son premier mari, et lui accorderait la dispense nécessaire à la validité de son union avec le prince de Tarente. Ce traité fut un coup de fortune pour le pape, qui possédait déjà le comtat Venaissin et désirait fort acquérir la ville d'Avignon et son territoire (1). De son côté, Jeanne avait un grand intérêt à s'assurer la protection de la cour pontificale. Les ressources pécuniaires que lui avait procurées la cession d'Avignon au saint-siége ne lui ayant pas suffi pour parvenir à recouvrer ses États en Italie, elle eut recours à la médiation du successeur de Clément VI, Innocent VI, dont les négociations la firent réintégrer dans son royaume de Naples, en 1352. Dix ans après, Louis de Tarente mourut; quoique la reine eût alors trente-six ans, elle ne mit pas moins de précipitation à se remarier que précédemment, après l'assassinat d'André. Elle jeta les yeux sur un jeune prince de la maison d'Aragon, Jacques, roi de Mayorque; en 1363 ce prince arriva à Naples, où il fut reçu avec les honneurs souverains; toutefois, en l'épousant, la reine lui donna seulement le titre de *prince de Calabre*. Ils vécurent en fort mauvaise intelligence, et Jacques craignant, présument quelques historiens, d'avoir le même sort qu'André de Hongrie, se retira en Espagne. Jeanne, se voyant sans postérité, deux filles qu'elle avait eues de Louis de Tarente étant mortes au berceau, fit épouser à Charles, duc de Durazzo, un de ses cousins, qui résidait en Hongrie, Marguerite de Durazzo, cousine germaine de Charles et nièce de la reine, dont elle se trouvait être aussi l'héritière présomptive. Mais ensuite, Jacques d'Aragon étant mort, Jeanne épousa, en 1376, Othon de Brunswick, dont l'âge était analogue au sien. Ce quatrième mariage mécontenta Durazzo; ce prince profita d'un schisme qui se forma dans l'Église romaine pour agir contre sa bienfaitrice. En 1378, le pape Grégoire XI étant mort, et les membres du sacré collége n'ayant pu s'entendre sur le choix de son successeur, deux papes furent élus, l'un, Urbain VI, par le parti romain, l'autre, Clément VII, par le parti français. Jeanne se déclara pour

(1) Le comtat avait été cédé, en 1273, à Grégoire X par Philippe le Hardi.

www.libtool.com.cn

Clément. Urbain, pour se venger d'elle, appela à Rome Charles de Durazzo; ce prince quitta la Hongrie avec la permission de son parent, le roi Louis, au service duquel il était. A son arrivée, Urbain, usant du droit d'investiture, que les souverains pontifes s'étaient arrogé au onzième siècle à l'égard des rois de Naples, déclara Jeanne déchue du trône, et couronna lui-même Durazzo. Alors Jeanne, suivant le conseil de l'autre pape, Clément VII, qui résidait à Avignon, adopta Louis, duc d'Anjou, second fils de Jean, roi de France, et par son testament, qu'elle fit en juin 1480, elle reconnut ce prince pour son héritier universel. Mais Durazzo, s'appuyant sur ses propres droits et sur ceux de sa femme, envahit le royaume de Naples; les villes et les bourgs qui se trouvaient sur son passage lui ouvrirent spontanément leurs portes, et, malgré la résistance d'Othon, qui commandait les troupes napolitaines, il entra dans la capitale du royaume, et assiégea le Château-Neuf, dans lequel la reine s'était renfermée, espérant que le duc d'Anjou, qui s'était mis en marche pour venir à son secours, ne tarderait pas d'arriver. Mais Othon fut fait prisonnier dans une sortie; et Jeanne, forcée de se rendre au moment même où elle espérait effectuer son évasion de la citadelle pour se retirer en France, fut envoyée par Durazzo à Muro, ville forte de la Basilicate, où on la tint sous une dure captivité. Le nouveau roi de Naples envoya demander au roi de Hongrie quel sort devait être réservé à Jeanne; Louis condamna cette princesse au même supplice qu'elle avait, dit-il, fait autrefois subir à André. Le 22 mai 1382, comme le duc d'Anjou mettait le pied en Italie, Jeanne fut étouffée entre des coussins. Son corps resta plusieurs jours sans être enseveli, dans une église de Muro; il fut ensuite transporté à Naples. Othon avait été mis en liberté et renvoyé en Allemagne.

Malgré les efforts des anciens chroniqueurs italiens pour ébranler la croyance, à peu près générale, qu'André fut assassiné par les ordres de Jeanne, la plupart des compilateurs, qui ont pourtant travaillé d'après ces premiers documents historiques, ne mettent pas en doute la culpabilité de Jeanne. Plusieurs autres la traitent d'impudique, peut-être par suite de la similitude morale que l'on trouve, à certains égards, entre cette princesse et Jeanne seconde, sa nièce, similitude qui n'est cependant pas complète en ce qui concerne la licence des mœurs. Scipion Ammirato dit que « si cette reine a contracté trop précipitamment quatre mariages successifs, ce fut parce qu'elle espérait avoir des héritiers directs, ce qui eût été une sécurité pour l'État aussi bien que pour elle-même. » Costanzo remarque que si Jeanne n'eût pas été chaste, elle aurait préféré garder la liberté que l'état de veuve lui assurait. Angelo de Perugia la qualifie de *santissima;* il l'appelle l'*onore del mondo*, la *luce dell' Italia*. Sans nul doute, il y a dans ces louanges une exagération que l'on peut raisonnablement attribuer à la prédilection que Jeanne Ire, à l'exemple de son aïeul Robert, témoigna aux poëtes et aux savants. Boccace seul a terni les mœurs privées de Jeanne en prétendant que, dans sa première jeunesse, cette princesse avait eu des complaisances coupables pour le fils de la nourrice du duc de Calabre, son père; mais la plume de l'auteur du *Décaméron* a si souvent tracé des fictions galantes, qu'elle ne peut pas être précisément considérée comme une autorité lorsqu'il s'agit d'aventures historiques.

Camille Lebrun.

Scipion Ammirato, *Ritratti*. — Angelo da Perugia, *Consigli*. — Giannone, *Storia civile del Regno di Napoli*. — Mariana, *Historia de España*.

JEANNE II, reine de Naples, née en 1370, morte en 1435. Elle était fille de Charles de Durazzo, roi de Naples, et de Marguerite de Durazzo. Jeanne succéda (1414) à son frère Ladislas. Elle était alors veuve de Guillaume d'Autriche, son premier mari, dont elle n'avait pas eu d'enfants. Avant de monter sur le trône, elle s'était éprise du comte Pandolfello Alapo, selon les uns son échanson, selon les autres son maître d'hôtel. Leur commerce, tenu secret pendant le règne de Ladislas, ne fut plus un mystère pour personne lorsque Jeanne eut hérité de la couronne de Naples. Elle le nomma son grand-chambellan, et lui accorda toute sa confiance. Après lui avoir donné, dit l'historien Giannone, *il dominio della persona*, elle lui donna *il dominio del regno* (1). Pandolfello se montrait fort jaloux des seigneurs auxquels la reine témoignait de la bienveillance, craignant toujours que la fantaisie ne lui prît de se remarier; ce fut effectivement le parti auquel elle se décida, sur les instances de son conseil. Elle paraissait assez disposée à épouser Jacques d'Aragon, fils du roi Ferdinand, qui possédait aussi la Sicile; mais ce prince n'avait que dix-huit ans, et cette grande distance d'âge (Jeanne avait quarante-cinq ans) empêcha de donner aucune suite à ce projet. Le choix de la reine se fixa alors sur Jacques de Bourbon, comte de la Marche; ce prince était de la maison royale de France, quoique fort éloigné de la couronne. Peu de temps après ce mariage, Jules-César de Capoue, qui avait eu, sous le règne de Ladislas, le commandement de l'armée napolitaine, et qui avait des griefs particuliers contre le comte Alapo, découvrit au nouveau roi les désordres de la conduite passée et présente de Jeanne. Le grand-chambellan fut arrêté par l'ordre de Jacques; mis à la question, il avoua sa liaison avec la reine, et se reconnut également coupable des énormes abus de pouvoir dont on l'accusait : on lui trancha la tête sur la place du marché. Quant à Jeanne, elle fut d'abord tenue par son mari dans une rigoureuse réclusion. Jules-César, cédant à un sentiment de compassion ou à un cal-

(1) Le mot italien *dominio* exprime tout à la fois domination, possession et autorité.

cul de politique, fit secrètement prévenir la reine qu'il était tout prêt à conspirer en sa faveur contre Jacques. La reine, qui ne pouvait lui pardonner de l'avoir dénoncée à son mari, communiqua à ce dernier la proposition que lui avait faite Jules-César. Il s'ensuivit entre les deux époux une réconciliation apparente; mais Jeanne, « qui, dit Mariana, était douce et complaisante quand elle avait des sujets de crainte, et se montrait hautaine et ingrate quand elle était hors de péril », usa de la liberté qu'elle avait recouvrée pour faire emprisonner son mari dans un des châteaux forts de Naples. L'historiographe de la maison de Bourgogne, Olivier de la Marche, qui entrecoupe le récit des faits et gestes de ses maîtres de longues digressions sur des personnages étrangers à son sujet, attribue la réclusion à laquelle Jeanne condamna à son tour le roi à une méfiance « dont, dit-il, j'ai oui recorder diversement. Les uns disoient que le roi Jacques vouloit trop maîtriseusement vivre avec elle, tant sur le gouvernement du royaume comme sur ses plaisances et passe-temps; autres disoient que la reine ne prit pas bien en gré aucunes assemblées de dames par manière de festiment que journellement faisoit le roi.... » Le même historien prétend que « toutefois, la dite reine montra à son mari tel amour et effection par longue espace, qu'elle-même lui portoit et bailloit les mets de son boire et de son manger, doutant qu'autre ne sachant l'amour qu'elle lui portoit, et croyant complaire à elle, ne l'empoisonnât. Tant dura cette étrange amour et cette sûreté, sous main fermée et close, qu'elle éloigna privauté; et parfois se tenoit la reine en autres de ses palais et de ses châteaux; et le roi Jacques (qui était un très-beau chevalier) s'ennuyait de cette prison et avait regret d'user sa vie en telle captivité. » Les amis et les serviteurs de Jacques trouvèrent moyen de faire évader ce prince, dans une petite barque, le château où il était enfermé n'étant pas éloigné de la mer; cela se fit probablement du consentement de la reine. Ce prince Jacques demeura quelque temps en Italie, hors des États de sa femme, et, s'étant laissé conduire dans la voie de pénitence par une religieuse du pays de Bourgogne qui allait et venait par toute la chrétienté, il prit l'habit de Saint-François dans un couvent de cet ordre, à Besançon.

Ainsi délivrée d'un époux dont elle ne voulait « ni la mort ni la compagnie », Jeanne se laissa gouverner par Giovanni Caracciolo, qui avait été son favori pendant l'emprisonnement de Jacques; elle le fit alors grand-sénéchal. Bien que la reine eût passé depuis longtemps l'âge des amours, elle avait conçu une passion très-vive pour Caracciolo, et elle lui accorda un si grand pouvoir dans toutes les affaires du gouvernement que, suivant Giannone, « il ne lui manquait que le titre de roi ». Néanmoins, la reine étant devenue vieille, presque décrépite, non pas tant encore par le nombre de ses années que par le mauvais état de sa santé, l'influence du grand-sénéchal déclina. De graves préoccupations tourmentèrent la fin du règne de Jeanne II. Sous Ladislas, son frère, et pendant la régence de leur mère (la reine Marguerite), Louis d'Anjou, deuxième du nom, fils de celui que Jeanne Ire avait adopté, s'était désisté de ses prétentions à la couronne, moyennant la cession qu'on lui avait faite de la Provence. Mais sous Jeanne II, Louis III, fils de Louis II, encouragé par les mécontents du royaume et par les princes étrangers ennemis de cette princesse à faire valoir de nouveau les droits dont la renonciation avait pourtant été achetée à son père, saisit un instant qui lui parut favorable pour revendiquer Naples. Jeanne, n'ayant point d'enfants, appela à son aide et à sa succession Alfonse V, roi d'Aragon et de Sicile. A l'approche de ce prince, Louis d'Anjou, qui était venu assiéger Naples, se retira. La bonne intelligence de la reine et de son fils d'adoption ne dura pas plus de deux ans.

En 1423, Jeanne et Alfonse se brouillèrent en s'accusant mutuellement de perfidie; la reine de Naples se retrancha dans une des citadelles de la ville, le roi de Sicile dans une autre; la faction angevine et la faction aragonaise se montraient également menaçantes pour la reine et hostiles à son favori. Un jour, comme le sénéchal traversait la rue qui mène à la porte de Capone, il fut enlevé de force par une troupe de gens d'armes au service d'Alfonse; ce fut le commencement d'une guerre intestine, qui dura plusieurs semaines. Dans un des petits combats qui se livraient à chaque instant sur les places et dans les rues de Naples, le roi d'Aragon faillit perdre la vie. Les soldats de ce prince pillèrent les maisons de Naples et assiégèrent la forteresse dans laquelle se tenait Jeanne; les partisans de cette princesse réussirent cependant à couvrir sa retraite de Naples à Averse. Lorsque la reine fut en sûreté, l'exaspération des partis se calma; on déposa de part et d'autre les armes; les prisonniers furent échangés. Caracciolo rejoignit la reine; mais cette dernière était trop irritée contre Alfonse pour consentir à lui laisser reprendre à sa cour la position qu'elle lui avait donnée. Bien que l'adoption de ce prince eût été d'abord faite par lettres, lesquelles lettres avaient été lues devant les états du royaume et approuvées par cette assemblée, puis confirmées par la cour de Rome, qui, avec son droit d'investiture, tenait toujours dans sa dépendance les rois et les reines de Naples, Jeanne révoqua toutes les dispositions précédemment prises par elle en faveur d'Alfonse, et désigna en sa place, pour son héritier universel, le même Louis d'Anjou contre lequel le roi d'Aragon était venu la défendre, et qui se trouvait en ce moment-là à Rome. Alfonse quitta l'Italie pour aller en Espagne faire une nouvelle levée de troupes. Il y eut encore bien des barcellements de la part des

deux compétiteurs à la succession de Jeanne, et bien des fluctuations dans l'esprit de cette princesse à l'égard de la désignation définitive de son héritier. La fin de son règne fut aussi troublée, à plusieurs reprises, par des dissensions intérieures et par des cabales de cour, dont Caracciolo, qui, comme tous les favoris, avait abusé de sa faveur et de son pouvoir, devait être un peu plus tôt, un peu plus tard, la victime. En 1432, le sénéchal périt, traitreusement assassiné. La reine ne le regretta pas; depuis déjà plusieurs années Caracciolo était dans une sorte de disgrâce auprès de cette femme, dans le cœur de laquelle aucun sentiment ne remplaçait les passions éteintes. Louis III d'Anjou mourut en 1434, un an avant Jeanne, au moment où la reine de Naples venait de lui renouveler la donation de ses États et de ses biens, que, par sa dernière disposition testamentaire, elle transféra au frère puîné de Louis-René d'Anjou. Mais ce prince ne profita pas de cette disposition : lorsque arriva la mort de Jeanne, il était prisonnier du duc de Bourgogne, et Alfonse d'Aragon s'empara à son préjudice du royaume de Naples.

Camille LEBRUN.

Giannone, *Storia civile del Regno di Napoli*. — Mariana, *Historia de España*. — Olivier de la Marche, *Mémoires*.

JEANNE DE FRANCE, duchesse de Berry (la Bienheureuse), née en 1464, morte en 1504. Fille du roi Louis XI, cette princesse, qui était petite et contrefaite, épousa en 1476 son cousin, le duc d'Orléans. Cette union ne fut pas heureuse. Le duc d'Orléans, qui n'avait fait que céder à la volonté de Louis XI, ne dissimulait pas son aversion pour sa femme. Après la mort du roi, sous le règne de Charles VIII, son beau-frère, il n'osa pas encore s'en séparer; mais dès qu'il devint roi, sous le nom de Louis XII, il fit dissoudre son mariage par le pape Alexandre VI, en 1498. Jeanne supporta cette humiliation avec courage; elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciation* ou de l'*Annonciade*. Alexandre VI, en 1501, et Léon X, en 1517, confirmèrent cette institution, dont il y eut bientôt plusieurs monastères en France et dans les Pays-Bas. Elle fonda encore un collége dans l'université de Bourges. Cette princesse, que tous ses penchants portaient à la retraite, et dont la vertu ne se démentit jamais, fut toujours bonne pour son ingrat époux. Lorsque Charles VIII exila le duc d'Orléans comme rebelle, elle imagina tous les moyens possibles pour obtenir sa liberté, et elle y parvint à force de larmes et de prières. Elle était, dit le père Berthier, d'une candeur et d'une simplicité remarquables. Quelques jours avant sa mort, elle remit à son confesseur un écrit ayant pour titre : *Testament*; dans cet écrit, elle lui conseillait de fuir les emplois de la cour, l'ambition et les intrigues du monde. Le pape Benoît XIV l'a béatifiée en 1343 (1).

A. JADIN.

(1) Il existe au musée dit des Souverains à Paris, parmi les collections du Louvre, un portrait de la bienheureuse Jeanne. Ce portrait consiste en un masque ou épreuve en plâtre moulée sur la figure de Jeanne après sa mort. V.

Le père Atticbi, *Vie de Jeanne de France*; 1693. — Le père Berthier, dans l'*Art de vérifier les dates*. — Prudhomme, *Biographie des Femmes célèbres*. — H. Martin, *Hist. de France*.

JEANNE, reine de Navarre et d'Aragon, née vers 1425, morte le 15 février 1468. Fille de Frédéric Henriquez, seigneur de Medina del Rio-Seco, comte de Melgar, amirante de Castille, elle fut mariée, en secondes noces, le 1er septembre 1444, à Jean II, roi de Navarre, dont son père était devenu le favori. Grâce à la fermeté de son caractère, elle prit beaucoup d'ascendant sur son époux, surtout depuis la naissance de l'infant don Ferdinand (1452), qui devait, sous le nom de Ferdinand le Catholique, réunir sur sa tête toutes les couronnes d'Espagne. Reconnue en 1458 comme reine d'Aragon, en même temps que Jean II succédait en ce pays à son frère Alfonse, elle laissa éclater toute la haine qu'elle portait aux enfants du premier lit, et résolut leur perte. L'aîné de ceux-ci, le prince de Viane, prit les devants, courut aux armes, et réclama pour lui le titre de *roi de Navarre*. Sous l'influence de sa femme, Jean II alla jusqu'à déshériter son fils; il le fit ensuite arrêter et emprisonner à Barcelonne. La Catalogne se révolta tout entière en sa faveur, et Jeanne, effrayée pour elle-même, s'empressa de délivrer le prince de Viane, qui mourut subitement à quelques jours de là. Cette mort donna lieu au bruit qu'il avait été empoisonné par sa belle-mère. L'insurrection, loin de s'apaiser, n'en devint que plus furieuse : la reine, assiégée en 1463, dans Girone, appela à son aide le comte de Foix, qui réussit à la délivrer. En 1467, elle combattit de nouveau pour faire rentrer dans le devoir cette province, qui s'était donnée à Jean, duc de Lorraine, fils de René d'Anjou. P. L—Y.

Juan de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*.

JEANNE DE PORTUGAL, reine de Castille, née en 1438, morte en 1475. Elle était fille d'Édouard, roi de Portugal, et d'Éléonore d'Aragon. Jeanne faisait l'ornement de la cour de son frère Alphonse V, qui régnait en Portugal, lorsque, en 1455, sa main fut demandée par Henri IV, roi de Castille. Deux ans auparavant, ce prince avait fait annuler son mariage avec Blanche de Navarre, sous le prétexte d'une stérilité dont il aurait dû accuser sa propre impuissance, résultat du libertinage auquel il s'était livré, disent les historiens, dès l'âge de quatorze ans. Jeanne était jolie, bien faite, gracieuse; elle avait l'esprit vif et brillant; son arrivée en Castille fut saluée avec enthousiasme non-seulement par les grands du royaume, mais aussi par les seigneurs étrangers qui se trouvaient à Ségovie. Les chroniqueurs du quinzième siècle rapportent que, à un bal donné par l'ambassadeur de France, celui-ci, ayant eu l'honneur de danser

avec la jeune reine, fit vœu, dans le transport de sa gratitude pour une si haute distinction, de ne jamais danser avec aucune autre femme. Mais bientôt la légèreté, la coquetterie de la princesse portugaise, son goût excessif pour les plaisirs et son dédain de l'étiquette, choquèrent les graves Castillans. La médisance ne tarda pas de signaler à la malignité publique, comme ayant su plaire à l'épouse de Henri, le plus beau cavalier de la cour, Beltran de La Cueva, qui, depuis quelque temps, jouissait de la faveur du roi. Dans un tournoi qui eut lieu près de Madrid, en présence des souverains de la Castille, Beltran déclara qu'il était prêt à soutenir contre tout venant la supériorité de la beauté de sa dame; il fit en cette occasion de si brillantes prouesses, que le roi, enchanté, voulut perpétuer le souvenir de cette journée par la fondation d'un monastère dédié à saint Jérôme.... « Bizarre origine d'une congrégation religieuse, » remarque un historien. Bien que la dame objet de l'amour de Beltran n'eût point été nommée par le jeune Castillan, l'opinion générale fut que c'était la reine. L'immoralité du roi et de ses favoris disposait le public à accueillir les bruits les plus préjudiciables à la réputation de Jeanne. Parmi les nombreuses maîtresses de Henri, il y en eut une, et celle-là était au nombre des demoiselles d'honneur que Jeanne avait amenées de Portugal, dont l'ascendant sur ce prince voluptueux inquiéta la reine. Dona Guyomare osa un jour lui reprocher l'irrégularité de sa conduite. Jeanne souffleta cette insolente rivale: le palais se divisa d'abord en deux camps; mais ensuite le parti du roi et celui de la reine vécurent en bonne intelligence. Henri et ses maîtresses, Jeanne et ses favoris ne songèrent plus qu'à leurs plaisirs, sans se préoccuper de l'opprobre qu'un tel scandale déversait sur eux. Beltran de La Cueva, créé successivement comte de Ludesma et duc d'Albuquerque, eut la plus grande part aux libéralités de Henri; aussi lorsque, en 1462, la reine accoucha d'une fille qui fut nommée *Jeanne* comme elle, la nation flétrit cette naissance suspecte en donnant à la petite princesse le surnom de *Beltraneja*.

En 1463 une confédération de seigneurs castillans se forma, et demanda l'éloignement du duc d'Albuquerque de la cour, ce qu'elle n'obtint pas. Plus tard, elle se montra plus exigeante, en posant pour condition à un accommodement avec le roi le renvoi de la reine et de sa fille en Portugal. Cette condition fut acceptée mais non remplie par Henri. En 1467, les révoltés s'emparèrent de Ségovie; précédemment la petite Jeanne, que ses partisans ne trouvaient pas en sûreté dans cette ville, avait été conduite à Zamora. Là reine faillit tomber au pouvoir de ses ennemis; elle parvint cependant à se sauver et à se réfugier dans le château d'Alaejos, qui appartenait à la puissante famille des Mendoza. Pendant le séjour qu'elle fit dans ce château, elle s'éprit de don Pedro de Castella, neveu de l'archevêque de Séville. Elle s'enfuit avec ce jeune seigneur, dont elle eut deux fils, *don Ferdinand* et *don Apostol*. Lorsque le roi de Castille eut mis fin à l'insurrection de ses sujets, en reconnaissant sa sœur Isabelle princesse des Asturies, la reine rejoignit son mari et sa fille. Jeanne mourut « en odeur de sainteté », dit l'historien Prescott, six mois après Henri IV. Le corps de cette princesse fut déposé, d'après les ordres de Ferdinand et d'Isabelle, successeurs de Henri, dans un superbe mausolée.

Camille LEBRUN.

La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Calmeur, *Annales d'Espagne et de Portugal*. — Mariana, *Historia de España*. — Prescott, *History of Ferdinand and Isabelle*.

JEANNE DE CASTILLE, surnommée *Beltraneja*, fille de la précédente, née en 1462, morte en 1530. Sa mère avait épousé en 1456 Henri IV, dit *l'Impuissant*, roi de Castille. Ce prince ayant été fortement soupçonné d'avoir favorisé (quelques-uns disent même autorisé) une liaison intime entre la reine et Beltran de La Cueva, seigneur castillan, dans l'espérance que leurs amours lui procureraient un héritier, Jeanne de Castille fut regardée généralement comme le fruit de ce commerce adultère. Cette princesse avait à peine deux ans lorsque Henri proposa à Alfonse V, roi de Portugal et frère de la reine de Castille, de conclure par un traité le mariage de Jeanne avec Jean, fils d'Alfonse; puis le roi de Castille convoqua les cortès, et leur fit prêter le serment de fidélité à Jeanne, comme héritière présomptive de la couronne. Mais peu de temps après une ligue se forma contre Henri, et élut roi en sa place Alfonse, son frère consanguin. Les confédérés s'assemblèrent à Burgos, et déclarèrent que le serment prêté à Jeanne était un acte forcé, conséquemment non valable, plusieurs de ceux qui l'avaient prononcé ayant protesté en particulier contre ce serment, dans la conviction que Jeanne n'était pas la fille du roi. En 1465 Henri, renonçant au mariage projeté avec Jean de Portugal, offrit aux ligueurs de reconnaître son frère Alfonse pour son héritier légitime, à la condition que ce jeune prince épouserait Jeanne. Ce projet n'eut pas de suite, parce que Henri indisposa de nouveau contre lui les confédérés en ne remplissant pas une des clauses les plus importantes du traité conclu avec eux, à savoir, la nomination d'une commission chargée d'effectuer des réformes dans le gouvernement. Alfonse de Castille étant mort en 1468, Henri IV se vit forcé par les rebelles de reconnaître solennellement Isabelle, sa sœur, pour son héritière légitime : c'était reconnaître implicitement l'illégitimité de la naissance de Jeanne; cependant, Henri ne cessa pas de donner ouvertement à cette dernière des témoignages de son affection paternelle. A la vérité, en même temps qu'il signait le traité qui dépouillait Jeanne de

ses droits à la couronne de Castille, le roi concertait avec le marquis de Villena, qui venait d'abandonner les confédérés, les moyens d'éluder dans la suite l'exécution de ce traité. En 1469, Villena essaya de tout concilier, en proposant aux deux partis qui subsistaient en Castille de conclure le double mariage d'Alfonse V, le roi régnant de Portugal, avec Isabelle de Castille, et de Jean, fils et héritier d'Alfonse avec Jeanne; ce projet manqua encore par la ferme opposition qu'Isabelle mit à son accomplissement. En 1470, après qu'Isabelle eut épousé Ferdinand d'Aragon, Villena usa de son influence dans le conseil royal pour faire accepter par les états la demande de la main de Jeanne pour le duc de Guienne, frère du roi de France Louis XI, demande que ce monarque venait de faire par ambassadeur, à la sollicitation secrète de Villena. Le 26 octobre eut lieu dans la vallée de Locoya, située entre la ville de Ségovie et celle de Buitrago, la conférence de la famille royale de Castille avec les envoyés de Louis XI. Henri rétracta la reconnaissance qu'il avait précédemment faite de sa sœur pour son héritière, et déclara qu'il rétablissait Jeanne dans tous ses droits. Le cardinal d'Albi, un des ambassadeurs de Louis XI ayant alors sommé le roi et la reine de Castille de jurer que la princesse Jeanne était véritablement leur fille, l'un et l'autre affirmèrent avec serment qu'ils l'avaient toujours regardée comme telle. Après cette déclaration, le cardinal fiança Jeanne au comte de Boulogne qui représentait, par procuration, le duc de Guienne. Bien que les nobles castillans qui avaient assisté à cette cérémonie eussent de nouveau juré fidélité à la jeune princesse, sa réintégration dans son droit de succession au trône de Castille ne pouvait être légale si elle n'était pas sanctionnée par les cortès. Vainement Henri chercha-t-il à obtenir cette sanction. Le duc de Guienne, d'ailleurs, ne parut attacher aucune importance à l'engagement que le roi son frère lui avait fait contracter; il sollicitait la main de l'héritière de Bourgogne, lorsqu'il mourut, en 1472. Après avoir fait de nouvelles et infructueuses tentatives pour procurer un appui à sa fille en la faisant épouser soit à son oncle Alfonse V, soit à son cousin Jean de Portugal, Henri, malade depuis longtemps, rendit le dernier soupir au mois de décembre 1474.

Villena, dont l'influence personnelle sur les grands de Castille pouvait rendre ceux-ci favorables à la cause de Jeanne, était descendu dans la tombe un peu avant le roi. On prétendit que Henri n'avait point fait de testament ni désigné son successeur; cette omission était contraire aux coutumes castillanes et si improbable, vu les divisions qui avaient eu lieu du vivant d'Henri au sujet de l'héritage de sa couronne, que les chroniqueurs espagnols varient d'opinion sur ce point. Carvajal, entre autres, admet l'existence d'un testament du roi, lequel testament aurait été soustrait à la connaissance de la nation, et que Ferdinand d'Aragon aurait détruit seulement après la mort d'Isabelle. Dans les lettres datées de mai 1475 et adressées aux différentes villes du royaume par la princesse Jeanne, il est expressément dit que Henri IV, à son lit de mort, avait encore une fois affirmé solennellement qu'elle était sa fille et son héritière légitime. Ni ce testament ni cette déclaration n'eussent suffi pour balancer les titres d'Isabelle à la couronne, ces titres ayant été reconnus par les états; mais évidemment les adversaires de Jeanne avaient intérêt à supprimer tout document qui aurait fortifié les droits si contestés de cette princesse à la succession de Henri.

Le marquis de Villena, fils de celui dont nous avons mentionné la mort, pressa le roi de Portugal de secourir une princesse dont il était le plus proche parent. Jeanne de Portugal étant morte quelques mois après Henri, son époux, Alfonse se décida à épouser lui-même Jeanne, dont la main lui avait été autrefois offerte pour le prince Jean. Il entra en Castille à la tête d'une armée de vingt mille hommes, et s'arrêta à Placentia, où le duc d'Aravelo et le marquis de Villena conduisirent Jeanne; cette princesse, alors âgée de treize ans, fut aussitôt fiancée à son oncle. Le mariage ne pouvait avoir lieu avant qu'on eût obtenu une dispense du pape. Alfonse et Jeanne prirent le titre de souverains de la Castille, et sommèrent Isabelle et Ferdinand de restituer à la fille de Henri IV la couronne qu'ils avaient usurpée. Il s'ensuivit une guerre qui se termina l'année suivante par la bataille de Toro. Les Portugais furent vaincus. Jeanne, ne se trouvant plus en sûreté à Zamora, où elle résidait, et dont le château fort était assiégé par Ferdinand, se retira en Portugal. Alfonse se rendit à la cour de Louis XI pour engager ce monarque à aider Jeanne à reconquérir le royaume de Castille, offrant au roi de France de se désister de ses propres prétentions à la main de cette princesse, et de la céder au dauphin Charles. Cette tentative ne réussit, pas, « au très-grand préjudice et déplaisir du roi Alfonse », dit Comines.

En 1479, la paix fut conclue entre le roi de Portugal et les souverains de la Castille. Par ce traité, les intérêts de Jeanne se trouvèrent absolument sacrifiés, bien que le mariage de cette princesse avec don Juan, fils unique de Ferdinand et d'Isabelle, y fût stipulé; mais cette clause devenait presque dérisoire pour Jeanne par une réserve faite en faveur du prince qui était alors au berceau. Grâce à cette réserve, il aurait pu, si ce mariage ne lui agréait pas, lorsqu'il serait en âge de l'accomplir, rompre l'engagement pris par ses parents, sans que Jeanne eût droit à aucun dédommagement, sauf une somme de cent mille ducats. On n'accordait d'ailleurs à cette princesse qu'un délai de

quelques mois pour opter entre l'acceptation de cette alliance conditionnelle et sa retraite dans un couvent. Blessée dans sa dignité personnelle non moins que lésée dans ses intérêts, Jeanne entra immédiatement dans un monastère de l'ordre de Sainte-Claire à Coïmbre; elle y prit le voile l'année suivante. Ferdinand et Isabelle envoyèrent à Coïmbre, pour être témoins de cette cérémonie, Diaz de Madrigal, un des membres du conseil royal de Castille, et Ferdinand de Talavera, confesseur de la reine. Ce dernier adressa à Jeanne une exhortation dans laquelle il dit à la princesse qu'elle avait choisi « la meilleure part suivant les évangélistes ». Il termina son discours en déclarant que « aucun parent, aucun ami vrai, aucun conseiller fidèle ne voudrait la détourner d'une aussi sainte détermination ». Les vœux *irrévocables* prononcés par Jeanne n'empêchèrent pas que sa main ne fût recherchée en 1482 par le jeune roi de Navarre, François-Phœbus; fils de Gaston de Foix et de Madelaine de France, sœur de Louis XI. Cette proposition fut faite à l'instigation du roi de France: Louis cherchait à susciter des embarras au roi et à la reine de Castille, qui menaçaient d'envahir le Roussillon. Ferdinand et Isabelle, de leur côté, offrirent leur fille Jeanne à François-Phœbus; mais ce prince mourut inopinément. Vingt-cinq ans plus tard, Ferdinand d'Aragon, alors veuf d'Isabelle, fit, lui aussi, proposer à Jeanne Beltraneja de l'épouser; ce roi espérait parvenir, en faisant valoir les anciens titres de la princesse à la succession de Henri IV, à déposséder son gendre, Philippe d'Autriche, de la Castille, qu'il gouvernait au nom de son épouse Jeanne la Folle. Ferdinand échoua dans sa tentative auprès de la princesse qu'autrefois il avait fait déclarer fille adultérine de Jeanne de Portugal et de Bertran de La Cueva.

La religieuse de Coïmbre (c'est ainsi qu'on se plaisait en Castille à désigner la princesse Jeanne depuis qu'elle avait pris le voile) ne resta cependant pas toujours renfermée dans son monastère; elle en sortait souvent, et elle tenait à Lisbonne « un grand état », sous la protection des souverains du Portugal; ceux-ci considéraient Jeanne comme un gage des ménagements que la cour de Tolède devait avoir pour eux, et plus d'une fois ils insinuèrent qu'on pourrait faire revivre les titres de cette princesse à la couronne de Castille. Quoi qu'il en soit, Jeanne continua jusqu'à ses derniers moments à signer « moi, la reine ». Elle mourut dans le palais royal de Lisbonne, à l'âge de soixante-neuf ans.

Camille LEBRUN.

Castillo, *Cronica de Henrique*. — Mariana, *Teoria de las Cortes*. — Zurita, *Anales de Aragon* — Clemancin, *Mémoires de la Real Academia*. — Marineo, *Cosas memorables de España*. — Mariana, *Historia de España* — La Clède, *Histoire de Portugal*. — Alvarez de Colmenar, *Annales d'Espagne*. — Prescott, *History of the Reign of Ferdinand and Isabella*. — Comines, *Mémoires*.

JEANNE, reine de Castille (surnommée *la Folle*), née à Tolède en 1479, morte à Tordesillas en 1554. Cette princesse était la seconde fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Le mariage de Jeanne avec l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, avait été conclu en 1495, en même temps que le mariage de Marguerite, sœur de Philippe, avec le prince des Asturies, frère de Jeanne. Vers le milieu de l'été 1496, une flotte espagnole de cent trente vaisseaux, tant grands que petits, sous les ordres de don Fadrique Enriquez, amiral de Castille, transporta en Flandre la fiancée de Philippe; ce prince résidait dans les Pays-Bas, qui lui appartenaient du chef de sa mère. Une tempête furieuse, contre laquelle la flotte espagnole eut à lutter, rendit cette traversée très-longue et très-pénible pour l'infante. Les noces de Jeanne et de Philippe furent célébrées à Lille avec beaucoup d'éclat. A la fin de février de l'année 1500, l'archiduchesse donna un fils à son époux: ce fils fut Charles-Quint. Il reçut le titre de *duc de Luxembourg*. Le prince des Asturies, la reine de Portugal, sa sœur aînée, et l'infant don Miguel, fils de cette princesse et du roi Emmanuel, étant morts successivement dans le cours des années 1497, 1498 et 1499, Jeanne devint l'héritière présomptive de la couronne de Castille, et vers la fin de l'an 1501, elle décida Philippe à l'accompagner en Espagne: Isabelle et Ferdinand désiraient les présenter tous deux à leurs futurs sujets. L'archiduc voulut faire ce voyage par la voie de terre; il traversa la France avec son épouse; leur passage dans ce royaume donna à Jeanne l'occasion de manifester la fierté toute castillane de son caractère. Cette princesse refusa d'assister à la cérémonie de l'hommage que Philippe rendit au roi Louis XII, comme à son suzerain pour le comté de Flandre. Peu après leur arrivée à Tolède, les deux époux reçurent les serments de fidélité des cortès, convoquées à cet effet dans cette ville par Isabelle. Les états d'Aragon, assemblés à Saragosse dans le même but par Ferdinand, les reconnurent également pour les futurs successeurs de ce prince dans le cas où il mourrait sans laisser de postérité mâle. A peine ces formalités furent-elles accomplies, que Philippe déclara son intention de retourner dans les Pays-Bas. Jeanne se trouvait dans un état de grossesse trop avancé pour pouvoir l'accompagner; cependant, ni les instances de cette princesse ni les remontrances de la reine de Castille ne purent retenir l'archiduc: léger, sémillant et volage, ce prince, que ses contemporains ont surnommé *le Beau*, avait le goût des plaisirs et de la galanterie; il s'ennuyait à la cour de Tolède. Jeanne aimait passionnément son mari, mais elle n'était nullement jolie; elle avait l'humeur un peu bizarre, le caractère très-opiniâtre, et les emportements de sa jalousie fatiguaient Philippe. Le chagrin que ressentit Jeanne du dé-

part de son mari eut les conséquences les plus fâcheuses pour sa raison. Les symptômes de l'aliénation mentale à laquelle cette princesse fut en proie pendant une si grande partie de sa vie se révélèrent en cette circonstance, pour la première fois, par un sombre silence, dont la durée se prolongeait souvent pendant plusieurs jours, et qu'elle ne rompait que pour se livrer à des accès de colère ou de désespoir.

Au mois de mars 1503, Jeanne mit au monde un second fils; mais cet événement ne détermina point d'amélioration dans l'état de cette pauvre princesse. Une idée fixe, l'absence de l'époux qu'elle adorait, s'était emparée de son esprit. Au mois de novembre suivant, elle reçut de Philippe une lettre qui surexcita son impatience de le joindre. Elle voulait entreprendre ce voyage sur-le-champ, bien qu'Isabelle lui objectât le danger qu'il y aurait pour elle, soit à traverser la France dans un moment où ce royaume était agité par de grands préparatifs de guerre, soit à s'aventurer sur la mer dans une saison orageuse. Un soir, sans prévenir aucune des personnes dont se composait sa maison, Jeanne sortit furtivement, en *déshabillé*, de l'appartement qu'elle occupait dans le château de Medina del Campo. Ses serviteurs coururent sur ses pas; mais en vain la supplièrent-ils d'attendre jusqu'au lendemain matin pour effectuer son départ : elle ne voulut pas rentrer dans le château, dont on fut obligé de fermer les portes extérieures, pour mettre obstacle à la fuite de la princesse. Alors, l'irritation de Jeanne s'exhala en menaces de vengeance contre ceux qui avaient la hardiesse de s'opposer à sa sortie. Elle passa la nuit debout, appuyée sur la barrière, toute frissonnante de froid et tremblante de colère; elle ne voulut pas permettre qu'on la couvrît d'un vêtement plus chaud que celui qu'elle portait. Il fut impossible de la décider à rentrer dans l'intérieur du château, jusqu'à l'arrivée de la reine sa mère, qui se trouvait alors à Ségovie, et que l'on envoya prévenir de la triste situation de la princesse.

Au printemps suivant, Jeanne partit pour Gand; le contentement qu'elle éprouva d'abord en revoyant son mari ramena un peu de calme dans son esprit; mais bientôt des scènes déplorables dont le palais devint le théâtre trahirent le désordre de ses facultés mentales. Une dame de sa suite ayant excité particulièrement sa jalousie, Jeanne se précipita un jour sur elle, et lui arracha les belles boucles de cheveux que Philippe se plaisait à admirer. Le prince, de son côté, s'oublia au point d'accabler Jeanne des plus grossières injures.

Au mois de novembre de cette même année 1504 Isabelle mourut. Le soir même du jour où cette grande princesse rendit le dernier soupir, des hérauts proclamèrent au son des trompettes, sur un échafaud dressé au milieu de la grande place de Tolède, l'avénement de Jeanne et de Philippe au trône de Castille. Isabelle avait désigné dans son testament pour ses successeurs à la couronne l'infante Jeanne et l'archiduc Philippe, la première en qualité de *reine propriétaire*, le second en qualité d'époux de cette princesse. En cas d'absence de la reine ou d'incapacité de gouverner, la régence serait dévolue à Ferdinand jusqu'à la majorité du jeune duc de Luxembourg. Conformément à ce testament, dont la lecture fut faite dans une assemblée des cortès, à Toro, le 11 janvier 1505, Jeanne et Philippe furent reconnus rois de Castille par les états, et Ferdinand fut nommé gouverneur légitime du royaume, au nom de Jeanne. Toutes ces dispositions mécontentèrent Philippe, et augmentèrent la mésintelligence qui existait entre lui et son épouse. Jeanne ayant écrit à son père une lettre dans laquelle elle l'approuvait d'avoir conservé l'administration du royaume de Castille, et cette lettre étant tombée entre les mains de Philippe, il blâma fortement la jeune reine et la séquestra dans ses appartements, rigueur qui aggrava considérablement sa maladie mentale. Le 8 janvier 1506 le roi et la reine de Castille quittèrent les Pays-Bas pour aller prendre possession de leur nouveau royaume. A peine leur flotte fut-elle sortie du port, qu'une violente tempête l'assaillit; le vaisseau qui portait Jeanne et Philippe faillit couler bas. La reine montra en cette occasion beaucoup de calme et de sang-froid; son mari l'ayant avertie du péril où ils se trouvaient tous deux, elle se revêtit de ses plus riches habits, auxquels elle attacha une bourse contenant une somme considérable d'argent, « afin que, dit-elle, si elle périssait dans les flots et que son corps fût rejeté sur quelque rivage, on pût la reconnaître et lui faire des obsèques dignes de son haut rang ». Après avoir erré pendant plus d'une semaine sur une mer courroucée, la flotte flamande trouva un refuge dans le port de Falmouth; Philippe et Jeanne descendirent à terre pour prendre un peu de repos, tandis qu'on s'occupait à réparer leurs vaisseaux. Le roi Henri VII envoya complimenter le couple royal, et l'invita à venir passer quelques jours à Windsor. Jeanne et Philippe acceptèrent cette invitation; ils restèrent près de trois mois à la cour du monarque anglais. Celui-ci mit à profit ce long séjour, « qui ressemblait, dit un historien, à une brillante captivité. » Il obtint de ses hôtes divers traités avantageux en faisant entendre aux deux époux que leur liberté dépendait en ce moment de leur complaisance. Ayant ainsi accédé à toutes les exigences du roi d'Angleterre, Jeanne et Philippe se rembarquèrent. Après une traversée paisible, ils atteignirent le port de La Corogne, le 28 avril. L'archiduc ne laissa pas Jeanne avoir une entrevue avec son père; et Ferdinand, ayant remis le gouvernement de Castille aux mains de son gendre, se retira dans ses propres États, sans qu'il lui eût été permis

d'embrasser sa fille. Jeanne, de plus en plus accablée par la noire mélancolie qui étouffait son intelligence, refusa les fêtes que la ville de Valladolid avait préparées pour célébrer son arrivée. De Valladolid, Philippe conduisit sa femme à Burgos; ce fut là que Jeanne perdit l'époux ingrat dont les mauvais traitements n'avaient pu lui aliéner sa tendresse. Philippe mourut au mois de septembre, après une courte maladie. Cette mort plongea la reine dans un morne désespoir; elle ne versa pas une larme, mais lorsque, au moment de transporter le corps de son mari du monastère de Miraflores, où il avait été d'abord déposé, à la sépulture de la famille royale de Castille à Grenade, on essaya de la dissuader de faire ouvrir le cercueil pour qu'elle pût repaître ses regards de la vue de cette dépouille mortelle, sa colère éclata si furieuse que l'on céda à sa volonté. Elle voulut accompagner le funèbre cortége jusqu'à Grenade, ne voyageant que la nuit, « parce que, disait-elle, une veuve, qui a perdu le soleil de son âme, ne doit jamais s'exposer à la lumière du jour. » La jalousie, cause première de sa démence, exerçait encore son empire sur ce faible esprit; dans tous les monastères où le convoi faisait halte, une troupe d'hommes armés veillait aux alentours, afin qu'aucune femme ne profanât, par son approche, l'endroit où l'on déposait momentanément le cercueil du roi. Malgré l'obscurcissement presque total de sa raison sur toutes les choses qui se rapportaient à l'époux qu'elle avait perdu, Jeanne montrait parfois, sur d'autres sujets, des rayons d'intelligence et même des saillies d'esprit, rehaussées de sarcasmes. Elle donna quelques marques de sensibilité en revoyant son père, vers le milieu de l'année 1507, à Tortoles, où elle s'était arrêtée avec le convoi funèbre de Philippe, et où Ferdinand vint la trouver. Ce prince revenait de Naples avec sa jeune épouse Germaine de Foix. Depuis lors, Jeanne se laissa facilement gouverner par lui. Ferdinand la décida à fixer sa résidence à Tordesillas. Les restes mortels de son mari furent transférés dans le couvent de Sainte-Claire, adjacent au palais, et, de ses fenêtres, la princesse pouvait voir le tombeau de Philippe.

Vers cette époque, le roi d'Angleterre, qui était veuf, et qui, pendant le séjour forcé de Philippe et de Jeanne, à sa cour, leur avait témoigné le désir d'épouser la princesse Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe, tourna soudain ses vues sur la veuve de ce prince. Aux objections que lui fit à ce sujet le roi d'Aragon, Henri VII répondit que la maladie mentale de Jeanne n'était que temporaire, ayant été occasionnée par les blâmables procédés de son mari. Ferdinand, qui, d'un côté, ne voulait pas perdre la tutelle de la reine de Castille, et qui, de l'autre, appréhendait d'indisposer contre lui un monarque puissant, recourut, pour sortir d'embarras, à des moyens dilatoires; il promit à Henri que si Jeanne recouvrait un jour la raison et qu'on pût la déterminer à contracter un second mariage, elle n'aurait pas d'autre époux que lui. Henri, n'ayant pas beaucoup de confiance dans la sincérité du roi d'Aragon, insista pour que son ambassadeur fût introduit auprès de la reine de Castille et reçût une réponse de la propre bouche de cette princesse. Cela ne put avoir lieu : la douleur de Jeanne se complaisait dans une solitude absolue, et le roi d'Angleterre dut renoncer à une espérance irréalisable.

Jeanne passa quarante-sept années dans le palais de Tordesillas, sans jamais sortir de son enceinte, et sans prendre part à aucune affaire publique, bien que son nom fût joint à celui de son fils Charles-Quint dans tous les actes du gouvernement. Cette princesse avait eu de son union avec l'archiduc Philippe deux fils, *Charles* et *Ferdinand*, tous deux empereurs, et quatre filles, *Isabelle*, reine de Danemark; *Éléonore*, reine de Portugal; *Marie*, reine de Hongrie, et *Catherine*, reine de Portugal. Les restes de Jeanne de Castille furent inhumés avec ceux de Philippe d'Autriche dans un mausolée que Charles-Quint leur érigea, dans la cathédrale de Grenade, près du tombeau de Ferdinand et d'Isabelle.

Camille Lebrun.

Carbajal, *Anales*. — Marinao, *Cosas memorables*. — Zurita, *Anales*. — Bernaldez, *Historia de los Reyes catolicos*. — Mariana, *Historia de España*. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Prescott, *History of the Reign of Ferdinand and Isabelle*. — Lingard, *History of England*.

JEANNE, *voy.* Darc, Grey, Hachette et Seymour.

JEANNE II D'ALBRET, reine de Navarre, née à Pau, le 7 janvier 1528, morte à Paris, le 9 juin 1572. Elle était fille unique de Jean II d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de France. Quoique Jean II portât encore le titre de roi de Navarre, il ne possédait plus intégralement cette monarchie; cependant, son pouvoir s'étendait encore sur la basse Navarre, le Béarn, les pays d'Albret, de Foix, d'Armagnac et autres grandes seigneuries. Charles-Quint convoitait ces belles propriétés, qui lui eussent donné une large entrée en France; il songea à s'en rendre maître d'une façon pacifique, et fit demander pour son fils, l'infant Philippe II, la main de Jeanne. Jean d'Albret eût cédé peut-être; mais François Ier s'y opposa formellement, comme oncle de Jeanne et comme roi de France. Ne consultant que la politique, il fiança la jeune princesse au duc de Clèves, Jean le Pacifique; mais cette union fut rompue par des raisons analogues à celles qui l'avaient formée. Quand la jeune princesse fut présentée à la cour de France, elle y brilla de l'éclat le plus vif, autant par son esprit que par sa beauté. Sa position élevée attirait d'ailleurs de nombreux prétendants à sa main. Elle distingua parmi eux Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et l'épousa, à Moulins, en 1548. La nullité de ce prince, la fai-

blesse de son caractère, ses torts comme roi, comme époux et père ont singulièrement contribué à faire ressortir les éminentes qualités de Jeanne. « Alors, suivant Brantôme, elle aimoit autant le bal qu'un sermon. » Indifférente à toute doctrine, elle conseilla à son époux, qui penchait pour le calvinisme, « de ne point s'embarrasser de toutes ces nouvelles opinions ».

Jeanne ne resta pas longtemps si indifférente à la politique, à la religion, et bientôt elle se montra, rapporte d'Aubigné, « l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires et le cœur invincible aux adversités » : En 15 , elle suivit son mari en Picardie où il commandait une armée destinée à agir contre les Espagnols. Devenue enceinte durant la campagne, elle alla faire ses couches en Navarre. Les historiens rapportent qu'elle chanta pendant les heures douloureuses de l'enfantement une chanson béarnaise qu'affectionnait son père.

Jean II d'Albret étant mort, Jeanne lui succéda avec son mari dans la souveraineté de Navarre et de Béarn. Le duc de Bourbon et sa jeune épouse se trouvaient alors à la cour de France; ils ne prirent possession de leur petit royaume que contre les ordres de Henri II, qui voulait à tout prix réunir le Béarn à la France. La résistance énergique de Jeanne triompha de l'ambition du roi, et, après une rupture de deux années, elle dut reparaître à la cour du Louvre. Jeanne ne déploya pas moins d'énergie dans sa lutte pour soustraire ses sujets à l'action des tribunaux religieux institués, contre les gens *suspects d'hérésie*, près de chaque parlement, par l'édit de Blois en 1559. Elle réussit à défendre ses États de toute inquisition; mais le saint-père (Paul IV), irrité, usant de son prétendu droit de disposer des couronnes, investit le roi d'Espagne Philippe II du royaume de Navarre. Cette mesure violente fut probablement une des causes qui déterminèrent Jeanne à embrasser le protestantisme, dont elle devint plus tard la protectrice zélée. Elle eut surtout à se défendre, après l'avénement de Charles IX, des intrigues combinées des Guise, de Rome et de la cour d'Espagne. Jouet facile de cette intrigue puissante, Antoine de Bourbon, d'abord si enclin aux nouveautés en matière de religion, revint au catholicisme dès qu'il vit Jeanne se faire protestante. Le 30 mars 1561, il fut nommé lieutenant général du royaume, et mourut, le 17 novembre 1562, des suites d'une blessure à l'épaule qu'il avait reçue en assiégeant Rouen. Dans l'espoir que lui avait donné, Philippe II, d'occuper un trône plus élevé, il venait de demander au pape Pie IV l'annulation de son mariage avec Jeanne, qu'il avait renvoyée en Béarn (février 1562). Cette princesse vit alors s'accroître l'ardeur de persécution dont elle était l'objet de la part de la cour de Rome et d'Espagne (1); elle n'avait pas craint, le 9 septembre 1561, d'assister au colloque de Poissy et de manifester sa sympathie pour les orateurs calvinistes. Une nouvelle menace (28 septembre 1563) lui fut faite d'être, comme hérétique, dépouillée de sa couronne et de ses biens si dans un délai de six mois elle ne venait chercher son absolution à Rome. Mais, loin d'être émue par la crainte, elle accepta le défi comme une occasion de faire tourner à la plus grande confusion du saint-siége cette prétention de suzeraineté universelle que, depuis les premières prédications de la réforme, l'opinion éclairée des nations, autant que le légitime intérêt des trônes, avait frappée de stérilité... Jeanne eut d'autant moins de peine à mettre en cette conjoncture la cour de France dans ses intérêts qu'il était plus évident que la spoliation dont elle était menacée s'effectuerait au profit de la maison d'Espagne, et Clutin d'Oisel, qui était alors ambassadeur à Rome, en porta des plaintes si énergiques que le pape laissa tomber la citation; mais il répliqua par une série de révoltes fomentées au cœur des États de Jeanne d'Albret, et, pour les comprimer, la reine se vit obligée d'armer les unes contre les autres ses provinces séparées par le dissentiment religieux. L'exaltation fanatique n'avait que trop bien préparé les unes comme les autres à tenir la lutte. Toutefois, en chargeant son fils de soumettre la basse Navarre insurgée, elle voulut qu'il ne procédât par les voies de la force qu'après avoir épuisé celles de la persuasion. Henri, qui n'avait que seize ans à peine, fut assez heureux pour arriver à ce but sans effusion de sang.

En août 1555, Jeanne reçut à Nérac la visite de Catherine de Médicis et du roi Charles IX. Les princes français exigèrent que la reine de Navarre laissât de nouveau célébrer la messe, qui, depuis longtemps, avait été interdite dans ses États. Jeanne y consentit par amour pour la paix, et suivit même Catherine à Paris; mais, dès avril de l'année suivante, elle quittait cette ville, doublement offensée et de l'insulte faite à Françoise de Rohan, sa proche parente, que le duc de Nemours avait épousée clandestinement et ensuite abandonnée pour la duchesse de Guise, et de l'affront qu'on lui avait fait à elle-même en voulant arrêter le ministre protestant qui prêchait dans sa chapelle. En 1567, elle publia, à la demande des états de Béarn, un édit pour l'établissement du calvinisme dans son royaume, et, craignant quelque nouvel attentat de la part de l'Espagne, elle partit de Nérac (6 septembre 1558) avec ses enfants Henri et Catherine, et, se dirigeant par

(1) Suivant La Planche, Philippe II, en février 1562, fit offrir au maréchal Blaise de Montluc l'investiture du comté d'Armagnac s'il voulait enlever et lui livrer Jeanne d'Albret et ses deux enfants. La prudence de la reine déjoua ce complot.

En 1564, Jeanne, étant à Pau, découvrit une nouvelle conspiration, tramée dans le but de l'enlever avec son fils et sa fille et les livrer à l'inquisition. (De Thou, l. XXXVI, p. 497, 502, 505. — La Popelinière, l. X, fol. 378. — Davila, l. III, p. 142-143.)

Bergerac et Mucidan, elle recueillit, chemin faisant, les volontaires protestants que de Piles, Montamar, et Saint-Maigrin avaient soulevés dans le Périgord, le Quercy et l'Auvergne, en sorte qu'elle arriva à La Rochelle avec une véritable armée, composée de quarante-deux enseignes d'infanterie et huit cornettes de cavalerie. Le prince Louis de Condé et Coligny l'y attendaient; et bientôt arrivèrent les protestants du Poitou sous la conduite des seigneurs d'Yvoi et de Blosset; ceux du Périgord, sous de Soubise et de Puy-Viaud; ceux du Quercy, sous le comte de Clermont; Montgommery, comte de Lorges et du Colombier amenèrent les Normands; le vidame de Chartres et le brave Lavardin, les Picards; Dandelot et La Noue ne tardèrent pas à venir rallier l'armée protestante. La guerre commença sérieusement contre les catholiques, commandés par les ducs d'Anjou et de Montpensier. Jeanne aida son parti de toutes ses ressources financières. Après le combat de Jarnac et le meurtre du prince de Condé (13 mars 1569), la reine de Navarre se trouva le dernier appui du protestantisme en France; elle le comprit et multiplia ses efforts pour relever le moral des calvinistes. Elle accourut à Saintes, où s'étaient ralliées les forces protestantes; « n'ayant, rapporte d'Aubigné, d'autre pensée, d'autre passion que le service de Dieu et le progrès de la réforme; elle harangua les chefs et les soldats huguenots avec l'éloquence que lui donnoit son enthousiasme; elle mêla ses larmes à l'expression de ses espérances, de sa confiance dans le secours divin; elle leur présenta son fils, Henri de Béarn, alors âgé de quinze ans, et son frère Henri, nouveau prince de Condé, qui avoit seize ans et demi (1); elle leur demanda de les regarder désormais comme chefs des champions de la religion; elle prêta elle-même serment, et elle demanda que chacun le prestât à son tour, sur son âme, son honneur et sa vie de n'abandonner jamais la cause ». Sa profonde émotion et son zèle ardent ranimèrent tous les courages. Les deux princes furent reconnus pour chefs par les protestants; mais ils furent placés sous la direction de Coligny et Dandelot, les plus sages et les plus habiles capitaines du parti. Cependant, le succès ne répondit pas à l'attente de Jeanne : elle dut s'avancer jusqu'à Niort « pour, dit D'Aubigné, tendre la main aux affligés et aux affaires ». Enfin, la paix de Saint-Germain en Laye vint suspendre les affreux massacres qui de toutes parts décimaient la population française au nom des deux religions. Le revirement de politique adopté par Catherine de Médicis à l'égard des protestants ne mit point en défaut la sagacité de la reine de Navarre : les méfiances qu'elle conserva jusqu'au bout profitèrent en ce sens aux religionnaires, qu'on leur remit enfin les quatre places de sûreté stipulées par le traité de pacification. L'autorisation donnée par les théologiens protestants à l'union de son fils avec Marguerite de Valois, la sœur du roi de France, quoique de religions différentes, la détermina pourtant à donner son consentement à ce mariage, qu'elle prévoyait être un piége, et elle se décida à revenir à Blois, où Catherine de Médicis et Charles IX se rendirent de leur côté (août 1571). Toutes les marques de la plus vive amitié lui furent prodiguées; mais elle éprouvait tant de tourments des intrigues auxquelles elle était livrée et des tromperies qu'elle devait déjouer pour le bonheur de son fils, qu'elle appelait cette souffrance *être en mal d'enfant*. La réputation de la princesse Marguerite, l'éducation qu'elle avait dû naturellement recevoir à la cour corrompue de Catherine de Médicis, lui faisaient redouter ce mariage; mais elle mourut à Paris, le 9 juin 1572. On répandit le bruit d'un empoisonnement qui n'a jamais été prouvé, et qui, disait-on, s'était effectué au moyen d'une paire de gants.

Jeanne d'Albret, qui écrivait également bien en vers et en prose, a laissé bon nombre de vers, la plupart inédits; quelques sonnets seulement ont été imprimés dans le recueil de Joachim Dubellay. A. D'E—P—C.

(1) Par une singulière coïncidence, quatre princes du nom de Henri, et tous quatre dans la première jeunesse, se trouvaient alors (1560) à la tête des affaires. Henri, duc de Guise, né le 31 décembre 1550; Henri, duc d'Anjou, né le 19 septembre 1551; Henri, prince de Condé, né le 29 décembre 1552; et Henri, prince de Béarn, né le 13 décembre 1553. Le roi Henri II avait été leur parrain à tous quatre, et tous quatre, comme leur parrain, périrent de mort violente.

Théodore de Bèze, *Histoire Ecclésiastique*, t. II, p. 140-400, 665-721. — Montluc, *Mémoires et Observations*, t. XXIV, p. 432, 450-453; t. XV, l. VI, p. 190. — Tavannes, *Mémoires*, t. XXVII, p. 2, 41, 110. — Brantôme, *Œuvres*, t. III, p. 311. — Davila, l. III, p. 85; l. IV, p. 200. — Chantonnay, *Lettres*, p. 27, Reg. de la Planche, *Histoire de France*, l. VI, fol. 216-220, 757. — De Thou, *Historia sui temporis*, l. XXXV, p. 442; l. XXXVII, p. 581; l. XLV, p. 178; l. L, p. 489. — Fra Paolo, *Istoria del Concilio*, l. VII, p. 708, l. VIII, p. 780, p. 818. — — La Popelinière, *Hist. de France*, l. X, fol. 373, l. XIV, fol. 62; l. XV, p. 86; l. XXIV, fol. II. — D'Aubigné, *Mémoires*, l. IV, chap. V, p. 206; l. V, chap. IX, p. 282; t. III, l. I, p. V. — Pasquier, *Correspondance*, l. V, let. VIII, p. 128. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, XVII, XVIII, XIX. — Henri Martin, *Hist. de France*.

JEANNE D'ARAGON, épouse d'Ascagne de Colonne, prince de Tagliacozzi, femme illustre du seizième siècle, née à Naples, morte en . Ce ne fut pas seulement par son esprit et par sa beauté que Jeanne d'Aragon se fit remarquer; son courage, sa prudence et sa capacité se manifestèrent surtout dans les querelles qui s'élevèrent entre les Colonne et le pape Paul IV. « On l'eût empoisonnée; dit Moréri, si l'on n'eût été retenu par le respect dû à son sexe; on se contenta de lui défendre de sortir de Rome. » Mais cette princesse, afin d'être mieux à même de seconder les entreprises de son fils, Marc-Antoine Colonne, qui se couvrit de gloire à la bataille de Lépante, parvint par son adresse et son courage à s'évader de Rome en 1556. Elle était alors gardée en otage à Rome avec ses filles; mais pendant une trêve, qui ren-

www.libtool.com.cn

dait la surveillance moins rigoureuse, elle sortit de Rome à pied, avec ses filles, feignant d'aller se divertir dans une vigne voisine; mais dès qu'elle fut loin des sentinelles elle monta à cheval avec son enfant, et se rendit au camp du duc d'Albe qui l'accueillit avec beaucoup de joie. Elle donna, en 1575, aux capucines du Saint-Sacrement, l'emplacement où l'on fit bâtir le monastère qu'elles ont à Rome, fit rebâtir pour les jésuites l'église de Saint-André, que l'évêque de Tivoli leur donna en 1566. Les vers faits à la louange de Jeanne d'Aragon ont été recueillis par Jérôme de Bruscelli, à Venise, en 1555.

A. JADIN.

Histoire des Ducs d'Albe; Salamanque, 1609. — *Ritratto di Roma moderna*; Rome 1638. — Thomaso Costo, *Compendio dell' Istoria di Napoli*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

JEANNIN (*Pierre*), célèbre homme d'État français, né à Autun en 1540, mort, suivant les uns, à Paris, ou, selon d'autres, à sa terre de Montjeu, près d'Autun, le 31 octobre 1622 ou peut-être quelques années plus tard. Son père était tanneur, citoyen et échevin d'Autun. Il l'envoya étudier à Paris, où, selon Tallemant des Réaux, il mena une vie fort débauchée. Saumaise raconte à peu près la même chose. « Nous avons appris de tous ceux de son temps, dit-il, qu'il avait exercé toutes les libertés que la chaleur du sang et celle de l'âge peuvent imaginer en cette heureuse saison. Au demeurant, il était ami des exercices, adroit aux armes, savant aux jeux, accort aux assemblées, et partout ingénieux, admiré pour son esprit, et redouté pour son courage. » Il étudia à Bourges, sous Cujas, et fut reçu avocat à Dijon, en 1569. Suivant Papillon et Courtépée, il débuta dans la carrière judiciaire par les fonctions de procureur du roi à la châtellenie de Sagy, près de Louhans, dans le bailliage de Châlons. Il plaida sa première cause le 30 janvier 1570, et la gagna; il s'agissait de conserver à Autun des droits et priviléges que Beaune lui contestait (1). Jeannin ne resta au barreau que deux ans, et y laissa pourtant des souvenirs. Fevret le loue de son abondance, de sa gravité, de sa véhémence, de son tour pénétrant, de sa douceur. « Ce qui plaisoit dans cet homme d'un souffle élevé, dit-il, c'étoit une majesté tempérée de physionomie et de visage. Sa doctrine, sa science n'étoit pas des plus approfondies, des plus creusées, mais elle étoit suffisante et agréable. Suivant Saumaise il fut, dès son entrée au barreau, reconnu de tous, « facile aux affaires, subtil aux conseils, fertile aux raisons, haut à parler et profond à écrire ». Six semaines après avoir gagné sa première cause, il épousa Anne Gueniot, fille d'un médecin de Semur en Auxois, qui lui apporta quelques biens. Deux ans plus tard il fut choisi par les élus des états de Bourgogne pour être le conseil de la province (2). Le 26 août 1572, il fut appelé par le comte de Charny, grand-écuyer de France, et lieutenant général du roi en Bourgogne, à un conseil secret : deux gentilshommes étaient venus coup sur coup de Paris porteurs de lettres de Charles IX qui ordonnaient de faire ce qu'ils diraient, et tous deux disaient d'imiter la capitale, où l'on massacrait les protestants. Opinant le premier, comme le plus jeune et le moins qualifié, Jeannin demanda si les deux messagers consentiraient à donner cet ordre par écrit au nom du roi. Tous deux refusèrent, disant que le roi ne leur ayant rien donné par écrit, ils ne pouvaient le faire, mais qu'on devait croire leur parole. Sur ce refus, Jeannin allégua la loi de Théodose « qui, après avoir commandé par colère et trop précipitamment la mort d'un grand nombre de chrétiens, fut rejeté de la communion par saint Ambroise, qui le contraignit de venir à pénitence, et pour une entière satisfaction faire une loi par laquelle défenses étoient faites aux gouverneurs en l'administration de la justice qui présidoient dans les provinces de ne faire à l'avenir exécuter tels mandements extraordinaires qui étoient contre l'ordre et la forme de la justice, sans attendre trente jours, pendant lesquels ils enverroient à l'empereur pour avoir nouveau commandement en bonne et due forme, ainsi qu'il falloit envoyer au roi ». Cet avis fut adopté, et avant qu'on eût envoyé vers le roi, le contre-ordre arriva de Paris.

Le 19 juillet 1575, Jeannin fut pourvu de la charge de gouverneur de la chancellerie de Bourgogne. Député du tiers aux états de Blois de 1576, il a raconté comment les Guise poussèrent les membres de l'assemblée à l'emploi de la force contre les huguenots : le roi n'était pas de cet avis, ni la majorité des provinces dans le tiers état. Jeannin, comme député de la Bourgogne, qui avait titre de premier duché-pairie de France, dut opiner le premier; il appuya le parti de la modération et de la paix, donna toutes les raisons qu'il put trouver, et décida la majorité des voix du tiers à partager son avis; mais son collègue, chargé de porter la parole au nom du tiers état devant l'assemblée, fausse le vœu de la majorité de son ordre et parla en sens contraire, si bien que l'avis de la paix ne fut pas adopté. Au mois de juin 1579, Jeannin fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Dijon, office créé exprès pour lui, et il y fut reçu à condition de ne pouvoir résigner ce titre qu'après cinq années d'exercice. Henri III créa bientôt pour Jeannin une charge de président au même parlement, et il y fut reçu sans finance le 14 mars 1581. Il resta second président du parlement jusqu'en 1602, époque à laquelle Henri IV le fit intendant des finances. Le duc de Mayenne, devenu gouverneur

(1) M. de Mongis en donne de longs extraits dans les notes de son *Discours sur le president Jeannin*.

(2) « Les élus, dit M. Sainte-Beuve, étaient une commission de cinq membres, qui représentaient les états dans l'intervalle des sessions, et qui dirigeaient l'assiette des impôts, les travaux publics, et presque toute l'administration du pays. »

de la province de Bourgogne au nom du roi, s'était attaché Jeannin comme conseiller intime. Jeannin chercha d'abord à l'éloigner des tentatives ambitieuses des chefs de sa famille. Après la mort des Guise, il suivit le duc de Mayenne à Paris en 1589, et tant que vécut Henri III il ne cessa de prêcher au duc la soumission au roi. Après l'assassinat de ce prince, Jeannin s'occupa bien encore d'amener la pacification du royaume, mais avec moins de chaleur et d'entrain. « Le président Jeannin n'est pas pendant la ligue, dit M. Sainte-Beuve, le serviteur sous main et l'homme de Henri IV, il est l'homme du duc de Mayenne. Villeroy, ligueur malgré lui comme Jeannin, est de cœur ou du moins d'esprit avec Henri IV; il ne se considère engagé avec le mauvais parti qu'à bonne fin et en vue de ménager une négociation entre le roi et le duc. Le président Jeannin désire cette négociation, mais il est loin d'y voir et d'y mettre autant de facilité que Villeroy. Il a souci que le duc de Mayenne et le parti catholique y trouvent nettement leurs avantages. Il y a des moments où, en transmettant à Villeroy les intentions du duc de Mayenne, il a l'air de résister aussi pour sa part à une transaction trop prompte et sans garantie; car cette conversion de Henri IV, qui est nécessaire avant toute chose, il ne la croit pas aussi prochaine ni aussi aisée que Villeroy la lui présente. » Jeannin chercha aussi à éclairer Mayenne sur les intentions de l'Espagne. Envoyé près de Philippe II à la fin de 1590, il revint en août 1591. Au moment de s'embarquer à Marseille, il parvint à empêcher le duc de Savoie de s'emparer de cette ville, en faisant connaître aux notables que l'intention du duc de Mayenne était bien de s'allier aux étrangers pour combattre les ennemis communs, mais non de démembrer la France. Jeannin ne put dissuader cependant le roi d'Espagne de ses projets ambitieux sur le trône de France, qu'il voulait donner à l'infante, sa fille; mais il ne put non plus persuader le duc de Mayenne des véritables intentions de Philippe II. Néanmoins, Jeannin ne rompit pas avec l'Espagne; il objecta la loi salique, montra les difficultés qu'on aurait à faire triompher un pareil arrangement en France, et sans presser l'avenir il insista pour obtenir des secours. Le traité de la Ligue avec l'Espagne, écrit de la main de Jeannin, tomba au pouvoir de Sully, qui le remit à Henri IV. En janvier 1592, aux conférences qui se tinrent à La Fère entre le duc de Mayenne et le duc de Parme, Jeannin eut à traiter avec le président Richardot et don Diego d'Ibarra. Ceux-ci insistaient pour que l'on reconnût l'infante comme reine de France. Jeannin, sans rien refuser, souleva des difficultés, et s'en remit pour la suite aux états qui allaient s'assembler. Les négociateurs étrangers se plaignirent alors à leur cour de la tiédeur du duc de Mayenne et du président Jeannin. Une lettre du duc de Parme, dans laquelle il disait que Mayenne et Jeannin voulaient avant tout conserver l'intégrité de l'État, fut encore interceptée par le roi de Navarre, et Henri IV se prit dès lors d'estime pour le président.

Selon Villeroy, ce fut Jeannin qui fit choisir Paris pour la tenue des états généraux en 1593. Il écrivit et parla beaucoup dans cette assemblée. Il fit tout ce qu'il put pour la paix, sans sacrifier le duc de Mayenne. « Il y a dans le président, pendant la Ligue, deux hommes en quelque sorte, dit M. Sainte-Beuve; d'une part le conseiller politique, l'homme sage et patriote qui cherche le salut général et la pacification du pays, et de l'autre il y a l'ami, l'intime du duc de Mayenne, celui qui connaît le mieux l'intérieur de son cœur. Chez le président Jeannin, quand le conseiller politique avait épuisé ses raisons auprès du duc, l'ami intime, le serviteur fidèle conservait la place et continuait de le servir *quand même*... Jeannin servit donc Mayenne jusqu'à la dernière extrémité, et osa être un vaincu. Chacun faisait sa paix; le roi était converti, Paris était rendu, Villeroy était à la veille de redevenir ministre; Jeannin ne songeait pas à sa soumission, et il rendait à son duc, qui guerroyait encore et qui n'avait pas su faire sa paix à temps, tous les bons offices d'un serviteur loyal et d'un ami. » Enfermé à Laon, avec le second fils du duc, Jeannin refusa de traiter avec Henri IV, qui lui écrivit que « son opiniâtreté lui pourroit bien causer du repentir ». Il répondit qu'il ne craignait rien, parce qu'il mourrait sur la brèche. Néanmoins, les secours attendus n'arrivant pas, il fallut capituler en juillet 1594. L'année suivante, Henri IV, passant en Bourgogne, vit le président et lui fit bon accueil. Jeannin parut étonné des sentiments favorables du roi pour un vieux ligueur. « Monsieur le président, lui dit Henri, j'ai toujours couru après les honnêtes gens, et je m'en suis bien trouvé. » Le roi employa Jeannin dans plusieurs affaires et négociations importantes. La paix de Vervins ne se fit pas sans ses conseils; il prit une part active à la préparation de l'édit de Nantes, et ce fut lui qui signa le traité conclu avec le duc de Savoie en 1601, par lequel la Bresse était réunie à la France. Il entra ensuite au conseil d'État et devint intendant des finances. Sully lui reproche ainsi qu'à Villeroy le rétablissement des jésuites en France en 1604. « Ils avoient, dit-il, conservé quelque diminutif de semence espagnolique et ligueuse dans la fantaisie. » En 1607 Jeannin fut envoyé en Hollande pour empêcher les Provinces-Unies de se rapprocher de l'Espagne. Visant d'abord à une trêve indéfinie, il signa, au commencement de 1608, un traité d'alliance défensive avec les États-Généraux, traité qui permettait à la Hollande de ne rien précipiter dans la conclusion de la paix et assurait l'influence de la France. Il sut amener Henri IV à consentir à une longue suspension d'armes, et soutint à plusieurs reprises la même opinion dans l'assemblée des États Généraux. Il fut assez heureux pour l'emporter,

et une trêve de douze ans fut signée en avril 1609, sous la garantie de la France et de l'Angleterre. Avant de quitter la Hollande, Jeannin dut parler en faveur de la liberté de conscience pour les catholiques, et il le fit avec autant de raison que d'éloquence. La Hollande lui offrit un cadeau, qu'il n'accepta que sur l'ordre exprès du roi.

Jeannin était de retour à Paris au moins d'août 1609. Sully l'avait hautement félicité dans ses lettres. La bourgeoisie de la capitale lui fit fête; partout on voyait en Hollande le portrait du président. Il se présenta au roi à Fontainebleau. Henri IV, informé de son arrivée, se leva, et, prenant la reine par la main, il vint au-devant de Jeannin, l'embrassa cordialement, et dit à la reine : « Voyez-vous, madame, ce bonhomme, c'est un des plus hommes de bien de mon royaume, le plus affectionné à mon service et le plus capable de servir l'État. Et s'il arrive que Dieu dispose de moi, je vous prie de vous reposer sur la fidélité et sur la passion que je sais qu'il a pour le bien de mes peuples. » La faveur du président auprès de Henri IV grandit encore dans les dernières années de la vie de ce prince. « Le roi lui demanda à titre de service, dit M. Sainte-Beuve, de se charger d'écrire l'histoire de son règne, l'assurant qu'il entendait laisser la vérité en sa franchise, et à l'auteur la liberté entière de l'écrire sans fard ni artifice, et sans lui attribuer, à lui, ce qui était dû à la seule providence de Dieu ou à la vertu d'autrui. Dans ses derniers projets d'expédition et de guerre à l'étranger, il l'invitait en riant à se pourvoir d'une bonne haquenée pour l'accompagner et le suivre en toute entreprise. » Jeannin occupa en effet les loisirs de sa vieillesse à préparer cette histoire de Henri IV, dont nous n'avons que la préface, qui se trouve dans ses œuvres. « C'est un morceau dont la pensée élevée, dit M. Avenel, et le style sévère font regretter qu'une telle histoire n'ait pas été écrite par un tel homme. » Henri IV semblait se reprocher de n'avoir pas suffisamment récompensé Jeannin lorsqu'il disait « qu'il doroit plusieurs de ses sujets pour cacher leur malice, mais que pour le président Jeannin il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire ». La haute estime du roi pour le président éclata dans tout son jour lorsque, dans un conseil, où il venait de déclarer qu'il avait à se plaindre d'une indiscrétion politique, et voyant les yeux se tourner vers Jeannin, il dit nettement : « Messieurs, je réponds pour le bonhomme; voyez entre vous autres quel est le coupable. »

Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis se souvint du conseil que lui avait donné le roi, et continua de réclamer les services du président. Elle lui confia l'administration des finances et la direction de presque toutes les affaires, en lui conférant le titre de contrôleur général. Écarté un instant, en 1612, par les intrigues de Concini, il reprit ensuite le maniement des finances. Il diminua les impôts ordinaires, supprima entièrement les impôts extraordinaires, et exposa les résultats de son administration devant les états généraux en 1614. « Il fut obligé, dit M. Avenel, de se justifier devant cette même assemblée des calomnies dont le chargeait la haine; et il défendit en même temps Sully, également calomnié. Quelques années auparavant (1611), il avait déjà empêché qu'on ne fît le procès à ce fidèle ministre du feu roi, ainsi que le voulait le duc de Bouillon, ennemi de Sully. Cette circonstance n'est pas sans importance pour l'appréciation du caractère du président Jeannin; car, du vivant du roi, Sully n'avait pas vu sans quelque jalousie l'entière confiance dont l'honorait Henri IV. » Quoique catholique zélé, sa haute raison et son humanité le préservèrent toujours des excès. Jamais le fanatisme ne l'aveugla. Sous Louis XIII, il composa encore un mémoire pour prouver qu'il était plus utile pour le royaume de faire la paix avec les protestants que de continuer la guerre. Jeannin montre lui-même jusqu'où pouvaient aller ses principes tolérants en disant : « Le commandement n'est pas toujours absolu pendant les minorités. Le soin principal doit être lors de conserver le royaume, la paix et l'autorité royale, plutôt avec prudence, en dissimulant et achetant quelquefois l'obéissance, qu'on acquiert par ce moyen à meilleur prix que s'il y falloit employer la force et les armes qui mettent tout en confusion. » D'après l'avis de Jeannin, la reine avait fait d'abord aux grands des cadeaux et des présents; « qui étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition, dit Richelieu; mais elle ne fut pas pour cela éteinte. ». Son influence dans les conseils était grande encore en 1620, et la guerre de Bohême fut terminée selon ses idées. Plus d'une fois il fut invoqué comme une sorte d'arbitre et de conciliateur dans les graves démêlés qui s'élevèrent entre Louis XIII et sa mère. Une injustice qu'on fit à son gendre décida Jeannin à se retirer de la cour et des affaires. On place sa mort à l'année 1622; mais on trouve dans ses Œuvres une lettre adressée à la reine mère datée de Paris le 25 janvier 1623 : cette date, si elle était exacte, forcerait à reculer celle de la mort de Jeannin; mais la pierre de son tombeau porte 1622, et l'on peut plus facilement supposer une erreur dans l'impression de la date de la lettre qui contredit cette inscription. Tallemant des Réaux raconte que « le président Jeannin, du temps qu'il étoit à M. de Mayenne, traita ce prince à Autun dans la maison paternelle, et lui présenta son père avec son tablier de corroyeur, en lui disant : Monsieur, voilà le maître de la maison; c'est lui qui vous traite. M. de Mayenne le reçut à bras ouverts et le fit mettre au haut bout. » D'un autre côté, on dit qu'un prince ayant cherché à embarrasser le président en lui demandant de qui il était fils, il répondit : *De mes vertus*. Il n'en avait pas moins son écusson et ses armoiries; car la magistrature dans les cours souveraines

impliquait la noblesse, d'après un édit de Henri IV. Jeannin portait d'*azur à un croissant d'argent surmonté d'une flamme d'or*, avec une flamme d'or pour cimier. On voit encore son tombeau et celui de sa femme à la cathédrale de Saint-Lazare de Dijon, dans une chapelle qui avait été fondée par lui.

www.libtool.com.cn

Les pièces relatives à la négociation de Hollande occupent une grande place dans les Œuvres de Jeannin. « Cette négociation, dit M. Avenel, est singulièrement propre à faire connaître cet habile diplomate. Il expose, dans cette correspondance, avec une rare sagacité l'état de toutes les puissances de l'Europe; il évente leurs intrigues, dévoile leurs projets, calcule leurs forces, avertit de ce qu'on doit craindre, conseille ce que l'on peut tenter et indique les meilleurs moyens d'obtenir le succès. Joignez à ces talents supérieurs un extrême désintéressement, un caractère antique, un esprit conciliant, une humeur douce et bienveillante, un zèle louable pour l'éducation de la jeunesse, enfin une sympathie éclairée pour les lettres ainsi que pour les hommes de science, et vous aurez l'ensemble des traits qui composent la physionomie de cet homme remarquable. » Grotius nous apprend « qu'il était si puissant en paroles et tellement maître des mouvements de son visage que quand il cachait le plus ses sentiments, il semblait toujours qu'il parlât à cœur ouvert ». Richelieu rend de Jeannin un grand témoignage : « On ne sauroit assez dire de ses louanges, écrit-il à l'occasion de sa mort. Jamais il n'embrassa plus d'affaires qu'il n'en pouvoit expédier... Jamais il ne flatta son maître; s'est toujours plus étudié à servir qu'à plaire; ne mêla jamais ses intérêts parmi les affaires publiques. Ce prud'homme étoit digne d'un siècle moins corrompu que le nostre, où sa vertu n'a pas été estimée selon son prix. » Saumaise rapporte que « les peuples le respectoient comme un oracle, et cette bouche de laquelle il sortoit tant d'excellentes choses au milieu d'un visage tout à fait vénérable, assembloit tout le monde pour le voir et pour l'entendre ».

« Jeannin aimoit et honoroit les gens de lettres pour eux-mêmes et pour l'utilité de leurs travaux, » dit Guyton de Morveau. « Il avoit accoutumé, dit Saumaise, de faire préparer tous les ans un dîner magnifique où tous les gens de lettres qui avoient pension du roi étoient invités. Après une conversation pleine de civilités et de remerciments de ce grand homme, il les exhortoit de continuer dans le service du roi et du public, et leur faisoit payer leur pension comptant; les priant de ne lui rendre aucune visite, sçachant que le tems étoit précieux aux personnes de leur profession, et qu'il se tiendroit plus leur obligé les sçachant dans leurs cabinets que s'il les voyoit tous les jours à sa porte. » Ce fut d'après son examen et son rapport au conseil privé que la seconde édition du livre *De la Sagesse* de Charron put être mise en vente, moyennant quelques changements qu'il y fit : « Ce ne sont livres pour le commun du monde, disait-il, mais il n'appartient qu'aux plus forts et relevés esprits d'en faire jugement; ce sont vraiment livres d'Estat. » Pendant son séjour en Hollande, il avait voulu être utile à Scaliger, qui vivait pauvrement à Leyde; il avait demandé qu'on rendît à ce savant une pension que Henri III lui avait accordée autrefois. « On différa trop, dit M. Sainte-Beuve, et Scaliger eut le temps de mourir avant le bienfait. » Jeannin offrit un jour à Scaliger une bourse de mille écus de sa poche; mais le savant ne voulut pas l'accepter. Jeannin recommanda au roi un géographe nommé Plancius, qui soutenait qu'un passage devait exister entre les deux mers vers le pôle arctique. Henri IV, qui espérait donner son nom à ce détroit, équipa un navire à ses frais, et Jeannin fut chargé d'expédier en secret toutes les instructions au capitaine; mais il ne paraît pas que ce voyage ait eu lieu. Il passe aussi pour avoir eu la première idée du canal de jonction de la Saône à la Seine par l'intermédiaire de l'Yonne.

Le président Jeannin n'avait eu qu'un fils, le baron de Montjeu. Il passait pour un des cavaliers les plus braves et les plus accomplis de la cour, et fut tué dans un duel ou combat de nuit pour une maîtresse, en 1612. Nervèze écrivit une épître consolatoire au père. On prétend que celui-ci, malgré sa douleur, présida stoïquement le conseil le jour même de cette mort, comme à l'ordinaire. La fille unique du président avait épousé M. de Castille, qui avait commencé par le commerce, et qui devint, grâce à son beau-père, ambassadeur et intendant des finances. C'était un homme de faste et de grand luxe. Jeannin avait aussi son faible : il aimait trop à bâtir, et il s'en accuse lui-même.

Les Négociations du président Jeannin, suivies de ses œuvres mêlées, ont été bien des fois réimprimées. La première édition fut donnée par l'abbé Nicolas de Castille, son petit-fils, à Paris, en 1656, in-fol. Elle est dédiée au surintendant Fouquet. Nous citerons encore une édition imprimée à Paris en 1819, 3 vol. in-8°. On trouve également les *Négociations* du président Jeannin dans les diverses *Collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

L. Louvet.

Jeannin, *Œuvres*. — Jean Meunier, *Mém. pour servir à l'hist. d'Autun*. — Pierre Saumaise, *Éloge de M. Jeannin*. — Thiroux, *Éloge du président Jeannin*. — Guyton de Morveau, *Éloge du président Jeannin*. — Duval, *Recherches inédites sur le président Jeannin*. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*. — Foisset, *Notice sur le président Jeannin*. — Tallement des Réaux, *Historiettes*. — Sully, *Économies royales*. — Villeroy, *Mémoires d'État*. — De Thou, *Historia sui temp.* — L'Étoile, *Journal*. — Richelieu, *Mémoires*. — Fevret, *De claris Fori Burgundi Oratoribus*. — Grotius, *Annales et historiæ Belgicæ*. — Laurent, *Notice* en tête des *Négociations*, dans la *Collection des Mém. de l'hist. de France* de Petitot. — Avenel, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Sainte-Beuve, *Le président Jeannin, le négociateur*, dans le *Moniteur* des 8, 15 et 22 mai 1834. — M. de Mongis, *Discours sur le président Jeannin*, prononcé à

l'audience de rentrée de la cour imp. de Dijon, le 4 nov. 1856.

JEANNIN (*Jean-Baptiste*, baron), général français, né à La Neyriat (Franche-Comté), le 22 janvier 1769, mort à Saulieu (Côte-d'Or), le 2 mai 1830. Engagé au 10e bataillon de volontaires nationaux du Jura, le 5 août 1792, il fit à l'armée du Rhin les campagnes de 1792, 1793, et à l'armée d'Italie celles des ans IV, V et VI. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, assista aux batailles des Pyramides, de Chébréiss, d'Aboukir et d'Héliopolis. Au siége de Saint-Jean-d'Acre, il fut chargé d'attaquer, la nuit, avec deux compagnies de la 69e demi-brigade, un des boyaux conduisant dans les retranchements turcs, qu'il enleva à la baïonnette. Il fut atteint à la tête d'un biscaïen parti des chaloupes canonnières anglaises qui flanquaient cette portion des ouvrages. Nommé colonel du 12e régiment d'infanterie légère le 3 fructidor an XIII, il fit à la grande armée les campagnes de l'an XIV, de 1806 et 1807 en Autriche, en Prusse et en Pologne. Il était au siége de Dantzick et à la bataille d'Heilsberg; il y fut blessé. Envoyé en Espagne et nommé général de brigade à la revue de Burgos, le 19 novembre 1808, il fit les campagnes de 1808, 1809, 1810 et 1811. Nommé général de division le 20 janvier 1815, il commandait à la bataille de Waterloo une des divisions du corps d'armée commandé par le général comte Lobau. Il fit partie de l'armée de la Loire. Après la chute de l'empire, il fut mis en non-activité.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

JEANNIN. *Voy.* JANIN ET JANNIN.

*JEANRON (*Philippe-Auguste*), peintre français, né à Boulogne-sur-mer en 1809. Son père, d'abord ouvrier, puis militaire, ayant été fait prisonnier à Flessingue, l'emmena sur les pontons de Portsmouth. De retour en France à la paix, il suivit les cours du collége Bourbon. Comme peintre, M. Jeanron n'eut d'autre maître que la nature; cependant il reçut quelques conseils de Sigalon et de Souchon. Ami de M. Ledru-Rollin, à qui il avait été autrefois présenté par Godefroi Cavaignac, il fut nommé directeur général des musées nationaux après la révolution de février 1848, place qu'il conserva jusqu'en 1849. Dans cette position Jeanron s'occupa activement des réparations à faire aux galeries du Louvre et obtint que deux millions fussent votés par l'Assemblée constituante pour la décoration de la galerie d'Apollon et d'autres travaux importants. Après les événements du 13 juin 1849, M. Ledru-Rollin trouva un refuge dans le vieux Louvre, où il resta caché douze jours. Rendu tout entier à son art, M. Jeanron obtint la croix d'Honneur à l'exposition de 1855; il avait reçu une médaille de deuxième classe en 1833. Ses tableaux ont de l'ampleur et de la couleur, qualités qu'il exagère quelquefois; et son dessin n'est pas toujours assez pur. M. Jeanron a exposé, en 1831 : *Petits Patriotes*; — en 1833 : *Une Scène de halle*; — *Une Halte de Contrebandiers*; — *Une Scène de Paris*; — en 1834 : *Paysans limousins*; — *Un Aveugle mendiant*; — en 1836 : *Bergers du Midi*; — *L'Enfant sous la tente*; — *Pauvre Famille*; — *Philosophe campagnard*; — *Un Chasseur*; — *Charité du peuple : forgerons de la Corrèze*; — en 1838 : deux portraits; — en 1840 : *Criminels condamnés à cueillir le poison de l'upas*; — *Bords de la petite Briance* (*Haute-Vienne*); — en 1842 : deux portraits; — en 1846 : *Sixte Quint*; — en 1847 : *Le Repos du Laboureur*; — *Un Contrebandier*; — en 1848 : *Enfants jouant avec une chèvre*; — *Le Repos*; — *Les deux Colombes*; — *Rêverie*; — *Une Bohémienne*; — *Un Bohémien*; — en 1850 : *La Fuite en Égypte* et *le Repos en Égypte*; — *Le Mariage de sainte Catherine*; — *Les Bergers*; — *Vue du Port abandonné d'Ambleteuse* : acheté par le président de la république; — *Le Télégraphe électrique dans les rochers du cap Gris-Nez*; — *La Plage d'Andreselles*; — en 1852 : *Suzanne au bain*; — *Les Pêcheurs, vue prise au Creux Nazeux* (*Pas-de-Calais*); — *Les Pêcheurs à la traille; matin : vue prise d'Ambleteuse, du côté de Wimereux*; — en 1853 : *Portrait de M. Odier*; nouveau en 1855; — *Vue du cap Gris-Nez, effet du soir*; — *La morte Eau*; — en 1855 : *Fuite en Égypte*; — *Au Camp d'Ambleteuse* (août 1854); — *Au camp d'Equihen* (sept. 1854); — *Berger breton*; en 1857 : *Fra Bartolomeo*; — *Le Tintoret et sa fille dans la campagne*; — *Raphael et la Fornarina*; — *Pose du télégraphe électrique dans les rochers du cap Gris-nez*; — *Pêcheurs d'Ambleteuse*; — *Pêcheurs d'Andreselles*; — *Vue du fort de La Rochelle au port abandonné de Wimereux*; — *La longue Absence : ustensiles de pêcheur*; — *Pêche à l'écluse de la Slaatz, port d'Ambleteuse*; — *Oiseaux de mer*; — portrait de Mme Ant. Odier.

M. Jeanron a écrit : *Espérance*; Paris, 1834, in-12; — *Origines et progrès de l'Art; études et recherches*; Paris, 1849, in-8°. Il a en outre annoté la traduction de la *Vie des Peintres* de Vasari par M. Léopold Léclanché; Paris, 1834-1842, 10 vol. in-8°.

Mme JEANRON (*Désirée-Angéline* SIREY) cultive aussi la peinture. Elle a exposé en 1844 : *Sainte Catherine d'Alexandrie*, et en 1850 *Saint Jean*. L. L—T.

Leleuve, *Hist. du Lycée Bonaparte* (*collége Bourbon*). — *Livrets des Salons*, 1831-1857. — Edmond About, *Moniteur* du 5 septembre 1857. — Bourquelot et Maury, *La Littérature française contemp.*

*JEANSON (*Barthélemy*), architecte et ingénieur français, mort en 1828. Ses aïeux exerçaient la profession d'architecte depuis Louis XIII. Élève de Soufflot, il travailla au Petit-Trianon, au palais de Saint-Cloud, et construisit le bâtiment des eaux thermales de Vichy. Il fit ensuite un pont en pierre à Decise, sur la Loire, établit une levée sur ce fleuve et perça une route importante dans le Bourbonnais.

Chargé des travaux pour l'établissement d'une manufacture d'armes à Moulins, il y construisit en outre une fonderie de canons; cette ville lui dut aussi une salle de spectacle et une rue. Nommé directeur de la fonderie du Creuzot, il y installa les machines propres à la fabrication de la grosse artillerie et des laminoirs pour faire de la tôle de grande dimension. Surpassant même les Anglais dans l'art de la fonderie, il parvint à couler une roue d'engrenage de vingt-quatre pieds de diamètre. Il perfectionna aussi la cristallerie du Creuzot en introduisant dans les produits des formes plus pures. La révolution lui fit quitter la France. Il se réfugia en Belgique, construisit à Mons un théâtre et un dépôt de mendicité; et en outre il éleva dans les environs de cette ville trois filatures de coton avec des moteurs hydrauliques. Plus tard le prince de Talleyrand lui fit édifier une jolie salle de spectacle à Avennes. En 1811, Jeanson établit à Maubeuge une machine propre à fabriquer annuellement 20,000 baïonnettes. Après la restauration, il rentra dans la maison du roi avec le titre de directeur des eaux de Versailles. J. V.

Biogr. univ., avec les Célébrités belges.

JEAURAT (*Edme-Sébastien*), astronome français, né le 14 septembre 1724 à Paris, et mort dans la même ville le 7 mars 1803. Fils d'un habile graveur du roi, et petit-fils, par sa mère, du célèbre Sébastien Leclerc, il apprit le dessin sous son oncle Étienne Jeaurat, peintre de la reine, et eut Lieutaut pour maître de mathématiques. A l'âge de vingt-deux ans, il obtint une médaille de dessin à l'Académie de Peinture, et, en 1749, il fut employé comme ingénieur-géographe à la grande carte de France, dont il leva six cents lieues carrées. En 1753, il devint professeur de mathématiques à l'École Militaire, dont le premier établissement provisoire fut formé alors à Vincennes. C'est là où Lalande eut occasion de le connaître. Il l'engagea de prendre part aux travaux astronomiques pour lesquels on manquait de sujets. Jeaurat répondit avec zèle à la bienveillance du célèbre astronome, calcula les oppositions de 1755 et des années suivantes, observa la comète de 1759, celle de 1760 et donna des formules analytiques pour calculer le mouvement des planètes. Ses formules renferment la sixième puissance de l'excentricité, et prouvent qu'il avait une grande faculté dans l'analyse dont les astronomes, à cette époque-là, faisaient rarement usage. En 1763 l'Académie des Sciences publia plusieurs des mémoires de Jeaurat dans le *Recueil des Savants étrangers* et partagea ses suffrages entre Bailly et lui pour succéder à l'abbé de Caille. En 1766 Jeaurat donna de nouvelles *tables de Jupiter*, qui parurent avec la théorie que Bailly avait faite pour les satellites. C'est à lui que l'on doit l'idée de la *lunette diplanlidienne* exécutée par Navarre, un des plus habiles opticiens de l'époque. Cette lunette, ayant la propriété de donner deux images, l'une droite, l'autre renversée, permet d'observer directement l'instant où le centre d'une planète passe sous un fil horaire. Dès 1763, Jeaurat se procura un observatoire en bois à l'École Militaire et quelques instruments; mais en 1768 il obtint du duc de Choiseul la construction d'un observatoire complet et solide, qui ne fut complètement achevé qu'en 1788.

En 1775 l'astronome Jeaurat remplaça Lalande pour le calcul de la connaissance des temps, en publia successivement douze volumes, dont chacun contient des choses nouvelles, des tables de divers astronomes, et beaucoup de calculs, une réduction du grand catalogue britannique, des calculs de la Lune, une détermination des longitudes de tous les pays, la position des clochers de Paris, qu'il avait levés avec le concours de Prony et d'un autre ingénieur, ainsi que d'autres recherches utiles pour l'astronomie. L'Institut lui rendit un hommage flatteur en se l'adjoignant comme membre le 25 décembre 1796, malgré des concurrents très-redoutables. Lorsque l'âge ne lui permettait plus de travailler par lui-même, il s'intéressait encore aux travaux des astronomes; il aidait Rotrou dans l'observation du dernier passage de Mercure sur le Soleil, le 9 novembre 1802, quoiqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans. Presque toutes ses observations astronomiques ont été faites à l'École Militaire, qu'il quitta cependant pour passer à l'observatoire de Paris. Jeaurat mourut à la suite d'un refroidissement. C'était le plus âgé des astronomes de l'Europe. On a de lui : *Description des globes et sphères construites par Lalande et Barnes;* 1775, in-12; — *Tables de Jupiter pour la longitude géométrique*, 1766; — *Traité de Perspective;* Paris, 1750, in-4°, fig.; — un grand nombre de mémoires et d'observations insérés dans le *Recueil des Savants étrangers de l'Académie des Sciences* et dans les *Mémoires de l'Académie* de 1757 à 1788. JACOB.

Lalande, *Précis historique de l'Astronomie*, à la suite de *Astronomie bibliograph.*

JEBB (*Samuel*), médecin et philologue anglais, né à Nottingham vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1772. Étudiant à Cambridge, il s'attacha à la secte des non-jureurs, et fut quelque temps bibliothécaire de Jérémie Collier. En quittant l'université il épousa la parente d'un apothicaire. Ce mariage l'engagea dans l'étude de la pharmacie et de la chimie, et il pratiqua ensuite la médecine à Stratford. On a de lui : *S. Justini martyris cum Tryphone Dialogus;* 1719, in-8°; — *De Vita et Rebus gestis Mariæ, Scotorum reginæ dotariæ;* 1725, in-8°; — une bonne édition du rhéteur Aristide; 1728, 2 vol. in-4°; — une élégante et correcte édition de plusieurs opuscules de Caius : *Joannis Caii Britanni de Canibus Britannicis Liber unus, De rariorum Animalium et Stirpium Historia Liber unus; De Pronunciatione græcæ et latinæ linguæ, cum scrip-*

tione nova libellus; Londres, 1727, in-8°; — une édition de l'*Opus majus* de Bacon; 1733, in-fol.; — une édition du traité de Humph. Hody : *De græcis illustribus Linguæ Græcæ Litterarumque humaniorum Instauratoribus;* Londres, 1742, in-8°, avec une dissertation sur la vie et les écrits de Humphred Hody. En 1722 Jebb dirigea la publication d'un journal littéraire, *Bibliotheca Litteraria*, dont il ne parut que dix numéros, et où Masson, Wasse et d'autres érudits insérèrent de savantes observations. Z.

Nichols, *Anecdotes lit. et biog. of. W. Bowyer.* — Chalmers, *General Biog. Dictionary.*

JEBB (*John*), controversiste anglais, né à Londres, en 1736, mort en 1786. Il fut élevé au collége de La Trinité, à Dublin, et à Péter-House (Cambridge). Il se fit agréger à cet établissement, entra dans les ordres, et obtint en 1764 le rectorat d'Ovington dans le comté de Norfolk. Pendant plusieurs années il donna à Cambridge des leçons de théologie. Son enseignement fut interdit, en 1770, à cause de ses opinions sociniennes. En 1775 il quitta la robe de prêtre, s'appliqua à l'étude de la médecine, obtint le grade de docteur, et exerça la médecine. A son savoir théologique et médical il joignait la connaissance des langues classiques, de l'hébreu, de l'arabe et de l'allemand. Libre penseur en religion, il avait en politique des opinions démocratiques. Il réclama des parlements annuels le suffrage universel, et se prononça en faveur des insurgés américains. On a de lui : *Excerpta quædam e Newtonii Principiis Philosophiæ naturalis, cum notis variorum;* 1765, in-4° : en collaboration avec les révérends Thorpe et Wollaston. Jebb était membre de la Société royale de Londres, et publia des mémoires dans les *Philosophical Transactions.* Une collection de ses œuvres théologiques, politiques et médicales parut en 1787; 3 vol. in-8°. Z.

Disney, *Vie de J. Jebb*, en tête de ses Œuvres. — Aikins, *General Biography.*

JEBB (*John*), théologien irlandais, né à Drogheda, le 27 septembre 1775, mort à Limerick, le 7 décembre 1833. Ses succès à l'université de Dublin attirèrent l'attention de Broderick, évêque de Kilmore, qui lui conféra la cure de Swanlibar. Lorsque Broderick fut promu à l'archevêché de Cashel, Jebb l'accompagna, et reçut de lui en 1810 le bénéfice d'Abington, un des plus riches de l'Irlande. Un peu plus tard, il devint son archidiacre. Enfin, il fut nommé évêque de Limerick en 1823. Prélat protestant au milieu d'une population en grande partie catholique, il triompha par sa tolérance des préjugés de ses paroissiens, et défendit leurs intérêts contre une législation oppressive. Il commençait à s'occuper activement de politique, lorsqu'il fut atteint d'une paralysie qui le condamna au repos. On a de lui : *Practical Sermons* et un *Essay on Sacred Literature.* Depuis sa mort on a publié de lui : *Thirty Year's Correspondance between John Jebb, bishop of Limerick, and Alexander Knox;* 2 vol. in-8°. Z.

Ch. Forster, *Life of John Jebb, late bishop of Limerick*; Londres, 1837.

* **JECHIEL** de Paris, rabbin du treizième siècle, mort en 1268. On sait peu de chose sur sa vie. Il dirigea à Paris une école rabbinique, où sa réputation attirait de nombreux étudiants; en 1257 il quitta la France, et se rendit en Syrie, où il mourut. On montrait son tombeau à Khaïfa. Il avait composé divers écrits sur le *Talmud*, et on lui attribue un écrit qui contient le compte-rendu d'une discussion que Jechiel soutint publiquement, le 25 et le 26 juin 1240, avec un rabbin converti au christianisme. La conférence eut lieu dans le palais de saint Louis, en présence du roi, de la reine, de toute la cour et du clergé. Selon l'usage, chacun des antagonistes conserva sa façon de voir et se proclama vainqueur. Quoi qu'il en soit, cette controverse publique est un témoignage important d'un sentiment de tolérance bien rare à cette époque. Une traduction latine de la relation favorable aux doctrines du rabbin Jechiel a été insérée dans le recueil d'écrits juifs contre le christianisme mis au jour en 1681 par Wagenseil, sous le titre de *Tela ignea Satanæ* (2 v. in-4°); un texte plus complet que celui publié par le savant allemand existe en hébreu à la Bibliothèque impériale à Paris. G. B.

Wolf, *Bibliotheca Hebræa*. — Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, t. I, p. 166. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 506.

JEDAHIAH HAPPENINI BEDRASCHI ou **JEDAAIA'H BEN ABRAHAM HAPPENINI**, surnommé *Habbedrasci*, rabbin espagnol, né en 1250, à Barcelone. La date de sa mort est incertaine; on sait seulement qu'il vivait encore dans sa ville natale en 1298. Il était si versé dans la connaissance de la loi mosaïque que ses coréligionnaires le choisirent pour leur orateur. Il eut beaucoup de disciples; il se distingua aussi comme poëte. « Ce fut un très-excellent personnage, dit Philippe d'Aquin, qui traduisit son Appréciation du Monde; ce fut un savant d'un esprit clair et net, d'un sain et solide jugement, d'une érudition non vulgaire et très-éloquent, Espagnol de nation, comme son style même le montre, plein de saillies et de pensées chaudes, hardies et bien digérées. » A son tour, Buxtorf appelle Jedahiah le *Cicéron des Hébreux.* L'œuvre la plus remarquable de ce rabbin est son *Bechinath Olam* (Appréciation ou Examen du Monde). Il est divisé en quatorze parties ou traités, portant, entre autres sujets, sur la fragilité de la nature humaine, la vanité du monde, l'immatérialité de l'âme. *Liber insignis*, dit encore Buxtorf en parlant de cet ouvrage, *tam quoad res, quam quoad verba.* — Les principales éditions du *Bechinath Olam* sont celles de Mantoue, 1476; de Soncino, 1484; de Paris, 1629, in-8°, avec la traduction déjà mentionnée de Philippe d'Aquin; celle de Furth, 1807,

avec notes, commentaire et une traduction allemande en lettres hébraïques. Un contemporain, Michel Berr, de Metz, a donné une traduction française du *Bechinath Olam;* Metz, 1808. Les autres ouvrages de Jedahiah sont : — un poëme intitulé *Baquesha* (Oraison), qui se trouve imprimé à la suite du *Bechinath Olam* dans les éditions hébraïques de ce livre ; — *Biour* (Explication); Jedahiah y commente particulièrement Aben Ezrai ; — *Loshan Zahaw* (Langue d'Or) : c'est un commentaire des psaumes ; Venise, Zanetti, 1593, 1599, in-4° ; — des prières en acrostiches ; — une *Apologie* de R. Salomon, qui avait adhéré à la décision par laquelle la synagogue de Barcelone interdisait l'étude de la philosophie avant l'âge de vingt-cinq ans ; — une lettre à Isaac Aben-Latiph, dans laquelle il pose à ce rabbin trente-huit questions de philosophie. V. R.

Jean Buxtorf, *Bibl. Rabbin.* — Rossi, *Disquisitio Historico-critica de Hebraicæ Typog. Orig.* — Wolf, *Bibl. Hebr.* — Castro, *Bibl. Espan.*, I.

JEFFERSON (*Thomas*), célèbre homme d'État américain, troisième président de la république des États-Unis, né le 2 avril (vieux style, pour le 13) 1743, à Shadwell, comté d'Albemarle, dans la Virginie, mort le 4 juillet 1826, le jour même où l'on célébrait l'anniversaire de la déclaration d'indépendance, signée cinquante ans auparavant. — « Après les noms glorieux de Washington et de Franklin, dit lord Brougham, et parmi les hommes supérieurs qui fondèrent la république américaine, mérite d'être placé le nom de Jefferson. Sans doute il est à une distance considérable des deux premiers ; il n'eut ni le grand caractère et les éminentes vertus de l'un, ni le génie si remarquable de l'autre ; mais il rendit à la grande cause de la liberté humaine d'importants services ; sa vie entière fut consacrée à la défense de ses principes, et dans les scènes importantes où il fut appelé à jouer un rôle, il se distingua à la fois et par le courage et par les talents. »

La carrière de Jefferson a été longue, et, ainsi qu'il le dit lui-même dans un écrit, elle renferme plus d'un demi-siècle de services publics. Successivement il a été un membre distingué de la législature de Virginie, plusieurs fois membre du congrès, ambassadeur en France, secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le premier cabinet de Washington, président des États-Unis pendant deux termes ; puis, une fois dans la retraite, il consacre ses dernières années à fonder et à rendre florissante l'université de Virginie. Il nous a paru utile, pour la clarté d'exposition, de marquer nettement les phases principales de cette longue vie. Elle présente quatre divisions : 1° depuis 1743 jusqu'à 1784, époque où il est envoyé comme ambassadeur en France ; 2° depuis 1784 jusqu'en 1801, année où commence la présidence ; 3° depuis 1801 jusqu'à 1809, où elle se termine ; 4° depuis 1809 jusqu'à 1826, époque de sa mort. — Nous avons puisé presque uniquement dans les sources américaines ; mais nous devons le dire, bien qu'à regret, rarement nous y avons trouvé sur le caractère, les principes politiques et l'administration de Jefferson une appréciation impartiale. Le parti démocratique, dont il fut le fondateur et le chef, s'est appliqué à retracer en magnifiques éloges tous ses actes et ses qualités, et le parti fédéraliste, plus tard nommé whig, a souvent poussé la sévérité d'opinion jusqu'au dénigrement. De là est résulté pour nous un long travail d'examen et de comparaison afin d'arriver à la vérité. Notre but, comme notre devoir, a été d'exposer les faits avec un esprit indépendant et impartial. Les panégyriques absolus et les satires ne sont point de l'histoire.

La famille de Jefferson était depuis longtemps établie en Virginie, et y jouissait d'une grande considération. Sa première éducation fut dirigée par des instituteurs particuliers, et, à dix-sept ans, il entra au collége de William et Marie, l'établissement le plus renommé de l'État. Il y suivit avec ardeur les études classiques, et, non content d'approfondir les auteurs grecs et latins, il cultiva d'autres branches scientifiques, les mathématiques, la morale, la philosophie, etc. Il passa ensuite, pour faire son droit, sous la direction de Georges Wythe, avocat de grande distinction, devenu plus tard chancelier de l'État de Virginie. Comme il se destinait au barreau, ses études, sous ce maître habile, furent extrêmement soignées, et à l'âge de vingt-quatre ans il fut admis en qualité d'avocat à la cour générale (1767). Un incident de sa jeunesse, qu'il a raconté lui-même, fit sur son esprit une vive et profonde impression. Étant encore étudiant en droit, il se trouvait présent à la célèbre séance de l'assemblée de Virginie, où Patrick Henry présenta ses résolutions hardies contre le projet de loi du timbre (*stamp act*), et où, avec une éloquence aussi véhémente que magnifique, il défendit le droit de la colonie en matière de taxes, et, attaquant les usurpations du ministère britannique et l'obstination de la couronne, parut vouloir lancer la foudre, à travers l'Océan, jusqu'au siége même de leur puissance. Ces *torrents de magnifique éloquence*, dit Jefferson lui-même, entraînèrent l'assemblée. Mais qu'on juge de l'effet que durent produire sur l'esprit ardent et intelligent du jeune homme cette parole enflammée, ces accents inconnus jusque-là de l'orateur, pour défendre le droit des colons et les principes de liberté ! Qu'on juge de ses transports, de son admiration et du profond souvenir qu'il en conserva ! Ce dut être pour lui comme un baptême de feu. Les phases de sa vie nous en présentent souvent les traces et les effets. Jefferson pratiqua pendant quelques années à la cour générale, et s'y fit remarquer par son jugement et sa capacité. Chaque cause ajoutait à sa réputation. Mais les querelles entre la mère patrie et les colonies s'aggravaient chaque jour. Il était difficile à un

jeune avocat de talent de se consacrer uniquement à sa profession. En 1769, il fut élu pour représenter son comté à l'assemblée de Virginie. Des résolutions y furent adoptées à l'unanimité contre les mesures sanctionnées par les deux chambres du parlement sur la résistance du Massachusetts. En outre, on renouvela la déclaration que le droit d'imposer des taxes appartenait exclusivement à l'assemblée générale de la colonie, et le gouverneur, alarmé de cette opposition, renvoya brusquement la législature. Le jour suivant, les membres se réunirent à la taverne de Raleigh, et là ils s'engagèrent à ne plus importer ou acheter certaines marchandises anglaises, jusqu'à ce que le parlement eût révoqué l'acte passé pour lever des taxes. Il fut convenu de plus que chacun ferait adopter cet engagement à ses constituants. Cet acte fut signé par quatre-vingt-huit membres, parmi lesquels étaient Washington, P. Henry, Jefferson et quelques autres qui plus tard jouèrent le principal rôle dans les affaires. En 1773, il se joignit à plusieurs des plus hardis et des plus actifs de ses collègues dans la législature, et organisa avec eux le système des comités de correspondance entre les diverses colonies. Ce fut un des actes les plus importants de la révolution; car par là fut assuré le moyen de se concerter et de produire cette unité d'action et de sentiments qui seule pouvait produire une résistance efficace. Ces sentiments étaient partout; et comme le dit très-bien M. Guizot, « quand le roi Georges III et son parlement prétendirent taxer les colonies sans leur consentement, un parti nombreux, puissant, ardent, le parti national, se leva soudain, prêt à résister au nom du droit et de l'honneur du pays ». En 1775 il y eut en Angleterre, de la part des amis et des ennemis des colonies, quelques tentatives pour amener une réconciliation. Mais les efforts de lord Chatham ne trouvèrent dans la chambre haute qu'une indifférence glaciale, et les plans de Burke, bien que judicieux et présentés avec éloquence, n'eurent pas plus de succès dans la chambre des communes. Les chefs qui dirigeaient le parti national en Amérique avaient pressenti ce résultat. Ils avaient agi : un congrès général avait été convoqué à Philadelphie. Jefferson vint y siéger comme un des délégués de la Virginie (1775). Il fut aussitôt nommé membre d'un comité chargé de préparer une déclaration des motifs qui obligeaient le pays à prendre les armes. Le projet qu'il présenta fut en partie adopté, et contribua à amener les mesures plus décisives de l'année suivante. Le sang avait coulé; l'Angleterre achevait des préparatifs formidables de guerre. La question d'indépendance s'empara fortement de tous les esprits, et au mois de juin 1776 elle fut portée devant le congrès. A ce moment de crise, tous sentaient que la séparation était devenue inévitable, qu'il fallait vaincre ou périr, que l'énergie et l'audace devenaient prudence.

Après une discussion préliminaire, un comité fut nommé pour préparer une déclaration formelle d'indépendance. Il était composé de cinq membres, John Adams, Sherman, R. R. Livingston, Benj. Franklin et Jefferson. Ce dernier, qui avait eu le plus grand nombre de voix, en fut nommé président, et fut chargé par ses collègues de rédiger le projet. Cette tâche était grave et difficile; elle demandait un rare mélange de jugement, d'énergie, de prévoyance et de tact. Non-seulement une guerre sérieuse allait sortir de cette déclaration; mais le point important était d'avoir raison aux yeux du monde entier, de soutenir des principes fondés en droit et propres à servir de flambeau pour l'avenir. Jefferson s'acquitta de sa mission avec un talent supérieur. Son projet fut soumis à un examen approfondi de la part du congrès. Il subit divers retranchements et quelques modifications, et le 4 juillet 1776, jour à jamais mémorable, de quelque côté de l'Océan qu'on en juge les conséquences, il fut solennellement adopté et, au milieu d'une scène grave, signé par tous les membres du congrès, excepté un seul, qui eut des scrupules de conscience. Cette déclaration célèbre est citée dans beaucoup d'ouvrages. On ne peut se dispenser de la lire à propos de Jefferson, pour qui c'est un titre de gloire; mais nous pensons qu'il faut lire de préférence la déclaration primitive, où sont marqués les retranchements et les modifications émanant du congrès : on y trouvera matière à réflexion.

Dans les mois qui suivirent, Jefferson continua à prendre une part active aux délibérations et aux affaires du congrès; son nom est souvent mentionné comme membre de comités très-importants. Pendant une courte absence en Virginie, il fut désigné pour accompagner Franklin et Deane, envoyés à la cour de France; on sentait la nécessité de s'assurer son appui et d'y négocier des traités de commerce. Mais l'état de sa santé et la situation critique des affaires, surtout dans la Virginie, le déterminèrent à refuser. Il sentait qu'il serait plus utile en restant en Amérique qu'en acceptant une mission à l'étranger. Pendant la guerre il ne prit aucune part aux mouvements militaires, et se consacra principalement au service de son État. Ce fut dans ce but que, réélu délégué au congrès, il refusa l'honneur d'y siéger. La révolution, précipitant le cours des choses, imprima à la société américaine, dans le sens démocratique, un mouvement général et rapide. En Virginie on avait adopté un peu à la hâte une constitution qui respirait l'esprit le plus énergique d'égalité de droits et d'aversion contre l'arbitraire. Peu de mois après pourtant, une proposition sérieuse fut faite d'établir un dictateur, revêtu de tous les pouvoirs, judiciaire, civil et militaire, de vie et de mort, sur les personnes et sur les propriétés. Jefferson sentit l'absurdité et le danger d'un pareil projet, et ne contribua pas peu à le faire repousser. Il conçut le plan plus sage de réviser et de réformer les

lois de l'État. Ces changements eurent lieu dans le sens démocratique. Le principe de primogéniture fut aboli, et un égal partage fut établi pour tous les enfants. Les substitutions disparurent. L'Église perdit non-seulement ses priviléges, mais sa place officielle dans l'État. Le principe électif conquit le gouvernement tout entier. Le droit de suffrage reçut une grande extension. La législation civile, sans subir un changement radical, inclina de plus en plus vers l'égalité. Jefferson avait été l'âme de toutes ces réformes. En 1779 il fut nommé gouverneur de la Virginie pour deux ans. Ce fut une période très-critique, et qui exigea de sa part beaucoup de vigilance et d'activité. L'ennemi avait fait une invasion au sud de l'État, et semait partout le ravage et la désolation. Malgré le zèle que Jefferson avait montré, il fut en butte, à l'expiration de ses fonctions, à des reproches de négligence sur des faits que la malveillance avait fort exagérés. D'après son propre désir, la législature évoqua l'affaire, et, après examen, elle rendit un hommage complet et unanime *au jugement, à la probité et aux talents* qu'il avait montrés comme gouverneur de l'État (1781).

Ce fut alors qu'au milieu des embarras de la politique et de la guerre il composa l'intéressant ouvrage qui porte le simple titre de *Notes sur la Virginie*. M. de Marbois, secrétaire de la légation française aux États-Unis, lui avait adressé, sans doute d'après ses instructions, une série de questions sur l'État de Virginie, embrassant la géographie, les productions naturelles, la statistique, le gouvernement, l'histoire et les lois. Jefferson lui transmit bientôt ses réponses. M. de Marbois y trouva tant d'intérêt et de savoir, qu'il en fit imprimer en français quelques exemplaires pour son gouvernement et des amis. Ce fut d'après l'un d'eux qu'une traduction en anglais fut faite par fraude, et cela décida Jefferson à publier lui-même l'ouvrage, en 1787, sous le titre qu'il a conservé. Le charme de ce petit volume consiste dans la parfaite simplicité de style et la variété des renseignements. Des pages pleines d'intérêt y viennent tempérer le sérieux d'autres sujets; entre autres, la peinture des mœurs des Indiens et les souvenirs de leur éloquence naturelle : il n'est rien qui surpasse la beauté pathétique du célèbre discours de Logan.

Vers la fin de 1782, Jefferson fut désigné de nouveau ministre en Europe, pour travailler avec les autres envoyés au traité de paix qui était en voie de négociation. Il se disposait à partir malgré les rigueurs de l'hiver, quand on apprit que les préliminaires entre l'Angleterre et les États-Unis avaient été signés. Ses services au dehors furent encore ajournés. Il fut envoyé au congrès comme délégué de la Virginie. Il y joua aussitôt un des principaux rôles. On reçut enfin le traité définitif signé à Londres et à Paris (1783). Ce traité fut renvoyé sans délai à un comité présidé par Jefferson, et le 14 janvier 1784 ratifié à l'unanimité. L'indépendance était consommée et solennellement reconnue. La branche de la race anglo saxonne qui s'était séparée de la mère patrie allait poursuivre sur un vaste et magnifique continent ses nouvelles destinées. Ici commence pour l'Amérique et pour l'Europe une ère toute nouvelle : pendant que sous les auspices de Washington un gouvernement nouveau et la liberté se fondent et s'affermissent dans le Nouveau Monde, les orages et les révolutions, accompagnés de guerres et de scènes sanglantes, bouleversent la France et ébranlent toutes les vieilles monarchies de l'Europe. Cependant, malgré le vaste Océan, des relations que chaque année rend plus multipliées et plus intimes s'établissent entre les deux mondes. D'immenses intérêts de commerce, de finances, de politique se développent et grandissent encore pour les enchaîner étroitement l'un à l'autre, pour leur rendre communs et prospérités et désastres. Que sera l'avenir? C'est le secret de Dieu; mais le présent et surtout l'avenir doivent être pour les hommes d'État, pour tous ceux qui peuvent influer sur le progrès de l'humanité et de la civilisation, un sujet constant de réflexion et d'action.

La paix proclamée et établie, le congrès résolut d'envoyer en Europe un autre ministre, à l'effet de négocier, de concert avec John Adams et Franklin, des traités de commerce avec les puissances étrangères. Jefferson, déjà désigné deux fois pour une mission en Europe, fut naturellement choisi. Il accepta avec empressement, et partit au milieu de 1784. Depuis vingt ans il avait vécu dans l'agitation et les rudes labeurs de la politique et des affaires. Il sentait le besoin d'un peu de repos, d'une nouvelle société. A sa rentrée au congrès, il avait été frappé de certains changements dans son caractère et sa physionomie. Ce n'était plus, dit-il lui-même dans ses mémoires, ce corps qui avait agi pendant l'époque orageuse de la révolution, quand il était composé seulement de cinquante ou soixante membres, tous hommes d'affaires et hommes d'action. Et, se rappelant les jours où « les Washington et les Franklin étaient habitués à saisir le point important d'une question, laissant les points secondaires suivre d'eux-mêmes, et à ne jamais traiter deux sujets à la fois », il ajoute : « Si le congrès actuel a le tort de trop parler, comment peut-il en être autrement dans un corps où le peuple envoie cent cinquante avocats, dont le métier est de contester toute chose, de ne céder sur rien, et de parler des heures entières. » Jefferson était avocat; un autre eût peut-être gardé le silence sur ce défaut de la profession. Sachons-lui gré d'avoir parlé en homme d'État, d'avoir en passant signalé ce fléau des assemblées délibérantes, le bavardage et l'intempérance de langue. Rien de plus grand et de plus beau que le talent de la parole, quand il est réglé par le dis-

cernement et l'amour sincère du bien; rien de plus funeste, même à la liberté, quand on ne songe qu'à étaler une rhétorique brillante dans les intérêts de sa vanité ou pour ses constituants. De pleins pouvoirs avaient été donnés aux envoyés pour former des alliances d'amitié et de commerce avec les nations étrangères sur les bases les plus libérales. Pendant toute une année ceux-ci s'occupèrent de ces négociations, mais sans le succès qu'avait espéré le congrès. Ils ne réussirent qu'avec la Prusse et le gouvernement de Maroc. John Adams et Jefferson se rendirent à Londres pour négocier plus activement. Ils firent tous leurs efforts pour établir une alliance cordiale entre deux pays que rapprochaient les liens du sang, la religion, les mœurs et l'intérêt commercial. Ils offrirent même un échange mutuel de naturalisation pour les citoyens et les navires de chaque peuple, dans ce qui concernait le commerce et la navigation. Mais ils furent reçus avec une froide politesse. Des sentiments hostiles, l'orgueil blessé dominaient la politique, et la dominèrent encore bien des années. Après avoir perdu deux mois en démarches inutiles, Jefferson retourna à Paris. Il avait déjà une forte antipathie contre le gouvernement et l'aristocratie d'Angleterre; mais comme il voyait l'intérêt des deux pays dans des relations commerciales, il avait fait cordialement des avances, et il fut blessé de les voir accueillies avec tant de froideur. Il s'en souvint lorsqu'il fut ministre et président. Disons en passant que dès 1815 le gouvernement anglais entra enfin dans une politique intelligente, et qu'aujourd'hui d'immenses relations de commerce existent entre les deux pays. Chaque année, l'Angleterre envoie en marchandises et produits de tous genres près d'un *milliard de francs* aux États-Unis, et en importe pour un chiffre quelquefois supérieur! Ceux qui à la moindre bourrasque prophétisent une guerre immédiate entre les deux puissances devraient songer d'abord à l'immensité des intérêts qui les enchaînent.

Au commencement de 1785 Jefferson fut à l'unanimité nommé par le congrès comme ministre à la cour de Versailles, à la place de Franklin, qui retournait aux États-Unis. On sait avec quelle habileté et quel succès le philosophe américain avait rempli sa mission, et l'enthousiasme qu'il avait inspiré à l'aristocratie et à la société philosophique de l'époque. Bien que très-différent de caractère et de talents, Jefferson possédait les qualités propres à réussir en France. On lui prêtait d'avoir dit, à propos de Franklin, « qu'il est des hommes à qui l'on succède et qu'on ne remplace pas ». Ce mot spirituel avait circulé dans les salons et donné bonne opinion de son tact. Mais, en outre, son instruction variée, sa conversation brillante, ses principes libéraux, sa vive sympathie pour la France et pour la nation, ses relations intimes avec les gens de lettres et les philosophes qui donnaient le ton, ne tardèrent pas à lui assurer une position aussi distinguée qu'influente. Les négociations dont il eut à s'occuper furent plutôt commerciales que politiques : il s'agissait surtout de traités à interpréter, de mesures pour augmenter leur efficacité ou remédier à leurs imperfections. Il n'avait pas l'occasion de montrer dans ces sujets les talents élevés dont il était doué. Mais les mémoires du temps témoignent de l'adresse et de l'habileté qu'il apportait dans les discussions. Parmi les avantages qu'il obtint, et qui furent maintenus jusqu'à la révolution, on cite l'abolition de plusieurs monopoles et l'admission libre en France du tabac, du riz, de l'huile de baleine, du poisson salé et de la farine provenant des États-Unis. Il profita de quelques loisirs pour visiter la Hollande, ce petit pays que le travail patient et l'habileté commerciale avaient élevé à la prospérité et à la puissance d'un grand État. Il fit aussi un voyage en Italie, où les chefs-d'œuvre des arts et les ruines magnifiques encore debout l'intéressèrent vivement; mais il y remarqua aussi les funestes effets du despotisme sur une nation intelligente qui s'était endormie dans les plaisirs et la mollesse. Son esprit observateur recueillit rapidement dans ces deux pays tout ce qui méritait attention. Mais ce qu'il préférait à tout, c'était le séjour de Paris. Sa correspondance montre combien ses occupations y étaient variées, et combien il était attentif à tous les perfectionnements de nature à améliorer la condition sociale de l'homme, à s'implanter et à grandir dans le Nouveau Monde. Il goûtait avec un charme infini les jouissances d'une civilisation si différente de ce qu'il avait vu aux États-Unis, et où, dans la haute société et parmi les gens de lettres, il trouvait le goût, l'élégance et la grâce de manières, l'esprit cultivé ou séduisant, l'instruction profonde et les talents supérieurs, et partout l'accueil le plus aimable. Qu'on ajoute à cela l'enthousiasme et l'admiration dont la révolution d'Amérique était alors l'objet, l'empressement avec lequel il était recherché par les familles ou les hommes qui étaient au premier rang par la distinction de rang et la réputation, et l'on comprendra la vive sympathie, je dois dire la sincère affection, qu'il conserva toujours pour la France et les Français, et dont, au milieu de ses hautes fonctions, il donna constamment des preuves. D'après son aveu, ce séjour de quelques années en France avait été l'époque la plus heureuse de sa vie. Il vit commencer la grande révolution de 1789. Il en jugea les premiers développements et l'avenir plutôt avec ses opinions qu'avec la sagacité de l'homme d'État. La liaison intime qu'elle lui semblait avoir avec la révolution d'Amérique, l'espoir d'unir étroitement la politique et les intérêts des deux pays, l'esprit ardent de réforme et de liberté qu'il voyait partout, tout cela le remplissait d'enthousiasme et de confiance. Comme tant d'autres, sa prévoyance n'en devina

ni les phases ni les résultats. Vers la fin de 1789, il profita d'un congé pour retourner en Amérique, emportant avec lui la ferme espérance (et il aimait à l'exprimer) que l'année après son retour « verrait la fin certaine et heureuse de cette grande lutte pour la liberté ». Il arriva à Norfolk le 20 novembre, et, peu après, il reçut de Washington, nommé depuis peu à la présidence, une lettre qui lui offrait la première place dans son cabinet, le poste de secrétaire d'État, embrassant alors les affaires étrangères et une partie des affaires intérieures, mais qui le laissait libre de retourner en France comme ministre, s'il n'entrait pas dans le cabinet. En raison de ses sentiments, Jefferson penchait fortement pour ses fonctions dans la carrière diplomatique; mais le président insista avec une affectueuse estime, disant que le pays avait besoin de ses talents et de son expérience. Jefferson accepta, et en mars 1790 il entra en fonctions. Ainsi à peine arrivé, il se trouvait ressaisi par le courant des affaires publiques et dans un poste de grande importance. Là commencent ses épreuves, les jugements sévères, et les différences d'appréciation sur son caractère.

Pendant la guerre de l'indépendance, il n'y avait eu qu'un sentiment et qu'une action: combattre et triompher. La victoire accomplie, les passions et les opinions différentes commencèrent à se manifester. Le projet de constitution nouvelle, soumis aux votes du peuple par la convention de Philadelphie (1787), avait pour la première fois divisé la nation entière en deux camps opposés. Deux noms de parti avaient surgi, *fédéralistes et anti-fédéralistes;* le premier, pris par les défenseurs de la ratification et du principe d'autorité dans le gouvernement, et le second, appliqué par eux à leurs adversaires, partisans d'une liberté plus démocratique. Les deux partis s'étaient combattus avec acharnement; mais, la constitution votée, la passion sembla s'éteindre. Elle se réveilla dès que le gouvernement nouveau eut été établi et entra en action. Les partis, bien qu'avec un peu de confusion, commencèrent à se réorganiser. Ce fut à ce moment que Jefferson prit sa place dans le cabinet. Il n'y avait alors que quatre ministres: l'habile secrétaire du trésor, Hamilton, le chef des fédéralistes, soutenu d'ordinaire par le général Knox, secrétaire de la guerre; Jefferson, représentant du parti démocratique ou anti-fédéraliste, et Edmund Randolph, attorney général, qui penchait aussi de ce côté. Les deux membres prépondérants étaient Hamilton et Jefferson; doués tous deux de talents supérieurs, ils étaient presque entièrement opposés de caractère, d'opinions politiques et de manière d'agir. L'un avait l'organisation et les idées anglaises, une admiration marquée pour les institutions d'Angleterre, et une médiocre confiance dans le jugement et la capacité du peuple pour le *self government*. Ce n'était pourtant pas la monarchie qu'il aspirait à fonder, comme on l'en a accusé, mais un gouvernement solide et populaire. Il a dit lui-même: « Ne faudrait-il pas avoir l'esprit perverti et insensé pour ne pas préférer l'égalité de droits politiques, la fondation d'une vraie république, si l'on peut les obtenir, avec l'ordre et la stabilité? » L'autre, au contraire, avait au plus haut point l'esprit français et les opinions philosophiques du dix-huitième siècle, une forte antipathie contre le gouvernement et l'aristocratie d'Angleterre, une prédilection prononcée pour la France, tout l'enthousiasme et les illusions de 89, une pleine confiance dans l'intelligence et les vertus populaires. Cet antagonisme amena entre les deux rivaux d'assez fréquentes querelles et une hostilité plus ou moins cachée. A la suite de délibérations irritantes, le président eut souvent à intervenir avec son esprit conciliant, son jugement calme et supérieur. Il y mit une sagesse consommée. Bien qu'il eût une préférence d'estime et d'affection pour Hamilton, il n'adoptait ses plans qu'après long examen, et en les modifiant, quand c'était possible, d'après les idées de Jefferson. Sa haute impartialité tenait la balance entre eux, pour faire servir leurs talents au bien du pays et gouverner dans un sens vraiment national.

Comme secrétaire d'État, Jefferson remplit ses devoirs avec une intelligence, une prudence et un zèle aussi honorables pour lui-même qu'utiles à son pays. A une époque difficile, il maintint avec autant de fermeté que d'habileté les lois d'une stricte neutralité dans ses relations avec les nations étrangères. Il soutint au dehors la dignité du nouveau gouvernement, et protégea avec soin les intérêts des nationaux. Il rédigea divers rapports sur des questions de diplomatie, de commerce, de politique intérieure, et qui témoignent de ses connaissances ainsi que de ses vues libérales et de la pénétration de son jugement comme homme d'État. Il eut à traiter des questions délicates avec l'Angleterre et l'Espagne, et les principes qu'il établit servirent de base à des négociations ultérieures. La plupart de ces documents se trouvent dans l'ouvrage que nous citons à la fin de l'article. Au printemps de 1793, on apprit que la France avait déclaré la guerre contre l'Angleterre. Une question grave s'éleva: quelle devait être la conduite des États-Unis? La reconnaissance du passé et la sympathie politique animaient une partie considérable de la nation. Mais le président craignit d'engager son pays dans une lutte dangereuse; il voyait avec inquiétude les excès et les crimes où avait été entraînée la révolution en France. Il soumit donc à son conseil une proclamation de neutralité, qui fut approuvée à l'unanimité. Le parti démocratique la dénonça comme un *édit royal* et une usurpation de pouvoir. Bientôt arriva, comme ministre de la république française, le *citoyen* Genêt. Une partie des ministres hésitait à le recevoir. Jefferson repré-

senta fortement que la révolution n'avait pas détruit les relations entre les deux pays, et que les obligations des traités antérieurs restaient les mêmes. Le président adopta cet avis. Malheureusement, Genêt était une tête ardente et de peu de jugement. Avant même d'avoir présenté ses lettres de créance, il se mit à organiser des clubs de jacobins, à armer des corsaires dans les ports américains et à prendre des airs de potentat. Le secrétaire d'État fut chargé de réfuter les vues exaltées et d'arrêter les agressions de l'envoyé, et il le fit avec talent et fermeté, tout en manifestant des sentiments d'amitié pour la France. Ses diverses lettres ont été publiées. Genêt fut choqué d'être ainsi blâmé pour ses entreprises belliqueuses ; et comme il lui fut intimé que, s'il persistait, on aurait recours à la force, passant de l'audace à l'arrogance, il menaça d'en appeler du président au peuple. La fierté nationale fut blessée : beaucoup de ceux qui l'avaient bien accueilli comme ministre de France se refroidirent. Jefferson, malgré ses sympathies, commença à craindre que Genêt ne devint un embarras sérieux, même pour le parti démocratique. « C'est, dit-il dans une lettre, un cerveau échauffé, sans jugement, et qui dans ses rapports avec le président pousse le manque d'égards jusqu'à l'indécence. Sa conduite ne peut être défendue même par le plus furieux jacobin. Il me fait une position horriblement difficile. » Dans son découragement, Jefferson résolut de donner sa démission ; mais le président lui fit sentir que c'était déserter à la veille de la bataille, et insista pour qu'il restât jusqu'à la fin de l'année. Après mûre réflexion, Jefferson consentit (août 93). Sur l'ordre de Washington, il demanda au ministre américain à Paris le rappel de Genêt. Exaspéré par cette mesure, celui-ci redoubla d'insolence, et Jefferson lui rompit en visière avec dédain. Ses amis l'approuvèrent, et ses ennemis se turent. Washington lui sut gré de la fermeté avec laquelle il avait soutenu la cause du gouvernement américain. Jefferson reprit de l'ascendant dans le conseil. Dans presque toutes les discussions, son avis prévalut, et quand arriva le terme fixé, il se retira avec honneur, emportant l'estime de la nation, et laissant à son parti comme guide de conduite un rapport au congrès où il exposait un système de représailles contre la Grande-Bretagne par voie de règlements commerciaux (31 décembre 1793).

Ce fut avec un vif plaisir que Jefferson se retrouva dans sa plantation de Monticello. Il était las de partager le pouvoir avec ses adversaires, de passer sa vie dans leur société et sous leurs regards, d'avoir sans cesse à lutter, dissimuler, se contenir et se compromettre. Il divisa son temps entre l'éducation de ses enfants, la culture de ses terres, et ces études philosophiques qu'il avait été forcé d'interrompre et qu'il reprit avec une ardeur nouvelle. Mais le charme de ces jouissances et de ces travaux ne suffit pas longtemps à son activité, et, il faut le dire, à son ambition. Il revint promptement à la politique et aux intérêts de son parti. Même pendant qu'il était dans le cabinet, il y avait travaillé avec zèle, toutefois en y mettant l'adresse et la prudence que lui imposait sa position officielle. Non-seulement il encourageait sous main l'opposition que ses amis et les anti-fédéralistes faisaient dans le congrès à l'administration du président, mais même il descendit, à l'égard de Washington, à des manœuvres secrètes que ses adversaires lui ont justement reprochées comme manque de délicatesse et de loyauté. Chose singulière ! c'est Jefferson lui-même qui, trente ans après, a laissé dans son *Journal* le témoignage qui a servi à l'accusation. Il avait donné dans ses bureaux une place de commis à un homme de lettres d'origine française, Philip Fréneau, qui était rédacteur en chef d'un journal d'opposition, où l'administration du président était attaquée avec beaucoup de virulence, dans le but d'affaiblir sa popularité et de rabaisser les fédéralistes les plus éminents. Fréneau avait même l'impudence d'envoyer chaque jour trois exemplaires du journal à Washington en personne. Le président garda assez longtemps le silence. Enfin un jour, dans un conseil, il mentionna le fait, et ajouta : « Ce drôle (*that rascal*) pense-t-il que je me ferai le distributeur de son journal ? Je ne puis voir là que l'intention de m'insulter » ; et il finit par des paroles sévères. Que fit Jefferson ? Il faut citer ses paroles mêmes : « Le président me parla du journal, et dit qu'il méprisait toutes les attaques à lui personnelles, mais qu'il n'y avait pas un seul acte du gouvernement qui n'eût été dénigré. Il était évidemment blessé et avait le ton animé. Je compris qu'il désirait de ma part une censure ou le renvoi du commis. Mais je n'en ferai rien. Ce journal a sauvé notre constitution, qui marchait rapidement vers la monarchie. C'est un fait reconnu qu'il a arrêté l'ardeur et la carrière des monocrates ; et le président, qui ne se doute pas des desseins du parti, n'a pas envisagé avec son bon sens et son sang-froid ordinaires les efforts et les effets d'une presse libre, et vu que si elle propage de mauvaises choses, le bien l'emporte immensément. » — Il faut que la passion ait étrangement aveuglé ici l'esprit de Jefferson. Quoi ! il est membre du cabinet, et il protège non-seulement la violence d'opposition, mais encore un procédé insultant du rédacteur qui est sous ses ordres ! Pourquoi rester dans le cabinet ? Comment n'a-t-il pas senti que tôt ou tard on l'accuserait d'avoir manqué de loyauté et de droiture, que ses adversaires en prendraient texte pour dénigrer son caractère ? Il faut le reconnaître, si l'homme d'État était remarquable chez Jefferson, il a été assez souvent dominé et rabaissé par les passions de l'homme de parti.

La présidence de Washington touchait à son terme. Comme il avait refusé d'être de nouveau candidat, les deux grands partis mirent en avant

leurs chefs, John Adams et Jefferson (sept. 1796). Quelques mois après, les votes furent examinés et comptés au sein du congrès, et l'on reconnut que le premier avait la majorité de quelques voix. Jefferson devint vice-président pour quatre ans. Il eut à présider le sénat pendant la session, mais ces fonctions n'avaient ni beaucoup d'éclat ni beaucoup d'importance. Il s'en servit pour entretenir avec ses amis une correspondance active, fortifier l'opposition dans la chambre des représentants, et grossir par une adroite tactique les forces de son parti au dehors. Cette tactique et sa réputation furent de nouveau compromises par la révélation imprévue d'un autre scandale. Au mois d'avril 1796, Jefferson avait écrit à un Italien de ses amis, Mazzei, qui avait vécu en Virginie et résidait alors à Florence, une lettre où il exprimait les opinions sur Washington et sa politique. On ne sait s'il était dans son intention qu'elle fût publiée ou non en Europe. De lui-même ou autrement, Mazzei en donna une traduction dans un journal de Florence, et le Directoire de la république en France, se trouvant en querelle avec le gouvernement américain, jugea qu'il était de bonne guerre de révéler l'opinion d'un des citoyens les plus éminents des États-Unis sur la politique de Washington. Il la donna tout au long dans *Le Moniteur* officiel (25 janvier 1798). En voici les passages saillants :

« Notre monde politique est bien changé depuis que vous nous avez quittés. A la place de ce noble amour de la liberté et du gouvernement républicain qui nous a fait triomphalement traverser l'épreuve de la guerre, nous avons vu surgir un parti anglais monarchique et aristocratique, qui a pour but avoué de nous donner en substance le gouvernement anglais, dont il nous a déjà imposé les formes. Cependant, la majeure partie des citoyens reste fidèle à ses principes républicains, ainsi que les hommes de talent. Mais nous avons contre nous le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire, deux des trois branches de notre gouvernement, tous les fonctionnaires publics, tous ceux qui aspirent à le devenir, tous les hommes timides qui préfèrent le calme du despotisme à la mer orageuse de la liberté, les marchands anglais, les marchands américains qui se servent des capitaux anglais, les spéculateurs, les actionnaires de banques, détenteurs de la dette publique, toute cette classe qui a été créée pour nous assimiler en toutes choses au modèle anglais dans ses corruptions. Je vous donnerais la fièvre si je vous nommais tous les apostats qui ont passé à ces hérésies ; des hommes qui ont été des *Salomons* dans le conseil, et des *Samsons dans le combat*, mais dont les cheveux ont été coupés par la prostituée d'Angleterre (*whore of England*). »

Qu'on juge de l'agitation et du scandale, quand, d'après *Le Moniteur*, cette lettre parut dans les journaux des États-Unis ! Ainsi donc il était bien vrai, s'écria tout un parti, que Jefferson, tout en protestant de son amour pour la constitution, de sa haute estime pour Washington, s'occupait secrètement à les attaquer, à les diffamer ! L'embarras et le trouble de Jefferson furent grands à cette publication. Il écrivit à son ami Madison pour lui demander conseil. Il avoua qu'il ne pouvait « ni désavouer la lettre, parce qu'il en était bien vraiment l'auteur, ni l'avouer, de peur d'amener un différend personnel entre le général Washington et lui et de se brouiller avec tous ceux parmi lesquels le nom du général était encore populaire, c'est-à-dire les neuf dixièmes du peuple des États-Unis ». Il paraît que Madison ne put trouver d'expédient pour sortir de cet embarras. Jefferson garda le silence ; et un fait bien établi, c'est que depuis lors toute relation cessa entre lui et Washington. L'ancien président n'était pas homme à souffrir des professions d'amitié en face et des imputations envenimées en secret et par derrière. Jefferson ne fit plus une seule visite à Mont-Vernon. L'histoire ne peut cacher que, dans cette circonstance, sa complicité avec les détracteurs de Washington était mise à nu, de manière à justifier de graves reproches contre sa droiture. Les hommes de tous les partis peuvent y puiser une leçon.

L'époque pour une nouvelle élection du président étant arrivée, Jefferson fut de nouveau porté candidat par son parti. John Adams avait fait des fautes qui avaient produit des mécontentements et des dissidences parmi les fédéralistes ; il fut écarté. Mais comme moyen d'opposition à Jefferson, ils donnèrent des voix au colonel Burr, qui était porté par une partie notable des républicains. Il en résulta que les deux candidats eurent chacun exactement le même nombre de votes. Comme ce n'était pas la majorité exigée par la loi, le choix du président revint à la chambre des représentants. La lutte y fut très-acharnée. Pendant une semaine entière, il y eut trente-six ballottages. Enfin, de guerre lasse, quelques partisans de Burr cédèrent, et Jefferson l'emporta à une majorité de sept voix seulement. Son rival devint naturellement vice-président (février 1801).

Le parti anti-fédéraliste avait triomphé dans son chef ; Jefferson remplaçait John Adams. « Depuis ce jour, dit M. Guizot (*Essai sur Washington*), le parti démocratique gouverne les États-Unis. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Pouvait-il en être autrement ? Le gouvernement prolongé du parti fédéraliste eût-il mieux valu ? Était-il possible ? Quelles ont été pour les États-Unis les conséquences du triomphe du parti démocratique ? Sont-elles consommées ou seulement commencées ? Quelles transformations ont déjà subies et subiront encore, sous leur empire, la société et la constitution américaines ? — Questions immenses, difficiles à résoudre, si je ne m'abuse, pour les nationaux ; impossibles, à coup sûr, pour un étranger. »

Ce sont là, en effet, des questions immenses, et bien difficiles à résoudre. Il nous suffit d'en indiquer ici l'importance. Mais comme nous avons résidé longtemps aux États-Unis et observé le jeu des partis et des institutions, nous dirons quelques mots sur les causes d'un triomphe qui dure depuis près de soixante ans, et qui embrasse le passé, le présent et l'avenir. On y verra au moins l'état des choses à l'ouverture du siècle. Depuis le moment où les lignes de parti avaient été nettement tracées, l'opposition, c'est-à-dire le parti anti-fédéraliste, avait eu au fond une majorité numérique, en présence de laquelle il fallut aux fédéralistes, pour se maintenir au pouvoir pendant huit ans d'une lutte difficile, l'emploi constant de beaucoup d'activité, de prévoyance et d'habileté pratique, soutenu par le grand nom et l'influence respectée et prépondérante de Washington. Les fédéralistes, avec Washington et Hamilton à leur tête, représentaient l'expérience, la sagesse pratique, l'ordre et la stabilité, l'esprit et les instincts conservateurs du pays. L'opposition, dirigée par Jefferson, exprimait ses espérances, ses désirs, ses théories, la plupart impraticables, et surtout ses passions, ses sympathies et ses antipathies, et son impatience contre le frein. Les fédéralistes étaient puissants dans les régions peu étendues où la population concentrée avait produit et contribué à maintenir ces institutions complexes et ce respect pour l'ordre social qui, à mesure que les hommes se rapprochent, deviennent des besoins absolus d'existence. Les idées démocratiques de l'opposition dominaient dans les vastes régions où la population clair-semée et l'autorité despotique dont étaient revêtus les planteurs sur leurs esclaves tenaient la société dans un état imparfait et rendaient le frein légal d'autant plus désagréable qu'on en sentait moins la nécessité. De plus, le parti fédéraliste avait des tendances et surtout des paroles inconsidérées qui blessaient les masses; ses penchants d'aristocratie et ses idées de pouvoir soulevaient l'esprit ombrageux du grand nombre; enfin, il manquait souvent de tact pour toucher la fibre populaire ou nationale. Le parti démocratique, au contraire, abondait dans le sens populaire, posait les principes les plus larges de liberté, déclarait que partout le pouvoir, et en particulier le gouvernement fédéral, devait être rigoureusement surveillé, réprimé avec vigueur dans ses usurpations, exaltait sans cesse, avec un art consommé et toutes les formes de flatterie, l'intelligence, le bon sens et les vertus des masses, et répétait comme conclusion que lui seul comprenait leurs intérêts et leurs besoins et pouvait les servir avec honneur et efficacité.

Jefferson fut inauguré président le 4 mars 1801, au capitole, récemment terminé. Avant de prêter serment, il prononça un discours qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence et d'exposition, comme supérieur même, sous le rapport du talent, à la célèbre *Déclaration d'indépendance*. Il y traçait un tableau magnifique, presque idéal du gouvernement américain sous l'empire de la constitution, des bienfaits dont il devait être la source pour le pays, des lumières qui devaient en sortir pour les peuples et l'humanité entière. Il y parlait avec âme de modération, d'union, de patriotisme, et, insistant sur le rétablissement de cette harmonie et de cette affection entre citoyens, sans lesquelles, dit-il, « la liberté et la vie elle-même ne seraient que de tristes choses, » il ajoutait: « Chaque différence d'opinion n'est pas une différence de principe. Frères du même principe, on nous donne des noms différents, mais nous sommes tous républicains, nous sommes tous fédéralistes. » Comme il avait été souvent accusé d'hostilité à la constitution fédérale, de préférence partiale pour la France, et de doctrines qui tendaient à répudier la dette publique, il déclara, comme étant au premier rang de ses devoirs, « la conservation du gouvernement fédéral dans toute sa vigueur constitutionnelle, la paix, le commerce, une honorable amitié avec toutes les nations, sans alliance compromettante avec aucune, le prompt payement de leurs dettes, et la sainteté de la foi publique ».

La présidence de Jefferson est une partie de l'histoire des États-Unis; nous devons nous borner aux événements principaux qui la caractérisent, aux traits qui peignent l'homme public et l'homme privé. Démocrate par tempérament comme par opinion, Jefferson fit dès son début un changement qui avait une certaine importance. Washington avait introduit ses réceptions présidentielles, où il apportait des formes de cérémonie et une dignité imposante. Son exemple avait été suivi par John Adams. Jefferson annonça dans une lettre publique qu'à l'avenir il n'y aurait plus de *levers*. C'était inaugurer une simplicité ultra-républicaine et peu favorable aux relations sociales. Aussi ne se maintint-elle pas au delà de son administration, et huit ans après, M. Madison rétablit l'usage des réceptions, qui existe encore. Il annonça aussi qu'il n'y aurait plus de discours prononcé et de réponse à l'ouverture de la session, et qu'un message manuscrit du président, lu par un secrétaire, y serait substitué. Les fédéralistes remarquèrent malicieusement qu'il n'avait fait ce changement que par motif personnel, et que, manquant de dignité et de grâce dans les manières, ainsi que d'éloquence facile pour parler en public, il avait craint de s'exposer à des comparaisons fâcheuses avec ses prédécesseurs. Mais l'usage de ces messages s'est maintenu, a même été adopté dans plusieurs États : preuve qu'il s'y trouve un côté utile; mais il en est résulté aussi peut-être cette prolixité qui caractérise aux États-Unis les communications du pouvoir exécutif.

Dans son administration intérieure, Jefferson

pratiqua ses vues avec modération et habileté. Il s'occupa avec un zèle infatigable de toutes les mesures qui touchaient à la prospérité générale. Les fédéralistes occupaient presque toutes les places importantes dans les cours de justice et les douanes. La plupart furent peu à peu changés. C'était une conséquence inévitable de la défaite. Il fallait des récompenses pour le zèle et les talents du parti opposé. Cependant, il n'y eut pas proscription complète, et Jefferson ménagea les positions toutes les fois que le bien public lui parut l'exiger. On doit penser que les candidats étaient nombreux et ardents. Un refus que le président fit à l'un d'eux vint fournir aux mécontents un nouveau texte d'attaques. Jefferson s'était servi peu d'années auparavant de la plume d'un Irlandais qui n'était pas sans talent et travaillait aux journaux démocratiques. Cet Irdais demanda la place de maître de poste à Richmond. Jefferson, qui n'avait plus besoin de ses services, se borna à lui envoyer cinquante dollars et un refus poli. Blessé dans son amour-propre, irrité qu'on lui refusât une récompense au jour du succès, le journaliste exposa, dans une série de lettres publiques, ses titres à la faveur de son ancien patron. C'était pour servir ses intérêts, et d'après ses instances, qu'il avait écrit, disait-il, ses articles et ses pamphlets contre les fédéralistes. Il citait les renseignements transmis, l'argent reçu, les épreuves d'articles soumises, les documents autographes. Jefferson fut blessé au vif; il ne pouvait nier des pièces authentiques que la prévoyance du pamphlétaire avait soigneusement conservées. Il chercha à flétrir « cette basse ingratitude », et le dénonça comme un « vil rénégat », disant que ses rapports avec lui avaient été seulement ceux d'un patron généreux qui avait accordé des secours à un homme de lettres dans le besoin. Le pamphlétaire ne s'en tint pas à ses premières révélations. Aidé par les renseignements des voisins fédéralistes de Jefferson, il publia l'histoire de sa vie privée. Il racontait entre autres choses ses tentatives pour séduire la femme d'un voisin de campagne, ses amours avec une mulâtresse, sœur, du côté du père, de sa femme légitime, les nombreux enfants qui en étaient résultés et qui vivaient comme esclaves sur la plantation, tout cela avec force particularités scandaleuses, qui ne furent pas contestées, et servirent d'aliment à l'animosité et aux pasquinades des ennemis politiques. Ainsi, encore une fois, Jefferson avait à se repentir d'avoir tant intrigué, usé de mauvais procédés, écrit ou fait écrire secrètement contre les fédéralistes. Son ancien instrument de diffamation contre eux était devenu leur vengeur et son châtiment, et cela, quand il était président des États-Unis (1802).

L'acquisition pacifique de la Louisiane est un des événements les plus importants de cette époque', et qui caractérise le mieux la politique de Jefferson. Un an auparavant, l'Espagne avait cédé cette colonie à la France, à qui elle avait autrefois appartenu. Le premier consul, prévoyant bien que la guerre se renouvelant avec l'Angleterre, il lui serait impossible de la conserver, fit donner une insinuation au ministre américain à Paris pour une cession moyennant indemnité. Jefferson y avait souvent pensé. Il sentait l'extrême importance pour les États-Unis d'être maîtres de tout le cours du Mississipi et d'acquérir un territoire de nature à étendre au plus haut point leur force et leur richesse. Il saisit cette ouverture avec empressement. Ses deux envoyés, Monroe et Livingston, furent chargés de suivre les négociations. Après quelques conférences, on tomba d'accord sur les bases du traité : soixante millions de francs devaient être payés à la France, et le gouvernement américain s'obligeait en outre à payer à ses nationaux vingt millions pour leurs réclamations sur la France. Le traité fut promptement ratifié, et le territoire fut solennellement remis aux autorités américaines par le commissaire français (20 décembre 1803). Cette acquisition fournit à Jefferson le moyen d'accomplir un projet qu'il avait nourri longtemps, l'investigation de l'immense territoire de l'ouest, qui s'étend du Mississipi à l'océan Pacifique. Il en chargea Lewis et Clarke, deux officiers intelligents et instruits de l'armée. Il rédigea lui-même leurs instructions, qui signalaient à leur attention les objets les plus intéressants, la géographie, l'histoire naturelle, le climat et les ressources des pays à traverser, la force et la position des tribus indiennes, l'établissement de relations amicales avec elles, etc. Ce voyage fut accompli avec tout le succès possible. L'expédition partit de Saint-Louis en mai 1804, remonta le Missouri jusqu'aux chutes, de là traversa les Montagnes Rocheuses, toujours couvertes de neige, et, après avoir descendu par différentes rivières cent cinquante lieues, arriva aux eaux navigables de la Columbia, qu'elle suivit plus de deux cents lieues, et atteignit enfin l'océan Pacifique. Les deux officiers et leurs hommes effectuèrent leur retour à Saint-Louis en septembre 1806, après avoir passé vingt-sept mois loin de toute civilisation. Ils furent les pionniers d'autres expéditions aussi hardies qu'intéressantes qui ont été accomplies depuis.

L'acquisition pacifique de la Louisiane, la réduction des dépenses publiques, l'état prospère des finances, laissant tous les ans un surplus, la vaste extension du commerce américain depuis que la guerre s'était rallumée entre la France et l'Angleterre, avaient donné le démenti aux sinistres prédictions des fédéralistes, qui n'avaient cessé de dire que la nouvelle administration et le parti démocratique n'étaient pas capables de bien mener le gouvernement. Les ressources du pays s'étaient rapidement développées; l'argent abondait; les entreprises se multipliaient (1804). Cette prospérité avait très-

favorablement disposé les esprits, et lorsqu'eut lieu l'élection présidentielle, Jefferson fut réélu cette seconde fois par 162 votes, tandis que le candidat fédéral n'en obtint que 14. Ainsi, malgré toutes les attaques passionnées, la force de l'opinion démocratique n'avait cessé de grandir, et Jefferson avait reçu de ses concitoyens le témoignage le plus flatteur de confiance pour sa capacité et ses talents.

La conspiration de Burr vint bientôt réclamer toute sa vigilance et sa fermeté. Perdu de réputation après son duel avec Hamilton, abandonné par son propre parti à l'élection présidentielle, presque ruiné par ses spéculations malheureuses, Burr ne vit de ressource que dans des projets désespérés. Ils sont restés assez obscurs, car les révélations authentiques manquent. On a dit qu'il avait voulu détacher le sud-ouest de l'Union et y devenir le chef d'un nouvel empire. Ce qui nous paraît le plus vraisemblable, c'est qu'il songeait sérieusement à faire une invasion au Mexique, pour y accomplir une révolution totale ou partielle, en détacher plusieurs provinces, où il aurait appelé, au nom de la liberté et du progrès, les aventuriers, les pionniers de l'ouest, les hommes ardents et ambitieux du parti démocratique, afin de s'y créer à lui-même une grande position et fournir à ses associés des moyens de fortune rapide. Au fond, cette conspiration célèbre n'était que le premier essor de l'esprit flibustier qui de nos jours s'est manifesté avec tant d'éclat à plusieurs reprises par des tentatives audacieuses contre Cuba ou dans les provinces du Mexique, et qui a trouvé tant de faveur dans une partie considérable de la population. Mais alors les idées n'étaient pas aussi avancées. Le président, instruit des menées et des préparatifs belliqueux de Burr, donna ordre de l'arrêter. Son procès fut instruit à Richmond, sous la double accusation d'avoir préparé une expédition militaire contre les possessions de l'Espagne et d'être coupable de trahison envers les États-Unis. Un nombre considérable de témoins fut entendu. Les preuves de culpabilité furent jugées insuffisantes, et Burr fut renvoyé sans condamnation, mais avec une flétrissure morale de plus (1807).

Les relations étrangères pendant cette période soulevèrent des questions très-importantes. Presque tout le revenu des États-Unis provenait alors de son commerce extérieur, et, au milieu de la guerre furieuse que se faisaient la France et l'Angleterre, les navires américains redoublaient d'activité pour transporter partout leurs produits, d'où résultaient des profits très-considérables. L'Angleterre avait exercé avec la dernière rigueur son droit de recherche sur les navires neutres pour marchandises et munitions destinées à l'ennemi, et de nombreuses saisies avaient été opérées. De son côté Napoléon, poursuivant à outrance le commerce anglais, avait, par ses décrets de Berlin et de Milan, ordonné les mesures les plus rigoureuses contre les navires neutres, et un grand nombre avaient été saisis et confisqués, sous l'accusation qu'ils portaient des munitions pour l'ennemi. Par suite de l'acharnement des belligérants, le commerce américain était, à la lettre, entre l'enclume et le marteau, et exposé à des pertes considérables et à la ruine (1807-1808).

Dans cet état de crise, Jefferson demanda au congrès un acte pour interdire aux navires américains la sortie des ports. La mesure était grave. Le président la demandait sous sa responsabilité. Il y eut peu de discussion et d'hésitation, et l'acte d'embargo fut décrété (décembre 1807). C'était un acte très-hardi, le trait saillant de l'administration de Jefferson; mais s'il portait provisoirement une atteinte grave à l'industrie nationale, c'était un moyen d'exercer des représailles au dehors, et de ramener les belligérants à une politique plus équitable et moins dure envers les États-Unis. Les manufacturiers du nord, les planteurs du sud eurent grandement à souffrir. Leurs produits ne trouvaient que peu de placement. L'opposition en fit un texte d'attaques violentes contre le président, et de sinistres prédictions sur la ruine du pays. L'administration resta ferme, en employant tous ses efforts pour activer les communications intérieures et donner aux produits des débouchés plus faciles et plus nombreux. Les négociants anglais, gravement lésés dans leurs intérêts par le haut prix qu'il fallait subir pour les produits américains, adressèrent au parlement des pétitions énergiques, et les cités commerciales, Londres, Liverpool et Manchester, retentirent de plaintes violentes. Le ministère persista encore quelque temps dans ses mesures. Enfin, en janvier 1809, Canning fit au ministre américain des ouvertures qui annonçaient une modification de politique. Des négociations s'ensuivirent, et le mois suivant le congrès prononça la levée de l'embargo, qui avait duré plus d'un an. La présidence de Jefferson touchait à son terme. Il avait soixante-cinq ans, et après une vie si laborieuse il aspirait aux douceurs d'une vie paisible. Il avait connu toutes les jouissances et aussi toutes les amertumes de l'ambition et du pouvoir. Il voulait achever ses jours au sein de la retraite et des occupations littéraires. Il y fut suivi par les hommages de respect et de louanges de la part du parti démocratique, de la presse, et de plusieurs législatures (mars 1809).

Dans sa retraite, Jefferson partagea son temps entre les soins de sa plantation, une correspondance très-étendue dans les deux mondes, et des relations amicales avec ses voisins. Il exerçait l'hospitalité d'une manière libérale, et recevait à sa table un grand nombre d'amis et d'étrangers distingués. Il témoignait en toute occasion un intérêt marqué aux jeunes gens, leur donnait des conseils d'études ou de conduite, et s'efforçait de leur être utile pour leur carrière.

Il stimula le zèle de la législature au sujet d'un plan d'université qu'il voulait établir en Virginie. Après divers délais, des commissaires furent enfin nommés avec pouvoir de choisir un site convenable et d'y construire un bel édifice (1818). Jefferson en fut nommé président à l'unanimité, et rédigea le rapport exposant les principes et les études qui devaient servir de base à l'institution. Le site fut choisi à Charlotteville, petite ville au pied de Monticello. Il fallut ses efforts persévérants pour accomplir les plans qu'avait adoptés la législature. Jefferson fut nommé recteur de l'université, et consacra quelques années à en développer le système et les études. Il vécut assez pour voir cette fille de sa vieillesse dans une condition prospère et promettant les résultats les plus étendus.

Ses dernières années furent affligées par des embarras d'argent, provenant en grande partie du dépérissement de sa plantation pendant ses quarante ans de vie publique et d'absence, de son hospitalité libérale, et d'obligations contractées pour payer les dettes d'un ami. La source de cette pauvreté était honorable. Il s'adressa à la législature pour obtenir la permission de vendre son domaine par voie de loterie, dans l'espoir de réaliser un prix plus élevé (1825). La permission lui fut accordée. Mais n'aurait-il pas été plus digne et plus juste de la part de la législature de voter, au nom de l'État, une somme convenable pour un de ses plus illustres citoyens, qui avait consacré sa jeunesse et son âge mûr au service public de son pays, et qui, après avoir occupé la première magistrature de la république, était rentré dans ses foyers avec une fortune médiocre?

L'année 1826 étant le cinquantième anniversaire de la déclaration d'indépendance, il fut résolu dans tous les États-Unis de le célébrer par des fêtes et des réjouissances d'un grand éclat. Des préparatifs considérables eurent lieu partout. Jefferson avait conservé, malgré ses quatre-vingt-trois ans, la vigueur de son esprit, et il en donna la preuve dans une réponse pleine d'éloquence et de dignité qu'il adressa à la fin de juin au maire de Washington, qui l'avait invité, comme un des signataires survivants de la déclaration, à s'associer à leur fête publique. Il tomba malade peu de jours après, et son état s'aggrava rapidement. Le 3 juillet, étant fort accablé, il exprima un vif désir de vivre au moins quelques heures de plus pour atteindre le 4, jour où avait lieu la célébration, et respirer l'air de ce cinquantième anniversaire. Il expira ce jour même, quand partout éclataient les réjouissances publiques. Il fut enseveli sur son domaine. On trouva dans ses papiers l'épitaphe qu'il s'était faite lui-même, et où il rappelait qu'il était l'auteur de la déclaration d'indépendance, du statut de la Virginie pour la liberté religieuse, et le fondateur de l'université de Virginie. Il n'avait rien dit de la dignité de président des États-Unis.

Voici le portrait qu'en trace M. Guizot dans son *Essai sur Washington* : « Le parti démocratique, non de la démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou du moyen âge, mais de la grande démocratie moderne, n'a pas eu de représentant plus fidèle et plus éminent que Jefferson. Ami chaud de l'humanité, de la liberté, de la science; confiant dans leur vertu comme leur droit; profondément touché des injustices que la masse des hommes a subies, des souffrances qu'elle endure, et incessamment préoccupé, avec un désintéressement admirable, de les réparer ou d'en empêcher le retour; acceptant le pouvoir comme une nécessité suspecte, presque comme un mal contre un mal, et s'appliquant non-seulement à le contenir, mais à l'abaisser;.... cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti; esprit hardi, vif, ingénieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver, contre le mal et le péril pressant, une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'aurait peut-être prévenu » (1).

J. Chanut.

Memoirs and correspondence of Jefferson, publiés par son petit-fils, J. Randolph; 4 vol. in-8°. — *Writings of Jefferson*, publiés par ordre du Congrès; 1853. — *Biography of the Signers to the declaration of independence.* — *Life of Jefferson*, par G. Tucker; 2 vol. in-8°. — *History of the United-States*, par Hildreth; 3 vol. in-8°. — *Public Men of the Revolution*, par William Sullivan; 1 vol. in-8°. Tous ces ouvrages sont d'esprit différent. — *Biographie de Jefferson*, par Randall, qui vient de paraître à New-York.

Jeffery (*John*), théologien anglais, né à Ipswich, en 1647, mort en 1720. Élevé à Catherine-hall (Cambridge), il entra dans les ordres, et accepta la cure de Dennington, dans le comté de Suffolk. Il devint ensuite ministre d'une paroisse de Norwich. Sa conduite exemplaire, ses prédications judicieuses, son grand savoir le rendirent populaire, et attirèrent l'attention de Édouard Atkyns, premier baron de l'Échiquier, qui le fit venir à Londres et le présenta à Tillotson. En 1687 il obtint les bénéfices de Kirton et Falkenham, et en 1694 Tillotson le nomma archidiacre de Norwich. Il était ennemi des controverses religieuses, et disait « qu'elles produisent plus de chaleur que de lumière ». Ses *Sermons* et quelques traités de morale chrétienne, publiés d'abord séparément, furent imprimés ensemble en 1751; 2 vol. in-8°. Jeffery publia : *Christian Morals*, de saint Thomas Browne; — *Moral and Religious Aphorisms*, tirés des papiers du docteur Wichcote. Z.

Vie de Jeffery, en tête de ses *Sermons*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

(1) Des hommes éminents aux États-Unis (Marshall entre autres) ont jugé avec une haute indépendance et une certaine sévérité quelques parties de la carrière de Jefferson. Pour être complétement vraie et utile, l'histoire doit tenir compte de ces opinions, car elle a pour mission de donner à tous de judicieuses leçons. (J. Ch.)

JEFFERY DE MONMOUTH. *Voy.* GEOFFROI DE MONMOUTH.

JEFFREY (*Francis*), célèbre critique et homme politique anglais, né à Édimbourg, le 23 octobre 1773, mort à Craigcrook, le 26 janvier 1850. Son père, Georges Jeffrey, était un député clerc de la cour de session, et sa mère, Henriette Londoun, était fille d'un fermier du Lanarkshire. Francis, l'aîné des fils mais non des enfants d'une nombreuse famille, fut envoyé en 1781 à la haute école d'Édimbourg, où il passa quatre ans sous la direction d'un habile maître, Luke Fraser, qui eut successivement pour élèves Walter Scott, Jeffrey et Brougham. Ses camarades de classe se rappelaient plus tard « ce petit, intelligent et inquiet garçon presque toujours à la tête de sa classe, et ne perdant jamais sa place sans verser des larmes ». De la classe de Fraser Jeffrey passa en 1785 dans celle du docteur Adam, auteur des *Antiquités Romaines*. Dans l'hiver de 1786 à 1787, un jour qu'il marchait dans la rue Haute d'Édimbourg, il s'arrêta devant un homme dont l'attitude et la physionomie l'avaient frappé. « Hé, mon garçon! lui dit un marchand, debout sur le pas de sa porte, regardez bien cet homme : c'est Robert Burns. » Jeffrey ne revit plus le célèbre poëte écossais, mais il garda toujours de cet incident un souvenir agréable. Dans l'hiver de 1787 il fut envoyé à l'université de Glascow, et suivit les cours de grec de Young, de logique de Jardine, de philosophie morale d'Arthur, le successeur de Reid ; mais il n'étudia pas le droit sous Millar, parce que son père, tory zélé, craignait pour lui les leçons d'un professeur whig. Dès cette époque Jeffrey lisait beaucoup et avec soin, prenait des notes, et s'exerçait à de petites compositions littéraires. Il persista dans cette habitude après son retour à Édimbourg, en 1789: Dans sa petite chambre de la maison paternelle, il lisait et écrivait continuellement, remplissant des manuscrits de notes, d'extraits et de dissertations critiques. Son biographe, lord Cockburn, donne la liste de trente et un manuscrits différents sur des sujets de littérature et de métaphysique écrits de novembre 1789 à mars 1790. En même temps Jeffrey étudiait le droit à l'université d'Édimbourg. En 1791 il alla compléter ses études au collége de la Reine à Oxford. Cette ville ne lui plut pas, et au bout de neuf mois il se réjouit de la quitter. « Je ne vois rien qu'on puisse apprendre ici, écrivait-il, excepté à prier et à boire. » De retour à Édimbourg, il continua de suivre les cours de l'université, et, le 12 décembre 1792, il devint membre de la fameuse *Speculative Society*, alors au plus haut point de réputation. Là il se lia avec W. Scott et beaucoup d'autres jeunes gens qui se distinguèrent plus tard comme jurisconsultes, littérateurs et hommes d'État. Pendant plusieurs années il fut un des ornements de cette société, où il lisait des *Essais*, et figurait avec éclat dans chaque débat. On a dit plus tard que Jeffrey, Horner et Brougham, dans leurs jours les plus glorieux, ne parlèrent jamais mieux que dans leurs exercices oratoires de la Société Spéculative. Dans ces discussions, Jeffrey, en dépit du torysme de son père, était un whig des plus prononcés. Mais la politique ne le détournait pas de la littérature. Il rêvait la gloire du poëte, et composait des vers, dont il n'était pas satisfait. « Je fais de bien méchants vers, écrivait-il à sa sœur, et cela me chagrine. Ma poésie me semble pire de jour en jour. Si j'en avais le courage, je jetterais le manche après la cognée. » Il écrivait au sujet d'une tragédie qu'il composa vers cette époque : « Elle est excessivement plate, lente et sans intérêt. J'ai voulu échapper à la magnificence creuse et au galimatias double de nos tragédies modernes, et je n'y ai pas mal réussi; je suis seulement tombé dans tous les défauts contraires. Languissante, affectée et pédantesque, la fable n'a pas de sens, et les caractères ne sont point caractérisés. C'est une suite de conversations à peu près privées d'action. Comme, d'ailleurs, j'ai voulu être simple et que j'y suis parvenu, ce n'est pas tout à fait mauvais, c'est simplement léthargique. » Quand on se juge soi-même avec cette sévérité, on est peut-être un grand critique, mais on n'est pas un poëte. Jeffrey le comprit, et, laissant de côté la poésie, il débuta au barreau. Il fut froidement accueilli. Il était whig, et la magistrature écossaise était tory; de plus il paraissait léger. Sans fortune, sans patrons, avec sa petite taille, ses yeux vifs et bruns, sa figure d'un ovale allongé, et ses lèvres souriantes, il ne parvenait pas à se faire prendre au sérieux par les graves têtes à perruque du tribunal, et par les plaideurs. « Quel est, se demandait-on, ce petit homme à l'œil noir, aux cheveux épais, bruns et frisés, qui semble pétri de vif-argent, qui babille, qui sautille, dont l'œil étincelle, et qui parle si vite? Ne vient-il pas de nous réciter d'une haleine tous les mots du dictionnaire ? » La clientèle ne venait pas, et malgré son activité et son talent, Jeffrey gagnait à peine 100 livres sterling par an. Mais s'il s'attristait de cette position précaire, si son esprit le portait même à s'en exagérer les difficultés, il trouvait dans son caractère un excellent remède contre le découragement. « Je passe mon temps, écrit-il, à me répéter que je ne réussirai pas, et à me donner pour réussir toute la peine du monde. Pendant les vingt-quatre heures de la journée, je suis aussi étourdiment gai et aussi heureux que jamais; malgré cela, je n'ai pas la moindre confiance dans l'avenir. Théoriquement, le pessimisme et le désespoir constituent mon état habituel ; dans la pratique, je suis optimiste comme un enfant, et je vais devant moi comme si je devais triompher. » En dépit de ses embarras pécuniaires, il se maria avec une de ses cousines, Catherine Wilson, aussi pauvre que lui. « C'est dans huit jours, écrivait-il à un de ses

amis, que la faim épouse la soif. » Le jeune couple prit sa résidence au troisième étage d'une maison de la place Buccleugh. Ce fut là, dans une soirée, que Jeffrey, Sidney Smith, Horner et Brougham conçurent le projet de la Revue d'Édimbourg (*Edinburg Review*). Sidney Smith en eut la première idée; les autres l'accueillirent avec ardeur; un libraire qui venait de s'établir, Constable, se chargea des frais d'impression, et le premier numéro de la *Revue* parut le 10 octobre 1802. Le succès en fut immédiat et très-grand. Au troisième numero la *Revue* se vendait à 25,000 exemplaires. A partir du quatrième numéro. Jeffrey en prit la direction, qui avait été confiée jusque-là à Sidney Smith, et il la garda jusqu'en 1829. Pendant cette période de vingt-six ans, sa carrière s'identifia avec celle de la *Revue*, qui, selon l'expression pittoresque de Jeffrey, « marchait sur deux jambes : la critique de la littérature courante et la politique whig ». Comme critique littéraire et comme politique, Jeffrey fut l'âme de la *Revue*. Pour apprécier l'influence qu'il exerça, il n'est pas nécessaire d'énumérer les deux cents articles qu'il inséra dans ce recueil, ni de rapporter les nombreuses controverses politiques et littéraires dans lesquelles il s'engagea, ni d'examiner ce qu'il y a de fondé ou d'erroné dans ses jugements sur les poëtes contemporains, tels que Scott, Byron, Southey, Coleridge, Wordsworth; son influence est un des faits les plus manifestes de la littérature moderne, et il est certain qu'elle a été salutaire. Jeffrey est un juge dans toute l'acception du mot : il en a l'honnêteté et l'impartialité. Ses erreurs ne tiennent jamais à des préjugés, mais à la nature même de son intelligence. Sa critique est rigoureusement consacrée à distinguer les beautés et les défauts de l'ouvrage qu'il examine. Si cette méthode le rend quelquefois insensible à des beautés originales déparées par des défauts choquants, elle le rend inflexible pour la médiocrité prétentieuse. Le plus grave reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir été peu sympathique à la haute poésie de Wordsworth. Quant à ses querelles avec Moore et Byron, elles furent suivies de franches réconciliations. Jeffrey, qui s'était battu en duel avec Moore en 1806, devint un de ses meilleurs amis, et la *Revue*, si sévère pour les débuts de Byron, accueillit ses poëmes avec une vive admiration. En politique, Jeffrey mit son honnête et spirituelle polémique au service de la cause libérale, et aucun journal ne contribua autant que la *Revue d'Édimbourg* au triomphe du parti whig. Le temps qu'il donnait à la direction et à la rédaction de la *Revue* ne l'empêchait pas de suivre le barreau; son succès de journaliste lui amena de nombreux clients. Il jouit bientôt de beaux revenus, et regretta de ne pouvoir les partager avec sa jeune femme, morte au commencement de cette ère de prospérité, en 1805. Après huit ans de veuvage, il se remaria. Sa seconde femme était une Américaine, miss Charlotte Wilkes, fille de Charles Wilkes, de New-York, et petite nièce du célèbre agitateur Wilkes. Jeffrey rencontra miss Charlotte dans un voyage qu'elle fit en Angleterre, la demanda en mariage, et comme elle repartit brusquement pour New-York, il alla en 1813 chercher sa fiancée en Amérique. A son retour il s'établit à Craigcrook, dans une belle propriété au pied des coteaux de Crotorphine, à deux milles d'Édimbourg.

En 1821 il fut élu lord recteur de l'université de Glasgow. La politique des whigs commençait à prendre le dessus en Écosse; et Jeffrey, comme chef de ce parti, présida aux meetings et aux différentes manifestations qui préparèrent la réforme. Choisi en 1829 pour doyen de la faculté des avocats, il regarda cette dignité comme incompatible avec la place de directeur de revue, et il se démit de ces dernières fonctions entre les mains de M. Napier. Il ne cessa pas de s'intéresser à la *Revue*, et lorsque la direction passa à son gendre Empson, on vit le vieux critique prendre plaisir à revoir des articles et à corriger des épreuves. En 1830 il fut élu membre du premier parlement de Guillaume. Son élection ayant été annulée, le comte Fitz. William le fit réélire immédiatement par le bourg de Malton. Il prit part aux débats de la réforme; et quand cette grande mesure eut été votée, en 1832, il fut envoyé au premier parlement réformé par la ville d'Édimbourg. Il y siégea pendant deux ans, et fut lord-avocat d'Écosse sous l'administration du comte Grey. Ses succès parlementaires ne répondirent pas à ce qu'on attendait de lui d'après sa réputation d'avocat et de journaliste, et il saisit avec empressement l'occasion d'échanger son siége à la chambre contre une place de lord-juge à la cour suprême d'Écosse. Comme juge, il se fit une haute réputation de rectitude et de conscience. Il expédiait beaucoup plus d'affaires que ses collègues, et continua de remplir ses fonctions jusqu'à la courte maladie qui l'enleva, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Dans ses relations privées, lord Jeffrey apportait une douceur affectueuse, une cordialité faite pour surprendre ceux qui le connaissaient seulement par sa réputation de critique sévère. Quelques années avant sa mort il réunit, en 1843, ses articles de la *Revue d'Édimbourg*, et en forma quatre volumes, qui furent favorablement accueillis du public, mais qui n'ont pas pris dans la littérature anglaise la même place que les *Essais* de Macaulay, de Sidney Smith et de Carlyle. Il ne faut pas s'en étonner; l'humour de Sidney Smith, l'originalité de Carlyle; les vastes et éclatantes peintures de lord Macaulay ont un intérêt tout à fait indépendant des ouvrages qui ont servi de prétexte aux articles de ces trois critiques. Il n'en est pas de même des *Essais* de Jeffrey, qui s'assujettit au livre dont il parle, et qui en donne une analyse et des extraits. Quel que soit le sort réservé au recueil de ses

articles, la mémoire de Jeffrey est assurée; son nom est inséparable du journal périodique qui a été l'expression la plus complète de la critique dans les trente premières années du dix-neuvième siècle. L. J.

Lord Cockburn, *Life of Lord Jeffrey, with a selection from his correspondence*; Londres, 1852, 2 vol. in-8°. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — *Westminster Review*, avril 1850. — *Revue contemporaine*, 15 juin 1853. — *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1844. — Cucheval-Clarigny, *Histoire du Journalisme en Angleterre*. — *Quarterly Review*, juin 1852.

JEFFREYS (*Georges*, lord), chancelier d'Angleterre, né vers 1640, à Acton (comté de Denbigh), mort le 18 avril 1689, à la Tour de Londres. Après avoir reçu une bonne éducation classique à Shrewsbury, puis à Westminster, il fut admis à la société de Middle-Temple, où il se fit remarquer par ses progrès dans l'étude du droit. Comme son père avait une famille nombreuse à sa charge et qu'il était d'ailleurs d'habitudes parcimonieuses, le jeune homme ne recevait qu'une pension assez maigre, et à peine suffisante à l'élever au-dessus du besoin; aussi fut-il obligé d'avoir recours à toutes les ressources d'un esprit ingénieux jusqu'au moment où il put aborder le barreau, et la manière dont il y fut introduit était même tout à fait irrégulière : en 1666, quand les avocats, effrayés des ravages de la peste, désertaient à l'envi les tribunaux, il lui fut permis d'endosser la robe et de suppléer les absents. Pendant des années il n'eut d'autre clientèle que celle des mécréants les plus endurcis de la capitale. Déjà enclin par nature à l'insolence et à la colère, ce fut probablement à la fréquentation de cette compagnie, avec laquelle il se plaisait à lutter de ruse et d'injures, qu'il dut cette adulation hypocrite, ce mépris de lui-même et des autres, ce cynisme de sentiments et de paroles poussé parfois jusqu'à la caricature de l'éloquence, cette férocité bestiale, qui ont attaché à son nom l'immortalité vengeresse dont l'histoire punit les grands coupables. Il était devenu le matamore le plus achevé qu'on eût jamais rencontré dans sa profession, lorsque l'alderman Jeffreys, son homonyme et peut-être un de ses parents, le prit sous sa protection. Comme c'était à table un joyeux compagnon et qu'il possédait une faconde intarissable, whig enragé d'ailleurs et grand pourfendeur de papistes, il ne tarda pas à se pousser dans l'estime des marchands et à acquérir même une sorte de popularité turbulente; appuyé par eux, il devint tour à tour l'avocat ordinaire et le juge (*recorder*) de la cité. Une fois indépendant et sur le chemin de la faveur, il donna libre carrière à ses détestables instincts et surtout aux licences de sa langue. Jamais on n'avait vu pareille dérision de la justice humaine. Il mettait un enthousiasme diabolique dans sa manière de prononcer une condamnation, et rarement il rendait d'autres sentences. Après avoir condamné une femme au fouet, il apostrophait ainsi l'exécuteur : « Bourreau, je vous recommande d'avoir une attention toute spéciale pour cette dame. Fouettez-la moi vigoureusement, mon homme! fouettez-la jusqu'au sang! Nous sommes à la Noël, un temps un peu froid pour que madame se déshabille; en conséquence, ayez soin de lui réchauffer convenablement les épaules (1). » Peu de personnes pouvaient le voir ou l'entendre sans émotion pendant ces accès de raillerie impudente ou de sauvage fureur.

Mais Jeffreys était ambitieux. Aussitôt qu'il eut retiré de la corporation tout ce qu'elle pouvait lui donner, il songea à se vendre à la cour : de tête-ronde et de protestant il se fit effrontément tory et papiste. D'abord avoué du duc d'York, plus tard Jacques II, il déploya à son service une activité qui porta ses fruits. Rompu à la pratique du droit, retors, tenace et surtout doué d'une sagacité qui l'égarait rarement quand il avait le plein usage de ses facultés, il sut, par le gain d'un procès considérable, contribuer à l'accroissement des revenus du prince. Celui-ci le patrona avec obstination, et en peu d'années Jeffreys eut un avancement scandaleux : créé en 1680 chevalier et président de justice à Chester, baronnet en 1681, il fut en 1682 placé à la tête de la première cour du royaume (*chief-justice of the King's Bench*). Charles II ne cachait pourtant pas le dégoût profond qu'il lui inspirait. « Cet homme, disait-il, n'a ni science, ni bon sens, ni manières, et il a plus d'impudence que dix filles publiques (2). » Mais le gouvernement avait alors déclaré aux whigs une guerre implacable; au moment où il suspendait la loi et où il pratiquait une tyrannie ouverte, il cherchait autour de lui d'aveugles instruments de ses vengeances. Or, Jeffreys était là, le juge sans honneur et sans conscience, qui rendit au gouvernement les services qu'on attendait de lui. Son premier exploit, le meurtre judiciaire de William Russell et d'Algernon Sydney, fut inscrit au martyrologe de la liberté. Puis, frappant l'opposition au cœur, il fit déclarer par la cour que les franchises de la cité de Londres lui étaient retirées pour cause de forfaiture. D'autres actes suivirent, qui eurent cela d'odieux que, bien que répréhensibles et vexatoires, ils furent dérisoirement entourés des apparences de la légalité (3). Peu de temps après la mort

(1) *Journal des Sessions de Noël*, 1678.

(2) Titus Oates, Εἰκὼν Βασιλικὴ.

(3) Revêtu de la plus haute charge de la magistrature anglaise, Jeffreys ne se départit pas un instant des habitudes crapuleuses de toute sa vie. « .... Maintenant qu'il « était à la tête du plus formidable tribunal du royaume, « presque tout le monde tremblait devant lui. Sa violence « était déjà suffisamment effrayante lorsqu'il était à « jeun; mais, en général, sa raison était encore obscur- « cie et ses mauvaises passions surexcitées par les fumées « de l'ivresse. Ses soirées étaient ordinairement consa- « crées à l'orgie ... Il était toujours entouré de bouffons, « choisis en grande partie parmi les plus vils avocats de « bas étage qui plaidassent devant son tribunal. Ces « hommes se bafouaient et s'injuriaient entre eux pour « l'amuser; il se joignait à leurs conversations obscènes,

de Charles II, sir Jeffreys obtint de son patron, devenu roi sous le nom de Jacques II, des marques plus éclatantes de son approbation : il fut adjoint au garde des sceaux, lord Guildford, eut un siége au cabinet et devint membre de la chambre haute avec le titre de baron Wem. Ce dernier honneur, la pairie, aucun grand-juge ne l'avait reçu avant lui depuis la refonte des lois anglaises, au treizième siècle. Aussi, dès son entrée en fonctions, suggéra-t-il à son maître un acte illégal par excellence : la perception du revenu des douanes imposée au nom du bon plaisir royal. Ce fut le plus ardent conseiller des mesures de violence et d'iniquité qui marquèrent ce règne de quatre ans. Non-seulement il intervint audacieusement dans les élections, mais il conduisit avec un redoublement de rage la persécution contre les protestants et les covenantaires (1).

Cependant, tout ce que nous venons de rapporter de cette vie souillée de vices et de bassesses ne ferait pas sortir Jeffreys de la foule des courtisans indignes ou des scélérats vulgaires s'il n'avait, par un raffinement de cruauté et de dévouement servile, ajouté au mépris de sa personne l'épouvante et l'horreur, cortége ordinaire des sanglantes renommées. Le duc de Monmouth, vaincu à Sedgemoor, venait d'être exécuté; sa folle invasion venait de livrer les comtés de l'ouest, où les partisans étaient accourus à lui par milliers, à l'esprit vindicatif du roi Jacques. Le colonel Kirke (*voy.* ce nom) les avait déjà décimés. L'implacable Jeffreys lui succéda, et montra que les rigueurs de la loi peuvent surpasser les emportements de la tyrannie militaire. Au mois de septembre 1685, il partit, accompagné de quatre juges, pour une tournée dont le souvenir n'est pas encore effacé de la mémoire de la nation. Afin de le stimuler, on lui dit qu'il pouvait compter sur la charge de lord chancelier comme récompense de ses futurs services. Il ouvrit d'abord les assises à Winchester; une seule victime s'offrit à lui. Lady Alice Lisle, veuve d'un des régicides qui avait joui d'une grande faveur sous Cromwell, fut recherchée pour avoir donné asile à deux rebelles le lendemain du combat de Sedgémoor. Jeffreys poussa le procès avec la plus ardente violence. En vain l'accusée représente que ces rebelles n'avaient été compris dans aucune proclamation, qu'il n'y avait aucune preuve qu'elle fût même informée du crime de ses hôtes; qu'enfin, bonne royaliste, elle avait envoyé son fils combattre ces rebelles qu'on l'accusait maintenant de protéger. Ces raisons émurent les jurés, dont le rapport fut par deux fois favorable; mais ils furent renvoyés chaque fois avec des reproches et des menaces qui les forcèrent de se prononcer contre l'accusée. Toutes les sollicitations furent inutiles pour obtenir un pardon de la cour; le roi dit qu'il avait promis à Jeffreys de ne pas faire grâce. Tout ce qu'on put obtenir fut que lady Lisle serait décapitée au lieu d'être brûlée. — Ce fut à Dorchester que le massacre judiciaire commença. Il y avait à juger plus de trois cents prisonniers. Jeffreys les exhorta, mais en vain, à lui épargner, par une libre confession, la peine de faire leur procès; vingt-neuf, qui voulurent en appeler au jury, furent condamnés, et, pour ajouter au châtiment du crime celui de leur désobéissance, il les fit conduire immédiatement au gibet. Les autres, effrayés de cet exemple, se déclarèrent coupables à l'envi : il n'y en eut pas moins de deux cent quatre-vingt-douze qui reçurent la sentence de mort; soixante-quatorze furent pendus sur-le-champ. — A Exeter, où la guerre civile avait à peine paru, de deux cent quarante-trois personnes à qui l'on fit leur procès, une grande partie fut condamnée et livrée au supplice. — Dans le comté de Somerset, principal siége de rébellion, deux cent trente-trois prisonniers furent en quelques jours pendus, brûlés, ou écartelés et coupés en quartiers. Toutes les routes étaient parsemées des têtes et des membres des rebelles; presque dans chaque village on voyait des cadavres chargés de chaînes se balancer au vent. Le grand-juge nageait dans la joie, dit un historien anglais : sa bonne humeur augmentait avec les supplices; il riait, beuglait, plaisantait et jurait avec un tel entrain, que beaucoup le croyaient ivre du matin au soir; mais il était difficile de distinguer en lui la folie produite par les mauvaises passions de la folie produite par l'eau-de-vie. Un prisonnier affirmait que les témoins qui avaient déposé contre lui ne méritaient aucun crédit; l'un d'eux, disait-il, était un papiste et l'autre une prostituée. « Impudent rebelle! cria le juge, oses-tu bien récriminer contre les témoins du roi! Je te vois, scélérat, je te vois déjà avec la corde autour du cou. » Un pauvre homme excitait la pitié des tories les plus invétérés. « Mylord, dirent-ils, cette pauvre créature vit des secours de la paroisse. — Ne vous inquiétez pas, répondit Jeffreys, je débarrasserai la paroisse de ce fardeau. » Ce n'était pas seulement contre les prisonniers qu'il exhalait sa fureur. Les personnes de la plus grande considération et du royalisme le plus dévoué, si elles se

« chantait avec eux, et, lorsque sa tête s'échauffait, il « les serrait sur sa poitrine et les embrassait en pleu- « rant.... Un des traits les plus odieux de son odieux ca- « ractère était le plaisir qu'il prenait à mortifier et à « humilier ceux que, dans ses accès de tendresse ba- « chique, il avait encouragés à compter sur sa bienveil- « lance. » (Macaulay, *History of England*, t. II.)

(1) Dans le procès du savant docteur Richard Baxter, il s'écria, après avoir traité ce vieillard de *coquin*, de *scélérat*, d'*imbécile* : « Richard, tu es un vieux drôle; tu as écrit assez de livres pour en charger une charrette, et chacun de ces livres est aussi plein de sédition qu'un œuf est plein de nourriture. Mais, grâce à Dieu, je veilleral sur toi. Je vois ici beaucoup de tes frères qui attendent pour savoir le sort réservé à leur honoré seigneur; mais, avec la grâce du Dieu tout-puissant, je vous écraserai tous. » Quelques-unes des personnes qui entouraient Baxter laissèrent entendre des sanglots. « Veaux pleurnicheurs! » dit le juge. (Calamy, *Life of Richard Baxter*.)

hasardaient à lui faire remarquer quelque circonstance atténuante, étaient presque toujours sûres de s'attirer ce qu'il appelait « une léchée du côté rude de sa langue » (*giving lick with the rough side of his tongue*). Pour punir un pair tory, lord Stawell, qui ne pouvait cacher l'horreur que lui inspirait cette impitoyable boucherie, il fit suspendre un cadavre enchaîné à la porte de son parc. Jeffreys se vantait d'avoir fait pendre plus de « traîtres » que tous ses prédécesseurs ensemble depuis la conquête (1). Le nombre des prisonniers qu'il fit transporter fut de huit cent quarante et un. Ce qu'il y eut de honteux, c'est qu'ils furent traités comme esclaves, divisés par lots, et concédés aux partisans de la cour, qui les revendaient au plus offrant. Les dames d'honneur de la reine donnèrent l'exemple de cet odieux commerce, et la reine elle-même demanda expressément une concession de cent déportés; le profit qu'elle en retira ne peut être estimé à moins de mille guinées. D'après l'estimation publique du grand-juge, toutes dépenses payées, chacun d'eux valait en moyenne de dix à quinze livres sterling. S'il dédaigna de toucher à ce gibier, c'est qu'il le trouvait trop maigre pour lui; il retenait sa bonne part des biens confisqués, et trafiquait du commerce des pardons. Ceux à qui leur grâce fut accordée payèrent des amendes qui les réduisirent à l'aumône. Ainsi fit Prideaux, gentilhomme du Devonshire : se voyant menacé de violences qui n'étaient alors bornées par aucun frein, il prit le parti, quoique innocent, de racheter sa liberté au prix de quinze mille livres. Jeffreys reçut cette somme énorme, et s'en servit pour acheter une propriété, à laquelle les puritains donnèrent le nom d'*Haceldama* (le Champ du Sang). Il était assisté dans cette œuvre d'extorsions par ses compagnons de débauche, auxquels il abandonnait une partie des dépouilles.

Lorsque Jeffreys se rendit à Windsor, il fut accueilli de la manière la plus cordiale par le roi Jacques, qui lui remit le grand sceau de l'Angleterre en déclarant solennellement que « cet honneur était la récompense des nombreux, éminents et fidèles services qu'il avait rendus à la couronne » (1er octobre 1685). Au reste, le maître ne prétendait pas, en dureté, rester au-dessous de sa créature. Voici comment il rendait compte au prince d'Orange de ce qu'il appelait gaîment *la Campagne de l'ouest de son lord grand-juge :* « Quelques centaines de rebelles « ont été condamnés; quelques-uns ont été pen- « dus; il en sera pendu beaucoup plus encore, « et les autres seront envoyés aux plantations. » Cette campagne reçut de la terreur populaire un nom plus énergique : on l'appela *les Assises sanglantes*.

Il est inutile d'insister davantage sur le rôle politique de lord Jeffreys jusqu'à la chute des Stuarts : ce fut celui du plus lâche favori. En 1688, aussitôt que la fuite du roi fut connue, il perdit la tête; et, se sachant abhorré de tous, il se cacha dans un des bas quartiers de Londres sous le costume d'un matelot. Il buvait un pot de bière dans une auberge, lorsqu'un courtier, injurié, menacé et condamné par lui quelque temps auparavant, entra dans la salle et le reconnut (13 décembre). « Tant que je vivrai, avait-il dit en quittant l'audience, je n'oublierai cette terrible figure. » Il s'en souvint en effet, en ce moment de confusion générale et jeta l'alarme. La foule, armée de bâtons, se rua sur le misérable, qu'elle aurait mis en pièces sans la présence d'une compagnie de milice, qui eut beaucoup de peine à le traîner sain et sauf chez le lord-maire. Celui-ci, en voyant devant lui le magistrat dont la colère faisait trembler tout le royaume, fut saisi d'un tel accès de frayeur qu'il en mourut. Conduit devant les lords qui siégeaient à Whitehall, il fut envoyé à la Tour sous l'escorte de deux régiments. Des milliers d'hommes furieux, trouant çà et là le cortége, brandissaient des gourdins et des cordes jusque sous les yeux du prisonnier, qui, à demi mort de peur, les regardait d'un air égaré en criant : « Éloignez-les! pour l'amour de Dieu, éloignez-les! » Durant sa captivité, qui fut à peine de quelques mois, il reprit ses habitudes d'impudence et d'ivrognerie; assiégé d'hallucinations continuelles, il ressemblait tantôt à une bête furieuse, tantôt à un idiot; son regard glaçait encore d'épouvante tous ceux qui l'approchaient. Après avoir souffert une agonie inexprimable, il mourut à la Tour et fut enterré nuitamment dans une chapelle voisine. Lord Jeffreys laissa un fils unique qui hérita de ses titres et de son penchant à la débauche, et eut une fille mariée à Thomas, comte de Pomfret. « Plus tard, dit M. Macaulay, alors que les hommes de tous les partis parlaient avec horreur des Assises sanglantes, le mauvais juge et le mauvais roi essayèrent de se justifier en se rejetant mutuellement le blâme. Jeffreys, détenu, déclarait que, dans ses cruautés les plus extrêmes, il n'avait pas outrepassé les ordres de son maître, et qu'au contraire il était resté en deçà. Jacques, à Saint-Germain, aurait volontiers voulu faire croire qu'il penchait du côté de la clémence, et que c'était la violence de son ministre qui lui avait attiré ces reproches immérités. Mais aucun de

(1) Quand il ne tuait pas, voici comme il condamnait. Un jeune garçon, nommé Eutchin, était accusé d'avoir prononcé des paroles séditieuses : la sentence rendue contre lui portait qu'il serait emprisonné pendant sept ans et fouetté chaque année dans toutes les villes de marché du Dorsetshire pendant cette période. « Mylord, lui fit-on observer, le prisonnier est très-jeune; les villes à marché sont nombreuses dans notre comté; la sentence équivaut à une flagellation par quinzaine pendant sept ans. » — « Si c'est un jeune homme, répondit Jeffreys, en revanche c'est un vieux coquin. Le châtiment est de moitié trop doux pour lui : les prières de toute l'Angleterre ne me détermineraient pas à le modifier. » (*Les Assises sanglantes.*)

ces deux hommes au cœur de pierre ne doit être absous aux dépens de l'autre. »

Paul Lorsy.

Life and Death of George lord Jeffreys; 1692, in-8°. — *Life and Character of lord chancellor Jeffreys*; 1724, in-8°. — Woolrych, *Memoirs of the Life of Jeffreys*, 1827, in 8°. — *Life of the lord Keeper North*. — Burnet, *Own Times*; t. Ier. — *Gentleman's Magazine*, t. LV. — Nichols, *Leicestershire*, t. II. — *Les Assises sanglantes*. — Toulmin, *History of Taunton*. — Locke, *Rebellion in the West*. — *Diary of Evelyn*. — Kilfin, *Memoirs*. — Mackintosh, *Règne de Jacques II*. — Pennant, *Account of London*; 1790. — *Collections des Procès d'État*. — Hume, Lingard, *History of England*. — Granger, *Biographical History of England*. — *Biographia Britannica*. — Macaulay, *History of England*, t. II-IV. — Campbell, *Lives of the Lords Chancellors*; nouvelle édition, 1856.

JEFFREYS (*Georges*), poëte anglais, né en 1678, à Weldron (comté de Northampton), mort en 1755. Il était neveu du marquis de Chandos. Il acheva ses études à Trinity-College (Cambridge), refusa d'entrer dans les ordres, et se fit recevoir avocat; mais il ne pratiqua pas. Il passa une partie de sa vie dans la famille du marquis de Chandos. On a de lui deux tragédies : *Edwin*; 1724, in-8°; — *Merope*; 1731, in-8°; — et un oratorio : *The Triumph of Truth*. Ces trois productions furent insérées dans un recueil que Jeffreys publia sous ce titre, *Miscellanies in prose and verse*; 1754, in-8°. Les vers anonymes placés en tête du *Caton* d'Addison sont de Jeffreys. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Baker, *Biographia Dramatica*.

JEGHER (*Christophe*), habile graveur en bois flamand, né en 1578, mort vers 1635. « S'étant établi à Anvers, il plut tellement à Rubens, dit Basan, que ce grand peintre le choisit pour graver sous ses yeux quelques pièces dont il voulait être l'éditeur. Après la mort de Rubens, la plupart de ces planches passèrent en la possession de Jegher, et il en débita les estampes. » Parmi ces estampes on cite particulièrement : *Suzanne et les Vieillards*; — *Le Couronnement de la Vierge*; — *Un Repos en Égypte*; — *L'Enfant Jésus et saint Jean jouant avec un agneau*; — *Hercule exterminant la Fureur et la Discorde*; — *Silène ivre soutenu par un Satyre*; — *Une Conversation entre plusieurs Amants*; — *La Famille de Rubens*. J. V.

F. Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor., Crit., et Bibliogr.*

*JÉHOTTE (*Louis*), sculpteur belge, né à Liége, en 1805. Fils d'un graveur sur pierre, il alla étudier la sculpture à Rome, où il reçut les leçons du célèbre Thorwaldsen. M. Jéhotte est correspondant de l'Académie royale des Beaux-Arts de Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *Le Monument de M. de Méan, prince-évêque de Liége*, groupe en marbre blanc; — *Le prince Charles de Lorraine* (1848), à Bruxelles; — *Une Baigneuse*, pour le duc d'Aremberg; — *Caïn* (1855), statue en bronze; et les *bustes du roi Léopold, du baron de Stassart et du général Desprez*.

P. L—y.

Siret, *Dict. des Peintres*. — *Biogr. des Belges*.

JÉHU (en hébreu *Jéhou*, en grec Ἰοῦ, Ἰηοῦ, Ἰηοῦς), fils de Josaphat, roi d'Israël, mort en l'an 861 avant J.-C. Il fut d'abord un des officiers de l'armée de Joram. C'était à l'époque où les Israélites étaient livrés plus que jamais au culte des idoles, celui de Baal en particulier; les adorateurs du vrai Dieu, les prophètes surtout étaient persécutés. Le plus illustre d'entre eux, Élisée, menacé de mort par Joram, pensa trouver dans Jéhu un protecteur, un homme capable de rétablir le culte de Jéhovah, de rendre aux prophètes leur antique considération et de rappeler Israël à la foi primitive. Il manda un de ses disciples et lui dit : « Ceins tes reins, prends de l'huile et va-t'en à Ramoth-Galaad,... tu y verras Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namessi; tu entreras, le tireras du milieu de ses frères et l'introduiras dans la chambre, et tu prendras l'huile et la répandras sur sa tête avec ces mots : « Voici ce que dit le Seigneur : « Je t'ai oint roi sur Israël » et tu ouvriras la porte, et tu fuiras et ne resteras pas. » Le jeune prophète exécuta de tous points les ordres de son maître. Il sacra Jéhu roi d'Israël (en 884 av. J.-C.) et accompagna la formule de consécration de ces paroles : « Je t'ai oint roi d'Israël, et tu feras périr toute la maison d'Achab, ton maître, et tu vengeras le sang des prophètes, mes serviteurs, le sang de tous les adorateurs du Seigneur des mains de Jézabel et de celle de toute la maison d'Achab, et je te livrerai la maison d'Achab comme celle de Jéroboam, et les chiens dévoreront Jézabel sur le territoire de Jezrael, et elle n'aura point de sépulture. »

Jéhu annonça sa consécration aux autres officiers de Joram, qui désertèrent la cause de ce roi pour se rallier à celle d'un homme dont ils connaissaient le caractère hardi et entreprenant. Jéhu se rendit aussitôt à Jezrael, où Joram était allé se faire guérir des blessures qu'il avait reçues en assiégeant Ramoth-Galaad. Ochozias, roi de Juda, y vint également. Les deux rois montèrent l'un et l'autre dans leur chariot, et allèrent interroger les dispositions de Jéhu. Il reçut fort mal Joram, lui reprocha les crimes de Jézabel, et déclara qu'il ne pouvait exister entre eux deux que la guerre. « Trahison? » s'écria Joram en voyant venir Ochozias. En effet, Jéhu tint parole; il mit la main à son arc, dit le texte, et frappa Joram, dont une flèche traversa le cœur. Il fit jeter son cadavre dans le champ de Naboth à Jezrael. Quant à Ochozias, il voulut fuir; mais, rencontré par Jéhu, il fut frappé sur son char.

Le roi élu par Élisée poursuivit le cours des vengeances divines sur la race impie d'Achab. Le récit de la mort de Jezabel, que donne l'Écriture, est saisissant. A l'arrivée de Jéhu à Jezrael, Jézabel se peignit les yeux et s'arrangea la tête, puis elle regarda par la fenêtre. Jéhu leva les yeux, et

la vit, et il dit : « Qui es-tu ? descends vers moi ; » et comme deux eunuques ; placés aux côtés de la reine, tournaient les yeux vers lui, il leur dit : « Précipitez-la! » Et ils la précipitèrent ; et son sang alla rejaillir contre le mur et sur les chevaux, qui la foulèrent aux pieds. Il entra, mangea, bu, et dit : « Visitez-la, je vous prie, cette maudite, et ensevelissez-la, puisqu'elle est fille de roi » ; et ils allèrent pour l'ensevelir, et ne trouvèrent plus que le crâne et les pieds. Ils rentrèrent et le dirent, et il répondit : « C'est la parole de Dieu qu'il a dite à Élie le Thisbite, disant : « Dans le terrain de Jezrael, les chiens mangeront la chair de Jézabel. »

Jéhu enveloppa dans cette proscription de la maison d'Achab les soixante-dix fils de ce roi restés à Samarie ; il mande aux anciens de cette ville d'avoir à lui livrer les têtes des fils de leur maître. Ils exécutèrent fidèlement cet ordre. Les soixante-dix princes furent égorgés. Ainsi fut exterminée toute la maison d'Achab ; Jéhu fit éprouver le même sort aux frères d'Ochozias. Exécutant jusqu'au bout la sentence divine, Jéhu massacra dans leur temple tous les adorateurs de Baal, et « il fit disparaître, dit l'Écriture, le culte de Baal du sein d'Israël ».

Ces actes de foi et de justice valurent à Jehu l'annonce prophétique que sa famille occuperait le trône d'Israel jusqu'à la quatrième génération. Malheureusement il ne persista pas jusqu'au bout dans sa fidélité au culte du vrai Dieu ; il se laissa entraîner à l'idolâtrie. Dieu le châtia en livrant ses frontières aux ravages des troupes d'Hazael, roi de Syrie ; elles lui enlevèrent de plus tout le pays. Jéhu mourut après vingt-huit ans de règne. V. R.

Le livre des Rois, XI.

JEHUDAH AL-CHARIZI. *Voy.* CHARIZI.

JÉLIOTTE (*Pierre*), chanteur français, né près de Toulouse, en 1711, mort à Paris, en 1782. Il apprit la musique à la maîtrise de la cathédrale de Toulouse, et fut ensuite attaché au chœur de cette église comme haute-contre. Le prince de Carignan, qui avait l'inspection générale de l'Opéra, ayant entendu parler de la belle voix de Jéliotte, le fit venir à Paris. Il débuta à l'Académie de Musique, à Pâques 1733. En 1738 il avait 1,200 livres d'appointements fixes, 300 livres de gratification annuelle, et 500 livres de gratification extraordinaire. Ce traitement s'éleva jusqu'à 3,000 livres d'appointements et 2,000 livres de gratifications. Enfin, après vingt-deux ans de service, il se retira avec une pension de retraite de 1,500 livres. Il mourut pauvre et n'ayant d'autre ressource que cette pension. « C'est une voix des plus belles pour la netteté et les cadences, dit un manuscrit de l'époque. Il est grand musicien et joue de beaucoup d'instruments ; mais les débauches de toutes espèces seront la cause de sa perte. » Jéliotte avait « le mauvais goût des chanteurs français de son temps, ajoute M. Fétis, et il surchargeait la mélodie d'une multitude d'ornements qui en altéraient le caractère ; mais, outre sa belle voix, il possédait les qualités d'une expression très-dramatique et d'une connaissance parfaite de la musique. » Il avait de plus quelque mérite comme compositeur, et il donna à Versailles, en 1745, pour le mariage du dauphin, père de Louis XVI, un ballet de *Zelisca* qui obtint du succès. Laborde fait aussi l'éloge des chansons de Jéliotte. J. V.

Laborde, *Essai sur la Musique ancc. et mod.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **JELLACHICH DE BUZIM** (*Joseph*, baron DE), ban de Croatie, général autrichien, né le 16 octobre 1801, à Peterwardein, dans la Slavonie. Fils aîné du baron François Jellachich de Buzim, qui mourut en 1810, lieutenant-feld-maréchal au service de l'Autriche, il fut élevé à Vienne, à l'école militaire appelée Académie Thérésienne. Il en sortit à l'âge de dix-huit ans, avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment de dragons de son grand-oncle, le baron Knesevich de Sainte-Hélène, vice-ban de Croatie. Il amusa les loisirs de sa vie de garnison par la composition de poésies dont un volume circula vers 1825 entre les mains de ses camarades. Nommé en 1830 capitaine-lieutenant d'un des régiments-frontières des hulans, il alla passer quatre ans en Italie, et revint ensuite en Croatie faire le rude et périlleux service de la frontière. Il eut plus d'une fois à réprimer les déprédations des brigands bosniaques. Au commencement de 1837 il fut élevé au grade de major dans le régiment de l'archiduc Ernest, et devint adjudant du comte Lilienberg, alors gouverneur de Dalmatie. A la mort de Lilienberg, il devint lieutenant-colonel dans le premier régiment-frontière du banat, et en 1842 il obtint le grade de colonel. Il prit part en cette qualité à la lutte des troupes autrichiennes contre les bandes bosniaques, et montra beaucoup de décision et d'habileté au combat de Pasvid. Les événements lui permirent bientôt de déployer ses talents sur un plus grand théâtre. La Croatie, longtemps indépendante, avait été réunie à la couronne de Hongrie, malgré ses habitants, qui, séparés des Magyars par la race, le langage, les mœurs, supportaient avec une extrême impatience la suprématie étrangère. Lorsque les Magyars, en 1848, cherchèrent à s'émanciper plus complétement du gouvernement central de Vienne, Jellachich vit dans cette tentative une occasion favorable à ses idées patriotiques et ambitieuses : il représenta à ses compatriotes que les Magyars, délivrés de la suprématie impériale, feraient peser un joug plus lourd sur leurs vassaux les Croates et les Serbes. Il leur persuada que le salut de leur propre nationalité tenait à la conservation de l'empire d'Autriche. Les Croates, convaincus, envoyèrent à Vienne une députation qui déclara qu'ils étaient prêts à verser tout leur sang pour défendre l'intégrité de l'empire, et demanda pour Jellachich le titre de ban de Croatie. La

cour de Vienne, trop heureuse de rencontrer des défenseurs où elle craignait de trouver des rebelles, se hâta de conférer à Jellachich la dignité de ban, en y joignant les titres de conseiller privé et de général commandant en chef des districts du banat, de Waradin et de Carlstadt. Le premier soin de Jellachich fut d'assurer son autorité. Beaucoup de Croates voyaient avec peine toutes les forces de leur pays mises à la disposition de l'Autriche. Le ban, à force de finesse et d'énergie, et en employant l'influence du clergé, ramena les dissidents. Mais le danger conjuré d'un côté renaissait de l'autre. L'union armée des Croates, des Slavons et des Serbes sous un seul chef, coïncidant avec le soulèvement des Tchèques de la Bohême, fit craindre à la cour une ligue générale des Slaves de l'empire. Le ministère hongrois, profitant de cette disposition, réclama la destitution de Jellachich. L'empereur, alors retiré à Inspruck, ordonna au ban de venir rendre compte de sa conduite, et lui défendit de tenir la diète qui était convoquée à Agram pour le 5 juin. Sans s'arrêter à des ordres qu'il regardait avec raison comme peu sincères, Jellachich ne se mit en route pour Inspruck qu'après avoir tenu la diète et s'être fait consacrer par l'archevêque de Carlowitz. Arrivé dans la capitale du Tyrol, il refusa avec hauteur d'accepter pour lui et pour son pays le contrôle du ministère hongrois, et se ménagea la faveur toute puissante de l'archiduchesse Sophie. On ne lui parla même pas de l'accusation officielle de haute trahison lancée contre lui, et on l'admit à une audience solennelle de l'empereur. Là, en présence des princes de la famille impériale et des hauts dignitaires de la couronne, Jellachich, dans un discours qui ne dura pas moins de trois quarts d'heure, renouvela en son nom et au nom de ses compatriotes, la promesse de mourir pour la maison de Hapsbourg. Sa harangue fut fort bien accueillie; cependant, la cour ne voulait pas encore jeter le masque, et « le cher rebelle », comme l'appelait l'archiduchesse Sophie, resta sous le coup apparent d'une inculpation de haute trahison. Il s'en retourna triomphant dans son gouvernement, et en passant par Linz il lut dans un journal le décret impérial qui le déclarait traître et le privait de tous ses honneurs et dignités. Sans s'inquiéter de cette manifestation, il se rendit à Vienne, et eut avec le ministre hongrois Bathyani une entrevue sans résultats. Le 29 juin il harangua la foule qui se pressait sous ses fenêtres, et termina son discours par ces mots : « Je veux, mes frères, une Autriche grande, forte, puissante, libre et indivisible. Vive notre belle patrie! Vive l'Allemagne! » Ces paroles étaient une déclaration de guerre à la Hongrie. Les diètes slaves votèrent des levées extraordinaires, qui mirent à la disposition du ban une armée de quarante mille hommes, en même temps que la complicité de l'administration autrichienne lui livrait en abondance de l'artillerie et des munitions. Le 4 septembre 1848, un édit de l'empereur lui rendit ses dignités et ses fonctions en récompense de ses patriotiques services. Le ban traversa la Drave à Zegrad, le 9 septembre 1848, et, avec un corps de 15,000 hommes, il s'avança le long des bords méridionaux du lac Platten de Gross-Kanisa à Siotok. Il rencontra les Hongrois le 29 septembre et fut repoussé. Il conclut un armistice, qu'il employa à faire, pendant la nuit, une bonne retraite de Weissembourg à Raab. Il transféra sa ligne d'opérations sur la grande route de Vienne, et laissa son arrière-garde sous le général Roth dans une si mauvaise position que ce général fut forcé de capituler. Le principal motif de ce mouvement était la situation de Vienne, où la révolution obtint un triomphe éphémère. A cette nouvelle Jellachich vint avec 18,000 hommes se réunir à l'armée du prince Windischgrätz, qui assiégeait la capitale insurgée. Il remporta sur les Hongrois la victoire de Swechat, qui décida du sort de Vienne, et le 2 novembre, entouré de ses *manteaux rouges* croates, il fit son entrée dans la ville conquise. Quelques jours après, les troupes austro-croates, sous les ordres supérieurs de Windischgrätz, pénétrèrent en Hongrie, et remportèrent d'abord de faciles succès. Mais, vers la fin de février 1849, les Hongrois, commandés par Georgei, prirent l'offensive et forcèrent les Autrichiens à évacuer Pesth. Tandis que le gros de l'armée autrichienne couvrait Vienne, Jellachich, devenu feldzeugmeister, descendait la rive droite du Danube, et allait protéger contre l'insurrection les provinces méridionales de l'empire. Après une série d'opérations partielles où les succès furent partagés, il tenta un effort décisif sur les troupes hongroises campées à Hegyes, le 14 juillet 1849, et, malgré d'éclatantes preuves de courage, il fut complétement battu. Pendant qu'il réorganisait ses troupes, Haynau et Paskiewitch portèrent les derniers coups à l'insurrection hongroise. A la fin de cette lutte, où il avait montré de l'habileté et de la décision politique plutôt que de grands talents militaires, Jellachich retourna à Agram comblé des témoignages de la faveur impériale. En 1853 lorsque les événements du Montenegro furent sur le point d'amener une rupture entre les Turcs et les Autrichiens, il eut le commandement du corps d'observation réuni sur le bas Danube. Ses *Poésies* de jeunesse ont été réimprimées à Vienne ; 1851, in-8°. L. J.

Balleydier, *Histoire de la Guerre de Hongrie*. — H. Blaze de Bury, *Souvenirs et Récits des Campagnes de l'Autriche*. — *Conv.-Lex.* — *Men of the Time*.

JEMINA (*Marc-Antoine*), médecin piémontais, né à Villa-Nova, près de Mondovi, le 10 septembre 1732, mort du typhus, à Mondovi, le 4 juillet 1794. Reçu docteur à Turin, il exerça la médecine à Mondovi. On a de lui : *De Febre*

Epidemica; Mondovi, 1785, in-8°; — *De Pleuretide quæ Ormeam, Garessium aliaque oppida in valle Tanari fluminis sita populariter infestavit anno* 1767; Mondovi, 1789, in-8°. Cet ouvrage contient en outre : *De Carbone, sive carbunculo bovillo*; — *Ad meum De Febre Epidemica opusculum Appendix*; — *De gangrenosis Lumbarum Ulceribus*; — *De Miliarium Cessatione vel saltem raritate.* J. V.

Bonino, *Biogr. Médic. piémontaise.*

JENCO A DOUMA, historien frison, vivait vers 1515. Il appartenait à une des premières familles de la Frise, et a composé une histoire abrégée de ce pays, sous le titre de : *Testamentum Jenconis a Douma.* L—z—e.

Suffride Petri, décade IX, n° 8, p. 120-121. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 303.

JENISCH (*Bernard*, baron DE), orientaliste autrichien, né à Vienne, le 10 novembre 1734, mort dans la même ville, le 23 février 1807. Après avoir étudié les langues orientales, il fut envoyé à Constantinople, comme jeune de langues (1755), puis à Temeswar, comme interprète de frontière (1757). Nommé, en 1772, chargé d'affaires auprès de la Porte-Ottomane, il termina la délimitation de la Bukovine. Il devint, en 1791, directeur de la chancellerie italienne, et fut élevé au rang de baron en 1800. Il était, depuis 1772, conservateur de la Bibliothèque impériale. On a de lui : *Anthologia Persica*; Vienne, 1778, in-4°, contenant des fables extraites du Beharistan de Djami, des sentences, des poésies, des notices biographiques; — *De Fatis Linguarum Orientalium, nimirum persicæ et turcicæ*; ibid.; 1780, in-fol., aussi joint à la nouvelle édition du *Grand Dictionnaire Arabe-Persan-Turc* de Meninski, publié sous la direction de Jenisch; Vienne, 1780-1802, 4 vol. in-fol.; — *Historia Priorum Regum Persarum post firmatum in regno islamismum, ex Mohamede Mirchond*, en persan et en latin, avec notes; Vienne, 1782, in-4° (et non 1792, comme porte le titre). E. B.

Grœffer, *Œsterreichische National-Encyclopædie.* — *Litteratur-Zeitung* de Leipzig, Append., 1807, p. 202.

JENKIN (*William*), théologien anglais, né en 1612, à Sudbury, mort le 19 janvier 1685, à Londres. Fils d'un ministre protestant, il entra aussi dans les ordres, administra quelques paroisses de province, vint ensuite à Londres, et fut attaché, en 1641, à Christ-Church, dans Newgate-Street; quelques mois après il devint prédicateur à Sainte-Anne de Blackfriars. Mais lorsque la révolution eut triomphé, il refusa de s'associer aux actions de grâces publiques décrétées par le parlement. Cet acte de désobéissance le fit destituer. A peu de temps de là il fut emprisonné à la Tour pour avoir trempé dans la conspiration de Love; on lui pardonna bientôt, et il reprit sa place à Christ-Church. La restauration, qu'il avait appelée de tous ses vœux, l'en chassa de nouveau, et Charles II lui-même se montra à son égard d'une dureté impitoyable : le crime de Jenkin était d'avoir adopté la profession de foi des non-conformistes et de la prêcher publiquement. Arrêté en 1684 et jeté à Newgate, il fut traité avec beaucoup de rigueur; le roi répondit à ceux qui demandaient un adoucissement aux souffrances du prisonnier, « qu'il serait détenu toute sa vie ». Quelques mois après Jenkin rendait l'âme. Un courtisan, raconte Calamy, apprit ainsi cette nouvelle à Charles II : « N'en déplaise à Votre Majesté, Jenkin a été rendu à la liberté. » — « Et qui s'est permis une telle audace? demanda précipitamment Charles. — « Quelqu'un de plus grand que Votre Majesté : le Roi des rois! » Cette réponse frappa le monarque, qui s'éloigna tout rêveur. On a de Jenkin : *An Exposition of the Epistle of Jude*; 2 vol. in-4° et in-folio; — quelques écrits de controverse et des sermons. P. L.

Calamy, *Ministers ejected*; 1722. — Rose, *Biographical Dictionary.*

JENKIN (*Robert*), théologien anglais, né en 1656, à Minster, dans l'île de Thanet, mort en 1727. Élevé à Canterbury, il passa ensuite à l'université de Cambridge, et y devint successivement agrégé, principal du collége de Saint-Jean, et professeur de théologie; il remplit aussi l'emploi de chapelain auprès du docteur Lake, évêque de Chichester. Lors de la révolution de 1688, il refusa de prêter à la nouvelle dynastie le serment d'obéissance exigé de tous les fonctionnaires et détenteurs de bénéfices. Les tracasseries dont il fut l'objet réagirent sur son esprit; il se retira chez son frère aîné, se livra entièrement au travail, et, fatigué de la lutte qu'il soutenait contre d'anciens confrères, mourut dans un état d'imbécillité. On a de lui : *Examination of the Authority of general Councils*; Londres, 1688, in-4°; — *Defensio sancti Augustini versus J. Phereponum*; 1707, in-8°; — *Remarks upon IV books just published*, entre autres sur l'*Histoire des Juifs* de Basnage, la *Paraphrase de l'Épître de saint Paul* de Loke et la *Bibliothèque choisie* de Le Clerc; — *The Reasonableness of the christian Religion*, ouvrage dont il a paru six éditions; — et une traduction anglaise de la *Vie d'Apollonius de Tyane* de Tillemont; 1702, in-8°. P. L—y.

Gorton, *General Biographical Dictionary.* — Nichol, *Literary Anecdotes.*

JENKINS (*Henri*), centenaire anglais, né en 1501, à Bolton, au comté d'York, mort en 1670, dans la même ville. On dit que dans sa vieillesse il donnait des détails sur la bataille de Flodden Field, et qu'il porta témoignage aux assises sur un fait passé depuis plus de cent quarante ans. Il conserva ses facultés jusqu'à la fin de sa vie, ainsi que l'atteste une inscription gravée sur un monument élevé en son honneur dans la paroisse de Bolton. Il faut cependant remarquer que lors-

que cet homme naquît les registres des paroisses n'étaient pas établis, si bien que pendant longtemps il ne s'en trouva aucune qui voulût le reconnaître et se charger de lui, en sorte qu'il fut obligé de mendier pour vivre. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.*

www.libtool.com.cn

* JENKINS (*David*), magistrat anglais, né en 1586, à Hensol (comté de Glamorgan), mort en 1667, à Cowbridge. Après avoir été reçu avocat, il fut nommé juge dans le pays de Galles, fonctions qu'il remplissait encore au commencement de la guerre civile. A cette époque, fidèle à la cause de Charles Ier, il punit de mort plusieurs des rebelles qui avaient couru aux armes dans son district. Tombé aux mains des parlementaires, lors de la prise d'Hereford, il fut traduit à la barre de la chambre des communes, récusa l'autorité de cette assemblée, et l'appela une *caverne de voleurs;* condamné à être pendu, il déclara qu'il marcherait au supplice la Bible d'une main, la Charte de l'autre. Un plaisant discours du député Henry Marten, espèce de bouffon parlementaire, lui sauva la vie; ses biens furent saisis, et il fut enfermé à Newgate. Il fut mis en liberté par la restauration; mais on oublia ses souffrances et la constance de son dévouement à la monarchie : on le trouva trop vieux pour siéger à la cour suprême, et il se retira dans le pays de Galles, où il mourut dans un âge fort avancé. On a de lui : *Works;* Londres, 1648, in-12, volume plusieurs fois réimprimé, et qui contient, entre autres écrits politiques, sa justification devant le parlement; — *A Preparative to the Treaty with the king;* 1648; — *Pacis Consultum or a directory to the public peace;* 1657, in-12, etc. Mais Jenkins est surtout connu comme jurisconsulte par la publication intitulée : *Reports, or Eighty centuries of Reports solemnly adjuged in the Exchequer chamber, or upon writs of error from 4 Henry III to 21 James I;* 1771 et 1777, in-folio. La première édition, qui date de 1661, in-folio, avait été publiée en français.

Paul LOUISY.

Athenæ Oxonienses, t. II. — *Biogr. Brit.*, t. VI. — Lloyd's, *Memoirs*, in-fol. — Chalmers, *Biographical Dictionary*. — Bridgman, *Legal Bibliography*.

JENKINS (*John*), compositeur anglais, né en 1592, à Maidstone, mort en 1678, à Kimberley. Ayant acquis une grande habileté sur la basse de viole, il plut beaucoup à Charles Ier qui l'admit à son service. A la mort de ce roi, Jenkins alla vivre dans la retraite, composa un très-grand nombre de parties de viole, et mourut dans un âge avancé. On a de lui : une partie du poëme de Benlowes intitulé : *Theophila, or love's sacrifice*, à plusieurs voix; — *Douze Sonates pour deux violons et basse avec la basse continue pour l'orgue;* Londres, 1660, in-fol., et Amsterdam, 1664. On a recueilli une partie de sa musique de viole dans l'ouvrage hollandais intitulé : *Engels Speel-Thresoor;* Amsterdam, 1664, in-4°. P. L—Y.

Fétis, *Biogr. des Musiciens.*

* JENKINS (Sir *Leoline*), homme politique anglais, né vers 1623, à Llantrissaint (comté de Glamorgan), mort le 1er septembre 1685, à Londres. Issu d'une famille fort attachée à la monarchie, il interrompit le cours de ses études à l'université de Cambridge pour faire une campagne dans les rangs de l'armée royale. A la mort de Charles Ier, il prit le diplôme d'avocat, et se retira dans son pays. Chargé par plusieurs familles nobles d'élever leurs enfants pour l'église, il ne tarda pas à être accusé d'entretenir un foyer de sédition, et, après avoir trouvé un refuge momentané à Oxford, il passa sur le continent (1655) et visita avec ses élèves la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. La restauration, en le rappelant en Angleterre, lui ouvrit la carrière des honneurs et des dignités. Successivement principal du collége de Jésus à Oxford (1661), official de l'archevêque de Canterbury, professeur de droit civil et juge à une des nombreuses cours de Londres (*Court of Arches*), il s'employa fort utilement dans la révision du code maritime ainsi que dans l'installation du conseil des prises (1664). Il siégeait depuis 1668 à la cour des prérogatives de Canterbury lorsqu'il fut envoyé en France pour terminer le différend auquel avait donné lieu la succession de la veuve de Charles Ier, Henriette d'Angleterre; il réussit à faire reconnaître les droits de son souverain, dont il gagna tout à fait les bonnes grâces par la conduite pleine de dignité et de réserve qu'il sut tenir durant cette délicate mission. Anobli peu de temps après, sir Leoline Jenkins fut chargé, avec le titre d'ambassadeur, de mettre fin par un traité de paix à la guerre contre la Hollande (1672); s'il ne fut pas heureux à cette occasion, il prit une revanche éclatante pendant les longues négociations d'où sortit le traité de Nimègue; son collègue, le chevalier Temple, lui rendit à cet égard une complète justice dans ses mémoires. De retour à Londres, il accepta le mandat parlementaire de l'université d'Oxford, entra au conseil privé, et exerça passagèrement la charge de secrétaire d'État. A l'avénement de Jacques II, il devint encore une fois député d'Oxford; mais, affaibli par une longue vie de travail, il dut renoncer complétement à prendre une part active aux affaires publiques. Sa correspondance et ses papiers politiques ont été publiés par W. Wynne, sous le titre général de *Works* (Œuvres); 1724, 2 vol. in-folio; c'est une collection estimée et qui renferme des documents intéressants pour l'histoire diplomatique de cette époque. P. L.

Life of sir L. Jenkins, par W. Wynne. — *Biographia Britannica.*

JENKINSON (*Anthony*), voyageur anglais, mort en 1584, était négociant de la cité de Londres. Il est connu pour avoir été cinq fois en

Russie, de 1557 à 1571, et pour avoir laissé un journal, d'un immense intérêt scientifique et politique, de chacun de ses voyages, journal que Haluyt a reproduit dans son estimable *Collection of the early Voyages, Travels and Discoveries of the English Nation*. Purchas n'a inséré dans ses *Pilgrims* que la relation des deux premiers voyages de Jenkinson. Le *Recueil des Voyages au Nord*, t. IV, *Thévenot*, *Nikolaes Witsen*, et le *Sammlung aller Reisebeschreibungen*, t. VII, n'ont mis en lumière que son second voyage, effectué en 1558, dont il a paru une traduction latine sous ce titre : *Jenkinsonii Descriptio Russiæ;* Londres, 1562. On a aussi de Jenkinson une carte qui se trouve dans le *Thesaurus Orbis terrarum Ortelii* et dans l'*Atlas des plus célèbres Itinéraires* de Pierre van der Aa. A. G.

Murray, *Historical Account of Discoveries and Travels in Asia from the earliest ages to the present time;* Edimbourg, 1820, t. I. — Müller, *Samm. Russ. Gesch.*, VII, — Adelung, *Reisende in Russland bis;* 1700.

JENKINSON (*Jacques*), naturaliste anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage, intitulé : *Description des genres et des espèces des Plantes de la Grande-Bretagne;* Kendal, 1775, et Londres, 1776, in-8°, d'après les travaux de Linné. P. L—Y.

Biographia Britannica.

JENKINSON. *Voy.* LIVERPOOL.

JENKS (*Benjamin*), théologien anglais, né en 1646, mort en 1724. Il appartenait à une bonne famille du comté de Salop, et était parent du docteur Williams, évêque de Chichester, à qui est adressée la dédicace de son manuel de *Prières*. Simple et modeste, il passa presque toute sa vie dans l'administration des deux paroisses de Harlay et de Kenley. La première de ces petites villes a élevé dans son église un monument funèbre à la mémoire de Jenks. On a de lui : *Prayers and Offices of Devotion*, livre de piété devenu populaire, et dont la forme a été rajeunie depuis la 27e édition, qui date de 1810; — *Meditations upon various important Subjects;* 2e édit., 1756, 2 vol. in-8° : l'une de ces méditations a pour objet son cercueil, près duquel l'auteur avait pris l'habitude de travailler, et où il avait fait déposer les crânes de deux de ses amis. P. L—Y.

Orton and Stonehouse, *Letters*, vol. I.

JENNENS (*Charles*), littérateur anglais, mort en 1773. Maître d'une grande fortune acquise par sa famille dans l'industrie, il se fit remarquer, à l'époque de sa jeunesse, par le grand nombre de ses domestiques, le luxe de ses équipages et la prodigalité de son caractère; on lui avait donné le surnom de *Soliman le Magnifique*. Vaniteux comme un parvenu, il tenait chez lui table ouverte, et se montrait le Mécène généreux, sinon intelligent, des artistes et des gens de lettres; il avait de l'esprit, un sentiment confus des belles choses, mais il déparait ces qualités par le faux goût de son siècle. Quoique riche, il se piquait d'écrire à ses heures, et ce fut lui qui composa les paroles de quelques-uns des oratorios de Hændel, *Le Messie* entre autres; tâche facile, du reste, car il se contenta d'accommoder à la musique certains versets de la Bible. Sur la fin de sa vie, il se mit en tête de donner une édition critique du théâtre de Shakespeare, et fit paraître séparément les pièces suivantes : *King Lear;* 1771, in-8°; — *Hamlet;* 1772; — *Othello* et *Macbeth;* 1773. Le commentaire qui les accompagne est au-dessous du médiocre. Paul LOUBY.

Nichols's, *Bowyer*. — Gorton, *Biographical Dictionary*.

JENNER (*Charles*), littérateur anglais, né en 1737, mort en 1774. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Cambridge, où il remporta des prix de poésie, il embrassa la carrière ecclésiastique, et exerça son ministère dans les comtés de Northampton et de Leicester. Doué d'une grande facilité, il composa, dans sa courte existence, beaucoup de romans moraux, d'ouvrages dramatiques et de vers, dont voici les titres : *Louisa*, conte; — *Poems*, in-4°; — *The Gift of Tongues* (Le Don des Langues) et *The Destruction of Nineveh*, poëmes sacrés; — *Letters from Lothario to Penelope*, 2 vol., suivis de *Lucinda*, divertissement; — *The Man of Family*, comédie; — *The Placid Man;* — *Letters from Altamont in the Capital*, etc. P. L—Y.

Bibl. Topog., n° 51. — Nichols, *Leicestershire*. — Rose, *New Biographical Dictionary*.

JENNER (*Édouard*), célèbre médecin anglais, connu surtout par l'invention de la vaccine, né le 17 mai 1749, à Berkeley (Gloucestershire), mort dans la même ville, le 26 janvier 1823. Son père, Étienne Jenner, était maître ès arts de l'université d'Oxford, recteur de Rockhampton, vicaire de Berkeley, et possédait des terres dans le comté. Édouard perdit son père de bonne heure; mais son frère aîné prit grand soin de lui. Jenner reçut sa première éducation à Cirencester, et de là entra comme élève chez Daniel Ludlow, chirurgien de Sudbury. En 1770 il vint demeurer à Londres, chez Jean Hunter, où il resta deux ans, étudiant la médecine à l'hôpital Saint-Georges. « Le maître s'aperçut bientôt des heureuses dispositions de l'élève, dit M. le docteur Husson; il attacha son nom à plusieurs essais d'histoire naturelle qu'il publia, et lui offrit même de s'associer à lui pour un cours d'histoire naturelle qu'il se proposait de faire sur un plan nouveau et très-étendu. » Pour ne pas quitter son frère, Jenner refusa de s'embarquer avec l'expédition de Cook, comme anatomiste. En 1773 il se retira dans sa ville natale, où il pratiqua la chirurgie et la pharmacie jusqu'en 1792. Vers cette époque, il épousa miss Catherine Kingscote, sœur d'un co-

lonel, et vint s'établir à Cheltenham. Déterminé alors à se renfermer dans la pratique de la médecine, il prit le grade de docteur à l'université de Saint-André. Un jour, se trouvant à Bath, dans un grand dîner, on présenta sur la table un plat qu'il fallait réchauffer à la flamme d'une bougie; on discuta s'il valait mieux mettre le plat un peu au-dessus de la flamme ou tout près. Jenner se fit donner la bougie, mit sans hésiter le doigt dans le centre même de la flamme et l'y laissa un moment, puis le plaça verticalement au-dessus, et fut obligé de l'en retirer bien vite. « Voici, messieurs, dit-il, un argument démonstratif. » Cette méthode expérimentale plut au général Smith, qui était du dîner. Le lendemain il envoya à Jenner un billet par lequel il lui offrait dans l'Inde une place qui lui assurait au bout de deux ou trois ans une annuité de 300 livres sterling. Jenner fit part de cette proposition à son frère, et la refusa comme celle de Cook. Il s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, et il a éclairci un point assez controversé jusqu'à lui en ornithologie, celui des habitudes égoïstes du coucou, sa ponte dans un nid étranger, et les moyens qu'emploient les jeunes coucous à peine éclos pour expulser du nid où ils ont vu le jour les œufs ou les autres petits oiseaux qui s'y trouvent avec eux. L'originalité de ses recherches excita l'attention des naturalistes, et lui mérita d'être reçu membre de la Société royale de Londres. Ensuite Jenner essaya de démontrer que les tubercules que l'on rencontre dans les poumons des phthisiques ne sont autre chose que des hydatides. Il imagina aussi un procédé nouveau et facile pour obtenir le tartre émétique pur. Il découvrit enfin, d'après le docteur Parry de Bath, la cause de l'angine de poitrine, qu'il attribue à l'ossification des vaisseaux sanguins, découverte que l'on accorde ordinairement à Heberden.

Avant Jenner, on pratiquait l'inoculation de la petite vérole comme préservatif de cette terrible maladie. A dater de 1776 Jenner observa que plusieurs individus qui n'avaient pas été atteints de cette affection contagieuse résistaient absolument à tous ses efforts pour la leur communiquer au moyen de l'inoculation. Il interrogea ces individus, consulta les gens du pays, rassembla les traditions du canton, et trouva que ces sujets réfractaires étaient pour la plupart occupés dans des laiteries, et qu'ils avaient contracté des boutons aux mains en trayant les vaches dont le pis présentait une éruption connue sous le nom de *cowpox*, fréquente surtout parmi celles qui habitaient des pâturages humides. Cela ne satisfit pas complétement l'esprit investigateur de Jenner. Remontant à la source de la maladie observée dans les laiteries de son voisinage, mais inconnue des vétérinaires, il acquit la conviction que le *cowpox* venait du cheval, et était engendré par la matière purulente qui suinte des talons des chevaux attaqués de ce que l'on appelle des *eaux aux jambes*, portée par les mains des garçons de ferme sur les trayons des vaches. Il s'assura ensuite que si les personnes chargées de les traire, n'ayant pas encore eu la petite vérole, avaient des excoriations aux mains, elles contractaient des vaches la maladie que dès lors il appela *variolæ vaccinæ*. « Jenner appuya son opinion sur des observations et des expériences convaincantes, dit M. Husson; il savait que le cowpox est inconnu en Écosse, en Irlande et en Autriche, où l'on n'emploie aucun homme dans les vacheries ou laiteries, et où par conséquent aucune communication n'est établie entre les individus qui pansent les chevaux et ceux qui trayent les vaches; il avait observé aussi que de même qu'on ne voit pas les eaux aux jambes pendant la sécheresse, de même aussi on ne voit point le cowpox; enfin, il n'avait point oublié qu'en Angleterre les inoculateurs avaient remarqué que lorsqu'on inocule des serruriers (qui dans la campagne font presque tous l'office de maréchaux ferrants), l'inoculation manquait souvent ou ne communiquait qu'une petite vérole anomale et imparfaite. » Poursuivant en silence ses recherches sur l'effet anti-variolique du vaccin, Jenner eut un moment de découragement: l'inoculation réussissait sur quelques individus qui avaient été atteints du cowpox. Ces exceptions étaient du reste en petit nombre, et enfin Jenner s'aperçut que le pis de la vache pouvait offrir différentes éruptions qui se communiquaient aux mains des personnes qui les soignent, et il arriva à distinguer la vraie de la fausse vaccine. Une personne atteinte du cowpox prit même la petite vérole, et Jenner découvrit alors que le cowpox a une période décroissante dans laquelle son action n'est plus suffisamment préservatrice. Ce sont là des vérités admises et reconnues aujourd'hui. Enfin, l'idée vint à Jenner qu'il serait possible de propager la vaccine par inoculation, à la place de l'inoculation variolique, en prenant du pus de cowpox à la vache, et en l'inoculant ensuite d'un homme à un autre. Il essaya, réussit : la vaccine était inventée (1).

(1) « On lui a contesté le mérite de cette belle invention, dit le docteur Dupau, et l'on a cherché dans de vieilles chroniques ou d'anciennes coutumes des traces de l'inoculation du vaccin. Mais quand il serait vrai que ce ne fût pas une chose nouvelle, la vérité appartient à celui qui sait l'entourer de toutes les preuves et l'embrasser dans ses applications. Jenner a toujours le grand mérite d'avoir démontré l'utilité de cette pratique, de l'avoir défendue, popularisée, répandue dans le monde entier; et lorsqu'on songe à la ténacité des préjugés et des habitudes, je ne sais si cette victoire n'est pas plus glorieuse que la découverte même. » On a dit en effet que la première idée d'inoculer l'éruption de la vache sur l'homme pour le préserver de la variole avait été émise par Rabaut-Pommier, ministre protestant de Montpellier, devant un médecin anglais qui en avait fait part au docteur Jenner. Ces détails ont été certifiés par Chaptal, qui, étant alors professeur à l'école de Montpellier, a lu les lettres de M. Irland de Bristol, dans lesquelles cet Anglais rappelait à Rabaut-Pommier ses conversations sur l'inoculation de la picotte de la vache

Jenner fut obligé de sacrifier ses douces habitudes à l'intérêt de son invention. Il se transporta à Londres pour suivre avec plus de facilité de nouveaux essais et répéter les expériences que rendaient nécessaires des objections imprévues. Il eut bientôt la satisfaction de voir tous les pays adopter l'inoculation de la vaccine. L'Angleterre s'empressa de lui accorder des distinctions flatteuses. Les chirurgiens et médecins de la marine royale anglaise firent frapper en l'honneur de Jenner, en 1801, une médaille représentant d'un côté Apollon, dieu de la médecine, rendant à l'Angleterre un matelot préservé par la vaccine, avec cette inscription : *Alba nautis stella refulsit.* Le parlement lui vota deux fois des remercîments publics et unanimes, et lui accorda, le 2 juin 1802, une somme de 10,000 livres sterling, à laquelle le roi ajouta 500 livres. Le chancelier de l'échiquier dit en appuyant cette proposition : « La chambre peut voter pour le docteur Jenner telle récompense qu'elle jugera convenable : elle recevra l'approbation unanime, parce qu'elle a pour objet la plus grande ou l'une des plus importantes découvertes que la société ait faites depuis la création du monde. » En 1807, la chambre des communes lui vota encore une récompense de 20,000 livr. sterl. Cuvier, dans un rapport au nom de l'Institut, dit : « Quand la découverte de la vaccine serait la seule que la médecine eût obtenue dans la période actuelle, elle suffirait pour illustrer à jamais notre époque dans l'histoire des sciences comme pour immortaliser le nom de Jenner, en lui assignant une place éminente parmi les principaux bienfaiteurs de l'humanité. » Une *Société Jennérienne*, dont Jenner devint de droit le président, fut établie en Angleterre pour l'extinction de la petite vérole. Toutes les Académies s'empressèrent de l'accueillir dans leur sein. De tous côtés des sociétés s'organisèrent pour la propagation de la vaccine. Les gouvernements y joignirent leurs encouragements. Lorsqu'il crut avoir assuré le succès de sa découverte, Jenner retourna à Cheltenham, dont il fut nommé maire en 1804. Au mois de décembre 1805, les *aldermen* de Londres lui décernèrent les droits de franchise et de cité, et lui en expédièrent le diplôme dans une boîte enri-

en 1781. Il lui parlait aussi de la promesse faite par le docteur Pew, son compagnon de voyage, de communiquer cette idée à son ami le docteur Jenner, qui ne publia ses recherches qu'en 1798. Mais une connaissance approfondie des faits prouve que Jenner s'était occupé de la vaccination vers 1776, et déjà, en 1780, il avait parlé à M. Gardner de la propriété anti-variolique de cette éruption. D'après Valentin on retrouverait plutôt les traces de cette découverte dans le journal allemand *Allgemeine unterhaltungen*, où, en 1768, un savant de Göttingue a décrit avec beaucoup d'exactitude cette maladie des vaches et parlé de l'opinion qu'avaient les laitiers sur sa propriété anti-variolique et indiqué les recherches qu'il avait faites pour la vérifier. Mais la vaccination a encore une origine plus ancienne, puisqu'elle était connue de temps immémorial dans l'Inde et dans la Perse, s'il est vrai qu'on trouve dans le *San cteya Grantham*, ouvrage sanscrit attribué à Hauvantory, une description très-exacte de l'inoculation vaccinale. Mais toutes ces notions étaient sans doute inconnues de Jenner, et n'ont été rappelées que depuis sa découverte. Il avait beaucoup souffert dans son enfance de l'inoculation de la petite vérole, et son esprit méditatif cherchait un moyen de soustraire l'humanité à ces souffrances. Il n'eut d'autre guide dans ses recherches que les bruits vagues répandus parmi les habitants de la vallée de Glocester. « Jenner était si loin de vouloir cacher la véritable origine de cette découverte, dit le docteur Dupau, qu'il rapportait plusieurs histoires pour prouver son ancienneté. » Le docteur Valentin lui a entendu raconter que la duchesse de Cleveland, femme très-jolie et favorite de Charles II, répondit à plusieurs personnes qui lui donnaient des craintes pour sa beauté au milieu d'une affreuse épidémie de petite vérole « qu'elle n'avait rien à redouter de ce fléau, parce qu'elle avait eu dans son pays une maladie qui en préservait ». Toutes les pensées de Jenner se portèrent vers la vérification d'un fait, « qui était regardé, dit le docteur Dupau, comme un préjugé par les hommes instruits et surtout par les médecins du pays. Les premiers essais qu'il tenta n'eurent aucun succès, parce qu'il fut trompé par les pâtres, qui eux-mêmes ne connaissaient pas bien la véritable éruption. Cependant, ramené vers cette recherche par une sorte d'instinct, il acquit une grande expérience dans l'observation de cette maladie, et il ne tarda pas à obtenir d'excellents résultats de cette pratique.... C'est en 1798 que Jenner, après avoir multiplié les expériences, publia sa découverte, dont le secret lui aurait procuré des richesses immenses. Il aurait cru commettre un crime envers la société s'il avait voulu lui dérober ou lui faire payer chèrement un moyen aussi précieux de conservation... La malveillance et la jalousie prirent le masque de la prudence pour écarter un procédé qui contrariait de vieilles opinions et qui humiliait l'amour-propre par la gloire de son inventeur. On commença d'abord par nier que ce moyen fût un préservatif assuré ; on prétendit que la vaccine ne préservait que pour peu de temps ; on lui attribua tous les accidents qui accompagnent le développement des premières années de la vie ; on alla même jusqu'à répandre que cette humeur animale donnait aux individus des goûts analogues à ceux de la vache dont elle provenait. Il est inutile de rapporter tout ce qu'imaginèrent la mauvaise foi et l'ignorance pour arrêter la propagation de la vaccine. Mais la constance, la véracité et la force persuasive de Jenner triomphèrent de tous les obstacles. Il répondit aux clameurs de ses adversaires avec calme et dignité, opposant toujours les expériences et les faits aux raisonnements et aux sophismes. » On sait que de nombreux exemples ont montré depuis que l'effet du vaccin était moins certain qu'on ne le croyait, qu'il pouvait y avoir une dégénérescence, et les revaccinations ont été préconisées. M. Hector Carnot a continué les attaques contre le vaccin, et lui attribue l'extension d'autres maladies, comme la fièvre typhoïde, qui paraissent sévir à présent avec plus de fureur qu'autrefois ; mais on ne peut nier pourtant que la mortalité générale a diminué depuis l'introduction de la découverte de Jenner, et en tous cas la population a gardé plus de beauté, si elle n'a pas conservé autant de force. Le docteur Husson, qui l'un des premiers contesta à Jenner l'invention de la vaccine, s'exprime pourtant ainsi sur son mérite : « J'ai réuni des faits, dit-il, des traditions qui prouvent qu'elle était connue avant qu'il s'en fût sérieusement occupé ; j'ai enfin revendiqué pour notre patrie l'honneur de l'idée première qui a pu conduire Jenner à appliquer toute son attention à l'examen régulier de la vaccine ; mais j'ai déclaré hautement que, dans le cas où il ne serait pas à proprement parler l'inventeur de la découverte, on ne pouvait se refuser à proclamer qu'il a étudié, approfondi, expérimenté avec un rare talent d'observation tout ce qui est relatif à l'origine de la vaccine, et que c'est à lui que le monde entier devra un jour l'extinction d'un fléau qui a si souvent dépeuplé des contrées entières. Sous ce rapport, il lui reste encore une place assez élevée, puisqu'en perfectionnant il a su faire oublier tout ce qui avait été fait avant lui, et fixer l'attention exclusive des peuples sur ses travaux. »

www.libtool.com.cn

chie de diamants. Ayant perdu sa femme en 1815, il se retira à Berkeley, où il chercha à étendre les applications de la vaccine à d'autres maladies, comme à la coqueluche ; et tout occupé des bons effets des éruptions artificielles, il publia, en 1822, une lettre adressée à son ami le docteur Parry, de Bath, dans laquelle il lui faisait part de quelques observations heureuses sur les éruptions déterminées à la peau par l'application de l'émétique dans les aliénations mentales et dans plusieurs autres maladies des organes internes. Ce fut là son dernier travail; il mourut frappé d'apoplexie foudroyante dans sa bibliothèque. Le docteur Valentin, qui était allé le voir en Angleterre, et qui resta son ami, loue la candeur et la franchise de ses manières, la justesse et la sagacité de son esprit. Son plus grand désir était de faire le bien. Une statue de marbre blanc, exécutée par Sivier, lui fut élevée dans l'église cathédrale de Glocester. Une autre statue de Jenner a été placée, en 1858, à Trafalgar-Square, à Londres, près de celle de Nelson, et Boulogne doit en posséder une de M. Eug. Paul.

On a de Jenner : *A Process for preparing pure emetic tartar by recristallisation*, dans le 1er volume des *Transactions* de la société établie par Hunter pour l'avancement des sciences médicales et chirurgicales ; 1793 ; — *The natural History of the Cuckoo*, dans les *Transactions* de la Société royale des Sciences de Londres ; 1798 ; — *An Inquiry into the Causes and effects of the Variolæ Vaccinæ, a disease discovered in some of the western countries of England, particularly Gloucestershire, and known by the name of the cowpox;* Londres, 1798, in-4° ; 3e édition, 1801 ; traduit en latin à Vienne, par Careno, en 1799, et en français par le chevalier de La Rocque sous ce titre : *Recherches sur les Causes et les Effets de la Variolæ Vaccinæ ;* Lyon, 1800, in-8° ; — *Further Observations on the Variolæ Vaccinæ or cowpox;* Londres, 1799, in-4° ; — *A Continuation of Facts and Observations relative to the Variolæ Vaccinæ or cowpox ;* Londres, 1800, in-4° ; — *The Origin of the Vaccine Inoculation ;* Londres, 1801, in-4° ; — *On the Effects of cutaneous Eruptions, or modifications of the vaccine variole ;* dans le *Medical and Physical Journal*, tome XII, 1804, puis réimprimé sous le titre de : *On the Varieties and modifications of the Vaccine Pustule occasioned by an herpetic state of the skin ;* Cheltenham, 1806, 1819, in-4° ; — *Observations on the distemper in dogs et Two cases of small-pox infection communicated to the fœtus in utero, under peculiar circumstances, with additional remarks ;* dans le 1er volume des *Transactions* de la Société Médico-Chirurgicale ; — *Facts for the most part unobserved or not duly noticed, respecting Variolous Contagion ;* 1808 ; — *In Reference to the influence of herpes in modifying the Vaccine Pustule*, publié par le docteur Villan dans son *Traité sur l'Inoculation de la Vaccine ;* — *Letter to Ch. Henry Parry, M. D. F. R. S., on the influence of artificial Eruptions in certain diseases incidental to the human body, with an inquiry respecting the probable advantages to be derived from further experiments ;* 1822. On trouve encore de Jenner quelques articles dans un journal intitulé *The Artist*. L. L—T.

Dr Baron, de Glocester, *The Life of Edward Jenner ;* Londres, 1827, in-8°. — Dr Valentin, *Notice historique sur le docteur Jenner ;* Nancy, 1824, in-8°. — Dr Amédée Dupau, *Notice historique sur le docteur Edward Jenner, inventeur de la vaccine*, dans la *Revue Encyclopédique*, janvier 1824, p. 21. — Dr Husson, dans la *Biographie médicale*, et dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, article *Vaccine*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

JENNINGS (*David*), théologien anglais, né en 1691 à Kibworth (comté de Leicester), mort en septembre 1762. Fils d'un ecclésiastique dissident et dissident lui-même, il embrassa la même carrière, et exerça pendant plus de quarante ans à Londres. Il déploya aussi beaucoup d'aptitude pour l'enseignement de la théologie, dont il fut chargé dans une académie particulière. On a de lui : *The Beauty and Benefit of early Piety ;* 1730, in-12 ; — *An Introduction to the Use of the Globes ;* 1747 : travail fort recherché pendant plus d'un demi-siècle ; — *An Appeal to reason and common sense for the truth of the Holy Scriptures ;* — et deux ouvrages posthumes : *An Introduction to the Knowledge of Medals ;* — et *Jewish Antiquities, or a course of lectures on the III first books of* Godwin's *Moses and Aaron ;* 1766, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage est fort estimé, surtout pour tout ce qui concerne ses observations sur l'Ancien Testament. P. L—Y.

Rees, *Cyclopædia*. — *Protestant Dissenter Magazin*, vol. V.

JENNINGS (*John*), théologien anglais, frère du précédent, mort en 1723. Ministre dissident, il fut à la tête d'une congrégation, et dirigea pendant longtemps à Kibworth une école particulière pour les étudiants en théologie. Outre quelques écrits de controverse, on a de lui : *Genealogical Table of the Kings of England ;* — *Miscellanea in usum juventutis academicæ ;* Northampton, 1721, in-12. P. L—Y.

Aikin, *Biography*. — Wilson, *History of Dissenters Churches in London*.

JENNINGS (*Jean*), agronome suédois, né en 1729 à Stockholm, mort en 1773 à Londres. Fils d'un commerçant anglais qui avait reçu du gouvernement suédois des lettres de noblesse, il fit ses premières études en Angleterre et les compléta à l'université d'Upsal. Doué d'un goût très-vif pour les mathématiques, il en poursuivit lui-même, ou par des mécaniciens habiles, les applications aux arts industriels ; ainsi il améliora la construction des fourneaux de fonte, défricha par des méthodes nouvelles un grand nombre

de ses rains stériles, et dirigea l'attention publique sur la navigation des canaux. Ce fut lui qui donna la plus grande impulsion aux travaux du canal de Trollhætta, qui devait rectifier le cours de la Gotha, une des rivières les plus considérables de la Suède. Dans le but de s'instruire, il parcourut l'Angleterre, la Hollande et résida quelque temps en France. Membre titulaire de l'Académie des Sciences de Stockholm, il communiqua à cette compagnie divers mémoires d'utilité publique. P. L—y.

Gorton, *General Biographical Dictionary.*

JENNINGS (*Henri-Constantin*), amateur anglais, né en 1721, à Shiplake (comté d'Oxford), mort le 7 février 1819 à Londres. Fils unique et appartenant à la même famille que la fameuse duchesse de Marlborough, il fut élevé au collége de Westminster, obtint à dix-sept ans un brevet d'enseigne aux gardes à pied, le vendit peu de temps après et se mit à voyager. Durant un long séjour en Italie, il prit le goût ruineux des collections, auquel la fortune immense qu'il hérita de son père vint donner l'extension la plus déraisonnable. Trois fois réduit à la misère par ses extravagances et surtout par ses acquisitions artistiques de toutes espèces, trois fois enfermé à la prison pour dettes de Londres, le hasard le tira trois fois de ce mauvais pas; mais aucune des nombreuses vicissitudes de sa vie ne lui enseigna la prudence, et il ne vit dans la richesse qui lui était rendue qu'un moyen de recommencer ses collections, plus confuses que bien choisies, de statues, de médailles, de tableaux, de livres, de minéraux, de coquilles, d'objets rares ou curieux. Ces trésors, qui lui avaient coûté tant d'argent, d'ennuis et de souffrances, furent vendus bien au-dessous de leur prix d'achat. Il finit par mourir en prison, où il avait passé une bonne partie de sa longue existence. On a de lui : *Summary and free Reflections, in which the great outline only and principal features of several interesting subjects are impartially traced and candidly examined;* Londres, 1798, in-8°; — *An Endeavour to prove that reason*, etc. (Essai sur les Preuves de la Religion); 1771, in-8°; — *Physical Enquiries into the Powers and properties of Spirit;* — *Cursory Remarks on Infancy and Education;* — *Thoughts on the Rise and Decline of the polite Arts;* — une traduction en vers blancs du V° chant de *l'Enfer* de Dante, 1751, etc.

Paul Louisy.

Annual Biography. — Gorton, *Biographical Dictionary.* — Rose, *New Biographical Dictionary.*

* **JENNINGS** (*James*), écrivain anglais, mort à Greenwich, le 8 octobre 1833. On a de lui : *Jennings's Family Cyclopædia;* — *West of England Dialects;* — *Ornithology;* — *History of Cookery*, etc. Il travaillait à compléter ce dernier ouvrage au moment de sa mort. J. V.

Annual Register, 1833. — *Revue Encyclopédique*, t. IX, p. 183 et 329; tome XIII, p. 130; tome XVIII, p. 112.

JENSON (*Nicolas*). *Voy.* JANSON.

JENYNS (*Soame*), littérateur anglais, né en 1704 à Londres, mort en 1787, dans cette ville. A peine sorti de l'université de Cambridge, il se maria; mais cette union, mal assortie, ayant amené bientôt une séparation, il mena la vie oisive et dissipée des jeunes élégants de l'époque, et débuta par un poëme *en l'honneur de la danse*. La mort de son père l'ayant mis en possession d'une fortune considérable (1741), il ambitionna les honneurs publics, obtint un siége au Parlement, et s'y fit remarquer par son attachement à la personne et aux idées de sir Robert Walpole, dont l'influence commençait pourtant à décliner. Cette conduite lui valut au bureau de commerce une place lucrative, que son ignorance et son dédain des affaires convertirent en une véritable sinécure; il en fit néanmoins partie de 1755 à 1780, sans interruption. Mais c'est surtout comme écrivain que Jenyns attira sur lui l'attention de ses contemporains. Deux de ses ouvrages donnèrent lieu à des discussions animées : dans l'un, *Free Inquiry into the Nature and Origin of Evil*, il posait en principe que le bien et le mal sont, dans leur essence, inséparables; qu'ils s'engendrent mutuellement l'un de l'autre, qu'ils découlent de la nécessité, et qu'on ne peut s'y soustraire sans tomber dans le chaos; dans l'autre, *View of the internal evidences of the Christian Religion*, il fait bon marché de la raison humaine en prêtant au christianisme une origine divine, ce qu'il prétend démontrer uniquement par la supériorité de sa morale. Voici la liste de ses productions : *Art of Dancing;* Londres, 1728, poëme; — *Free Inquiry into the Nature and Origin of Evil;* 1757 : qui lui attira une vigoureuse critique de la part de Johnson; — *View of the internal Evidences of the Christian Religion;* 1776; — *Disquisitiones on various subjects;* 1782, in-8°; — *Thoughts on Parliamentary Reform;* — Divers écrits de polémique, des brochures, des pièces de vers, des articles de journaux, etc. On a réuni ces ouvrages en 4 vol. in-12, avec des notes et une vie de l'auteur par J.-N. Cole. Écrivain amusant et paradoxal, Jenyns cherche avant tout à briller; son style est vif, élégant, fécond en saillies et en traits plaisants; s'il pèche par l'imagination et le raisonnement, il observe toujours avec vérité et s'élève parfois jusqu'à l'enthousiasme.

Paul Louisy.

C.-N. Cole, Life prefixed to his *Works.* — Johnson et Chalmers, *English Poets*, 1810.

JEPHSON (*Robert*), auteur dramatique anglais, né en 1736, mort en 1803, près Dublin. D'origine irlandaise, il reçut une éducation libérale, embrassa la profession des armes et parvint au grade de capitaine d'infanterie; ayant donné sa démission en 1763, il remplit auprès du vice-roi la charge de grand-écuyer et siégea au parlement d'Irlande. Durant ses loisirs, il

s'adonna à la poésie dramatique, et obtint dans différents genres, d'honorables succès; parmi ses œuvres, nous citerons en première ligne : *Braganza* (1775) et *The Count of Narbonne* (1781), tragédies; viennent ensuite : *The Law of Lombardy* (1779); — *Julia* (1787); — *The Conspiracy* (1796), tragédie; — *The Campaign* (1785), opéra; — *Love and War* et *Two Strings to your Bow*, farces; cette dernière est encore remise de temps en temps à la scène. On a encore de lui : *Roman Portraits*, poëme; — et *The Confessions of James-Baptiste Couteau;* 1794, 2 vol. in-12; satire sur la révolution française

P. L—Y.

Life of W.-G. Hamilton. — Biographia Dramatica.

JEPHTÉ (en hébreu *Iphetach*, en grec Ιεφθὰς ou Ιεφθῆς), neuvième juge d'Israel, mort en l'an 1182 avant J. C. « C'était un vaillant homme, dit l'Écriture, mais le fils d'une prostituée (*zonah*), qui l'engendra à Guilhad. La femme légitime de son père donna à celui-ci d'autres fils, qui, ayant grandi, chassèrent Jephté en lui disant : Tu n'hériteras pas dans la maison de notre père, puisque tu es le fils d'une femme de mauvaise vie. » Ainsi repoussé par la famille de son père, Jephté se réfugia dans le pays de Tob, où il s'associa à des aventuriers, des *hommes de rien*, comme les appelle le texte, et avec lesquels il se mit en campagne. Or il arriva que les Ammonites déclarèrent la guerre aux hommes d'Israel. Les anciens de Galaad vinrent trouver Jephté dans la terre de Tob, et ils le sollicitèrent de venir en aide à ses compatriotes. Le guerrier leur fit d'abord des reproches au sujet du passé; puis, après de longues instances, il se laissa persuader, à la condition qu'ils le reconnaîtraient pour leur chef. Avant de poursuivre les hostilités contre Ammon, le guerrier hébreu eut recours aux pourparlers. Ammon invoquait un droit au moins prescrit depuis longtemps. « Israel a pris mon pays, en montant de l'Égypte », disait-il. — « Quant à moi, répliqua Jephté, je ne t'ai pas offensé, et tu agis mal envers moi de me faire la guerre. Que Dieu juge entre nous aujourd'hui. » Le roi des Ammonites n'écouta pas ces objections si sages, et la guerre commença : « l'esprit de Dieu se répandit sur Jephté ». Au moment d'entrer en campagne, il fit un vœu au Seigneur et dit : « Si tu livres les fils d'Ammon entre mes mains, alors ce qui sortira de ma maison au devant de moi, quand je retournerai en paix sera à l'Éternel, et j'en ferai un holocauste. »

Vœu imprudent, et qui devait déchirer son cœur! Il remporta la victoire, et les fils d'Ammon furent, ainsi que le porte le texte, « humiliés devant les enfants d'Israel ».

C'est à ce moment que se place le douloureux incident du vœu de Jephté victorieux. Le récit qu'en fait l'Écriture est d'une éloquence puisée dans la nature même du sujet. « Jephté étant arrivé à Mitspah, à la maison, voilà que sa fille sortit au-devant de lui avec des tambourins et des danses; elle était sa fille unique; hors d'elle il n'avait ni fils ni fille. L'ayant donc aperçue, il déchira ses vêtements et dit : Hélas! ma fille, tu me fais fléchir les genoux et c'est toi qui me rends malheureux. Mais moi j'ai ouvert ma bouche au Seigneur; je ne puis que reculer. » — Elle lui répondit : — « Mon père, tu as ouvert la bouche au Seigneur; fais-moi comme cela est sorti de ta bouche pour (1) que le Seigneur t'accordât des vengeances de tes ennemis, les fils d'Ammon. — Et elle dit à son père : Qu'on m'accorde seulement une demande (*hadaber*) (2); laisse-moi deux mois; j'irai, je me rendrai vers les montagnes, et je pleurerai ma virginité, moi et mes amies. — Il dit : « Va. » Il l'envoya deux mois, et elle alla, elle et ses amies, et pleura sa virginité sur les montagnes. Et au bout de deux mois, elle revint auprès de son père, qui accomplit sur elle son vœu qu'il avait formé; et elle n'avait pas connu d'homme, et ce fut un anniversaire (3) en Israel. Tous les ans les filles d'Israel allaient se lamenter sur la fille de Jephté le Guilhadite pendant quatre jours par an. »

Ce douloureux épisode, qui rappelle le sacrifice d'Iphigénie et le vœu d'Idoménée, a donné lieu à de nombreux commentaires. Jephté a-t-il réellement sacrifié sa fille, ou faut-il supposer qu'il se contenta de la vouer à un célibat éternel? Les vœux de ce genre étaient, il est vrai, fréquents dans l'antiquité païenne, mais ils étaient formellement prohibés aux termes de la loi juive. Ce qui ferait cependant supposer que Jephté consomma le sacrifice, c'est qu'à cette époque les mœurs des peuples idolâtres étaient trop souvent volontiers imitées par les Israélites, qui tombaient fréquemment dans l'oubli de la foi de leurs pères. Il n'est pas impossible non plus que la fille de Jephté ait été condamnée à rester vierge, ce qui en effet était considéré chez les Juifs comme un sacrifice.

Quoi qu'il en soit, on en est aux conjectures; car on ne saurait rien induire de positif de ces expressions du texte : « Et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait fait. » On se demandera toujours de quelle manière.

Après avoir défait les Ammonites, Jephté eut à guerroyer contre les Éphraïmites, jaloux sans doute de son succès, auquel ils lui reprochaient de ne les avoir point associés. Il leur rappela qu'ils n'avaient pas répondu à son appel; puis il marcha contre eux à la tête des Guilhadites et les vainquit. Les suites de cette victoire fu-

(1) *Dum faceret*, dit la *Vulgate;* M. Caben traduit par le mot *après*, qui nous paraît moins rendre le sens et la situation.

(2) Une *chose :* traduction de M. Caben, inexacte selon nous.

(3) Εἰς πρόσταγμα, dit le texte grec, *præceptum* dit la *Vulgate*, et *chak* selon l'hébreu. M. Caben traduit *coutume;* le mot *anniversaire* s'accorde, selon nous, mieux de ce récit.

rent sanglantes. Parmi les fuyards, tous ceux qu'à leur prononciation du mot *sibboleth* pour *schibboleth*, on reconnaissait comme appartenant à Éphraïm furent passés au fil de l'épée. Il en périt quarante-deux mille. — Jephté, ce vaillant juge, administra six ans le peuple qu'il avait sauvé de ses ennemis. Il mourut et fut enseveli dans une des villes de Guilhad.

V. ROSENWALD.

Juges, XI-XII. — *La Vulgate*. — Cahen, *La Bible traduite*.

www.libtool.com.cn

* **JERDAN** (*William*), journaliste anglais, né le 16 avril 1782, à Kelso, en Écosse. Incertain de la carrière qu'il devait embrasser, il travailla chez un procureur d'Édimbourg, fut ensuite employé dans une maison de commerce de Londres, pratiqua quelque temps la chirurgie à Portsmouth, et finit par se faire journaliste (1806). Après avoir été chargé des comptes-rendus parlementaires dans l'*Aurora*, le *Pilot*, le *Morning-Post*, la *British Press*, il acheta le *Satirist*, devint en mai 1813 éditeur du *Sun*, principal organe du parti aristocratique, et fit paraître en 1817 la *Literary Gazette*, recueil spécial qu'il a dirigé jusqu'en 1850. Deux ans plus tard (1852), il reçut du ministère Derby une pension de 100 liv. st. (2,500 fr.) pour services rendus aux lettres. Outre les innombrables articles de tous genres qu'il a fournis pendant plus de quarante années à la presse anglaise, on a de lui : *National Gallery of illustrious and eminent Personages of the nineteenth century*; Londres, 1829, 5 vol. in-8°, avec portraits; — et des mémoires particuliers, sous le titre d'*Autobiography*; Londres, 1852-1853, 4 vol. in-8°. P. L—Y.

Men of the Time.

JÉRÉMIE, en hébreu *Iermyahou*, en grec Ἱερεμίας, l'un des grands prophètes de l'Ancien Testament, naquit au village d'Anatoth, dans la tribu de Benjamin, en l'an 650, et mourut vers 590 avant J.-C. Il était fils du prêtre Helcias, qui ne paraît pas devoir être confondu avec un Helcias qui, dans la huitième année du règne de Josias, trouva dans le temple de Jérusalem un exemplaire de la loi de Moïse. Il reçut fort jeune la vocation prophétique. « Je t'ai connu, lui dit le Seigneur, avant ta naissance et avant que tu fusses formé dans le sein de ta mère. « Je ne sais pas parler, répondit Jérémie; je suis un jeune homme (*nahar*). » — Et le Seigneur reprit : « Ne dis pas : Je suis un jeune homme, car tu iras partout où je t'enverrai, et tout ce que je t'ordonnerai tu le diras... » Le Seigneur étendit sa main, et me toucha la bouche, et le Seigneur me dit : — « Voici : J'ai mis ma parole dans ta bouche. Regarde, je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour démolir, pour ruiner et pour détruire, pour bâtir et pour planter. »

Toute la carrière prophétique de Jérémie se trouve dans les versets qui précèdent. Dès lors il prophétisa dans Anatoth; c'était vers l'an 628 avant J.-C. et dans la treizième année de Josias, roi de Juda. Repoussé ensuite par ses compatriotes et repoussé même par des parents importunés d'entendre ses justes reproches (parents qui d'après les termes des chapitres XI et XII de ses prophéties auraient attenté à ses jours), il alla se fixer à Jérusalem où il passa ensuite une grande partie de sa vie, faisant entendre partout, sur la place publique, aux portes de la ville, dans les temples, enfin dans le palais des rois, sa voix sévère et prophétique.

Jamais peut-être Israel ne présenta un plus triste spectacle; le peuple était livré à l'idolâtrie, après la mort de Josias, qui avait essayé de réformer les mœurs de ses sujets; la corruption régna partout, et gagna les prêtres et même ceux qui se disaient prophètes du Seigneur. Au roi Joachas, élu par le peuple, mais privé de la couronne par Néchos, roi d'Égypte, avait succédé à Joachim, sa créature, et avec lui s'était introduit publiquement le culte des idoles.

Jérémie ne manqua pas alors de faire entendre sa voix fatidique. Il dicta à son secrétaire Baruch ses prophéties, et les lui fit lire à la porte du temple, un jour de jeûne. Le roi s'étant fait lire ces pages de l'avenir, les lacéra parce qu'il les jugeait accusatrices pour lui. Jérémie les fit transcrire de nouveau. Les malheurs du peuple de Dieu s'accrurent sous Joachin, successeur de Joachim; le royaume de Juda fut conquis par Nabuchodonosor, roi de Babylone; le roi fut conduit captif en Chaldée, et Sédécias établi à sa place par l'étranger victorieux. Ce roi, qui n'en avait que le nom, persécuta Jérémie, le fit incarcérer, et peut-être eût-il consenti à la demande de ceux qui voulaient faire mourir le prophète, si un courtisan plus juste n'eût obtenu sa grâce. Sédécias, que l'on pouvait considérer comme le lieutenant de Nabuchodonosor plutôt que comme un roi de Juda, ayant irrité ce prince, vit Jérusalem assiégée une seconde fois. La voix du prophète s'étant fait de nouveau entendre pour reprocher au peuple ses vices, Jérémie fut incarcéré. Rendu à la liberté par le roi, qui tenait à le consulter, puis emprisonné de nouveau, il ne quitta ses fers que pour donner au faible Sédécias des avis que ce prince ne sut pas suivre. Prise enfin par les Babyloniens, Jérusalem fut réduite en cendres. Jérémie, n'écoutant que la voix du patriotisme, consola, conseilla ses habitants emmenés captifs sur la terre étrangère. Il leur donna, pour leur servir de règle durant leur exil, le livre de la Loi. Tout fait supposer qu'il composa alors les *Lamentations* ou *Élégies* dans lesquelles il déplore les maux de la patrie, la ruine de Jérusalem. Autorisé par Nabuchodonosor à opter entre le séjour de Babylone et celui de sa patrie, il se décida d'abord pour ce dernier parti, dans la pensée qu'il pourrait être utile à ceux de ses compatriotes laissés à Jérusalem par le vainqueur, sous le gouvernement de Guedalyad. Mais Guedalyad ayant été tué par quel-

ques fanatiques, un grand nombre de Juifs se rendirent en Égypte où ils entraînèrent le prophète. Il y poursuivit la mission de toute sa vie en exhortant ses coreligionnaires au culte du vrai Dieu; mais ses exhortations, ses conseils furent peu écoutés par ce peuple, dont l'opiniâtreté causa si souvent les malheurs et la perte d'Israel.

On n'est pas bien fixé sur le genre de mort du grand prophète et les causes qui l'amenèrent : selon les uns il fut lapidé, selon d'autres il serait revenu en Judée; une troisième version le fait mourir auprès de Sédécias, à Babylone, ce qui est bien invraisemblable, puisqu'il n'eut jamais à se louer de ce prince. Enfin, il serait mort en Égypte, où pendant longtemps on montra son tombeau au Caire.

Jérémie n'a pas la sublimité d'Isaïe, mais son expression prophétique porte l'empreinte d'une âme profondément émue des malheurs de la patrie. Il exhorte, menace, supplie Israel, et tout le monde a retenu ses accents partis du cœur; et pour ne citer qu'un passage, le plus déchirant peut-être de cette voix qui se fait entendre sur les ruines de la patrie : « Une voix, dit-il, est entendue à Ramah, une plainte, des pleurs amères, Rachel pleurant pour ses enfants; elle refuse d'être consolée au sujet de ses enfants, car ils ne sont plus (1). »

Ailleurs il voudrait que ses yeux fussent une source de larmes pour pleurer les malheurs de la patrie. « Qui donnera à ma tête assez d'eau et à mes yeux une source de larmes? et je pleurerais nuit et jour les morts d'entre mon peuple. » On se rappelle à ces accents douloureux les beaux vers du grand poëte français :

> Jérusalem, objet de mes douleurs,
> Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
> Pour pleurer tes malheurs.

Parfois la voix du prophète s'élève et tonne. « Le bois, dit-il, en parlant de l'idolâtrie, ils l'appellent leur père, la pierre les a engendrés! » Parfois encore il fait un juste et sévère retour sur le triomphe trop fréquent des méchants ici-bas. « Tu es juste, Jéhovah, s'écrie le prophète, et je ne puis discuter contre toi. Comment se fait-il que la voie des méchants soit celle du succès et que les perfides sont tranquilles? » — En général le style de Jérémie porte l'empreinte des malheurs de la patrie; c'est pourquoi il se répète dans sa douleur. On a blâmé sa politique, en apparence vendue à l'étranger. « Comment ce petit canton de la Judée eût-il lutté contre le Chaldéen? dit un auteur moderne ». Nous répondrons que cette raison n'est pas suffisante : on doit toujours lutter contre l'étranger; seulement la Judée divisée, et trop souvent livrée à l'idolâtrie, ne puisait plus dans son organisation intérieure la force nécessaire pour défendre son indépendance. C'est probablement ce que Jérémie a compris. Il sacrifia à cette conviction sa réputation de patriotisme. La langue dans laquelle il a écrit manque parfois de pureté; elle renferme de nombreux araméismes. Peut-être faut-il attribuer certaines fautes à des copies inexactes. Quant à l'authenticité des prophéties de Jérémie, personne en général ne l'a révoquée en doute; il n'y a d'exception que pour les chapitre L et suivants. Mais comme on n'y trouve que des répétitions de choses déjà dites précédemment, on peut sans inconvénient les retrancher.

On a attribué aussi à Jérémie un ouvrage apocryphe mentionné par saint Jérôme dans son commentaire sur saint Matthieu à l'occasion du chapitre XXVII. V. ROSENMÜLLER.

Rosenmüller, *Hist. interp. Lib. Sac.* — Dahler, *Jérémie traduit*; Strasbourg, 1825.

(1) Nous donnons ici la traduction à peu près littérale du texte hébreu.

JÉRÉMIE, archevêque de Sens, mort le 7 décembre 827. Jérémie paraît pour la première fois dans l'histoire avec le titre de chancelier de Charlemagne. On le voit ensuite, trésorier du monastère de Saint-Riquier, transporter les reliques précieuses de cette maison dans l'abbaye de Sainte-Colombe, diocèse de Sens : Il s'agit de les soustraire aux mains rapaces des Normands. Cet événement doit donc être rapporté aux premières années du règne de Louis le Débonnaire. Il était à Sainte-Colombe en l'année 818, quand mourut Magnus, archevêque de Sens. Aussitôt les vœux de l'église, privée de son pasteur, se tournèrent vers le trésorier de Saint-Riquier, personnage considérable par sa naissance, son crédit à la cour, et dont on louait encore le savoir et l'éloquence. On croit que, peu de temps après avoir pris possession du siége métropolitain, il obtint le titre d'abbé de Sainte-Colombe. Cette opinion ne paraît pas fondée. L'abbaye de Sainte-Colombe s'était, à une date incertaine, affranchie de la tutelle des archevêques de Sens, et, sur la réclamation de Jérémie, Louis le Débonnaire rétablit les choses dans leur état primitif. Ainsi l'archevêque de Sens recouvra sur cette abbaye des droits qu'il avait perdus. C'est là sans doute ce qui a trompé quelques historiens. En 822, Jérémie remplit à Sens, avec le comte Donat, les fonctions de *missus dominicus*. En 825, il se rend à Rome, avec Jonas, évêque d'Orléans, chargé par l'empereur de porter au pape Eugène II la consultation rédigée par les évêques des Gaules sur le culte des images. Enfin, en l'année 827, il obtient de l'empereur un diplôme mémorable, où sont nommées toutes les possessions ecclésiastiques de l'archevêché de Sens au neuvième siècle. On a conservé une lettre de Jérémie à Frotaire, évêque de Toul, qui a été publiée dans la collection d'A. Duchesne, t. II. B. H.

Gallia Christ., tom. XII, col. 14. — *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 68.

JÉRÉMIE II, patriarche de Constantinople, né en 1536, mort en 1594. Chassé de son siége dès la première année de son patriarcat (1572) par un certain Métrophane, la mort de celui-ci

l'y réintégra en 1580. Mais bientôt, accusé du crime de lèse-majesté auprès du sultan, il fut déposé, et mis dans les fers; relâché, grâce à l'intervention des ambassadeurs de France et de Venise, il fut de nouveau exilé dans l'île de Rhodes en 1585, et enfin replacé en 1587 sur le siége patriarcal à condition de payer annuellement 500 ducats à Théolept, qui s'y était installé en son absence. « C'est ainsi que, depuis le rejet du concile de Florence, le premier siége de l'Église grecque, remarque le P. Theiner, était devenu l'occasion du plus honteux scandale et l'objet de la risée et du mépris des fidèles eux-mêmes. » Ces luttes, dont Constantinople offre encore l'unique exemple, avaient épuisé le trésor de son église au point de ne plus pouvoir subvenir aux dépenses qu'exigeait la célébration du service divin. Cette détresse inspira à Jérémie l'idée de recourir à la charité du tzar de toutes les Russies : elle ne lui fit pas défaut; mais Boris Godounof le pria en revanche de créer patriarche le métropolite de Moscou dont il avait besoin pour usurper le trône des Rurik. Jérémie se plia sans difficulté à ce vœu, et, de retour à Constantinople, nonobstant l'opposition de l'épiscopat grec, il proclama dans un synode factice le métropolite de Moscou cinquième patriarche œcuménique, en remplacement de l'ancien. En quittant Moscou, pour gagner son pays, Jérémie s'arrêta quelque temps à Kief; il s'y livra, pour y ramasser de l'argent, à des abus qui révoltèrent les évêques de la Russie occidentale. Aussi désireux que leurs confrères de Moscou d'établir leur indépendance vis-à-vis du clergé simoniaque de Byzance, mais plus éclairés, ceux-ci préférèrent bien mieux atteindre le même but en se soumettant à l'évêque successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ (1). Quelques bibliographes ont avancé que Jérémie a souffert la persécution, parce qu'il était prêt à réunir l'Église grecque à l'Eglise latine. Une seule chose est avérée, c'est que ce prélat a répudié le premier, au nom de l'Église grecque, les erreurs de Luther. (*Voy. Acta et Scripta Theologorum Wirtembergensium et Patriarchæ Constantinopolitani D. Hieremiæ*, Wirtemberg, 1584, et Schelstadt; *Acta orientalis Ecclesiæ contra Lutheri heresim, monumentis, notis ac dissertationibus illustrata;* Rom. 1739.) P^ne A. Gn.

Sobranie Gosoudarst. Grumot, II. — Haigold *Beilagen zum neuverändertem Russland;* Riga, 1769, I. — Karamzin, IX. — *Histoire de Russie* de Levesque, III, 117. — *Vicissitudes de l'Église des deux rites en Pologne et en Russie*, I, 47. — *Document relatif au Patriarcat Moscovite;* Paris, 1857.

JÉRÉMIE TSCHELEBI. *Voy.* Eremia.

JERMAK TIMOTEJEW. *Voy.* Iermak.

JERMANOWSKI ou **IERMANOWSKI** (*François*), homme politique polonais, né en 1737, mort en 1802. D'une famille ancienne et noble du palatinat de Lenczyca, il fut constamment élu nonce aux diètes de Pologne depuis 1764 jusqu'en 1791. Lorsqu'en 1795 il s'agit de ratifier le partage de la république polonaise entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, Jermanowski protesta avec la plus grande fermeté. Son éloquence exerça une grande influence dans les assemblées nationales, mais elle n'empêcha pas l'œuvre de la diplomatie de se consommer. Cette résistance attira sur lui les plus grands dangers, et ses biens furent confisqués. Rentré dans sa patrie, il eut le malheur de la voir succomber une seconde fois sous les coups de ses voisins puissants et ambitieux. Jermanowski a publié plusieurs ouvrages politiques qui sont encore consultés utilement par les diplomates. A. de L.

Biographie universelle belge, édit. de 1843-1847. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*.

* **JERMOLOF** (*Alexis Petrowitch*), général et diplomate russe, né vers 1778. Descendant d'une des plus anciennes familles de la Russie, il entra de bonne heure au service, prit part aux campagnes de 1805 et 1807, de 1812 et 1813, et commandait en avril 1815 le deuxième corps de l'armée russe qui, sous les ordres de Barclay de Tolly, vint de Pologne sur le Rhin. Après l'invasion, il occupa quelques départements français. En 1817, il fut nommé gouverneur général des provinces transcaucasiennes et général en chef de l'armée du Caucase; puis envoyé en ambassade extraordinaire à la cour de Perse, avec une suite dans laquelle brillaient les plus grands noms de la noblesse russe. Sa mission était de combattre l'influence anglaise; il réussit complétement. De retour dans son gouvernement, le général Jermolof s'appliqua à y encourager les entreprises commerciales, à y fonder des colonies allemandes et à y favoriser le développement de la civilisation. Avec une armée dont il avait porté l'effectif jusqu'à 100,000 hommes, il repoussa en 1826 les attaques des Persans qui, sous la conduite d'Abbas-Mirza, avaient rompu la paix, et châtia les montagnards Tchetchenzes. Malgré ses succès, il fut remplacé en 1827 par le général Paskewitch, dans le commandement de l'armée contre les Persans. Depuis cette époque, le général Jermolof vécut retiré à Moscou, consacrant ses loisirs à la culture des lettres. Après la mort de l'empereur Nicolas, Alexandre II plaça le général Jermolof à la tête de la milice de Moscou; mais il ne conserva pas longtemps cette position. Un des chefs du vieux parti russe, le général Jermolof passe pour ne se gêner guère dans l'expression de ses opinions. Il s'est fait connaître dans un cercle restreint d'amis comme écrivain, et on cite de lui, entre autres, la relation de son voyage en Perse, celle de la campagne de 1812 et quelques livres sur l'art militaire; mais aucun de ces ouvrages n'a été publié. On assure que le général Jermolof relie lui-même ses livres avec un art merveilleux. Sa mine imposante, sa familiarité avec le soldat, son

(1) *Discours de l'origine des Russiens*, Paris, p. 4.

talent dans l'exécution des plans stratégiques ont illustré son nom dans le Caucase. J. V.

Conversations-Lexikon. — Dict. de la Conv.

JERNINGHAM (*Édouard*), poëte anglais, né en 1727, mort en 1812. Descendant d'une ancienne famille catholique du comté de Norfolk, il fut élevé au collége anglais de Douay, et alla achever ses études à Paris. Son premier ouvrage poétique fut une œuvre de bienfaisance. Il recommanda au public, par une pièce de vers, l'hôpital de la Magdeleine, et Jonas Hanway, un des principaux patrons de l'hôpital, déclara que cette composition avait vivement stimulé la charité. Presque toutes les productions de Jerningham sont des œuvres de circonstance; elles ont en général de la correction et de l'élégance, quelquefois même de la vigueur et de l'élévation; les principales sont : *The Shakspeare Gallery; — Enthusiasm; — The Rise and Fall of Scandinavian Poetry* : et elles ont été recueillies sous le titre de *Poems and Glays;* 1806, in-4°. Ce recueil contient trois pièces dramatiques : *The Siege of Berwick*, *The Welsh Heiress* et *The Peckham Frolic*. Outre ces ouvrages poétiques, on a de lui : *Select Sermons and funeral Orations, translated from the french of Bossuet;* 1801; — *The Dignity of human Nature;* 1805; — *The mild Tenour of Chistianity, an Essay, elucidated from Scripture and history; containing a new illustration of the characters of several eminent personnages;* 1807; — *The Alexandrian School; or a narrative of the first christian professors in Alexandria;* 1810. Z.

Gentleman's Magazine. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

JÉROBOAM Ier, roi d'Israel, mort en 954 avant J.-C. Il était fils de Nabath de Saréda dans Éphraïm et d'une veuve appelée Surva. Chargé par le roi Salomon de percevoir les impôts, il se trouva en rapport avec la plus grande partie de la population, et conséquemment à même de recueillir les plaintes des Juifs contre les prodigalités de Salomon, source de charges accablantes pour le royaume. Comme tous ceux qui aspirent au pouvoir, il accueillait les plaintes des imposables, s'associait à leurs peines, et se rendit ainsi populaire.

Les prophètes étaient presque toujours les organes des malheurs et des doléances des populations. Ahias, l'un d'eux, ayant un jour rencontré Jéroboam, il lui dit, en lui montrant le manteau neuf qu'il portait et qu'il déchira en douze parts : « Prends en dix pour toi, car le Seigneur a dit : — Je morcellerai le royaume de Salomon et j'en donnerai dix tribus à Jéroboam. Informé du fait, le superbe fils de David résolut de faire mourir ce concurrent trop populaire. Jéroboam n'eut que le temps de se soustraire au sort qui le menaçait et de fuir en Égypte. Après la mort de Salomon, Jéroboam revint en toute hâte et fut chargé de porter les doléances de la nation à Roboam, fils et successeur de ce prince. Comme il arrive si souvent aux jeunes rois inexpérimentés, Roboam ne voulut consentir à aucune concession, aucune réduction; loin de là, il annonça qu'il augmenterait plutôt les impôts. Cette réponse imprudente et peu paternelle amena une révolution. Dix tribus se détachèrent et formèrent un royaume séparé, celui *d'Israel* (975 av. J.-C.), et proclamèrent Jéroboam roi. Le premier soin du nouveau monarque fut de relever les murs de la ville de Sichem où il établit sa résidence; il fortifia aussi d'autres villes pour mieux assurer la scission du nouveau royaume. Malheureusement la politique de Jéroboam le poussa jusqu'à l'idolâtrie : il s'agissait d'empêcher les fidèles de faire le pèlerinage de Jérusalem; il établit en conséquence à Bethel et à Dan le culte d'Apis. Il fit, il est vrai, construire un temple consacré au dieu d'Israel; mais ce culte était injurieux et sacrilége, en ce que le roi établit, dans le temple, des sacrificateurs qui n'étaient pas lévites. Malgré la désertion d'une partie de la population attachée à la religion de ses pères, le reste du peuple suivit Jéroboam et s'attacha aux pratiques nouvelles. Un prophète, Judon, fut suscité pour rappeler ce prince au devoir envers le vrai Dieu. Jéroboam ayant menacé de la main l'envoyé du Seigneur, cette main se sécha sur l'heure et l'autel sur lequel il sacrifiait se fendit. Guéri sur la prière même du prophète outragé, Jéroboam ne persista pas dans ses velléités de retour à la foi de ses pères. Un nouvel avertissement plus terrible peut-être ne corrigea pas ce prince ou plutôt ne changea pas sa politique : il avait fait demander au prophète Ahias de Silo si son enfant malade reviendrait à la santé, et l'organe du Seigneur lui avait répondu, ce qui arriva, « que l'enfant mourrait au moment où sa mère, chargée de le consulter, mettrait le pied sur le seuil de la maison. »

Jéroboam fut toujours en guerre avec le successeur de Salomon. Il mourut après vingt-deux ans de règne. V. R.

Les Rois, liv. I, ch. XI et suiv. — Cahen, *La Bible traduite.*

JÉROBOAM II, fils de Joas, roi d'Israel, mort en 785 avant J.-C. Il succéda à son père en l'an 826, pendant qu'Amasias régnait sur Juda. Ainsi que ses prédécesseurs, il fit de Samarie sa capitale. Il imita et surpassa même la conduite impie des mauvais rois qui l'avaient précédé : Dieu, ne voulant cependant pas laisser périr le nom d'Israel, suscita à Jéroboam le prophète Jonas pour lui annoncer qu'il vaincrait les Syriens. Ces ennemis du royaume d'Israel lui avaient enlevé une partie de son territoire. Jeroboam leur déclara la guerre, et leur prit Emath et Damas, et rétablit Israel dans ses anciennes limites. Tranquille du côté de son ennemi le plus puissant, Joroboam régna paisiblement pendant quarante ans. V. R.

Les Rois, liv. I, ch. XI et suiv.

JÉRÔME, *Hieronymus* (Saint), naquit à Stridon ou Stridonia, ville de Dalmatie, aujourd'hui détruite, vers l'an 346 (1), et mourut à Bethléem, le 30 septembre 420. Son père s'appelait Eusèbe. Il était riche et chrétien, et fit donner à son fils, dans la maison paternelle, l'éducation des enfants de sa religion et de sa position sociale. Jérôme, blanchi par les travaux et par l'âge, se ressouvenait avec bonheur, dans Bethléem « de ces heureuses années de Stridon, et comment, tout petit encore, il courait çà et là à travers les chambres des serviteurs; comment, après avoir passé de longues heures à jouer, il se sauvait entre les bras de son aïeule pour ne pas être conduit au dur Orbilius (2); et combien la table de famille était abondante et recherchée (*consuetudine lautioris cibi*) (3) ».

Jérôme fut envoyé à Rome vers sa dix-huitième année, afin d'y perfectionner ses études. Bonose, son compatriote et son ami, l'accompagna : ils arrivèrent dans la capitale de l'empire vers l'automne de 363. L'enseignement scolaire de l'époque consistait à peu près exclusivement dans des cours de grammaire et de rhétorique. Les premiers s'élevaient des éléments des deux langues latine et grecque jusqu'à l'explication orale des poëtes et prosateurs des deux nations; les seconds façonnaient à l'art de discuter et de parler en public. Le grammairien le plus suivi alors était le célèbre Donat, auteur de la première grammaire systématique de la langue latine, de commentaires sur Térence, Virgile et autres poëtes, et auquel Jérôme nous apprend avoir entendu improviser dans une leçon sur *L'Eunuque* de Térence et à propos d'un vers du prologue (4), ce joli mot dont on a tant abusé depuis : *Pereant qui ante nos nostra dixerunt* (Malheur à ceux qui ont dit nos pensées avant nous) (5). Nos deux jeunes Dalmates suivirent les leçons de Donat et celles de Victorin (Cajus Marianus Victorinus) pour leurs études de rhétorique. Victorin était né en Afrique. Il enseigna avec un tel succès qu'on lui éleva une statue dans le forum de Trajan, et Jérôme lui a donné une place dans son livre des *Hommes illustres*.

Jérôme avait été richement doué des dons de l'intelligence. On reconnaît en lui, dès ses premiers ouvrages, un esprit vif, droit, ardent jusqu'à la véhémence, une mémoire heureuse et assimilatrice, une facilité d'élocution nette, polie, abondante, et l'on comprend les progrès d'une telle nature sous de tels professeurs... « Jérôme trouvait dans ces deux maîtres, dit M. Villemain (1), l'inspiration de deux écoles, ici le goût pur de la poésie profane, là les traditions de l'éloquence antique mêlées à la ferveur chrétienne (2). Lui-même confondait tout cela dans sa studieuse ardeur, aimant alors le christianisme plus qu'il ne le connaissait, cherchant le beau langage dans les orateurs, la vérité morale dans les philosophes, et lisant assez Empédocle et Platon pour en retenir beaucoup de maximes, qu'il croyait plus tard, disait-il, avoir apprises dans les épîtres des apôtres. » Cet enseignement développa et assouplit les instincts intellectuels du disciple; cependant, les tendances à la déclamation et les redondances d'images qui déparent certains de ses ouvrages ne viennent-elles point un peu des méthodes scolaires des Donat et des Victorin? Ces deux maîtres n'étaient point ennemis de ces tournois de paroles, si aimés de l'époque, dans lesquels on arguait *per fas et nefas* sur les questions les plus futiles, et dans lesquels Jérôme nous avoue avoir plus d'une fois joûté avec passion (3).

Cependant les préoccupations classiques n'absorbaient pas toute l'énergie de l'étudiant; « d'autres images, d'autres souvenirs s'offraient de toutes parts au futur apôtre de la foi dans la ville des Scipions et des martyrs. Son âme, naturellement grave et sévère, ne s'effrayait pas des images les plus tristes, et en recherchait la mélancolie. Souvent, avec quelques enfants de son âge, il descendait le dimanche dans les catacombes de Rome, et, parcourant lentement les sombres allées de cette ville mortuaire, contemplant les chapelles antiques entremêlées de tombeaux, il redisait ce vers de Virgile :

Luctus ubique, pavor et plurima mortis imago,

et il sentait la foi naître en lui, sous l'enseignement muet de ces voûtes sacrées (4). » Ce fut effectivement la vue et l'intelligence de Rome chrétienne qui détermina Jérôme à recevoir le baptême, qu'il n'était pas encore d'un usage général d'administrer aux enfants récemment nés. Il approchait de ses vingt ans, et le pape Tibère gouvernait l'Église. La sainte cérémonie ne préserva pas le nouveau chrétien de toutes faiblesses. Il tarda peu à expérimenter « combien est glissant le chemin de l'adolescence... Il tomba dans la Charybde de la luxure, ce gouffre qui dévore le salut, là où Scylla, avec sa figure de vierge, sourit et flatte pour entraîner les naufrages de la pudeur.... » Et s'il lui arriva dans l'âge mûr « d'élever jusqu'au ciel les gloires de la chasteté,

(1) Saint-Prosper, dans sa Chronique, place la naissance de saint Jérôme en 330; nous avons préféré adopter la chronologie de Vallarsi et Maffei : *S. Hieron. Vita*; 1738, Vérone.

(2) Allusion au précepteur d'Horace. Voir les *Œuvres* de ce poëte Ep., liv. II, 70-71.

(3) *Apolog. adv. Rufin* et *Epist.*, t. IV, édit. Martianay, 1693-1706, Paris. Nous avertissons nos lecteurs que toutes les citations placées entre guillemets sans indication d'auteur sont extraites des œuvres de saint Jérôme d'après cette édition, seul moyen de leur éviter des notes multipliées.

(4) *Nullum est jam dictum quod non dictum sit prius.* (Prolog., v. 41.)

(5) Hieron., *Comment. in Eccl.*, cap. I.

(1) *Tableau de l'Éloquence chrétienne*, édit. de 1857.

(2) Victorin était né païen, mais embrassa le christianisme.

(3) Sæpissime figuratas controversias declamavi.

(4) M. Villemain, *Tabl. de l'Élog. chrét.*

c'est qu'il est pénétré d'une idée douloureuse pour un bien qu'il ne possède plus ». Il y eut donc chute; mais les erreurs de la jeunesse de Jérôme ne peuvent se comparer au désordre prolongé de celle de saint Augustin. Les instincts religieux du rude Dalmate se ravivèrent, au contraire, comme il arrive souvent, dans la sincérité et l'amertume de ses regrets, et il se remit avec une nouvelle ardeur à ses études d'avant la faute. Il comprit de plus le besoin de s'éloigner de Rome, et partit pour la Gaule et les bords du Rhin, dont les écoles florissaient en ce moment. On place ce voyage vers 369. Bonose y fut encore son compagnon. Ils se dirigèrent d'abord sur Trèves, parcoururent les autres cités savantes littorales du Rhin, visitèrent la Narbonnaise, la Gaule Belgique, l'Écosse et peut-être l'Angleterre, et vinrent s'arrêter à Aquilée. « Partout ils recherchèrent les enseignements donnés de vive voix, et qui, tombant de la bouche du maître dans l'oreille du disciple, s'y impriment plus fortement. »

Les études de Jérôme avant ce pèlerinage scientifique s'étaient portées, presque exclusivement, vers la littérature profane. Elles changèrent de but dans ce voyage, et, dès Trèves nous les voyons tournées à la théologie. La série des travaux dogmatiques du futur docteur de l'Église s'ouvrit par la copie faite de sa main d'un traité des synodes et d'un commentaire sur le psaume par saint Hilaire de Poitiers. Aquilée lui offrit de précieuses ressources dans cet ordre d'idées : Saint Valérien, évêque de cette ville, avait rassemblé autour de lui un grand nombre d'hommes pieux et doctes qui se lièrent d'amitié avec Jérôme; il faut nommer Jovin, Héliodore, Nicétas, qui tous eurent une certaine célébrité ecclésiastique et dont il est souvent parlé dans ses ouvrages, et surtout le catéchumène Ruffin, pendant de longues années son ami, et plus tard son plus infatigable adversaire. Jérôme s'était logé dans un monastère voisin de la ville, et c'est du séjour dans ce monastère qu'il faut dater sa véritable conversion; car ce fut là, au dire de tous les biographes, qu'il fit vœu de vivre dans la chasteté et d'embrasser la vocation monastique. Un malheur de famille l'obligea à quitter cette retraite. Aquilée se trouvait peu éloigné de Stridon. Des lettres venues de la maison paternelle lui apprirent que sa sœur « s'était écartée de la voie du salut ». Il se hâta de voler à son secours, et fut assez heureux « pour la ramener dans le devoir et la voir entrer dans un cloître ». Le nom de cette sœur est demeuré ignoré. Cette mission de cœur et d'honneur terminée, Jérôme partit pour Rome. Il devait y rester peu de mois. Une tempête imprévue, sur laquelle il ne s'explique que par un vers de Virgile peu explicite : *Subitus turbo convulsit*, quelque nouvelle faiblesse humaine suivie de trop d'éclat peut-être, comme semblent l'admettre divers écrivains, le décidèrent à s'embarquer pour l'Orient (372). Son fidèle Bonose refusa de l'accompagner cette fois. Cette agitation nomade, à laquelle Jérôme paraissait destiné, n'allait plus à son âme. Bonose se retira dans une île des côtes de la Dalmatie, où il embrassa la vie solitaire. Jérôme partit avec un prêtre d'Antioche nommé Évagre, et trois autres amis, Innocent, Héliodore et Hylas. Il traversa, avec des fatigues inouïes, la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce la Cilicie, visitant les anachorètes et autres personnes dont la piété et le savoir pouvaient l'édifier ou l'instruire. Antioche l'arrêta quelque temps : Apollinaire, évêque de Laodicée, y donnait des leçons d'exégèse ou d'interprétation sur l'Écriture Sainte (1). Jérôme tint à les suivre. Mais bientôt, ne pouvant résister au besoin de repos et de solitude qui le tourmentait depuis Rome, il se retira dans une cellule du désert de Chalcis, peu éloigné d'Antioche. Là, sans autres compagnons que les livres qu'il avait apportés de Rome (Hylas et Innocent étaient morts; Héliodore avait regagné l'Italie; Évagre était resté dans la ville), Jérôme demeura quatre années appliqué à la pénitence et à l'étude, les deux grands pôles de sa longue existence. D'une complexion délicate et incessamment dévoré par une âme trop véhémente pour son enveloppe (la vérité historique s'écarte en ceci des traditions des ateliers), il fut attaqué de diverses maladies, moins pénibles pourtant que le souvenir des jours et des amitiés de Rome. Voici comme plus tard il a raconté à Eustochie cette période de sa vie. « Combien de fois, depuis que j'habite le désert, ai-je revu en pensée les délices de Rome. Le jeûne avait rendu mon visage tout pâle; et dans un corps qui n'avait plus de chaleur je brûlais des ardeurs de la concupiscence. Mes membres étaient couverts d'une bure hideuse; ma peau avait pris la teinte d'une peau d'Éthiopien; ma chaire était déjà morte, et mes passions étaient toujours bouillantes... Je tâchais vainement de réduire cette chair rebelle en restant des semaines entières sans prendre de nourriture. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier, à me frapper la poitrine.... Je n'approchais de ma cellule qu'avec peine, comme si elle eût connu ma pensée..; d'autres fois, m'armant de rigueur contre moi-même, je m'enfonçais seul dans l'immensité du désert, et, si j'y apercevais quelque ravin horrible, quelque rocher escarpé, c'était là que je me jetais à terre pour prier jusqu'à ce que Dieu, commandant à la tempête, rendît le calme à mon âme. Ainsi, moi qui, par crainte de la géhenne éternelle, m'étais condamné à la prison du désert, moi qui n'y avais pour compagnons que des scorpions et des

(1) Apollinaire, qui devint plus tard l'instigateur d'une hérésie qui prit son nom, avait, pendant la persécution de Julien, rendu de grands services à l'Église, en traduisant en chants et dialogues populaires les principaux dogmes catholiques. Son père, Apollinaire l'ancien, avait aidé son fils dans ce travail.

bêtes farouches, je voyais, j'assistais en pensée aux danses des jeunes filles romaines » (1).

Si ces luttes de l'esprit contre la chair attestent une rare persévérance de volonté, cette persévérance se retrouve avec une égale énergie dans les études linguistiques du jeune solitaire. Depuis longtemps il avait compris l'importance des idiomes orientaux pour les travaux d'herméneutique auxquels il se sentait appelé. Dès Rome et pendant son voyage des Gaules, il avait appris les premiers éléments de l'hébreu, à Chalcis, et grâce au voisinage d'Antioche, il reprit ses travaux sur cette langue. « Pour me vaincre (c'était au plus fort des tentations dont il vient d'être parlé), je me remis à l'hébreu, et me fis le disciple d'un moine, qui de juif s'était rendu chrétien. Ce ne fut pas sans répugnance que moi, qui goûtais tous les préceptes de Quintilien, l'éloquence de Cicéron, la gravité de Fronton, la douceur de Pline, je me forçais à apprendre l'alphabet et à étudier une langue dont les mots sont si difficiles à prononcer. » Toutefois, l'ancien élève de Donat et de Victorin se permettait de fréquents retours vers les auteurs profanes, les christianisant autant que possible par des pratiques pieuses. Il jeûnait avant d'ouvrir Cicéron, ou passait de la lecture de Platon à celle des prophètes, dont le style lui paraissait alors rude et négligé. » Mais ces excursions mélangées dans les deux littératures condamnées par les exigences de l'époque ne laissaient pas de lui donner des scrupules et le plongeaient souvent dans une pénible anxiété. « Une nuit, dit-il, je me crus transporté en esprit devant le tribunal de Dieu. Il en sortait une clarté si éblouissante, que, retombé sur la terre, je n'aurais pu le fixer. Une voix se fit entendre, et me demanda : Qui es-tu? — Je répondis : Je suis chrétien. — Tu mens, me repartit la voix, tu es cicéronien et non chrétien. *Là où est ton trésor, là est ton cœur* (2). — Épouvanté, honteux, je promis au juge invisible de ne plus lire d'écrits profanes. » « Et quoique ceci, a-t-il écrit dans un ouvrage bien postérieur à l'événement, ne fût en réalité qu'un rêve, j'y vis un utile avertissement du ciel, et je résolus de m'y conformer par la suite (3). » Le saint docteur n'a pas toujours exactement tenu cette résolution de Chalcis.

« Un moine devant vivre du travail de ses mains, » Jérôme s'occupait dans le désert à copier et à faire copier par des écrivains à gages, qu'il appelait *antiquaires* (*qui antiquariæ arti servant*), les manuscrits dont ses amis lui demandaient des exemplaires, et il n'en refusait pas le salaire. Les premières œuvres du futur docteur, ou du moins celles qui commencèrent à attirer l'attention du monde sont datées de cette retraite de Chalcis. Ce furent une lettre à Héliodore sur le manichéisme, et deux lettres au pape Damase, l'une sur l'interprétation à donner au mot nouveau d'*hypostase*, l'autre sur le schisme qui désolait l'Église d'Antioche, où trois compétiteurs se disputaient le bâton pastoral, eurent pour résultat de populariser leur auteur et de lui créer des adversaires, qui venaient le poursuivre de leurs injures ou de leurs libelles jusque dans sa solitude. L'heure de la lutte semblait arrivée : Jérôme quitta Chalcis, et revint à Antioche; ce fut vers 376, et il avait trente ans. Peu de mois après, Paulin, un des trois compétiteurs dont il vient d'être parlé, ayant été reconnu évêque légitime de cette ville par une décision pontificale, sollicita Jérôme de se laisser ordonner prêtre. Celui-ci résista quelque temps, puis consentit, mais sous la condition expresse de n'être lié à aucune église locale, comme l'usage général l'eût voulu. Il fallait à cette nature de feu la liberté et l'espace. Aussi dès qu'il eut reçu le sacerdoce, il partit pour la Palestine et Constantinople. La terre d'Antioche, où parut le Christ, l'attirait par ses grands souvenirs, et il la parcourut tout entière « en recueillant auprès des plus habiles Juifs du pays les particularités relatives aux divers lieux dont il est question dans la Bible ». Il s'y fit même le disciple d'un rabbin qui parlait si correctement l'hébreu, que ses compatriotes l'appelaient *le Chaldéen*. Vers 379 ou 380 Jérôme aborda à Constantinople. Grégoire de Nazianze, le seul qui depuis l'apôtre saint Jean soit canoniquement désigné sous le nom de *théologien*, était alors évêque de cette métropole. Jérôme l'appelle en plusieurs endroits de ses ouvrages « son père, son précepteur, son catéchiste » ; et se glorifie « d'avoir mieux pénétré dans le sens des Écritures sacrées sous cette grande lumière ». On rattache à cette époque et aux conseils de Grégoire diverses publications de notre saint : la traduction de la *Chronique* d'Eusèbe; la traduction de quatorze homélies d'Origène; un traité de Séraphins ou commentaire sur le 6e chapitre d'Isaïe. Le premier de ces ouvrages n'est point une version exacte du texte grec. Ce qui y précède le siége de Troie appartient à Eusèbe, mais le traducteur confesse avoir remanié le reste jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin, et que ce qui suit cette date est son œuvre personnelle. Cette chronique s'arrête à la mort de Valens (378). Jérôme avait dicté ce travail, comme il le fit à Bethléem pour presque tous ses livres. Sa vue, délicate et fatiguée, ne lui permettait pas souvent d'écrire lui-même; de là vient probablement les nombreuses variantes qui se rencontrent dans les copies manuscrites de cet ouvrage. En 382 le pape Damase convoqua un concile dans Rome. Les nombreuses hérésies qui agitaient les Églises d'Orient avaient du retentissement en Italie : c'était le moyen d'y remédier, et le pontife écrivit à Jérôme de s'y trouver.

(1) Une admirable fresque de Léonard de Vinci a reproduit cette vision de Jérôme sur les murailles du cloître de San-Onofrio à Rome.
(2) *Matth. Evang.*, VI, 21.
(3) *Apol. adv. Ruffin.*, liv. I.

donc nécessaire. Jérôme l'essaya; et comme le texte des *Septante* publié par Origène dans ses Hexaples passait dans toutes les églises pour exact et authentique, Jérôme le prit pour base de son travail. Il ne reste aujourd'hui de ce premier travail de Rome que le *Psautier*, le *Livre de Job* et de courts fragments des *Livres Sapientiaux;* la version complète n'a-t-elle pas été terminée alors ou s'est-elle perdue?.... Ces productions avaient attiré des critiques, et elles y prêtaient. Jérôme, dans sa retraite de Bethléem, les recommença de nouveau sur un plan plus scientifique, en entreprenant de transporter en latin les textes hébreu et syriaque. Cette version, hérissée de difficultés de toutes sortes, lui demanda douze années. Commencée vers 392, elle ne fut achevée qu'en 404; elle sert en majeure partie de texte à la Bible latine connue sous le nom de *Vulgate*, la seule maintenant en usage dans la liturgie catholique, d'après une décision du concile de Trente. Tous les philologues savent, et Jérôme l'a confessé lui-même, que cette traduction n'est pas exclusivement tirée du texte hébreu, mais que là où le grec des *Hexaples* concordait avec le texte hébreu, sa version est prise du grec; les érudits ès sciences sacrées savent également que les portions de la *Vulgate* qui ne sont pas de saint Jérôme proviennent de l'ancienne *italique*, qui, nous l'avons dit, remonte jusqu'aux temps apostoliques. Voici, d'après Vallarsi et Maffei, quelle serait la composition de la *Vulgate* actuelle: le livre de Baruch, la Sagesse et les deux livres des Machabées appartiendraient à la version *italique;* le psautier à la seconde correction de Jérôme; le reste de l'Ancien Testament à la traduction de ce Père. Le nouveau Testament à l'*italique* (1). A la vulgarisation du texte sacré Jérôme entreprit d'adjoindre des commentaires ou explications à la fois philologiques et morales, ou d'exégèse interprétative. Ces commentaires forment les 2°, 3°, et moitié du 4° volume in-fol. de ses œuvres, édition de dom Martianay. On y trouve en plus : 1° le livre des *Noms hébreux;* 2° le *Dictionnaire des Lieux hébreux;* 3° les *Questions hébraïques sur la Genèse;* 4° seize lettres sur des passages difficiles de l'Ancien Testament. Ces ouvrages ont peu vieilli; ils sont restés les chefs-d'œuvre de l'auteur, et servent toujours de rudiments aux études sur l'herméneutique.

Polémique. — Des occupations si épineuses, qui demandaient tant de recherches et de calme, n'empêchaient point Jérôme de veiller à l'intégrité de la doctrine catholique dans le monde et de se présenter à l'hérésie partout où elle levait la tête. Il avait combattu les ariens et les sabelliens dans Antioche, écrit contre Helvidius à Rome; à Bethléem il écrivit deux livres contre Jovinien, puis une apologie de ces livres contre le Gaulois Vigilance; des dialogues sur les lucifériens, et vers la fin de sa vie divers traités contre les pélagiens (1). A ce même ordre de faits appartiennent sa longue querelle avec Ruffin, et celle, presque aussi prolongée, avec saint Augustin.

Ruffin était un prêtre d'Aquilée, ami pendant de longues années de Jérôme, et qui, comme lui, s'était retiré du monde et vivait dans un monastère de la montagne des Oliviers. Outre la conformité de goût pour les études et la vie monastique, l'un et l'autre se rapprochaient encore par une commune admiration pour Origène. Aucun des deux n'approuvait les erreurs platoniciennes du plus érudit des Pères grecs; seulement, et de ceci naquit le dissentiment, Jérôme condamnait tout ce qui était condamnable dans les ouvrages d'Origène, Ruffin subtilisait sur la condamnation et désirait en retirer quelques épaves. Or, un évêque origéniste étant venu à Jérusalem, y suscita une première discussion entre les deux amis, discussion qui sembla se terminer par le départ de Ruffin pour Rome : il n'en fut rien. Les idées d'Origène avaient des partisans cachés dans cette ville; l'un d'eux, moine du nom de Macaire, pria Ruffin de lui traduire l'apologie de Pamphile en faveur de ce père, et l'ouvrage de ce dernier intitulé *Des Principes* (Περ 'Αρχῶν). Ce livre est le plus important de l'auteur et le plus saturé d'idées empruntées à l'école d'Alexandrie. Ruffin eut l'imprudence de le traduire, et insinua dans l'introduction de sa traduction que Jérôme pensait totalement comme lui, Ruffin, sur ce qu'on appelait les doctrines d'Origène. Le livre de Ruffin, quoique communiqué avec réserve, causa un grand scandale dans Rome. Jérôme ayant été informé de l'insinuation dont il était l'objet en ressentit un chagrin d'autant plus poignant qu'il ne pouvait se dissimuler se sentir un peu vulnérable. L'irritation l'inspira mal. Il crut que la meilleure manière de réfuter Ruffin était de traduire lui-même ce livre *Des Principes*. Mais cette nouvelle version, assez peu fidèle, prêta à Ruffin de nouvelles armes contre Jérôme. Cette querelle, toute théologique, et dans laquelle, il faut le dire avec Mœhler (2), le solitaire de Bethléem alla trop loin, remua le monde ecclésiastique d'alors, et ne cessa, après une trop longue durée, que par le silence de Ruffin, qui se retira à Aquilée. Jérôme se tut aussi, mais il garda rancune, et le ressentiment qu'il en fit paraître après la mort de son adversaire est une des ombres à sa mémoire (3). La discussion avec Ruffin n'était pas encore terminée, lorsqu'une lettre égarée en souleva une autre, moindre dogmatiquement parlant, impor-

(1) *Voy.* Amat de Graveson, *Hist. Eccles.*, lib. V.

(1) Saint Hieron., *Opera*, t. I.

(2) *Patrologie*.

(3) Ruffin n'a jamais été déclaré hérétique. Il est auteur d'une continuation de l'*Histoire Ecclésiastique* d Eusèbe, de commentaires sur Osée, Joel, Amos, et autres ouvrages. Voir sur Ruffin le cardinal Noris, *Hist. Pelagianæ* cap. 3, lib. I.

tante cependant par le nom du nouvel antagoniste de Jérôme, le célèbre Augustin, évêque d'Hippone On ignore si les deux savants s'étaient jamais rencontrés. Il existait néanmoins entre eux un échange de compliments et des lettres : une de celles écrites par saint Augustin se perdit, ou plutôt tomba entre des mains indiscrètes, qui se hâtèrent d'en communiquer le contenu à Jérôme. Augustin engageait son ami à abandonner la traduction du texte hébreu, qu'il avait entreprise, pour celle du grec des *Septante*, et lui faisait cette prière au nom de toute l'Église d'Afrique. Il lui déclarait en second lieu, et ceci était personnel, ne pouvoir admettre son interprétation dans l'*Épître aux Galates*. Voici le passage de saint Paul qui donna lieu à cette contestation : *Cum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat* (1). Et cette résistance de Paul venait de ce que Pierre, pour ne pas choquer les préjugés des Juifs, s'abstint tout à coup de manger avec les païens convertis. Saint Jérôme disait « que les deux apôtres n'en avaient ainsi usé que par dispensation et par un artifice charitable; que saint Pierre, tout en soutenant que les gentils n'étaient point immondes, s'était séparé d'eux pour ne pas éloigner de l'Évangile la nation des Juifs, et que si Paul lui avait publiquement résisté, quoiqu'il sût bien que Pierre ne se trompait pas, ce n'était point pour le corriger, mais pour instruire en sa personne les autres Juifs et les désabuser de la nécessité des observances légales (2). » Saint Augustin vit dans cette interprétation une sorte de mensonge officieux, contraire à la vérité et à l'autorité de l'Écriture, et qui de plus ouvrait la porte à une foule d'erreurs. Aussi lui écrivit-il : « Armez-vous de cette sévérité ingénue qu'inspire la charité chrétienne; corrigez et retouchez votre ouvrage. Chantez la palinodie, et rappelez-vous Stésychore frappé de cécité par Castor et Pollux pour avoir compromis dans un poëme la réputation de leur sœur Hélène. » Le reproche était fondé; Jérôme devait y faire droit plus tard; mais la manière détournée dont il lui était parvenu blessa sa dignité. Il supposa que l'évêque d'Hippone avait rendu ses lettres publiques avant de lui en adresser l'original, et dans sa réponse à Augustin il insista longuement sur ce point, sans trop s'expliquer sur le reste, et terminait en disant : « Ne continuez pas, vous qui êtes jeune, à provoquer un vieillard sur le terrain des Écritures. Nous avons eu notre temps et nous avons couru tant que nous l'avons pu; maintenant que vous courez et avez force pour traverser l'espace, laissez-nous jouir du repos dont nous sentons le besoin. Mais si, à votre imitation, je voulais me permettre de rappeler un passage des poëtes à votre béatitude, je vous dirais : souvenez-vous de Darès et Entelle; rappelez-vous aussi cet axiome populaire : Le bœuf las de sa journée pose plus lourdement le pied sur le sol. » Une ou deux lettres succédèrent à celle-ci, écrites également avec une amertume tempérée par la religion et l'âge; mais enfin Augustin s'excusa, retira les expressions qui avaient blessé Jérôme, et ces deux nobles esprits redevinrent amis (année 405). On trouvera dans le quatrième volume des *Œuvres de saint Jérôme* les écrits contre Ruffin et les lettres à l'évêque d'Hippone.

(1) *Ad Gal.*, II, 11.
(2) Collombet, *Histoire de saint Jérôme*, t. II, p. 303.

Correspondance. — Ces lettres et celles dont il a déjà été parlé à propos des dames romaines forment peut-être l'œuvre de notre saint la plus utile à consulter au point de vue historique et moral. Adressées aux plus illustres personnages de Rome, elles touchent aux plus graves questions de la spiritualité : le mariage, le célibat volontaire, le veuvage, le sacerdoce, les secondes noces, la parure, l'éducation des enfants. Plusieurs, et ce ne sont pas les moins attrayantes, pleurent les *Nénies* chrétiennes d'amis ou amies disparus. Quelques-unes de ces lettres sont de véritables traités, d'autres des confidences d'âme à âme, d'autres, enfin, de véritables pages d'histoire (1).

Le livre des *Hommes illustres*, qui devrait plus justement être intitulé des *Écrivains ecclésiastiques*, peut être catalogué avec la correspondance. On y retrouve, comme dans celle-ci, biographie et morale. L'auteur l'a divisé en trente-cinq chapitres. Il parle de lui-même dans le dernier, ce qui ne laisse pas d'étonner de sa part, quelque modestie qu'il y ait mis. Cet ouvrage, dont un illustre écrivain moderne fait un éloge auquel nous mettrions quelques réserves, est utile pour les indications d'auteurs et de livres dont il y est parlé (2).

Paula et Eustochie. — Paula et sa fille Eustochie avaient abandonné Rome peu de temps après le départ de Jérôme, et étaient venues le rejoindre à Bethléem. Elles y fondèrent plusieurs monastères; et la direction de ces nobles et ferventes chrétiennes devint le grand événement et comme la pieuse distraction de la vie studieuse et mortifiée du solitaire. Paula, avant de quitter Rome s'était appliquée à la langue hébraïque : elle était parvenue à la parler sans aucune trace de prononciation romaine, et sa fille Eustochie cherchait à l'imiter dans la piété et l'étude des livres saints. Bientôt de nombreuses religieuses vinrent se placer sous leur conduite. Une règle commune à toutes fixa les heures de la prière et du travail; « et bientôt le seul bruit qui se fit entendre de la bourgade de Jésus-Christ fut le chant des psaumes ». Jérôme eut la douleur de voir mourir Paula, après près de trente années de communauté, sinon de toit, du moins d'affections ré-

(1) Ces lettres ont été traduites en français à différentes époques; leur dernière traduction est celle de H. F. Z. Collombet.
(2) *S. Hieron. Opera*, t. IV.

ciproques et de fréquentations quotidiennes, que l'ombre d'un soupçon n'osa jamais calomnier; et quand il parle, dans ses lettres, de la mère et de sa fille, c'est pour donner des éloges à leur piété, à leur savoir, à leur amour pour le désert et les pauvres, quoiqu'il avoue que leur présence fît perdre un peu de silence à sa cellule.

www.libtool.com.cn

Grâce à l'inépuisable charité de ces nobles femmes, Jérôme put bâtir un hospice pour les nombreux pèlerins qui visitaient Bethléem. Bientôt aux pèlerins vinrent s'ajouter les réfugiés de Rome. Alaric était entré dans la ville éternelle (410). Le meurtre et l'incendie l'avaient dévastée; plusieurs des amis que Jérôme y avait laissés accoururent lui demander un asile à Bethléem, où tous furent accueillis. Sept ans plus tard (417), les monastères, l'hospice des pèlerins, la cellule de Jérôme étaient visités à leur tour par le meurtre et détruits par le feu. Une troupe de bandits arabes, soudoyés par les hérétiques de Jérusalem, se jetèrent en furieux dans Bethléem, qu'ils dévastèrent. Jérôme leur échappa en se réfugiant dans une forteresse voisine; Eustochie et la jeune Paula sa nièce coururent les plus grands dangers; les moines et les vierges furent dispersés. Cet événement brisa la dernière énergie du vieux docteur. Il rentra dans sa retraite dès qu'on put lui dresser un lit; mais sa vie ne devait plus être qu'une lente et douloureuse descente vers la tombe. Il s'éteignit le 20 septembre 420, à l'âge de soixante-quatorze ans. Son corps, enterré d'abord sous les ruines d'un des monastères bâtis par Paula, fut plus tard rapporté à Rome, où il est maintenant déposé dans la chapelle de Sainte-Marie-Majeure ou Tibérienne, bâtie par Sixte V, et dans laquelle se trouve le tombeau de ce pape. Il faut dire de saint Jérôme ce qui a été dit de ce même Sixte V: *Is nihil medium, sed immensa omnia volebat animo* (1). La véhémence de caractère, qu'il ne domina jamais complétement, l'âpreté de sa polémique, qui allait chercher l'adversaire jusqu'au plus intime de la vie privée, la roideur de sa doctrine, ennemie des accommodements, blessèrent plusieurs de ses contemporains et lui ont suscité des critiques dans les siècles rapprochés du nôtre. Mais la justice s'est faite, et le nombre de ses admirateurs l'emporte de beaucoup. A l'opinion de Luther on peut opposer celle d'Érasme, qui se rendit éditeur de ce Père; à celles de Baillet et de Barbeyrac, celles de dom Ceillier, du savant Cave, de Fénelon. Et il reste vrai de dire que, comme docteur de l'Église et comme l'un des derniers représentants de la bonne latinité, saint Jérôme s'est fait un beau nom dans la piété, dans l'histoire et dans les lettres (2). L'abbé Héry.

(1) Sandini, *Sixti V Vita*.

(2) Saint Jérôme n'a jamais été cardinal; le chapeau dont les artistes accompagnent son image est purement symbolique de l'élévation de son génie, comme le lion couché est le symbole de la *force*.

Bibliographie. L'édition *princeps* de saint Jérôme, publiée à Rome, en 1467, in-fol., ne contient que quelques lettres et opuscules; elle est un des plus anciens spécimens de l'art typographique. La seconde édition, revue par André, évêque d'Aleria, et imprimée par Sweynheim et Pannartz, parut sous ce titre: *S. Hieronymi Tractatus et Epistolæ*; Rome, 1468, 2 vol. in-fol. Elle fut réimprimée en 1470. La même année les *Lettres* (*Beati Ieronymi Epistolæ*), 2 vol. in-fol., sortirent des presses de Schœffer à Mayence. A partir de cette époque d'innombrables éditions de divers ouvrages de saint Jérôme parurent dans beaucoup d'endroits de l'Italie, de l'Allemagne et de la France. La première édition complète des œuvres de saint Jérôme est celle d'Érasme, Bâle, 1516, 9 vol. in-fol.; réimprimée en 1526, 1527 (cette dernière est la meilleure), et aussi à Lyon, 1530, 8 vol. in-fol. Ensuite vint celle de Marianus Victorinus; Rome, 1566, 9 vol. in-fol.; réimprimée à Paris, 1578, 1608, 4 vol., 1643, 9 vol. Une édition contenant les notes d'Érasme et de Victorinus, et publiée à Francfort et à Leipzig, 1684, 12 vol. in-fol., fut suivie de la célèbre édition des Bénédictins, Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol., dirigée jusqu'à la fin du premier volume par Pouget, et continuée après la mort de celui-ci par Martianay. Cette excellente édition fut encore surpassée par celle de Vallarsi, Vérone, 1734-1742, 11 vol. in-fol.; réimprimée avec des améliorations, Venise, 1766, 11 vol. in-4°. Dans l'indication des ouvrages de saint Jérôme nous suivons l'ordre adopté par Vallarsi.

Volume I. Epistolæ. Dans les premières éditions, les lettres de saint Jérôme sont groupées ensemble suivant leurs sujets et rangées en général sous trois grands titres: *Theologicæ*, *Polemicæ*, *Morales*. Ce système vague et peu satisfaisant fut rejeté par les Bénédictins, qui, après avoir retiré de l'ensemble dix-huit lettres relatives à l'interprétation de l'Ancien Testament, et les avoir placées sous le titre de *Criticæ* ou *Exegeticæ* immédiatement avant les commentaires sur les Écritures, rangèrent toutes les autres par ordre chronologique. Vallarsi soumit le travail des Bénédictins à une révision approfondie, et en corrigea les nombreuses imperfections. Il adopta aussi l'ordre chronologique, et divisa l'ensemble des lettres en cinq périodes ou classes. La première embrasse les lettres écrites de 370 à 381, époque à laquelle saint Jérôme quitta le désert pour retourner à Rome; la seconde, les lettres écrites pendant son séjour à Rome, de 382 à 385, époque de son départ pour Jérusalem; la troisième, les lettres écrites au monastère de Bethléem, depuis 386 jusqu'à la condamnation d'Origène par le synode d'Alexandrie, en 400; la quatrième, les lettres écrites depuis 401 jusqu'à sa mort, en 420; la cinquième, les lettres dont il est impossible de fixer la date avec précision. Les lettres de saint Jérôme et celles qui lui sont adressées sont au nombre de 126 dans l'édition des Bénédictins, et de 150 dans celle de Vallarsi.

Volume II, part. I: *Opuscula seu Tractatus*: *Vita S. Pauli, primi eremitæ*, écrite vers 375, lorsque saint Jérôme était dans le désert de Chalcis (édit. des Bén., vol. IV, part. II, p. 68). — *Vita S. Hilarionis Eremitæ*, écrite vers 390 (éd. des Bén., v. IV, part. II, p. 74); — *Vita Malchi, monachi captivi* (éd. des B., v. IV, part. II, p. 90); — *Regula S. Pachomii*, écrite primitivement en syriaque, traduite du syriaque en grec par un inconnu, et du grec en latin par saint Jérôme vers 403, après la mort de Paula; — *S. Pachomii et S. Theodarici*

Epistolæ et verba mystica; — *Didymi de Spiritu Sancto Libri III*, traduction d'un traité de Didyme, commencée à Rome en 382 et terminée à Jérusalem en 386; — *Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*, écrite à Antioche vers 378 (éd. des B., v. IV, part. II, p. 289); — *Adversus Helvidium Liber*, traité sur la perpétuelle virginité de la mère de Dieu, contre un certain Helvidius, qui soutenait que Marie avait eu des enfants après la naissance du Sauveur, écrit à Rome vers 382 (éd. B., v. IV, part. II, p. 130); — *Adversus Jovianum Libri II*, écrits vers 393 (éd. des B., v. IV, part. II, p. 144); — *Contra Vigilantium Liber*, écrit vers 406 (éd. des B., v. IV, part. II, p. 280); — *Contra Joannem Hierosolymitanum*, écrit vers 399 (éd. B., v. IV, part. II, p. 336, sous le titre de *Epistola ad Pammachium*); — *Apologetici adversus Rufinum Libri III*, écrits en 402 (éd. B., v. IV, part. II, p. 349).

VOLUME II, part. 2 : *Dialogi contra Pelagianos*, en trois livres, écrits vers 415 (éd. B., v. IV, part. II, p. 483); — *De Viris illustribus, seu de scriptoribus ecclesiasticis.* C'est une série de cent trente-cinq courtes notices biographiques sur les principaux défenseurs du christianisme, commençant par les apôtres saint Pierre et saint Jacques, et finissant par saint Jérôme lui-même. Cet ouvrage fut écrit en 392; il en existe une traduction grecque par un certain Sophronius. Erasme la publia le premier dans son édition de saint Jérôme. Le *De Viris illustribus* se trouve dans le vol. IV, part. II, p. 98 de l'édition des bénédictins. Vallarsi a donné à la fois l'original et la traduction grecque.

VOL. III et IV : *De Nominibus Hebraicis;* explication des noms propres hébraïques qui se trouvent dans les Ecritures. Beaucoup de ces étymologies sont forcées, et quelques-unes même sont tout à fait fausses. Ce traité fut écrit vers 388 ou 389 (éd. B., vol. II, p. 1); — *De Situ et Nominibus Locorum Hebraicorum :* c'est en partie une traduction du traité d'Eusèbe sur le même sujet; elle fut écrite vers 388 (éd. B., v. II, p. 382); — *Quæstionum Hebraicarum in Genesim Liber :* dissertations sur des passage difficiles de la *Genèse*, écrites vers 388; — *Commentarii in Ecclesiasten*, écrit à Bethléem, vers 388 (éd. B. v. II, p. 715); — *In Canticum Canticorum Tractatus II*, traduits du grec d'Origène, en 388 (éd. B., v. II, p. 807); — *Commentarii in Isaiam*, en dix-huit livres; c'est le plus important des travaux de saint Jérôme en ce genre; commencé vers 397, il ne fut pas terminé avant 414 (éd. B., vol. III, p. 1); — *Homiliæ novem in Visiones Isaiæ, ex græco Origenis*, rejetés dans la première édition de Vallarsi, comme apocryphe, mais admises dans la seconde; — *Commentarii in Jeremiam*, en six livres, commencés vers 415 et terminés vers le temps de la mort de l'auteur (éd. des B., vol. III, p. 526).

VOLUME V : *Commentarii in Ezechielem*, en quatorze livres, écrits de 411 à 414 (éd. B., v. III, p. 698); — *Commentarius in Danielem*, en un livre, écrit en 407 (éd. B., vol. III, p. 1072); — *Homiliæ Origenis XXVIII in Jeremiam et Ezechielem*, traduites du grec d'Origène en 380.

VOLUME VI : *Commentarii in XII Prophetas minores*, écrits entre 392 et 406 (éd. B., v. III, p. 1234-1806).

VOLUME VII : *Commentarii in Matthæum*, en quatre livres, écrits en 398 (éd. B., v. IV, part. 1, p. 1); — *Homiliæ XXXIX in Lucam, ex Origene*, traduction faite en 389; — *Commentarii in Pauli Epistolas*, écrits vers 337 (éd. des B., v. IV, part. I, p. 222 242).

VOLUME VIII : *Chronica Eusebii*, traduction de la *Chronique* d'Eusèbe, avec des additions, surtout en ce qui concerne l'histoire romaine; elle est continuée jusqu'au sixième consulat de Valens, en 378.

VOLUME IX, X (vol. 1 de l'édion des Bénédictins). *Bibliotheca divina*, ou traduction des Saintes Écritures. On a donné plus haut des détails sur ces traductions; il suffit de rappeler brièvement de quels éléments se compose la *Vulgate :* 1° Ancien Testament, traduit directement de l'hébreu par saint Jérôme; — Les livres de Judith et de Tobie, traduits librement de l'original chaldéen par saint Jérôme; — Le Nouveau Testament formé d'anciennes traductions soigneusement revues et corrigées par saint Jérôme d'après l'original grec.

On trouve encore dans les œuvres de saint Jérôme une révision d'une ancienne traduction du livre de Job d'après les *Septante* (la révision de saint Jérôme fut faite sur les *Hexaples* d'Origène); deux révisions d'une ancienne traduction des psaumes d'après les *Septante*. La première révision, faite sur les *Septante*, fut adoptée par l'Église de Rome, et s'appelle *Psalterium Romanum;* la seconde, faite sur les *Hexaples*, fut adoptée par l'Église de Gaule, et s'appelle *Psalterium Gallicanum*.

Vallarsi a donné dans son XI° volume la liste des ouvrages perdus de saint Jérôme; il les divise en deux classes : ceux dont l'existence à une certaine époque est incontestable, ceux dont l'existence à une époque quelconque est fort incertaine. A la première classe appartiennent : *Interpretatio vetus S. S. V. T. ex græco τῶν LXX, emendata*, — *Evangelium juxta Hebræos;* — *Specimen Commentarii in Abdiam*; — *Commentarioli in Psalmos*; — *Versio latina libri Origeniani* Περὶ Ἀρχῶν; — *Versio libri Theophili Episcopi Alexandrini in S. Joannem Chrysostomum;* — *Epistolæ.* — A la seconde classe appartiennent : *Quæstiones Hebraicæ in Vetus Testamentum;* — *Commentarii breviores in XII Prophetas*, ὑπομνήματα dicti; — *Libri XIV in Jeremiam*; — *Alexandri Aphrodisei Commentarii latine conversi*; — *Liber ad Abundantium* ou *Antium*; — *De Similitudine Carnei Peccati, contra Manichæos.* Après avoir donné la liste complète des ouvrages authentiques de saint Jérôme, il serait superflu d'énumérer ceux qui lui ont été attribués à tort. Les Bénédictins en ont reproduit plusieurs dans le volume V de leur édition. Vallarsi en a placé quelques-uns à titre d'appendice parmi les authentiques, et a relégué les autres dans les 2° et 3° parties de son onzième volume. Y.

Voir sur saint Jérôme les notices biographiques extraites de ses ouvrages en tête des éditions d'Érasme, de Marianus Victorinus, des Bénédictins et de Vallarsi. — Surius, *Acta Sanctorum*, vol. V, du mois de septembre. — Sixte de Sienne, *Bibliotheca Sacra*, l. IV. — Dupin, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques* (cinquième siècle). — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, t. XI. — Martianay, *La Vie de saint Jérôme;* Paris, 1706, in-4°. — Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, vol. XIII. — Schrœck, *Kirchengeschichte*, vol. XI, p. 1-244. — Sebastien Dolci, *Maximus Hieronymus, vitæ suæ Scriptor.*; Ancône, 1750, in-4°. — Le Nain de Tillemont, *Mémoire pour servir à l'Histoire ecclésiastique;* Paris, 1707, in-4°, t. XII. — D. Martianay, *La Vie de saint Jérôme;* Paris, 1706, in-4°. — F. Z. Collombet, *Histoire de saint Jérôme;* Paris, 1844, in-8°, 2 vol. — Godescard, *Vies des Pères, Martyrs*, etc., t. VII; Paris, 1853. — Fr. Ign. Hyacint. Amat de Graveson, *Historia Ecclesiastica, variis colloquiis di-*

gesta; t. I, lib. V; — Bassano, 1774, in-4°. — *Fr. Jacobus, Jannuensis, natione, ordine fratrum Prædicatorum, Legenda Sanctorum*; Ulm, 1475, in-4°, goth. — Villemain, *Tableau de l'Eloquence chrétienne au quatrième siècle*; éd. 1857. — Piazza, *Emerologio di Roma*, t. II, in-fol.; Rome, 1713, etc. — Engelstoft, *Hieronymus Stridonensis, interpres, criticus, exegeta, apologeta, historicus, doctor, monachus*; Copenhague, 1797, in-8°. — Appendini, *Esame critico della questione intorno alla patria di S. Girolamo, libri IV*; Zara, 1833, in-8°. — Rœhr, *Gesch. der Röm. Litterat.*, suppl. Band. II, Abtheil. 82. — Cœlin, dans l'*Encyclopædie* de Ersch et Gruber. — Collombet, *Histoire de saint Jérôme*; Paris, 1846. — Schönemann, *Bibliotheca Patrum Latinorum*, vol. I, c. 4.

JÉRÔME DE MORAVIE, ainsi désigné parce qu'il était né dans la province de l'empire d'Autriche qui porte ce nom, vivait vers le milieu du treizième siècle, dans le couvent des frères prêcheurs de la rue Saint-Jacques à Paris, et y fut contemporain de saint Thomas d'Aquin. Il a écrit un traité de musique resté inédit jusqu'à présent, et qui est un des monuments les plus importants que l'on possède pour l'histoire de l'art au moyen âge. Pierre de Limoges, qui fut nommé membre titulaire de la Sorbonne en 1260, et qui possédait le manuscrit de l'ouvrage, le légua à cet établissement; vraisemblablement Jérôme de Moravie n'existait déjà plus à cette époque. Ce manuscrit, qui paraît être unique, ne laisse aucun doute sur les nom et profession de son auteur; car on y lit au commencement : *Incipit Tractatus de Musica, compilatus a Fratre Hieronymo Moravo ordinis Fratrum Prædicatorum*, et à la fin : *Explicit Tractatus de Musica Fratris Hieronymi de Moravia, ordinis Fratrum Prædicatorum*; il a passé de la Sorbonne à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 1817. L'ouvrage commence par un prologue, *Prologus*, et est ensuite divisé en 28 chapitres. Les premiers chapitres ne contiennent que ce que l'on trouve dans les traités des temps antérieurs et dans les contemporains; ce ne sont encore que des dissertations sur l'objet de la musique, son nom, son invention, la division de ses parties et son excellence; mais au dixième chapitre le savant dominicain entre réellement dans le sujet qu'il traite avec une remarquable clarté. Les 26e et 28e chapitres sont les plus importants : le 26e offre des renseignements du plus haut intérêt sur la notation, la mesure musicale et sur l'harmonie, qui s'y trouve divisée en plusieurs espèces désignées par les noms de *discantus*, *organum*, *duplex organum*, *conductus* et *mothetus*, et dont Jérôme trace les règles. Le 28e chapitre est un monument unique jusqu'à ce jour, en ce qu'il fournit l'indication à peu près complète des dimensions, de l'accord et de l'étendue des divers instruments à archet du treizième siècle et des temps antérieurs. L'intitulé, que nous allons reproduire, des 28 chapitres du livre de Jérôme de Moravie donnera d'ailleurs une idée complète des matières exposées dans ce précieux traité, que l'on peut considérer comme une sorte d'encyclopédie musicale de l'époque : *Dicto: Quid sit Musica; — Unde dicatur; — A quibus sit inventa; — Quot sint partes ipsius secundum sanctum Isidorum ethimologiarum* (sic); — *De Divisione musicæ secundum Alpharabium; — De Divisione ejusdem secundum Boetium; — De Subdivisionibus Musicæ secundum Richardum; — De Effectibus sive de Excellentia Musicæ; — De Subjecto ejusdem; — Dicendum erit de harmonicis clavibus simul et vocibus; — De Locis dictarum Clavium et vocum, et de earumdem geminationibus; — De ipsarum Vocum Mutationibus; — De tribus Vocum Divisionibus; — De Sonorum Qualitatibus et de eorumdem Proportionibus; — De ipsis Modorum Consonantiis; — De quibusdam Arithmeticis musicis necessariis Subtilitatibus; — De ipsorum Sonorum ad arithmeticam Reductionibus; — De Campanarum in horologiis musicum sonum debite Formationibus; — De Monochordi Dimensionibus et de ejusdem Utilitatibus; — De Sedibus Tonorum duplicibus. — De eorumdem Tonorum, tam parium quam imparium, regularibus Intensionibus et Remissionibus; — De Tonis ecclesiasticis in speciali et de eorumdem differentiis, antiphonarum inchoationibus et psalmorum intonationibus; — De diversorum Canticum B durali et B molli multis Commutationibus; — De Modo cantandi et formandi notas et pausas ecclesiastici Cantus; — De Modo faciendi novos ecclesiasticos et omnes alios firmos sive planos Cantus; — De Modo diverso secundum diversos faciendi novos regulariter, simul et cantandi omnes species ipsius discantus; — De quibusdam græcorum Vocabulorum, Litterarumque ad musicam pertinentium Interpretationibus, et per tria genera, et quinque tetracorda secundum Boetium de regularibus monochordi dimensionibus; — Et ultimo in tetracordis et pentachordis musicis instrumentis puta in viellis et similibus per consonantias chordis distantibus mediis vocum Inventionibus.* Dieudonné DENNE-BARON.

PP. Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*. — Proschaska, *Commentarius de secularibus liberalium artium in Bohemia et Moravia Fatis*. — Dom Jumilhac, *La Science et la Pratique du Plain-Chant*. — Walther, *Musikalisches Lexikon oder Musikalische Bibliothek*, etc. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*.

JÉRÔME (*Hieronymus*), de Prague, ami et disciple de Jean Hus, né à Prague vers 1378, mort à Constance, brûlé vif comme hérétique, le 30 mai 1416. L'histoire ne nous apprend rien sur les premières années de Jérôme. Après avoir terminé ses études et s'être fait recevoir bachelier et maître en théologie à Prague, il visita les plus célèbres académies de l'Europe, et prit le grade de maître ès arts aux universités de Paris, de Heidelberg et de Cologne. Il paraît même

qu'il scandalisa fort les docteurs de ces diverses universités par la hardiesse et la nouveauté des thèses qu'il soutint. Quelques auteurs rapportent qu'il alla étudier à Oxford, et on l'accusa, en effet, au concile de Constance d'avoir copié en Angleterre les livres de Wycliffe et de les avoir introduits en Bohême. Dès 1402, s'il faut en croire le témoignage de Balbinus, Jérôme commença à répandre en secret les opinions de Wycliffe dans l'université de Prague. A cette époque cependant Hus n'avait pas encore rompu avec le clergé catholique. En 1408, lors du débat qui eut lieu à propos de la constitution de l'université de Prague, Jérôme soutint vivement Hus, et contribua pour une grande part à faire rendre l'ordonnance qui restituait aux Bohémiens *les trois voix* que les étrangers avaient usurpées dans les délibérations. Bientôt la paix fut rompue, et les semences de schisme que jetaient dans les âmes les prédications de Hus portèrent leur fruit. Un esprit de violence et de désordre souffla sur la ville de Prague. En vain l'archevêque Sbyako fit brûler les livres de Wycliffe, en vain Jean XXIII cita Jean Hus, l'excommunia comme contumace, et mit l'interdit sur Prague. Hus quitta la ville; mais la faction hussite était formée, et Jérôme, nature fougueuse et emportée, entretint l'incendie, et répandit aux menaces par des invectives contre Rome et le parti catholique. En 1411 pendant que Hus écrivait une réfutation des bulles d'indulgences fulminées par Jean XXIII contre Ladislas, prétendant au royaume de Naples, Jérôme échauffait les esprits par d'odieuses saturnales. La ville de Prague fut alors le théâtre de scènes violentes, et plus d'une fois le recteur de l'université dut prier Hus et Jérôme d'intervenir et de calmer les fureurs de leurs partisans. Il est difficile de déterminer exactement la part qui revient au maître et au disciple dans ce déchaînement des passions. Le feu de la lutte avait jeté Hus hors des voies de la modération, et Jérôme, l'orateur aimé des étudiants et l'agitateur des esprits, avait plutôt besoin de contenir que d'exciter.

Le concile de Constance s'ouvrit. Hus, cité seul, partit pour s'y rendre. « Cher maître, lui dit Jérôme, sois ferme; soutiens sans faiblir ce que tu as écrit et prêché contre l'orgueil, l'avarice et les autres déréglements du clergé. Si j'apprends que tu cours quelque danger, j'irai, je volerai aussitôt à ton aide. » Un mois ne s'était pas écoulé depuis l'arrivée de Jean Hus à Constance qu'il était arrêté et mis en prison, et c'est de là qu'il écrivait à un de ses amis : « Dites au docteur Schmitz qu'il se garde de venir ici, ni lui, ni maître Jérôme, ni aucun des nôtres (1). » Jérôme hésita longtemps à tenir sa promesse; un pressentiment secret l'avertissait que s'il se rendait au concile, il n'en reviendrait pas. Il se mit cependant en route, et arriva à Constance le 4 avril 1415, avec un de ses disciples. Mille bruits sinistres circulaient sur le sort réservé à Jean Hus et à lui-même. Effrayé, il s'enfuit précipitamment, et ne s'arrêta qu'à Uberlingen. De là il écrivit à l'empereur, aux seigneurs de Bohême présents à Constance, et au concile pour demander un sauf-conduit. L'empereur le refusa, et le concile en offrit un *pour venir, mais non pour s'en retourner*. Jérôme fit alors afficher aux portes des églises, des monastères, et des maisons des cardinaux, à Constance, un écrit en latin, en allemand et en bohémien. Il y protestait qu'il était venu librement à Constance pour défendre la pureté de sa doctrine, et se justifier publiquement, prêt à subir la peine due aux hérétiques s'il était convaincu d'erreur et d'hérésie ; qu'à cet effet il suppliait l'empereur et le concile de lui accorder un libre et sûr accès. Il terminait par ces mots : « Que si envers moi, qui me présente volontairement et avant la preuve d'aucune faute me dévoue de la sorte au jugement, on se rendait coupable d'une arrestation, d'un emprisonnement ou d'une violence quelconque, dès ce jour il serait manifeste que le concile général ne procède pas selon la justice et l'équité, ce que je ne puis croire d'une aussi sainte et aussi sage assemblée (1). »

Le concile répondit à cette notification en adressant, le 17 avril, une citation à Jérôme. On lui donnait quinze jours pour comparaître, avec menace de procéder contre lui, ce terme expiré. On répondait à sa demande de sauf-conduit par ces termes équivoques : « Pour empêcher qu'on ne vous fasse aucune violence, nous vous donnons par les présentes un plein sauf-conduit, *sauf toutefois la justice, et autant qu'en nous est et que la foi orthodoxe le requiert* (2). » Jérôme avait quitté depuis quelques jours sa retraite d'Uberlingen, et retournait en Bohême, muni d'une attestation signée par soixante-dix personnes qui témoignaient qu'il avait fait toutes les démarches possibles pour rendre raison de sa foi, et ne s'était retiré que parce qu'on lui avait refusé un sauf-conduit en bonne forme. Il allait, dit Reichental, déclamant contre le concile, qu'il appelait « une école du diable et une synagogue d'iniquité ». Arrêté à Hirsau par des officiers du prince de Sultzbach, il fut conduit dans cette ville (25 avril), et de là, sur l'ordre du concile, amené à Constance chargé de chaînes. Il y arriva le 23 mai et fut mené à travers toute la ville au réfectoire des frères mineurs, où une congrégation générale l'attendait en frémissant. Il avait les menottes aux mains, et était de plus tenu au bout d'une longue chaîne comme un animal féroce.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. LIV.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus et Hier. Prag.*, tom. II, fol. 349, verso.

(2) Von der Hardt, tom. IV, p. 108-119, cité par Lenfant, *Hist. du Concile de Const.*, t. I, p. 179.

On lut d'abord la lettre d'envoi du prince de Sultzbach, sur les terres duquel il avait été pris, puis la citation que le concile avait dressée contre lui. Alors un des évêques dit : « Jérôme, pourquoi as-tu fui? Pourquoi, cité, n'as-tu pas comparu? » — Et lui : « Parce que je n'ai pu obtenir ni du roi ni de vous un sauf-conduit et sentant que ce concile était rempli de mes ennemis, je n'ai pas voulu être seul cause de ma perte; mais si j'avais connu cette citation, je serais revenu sans hésiter, même de Bohême. » Et une grande multitude se levait et produisait tumultueusement contre lui des accusations diverses et des témoignages. Le silence s'étant rétabli, le chancelier de Paris, Gerson, dit : « Jérôme, quand tu étais à Paris, tu te figurais être un ange avec ton éloquence, et tu as troublé l'université, en posant en public dans les écoles beaucoup de conclusions erronées, notamment au sujet des universaux et des idées, et beaucoup d'autres thèses scandaleuses. » Jérôme lui répondit : « Les thèses que j'ai soutenues à Paris dans les écoles publiques et celles auxquelles j'ai répondu par les arguments des maîtres, je les ai posées philosophiquement, en qualité de philosophe et de maître en cette université; et si j'en ai soutenu quelques-unes que je ne devais pas soutenir, montre-moi qu'elles sont fausses, je veux humblement être corrigé et éclairé. » Il continuait; un autre l'interrompit, un maître en l'université de Cologne, qui, se levant, dit : « Et quand tu étais à Cologne, à l'université, tu as soutenu beaucoup d'erreurs. » Et Jérôme : « Indiquez-moi d'abord une erreur que j'aie soutenue. » Et lui, comme pris à l'improviste. « Il ne m'en vient pas en ce moment à l'esprit; mais plus tard on te les objectera bien. » Et un troisième se levant, dit : « Et quand tu étais à Heidelberg tu as avancé diverses erreurs sur la Trinité; tu l'as peinte dans un bouclier, sous l'image de l'eau, de la neige et de la glace. » Et Jérôme : « Ce qu'alors j'ai écrit et j'ai peint, je veux encore le dire, l'écrire et le peindre ici. Apprends-moi en quoi j'ai erré, je veux le désavouer humblement. » Cependant plusieurs criaient : « Qu'il soit brûlé! qu'il soit brûlé! » Il leur répondit : « Si vous désirez ma mort, que la volonté du Seigneur soit faite. » Et l'archevêque de Salisbury dit : « Non, Jérôme, parce qu'il est écrit : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il vive et se convertisse. » Après toutes ces clameurs et toutes ces récriminations, Jérôme fut livré aux hérauts de la ville pour être conduit le soir même en prison (1). L'archevêque de Riga le fit mener secrètement dans une tour de l'église de Saint-Paul, où on l'attacha à un poteau les mains liées au cou d'une même chaîne, en sorte que les mains tiraient la tête en bas. Il demeura deux jours et deux nuits dans cette cruelle posture, n'ayant d'autre nourriture que du pain et de l'eau. Ses amis de Bohême ne savaient où il était. L'un d'eux l'ayant appris, lui fit passer des aliments. Jérôme tomba malade, demanda un confesseur, qu'il n'obtint qu'à grand'peine, et demeura étroitement gardé dans l'attente des dernières rigueurs.

Cependant le dénoûment du procès de Jean Hus approchait, et celui-ci, qui savait Jérôme en prison, pensait que le même bûcher les réunirait : « Priez Dieu, écrivait-il à un de ses amis, qu'il accorde la constance à moi et à Jérôme, mon frère en Christ; car je pense, comme je l'ai compris des députés, qu'il souffrira la mort avec moi (1). » Il n'en fut pas ainsi; l'éclat que la nouvelle du supplice de Hus produisit à Prague et dans toute la Bohême, et la lettre altière que les seigneurs bohémiens écrivirent à cette occasion au concile semblèrent l'avoir désarmé pour quelque temps. Treize jours après la mort de Hus (19 juillet), Jérôme subit un second interrogatoire. On ne sait rien de particulier sur cette séance, sinon qu'il répondit sur l'article de l'Eucharistie : « Que dans le sacrement de l'autel la substance singulière du morceau de pain qui est là est transsubstanciée au corps de Jésus-Christ, mais que la substance universelle du pain demeure (2). » Il comparut de nouveau le 11 septembre dans une congrégation publique. La prison et la maladie avaient amolli sa fermeté. On fit tant par promesses et menaces qu'il consentit à se rétracter. Il le fit d'abord avec des restrictions que le concile ne pouvait admettre, et enfin, le 23 septembre, il lut après l'archevêque de Cambray une formule de rétractation écrite tout entière de sa main; il y anathématisait formellement les opinions de Wycliffe et de Jean Hus, adhérait aux sentences portées contre eux par le concile, et déclarait solennellement qu'il croyait en général et en particulier tout ce que l'Église et le concile croyaient : il déclarait en terminant que s'il lui arrivait jamais de rien enseigner contre sa rétractation, il se soumettait à la sévérité des canons et se vouait au supplice éternel (3).

Il semble qu'après sa rétractation Jérôme ait dû être mis en liberté. Il n'en fut rien cependant : on lui fit la grâce de l'enchaîner moins étroitement. Ses ennemis insinuèrent bientôt que cette abjuration n'était pas sincère, et s'agitèrent pour qu'une plus ample information fût instruite. Les cardinaux de Cambray, d'Aquilée, des Ursins et de Florence inclinaient pour son élargissement. On les accusa d'avoir été achetés par les hérétiques et le roi de Bohême. De nouveaux commissaires furent nommés; à leur tête était le

(1) Le récit de cet interrogatoire est extrait à peu près mot à mot du récit d'un témoin oculaire dans les *Mon. J. Hus et Hieronym. Prag.*, fol. 350, recto et verso.

(1) *Hist. et Mon. Joan. Hus et Hierony.*, t. I, fol. 66, recto, lettre XXVII.

(2) Jacque Lenfant, *Hist. du Concile de Const.*, tom. I, liv. IV, p. 441.

(3) *Hist. et Mon., J. Hus et Hier. Prag.*, tom. II, in-fol. 381 recto.

patriarche de Constantinople, un des plus ardents instigateurs du supplice de Hus. Jérôme refusa longtemps de répondre dans sa prison, demandant le grand jour de l'audience publique. Il paraît qu'il céda à la fin, car le 27 avril 1416 Jean de Rocha vint rendre compte au concile de son interrogatoire. Jean Cochlée, dans son *Histoire des Hussites*, nous a transmis les vingt-quatre chefs d'accusation dressés contre lui (1). On peut les ramener à ces quelques points : 1° Jérôme, au mépris de la condamnation des écrits et des opinions de Wycliffe, les a enseignés et défendus dans les écoles et dans les temples, et a induit, par menaces et violences, les maîtres et les clercs à les enseigner et à les défendre; il a maltraité jusqu'à la mort plusieurs personnes qui souscrivaient à la condamnation faite à Rome de cette doctrine ; il a avancé publiquement que personne ne pouvait prétendre à l'auréole des confesseurs, des vierges et des martyrs, s'il ne croyait de cœur et ne confessait la foi et la doctrine de Wycliffe ; il a soutenu que dans le sacrement de l'autel le pain matériel n'est transsubstancié que figurativement. 2° Il a enseigné que les laïques des deux sexes de sa secte peuvent, où et quand ils veulent, prêcher la parole de Dieu, officier, entendre les confessions et administrer les autres sacrements, en prononçant seulement les paroles sacramentelles, et cela avec plus de vertu et d'efficace que les prêtres de l'Église romaine ; et, afin que les paysans mêmes pussent connaître les paroles canoniques, il les a traduites en chants bohémiens. 3° Il a déclaré publiquement à Prague et en divers lieux qu'aucune excommunication n'est à craindre, à moins qu'on ne sache qu'elle a été auparavant portée par Dieu, et que personne, pas même le pape, n'a reçu de Dieu le pouvoir de lancer l'excommunication ni l'interdit; de même il a enseigné que le pape n'a pas le pouvoir de conférer des indulgences, et a persécuté, par le bras séculier, les prédicateurs d'indulgences, et a brûlé les lettres papales qui les annonçaient, après les avoir promenées au milieu des huées, suspendues au cou de deux filles de joie. 4° Il a détourné les hommes de la vénération des images, a souillé d'immondices l'image du Christ crucifié, a livré les reliques des saints au mépris et aux outrages de la multitude, et a osé dire qu'il fallait rendre un égal hommage à la peau de l'âne que le Christ a monté qu'au voile de la vierge Marie. 5° Il a excité et fortifié les Grecs de Russie dans leurs erreurs et dans leur schisme.

Le 23 et le 26 mai, Jérôme fut introduit en séance publique. L'acte d'accusation formé contre lui comprenait cent sept articles. C'était un filet mortel auquel il ne pouvait échapper. Il faut lire dans la lettre de Pogge à Léonard Arétin le récit de la défense de Jérôme. « Je ne me souviens d'avoir vu personne, dit-il, qui dans une accusation capitale, se soit autant approché de l'éloquence des grands maîtres de l'antiquité (1). » On lançait de toute part des accusations contre lui; des témoins venaient les confirmer : on voulait qu'il répondît successivement à chaque article, et lui refusait, soutenant qu'il devait plaider sa cause avant de répondre aux allégations injurieuses et aux calomnies de ses adversaires. Comme on refusait d'admettre cette prétention : « Quelle est cette iniquité, dit-il, après avoir, pendant trois cent soixante jours que je suis resté dans la plus dure prison, au milieu des ordures et des immondices, le corps chargé d'entraves, et dans l'indigence de toutes choses, entendu incessamment mes ennemis et mes persécuteurs, vous ne voulez pas me prêter l'oreille pendant une heure seulement... Vous m'avez jugé dans vos cœurs un homme pervers avant d'avoir pu savoir qui j'étais : pourtant vous êtes des hommes et non des dieux ; vous pouvez vous tromper, errer, être en proie à l'illusion et vous laisser séduire. On dit qu'ici brillent les lumières du monde, qu'ici siégent les plus sages de la terre : c'est une raison de plus de veiller à ne rien faire au hasard, légèrement, injustement. Pour moi, dont la vie est en jeu, je suis un être chétif et sans prix ; mais il me paraît indigne de la sagesse, que tant d'hommes prononcent contre moi injustement... » Il parlait de la sorte au milieu des murmures et des frémissements de l'assemblée. A la fin on décida qu'il répondrait d'abord à chaque chef d'accusation et qu'ensuite il aurait toute liberté de parler. « Il est incroyable, dit Pogge, avec quelle adresse et quelle force il se défendait. Il n'émit aucune parole qui fût indigne d'un homme de bien; à tel point, que s'il pensait en matière de foi ce qu'il disait en effet, non-seulement on ne pouvait trouver en lui aucune juste cause de condamnation, mais pas même du plus léger grief. » Il prétendait que tout était faux, inventé à plaisir par ses ennemis. Il sut trouver des paroles éloquentes et attendries sans bassesse; il sut percer ses adversaires de la pointe de ses sarcasmes; il sut même, dans cette triste scène, arracher le rire à son auditoire en tournant en plaisanterie plus d'une accusation. Quand il put s'expliquer librement, il commença son discours en rappelant que des hommes illustres dans tous les temps avaient péri écrasés sous de faux témoignages et victimes de condamnations injustes; il exposa sa vie, remplie par l'étude et la pratique du devoir. Tous attendaient, beaucoup désiraient qu'il se justifiât en renouvelant sa rétractation, et en demandant grâce pour ses erreurs. Mais il semblait, dans son exaltation, avoir soif de la mort. Il glorifia la mémoire et la sainteté de son maître Jean Hus, affirmant qu'il l'avait connu dès sa jeunesse, et que c'était un homme chaste, sobre, juste et zélé prédica-

(1) Jean Cochlée, *Hist. Hussit.*, liv. III, p. 123 et suiv.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus et Hieron. Prag.*, tom. II, in-fol 396 recto.

teur du saint Évangile ; qu'il ne s'était jamais élevé contre la constitution de l'Église, mais seulement contre les désordres des clercs, contre l'orgueil et le faste des prélats. « Quand le patrimoine des églises est dû d'abord aux pauvres, il a paru à cet homme de bien indigne de la religion du Christ de le voir distribuer à des courtisanes, dépenser en festins, en vêtements magnifiques et autres choses méprisables. » Il ajoutait à la fin « que tous ses péchés n'étaient pas un aussi grand poids pour sa conscience que celui qu'il avait commis dans cette église de pestilence, quand dans sa rétractation il avait flétri injustement cet homme excellent et avait souscrit à la condamnation portée contre lui ; qu'il désavouait pleinement cette rétractation ; qu'il l'avait faite par défaillance et peur de la mort, et que, dans tout ce qu'il avait affirmé contre ce saint homme, il en avait menti par la gorge, et se repentait du fond du cœur de l'avoir fait. » De fréquentes protestations s'élevaient pendant ce discours, et Jérôme, sans se laisser déconcerter, couvrait ses interrupteurs de confusion, tantôt les frappant d'un mot incisif ; tantôt, s'arrêtant, il demandait qu'on voulût bien le laisser parler, lui, qu'on n'aurait plus bientôt la peine d'écouter. »

Jérôme ne l'ignorait pas : il venait de prononcer sa sentence de mort. On le ramena à sa prison, où on l'enchaîna rigoureusement. On l'en tira quelques jours après (30 mai) pour lui lire son arrêt en séance publique. Plusieurs personnages considérables, et entre autres le cardinal de Florence, avaient inutilement essayé de le fléchir dans sa prison. On l'exhorta de nouveau à venir à résipiscence ; mais lui : « J'atteste Dieu et je vous proteste, dit-il, que je crois tous les articles de la foi comme l'Église catholique ; mais je dois être à présent condamné parce que je ne veux pas approuver la condamnation de ces hommes saints que vous avez condamnés injustement à cause des articles où ils flétrissaient votre vie. »

Jacques, évêque de Lodi, prit la parole avant la lecture de la sentence. Il reprocha à Jérôme son inflexible obstination, et montra la nécessité de rigueurs salutaires. « Le fer est dur et difficilement maniable ; pour lui donner une forme, il faut le plonger dans un foyer ardent, et le soumettre aux coups répétés du marteau... C'est nuire aux bons que d'épargner les méchants... Il faut extirper les hérétiques pour qu'ils ne perdent pas les autres par de mauvais exemples.... » L'orateur rappela ensuite les excès et les violences que Jérôme avait commis à Prague de concert avec Jean Hus, et la douceur extrême dont le concile avait usé à son égard. « Tu sais, dit-il, comment on en use à l'égard des hérétiques : on doit les rechercher, les arrêter, les mettre dans une étroite prison. On doit recevoir contre eux toutes sortes d'articles et toutes sortes de témoins, même infâmes : des usuriers, des ribauds, des femmes publiques. On doit les obliger par serment à dire la vérité ; s'ils refusent de la dire, on doit les torturer sur un chevalet et les soumettre à divers tourments ; on ne doit laisser pénétrer personne auprès d'eux, si ce n'est pour quelque grande nécessité ; on ne doit pas les entendre en audience publique ; s'ils se repentent, on doit leur pardonner miséricordieusement ; mais s'ils persévèrent avec obstination, les condamner et les livrer au bras séculier (1). Il s'en faut qu'on ait agi à ton égard avec cette rigueur, bien que tu fusses plus diffamé qu'aucun hérétique... Tu as été saisi comme doivent l'être tes pareils et conduit au concile, et là enfermé par la seule nécessité. Au sujet de cette réclusion, nos très-révérends seigneurs les cardinaux de Cambray, des Ursins, d'Aquilée et de Florence ont fait des démarches personnelles pour que tu fusses dans un lieu plus doux. Et s'ils n'eussent pas craint que tu ne prisses la fuite, car tu avais fui plus d'une fois (2), chacun d'eux t'eût offert l'hospitalité bienveillante de sa maison, de sa chambre et de sa table. On n'a reçu contre toi que des témoignages d'hommes de bien, lesquels ont prêté serment en ta présence, sans que tu en récusasses aucun. Les articles dressés contre toi ont été prouvés pour la plus grande partie. Tu n'as pas été mis à la torture, et plût à Dieu que tu y eusses été soumis. Ce supplice eût abattu ta superbe et t'aurait dessillé les yeux. Tous ceux qui ont voulu t'entretenir ont été introduits auprès de toi pour te consoler... L'audience publique t'a été accordée plusieurs fois, et plût au ciel que tu ne l'eusses pas obtenue. Car je crains bien que tu n'y aies puisé une plus grande audace... » Il lui reprochait ensuite d'avoir eu l'impudeur de faire publiquement l'éloge de Jean Hus après l'avoir anathématisé quelque temps auparavant. L'évêque de Lodi conclut à la condamnation.

Après ce discours Jérôme, au milieu de tous, monté sur un banc, répliqua une dernière fois. Sa voix était douce, claire, sonore ; son débit plein de dignité, son geste oratoire, et tout à fait

(1) Debent diligenter inquiri et capi se carcere mancipari. Debent contra eos articuli recipi et testes quicumque contra eos admitti, etiamsi sint infames et usurarii, ribaldi et publice meretrices. Debent de veritate dicenda juramento adstringi ; quam si præfati hæretici dicere contempserint, debent cuniculis torqueri et variis tormentis extendi. Non debent aliqui ad eos nisi magna necessitate causa intromitti. Non debent quoque publice audiri. Si resipuerint, debet eis misericorditer venia impendi ; si autem pertinaces existerint, debent condemnari, et tradi brachio seculari. (Jean Cochlée, *Hist. Hussit.*, liv. III, p. 136.)

(2) On ne saurait dire à quelles tentatives de fuite l'évêque de Lodi fait allusion. Jérôme, quelques jours après son arrivé Constance, se retira à Überlingen, d'où il demanda un sauf-conduit à l'empereur et au concile. Se l'obtenant pas, il se mit en route pour retourner en Bohême. Arrêté sur les terres du prince de Sultzbach, ramené à Constance, emprisonné, gardé presque toujours à vue ou enchaîné, on ne voit pas quand et comment il eût pu s'échapper. Cochlée place une tentative d'évasion après son abjuration. Jacques Lenfant, si exact dans le détail des choses, ne fait nulle mention de ce fait.

propre à exprimer l'indignation ou à exciter la pitié, qu'il ne demandait ni ne voulait obtenir. Il protesta de son innocence, et en appela à Dieu, le juge souverain.

Le patriarche de Constantinople donna alors lecture publique de la sentence. Elle se terminait par ces mots : « Il a donc été constant par tout ce qui précède que le même Jérôme est un disciple de Wycliffe et de Hus, et adhère à leurs doctrines, qui ont été condamnées comme eux ; qu'il a été et est encore leur fauteur, cause pour laquelle le sacré synode a résolu et ordonne que ledit Jérôme sera jeté dehors comme une branche sèche et pourrie ; il prononce et déclare ledit Jérôme hérétique, relaps, excommunié, anathématisé ; le condamne et l'abandonne au pouvoir du juge séculier pour recevoir efficacement une peine proportionnée à l'énormité de son crime, *intercedens, quatenus idem judex citra mortis periculum suam sententiam moderetur* (1).

On apporta alors une grande et longue mitre de papier où étaient peints des diables rouges. Jérôme la prit et la mit sur sa tête en disant : « Notre Seigneur Jésus-Christ, au moment de mourir pour moi, eut sur la tête une couronne d'épines ; et moi, au lieu de cette couronne, je veux, par amour pour lui, porter avec joie cette mitre. » Il fut ensuite saisi par les soldats, et marcha à la mort d'un front serein et le visage radieux, chantant les litanies et le *Credo*. Arrivé au lieu fatal, à l'endroit même où Hus avait rendu l'âme un an auparavant, il fléchit les genoux devant le poteau destiné à son supplice, et prononça une prière d'une voix mélancolique. Il priait dans cette posture : les bourreaux le relevèrent et le dépouillèrent de tous ses vêtements. Ses reins furent entourés d'un lambeau de toile, et il fut attaché au poteau avec des cordes mouillées et des chaînes de fer. On commença à entasser autour de lui de gros morceaux de bois entremêlés de paille. Debout il chantait des hymnes et le *Credo*. Après l'avoir terminé. « Chers enfants, dit-il, en s'adressant au peuple, ainsi j'ai chanté, ainsi je crois. Ce symbole est ma foi ; cependant je meurs aujourd'hui parce que je n'ai pas voulu accorder au concile et affirmer avec lui que Jean Hus a été justement et saintement condamné par lui ; car je sais bien qu'il était un fidèle prédicateur de l'Évangile de Jésus-Christ. » Quand le bois fut accumulé tout autour de lui jusqu'à la hauteur de la tête, on plaça ses habits sur les fagots et on y mit le feu. Le bourreau voulant allumer le bûcher derrière lui. « Viens ici, dit-il, et allume devant moi ; si j'avais craint ce feu, je ne serais pas venu ici, pouvant échapper. » La flamme brilla, et Jérôme chantait des hymnes sacrés ; bientôt, sentant les horribles atteintes du feu, il s'écria en bohémien : « Seigneur, Dieu tout-puissant, aie pitié de moi et pardonne-moi mes péchés, car tu sais que j'ai sincèrement aimé ta vérité. » Sa voix fut alors étouffée par la violence des flammes ; mais on le voyait encore remuer rapidement les lèvres comme s'il parlait et priait intérieurement.

Son corps consumé, on brûla tous les objets qui lui avaient appartenu, ou dont il avait fait usage dans sa prison, et toutes ces cendres furent jetées dans le Rhin.

« C'est ainsi que périt cet homme éminent, à part la foi (*vir præter fidem egregius*). J'ai vu sa mort, j'en ai suivi toutes les péripéties. Qu'il ait été coupable de mauvaise foi ou d'opiniâtreté, je ne sais, mais jamais on ne vit mort plus philosophique. Mucius n'a pas montré plus de courage à brûler sa main que lui son corps entier, et Socrate ne fit pas voir plus d'intrépidité à boire le poison que lui à souffrir le supplice du feu. » Telles sont les dernières lignes de la lettre de Pogge à Léonard Arétin. B. AUBÉ.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus et Hieron. Prag* tom. II, in fol., 358 recto et verso.

J. Hus et Hieronymi Pragensis Historia et Monumenta, tom. II, in-fol., 349 et suiv. — *Lettre* de Poggio à Léonard Arétin. — *Histoires de la Bohême* par l'évêque Dubravius, par Œneas Sylvius Piccolomini et par le jésuite Balbinus. — *Historia Hussitarum*, par Jean Cochlée. — *Epitome Rer. Bohem.*, par Theobaldus (Collection du docteur von der Hardt). — *Histoire du Concile de Constance* par Jacques Lenfant, tom. I, liv. II, III, IV, passim. — *Histoire de l'Église* par Fleury. — *Collection des Conciles* par Labbe. — *Histoire de l'Hérésie de Viclef Jean Hus, et Jérôme de Prague* par Varillas ; Lyon, 1682. — *Les Réformateurs avant la Réforme*, par M. Émile de Bonnechose.

JÉRÔME DE CARDI. *Voy.* HIERONYME.

JÉRÔME ÉMILIANI. *Voy.* ÉMILIANI.

JÉRÔME DE SAINTE-MARIE. *Voy.* JOSRAIN (*Claude*).

JÉRÔME NAPOLÉON. *Voy.* NAPOLÉON.

JERPHANION (*Gabriel-Joseph*, baron DE), statisticien et numismate français, né au Puy, le 15 mars 1758, mort à Lyon, le 15 avril 1832. Descendant d'une famille noble, il fut nommé en 1785 syndic du Velay et siégea aux états de la province du Languedoc. Arrêté pendant la révolution, il resta dix-huit mois en prison. En 1800, il fut appelé à la préfecture de la Lozère et passa en 1802 à celle de la Haute-Marne. En 1809, le département de la Haute-Loire le présenta comme candidat pour le sénat. Louis XVIII le créa baron. Ayant obtenu sa retraite sous la restauration, Jerphanion se retira d'abord dans sa terre de Juzennecourt et ensuite à Lyon. Amateur de numismatique, Jerphanion s'était formé une belle collection de monnaies et de médailles antiques. On a de lui : *Mémoire sur la surcharge qu'éprouve le département de la Haute-Loire dans la répartition générale des contributions directes* ; Le Puy, 1797, in-8° ; — *Statistique du département de la Lozère* ; Mende, 1801, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

* **JERUNG** (*Henri*), théologien allemand,

syndic de la ville de Nuremberg, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il se livra aux études théologiques, qui absorbaient alors la majeure partie des intelligences, et il fut l'un des principaux rédacteurs de l'*Elucidarius Scripturarum*, publié à Nuremberg, 1776, gros volume in-folio tombé aujourd'hui dans l'oubli le plus profond. G. B.

www.digitalo.com.vn

Will, *Nürenb. Gelehrten-Lexikon*, t. VI, p. 170.

* **JERROLD** (*Douglas*), littérateur anglais, né en 1805, à Sheerness (comté de Kent), mort en 1857, à Londres. Fils d'un directeur de théâtre, il s'engagea de bonne heure dans la marine royale, servit pendant deux ans en qualité de *midshipman*, et donna sa démission pour venir à Londres chercher, dans les emplois civils, une vie plus conforme à ses goûts indépendants. La nécessité le pressant, il entra dans un atelier d'imprimerie et travailla à la composition d'un journal politique; il s'y révéla bientôt comme écrivain par un article critique sur le *Freyschütz* de Weber. A peu de temps de là, il obtint son premier succès dans un drame, *Suzanne aux yeux noirs*, qui fut joué une centaine de fois sur la scène de Drury-Lane. Doué d'un véritable talent d'observation, écrivant avec facilité, d'un caractère mobile et impressionnable, il traita les sujets les plus divers, souvent avec beaucoup d'originalité. Voyant que ses pièces avaient enrichi plusieurs directeurs, il essaya d'exploiter lui-même une scène secondaire, réussit pendant quelque temps à attirer la foule, et perdit le fruit de ses économies en prenant la gestion théâtrale de Drury-Lane. Alors il se mit à faire des romans et des articles de journaux. Rédacteur du *Punch* jusqu'en ces derniers temps, il fournit à cette feuille satirique, sous l'initiale Q, une joyeuse série de variétés, notamment *The Candle lectures, the Story of a Feather* et *Punch's Letters to his Son*. Cette collaboration assidue ne l'empêcha pas de fonder successivement l'*Illuminated Magazine*, le *Schilling Magazine* et le *Weekly London Newspaper* (1852), dont le tirage hebdomadaire dépasse 40,000 exemplaires. Selon l'habitude anglaise, il y a fait insérer la plupart de ses romans. On a de ce fécond écrivain les pièces suivantes, qui, entre autres mérites, ont celui de ne pas être empruntées au répertoire des scènes françaises : *Black-eyed Susan*; 1826; — *The Rent Day*, 1830, comédie jouée avec succès; — *Nell Gwynne*, drame; — *Time works wonders*; — *The Babbles of the Day*; — *The Cat's Paw*; — *Retired from Business*; 1851; — *The Heart of Gold*, drame; — *The Wedding Gown*; — *The Bride of Ludgate*, etc. Ces deux dernières comédies ont été reprises en 1855 à Drury-Lane. Parmi ses autres productions, nous citerons : *Heads of People*; 1837 : galerie de types originaux, illustrée par Cruikshank et traduite en français sous le titre : *Les Anglais peints par eux-mêmes*; 1839, in-8°; — *Men of character*; 1838, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1850 : série nouvelle de portraits, qui suffirait à le placer au premier rang des humoristes anglais de notre époque; — *Chronicles of Clavernook*, roman satirique; — *Saint Gilles and Saint James*.

Paul LOUIST.

Knight, *English Cyclopædia*. — *Men of the Time*. — *The Athenæum*, 1857. — *Weekly Newspaper*. — *Conversations-Lexikon*.

JÉRUSALEM (*Jean-Frédéric-Guillaume*), théologien allemand, né à Osnabruck, le 22 novembre 1709, mort le 2 septembre 1789. Il appartenait à une famille originaire d'Anvers. En 1724 il se mit à étudier à Leipzig les belles-lettres et la théologie. En 1727 il visita Leyde, et s'y lia avec Burmann, Muschenbroeck et S'Gravesande. En 1737 il fit un voyage en Angleterre, et y fit connaissance avec les évêques Potter et Sherlok, ainsi qu'avec Desmaizeaux. En 1742 il fut appelé à Wolfenbüttel comme prédicateur de la cour et précepteur du prince héréditaire. C'est sur son conseil que fut fondé à Brunswick le *Collegium Carolinum*, établissement d'instruction, destiné à tenir le milieu entre le collége et l'université. Jérusalem, chargé de la direction de cet établissement, sut le faire prospérer et y attirer un grand nombre d'élèves. En 1752 il devint abbé du couvent de Riddagshausen, qui avait été converti par les protestants en un séminaire, où se formaient de jeunes ministres de l'Évangile. En cette qualité il s'appliqua à répandre ses idées, portées en faveur de ce qu'on appelait le *christianisme éclairé*, doctrine honnête, mais vague et mal définie. Quoi qu'il en soit, ces idées eurent en Allemagne un très-grand retentissement, et Jérusalem, leur propagateur, était regardé comme une des principales lumières du siècle. La postérité ne ratifia pas ce jugement; mais elle reconnaît dans Jérusalem un homme d'un cœur excellent, qui chercha à défendre le mieux qu'il put la morale de l'Évangile contre les attaques des philosophes matérialistes. Jérusalem, qui possédait une instruction générale et étendue quoique peu profonde, a exercé une influence salutaire sur les prédicateurs protestants, alors livrés à l'emphase et à l'affectation, en leur donnant dans ses sermons l'exemple d'une simplicité qui n'exclut pas l'abondance du style. Il fut le digne successeur de Mosheim, qui le premier régénéra l'éloquence de la chaire dans l'Allemagne protestante. On a de Jérusalem : *Sammlung einiger Predigten* (Recueil de sermons); Brunswick, 1745-1752; 1756-1757; 1788-1789, 2 vol. in-8° : ces Sermons ont été traduits en hollandais et en suédois; six d'entre eux ont été publiés dans une traduction française, à Leipzig, en 1748; — *Leben des Prinzen von Braunschweig Albrecht Heinrich* (Vie d'Albert-Henri, prince de Brunswick); Brunswick, 1761 et 1764, in-8°; — *Briefe über die mosaischen Schriften* (Lettres sur les écrits de Moïse);

Brunswick, 1762, 1773 et 1783, in-8°; — *Betrachtungen über die vornehmsten Wahrheiten der Religion* (Considérations sur les Vérités fondamentales de la Religion); Brunswick, 1768-1779, 5 vol. in-8°; ibid., 1785, 2 vol. in-8°: cet ouvrage, le plus remarquable de ceux qu'a publiés Jérusalem, fut traduit en français, Yverdun, 1770, in-12; en danois, Copenhague, 1776 et 1780, in-8°; en hollandais, Amsterdam, 1780-1781, 2 vol. in-8°; en suédois, Upsal, 1783-1786, 3 vol. in-8°; — *Entwurf von dem Leben des Prinzen Wilhelm Adolph von Braunschweig* (Esquisse de la Vie de Guillaume-Adolfe, prince de Brunswick); Berlin, 1771, in-4°; — *Ueber die deutsche Sprache und Litteratur* (Sur la Langue et la Littérature Allemandes); Berlin, 1781, in-8°, sous l'anonyme: cet écrit fut rédigé sur la demande du grand Frédéric, qui, estimant beaucoup Jérusalem, le pria d'exposer les causes qui avaient empêché jusque alors les progrès de la littérature allemande; — *Nachgelassene Schriften;* 1792-1793, 2 vol. in-8°: recueil d'opuscules qui avaient paru dans différentes revues et de quelques écrits inédits. — Parmi les nombreuses lettres de Jérusalem, on n'a publié que sa correspondance avec Mayer (*Briefwechsel mit Mayer*); Cobourg, 1789. E. G.

Jérusalem, *Entwurf einer Selbstbiographie* (dans le t. II des *Nachgelassene Schriften*). — *Lebensgeschichte des seeligen Jerusalem*; Altona, 1790, in-8°. — Morrer, *Almanach für Prediger auf das Jahr;* 1791, p. 148. — Eschenburg, *Ueber Jerusalem* (dans la *Deutsche Monatschrift*, année 1791). — Küttner, *Charaktere deutscher Dichter und Prosaisten*, p. 291. — Jördens, *Lexikon teutscher Dichter und Prosaisten*, t. II et t. VI. — Hirsching, *Hist. litter. Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JÉRUSALEM (*Charles-Guillaume*), philosophe allemand, fils du précédent, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1772. Après avoir étudié la jurisprudence à Gœttingue et à Wetzlar, il occupa dans cette dernière ville un emploi dans la diplomatie. Peu de temps après il se donna la mort, ne pouvant vaincre une passion violente que lui avait inspirée la femme d'un de ses amis. Ce triste événement, qui fit sensation en Allemagne, donna à Gœthe l'idée du dénouement de son roman de *Werther*. Dans les papiers de Jérusalem se trouvèrent cinq opuscules, traitant de matières philosophiques; ils furent publiés par Lessing; Brunswick, 1776.

E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

***JERVAS** (*Charles*), peintre anglais, né en Irlande, mort en 1739. Élève de Godefroy Kneller, il obtint la permission de faire des copies d'après les collections d'Hampton-Court, et les vendit au docteur Georges Clark, sous le patronage duquel il put visiter la France et l'Italie. A son retour, il contracta un riche mariage, qui lui permit de vivre dans la plus haute société. Infatué de ses talents, il poussait la vanité jusqu'au ridicule; Pope, qui était son ami, parle de lui dans le *Tatler* comme du « plus grand peintre contemporain que l'Italie ait formé », et lui adressa une de ses épîtres. Parmi ses nombreux portraits, on cite celui de lady Bridgewater, beauté accomplie, qu'il se plaisait à citer comme un modèle de perfection. Il dessinait mal, composait médiocrement, s'il faut en croire Walpole; mais il rachetait ces défauts par beaucoup de vérité dans la ressemblance et l'ardeur du coloris. Il a aussi laissé d'excellentes copies d'après Carlo Maratti. Jervas a publié une traduction des *Aventures de don Quichotte*, bien qu'on l'ait accusé de ne pas savoir un mot d'espagnol. P. L—Y.

Bowle, édition de Pope (Index). — Walpole, *Anecdotes.* — Lord Orford, *Anecdotes of Painters.* — Chalmers, *Biographical Dictionary.*

JERVIS (*John*), comte DE SAINT-VINCENT, célèbre amiral anglais, né le 9 janvier 1734, à Meaford (Staffordshire), mort le 26 mars 1823. Il était le second fils de Swynfon Jervis, esq., auditeur de l'hôpital de Greenwich. Après avoir fait ses études à Burton-upon-Trent, il monta, comme midshipman, à bord du *Gloucester* (de 50 canons), et fit partie de la station de la Jamaïque. En 1755, il servait comme lieutenant sous les ordres de sir Charles Saunders, et prit part à l'expédition dirigée contre Québec. Il revint ensuite dans la Méditerranée, où il commanda successivement les navires *Experiment* (de 20 canons); en 1740, *Gosport* (de 40 c.); en 1760, *Alarm* (de 32 c.); enfin, en 1774, *Foudroyant* (de 84 c.). Il faisait alors partie de la flotte de l'amiral Keppel, et combattit vaillamment à la bataille d'Ouessant, livrée aux Français commandés par le comte d'Orvilliers (27 juillet 1778). Le 20 avril 1782, sous les ordres de l'amiral Barrington, Jervis captura le vaisseau français *Le Pégase* (de 74 can.), qui avait pour capitaine le chevalier de Cillart. Ce fait d'armes valut au vainqueur l'ordre du Bain (28 mai suivant). En octobre de la même année, Jervis accompagna lord Howe allant secourir Gibraltar, et assista aux divers combats qui signalèrent cette expédition. Il fut en 1784 élu membre de la chambre des communes. Nommé contre-amiral en 1787, il fut promu vice-amiral en 1790, et réélu la même année au parlement comme représentant de Chipping-Wicombe. En 1794, il accepta le commandement de l'escadre chargée de s'emparer des Antilles françaises. La Martinique, attaquée par l'armée de sir Charles Grey et par la flotte de Jervis, capitula le 25 mars 1794. Les vainqueurs allèrent ensuite à La Guadeloupe, qui se rendit le 24 avril, avec Marie-Galante, La Desirade et Les Saintes. En peu de temps la fièvre jaune affaiblit tellement les troupes anglaises que Jervis ne put empêcher la reprise de La Guadeloupe; le parlement lui vota néanmoins des remercîments. En 1795 il fut appelé à remplacer Hotham dans la Méditerranée, comme

chef de l'escadre bleue, et, le 14 février 1797, il battit avec le cap Saint-Vincent, l'amiral espagnol don José de Cordova, auquel il enleva quatre vaisseaux. Les Anglais ne comptaient que quinze voiles, tandis que les bâtiments des ennemis étaient au nombre de vingt-sept. A l'occasion de cette victoire, Jervis fut créé pair d'Angleterre, avec le titre *de comte de Saint-Vincent* et une pension héréditaire de 3,000 livres sterling. Le roi lui fit aussi présent d'une chaîne d'or. Par sa prompte décision et ses judicieuses mesures, le nouveau comte réprima une violente insurrection des marins de la flotte britannique formant le blocus de Cadix. Il détacha ensuite treize vaisseaux sous les ordres de Nelson avec mission d'intercepter l'expédition française que Bonaparte conduisait en Égypte (messidor an VI, juin 1798). Nelson, après avoir devancé les Français dans leur traversée, écrasa leur flotte à Aboukir (août 1798). On doit reporter une partie de cet événement à l'initiative prise par Jervis, qui lança son lieutenant avec une intelligente rapidité. En 1800, Jervis prit le commandement de la flotte de la Manche; l'année suivante il fut nommé premier lord de l'amirauté, et apporta de nombreuses améliorations dans les divers services militaires. Il céda son poste à lord Melville en 1804, et reprit en 1806 le commandement maritime dans la Manche. En mai 1814, il fut appelé au généralat des gardes marines. La Société Royale de Londres l'admit dans son sein l'année suivante. Le 19 juillet 1821, Georges IV le nomma *admiral of the fleet* (premier amiral). Jervis mourut deux ans plus tard, dans sa quatre-vingt-dixième année, et fut inhumé dans l'église de Saint-Paul, où un somptueux monument a été élevé à sa mémoire. Lord Saint-Vincent était d'une petite stature; son regard était plein d'intelligence et de pénétration. D'un tempérament fier et impétueux, il se montra rigide observateur de la discipline. Il appartenait en politique au parti des wghs prononcés. Alfred DE LACAZE.

Edmond Lodge, *Portraits of illustrious Personnages of Great Britain*, t. VIII. — Rose, *New General Biographical Dictionary*.

JÉSABEL. *Voy.* JEZABEL.

JESSEN (*Juliane-Marie*), femme poète danoise, née le 11 février 1760, à Copenhague, morte le 6 octobre 1832. Elle fut lectrice de la reine mère, Juliane-Marie (1787-1790), et écrivit : *Ei blot til Lyst* (Non-seulement pour le plaisir), comédie; Copenhague, 1817; — *Smaa Markvioler* (Petites Violettes des Champs); ibid., 1819, recueil de poésies; — *Nationalsang* (Chant national); ibid., 1819, in-4°, reproduit dans *Ny Samling* (Nouveau Recueil), édité par la Société pour l'Encouragement des Belles-Lettres, t. I, et traduit en allemand dans *Eidora* de Gardthausen, 1823. — Elle fit aussi quelques traductions en danois. E. B.

Brøndsted, *Forf.-Lex.*

JESSEN-SCHARDENBEIL (*Erik-Jean*), géographe norvégien, né le 4 novembre 1705, à Jevensted, près Rendsburg (Slesvick), où son père était pasteur, mort en 1783. Après avoir étudié aux universités allemandes, il fut nommé assesseur au tribunal de la cour à Copenhague (1735), puis inspecteur général des églises (1746). Parmi ses ouvrages il faut citer : *Kongeriget Norge fremstillet efter dets naturlige og borgerlige Tilstand* (Le Royaume de Norvége; description physique de ce pays et état social de ses habitants); Copenhague, 1763, in-4°, précédé d'une bonne bibliographie des écrits relatifs à la géographie de la Norvége; — *Documents sur la Mission danoise dans la Laponie norvégienne*, inséré dans *Dænische Bibliothek* de Ol. H. Mœller, t. VI; — *Traité sur le Paganisme des Lapons norvégiens*, dans *Beskrivelse æfver Finmarken* de Leem; ibid., 1767, in-4°. E. B.

Nyerup, *Dansk-norsk Litter-Lex.*

JESSENIUS, nom latinisé de *Jean* de JESSEN ou JESSENSEN, médecin hongrois, né en 1566, à Nagi-Jessen, dans le comté de Tuveza, mis à mort en 1621. Il enseigna la médecine à Prague, et fut successivement premier médecin des empereurs Rodolphe et Mathias. Lorsque Mathias eut désigné Ferdinand II pour son successeur, Jessenius fut un de ceux qui protestèrent contre ce choix et qui poussèrent le peuple de Prague à la révolte, en 1618. Il se rendit ensuite en Hongrie, et pressa ses compatriotes de se joindre aux Bohémiens soulevés. Arrêté à son retour et remis en liberté au bout de quelques mois, il fut arrêté de nouveau, et périt sur l'échafaud avec les chefs de l'insurrection de Prague. Gregorio Leti rapporte qu'en visitant le cachot de Jessenius après sa mise en liberté, on trouva écrit sur le mur les lettres I. M. M. M. M., qu'on interprêta ainsi : « Imperator Mathias mensæ martis morietur ». Ferdinand au contraire les expliqua de la manière suivante : « Jessenii, mentiris, mala morte morieris ». Prises dans ce sens comme dans l'autre, les lettres prophétiques eurent raison. Mathias mourut le 20 mars 1619, et deux ans plus tard Jessenius périt de mort violente. Mais Leti est un écrivain bien léger pour qu'on admette l'anecdote sur sa seule autorité. On a de Jessenius : *Zoroaster seu Philosophia de universo*; Wittemberg, 1593; — *Programma de Origine et Progressu Medicinæ* ibid., 1600, in-8°; — *De Plantis*; ibid., 1601, in-4°; — *De Cute et Cutaneis Affectibus*; ibid., 1601, in-4°; — *Anatomiæ, Pragæ anno* 1600 *abs se solemniter celebratæ, Historia*; *accessit de Ossibus Tractatus*; ibid., 1601, in-8°; — *Vita et Mors Tychonis Brahei*; Hambourg, 1601, in-4°; — *Institutiones chirurgicæ, quibus universa manu medendi ratio ostenditur*; ibid, 1601, in-8°; — *De Generatione et vitæ humanæ Periodis*; ibid., 1602, in-4°; — *De Sanguine vena secta demisso Judi-*

cium; Prague, 1618, in-4°; — *Historica Relatio de rustico Bohemo cultrivorace;* Hamburg, 1628, in-8°. Z.

Gregorio Leti, *Istoria dell' Imperio romano in Germania.* — Éloy, *Dictionaire historique de la Médecine.* — Haller, *Bibliotheca Anatomica.* — Portal, *Histoire de l'anatomie.*

www.libtool.com.cn

JÉSUS (Le P. *Dominique* DE). *Voy.* DOMINIQUE.

JESUS-MARIA (*Dominique* DE), théologien espagnol. *Voy.* DOMINGO.

JÉSUS SIRACIDE, ou fils de Sirach, auteur de l'*Ecclésiastique*. On ne connaît aucune particularité sur sa vie; l'époque à laquelle il a vécu est même incertaine. En combinant les passages du chapitre L, où l'auteur parle du grand prêtre Simon, qui était peut-être son contemporain, avec le prologue, où le traducteur dit avoir fait sa traduction sous Ptolémée Évergète, il paraîtrait assez facile de fixer l'époque à laquelle notre auteur a vécu; mais l'histoire fait mention de deux Ptolémées du surnom d'Évergète, dont l'un régna l'an 247 av. J.-C. et l'autre l'an 169. Il en est de même pour Simon : les Juifs avaient deux grands-prêtres de ce nom, l'un Simon le Juste, contemporain de Ptolémée fils de Lagus, l'autre Simon II, contemporain de Ptolémée Philopator. Enfin, ce qui complique encore davantage la question, c'est qu'il n'est pas sûr que l'un ou l'autre de ces deux Simon ait vécu du temps de l'auteur : les éloges que celui-ci lui prodigue peuvent fort bien avoir été donnés à Simon le Juste par un auteur qui vivait longtemps après lui, ce grand-prêtre étant devenu fort célèbre après sa mort. L'époque de 131, indiquée pour la rédaction de la traduction de l'*Ecclésiastique*, est assez généralement reçue; on se fonde, pour l'admettre, sur l'observation que le canon de l'Ancien Testament, tel que, dans son prologue, le traducteur paraît le supposer, ne pouvait guère avoir été arrêté dès l'an 250 av. J.-C.; mais il a pu l'être sous Évergète II, époque à laquelle la version des Septante existait. L'auteur de l'*Ecclésiastique* a puisé ses apophthegmes, partie dans l'Ancien Testament, surtout dans les *Proverbes*, dont on retrouve dans son livre de nombreuses réminiscences, partie, à ce qu'il paraît, dans d'autres recueils de sentences ou gnomes qui n'existent plus; en outre, il a donné le fruit de ses propres méditations, provoquées par la lecture de l'Ancien Testament. L'*Ecclésiastique* est mis par les protestants au nombre des apocryphes. M. Bretschneider a donné une bonne édition de ce livre, accompagnée d'une traduction et d'un commentaire développé (Ratisbonne, 1806). Le texte varie dans les différents manuscrits et dans les anciennes versions, tant pour l'arrangement des chapitres que pour des passages qui manquent dans quelques manuscrits. Le texte grec de l'exemplaire du Vatican est préférable à celui de l'édition Complute. [Th. FRITZ, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Winer, *Bibl. Real-Lexic.*

***JEUFFROY** (*R...-V...*), graveur en pierres fines français, né à Rouen, en 1794, mort dans une maison qu'il possédait près de Saint-Germain en Laye, au mois de septembre 1826. Ses parents étaient sans fortune. Entraîné par son goût pour le dessin, il imita, encore fort jeune, et sans avoir eu aucun maître, une petite pierre gravée qui lui tomba dans les mains. Ce succès le poussa à fabriquer lui-même un tour et les outils dont il avait besoin pour continuer ce genre de travail. Il comprit bientôt que pour se perfectionner dans son art il était indispensable de visiter l'Italie. Il se rendit en effet à Rome, où pendant un an il grava de petites pierres pour Pichler, qui les vendait très-cher, comme antiques et les payait à peine au jeune artiste. De retour à Paris, Jeuffroy commença bien vite sa réputation par des ouvrages remarquables. Il fut nommé directeur de l'école de gravure sur pierres établie à l'Institution des Sourds-Muets, et élu membre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut de France. Il rendait avec beaucoup de talent les têtes de femme. Parmi ses ouvrages on cite surtout : *Tête de Jupiter;* — *Piété militaire;* — *Amour voguant sur son carquois;* — *Tête de Régulus;* — *Portrait de Mirabeau;* — *Portrait de Dancarville;* — *Mme d'Éprémesnil en Minerve;* — *Mme Regnault de Saint-Jean-d'Angely;* — *Mme Cosway;* — *Méduse*, gravée en creux sur une améthyste; — *Le Génie de Bacchus dans un char;* — *Vainqueur buvant dans une coupe;* — *Bacchante*, camée; — *Portrait du premier dauphin, fils de Louis XVI;* — *Têtes des trois consuls de la république française*, médaille; — *Vénus de Médicis*, médaille; — *La Prison du Temple*, médaille, etc. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

***JEVON** (*Thomas*), acteur anglais du dix-septième siècle, qui a donné au théâtre plusieurs pièces légères; la seule qui ait été imprimée, *The Devil of a Wife, or a comical transformation*, 1686, in-4°, obtint un succès tout à fait populaire. Le sujet paraît en être emprunté de l'*Arcadia*, roman de sir Philippe Sidney. P. L—Y.

Biographia dramatica, t. II.

***JEWEL** (*Jean*), prélat anglais, né le 24 mai 1522, à Buden (comté de Devon), mort le 21 septembre 1571. Il fit d'excellentes études classiques à l'université d'Oxford, y prit en 1551 le diplôme de bachelier en théologie, et y tint une place obscure dans l'enseignement jusqu'à l'avénement de la reine Marie, qui ouvrit l'ère des persécutions pour les nombreux partisans de la réforme religieuse. Disciple et ami de Pierre Martyr, un des réformateurs de l'époque, il l'appuya de la plume et de la parole au milieu des disputes sans cesse renaissantes, et après avoir, dans un moment de faiblesse, adhéré à la foi catholique, le rejoignit à Francfort, puis à Zu-

rich, où un grand nombre de dissidents avaient trouvé un refuge. Quatre ans plus tard, la couronne ayant passé à Élisabeth, il put revenir en Angleterre (1558). Ses connaissances variées et la pureté de sa vie ne tardèrent pas à lui donner un ascendant marqué sur ses coreligionnaires. Appelé au siége épiscopal de Salisbury (1559), il travailla sans relâche à l'organisation et à la discipline de l'Église nouvelle, que la reine le chargea par deux fois de justifier publiquement, l'une à propos des attaques du concile de Trente, l'autre en réponse à la bulle d'excommunication lancée par Pie V. Très-versé dans l'étude de l'antiquité profane et sacrée, écrivant le latin d'une manière élégante, charitable et d'une tolérance extrême, il laissa l'exemple d'une vie aussi irréprochable que bien remplie. Il regardait comme un devoir rigoureux de se dévouer sans cesse à l'instruction morale et religieuse du peuple. « Un évêque, disait-il, doit mourir en chaire. » A part ses nombreux sermons et écrits de controverse, on a de lui : *Apologia Ecclesiæ Anglicanæ;* Londres, 1562, in-8°; traduite en six langues étrangères, et souvent réimprimée; il en existe une version anglaise de lady Bacon, la femme du chancelier, sous le titre d'*An Apology, or answer in defence of the Church of England;* 1562, in-4°; — *A Defence of the Apology;* ibid., 1564 et 1567, in-folio; la lecture de cette défense, regardée comme un chef-d'œuvre d'orthodoxie, fut obligatoire dans toutes les paroisses jusqu'au règne de Charles Ier; — *A View of a seditious Bull sent into England from Pius V;* ibid., 1582, in-8°; — *Treatise of the Holy Scriptures;* ibid., 1582, in-8°; — *Treatise of the Sacraments;* ibid., 1583, in-8°; — *Sermons preached before the Queen's Majesty;* ibid., 1609, in-folio. Paul Louisy.

Fuller, *Church History.* — Burnet, *History of the Reformation.* — L. Humfrey, *Life of John Jewel;* 1573. — Middleton, *Evangelical Biography,* 1816. — Chalmers, *Biogr. Dictionary.* — *Biographia Britannica.*

* JEWSBURY (Miss *Geraldine-Endsor*), femme de lettres anglaise, née en 1821 à Manchester. Élevée par sa sœur aînée, mistress Fletcher, qui a laissé quelques romans, elle prit de bonne heure le goût d'écrire, s'essaya d'abord dans les revues et *Magazines*, et publia ses ouvrages d'imagination, qui lui ont fait, parmi les *authoresses* de son pays, une réputation précoce; nous citerons notamment : *Zoe, or history of two lives;* 1845, 3 vol.; — *The Half-Sisters;* 1848, 3 vol.; — *Marian Withers;* 1850; — *Constance Herbert;* 1854; — *The Sorrows of the gentility;* 1856, 3 vol., etc. Cette dame réside à Manchester. P. L—y.

Men and women of the Time, nouv. édit., 1858.

JÉZABEL ou IZEBEL, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, devint l'épouse d'Achab, roi d'Israel, vers l'an 907 av. J.-C. Étrangère au peuple israélite comme au culte de son dieu, dont elle persécutait les serviteurs et exterminait les prophètes, elle protégea les prêtres de Baal, dieu de Sidon, et l'Écriture a maudi l'impie Jézabel. Lorsque Élie (*voy.* ce nom) fit périr tous les prêtres de Baal, Jézabel voulut en tirer vengeance; mais le prophète s'échappa. Jézabel fit injustement lapider, en subornant de faux témoins, Naboth, qui avait refusé de vendre sa vigne à Achab. Elle eut moins de pouvoir sous ses deux fils, Ochozias et Joram, qui régnèrent après Achab, et qui semblaient se rapprocher des rois de Juda et du vrai Dieu, tandis que leur sœur Athalie cherchait à introduire le culte de sa mère dans le royaume de Juda. Une conspiration mit fin à la vie de Jézabel, déjà vieille, ainsi qu'à sa dynastie. Jéhu (*voy.* ce nom), fils de Josaphat, déclaré l'oint du Seigneur, abandonnant le siége de Ramoth-Galaad, qu'on lui avait confié, leva l'étendard de la révolte, et extermina tout ce qui tenait à la maison d'Achab, enfants, serviteurs, officiers, ainsi que tous les prêtres de Baal, et s'empara du sceptre d'Israel. Athalie s'en vengea sur les enfants d'Ochozias, ses petits-fils, qu'elle fit mettre à mort. Voici les détails que l'Écriture nous a transmis sur la mort de Jézabel. « Et Jéhu vint à Jezabel; et Jézabel, l'ayant entendu, farda son visage (1) et orna sa tête, et elle regardait par la fenêtre; et comme Jéhu entrait dans la porte, elle dit : En a-t-il « bien pris à Zimri, qui tua son seigneur? » « Et il leva la tête vers la fenêtre, et dit : « Qui « y a-t-il ici de mes gens? qui? » Alors deux ou trois officiers le regardèrent; et il leur dit : « Jetez-la en bas! » Et ils la jetèrent; de sorte qu'il rejaillit de son sang contre la muraille et contre les chevaux, et il la foula aux pieds. Et étant entré, il mangea et but; puis il dit : « Allez « voir maintenant cette maudite femme, et ense- « velissez-la, car elle est fille de roi. » Ils s'en allèrent donc pour l'ensevelir; mais ils n'y trouvèrent rien que le crâne, les pieds et les paumes des mains. » L'Écriture ajoute qu'ainsi se réalisa la prophétie d'Élie, qui avait dit que les chiens mangeraient la chair de Jézabel. L. Louvet.

Rois, III, XVI, 31; XVIII, 4; XIX, 1, 2; XXI, 5 et suiv., IV, IX, 1 et suiv.

JEZIERSKI (*François*), historien polonais, mort vers 1807. Il entra dans les ordres religieux, et devint abbé d'un riche monastère; il consacra alors tout son temps à la littérature et surtout à l'étude de l'histoire. Ses principaux ouvrages publiés en polonais sont : *Des Interrègnes et des Élections en Pologne, depuis Sigismond-Auguste jusqu'à nos jours;* Varsovie, 1790; — *Quelqu'un qui écrit de Varsovie;* Varsovie, 1790; — *Catéchisme sur les Mystères du gouvernement de Pologne vers l'an* 1735, trad. de l'anglais de Sterne; Varsovie, 1790, in-8°; — *Observations de Jérôme Kutasinski, gentilhomme de Lukow, sur les roturiers;* Varsovie, 1790, in-8°; — *Extrait*

(1) Pour réparer des ans l'irréparable outrage, a dit l'auteur d'*Athalie* (acte II, scène 5).

de la chronique de Witykind, trad. par Grégoire Slupia vers 1375; Varsovie, 1790, in-4°; — *Notice sur l'union de la Pologne à la Lithuanie dans l'esprit de l'égalité et de la liberté;* Varsovie, 1790, in-8°. L—z—e.

Biographie Universelle belge; Bruxelles, 1843-1847. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie.* — Léonard Chodzko, *La Pologne illustrée.*

JEZIERSKI (***), publiciste polonais, né en Podlaquie, mort en 1826. Il était castellan de Lukow; membre de la diète, il se distingua parmi les orateurs du parti patriote, et prit une part active au mouvement révolutionnaire dirigé par Kosciusko. Il a écrit beaucoup (en polonais) sur l'économie politique de son pays. Ses principaux ouvrages sont : *Du Règne successionnel en Pologne;* Varsovie, 1790; — *Jezierski écrit comme il pense; lettre à un certain Anglais;* Varsovie, 1791. L—z—e.

Ersch et Gruber, *Encyclopædie.* — Léonard Chodzko, *La Pologne illustrée.*

JOAB, fameux guerrier juif, mort l'an 1014 avant J.-C. Il était fils de Zerouïah, sœur de David et de Zur, de la tribu de Juda. Déjà célèbre sous le roi Saül, il défit, dans la plaine de Gabaon, les troupes d'Isboseth, fils de ce prince, et délivra ainsi David d'un prétendant à la couronne. Il vint ensuite retrouver David à Hébron; puis, à la tête de guerriers déterminés, il alla poursuivre les brigands qui répandaient la terreur aux environs. Pendant qu'il était occupé à cette expédition, Abner, fils de Ner, autre guerrier renommé, vint offrir à David de placer sous sa domination tout Israel. Au retour de son expédition, Joab témoigna un vif mécontentement de l'entretien de David avec Abner dont il redoutait l'influence et qu'il cherchait à perdre dans l'esprit du futur successeur de Saül. « Ne connais-tu pas, lui dit-il, la perfidie d'Abner; il ne vient ici que pour espionner ce qui se passe. » Puis, laissant David, il fit mander à Abner, de revenir, l'attira dans un piége, et, feignant d'avoir à lui communiquer un secret, il le frappa de son glaive. A cette nouvelle David témoigna l'horreur que lui faisait éprouver ce guet-apens. « Je suis innocent, dit-il; que le meurtre d'Abner retombe sur Joab et sur toute la maison de son père ! » Joab prétendit n'avoir songé qu'à tirer vengeance de la mort de son frère Azael, tué par Abner dans le combat de Gabaon. Remarquons ici que, tout en se plaignant de Joab, David l'employa toujours ainsi que ses frères. « Ces fils de Zerouïa, disait-il, me sont durs; que le Seigneur rende à chacun selon son œuvre! » David avait donc pour cette famille un véritable éloignement, que les intérêts de sa politique lui faisaient surmonter. Ce fut en effet Joab qui, ayant suivi David au siége de Jérusalem, y déploya une grande valeur et le premier atteignit les remparts de la ville. Plus tard il défit les Ammonites à Rabbath, mais il ne sut pas profiter de la victoire. L'année suivante il assiégea Rabbath, qui fut prise par David en personne. La conduite de Joab lors de la révolte d'Absalon témoigna sans doute de sa fidélité envers le roi en même temps qu'elle fournit une nouvelle preuve de son caractère farouche. Quoiqu'il eût réconcilié Absalon, revenu de son exil à Gedjur, avec le roi, indigné du meurtre d'Amnon, il n'hésita pas à marcher contre ce prince, qui s'était retranché dans la forêt d'Éphraïm. Un homme étant venu lui annoncer qu'il avait vu le jeune prince pendu à un arbre : « Pourquoi ne l'as-tu pas frappé, lui dit-il, je t'eusse donné dix pièces d'argent. » Eussé-je obtenu mille sicles du même métal, répondit cet homme, je n'aurais pas porté les mains sur le fils du roi, après la recommandation que je lui ai entendu faire à toi à Abisah et à Éthi de lui conserver le jeune Absalon. « Je l'oserai, moi, dit Joab, et il prit trois dards qu'il planta au cœur d'Absalon encore vivant et suspendu au chêne. » Ses serviteurs vinrent ensuite et achevèrent le malheureux prince. Quant à Joab, il pratiqua une large ouverture dans la forêt, creusa une fosse dans laquelle il descendit Absalon, et recouvrit le tout d'un monceau de pierres. A cet acte sauvage, il ajouta celui de forcer le roi à venir recevoir les félicitations de la multitude à propos de cette triste victoire. Cette violente pression de Joab sur les sentiments les plus naturels de David lui aliéna définitivement le cœur de ce roi, qui résolut d'enlever à son ambitieux lieutenant le commandement de l'armée pour le donner à Amasa. Joab songea aussitôt à se défaire de ce concurrent. La révolte d'un homme de mauvaise vie, du nom de Séba et de la tribu de Benjamin, contre David lui en fournit l'occasion. Il suivit Amasa, chargé de marcher contre ce misérable, le rencontra près de Gabaon, l'interrogea sur sa santé, et, lui prenant la barbe comme pour l'embrasser, il lui plongea son épée dans le cœur. « Il n'eut pas besoin, dit le texte, de frapper un second coup. Amasa était mort. » Après ce nouveau grief, David dissimula encore son mécontentement, puis il chargea Joab d'une opération qui fut toujours antipathique aux Juifs, celle de dénombrer le peuple. Joab l'accomplit contre son gré. Ne pouvant se venger de son vivant de cet officier, que ses talents et son influence rendaient redoutable, David légua ce soin à son successeur. Joab eut le tort de prendre parti pour Adonias contre Salomon; le superbe successeur de David ne manqua pas de saisir ce prétexte pour se défaire du vieux général de son père. Joab chercha un asile dans le tabernacle, et saisit en suppliant les cornes de l'autel. Salomon ne respecta pas cet asile, et fit arracher Joab de l'enceinte sacrée, où il disait lui-même à un émissaire du roi qu'il préférait mourir plutôt que d'en sortir. « Fais donc comme il le dit, répondit Salomon, tu l'ensevelira et tu lui feras expier ainsi tout le sang qu'il a répandu du temps de mon père et du mien. » Ainsi périt Joab, l'un des plus vaillants mais aussi des

plus perfides guerriers qu'aient eus les armées d'Israel. V. ROSENWALD.

Les Rois, liv. II-III.

JOACHAZ, fils de Jéhu, roi d'Israël, mort en 839 avant J.-C. « Il fit le mal sous les yeux du Seigneur, et suivit les traces coupables de Jéroboam, fils de Nabath, qui induisit Israel au péché. » Le Seigneur s'irrita contre ce peuple coupable, et le livra à la domination d'Azael, roi de Syrie, et à celle d'Ader, fils de ce souverain. Joachaz s'humilia alors devant Dieu, qui l'exauça et délivra Israel de la domination du roi de Syrie. Ce peuple endurci ne renonça point à l'iniquité; il continua à sacrifier aux idoles. Joachaz déployait du courage dans les combats. Il régna dix-sept ans. V. R.

Rois, liv. IV, ch. XIV.

JOACHAZ, fils de Josias, roi de Juda, mort en 609 avant J.-C. Il avait vingt-trois ans quand il s'empara de la couronne au détriment de son frère Éliacim, que Néchao, roi d'Égypte, rétablit sur le trône sous le nom de Joachim. Il emmena Joachaz, qui mourut chez les Égyptiens. Il n'avait régné que trois mois. Ses malheurs furent considérés comme un juste châtiment de sa conduite impie. « Il fit le mal devant le Seigneur, dit le *Livre des Rois*, comme avaient fait ses pères. » V. R.

Rois, IV, 23.

JOACHIM, **JOAKIM** ou **ELIACIM**, fils aîné de Josias, roi de Juda, mort en 598 avant J.-C. Il avait vingt-cinq ans à l'époque où il fut placé sur le trône de Jérusalem par Néchao. Il s'engagea à payer à ce souverain un tribut annuel qu'il ne put d'abord acquitter qu'en imposant outre mesure son peuple. Bientôt même il fut hors d'état de le payer. Malheureusement aussi il imita l'impiété de quelques-uns de ses prédécesseurs. Jérémie fut vis-à-vis de ce prince l'organe du courroux céleste; il lui annonça la ruine de Jérusalem et la captivité des Juifs. Un officier du roi, ayant arraché des mains du prophète l'écrit menaçant où se trouvait consignée la volonté de Dieu, le porta au roi Joachim, qui fit livrer aux flammes la sentence prophétique et ordonna la mort de Jérémie. Le prophète n'eut que le temps de chercher un refuge dans une caverne. Mais il avait trop bien prédit le sort qui attendait cet orgueilleux souverain. Au retour d'une guerre qui eut pour résultat la soumision de la Syrie, Nabuchodonosor, roi de Babylone, marcha contre Joachim, qui fut son tributaire pendant trois ans, à l'issue desquels il tenta de secouer un joug devenu accablant pour lui et son peuple. Le roi de Babylone revint alors l'attaquer; il s'empara de Jérusalem, fit massacrer Joachim, dont, par son ordre, le cadavre fut jeté et laissé sans sépulture hors des murailles. Joachim avait occupé le trône de Juda pendant onze ans. V. R.

Josèphe, *Antiq. Jud.* — *Les Rois*, liv. IV, 23, 24.

JOACHIM ou **JECHONIAS**, fils du prédécédent, vivait dans la première moitié du sixième siècle avant J.-C. Il avait dix-huit ans quand, du consentement du roi de Babylone, il succéda à son père sur le trône de Juda (598). Il ne s'agissait plus que d'une apparence de royauté. En effet trois mois après cette prise de possession de la couronne, Jérusalem fut assiégée par Nabuchodonosor, qui craignait que Joachim ne voulût se rendre indépendant; la ville fut prise et Joachim, ses fils, sa mère, ses officiers, ses eunuques furent emmenés captifs à Babylone. Le temple et le palais furent dépouillés, et les vases sacrés, placés jadis dans la maison du Seigneur, furent brisés, « selon la parole du Seigneur ». En même temps furent emmenés captifs les chefs de la population et deux mille autres habitants : il ne resta à Jérusalem que ceux qui mendiaient leur pain. Nabuchodonosor établit à la place de Joachim Sédécias, oncle de ce roi malheureux. Ce dernier recouvra la liberté sous Evilmerodach, successeur de Nabuchodonosor, qui fit de lui le grand-maître de son palais. Tel fut le sort de ce roi déchu, destiné à réaliser dans sa personne les prédictions des prophètes. V. R.

Josèphe, *Antiq. jud.* — *Les Rois*, liv. IV, 23.

JOACHIM (*Georges*), surnommé *Rhæticus*, célèbre astronome suisse, né à Feldkirchen, dans pays des Grisons (ancienne *Rhætia*), le 15 février 1514, mort le 4 décembre 1576, à Kaschau. Après avoir commencé l'étude des mathématiques à Zurich, sous la direction de Myconius, il vint fréquenter l'université de Wittemberg, où, s'étant fait recevoir maître en philosophie en 1535, il fut nommé deux ans après professeur de mathémathiques élémentaires. En 1539 il se rendit à Frauenburg, auprès de Kopernic, qu'il aida dans ses observations astronomiques, et dont il fut le premier disciple. Au lieu de se borner, comme son maître, à présenter la rotation de la Terre comme une hypothèse, il la donnait comme entièrement prouvée, et se fit remarquer par la vivacité de ses attaques contre les partisans du système de Ptolémée. De retour à Wittemberg en 1542, il fit la même année un voyage à Nuremberg, où il acquit plusieurs manuscrits de Werner et de Regiomontanus. Après avoir ensuite enseigné les mathématiques à Leipzig, il se rendit en Pologne et de là en Hongrie auprès d'un magnat de ce pays; il y mourut peu de temps après d'un coup d'apoplexie. On a de lui : *Ad Jo. Schonerum, de libris Revolutionum eruditissimi Nic. Copernici Narratio;* Dantzig, 1540, in-4°; cet écrit, dont une seconde édition, à laquelle Joachim ajouta son *Encomium Borussiæ*, parut en 1541, à Bâle, in-8°, se trouve aussi reproduit dans l'édition des *Revolutiones Cœli* de Kopernic, donnée en 1566, ainsi que dans le *Prodromus Dissertationum Cosmographicarum* de Kepler; Kæstner en a donné, dans le t. II de sa *Geschichte der Mathematik*, une analyse qui prouve la foi de Joachim à l'astrologie; — *Orationes de Astrono-*

mia et geographia et de physica; Nuremberg, 1542; — *Ephemeris ex fundamentis Copernici*; Leipzig, 1550: ce livre, très-rare, contient, outre des éphémérides se rapportant à l'an 1551, des détails intéressants sur la vie de Kopernic; — *Canon doctrinæ Triangulorum*; Bâle, vers 1580: cet ouvrage, dont une première édition parut, selon Gesner, en 1551 à Nuremberg, était l'ébauche d'un grand travail, dans lequel Joachim calcula les sinus, cosinus, tangentes, cotangentes, sécantes et cosécantes pour tous les degrés, de dix en dix secondes, pour un rayon de 10,000,000,000. Ce travail, dont l'auteur avait légué le manuscrit à Valentin Otho, son disciple, fut publié par ce dernier en 1596 à Heidelberg, in-fol., sous le titre de : *Opus palatinum de Triangulis*; le mot *palatinum* fait allusion aux subventions accordées à Otho par l'électeur-palatin pour l'impression de cet ouvrage, dont une seconde édition, extrêmement rare, qui contient pour les six premiers degrés de nombreuses corrections faites en partie d'après les manuscrits de Joachim, fut donnée par Pitiscus. L'*Opus palatinum* contient : *Libri tres de fabrica canonis doctrinæ triangulorum*; — *De Triquetris rectarum linearum in planitie*; — *De Triangulis globi cum angulo recto*; — *Magnus canon triangulorum*, ainsi que *De Triangulis globi sine angulo recto*, ouvrage que nous devons à Val. Otho. Dans ces divers écrits, Joachim se sert souvent de méthodes extrêmement prolixes et aujourd'hui entièrement abandonnées; mais il a le premier introduit les sécantes dans la trigonométrie, de même qu'il eut le mérite d'étendre l'usage des tangentes, dont l'idée lui fut donnée par les ouvrages de Regiomontanus. Une analyse détaillée de l'*Opus palatinum* se trouve dans le tome Ier de la *Geschichte der Mathematik* de Kaestner, dans une *Notice* fournie par Jean Bernoulli dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin* (année 1786) et dans le tome II de l'*Histoire de l'astronomie moderne* de Delambre; — *Thesaurus mathematicus, sive Canon sinuum*; Francfort, 1613, in-fol.; ces tables de sinus, publiées par Pitiscus d'après les manuscrits de Joachim, sont les plus complètes qu'il y eût; elles sont calculées à quinze décimales. Les exemplaires en sont très-rares (*voy. Journal des Savans*, année 1771). D'après une lettre adressée en 1568 par Joachim au célèbre Ramus, laquelle se trouve à la page 228 de l'*Epitome Bibliothecæ Gesneri* de Simler, Joachim se proposait de publier neuf livres *De Phenomenis*, contenant des conseils sur la pratique des observations; — *De Astronomia germanica*; — une *Philosophie de la Nature*, fondée uniquement sur l'étude de la nature, et ne tenant pas compte des idées des anciens; — enfin sept livres *De Artis chemicæ fundamentis*. Ces ouvrages, qui étaient presque tous terminés, n'ont jamais été publiés. E. G.

Weidler, *Historia Astronomiæ*. — Adami, *Vitæ Philosophorum*. — Vossius, *De Scientiis Mathematicis*. — Magirus, *Eponymologium*. — Kæstner, *Gesc. der Math.* — Delambre, *Histoire de l'Astronomie moderne*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JOACHIM I-II. *Voy.* BRANDEBOURG.

JOACHIM. *Voy.* MURAT.

***JOACHIM DE KORSUN**, premier évêque de Novogorod, mort en 1030. Chargé en 992 par le métropolite de Kief, Léonce, d'évangéliser le nord de la Russie, il eut la gloire d'y avoir planté le christianisme et d'avoir fondé l'église de Sainte-Sophie à Novogorod, où il mourut après un fécond épiscopat. Tatichtchef l'appelle « le premier annaliste russe », en lui attribuant, peut-être un peu trop légèrement, des fragments historiques, découverts dans un monastère en 1748, pleins de précieuses données sur les Slaves du Nord et leur existence primordiale, dans lesquelles Catherine II a puisé le sujet de deux drames : *Rurik* et *Oleg*. Pce A. G.—N.

Tatichtchef, *Histoire de la Russie*, t. I, c. 4. — Schlœtzer, *Probe Russischer Annalen*. — Ballin, *Remarques sur l'Histoire de Leclerc*. — *Le Messager de l'Europe*, 1811, I, 201.

JOACHIM, abbé de Fiore (Calabre), né en 1130 ou en 1145, dans le diocèse de Cosenza, mort en 1201 ou en 1207. Son père, nommé Mauro, exerçait la profession de notaire. Ayant quitté ses parents pour aller, très-jeune encore, faire un voyage en Palestine, il prit au retour l'habit des religieux Cisterciens, et devint successivement abbé de Curazio et de Fiore. Le reste de sa vie est obscur. Cependant, il eut de son temps une grande renommée. On raconte qu'il fit des miracles : il est plus certain qu'il composa des prophéties.

A cette occasion on peut remarquer, dès le treizième siècle, la différence en quelque sorte naturelle de l'esprit italien et de l'esprit saxon. L'abbé Joachim fit, en effet, mentir le vieux proverbe : dans son pays il fut prophète, et toutes ses visions, même les plus singulières, furent acceptées par ses compatriotes, par Dante lui-même, comme des inspirations divines. Mais écoutez Roger de Houveden, Matthieu Paris, interprètes de l'opinion anglo-saxonne : le même personnage n'est pour eux qu'un hypocrite, un imposteur. Tenons-le du moins pour un novateur extrêmement téméraire. L'argument fondamental de sa doctrine était que l'ère chrétienne devait finir vers l'année 1260, et qu'une ère nouvelle devait alors commencer, sous les auspices d'un autre révélateur, qui viendrait apportant aux peuples un autre Évangile. Ainsi, disait-il, les trois personnes divines se sont partagé le gouvernement des siècles : à l'empire du Père appartiennent les temps qui ont précédé la venue du Christ; l'empire du Fils comprend les douze siècles et demi que doit clore l'année 1260, et à cette date les peuples passeront sous l'empire de l'Esprit. Il ajoutait qu'on verrait alors s'opérer dans les consciences, et simultanément dans les institutions religieuses et civiles, un change-

ment, un progrès semblable à celui qui avait signalé la substitution du Nouveau Testament à l'Ancien. Ainsi l'homme avait eu trois états : sous l'empire du Père, il avait été charnel; spirituel et charnel à la fois sous l'empire du Fils; et devait être entièrement spirituel sous l'empire de l'Esprit. De là trois sociétés diverses où la prépondérance devait tour à tour appartenir aux guerriers, aux clercs séculiers et aux moines. Ces propositions et quelques autres encore du même genre sont attribuées à l'abbé Joachim par ses contemporains. Vers le milieu du treizième siècle, elles étaient partout répandues. Elles causèrent alors à la papauté de sérieuses alarmes, et les Joachimites, c'est-à-dire les partisans de l'abbé Joachim, furent poursuivis et condamnés comme hérétiques. Le texte même de ces révélations, de ces prophéties, est-il perdu, comme l'assure Daunou dans sa notice sur Jean de Parme? Nous possédons un assez grand nombre d'opuscules manuscrits qui portent le nom de l'abbé Joachim, et quelques-uns de ces opuscules, s'ils lui sont légitimement attribués, doivent nous offrir l'exposé de ses visions. Ainsi on rencontre à la Bibliothèque impériale, sous le nom de Joachim : *Prophetiæ et Expositiones Sibyllarum*, fonds de Saint-Victor, num. 865; — *Excerptiones e libris Joachimi de Mundi fine, de Terroribus et Ærumnis, seu de pseudo-Christis*, fonds de la Sorbonne, num. 1726; — *Prophetiæ de Oneribus Provinciarum*, fonds de Saint-Germain, num. 836; — *Epistolæ Joachimi de suis Prophetiis*, même fonds, num. 58; — *Revelationes*, supplément latin, num. 673. Il est vraisemblable, disons-nous, qu'une étude attentive de ces divers manuscrits permettrait à quelque érudit de reconstituer toute la thèse prophétique de l'abbé Joachim, ce qui ne serait pas un travail inutile. Nous hésitons à croire que les plus intimes sentiments d'un tel homme, qui certainement eut beaucoup de penchant pour les paradoxes, aient été fidèlement et complétement reproduits par ses contemporains. — On doit en outre à l'abbé Joachim : *Concordia Veteris et Novi Testamenti*, ouvrage imprimé à Venise en 1519, et dont il existe quelque exemplaire manuscrit dans toutes les grandes bibliothèques. Sur un de ces exemplaires, qui se trouve dans le num. 249 de la bibliothèque de Troyes, on lit : *Hoc scriptum feci ego abbas Joachim et propria manu roboravi, anno Domin. Incarn. MCC, et sic me tenere confiteor sicut in eo continetur*. On a aussi imprimé tant à Venise en 1519, 1524, qu'à Cologne en 1577, une *Exposition sur Isaïe et sur Jérémie*, dans laquelle aucun passage hétérodoxe n'a encore été signalé. Nous mentionnerons enfin *Expositio super Apocalypsim*, que les presses de Venise publièrent en 1527. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XX, notice sur Jean de Parme. — Salvatore Spiriti, *Memorie degli Scrittori Cosentini*. — Dom Gervaise, *Histoire de l'abbé Joachim*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, t. IV de la 2e édit. — Grégoire Laude, *Vie de l'abbé Joachim*. — Car. de Wisch, *Biblioth. Cisterciensis*.

* **JOACHIM** (*Jean-Frédéric*), historien et numismate allemand, né à Halle, le 23 juin 1713, mort le 24 décembre 1667. Après s'être fait recevoir en 1738 docteur en droit à l'université de Halle, il y devint, dix ans après, professeur extraordinaire de droit et d'histoire, et, en 1762, professeur ordinaire d'histoire. Plus tard il fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'université. On a de lui : *Jus Britanniæ regis, Brunsvico-Luneburgensis electoris in terram Mathildinam*; Leipzig, 1735, in-4°; — *Commentatio de Spurio Mathildino Dono*; Halle, 1736, in-4°; — *De Manumissionibus in Ecclesiis*; Halle, 1737, in-4°; — *De Archicamerario Rom. Imperii*; Halle, 1737, in-4°; — *De Archicancellariatu archiepiscopi Coloniensis per regnum Italiæ*; Iéna, 1738, in-4°; — *Commentatio de Ducatu Brandenburgico*; Halle, 1738, in-4°; — *Einleitung zur deutschen Diplomatik* (Introduction à la Diplomatique allemande); Halle, 1748, 1754 et 1785, in-8°; — *Sammlung vermischtêr Anmerkungen, über unterschiedene in die Staats-und Lehn-Rechte, sowie auch in die Geschichte gehörige Sachen* (Recueil d'Observations sur divers points de droit public et féodal et d'histoire); Halle, 1753-1764, 4 vol. in-8°; — *Unterricht von dem Münzwesen* (Instructions sur la Numismatique); Halle, 1754, in-8°; — — *Das neu eröffnete Münzcabinet, darin merkwürdige, bisher noch nirgends mitgetheilte Münzen zu finden* (Le nouveau Cabinet des Médailles, où se trouvent des monnaies curieuses, et non décrites jusqu'à ce jour); Nuremberg, 1761-1767, 3 vol. in-8°; un quatrième volume a été ajouté par Reinhard; — *Geschichte der teutschen Reichstage* (Histoire des Diètes de l'Empire d'Allemagne); Halle 1762, in-8°. E. G.

Weidlich, *Jetzlebende Rechtsgelehrte*, t. I. — Hirsching, *Hist. lit. Handbuch*. — Adelung, *Suppl. à Jocher*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JOANES (*Vincente*), peintre espagnol, chef de l'école hispano-italienne, né à Fuente-de-la-Higuera en 1523, mort à Bocairente, le 21 décembre 1579. Il alla étudier la peinture à Rome, et à son retour ouvrit dans sa patrie une académie que de nombreux élèves vinrent fréquenter. Joanes était certainement, à cette époque, l'un des meilleurs peintres de l'Espagne. Son pinceau, quoique un peu trop réservé, ne manquait pas d'énergie; son dessin était pur et sévère. Il possédait la science des *raccourcis*, drapait largement; son style est toujours noble; ses accessoires bien distribués; sa couleur est celle de l'école romaine. Malgré ces qualités éminentes, Palomino a trop sacrifié au patriotisme en le comparant à Raphael, dont Joanes ne fut qu'un imitateur, quelquefois heureux. D'ailleurs

Lopez de Vargas s'est beaucoup plus rapproché du Sanzio que nul autre peintre espagnol.

« Joanes avait, rapporte Quilliet, une conscience si timorée, qu'il se préparait par les sacrements à l'exécution des tableaux qu'il devait peindre pour les temples. C'est à la suite d'expiations publiques qu'il fit pour les Jésuites une *Conception* ainsi qu'un *Saint Thomas de Villeneuve*, qui servit en Flandre comme modèle pour les tapisseries. » On conçoit qu'un artiste aussi dévot n'ait employé son pinceau qu'à la reproduction de sujets religieux. C'était, au surplus, le seul genre recherché en Espagne, et Joanes lui dut d'être continuellement employé. Ses tableaux se trouvent en nombre dans les églises et les couvents de Ségovie du Val-de-Cristo, de la Fuente-de-la-Higuera, du Castello-de-la-Plana, de Bocairente, de Valence, de Madrid. Dans le palais de cette dernière ville, on admire une suite de six tableaux représentant la *Vie de saint Étienne*, qui sont autant de chefs-d'œuvre. Paris possède une magnifique *Cène* et cinq ou six autres beaux morceaux de Vicente Joannes. On y voit que le peintre mettait un soin particulier à terminer les figures, les cheveux, les barbes. Il a répandu sur les têtes du Christ, qu'il s'est plu à souvent répéter, une douceur céleste. A. DE LACAZE.

Palomino, *El Museo de la Pintura*. — Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Don Jose Mussoy-Valiente, *Coleccion de Cuadros que se conservan en reales palacios*; Madrid, 1824. — Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo*; Madrid, 1833. — *Notizia de los Cuadros que se hallan collocados en la galeria del Museo del Rey*; Madrid, 1828. — Viardot, *Études sur l'Histoire des Beaux-Arts en Espagne*; Paris, 1835.

JOANES (*Juan-Vincente*), peintre espagnol, fils du précédent, vivait en 1606. Il fut élève de son père, qu'il chercha à imiter, mais qu'il n'égala jamais. Il a laissé néanmoins de bons tableaux. Il gâta complétement son goût et sa main à mettre *en couleur*, selon la mode du temps, des statues dans les églises et les couvents. On voyait dans le couvent des Carmes chaussés de Valence une *statue de Notre-Dame* sculptée par le P. Gaspar de Sainte-Marthe, que Juan-Vincente Joanes avait coloriée « par excellence ». A. DE L.

Palomino Velasco, *Museo de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **JOANNE** (*Adolphe-Laurent*), littérateur français, né à Dijon le 13 septembre 1813. Venu à Paris en 1827, il fut élevé au collége Charlemagne, étudia le droit, et se fit recevoir avocat en 1836. Après avoir pratiqué le barreau pendant trois ans, il y renonça pour se consacrer tout entier à la littérature. Dès 1833 il avait débuté dans le journalisme sous la direction de M. Dubois, en fournissant au *Journal général de l'Instruction publique* le compte-rendu des cours du Collége de France et des séances de l'Académie des Sciences. Il collabora ensuite au *Journal des Tribunaux* (1837), au *Droit* (1838), qui inséra de lui deux séries d'études sur la magistrature et le barreau d'Angleterre; au *National* (1841), etc. De 1838 à 1850, il fut un des rédacteurs habituels de la *Revue Britannique*, où une grande connaissance des mœurs et de la littérature anglaises donnait à ses articles une certaine autorité. En 1843, de concert avec MM. Charton et Paulin, il fonda un des recueils les plus accrédités de ce temps, *L'Illustration*, dont il fut pendant plusieurs années sous-directeur: il n'a cessé d'y travailler qu'en 1852. Nous citerons parmi ses travaux : *Histoire générale des Voyages de découvertes maritimes et continentales*; 1840-1841, 3 vol. in-12 : trad. de M. Desborough-Cooley, en société avec M. Forgues; — *Histoire de la Grèce ancienne*; 1847, t. 1er, in-8° : trad. de l'évêque C. Thirlwall, ouvrage dont la continuation fut interrompue par les événements de Février; — *Voyage illustré dans les cinq parties du monde*; 1849, in-4°, — *Souvenirs des Alpes*, poésies; 1852; — *La Case de l'oncle Tom*; 1853, in-8° : trad. de Mme Beecher-Stowe, avec M. Forgues, etc. Depuis plusieurs années, M. Joanne, encouragé par la publication d'un excellent *Itinéraire descriptif et historique de la Suisse* (1841; 2e édit. entièrement refondue, 1853, in-18), a entrepris toute une série de guides semblables pour les diverses contrées ou capitales de l'Europe, et même pour quelques grandes lignes de chemins de fer. Ces compilations, très-soignées sous le rapport de l'exactitude historique et des renseignements de toutes espèces, ont déjà remplacé celles de Richard, d'Ebel et de Murray; en voici les principales : *Itinéraire de l'Écosse*; 1852, in-18; — *Itinéraire de l'Allemagne du nord*; 1854; — *Itinéraire de l'Allemagne du sud*; 1855; — *Les Environs de Paris*; 1856; — *De Lyon*; 1857, etc. Paul LOUISY.

Documents partic.

* **JOANNES** (*Sylvestre*, baron), général français, né le 31 décembre 1772, à Paris, mort en 1850. Cavalier au régiment de Champagne en 1790, il rejoignit deux ans après l'armée de la Moselle, et tomba aux mains des Prussiens au combat de Fontoy, après avoir reçu sept coups de sabre. Compris dans l'organisation de la garde des consuls, il fit les campagnes de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, devint capitaine le 16 février 1807, suivit Napoléon en Espagne en 1808, combattit à Essling et à Wagram, et reçut la décoration d'officier de la Légion d'Honneur en 1810. Chef d'escadron le 23 octobre 1811, il fit, en cette qualité, avec la garde impériale, les guerres de Russie et de Saxe, et fut blessé d'un coup de baïonnette à la bataille de Hanau. Il avait rang de colonel depuis le 28 novembre 1813 lorsqu'à la tête d'un régiment de chevau-

www.libtool.com.cn

légers il acheva la campagne de France. Maintenu en activité après les Cent Jours, il gagna, durant l'expédition d'Espagne, le grade de maréchal de camp (3 octobre 1823), fut employé à l'intérieur dans le commandement des départements, et prit sa retraite le 1er août 1834. Il avait été créé baron sous l'empire. P. L—Y.

Victoires et Conquêtes. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Moniteur de l'armée.

JOANNET (L'abbé *Claude*), littérateur français, né à Dôle, le 16 juillet 1716, mort à Paris, en 1789. Après avoir cultivé la poésie, il s'occupa de métaphysique, et rédigea pendant dix ans un recueil périodique intitulé : *Lettres sur les Ouvrages de Piété, ou Journal chrétien*; 1754-1764, formant 40 vol. in-12. Ses autres ouvrages sont : *Éléments de Poésie française*; Paris, 1752, 3 vol in-12. « On y trouve, dit l'abbé Sabatier, des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles saines. Si le style en était toujours égal et correct, cet ouvrage pourrait être regardé comme le meilleur et le plus complet qu'on ait donné sur cette matière. » Les rédacteurs de l'*Encyclopédie* en ont extrait plusieurs morceaux, entre autres l'article *Jeu de mots*, mais sans en nommer l'auteur; — *Les Bêtes mieux connues, ou le pour et le contre sur l'âme des bêtes : Entretiens*; Paris, 1770, 2 vol. in-12 : c'est une réfutation de l'*Essai* de Bouillier *sur l'âme des bêtes* : l'abbé Joannet y soutient qu'elles ne sont que des machines; — *De la Connaissance de l'Homme dans son être et dans ses rapports*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, quoique diffus et mal écrit, fut bien accueilli lors de sa publication; aujourd'hui il est oublié. L'abbé Joannet est aussi auteur de quelques poésies légères. G. DE F.

Sabatier, *Les trois Siècles de la Littérature.*

JOANNICE ou JEAN Ier, surnommé *Calojean*, roi des Bulgares, régna de 1196 à 1207. Il était frère d'Asan et de Pierre, qui parvinrent à soustraire à la suzeraineté des empereurs d'Orient la partie de la vallée du Danube bornée au nord par les Carpathes, au sud par l'Hémus, et habitée par les Bulgares et les Valaques. Après la mort violente d'Asan, en 1196, Pierre lui succéda; mais il fut assassiné lui-même au bout de quelques mois, et la couronne passa à Jean ou Joannice, au détriment des fils de Pierre. Dans les premières années de son règne, il songea plutôt à affermir son pouvoir à l'intérieur qu'à l'étendre aux dépens de l'empire. Pour mettre une barrière de plus entre lui et le souverain de Constantinople, il envoya des ambassadeurs au pape Innocent III, et offrit de faire rentrer la Valaquie dans l'obéissance de l'Église romaine. Valaque de naissance, il était fier de descendre des anciens colons romains de la Dacie. Il reçut du pape le sceptre, la couronne et un étendard qui portait une croix et les clefs de l'Église. En 1202, il enleva aux Grecs deux places qui leur restaient sur les frontières de la Bulgarie, Constantia et Varna. Il se tint ensuite tranquille jusqu'en 1205, et ne profita pas, pour s'agrandir, des troubles qui amenèrent l'établissement de l'empire latin de Constantinople. Il proposa même son alliance à l'empereur latin Baudouin, qui accueillit les offres de Joannice avec hauteur et le somma de se reconnaître vassal de l'empire. Joannice, irrité, poussa les Grecs à se révolter contre les Latins, et vint au secours des insurgés, qui s'étaient concentrés dans Andrinople. Baudouin marcha de son côté sur cette ville, et en commença le siége vers la fin de mars 1205. Joannice arriva en vue de la place le 13 avril, avec une nombreuse armée, composée de Bulgares, de Valaques et de Comans. La bataille s'engagea le lendemain. Les cavaliers latins culbutèrent la cavalerie légère des Bulgares, et la poursuivirent l'espace de deux lieues; mais ils furent à leur tour chargés par tous les cavaliers comans, et s'enfuirent en désordre. Baudouin, qui essaya de les rallier, fut fait prisonnier. Les troupes battues rentrèrent dans leur camp, et, levant le siége pendant la nuit, se retirèrent sur Rodosto. Joannice ne put les empêcher d'atteindre cette ville, et il ne tenta pas de s'en emparer; mais il ravagea le pays tout autour, et poussa ses courses jusqu'aux portes de Constantinople. Cette guerre d'escarmouches et de dévastations dura jusqu'à l'été. Joannice renvoya alors ses cavaliers comans, et, avec le reste de ses forces, il se jeta sur les terres du marquis Boniface, et s'empara de la ville de Serres en Thessalie. Le régent Henri profita de l'éloignement de Joannice pour conserver les places voisines, que la révolte des Grecs avait livrées aux Bulgares. Le succès des Latins rappela Joannice sur le territoire impérial. Le roi des Valaques avec toutes ses forces marcha sur Rodosto, qu'il enleva, et arriva encore une fois devant Constantinople, en 1206. Après avoir ruiné les environs de la ville, il revint sur ses pas pour s'emparer des deux dernières places fortes de l'empire, Andrinople et Didymotique, encore occupées par les Grecs. Cette tentative échoua. Les Grecs, menacés par les Bulgares, se réconcilièrent avec les Latins, et Joannice, qu'une partie de l'armée abandonna à l'approche de l'été, reprit le chemin de son pays. L'année suivante il s'allia avec Lascaris, qui s'était fait proclamer empereur en Asie, et vint mettre le siége devant Andrinople; mais les chaleurs de l'été l'arrêtèrent encore une fois. Il rétrograda vers les montagnes, et assiégea Thessalonique. La ville était sur le point d'être prise lorsqu'un événement imprévu la sauva du danger. Un matin Joannice fut trouvé dans son lit, baigné dans son sang qui sortait d'une large blessure. On soupçonna de ce crime Manastras, un de ses généraux. Le roi des Bulgares n'ayant pas laissé d'enfant mâle, son neveu Phrorilas lui succéda. Sa fille épousa Henri, empereur de Constantinople. Y.

Nicetas Choniates, *Historia*. — Ville-Hardouin, *La Conquête de Constantinople*. — Du Cange, *Histoire des Empereurs français de Constantinople*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XCIII, XCIV, XCV, XCVI.

JOANNY (*Jean-Baptiste-Bernard* Brisebarre, et non Brisebarre, dit), célèbre tragédien français, né à Dijon, le 2 juillet 1773, mort à Paris, le 5 janvier 1849. A l'âge de huit ans il fut placé dans les pages de la musique du roi; mais il montra si peu de dispositions qu'il fallut renoncer à en faire un musicien. Il travaillait dans l'atelier du peintre Vincent, lorsque, cédant à l'enthousiasme qui entraînait la jeunesse sous les drapeaux, il s'engagea dans le 1er bataillon de Paris. En 1792, il passa dans le 7e régiment de hussards, qui fut bientôt après envoyé à l'armée de la Moselle. Un coup de feu qu'il reçut à la main dans une attaque nocturne, et qui le mit hors de combat, le fit réformer du service. Il entra alors comme employé dans l'administration des Domaines, où son père était vérificateur; mais cette carrière ne convenant point à ses goûts, il la quitta, et reprit ses pinceaux. Sa seule distraction consistait dans la lecture, souvent répétée, d'un bouquin dépareillé qui renfermait de nombreux extraits de Corneille et de Racine. Cette lecture éveilla bientôt en lui la vocation qui devait décider du sort sa vie. Il s'essaya d'abord incognito sur diverses scènes bourgeoises, et, résolu de se faire un nom, il rechercha les conseils de mademoiselle Sainval aînée, et débuta, sous ses auspices, au Théâtre de la République, en juin 1797. C'est à cette époque que, par considération pour sa famille, fort opposée à ses projets, Brisebarre adopta le pseudonyme de *Joanny*, sous lequel il a été connu.

Les divisions intestines ayant dispersé les Comédiens français, Joanny accompagna, en qualité de *confident tragique*, Talma, qui allait donner des représentations à Bruxelles. Il revint ensuite en France, y menant une existence nomade et ayant à traverser les épreuves les plus pénibles. Cependant, trop fier pour se plaindre, il étudiait sans cesse, et ne désespérait pas de l'avenir. Trois ans plus tard (1806) commençait à Marseille et à Lyon sa réputation qui devait grandir d'année en année. Un ordre de début l'appela à la Comédie-Française, où il parut, le 10 juillet 1807, précédé d'une renommée qui aussit à sa réussite. Néanmoins, les esprits d'élite et les critiques du temps reconnurent en lui « de belles inspirations et le germe de grandes qualités ». Mais ils lui reprochaient aussi : « de forcer ses moyens et de n'obtenir certains effets qu'aux dépens d'une expression noble et élevée ». Joanny comprit que le moment n'était pas encore venu pour lui; il retourna dans les départements. Pendant plusieurs années, Rouen, Bordeaux, Marseille, Strasbourg et Lyon l'applaudirent tour à tour, et sa renommée rivalisa bientôt avec celle de Talma.

L'Odéon ayant été, en 1819, érigé en Second Théâtre-Français, Joanny fut engagé pour tenir le grand emploi tragique. Il y débuta, le 4 septembre de la même année, dans *Adélaïde Du Guesclin*. Le 23 octobre suivant, il établissait dans *Les Vêpres siciliennes* le rôle de Procida. On se rappelle encore la manière sombre, ardente, énergique, avec laquelle il le rendit. Son succès eut tant de retentissement, que la Comédie-Française résolut de l'enlever à l'Odéon, et dans un dîner donné à cette occasion, chez mademoiselle Mars, on fit signer à Joanny un engagement brillant avec le premier théâtre; engagement qui ne fut pas ratifié par la surintendance des théâtres royaux. Joanny dut donc rester à l'Odéon, où Chilpéric, dans *Frédégonde et Brunehaut* (1821) de Lemercier (1), *Saül* (1822), *Fiesque*, lui valurent des triomphes mérités. Enfin, le 18 janvier 1826, il revint à cette Comédie-Française, où lui seul semblait propre sinon à remplacer Talma, dont le triste état de santé laissait pressentir la fin prochaine, du moins à lui succéder. Plusieurs rôles dont il fut chargé montraient toutes les ressources de son talent et donnaient une haute idée de son génie de composition. Les deux premiers qui le firent particulièrement remarquer furent le duc de Guise (*Henri III*, 11 février 1829), et *Othello* (24 octobre 1829). Plus tard vinrent Ruy-Gomez (*Hernani*, 1830), qu'il joua avec verve et ampleur; Saint-Vallier (*Le Roi s'amuse*, 1832) (2), rôle à propos duquel l'auteur a écrit « que Joanny n'avait pas seulement joué le rôle, qu'il l'avait inspiré, » et Tyrrel (*Les Enfants d'Édouard*, 1845), à qui il donna une physionomie si originale. Dans l'ancien répertoire, le souvenir de ce tragédien se rattache à tous les grands rôles. Personne, depuis Mauvel et Talma, n'a interprété avec plus d'âme et de dignité les rôles d'Auguste, de don Diègue et du vieil Horace. Joanny excellait surtout dans l'expression de ces beaux caractères de vieillards dont Corneille posséda le secret. Ce n'est pas à dire que le jeu de Joanny fût à l'abri de toute critique. Il offrait parfois des écarts brusques, soudains, inattendus, qui heurtaient et le regard et la délicatesse du spectateur. Son organe était plein et sonore; mais sa diction était quelquefois emphatique et entachée d'un léger vice de prononciation. Sa figure n'avait pas toute la noblesse désirable; mais le jeu de sa physionomie y suppléait. Ces inégalités l'ont empêché d'atteindre à la hauteur de Talma, cet artiste sublime, si

(1) Il devait aussi jouer le rôle principal dans *La Démence de Charles VI*, tragédie du même auteur (25 octobre 1820), lorsque cette pièce fut arrêtée par *décision du conseil des ministres*. Népomucène Lemercier imputa dans cette circonstance à Delaville de Mirmond (auteur d'une tragédie sur le même sujet, jouée en 1826 au Théâtre-Français, et qui fut comme le chant du cygne de Talma) des torts que l'opinion publique ne voulut pas reconnaître.

(2) Drame en cinq actes et en vers, par Victor-Hugo, qui fut interdit après la première représentation.

maître de lui-même. Mais à côté des défauts que nous venons de signaler, combien de qualités, quelle chaleur communicative et quelle intelligence de la scène ! Joanny compta également de beaux succès dans le drame, et, à cet égard, sa mémoire n'a rien à envier à celle de Talma. Nous nous bornerons à citer de lui, dans l'ancien répertoire : *Le Père de Famille ;* Hartley, dans *Eugénie ; Le Philosophe sans le savoir.* Dans le nouveau répertoire : le Quaker (*Chatterton*, février 1835), et le général Lagrange (*Louise de Lignerolles*, 1838). Après une carrière théâtrale bien remplie, Joanny prit sa retraite en avril 1841.

Dans les loisirs que lui avait faits sa retraite, Joanny composa un certain nombre d'opuscules en vers destinés à ses amis. Voici les titres de ses compositions : *Un Enterrement au Village* ; Paris, 1844, in-8° ; — *L'Épouse modèle ;* Paris, 1844, in-8° ; — *Conseils de l'Expérience ;* Paris, octobre 1844, in-8° ; — *L'Apothicaire et son Curé ;* Paris, 1844, in-8° ; 4 p. ; — *Biographie véridique, ou histoire d'un pauvre acteur écrite par lui-même ;* Paris, 1845, in-8°, 24 p. avec des notes ; — *Epître à Arnal*, Paris, avril, in-8° ; — *Ma Confession* Paris, 1846, in-8°. Il a laissé inédites trente pièces, parmi lesquelles on distingue *L'Émeute*, poëme inspiré par les événements de 1848, et qui offre quelques passages remarquables ; enfin, un *Journal théâtral de ses représentations, du 1er août 1809 jusqu'au 15 avril 1846*, dont les journaux ont donné quelques extraits piquants.

E. DE MANNE.

Almanachs des Spectacles. — Histoire Dramatique et littéraire, de J. Janin. — *Cours de Littérature dramatique*, de Geoffroy. — *Supercheries Littéraires*, par Quérard. — *Documents particuliers.*

JOAO ou **JEAN 1er**, dixième roi de Portugal, fondateur de la dynastie d'Aviz, né à Lisbonne, le 11 avril 1357, mort le 14 août 1433. Il était fils de D. Pedro et de Theresa Lourenço, noble et belle Galicienne. A l'âge de sept ans il fut nommé grand-maître de l'ordre d'Aviz (1). Ferdinand étant mort sans enfants mâles, la souveraineté du Portugal fut réclamée par la Castille, comme revenant de droit à dona Brites ou Beatriz, qui avait épousé à Badajoz, le 14 mai 1383, Jean Ier, roi de Castille. En attendant que cette grave question politique fût vidée, la reine Lianor, veuve du dernier roi, fut déclarée administratrice du royaume. La conduite de cette reine adultère, et surtout son amour scandaleux pour Andeiro, comte d'Ourem, soulevait la haine des Portugais. Elle menait son deuil royal avec tous les rites bizarres qui se conservaient encore, par tradition, dans cette partie de la Péninsule, lorsque le mestre d'Aviz se fit à la fois le vengeur de son frère et le vengeur du peuple. Il s'en alla, accompagné de quelques braves, au palais de dona Lianor, força la consigne donnée par cette princesse, pénétra jusque dans l'appartement royal, et, après s'être conformé au cérémonial exigé en ces occasions à la cour des souverains du quatorzième siècle, il entraîna sous un prétexte futile le comte d'Ourem dans une des salles qui précédaient la chambre de la reine, et là, à la suite d'une discussion, il le frappa de sa lourde épée : le coup venait bien d'un bras vigoureux ; mais il était mal assuré ; il n'eût pas tué le comte, si un glaive plus sûr n'eût pas achevé ce meurtre presque juridique, que la nation entière approuvait. Le tumulte qui suivit une action pareille, les cris qui l'accompagnèrent, firent supposer à la reine qu'il s'agissait encore cette fois d'une de ces lugubres députations des provinces lointaines, devant lesquelles des clameurs douloureuses se renouvelaient à intervalles marqués, sous les fenêtres du palais. Le mestre d'Aviz put sortir sans obstacles de la demeure royale, qu'il venait d'ensanglanter ; le temps n'était pas arrivé cependant où le mestre d'Aviz pouvait braver la reine impunément, et il alla implorer sa grâce jusque dans l'asile qu'elle s'était choisi : ses émissaires travaillaient pendant ce temps l'esprit du peuple ; l'archevêque de Lisbonne, qui était Espagnol, succombait durant une émeute populaire.

Le meurtre d'Andeiro avait eu lieu le 6 décembre 1383 ; le 16 du même mois, les habitants de Lisbonne acclamaient solennellement le mestre d'Aviz des titres de *défenseur et gouverneur du royaume*, et ce cri populaire était une déclaration de guerre à l'Espagne. D. João entra immédiatement dans l'exercice du pouvoir ; mais un fait doit être remarqué au début de sa carrière, c'est qu'il fut bien éloigné d'abord de s'attribuer ouvertement des droits à la couronne : l'infant dom João, celui qui s'était réfugié en Castille, après avoir immolé à son ambition la sœur de la reine, Maria Tellez, avait été emprisonné par le roi d'Espagne ; le mestre d'Aviz en fit de sa propre autorité un prétendant, auquel il attribuait des droits absolus devant lesquels disparaissaient ceux de Beatriz. Il fit peindre son effigie sur les bannières, et ce portrait d'un roi captif était couvert de barreaux de fer. Cette image, promenée dans les campagnes, exerçait alors une double influence : elle excitait les populations à la haine de l'Espagne, et consacrait des droits qui faisaient mettre en doute ceux de deux prétendants. Quel qu'ait été le courage du mestre d'Aviz, quelle que fût son énergie native, on ne peut se dissimuler que chez lui ces vertus du soldat furent servies singulièrement par l'habileté du rusé politique. D. João, qui aspirait à la couronne, eut l'art de bien choisir ceux qui devaient le servir dans ses prétentions. et D. Nuno Alvares Pereira, qu'il associa tout d'abord à sa fortune et qu'il créa plus tard connétable de Portugal, le seconda si

(1) Cet ordre religieux et militaire datait des premières années de la monarchie, sous Affonso Henriquez ; on l'appela *Ordem nova*, et il n'eut pas à l'origine de résidence fixe.

admirablement dans la lutte engagée entre lui et l'Espagne, qu'il y a impossibilité pour l'historien de séparer ces deux figures, auxquelles il faut en réalité rapporter tout ce qui se fit alors de grand dans le pays.

Les Espagnols avaient envahi le Portugal, et ils se dirigèrent même sur Lisbonne, dont ils firent le siége. Repoussés des abords de la capitale, mais toujours maîtres du port, ils commencèrent une guerre d'invasion, dont les périodes diverses furent marquées par les incidents les plus saisissants. Aux horreurs d'une guerre intestine vinrent se mêler les horreurs de la peste, qui, par bonheur pour le pays envahi, devint un auxiliaire puissant des Portugais. Animés uniquement par leur patriotisme, mais dépourvus des moyens matériels indispensables pour soutenir une guerre d'invasion, ils eurent alors un avantage décidé sur ceux qui prétendaient les asservir, sans qu'ils pussent toutefois les expulser. Dix-huit mois s'étaient écoulés dans ces luttes partielles, qui avec le fléau régnant décimaient les deux partis. Le mestre d'Aviz posa alors nettement ses prétentions, et, cessant de combattre pour un fantôme de roi, il établit ses droits au trône : l'opinion unanime d'ailleurs le lui donnait, et ce fut un docteur de l'école de Barthole, Joam das Regras, dont les raisonnements, quelque peu subtils, aplanirent les obstacles qui l'en séparaient encore. En 1385, les cortès furent convoquées dans l'église de San-Francisco à Coïmbre, et là, en présence des trois *bras* de la nation (c'était le terme alors consacré pour désigner les trois ordres, Joam das Regras, niant la validité des serments d'un roi et d'un évêque, déclara que le mariage de D. Pedro avec Inez étant nul, les droits de l'infant D. João, qu'on avait soutenus d'abord, ne pouvaient être admis. Restaient ceux de la reine Beatriz : on les écarta sans difficulté, et la couronne fut décernée au plus brave. Il s'en fallut de beaucoup néanmoins que les membres des cortès fussent aussi unanimes dans leur adhésion que le peuple s'était montré uni. Lorsque le grand-maître avait paru devant Coïmbre, la foule s'était portée à sa rencontre et l'avait salué du titre de roi. Le 6 avril de l'année 1385, vers les neuf heures du matin, les discussions avaient cessé dans l'assemblée et le grand-maître prenait le titre de roi du Portugal et des Algarves. Ainsi fut établie la dynastie nouvelle. Presque aussitôt on pourvut aux grands emplois, et le plus brave, après D. João Ier, dom Nuno Alvarez Pereira, fut salué du titre de connétable et de mordomo-mór du palais. Des dispositions administratives excellentes prouvèrent dès le début avec quelle prudence saurait gouverner ce roi de vingt-huit ans, s'appuyant sur un connétable plus jeune que lui encore.

(1) L'infant Diniz, fils de D. Pedro et d'Inez de Castro, alors absent de la Péninsule, prenait aussi le titre de roi de Portugal et se prétendait seul légitime. Voy. Santarem, *Quadro Elementar*.

João Ier était dépourvu de finances; la plupart des places fortes de son royaume étaient occupées par des adhérents de la reine Beatriz, et le parti opposé au sien se recrutait sans cesse dans la noblesse, qui presque tout entière lui était opposée. Le peuple conserva la couronne à qui il l'avait donnée. Peu à peu les places fortes furent réduites, quelques avantages partiels furent remportés; mais l'Espagne ne se découragea pas, et bientôt une armée, commandée par le roi de Castille en personne, entra en Portugal. Le but que se proposait D. Juan, l'époux de Beatriz, était de s'emparer complétement de Lisbonne, qu'il tenait déjà bloquée par mer. Rien n'avait été négligé pour rendre ce grand corps d'invasion redoutable; quelques historiens le font monter à plus de 80,000 hommes. Il ne se composait pas seulement d'Espagnols, beaucoup de Portugais appartenant à la noblesse en faisaient partie, et des recrues venues de France le suivaient. João Ier était alors à Abrantès. Il comprit que de la rapidité de son attaque dépendait son succès, et malgré l'avis de son conseil il se porta résolument en avant; c'était beaucoup pour lui d'avoir l'opinion d'un brave qui ne lui avait jamais fait défaut : Nuno Alvarez Pereira pensait comme lui, et c'était l'invincible connétable qui commandait l'avant-garde de sa petite armée. Arrivé, à la tête de six cents lances, dans la lande qu'on a nommée depuis *La Batalha*, il donna l'ordre de l'attaque, et fut bientôt suivi du fameux bataillon *dos Namorados*. Cette poignée de braves était déjà repoussée par l'immense cavalerie espagnole lorsque João Ier, avançant à la tête du gros de l'armée, détermina la victoire. Cette grande bataille ne dura pas plus d'une demi-heure, disent quelques historiens, et son résultat fut si prompt que D. Juan de Castille n'eut le temps de sauver ni son étendard, ni son sceptre d'or, ni le fameux crucifix dans lequel était enchassé un morceau de la vraie croix, sorte de palladium, que le roi d'Espagne avait apporté de Burgos. Le monarque puissant qui venait de se laisser vaincre ainsi pouvait disposer de seize bombardes; mais l'impétuosité de l'attaque des Portugais l'empêcha probablement d'en faire usage : accablé par la fièvre et certain, dès le début de l'action, que l'issue de cette journée laissait la couronne au mestre d'Aviz, D. Juan de Castille s'enfuit jusqu'à Santarem, et, descendant le Tage, il parvint au port de Lisbonne, où il s'embarqua pour regagner ses États. João Ier, auquel on ne pouvait plus contester son titre, prit solennellement possession du champ de bataille. Cette victoire mémorable reçoit toujours, dans les historiens portugais, le nom de *Batalha real de Aljubarotta;* elle fut livrée le lundi 14 août 1386. Quelques années plus tard, et sur l'emplacement même où l'armée espagnole avait été mise en déroute, s'éleva un monastère magnifique, qui devait servir de sépulture au vainqueur et aux princes de sa race.

Chef-d'œuvre de l'architecture anglo-normande, le couvent de Batalha n'a jamais été complétement achevé; mais il a donné lieu à divers ouvrages qui en rappellent l'histoire ou en décrivent les beautés (1).

Après cette journée célèbre, le connétable ne craignit pas de s'avancer jusque sur le territoire espagnol, où il gagna la journée de Valverde, qui n'eut pas des résultats moins importants. Plus tard João Ier se porta lui-même contre la Castille; là il mit vainement le siége contre Coria. Mais il fit alliance avec Jean, duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre, et qui, se croyant, par sa femme Constance, des droits à la couronne de Castille, venait de débarquer à La Corogne. Cette alliance nouvelle donna bientôt à D. João une épouse digne de lui, et, après s'être fait relever de ses vœux religieux comme grand-maître de l'ordre d'Avis (2), il s'unit à dona Felippa de Lancastre, cousine du roi d'Angleterre. Ce mariage fut conclu à Porto, le 2 février 1387. Felippa fut la mère de D. Édouard, le roi savant par excellence, de D. Pedro, duc de Coïmbre, de D. Henrique *le Navigateur* et du *saint Infant*.

Après cette heureuse alliance, João Ier conclut avec l'Espagne une trêve qui fut interrompue par diverses circonstances, mais qui conduisit à la paix durable de 1399. Le roi de Portugal ne demeura pas toutefois longtemps dans l'oisiveté: il passa en Afrique, le 21 août 1415, y fit la conquête de l'ancienne capitale de la Mauritanie Tingitane, et ajouta à ses titres celui de seigneur de la ville de Ceuta. Non-seulement il arma ses fils chevaliers dans cette cité musulmane, mais il sut en faire une sorte d'école où les plus hardis capitaines du Portugal se familiarisèrent avec la science navale et le métier des armes. En affermissant la paix, João Ier dota son pays d'une foule d'institutions utiles. Par ses ordres, João das Regras commença à rédiger les lois en langue vulgaire; et ce fut grâce à son ordonnance du 21 août 1420, ordonnance exécutée seulement en 1422, que l'on commença à abandonner l'ère de César dans la rédaction des actes et à suivre l'ère du Christ. Outre l'érection du grand monument religieux cité plus haut, on doit à ce souverain le monastère de Penha-Longa, fondé pour les Hiéronymites, celui de San-Francisco de Leiria, le couvent de Santa-Clara de Porto, celui de Carnota près d'Alenquer, sans compter nombre d'églises et les grandes constructions civiles qui vinrent orner Lisbonne, Santarem, Cintra et Almeirim. En paix avec les États voisins, fier d'une postérité nombreuse, le fondateur de la dynastie d'Avis s'éteignit après quarante-huit ans de règne. Son corps fut déposé d'abord dans la cathédrale de Lisbonne, et le 25 août 1433 on le conduisit en grande pompe au couvent de Batalha. C'est dans cet édifice magnifique qu'il repose, environné d'une postérité nombreuse. On l'a surnommé le roi du bon souvenir.

F. Denis.

Fern. Lopes, *Collecção de Livros inedidos*. — *La historia Portugueza*, ou bien *Chronica del Rei D. João Ier, de boa memoria*; 1644, in-fol. — Duarte Nunez do Lião, *Chronica del Rey D. João de Gloriosa Memoria, 1o deste nome*. — Damião de Goes, *Chronica do Serenissimo principe D. João*; Lisbonne, 1567 et 1724. — D. Fernando de Menezes segundo conde da Ericeira, *Vida e Acçoes del rey D. João Ier*; 1676, in-4o. — Jose Soares da Sylva, *Memorias para a Historia de Portugal, que comprehendem o governo del rey D. João I*. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*. — Lisle, *Histoire politique et littéraire de l'Espagne et du Portugal*. — Scheffer, *Histoire de Portugal*. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*.

JOAO II, treizième roi de Portugal, né à Lisbonne, le 3 mai 1455, mort le 25 octobre 1495. Le fils d'Alfonse V et de la reine Léonor n'avait pas encore six semaines lorsqu'il fut reconnu solennellement, le 25 juin 1455, héritier du royaume. On lui donna pour gouverneur Diogo Suares d'Albergaria. Il étudia les mathématiques sous des maîtres israélites, apprit le latin, et devint par la suite un écrivain assez élégant, pour qu'on lui ait attribué un roman célèbre dans toute l'Europe, le *Palmerin d'Angleterre* (1). Le 22 janvier 1471 il fut marié à dona Leonor de Lancastre, fille de D. Fernando, duc de Vizeu, sa cousine; ce mariage était prématuré: le jeune prince n'avait pas atteint sa seizième année, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une jeunesse fort orageuse. Son esprit belliqueux mit fin bientôt à cette vie de dissipation. Malgré le refus de son père, et malgré les craintes politiques qu'inspirait son départ, il accompagna Alfonse V, le 15 août 1471, dans sa glorieuse expédition d'Arzila. Cette ville importante se rendit, comme on sait, au bout de trois jours, et l'infant y reçut solennellement l'ordre de chevalerie dans la principale mesquée, transformée en église chrétienne. Le père, voulant frapper l'imagination du fils par le spectacle d'un grand dévouement, l'amena devant le cadavre sanglant du noble comte de Marialva, et lui dit en lui donnant l'accolade: « Je prie Dieu, mon fils, qu'il vous fasse aussi bon chevalier que le fut D. João Coutinho, comte de Marialva, que vous voyez là, étendu mort pour le service de Dieu et pour le nôtre. » Toute grande pensée devait se graver profondément dans l'âme de ce jeune homme, qu'on appelait parfois *le sévère infant*, et qu'on surnomma plus

(1) Le cardinal-patriarche D. F. Francisco de São-Luiz a consacré un long mémoire descriptif, publié par l'Académie des Sciences de Lisbonne, où il donne l'histoire de ce somptueux édifice. L'architecte anglais James Murphy en a publié une description purement architectonique, ornée de 27 gravures, en général exactes; il est intitulé: *Plans, Elevations, Sections, and Views of the Church of Batalha, in the province of Estremadura in Portugal*, etc.; Londres, 1795, in-fol.

(2) L'ordre militaire religieux d'Avis suivait la règle de Saint-Benoît.

(1) Il a été bien avéré, depuis, que ce livre, traduit dans toutes les langues, avait pour auteur un écrivain beaucoup plus moderne, Francisco de Moraes, venu en France au temps de François Ier.

tard *le prince parfait*. De retour en Europe, D. João dut faire son apprentissage de roi. En effet, durant les guerres interminables que suscita entre l'Espagne et le Portugal les prétentions de cette princesse malheureuse, appelée en Castille la *Beltraneja* et à Lisbonne l'*excellente Senhora* (*voy.* au mot JEANNE), ce fut comme roi, et non comme régent, qu'Alfonse V présenta son fils à l'armée. Durant cette période orageuse, qui épuisa le Portugal d'hommes et d'argent, les événements notables qui eurent lieu appartiennent bien plus à la biographie d'Alfonse V qu'à celle de son fils. A la bataille de Toro, qui se livra en 1476, et où l'armée portugaise fut battue par l'armée de Ferdinand le Catholique, ce dernier fit des prodiges de valeur. On peut dire qu'à part les mesures administratives pour l'organisation de l'armée qui paraissent devoir être attribuées plus particulièrement à Alfonse V, tout ce qui se fit d'utile au royaume était dû aux mesures prises par l'infant. Durant le voyage du roi chevalier, si déplorablement trompé par Louis XI, João eut le pouvoir tout entier, et son père comprit si bien l'usage qu'il en savait faire, qu'il eut la grandeur d'âme et la sagesse de le lui abandonner à son retour en Portugal (1), ne se réservant, pour ainsi dire, au sein de ses états, qu'un titre honorifique. Le règne très-réel de ce prince commence donc, par le fait, bien avant le 31 août 1481, époque à laquelle il fut salué officiellement du titre de roi. Il est certain qu'à cette époque un notable changement se fit encore dans ses habitudes. Son penchant à une implacable sévérité s'allia parfaitement chez lui aux formes les plus chevaleresques. Un acte fort sujet à discussion au point de vue de la morale lui aliéna bien des esprits : toutes les promesses faites par lui lorsqu'il était simplement régent furent annulées par le roi. Il fit pour lui-même une investigation impartiale des droits qu'on avait à sa faveur, et il ne fut bruit bientôt que des étranges tablettes de João II, où les services réels de chacun étaient inscrits avec l'évaluation mentale des récompenses qu'on leur devait. Une distinction honorifique allait trouver à l'improviste celui qui n'eût osé la demander; une parole brève et menaçante avertissait celui qui allait faillir, mais qui pouvait se relever (2). Cette conduite, dont on ne le vit pas se départir, excita l'admiration du peuple, mais développa une haine profonde chez quelques-uns des grands vassaux, et les mécontents les plus audacieux se rencontrèrent dans sa propre famille. D. Fernando II, duc de Bragance, chef de la noblesse portugaise, avait eu des intelligences avec la Castille, qu'on pouvait taxer tout au plus d'imprudentes. Un serviteur infidèle livra des papiers compromettants; le duc fut arrêté. Il y avait présomption de culpabilité; il n'y avait pas même commencement d'exécution. João II livra le duc à un tribunal qu'il présida lui-même, et dont il est permis de supposer qu'il connaissait d'avance la décision; bien que le roi feignît la clémence, démentie par ses instigations minutieuses, le duc fut condamné, et exécuté sur la place d'Évora, le 21 juin 1483. Quelques mois plus tard, le comte de Montemór, qui s'était réfugié en Espagne, et que l'on accusait d'avoir pris une part aux menées des mécontents, fut décapité en effigie (1) et eut ses biens confisqués. Le duc de Viseu, frère de la reine, et petit-fils du roi D. Duarte, eut une fin bien autrement cruelle. Ce prince avait conspiré en effet contre son beau-frère. João II le sut, mais se garda bien de livrer le coupable aux hasards d'un jugement. Après avoir interrogé le duc sur le sort qu'il eût réservé à un homme capable d'attenter aux jours du roi, il le frappa d'un coup de poignard dans son propre palais, et par cet acte terrible il mit fin aux sourdes agitations qui menaçaient à la fois sa vie et la couronne.

Une fois qu'il n'eut plus à craindre ses ennemis à l'intérieur, João II voulut réaliser les vastes projets de l'infant D. Henrique. Si l'observatoire de Sagre n'existait plus, le roi avait su réunir dans son palais les hommes les plus savants de l'époque : les géographes les plus éclairés, les mathématiciens les plus habiles de la péninsule hispanique remplaçaient auprès de lui les étrangers éminents dont son grand oncle s'était entouré. A l'imitation d'Alfonse le Savant, il ne craignait pas de demander à la race persécutée des Juifs son concours de lumière : mestre Joré et mestre Rorigo, à la fois médecins et cosmographes habiles, le guidaient de leur expérience dans ses persévérantes investigations; mais avant de risquer une grande expédition maritime, destinée à reculer jusqu'à l'extrême orient les efforts de ses devanciers, il résolut de demander à une exploration par terre des lumières qui manquaient alors complétement sur la situation de l'Inde. Aidés de leur connaissance des langues orientales, munis des instructions nécessaires, Covilhão et Paiva se dirigèrent vers la mer Rouge, et l'un d'eux pénétra jusqu'à cette ville de Calicut où les Portugais devaient aborder deux ans avant que le siècle ne fût complétement fini. Les

(1) Cet acte d'une importance capitale, par lequel Alfonse V abandonne en faveur de son fils les prérogatives de la royauté, est en original à la Bibl. Imp. dans ce que nous appelons *le fonds Saint-Hilaire*. Il en fut tiré primitivement deux copies; celle que nous possédons est datée de Portalègre, 26 avril 1478.

(2) « Vous ouvrez trop la main et vous fermez trop souvent la porte, » disait-il, par exemple, à un magistrat, qui acceptait facilement ce qu'on appelait alors les *épices*, et qui refusait trop souvent des audiences.

(1) On peut lire tout au long, dans la curieuse chronique de Jean II publiée par Garcia de Resende, le récit le plus circonstancié de cette étrange exécution. Un mannequin, représentant le comte et rempli d'un liquide rouge, fut monté sur l'échafaud, et donna au peuple le sanglant spectacle dont la fuite du prétendu coupable le privait.

empires fantastiques d'*Ogané* et du *prêtre Jehan* furent le but apparent de ces voyages audacieux. Néanmoins, il est bien certain que les glorieux résultats obtenus par Vasco da Gama, sous D. Manoel, furent préparés avec une habileté merveilleuse par les investigations de João II.

www.libtool.com.cn

Réformateur de l'administration, protecteur intelligent de l'agriculture et de l'industrie, ce roi eut moins de bonheur dans la vie privée qu'il n'en eut comme chef de l'État. En 1490 son fils unique, Alfonse, avait épousé dona Isabelle, fille de Ferdinand le Catholique; ce mariage avait donné lieu à des fêtes qui effaçaient par leur splendeur tout ce qu'on avait vu en ce genre dans la péninsule. Sept mois n'étaient pas écoulés qu'une funeste catastrophe priva le roi de Portugal d'un fils bien aimé et livra la couronne à l'héritier du duc de Viseu. La cour se trouvait à Santarem, lorsque, le 13 juillet 1491, le jeune prince se tua en courant à cheval sur les bords du Tage. Il est impossible de peindre la douleur qui régna alors dans la cour : la princesse Isabelle fut ramenée en Castille, et les sollicitations ardentes de la reine firent reconnaître comme prince héritier ce D. Manuel, qui remplaçait à ses yeux le fils bien aimé qu'elle venait de perdre. Cette fois la ténacité de João II avait été vaincue, et pour conserver la paix intérieure il lui avait fallu se désister du plus cher de ses projets : il avait espéré un moment que sa volonté toute puissante ferait passer la couronne sur la tête de son fils naturel, D. Jorge, que l'on traitait d'Altesse du vivant même de son frère, et que lui-même il avait revêtu de toutes les dignités dont il pouvait accroître son apanage.

La sagacité profonde dans l'appréciation des hommes, qui fut le caractère distinctif de João II, lui fit défaut une fois; mais il sut remplacer par une modération qui honore sa mémoire le manque de prévision qu'on peut lui reprocher en cette circonstance, et qu'il partagea d'ailleurs avec plusieurs autres potentats. Conseillé jadis par l'évêque Calçadilha, il avait refusé d'écouter Christophe Colomb, et il avait laissé le grand homme demeurer durant plusieurs années à Lisbonne, sans lui donner aucune assistance. Colomb n'avait pas oublié les desseins du roi; mais, poussé par les temps orageux qui régnaient sur les côtes d'Espagne, lorsqu'il revenait de sa mémorable expédition, il n'hésita point à demander, le 1er mars 1493, un asile pour ses navires au port de Cascaes. João II le manda à sa résidence d'Almeria et l'heureux navigateur, entraîné par les joies du retour et surtout par le sentiment profond que lui causait une réussite mise en doute par les meilleurs esprits, se laissait aller devant le monarque portugais à des propos irréfléchis (1), dont l'assemblée et Calçadilha surtout se montraient vivement offensés. Il ne manqua pas alors d'odieux conseillers pour pousser João II à un meurtre politique; mais le roi résista à ces abominables suggestions et Colomb put aller jouir en paix du triomphe qui l'attendait à Barcelone.

Lorsque celui qu'on surnommait hautement alors le *prince parfait*, et que la grande Isabelle mettait sans hésiter au-dessus de tous les souverains de son temps, pouvait ainsi comprendre les changements immenses qui se préparaient dans le monde, il était bien près de sa fin. Sa mort était prévue, et il paraît certain que le poison qui lui aurait été donné aux noces de son fils lui avait enlevé peu à peu sa prodigieuse vigueur. Ce n'était plus l'homme qui se plaçait sans crainte l'épée à la main devant un taureau furieux, ou bien qui du revers de sa lame abattait quatre torches réunies, ce que nul, disent les chroniqueurs, n'avait jamais pu faire en son temps : c'était déjà un homme d'une maigreur affreuse, miné par la maladie; bientôt une hydropisie incurable se déclara. D. João se rendit à Villa de Alvor, dans le royaume des Algarves; mais les eaux qu'on lui administra furent sans efficacité, et il expira un 5 octobre, au milieu des pompes religieuses en prononçant ces mots : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere mei*. On l'enterra d'abord dans la petite ville de Sylves, capitale des Algarves, et il y resta jusqu'en 1499, époque à laquelle D. Manoel le fit transporter en grande solennité au couvent de Batalha. Lorsque la nouvelle de la mort de João II arriva à Rome, un prince de l'Église, qui, s'il n'était l'ennemi de ce monarque, l'avait toujours redouté, s'exprima ainsi : « On vient de perdre le plus grand des rois; mais son père était le meilleur des hommes. » Ces paroles, devenues célèbres, dépeignent, dans leur concision, admirablement ces deux règnes (*voy.* ALPEDRINHA).

Ferdinand DENIS.

Damião de Goes, *Chronica do principe Dom Joam rey que foi destes regnos segundo do nome*, etc.; 1567; réimp. en 1724 et 1790. — Garcia de Resende, *Lyuro das obras de Garcia de Resende que trata da vida e grandissimas virtudes*, etc., *del Rey D. João o Segundo*; 1530; réimp. en 1545, etc. — Ruy de Pina, *Chronica del Rey D. João II*; Lisbonne, 1792, in-fol. — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia historia*. — D. Augustin-Manuel de Vasconcellos, *Histoire de la Vie et des Actions de D. Jean II treizieme roy de Portugal, dict le plus grand roy, fils du meilleur homme*, traduit de l'espagnol; Paris, 1641, gr. in-12. — La Clède, *Histoire générale de Portugal*, édit. de Fortia d'Urban. — Schœffer, *Histoire de Portugal*. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*.

JOAO III, quinzième roi de Portugal, né à Lisbonne, le 6 juin 1502, mort le 11 juin 1557. Il était fils de Manoel et de dona Maria, fille

(1) On trouve ce fait raconté tout au long et très-naïvement dans l'amusante Chronique de Garcia de Resende. Ruy de Pina s'empare également du récit de son devancier; mais João de Barros se montre essentiellement hostile à l'illustre Génois en faisant ressortir la modération de João II, et il l'appelle *homem muy fallador*, homme grand parleur, *hableur* comme nous dirions aujourd'hui. Avec un sentiment plus modéré d'esprit national; le fameux historien aurait vu qu'on pouvait se vanter à moins.

d'Isabelle et de Ferdinand. On l'entoura de maîtres habiles; mais il paraît certain qu'il était d'une intelligence médiocre, et qu'il ne put même s'initier à la connaissance élémentaire du latin. Les événements de sa jeunesse n'offrirent rien de remarquable; il succéda à son père, le 19 décembre 1521, et la cérémonie de l'acclamation eut lieu avec beaucoup de pompe, à Lisbonne, devant la porte du couvent de Saint-Dominique. Lorsque João III commença à gouverner, on peut dire que le Portugal était parvenu à l'apogée de sa puissance; le jeune monarque n'eut, pour ainsi dire, qu'à suivre l'impulsion qui avait été donnée par les ministres de D. Manoel, et à employer les trésors qu'avaient accumulés, dans les caisses de l'État les grands capitaines vainqueurs de l'Inde, qui venaient de se succéder. Il eut d'ailleurs pour le guider dans l'administration le secrétaire de Manoël, Antonio Carneiro et plus tard le propre fils de ce ministre, Pedro d'Alcaçova Carneiro, à l'habileté duquel il faut attribuer les grands actes qui marquent ce règne. Comme son père, João III eut l'art de bien diriger ses choix, et sa biographie ne consiste en réalité que dans la date des nominations des vice-rois et des gouverneurs qui allaient régir dans les trois parties du monde les conquêtes faites sous le règne de son père. Un de ses premiers actes, cependant, fut la réparation d'une grande injustice : il nomma, en 1524, à la vice-royauté des Indes Vasco da Gama, que Manoel avait voué à l'inaction, et qui fit retentir encore de quelques nobles paroles un pays où les plus grands capitaines n'avaient pu le faire oublier. Après lui, D. Henrique de Menezes devint le septième gouverneur des possessions portugaises en Asie, et commença les illustrations d'un règne qui, au milieu de ses splendeurs, laissait entrevoir cependant des principes de rapide dissolution.

Quatre ans après être monté sur le trône, João III épousa l'infante dona Catharina, fille de Philippe le Beau, et son mariage eut lieu le 5 février 1525. Cette princesse, qui dans la suite se fit remarquer par une haute prudence, accomplissait avec une régularité presque monacale les actes d'une grande dévotion; elle exerça certainement sur l'esprit de João III une influence que nul historien ne lui a contestée.

En dehors des conquêtes de l'Inde et de l'administration coloniale, qui fut marquée surtout dès 1534 par la division du Brésil en capitaineries (1), en dehors également des affaires d'Afrique, où l'on abandonna plusieurs places afin de concentrer les forces du Portugal dans Mazagão, le règne de João III fut marqué par deux actes politiques d'une immense importance et qui par la suite exercèrent l'influence la plus décisive sur les destinées du pays. Non-seulement il introduisit l'inquisition dans ses États d'Europe, laissant à la reine Catherine le soin d'établir le redoutable tribunal à Goa, mais il accueillit l'ordre naissant des Jésuites en 1540, et l'opinion générale veut qu'il ait été affilié à cette compagnie célèbre. Nul souverain, sans en excepter celui de l'Espagne, ne sentant plus que lui la nécessité de multiplier les missions, João III s'adressa au pape pour obtenir un certain nombre de religieux voués à la conversion des infidèles, et Paul III lui envoya le P. Simon Rodriguez de Azevedo ainsi que François-Xavier. Ces deux religieux arrivèrent à Lisbonne le 30 mai 1540, et furent d'abord reçus dans l'hospice de Todos los Santos pour que le roi les eût dans son voisinage immédiat, parce qu'il demeurait alors aux Estaos. Non content d'expédier les jésuites dans ses États de l'Inde et du Nouveau-Monde, João III prit immédiatement la détermination de remettre l'éducation de la jeunesse entre leurs mains et d'instituer un collége de leur ordre à Coïmbre; en conséquence, il leur assigna pour revenu les rentes considérables de la commanderie de Carquère. Mais les choses ne demeurèrent pas longtemps ainsi. Carquère fut troqué par le P. S. Rodriguez de Azevedo contre la commanderie de Benespera, afin que le collége de Santo-Antão, situé près du mont de Castello de Lisbonne, devînt la principale résidence de l'ordre; les jésuites s'y installèrent en effet le 5 janvier 1542, et ils y restèrent jusqu'à leur expulsion du Portugal. On a remarqué que João III fut le premier souverain qui concéda à cet ordre des propriétés dans ses États. Ce fut sous son règne, du reste, que débutèrent les vastes missions, qui, commencées dans les plaines de Piratininga, conquirent à la civilisation les hordes indomptées des Guaranis, des Carijos, des Tappes, des Tupis et de tant d'autres races indiennes, qui ont disparu en moins de trois siècles, et qu'on eût pu préserver de la destruction en suivant le système, essentiellement pratique, qui avait fondé les missions. La véritable place des compagnons de saint François-Xavier était bien moins à Lisbonne, à Coïmbre ou même à Goa, que sur les bords de l'Uruguay, du Parana ou du Paraguay.

Avant le règne de João III, dès 1515, une tentative avait été déjà faite pour établir le tribunal de l'inquisition à Lisbonne. Le crédit des nouveaux chrétiens avait fait échouer ces essais odieux, et diverses concessions, successivement confirmées depuis 1522 jusqu'en 1524, avaient assuré aux israélites et aux nouveaux chrétiens la protection des lois. João III détestait profondément la race hébraïque, et en cela il était parfaitement secondé par la classe populaire, qui ne pardonnait pas aux juifs l'influence que leur donnaient leur richesse et leur activité; c'était, comme l'a dit un habile historien « une lutte occulte, mais permanente ». Cette animosité secrète devait se manifester bientôt par d'affreux

(1) Voyez sur ce point, jusqu'à nos jours peu élucidé, les renseignements les plus précis et les plus positifs, dans la nouvelle *Historia geral do Brasil*, d'Adolfo de Varnhagen, t. I.

supplices; et bien que le tribunal de l'inquisition ne fût pas positivement établi en 1528, c'est sans contredit à cette date qu'il faut faire remonter les premières exécutions pour causes religieuses, puisque ce fut l'année durant laquelle on fit brûler trois habitants de Gouvea, accusés de judaïsme et exécutés à la requête de D. Martinho de Portugal, remplissant alors les fonctions de nonce du pape à la cour du roi João III. Bien d'autres actes funestes, s'ils n'eurent pas tous les mêmes conséquences, eurent lieu vers ce temps, et il paraît certain qu'à Olivença, qui appartenait alors au Portugal et qui se trouvait sous la juridiction de D. Henrique, évêque de Ceuta, l'inquisition existait de fait avant d'être régulièrement établie. Malgré l'opposition énergique de deux vertueux prélats, D. Fernando Coutinho, évêque des Algarves, et D. Diogo Pinheiro, évêque de Funchal, on commença dès 1531 à solliciter en cour de Rome l'établissement régulier du saint-office; l'ambassadeur portugais près du saint-siége, Brás Neto, fut chargé de hâter le décret pontifical que João III attendait avec une si vive impatience (1). Clément VII toutefois fut lent à se rendre, et il paraît que le cardinal Lorenzo Pucci, l'un des personnages les plus influents de la cour de Rome, s'y montra d'abord fort opposé. On voyait dans l'ardeur de ces sollicitations un désir secret de dépouiller de leurs richesses les Israëlites opulents du Portugal. Lorenzo Pucci changea d'avis, dit-on, mais il mourut avant d'avoir pu seconder João III de son adhésion complète, et le roi, se défiant de l'habileté de son ambassadeur, envoya à Rome Luiz Affonso au mois de septembre 1531, afin de poursuivre ses sollicitations. Celui-ci trouva un appui actif dans le cardinal, neveu de Pucci, et ce fut lui en réalité qui fit rendre la bulle du 17 décembre de la même année instituant Fr. Diogo da Sylva, moine de l'ordre des Minimes et confesseur du roi, en qualité de commissaire du siége apostolique et inquisiteur général dans le royaume de Portugal et ses dépendances. Ainsi s'évanouit le conte à moitié populaire, préconisé par Luiz Paramo et admis par tant de gens, qui fait d'un audacieux imposteur, nommé Hernando de Saavedra, le légat *a latere*, fondant l'inquisition en Portugal pour aller plus tard aux galères. Diogo da Sylva exerça ses fonctions jusqu'en 1539, et l'on a remarqué que João III ne consacra pas moins de vingt ans à l'organisation du saint-office dans ses États, avant qu'il ne fût complétement établi.

(1) João III écrivait à son ambassadeur à ce sujet : *Vos encomendo e mando que o mais em breve que poderdes com muita diligencia e segredo peçaes*, etc. Il ne paraît pas que Pedro d'Alcaçova, l'habile ministre qui régnait en réalité sous le nom du fils de D. Manuel, ait rien fait pour l'introduction du saint-office en Portugal; et cependant, comme le fut à une époque postérieure le marquis de Pombal, dit M. Herculano, « c'était le roi de fait dans la solution des questions les plus ardues. » Alcaçova, plus habile que le ministre de Joseph Ier, s'effaçait dans la pénombre du trône.

En même temps que l'on promulguait la bulle par laquelle Diogo da Sylva entrait dans les fonctions de grand-inquisiteur, c'est-à-dire en l'année 1534, João III changeait la résidence de l'université, et, revenant sur la pensée qui avait appelé ce corps savant à Lisbonne, il le renvoyait à Coïmbre et lui donnait une nouvelle organisation. Quelques auteurs, et entre autres Leitão Ferreira, repoussent ce changement dans l'instruction publique jusqu'en 1537. Quoi qu'il en soit, João III demanda alors à l'université de France les éléments d'une prospérité nouvelle, et le collége de Sainte-Barbe envoya, à la demande du gouvernement portugais, plusieurs professeurs habiles, qui devaient y asseoir l'enseignement sur des bases différentes. Parmi ces professeurs éminents, on nomme les Gouvea Diogo de Teive et Buchanan; plus tard, une série de boursiers, envoyés par le Portugal à Paris, entretenait entre les deux royaumes ces bons rapports intellectuels, qui avaient commencé dès le treizième siècle avec Aymeric d'Eberard, le saint prélat du Quercy, précepteur du roi Diniz, fondateur de l'université.

Ce fut encore par les soins de João III qu'on érigea en siéges épiscopaux Leiria, Portalègre et Miranda, sans compter ce que l'on appelait les évêchés d'outre-mer *das conquistas*. Plusieurs monuments importants datent aussi de cette époque : tandis que l'on continuait les vastes constructions de Belem, on réédifiait le somptueux aqueduc d'Evora. C'est au même temps qu'appartiennent la construction de la douane, celle de l'arsenal naval, les magasins royaux de la *Torre do Tombo* et les immenses accroissements de l'hôpital de Lisbonne.

João III perdit successivement ses fils, à l'exception du cardinal D. Henrique, et ses frères, dont la descendance n'était pas apte à lui succéder; toutefois, l'infant D. João lui donna, trois ans avant sa mort, D. Sébastien, qui du vivant de son grand-père fut proclamé solennellement héritier du royaume. Comme D. Manoel, João III aurait pu être appelé *le roi heureux* : une mort prompte lui évita d'être témoin de plusieurs catastrophes qui se succédèrent dans l'Inde peu de temps après qu'il eut cessé de vivre. Frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut à Lisbonne, dans le palais même où il était né : il avait régné trente-cinq ans. Sa sépulture est au couvent de Belem.

Ferdinand Denis.

Francisco de Andrada, *Chronica do muito alto e muito poderoso rei destes reinos de Portugal D. João III*; Lisbonne, 1613, in-fol. — Antonio de Castilho, *Elogio del rei D. João III*; *voy.* les *Noticias de Manuel Severim de Faria*. — João de Barros, *Panegyrico a el rei D. João III*, *voy.* la 2e édition des *Noticias* de Severim de Faria; 1740, in-fol. — Luiz de Souza, *Annaes de D. João III* · pub. par M. Herculano; in-4°. — A. Herculano, *Da Origem e Estabelecimento da Inquisição em Portugal*, *tentativa historica*; Lisbonne, 1854 et 1855, 2 premiers vol. in-18; l'ouvrage doit être continué. — Oliveira, *Descripção statistica da cidade de Lisboa*; petit in-4°.

JOAO IV, vingt-et-unième roi de Portugal, né le 19 mars 1604, mort le 26 novembre 1656. Il

était fils de dom Theodosio II, septième duc de Bragance, et de doña Anna de Velasco, fille du duc de Frias, connétable de Castille, et il naquit dans le magnifique château de Villa-Viçosa, apanage de sa maison. Il n'eut pas besoin d'en sortir pour suivre ses études : on y appela des maîtres, et ce fut là que se fit son éducation. Il ne manquait pas de moyens naturels; c'était surtout à l'étude de la musique et aux exercices du corps qu'il employa les premières années de sa jeunesse. Passionné pour un art dans lequel il excellait, livré habituellement dans son parc de La Tapada au plaisir de la chasse, on ne soupçonnait pas à la cour d'Espagne qu'il pût devenir jamais un prétendant redoutable; on craignait beaucoup plus son frère D. Duarte, qui avait les goûts beaucoup plus guerriers, et qui était allé servir en Allemagne. Le 12 janvier 1633, Jean de Bragance épousa doña Luiza-Francisca de Gusman, fille de D. Juan-Manuel Pirez de Guzman, huitième duc de Medina-Sidonia, et l'opinion générale veut que ce soit cette alliance qui ait donné la couronne de Portugal à la maison de Bragance. La jeune duchesse n'apportait au duc ni une dot considérable ni des droits héréditaires qui pussent faire présager une haute fortune; elle lui donnait l'appui d'une pensée ferme et d'un cœur vraiment généreux. L'histoire prête à cette princesse un de ces mots qui prouvent une inébranlable résolution, et qui font parfois décerner une couronne : elle avait dit, et nul plus tard ne l'oublia : « Plutôt reine de Portugal un jour que duchesse de Bragance pendant une longue vie ».

La fin des soixante ans de captivité, comme on disait alors à Lisbonne, avait sonné; le mécontentement des Portugais était parvenu à son comble, celui de la noblesse était devenu audacieux jusqu'à l'imprudence, et il paraît à peu près certain aujourd'hui que le cardinal de Richelieu, profitant, en homme habile, des dispositions hostiles à l'Espagne, n'épargna ni les secours ni les promesses pour rétablir la nationalité portugaise.

Il n'y a pas dans l'histoire de la péninsule un seul événement peut-être dont le récit soit devenu plus populaire que celui qui mit sur un trône la maison de Bragance; il y en a peu qu'on ait acceptés avec aussi peu d'examen : cette fois l'esprit de routine s'est prolongé au delà de deux cents ans. Il le faut bien dire, l'histoire de l'abbé de Vertot, d'une part, et le drame de Lemercier, de l'autre, ont donné le change aux meilleurs esprits sur le caractère réel des personnages qui figurent dans cette révolution. Celui de João IV a été l'un des plus altérés. Les événements, présentés sous leur jour véritable, font voir que le duc de Bragance resta bien moins qu'on ne l'a cru étranger aux démarches secrètes qui se faisaient autour de lui pour rendre l'indépendance à la nation et lui donner un trône.

La duchesse de Mantoue gouvernait le Portugal au nom de Philippe IV, et s'en remettait de tous les soins de l'administration à un ministre corrompu, lorsqu'une lettre du souverain espagnol engagea le duc à se rendre à Lisbonne pour y discuter certains intérêts qui lui étaient particuliers, mais dont le simple énoncé indiquait une sorte de défiance. C'était en 1639. Le prince vint à Almada; mais durant deux mois il se garda bien d'entrer dans la capitale, et il paraît que ce fut dans ce court espace de temps que les premières ouvertures d'une conspiration dont il devait être l'âme lui furent faites. D. Antonio Mascarenhas fut le plus hardi dans ses propositions; elles furent d'abord reçues avec une apparente indifférence. L'entrevue du duc de Bragance et de la duchesse de Mantoue eut lieu, et le premier retourna immédiatement à sa résidence de Villa-Viçosa. Ce fut à partir de ce moment que l'opinion générale fit du duc Jean un prétendant; certaines prophéties, qu'on faisait circuler de longue main, de prétendus prodiges, que l'on allait contempler sur le bord de l'Océan, et qui désignaient tous le duc de Bragance comme devant occuper le trône de Portugal, disposaient les esprits à la réalisation d'un événement que tout le monde souhaitait (1). Enfin, l'espèce de pression que le gouvernement espagnol exerçait sur les grands à propos de l'expédition en Catalogne dut nécessairement hâter la conclusion d'un drame dans lequel chacun s'était déjà distribué les rôles principaux.

Des conciliabules étaient tenus à Xabregas, dans la maison de Georges de Mello, qui y réunissait plusieurs seigneurs influents, et le marquis de Ferreira fut alors chargé officiellement de faire des propositions positives au duc. Elles furent d'autant moins rejetées, que le Dr João Pinto Ribeiro, agent très-actif de la maison de Bragance à Lisbonne, préparait depuis plusieurs mois les esprits à un changement que les populations appelaient de leurs vœux. Homme instruit, entreprenant, plein de l'amour du pays, l'agent du duc de Bragance ne fut nullement une sorte de Figaro politique tel que le drame moderne nous l'a représenté : fortement aidé par l'archevêque de Lisbonne, par le marquis de Ferreira, le comte de Vimioso et Rodrigo de Mello, pendant plusieurs mois il multiplia ses entrevues avec le duc, malgré la distance qui les séparait de la capitale. Il exerça certainement une grande influence sur la détermination de son patron; mais, au dernier moment, et quand il fal-

(1) Les poésies de Bandara avaient été forgées dans ce sens. Il n'y avait pas jusqu'aux galets roulés par les vagues sur les rives d'Almada qu'on ne chargeât de confirmer la prédiction. Quelques-uns d'entre eux avaient montré en relief et très-clairement marquée la signature du duc. Une tradition voulait aussi qu'un certain jardin, désigné sous le nom *dos Machados*, ne pût pas recevoir un membre de la famille de Bragance sans que cette famille cessât d'être ce qu'elle était. Le duc Jean s'était promené dans le jardin *dos Machados* : donc il devait être couronné!

lait prendre résolument son parti et donner une réponse définitive, ce fut dans le conseil net et précis de son secrétaire intime, Antonio Paes, que D. João puisa sa dernière détermination; le cœur viril de la duchesse fit le reste. Ajoutons qu'une fois résolu à tenter la fortune, le duc n'hésita plus. Au moment de l'exécution, néanmoins, dans la nuit du 28 novembre 1640, tout fut mis pour ainsi dire en question; il avait été décidé qu'à l'instant où l'indépendance nationale serait proclamée, plusieurs des conjurés s'ouvriraient à ceux de leurs amis capables de les seconder. Ces confidences étaient périlleuses sans doute; mais elles étaient devenues indispensables. Un jeune gentilhomme, qui venait de les recevoir et sur lequel on comptait, se montra tellement opposé aux projets de l'assemblée, qu'on crut devoir tout suspendre. Chargé d'avertir le duc, Pinto se garda bien de le faire en des termes qui eussent peut-être jeté le trouble dans une âme moins bien trempée que la sienne; il se contenta de le prévenir de rester à Villa-Viçosa et de se tenir prêt à tout événement, durant plusieurs semaines s'il le fallait. Les conjurés ayant compris qu'il fallait laisser quelque chose aux chances de la fortune, le 1er décembre fut désigné pour marquer l'ère nouvelle de l'indépendance nationale (1). Au jour convenu, en effet, à neuf heures du matin, tous les hommes résolus qui avaient pris part à ce complot se trouvèrent réunis sur le territoire de Paço, vers lequel ils s'étaient dirigés par groupes peu nombreux. C'était là, en effet, que résidait la duchesse de Mantoue, la régente du royaume, et c'était sur la même place que se trouvaient les hôtels occupés par les ministères et par les tribunaux. Pinto Ribeiro avait été le premier à se rendre au lieu du rendez-vous, et il le fit avec une certitude de réussite telle, qu'un de ses amis, qui ne comptait pas parmi les quarante conjurés, mais qui avait montré de la sympathie pour la cause de l'indépendance, l'ayant rencontré et l'ayant interrogé familièrement sur la cause de sa promenade matinale, il lui répondit que son excursion jusqu'au Terreiro do Paço n'avait qu'un but : qu'il allait entrer dans la salle des Allemands, y faire un nouveau roi, puis rentrer chez lui.

Ce fut ce sang-froid au moment décisif qui sauva tout et qui donna un trône à D. João de Bragance. A la même heure éclata un même cri: les troupes espagnoles furent dispersées sans peine; le corps des archers du palais, qui seul montra des velléités de résistance, laissa bientôt l'entrée libre aux conjurés. Il n'y eut à vrai dire qu'un seul soldat, faisant partie de la garde allemande, qui se fit tuer. D. Miguel d'Almeida s'élança alors vers le grand balcon du palais tenant à la main son épée nue, et là, s'adressant à la foule, qui grossissait d'instant en instant, il proclama D. João IV roi de Portugal; le peuple lui répondit par ses acclamations.

On envahit bientôt le palais; mais on respecta la vie de la duchesse régente: les hommes déterminés qui avaient fait cette rapide révolution n'en voulaient qu'à l'existence d'un seul homme. Autant le principal ministre de l'ancien gouvernement, Miguel de Vasconcellos, était apprécié par l'Espagne, en raison de ses rares talents comme financier, autant il était haï par la population de Lisbonne, et ce fut lui qui paya pour tous. On venait de lui dire qu'il était temps de se jeter dans une gondole et de fuir de l'autre côté du Tage; mais il s'était moqué de ce conseil opportun. D. Antonio Tello, suivi de plusieurs conjurés, entra dans la galerie à l'extrémité de laquelle se trouvait le cabinet où d'ordinaire le ministre se retirait. Il n'eut que le temps de se saisir d'une carabine et de se cacher précipitamment dans une armoire encombrée de papiers. Ce fut, selon les uns, le bruit de ces paperasses amoncelées qui le trahit; selon d'autres, une vieille servante, qu'on intimida et à laquelle on fit craindre pour sa propre vie, désigna du doigt la cachette où il se tenait blotti : arraché violemment de ce réduit, il put faire encore usage de son arme, mais il tira au hasard et sans succès. On le précipita à demi mort par une des fenêtres de la galerie et il alla tomber sur le pavé du *Terreiro do Paço*.

Pendant ce temps la duchesse de Mantoue appelait à la résistance d'une des fenêtres de la galerie, qui donne sur la chapelle. D. Antão d'Almada et son fils, suivis de quelques gentilshommes, montèrent en hâte dans les appartements où elle était en larmes, et, sans se départir d'une courtoisie qu'on aurait pu oublier dans cette situation extrême, ils forcèrent la petite-fille du roi D. Manuel, qui avait séparé sa cause de celle des Portugais, à se cacher au peuple et plus tard à s'enfuir en Espagne.

Dès ce moment la révolution était consommée. Au moment où D. Miguel de Almeida proclamait l'indépendance, D. Georges de Mello et son cousin, Estevam da Cunha, accompagnés d'Antonio de Mello de Castro, gagnèrent la place d'armes, et se mettant à la tête du peuple, dispersèrent les Espagnols, qui faisaient mine de résister. Bientot l'archevêque de Lisbonne, D. Rodrigo da Cunha, sortit solennellement de son palais, et vint bénir les armes qui rendaient l'indépendance au pays, et le comte d'Avranches, suivi des hérauts d'armes, proclama l'avénement du nouveau roi. Pendant que ce grand événement avait lieu à Lisbonne, João IV était encore dans son palais de Villa-Viçosa, mais il n'y demeurait pas oisif. Aussitôt qu'il eut appris avec quelle impatience on l'attendait dans Lisbonne, il fit des dis-

(1) C'était la Saint-Éloi et l'épître du jour contenait ces paroles, que l'on eita depuis comme une prophetie : *Fratres hora est jam nos de somno surgere; nunc enim propior est nostra salus, quam cum credidimus.* (Saint Paul, *Épître aux Romains.*)

positions pour résister aux premiers efforts du parti espagnol; puis il se mit en route, accompagné seulement de deux gentilshommes, et le 6 il était dans la capitale, où le peuple le reçut avec enthousiasme. Au bout de neuf jours une plateforme immense était dressée sur le *Terreiro do Paço*, et là il fut couronné selennellement. Ce fut le marquis de Ferreira qui remplit l'office de connétable. Le clergé tout entier et les innombrables confréries religieuses de la cité prirent part à ce grand acte politique, et le 29 janvier 1641 les cortès furent convoquées pour ratifier le choix que la nation venait de faire. La veille on avait reconnu comme héritier du royaume l'infant D. Théodose, qui n'avait que sept ans à peine, mais dont la vive et précoce intelligence faisait concevoir alors des espérances bien légitimes (1), que la mort devait interrompre.

Après que le premier mouvement d'enthousiasme fut passé, on vit que le royaume, qui s'était dégagé si résolument d'un joug détesté était littéralement sans finances, sans forces de terre, sans marine, et même sans armes pour soutenir le premier choc de l'Espagne : ce fut précisément cette faiblesse apparente qui sauva João IV, qu'on nommait encore le *duc de Bragance* à Madrid et que son beau-frère, le duc de Medina-Cœli, appelait sérieusement en champ clos, pour qu'il eût à se laver par les armes du crime de félonie. On envoya ce cartel ridicule, et on s'abstint de faire marcher immédiatement des troupes : on était parvenu à persuader au spirituel mais inhabile Philippe IV qu'une guerre offensive en Portugal était complétement inutile, et qu'avec deux mains de papier portant la signature royale tout rentrerait dans l'obéissance. João IV était plus fort qu'on ne le croyait; il avait déjà l'appui de Richelieu, dont les tentatives pour faire triompher sa cause ne sont plus douteuses. Après la France, l'Angleterre, la Hollande, la Suède et le Danemark offrirent au nouveau monarque leur appui, de l'argent, des munitions; les navires arrivèrent dans peu de temps, si bien que lorsque les Espagnols songèrent à attaquer le Portugal par Olivença, Mathias d'Albuquerque, choisi avec beaucoup de discernement par João IV pour conduire cette guerre de résistance, était prêt à le recevoir : il le prouva trois ans plus tard à Montijo.

Si le nouveau monarque n'eut pas d'abord à se défendre contre une armée d'invasion, il eut à redouter la guerre secrète qu'on lui fit par l'or et par la trahison. Dès 1641 D. Sébastien de Matos, archevêque de Braga, devint l'âme d'une conspiration, dans laquelle entrèrent le marquis de Villa-Real, le duc de Caminha, le comte d'Armamar, et D. Agostinho Manoel de Vasconcellos; elle avait pour but de faire rentrer le pays sous le joug espagnol. En réalité ce fut surtout dans cette occasion critique que João IV donna des preuves de fermeté et d'habileté tout à la fois. Le procès des conspirateurs s'instruisait, et l'on ignorait encore quelle serait l'issue du jugement prononcé par la cour suprême, lorsqu'il fit sortir du port de Lisbonne les flottes de France et de Portugal en destination pour Cadix, « voulant ainsi prouver, dit le célèbre Vieira, qu'il était si bien roi, que pour faire tomber les têtes coupables il ne sentait nulle nécessité d'appeler à son aide les armes étrangères ou même de recourir à l'assistance des siens (1). »

João IV régna seize ans, et il marqua son passage au pouvoir par d'utiles institutions. A partir de l'année 1640 l'homme que nous sommes accoutumés à regarder en France comme l'âme de la révolution qui le mit sur le trône, s'efface complétement, tandis que le secrétaire d'État choisi par le roi, Francisco de Lucena, qui en réalité conduisit les affaires, d'une main vigoureuse, et par cela même s'attira la haine des grands, prend chez les historiens portugais une importance que nous ne soupçonnons pas. Haï particulièrement par D. Rodrigo da Cunha, archevêque de Lisbonne, ce ministre fut accusé publiquement de trahison, et les circonstances qui accompagnaient sa sortie des affaires n'apportèrent pas un médiocre ennui aux premières années d'un règne difficile. João IV et son fils durent les années de repos dont ils jouirent au gain de deux batailles où les armées espagnoles furent battues complétement. La première, celle que l'on désigne sous le nom de Montijo, eut lieu le 26 mai 1644; celle de Montes Claros fut gagnée par le marquis de Marialva sur le marquis de Caracena, le 17 juin 1665.

Malgré les soucis que lui donnait un trône peu affermi, João IV ne cessa pas de cultiver avec ardeur la musique et de s'occuper surtout de la théorie de cet art. On a de lui les ouvrages suivants, dont quelques-uns existent à la Bibliothèque impériale de Paris : *Defensa de la*

(1) Les panégyristes les plus modérés de la péninsule appellent ce jeune prince un *prodige de la nature*. Si l'on en juge par un appréciateur moins intéressé, le voyageur Monconys, il avait acquis de très-bonne heure de rares connaissances dans les sciences exactes et même en littérature. Il mourut le 15 mai 1653, et fut enterré à Belem : s'il eût vécu tous les scandales donnés par Alfonse VI eussent été évités à la nation.]

(1) Antonio Vieira, qui était initié on ne peut mieux à la politique du temps, témoigne une vive admiration pour la conduite de João IV en cette circonstance difficile. Une seconde conspiration fut tramée, en 1647, pour livrer de nouveau le Portugal à l'Espagne. C'était à la procession du *Corpus Christi*, où l'on promène avec tant de pompe le simulacre de saint Georges (depuis que ce saint guerrier a été choisi par Jean Ier pour être le protecteur du Portugal) que l'attentat devait éclater. Dans le but d'assassiner João IV, on avait placé sur le chemin de la procession, abrités par des habitations de la rue des Torneiros, plusieurs hommes armés d'arquebuses, qui devaient tirer ensemble sur le roi. L'exécution de ce projet échoua, et les conspirateurs payèrent de leur vie la tentative qui, si elle avait réussi, eût replacé leur pays sous le joug espagnol.

Musica contra la errada opinion del obispo Cyrillo Franco; Lisbonne, 1649, in-4°. L'évêque Cyrillo Franco avait écrit une lettre apologétique sur la musique ancienne et sur ses effets prodigieux, et le roi répondit au prélat par une louange très-exaltée de la musique moderne, dans laquelle il se pose en champion enthousiaste de la musique de Palestrina; — *Respuestas a las dudas, que se pusieron a la Missa :* Panis quem ego dabo *de Penestrina*, (sic) *impressa em el libro cinco de sus Missas;* Lisbonne, 1654, in-4°. Cet opuscule, écrit en espagnol et non en portugais, comme on l'a dit, fut traduit en italien, et parut à Rome en 1655: les armes royales de Portugal gravées au frontispice peuvent, au besoin, servir à faire connaître leur auteur; — *Dous motetes :* ils ont été imprimés à la fin des œuvres musicales de João Rabello; Rome, 1657, in-4°; — *Magnificat* à quatre voix; — *Dixit Dominus Domino Deo*, à huit; — *Laudate Dominum omnes gentes*, à huit; — *Concertado sobre o canto chão do hymno: Ave Maris, stella;* sans date (1); — *Concordancia da Musica, e passos della, collegida dos mayores professores desta arte;* ms.; — *Principios da Musica, quem fordo seus primeiros authores e os progressos que teve;* in-fol. Comme expression des sentiments politiques de ce souverain, on a les lettres suivantes, dont le nombre pourrait être certainement accru; — *Practica aos fidalgos em 28 de julho de 1641 quando forão prezos por inconfidentes o marques de Villa-Real e o duque de Caminha*; Lisbonne, 1641, in-fol.; — *Memoria, que deixou à rainha dona Luiza quando passou no anno 1643 à provincia de Alentejo, e lhe cometeo a regencia do Reino;* l'original se conservait jadis dans la bib. du duc de Cadaval. João IV avait réuni une bibliothèque musicale qui effaçait toutes les collections du même genre connues au dix-septième siècle, et il avait fondé dans son palais une typographie destinée surtout à imprimer la musique, qui jouit longtemps d'une grande renommée. M. Fétis a donné une excellente appréciation de D. João IV comme critique musical. On a remarqué, avec raison, que ce souverain avait transmis à sa descendance le goût passionné qu'il avait pour l'art.

Ferdinand Denis.

J. Pinto Ribeiro guarda mòr do real archivo, *Usurpação Retenção, Restauração de Portugal*; Lisbonne, 1648, in-4°, et 2 partie des œuvres du même; Coimbre, 1780, in-fol. — João de Vasconcellos, *Restauração de Portugal prodigiosa*; Lisbonne, 1648. — *Capitulos geraes apresentados a el Rei D. João IV, nas cortes celebradas em Lisboa com os tres estados em 28 de janeiro de 1641*; in-fol. — *Relação verdadeira da entrada que o governador das armas Mathias de Albuquerque fez em Castella no mes de abril de 1644 e successo de Mentijo;* Lisbonne, 1644, 6 vol. in-4°. — *Victoriosos successos das armas de Sua Magestade el rei D. João IV nas fronteiras da Beira e Alentejo No mez de outubro de 1648*; in-4°. — *Tacito Portuguez. Vida e Morte, Dictos e Feitos de el rei D. João IV de Portugal*, manuscripto de *D. F. Manuel de Mello*. Ce travail si précieux d'un habile écrivain a été reproduit en partie dans le journal *L'Illustração*, in-fol. — Conde de Ericeira, *O Portugal restaurado;* 4 vol. pet. in-4°. — Veloso de Lyra, *Espelho de Lusitanos em o cristal do psalmo quarenta e tres.* — Santarem, *Quadro elementar.* — R. Aubert Vertot d'Aubœuf (L'abbé), *Histoire des Révolutions de Portugal;* Paris, 1689, in-12. — Pasarello, *Bellum Lusitanum.* — Laclède, *Histoire générale de Portugal.* — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia Historia*, édition de 1788. — Le P. Antonio Vieira, *Obras.* — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque.*

JOAO V, vingt-quatrième roi de Portugal, né à Lisbonne, le 22 octobre 1689, mort le 31 juillet 1750. Il succéda à son père, D. Pedro II, le 1er janvier 1707, et montra d'abord quelques dispositions heureuses. Il monta sur le trône à dix-sept ans, dans des circonstances difficiles, et en continuant la politique de son père il se trouva, à son insu et pour ainsi dire en dehors de ses sympathies, engagé dans la lutte contre la France; il persista néanmoins dans ce parti durant la guerre de la succession. Philippe V étant rentré dans Madrid et le duc de Berwick ayant remporté l'éclatante bataille d'Almenza, le 27 avril 1707, on peut dire que le début du règne de João V commença par une défaite; sa résolution bien arrêtée de ne point abandonner les intérêts de l'Autriche lui coûta beaucoup d'hommes et d'argent. La bataille de Saragosse, gagnée le 20 août 1710, par le général Staremberg, releva un peu sa position, qu'affaiblit, l'année suivante, l'expédition dirigée par Duguay-Trouin contre Rio-de-Janeiro, le 13 septembre 1711.

Pendant ces événements, D. João V s'était déjà marié, depuis quelques années, avec Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Léopold Ier, et l'arrivée de la reine à Lisbonne, le 9 juillet 1708, sur une flotte de l'Angleterre, avait donné lieu à des fêtes splendides, propres à faire prévoir dès lors quels seraient les goûts fastueux du jeune roi. En effet, le traité d'Utrecht n'eut pas été plus tôt signé (1) et rétabli la paix dans la péninsule, que les sympathies du monarque portugais pour la cour de France se manifestèrent. Louis XIV devint pour lui un type vraiment royal, qu'il fallait imiter. João V voulut l'emporter en faste religieux sur tous les souverains catholiques de l'Europe, et il choisit parmi ses diplomates ceux qu'il jugeait les plus habiles pour obtenir du saint-siége ce qu'il souhaitait par-dessus toute

(1) On reproduit ici la nomenclature fort sommaire donnée par Barbosa Machado. Des recherches attentives accroîtraient probablement ces renseignements bibliographiques sur l'œuvre musical du roi Jean.

(1) Ce traité important, dont la rédaction en ce qui touchait les possessions du Nouveau-Monde a été si légèrement adoptée, fut célébré à Utrecht dès 1713; mais il ne fut signé à Lisbonne que le 6 février 1715. Les diplomates qui y apposèrent leur signature étaient, pour la France: le maréchal d'Huxelles et M. Ménager; pour le Portugal, le comte de Tarouca et D. Luiz da Cunha. Lorsqu'on examine le dédale inextricable dans lequel se trouvent engagés ceux dont la mission est de fixer aujourd'hui les limites entre la Guyane et le Brésil, on ne peut s'empêcher de regretter amèrement la façon dont fut rédigé ce traité.

chose, certains priviléges exclusifs attachés à son église métropolitaine. Ce n'était plus, comme au temps des Almeida, des Albuquerque et des Castro, le désir de faire pénétrer le christianisme dans les parties les plus reculées de l'Orient qui préoccupait ce roi dévot sans véritable grandeur; il ne s'agissait plus pour lui de civiliser les nations sauvages du Brésil en leur prêchant l'Évangile, comme on l'avait fait sous João III; ce qu'il fallait obtenir du saint-siége, c'était le titre de *Majesté très-Fidèle* et la faculté de célébrer les cérémonies du culte avec une pompe toute pontificale et qui ne laissât rien à envier aux splendeurs de Rome. Cette négociation fut longue et coûteuse : ce fut seulement au mois de septembre 1741 qu'elle fut couronnée d'un entier succès. João V avait jugé à propos d'établir pour sa capitale une division ecclésiastique particulière, et jusqu'à la date indiquée ici le diocèse de Lisbonne avait été divisé en deux archevêchés (1). Par la bulle de Benoît XIV qui instituait un patriarche à Lisbonne, cet état de choses cessa : il n'y eut plus qu'un seul chapitre patriarcal pour tout le diocèse, et l'on établit en même temps dans les palais de l'archevêché un séminaire pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques qui devaient se vouer désormais au service de l'église patriarcale de Lisbonne. Tout dans cette vaste métropolitaine fut calqué dès lors sur le rite de la cour pontificale, et il n'y eut pas jusqu'à la pourpre dont se revêtent les chanoines de ce chapitre souverain qui ne rappelât exactement la pompe des cardinaux.

Dès sa première jeunesse João V avait rêvé l'érection d'un palais monastique qui réunît le caractère religieux de l'Escurial et la splendeur plus mondaine de Versailles : l'édification de Mafra fut résolue. João V choisit un Allemand, d'origine italienne, que l'on nommait Ludovici, pour construire ce palais, dont la façade devait avoir environ 216 mètres de long, et le 17 novembre 1717 la première pierre du nouveau château fut posée. Dire ici les sommes immenses qui vinrent s'engouffrer dans la construction de ce vaste monument serait chose inutile; nous nous contenterons de rappeler que treize années entières furent employées à son édification et que la basilique ne put être consacrée que le 22 octobre 1730. Heureusement pour le monarque prodigue, que les mines fécondes du Brésil ne ménageaient pas leurs trésors; c'était le temps où le territoire de Villarica livrait sans le compter son or, et deux ans avant qu'on eût posé en Europe la première pierre de Mafra l'exploitation des diamants du Cerro-do-Frio avait laissé entrevoir ce qu'on pouvait se permettre à Lisbonne de folles prodigalités (1).

João V avait parfois, il faut en convenir, des inspirations plus heureuses, quoique son règne ait été marqué en littérature par un goût détestable. Il possédait l'amour des sciences et des recherches historiques : le 8 décembre 1720, il fit inaugurer l'*Académie d'Histoire* qu'il venait de fonder, et, ayant été informé que l'Académie des Arcades n'avait pas à Rome un lieu convenable pour y tenir ses séances, il donna des ordres à son ambassadeur pour que ce corps littéraire fût logé avec une sorte de dignité. Il encouragea l'étude des mathématiques; il donna à l'université d'Evora trois chaires de droit civil et deux de droit canonique; enfin, il eut tous les goûts d'un bibliophile, sinon éclairé, du moins zélé. On lui apporta à Lisbonne de tous les coins de l'Europe les éditions les mieux choisies et surtout les reliures les plus splendides. Ces beaux livres servaient peu, il est vrai, et n'occupèrent pas même systématiquement les rayons d'une bibliothèque; mais enfin leur présence à Lisbonne témoignait d'un louable désir.

Quant aux goûts privés, au caractère de ce roi, il y a longtemps qu'un mot piquant de Voltaire en a fait connaître les bizarres contrastes : « Les fêtes de Jean V étaient des processions; ses édifices des monastères et ses maîtresses des religieuses. » C'était à cela en effet que se bornaient les préoccupations du roi; pour les soins sérieux qu'exigeait l'administration, ce fut un moine récollet, fray Gaspard, qui en fut chargé : ce ministre, malgré son incapacité notoire, eut toute la confiance du monarque. Le 10 mai 1742 João V, ayant ressenti une violente attaque d'apoplexie, fut paralysé presque complétement du côté gauche; dès lors il tomba dans une sorte de marasme, et changea la plupart des habitudes de sa vie. Les bains de Caldas da Rainha amenèrent une légère amélioration dans sa santé; mais cet état dura près de neuf ans, et c'est fray Gaspard qui régnait. Le dernier événement important dont fut marquée la vie de ce monarque, celui dont il ressentit une joie sincère, fut la promulgation de la bulle de Benoît XIV, datée du 23 décembre 1748, bulle par laquelle le titre de *Majesté Très-Fidèle* lui était accordé ainsi qu'à ses successeurs. João V mourut à Lisbonne. Sa tombe est dans l'église de São-Vicente de Fóra. Le dernier événement politique de son règne, mais auquel il ne prit personnellement qu'une part bien faible, fut l'échange des Sept-Missions contre la colonie du Sacramento; échange visiblement contraire à ses intérêts. C'est enfin durant les dernières an-

(1) Nous ferons remarquer ici, en passant, que faute de connaître cette étrange division ecclésiastique, plusieurs bibliographes ont expliqué de la manière la plus bizarre les dénominations de *Lisboa oriental* et *Lisboa occidental*, qui marquent dans beaucoup de livres portugais le lieu d'impression.

(1) On évalue à environ deux milliards quatre cent millions de francs la somme qui fut exportée des mines du Brésil depuis la découverte de Minas Geraes jusqu'en 1758, c'est-à-dire dans un espace d'environ soixante ans.

www.libtool.com.cn

nées de son règne que les Anglais préparèrent leur puissance aux Indes. F. Denis.

F Francisco-Xavier dos Serafins Pitarra, dans les additions à l'ouvrage de Pedro de Mariz, *Dialogos de varia Historia*; Lisbonne, 1738, in-4°. — João Baptista de Castro, *Mapa de Portugal*. — *Vida, Successos e Fallecimento do rey fidelissimo João V*; Lisbonne, 1750, in-4°. — *O Panorama, jornal literario*; gr. in-8°, avec fig. première série. — Ferdinand Denis, *Portugal*. — Chaumeil et Stella, *Hist. de Portugal*, — *Hist. Genealogica*.

www.bouquinerie-ancienne.com

JOAO VI (*Marie-Joseph-Louis*), roi de Portugal, né le 13 mai 1769, à Lisbonne, mort le 10 mars 1826, dans la même ville. C'était le second fils de Marie Ire et de l'infant don Pedro, oncle et époux de cette princesse, qui par courtoisie lui accorda le titre de roi. Sa mère, ayant été déclarée inhabile à régner, par suite de la maladie mentale que l'exaltation religieuse avait développée en elle, il prit les rênes du gouvernement le 10 mars 1792; cependant tous les actes continuèrent à être promulgués au nom de Marie. A cette époque ce prince était un jeune homme timide et complétement dépourvu des connaissances nécessaires au chef d'un État. Livré aux moines dès l'enfance, il avait appris fort peu de chose; il faisait ses délices des cérémonies de l'église, était très-versé dans la liturgie, et se plaisait à chanter au lutrin. Un tel prince ne pouvait guère être que l'instrument de ses ministres. Aussi l'histoire de son règne, traversé des plus graves événements, est-elle plutôt celle des prétendus hommes d'État que les intrigues de cour portèrent successivement au pouvoir, et à l'administration desquels il n'eut qu'une part presque insignifiante. Le premier acte de son gouvernement fut des plus impolitiques. Au lieu de garder dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Angleterre et la république française une neutralité dont le commerce et la navigation pouvaient tirer de grands avantages, il obéit à l'influence de plus en plus impérieuse du cabinet de Londres, et adhéra, le 1er septembre 1793, à la première coalition. Puis il se crut obligé par le *casus fœderis* stipulé précédemment entre le Portugal et l'Espagne de mettre à la disposition de cette puissance un corps d'armée auxiliaire, qui, sous les ordres du général anglais Forbes, déploya une grande bravoure dans la campagne du Roussillon et rendit des services signalés. Mais cette ostentation ridicule, ou plutôt ce dévouement servile d'un ministère vendu à l'Angleterre, eut pour le pays les résultats les plus déplorables. Jusqu'à la paix de Madrid, en l'espace de sept années, le Portugal perdit plus de 200 millions de francs; tous les riches navires du Brésil devinrent la proie des nombreux corsaires français; les droits d'entrée sur les marchandises tombèrent à un chiffre dérisoire, à cause de la contrebande anglaise entreprise presque ouvertement et sur une vaste échelle; le trésor, que Pombal avait laissé dans l'état le plus florissant, fut réduit à une pénurie telle, autant par l'excès des dépenses que par la corruption administrative, qu'il fallut créer dès 1797 un papier-monnaie portant intérêt à six pour cent, papier rapidement déprécié, et avec lequel le gouvernement remboursa une masse énorme d'anciennes créances. Enfin, au lieu de protéger les côtes par des croisières bien entretenues, on acheva d'épuiser les ressources pécuniaires pour équiper une petite escadre qui fut envoyée à Portsmouth, et dont les Anglais dédaignèrent les services.

Depuis la conclusion du traité de Bâle (22 juillet 1795), traité dans lequel, par mépris ou par ingratitude, l'Espagne, partie contractante, oublia de faire aucune mention de son allié, le prince Jean avait retiré de l'armée des Pyrénées les faibles restes de ses troupes. Le parti libéral fondait sur ce fait l'espoir d'un rapprochement prochain avec la France. Plusieurs tentatives de négociation eurent lieu dans ce but; il y en eut même une, habilement conduite par M. d'Araujo, en 1797, qui aboutit à un projet de traité des plus avantageux. Mais comment le Directoire pouvait-il croire à la sincérité de semblables ouvertures tant que les Anglais étaient maîtres de Lisbonne? En effet, cette capitale, occupée militairement par plusieurs régiments de Suisses et d'émigrés français, resta plusieurs années en leur pouvoir. Au milieu de ce désarroi général, le prince Jean jugea l'occasion favorable pour exercer pleinement l'autorité royale et secouer le joug importun de ses ministres; il prit le titre de régent, qu'il conserva jusqu'à la mort de sa mère, et fit rendre tous les actes en son propre nom (1799). Le chef du cabinet, Seabra, dont les talents ne pouvaient excuser la cupidité et les abus de pouvoir, fut remplacé par Pinto, homme d'une incapacité notoire, intrigant, bas et dissimulé. Quelques places honorifiques furent abandonnées au parti libéral, telles que la charge de généralissime au vénérable duc de Lafoëns. Mais la cour n'en resta pas moins l'humble servante du cabinet de Saint-James, et le trop fameux Manique, un des favoris du prince, continua, à la direction de la police, son système d'espionnage et de persécution. On doit ajouter qu'un changement remarquable se manifesta à cette époque dans le caractère de Jean. S'il ne cessa de se montrer en public timide, faible et méfiant, il fit des progrès sensibles dans la connaissance de l'histoire contemporaine, se rapprocha de la bourgeoisie, encouragea l'instruction, et, quoique superstitieux en apparence, ne favorisa point les ambitieuses visées du clergé.

Des événements graves se préparaient au dehors; le Portugal allait porter la peine de la politique tortueuse que jusque là, par l'influence anglaise et la trahison du parti aristocratique, il avait suivie contre la France. En 1801, le général Bonaparte força l'Espagne à lui déclarer la guerre. Deux corps d'armée furent désignés pour l'envahir, l'un espagnol sous les ordres du prince de la Paix (*voy.* Godoï), l'autre fran-

çais commandé par le général Leclerc. La résistance était impossible; la désorganisation totale des troupes, le défaut d'approvisionnements, l'ignorance des officiers, la détresse du trésor public, la défection de l'Angleterre, qui ne mit à la disposition de son allié que 300,000 livres sterling de subsides, et la faible division campée à Lisbonne, tout conseillait au gouvernement une prompte adhésion aux volontés de Bonaparte. Mais on avait compté sans l'astucieux Pinto, qui avait à cœur d'abattre les libéraux, conseillers de la paix; il fit traîner les négociations en longueur de façon à laisser aux Espagnols le temps de franchir la frontière. Dès lors la paix n'était plus possible. Trois places furent prises, et l'insignifiante échauffourée de Portalègre, où toute l'armée lâcha pied devant l'attaque de quelques milliers de cavaliers, décida du sort d'un royaume. Le régent envoya Pinto à Badajoz, afin de s'entendre avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix. Ils signèrent dans cette ville le traité du 6 janvier 1801, qui fut bientôt suivi de celui de Madrid, en date du 6 juin de la même année. Par ce traité onéreux, les marchandises françaises furent placées sur le même pied que les marchandises anglaises pour les droits d'entrée; le Portugal consentait à fermer ses ports aux vaisseaux de la Grande-Bretagne, cédait à l'Espagne Olivença et son territoire, et à la France une étendue de soixante milles dans la Guyane, et s'obligeait de plus à payer à cette dernière puissance une somme de quinze millions de francs, qu'il fut forcé d'emprunter à la Hollande. Ces conditions exorbitantes furent, il est vrai, modifiées à la paix d'Amiens, dont la rupture faillit exposer le Portugal à de nouveaux dangers. Placé entre les menaces d'invasion, également impérieuses, de l'Angleterre et de la France, le régent eut cette fois l'adresse de les écarter, et, grâce à de grands sacrifices d'argent, il obtint, par la convention du 6 octobre 1803, de rester dans la neutralité, qui fait la force des États secondaires. Aussi, malgré la reprise des hostilités en Europe, cet acte de sage politique ouvrit au commerce et à la navigation une ère de bien-être maintenue sans interruption jusqu'aux événements de 1807. Cette période de quatre années de paix fut à peine troublée par les intrigues des partis; toutefois, on ne peut passer sous silence la ridicule tentative de quelques grands seigneurs, qui, pour restaurer les anciens priviléges de la noblesse, projetèrent de placer à la tête du gouvernement la propre femme du régent, Charlotte-Joachim de Bourbon (1805). Cette princesse, unie à Jean le 8 mai 1784, était fille du roi d'Espagne Charles IV; d'un esprit remuant et d'une conduite au moins légère, elle avait cessé depuis 1793 d'entretenir de bonnes relations avec son époux; en 1806, leur rupture devint publique, et le rapprochement qui suivit la contre-révolution de 1823 ne fut qu'une démonstration illusoire.

Le moment de la crise qui menaçait le Portugal approchait. Il était facile de prévoir que Napoléon, après avoir triomphé du nord, allait tourner son infatigable activité vers le midi, afin d'enlever à l'Angleterre tout le continent européen; le cabinet portugais, livré à une imprévoyante sécurité, ne prenait aucune mesure pour conjurer ce péril. Au mois d'août 1807, les propositions suivantes lui furent présentées par le gouvernement français, avec un délai de trois semaines pour y obtempérer : fermer tous les ports à l'Angleterre, lui déclarer la guerre en se joignant à la France et à l'Espagne, arrêter tous les sujets britanniques et confisquer leurs propriétés. Au lieu d'accéder franchement à tout ce qu'on exigeait de lui ou d'organiser une prompte résistance, le régent ne sut quel parti prendre; il promit d'abord, puis tergiversa, éluda, tenta de racheter son trône en dépêchant le marquis de Marialva à Napoléon, accepta les secours de l'Angleterre, favorisa l'embarquement de ses sujets et de leurs biens, n'osa point rappeler ses ambassadeurs de Madrid et de Paris et prépara tout en même temps pour la fuite. Quant à la conduite de ses ministres durant cette crise, elle décela l'incapacité la plus absolue; ils ignorèrent le traité de Fontainebleau (27 octobre 1807), où fut arrêté le partage du Portugal entre l'infante d'Espagne, reine d'Étrurie, le prince de la Paix et la couronne de France, et n'apprirent que par hasard l'arrivée des Français à Abrantès, le 26 novembre. Ce fut par lord Strangford que le régent connut le décret impérial du 11 qui prononçait la déchéance de la maison de Bragance. Dès ce moment, le départ fut sérieusement résolu. Un conseil de régence fut établi et l'ordre donné au peuple d'accueillir les conquérants en amis. L'embarquement de la famille royale, qui s'opéra le 27, présenta le spectacle d'une véritable panique. Toute la marine militaire, ainsi que plusieurs bâtiments armés par des négociants, fit voile pour le Brésil, emportant avec le gouvernement environ quinze mille individus et la moitié du numéraire en circulation dans le royaume. Il ne resta pas 10,000 crusades dans le trésor public, qui, en prévision d'une catastrophe, ne payait plus depuis six mois ni créanciers, ni employés, ni fonctionnaires. Un vent contraire empêcha la flotte d'entrer dans l'Océan avant le 29 novembre, et elle avait à peine dépassé la barre du Tage que l'avant-garde de Junot arriva au bourg de Sacavem, à deux lieues de Lisbonne. Très-mal équipée et à peine pourvue des objets les plus nécessaires, assaillie dans la traversée par deux tempêtes violentes, elle mouilla le 21 janvier 1808 à Bahia, et deux mois après à Rio-de-Janeiro.

Reçu au milieu des acclamations générales, le régent prit aussitôt l'initiative d'une suite de mesures dont plusieurs furent très-avantageuses pour le Brésil. Il ouvrit les ports du pays à toutes les nations réunies, autorisa l'exportation des

produits non affermés, accorda des concessions gratuites de terres aux colons agriculteurs, institua des tribunaux suprêmes et créa à Rio une banque de dépôt et d'escompte, une école de médecine, une imprimerie royale, une école militaire et navale, et quelques fabriques. En 1809, il s'empara de la Guyanne française, et en 1810 il signa un traité d'alliance avec l'Angleterre (19 février). Ce traité, l'œuvre à jamais blâmable du comte de Linharès, sacrifiait complétement le commerce du Portugal en réduisant, par exemple, les droits d'entrée sur les provenances britanniques à quinze pour cent, tandis que les produits indigènes payaient seize. Une clause particulière, en ne permettant aucune modification des bases fondamentales, le rendait en quelque sorte perpétuel. — Le Brésil avait cessé d'être une colonie; il gagna à cette résolution les avantages qui préparent la grandeur et la dignité des États indépendants. En revanche, il eut à supporter des maux de toutes espèces, cortége ordinaire des pouvoirs absolus : accroissement arbitraire des impôts, dilapidations, insolence des classes privilégiées, corruption des mœurs, etc.

Pendant ce temps, l'ancien royaume de Portugal, occupé militairement et dépouillé par les armées de Junot, de Soult, de Massena et de Wellington (*voy.* ces noms), dépérissait de jour en jour, et ne semblait plus être, sous la direction d'un fantôme de régence, qu'une dépendance de l'Angleterre ou une colonie du Brésil. Celui-ci en tirait de l'argent, celle-là de l'argent et des hommes. Déjà, en 1807, Napoléon l'avait frappé d'une contribution extraordinaire de 100 millions de francs. Sous l'inspiration de leur patriotisme, les Portugais s'étaient soulevés de toutes parts pour purger le sol sacré de l'étranger qui l'occupait. L'armée portugaise, réorganisée par sir H. Dalrymple, combattit avec le plus grand courage aux Arapiles, à Saint-Sébastien et jusqu'à la bataille de Toulouse, et contribua puissamment aux succès des armes britanniques. En 1814, après le triomphe de la coalition, le chaos administratif remplaça le désordre militaire. Les communications étant tout à fait rétablies avec la métropole, c'est-à-dire avec Rio, le régent se hâta d'envoyer au congrès de Vienne trois ministres plénipotentiaires, obtint la restitution d'Olivença, ainsi qu'une bien faible indemnité, et rendit la Guyane à la France jusqu'à la frontière de l'Oyapock. Mais l'Espagne mettant une lenteur calculée à évacuer Olivença, il fit occuper par ses troupes la place de Montevideo et une partie des possessions espagnoles situées sur la rive droite de la Plata (janvier 1817).

Le 16 mars 1816, après la mort de la reine Marie, le prince-régent fut reconnu roi; mais il ne se fit couronner que deux ans plus tard. Par un décret du 16 décembre 1815, il avait élevé le Brésil au rang de royaume et donné à ses États le titre de Royaume-Uni du Portugal, du Brésil et des Algarves. Dès ce moment le règne de Jean VI, si éprouvé par la guerre et l'invasion étrangère, allait être livré à des convulsions politiques sans cesse renaissantes. La première eut pour théâtre le Brésil même (mars 1817). Un mouvement, qui avait pour chef apparent un négociant portugais nommé Martins et pour but l'établissement de la république, éclata à Pernambuco, d'où il menaçait, grâce au mécontentement général, de s'étendre jusqu'à Bahia. Le comte dos Arcos, par d'énergiques mesures, l'étouffa à sa naissance : il assiégea Pernambuco par terre et par mer, attira les rebelles hors des murs, les écrasa sous le nombre, et s'empara de la ville. Vers le même temps, on découvrit à Lisbonne une conspiration militaire, dont le but incertain était ou de rendre le Portugal indépendant de la cour de Rio ou de secouer le joug de la domination anglaise; elle coûta la vie à onze officiers ainsi qu'au général Gomez Freire, que lord Beresford fit juger secrètement et exécuter sans attendre les ordres du roi.

Depuis la chute de l'empire français, le cabinet britannique avait plus d'une fois conseillé à Jean VI de revenir en Portugal, et lui avait offert tous les bâtiments nécessaires pour son passage; car tel était le désordre des finances que la marine militaire se trouvait presque anéantie ou hors de service. Jean VI, qui répugnait fort à changer de place et d'habitudes, avait constamment refusé de s'embarquer. La désaffection gagna de plus en plus la nation, irritée de se voir à la remorque d'une colonie et d'attendre plusieurs mois la décision des affaires pressantes. Obligée d'autre part de faire face aux exigences de la cour et aux charges résultant de l'occupation anglaise, les sources de sa richesse diminuaient avec une rapidité effrayante. Le commerce était nul, la navigation réduite au cabotage; quant aux arts mécaniques et aux métiers, ils avaient subi le sort des fabriques, qui étaient presque toutes fermées; on tirait tout, excepté les denrées alimentaires, de la Grande-Bretagne. Tel était l'état des choses lorsque la révolution espagnole de 1820 vint réveiller les espérances des patriotes. Mettant à profit l'absence de lord Beresford, commandant en chef de l'armée, un grand nombre d'officiers de la garnison de Porto soulevèrent leurs soldats aux cris de *Vivent le roi, la constitution et les cortès !* (24 août); les autorités de la ville et la population entière se prêtèrent au mouvement. Une junte de gouvernement, composée de seize membres, fut organisée; plusieurs chefs militaires lui envoyèrent leur adhésion, et elle eut bientôt 22,000 hommes sous ses ordres. La régence, instruite de ces événements, fit d'inutiles efforts pour en arrêter les progrès; en vain elle avait convoqué les cortès suivant les anciennes formes, suspendu les officiers anglais et arrêté que le roi serait supplié de revenir en Portugal. Le 15 septembre, la révolution éclata à Lisbonne même; une junte suprême s'empara du pouvoir, unie à celle de

Porto, s'opposa au débarquement de lord Beresford, et invita les électeurs à nommer les cortès générales. Les nouvelles d'Europe soulevèrent au Brésil les mêmes passions. Malgré la sévérité avec laquelle on réprima quelques démonstrations armées, la révolution, victorieuse à Bahia et à Rio par le concours de l'armée, s'imposa au roi, qui promit d'accepter la future constitution, changea son ministère, et résolut enfin de revenir en Europe (février 1821). Débarqué à Lisbonne, le 4 juillet suivant, avec une suite d'environ 4,000 personnes, il se rendit à la salle des cortès, et, la main sur les Évangiles, renouvela son serment aux bases de la constitution décrétées le 9 mars. Il en fut de même pour l'acte constitutionnel terminé le 23 septembre 1822.

Cependant, les cortès, qui avaient perdu beaucoup de temps à discuter des questions d'un intérêt lointain ou secondaire, et qui avaient commis la faute de s'opposer par la force à l'indépendance du Brésil (*voy.* PEDRO), ne faisaient rien pour consolider la révolution. Les ennemis du nouveau régime, encouragés par la reine Charlotte et les fils du roi, s'enhardirent à le renverser. Au mois de février 1823, le comte d'Amarante tenta un soulèvement absolutiste à Villaréal. C'était le contre-coup de l'invasion française en Espagne. A la fin du mois de mai, plusieurs régiments de ligne ayant été gagnés, on vit les mêmes soldats qui avaient établi le régime représentatif demander à grands cris le retour à l'absolutisme. Le roi, qui avait eu connaissance du complot tramé au palais par dom Miguel (*voy.* ce nom), ne contribua en aucune manière au renversement de la constitution, sous laquelle il avouait s'être trouvé très-heureux. Il déclara même qu'il punirait la rébellion de son fils. Mais les troupes s'étant de nouveau ameutées, il céda avec humeur en s'écriant : « Puisque vous le voulez, vive le roi absolu ! » (30 mai 1823). Puis il composa un nouveau ministère, à la tête duquel fut placé le comte de Palmella. Une réaction acharnée commença alors contre les patriotes, qui furent victimes du plus odieux arbitraire; l'assassinat du marquis de Loulé, dans la nuit du 1er mars, ne demeura pas étranger à ce système de persécutions et de vengeances. Ce n'était pas encore assez pour dom Miguel, qui leva une seconde fois le masque et se mit à la tête du coup d'État du 30 avril 1824; il fit jeter en prison la plupart des ministres et des hauts fonctionnaires, et, sous prétexte que son père n'était pas libre de ses actions, il le tint captif au palais de Bemposta; son projet était de s'emparer du trône, sous le nom de régent. Grâce à l'énergique intervention de l'ambassadeur de France, M. Hyde de Neuville, tout fut préparé à bord du *Windsor-Castle*, vaisseau de ligne anglais mouillé dans le Tage, pour délivrer le roi des mains des factieux. Le 9 mai il parvint à s'y rendre, accompagné du corps diplomatique et des ministres. Aussitôt il retira à l'infant le commandement des armées, exila la reine au château de Queluz, publia un décret d'amnistie pour les partisans des cortès, et remit en vigueur l'ancienne constitution du royaume. Malheureusement sa faiblesse naturelle le porta, à quelques jours de là, à pardonner aux fauteurs des récents événements, ce qui ne les rendit que plus insolents et plus hardis.

Le dernier acte important de la vie de Jean VI fut la reconnaissance de l'indépendance du Brésil. Le traité de séparation, dont la négociation fut conduite par le cabinet anglais, signé à Rio, le 29 août 1825, fut ratifié par le roi à Lisbonne le 5 novembre de la même année. L'ingratitude de ses fils le plongea dans la plus profonde tristesse. Sa vie était languissante; d'autres chagrins vinrent encore l'abréger. Atteint, le 4 mars 1826, à la suite d'un repas chez les moines hiéronymites, de convulsions, de vomissements et de défaillances, il succomba, le 10, en laissant le gouvernement à l'infante Isabelle-Marie, celle de ses filles qu'il affectionnait le plus. On n'est point d'accord sur les causes de cette mort presque subite, que beaucoup de personnes attribuèrent à un empoisonnement. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit de son caractère public, qui fut constamment au-dessous des circonstances. « Un trait singulier, dit un historien, doit honorer sa mémoire. C'est avec une franchise sans réserve qu'il abdiqua le pouvoir absolu; c'est à regret et par violence qu'il en reprit l'exercice ou plutôt qu'il consentit à le laisser exercer en son nom (1). » Son extérieur n'avait rien de prévenant : il était de moyenne taille, assez corpulent, avait des traits communs, peu réguliers et la lèvre inférieure grosse et pendante ; sa physionomie était loin de faire soupçonner l'étendue de son esprit.

Jean VI eut de la princesse Charlotte neuf enfants : *Maria-Teresa*, née le 29 avril 1793, morte en 1826; *Antonio*, mort en 1802; *Maria-Isabel*, femme de Ferdinand VII, morte en 1818; *Pedro de Alcantara* (*voy.* ce nom), empereur du Brésil; *Maria-Francisca*, épouse de l'infant d'Espagne don Carlos; *Isabel-Maria*, régente du Portugal, né le 4 juillet 1801; *Miguel* (*voy.* ce nom), né en 1802; *Maria da Assumpçao*,

(1) En lisant les bases de la constitution portugaise, Jean VI s'arrêta à l'article qui porte que la religion catholique est la religion de l'État, et s'écria : « Voici une chose absurde : je suis catholique et attaché autant que qui que ce soit à ma religion; mais je voudrais que, dans le code politique d'une nation, il ne fût point question de religion. Qu'y a-t-il de commun entre la religion et la politique ? » Le même esprit lui dicta la réponse qu'il fit faire au pape, lorsque celui-ci rétablit les jésuites : il ordonna à Stéte, alors ministre du Portugal à Rome, de déclarer formellement au saint-père que la Compagnie de Jésus ne serait point rétablie, lui vivant, dans son royaume. — Il aimait, dit-on, à thésauriser ; malgré les embarras financiers, il avait dans sa cassette, lors du départ pour le Brésil, vingt millions de francs en or. Il a dû laisser plus du double de cette somme. On n'en a trouvé qu'une faible partie après sa mort, le reste ayant été soustrait.

née en 1805; *Anna de Jesus Maria*, née en 1806, mariée au marquis de Loulé.

Paul Louisy.

Histoire de Jean VI, roi de Portugal; 1827. — *Edinburgh Review*, déc. 1826. — F. Denis, *Le Portugal* (Univ. pittor.). — Martens, *Recueil des Traités*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Santarem, *Quadro elementar das relações politicas et diplomaticas de Portugal;* 1842-1843. — *Essai sur l'Histoire du Portugal;* 1830, 2 vol. — *Mémoires du duc de Raguse*. — Rabbe, *Biog. univ. des Contemporains*.

JOAO-BAPTISTA (*Pedro*), voyageur africain portugais, né au dix-huitième siècle, mort dans la première moitié du dix-neuvième. Cet homme intrépide, originaire du royaume d'Angola, exécuta par ordre du capitaine général Antonio de Saldanha, résidant à Loanda, la contrepartie du prodigieux voyage du Dr Lacerda, à travers le continent africain. Le 22 mai 1806, il partit d'une localité nommée Morupue pour les provinces de Tette et de Sena. Après d'incroyables péripéties et des travaux qui méritaient plus de renommée, ce voyageur parvint avec sa suite et son compagnon Anastasio, à la bourgade de Tette; il y entra le 2 février 1811, et y fut reçu par le gouverneur des possessions orientales de l'Afrique. A peu près dépourvu d'instruction première, João-Baptista ne put malheureusement pas donner beaucoup de lumières sur les vastes régions qu'il avait parcourues; mais il avait eu le soin de tenir un journal exact de son voyage, et l'on trouvera ce précieux itinéraire dans la troisième série des *Annaes maritimos de Portugal;* Lisbonne, 1843, in-8°. En 1815 le digne João-Baptista fut promu au grade de capitaine des *pedestres*, compagnie de voyageurs, que l'on avait formée à la foire de Mucari dans l'intérieur d'Angola. Le personnage qui l'avait expédié, Francisco Honorato da Costa, fut promu à cette occasion au rang de brigadier de milice. F. D.

Indice chronologico das Navigaçoes, viagens, descobrimentos; Lisbonne, 1841.

JOAS, en hébreu *Joash*, roi de Juda, mort en 838 avant J.-C. Il était fils d'Ahasjah et de Zivéa, et petit-fils d'Athalie, qui avait fait périr toute la descendance de la famille royale. Un seul prince survécut, Joas; qu'elle avait cru enveloppé dans la ruine de tous, mais que sa tante Josabeth, femme du grand-prêtre, sauva et cacha avec la nourrice du jeune prince dans le temple. Six ans plus tard, il fut élevé sur le trône par Joad. Sa cruelle aïeule se présentait à ce moment dans l'enceinte sacrée; elle vit Joas la couronne sur la tête et entouré d'une foule qui l'acclamait. C'est une conjuration! c'est une conjuration! s'écria-t-elle; puis elle déchira ses vêtements. Joad la fit entraîner hors de l'enceinte sacrée, et lui fit donner la mort. C'est l'histoire de cette restauration miraculeuse qui fait le sujet du chef-d'œuvre de Racine, d'*Athalie*. Joas régna avec sagesse tant qu'il se laissa guider par les conseils de Joad. A la mort de ce pontife, il se laissa entraîner à l'idolâtrie, et fit périr Zacharie (1), le fils de son bienfaiteur, pour avoir osé lui reprocher une conduite si coupable. Dieu suscita Hazael, roi de Syrie, pour le punir: ce prince prit la ville de Gath, et menaça Jérusalem. Il ne se retira que moyennant un tribut considérable acquitté par Joas en recourant aux trésors que recélait le temple et en faisant monnaie des objets précieux du sanctuaire. Cette circonstance fut probablement la cause de sa mort. Ses serviteurs conjurèrent contre lui, et le frappèrent dans une maison particulière. Il avait régné quarante ans. V. R.

Rois, 12-21.

JOAS, roi d'Israel, fils et descendant de Joachas, régna de l'an 840 à l'an 825 avant J.-C. Il fut contemporain de son homonyme Joas, roi de Juda et d'Amasias, successeur de ce prince. Israel était faible alors par suite de longues dissensions intestines; le roi de Juda en profita pour lui déclarer la guerre. Le roi d'Israel eût voulu éviter les hostilités; contraint enfin à prendre les armes il vainquit le roi de Juda près de Bethsem, le fit prisonnier, s'avança ensuite vers Jérusalem, fit tomber une partie de l'enceinte de cette capitale, s'empara des trésors royaux et du temple, et ne se retira qu'après avoir emmené en otages les fils de son ennemi. Le roi d'Israel suivit, dit la Bible, les erreurs de ses prédécesseurs idolâtres. Toutefois, il se conduisit convenablement envers le prophète Élisée, qui lui annonça une triple victoire sur les Syriens. En effet, il reconquit sur Ben Adad, roi de Syrie, le territoire qu'Israel avait perdu sous son père Joachas.

V. R.

Rois, 13, 7, 24, 26.

* **JOASAF Ier**, quatrième patriarche russe, élu le 6 février 1634, mort le 28 novembre 1642. On a de lui un *Rituel*, contenant les *Statuts synodaux* de son prédécesseur Philarète.

JOASAF II, septième patriarche russe, élevé à cette dignité le 29 décembre 1667, et mort le 17 février 1672, a assemblé, la première année de son patriarcat, toujours pour livrer à l'anathème les sectaires, un concile, auquel assistèrent Païsi, patriarche d'Alexandrie, et Macaire, patriarche d'Antioche, et dont les principaux actes sont insérés dans le *Slougebnik*, ou Missel de 1668. On a de lui une *Lettre pastorale* (1668), une autre adressée aux sectaires, intitulée: *Gezl pravlénia*, réimprimée en 1753; — une *Instruction sur la manière de peindre les images* (1668), et une autre sur *la manière de se tenir à l'église;* cette dernière pièce a été réimprimée à Moscou en 1786. A. G.

Slovar pisatéliash doukhovnago tchina-greco rossiskoi Tzarkvi.

JOATHAM, fils d'Osias, roi de Juda, mort en 742 avant J.-C. Il gouverna, sous le titre de

(1) C'est à la mort de Zacharie que Racine fait allusion dans *Athalie*:

« Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé? » etc.

maître du palais, du vivant de son père, qu'une lèpre au visage empêchait de paraître en public. Il imita Osias, dont la conduite fut meilleure que celle de la plupart de ses prédécesseurs. Seulement il laissa se continuer une pratique qui paraissait entrée dans les habitudes du peuple, le sacrifice sur les hauts lieux, toujours réprouvé par le Seigneur. Il embellit Jérusalem, dont il fit réparer les murailles, et construisit des tours pour en défendre l'accès à l'étranger. Joatham défit les Ammonites, les rendit tributaires de cent talents et de dix mesures de blé et d'avoine. Il gouverna dix années sous le nom de son père et six en son nom propre. V. R.

Rois, IV.

JOATHAN ou **JOTHAM**, le plus jeune des fils de Gédéon. Il échappa seul en se cachant du massacre de sa famille ordonné par Abimelech. On lui attribue un apologue qu'il aurait adressé à ses concitoyens de Sichem au sujet de leur gouvernement et dont on trouve le texte chap. IX et suiv. du livre des *Juges*. Joathan se retira dans le pays de Béir pendant tout le temps que dura l'administration d'Abimélech, persécuteur de sa famille. V. R.

Juges, IX, 7-20.

JOB (*Hiob*), nom d'un personnage bibliqué, dont l'histoire ou la légende primitive est empruntée à l'ouvrage d'un auteur resté inconnu. Les calculs les plus vraisemblables fixent l'existence de Job au quatorzième siècle avant J.-C. Ce qu'il fut, comment il vécut, c'est ce que l'on ne peut induire que du livre extraordinaire qui porte son nom. Job était établi au pays de Huz (en Arabie, présume-t-on); sa vie se divise en deux parties bien distinctes; durant la première, il jouit de tout ce qu'un homme peut désirer : famille, opulence, enfin tout ce qui peut faire le bonheur d'un patriarche. Il avait sept fils et trois filles; il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs, cinq cents ânesses et un nombre de serviteurs proportionné à ce grand état de maison. Chose rare, parmi tant de richesses et de félicité, Job sut garder un cœur simple et droit, et tout pénétré de la crainte de Dieu. Ici la légende ou le miracle vient se mêler à la réalité historique. Un jour, porte le texte, que les fils de Dieu s'étaient rassemblés en sa présence, Satan parut aussi parmi eux. Il venait, disait-il, de faire le tour du monde, et l'avait parcouru en tous sens. Dieu lui demanda s'il avait vu Job, « qui n'avait point son pareil sur la terre : homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant le mal? » Satan fit une réponse digne de lui. « Ce n'est pas pour rien, dit-il, que Job craint Dieu. » Puis il rappelle au Seigneur tous les biens dont Job a été comblé. « Mais étendez votre main, touchez ce qu'il possède, et vous verrez s'il vous bénira. » Dieu connaît le cœur de son serviteur; en conséquence il abandonne à Satan tout ce qui appartient à Job; il lui permet de frapper le saint homme dans tout son bien-être; seulement, il défend à l'esprit du mal de toucher à la personne de Job. Satan use largement du pouvoir qui lui est donné, et à partir de ce moment tout s'écroule autour de Job. Ses bœufs et ses ânesses sont enlevés par les Sabéens; le feu du ciel tombe sur ses brebis, et les consume avec les bergers; ses chameaux sont emmenés par les Chaldéens. Et parmi tant de désastres il ne reste que le courrier porteur de toutes ces terribles nouvelles. Jusque-là Job paraît tout supporter avec une certaine résignation; mais un dernier messager arrive : « Vos fils et vos filles mangeaient et buvaient du vin chez leur frère aîné, dit-il; et voici que le vent le plus violent, soufflant du désert, a secoué les quatre coins de la maison, et la maison s'est écroulée sur vos enfants, et ils sont morts... » Job n'y tient plus; son cœur est atteint : il se lève, déchire ses vêtements, et la tête rasée se jette par terre, se prosterne et dit : « Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y retournerai; Dieu l'a donné, Dieu l'a enlevé, sa volonté a été remplie : que le nom du Seigneur soit béni. » Cette résignation, cette patience admirable ne devait pas satisfaire Satan; il revint de son tour du monde, et en la présence du Seigneur, il fit entendre que Job éclaterait en blasphèmes le jour où sa personne même serait frappée. Dieu permit encore cette épreuve, mais il réserva la vie, que Satan ne devait pas se permettre d'atteindre. L'ange du mal se pressa d'agir, et Job fut couvert d'un ulcère cruel, qui le rongea de la tête aux pieds. Et de plus, la tentation, sous la forme de sa femme, se présenta à lui : « Eh, quoi! lui dit-elle, te voilà encore dans ta simplicité : bénis Dieu (ironiquement sans doute), et meurs. La réponse de cet homme si cruellement éprouvé fut sublime : « Ah! tu parles comme les femmes les plus insensées. Si nous avons reçu de Dieu le bien, pourquoi ne nous enverrait-il point le mal? » Ainsi la foi de Job demeurait inébranlable « et rien, porte le texte, ne put le faire pécher par les lèvres ».

Ce que tant de malheurs accumulés n'avaient pu faire, Satan espérait que la controverse l'opérerait. Il suscita à Job des visiteurs : Éliphaz de Théman, Baldad de Suh et Séphar de Naamath, vinrent ensemble pour consoler leur compatriote. Les grandes douleurs sont silencieuses. Les visiteurs s'assirent avec lui à terre, pendant sept jours et sept nuits, et personne ne lui adressait la parole. Enfin, Job ouvrit la bouche, et fit éclater sa souffrance.. « Périsse le jour où je suis né et la nuit où il a été dit : Un homme a été conçu! ... Que ne suis-je mort dans le sein maternel, que n'ai-je péri en naissant! Je dormirais maintenant dans le silence et je reposerais dans le sommeil. » Et il continuait ainsi d'exhaler sa plainte. Ses amis, convaincus que le malheur ne peut frapper que les coupables, l'engagent à s'humilier et à demander pardon à Dieu. Un

www.libtool.com.cn

jeune homme, Élihu, prend à son tour la parole; il affecte l'impartialité, et condamne tout à la fois ce qu'il appelle la présomption de Job et les prétentions des trois autres visiteurs. Il fait la part de chacun : de Job, qui dans sa réplique à ses interlocuteurs, s'était laissé aller jusqu'à exiger pour ainsi dire que Dieu sorte de sa majesté impénétrable pour révéler les motifs de sa conduite; et des amis du saint homme, qui avaient eu la témérité de le condamner. Ce discours d'Élihu, qui n'avait pas encore paru parmi les interlocuteurs, ne donna lieu à aucune réplique de la part de Job; mais le Très-Haut fit entendre sa voix, et éclata en accents formidables : « Où étais-tu, dit-il à Job, quand je posais les fondements de la terre? Dis-le-moi, si tu as de l'intelligence. Qui en a réglé les proportions, le sais-tu? Qui a passé le niveau sur elle? » Tout le reste est sur ce ton majestueux et sublime. La conclusion est naturelle : l'homme ne sait rien des desseins de Dieu; il ne peut donc interpréter ses décrets; il n'a qu'une chose à faire, s'humilier devant la volonté du Seigneur et confesser son néant. Et c'est ce que fait Job; il se couvre de cendres et fait pénitence. Dieu le dédommagea amplement de tant de misères. Il lui donna le double de ce qui lui avait été si cruellement ravi. Job eut d'autres enfants, d'une beauté rare et dont il vit la postérité jusqu'à la quatrième génération, puisqu'il vécut encore cent quarante ans après ces événements mémorables.

On a beaucoup disserté sur l'auteur et l'authenticité du livre de Job. A-t-il écrit lui-même son histoire, ou faut-il penser avec Bossuet que ce livre est dû à la plume de Moïse? Il serait difficile de rien affirmer sur le premier point; mais si imposante que soit l'autorité de Bossuet, nous oserons être d'un autre avis. Il y a dans le livre de Job, sauf le moment où le malheur a atteint son point culminant, une résignation, une mansuétude qui ne se rencontrent presque jamais dans l'œuvre de Moïse. Guerrier législateur, le chef des Hébreux répond mieux à l'idée qu'en donne la statue de Michel-Ange : il est peu résigné, et se présente plutôt menaçant.

Nous comparerons le poëme de Job à un livre composé bien des siècles plus tard; nous voulons parler de l'*Imitation de Jésus-Christ*. La résignation, la patience, l'onction, sont presque les mêmes. Quant à l'expression, toujours poétique, elle prouverait encore que ce n'est point l'œuvre du divin guide des Hébreux. Le législateur d'Israel ne s'exprima que rarement en vers. Le livre de Job n'a aucune liaison avec les autres ouvrages de la Bible; il ne se rattache en rien aux annales des Hébreux. Quant à la forme, on y rencontre tous les genres de beautés. L'antiquité profane n'a rien qui le surpasse. Tout y est si naturel, si vrai, que la mémoire le retient aussitôt; il est tel passage qui ferait supposer que c'est l'œuvre d'une civilisation plus avancée. Job est à la fois émouvant, grandiose, et, s'il est permis de le dire, philosophe. Revient-il, par exemple, sur ses premières années, sa parole va au cœur et semble l'écho de toute pensée humaine. « Oh! qui fera, s'écrie-t-il, que je sois comme aux jours d'autrefois, alors que Dieu me gardait; alors que son flambeau brillait sur ma tête, et que sa lumière me guidait dans les ténèbres. Qui me rendra les jours de mon passé où Dieu était en secret sous ma tente? » Et la voix du Seigneur dans ce poëme, qui en égala jamais les accents? Tout le monde a retenu ce magnifique chapitre XXXVIII, où, s'adressant à Job, Dieu lui dit : « Qui a renfermé la mer dans ses limites quand elle se précipitait comme de son propre sein? Lorsque je lui donnais la nuée pour vêtement et pour langes les ténèbres (le tourbillon?); que je lui assignais des barrières et des portes, et que je lui disais : Tu viendras jusqu'ici et n'iras pas plus loin; ici se briseront tes flots amoncelés »? Telle est cette œuvre admirable, nonobstant les obscurités léguées par le temps.

Il serait difficile d'analyser ici tous les commentaires sur le poëme de Job. La discussion s'est toujours renfermée entre ces deux points : l'existence même de Job et l'auteur probable de l'œuvre. Le prophète Ézéchias compte Job parmi les personnages réels. L'apôtre saint Jacques le mentionne de même, quand, écrivant aux premiers fidèles, il leur rappelle qu'ils ont appris quelle a été la patience de Job, et comment le Seigneur a terminé ses maux. Les Pères de l'Église ont abondé dans le même sens. Telle est aussi l'opinion des docteurs juifs. Tout en admettant que le drame lui-même a pu être disposé et écrit à loisir, la plupart des commentateurs modernes, Huet, le P. Lami, Jahn, Lowth, Rosenmuller, Schultens pensent que Job a existé; à quelle époque? Avant Moïse, peut-être même du temps des patriarches. Nous n'oserions soutenir le contraire, quoique le style de la légende porte l'empreinte d'une époque postérieure. Parmi les commentaires imprimés, on cite particulièrement ceux de Lowth et de Jahn. Celui de Jean Mercier, qui a trouvé tout un drame dans Job, a été imprimé à Amsterdam par Louis Elzevier, 1651, in-fol. L'historien De Thou et Young ont essayé de traduire en vers le livre de Job (1). Bacon a signalé dans cette œuvre les éléments des sciences physiques, et Bernardin de Saint-Pierre l'a citée au même point de vue dans ses *Études de la Nature* (2).

V. Rosenwald.

(1) De nos jours (1839) un poëte français, M. Baour-Lormian a traduit en vers, et avec assez de bonheur, l'œuvre biblique. On doit à un autre littérateur, M. Dargaud, une élégante traduction du même ouvrage : Paris 1838.

(2) On a attribué à Job un écrit intitulé *Testament*, qui a été publié en grec, d'après une copie défectueuse, par le cardinal Angelo Mai, dans sa *Nova Collectio Scriptorum veterum*; il en a été inséré une traduction française dans le *Dictionnaire des Livres apocryphes de l'Ancien et du*

Le livre de Job. — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, P. II, p. 101 et 401. — Buddeus, p. 289. — De Wette, *Introduction* (en allemand) *aux livres de l'Ancien Testament*; Berlin, 1833, 4e édition, p. 356-364. — L.-A. Lindemann, *Versuch einer Philosophie des Buchs Hiob*, Wittemberg, 1811, in-8°. — H. Ewald, *Die poetischen Bücher der Alten Testaments*; Erklärt (3e partie) *Das Buch. Job*; Gœttingue, 1836, in 8°.

www.libtool.com.cn

* **JOB**, premier patriarche de Russie, en 1589, était archevêque de Rostof, avant d'arriver à cette dignité. Patriarche par la grâce de Boris Godounof (*voy.* ce nom), Job eut assez de crédit, à la mort de cet usurpateur, pour faire monter sur le trône son jeune fils, pas assez pour l'y maintenir, et, relégué par le *faux Dmitri* dans un couvent de Staritza, il y termina ses jours, le 8 mars 1607, abandonné par son clergé, qui n'avait pas attendu son dernier soupir pour reconnaître Hermogène comme patriarche, en 1606. Job est auteur d'une *Vie du tzar Théodore Ier*. L'ancienne bibliothèque russe de Novikof (tomes VI et XII) a conservé le *testament* de Job, où il parle plus de ses infortunes que de ses dernières volontés, et quelques *lettres* adressées à ses confrères d'Orient. La bibliothèque patriarcale, aujourd'hui synodale, possède encore en manuscrit trois épîtres de ce personnage dans l'histoire ecclésiastique russe, dont la plus intéressante est celle où il console la tzarine Irène de sa stérilité, qui mit fin à la race directe de Rurik. A. G.

Document relatif au Patriarcat moscovite; Paris, 1857. — Strahl, *Geschichte der Russischen Kirche*. — Slovar Pisatelekh, *Deukhovnago tchina greko-rossiskoi Tserkvi*.

JOB ou **EYOUB** (*Salomon*), prince africain, né à Bondou (Sénégambie), vers 1705. Son père, roi de Bondou, était un des plus importants souverains, ou chefs de nègres, qui se partagent le territoire resserré entre le Sénégal et la Gambie (1). En 1730 Job vint trafiquer avec les Anglais sur les bords de la Gambie; il eut l'imprudence de traverser ce fleuve, et fut pris par les Mandingues, peuple voisin, dont le principal commerce consistait dans la traite des nègres. Le jeune prince fut aussitôt vendu à un capitaine anglais, qui le revendit à des Américains. Eyoub, emmené dans le Maryland, fut employé aux plus durs travaux. Il put s'enfuir, mais fut arrêté et incarcéré. Il fit connaître son origine à un négociant anglais, nommé Bluet, qui s'intéressa à son sort et se chargea de faire parvenir ses réclamations en Angleterre. La lettre de Eyoub, écrite en arabe, fut traduite en anglais par les orientalistes de l'université d'Oxford; depuis lors on s'intéressa beaucoup au jeune captif, qui bientôt, mis en liberté, fut présenté en 1733 à la cour de Londres. L'année suivante, il retourna en Gambie, où il apprit la mort de son père. On ignore ce qu'il devint dans la suite. Bluet a publié la relation des aventures de Job jusqu'à son départ d'Angleterre (*Mémoires de Job ben-Salomon, grand-prêtre de Boudda*); Londres, 1734, in-8°; c'est un livre curieux, au double point de vue physiologique et géographique. Sir John Slona a traduit plusieurs manuscrits arabes du prince de Bondou. A. DE L.

Dict. Hist.; 1822. — *Biog. Univ. Belge*; Bruxelles, 1845.

* **JOBA** (*Dominique*), général français, né le 19 novembre 1759, à Corny (Moselle), tué le 6 septembre 1809, devant Girone (Espagne). Surpris à Luxembourg en 1776, au moment où il dessinait le plan de cette forteresse, il fut contraint, malgré ses réclamations, d'entrer dans les troupes wallonnes au service de l'Autriche. Grâce à son instruction, il obtint le grade d'enseigne, et ce fut en cette qualité qu'il dirigea le siége de Blokuts en Silésie (1778), ainsi que les travaux de fortification sur l'Escaut (1783); on le trouve ensuite à l'armée du maréchal de Laudon, remplissant les fonctions d'ingénieur au siége de Belgrade. Ayant réussi à gagner la France à l'époque de la révolution, il organisa la garde nationale de son département, fut promu chef de bataillon, le 10 novembre 1792, et prit part aux campagnes de Belgique et de Hollande. Envoyé dans la Vendée, il contribua à la prise de Parthenay, brillant fait d'armes qui lui valut le rang de chef de brigade (1er septembre 1793), se distingua en plusieurs rencontres, notamment à l'affaire de Chollet, et mit deux fois en déroute les bandes de Charette. Traduit comme suspect devant le jury d'accusation de Tours et reconnu innocent des charges qui pesaient sur lui, il adressa un mémoire justificatif de sa conduite au comité de salut public, qui le renvoya à l'armée avec le grade de général de brigade (fructidor an II). Depuis cette époque, il servit en Allemagne. Son républicanisme bien connu le fit écarter de l'activité lors de la création de l'empire. Toutefois, il reprit du service en 1808, passa en Espagne, et fut tué au siége de Girone. Il était commandeur de la Légion d'Honneur. Son nom est inscrit sur les tables de bronze du Musée de Versailles. Paul Louisy.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. III. — *Biographie de la Moselle*.

* **JOBARD** (*Jean Baptiste-A.-M.*), économiste belge, né le 14 mai 1792, à Baissey (Haute-Marne). Après avoir terminé ses études au collége de Langres, il entra en 1811 dans l'administration du cadastre, et fut envoyé à Groningue en qualité de géomètre de première classe; il remplit les mêmes fonctions à Maëstricht à dater de 1815. A cette époque il obtint du roi Guillaume des lettres de grande naturalisation, et se fixa définitivement en Belgique. En 1817, il donna sa dé-

Nouveau Testament; Paris, Migne, 1858, t. II, col. 403.

Job a été l'objet de diverses compositions dramatiques. Nous indiquerons : *Jobus*, pièce en cinq actes, par J. Lorich, insérée dans les *Dramata Sacra*, Bâle, 1547. — *La Patience de Job... mystère, représenté par quarante-neuf personnages*; Paris, in-4°, sans date, et 1549, in-16; une pièce en allemand, de Hans Sachs; 1547; — *Los Trabajos de Job*, par Felipe Godinez, pièce insérée dans le tome VI des *Comedias nuevas escogidas*; 1654.

(1) Le royaume de Bondou est situé entre 12° 50' et 8° 40' de lat. nord, et entre 12° et 14° 14' de long. ouest.

mission pour fonder, avec l'aide du gouvernement, un important établissement de lithographie, qui remporta, au concours universel de 1828, le premier prix de la Société d'Encouragement de Paris. La révolution de septembre 1830 l'ayant totalement ruiné, il fut obligé de donner une autre direction à son activité, et se mit à traiter dans la presse les questions d'économie sociale et industrielle, dont il s'est toujours occupé depuis. Après avoir collaboré activement de 1828 à 1830 à la *Revue des Revues*, il acquit en 1839 la propriété du *Courrier belge*, où il se fit à mainte reprise le promoteur des plus utiles inventions ou découvertes de notre temps. L'une des thèses favorites de M. Jobard est la création de la propriété intellectuelle, ce qu'il a appelé en d'autres termes le *Monautopole*. Il a signé de nombreux comptes-rendus scientifiques dans *La Presse* et dans l'*Illustration*, et il rédige aujourd'hui à Bruxelles le *Bulletin de l'Industrie belge*. Le nombre des brevets d'invention qu'il a pris en France et en Belgique est très-considérable. M. Jobard, qui est correspondant de plusieurs sociétés européennes, est, depuis quelques années, contrôleur au département des finances et conservateur du Musée de l'Industrie belge. Parmi les nombreux écrits qu'il a publiés sur les questions les plus diverses, nous citerons : *Projet de loi sur les Brevets d'Invention ;* 1832 ; — *De la Propriété de la Pensée ;* 1837 ; — *Création de la Propriété industrielle ;* 1843 ; — *Nouvelle Économie sociale, ou Monautopole industriel, artistique, commercial et littéraire, fondé sur la pérennité des brevets d'invention, dessins, modèles et marques de fabrique ;* Bruxelles, 1844, in-8° ; — *Les Nouvelles Inventions ;* ibid., 1857, 2 vol. in-8°.

P. L—Y.

Illustration, 1857. — *Moniteur belge*. — *Docum. particuliers.*

* **JOBBÉ-DUVAL** (*Arnaud-Marie-Félix*), peintre français, né le 16 juillet 1821, à Carhaix (Finistère). Venu à Paris de bonne heure, il fréquenta l'atelier de Paul Delaroche ainsi que l'École des Beaux-Arts, où il obtint au concours plusieurs prix, et exposa, dès 1841, de nombreux tableaux de genre et des portraits. En 1850, le jury lui a décerné une médaille d'or de troisième classe. Ses principaux ouvrages sont : *Marguerite dans le jardin de Marthe ;* 1845 ; — *La Sainte Famille au nid ;* 1848 ; — *La Moisson ;* 1849 : qui est au musée du Mans ; — *Le jeune Malade ;* 1850 : acquis par le gouvernement ; — *La Toilette d'une Fiancée ;* 1855 : appartenant à M. Achille Fould ; — *Les Juifs chassés d'Espagne ;* 1857.

P. L—Y.

Livrets des Salons.

JOBELOT (*Jean-Ferdinand*), magistrat français, né à Gray (Franche-Comté), en 1620, mort à Besançon, en 1702. D'abord avocat général au parlement de Dôle, il en devint conseiller, puis premier président, en 1675, à la mort de Claude Jacquot de Dôle. Il siégea pendant plus de vingt-deux ans au parlement de Dôle, vingt-sept à celui de Besançon, et fut député vers les cantons suisses pour en obtenir des secours en cas d'attaque de la France. Lorsque Louis XIV prit possession de la province, il la harangua, et lui dit : « Sire, vous avez soumis nos villes par la force de vos armes ; vos grandes qualités vous soumettent nos cœurs. » A sa mort il légua plus de 100,000 livres à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon. On a de lui : *Suite du recueil des édits et ordonnances de Franche-Comté ;* Lyon, 1664, in-fol. ; — *Instruction pour dresser les procédures conformément à l'ordonnance de* 1667 ; Besançon, 1685, in-12. Il laissa en outre en manuscrit un recueil de notes sur le droit et sur les questions les plus intéressantes qu'il avait vu juger pendant sa longue carrière.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

JOBERT (*F.*), poëte dramatique français, vivait au milieu du dix-septième siècle ; l'obscurité dans laquelle il est resté plongé nous prive de détails sur sa biographie : il est auteur d'une tragédie à laquelle il ne mit pas son nom : *Balde, reine des Sarmates ;* Paris, 1651, in-4° ; il y a quelques beaux vers dans cette pièce, et, par un singulier hasard, un des personnages, nommé *Volture*, est un esprit fort, qui parle des dieux en homme qui n'y croit nullement.

G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 285.

JOBERT (*Louis*), antiquaire français, né à Paris, le 27 avril 1637, mort dans la même ville, le 30 octobre 1719. Admis chez les jésuites à l'âge de quinze ans, il professa les humanités et la rhétorique avec succès. Plus tard il renonça à l'enseignement, suivit la carrière de la chaire, et fut compté parmi les bons prédicateurs. Il associait aux devoirs de son état l'étude de l'antiquité, et consacrait tous ses loisirs à la recherche des médailles. Il était l'un des plus assidus aux assemblées qui se tenaient chaque semaine à l'hôtel du duc d'Aumont. On a de lui : *La Dévotion des Serviteurs de la Mère de Dieu ;* Paris, 1668, in-16 ; — *Pratique de dévotion pour les douze fêtes de la sainte Vierge ;* Paris, 1670, in-12 ; — *Abrégé de la Vie du père Crasset, jésuite*, avec le traité de cet auteur : *De la Foi victorieuse ;* Paris, 1693, in-12 ; — *Des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons de la Compagnie de Jésus ;* Paris, 1694 ; — *La Science des Médailles*, pour l'instruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connaissance des médailles antiques et modernes ; Paris, 1692, in-12 ; Amsterdam, 1693 ; nouv. édit., revue, corrigée et augmentée considérablement par l'auteur, avec quelques nouvelles découvertes faites dans la science des médailles ; Paris, 1715, in-12 ; nouv. édit., enrichie d'un grand nombre d'additions et d'observations de J. Bimard de la Bas-

tie; Paris, 1739, vol. in-12; — *Lettre à M. de Vallemont sur la nouvelle explication qu'il a donnée à une médaille d'or de Gallien;* Paris, 1699, in-8°. Le père Jobert avait fait un *Abrégé de la Démonstration évangélique*, écrite en latin par Huet, évêque d'Avranches; mais il ne le publia pas, par condescendance pour Huet.

J. V.

J.-F. Vaillant, *Numismata coloniarum Ærea.* — Ez. Spanheim, *De præstantia et usu Numismatum Dissertat.* — *Lettres* du père Oudin, jésuite. — Préface de la 2e édition de la *Science des Médailles* et *Catalogue des auteurs* qui est dans le même ouvrage. — *Journal de Leipzig;* 1696. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

*JOBERT *de Lamballe* (*Antoine-Joseph*), chirurgien français, né à Lamballe (Côtes-du-Nord), en 1799. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et au sortir du collége son goût pour l'art de guérir lui fit suivre pendant quelque temps les leçons d'un modeste praticien de campagne. Mais il voulait aller prendre ses grades à Paris; « et c'est à peine, dit un biographe, si sa position de famille lui permettait de faire les dépenses strictement nécessaires pour ses études médicales ». Grâce à la générosité d'un ami, il put cependant venir dans la capitale en 1819. L'année suivante, il fut admis comme externe dans les hôpitaux, et en 1822 il fut nommé par concours élève interne. Richerand le prit en amitié. En 1825, Jobert fut nommé aide d'anatomie près la faculté de médecine de Paris; en 1828 prosecteur de cette faculté, docteur en médecine, professeur agrégé à l'École de Médecine, et chirurgien du bureau central des hôpitaux. Enfin, après avoir fait plusieurs services intérimaires dans différents hôpitaux, il fut nommé définitivement, en 1830, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. Ses cours et sa clinique étaient très-suivis, et il fit quelques opérations remarquables. Dans ces dernières années il fut appelé à l'hôtel-Dieu, nommé professeur de clinique externe à la faculté de médecine de Paris, et en 1854 chirurgien de l'empereur. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1841 dans la section de pathologie externe, il a été élu membre de l'Académie des Sciences (section de médecine et de chirurgie) en 1856, à la place de Magendie. « Sa pratique est hardie et très-heureuse, dit un biographe. Plusieurs points de l'art de guérir lui sont redevables de procédés importants : ainsi l'invagination intestinale, telle qu'il la pratique par l'adossement des séreuses, a été adoptée dans la science. Il a dirigé aussi ses études vers l'autoplastie, à laquelle il a su emprunter d'heureuses ressources dans des cas désespérés. C'est ainsi qu'il a créé un procédé pour la cure radicale de la fistule vésico-vaginale, procédé auquel il a donné le nom d'*élitroplastie*, et qui consiste à venir remplacer la perte de substance à l'aide d'un lambeau de chair pris aux parties voisines. Dans une autre circonstance, il a créé un sourcil de toutes pièces à l'aide du cuir chevelu, en appelant cette opération *ophryoplastie;* toujours à l'aide de l'autoplastie, il a traité avec succès des cicatrices vicieuses, etc. Le premier en France il a lié l'artère carotide pour une tumeur érectile du fond de l'oreille, tumeur qui paraissait incurable; le malade a heureusement guéri. Les maladies de l'utérus lui sont redevables d'importants progrès dans leur traitement. » On a de M. Jobert : *Traité théorique et pratique des Maladies chirurgicales du canal intestinal;* Paris, 1829, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Sciences; — *Plaies d'armes à feu;* 1830; — *Mémoire sur la Cautérisation du Col de l'Utérus, et description d'un spéculum à bascule;* Paris, 1833, in-8°; — *Études sur le Système Nerveux;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Traité de Chirurgie plastique;* Paris, 1849, 2 vol. in-8°, avec atlas. Parmi les cinq thèses qu'il a publiées à l'occasion des différents concours auxquels il s'était présenté, on remarque celles qui ont pour titre : *Sur les Hémorroïdes* et *Sur les Épanchements du Pus et du Sang dans l'Abdomen;* 1836, in-4°. Parmi les mémoires qu'il a lus devant l'Académie des Sciences, nous citerons : *Recherches sur la disposition des Nerfs de l'Utérus, et application de ces connaissances à la physiologie et à la pathologie de cet organe* (dans les *Mém. de l'Académie des Sciences; savants étrangers;* 1844); — *Recherches sur l'application de l'Électricité pour détruire les effets délétères de l'Éthérisation;* 1853; — *Considérations anatomiques et thérapeutiques sur les Fistules vésico-vaginales* (*Mém. présentés à l'Acad. des Sciences*, tome XIV). M. Jobert de Lamballe a en outre donné des articles à la *Gazette Médicale*, au *Journal Thérapeutique*, au *Bulletin Thérapeutique* à la *Gazette des Hôpitaux*, etc.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 145. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du Dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 340. — Sachaile, *Les Médecins de Paris.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

JOBEZ (*Emmanuel*), homme politique français, né en 1775, à Morez (Franche-Comté), mort à Lons-le-Saulnier, le 9 octobre 1828. Son père, Claude Jobez, mort vers 1838, est considéré comme un des bienfaiteurs du pays. En 1819 il fonda un hospice à Morez, et lui assura 1,800 fr. de revenus. Dolard de Saint-Claude créa cette ville en y établissant une usine sur un emplacement qui n'était qu'un désert. Emmanuel Jobez fit ses études à Besançon, et vint les achever à Paris. Atteint par la conscription, il obtint bientôt son congé, et son goût pour la poésie le ramena dans la capitale, où il fut parfaitement accueilli de Palissot. Son père le rappela près de lui; et, devenu maire de Morez, Emmanuel Jobez fut élu pendant les Cent Jours membre de la chambre des représentants. Après la seconde restauration, il fut réélu député, et vota avec la mi-

norité en faveur des projets du ministère attaqué par le côté droit. Il fit alors imprimer son opinion sur la loi d'amnistie, qu'il voulait telle que le gouvernement l'avait proposée, opinion qu'il n'avait pu développer à la tribune. La chambre ayant été dissoute, Jobez fut réélu député, et dans la session de 1817 il attaqua le budget de la guerre. En 1820 il fut encore réélu, contre le gré du ministère, et il repoussa la nouvelle loi électorale. Ami de Manuel et de Dupont de l'Eure, il soutint le premier dans sa lutte contre la majorité. Aux nouvelles élections, il échoua dans le Jura; mais en 1828 il vint représenter à la chambre l'arrondissement de Besançon. De retour dans son pays après la session, il mourut d'une chute de cheval. Ses restes furent transportés à Siam, où il avait établi des forges. Outre ses discours et opinions, on a de lui : *Epître à Palissot, par un habitant du Jura;* Paris, 1806, in-8°. Il laissa en manuscrit *Les Éléments*, poëme dont le chant du *Feu* a été imprimé dans le *Recueil de l'Académie de Besançon* en 1808. On y trouve une magnifique description des forges. J. V.

D. Monnier, *Les Jurassiens.* — *Biogr. des Députés.* — *Moniteur*, 1815-1828. — Quérard, *La France Littéraire.*

* JOBEZ (*Alphonse*), industriel et littérateur français, fils du précédent, né le 1er août 1813, à Lons-le-Saulnier (Jura). Après avoir achevé son droit, il se consacra à l'agriculture, et devint maître de forges. Les améliorations qu'il apporta dans l'exploitation agricole ont métamorphosé le pays qu'il habite et assuré le bien-être d'une nombreuse population. Élu membre du conseil général du Jura en 1838, il échoua pour la députation en 1846. Nommé représentant du peuple à l'Assemblée constituante en 1848, il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. On a de lui : *Une préface au Socialisme, ou le système de Law et la chasse aux capitalistes;* Paris, 1848, in-8°; — *La Démocratie c'est l'Inconnu;* Paris, 1849, in-8°; — *La Femme et l'Enfant, ou misère entraîne oppression;* Paris, 1852, in-8°. J. V.

Le Saulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nat.* — *Biogr. des 900 Représ. à la Constituante.* — Raincelin de Sergy, *Véritable Physiol. de l'Ass. const. de 1848*, p. 223.

JOCELYN (*Robert*, vicomte), homme politique anglais, né en 1816, mort à Londres, le 12 août 1854. Fils aîné du comte de Roden et frère de la marquise de Londonderry, il épousa en 1841 lady Fanny Cowper, fille de la vicomtesse Palmerston. Lord Jocelyn entra de bonne heure dans la brigade des *rifles*, et il était secrétaire militaire de l'expédition de lord Saltoun en Chine en 1841. A son retour, il publia *Six Months in China*, volume très-intéressant, qui a été traduit en français par M. X. Raymond, sous ce titre : *La Campagne de Chine, ou six mois avec l'expédition anglaise;* Paris, 1841, in-18, avec fig. et carte. Bientôt après lord Jocelyn quitta le service, et entra au parlement, en 1842, comme représentant de Lynn Regis. Conservateur, mais favorable à la liberté du commerce, il devint un des secrétaires du bureau du contrôle pendant l'administration de sir Robert Peel. Quelques jours avant la démission de lord Derby, on offrit à lord Jocelyn les fonctions de secrétaire de la guerre; il les accepta, mais il ne put les remplir, par suite de la dissolution du ministère. Une attaque de choléra l'enleva subitement, à la résidence de lord Palmerston. Il laissait deux fils et une fille. L. L—T.

Parliamentary Companion. — *Observer* du 15 août 1854.

JOCHANAN BEN-ZACCAI-HA-COHEN, docteur juif, né vers l'an 50 avant J.-C., et mort, d'après les traditions juives, vers l'an 70 de l'ère chrétienne, à l'âge de cent vingt ans. Disciple de Hillel le Vieux et de Schammaï, il succéda à Siméon dans la dignité de patriarche. On lui attribue un si grand nombre de préceptes que, dit la légende juive, si les cieux étaient de papier, tous les arbres des forêts autant de plumes et tous les hommes autant de secrétaires, ils ne suffiraient pas pour écrire ses leçons. Les chroniques juives racontent qu'il eut des rapports avec Vespasien, dont il aurait gagné la faveur, au siége de Jérusalem, en lui donnant le titre de roi. Jochanan l'aurait salué de ce nom, parce qu'il savait que le temple devait être détruit par un roi. Selon d'autres traditions, ce serait à Titus, et non à Vespasien, qu'il aurait ainsi prédit l'empire. Quoi qu'il en soit, cette histoire n'est qu'une copie de celle que Josèphe raconte de lui-même. Bien accueilli par ces empereurs, il obtint la permission, après la ruine de Jérusalem, de transporter le sanhédrin à Japhné, et d'y ériger l'académie qui exista jusqu'à la mort d'Akiba. On ajoute qu'il fonda en même temps une autre académie à Lydde. Rien n'est moins certain que tous ces récits. Jochanan est évidemment devenu un personnage légendaire, autour duquel on a groupé une foule de faits invraisemblables. Les Juifs lui attribuent encore, sans le moindre fondement, le livre passablement absurde, et d'une date beaucoup moins ancienne, connu sous le titre de *Toledoth Jeschoua* (Généalogie de Jésus). C'est une prétendue vie de Jésus-Christ, écrite d'un point de vue polémique, aussi grossier qu'inintelligent. M. N.

Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. V, pag. 15 et suiv., et tom. IX, pag. 95 et 96.

JOCHANAN BEN-NAPCHA, célèbre docteur juif, collecteur du *Talmud* de Jérusalem, né dans la Judée, vers l'an 185 de l'ère chrétienne et mort en 279. Il descendait de Joseph, d'après les traditions juives. Il eut pour maîtres Juda le Saint, Jannaï, Osciania Rabba et Ezéchias-ben Khija. Ramban lui en donne encore plusieurs autres. Il semble, d'après cela, qu'il dut consacrer beaucoup de temps à ses études. Une autre tradition le fait directeur de l'école de Tibériade, dès l'âge de quinze ans. Comme la plupart des anciens maîtres de la science parmi les descendants d'Israel, Jochanan est tombé dans le domaine de la légende. Sa vie est un tissu de

miracles et de faits extraordinaires. Tantôt on lui donne une merveilleuse beauté, et on ajoute qu'il avait coutume d'aller s'asseoir à la porte des bains, afin que l'imagination des femmes de sa nation fût frappée des charmes de sa personne et qu'elles missent au monde des enfants doués des mêmes avantages physiques. Tantôt on trace de lui un portrait peu propre à en donner une idée flatteuse : sa figure était, dit-on, privée de majesté, ce qui signifie qu'il n'avait pas de barbe; ses cils, d'une longueur démesurée, devaient être relevés par des épingles d'argent pour qu'il pût faire usage de ses yeux; il est vrai que son regard était si puissant qu'il pouvait donner la mort. Ces fables puériles sont rachetées par le récit touchant que la légende fait de ses malheurs. Jochanan avait dix fils; neuf moururent en bas âge, et le dixième périt à son tour misérablement, en tombant dans une chaudière d'eau bouillante. La seule partie de son corps qui resta intacte fut son petit doigt; Jochanan le conserva précieusement, et quand il rencontrait un affligé, il lui montrait ce triste reste de son dernier enfant, pour lui faire entendre qu'il avait lui-même éprouvé de plus grandes afflictions et qu'il avait su se résigner.

Jochanan est l'auteur du *Talmud* de Jérusalem; c'est à cet ouvrage qu'il doit son importance historique. Il recueillit, en les joignant à ses propres recherches, tous les travaux par lesquels, depuis Juda le Saint, on avait voulu compléter l'œuvre de ce célèbre docteur, et il les plaça à côté de la *Mischna*, comme une sorte de commentaire, destiné à déterminer les points restés indécis et à suppléer au silence gardé sur quelques autres. Cette explication, plus longue que le texte, s'étendait sans aucun doute sur les six parties de la *Mischna;* elle n'est arrivée jusqu'à nous qu'avec des lacunes considérables qui portent sur la cinquième partie, intitulée *Kadachim*, qui n'a plus de ghémare, et sur la sixième, intitulée *Taharoth*, sauf un seul de ses traités qui en est pourvu. Ce qui manque s'est perdu probablement, parce que, portant sur un ordre de prescriptions qu'il n'était plus possible de remplir, il ne fut pas reproduit par les copistes. Le *Talmud* de Jérusalem est écrit dans un chaldéen encore moins pur que celui de la *Mischna*. Quelques critiques, ne pouvant admettre que dans l'intervalle d'un siècle la langue se fût corrompue à ce point, ont soutenu que la rédaction de cet ouvrage était d'une époque de beaucoup postérieure à celle que nous lui avons assignée. Mais l'œuvre de Jochanan a été interpolée à diverses reprises. On peut expliquer déjà par là la présence dans ce recueil de beaucoup de mots étrangers, et la mention de faits comparativement récents. On peut croire aussi que la langue dut suivre le mouvement de rapide décadence qui entraînait les Juifs de la Palestine. Il n'est pas inutile d'ajouter que ce *Talmud* contient moins de discussions subtiles et de fables bizarres que celui de Babylone.

Il a été imprimé pour la première fois à Venise par Dan. Bamberg, in-fol., sans date, vers 1523, d'après Rossi. Le texte est accompagné de courtes gloses. Il en existe beaucoup d'autres éditions, parmi lesquelles on cite celles de Cracovie, 1609, in-fol.; de Dessau, 1743; et de Berlin, 1757. La plupart des traités qui le composent ont été souvent imprimés séparément, avec des notes plus ou moins étendues. On peut voir l'indication de toutes les éditions, soit de ce *Talmud*, soit de ses diverses parties, dans la *Bibliotheca Judaica* de M. J. Fürst. Le *Thesaurus* d'Ugolinus contient des traductions latines d'un grand nombre de ces traités.

Michel NICOLAS.

Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbinica.* — Wolf, *Biblioth. Hebr.* — Chiarini, *Le Talmud de Babylone trad. en langue franç. Prolégomènes*, pag. 20 et suiv. — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 94-99.

JOCINO (*Antonio*), peintre de l'école napolitaine, né à Messine, florissait dans cette ville vers 1730. Doué d'une imagination brillante, d'une exécution prompte et facile, il peignit avec un égal succès la marine, le paysage et la perspective. Son style semble indiquer qu'il fut disciple de quelqu'un des peintres flamands qui travaillèrent à Messine dans la première moitié du dix-septième siècle. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dictionnaire des Peintres.* — Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi.*

JOCONDE (Frère). *Voy.* GIOCONDO.

JODE (*Peter* DE), dit *le vieux*, graveur flamand, né à Anvers, en 1570, mort dans la même ville, en 1634. Après avoir appris de Goltzius les premiers éléments de son art, il alla se perfectionner en Italie, où il grava plusieurs estampes d'après divers maîtres de ce pays. Il revint en 1601 à Anvers, où il grava : *La Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux*, d'après le Titien; — plusieurs portraits d'après le même : — *La Vie et les Miracles de sainte Catherine de Sienne*, d'après F. Vanni; — *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre*, d'après Rubens; — *Le Jugement dernier*, très-grande composition, en plusieurs feuilles, d'après Jean Cousin; — *Les Métamorphoses d'Ovide*, d'après Tempesti. Jode avait un dessin correct; il est moins maniéré que Goltzius, son maître. Ses meilleures épreuves sont celles qui portent l'adresse d'Érasme Gravi Quillamus. G. DE F.

Bazan, *Dictionn. des Graveurs.*

JODE (*Peter* DE), dit *le jeune*, graveur flamand, fils du précédent, né à Anvers, en 1602, mort en 16... Il a gravé au burin avec une finesse et un moelleux remarquables; mais on lui reproche un peu de maigreur dans les hachures. Ses principaux ouvrages sont : des portraits d'après Van Dyck; — *La Sainte Famille*, grande planche d'après le Titien; — *Saint François*, d'après le Barroche; — *La Visitation*, d'après

Rubens; — *La Nativité*, d'après Jacques Jordaens; — *Le Miracle de saint Martin*, d'après le même; — *L'Ange de la mort*, représenté par un enfant endormi à côté d'une tête de mort, d'après Artémise Gentelisca; — *Saint François à genoux devant le crucifix*, d'après le Barroche; — *La Visitation de la Vierge*, grande et belle planches, d'après Rubens; — *Les trois Grâces*, d'après le même; — *Vénus sortant des eaux*, d'après le même; — *L'Alliance de la Terre et de la Mer*, représentée par celle de Cybèle et de Neptune (pendant de *L'Abondance*, gravée par Théod. Van Kessel d'après le même maître); — *Saint Augustin en extase*, d'après Van Dyck; — *Renaud témoignant sa surprise à la vue des charmes d'Armide*, d'après le même; — *Jésus-Christ présenté au peuple*, d'après Diepenbeck; — enfin, diverses pièces, d'après Vouet et autres maîtres.

Son fils, *Armand* DE JODE, a gravé diverses estampes, qui ne sont pas sans mérite, entre autres le portrait du *cardinal Pallavicini*, d'après le Titien; — *L'Éducation de l'Amour par Mercure*, d'après le Corrége; — *L'Enfant Jésus embrassant saint Jean*. G. DE FÈRE.

Bazan, *Dictionn. des Graveurs*.

JODELLE (*Étienne*), poëte dramatique français, né à Paris, en 1532, mort dans la même ville, en 1573. Il était d'une famille noble et seigneur de Lymodin. Il s'adonna de bonne heure à la poésie, et dès l'âge de dix-sept ans il publia des *Sonnets* et des *Odes*. Ronsard et du Bellay venaient de donner le signal d'une révolution littéraire. Ils entraînaient à leur suite beaucoup d'esprits ardents et distingués. Jodelle s'associa à leur entreprise. Il essaya de substituer aux *Mystères*, aux *Sotties* et aux *Moralités*, qui avaient composé jusque là tout le théâtre français, des pièces construites sur le modèle des tragédies grecques et des comédies latines. Il composa deux tragédies : *Cléopâtre captive*, *Didon* et une comédie intitulée *Eugène, ou la rencontre*. *Cléopâtre* fut jouée par Jodelle lui-même et ses amis, parmi lesquels étaient La Péruse et Remi Belleau. La représentation eut lieu à l'hôtel de Reims, en présence du roi Henri II et de sa cour. Jodelle fut très-applaudi. « Le roi, dit Pasquier, lui donna cinq cents écus de son épargne, et lui fit tout plein d'autres grâces, d'autant que c'était chose nouvelle et très-belle et très-rare. » Le succès de *Cléopâtre* donna lieu à un incident qui caractérise l'enthousiasme païen des poëtes de l'école de Ronsard, et qui, exagéré par des rumeurs mensongères, fit crier au sacrilége. A la suite de la représentation, Ronsard, Baïf, Belleau, La Peruse se rendirent à Arcueil avec Jodelle, et y célébrèrent la victoire du poëte, en lui offrant, à la manière des Grecs, un bouc couronné de fleurs. Baïf, dans un langage moitié français moitié grec, chanta un *pæan* en l'honneur de Bacchus et de Jodelle. Les partisans du vieux genre des *Mystères* et plus tard les protestants, chrétiens rigides, prétendirent que Ronsard et ses amis avaient poussé l'imitation de l'antique jusqu'à immoler le bouc à Bacchus. Ronsard, dans sa *Réponse à quelque ministre*, repousse cette accusation, et raconte ainsi la fête d'Arcueil :

> Jodelle ayant gaigné par une voix hardie
> L'honneur que l'homme grec donne à la tragédie,
> Pour avoir, en haussant le bas style françois,
> Contenté doctement les oreilles des rois,
> La brigade qui lors au ciel levoit la teste
> (Quand le temps permettoit une licence honneste),
> Honorant son esprit gaillard et bien appris,
> Luy fit présent d'un bouc, des tragiques le prix.
> Jà la nappe estoit mise, et la table garnie
> Se bordoit d'une saincte et docte compagnie,
> Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé
> Le père du troupeau à long poil hérissé;
> Il venoit à grands pas ayant la barbe peinte,
> D'un chapelet de fleurs la teste il avoit ceinte,
> Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit
> De quoy telle jeunesse ainsi le présentoit :
> Puis il fut rejeté pour chose méprisée,
> Après qu'il eut servy d'une longue risée,
> Et non sacrifié, comme tu dis, menteur,
> De telle fausse bourde impudent inventeur.

La *Cléopâtre* de Jodelle méritait peu cet enthousiasme. « Si l'on dégage la tragédie de tout cet appareil poétique, ou, si l'on veut, de tout cet attirail pédantesque, dit M. Sainte-Beuve; si on l'estime en elle-même et à sa propre valeur, que ce soit une *Cléopâtre*, une *Didon*, une *Médée*, un *Agamemnon*, un *César*, voici ce qu'on y remarque constamment : nulle invention dans les caractères, les situations et la conduite de la pièce; une reproduction scrupuleuse, une contrefaçon parfaite des formes grecques; l'action simple, les personnages peu nombreux, des actes fort courts, composés d'une ou de deux scènes et entremêlés de chœurs; la poésie lyrique de ces chœurs bien supérieure à celle du dialogue; les unités de temps et de lieu observées moins en vue de l'art que par un effet de l'imitation; un style qui vise à la noblesse, à la gravité, et qui ne la manque guère que parce que la langue lui fait faute... Telle est la tragédie dans Jodelle et ses contemporains. Ils ne méritent pas le moins du monde l'honneur ni l'indignité d'être comparés aux Shakspeare et aux Lope de Vega.... C'étaient simplement des écoliers jeunes, studieux, enthousiastes. » Jodelle n'avait que vingt ans lorsqu'il fit jouer, en 1552, sa *Cléopâtre* et son *Eugène*, bientôt suivis (probablement dans la même année) de *Didon se sacrifiant*. Il n'avait, dit-on, consacré que quelques matinées à chacun de ces ouvrages. Cependant, malgré sa facilité, il ne produisit plus rien pendant vingt ans que dura encore sa vie. Il était fréquemment chargé par Henri II des divertissements, mascarades, devises et inscriptions qui amusaient la cour. Lorsque la ville de Paris donna une fête au roi et au duc de Guise, le 17 février 1558, Jodelle promit de tout exécuter en quatre jours, vers, musique, architecture; mais il ne put en venir à bout. Cette fête fut pour lui une cruelle

mésaventure ou plutôt un *désastre*, comme il l'appelle dans une brochure qu'il publia peu après, sous le titre de : *Le Recueil des Inscriptions, Figures, Devises et Mascarades*, etc.; Paris, 1558, in-4°. A partir de cette époque Jodelle végéta dans l'obscurité et la misère. Ses contemporains lui reprochent de l'inconduite et de l'ivrognerie. Il mourut à l'hôtel-Dieu (1). Jodelle n'avait jamais publié ses ouvrages; ils furent recueillis après sa mort par ses amis, et parurent sous le titre de : *Les Œuvres et Mélanges poétiques d'Étienne Jodelle, sieur du Lymodin*; Paris, 1574, in-4°, avec une notice par Charles de La Mothe. Il en parut une seconde édition; Paris, 1583, in-12. N.

Du Verdier, *Bibliothèque Française*. — Pasquier, l. VII, ch. 6. — L'Estoile, *Mémoires* et *Journal*, p. 29 de la collection Michaud et Poujoulat. — Bayle, *Dictionnaire Historique et critique*. — Goujet, *Bibliothèque Française*, t. XII. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hom. illustres*, t. XXVIII. — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français*, t. III, p. 277-297. — Sainte-Beuve, *Poésie Française au seizième siècle*, p. 200 (édit. Charpentier). — Géruzez, *Essais d'Histoire littéraire*.

JODIN (*Pierre*), horloger mécanicien suisse, né à Genève, en 1715, mort en 1761. En 1759 il présenta à l'Académie des Sciences de Paris le modèle d'un moulin à lavure. On a de lui : *Les échappements à repos comparés à ceux à recul*; 1754, in-12; — *Examen des observations de M. de Lalande*; 1755, in-12. J. V.

J. Senebier, *Hist. Littér. de Genève*, tome III, p. 322.

JODOCUS SINCERUS. *Voy.* ZINZERLING.

* **JODRELL** (*Richard-Paul*), littérateur et savant anglais, né en 1745, mort en 1831. Il fut élevé à l'université d'Oxford, qui lui décerna le diplôme de docteur en droit (1793), et s'adonna d'abord à l'étude des auteurs anciens, sur lesquels il écrivit plusieurs mémoires. Ce fut à titre d'helléniste qu'il fit partie de la Société Royale et de la Société des Antiquaires. Mais il est bien plus connu comme auteur dramatique, où, dans des genres très-opposés, il obtint la faveur du public. On a de lui principalement : *Illustrations of Euripides*, 1781-1790, 2 vol. in-8°; — *A Widow and no Widow*, comédie, 1779; — *Seeing is believing*, comédie, 1783; — *The Persian Heroine*, tragédie, 1786; — *The Disguise*, comédie, 1787; etc. P. L—Y.

(1) L'Estoile donne sur la mort de Jodelle des détails intéressants, mais qui ne sont peut-être pas parfaitement exacts. Voici ce curieux passage : « Le proverbe qui dit : telle vie, telle fin, fut vérifié dans Estienne Jodelle, poëte parisien, qui mourut ceste année à Paris, comme il avoit vescu..... A la Saint-Barthélemy, il fut corrompu par argent pour escrire contre le feu admiral et ceux de la religion : en quoy il se comporta en homme qui n'en avoit point, déchirant la mémoire de ces poures morts de toutes sortes d'injures et menteries. Finablement, il fut employé par le feu roy Charles comme le poëte le plus vilain et le plus lascif. Pour le regard de ses œuvres, Ronsard a dit souvent qu'il eust désiré, pour la mémoire de Jodelle, qu'elles eussent été données au feu au lieu d'être mises sur la presse, n'ayant rien de si bien fait en sa vie que ce qu'il a voulu supprimer, estant d'un esprit prompt et inventif, mais paillard, yvrogne et sans aucune crainte de Dieu, auquel il ne croyoit que par bénéfice d'inventaire. »

Rose, *New Biographical Dictionary*. — *Biographia Dramatica*. — *Gentleman Magazine*.

JOECHER (*Christian-Gottlieb*), polygraphe allemand, né à Leipzig, le 20 juillet 1694, mort le 10 mai 1758. Son grand-père Meih. Ettmüller (*voy.* ce nom), médecin renommé, lui fit donner une éducation soignée. Jœcher, envoyé à l'âge de seize ans au gymnase de Zittau, y apprit les langues anciennes et orientales, sous la direction de God. Hoffmann, qui, étant à la tête de la bibliothèque de la ville, procura en même temps à son jeune élève toutes les facilités pour qu'il pût satisfaire son goût pour les études encyclopédiques. En 1712 Jœcher se rendit à l'université de Leipzig, où il étudia d'abord pendant deux ans la médecine, et ensuite la théologie et la philosophie, ainsi que les langues de l'Europe moderne. Après s'être fait recevoir en 1714 maître en philosophie, il commença à faire des cours d'histoire et de philosophie à l'université de Leipzig, où il devint l'année suivante assesseur de la faculté de philosophie. Signalé à l'attention publique par ses nombreuses oraisons funèbres, très-admirées de son temps, il fut nommé en 1730 professeur extraordinaire de philosophie; deux ans après il obtint la chaire d'histoire en remplacement de Mencke, son protecteur, et devint enfin, en 1742, conservateur de la bibliothèque de l'université, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort, qui fut hâtée par des veilles continuelles. Ses ouvrages se font remarquer par une grande érudition; mais ils manquent généralement de goût et surtout de critique. Les principaux sont : *De Viribus musices in corpore humano*; Leipzig, 1714, in-4°; — *De Biante Prienæo in argenteo numo*; 1714; — *De variis veterum studendi Modis*; Leipzig, 1716, in-4°; — *De Hæresi Orpheorum*; 1730; — *De Th. Wolstonii Paralogismis*; Leipzig, 1730-1734; — *Philosophia hæresium obex*; Leipzig, 1732, in-4°; — *Th. Wolstonii paralogismorum Examen*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Trauer-Reden* (Oraisons funèbres); Leipzig, 1733, in-8°; — *De Antonii triumviri Timunio*; 1737; — *De Academia Pumbeditana*; 1737; — *De Feudis Langharum*; 1737; — *De Pythagoræ Methodo philosophiam docendi*; 1741; — *De Hadriani imperatoris Libris catacrianis*; — *De suspecta Livii Fide*; 1743; — *De Joh. Bredenbach jurisconsulto*; 1743; — *De Domitii Ahenobarbi Expeditione in Germania trans Albim*; 1749; — *Allgemeines Gelehrten-Lexikon* (Dictionnaire général des savants); Leipzig, 1750-1751, 4 vol. in-4°; Jœcher conçut l'idée de cet ouvrage, le plus important de ceux qu'il a publiés, en s'apercevant des nombreuses lacunes du *Compendioses Gelehrten-Lexikon* de Mencke, dont il avait donné en 1725 et en 1733 des éditions augmentées. Il refondit donc entièrement le travail de Mencke, en s'aidant de plus de trois cents ouvrages spéciaux concernant les

biographies des auteurs de tous les temps et de tous les pays, et il fit paraître, après dix-sept ans de recherches, son *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*, recueil qui a été très-utile à ceux qui, après Jœcher, ont rédigé de semblables dictionnaires de savants et d'écrivains. L'ouvrage de Jœcher est cependant entaché de plusieurs défectuosités. D'abord il n'est pas complet, quoiqu'il contienne à peu près soixante mille notices; des suppléments, comprenant entre autres les biographies des auteurs de la seconde moitié du dix-huitième siècle, ont été publiés par Adelung et Rottermund (*voy.* ces noms), pour remédier aux omissions de Jœcher. Ensuite ce dernier n'a presque jamais fait connaître dans ses indications bibliographiques ni la date ni le lieu de publication, ni le format des ouvrages; — *De Numæ Pompilii libris Romæ combustis;* Leipzig, 1755, in-4°; — *De Ludolfo Magno, duce Saxoniæ;* Leipzig, 1759, in-4°. Jœcher a encore publié plusieurs dissertations sur des matières philosophiques et historiques, ainsi qu'une dizaine de préfaces mises en tête d'ouvrages émanant d'autres auteurs; il a aussi rédigé, à partir de 1720, les *Teutsche Acta Eruditorum*, recueil périodique, auquel il donna en 1742 le titre de *Zuverlæssige Nachrichten von dem gegenwærtigen Zustande der Wissenschaften*, et qu'il continua à faire paraître jusqu'en 1757; Jœcher, enfin, a fait insérer un grand nombre d'articles de critique dans les *Acta Eruditorum*. E. G.

Ernesti, *Memoria Jœcheri;* Leipzig, 1788, in-fol.; réimprimé dans les *Opuscula oratoria* d'Ernesti et dans la *Biographia selecta* de Sam-Mursinna. — Adelung, *Supplément à Jœcher.* — Götten, *Gelehrtes Europa*, t. II, p 491. — Brucker, *Bildersaal.* — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyclopædia.*

JŒCK (*Charles*), graveur de cartes allemand, né à Ludwigsbourg (Wurtemberg), le 11 mars 1763, mort à Berlin, le 22 janvier 1809. Il se voua dès sa plus tendre jeunesse aux arts, et particulièrement à la gravure des cartes géographiques et des caractères, dans laquelle il acquit de la réputation. Après avoir voyagé quelque temps en Italie, en Angleterre, en Hollande et en France, il se fixa à Berlin. J. V.

Claudon et Delandine, *Dict. univ., Histor., Crit. et Bibliogr.*

JOËL, le deuxième des petits prophètes hébreux, vivait probablement dans la seconde moitié du huitième siècle avant J.-C. On présume qu'il prophétisa avant Amos, avant Ozias. Quelques-uns même prétendent qu'il n'écrivit qu'après la captivité des tribus. Il était selon les uns de la tribu de Gad, selon d'autres de celle de Ruben. Son œuvre est plus connue que sa personne. Elle est divisée en trois chapitres, où il traite de la captivité de Babylone et du jugement dernier. Le style de Joël a de la vivacité et de la couleur. V. R.

JOËL, fils aîné de Samuel, juge d'Israel, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle avant Jésus-Christ. Il rendait ses arrêts dans le pays de Bersabée; mais lui et son frère, Abia vendaient la justice, et telle fut la réprobation que leur valut cette conduite que les Israélites exigèrent de Samuel la déposition de ses fils et le choix d'un roi. On sait que Samuel, interprétant la volonté divine, se décida en faveur de Saül. V. R.

Rois, I, 8.

JOËL (Ἰωήλος), historien byzantin, vivait à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième. On a de lui une *Chronographie générale* (Χρονογράφια ἐν συνόψει), court abrégé d'histoire universelle, et particulièrement de l'histoire byzantine. L'ouvrage commence à Adam et finit à la mort de l'empereur Alexis Ducas Murzuphle, et à la conquête de Constantinople par les Latins en 1204. D'après ses lamentations sur cet événement, il est probable que Joël assista à la prise et au pillage de la capitale de l'empire grec. Cet ouvrage n'a aucune valeur, excepté pour quelques périodes de l'histoire byzantine. La *Chronographie* fut publiée pour la première fois par Leo Allatius, avec une traduction latine et des notes; Paris, 1651, in-fol., avec Georges Acropolita; la seconde édit., dans la collection byzantine de Venise, et la troisième, dans la coll. byz. de Bonn; 1837, in-8°, avec Acropolita et Constantin Manasses. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 773. — Cave, *Hist. Lit.*

* **JOFRAIN** (*Claude*), connu sous le nom de *dom Jérôme de Sainte-Marie*, qu'il prit en religion, né à Paris, en janvier 1639, mort dans la même ville, le 17 mars 1721. Il entra fort jeune dans l'institut des Pénitents religieux du tiers ordre de Saint François, qu'il quitta pour passer chez les Feuillants (30 mai 1671). Il fut successivement maître et supérieur des novices, deux fois assistant du général de son ordre, et mourut prieur de Pignerol. Il prêcha pendant cinquante ans devant la cour et la famille royale avec un grand succès. On a de lui : *Nouveaux Sermons;* Liége (Paris), 5 vol. in-12. A. L.

Dictionnaire portatif des Prédicateurs. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

JŒRGENSEN. *Voy.* JÜRGENSEN.

JOFFROI DE WATERFORD, dominicain du treizième siècle, né en Irlande. On manque complétement de détails sur sa vie, mais les travaux qui lui sont dus et dont il existe un manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, attestent qu'il savait le grec, le latin, l'arabe et le français. Ce sont des traductions en langue française d'Eutrope, de Darès de Phrygie, du livre attribué, bien à tort, à Aristote et intitulé : *Les Secrets des Secrets.* Joffroi ne se contente pas de traduire, il ajoute beaucoup au traité qu'il a sous les yeux; il prend de toutes mains et il ne craint pas de montrer Aristote invoquant l'autorité de Salomon, de Végèce et de saint Bernard. C'était d'ailleurs un homme d'un mérite remarquable pour son époque; son style a de la fermeté et de la concision, et entraîné par une

curiosité active, on le voit mettre à contribution les ouvrages grecs qu'il pouvait connaître et les auteurs arabes, dont il accueillait avec empressement la science, lors même qu'elle n'apportait que des chimères. G. B.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 467-469. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIX, p. 216.

www.libtool.com.cn

JOFRIDI, évêque d'Albi. *Voy.* GEOFROI (*Jean*).

JOHANNÆUS (*Finnus*) ou *Finn* **JOHNSEN**, historien islandais, né le 16 janvier 1704, à Hitterdal, où son père était pasteur, mort le 23 juillet 1789. Il commença ses études à Skalholt, et alla les achever à Copenhague (1725), où il se lia avec Gram et Arnas Magnæus. Retourné dans sa patrie (1729), il devint pasteur de Reikholt (1739) et fut nommé, en 1754, évêque de Skalholt. En 1774 l'université de Copenhague lui conféra le titre de docteur en théologie. On a de lui : *Historia Ecclesiastica Islandiæ;* Copenhague, t. I, 1772; II, 1774; III, 1775; IV, 1778, in-4° : cet excellent ouvrage, qui s'arrête à l'année 1740, a été continué par Pierre Petursson, jusqu'en 1840; ibid., 1841, in-4°; — *Historia Monastica Islandiæ;* ib., 1775, in-4°, réimprimé dans le t. IV de l'ouvrage précédent; — *Responsio apologetica ad Joh. Erici epistolam de chronologia Gunnlaugs Sagæ;* ibid., 1780, in-4°; — *De Noctis præ die prærogativa aut dubia aut nulla;* ib., 1782, in-8°; — *Vie de Snorzo Sturleson*, en tête du t. Ier de *Heimskringla*, édité par G. Schœning; ib., 1777, in-fol.

Son fils, FINNÆUS (*Johannes*) ou *Hans* FINSEN, né le 8 mai 1739, à Reikholt, mort le 4 août 1796, vécut longtemps à Copenhague, et suivit à Stockholm Kofod Ancher pour l'aider dans ses recherches historiques (1772). Nommé coadjuteur de son père, qui était affaibli par l'âge (1776), il lui succéda en 1789. On a de lui : *Norvegiæ Jus Ecclesiasticum quod Vicensium sive Priscum vulgo vocant*, texte et trad. latine avec notes; Copenhague, 1759, deux part. in-4°, avec complément; ib., 1765-66, deux part.; — *Dissertatio historico-litteraria de Speculo regali;* ibid., 1766, in-8°; réimprimé en tête de *Kongs-Skuggsio;* Soræ, 1768, in-4°; — *Efterretninger om Tildragelserne ved Bjerget Hekla i Aaret* 1766 (Relation de l'Éruption de l'Hékla en 1766); ibid., 1767, in-8°; — *Breve om Agerdyrkningens Mulighed i Island* (Lettres sur la possibilité de cultiver l'Islande); ibid., 1772, in-8°, trad. en français et en allemand. Cet écrit occasionna la fondation de la première société d'économie rurale en Islande; — *Islands Landnamabok : Liber originum Islandiæ, versione latina et indicibus illustratus;* ibid., 1774, in-4°; — *Qvældvækur, eller Vinterafteverne* (Les Soirées d'hiver), en islandais; Leiraagarde, 1794-1796, deux part. in-8°; — des Mémoires dans le *Recueil* de la Société Littéraire islandaise, t. IV, XI, XIV. BEAUVOIS.

P. Petursson, *Hist. Eccles.*, p. 474-484. — Worm, *Historisk Ordbog.*, III, p. 388-391. — Büsching, *Magazin*, I, 619. — *Æfisaga Hannesar Finnsonar;* Leiraagarde, 1797. — *Minerva*, 1808, tom. II, p. 322-323.

JOHANNEAU (*Éloi*), antiquaire, naturaliste et littérateur français, né à Contres (Loir-et-Cher), le 2 octobre 1770, mort à Paris, le 25 juillet 1851. Il fit ses études à Meung-sur Loire et à Orléans, et se destinait à la médecine lorsqu'il fut nommé, en 1791, professeur au collége de Blois. De 1792 à 1794 il dirigea un pensionnat dans cette ville, et publia en le fondant le *Plan d'une maison d'éducation et d'un lycée pour les jeunes gens* (1792, in-8°). Nommé successivement commissaire pour la composition de la bibliothèque publique du district de Blois, membre de la commission des arts et monuments, et démonstrateur du jardin des plantes de cette ville, il fut envoyé comme élève à l'École Normale. Au retour de cette école on lui offrit les places de sous-directeur et de professeur d'histoire naturelle à l'école militaire de Pont-le-Voy; mais il ne les accepta pas, et se lia avec le fameux La Tour d'Auvergne, qui lui légua en mourant sa bibliothèque, en 1800. En 1805, Éloi Johanneau fonda avec Cambry, préfet de l'Oise, et Mangourit l'Académie Celtique, dont il fut nommé secrétaire perpétuel et dont il a publié les *Mémoires*. En 1813 cette société prit le nom de Société des Antiquaires de France, et Johanneau y garda sa position. En 1806 et 1807 il fit à ses frais un voyage dans plusieurs départements de la France, particulièrement dans celui de Loir-et-Cher, pour rechercher des antiquités nationales, et il étudia avec attention les monuments, la mythologie, les usages, les traditions, les origines et tous les vestiges du druidisme qui pouvaient encore exister. Le 16 mars 1811 il fut nommé censeur impérial de la librairie, place qu'il remplit pendant les trois années de la direction de Pommereul. « Ses fonctions, dit la *Biographie des Hommes du Jour*, n'avaient de rapport qu'au fisc, et non à la politique ni à la religion, puisqu'il était chargé particulièrement de la censure antiplagiaire pour assujettir au droit de cinq centimes par feuille tout ouvrage reproduit en totalité ou en partie de ceux tombés dans le domaine public; ce qui lui a fait faire une galerie curieuse de plagiats littéraires. » Après la seconde restauration, Éloi Johanneau reçut le titre de censeur royal honoraire. Plus tard il fut nommé conservateur des monuments d'art des résidences royales, emploi qu'il occupa durant tout le règne de Louis-Philippe, mais que lui retira le gouvernement de la république.

On a d'Éloi Johanneau : *Tableau synoptique de la Méthode botanique de B. et A.-L. de Jussieu;* Paris, an V; — *Tableau synoptique et dichotomique de la Méthode botanique de Durande comparée avec celles de Jussieu, de*

Tournefort et de Linné; Paris, an VI; — *Johannis Lathami Systema Ornithologiæ, sive index ornithologicus complectens avium divisiones in ordines, genera, species, ipsarumque varietates*, etc.; Paris, 1803, in-12; — *Nouvelle Ornithologie française, d'après la méthode de Lacépède;* Paris, 1805, in-12; — *Monuments celtiques, ou recherches sur le culte des pierres*, précédées d'une *Notice sur les Celtes et sur les Druides*, etc.; Paris, 1805, in-8°; quoique cet ouvrage porte le nom seul de Cambry et que celui d'Éloi Johanneau ne se trouve qu'à la fin, plus de la moitié lui appartient; — *Projet de statuts et règlements pour un Cœnobium littéraire ou Communauté libre de gens de lettres et d'artistes pour la continuation des grands ouvrages commencés par les bénédictins;* Paris, an XIII, in-8°; — *Mémoires de l'Académie Celtique, ou recherches sur les antiquités celtiques, gauloises et françaises;* Paris, 1807 et ann. suiv., 5 vol. in-8°: éditeur de ces *Mémoires*, Éloi Johanneau y a fourni un grand nombre de dissertations, qui ont presque toutes été publiées séparément; — *Alphabet de la Langue primitive de l'Espagne, et explication de ses plus anciens monuments ou inscriptions et médailles, par M. de Erro e Aspiroz; suivi de la Critique de cet ouvrage par D. J. A. C., traduits l'un et l'autre de l'espagnol en français, par extrait, avec des remarques sur la lecture et l'explication de ces inscriptions; et de l'Essai sur les alphabets inconnus qui se trouvent sur les médailles et les monuments les plus anciens de l'Espagne, par Velasquez, traduit également de l'espagnol en français*, avec six planches d'alphabets et de monuments celtibériens; — *Prosopopée à la Bibliothèque impériale par Necrexoris;* Paris, 1812, in-8°; — *Mélanges d'Origines Étymologiques et de Questions grammaticales;* Paris, 1818, in-8°; — *Le Retour de l'Age d'Or, ou l'Horoscope de Marcellus, églogue de Virgile, traduite en vers français, suivie d'un Hymne au Soleil, imité d'un hymne antique, avec des notes pour l'explication des allégories;* Paris, 1819, in-8°; — *Épigrammes de M. Val. Martial, traduction nouvelle et complète, par feu E. T. Simon, avec le texte en regard, des notes et les meilleures imitations en vers français depuis Cl. Marot*, etc.; Paris, 1819, 3 vol. in-8°: Éloi Johanneau a fourni à cet ouvrage cent soixante-six épigrammes de Martial traduites en vers français; — *Essais de Montaigne*, avec des notes (en collaboration avec Amaury Duval); Paris, 1821-1826, 3 vol. in-8°; — *De la Sagesse, par P. Charron, avec des sommaires, et des notes explicatives historiques et philosophiques* (avec le même); Paris, 1821, 3 vol. in-8°; — *OEuvres de Rabelais*, édition *variorum*, augmentée des pièces inédites, des songes drôlatiques de Pantagruel, ouvrage posthume, avec l'explication en regard, des remarques de Le Duchat, de Bernier, de Le Motteux, de l'abbé de Marsy, de Voltaire, de Ginguené, etc., et d'un nouveau commentaire historique et philologique (avec Esmangart); Paris, 1823-1826, 9 vol. in-8°. Éloi Johanneau, quoique nommé le second sur le titre, n'en est pas moins l'auteur de presque tous les commentaires de cette curieuse édition, où il a prétendu donner le sens d'allusions malignes de Rabelais aux personnages de son temps, et où l'on trouve un grand nombre de rapprochements neufs, d'anecdotes et d'éclaircissements; il cessa de s'occuper de ce travail à partir du 8e volume, et la fin de l'ouvrage est imparfaite et tronquée. En attribuant à l'œuvre de Rabelais le caractère d'une satire purement personnelle, Éloi Johanneau a poussé jusqu'à l'excès l'esprit du système, et la plupart de ses explications sont hasardées et même déraisonnables; — *Rhétorique et Poétique de Voltaire appliquées aux écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV, ou principes de littérature, tirés textuellement de ses œuvres et de sa correspondance;* Paris, 1828, in-8°; — *Epigrammes contre Martial, ou les mille et une drôleries, sottises et platitudes de ses traducteurs, ainsi que les castrations qu'ils lui ont fait subir, mises en parallèle entre elles et avec le texte;* Paris, 1835, in-8°; — *Lettre à M. le baron de Schonen, ou clef du Cymbalum Mundi de Bonaventure Desperriers;* Batignolles, 1841, in-12; — *Inscriptions* (en vers français) *pour les monuments de la ville de Blois, suivies d'une note sur la mort et les manuscrits de La Tour d'Auvergne, et d'inscriptions diverses pour sa statue, son tombeau*, etc.; Blois, 1841, in-8°; — *Les Fastes de Montreuil aux Pêches, sa culture, ses embellissements et ses origines, épître;* Blois, 1842, in-8°; — *Antigone, tragédie de Sophocle, en cinq actes, avec des chœurs lyriques, traduite fidèlement en vers français;* Paris, 1844, in-8°; — *Lettres sur la géographie numismatique;* Paris, 1849, in-8°. Éloi Johanneau a travaillé en outre à beaucoup de journaux et de recueils, et il a laissé un grand nombre de manuscrits. Il s'était surtout occupé d'étymologies, qu'il rattachait principalement au celtique. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, p. 220. — Quérard, *La France littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. française contemporaine.* — *Dict. de la Conversation.*

JOHANNOT (*Charles*), graveur français, né à Offenbach-sur-le-Mein, en 1788, mort à Paris, en 1825. Il était l'aîné de trois frères qui se firent un nom dans les arts du dessin. Leur père était un riche négociant de Francfort, descendant d'une famille du haut Vivarais, exilée à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Un de ses ancêtres avait introduit en Allemagne la fabrication des papiers d'Annonay. Le père des trois Johannot était venu lui-même à Lyon apprendre le

métier de tisseur en soie et avait établi à Offenbach une manufacture de soieries. Peintre de fleurs habile, il avait le premier imprimé de la musique sur pierre à Offenbach, et le premier il importa la lithographie en France. Des revers de fortune le forcèrent à venir s'établir à Paris en 1806. Plus tard il fut nommé inspecteur de la librairie à Hambourg; après la restauration, il occupa le même emploi à Lyon, et revint à Paris en 1818. Enfin, il se retira à Mannheim. Au milieu de la ruine de sa famille, Charles Johannot chercha une ressource dans la gravure, qu'il apprit à peu près sans guide au musée du Louvre, et exerça cet art à Paris, pendant que son père cherchait une position avec sa femme et ses autres enfants. Enfin, en 1818, tout le poids de cette pauvreté retomba sur le malheureux Charles, qui fit des efforts inouis pour soutenir ses parents, et apprit son art à son frère. Il dessinait avec goût, et l'on a de lui quelques jolies vignettes au pointillé d'après Desenne, pour l'ornementation de livres, et une grande planche, *Le Trompette blessé*, d'après M. Horace Vernet. L. L—T.

Haag, *La France Protestante*. — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

JOHANNOT (*Charles-Henri-Alfred*), peintre et graveur français, frère du précédent, né le 21 mars 1800, à Offenbach-sur-le-Mein (Hesse), mort à Paris, le 7 décembre 1837. Son père l'amena avec lui à Paris, en 1806. Il reçut de sa mère son éducation, et, tout jeune encore, il alla étudier au Louvre. A Hambourg il prit quelques leçons de dessin, et de retour à Paris, en 1818, il se mit à graver sous la direction de son frère. Le besoin le fit commencer par des images pour les confiseurs, de petites images de sainteté, des légendes sacrées et populaires. A la mort de son frère Charles, tout le poids du soin de sa famille retomba sur lui. Les *Orphelins*, d'après Scheffer, attirèrent enfin l'attention publique; Gérard lui confia quelques planches, et sa réputation de graveur fut faite. La librairie ajoutait alors des gravures aux livres; de grandes commandes lui arrivèrent. Alfred Johannot s'adonna avec succès à la vignette. Il grava d'abord à la manière anglaise sous la direction de Desenne, et à la mort de celui-ci il devint le graveur le plus recherché en ce genre. Il avait à son tour initié son jeune frère Tony à son art, et tous deux employant le procédé, plus expéditif, de l'eau-forte, y réussirent parfaitement et illustrèrent ensemble un grand nombre d'ouvrages, comme Walter Scott, Fenimore Cooper et lord Byron. En 1831, Alfred Johannot exposa plusieurs tableaux, et le succès dépassa son attente. Il obtint une médaille d'or; la princesse Marie d'Orléans acheta deux de ses tableaux; le roi le décora, et la fondation des galeries de Versailles assura du travail à son pinceau. Cependant une phthisie pulmonaire le minait : il ne pouvait travailler que dans de rares moments, où sa volonté parvenait à triompher de la faiblesse de son corps. Il eut cependant encore la force de décorer une chapelle de Notre-Dame de Lorette, où il exécuta deux tableaux puisés dans la *Vie de saint Hippolyte*. En 1837 il fit un voyage à Mannheim pour revoir son père; il en revint mourant, et succomba peu de temps après son retour. Artiste bien organisé, il était bon musicien, et avait profondément étudié l'anatomie comparée. Sa couleur avait plus d'harmonie que de force; son dessin était correct, mais peu énergique; il brillait surtout par le goût et la délicatesse.

Alfred Johannot exposa, comme gravure : en 1824, vignettes d'après les dessins de Desenne et de Deveria; — *Ourika*, d'après Gérard; — *Les Orphelins*, d'après Scheffer; — en 1827, gravures pour les œuvres de W. Scott, Cooper et Byron; vignettes d'après Desenne; — et comme peinture : en 1831, *Don Juan naufragé trouvé par Haïdée* (lord Byron); — *Plusieurs sujets tirés de W. Scott*; *scène tirée du roman de Cinq-Mars*; — en 1833, *Annonce de la victoire d'Hastenbeck* : cette toile, qui se trouvait au Palais-Royal, a été détruite à la révolution de février 1848; — *Entrée de Mlle de Montpensier à Orléans pendant la Fronde en* 1652 : chef-d'œuvre de l'artiste, acheté pour le Luxembourg; — en 1834, *François Ier et Charles-Quint*; — *Cromwell*, aquarelle; — *Un trait de la vie de Bayard*, aquarelle; — *La maréchale d'Ancre*, aquarelle; — en 1835, *Le Courrier Verner saigné par le roi*; — *Henri II, roi de France, Catherine de Médicis et leurs enfants*; — en 1836, *François de Lorraine, duc de Guise, après la bataille de Dreux*, pour le château d'Eu; — *Marie Stuart quittant l'Écosse*; — en 1837, *Anne d'Este, femme du duc de Guise, vient à la cour de Charles IX*; — *Saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre à la porte d'Amiens*; — *La Bataille de Brattelen, dite de Saint-Jacques* (1644) : pour le musée de Versailles; — en 1840, *L'Embarquement d'Élisabeth d'Angleterre à Kenilworth* (composé par Alfred Johannot et peint par son frère Tony). L. L—T.

Jules Janin, *L'Art en province*, tome III, p. 88. — Paul Mantz, *Dict. de la Convers.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

JOHANNOT (*Tony*), peintre et graveur français, frère des précédents, né à Offenbach, le 9 novembre 1803, mort à Paris, le 4 août 1852. Élève de son frère Alfred, il fut moins heureux comme peintre et plus répandu peut-être comme graveur, et lorsque la mode d'*illustrer* les livres devint une sorte de manie, Tony Johannot se rangea bientôt au rang des plus habiles dessinateurs de vignettes. Son dessin est loin d'être toujours correct; mais ses compositions sont généralement empreintes d'une poésie douce et séduisante. « Il n'avait pas d'autre ambition et d'autre fortune, dit M. J. Janin, que de prendre sa part des poëmes, des romans, des contes et des œuvres de ses contemporains; il était leur

ami, leur compagnon, et parfois leur complice; il les aidait, d'un crayon net, ferme et rapide, à percer la foule, à conquérir l'attention publique, à remporter ces batailles de la pensée où les plus forts sont vaincus si souvent faute d'un peu d'aide et de soleil! Quiconque, de nos jours, pour son œuvre à peine accomplie obtenait l'aide et l'appui de Tony Johannot, celui-là était assuré que son livre ne pouvait pas mourir; et comme l'image était incrustée en plein texte et qu'on ne pouvait pas l'arracher du récit, dont elle était l'explication courante et l'ornement exquis, il arrivait que, vaincu par l'image, le lecteur se mettait à lire le récit illustré par Tony Johannot, si bien que tel écrivain qui faisait peur tout d'abord finissait par devenir populaire, grâce à cet interprète charmant, qui donnait la vie et la forme aux passions les plus confuses et même aux beautés les plus impossibles. Que de livres il a sauvés, ce cher camarade, et que de chefs-d'œuvre il a remis en lumière!.. Il était seul dans son art, et l'on ne pouvait le comparer à personne véritablement; dans cette route éclairée on rencontrerait bien des hommes d'un rare talent, Gavarni, Cham, Daumier..., des crayons, des couteaux, des ironies, des violences; mais pas un qui eût cette bonhomie et cette grâce, et ce sourire indulgent, et ce coup d'œil qui voyait en beau toutes choses. » T. Johannot a illustré Walter Scott, Cooper, La Fontaine, *Les sept Châteaux du roi de Bohême* de Nodier, Molière, *Paul et Virginie*, *Don Quichotte*, *Le Vicaire de Wakefield*, *Manon Lescot*, *L'Ane mort et la Femme guillotinée*, *Le Voyage sentimental* de Sterne, le *Werther* et le *Faust* de Gœthe, les *Contes* de Nodier, le *Voyage où il vous plaira*, le *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*, le *Raphael* et les *Confidences* de M. de Lamartine. Son chef-d'œuvre en ce genre est sans contredit l'illustration de *Werther*, eaux-fortes. Il se fourvoya en voulant faire de la caricature pour le *Jérôme Paturot*; mais il était revenu bien vite à son genre naturel. Il achevait les vignettes des romans de Georges Sand lorsqu'il fut emporté par une attaque d'apoplexie. Il a exposé comme gravure : en 1827, *Les Enfants égarés*, d'après A. Scheffer; et comme peinture : en 1831, *Soldat auquel une femme donne à boire*; — en 1833, *Scène domestique*; — *Minna et Brenda sur le bord de la mer*; — en 1834, *La Mort de Duguesclin*; — en 1835, *Scène tirée de l'histoire d'Écosse*; — *Jeune Paysanne*; — en 1839, *Bataille de Rosebecque*, pour le musée de Versailles; — *Mort de Julien d'Avenel*; — en 1840, *Bataille de Fontenay en Auxerrois*, pour le musée de Versailles; — *L'Enfance de Duguesclin*; — *Deux jeunes Femmes près d'une fenêtre*; — en 1841, *La Sieste*; — *Une Halte*; — *Louis VII forçant le passage du Méandre*, pour le musée de Versailles; — en 1844, *Sujet tiré d'André*, de G. Sand; — *Sujets tirés des Evangiles et de l'Imitation de Jésus-Christ*: — en 1846, *Le Roi Louis-Philippe offrant à la reine Victoria deux tapisseries des Gobelins, au château d'Eu*; — en 1848, *L'heureuse Mère*; — *La Mère malheureuse*; — *Petits Braconniers*; — *Une jeune Fille*; — *Le Soir*; — *Le Matin*; — *Le Retour de la montagne*; — *Jeunes Femmes de la vallée de Larun*s (Basses-Pyrénées); — *La Prière à la Vierge*; — *Contrebandiers espagnols*; — *Dames espagnoles faisant l'aumône*; — *Petits Pêcheurs*; — en 1850, *Mort de saint Paul, premier ermite*; — *Famille de pêcheurs*; — *Tircis et Amarante*; — *Le Fleuve Scamandre*; — en 1852, *Scène de pillage en 1525*; — *Les Plaisirs de l'automne*. En mourant il laissait inachevé un tableau représentant *Boos et Ruth*. Dans son agonie, il répétait doucement : « Mon tableau ne sera pas fini. » Il avait reçu des médailles en 1831 et en 1848, et avait été décoré en 1840. L. L—T.

J. Janin, dans *Journal des Débats*, 28 août 1852. — Paul Mantz, dans le *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

* JOHANSDORF (*Albert* DE), *minnesinger* ou troubadour allemand; il était né en Bavière, et vivait à la fin du douzième siècle. Il reste de lui une quinzaine de pièces publiées dans le recueil de Hagen, *Minnesinger*, t. I, p. 321-325; t. III, p. 328; t. IV, p. 252-254. G. B.

Hagen, *Minnesinger*.

* JOHEL, abbé de La Coûture, au Mans, mort le 2 juin 1096. Il y a plusieurs erreurs dans la notice que lui ont consacrée les auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France*. D'abord, ils le supposent Manceau, et nous apprenons qu'il était Normand, né dans le diocèse d'Avranches. Il est vrai que sa famille semble originaire du Maine. Une charte signée par deux de ses frères nous fait connaître leur nom féodal : ils s'appelaient Gauthier et Raoul d'Artins. Or le bourg d'Artins, situé dans le Bas-Vendômois, non loin de Château-du-Loir, est une des plus anciennes paroisses du diocèse du Mans; elle est nommée même dans les actes de saint Julien. Mais dans la charte que nous venons de désigner, Gauthier et Raoul d'Artins donnent à l'abbaye de La Coûture l'église de Vezins, au diocèse d'Avranches, et Michel, évêque d'Avranches, confirme ensuite cette donation. Ce qui fait assez connaître que les terres patrimoniales des sires d'Artins étaient, au onzième siècle, en Normandie, et ce qui vient confirmer d'autres témoignages au sujet de la patrie de Johel. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* poursuivent en ces termes leur récit : « Avant l'année 1080, de simple moine il devint abbé de La Coûture; mais ayant manqué, moins par obéissance que par la crainte des périls du voyage, de se trouver à un concile que le légat Hugues de Die avait indiqué, il fut déclaré suspens. Un moine nommé Rainauld, profitant de l'occasion pour satisfaire son

ambition, trouva le moyen de se faire reconnaître abbé en sa place. » Il n'y a rien de vrai dans cette narration; c'est un roman. En peu de mots voici l'histoire. Rainauld était abbé de La Coûture dès l'année 1072, puisque nous le voyons en cette année transiger avec les moines de Marmoutiers au sujet d'une métairie voisine de Laval. Vers l'année 1074, s'étant prononcé pour les comtes d'Anjou, qui disputaient le Maine à Guillaume, duc de Normandie, il fut mis hors de son abbaye et remplacé par Johel. Informé de cette aventure, Grégoire VII ordonna à Gébuin, archevêque de Lyon, d'expulser l'usurpateur Johel, et de rétablir le légitime abbé Rainauld au gouvernail de La Coûture. Cependant, comme nous l'atteste Gébuin, écrivant à Raoul, archevêque de Tours, ce premier exil de Rainauld dura cinq ans au moins. Sa crosse lui fut enfin rendue. Mais il ne la conserva pas longtemps. En effet, le 24 avril 1080, cédant aux instances du duc Guillaume, Grégoire VII ordonnait à l'évêque du Mans de chasser Rainauld et de rappeler Johel. C'est là ce que nous apprennent plusieurs pièces authentiques dont les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont ignoré l'existence. De l'année 1082 à l'année 1096, Johel gouverna paisiblement l'abbaye de La Coûture, et quand il mourut, il fut chanté par Baudry de Bourgeuil, un des meilleurs poëtes de son temps.

Redressons encore une assez grave erreur de l'*Histoire Littéraire*. Si les rédacteurs de cette *Histoire* ont recueilli son nom et lui ont accordé les honneurs d'une notice, c'est qu'ils ont cru devoir le compter au nombre des écrivains du onzième siècle. Ils lui attribuent en effet une relation des miracles de saint Nicolas, évêque de Mire, relation inédite, mais conservée dans le numéro 470, aujourd'hui 498 des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés. Et ils ajoutent que Johel a dédié cet ouvrage à Noël, abbé de Saint-Nicolas d'Angers. Le numéro 498 de Saint-Germain contient, à la vérité, une lettre de Johel à Noël; mais cette lettre détruit l'assertion de l'*Histoire Littéraire*, loin de la confirmer. L'abbé de La Coûture écrit à l'abbé de Saint-Nicolas pour le féliciter d'avoir si convenablement raconté les miracles opérés sur la tombe de l'évêque de Mire et pour le remercier de lui avoir communiqué ce récit. Il faut donc restituer cet ouvrage à l'abbé Noël. B. Hauréau.

Hist. Litt., t. VIII, p. 444. — *Rer. Gallic. Script.*, t. XIV, p. 699. — *Hist. S. Petri de Cultura*, parmi les manuscrits de la Bibl. du Mans. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 471.

JOHN (*Jean-Denis*), médecin allemand, né à Tœplitz, le 18 janvier 1764, mort dans cette même ville, le 14 mars 1814. Il fit ses études à Dresde et à Prague, pratiqua l'art de guérir jusqu'en 1796 à Prague et depuis lors à Tœplitz, et fonda dans cette dernière ville un hôpital qui existe encore aujourd'hui. On a de lui : *Lexicon der K. K. Medicinalgesetze* (Lexique des Lois médicales de l'Autriche); Prague, 1790-1798, 6 vol. in-8°; — *Die Baeder zu Toeplitz in Boehmen* (Les Eaux de Tœplitz en Bohême); Dresde, 1792, in-8°; — *Dissertationes medicæ selectiones Pragenses, quas in prosequendum institutum Klinkosch collegit et edidit*; Dresde, 1793, in-8°; — *Medicinische Polizey und gerichtliche Arzneykunde in den K. K. Erblanden* (Police Médicale et Médecine Légale des États héréditaires de la monarchie autrichienne); Prague, 1795-1798, 2 vol.; — *Gesundheits Katechismus fuer die Schuljugend* (Catéchisme hygiénique de la Jeunesse des écoles); Prague, 1794, in-8°; — *Ueber den Einfluss der Ehe auf die Allgemeine Gesundheit und Bevoelkerung* (De l'Influence du Mariage sur l'État Sanitaire en général et sur la Population); Prague, 1796, in-8°; — *Arzneywissenschaftliche Aufsaetze Boehmischer Gelehrten* (Dissertations de Médecine de quelques Savants de la Bohême); Prague et Dresde, 1798, in-8°. Dr L.

Biographie Médicale. — *Abhandlungen* de l'Académie royale des Sciences de la Bohême, 1816, p. 87. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, 5e édit., vol. XXIII, p. 81.

JOHNES. *Voy.* Jones.

JOHNSEN. *Voy.* Johannæus et Jonæ.

JOHNSEN (*Richard*), écrivain anglais, vivait au commencement du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie, mais il paraît avoir été versé dans les récits légendaires du moyen âge et de l'Orient, et il en fit l'objet d'une publication qui, mise au jour sans indication de lieu ni de date, reparut en 1608 et a été réimprimée à plusieurs reprises, notamment en 1755 et en 1824. Elle a pour titre : *History of the Seven Champion of Christendom*. Ces sept champions sont saint Georges, saint Denys, saint Jacques, saint Antoine, saint André, saint Patrice et saint David. L'auteur y entremêle, tant bien que mal, les histoires apocryphes d'Alexandre, de Turpin, de Roland et d'autres personnages plus ou moins fabuleux. G. B.

Warton, *History of English Poetry*, t. II, p. 412. — Fr. d'Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700*; Saint-Pétersbourg.

JOHNSON (*Thomas*), botaniste anglais, né à Selby (comté d'York), dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 30 septembre 1644. Il exerçait à Londres la profession d'apothicaire. Pendant la guerre civile, il montra tant de zèle pour la cause royale, que l'université d'Oxford le récompensa par le titre de docteur en médecine. Il mourut des suites d'une blessure reçue dans le Hampshire. Johnson fut, d'après Wood, « le meilleur herboriste de son temps ». Suivant la *Biographie médicale*, on doit le regarder « comme un des hommes qui ont le plus contribué à étendre le domaine de la botanique durant le cours du dix-septième siècle ». On a de lui : *Descriptio itineris investigationis plantarum causa in agro Cantiano suscepti*; Londres, 1629, in-4°; — *Tricetum Hamstedianum*; Londres, 1632, in-8°;

— *The Herbal, or general history of plants gathered by John Gerard improved, and augmented by T. Johnson;* Londres, 1633, in-fol. C'est le principal ouvrage de Johnson. Haller en a fait l'éloge; il l'appelle « l'abrégé de toute la botanique connue à cette époque ». Johnson, en prenant pour base le travail de Gérard, l'a beaucoup perfectionné; il y a ajouté plus de 800 planches; — *Mercurius Botanicus, seu plantarum gratia suscepti itineris anno* 1634 *Descriptio : cum eorum nominibus latinis et anglicis*; Londres, 1634, in-8°. Ce petit traité contient une liste de cent dix-sept plantes exotiques; Johnson y a joint une description des eaux de Bath (*De Aquis Bathonicis*); — *Mercurius Botanicus, pars altera, sive plantarum gratia suscepti itineris in Cambriam seu Walliam, Descriptio;* Londres, 1641, in-8°. Johnson a traduit en anglais les *Œuvres* d'Ambroise Paré; Londres, 1643, in-fol. Z.

Pulteney, *Botanic al Sketches.* — Haller, *Bibliotheca Botanica.* — *Biographie médicale.*

JOHNSON (*Samuel*), controversiste anglais, né dans le comté de Warwick, en 1649, mort au mois de mai 1703. Il fut élevé au collége de La Trinité à Cambridge, et nommé en 1670 recteur de Cowingham, dans le comté d'Essex. Sa mauvaise santé le décida à s'établir à Londres, et il se lança dans le tourbillon de la politique. Ami de lord Essex et chapelain de lord William Russell, il prêcha avec beaucoup d'ardeur contre le papisme et la succession du duc d'York. Il attaqua le docteur Hickes, champion de l'obéissance passive, dans un pamphlet intitulé : *Julien l'Apostat*. Hickes répondit par son *Jovien*, et Johnson avait déjà préparé une réplique, lorsque la condamnation à mort de son patron, lord Russell, l'obligea à plus de prudence. Il s'abstint de publier cette réplique, qui portait le titre de : *Julian's Arts and Methods to undermine and extirpate christianity;* mais il n'en fut pas moins poursuivi pour son *Julien l'Apostat*, traduit devant le tribunal de Jeffreys et condamné à payer 500 marcs et à rester en prison jusqu'au payement de l'amende. De sa prison Johnson continua d'écrire contre le papisme, et il adressa à l'armée, en 1686, *An humble and hoarty Address to all the protestants in the present army*, qui était un appel à la révolte. Pour ce nouveau pamphlet, Johnson fut condamné à être attaché au pilori, dans Palace-Yard, à Charing-Cross et devant la Bourse, à payer une amende de 500 marcs et à être fouetté de Newgate à Tyburn après avoir été dégradé de la prêtrise. L'exécution eut lieu le 1er décembre 1686. Johnson reçut avec une grande fermeté trois cent dix-sept coups d'étrivières. Après la révolution de 1688, le parlement déclara cruelle et illégale la sentence rendue contre Johnson, et le roi Guillaume III lui accorda une indemnité de 1,000 liv. sterl. et une pension de 300 liv. Il continua d'écrire contre ses anciens adversaires, les papistes. Une tentative d'assassinat, dont il fut l'objet en 1692, et à laquelle il échappa, dangereusement blessé, ruina sa santé sans affaiblir son zèle. Ses traités, qui méritent plutôt le titre de pamphlets, furent réunis en 1710, in-fol.; il en parut une seconde édition en 1713. Z.

Biographia Britannica.

* **JOHNSON** (*John*), théologien anglais, né le 30 décembre 1662, près Rochester, mort le 15 décembre 1725, à Cranbrook. Après avoir étudié à Cambridge, il prit les ordres, et administra diverses paroisses. Lors de la révolution de 1688, il s'empressa d'adhérer au nouvel ordre de choses; mais vers la fin de sa carrière il se rapprocha des dissidents, et refusa de reconnaître la suprématie royale dans les affaires purement religieuses; obligé pourtant de faire sa soumission, il ne s'y prêta point sans beaucoup de répugnance. On a de lui : *Paraphrase with notes on the Book of Psalms;* 1706, in-4°; — *Clergyman's Vade-mecum;* 1708 et 1709, 2 parties; — *Propitiatory Oblation in the Eucharist;* 1710, in-8°; — *The unbloody Sacrifice;* 1714 et 1717, 2 vol. in-8°; — *Collection of ecclesiastical Laws;* 1720; — *The canonical Codes of the primitive Church to* 787; in-4°, etc. P. L—r.

Th. Brett, *Life of the rev. John Johnson*, 1748. — *General Dictionary.* — *Biographia Britannica.* — Chalmers, *Biogr. Dict.*

JOHNSON (*Charles*), poëte dramatique anglais, né en 1679, mort le 11 mars 1748. Il quitta le barreau pour la poésie dramatique, et fit jouer un grand nombre de pièces, qui furent bien accueillies du public. Pope l'a tourné en ridicule dans sa *Dunciad*. « Johnson, dit-il, dans une note de ce poëme, était fameux pour écrire une pièce par an, et pour se trouver chaque jour au café Button. Il eût probablement mieux réussi dans sa vocation s'il eût été un peu plus maigre; on peut justement l'appeler un martyr de l'oisiveté, et dire qu'il tomba victime de la rotondité de son esprit. » On a de Johnson dix-neuf pièces, tragédies, comédies, drames; la seule qui soit restée longtemps au théâtre est une comédie intitulée : *The contry Lasses, or the custom of the manoir*, jouée en 1715. Z.

Bakker, *Biographia Dramatica.*

JOHNSON (*Thomas*), philologue anglais, né à Stadhampton, dans le dix-septième siècle, mort vers 1740. Il était agrégé au collége de La Madeleine à Oxford, et professa à Eton, à Ipswich, à Brentford. Il s'est fait connaître par des éditions d'auteurs classiques, entre autres de Grotius, *De Venatione;* Londres, 1699, in-8°; — de *Sophocle*, Oxford, 1705, 3 vol.; — du *Græcorum Epigrammatum Delectus;* Londres, 1712, in-12; — de Cebes, *Tabula;* Londres, 1720, in-8°. Il fut un des éditeurs du *Thesaurus Linguæ Latinæ*, de Henri Estienne, publié en 1734. Z.

Chalmers, *Gener. Biogr. Dictionary.*

* **JOHNSON** (*Samuel*), auteur dramatique

anglais, né vers 1705, dans le comté de Chester, mort en 1773. Dans sa jeunesse il fut maître de danse; mais la singularité de ses habitudes, la tournure bizarre de son esprit, qui le firent plus d'une fois taxer de folie, ayant éloigné de lui ses rares élèves, il se mit à écrire pour la scène, et y obtint des applaudissements mérités. Recherché de l'aristocratie, qui voyait en lui une sorte de bouffon, il s'inquiétait peu de produire des œuvres littéraires; aussi rencontrait-il souvent d'excellents traits de verve comique et d'observation railleuse. On a de lui les pièces suivantes : *Hurlothrumbo, or the supernatural;* 1729, in-8° : une des farces les plus amusantes de l'ancien répertoire d'Haymarket; — *Cheshire Comics;* 1730; — *The Mad Lovers;* 1732; — *All alive and merry;* 1737; — *A Fool made wise;* 1741, etc. Il a aussi laissé une tragédie burlesque intitulée : *Pompey the Great*, qui n'a pas été imprimée. P. L—y.

Thespian Dictionary. — *Biographia Dramatica.* — Gorton, *Biographical Dictionary*, t. III.

JOHNSON (*Samuel*), un des plus célèbres moralistes et critiques anglais, né à Lichfield, le 18 septembre 1709, mort à Londres, le 13 décembre 1784. Il était fils de Michael Johnson, libraire. Dès sa jeunesse, il montra ces particularités physiques, intellectuelles et morales qui le distinguèrent plus tard : une grande force musculaire accompagnée de beaucoup de gaucherie et d'infirmités, une grande vivacité d'esprit avec une tendance maladive à la paresse; un cœur bon et généreux avec un tempérament triste et irritable. Il tenait de ses ancêtres une affection scrofuleuse que ne purent guérir ni l'art des médecins ni le contact des mains royales de la reine Anne, et qui défigura son visage et attaqua gravement les organes de l'ouïe et de la vue. En dépit de la maladie et de son indolence, Johnson fut le premier élève des écoles de Lichfield et de Stourbridge, et il les quitta parce que ses maîtres n'avaient plus rien à lui apprendre. De seize à dix-huit ans, il vécut à la maison paternelle, abandonné sans guide au milieu des trésors littéraires qu'elle contenait, et étudiant à son choix. Mais son choix le conduisait vers les ouvrages sérieux. S'il savait trop peu de grec pour prendre plaisir aux maîtres de la poésie et de l'éloquence attiques, il connaissait très-bien le latin, et lut ce que lui offrait en ce genre la librairie de son père. Dans ses lectures il s'attacha moins aux écrivains du siècle d'Auguste qu'aux auteurs de la Décadence, et surtout aux grands latinistes de la Renaissance. Tandis qu'il complétait ainsi son éducation, sa famille tombait dans la pauvreté. Son père, qui pouvait à peine faire face aux dépenses de la maison, eut été hors d'état de le placer à l'université, si un riche voisin n'eût proposé de subvenir aux dépenses de l'étudiant. Sur cette promesse, qui fut fort mal tenue, il partit pour Oxford, où il passa au collége Pembroke trois ans au milieu d'ennuis de toutes sortes. Il était pauvre jusqu'à la détresse. Dès le premier jour, la laideur de sa figure, l'excentricité de ses manières, l'étrangeté de son savoir étonnèrent ses camarades. Le temps ne les réconcilia pas avec sa mine bizarre, qui excitait la gaîté ou la pitié, deux sentiments également insupportables pour lui. Les humiliations, au lieu de le rendre servile, l'exaspérèrent. Il était à la tête de toutes les mutineries des étudiants. Un jour ses maîtres lui infligèrent comme punition de traduire en vers latins le *Messie* de Pope. Le style et le rhythme, sans être exactement classiques, furent admirés de beaucoup de personnes et de Pope lui-même. La misère força Johnson de quitter l'université sans avoir pris ses grades. Il revint au logis paternel. Son père mourut peu après, au mois de décembre 1731, lui laissant un héritage de 20 l. s. Ce fut avec cette petite somme, un corps dévasté par la maladie, un tempérament hypocondriaque, sujet à des accès de monomanie, avec un caractère aigri par la souffrance, éclairé quelquefois et plus souvent assombri par ses idées religieuses, que Johnson, abandonné à lui-même à l'âge de vingt-deux ans, eut à faire son chemin dans le monde. Il se fit maître d'école à Market-Bosworth, dans le comté de Leicester; il fut précepteur chez un gentilhomme de campagne; il tâcha de vivre des produits de sa plume, et traduisit pour un libraire de Birmingham le livre latin de Jérôme Labo sur l'Abyssinie. Il se proposa de publier par souscription les poëmes de Politien, avec des notes concernant l'histoire de la poésie latine moderne; mais les souscripteurs firent défaut, et l'ouvrage ne parut pas. Au milieu de cette vie errante et misérable, Johnson se prit de passion pour une veuve, mistress Elizabeth Porter, qui avait vingt ans de plus que lui, et qui n'était guère plus riche. Avec huit cents livres st. qu'elle lui apporta, il ouvrit une école. Dix-huit mois se passèrent, sans lui amener plus de trois élèves. Un d'eux était Garrick, qui, bien des années plus tard, faisait rire aux éclats la meilleure société de Londres en mimant les caresses que se prodiguaient le maître d'école et sa femme. A la fin, Johnson, à l'âge de vingt-huit ans, alla chercher fortune à Londres. Il avait quelques guinées, trois actes d'une tragédie d'*Irène* en manuscrit, et deux ou trois lettres de recommandation. Il arrivait à l'époque où les hommes de lettres, privés de la protection des grands seigneurs, et n'ayant pas encore dans le public un débit abondant pour leurs œuvres, étaient dans la position la plus difficile. Avec beaucoup de talent, un auteur, même laborieux, gagnait à peine de quoi vivre. Les privations que Johnson eut à subir dans cette période marquèrent son caractère et ses manières d'une empreinte ineffaçable. Déjà rude, il devint grossier. Il poussait très-loin la négligence de son costume, et même dans ses années de fortune il mangeait avec la voracité d'un homme qui a longtemps souffert

de la faim. Après un an de résidence à Londres, il eut le bonheur d'obtenir des appointements fixes du libraire Cave, éditeur du *Gentleman's Magazine*. Ce journal devait son principal succès à ses comptes-rendus parlementaires, alors interdits aux journaux. Cave osa éluder la loi, et ne craignit pas d'apprendre à ses lecteurs ce qui se passait au sénat de Lilliput. La France se nommait *Blefuseu*, Londres, *Mildendo*, le duc de Newcastle, *Nerdac*, lord Hardwicke, *Hargo Hickrad*, et William Pulteney, *Wingul Pulnub*. Johnson fut chargé de rendre compte de ces débats auxquels il ne pouvait pas assister. Il rédigeait en général ses débats parlementaires sur des notes courtes et inexactes, et il dut même plus d'une fois inventer les arguments et l'éloquence du ministère et de l'opposition. Malgré sa vie de misère et d'humiliations, il était tory, jacobite prononcé, grand partisan de la monarchie des Stuarts et de l'Église anglicane. Forcé d'avoir dans ses comptes-rendus du moins l'apparence de l'impartialité, il eut soin cependant que les chiens de whigs, comme il les appelait, n'eussent jamais le dessus. Peu de jours après avoir commencé cet obscur travail, il publia sa satire de *Londres*, vigoureuse imitation de Juvénal, qui lui fut payée dix guinées et qui eut du succès. Pope admira la satire et tâcha d'obtenir pour l'auteur un grade universitaire et la direction d'une école. Sa tentative échoua, et Johnson resta aux gages du libraire, vivant avec des littérateurs encore plus pauvres que lui, et dont l'un, le malheureux et coupable Savage, lui dut plus tard une partie de sa réputation. Savage mourut en 1743, et l'année suivante Johnson publia la *Vie* de ce poëte. « Le style de cette *Vie*, dit lord Macaulay, manque d'aisance et de variété, et l'écrivain est évidemment trop partial pour l'élément latin de notre langue. Mais ce petit livre, avec toutes ses fautes était un chef-d'œuvre. Il n'existait dans aucune langue morte ou vivante un plus beau spécimen de biographie littéraire; et un critique sagace pouvait prédire avec confiance que l'auteur était destiné à fonder une nouvelle école d'éloquence. » La *Vie* de Savage parut anonyme; mais on sut bientôt dans les cercles littéraires que Johnson en était l'auteur, et le bruit de son mérite commença à se répandre. Warburton le déclara un homme d'esprit et de talent. Sur cette recommandation plusieurs libraires le chargèrent, en 1747, de rédiger un dictionnaire de la langue anglaise en deux volumes in-fol. Ils s'engagèrent à lui payer quinze cents guinées, et sur cette somme il devait rétribuer ses collaborateurs. Johnson adressa le prospectus de son Dictionnaire au comte de Chesterfield, qui accueillit la dédicace avec affabilité, envoya quelques guinées à l'auteur, et évita de le recevoir. Johnson s'était d'abord flatté d'avoir terminé son Dictionnaire à la fin de 1750, mais ses deux énormes volumes ne furent prêts qu'en 1755. Durant les sept ans de cette tâche fastidieuse, il chercha des distractions dans des œuvres d'un genre plus agréable. En 1749 il publia *La Vanité des Désirs humains*, excellente imitation de la dixième satire de Juvénal, à peine inférieure à son modèle, et où l'on admire surtout une vigoureuse et pathétique peinture de la vie littéraire. La tragédie d'*Irène*, composée depuis de longues années, suivit de près *La Vanité des Désirs humains*, et parut au théâtre sous les auspices de Garrick, son ancien élève et maintenant son ami. Le public écouta sans impatience et pendant neuf représentations les cinq actes de déclamations monotones qui formaient la tragédie d'*Irène*. Cette pièce rapporta à l'auteur trois cents livres st., et ne nuisit pas à sa réputation. Un an après environ, il commença la publication de courts *Essais* sur la morale, les mœurs et la littérature. De mars 1750 à mars 1752, ces *Essais* parurent sous le titre du *Rambler*, le mardi et le samedi. Dès les premiers numéros le *Rambler* trouva des admirateurs parmi des hommes éminents, mais il fut froidement reçu du public. Il ne devint populaire que lorsqu'il eut été réimprimé. Malgré une monotonie pédantesque et un style artificiel, ces *Essais* sont remarquables par de fines observations sur les caractères et les mœurs, par la précision et l'éclat du langage. Johnson en avait à peine achevé le dernier numéro lorsque sa femme mourut. Dans la désolation où le jeta cette perte, il n'eut pas la force de reprendre le *Rambler*, et revint à son fastidieux travail de lexicographie. Le *Dictionnaire anglais* parut enfin. Il fut reçu avec un enthousiasme tel qu'un ouvrage de ce genre n'en excita jamais. On admira la finesse et l'exactitude de ses définitions, ses heureuses citations choisies dans les poëtes, les théologiens et les philosophes; on ne fut pas choqué de ses mauvaises étymologies et de son ignorance des origines de la langue anglaise. Le *Dictionnaire* augmenta la réputation de Johnson sans rien ajouter à ses ressources pécuniaires. Il fut encore réduit à d'ingrats et continuels labeurs. Il abrégea son *Dictionnaire;* il recueillit des souscriptions pour une édition de Shakspeare; il fournit des articles au *Literary Magazine*. Parmi ces articles se trouve un des meilleurs morceaux qui soient sortis de sa plume, son *Examen* de la *Recherche sur la Nature et l'Origine du Mal* de Jenyns; c'est un chef-d'œuvre de raisonnement et d'ironie. Dans le printemps de 1758 il commença la publication de son *Idler*, qu'il fit paraître chaque semaine pendant deux ans. Dans le cours de cette publication, il perdit sa mère. Pour subvenir aux frais des funérailles et payer quelques petites dettes qu'elle laissait, il écrivit en sept à huit jours le petit roman de *Rasselas*, qui obtint un brillant succès et resta longtemps le plus populaire des ouvrages de Johnson. Le style a l'élégance artificielle, monotone et un peu lourde, la solidité, la correc-

tion et l'éclat qui caractérisent en général ses écrits. Le plan n'est pas heureux, et l'idée de donner les mœurs anglaises à des personnages de l'Abyssinie et de l'Égypte est d'une invraisemblance choquante; mais dans ce cadre mal inventé Johnson a placé d'excellentes études morales, des réflexions amères, élevées, attristées et éloquentes, sur le sujet favori de ses méditations, la vanité des désirs humains.

En 1762 un événement imprévu mit fin à la vie de travail et de gêne qu'il menait depuis trente ans. Georges III était monté sur le trône, et les opinions tories avaient pris le dessus à la cour. Le vieux tory Johnson put donc accepter sans honte la pension de trois cents livres que lui offrit lord Bute. Il fut libre enfin de s'abandonner à ses goûts de paresse. Cependant il s'était engagé à donner à ses souscripteurs une édition de Shakspeare, et après de longs retards il dut enfin s'exécuter. Elle parut au mois d'octobre 1765. Cette édition ne fait pas honneur à Johnson. A part quelques bonnes remarques sur les caractères et les passions des personnages, elle ne contient rien d'utile, rien qui puisse contribuer à l'épuration et à l'éclaircissement du texte. Une fois qu'il se fut acquitté de cette dette, Johnson se livra enfin au plaisir de ne rien faire, et de 1765 à 1775, il ne publia que deux ou trois pamphlets politiques, dont le plus long ne lui aurait pas coûté quarante-huit heures, dans ses jours nécessiteux. Mais s'il n'écrivait pas il parlait, et sa conversation était supérieure à ses livres. Dans un club qui se forma en 1764, et qui réunit Goldsmith, Reynolds, Burke, Gibbon, Garrick, le grand orientaliste William Jones, l'habile helléniste Bennet Langton, et le spirituel Tepham Beauclerck, Johnson dominait par son éloquence brillante et forte, et il a donné son nom au club qui rassemblait tant d'hommes éminents. Parmi les membres du club, on comptait un légiste écossais, d'une bonne naissance, James Boswell, qui, sans esprit et sans talent, s'est fait une réputation immortelle, et qui a beaucoup contribué à celle de Johnson. Il s'attacha au célèbre moraliste avec un dévouement obséquieux et une patience à toute épreuve; il tint compte de toutes ses actions et de toutes ses paroles; il nota jusqu'à ses gestes et ses interjections, et il rassembla ainsi les matériaux de la plus intéressante biographie. En 1765 l'université de Dublin envoya à Johnson le diplôme de docteur en droit; mais il ne prit le titre de docteur que lorsque l'université d'Oxford le lui conféra dix ans plus tard. En 1765 il se lia avec Henry Thrale, un des plus riches brasseurs de l'Angleterre, et trouva chez ce libéral et aimable Mécène la plus bienveillante hospitalité. La jeune femme de Thrale entoura de soins le vieillard taciturne, et adoucit un peu son humeur sauvage. Johnson eut son appartement à la brasserie de Southwark et à la maison de campagne de ses hôtes. Pendant seize ans, il passa plus de la moitié de sa vie sous leur toit. Il les accompagna de temps en temps à Bath, à Brighton, une fois dans le pays de Galles, et une fois à Paris. Mais il n'en conserva pas moins sa demeure dans une cour étroite et sombre de Fleet-Street. Là il avait entassé ses livres, et recueilli par charité une vieille dame aveugle, Mme Williams, une autre dame indigente, Mme Desmoulins, une demoiselle abandonnée, miss Carmichaël, et un vieux médecin sans pratiques, nommé Lewett. Un domestique nègre, appelé Frank, complétait cet étrange ménage, où régnait une continuelle discorde. Les vieilles dames et le médecin ne s'accordaient jamais que pour tourmenter celui qui les nourrissait et qui, malgré sa violence, supportait tout de leur part.

En 1773 Boswell arracha pour quelques mois Johnson aux sociétés littéraires de Londres, et le conduisit en Écosse. Il le promena dans la région des Highlands, et jusque dans les îles Hébrides. Johnson en revint la tête remplie de nouvelles images, qu'il consigna dans un *Voyage aux îles Hébrides*, publié en 1775. Ce livre, quoique écrit avec un peu trop de pompe, est d'une lecture agréable. Les Anglais l'accueillirent favorablement; mais plusieurs Écossais furent blessés des remarques caustiques du voyageur. Ils lui en voulaient surtout d'avoir prouvé que l'*Ossian* de Macpherson était une impudente tromperie. Les récriminations que souleva le *Voyage aux Hébrides* ne firent aucun tort à Johnson, mais il s'en fit lui-même en écrivant, à la demande du ministère, un nouveau pamplet contre les colons américains. Sa *Taxation no Tyranny*, où il tâchait d'être plaisant et n'était que pédantesquement ridicule, tomba complétement, et l'on pensa que les facultés vigoureuses qui avaient produit le *Dictionnaire* et *Rasselas* commençaient à baisser. Johnson prouva bientôt le contraire. En 1777 plusieurs libraires lui proposèrent d'écrire des notices pour une nouvelle *Collection des Poëtes anglais*. Il accepta, et, se laissant entraîner par un sujet qu'il connaissait parfaitement, au lieu de quelques feuilles qu'on lui demandait, il donna dix volumes. Les *Vies des Poëtes anglais* sont le meilleur ouvrage de Johnson. Ses récits sont pleins d'intérêt; ses critiques, souvent excellentes, quelquefois injustes, ne sont jamais ennuyeuses ni vulgaires.

Johnson avait soixante-et-onze ans; les infirmités de la vieillesse s'appesantissaient sur lui; et, chose plus triste pour lui qui aimait tant la société, le vide se faisait peu à peu autour de lui. Les hôtes bruyants de sa maison avaient disparu l'un après l'autre; le généreux Thrale était mort; sa femme, infidèle à sa mémoire, devint amoureuse d'un musicien italien. Johnson ne pouvait approuver cette folle passion, et il s'aperçut que sa présence importunait madame Thrale. Il quitta donc pour toujours cette maison qui lui avait été si hospitalière, et

rentra dans son logis solitaire. Là il fut frappé, au mois de juin 1784, d'une attaque de paralysie. Il échappa à cette première atteinte, mais bientôt se montrèrent les symptômes d'une hydropisie. La maladie fit des progrès rapides au commencement de l'hiver de 1784. Les amis de Johnson ne lui firent pas défaut dans cette extrémité. Tandis que les premiers médecins de Londres lui prodiguaient gratuitement leurs soins, Burke, Windham, Langton consolaient ses derniers moments. Il avait toujours montré une grande crainte de la mort; de près il la vit sans terreur, et il mourut dans les sentiments religieux qui ne lui avaient jamais manqué. Son corps fut déposé dans l'abbaye de Westminster. Les ouvrages de Johnson, quoique encore admirés, sont peu lus aujourd'hui, à l'exception de ses *Vies des Poëtes;* mais sa réputation n'a point baissé. La postérité oubliera peut-être ses livres; mais elle n'oubliera pas son image minutieuse et vivante tracée par Boswell; et cette image est celle d'une nature généreuse, sous une enveloppe grossière, d'un grand esprit et d'un homme de bien.

Voici les titres des ouvrages de Johnson : *London*, satire; Londres, 1738; — *Life of Savage;* Londres, 1744; — *The Vanity of human Wishes;* ibid., 1749; — *The Rambler;* ib., 1750-1752; traduit en français sous le titre du *Rôdeur*, par le baron de Chamerolles; Paris, 1827, 6 vol. in-8°. Boulard en avait déjà donné des morceaux choisis, en 1785, in-12; — *Irène*, tragédie; Londres, 1749, in-8°; — *English Dictionary;* Londres, 1755, 2 vol. in-fol.; — *The Idler*, publié dans la *Weekly Gazette* de Newbery; 1758, 1759; — *The History of Rasselas, prince of Abyssinia;* Londres, 1759; traduit en français par Mme Belot; Paris, 1760, in-12; — édition de Shakspeare; Londres, 1765, 8 vol. in-8°; — *False Alarm;* Londres, 1770 : pamphlet écrit pour justifier la conduite du ministère dans l'affaire de Wilkes; — *Thoughts on the late transactions respecting Falkland Islands;* ib., 1771; — *The Patriot;* ibid., 1774; — *Taxation no Tyranny;* ibid., 1775; — *Journey to the Hebrides;* ibid., 1775; traduit en français par H. de Labédoyère, Paris, 1804, in-8°; — *Lives of the English Poets;* Londres, 1779-1781, 10 vol., trad. en français par E. Didot et E. Mahon; Paris, 1823, in-8°; il n'a paru que le premier volume de cette traduction, qui est accompagnée de notes intéressantes. L. J.

Boswell, *Life of S. Johnson*, édit. de J.-W. Croker; 1831, 5 vol. in-8°. — Hawkins, *Life of S. Johnson*, en tête de l'édition de ses *Œuvres;* 1787. — Murphy, *Essay on the Life and Genius of S. Johnson.* — Mme Piozzi (Mme Thrale) *Anecdotes of Dr Samuel Johnson during the last twenty years of his life;* Londres, 1786, in-8°. — Towers, *Essay on the Life, Characters and Writings of Dr S. Johnson.;* Londres, 1786, in-8°. — Anderson, *Life of Sam. Johnson;* Lond., 1795, in-8°. — Mery, *Witticisms, Anecdotes, Gests and Sayings of Dr. S. Johnson.;* Londres, 1797, in-8°. — Chalmers, *Life of Johnson*, dans son édition des *English Poets.* — Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. I (édit. Tauchnitz); *Biographical Essays* (éd. Tauch.). — Carlyle, *Critical Essays.*

* **JOHNSON** (*Maurice*), antiquaire anglais de la famille du précédent, mort en 1755, à Spalding. Avocat distingué, il consacra de bonne heure tous ses efforts à la propagation des études archéologiques, contribua à la fondation de la Société des Antiquaires, et créa à Spalding une société savante ayant pour but les recherches historiques. Il a laissé de nombreux matériaux pour une *Histoire de Carausius.* P. L—Y.

History of the Spaldins Society. — Nichol's *Bowyer.* — Chalmers, *Biographical Dictionary.*

* **JOHNSON** (Sir *William*), officier anglais, né vers 1715, en Irlande, mort en 1774. Emmené dès son enfance dans les colonies anglaises d'Amérique, il entra au service militaire, et s'éleva successivement jusqu'au grade de colonel. En 1755, il fut nommé au commandement d'une expédition organisée contre le fort français de Crown-Point; s'il échoua dans le principal but de l'entreprise, il battit pleinement un corps de troupes composé de Français et d'Indiens, et fit prisonnier leur chef, le baron Dieskau. Cette victoire lui valut le titre de baronet et un don public de 5,000 livres sterling. Propriétaire d'un domaine considérable sur les rives du Mohawk, il acquit une connaissance approfondie des mœurs des tribus sauvages, et conclut avec plusieurs d'entre elles divers traités de paix; depuis 1760 jusqu'à sa mort, il fut le représentant de l'Angleterre auprès des six nations, et eut la surveillance générale des affaires indiennes. Sous le titre de *Customs, Manners and Languages of the northern Indians of America*, il a écrit un mémoire intéressant réimprimé dans les *Philosophical Transactions*, vol. LXIII. P. L—Y.

Betham, *Baronetage.* — Watt, *Bibliotheca Britannica.* Rose, *New Biographical Dictionary.*

JOHNSON (*Benjamin*). *Voyez* JONSON (Ben).

* **JOHNSTON** (*Arthur*), médecin et poëte écossais, né à Caskieben, près d'Aberdeen, en 1587, mort à Oxford, en 1641. Il alla faire ses études sur le continent, et prit à Padoue, en 1610, le grade de docteur en médecine. Il résida vingt ans en France. De retour en Angleterre, vers 1630, il fut nommé médecin de Charles Ier, sur la recommandation de Laud. Johnston est un des meilleurs poëtes latins modernes. Il fournit des pièces nombreuses à la collection publiée par John Scott sous le titre : *Deliciæ Poetarum Scotorum hujus xvi illustrium;* Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12. Son principal ouvrage est une *Paraphrasis poetica Psalmorum Davidis;* Aberdeen, 1637, in-8°. Dans cette *Paraphrase* Johnston n'a pas craint de lutter contre Buchanan, et bien qu'il soit loin de l'égaler, cette tentative lui fait beaucoup d'honneur. On a encore de Johnston : une traduction du *Cantique des Cantiques* en vers latins élégiaques; 1633; — *Epigrammata;* Aberdeen,

1632; — *Parerga Musæ aulicæ;* Londres, 1633, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — Irving, *Lives of Scottish Writers;* 1830, 2 vol. in-8°.

JOHNSTON (*Charles*), romancier anglais, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort vers 1800. Il étudia le droit. Il était bègue, et, ne pouvant plaider, il se borna à donner des consultations. Mais les clients faisaient défaut, et il eut le loisir d'écrire plusieurs romans, qui durent leur succès à de hardies peintures de mœurs et plus encore peut-être à certaines scènes licencieuses. Le métier de romancier ne l'enrichissant pas plus que celui d'avocat consultant, il partit pour le Bengale, où il rédigea plusieurs journaux, sous le pseudonyme d'*Oneiropolos*. Il y mourut, après avoir ramassé une fortune considérable. On a de lui : *Chrysal, or the adventures of a Guinea;* 1760, 2 vol. in-12; — *The Reverie, or a flight to the paradise of fools;* 1762, 2 vol. in-12; — *The History of Arbases, prince of Betlis;* 1774, 2 vol.; — *The Pilgrim, or a picture of life;* 1775, 2 vol.; — *The Aventures of John Juniper, esq., alias Juniper Jack;* 1781, 3 vol. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

JOHNSTON (*James-T...-W...*), chimiste anglais, né à Paisley, en 1796, mort à Durham, le 18 septembre 1855. Livré de bonne heure à ses propres ressources, Johnston entra à l'université de Glasgow, et s'y maintint en donnant des leçons particulières. En 1825 il ouvrit à Durham un établissement d'instruction, et en 1830 il fit un mariage qui lui apporta de l'aisance. Il résolut alors de se livrer tout entier à son goût pour la chimie, et dans ce but il alla en Suède suivre les cours de Berzelius. A la fondation de l'université de Durham, en 1833, il y obtint la chaire de chimie et de minéralogie, qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1837 il était pensionnaire de la Société Royale de Londres, et en 1843 il fut nommé chimiste de la Société d'Agriculture d'Écosse. La plupart de ses travaux se rapportent à la chimie agricole. On cite, entre autres, ses *Lectures on Agricultural Chemistry and Geology*, et son *Catechism of Agricultural Chemistry and Geology*, qui a eu plus de trente éditions en Angleterre, a été réimprimé plusieurs fois en Amérique, et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On lui doit aussi des *Notes on North America*, et la *Chemistry of common Life*, livre plein d'une science attrayante. Comme pendant, il préparait la *Géologie de la Vie commune* lorsque la mort est venue le frapper. En outre il a fourni des articles à l'*Edinburgh Review* et au *Blackwood Magazine*. J. V.

Athenæum, 1855. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

JOHNSTON (*Georges*), naturaliste anglais, né en 1798, mort le 3 juillet 1855. Destiné à la carrière médicale, il suivit les leçons du célèbre Abercrombie, prit en 1819 le diplôme de docteur à Édimbourg, et alla s'établir à Berwick. Adonné par goût à l'étude de l'histoire naturelle, il entretint des relations actives avec les savants étrangers, fournit un grand nombre d'articles aux recueils scientifiques, et contribua à la fondation de plusieurs sociétés. C'est lui qui a découvert en 1838 dans le lac Dunse un genre particulier de plantes aquatiques connu sous le nom d'*Anacharis alsinastrum*. On a de lui : *Botany of the eastern Borders;* in-8°; — *History of British Zoophytes;* 1838; — *History of British Sponges and Lithophytes;* 1842; — *An Introduction to Conchology, or elements of the natural history of molluscous animals;* 1850; — *British and Irish Annelides*, série d'articles insérés dans le *Magazine of Zoology*. P. L—Y.

English Cyclopædia. — *British Catalogue.*

* **JOHNSTON** (*Alexandre-Keith*), géographe anglais, né le 28 décembre 1804, à Kirkhill (Écosse). Il pratiqua d'abord la médecine, et ce ne fut qu'assez tard qu'il abandonna cette profession pour se livrer tout à fait à l'étude de la géographie. Dans ce but, il eut la patience de recommencer son éducation tout entière; lorsqu'il se fut familiarisé avec l'antiquité, il s'appliqua à posséder les langues savantes de l'Europe moderne, et apprit ensuite, dans un atelier, le dessin et la gravure. D'après les conseils de MM. de Humboldt et Ritter, il fit une heureuse application de la physique à la géographie. A l'exposition universelle de Londres en 1851, un de ses globes obtint une grande médaille. Il est membre de la Société de Géographie, correspondant de divers corps savants de l'Europe et géographe royal pour l'Écosse. Ses principaux ouvrages sont : *The national Atlas;* Édimbourg, 1843, in-fol., qui lui a coûté treize années de travail; — *The physical Atlas;* ibid., 1848, in-fol.; nouv. édition, corrigée, 1856 : conçu, avec le concours de M. Petermann, sur le plan de Berghaus; — *Geographical Dictionary;* Londres, 1851, in-8°; — un *Atlas* pour servir à l'*Histoire de l'Europe moderne* de sir A. Alison; — *Atlas of Astronomy;* 1855; — *General and geological Map of Europe;* 1856; — des cartes murales, des atlas classiques pour l'enseignement des colléges, etc. P. L—Y.

The Athenæum, 1850. — *British Catalogue.* — *English Cyclopædia.*

* **JOHNSTON** (*Alexandre*), peintre anglais, né en 1816, à Édimbourg. Il vint de bonne heure à Londres, où il s'instruisit dans son art en suivant les cours de l'Académie royale, et parut dès 1836 dans les expositions publiques. La plupart de ses sujets sont des scènes de genre, tirées des mœurs ou des annales de l'Écosse : nous citerons : *Le noble Berger;* 1840; — *Le Dimanche matin;* 1841; — *Le Mariage d'un Covenantaire;* 1842; — *Lord et Lady Russell en prison;* 1846 : grande composition, d'un

style sévère, aujourd'hui placée à la Galerie Nationale; — *L'Arbre du Rendez-vous;* 1852; — *Flora Mac Donald et le prince Charles-Édouard;* 1855; etc. P. L—Y.

Illustrated London News. — Art Journal.

JOHNSTONE (*James*), érudit écossais, vivait à la fin du dix-huitième siècle. Il étudia à Édimbourg et à Cambridge, et fut quelques années aumônier de la légation anglaise à Copenhague. Il édita dans cette ville les ouvrages suivants : *Anecdotes of Olave the black, king of Man and the Hebridian Isles,* en islandais et en anglais; 1780, in-12; — *The Norwegian Account of king Hacos expedition against Scotland;* 1263; en islandais et en anglais, 1780; in-12; — *Lodbroker Quida, or the death Song of Lodbrok;* en islandais et en latin, 1782, in-12; — *A Fragment of antient History of Scotland and Orkneys;* 1783, in-12; — *The Robbing of the Nunnery, a danish ballad;* 1786, in-12; — *Antiquitates Celto-Scandicæ;* 1786, in-4°; — *Antiquitates Celto-Normanicæ, containaing the chronicle of Man;* etc. E. B.

Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteratur-Lex.*

JOHNSTONE (*Georges*), marin anglais, né en Écosse, mort en 1787. Il entra au service comme matelot. Il parcourut successivement tous les grades jusqu'à celui de capitaine, qu'il obtint en 1762. Il fut nommé gouverneur de la Floride occidentale lorsque cette colonie espagnole fut cédée à l'Angleterre par l'art. 20 du traité de Paris (10 février 1763). De retour en Angleterre vers 1770, il fut envoyé à la chambre des communes par Appleby et Cockermouth. Il eut de vifs débats avec lord Clive au sujet des affaires de la Compagnie des Indes orientales. En 1781 il fut nommé commodore, et le 13 mars mit à la voile de Portsmouth avec une escadre. Le 16 avril il était mouillé en rade de Santiago (île du cap Vert), lorsque le bailli de Suffren vint l'y attaquer. Le combat dura une heure et demie, et les Français durent se retirer. Johnstone essaya de les poursuivre, mais le mauvais état de son vaisseau le força à regagner la terre. Le 2 mai il reprit la mer, et en juillet entra dans la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance, où plusieurs vaisseaux de la Compagnie hollandaise des Indes étaient mouillés. Les Hollandais mirent le feu à leurs vaisseaux; néanmoins, Johnstone en sauva quatre. Divisant alors son escadre, il revint en Angleterre avec ses prises, tandis que le reste de ses vaisseaux portait des troupes aux Indes. Johnstone fut ensuite l'un des commissaires chargés de traiter avec les citoyens des États-Unis de leur émancipation (1783). On a de lui : *Thougts on our Acquisitions in the East-Indies, particulary in Bengal;* 1771, in-8°. A. DE L.

Lamprière, *Universal Biography.* — Gorton, *A general Biographical Dictionary.*

JOHNSTONE (Le chevalier DE), officier écossais, mort en France, à la fin du siècle dernier. Fils unique d'un marchand d'Édimbourg, il fut élevé dans les opinions jacobites, et rejoignit en 1745 le prince Charles-Édouard, qui venait de débarquer, et dont il fut l'aide de camp. Nommé capitaine et anobli après la journée de Preston-Pans, il prit une part active à toute la campagne; la bataille de Culloden ayant ruiné les espérances de son maître, il réussit à gagner la France, obtint une commission militaire, et fut envoyé dans les colonies de l'Amérique du Nord. Il consacra ses dernières années à écrire un ouvrage intéressant sur la révolte de 1745, sous le titre : *Memoirs of the rebellion in 1745 and 1746, translated from a french manuscript originally deposited in the Scots' College at Paris;* Londres, 1820, in-8°. P. L—Y.

Preface to the Memoirs. — Gorton, *General Biographical Dictionary.*

* **JOHNSTONE** (*Bryce*), théologien anglais, né en 1747, à Annan (comté de Dumfries), mort en 1805. Élevé à l'université d'Édimbourg, qui lui conféra le diplôme de docteur en théologie, il entra dans les ordres, et fut pendant longtemps ministre de la paroisse d'Holywood. On a de lui : *Commentary on the Revelation of saint John;* 1794, 2 vol. in-8°; — *On the Influence of Religion on civil Society and civil Government;* 1801; — *General View of the Agriculture of the County of Dumfries;* 1794: rapport officiel adressé au gouvernement; — *Sermons;* 1807, in-8°. P. L—Y.

Rose, *New Biographical Dictionary.*

JOIGNEAUX (*Pierre*), agronome français, né à Varennes (Côte-d'Or), en 1805. Élève de l'École centrale des Arts et Manufactures, il se fit agriculteur et journaliste. Il débuta dans la presse à Paris, au *Journal du Peuple*, au *Corsaire* et au *Charivari*, de 1835 à 1836. Il resta en prison de 1838 à 1842 pour avoir pris part à la rédaction de *L'Homme libre*, publication républicaine imprimée clandestinement. Il fonda ensuite à Beaune *Les Chroniques de Bourgogne*, journal littéraire, puis il passa au *Courrier de la Côte-d'Or* à Dijon. Il travailla encore à la *Revue de la Côte-d'Or* et au *Châtillonnais*. A l'époque de la révolution de février, il appliquait ses théories agronomiques dans la ferme des Quatre-Bornes, à quelques kilomètres de Châtillon. Il fut nommé alors sous-commissaire de la république à Châtillon. Porté à la représentation de la Côte-d'Or par la population ouvrière, il siégea à l'Assemblée nationale sur les bancs de la Montagne, et fit partie du comité des travaux publics. Il fut réélu en 1849 à l'assemblée législative, et y resta fidèle à ses opinions avancées. Expulsé de France par le décret du 9 janvier 1852, il s'établit en Belgique, comme cultivateur, à Saint-Hubert. On a de lui : *Histoire générale de la Bastille;* Beaune, 1838, 3 vol. in-18; — *Fragments historiques sur la ville de Beaune et ses environs;* Beaune, 1839, in-8°. — *Histoire*

anecdotique des professions en France depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours; 1re livraison : *Les Barbiers-perruquiers-coiffeurs;* Paris, 1843, in-8° : l'ouvrage n'a pas été continué; — *Les Prisons de Paris, par un ancien détenu;* Paris, 1843; — *Traité de Chimie agricole, à la portée de tous les cultivateurs;* Beaune, 1845, in-12; — *Traité des Amendements et des Engrais;* Paris, 1848, in-16; — *Organisation du travail agricole;* Paris, 1848, in-18; — *La Chimie du Cultivateur;* Paris, 1849, in-12; — *Almanach d'un Paysan pour* 1850; Paris, 1849, in-16; — *Instructions agricoles;* Bruxelles, 1858, in-18. Directeur de la *Revue Agricole et Industrielle de la Côte-d'Or* en 1848, ainsi que du *Vigneron des deux Bourgognes*, il fonda, en 1849, à Paris la *Feuille du Village*, journal politique hebdomadaire. Il a été en outre un des rédacteurs de l'*Almanach Républicain* pour 1849; il a pris part à la rédaction de la *Revue Critique* et il a été un des collaborateurs des *Français sous Louis XIV et Louis XV.* L. L—T.

Lesautier, *Biographie des 750 Députés à l'Assemblée nationale.* — *Biographie des 750 Représentants à l'Assemblée législative.* — *Moniteur*, 1848-1852. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

JOINVILLE, *Jean* (sire de) célèbre historien, français, né en 1224, au château de Joinville, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, de Simon, sire de Joinville, et de Béatrix, fille d'Étienne II, comte de Bourgogne. L'inscription placée sur son tombeau indique qu'il est mort en 1319; il aurait donc vécu quatre-vingt-quinze ans. Sa famille, l'une des plus illustres et des plus anciennes de la Champagne, descendait directement et en ligne masculine de Godefroy de Bouillon; elle était alliée aux comtes de Châlons et de Bourgogne, et aux dauphins de Viennois. La mère de Joinville était cousine germaine de l'empereur d'Allemagne Frédéric II. Plusieurs des ancêtres de Joinville s'étaient distingués aux croisades (1).

Élevé à la cour élégante et littéraire des comtes de Champagne, Joinville fut attaché dès son enfance à son seigneur le comte de Champagne, Thibaut IV, roi de Navarre, à la fois poëte et musicien. C'est au goût des lettres et à l'élégance d'esprit et de manières qui régnaient à cette cour que l'on doit attribuer le développement des heureuses qualités qui firent, jeune encore, distinguer Joinville par saint Louis; c'est aussi à l'habitude qu'il y prit de bien parler et de bien écrire que nous sommes redevables du précieux monument historique où il nous raconte la célèbre et désastreuse croisade dans laquelle il se distingua (1).

En 1231, à l'âge de sept ans, Joinville fut fiancé à Alaïs de Grand-Pré; mais, soit qu'un passion amoureuse lui fît préférer la fille du comte de Bar, soit que Joinville, devenu titulaire et possesseur de la sénéchaussée de Champagne par la mort de son frère, eût recherché un hyménée dans la puissante famille du comte de Bar, il voulut renoncer à ses fiançailles avec Alaïs; mais son seigneur Thibaut, craignant peut-être d'avoir en Joinville un vassal devenu trop puissant, exigea, par un acte authentique, auquel il fit intervenir Béatrix, la mère de Joinville, que ce projet fût abandonné (2).

Joinville raconte qu'il assista à une *grande cour* tenue par Louis IX à Saumur, et qu'à cette fête il *tranchait* devant le roi de Navarre, son seigneur, mais qu'il n'avait pas encore pris le *haubert* (3). Il nous dit qu'à la bataille de Taillebourg, en 1242, il ne put combattre, n'ayant pas encore *haubert vestu* (4).

En 1244, une irruption d'Allemands menaçait le moustier de Mâcon. Le cousin de Joinville, Brancion, le vint chercher ainsi que son frère : « Nous allâmes avec lui, dit Joinville, et leur courûmes sus les épées nues, et à grand' peine les chassâmes du moustier. Quand ce fut fait, le prud'homme (Brancion) s'agenouilla devant l'autel, et cria à Nostre-Seigneur à haute voix : « Sire, je te prie de prendre pitié de moi et « *m'oster de ces guerres entre chrestiens*, et « m'octroyer de mourir à ton service pour pou- « voir avoir ton règne en paradis (5). »

(1) L'aïeul du sire de Joinville, le sénéchal de Champagne Geoffroi IV, surnommé *le Jeune*, se signala dans les guerres de son temps, et partit pour la croisade en 1190, avec ses deux fils, Geoffroi, dit *Trouillard* et Simon. Il mourut l'année suivante, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre.

Geoffroi et Simon se distinguèrent tellement dans cette croisade, que Philippe-Auguste, lorsqu'il quitta la Terre Sainte, leur confia une partie de ses troupes, qui réunies à celles de Richard, roi d'Angleterre, firent la conquête de plusieurs villes. Geoffroi mérita à tel point l'estime de Richard, que ce roi, la terreur des Sarrasins, lui octroya, comme preuve éclatante de son amitié, le droit de porter son écusson des armes d'Angleterre. Les deux frères, après être restés cinq ans en Palestine, revinrent en France; mais l'aîné des deux, Geoffroi dit Trouillard, sire de Joinville et sénéchal de Champagne, repartit en 1201 pour la Terre Sainte, où il mourut, sans postérité, en 1204. Son frère Simon lui succéda dans tous ses titres, droits et honneurs, et retourna en 1218 dans la Terre Sainte avec Jean de Brienne. Il assista à la prise de Damiette, et mourut en 1233, laissant pour héritier son fils Jean, le sire de Joinville, alors âgé de sept à huit ans.

(1) C'est à ce même développement littéraire qu'on avait dû, un siècle auparavant, le récit de la croisade dont le maréchal de Champagne, Geoffroi de Ville-Hardoin, fut le chef et l'historien.

(2) Par l'acte où le comte Thibaut donne son consentement au mariage de Joinville et d'Alaïs, on voit qu'elle n'apporta en dot que trois cents livres ou livrées de terre, monnaie de Paris.

(3) Cette assemblée, selon Guillaume de Nangis, auteur contemporain, eut lieu en 1241. Joinville aurait eu alors dix-sept ans.

(4) On ne revêtait la cotte d'armes de chevalier qu'à vingt-et-un ans.

(5) Son vœu fut exaucé plus tard. Brancion méritait en effet ce titre de *prud'homme*. Joinville, après avoir raconté dans ses mémoires les prouesses de Brancion en Égypte et celles qu'il fit la veille de la bataille de La Masseure, ajoute : « Et ainsi eschappa le sire de Brancion; et de vingt chevaliers qu'il avoit avec lui, il en perdit douze sans ses autres gens d'armes : et lui-même fut si maltraité que oncques ne put se tenir sur ses pieds, et mourut de cette blessure au service de Dieu ».

www.libtool.com.cn

En 1248, à l'appel du roi de France, Joinville se croisa avec le roi saint Louis, vendit ou engagea tous ses biens, et équipa neuf chevaliers, dont trois portaient bannière, et prit à sa solde sept cents hommes d'armes, luxe de suite considérable, mais non désintéressé. Depuis la prise de Constantinople, tous les chevaliers comptaient devenir princes. A la foi religieuse et au devoir de fidèle sujet et de vassal chevalier se mêlaient de vagues espérances de destinées inconnues et la certitude d'une gloire militaire à conquérir dans un noble but. Cette même année, nous dit Joinville, il lui naquit un fils, la veille de Pâques, et quelques jours après, au moment de partir pour la croisade, il assembla ses vassaux et hommes d'armes, pour leur annoncer son intention d'aller en Terre Sainte. C'était alors l'usage de se disposer pour ce périlleux voyage comme on se fût préparé pour mourir, en réglant ses dernières volontés, réparant les torts qu'on pouvait avoir causés, et restituant ce qu'on avait usurpé. Joinville, par scrupule de conscience, convoqua dans son château ses vassaux et hommes d'armes, qu'il festoya largement et joyeusement pendant huit jours, puis il leur dit qu'avant d'aller outre mer, d'où il *ne savait pas s'il reviendrait*, il voulait réparer le dommage qu'il aurait pu avoir causé à quelqu'un d'entre eux, et ne point partir *en leur ayant de riens mesfait*. « Je sortis du conseil, ajoute-t-il, et exécutai tout ce qu'ils décidèrent. » Il se rendit ensuite à Paris, où le roi avait mandé ses barons pour leur faire prêter serment de fidélité à ses enfants, dans le cas où il lui arriverait malheur dans son voyage d'outre mer. « Mais, dit Joinville, lorsqu'il me demanda de prêter ce serment, je m'y refusai, attendu que je n'étais pas son homme lige, mais celui du roi Thibaut. » De retour dans ses domaines, il fonda, dans l'église de Saint-Laurent de Joinville, un anniversaire pour lui et pour son épouse, Alaïs; puis le jour de son départ pour la croisade, s'étant confessé à l'abbé de Cheminon, qui lui ceignit l'écharpe et lui donna le bourdon de pèlerin, il se rendit en pèlerinage, pieds nus et en *langes* (robe de bure), à Blécourt, à Saint-Urbain et aux lieux saints des environs. Quand il repassa devant sa demeure, « je n'osai, dit-il dans son style naïf, oncques retourner mes yex vers Joinville, pource que le cuer ne me attrendrisist du biau chastel que je laissois et de mes ·leux enfants » (1).

Joinville s'embarqua à Marseille en août 1248, avec ses chevaliers et sa troupe, sur une nef qu'il loua de moitié avec son cousin Jean, sire d'Aspremont. Après nous avoir raconté en détail comment les chevaux furent embarqués et comment les prières furent chantées à bord de son navire, il nous dit : « Aussitôt le vent se ferit dans les voiles et nous déroba la vene de la terre, en sorte que nous ne vîmes plus que le ciel et l'eau, et chaque jour le vent nous éloigna de plus en plus des pays où nous étions nés. Est bien fol hardi, ajoute-t-il, celui qui s'ose mettre en tel péril avec le bien d'autrui ou en péché mortel! Car le soir on s'endort là, et on ne sait si on ne trouvera point au fond de la mer. »

Ils arrivèrent en Chypre quand le roi y était déjà. L'argent manquant à Joinville, il se voyait près d'être abandonné de quelques-uns de ses chevaliers, lorsque le roi lui vint en aide en lui donnant huit cents livres (1). Il séjourna en Chypre pendant l'hiver de 1249 à 1250, et c'est là que ses belles qualités, appréciées du roi, firent naître ces relations d'amitié, on peut dire paternelles, de saint Louis pour Joinville et du dévouement respectueux de Joinville pour son roi. Ce fut alors, nous dit-il, que l'impératrice de Constantinople (2) arriva à *Baphe* (Paphos) et lui écrivit de l'y venir chercher. Une tempête avait rompu les ancres de son navire, qui était parti à la dérive, en sorte qu'elle n'avait que la robe dont elle était vêtue. Conduite par Joinville à Limassol, elle fut honorablement accueillie par le roi et la reine et par tous les barons. Le lendemain Joinville eut soin de lui envoyer du drap et du *cendal* (taffetas) *pour fourrer* (doubler) *sa robe*, et il nous dit que son écuyer, porteur de ces objets, ayant été rencontré par l'un des familiers du roi, Philippe de Nanteuil, celui-ci s'empressa d'aller raconter au roi l'affront que Joinville leur faisait de s'être avisé avant eux de cette attention. C'était pour réclamer le secours du roi en faveur de son époux, l'empereur Baudouin, que l'impératrice était venue en Chypre. « Par ses instances elle obtint, dit Joinville, plus de deux cents lettres, tant de moi que d'autres de nos amis, dans lesquelles nous déclarions nous engager par serment, si le roi ou les légats vouloient envoyer trois cents chevaliers à Constantinople, de nous joindre à eux dès le départ du roi pour l'Égypte. Quand le moment fut venu, je requis du roi, par devant le comte (d'Eu), dont j'ai la lettre, que j'attendois pour me rendre à Constantinople qu'il disposât des trois cents chevaliers; mais le roi me répondit *qu'il n'avoit pas de quoy, et que il n'avoit si bon trésor dont il ne feust à la lie.* »

Au printemps la flotte leva l'ancre pour l'É-

(1) Le 27 avril 1791, par ordre du duc d'Orléans (Philippe-*Égalité*), le château et les bâtiments attenants furent vendus, à la condition qu'ils seraient démolis. Cet ordre à jamais regrettable fut exécuté, et le *biau chastel*, si cher au cœur de Joinville, s'écroula sous des mains sacrilèges. Parmi nos monuments historiques, aucun n'aurait mieux mérité d'être conservé avec un pieux respect.

(1) « Je n'avoie plus que douze vins livres tournois d'or ou d'argent quand je eus payé ma nef », dit Joinville.

(2) Marie de Brienne, femme de Baudouin I, de Courtenay.

gypte. « Le samedi fist le roy voile et tous les autres vaisseaux aussi, que moult fut belle chose à voir ; car il sembloit que toute la mer, tant comme l'on pouvoit voir à l'œil, fust couverte de touaille des voiles des vaisseaux, qui furent nombrés à dix-huit cents vaisseaux, que grans que petits. »

Lorsqu'on débarqua devant Damiette, le lundi de Pâques 1250, la galère de Joinville se trouva placée à l'avant-garde, et il descendit à terre un des premiers (1). Par son intrépidité il maintint dans l'inaction un corps de six mille Sarrasins, qui n'osa venir l'attaquer à la vue de la fière contenance de sa troupe et des lances en arrêt *comme pour aller parmi les ventres, en sorte qu'ils tournèrent le devant derrière et s'enfouirent*. Joinville rendit grâce à Dieu de ce que l'armée des émirs leur avait abandonné presque sans tcoup férir la cité de Damiette. Après plusieurs mois passés sous les murs de la ville pour combattre et repousser les attaques des Arabes Bedouins et des Turcs, l'armée se dirigea vers *Babylone* (Baboul, près du vieux Caire), et Joinville fut chargé de la garde des *chastels* destinés à protéger les travailleurs qui construisaient une chaussée. Sa position était pénible : jour et nuit les Sarrasins lançaient contre les châteaux en bois le feu grégeois *gros comme un tonneau de verjus*, dit Joinville, avec une queue aussi longue qu'un glaive, et ressemblant *à la foudre venue du ciel;* il semblait voir *un dragon volant dans l'air*. A son approche, Joinville et ses chevaliers se jetaient à genoux, et, les coudes appuyés à terre, criaient *merci* à Notre-Seigneur, *en qui est toute puissance* (2). Mais il semble résulter de son récit que les Sarrasins ne savaient pas bien diriger ce feu. Sa position et celle de sa troupe étaient des plus critiques, puisque, leur disait le bon chevalier Gautier de Cureuil, *si nous restons dans nos chastels, nous sommes perdus et ars* (brûlés), *et si nous laissons nos défenses, que l'on nous a baillées à garder, nous somme honnis : dont* (donc) *nulz ne peut nous défendre de cest peril, fors que Dieu* »

Dans cette plaine sablonneuse, le bras du Nil ayant été franchi, les premiers succès furent suivis d'affreux désastres, causés par la désobéissance et l'audace malheureuse du comte d'Artois, qui l'entraînèrent à sa perte dans la ville de Mansourah (3). A cette bataille, où Joinville nous raconte comment il tua un Sarrasin, auquel il *donna de son glaive par dessous l'aisselle et le jetta mort à terre*, six de ses chevaliers périrent, parmi lesquels Hugues de Tricastel, qui, ainsi que Landricourt, tué la veille, étaient alors les seuls de ses chevaliers qui portaient bannière. Après la mort de Tricastel, nous dit Joinville, moi et mes chevaliers donnâmes des esperons et allâmes au secours de monseigneur Raoul de Wanon, qui estoit avec moi et que les Sarrasins avoient abattu à terre. Quand je m'en revenois, les Turcs m'appuyèrent de leurs glaives; mon cheval s'agenouilla par le faix qu'il en sentit, et je en allai oultre parmi les oreilles du cheval, et je me redressai mon escu à mon col et mon épée à la main. » C'est là que Joinville, après avoir vaillamment combattu, fut exposé aux plus grands périls et de nouveau renversé de son cheval.

Les sentiments chevaleresques manifestés en cette circonstance par un de ses chevaliers méritent d'être signalés : « Monseigneur Érart de Siverey, dit Joinville, fut percé d'une épée au visage, *si que le nez lui cheoit sur la lèvre*, et me dit : — « Sire, *se vous cuidiez que moi « ne mes hers* (descendants) *n'eussions « blâme*, je vous iroie querre secours au comte « d'Anjou, que je vois là emmi les champs. » — Et je lui dis : « Messire Érart, il me semble que vous ferez vostre grand honneur, se vous nous alliez querre aide pour nos vies sauver, car la vostre est bien en aventure. — Et je disais bien voir (vrai), car il fut mort de cette blessure. Il demanda conseil à tous nos chevaliers qui estoient là, et tous li louèrent ce que je li avoie loué (1). »

L'arrivée du roi, sur ces entrefaites, est admirablement dépeinte par Joinville : « Là où j'étois à pied avec mes chevaliers, ainsi blessé comme je l'ai dit devant, vint le roi avec toute sa bataille, à grand' fanfare et à grand bruit de trompes et timballes, et il s'arrêta sur un chemin élevé : plus jamais si bel homme armé je ne vis, car il paraissoit au-dessus de tous ses gens, des épaules jusqu'à la tête, un heaume doré en son chef, une épée d'Allemagne en sa main. »

Joinville frappait à grands coups d'épée les Sarrasins, et dans le fort de la mêlée s'adressait à *monseigneur saint Jacques, pour qu'il*

(1) Il avait quitté son navire pour monter sur cette galère, qui avait un moindre tirant d'eau : c'était une de ses cousines, Eschive de Montbéliard, dame de Beyruth, qui la lui avait envoyée pour faciliter son débarquement.

(2) « Toutes les fois que le saint roi oyoit qu'ils nous jettoient le feu grégeois, il se dressoit en son lict et tendoit ses mains vers Nostre-Seigneur, et disoit en pleurant : « Bien sire Dieu, gardez-moi ma gent. » Et je crois vraiment que ses prières nous servirent bien au besoin », ajoute Joinville.

(3) Enorgueilli de ses premiers succès, et désobéissant aux ordres du roi, le comte d'Artois périt par l'excès de son audace et même de sa furie; il l'avait mérité par sa désobéissance, et par son insolence envers les Templiers, qui se firent tuer à ses côtés pour que le sage conseil qu'ils lui avaient donné ne pût pas être soupçonné par lui de lâcheté.

(1) C'est par ce même sentiment de l'honneur militaire et du respect pour l'opinion qu'Hector rejette le conseil de choisir un poste moins périlleux. « Je redouterais, répond-il à Andromaque, le blâme des Troyens et des Troyennes si je cherchais à me soustraire aux périls de la guerre, moi qui, par ma naissance, dois toujours être brave et toujours combattre au premier rang des Troyens. »

le secourût en ce besoin. Il offrit au connétable de l'accompagner pour voler au secours du comte d'Artois, dont le péril venait d'être annoncé au roi; mais, s'il était trop tard pour le sauver, du moins Joinville contribua à empêcher un plus grand désastre, en défendant toute la journée un petit pont avec le comte de Soissons, son cousin, qui, tout en combattant à ses côtés, lui disait en *se moquant* et avec cette gaieté chevaleresque qui s'est perpétuée dans nos armées : « *Laissons huer cette chienaille, et, par la coëffe Dieu, encore parlerons-nous de cette journée ès chambres des dames.* » Dans cette grande bataille Joinville reçut cinq blessures, et son cheval en eut dix-sept. Pendant que le comte d'Artois succombait dans les rues de Mansourah, où il avait pénétré, le roi, si digne, par son intrépidité et son calme, d'être le chef de cette vaillante chevalerie, obtenait quelques succès. A ceux qui l'en félicitaient, le roi, qui venait d'apprendre la mort de son frère, répondit que Dieu fût adoré de ce qu'il lui donnait, et *lors*, nous dit Joinville, *des larmes lui tombaient des yeux moult grosses.* A la suite de cette bataille le cours du Nil fut corrompu par la quantité de cadavres qui y furent jetés. A l'un des ponts jeté par les chrétiens, ils s'accumulèrent en telle quantité que « tout le flum estoit plein de mors dès l'une rive jusques à l'autre, et de lonc (long) bien le giet d'une pierre menue. Le roy avoit loué cent ribaus qui y furent bien huit jours. Je y vis les chamberlans au conte d'Artois et moult d'autres, qui queroient leurs amis entre les mors; mais ce fut vainement, » ajoute Joinville.

On était alors en Carême. L'armée, nourrie de poissons souvent putréfiés, exposée aux feux d'un soleil sans nuages, fut atteinte du scorbut, dont Joinville décrit les terribles effets (1); lui-même, mal guéri des blessures qu'il avait reçues dans la précédente bataille, *n'avoit ni pis ni mieux que les autres.* Il souffrait des jambes et des gencives et d'une fièvre quarte. Son prêtre, aussi malade, lui chantait la messe devant son lit, mais à l'*endroit du sacrement* Joinville le vit se pâmer et près de tomber à terre. « Lors, nous dit-il, quand je vi que il vouloit cheoir, je, qui avoie ma cotte vestue, saillis de mon lit tout deschaux et l'embraçai, et lui dis qu'il feist tout belement son sacrement, que je ne le lerroie tant que il l'auroît tout fait. Il revint à soi, et fit son sacrement et parchanta sa messe entièrement, et onoques depuis ne la chanta (2). »

Dans cette retraite ou plutôt cette déroute Joinville, que sa maladie empêchait de marcher, s'embarqua sur le Nil la nuit; mais les embarcations, retenues par les vents contraires, furent entourées de la flotte du soudan; la quantité de flèches et de feu grégeois qu'elle lançait sur eux était telles, qu'il semblait *que les étoiles chûssent du ciel.* Les chrétiens qui se trouvaient sur les autres navires furent massacrés; celui que montait Joinville était resté en arrière au milieu du fleuve, lorsque quatre galères du soudan s'en approchèrent. Dans ce moment suprême le sénéchal consulta ses chevaliers; un seul de ses serviteurs (*un mien celerier, né à Douriens*) *fut d'avis de se laisser tous tuer pour aller tous en paradis, mais nous ne le creumes pas,* dit Joinville. Il jeta dans le fleuve un coffret où étaient ses reliques et joyaux, et croyait son dernier moment venu, lorsqu'un bon Sarrasin le sauva en criant à ses compagnons : *C'est de cousin du roi, ne le tuez pas, c'est le cousin du roi* (1)! Joinville, d'après son conseil, s'élança dans l'une des galères dont les soldats étaient tous occupés au pillage de la sienne, et ce bon Sarrasin, qui ne l'abandonna pas, le tenait embrassé, pour le préserver de leurs coups. « Porté ensuite à terre, ils me saillirent sur le corps, dit Joinville, pour moy couper la gorge; car cilz qui m'eust occis cuidast estre honoré. Et ce Sarrasin me tenoit toujours embrassé, et crioit : *cousin du roi!* En telle manière me portèrent deux fois par terre et une à genouillons; et lors je sentis le coutel à la gorge. En cette persécution me salva Diex par l'aide du Sarrasin, lequel me mena jusqu'au chastel là où les chevaliers sarrasins estoient. » Ceux-ci, par la pitié qu'ils eurent de lui, et le voyant malade, le revêtirent du manteau doublé d'hermine que lui avait

(1) Voici cette peinture des souffrances de l'armée; elle est effrayante de vérité : « Il m'i venoit tant de chair « morte aux gencives à nos gens, qu'il convenoit que « les barbiers l'enlevassent, pour leur permettre de mâ- « cher et d'avaler. C'était grand' pitié d'ouyr crier dans « l'armée les gens à qui l'on couoit les chairs; car ils « crioient tout ainsi que femmes qui sont en travail d'en- « fant. »

(2) Ce prêtre, nommé Jean de Vasey, qui était un brave, fut tué quelques jours après. Joinville a consigné dans ses mémoires un trait de hardiesse extraordinaire, qui, dit-il, *le rendit bien connu en Post*, où chacun le montrant l'un à l'autre disait : *Voici le prestre de monseigneur de Joinville, qui a les huit Sarrasins desconfits.*

(1) C'était probablement quelque bon renégat. Les désastres successifs qu'éprouvèrent les chrétiens dans les diverses croisades occasionnèrent souvent, malgré l'enthousiasme religieux qui animait les croisés, de nombreuses abjurations au moment suprême. Joinville nous rapporte qu'un de ces renégats vint un jour offrir au roi un pot de lait et des fleurs, et que le roi, étonné de l'entendre si bien parler français, ayant appris de lui qu'il avait été chrétien, le renvoya sans lui parler. Alors je le pris à part, ajoute Joinville, et l'ayant interrogé, il me dit être né à Provins, et qu'il était venu en Égypte avec le roi Jean de Brienne, qu'il s'y était marié et était devenu riche et puissant. — Mais ne craignez-vous pas, lui dis-je, que si vous mourez en cet état, vous irez en enfer? — Oui, répondit-il (car il savait bien que la loi chrétienne est de toutes la meilleure); mais je crains, en revenant à vous, la pauvreté et le blâme; toujours on me dirait : Voyez le renégat? Je préfère donc une vie riche et facile à celle que je prévois. — Malgré tout ce que je pus lui dire sur le plus grand danger qu'il devait redouter au jour du jugement dernier, mes belles paroles furent sans effet. »

donné madame sa mère lorsqu'il partit pour la croisade. Alors, dit-il, *je commençai à trembler bien fort, et pour la paour que je avoie, et pour la maladie aussi*. Il demanda à boire; mais le mal qu'il avait à la gorge était tel, que l'eau ne pouvait passer et lui sortait par les narines. A cette vue, ses gens se mirent à *plorer* et *mener grand deuil*, pensant que l'apostume à la gorge allait l'étouffer. Un remède qui lui fut administré par un Sarrasin le guérit en deux jours, et il fut conduit auprès de saint Louis. Là un écrivain du soudan prenait le nom de tous les chrétiens qu'on avait faits prisonniers; celui de Joinville y fut inscrit. Entré dans la tente où se trouvaient les barons de France et autres captifs, on *mena une si grande joie de le voir, qu'il ne savait*, dit-il, *auquel entendre, et louoient le Seigneur, cuidant m'avoir perdu*. De là il fut transféré dans un autre pavillon, près duquel, dans une cour entourée de murs, un grand nombre de chevaliers et autres gens étaient retenus prisonniers; ils en étaient tirés l'un après l'autre, et on leur demandait : *Te veux-tu renier?* Ceux qui renaient leur foi étaient mis part, ceux qui persistaient avaient la tête coupée (1).

Ce fait est confirmé par l'historien arabe Makristi : « Quant aux prisonniers, dit-il, comme ils embarrassaient par leur multitude, le sultan ordonna à un de ses émirs de s'en défaire peu à peu. Chaque jour cet émir, appelé Saïf ed-Din-Youssouf, mettait trois ou quatre cents de ces prisonniers à part, et leur faisait couper la tête, après quoi il jetait leurs corps dans le fleuve. » Selon Saad-Ed Din, le nombre des chrétiens qui furent faits prisonniers à cette journée dépassa vingt mille, sans compter sept mille qui périrent dans le combat ou se noyèrent. « J'ai vu, dit-il, j'ai vu les morts et les mourants; ils couvraient par leur masse la face de la terre. »

D'après Makrisi et Aboulmahassen, autre historien arabe, la presque totalité des prisonniers aurait été massacrée. Tous deux portent le nombre des morts à trente mille; cinq cents des plus braves, dit Aboulmahassan, restés auprès du roi, se rendirent, et furent conduits à Mansourah (2) par l'eunuque Gémal ed-Din (3).

Après bien des obstacles, et des périls où la grande âme de saint Louis semble l'élever au-dessus de l'humanité, la rançon du roi et de l'armée fut acceptée; les navires sur lesquels le roi et ses barons étaient montés allaient mettre à la voile et sortir de Damiette, lorsqu'une conspiration des Mamelouks éclata. Le soudan, attaqué dans sa tente, placée sur le bord du Nil, dut se jeter dans le fleuve pour tâcher de se sauver à la nage; mais, poursuivi par les conjurés, il fut égorgé près de la galère où Joinville était monté. Les émirs, couverts du sang de leur sultan et animés par le fanatisme, vinrent plusieurs fois sur les vaisseaux où étaient les prisonniers, menaçant de les tuer ainsi que le roi, qui dans ce nouveau péril montra la même noblesse d'âme et la même fermeté. « Quant à moi, dit Joinville, voyant tout plein de gens qui se confessoient à un père de La Trinité, *je ne me souvins oncques de pechié que j'eusse fait; et songeant que plus je me defendroie et gauchiroie, et pis m'en adviendroit, je me signai; je m'agenoillai au pié de l'un d'eulx, qui tenoit une hache à la main, et dis :* Ainsi mourut sainte Agnès. » En ce moment le connétable de Chypre, Gui d'Ibelin, à genoux, se confessait aussi à Joinville, qui lui dit : *Je vous absols comme Dieu m'a donné de tel pouvoir; mais*, ajoute Joinville, *quand je me levai d'illec il ne me souvint oncques de chose que il m'eust dite ne racontée*.

Enfin, après bien des alternatives cruelles qui mirent à chaque instant la vie des chrétiens en péril, le roi, par un accommodement, obtint sa délivrance ainsi que celle de ses barons, en payant une forte rançon et en livrant Damiette. Trente mille livres manquaient pour compléter la somme. Joinville conseilla à saint Louis de les demander au commandeur du Temple; mais celui-ci s'étant réfusé à les donner, Joinville, du consentement du roi, revint les exiger. « Dès que je fus descendu, dit-il, là où le trésor estoit, je demandai au trésorier du Temple qu'il me baillast les clefs d'une huche qui estoit devant moy, et lui, qui me vit maigre et descharné de la maladie et en l'habit que j'avois porté en prison, dit qu'il ne me les baillerroit nulles. Lors ayant regardé une cognée qui gisoit illec, si la levai, et dis que je en ferois la clef du roi. Ebahi de ma résolution, les clefs me furent alors données. »

Si dans cette croisade l'animosité des musulmans fut grande, et si l'enthousiasme religieux fit de nombreuses victimes, le récit de Joinville et celui des historiens arabes nous montrent cependant quelques traits de générosité et d'hu-

(1) Le récit de ce terrible épisode a été reproduit avec plus de détails par Joinville dans son Commentaire du *Credo* où cette scène dramatique est figurée dans une miniature.

(2) Reinaud, *Extraits des Hist. arabes relatifs aux croisades*.

(3) En lisant le récit que notre historien Jean-Pierre Sarrasin, témoin oculaire, nous fait de la fureur fanatique qui enflammait les chrétiens de l'armée de saint Louis, on ne saurait s'étonner des représailles exercées par les Musulmans : « Le comte d'Artois, dit cet « historien, ayant passé le gué, à la tête de son avant-« garde, tous les Musulmans qui se trouvoient en face « de son camp furent déconfits et presque tous passés « au fil de l'epée; nos gens se portoient dans les de-« meures des Turcs, tuant tout, sans épargner ni hom-« mes, ni femmes, ni enfants, ni vieux, ni jeunes, grands « ni petits, hauts ni bas, ni riches, ni pauvres; ils les « découpoient, les tranchoient et les passoient tous au « fil de l'épée. S'il se trouvoit des vierges, des vieillards, « des enfants qui se fussent cachés pour éviter la mort, « ni cris, ni gémissements, ni prières n'obtenoient « merci; tous étoient mis à mort. Là fut tué Fakreddin, « chef de l'armée des Sarrasins, et je ne sai combien « d'émirs et hauts et puissants personnages et des au-« tres. »

manité qui contrastent avec tant d'horreurs. C'est ce que Voltaire a remarqué. « Le nouveau soudan Almoadan, dit-il, avait certainement de la grandeur d'âme; car le roi Louis lui ayant offert pour sa rançon et celle des prisonniers un million de bezants d'or, Almoadan lui en remit la cinquième partie (1). » D'après la lettre de Pierre Sarrasin, les musulmans auraient fait périr à Damiette un grand nombre de chrétiens qui ne voulurent pas renier leur foi, et leur auraient même fait souffrir des supplices. En effet Makrisi rapporte que lorsque les musulmans entrèrent dans la ville, ils coururent au pillage et massacrèrent les prisonniers qui n'en étaient pas encore sortis, et que, pour faire cesser ce carnage et mettre dehors ces bandes féroces on dut se battre contre elles. Cet historien arabe dit ailleurs que le roi ramena en France douze mille cent dix soldats chrétiens qui avaient été retenus captifs au Caire. L'espoir d'obtenir une forte rançon leur sauva probablement la vie (2).

Joinville suivit le roi en Syrie; mais la maladie l'avait tellement affaibli qu'en débarquant à Saint-Jean-d'Acre il pouvait à peine se tenir sur l'un des palefrois de la suite du roi. Saint Louis l'envoya chercher pour dîner à sa table, où il se rendit couvert de ce même et unique manteau que lui avait donné sa mère, et qu'il avait pu conserver pour tout équipage. Le roi lui reprocha d'avoir tardé à le venir voir, et lui commanda *si chier comme j'avoie s'amour, de seir* (s'asseoir) désormais à sa table soir et matin. Sa maladie empira; logé dans la maison du curé de Saint-Michel à Saint-Jean-d'Acre, il n'avait personne pour le soigner : tous ses gens étaient malades, et la mort, nous dit-il, était sans cesse présente à ses yeux. Chaque jour on apportait plus de vingt morts au couvent, et en entendant retentir à ses oreilles le *Libera me, Domine*, il se mettait à pleurer, priant Dieu de le sauver *lui et sa gent*.

Rien de plus touchant que ces confessions naïves d'un guerrier de grand cœur qui ne saurait farder la vérité. Joinville a cela de commun avec les héros d'Homère et avec tous les hommes chez qui le naturel n'est pas encore comprimé par ce qu'on appelle le sentiment des convenances (1). Il nous fait assister à ses joies, à ses tristesses et aux moments de découragement qu'éprouve son âme au souvenir de ceux qu'il a quittés, et qu'il craint de ne plus revoir.

Dans le conseil que le roi assembla pour décider s'il devait retourner en France ou prolonger son séjour en Terre Sainte, et où il exposa à ses barons avec une noble simplicité les motifs pour et contre ce départ, Joinville, appuyant l'opinion du comte de Jaffa, soutenue aussi par le maréchal de France Guillaume de Beaumont et par le sire de Courtenay, s'opposa au départ, attendu que, selon les paroles mêmes du roi, une fois le roi parti, les pauvres prisonniers laissés en Égypte *ne seroient jamais délivrés et que chacun imitant son exemple, la Terre Sainte seroit abandonnée*. Joinville avait dit au légat que *tout chevalier pauvre ou riche seroit honni à son retour se il laissoit en la main des Sarrasins le menu peuple de Nostre-Seigneur, en laquelle compagnie il estoit allé*. Les douze autres membres du conseil s'élevèrent contre l'avis de Joinville et le déclarèrent insensé; le légat s'en montra même très-courroucé, et l'animosité générale que suscita contre lui son énergique résistance fut telle que le nom de *poulain* lui fut donné, terme de mépris par lequel on désignait les chrétiens nés d'un Sarrasin et d'une femme franque (2). Le roi

(1) *Essai sur les Mœurs*, chapitre LVIII. On lit dans l'historien Abouffarage que le sultan, apprenant que la reine, femme du roi de France, qui était restée à Damiette, était accouchée d'un fils, envoya de riches présents à la mère, avec un berceau d'or et des vêtements magnifiques pour l'enfant. Aboulmahassen parle de traitements honorables faits au roi de France par le sultan.

« Lorsqu'en vertu du traité, dit Voltaire, les troupes françaises qui étaient dans Damiette rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la reine et ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats musulmans fussent modérés : le vulgaire en tout pays est féroce. Il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués; mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat mahométan n'ait pas exterminé un plus grand nombre de ces étrangers qui des ports de l'Europe étaient venus sans aucune raison ravager l'Égypte. »

(2) On ne peut se dissimuler que les guerres en Orient eurent toujours un caractère moins humain qu'en Europe. La vie des hommes compte pour peu de chose dans l'Orient. Aucun des grands conquérants qui ont marqué leur sanglant passage dans le monde et dans l'histoire n'a été moins cruel que Napoléon; et cependant à Jaffa, après la révolte de cette ville, les terribles nécessités de la guerre l'obligèrent, vu le manque de vivres et de moyens de transporter par mer les prisonniers, de les faire fusiller en grand nombre. Les Arabes qui m'ont montré, en 1816, l'emplacement où ce massacre se fit, n'en témoignaient ni douleur ni ressentiment. Les événements tout récents de l'Inde et la vengeance exercée par les Anglais sur la population de Delhi en sont une nouvelle preuve.

(1) Ἀγαθοὶ δ' ἀριδάκρυες ἄνδρες, *les larmes prouvent la bonté du cœur!* Cet antique proverbe, cité souvent par Eustathe au sujet des héros d'Homère, ne saurait mieux s'appliquer qu'à Joinville; le lecteur est ému par ses larmes. Dans Virgile, dont la poésie est plutôt l'expression de l'époque où il écrit que celle des temps primitifs qu'il a voulu représenter, les larmes versées si abondamment par Énée ne semblent plus assez héroïques aux peuples civilisés; et cependant Énée est contemporain d'Ulysse et d'Achille.

(2) Il est très-probable que Joinville n'a jamais lu Homère; et rien dans ses écrits ne semble indiquer la moindre velléité d'imitation; mais lorsque la simplicité des mœurs laisse encore aux sentiments humains leur naïveté primitive, la similitude des situations se reproduit toujours la même en vivacité et en énergie d'expression. Le tableau que nous a offert Joinville de l'apparition de saint Louis nous rappelle, soit Achille se montrant sur les remparts des Grecs, soit Ulysse, si bien dépeint par Hélène lorsqu'elle le signale au vieux Priam. Ici, dans cette délibération, où les chefs discutent, en présence du roi, s'il convient de quitter ou non la Terre Sainte, on croit assister à l'un de ces conseils où, en pareille circonstance, Achille et Agamemnon ne s'épargnent pas des injures, qui ont blessé le goût

ayant gardé le silence, Joinville sortit tout triste du conseil, et se vit l'objet de nouvelles attaques et de nouveaux sarcasmes. Au repas qui suivit, le roi, contre son habitude, ne lui parla pas *tant comme le manger dura, ce qui*, dit Joinville, *me fit cuider qu'il fust courroucé contre moi*. S'étant retiré pendant que le roi disait ses grâces, vers une fenêtre où, les mains passées dans les barreaux, triste et pensif, il songeait à aller demander du service à son cousin le prince d'Antioche, tout à coup quelqu'un, s'appuyant sur ses épaules, vint lui poser les mains sur la tête. Il reconnut que c'était le roi, *à une émeraude qu'il avait en son doigt*, et fut tout consolé quand il l'entendit lui dire qu'il approuvait son conseil et lui savait gré du courage qu'il avait mis à le soutenir, qu'il le suivrait; mais il lui défendit de parler de son départ.

Joinville accompagna ensuite le roi dans tous ses voyages et dans ses expéditions en Palestine : à Césarée, à Jaffa, à Tyr et à Sidon. C'est après le départ des frères du roi pour la France et avant que saint Louis se rendît à Césarée, dont il releva les remparts, que Joinville composa, vers 1252, le *Credo* qui nous a été conservé, et où il mentionne un des épisodes les plus dramatiques de la funeste retraite vers Damiette, après la bataille de la Massoure.

Chargé par le roi d'une expédition dans l'Anti-Liban, près de Tyr, Joinville courut un grand péril. Surpris dans un défilé, il lui fallut mettre pied à terre pour encourager ses soldats, et un de ses chevaliers périt à ses côtés. On le crut mort, et il ne dut son salut qu'à un stratagème, en incendiant la plaine au moyen de joncs (cannes), qui, fendus à l'un des bouts pour y placer des charbons allumés, et lancés dans des meules de blé, arrêtèrent la poursuite des ennemis. En témoignage de sa satisfaction pour la bravoure et la prudence dont Joinville lui avait donné tant de preuves, le roi lui conféra, par un acte daté du camp devant Joppé, en avril 1252, deux cents livres de rentes annuelles réversibles sur ses héritiers.

Joinville nous fait connaître sa manière de vivre pendant son séjour à Acre : chaque jour ses deux chapelains lui disaient ses heures et chantaient la messe, l'un à l'aube, l'autre quand tous les chevaliers étaient levés. Après la messe, il se rendait près du roi et l'accompagnait lorsqu'il *voulait chevaucher*. Comme on attribuait les malheurs de l'armée à la corruption des mœurs, saint Louis punissait avec sévérité les moindres désordres : aussi Joinville, pour se mettre à l'abri de tout soupçon, nous dit qu'il fit placer son lit de telle manière qu'on ne pouvait entrer dans son pavillon sans voir tout ce qui s'y passait, *et ce faisoit-il pour oster toute mescréance de femmes*. A l'approche de l'hiver, les arrivages par une mer *felonesce* étant rares et coûteux, il faisait provision de vivres, en grains, porcs, moutons et volailles. Il achetait cent tonneaux de vin et *faisait toujours boire le meilleur avant*. Mêlé abondamment d'eau pour les valets, il l'était en moindre quantité pour les écuyers; quant aux chevaliers, ils usaient à leur convenance *de grandes phioles* de vin et *de grandes phioles* d'eau placées sur la table. Le roi lui avait donné cinquante chevaliers à commander, et chaque jour dix d'entre eux dînaient à la table de Joinville, assis à terre, selon l'usage du pays, chacun d'eux tête à tête d'un des chevaliers de Joinville; à toutes les grandes fêtes annuelles il invitait à *des galas les riches hommes de l'ost*, qui venaient en telle quantité que le roi était obligé d'en recevoir une partie à sa table.

Sa susceptibilité sur le point d'honneur, surtout en ce qui concernait ses chevaliers et sa troupe, était extrême. Dans une chasse aux gazelles où ses chevaliers avaient été repoussés par les Hospitaliers, il porta plainte au grand-maître, et raison lui fut rendue selon les usages de la Terre Sainte. Les Hospitaliers durent donc manger à terre sur leurs manteaux, en présence des chevaliers; mais Joinville et ses chevaliers, satisfaits de leur voir accomplir cet acte d'humilité, les firent dîner avec eux à *haute table*.

Joinville ayant appris l'arrivée de la reine à Sidon, alla au-devant d'elle, attention à laquelle le roi fut sensible, et qui amena cette réflexion de Joinville : « Je vous rapporte ces choses, parce que depuis cinq ans que j'estois auprès de lui, il ne m'avoit encore parlé de la reine ni de ses enfants, que je sache, ni à moi ni à personne, et ce n'est pas bonne manière, comme il me semble, d'estre estranger à sa femme et à ses enfants. » Cependant le roi aimait tendrement la charmante et intrépide Marguerite, qui par dévouement pour son époux avait voulu braver les périls de la croisade. Mais dans ces graves et tristes circonstances les devoirs de la royauté faisaient taire les affections. Sachant qu'en Joinville la bravoure s'unissait à la courtoisie et à la *prud'homie*, le roi le chargeait volontiers du soin d'accompagner la reine. Par son enjouement, sa conversation et son habitude des cours, qui le distinguaient des autres chevaliers, Joinville devait lui plaire : il devint en quelque sorte son chevalier. Le roi lui ayant donné l'ordre de conduire la reine et ses enfants à Tyr, « Je ne répliquai point, nous dit-il, et cependant il y avoit grand péril, n'ayant alors ni paix ni trêve avec ceux d'Égypte et de Damas; mais, grâce à Dieu, nous y

délicat de Lamotte et de Perrault. Dans son emportement pour quitter la Terre Sainte et retourner en France, Jean de Beaumont, l'oncle du roi, interpellant son cousin Guillaume de Beaumont, qui avec Joinville s'opposait à ce lâche départ, lui dit : « *Orde longaigne (puante latrine, ou sale excrément), que voulez-vous dire? Rasciez vous tout quoy* »

Quant au mot de *poulain*, ce doit être la traduction du mot grec πούλος, *fils, enfant de*. C'est ainsi qu'on désigne en grec le fils d'un Turc et d'une mère grecque par le nom de τουρκοπούλος.

www.libtool.com.cn

parvînmes de nuit, quoiqu'il nous fallût deux fois descendre à terre dans le pays de nos ennemis ». Joinville se plaît à rappeler la fermeté d'âme que montra la reine au milieu des périls quand elle était renfermée à Damiette. En quittant l'Égypte saint Louis fit embarquer Joinville sur son vaisseau, où était aussi la reine Marguerite. C'est dans ce voyage que *le plus faible des vents*, selon l'expression employée par saint Louis, *faillit noyer, près des rivages de Chypre, le roi de France avec toute sa famille*. Un jour que la mer furieuse menaçait de faire sombrer le navire, la reine Marguerite fit vœu à saint Nicolas de Varangeville d'une *nef d'argent*, et Joinville s'engagea à porter lui-même cette offrande *à pié et des chaux* dans l'église du saint au diocèse de Châlons. Il accomplit ce vœu en mai 1255.

Avec les périls de la navigation la piété de Joinville semble s'accroître. Un écuyer tombe à la mer, et sûr le point de se noyer invoque Notre-Dame, qui le soutient par les épaules et le ramène à bord. « En l'onneur de ce miracle, dit-il, je l'ay fait poindre à Joinville, en ma chapelle, et ès verrières de Blécourt. » Mais jamais, dans les plus grands périls la gaieté gauloise ne l'abandonne. Sur le point de sombrer au fond de la mer, il raconte la naïveté d'un sien écuyer qui lui jeta un manteau sur les épaules, dans la crainte qu'il ne prît froid et s'enrhumât.

En 1254, après une absence de six ans, Joinville revit enfin son château bien aimé, sa femme Alaïs, et son fils, âgé alors de six ans. Il s'arrêta quelque temps à Joinville pour arranger ses affaires, fort délabrées, ne s'étant réservé que mille livres de revenu lors de son départ pour la croisade, d'où il revenait ayant tout perdu : il se rendit ensuite auprès du roi à Soissons, « *qui lui fist si grant joie que tous ceux qui là estoient s'en émerveilloient* ». Le roi lui donna alors la terre de Gerwzei, à la charge de l'hommage lige. L'un de ses premiers soins fut d'aller visiter les tombeaux de ses aïeux à Clairvaux, et d'y faire inscrire les épitaphes de ses prédécesseurs, seigneurs de Joinville, inhumés au cimetière des nobles dans cette abbaye. Il fit aussi placer dans l'église de Saint Laurent, au-dessus du tombeau de son oncle Geoffroy Trouillard, *l'escusson escartelé des armes d'Angleterre* qu'il avait rapporté de Saint-Jean-d'Acre (1). Peu de mois après son retour, il négocia le mariage de la fille du roi de France, Isabelle, avec son seigneur Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, qui venait de succéder à son père. Des pièces déposées aux archives indiquent qu'il reçut quelques possessions ajoutées à ses fiefs, probablement en récompense de cette union.

Sa mère mourut en 1260. Il hérita d'elle de plusieurs domaines, et, selon les lettres datées de 1261, il retint dans sa mouvance ceux qui passèrent à son frère Geoffroy de Vaucouleurs.

L'abbaye de Saint-Urbain, enclavée dans son domaine de Joinville, se trouvant sans abbé, par suite d'un conflit entre plusieurs prétendants, Joinville s'en attribua la garde; ce qui occasionna un *grand tribouil*, dans un parlement à Paris, entre Joinville, l'évêque Pierre de Flandre, la comtesse Marguerite de Flandre et l'archevêque de Reims. A cette occasion Joinville fut excommunié par l'évêque de Châlons. Les évêques intervinrent dans ce débat, reprochant à saint Louis de protéger les spoliateurs de l'Église; mais le roi les éconduisit par de bonnes paroles, quoique avec un peu d'ironie, comme il fit à l'archevêque de Reims. Quant à l'évêque de Châlons, voici comment le roi s'y prit : « L'évêque de Châlons lui ayant dit : Sire, que ferez-vous du seigneur de Joinville, qui tolt à ce pauvre moine l'abbaye de Saint-Urbain? — Sire évesque, fist le roy, entre vous avez establi que l'on ne doit oyr nul escommunié en cour laie, et j'ai venes lettres scellées de trente-deux sceaux que vous je ne vous escouteray jusques à tant que vous soyez absoutz. » C'est ainsi, ajoute Joinville, que *par son sens il le délivra de ce qu'il avoit à faire*.

En 1261, Joinville épousa en secondes noces Alix, fille de Gauthier, seigneur de Reznel en Bassigny, et par cette alliance il réunit cette baronnie à celle de Joinville. En 1262 il remplit un service de cour aux noces du prince Philippe (depuis Philippe III le Hardi) et d'Isabelle d'Aragon. Une lettre de Thibaut, son seigneur, contient même à ce sujet un détail assez curieux : Joinville réclamait à son profit la remise des *écuelles* qui avaient servi au repas, comme un droit relevant de sa charge; mais sa demande fut rejetée, attendu que ces écuelles étaient celles du roi de France, dont Joinville n'était pas le vassal : ce qu'il n'aurait pas dû oublier, puisqu'il avait refusé de prêter serment à saint Louis lors de son départ pour la croisade, attendu qu'il était homme lige de Thibaut, comte de Champagne, et non celui du roi de France.

Malgré le bonheur dont il jouissait auprès de sa famille, et le soin qu'il apportait au bien-être de ses vassaux, Joinville quittait souvent son château pour se rendre auprès du roi Louis IX, dont il admirait les vertus et qui répondait à son dévouement par une tendre affection. Souvent Joinville partageait avec monseigneur de Nesle et Jean, comte de Soissons, le soin que le roi leur confiait d'aller entendre les *plaids* aux portes du palais, et de l'informer des affaires qui réclamaient sa présence; il s'asseyait même près du roi quand saint Louis rendait la justice, soit

(1) Au mois de mai 1257, le roi de Castille, en récompense des services que Joinville avait rendus à la foi chrétienne durant la croisade, lui fit don de mille marcs d'argent au grand marc : la patente authentique lui en fut envoyée par l'archidiacre de Maroc.

au jardin de Paris (1), soit sous le chêne du bois de Vincennes.

Les largesses que le roi fit à Joinville ne furent point le prix de la flatterie ou de l'obsession, et toujours Joinville obtint justice du roi contre ses envieux ou ses calomniateurs.

www.libtool.com.cn

Vingt ans s'étaient écoulés depuis le retour d'Orient, et Joinville, lorsqu'il n'était pas à la cour, s'occupait dans ses domaines à bâtir et réparer les églises, à faire rappeler sur les vitraux de la chapelle de Joinville et de l'église de Blécourt le souvenir de ses voyages d'outre mer et des périls auxquels il avait eu le bonheur d'échapper, enfin à jouir des charmes du foyer domestique, quand tout à coup, en 1270, il apprend que le roi mandait ses barons à Paris, et lui-même, sur une invitation pressante pour s'y rendre, quoique malade de la fièvre quarte, ne peut résister aux instances du roi. Mais, arrivé à Paris, un songe lui fit voir le roi agenouillé devant l'autel et revêtu par des prélats d'une robe rouge en serge de Reims. Son chapelain Grégoire, qu'il consulta au sujet de ce rêve, *et qui moult estoit sage*, lui dit qu'il s'agissait d'une nouvelle croisade que voulait faire le roi et que la serge de Reims annonçait que *la croisade serait de petit exploit, comme verrez, si Dieu vous donne vie.* « L'interprétation de Guillaume, dit fort bien M. Nisard, ce songe lui-même, c'était le bon sens français qui commençait à n'avoir plus foi aux croisades. » Dès le lendemain, le roi, avec ses trois fils et plusieurs de ses barons, se croisait; mais Joinville, malgré les instantes prières du roi et de Thibaut, son seigneur, persista dans son refus de prendre la croix de nouveau. Ce refus dut lui être pénible; mais il allégua que *tandis qu'il avoit esté outre mer, ses vassaux avaient tant souffert, que eux et lui s'en sentiraient toujours;* que les sergents de France et le roi de Navarre avaient *détruit et apovroyé ses gens;* que sa présence leur était indispensable ainsi qu'à ses enfants; enfin, pressé par le roi, Joinville ajouta ces paroles mémorables : « Si je voulois ouvrer au « gré de Dieu, je demeurerois ici pour défendre « et aider mon peuple; car si je portois mon « corps au pèlerinage de la croix, voyant tout « cler que ce seroit au mal et au dommage de « ma gent, j'agirois contre Dieu, qui mist son « corps pour son peuple sauver. » Mais l'enthousiasme religieux de saint Louis ne vit probablement qu'un sophisme dans un aussi sage raisonnement; il crut mieux obéir à la voix de Dieu en exposant sa vie et la fortune de la France pour le triomphe de la croix et l'accomplissement d'un saint devoir.

Le sérieux apporté par Joinville dans le récit de sa vision fait présumer que la prédiction de son chapelain sur le résultat de cette nouvelle croisade, réveillant en lui le souvenir des malheurs et des périls de la précédente, le fortifia dans sa résolution : *loin de l'approuver, je entendi*, dit-il, *que tous ceuz firent péché mortel qui louèrent au roi l'allée*, etc.

Quelle douleur ne dut-il pas ressentir lorsqu'il apprit les malheurs qui frappèrent dès le début cette imprudente croisade, et la sainte mort de son roi, son ami, son frère d'armes et l'objet de son culte! « Précieuse chose, dit-il, et digne est de plorer le trespassement de ce saint prince, qui si saintement et si loyalement garda son royaume et qui tant de belles aumosnes y fist et qui tant de beaux establissements y mist. Et ainsi comme l'escrivain qui a fait son livre, et qui l'enluminé d'or et d'azur, enluminia ledit roy son royaume de belles abbaies qu'il y fist, des mansions-Dieu, des Prescheurs des Cordeliers, etc. » Le fils de saint Louis, Philippe III (le Hardi), témoigna à Joinville la même confiance que son père. Un ancien cartulaire porte que Joinville fut une des cautions que donna Henri roi de Navarre au roi de France Philippe III, pour une somme de 3,000 livres qu'il lui devait; l'acte est daté de 1271. Plusieurs jugements rendus par Joinville en 1283 et 1284, comme sénéchal de Champagne, montrent qu'il était dans ses domaines à cette époque.

Lorsque la reine de Navarre Jeanne, en épousant Philippe le Bel, transmit à la couronne de France, avec son titre à cette royauté, celui des comtés de Champagne et de Brie, elle voulut donner à Joinville une nouvelle preuve de son affection, en lui conférant la régence de ces deux comtés. C'est donc comme gouverneur de Champagne, qu'en 1285, pendant l'expédition de Philippe le Hardi et de son frère (1) en Espagne contre le roi d'Aragon, Joinville présida aux assises des grands jours de Troyes et y prononça des arrêts.

Au commencement du règne de Philippe le Bel, Joinville eut le bonheur de voir s'ouvrir les enquêtes pour la canonisation de celui dont il avait admiré de près la sainte vie, *ly sainct roi*, comme il se plaît tant à l'appeler. Dans l'enquête préalable, qui eut lieu à Saint Denis (du 12 au 18 août 1282), devant les évêques et les cardinaux réunis, Joinville, entendu comme témoin, déclara, sous serment, nous dit le confesseur de la reine Marguerite, « que pendant trente-quatre ans qu'il vécut avec le benoit roi, il ne le vit ou ouit onques dire à autrui parole de détractation, ni homme plus *attrempé* (modéré) ni de greigneur (plus grande) perfection, et qu'il croit qu'il soit en paradis et que nostre sire Dieu doit bien faire miracles pour lui (2). »

(1) Situé sur l'esplanade de la place Dauphine en face le Palais de Justice.

(1) Philippe, depuis Philippe IV, *dit le Bel*.

(2) Le confesseur de la reine Marguerite, en rapportant le témoignage de Joinville, indique ainsi son âge : « Monseigneur Jehan, sire de Joinville, du diocèse de Chaalons homme d'eglise et moult riche, seneschal de Champaigne, aage de cinquante ans *ou environ*. »

Seize ans après, en 1298, la canonisation de saint Louis ayant été prononcée par Boniface VIII, Joinville s'empressa de faire bâtir dans sa chapelle un autel sous l'invocation de son ancien maître et ami, dont il voulut par ce monument éterniser la mémoire; mais c'est par ses écrits qu'il l'a transmise bien plus sûrement aux siècles les plus reculés.

www.libtool.com.cn

Le souvenir de saint Louis resta toujours tellement présent au sire de Joinville, que, même en songe, il croyait le voir encore et converser avec lui; il nous rapporte même la réponse bienveillante que lui fit, dans l'un de ces songes, le roi, qui souvent lui semblait se plaire à apparaître au château de Joinville. — « Quand je me esveillai, je m'apensai (réfléchis) et me sembloit que il plésoit à Dieu et à li que je le hébergeasse en ma chapelle, et si je ai fait; car je li ai establi un autel en l'honneur de Dieu et de li, et y a rente perpétuellement establie pour le faire. Et ces choses ai-je ramentues (rappelées) à monseigneur le roi Looys (Hutin), qui est héritier de son nom; et il me semble qu'il fera le gré Dieu et le gré nostre saint roy Looys, s'il pourchassoit (envoyait) des reliques le vrai corps saint (de son vrai corps), et les envoyoit à laditte chapelle de saint Laurent à Joinville; pourquoi cil qui viendront à son autel yauront plus grand dévotion. »

En 1287, une messe commémorative, annuelle et perpétuelle, fut fondée en faveur de Joinville à l'église de Châlons, en reconnaissance de la donation d'un précieux reliquaire qui renfermait une partie du chef de saint Étienne, patron de cette église.

Le caractère hautain de Philippe le Bel ne pouvait trouver chez Joinville aucune sympathie, et ses mesures arbitraires rencontrèrent dans le sénéchal de Champagne un contradicteur et un adversaire : aussi en 1287 Joinville fut exclu des assemblées de Champagne par Philippe le Bel, et n'y reparut qu'en 1291; mais il n'y occupa plus que la sixième place. Cependant, quoiqu'en défaveur, il reçut du roi en 1300 la mission de conduire en Allemagne sa sœur, qu'il venait de marier au duc d'Autriche, et l'année suivante il accompagna en Flandre le roi et la reine (du 28 avril au mois de juillet); de tous les grands-officiers de leur suite, il fut le seul qui eût un écuyer (1).

En 1303, le roi, pour réparer le désastre de la bataille de Courtrai, convoqua la noblesse du royaume : Joinville se rendit à Arras, où se réunissait celle de Champagne, avec son neveu Gauthier de Vaucouleurs et l'un de ses parents, surnommé *Trouillart*.

En 1308, les religieux de Saint-Urbain, soit à l'instigation du roi, soit enhardis par la disgrâce que Joinville avait encourue par son opposition, obtinrent enfin d'être placés sous la garde de Philippe le Bel et de se soustraire ainsi à l'autorité de Joinville (2). Il est à croire qu'en toute autre circonstance leur demande eût été rejetée. Déjà plusieurs fois les religieux, peu reconnaissants de tout ce qu'avaient fait en leur faveur Joinville et ses ancêtres, avaient tenté de se soustraire à la domination de ces seigneurs; mais ils avaient vu leurs prétentions repoussées par saint Louis. « Ainsi, nousdit Joinville, l'abbé Geoffroi de Saint-Urbain, après ce que je avois fait pour lui, me rendit le mal pour le bien, et appela contre moi, et fit entendre au saint roi qu'il estoit en sa garde, et non en celle des seigneurs de Joinville. » Le roi, après avoir écouté l'abbé et le sire de Joinville, dit qu'il ferait examiner l'affaire pour savoir la vérité; « et, la

Joinville, né en 1224, avait à cette époque cinquante-sept ans. Le mot *environ* laisse, il est vrai, une certaine latitude, et peut-être le confesseur voulut-il flatter le guerrier en dissimulant ainsi son âge, ou bien y a-t-il quelque erreur de chiffre? Si Joinville n'avait eu alors que cinquante ans, il faudrait rapprocher la date de sa naissance de sept années, c'est-à-dire le faire naître en 1231; mais alors il n'aurait eu que neuf ans en 1241, lorsqu'il tranchait devant le roi à Saumur, et il se serait marié à huit ans.

Il est toutefois présumable qu'en cette circonstance Joinville omit de rappeler une conversation remarquable du roi avec les prélats et cardinaux; elle frappa tellement Joinville, qu'il en a fait mention deux fois dans ses Mémoires. Voici le premier de ces deux récits.

« Je revis une autre fois le roi à Paris, alors que tous les prélats de France lui mandèrent qu'ils vouloient lui parler; le roi se rendit au palais pour les entendre. Là étoit le fils de monseigneur Guillaume de Melio, l'évêque Guy d'Auxerre, qui parla ainsi au roi : « Sire, ces seigneurs ici présents, archevêques et evêques, m'ont chargé de vous dire que la chrétienté périt en vos mains. » Le roi se signa, et dit : « Or dites-moi comment cela peut-il être? « — « Sire, reprit l'évêque, c'est qu'on fait si peu de cas aujourd'hui des excommunications, que les gens se laissent mourir excommuniés avant que de se faire absoudre, et ne veulent satisfaire à l'Église. Ils vous requièrent, au nom de Dieu et de votre devoir, que vous commandiez à vos prévôts et baillis que tous ceux qui resteront excommuniés un an et un jour soient contraints par la saisie de leurs biens à se faire absoudre. » Le roi répondit qu'il en donnerait volontiers l'ordre à tous ceux qu'on lui prouverait être dans leur tort. L'évêque dit que l'Église ne consentirait jamais à ce que la cour connût de semblables matières, qui la concernaient seule; mais le roi répondit qu'il *ne feroit point autrement : car ce seroit contre Dieu et contre raison* s'il contraignait les gens à se faire absoudre par les clercs, lorsque ce seraient les clercs qui leur auraient fait tort. « Et à ce sujet, ajouta le roi, je vous donnerai pour exemple, entre autres, le comte de Bretagne, qui a plaidé sept ans contre les prélats de Bretagne, tout excommunié qu'il étoit, et a tant exploité, que le pape les a condamnés tous. Donc, si j'eusse contraint dès la première année le comte de Bretagne à se faire absoudre, j'eusse méfait envers Dieu et envers lui. » Les prélats se continrent, et depuis je jamais ouï dire que de semblables demandes aient réitérées.

(1) L'itinéraire de ce voyage, inscrit sur des tablettes enduites de cire, se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. L'écriture en est encore bien conservée.

(2) Voici ce qu'on lit dans un cartulaire : « En 1308, une sentence du bailli de Chaumont oblige Jean sire de Joinville, à remettre la garde de l'abbaye de Saint-Urbain à Philippe le Bel, à cause de son comté de Champagne, les seigneurs de Joinville n'ayant pas discontinué de vexer les religieux, qui ne voulurent plus les reconnaître comme avoués. »

vérité sue, il me délivra la garde de l'abbaye et me bailla ses lettres. »

En 1307, Joinville fit bâtir la ville de Monthoil, au diocèse de Toul, et y construisit une belle église, dédiée à la vierge Marie et à saint Jean-Baptiste, « à laquelle il assigna plusieurs belles rentes ». En 1311, Philippe le Bel étant à Beaumont, Jean sire de Joinville, comme sénéchal de Champagne, eut l'honneur de le servir à table, et cette fois, conformément aux droits attachés à sa charge, « il fut mis en possession des *écuelles* ».

Le caractère de Joinville, son amour pour son pays, le souvenir de la loyauté et des vertus de saint Louis ne lui permirent pas de supporter plus longtemps les vexations fiscales, l'altération des monnaies et les mesures violentes et tracassières de Philippe le Bel. Des révoltes ayant éclaté, Joinville, en sa qualité de sénéchal de Champagne, fit assembler en 1314 la noblesse du pays, et s'opposa énergiquement aux exactions du roi; toutefois, ce qui fut décidé dans la conférence resta sans exécution, le roi étant mort cette même année. Dans ses *Mémoires*, en parlant de la colère de Dieu qui poursuit les mauvais princes, Joinville s'écrie : « Que le roi qui règne à présent y prenne garde; car s'il ne s'amende de ses méfaits, Dieu ne manquera pas de le frapper cruellement dans sa personne ou dans les intérêts de sa couronne. »

Mais dès que Louis le Hutin fut monté sur le trône et qu'il eut accueilli les plaintes de ses sujets et signalé son règne par la suppression des impôts créés par Philippe le Bel, Joinville cessa son opposition. Mandé par le roi pour venir se joindre à lui et marcher contre les Flamands, révoltés, il n'hésita pas, quoique âgé de quatre-vingt-dix ans, à se rendre à son appel, et vint en 1316 à Authie, près de Châlons-sur-Marne, avec un chevalier et six écuyers. On a conservé la lettre qu'il écrivit au roi, dans laquelle il lui annonce qu'il ira rejoindre *son bon seigneur* dès qu'il aura réuni ses vassaux. L'excuse auprès du roi de s'être servi du terme de *bon seigneur*, expression familière dont il usait avec saint Louis, dut être agréable à son arrière-petit-fils par le souvenir que rappelait cette marque d'affection du vieux chevalier.

En 1317, après avoir pris part à cette guerre, il était de retour à Joinville, et donnait la ceinture militaire à un roturier; il en avait obtenu l'autorisation de Philippe V dit *le Long*, qui succéda, en 1316, à son frère Louis le Hutin (1).

Pendant sa longue carrière il vit le règne de six rois : Louis VIII, Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin, et Philippe V, dit *le Long*.

Il résulte de divers actes que le fils de Joinville, *Ancel*, *Anceau* ou *Anselme*, était revêtu du titre de sénéchal avant la fin de 1317, ce qui a donné lieu de croire que Joinville mourut cette année même, au retour de l'expédition contre les Flamands; sa longue carrière se trouverait alors réduite de deux années.

Joinville fut marié deux fois : la première à Alaïs de Grand-Pré, dont les enfants mâles s'éteignirent sans postérité; la seconde à Alix de Resnel, qu'il avait épousée peu après son retour de la première croisade de saint Louis. *Jean*, né du premier mariage de Joinville à l'époque de son départ pour la Terre Sainte, mourut avant son père, sans laisser d'enfants. Son autre fils *Ancel*, né de sa seconde femme, Alix de Resnel, épousa en secondes noces, l'an 1322, Marguerite, fille de Henri comte de Vaudemont : c'est ainsi que le comté de Vaudemont se trouva réuni à la seigneurie de Joinville.

Les compatriotes de Joinville, voulant éterniser par un témoignage public une mémoire si nationale, et que le temps rend de plus en plus vénérable pour tous les Français, ont, par une décision du conseil général de la Haute-Marne (session d'août 1853), voté l'érection d'une statue de bronze à la mémoire du SIRE DE JOINVILLE, dans la ville qui porte son nom.

DES MÉMOIRES DE JOINVILLE. — Dès le début de ses Mémoires, Joinville nous dit que c'est pour obéir aux instantes prières de Jeanne de Navarre, *qui moult l'aimoit*, qu'il a entrepris d'écrire l'histoire de saint Louis; mais il ne la termina que quatre ans et demi après la mort de cette princesse, qu'il recommande à Dieu : ce fut donc à son fils Louis, dit *le Hutin*, qu'il la dédia. Le texte des manuscrits de l'histoire de Joinville porte : « Les choses que j'ai oralement veues et oyes ont été escrites l'an de grâce mille CCC et IX, au mois d'octobre (1). »

De même que Ville-Hardouin, son compatriote, Joinville nous apprend qu'il a *dicté* ses Mémoires, probablement à quelque écuyer ou à son chapelain. Les hommes de guerre écrivaient peu ou même point alors : ils dictaient; écrire était le fait des clercs, et non des chevaliers. Ces deux guerriers champenois, qui vécurent à un demi-siècle de distance, s'offrent chacun dans leurs écrits sous un aspect tout particulier, qui nous retrace, comme dans un miroir, leur nature si diverse. Ville-Hardouin, plus énergique, plus positif, va droit au but sans jamais s'en détourner : c'est un homme d'État; pour lui la Grèce, Athènes, Thèbes, le Péloponnèse, sont une proie présente et sans aucun souvenir. Quant il parle de lui, c'est qu'il y est obligé comme chef de l'armée, et c'est toujours à la troisième personne, ainsi que César dans ses *Commentaires*. Joinville, plus civilisé, plus aimable, plus curieux, s'informe de tout, s'intéresse à tout, aime à raconter ses impressions et ce qu'il a entendu dire; comme il écrit pour une femme,

(1) Les rois ne laissaient plus aux barons le plein pouvoir de conférer la chevalerie.

(1) La reine Jeanne de Navarre était morte dès 1304.

www.libtool.com.cn

pour une reine, qui l'avait invité à lui faire le récit de ce qu'il avait vu, il s'y prête avec la grâce d'un homme de cour, ami des dames et parfait chevalier. Son style, naturel et facile, a tout le charme d'une conversation; on voit qu'il cherche à plaire. La simplicité du récit, la naïveté des détails, la franchise avec laquelle il nous parle de la *grand'peur* qu'il eut en plusieurs occasions, prouvent qu'il n'a pas laissé altérer la véracité de ses premières impressions. Cet heureux naturel, cette clarté d'expression, cet esprit chevaleresque et si éminemment français, cette générosité de cœur, ce sentiment de l'honneur, auraient été gâtés ou auraient disparu sous la rédaction pédantesque des clercs de cette époque : tout indique donc que c'est Joinville lui-même que nous entendons parler, lorsqu'il nous rapporte ces merveilleuses histoires *d'outre mer*, suivant qu'elles s'offrent à son esprit et que sa mémoire lui rappelle les faits dont il a été le témoin, ou qui lui ont été racontés; car de crainte que rien n'échappe à son souvenir, il entre-mêle les anecdotes à la narration, qu'elles interrompent parfois brusquement, ce qui souvent l'oblige à dire : *Or, revenons à notre matière, et disons*, etc.

Dans ces mémoires, qui sont l'un des monuments les plus précieux des temps anciens et modernes, le chrétien, dont la dévotion n'est pas toujours crédule, l'homme du monde, le chevalier ami du roi, le naïf historien se montrent avec un si grand naturel et une telle bonne foi, qu'on peut pénétrer en quelque sorte dans le for intérieur de leur auteur par le simple récit qu'il nous fait, sans même y ajouter aucune réflexion. Jamais le caractère et le style ne se trouvèrent mieux d'accord que dans Joinville; ses mémoires nous font voir en lui le courage uni à la modestie et la véracité à la naïveté; ces qualités y dominent partout, même dans les moindres détails, où se manifeste une sensibilité d'âme et quelquefois une lueur de philosophie qui contrastent avec la foi, plus imperturbable, de saint Louis. Rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus instructif, et surtout qui nous fasse mieux connaître Joinville, que ses entretiens avec le roi, où dans l'intimité se dévoile l'intérieur de leur âme et de leur caractère.

C'est ainsi qu'il nous dit que dans les conseils de conduite que le roi lui donnait souvent, il l'engageait tantôt à mettre de l'eau dans son vin, ce dont Joinville se défendait par motif de santé et avec l'avis des médecins, tantôt à ne jamais prononcer le nom du diable, à tenir sa promesse en toutes choses, à n'émettre point d'opinions irréfléchies, à ne jamais médire de son prochain, à ne pas se croire acquitté de ses dettes même en faisant des dons à l'église, à ne point donner de démentis, d'où résultent souvent des paroles *rudes et fâcheuses*. De son côté, Joinville donnait aussi des avertissements au roi. Un jour que l'abbé de Cluny adressait à saint Louis une requête, qu'il avait fait précéder de l'envoi de deux superbes palefrois, le sénéchal, voyant le roi écouter longuement l'abbé à cause de ce beau présent, le fit convenir du tort qu'il avait eu de l'accepter. Le roi le reconnut, et dès lors défendit à tous ses officiers de jamais rien recevoir de ceux qui demanderaient justice.

Quoique bon chrétien, Joinville n'affectait pas afin de plaire à saint Louis d'être plus dévot qu'il ne l'était réellement. Il fut même repris un jour pour avoir dit en présence du roi et de plusieurs évêques qu'il aimerait mieux commettre trente péchés mortels que d'être *ladre* ou *mesaeux*. Mais la remontrance lui fut faite d'une manière toute paternelle; le roi, par une délicatesse que Joinville a pris soin de rappeler, l'ayant remise au lendemain, pour qu'elle fût le sujet d'un entretien particulier. Une autre fois le roi lui ayant demandé s'il lavait les pieds des pauvres le jeudi saint, il répondit que *oncques il ne laverait les pieds de ces vilains* : ce qui scandalisa fort le roi, qui, pour réprimer cet orgueil, lui cita l'exemple de Jésus-Christ, et l'exhorta pour l'amour de Dieu d'abord, puis pour l'amitié qu'il lui portait, de s'accoutumer à les laver (1).

Ces conversations avec saint Louis nous montrent Joinville bien moins soumis que le saint roi aux pratiques de dévotion et beaucoup plus modéré dans son zèle, puisqu'il se bornait à faire punir d'un soufflet ou d'un coup de poing les jureurs et blasphémateurs (2).

« Le saint roi, dit Joinville, se efforçoit de tout son poeir (pouvoir), par ses paroles, de moy faire croire fermement en la loy chrestienne que Dieu nous a donnée. »

Après lui avoir démontré combien il fallait se garder contre les tentations du doute, suggérées par l'ennemi du genre humain, le roi lui disait : « Que foy et créance estoient une chose où nous devions bien croire fermement, encore n'en feussions-nous certains que par oui-dire. Sur ce point il me fist une demande, — comment mon

(1) Dans un autre endroit de ses *Mémoires*, Joinville fait citer par saint Louis l'exemple du roi d'Angleterre, qui lavait les pieds aux *mesaeux* ladres et les baisait.

(2) On le voit même préoccupé des doutes qui, plus tard, inspireront sainte Thérèse et troubleront Fénelon.

Voici son récit : Le soudan de Damas, irrité de la mort de son cousin, assassiné par les émirs d'Égypte, avait proposé au roi une alliance, lui promettant de lui livrer le royaume de Jérusalem. Parmi les messagers que le roi envoya à Damas porteurs de sa réponse était frère Ives, de l'ordre des Frères prêcheurs, qui savait le *sarasinois*. Celui-ci, ayant rencontré dans les rues de Damas une vieille femme qui portait de la main droite un vase plein de feu et de la gauche une fiole pleine d'eau, lui demanda : « Que veux-tu faire de cela? » — Elle lui répondit qu'avec le feu elle voulait brûler le paradis, et avec l'eau éteindre l'enfer, pour qu'il n'y en eût plus jamais. — Et il lui demanda : « Pourquoi veux-tu faire cela? — Parce que je veux que personne ne fasse le bien pour avoir en récompense le paradis, ni pour la peur de l'enfer, mais simplement pour l'amour de Dieu, *qui tant vaut et qui tout le bien nous peut faire.* »

père avoit nom; et je li diz — que il avoit nom *Simon*. — Et il me dit comment je le savoie? et je li diz que je en cuidois estre certain et le créoie fermement, pour ce que ma mère l'avoit tesmoigné. — « Donc vous devez croire fermement tous les articles de la foy, lesquiex les apostres tesmoignent aussi, comme vous oyez chanter au dymanche en la *Credo*. »

« Le roi m'appela un soir, et me dist : « Je n'ose parler à vous pour le soutil sens dont oyez vous estes, de chose qui touche à Dieu; et pour ce ai-je appelé ces frères qui cy sont, que je vous veil faire une demande. » — La demande fut telle : « Seneschal, fist-il, quelle chose est Dieu? » — Et je li diz : « Sire, ce est si bonne chose que meilleur ne peust estre. » — « Vraiement, fist-il, c'est bien respondre (1). »

Le naturel du style et l'enjouement d'esprit de Joinville conviennent si bien à sa narration, qu'on croit en lisant ses *Mémoires* assister en quelque sorte à ses entretiens avec le roi, qui, lui reconnaissant *un soutil sens*, se plaisait souvent à le mettre aux prises avec son confesseur Robert de Sorbon, le célèbre fondateur de la Sorbonne. Souvent même, lorsque la discussion s'animait, le roi s'amusait à prendre le parti de son confesseur, puis s'en excusait auprès de Joinville, avouant que son confesseur avait tort; *mais je le vogois si esbahi*, lui disait le roi pour s'excuser, *que il avoit bien mestier que je l'y aidasse*. Voici comment un jour Joinville confondit son pieux adversaire. « Mestre Robert de Cerbon, dit Joinville, me prit par mon mantel et me mena au roi, et tous les autres chevaliers vinrent après nous. Lors je demandai à mestre Robert : Mestre Robert, que me voulez-vous? — Et me dist : Je vous veux demander si le roi se seoit en cest pré, et que vous alliez seoir sur son banc plus haut que lui, si on vous en devroit bien blasmer. — Et je lui dis que oui. — Et il me dit : Donc faites-vous bien à blasmer quand vous estes plus noblement vestu que le roy; car vous vous vestez de vair et de vert, ce que le roi ne faist pas. — Et je lui dis : Mestre Robert, salve votre grâce, je ne fois mie à blasmer si je me vest de vair et de vert, car cest abit me lessa mon père et ma mère; mais vous faites à blasmer, car vous estes filz de vilain et de vilaine, et avez laissé l'abit de vostre père et vostre mère, et estes vestu de plus riche camelin que le roi n'est. — Et lors je pris le pan de son surcot et du surcot du roi, et lui di : Ores esgardez ce je diz voir (vrai). Et le roi entreprist à défendre mestre Robert de paroles de tout son pooir (pouvoir). »

Cet autre récit n'a ni moins d'enjouement ni moins de charme. « Ayant prié le roi de me permettre un pèlerinage à Tortose, parce que c'est le premier autel qui oneques fut fait en l'honneur de la Mère de Dieu sur terre, et que Nostre-Dame y faisoit grands miracles, le roi me donna congié d'y aller, et me dit de acheter cent camelins de diverses couleurs pour donner aux Cordeliers quand nous viendrions en France. Le prince de Tripoli (Boemond), que Dieu absolve, nous fist grand' joie et aussi grand honneur qu'il put, et eust donné à moi et à mes chevaliers grands dons; mais nous ne voulaismes rien prendre, si ce n'est des reliques, lesquelles j'apportai au roi avec les camelins que je lui avois achetés. » — J'envoyai à Madame la royne quatre camelins, et le chevalier qui les porta les porta entortillés en une toile blanche. Quand la royne le vit entrer dans la chambre où elle estoit, si s'agenoilla contre lui, et le chevalier se ragenoilla contre elle aussi, et la royne lui dit : — Levez-vous, sire chevalier; vous ne vous devez pas agenoiller, qui portez les reliques. » Mais le bon chevalier dit : — Dame, ce ne sont pas reliques, mais bien camelins que mon seigneur vous envoye. — Quand la royne ouit cela et ses demoiselles, si commencèrent à rire; et la royne dit au chevalier : Dites à vostre seigneur que mal jour lui soit donné, quand il m'a fait agenoiller contre ses camelins. »

Malgré toute sa déférence et tout son dévouement pour le roi, Joinville, quand il était dans son droit, ne craignait pas de lui résister, et dans une circonstance où l'honneur de sa troupe était engagé, il osa menacer le roi de quitter son service si justice ne lui était pas rendue (1).

Joinville se plaît à raconter les beaux faits d'armes, mais sans exagération, et ne vante jamais les siens, dont il parle simplement et presque malgré lui. Dire du mal d'autrui n'est pas dans sa nature. C'est ainsi que, dans le récit de la bataille de la Massoure, il dit : « Il y eut

(1) Joinville recevait aussi les confidences du légat de Rome, et c'est par lui qu'il fut informé de la résolution que prit le roi de quitter la Terre Sainte.

Alors, dit Joinville, « ce légat mit mes deux mains dans les siennes, et commença à pleurer moult abondamment; et, quand il put parler, il me dit : — Sénéchal, je suis moult joyeux, et jen rends grâce à Dieu de ce que le roi et les autres pèlerins échappent du grand péril là où vous avez esté en cette terre; mais je suis moult péné de ce qu'il me faudra laisser vos saintes compagnies et aller à la cour de Rome, parmi ces déloyales gens qui y sont. Mais je vous diral ce que je pense faire : je demeureral ici un an après vous, et dépenseral tous mes deniers à fortifier la place d'Acre; par là je leur montreral tout clair que je n'emporte point d'argent, *en sorte qu'ils me laisseront en paix*. »

(1) Voici son récit : « Un sergent du roi, qui avoit nom Coutu, mit la main sur un chevalier de ma bataille; je m'en allay plaindre au roy. Le roi me dist que je m'en pouvois bien souffrir, que son sergent n'avoit fait que *bouter* (pousser) mon chevalier, et je lui dis que je ne m'en souffrirois jà; et s'il ne me faisoit droit, je lerrois son service, puisque ses sergens batteroient mes chevaliers. Il me fist faire droit, et le droit fut tel, selon les usages du pays, que le sergent vint en ma heberge (quartier) déchaux et en braies, sans plus, une espée toute nue à la main, et s'agenoilla devant le chevalier, et lui dist : — Sire, je vous amende ce que je mis main à vous; et vous ai apporté ceste espée, pour ce que vous me coupiez le poing, se il vous plaist. — Et je priai au chevalier que il lui pardonnast son mal-talent; et si « fit-il. »

moult de gens de grand bobant (étalage), qui s'en vinrent moult honteusement fuyant parmi le poncel (le petit pont défendu si courageusement par lui et par le comte de Soissons), et s'enfuirent effréément; ne oncques n'en pûmes nul arrêter delez (près) de nous, dont j'en nommeroie bien, desquels je me soufferai (ne me permettrai), car morts sont. »

Parmi les prouesses de nos chevaliers dans cette désastreuse expédition, où les occasions de signaler leur courage ne manquèrent pas, les plus beaux exemples de dévouement et de bravoure héroïque et désespérée sont racontés par Joinville avec une telle simplicité qu'il semble que ce soit chose toute naturelle à ces braves chevaliers (1). Mais l'insouciance du péril, le mépris de la mort, ces vertus des chevaliers, ne sont rien aux yeux de Joinville dès qu'il y voit de l'insensibilité; ce récit nous en offre la preuve :

« La veille de cette grande bataille (celle de Manssourah), fut mis en terre, nous dit-il, monseigneur de Landricourt, l'un de mes chevaliers à bannière. Là où il estoit dans sa bière dans ma chapelle (2), six de mes chevaliers estoient, appuyez sur plusieurs sacs pleins d'orge, et pour ce qu'ils parloient haut et que ils faisoient noise (trouble) au prestre, je leur allai dire qu'ils se teussent, et leur dis que vilaine chose estoit de chevaliers et de gentilz-hommes qui parloient tandis que l'on chantoit la messe. Et ils me commencèrent à rire, et me dirent en riant que ils lui remariolent sa femme. — Je les enchoisonai (gourmandai), et leur dis que telles paroles n'estoient ne belles ne bonnes, et que tost avoient oublié leur compaignon. Et Dieu en fist telle vengeance, que le lendemain fut la grande bataille du caresme prenant, dont ils furent morts ou navrés à mort, par quoi il convint de leurs femmes remarier toutes six (3). »

(1) « Le roy me conta, dit Joinville, que le jour où il fut pris, il étoit monté sur un petit cheval couvert d'une housse de soie, et me dit que derrière lui ne demeura de tous chevaliers ni de tous sergens que messire Geoffroy de Sargines, lequel amena le roy jusques à Casal, là où le roy fut pris, et que Geoffroy de Sargines le défendoit des Sarrazins de même qu'un bon serviteur défend des mouches le hanap (la coupe) de son seigneur; car toutes les fois que les Sarrazins l'approchoient, il prenoit son espée, qu'il avoit mise entre lui et l'arçon de sa selle, et la mettoit sous son aisselle, et leur recouroit sus et les chassoit hors du roy. Et ainsi mena le roi jusques à Casal, et le descendirent en une maison, et le couchèrent au giron d'une bourgeoise de Paris comme déjà mort, et *cuidoient que il ne deust ja veoir le soir.* »

Ailleurs il nous dépeint Châtillon gardant seul une rue et s'élançant l'*espée au poing toute nue* sur les Turcs, et, après les avoir repoussés, revenant pour ôter les flèches dont il était couvert; « puis, se redressant sur ses estriers, il estendoit les bras à tout l'espée et crioit : *Chatillon! chevaliers! où sont mi prud'hommes?* Et quand il se retournoit, et il voiéoit que les Turcs estoient entrés par l'autre chief (l'autre bout de la rue), il leur recouroit sus l'espée au poing et les en chassoit, et ainsi par trois fois en la manière susdite, jusqu'à ce que la gorge lui fust coupée. »

(2) Sa tente, où son chapelain disait la messe des morts.

(3) Cette réflexion et la simplicité de ce récit rappellent au souvenir La Fontaine et sa fable *du Vieillard et des trois jeunes hommes.*

Dans les *Mémoires* de Joinville, l'absence totale de cet art qui se laisse souvent entrevoir, même parmi les plus admirables beautés des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, semble bien rachetée par cette noble simplicité qui n'ôte rien à la grandeur des faits. Quelques exemples justifieront, je pense, cette opinion, et feront mieux apprécier le mérite littéraire de Joinville. Tel est entre autres ce récit :

« Or avez ouï ci-devant les grandes persécutions que le roy et nous nous souffrimes, auxquelles persécutions la royne n'eschappa pas, si comme vous orrez ci-après; car trois jours devant qu'elle accouchast, lui vint la nouvelle que le roy estoit prins, de laquelle nouvelle elle fu si effarée, que toutes les fois que elle s'endormoit dans son lit, il lui sembloit que toute la chambre estoit pleine de Sarrazins, et s'escrioit : — A l'aide! à l'aide! — Et pour que l'enfant dont elle estoit grosse ne périst point, elle faisoit gesir (coucher) devant son lit un vieux chevalier de quatre-vingts ans, qui la tenoit par la main, et toutes les fois que la royne s'écrioit, il disoit : « Dame, n'ayez crainte, car je suis ici. » Avant qu'elle fust accouchée, elle fist vider hors toute sa chambre, fors que le chevalier; et s'agenouilla devant lui, et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment; et elle lui dist : « Je vous demande, fist-elle, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me coupiez la teste avant qu'ils me prennent. » Et le chevalier respondist : « Soyez certaine que je le feray volontiers; car je l'avoye jà bien enpensé que je vous occiroie avant qu'ils nous eussent pris. »

On n'est pas moins ému en lisant cet autre récit, aussi touchant par sa simplicité que par la tristesse qu'inspire en nous un acte d'héroïsme inconnu de l'antiquité grecque et romaine :

« Il y avoit en l'armée un moult vaillant homme qui avoit nom monseigneur Jacques de Castel, évesque de Soissons. Quand il vit que nos gens s'en revenoient devers Damiette, lui qui avoit grand désir d'aller à Dieu, ne s'en voulut pas revenir en la terre ou il estoit né, mais se hâta d'aller avec Dieu; il férit des esperons, et se lança aux Turcs tout seul, qui de leurs espées l'occirent et le mirent en la compagnie de Dieu au nombre des martyrs. »

Les observations de Joinville sur un grand nombre de faits et d'usages nous montrent en lui un esprit observateur, qui compare et juge avec sagacité; ses descriptions sont d'autant plus remarquables qu'à cette époque les historiens et les chroniqueurs n'en offrent que de rares exemples.

Indépendamment de ses *Mémoires*, Joinville nous a laissé un écrit des plus intéressants, connu sous le nom de *Credo de Joinville*; on en doit la découverte à M. Paulin Paris, et M. le cheva-

lier Artaud l'a publié avec une traduction dans le recueil de la *Société des Bibliophiles français*. Tous deux l'attribuent à Joinville, et, en effet, un examen approfondi constate que cet écrit ne peut être que de lui : 1° Les enseignements religieux que donne saint Louis à l'auteur de ce *Credo* sont en grande partie semblables à ceux que Joinville a consignés dans ses *Mémoires*. 2° Il est dit dans ce *Credo* que sa première rédaction fut faite à Saint-Jean-d'Acre, en 1251, après le départ des frères du roi et avant le voyage du roi pour Césarée. Joinville était alors avec le roi, et dit dans ses *Mémoires* qu'il accompagna saint Louis à Césarée. 3° L'auteur du *Credo* dit qu'il fut écrit par un chevalier fait prisonnier à la bataille de Mansourah. 4° Le récit de la scène si dramatique où les prisonniers chrétiens coururent un si grand péril se trouve conforme à ce qu'on lit dans les *Mémoires*, et contient même quelques détails plus particuliers. 5° Enfin une miniature représente cette scène, et nous montre Joinville, reconnaissable au capuchon dont il est revêtu, tandis que tous les autres prisonniers ont la tête nue. Or, il est dit dans ses *Mémoires* que les Sarrasins, le voyant malade, lui rendirent son capuchon ; et dans quelques anciennes représentations figurées, entre autres dans la miniature en tête du plus ancien manuscrit (1) des *Mémoires* de Joinville, il y est représenté revêtu d'un capuchon. La récente découverte de cet écrit de Joinville est du plus grand intérêt sous plusieurs rapports, et les miniatures dont ce manuscrit est orné nous fournissent une nouvelle preuve de l'amour de Joinville pour les livres et pour les beaux-arts.

La première édition des *Mémoires* de Joinville fut imprimée à Poitiers, en 1546, par Jean et Enguilbert de Marnef, de format petit in-4° ; elle est dédiée par l'éditeur, Antoine Pierre de Rieux, à François Ier ; le privilége est daté de 1545. En 1609, le libraire Guillemot donna une autre édition des *Mémoires* de Joinville, mais qui ne vaut guère mieux que celle de Poitiers, dont elle est la reproduction. Deux réimpressions en furent faites à Genève en 1595 et 1596, in-12. Cinquante ans après la première édition parut l'édition de l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, en 1617, format in-4°. Le nouvel éditeur, Claude Menard, lieutenant en la prévôté d'Angers, dit qu'ayant trouvé à Laval un *ramas de vieux papiers échappés des ravages que les protestants avoient faits dans quelques monastères de l'Anjou*, il compara *ces paperasses* (c'est ainsi qu'il les nomme) avec l'édition d'Antoine Pierre de Rieux, et s'aperçut bientôt par la différence du style, beaucoup plus ancien, dit-il, dans son manuscrit, combien l'éditeur son prédécesseur avait changé l'ancienne manière d'écrire de Joinville. Malheureusement, il paraît que ces *paperasses* n'étaient que des copies plus ou moins imparfaites, et déjà revues et rajeunies, à en juger du moins par le style.

En 1668, Du Cange donna une troisième édition de Joinville, et, au moyen de pièces historiques qu'il compulsa à la chambre des comptes, il put éclaircir, dans ses dissertations, bien des points relatifs à saint Louis et à l'histoire de Joinville; mais malgré toutes ses recherches, dans lesquelles il fut secondé par Dupuy, garde de la Bibliothèque du Roi, il ne put découvrir aucun manuscrit des Mémoires. Il dut donc se borner à composer son texte de la réunion des deux éditions précédentes, en le rapprochant le plus possible de celui que l'on pouvait supposer conforme à la rédaction originale de Joinville.

D'après l'ordre de Louis XV, le soin de publier une nouvelle édition de Joinville fut confié à Melot par le bibliothécaire du roi Bignon. La mort de ce savant, arrivée en 1759, interrompit son travail, qui fut remis à l'abbé Sallier, érudit et littérateur non moins habile; mais, après deux ans de travaux, la mort vint encore arrêter la continuation de l'ouvrage, qui fut enfin achevé par Capperonnier. Dans cette édition, qui parut en 1761, le précieux manuscrit de notre bibliothèque (n° 2016) rapporté de Bruxelles par le maréchal de Saxe a été religieusement respecté. C'est ce texte qui a été suivi depuis dans les réimpressions faites, soit séparément, soit dans les différents recueils de Mémoires relatifs à l'histoire de France publiés par Roucher, par Buchon, et par Michaud et Poujoulat. Une traduction anglaise par Th. Jones parut à Londres en 1807, 2 vol. grand in-4°. Une traduction espagnole eut deux éditions, l'une à Tolède, in-fol., 1657; l'autre à Madrid, in-4°, en 1794. La traduction latine du père Stilting est insérée dans la collection des Bollandistes. En 1830, M. Francisque Michel avait commencé une édition critique de Joinville; elle resta inachevée. En 1840, les savants éditeurs du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, tout en suivant avec la même exactitude que l'avait fait Jean Capperonnier le manuscrit n° 2016, y ont joint en note un plus grand nombre de variantes extraites du manuscrit n° 2016. Ils en ont même introduit quelques-unes dans leur texte, lorsqu'elles leur ont paru offrir la véritable leçon; mais alors ils ont eu soin de consigner en note la leçon du manuscrit 2016 qu'ils avaient rejetée de leur texte. AMBR.-FIRMIN DIDOT.

(1) N° 2016 du suppl., Bibl. imp. de Paris. Il fut rapporté de Bruxelles par le maréchal de Saxe, et remonte au commencement du quatorzième siècle.

Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite. — Le cahier intitulé *Joinville*, qui se trouve au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale. — Le père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison royale de France*, 3e éd., 1730; t. VI, p. 692. Elle commence à Estienne, père de Geoffroi Ier. — Jean Hardouin, *Quelques Observations sur l'Histoire de Joinville*, dans le vol. de ses *Opera varia*; 1733, in-fol., p. 634 et sq. — Bimard de La Bastie, *Dissertations sur Joinville*, suivies d'un appendice, 28 octobre 1738, insérées aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XV, p. 692 et suiv. — *Observations historiques et critiques sur*

l'Abbaye de Clairvaux, par le P. Merlin, jésuite ; — *Mémoires de Trévoux*, août 1739, seconde partie, p. 1885 et suiv. — Levesque de La Ravallière, *Vie du sire de Joinville*, 2 juin 1744, insérée aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XX, p. 310 et suiv. — Du Cange, *Dissertations sur Joinville*, insérées dans son édition. — M. Paulin Paris, *Nouvelles Recherches sur les Manuscrits des sires de Joinville*, mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et publié à Paris en 1840. — *Documents inédits relatifs à Jean sire de Joinville, historien de saint Louis*, recueillis et publiés par M. Champollion-Figeac dans la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*, publiée par le ministère de l'instruction publique ; Paris, Didot, 1844, t. I, in-4°. — *Notice sur Joinville*, en tête de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot, t. II, 12 pages. — *Notice sur Joinville*, par MM. Michaud et Poujoulat, en tête des *Mémoires de Joinville*, t. 1er de la *Collection des Mémoires*, etc. ; Paris, 1836, 12 pages. — *Notice sur Jean de Joinville*, par F. Feriel ; Chaumont, 1838, in-8° de 24 pages. — *Notice historique sur Jean sire de Joinville*, par A. Chezjean ; Chaumont, 1839. — *Notice et Documents pour servir à l'histoire de Joinville*, par J. Feriel, avec portrait, sceaux, médailles et *fac-simile* ; Joinville, 1836, in-8° de 76 pages. — Sainte-Beuve, *Notice sur Joinville. Causeries du lundi*. — *Tablettes historiques de Joinville*, par M. J. Collin, 1857, in-8° de 252 pages.

JOINVILLE (*Edmond*), peintre paysagiste français, né à Paris, en 1601, mort en 1649. Élève de Hersent, il exposa en 1826 à la galerie Lebrun une *Vue prise au Campo Vaccino*, à Rome, et fut chargé par la duchesse de Berry de peindre plusieurs vues de Sicile. Depuis on a vu de lui au Salon : en 1831 : *Vue de Gênes* ; — *Vue de l'escalier du palais Ducal, à Venise* ; — *Vue prise au premier étage du palais Ducal à Venise* ; — *Études d'Italie* ; — en 1833 : *Vue du cap de Saint-Alexis, près Taormine, en Sicile* ; — *Vue de la Campagne de Mor Dolce, près Palerme* ; — *Vues d'Italie* ; — en 1834 : *Vue de la Piazzetta, à Venise* ; — *Vue de la Promenade de la Marine, à Palerme* ; — *Vue du Palais d'Orléans, à Palerme* ; — *Environs de Taormine* ; — *Environs de Termini* ; — *Éruption de l'île Julia dans les mers de Sicile* ; — en 1835 : *Vue de Taormine, effet d'hiver* ; — *Vue de la Marine, à Palerme, soleil levant* ; — *Vue de la Marine, à Messine, soleil couchant* ; — en 1836 : *Matinée de Printemps sur les bords du lac d'Averne, près Naples* ; — en 1837 : *Vue prise à Palerme* ; — en 1839 : *Vue de l'Église de Taormine, effet de midi* ; — *Vue des Marais de Mor Dolce, près de Palerme, effet de nuit* ; — *Vue de la Marine de Vietri, près de Salerne* ; — en 1840 : *Vue prise au Campo Vaccino, à Rome* ; — *Vue prise sur la voie Sacrée à Rome* ; — *Vue prise dans le golfe de Baïa* ; — *Vue prise dans les Marais Pontins* ; — en 1841 : *Vue prise à Naples* ; — *La Poudrière à Pausilippe* ; — en 1842 : — *Vue prise à la cité Valette à Malte* ; — *Vue prise à Cumes* ; — *Danse de la Tarentelle* ; — en 1844 : *Vue prise au Forum romain* ; — *L'Osteria de Mergellina, à Naples* ; — *Raphael, pasteur abruzzais* ; — en 1845 : *Vue prise sur les bords de la mer Morte (royaume de Naples)* ; — *Vue prise sur les bords du lac Nemi, près de Rome* ; — en 1848 : *Vue de la Place du Gouvernement, à Alger* ; — *Vue de la Fontaine de Bab el Oued, à Alger* ; — *Vue de Tunis, effet de soleil levant* ; — *Vue de la Marine, à Alger, effet de soleil couchant* ; — *Faubourg de Bab-Azoun à Alger, effet de soleil couchant*. L. LOUVET.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième Siècle*. — *Livrets des Salons de 1831 à 1848*.

* **JOINVILLE** (*François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie* D'ORLÉANS, prince DE), troisième fils du roi Louis-Philippe, est né le 14 août 1818, à Neuilly-sur-Seine. Ainsi que ses frères aînés, il fit ses études au collége Henri IV, de 1827 à 1832. En 1833 il fit l'apprentissage de la mer dans une promenade sur les côtes d'Italie, de Sicile et d'Algérie. En passant à Ajaccio, il visita la maison où était né l'empereur Napoléon. L'année suivante il subit à Brest, à bord du vaisseau-école *L'Orion*, un examen public, à la suite duquel il fut admis, en qualité d'élève de seconde classe, dans le corps de la marine royale. Sa première campagne eut lieu dans les eaux de Madère et des Açores ; il était devenu élève de première classe. Au mois de septembre 1835 il s'embarqua, en qualité de lieutenant de frégate, sur *La Didon*. Dans une courte campagne d'instruction sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, il remplit avec exactitude les fonctions de son grade, et visita les grands établissements de la marine anglaise à Portsmouth, à Plymouth, etc. Devenu lieutenant de vaisseau le 7 août 1836, il parcourait, à bord de la frégate *L'Iphigénie*, les côtes de la Grèce, de la Caramanie et de la Syrie, et après une visite aux lieux saints, il rentrait à Toulon. Au mois d'août 1837 il montait le vaisseau *L'Hercule*, et partait pour le Brésil. Après avoir touché à Gibraltar et à Tanger, il s'était arrêté à Ténériffe, et avait entrepris l'ascension du pic, lorsqu'il fut rejoint par un courrier qui lui apportait des lettres de France. C'était l'ordre de revenir immédiatement dans la Méditerranée. Avant son départ, le prince avait obtenu la promesse d'être appelé à participer à l'expédition de Constantine si elle avait lieu. Sitôt qu'il eut pris connaissance de la dépêche qui lui était adressée, il donna le signal de la retraite. Il ne fallait plus que deux heures pour atteindre le sommet du Ténériffe : on lui fit remarquer que quelques heures de plus ou de moins ne devaient rien changer au cours des événements. « Partons, messieurs, dit le prince : on peut tirer le canon, et je ne me pardonnerais pas si, par ma faute, nous n'y étions pas. » Le soir même il était à son bord, et faisait voile pour Bone, où il entra en rade le 6 octobre. Il débarqua immédiatement, et, ne trouvant pas les ordres qu'il espérait, il s'élança dans les terres à la poursuite d'une gloire qui lui échappait sur mer ; malgré ses diligences, il arriva trop tard : Constantine venait d'être enlevée aux Arabes. Bientôt l'ordre de retourner dans l'Océan lui fut expédié. Parti

d'Alger le 14 novembre 1837, il arriva à Rio-Janeiro le 2 janvier 1838. En route il avait visité les établissements français du Sénégal, relâché à Praya, l'une des îles du Cap-Vert, et reçu avec beaucoup de bonne grâce le baptême du Tropique. Après une incursion dans les terres poussée jusqu'aux mines, le prince de Joinville quitta le Brésil, et visita successivement La Havane, les Antilles et l'Amérique du Nord, dont il parcourut les principales cités. Il y avait une année qu'il tenait la mer lorsqu'il revint en France. Un mois après son retour, il obtint un ordre de départ pour l'expédition du Mexique, où l'amiral Baudin allait porter l'ultimatum de la France. Le prince de Joinville partit sur la frégate *La Créole* en qualité de capitaine de corvette. Comptant peu sur les négociations, le commandant supérieur de l'escadre expéditionnaire envoya le prince de Joinville à La Havane avec la mission délicate de demander au gouverneur de l'île de Cuba un plan de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa. L'amiral espagnol Tropez refusa ces plans. « Eh bien, c'est bon ! s'écria le prince de Joinville ; je les lui rapporterai, moi, les plans de Saint-Jean-d'Ulloa, mais pris sur les lieux. » Toute satisfaction ayant été refusée par le Mexique, l'amiral Baudin ordonna l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa, forteresse de La Vera-Cruz, le 27 novembre 1838. D'après l'ordre de combat, *La Créole* n'était pas sur la ligne d'embossage ; elle faisait partie de la réserve ; mais le prince de Joinville insista tellement auprès de son chef, qu'il lui fut permis d'avancer. Il n'y avait plus de place sur la ligne de bataille ; *La Créole* dut se borner à louvoyer en tirailleur. Elle remplit dignement sa tâche, et démonta une batterie. Un boulet pénétra dans la chambre du prince, et brisa sa porcelaine : le prince se mit à rire, et salua les Mexicains. Son navire fut le seul sur lequel pouvaient tirer les batteries de la ville. Forcé de combattre ainsi sous voiles, le prince de Joinville manœuvra avec autant d'habileté que de précision. « Le prince, disait l'amiral Baudin dans son rapport, a montré beaucoup d'audace et d'habileté dans la manière dont il a attaqué sous voiles les batteries rasantes de l'est et le cavalier du bastion de Saint-Crispin. » Ayant poussé une reconnaissance nocturne jusqu'aux glacis de la forteresse, le prince avait été poursuivi, lui sixième, dans l'eau, par une cinquantaine de Mexicains, qui l'abandonnèrent seulement lorsqu'il eut rejoint son embarcation. Il avait sondé partout avec soin, et découvert, contre la croyance générale, qu'une descente était possible sous le château même de Saint-Jean-d'Ulloa. Le gouverneur mexicain ayant violé la convention passée avec l'amiral, un débarquement fut ordonné dans La Vera-Cruz. Le prince de Joinville, à la tête des troupes, se dirige vers le môle, en fait enfoncer la porte avec des sacs à poudre, et entre le premier dans la ville ; il marche au pas de course vers la maison habitée par les généraux Santa-Anna et Arista ; une vive fusillade s'engage ; enfin le prince pénètre dans la maison, et fait prisonnier le général Arista. De là il s'élance à la poursuite de Santa-Anna, et arrive à une caserne située à une des portes de la ville ; là il fait pointer sur la porte un obusier de campagne. Le combat fut meurtrier ; il y eut autour du prince beaucoup de blessés et de morts. Le prince ne quitta la ville que lorsque l'amiral eut donné l'ordre de retourner à bord.

La part brillante qu'il avait eue dans cette affaire lui valut, le 16 février 1839, le grade de capitaine de vaisseau et la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Il ne resta pas longtemps à terre. Au mois de juin 1839, il partit de Toulon, à bord du vaisseau *Le Jupiter*, pour rejoindre dans le Levant l'escadre de l'amiral Lalande, dont il venait d'être nommé chef d'état-major. Pendant qu'il était dans le mouillage de Smyrne, un incendie éclata à Péra ; le prince s'y rendit avec la flotte, et grâce à son concours le feu fut arrêté dans sa marche dévorante. Vers la fin de l'été de 1839 il fit encore en Orient, à bord de la frégate *La Belle-Poule*, plusieurs excursions d'instruction. Dans une de ses descentes à terre, il fut reçu à Constantinople par le jeune sultan Abd-ul-Medjid, et assista près de lui à la lecture du fameux hattichérif de Gulhané. Le 12 mai 1840, le ministre de l'intérieur annonça aux chambres que le roi avait ordonné au prince de Joinville de se rendre à Sainte-Hélène pour y recueillir les restes mortels de l'empereur Napoléon, que le gouvernement britannique avait consenti à rendre à la France. Les chambres votèrent aussitôt les crédits nécessaires, et le 7 juillet le prince partit de Toulon avec les deux frégates *La Belle Poule* et *La Favorite* sous ses ordres. L'expédition prit sa route par Cadix, Madère et les Açores, relâcha à Bahia, et enfin le 7 octobre elle se trouvait en vue de Sainte-Hélène. Malgré les obstacles signalés au jeune capitaine par les officiers anglais, il prit son mouillage en face de la ville, au moyen d'une manœuvre habile. Il fit d'abord une visite à la maison de Longwood et au tombeau de Napoléon ; le 15 il recevait, au nom de la France, les dépouilles de l'empereur, et le 18 il quittait Sainte Hélène. Le 2 novembre un navire hollandais se trouva en vue ; il possédait des journaux de Paris du 5 octobre ; le prince apprit le bombardement de Beyrouth et le blocus des côtes de Syrie par les Anglais. Ces nouvelles devaient lui faire supposer un état de guerre ouverte. Aussitôt le prince de Joinville donna toute liberté de manœuvres à *La Favorite*, dont la marche inférieure le gênait, et, après s'être séparé de cette frégate, il dit à l'équipage de *La Belle-Poule* : « Avec le cercueil de Napoléon à notre bord, nous pouvons mourir ; mais être pris, jamais ! » Cependant la frégate approcha rapidement des côtes de France, et le prince jeta l'ancre heureusement dans

la rade de Cherbourg. Le cercueil, transbordé de la frégate *La Belle-Poule* sur le paquebot à vapeur *La Normandie*, dut être placé à Rouen sur un bateau plus petit pour remonter la Seine jusqu'à Neuilly. Le prince commanda cette seconde flottille. Le 15 décembre le convoi fit son entrée solennelle dans Paris par l'arc de triomphe de l'Étoile. Le prince de Joinville, à la tête de son équipage, tenait la place d'honneur auprès du char funèbre. Le cortége arriva aux Invalides; le roi pressa la main de son fils : « Sire, lui dit le prince, je vous remets le corps de l'empereur Napoléon. — Je le reçois au nom de la France, » répondit le roi. La mission du prince était accomplie. Après cette campagne le prince resta quelque temps en repos. Sur sa demande, il obtint le commandement de la station navale de Terre-Neuve, et, en se rendant à son poste, il visita les côtes de Hollande. En 1842, il partit pour Rio-Janeiro, où, le 1er mai 1843, il épousa la princesse dona Françoise-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paula-Michelle-Gabrielle-Raphaelle Gonzague, née le 2 août 1824, fille de l'empereur du Brésil dom Pedro Ier et sœur de l'empereur dom Pedro II, laquelle lui apporta en mariage d'immenses propriétés dans le Brésil.

Ce mariage n'interrompit pas les services du prince de Joinville. Ayant atteint l'âge de vingt-cinq ans, il prit séance à la chambre des pairs, le 28 décembre 1843; mais il participa peu aux travaux de cette assemblée. Frappé d'ailleurs d'une certaine dureté de l'ouïe par son métier de marin, il ne devait point chercher la gloire dans les luttes parlementaires. En 1844, les attaques réitérées des Marocains sur les frontières de l'Algérie avaient amené le maréchal Bugeaud à occuper Ouchda. Comme les négociations traînaient en longueur, et que les troupes marocaines augmentaient en nombre, le maréchal reprit les hostilités. En même temps le prince de Joinville, nommé contre-amiral, reçut le commandement d'une division navale qui devait seconder les opérations de l'armée de terre. Le prince de Joinville, monté sur *Le Suffren*, se dirigea d'abord sur Tanger. Le 6 août il commença le bombardement de cette place. En quelques minutes Tanger fut enveloppé dans un immense nuage de fumée; les boulets se succédaient avec rapidité, et bientôt on vit tomber des pans de batterie, des murailles entières, puis les façades des maisons situées à la base de la ville ne présentèrent plus que de larges et nombreuses embrasures et qu'un entassement de décombres. L'ennemi riposta d'abord avec énergie; mais les artilleurs marocains manquaient d'adresse. Après un feu d'une heure, le prince donna l'ordre de le suspendre; deux vaisseaux qui n'avaient pu prendre leur poste de combat [illegible] s'embosser, et le feu recommença contre [illegible]h qui dominait la ville. La plupart des [illegible]s qui s'élevaient le long du littoral et aux environs de Tanger furent battues par les bricks et les bateaux à vapeur, et *Le Triton*, remorqué par un bateau à vapeur, vint démolir un petit fort marocain situé à l'entrée d'une petite vallée à un mille environ de la ville. L'attaque générale cessa vers quatre heures du soir. L'ennemi ne répondait plus, ses batteries étaient en ruines; le prince avait atteint son but, qui était de démanteler les forts de Tanger. Les pertes du côté des Français étaient insignifiantes. Un boulet s'était venu loger dans la chambre d'un officier absent : « La mort ne le trouvant pas, dit le prince, elle lui a laissé sa carte de visite. » Ce bombardement de Tanger fut mal accueilli par les Anglais, qui regardaient ce dégât comme inutile, puisque les Français n'avaient pas envie d'occuper la ville; et sans portée politique, puisque cette ville ne pouvait servir de base à aucune opération subséquente. Dans leur mécontentement, ils essayèrent de diminuer le mérite des manœuvres navales des vaisseaux français et l'habileté du commandant en chef. Mais le prince avait dû commencer par frapper une place de guerre, pour montrer aux Marocains combien ils devaient peu se fier à leurs murailles et à leurs canons. Dans le but de ruiner ensuite une place de commerce, source la plus claire de revenus pour l'empereur du Maroc, il se dirigea vers Mogador, à l'autre extrémité de l'empire marocain, où il arriva cinq jours après, le 11 août. Le temps était très-mauvais; pendant plusieurs jours les vaisseaux restèrent mouillés devant la ville, sans pouvoir communiquer même entre eux. Le 15 le temps s'embellit; les vaisseaux *Le Jemmapes* et *Le Triton* allèrent s'embosser devant les batteries de l'Ouest, avec ordre de les battre et de prendre à revers les batteries de la Marine. *Le Suffren* et *La Belle-Poule* prirent leur poste dans la passe du Nord. Il était une heure lorsque le mouvement commença. Aussitôt que les Arabes virent les vaisseaux se diriger vers la ville ils commencèrent le feu de toutes leurs batteries. Les vaisseaux français ne répondirent qu'après avoir pris leur poste. La canonnade devint très-vive. A quatre heures et demie le feu commença à se ralentir; les bricks *Le Cassard*, *Le Volage* et *L'Argus* entrèrent alors dans le port, et s'embossèrent près des batteries de l'île, avec lesquelles ils engagèrent une lutte animée. Enfin, à cinq heures et demie, les bateaux à vapeur, portant cinq cents hommes de débarquement, donnèrent dans la passe, et vinrent prendre position entre les bricks. La flottille s'avança sous une vive fusillade; les troupes sautèrent à terre avec enthousiasme, et, gravissant à la course un talus assez rude, enlevèrent rapidement la première batterie. Là on se rallia, deux détachements partirent pour faire le tour de l'île et débusquer trois ou quatre cents Marocains des postes qu'ils occupaient encore dans les maisons et les batteries. On les poussa ainsi jusqu'à une mosquée où un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés.

La porte de cet édifice fut enfoncée à coups de canon, et on se précipita en avant; mais la résistance fut vive, plusieurs officiers furent blessés. On était engagé sous des voûtes obscures, au milieu d'une fumée épaisse: l'amiral fit sonner la retraite; on cerna la mosquée, et on bivouaqua autour. Le lendemain au jour cent quarante hommes se rendirent. Les Français ramassèrent dans l'île près de deux cents cadavres; leurs pertes étaient de quatorze tués et de soixante-quatre blessés. L'île prise, il ne restait plus qu'à détruire les batteries de la ville qui regardent la rade. Le canon des vaisseaux les avait déjà endommagées. Le 16, sous les feux croisés de trois bateaux à vapeur et de trois bricks, six cents hommes débarquèrent sans rencontrer de résistance. Toutes les pièces furent enclouées et jetées en bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés, trois drapeaux et neuf à dix canons de bronze emportés comme trophées; enfin, toutes les barques qui se trouvaient dans le port emmenées ou défoncées. On aurait pu entrer alors dans la ville; mais ce n'eût été qu'une promenade sans utilité. Les troupes revinrent sur l'île, et les équipages regagnèrent le bord de leurs navires. Après le départ des Français, les Kabyles de l'intérieur pénétrèrent dans la ville, la saccagèrent, et y mirent le feu. Le 23 août les troupes françaises étaient parfaitement installées sur l'île de Mogador. Une partie de l'escadre retourna à Cadix. Le gouverneur de Mogador retenait en otage le vice-consul anglais, qui devait des sommes considérables à l'empereur de Maroc; les réclamations des forces anglaises avaient été sans résultat; enfin, il fut échangé avec sa famille et d'autres Européens contre les blessés marocains faits prisonniers dans l'île. Pendant que le prince de Joinville s'emparait de Mogador, le maréchal Bugeaud gagnait la bataille de l'Isly, et forçait l'empereur de Maroc à demander la paix. Par la convention conclue à Tanger, le 10 septembre, les Français dévaient évacuer l'île de Mogador ainsi que la ville d'Ouchda. Il était impossible de garder l'île de Mogador sans occuper la ville, et l'amiral n'avait pas assez de troupes pour cette occupation; les vivres manquaient, le mouillage n'était pas sûr. Jugeant qu'il serait plus facile de reprendre cette position au printemps, si cela était nécessaire, que de la garder l'hiver, le prince fit retirer les troupes de l'île aussitôt que le traité de paix fut signé, sans attendre les ratifications. Les 15 et 16 septembre, les troupes d'occupation évacuèrent Mogador. Le prince de Joinville revint en France; il avait été récompensé de cette campagne par le grade de vice-amiral, le 18 septembre 1844.

« Passionné pour le métier de la mer, dit un de ses biographes, le prince de Joinville a préludé au commandement par l'obéissance. Les marins s'accordent à lui reconnaître de l'aplomb et de la fermeté dans le commandement. Maintes fois il a fait preuve d'un mélange de circonspection et d'audace au-dessus de son âge... Bon, franc, généreux, affable avec tout le monde, ayant de ces mots heureux et frappants qui impressionnent si vivement le soldat français, il est adoré de ses marins, dont le soin le préoccupe sans cesse; et tandis que sa fermeté fait régner le bon ordre à bord, sa gaieté communicative y entretient cette heureuse disposition d'esprit si nécessaire à un équipage. » Au mois de mai 1844, le prince de Joinville fit paraître dans la *Revue des Deux Mondes* une *Note sur les forces navales de la France*, dans laquelle, comparant les forces maritimes de l'Angleterre et de la France, il laissait tout l'avantage à la première, et demandait surtout l'établissement de bâtiments à vapeur en France pour arriver à contre-balancer la puissance anglaise. Cette note, qui fit beaucoup de bruit, donna l'impulsion à la construction d'une flotte à vapeur formidable en France. Elle déplut cependant au ministère, qui y voyait une source d'aigreur avec l'Angleterre, jalouse. Le prince ne cachait guère d'ailleurs son peu de sympathie pour la politique ministérielle. Le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars l'exaspéra, dit-on, jusqu'au point d'offrir sa démission au ministre; mais le roi le força à la retirer. En 1846 il fit un voyage sur les côtes d'Italie, et alla visiter le pape, qui annonçait alors des tendances libérales. L'année suivante il fit une excursion à l'île de Cabrera, où les ossements des Français morts prisonniers des Espagnols après l'affaire de Baylen gisaient encore sans sépulture. Il les fit recouvrir de terre, et honora leur mémoire d'une inscription.

Une catastrophe que le prince avait prévue s'approchait: le roi Louis-Philippe, confiant dans son expérience, ses talents, et son habileté, qui jusqu'alors lui avait fait surmonter de grandes difficultés, voulait maintenir un état de choses qui ne pouvait plus convenir à l'état des esprits en France; les influences politiques qui avaient assuré la majorité dans les chambres étaient dévoilées et souvent calomniées avec véhémence par les journaux de l'opposition. Le système de paix à *tout prix* avait amoindri et même discrédité le nom français à l'étranger. Un changement de ministère, devenu indispensable, aurait peut-être suffi pour ramener les esprits. Des hommes importants, éclairés, dévoués à Louis-Philippe, lui conseillaient une politique moins personnelle et des concessions à l'opinion publique, en désaccord, tout le disait, avec l'opinion des chambres; des ambassadeurs étrangers se joignaient à eux; mais, soit effet de l'âge, soit entêtement, soit présomption, le roi restait inflexible, les conseils même de sa famille étaient repoussés. On en peut juger par cette lettre que le prince de Joinville écrivait au duc de Nemours, et qui, tombée dans le domaine public lors de la catastrophe de février (1), fait honneur à la saga-

(1) Elle a été publiée dans la *Revue rétrospective*.

www.libtool.com.cn

cité et aux sentiments du prince de Joinville; elle éclaire l'histoire, et explique la chute de la royauté de Louis-Philippe. Cette lettre est datée de Spezzia, le 7 novembre 1847.

www.libtool.com.cn

« Je t'écris un mot parce que je suis troublé par tous les événements que je vois s'accumuler de tous côtés. Je commence à m'alarmer sérieusement; et dans ces moments-là on aime à causer avec ceux en qui on a confiance. La mort de Bresson m'a *funesté*, et je pense qu'elle t'a fait le même effet... Bresson n'était pas malade: il a exécuté son plan avec le sang-froid d'un homme résolu. J'ai reçu des lettres de Naples, de Montemuy et d'autres qui ne me laissent guère de doute. Il était ulcéré contre le père. Il avait tenu à Florence d'étranges propos sur lui. Le roi est inflexible; il n'écoute plus aucun avis; il faut que sa volonté l'emporte sur tout, etc., etc. On ne manquera pas de répéter tout cela, et on relèvera, ce que je regarde comme notre grand danger, l'action que le père exerce sur tout, cette action si inflexible que lorsqu'un homme d'État compromis avec nous ne peut le vaincre, il n'a d'autre ressource que le suicide. Il me paraît difficile que cette année à la chambre le débat ne vienne pas sur cette situation anormale, qui a effacé la fiction constitutionelle et a mis le roi en cause sur toutes les questions. Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi. Le roi est arrivé à un âge auquel on n'accepte plus les observations (1): il est habitué à gouverner; il aime à montrer que c'est lui qui gouverne; son immense expérience, son courage et toutes ses grandes qualités font qu'il affronte le danger audacieusement; mais le danger n'en existe pas moins. On relèvera, je crois, cette année plus que jamais cette fausse position; on dira que le gouvernement constitutionnel est particulièrement établi pour éviter les alternatives de rois trop jeunes et trop vieux....

« Notre situation n'est pas bonne. A l'intérieur l'état de nos finances, après dix-huit ans de paix, n'est pas brillant. A l'extérieur, où nous aurions pu chercher quelques-unes de ces satisfactions d'amour-propre si chères à notre pays, et avec lesquelles on détourne son attention de maux plus sérieux, nous ne brillons pas non plus.

« L'avénement de lord Palmerston, en éveillant les défiances passionnées du roi, nous a fait faire la campagne espagnole, et nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi. Séparés de l'Angleterre au moment où les affaires d'Italie arrivaient, nous n'avons pas pu y prendre une part active, qui aurait séduit notre pays, et était d'accord avec les principes que nous ne pouvons abandonner, car c'est par eux que nous sommes. Nous n'avons pas osé nous tourner contre l'Autriche, de peur de voir l'Angleterre reconstituer immédiatement contre nous une nouvelle sainte-alliance. Nous arrivons donc devant les chambres avec une situation détestable à l'intérieur, et à l'extérieur une situation qui n'est pas meilleure. Tout cela est l'œuvre du roi seul, le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile...

« Le pis est que je ne vois pas de remède..... Que faire pour relever notre situation et suivre une ligne de conduite qui soit du goût de notre pays? Ce n'est certes pas en faisant en Suisse une intervention austro-française, qui serait pour nous ce que la campagne de 1823 a été pour la restauration. J'avais espéré que l'Italie pourrait nous fournir ce dérivatif, ce révulsif dont nous avons tant besoin; mais il est trop tard. Nous n'y pourrions rien sans le secours des Anglais; et chaque jour, en faisant gagner du terrain, nous rejette forcément dans le camp opposé.

« Nous ne pouvons plus maintenant faire autre chose ici que nous en aller, parce qu'en restant nous serions forcément conduits à faire cause commune avec le parti rétrograde, ce qui serait en France d'un effet désastreux. Ces malheureux mariages espagnols! nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertume qu'ils contiennent.

« Je me résume: en France, les finances délabrées; au dehors, placés entre une amende honorable à lord Palmerston au sujet de l'Espagne, ou une cause commune avec l'Autriche pour faire le gendarme en Suisse et lutter en Italie contre nos principes et nos alliés naturels. Tout cela est rapporté au roi, au roi qui seul a faussé nos institutions constitutionnelles. Je trouve tout cela fort sérieux, parce que je crains que les questions de ministres et de portefeuilles ne soient laissées de côté, et c'est un grave danger quand en face d'une mauvaise situation une assemblée populaire se met à discuter des questions de principe.

« Tu me pardonneras cette épître, mais nous avons besoin de nous sentir les coudes. Tu me pardonneras ce que je dis du père; c'est à toi seul que je le dis. Tu connais mon respect pour lui; mais il m'est impossible de ne pas regarder dans l'avenir. »

FR. D'ORLÉANS.

Dans les entretiens que le duc de Joinville eut avec son père, son opposition se manifesta avec une énergie qui ne le cédait qu'au respect. Un changement de ministère et quelques modifications au système électoral devenaient de plus en plus impérieusement exigés. Si l'on eût seulement abaissé le cens de quelques francs, tout rentrait probablement dans l'ordre. Et en effet, après l'avénement de Louis-Philippe sur le trône, la loi électorale de 1831 abaissa le cens de 1,000 à 200 francs à 500 pour les éligibles et de 300 pour les électeurs, en admettant un demi-cens de 100 fr. pour les officiers ayant 1,200 fr. de retraite, les membres et correspondants de l'Institut, etc. Ne pouvait-on pas sans péril, après dix-huit ans de gouvernement constitutionnel, l'abaisser encore; autrement, c'était constater que depuis dix-huit ans la France n'avait fait aucun progrès dans les voies constitutionnelles.

Quand éclata la révolution de février 1848, le prince de Joinville se trouvait avec sa femme à Alger. Arago lui écrivit une lettre pour l'engager à se soumettre aux événements et à la volonté nationale. Le prince s'embarqua, avec son frère le duc d'Aumale, sur *Le Solon*, et tous deux arrivèrent en Angleterre par Gibraltar. Lorsqu'une

(1) Ne doit-on pas attribuer à la même cause la catastrophe qui précéda l'avénement de Louis-Philippe. Certes Charles X ne manqua pas d'avertissements de tous genres de ses amis les plus dévoués, des souverains même; enfin des 221, dont la presque totalité lui était sincèrement affectionnée et dont plusieurs auraient donné leur tête pour sauver la sienne.

proposition fut faite à l'Assemblée nationale pour exclure du territoire français les membres des deux branches de la maison de Bourbon; le prince de Joinville se joignit à ses frères pour protester contre cette mesure. « Nous avions lieu de penser, disaient le prince de Joinville et le duc d'Aumale, qu'en quittant Alger au premier appel fait à notre patriotisme, nous avions fourni au pays une preuve patente de notre ferme intention de ne pas chercher à désunir la France, comme nous avions témoigné du respect avec lequel nous acceptions l'appel fait à la nation. Nous nous flattions aussi que le pays ne pourrait songer à nous repousser, nous qui l'avions toujours fidèlement et loyalement servi dans nos professions de marin et de soldat. Le projet de décret indique qu'on en a jugé autrement, et le moment choisi pour le produire constitue d'ailleurs une assimilation que nous ne saurions accepter. Exempts de toute ambition personnelle, nous protestons devant les représentants de la nation contre une mesure dont nos antécédents et nos sentiments devaient nous garantir. »

En 1849, le prince de Joinville visita l'Allemagne, et fit un voyage jusqu'en Hongrie, où se trouvait l'empereur d'Autriche. Plus tard, en 1851, sa candidature fut mise en avant, mais sans son aveu, pour l'élection à la préséidence qui devait avoir lieu en 1852. En 1853, il crut devoir envoyer à la police anglaise une lettre par laquelle on lui proposait d'assassiner le chef du gouvernement français moyennant 20 livres sterling. Vivant dans la retraite à Claremont, s'occupant particulièrement de l'éducation de ses enfants et de la colonisation de ses propriétés au Brésil, le prince de Joinville paraît se tenir éloigné de toute intrigue politique. Il a eu deux enfants de son mariage : Francoise-Marie-Amélie, née en 1844; et Philippe, duc de Penthièvre, né en 1845.

Le prince de Joinville a publié : *Note sur l'État des Forces navales de la France*; extrait de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 mai 1844; Paris, 1844, in-18; Francfort, 1846, in-16; — *Étude sur l'Escadre de la Méditerranée*; 1852 : ces deux écrits ont été réunis, en 1853, sous le titre d'*Essais sur la Marine française*; — *La Guerre de Chine en* 1857 (dans la *Revue des Deux Mondes*). Adroit dessinateur, le prince a composé, pour la mort du roi son père, un dessin qui représente l'âme de Louis-Philippe rejoignant saint Louis au ciel; au dessous, le vaisseau de la France flotte sur la mer battue par la tempête : ce dessin a été gravé et tiré à vingt exemplaires. L. LOUVET.

La Guéronnière, *Études et Portraits politiques*. — Bitrague, *Annuaire Histor. et Biogr.*, 1844, p. 37. — V. Rattier, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Conversation*. — *Moniteur*, 1830, 1840, 1844, 1848.

JOLAS ou **JOLLUS**, nom qui paraît avoir été commun à plusieurs médecins de l'antiquité; c'est entre autres celui d'un habile médecin, né en Bithynie, qui vivait au troisième siècle avant l'ère chrétienne et qui composa sur les plantes et sur leurs propriétés un ouvrage qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais que Dioscoride cite souvent. Galien, Celse, Pline font fréquemment mention d'un médecin nommé Jolas; mais il est impossible de dire si c'est le même que celui dont nous venons de parler. Un oculiste du même nom est indiqué dans une inscription insérée dans le recueil de Gruter, p. DCXXXIV. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Graeca*, t. XIII, p. 301. — Kuhn, *Additamenta ad Elenchum Medicorum*; Leipzig, 1823, in-4°.

* **JOLI** (*Antonio*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vers 1700, mort en 1777. Il excella dans la peinture de décoration et d'architecture, s'étant perfectionné à Rome à l'école de G.-P. Pannini. Il travailla avec un égal succès pour les théâtres de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et fut nommé peintre des rois de Naples Charles III et Ferdinand IV. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

JOLIVARD (*André*), peintre de paysage français, né au Mans, en 1787, mort à Paris, le 8 décembre 1851. Envoyé à Paris pour faire son droit, il partit comme garde d'honneur, et fit la campagne de Leipzig. Après la restauration, il reprit ses études, acheva son droit en 1816, et se livra enfin tout entier à son goût pour la peinture, qu'il étudia sous la direction de Bertin. Il obtint une médaille à l'exposition de 1827, et fut décoré en 1835. Parmi ses tableaux on cite : *Vue d'un Torrent, prise dans l'Ouest*; 1819; — *Paysages*, 1819, 1824, 1827; — *Vue prise de Saint-Léonard des Bois* (*Sarthe*), *effet du matin*; 1834; — *Vue prise sur les bords de la Veyre*; 1839; — *Une Ferme près Le Mans*; 1839; — *Forêt traversée par une rivière*; 1842; — *Forêt traversée par un torrent*; 1844; — *Souvenir des bords de la Sarthe*; 1845; — *Vue prise en Bretagne*; 1846; — *Soirée d'automne*; 1847; — *Ubalde et Dunois arrêtés par les Nymphes, dans les jardins d'Armide*; 1850. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 238. — *Livrets du Salon*, 1819-1850.

JOLIVEAU DE SÉGRAIS (Dame *Marie-Madeleine-Nicole-Alexandrine* [ou *Aline*] GENOU, femme), poëte française, née à Bar-sur-Aube, le 29 novembre 1756, morte le 21 octobre 1830. Son père était avocat du roi et subdélégué de la province de Champagne. Ayant épousé Joliveau, administrateur des messageries royales, elle vint se fixer à Paris, où elle perfectionna son éducation en apprenant le latin, l'anglais, l'italien. Les fables de La Fontaine lui donnèrent le goût de la poésie. Elle inséra quelques-uns de ses essais dans l'*Almanach des Muses*, dans

Le Petit Magasin des Dames, dans les *Etrennes d'Apollon*, et publia en 1802, des *Fables nouvelles en vers*, suivies de quelques Poésies; in-8°; ce recueil fut augmenté de quatorze pièces nouvelles dans la seconde édition, publiée en 1807; dans celle de 1814, l'auteur a retranché soixante-dix morceaux. Quelques-unes des fables de Mme Joliveau sont vraiment remarquables. Nous n'en citerons qu'une, *L'Aigle et le Ver :*

L'Aigle disait au Ver, sur un arbre attrapé :
Pour t'élever si haut qu'as-tu fait ? — J'ai rampé.

Mme Joliveau fit paraître, en outre, *Suzanne*, poëme, en quatre chants; — *Repentir*, poëme, en deux chants; — *Poésies fugitives;* Paris, 1811, in-18. G. DE F.

Rabbe, *Biogr. des Contemp.*

JOLIVET (*Jean*), géographe français, vivait au seizième siècle. Géographe de François Ier, il dressa une carte du Berry, en six planches, qu'il dédia à Marguerite de Navarre, à laquelle il fut recommandé par Jacques Thiboust, sieur de Quantilly, secrétaire et valet de chambre de cette princesse, qui fit les frais de cette publication (1545). Cette amitié de Thiboust, jointe à la nature de la carte donne à penser que Jean Jolivet appartenait à une des nombreuses familles de ce nom répandues dans le Berry. Il mit également au jour une carte générale de la France, qui, imprimée à Paris en 1560 et 1565, fut réimprimée à Anvers par Ortelius, 1570, 1598 et 1603. H. R.

Catherinot, *Opuscules.* — Le Chevalier de Saint-Amand, *Biographie Berruyère.*

JOLIVET (*Jean-Baptiste-Moïse*, comte), économiste français, né en 1754, à Turuy, près Joigny (Yonne), mort à Paris, en 1818. Il commença sa carrière par le barreau; lorsque la révolution éclata, il était avocat à Melun. En 1790 il fut, par le suffrage de ses concitoyens, appelé à l'administration du département de Seine-et-Marne; et l'habileté qu'il déploya dans ces fonctions le fit désigner pour représenter, l'année suivante, ce département à l'Assemblée législative : il y siéga à la chambre parmi les constitutionnels. La veille même du 10 août 1792, il eut le courage de porter à la tribune nationale une dénonciation contre le club des Jacobins, et de révéler les sinistres projets que quelques-uns de ses membres avaient, dans plusieurs séances secrètes, annoncés contre un grand nombre de députés, et particulièrement contre La Fayette. Inquiété après le 10 août, il eut le bonheur d'échapper, après bien des dangers, aux poursuites de ses ennemis. Après le 18 brumaire, il put reparaître sur la scène politique, et en 1795 il devint conservateur général des hypothèques. Il publia en 1798 un ouvrage intitulé : *De l'Impôt sur les Successions et de l'Impôt sur le Sel; la comparaison de ces deux impôts, soit entre eux, soit avec les contributions directes.* Cet ouvrage fut suivi d'un autre sur *L'Impôt progressif et le Morcellement des Patrimoines.*

La conduite courageuse qu'il avait tenue pendant la révolution et ses connaissances spéciales en matière de finance le signalèrent à l'attention de Bonaparte, qui l'appela au conseil d'État. Jolivet soutint, en cette qualité, devant le corps législatif, plusieurs projets de loi, et notamment la partie du Code Civil relative aux priviléges et hypothèques. Plus tard, il fut chargé de l'organisation des quatre départements de la rive gauche du Rhin, et en 1807 il fut nommé ministre du nouveau royaume de Westphalie. A sa rentrée en France, il reprit ses fonctions de conseiller d'État, fut nommé comte de l'empire en 1811 et commandeur de la Légion d'Honneur. En 1815 il rentra dans la vie privée.

Outre les deux publications signalées plus haut, on lui doit les ouvrages suivants : *Principes fondamentaux du régime social comparés avec le plan de la constitution présentée à la Convention nationale de France;* 1793, in-8°; — *Du Talweg du Rhin considéré comme limite entre la France et l'Allemagne;* 1801, in-8°; — *De l'Expertise;* 1812, in-8°; Jolivet a rédigé en 1795 un journal politique intitulé *Le Gardien de la Constitution.*

J. Robert DE MASSY.

Guillaumin, *Dictionnaire d'Économie politique;* 1853. — *Nouvelle Biographie des Contemporains*, par Jay, etc. Quérard. — *La France Littéraire.*

JOLLI (*J.-G.*), gazetier français du commencement du dix-huitième siècle. Il était docteur en médecine. Suivant Labarre de Beaumarchais il composa à La Haye une gazette en vers français dont les morceaux sont recherchés des curieux à cause de certains traits vifs et libres qui la firent supprimer. Barbier pense que Labarre veut parler d'un recueil intitulé : *Bibliothèque volante, ou élite de pièces fugitives* (en prose et en vers), par le sieur J. G. J. D. M.; Amsterdam, 1700-1701, petit-in-12, en cinq parties. On lit à la fin de la table de la cinquième partie : *Fin du tome premier*, ce qui annonce que l'ouvrage devait être continué. On doit au même auteur une *Histoire de Pologne et du Grand-Duché de Lithuanie, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à présent, où l'on voit une relation fidèle de ce qui s'est passé à la dernière élection;* Amsterdam, 1698, in-12; réimprimé l'année suivante, en deux parties. Ce travail forme le premier volume de l'*Histoire des Rois de Pologne*, par M. M*** (Massuet); Amsterdam, 1733, 5 vol. in-12. J. V.

Labarre de Beaumarchais, *Lettres sérieuses et badines*, t. VIII, p. 209. — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. Histor.*

JOLLIVET (*Adolphe*), publiciste français, né en 1799, tué le 24 février 1848, à Paris. Il exerçait avec distinction la profession d'avocat à Rennes, lorsque éclata la révolution de juillet 1830. A la nouvelle de cet événement, il se forma à Rennes une administration provisoire, dont Jollivet fut membre, et il fit partie de la députation de la même ville qui vint complimenter Louis-Philippe

sur son avénement au trône. Élu aussitôt député, il débuta par une proposition relative aux fonds restés libres sur l'indemnité accordée aux émigrés. Peu de jours après, il réclama la réduction de l'impôt du sel. Constamment réélu, il prit une part active aux travaux parlementaires. En 1837 il fit le rapport du projet de loi sur la responsabilité ministérielle. Jusqu'en 1842 il soutint la politique de la majorité; alors il se rapprocha de M. Thiers, et combattit plusieurs fois le ministère du 29 octobre 1840; c'est ainsi qu'il refusa l'indemnité Pritchard, et vota en faveur de la proposition qui augmentait l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions publiques. En 1830 il s'était fait inscrire au tableau de l'ordre des avocats près la cour royale de Paris. Nommé délégué de la Martinique, il publia de nombreux écrits, et parla souvent à la tribune en faveur des colons, dont il défendait la cause avec âpreté, et il fut en France un des plus grands adversaires de l'abolition de l'esclavage. Le 24 février 1848, après l'insurrection, on le trouva mort, frappé d'une balle, dans le jardin des Tuileries. Les corps de deux autres citoyens gisaient près du sien : tout semble prouver qu'il est tombé victime d'une erreur des soldats. On a de lui : *Examen du Système Électoral anglais depuis l'acte de réforme comparé au Système Électoral français;* Paris, 1835, in-8°; — *Observations sur le Rapport de M. de Tocqueville relatif à l'Abolition de l'Esclavage dans les colonies, et quelques mots sur la loi des Sucres;* 1840, in-8°; — *Analyse des Rapports des Procureurs généraux, Procureurs du roi et de leurs substituts, sur l'exécution de l'ordonnance du 5 janvier 1840;* 1841, in-8°; — *Question des Sucres dans la chambre des communes d'Angleterre; du travail libre et du travail forcé; leur influence sur la production coloniale;* 1841, in-8°; — *Avis à M. le Ministre de la Marine et des Colonies sur le projet d'ordonnance relatif à l'emprisonnement disciplinaire des esclaves;* 1841, in-8°; — *Première, deuxième, troisième et quatrième Lettre à M. le président du conseil des ministres sur la Question des Sucres;* 1841, in-8°; — *Des Missions en France de la Société Abolitioniste anglaise et étrangère;* 1841, in-8°; — *De la Philanthropie anglaise;* 1842, in-8°; — *Du Projet de loi tendant à régler les Attributions financières des Conseils coloniaux;* 1842, in-8°; — *Du Droit de Visite;* 1842, in-8°; — *Analyse des Délibérations et Avis des conseils coloniaux et des conseils spéciaux, sur l'Abolition de l'Esclavage dans les Colonies françaises;* 1842, in-8°; — *Parallèle entre les colonies françaises et les Colonies anglaises;* 1842, in-8°; — *L'Émancipation anglaise jugée par ses résultats; analyse des documents officiels imprimés par ordre du ministre de la marine et des colonies;* 1842, in-8°; — *Analyse de l'Enquête parlementaire sur les Colonies anglaises;* 1842, in-8°; — *Analyse des Délibérations et Avis des Conseils coloniaux des gouverneurs et des administrateurs des colonies sur les projets d'Émancipation de la commission présidée par M. le duc de Broglie;* 1843, in-8°; — *Question des Sucres. Pacte colonial;* Paris, 1843, in-8°; — *A los Habitantes de la isla de Cuba;* 1844, in-8°; — *Observations sur un projet d'ordonnance relatif au Pécule et au Rachat des Noirs dans les colonies françaises;* 1844, in-8°; — *Observations sur l'Émancipation des Noirs; extrait d'un ouvrage de M. le contre-amiral Laplace, avec des notes,* 1844, in-8°; — *Historique de la Traite et du Droit de Visite;* 1844, in-8°; — *Documents américains; Annexion du Texas; Émancipation des Noirs; Politique de l'Angleterre;* Paris, 1845, in-8°; — *Nouveaux Documents américains;* Paris, 1845, in-8°; — *Les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre; annexion du Texas; l'Orégon;* 1845, in-8°; — *Les Colonies françaises devant la Chambre des Pairs. Analyse de la Discussion générale du projet de loi sur le Régime colonial;* Paris, 1845, in-8°; — *Question des Sucres en Angleterre. Du Travail libre et du Travail esclave;* 1845, in-8°; — *Examen du Projet de Loi relatif au Service des Correspondances transatlantiques;* 1846, in-8°; — *Des Pétitions demandant l'Émancipation immédiate des Noirs dans les Colonies françaises;* 1847, in-8°; — *Rapport au Conseil des Délégués sur le Droit de Transmission des Offices aux Colonies;* 1847, in-8°; — *Politique de la France et des Colonies sur l'Émancipation des Noirs;* 1848, in-8°.

L. L—T.

Biographie statistique de la Chambre des Députés. — *Moniteur*, 1830-1848. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Franç. Contemp.*

* **JOLLIVET** (*Pierre-Jules*), peintre français, né à Paris, le 27 juin 1803. Il étudia d'abord l'architecture sous Huvé et Famin, puis la peinture dans les ateliers du baron Gros et de Juinne. De 1822 à 1825 il compta parmi les élèves de l'École des Beaux-Arts. Appelé en Espagne pour la publication du *Musée de Madrid* ordonnée par Ferdinand VII, il fit dix-huit des premières planches de cette collection. De retour en France, il s'adonna exclusivement à la peinture. Il a obtenu une médaille de 2e classe en 1833, une médaille de 1re classe en 1835, et la croix d'Honneur le 2 mai 1851. Parmi ses tableaux on cite : *Portrait en pied de Charles-Quint;* — *Portrait de dona Maria-Francisca, épouse de l'infant don Carlos;* — *Combat de Taureaux dans le cirque de Madrid;* — *La Visite du Directeur*, costumes espagnols; — *Intérieur de la Maison d'un Alcade;* 1831; — *Vue d'Aranjuez;* 1831; — *Intérieur de Forges;* 1833; — *Halte de Gitanos dans les montagnes de Ronda;* 1833; — *Une Porte de Couvent en Espagne;* 1833; — *Bri-*

gands du royaume de Valence; 1833; — *Christophe Colomb découvrant l'Amérique;* 1833; — *Quentin Durward;* 1833; — *Les derniers instants de Philippe II;* 1834; — *Une Guerilla;* 1834; — *Leçon de Lecture*, costumes castillans; 1834; — *Le Procès de Jeanne d'Arc;* 1835; — *Lara*, sujet tiré de lord Byron; 1835: au musée du Luxembourg; — *La Descente de Croix;* 1839; — *Jésus et la Samaritaine;* 1839; — *Un Muletier espagnol;* 1839; — *Le Couronnement d'épines;* 1840; — *Le Corsaire;* 1840; — *Le Retour des Champs:* costumes de la Vieille-Castille; 1840; — *Les Trilladores* (batteurs de blé); 1840; — *Le Christ au tombeau;* 1841; — *Intérieur d'un Atelier;* 1841; — *Le Massacre des Innocents;* 1845: au musée de Rouen; — *Bohémiennes espagnoles au bain;* 1845; — *Un Cabinet d'Antiquaire;* 1846; — *Halte de Bohémiens et de Contrebandiers espagnols dans les roches de Guadarama* (Vieille-Castille); 1847; — *Vue du Tombeau des Énervés à Jumièges;* 1847; — *Persée délivrant Andromède;* 1849; — *Le Christ mort, sur les genoux de la Vierge;* 1850; — *Saint Germain donnant une médaille à sainte Geneviève enfant;* 1850; — *Femmes grecques à leur toilette;* 1852; — *Installation de la Magistrature* (novembre 1848); 1855. Il a exécuté pour le musée de Versailles: *Bataille d'Aicha;* 1836; — *Combat de Hoeglède;* 1836; — *Bataille de Turcoing;* — *Combat de Seminara;* — *Louis XII à la bataille d'Agnadel;* 1837; — *La Reddition du Château de Foix;* — *Godefroid de Bouillon tenant les assises de Jérusalem;* 1839; — *La Prise de l'oriflamme par Louis VII;* — *Portrait de Philippe le Hardi;* — *Portrait du maréchal de Catinat.* M. Jollivet a peint en outre un tableau commandé pour la ville de Vitry-le-Français représentant *Jésus-Christ guérissant des malades;* il a été chargé de la décoration de la chapelle Saint-Louis, qu'il a peinte à la cire, et des vitraux qui l'accompagnent, dans l'église Saint-Louis-en-l'Ile; il a fait les cartons des vitraux des chapelles des hôpitaux de Meaux et de Montmirail; enfin il a décoré à la fresque le fond de l'église Saint-Ambroise à Paris. Ayant peint sur lave émaillée une *Vierge et l'enfant Jésus* pour l'empereur de Russie, la ville de Paris le chargea d'exécuter un travail analogue pour le porche de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Cette peinture, qui occupe une superficie de plus de quatorze mètres, représente *La Trinité* accompagnée des prophètes et des évangélistes. C'est le plus grand émail qui ait été fait; il a été exécuté selon les procédés de MM. Mortelègue et Hachette. L. L—R.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Necrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 204. — *Livrets du Salon*, 1831-1855.

JOLLOIS (*Jean-Baptiste-Prosper*), ingénieur et antiquaire français, né à Brinon-l'Archevêque (Bourgogne), le 17 août 1776, mort à Paris, le 25 juin 1842. Après avoir fait ses études au collége d'Auxerre, il entra, à dix-sept ans, à l'École Polytechnique, et de là dans le corps des Ponts et Chaussées. Il fit partie de l'expédition d'Égypte comme ingénieur ordinaire, et enrichit, avec son collègue de Villers, le grand ouvrage sur l'Égypte de mémoires nombreux. Jollois fut chargé par le général Menou des travaux hydrauliques du Delta. L'association de Jollois et de Villers fut signalée surtout par leurs recherches sur les bas-reliefs astronomiques de l'Égypte. Dès qu'ils connurent la découverte du zodiaque circulaire de Denderah, ils prirent la résolution de se rendre dans la Thébaïde pour copier ce monument important. Vainement on représenta aux courageux ingénieurs les difficultés, les obstacles, les dangers qu'ils auraient à surmonter, ils se mirent en route, et parvinrent à ce temple si célèbre de Denderah; ils s'établirent dans la salle même où la mosaïque était sculptée, et à la lueur des flambeaux, avec une peine infinie, ils en firent une copie réduite, que la commission d'Égypte a publiée depuis. Ils recherchèrent d'autres monuments du même genre: ce fut alors qu'ils découvrirent les grands zodiaques de Denderah et d'Esneh dont les dessins leur sont également dus. Les premiers ils en ont donné une interprétation consignée dans le *Mémoire sur les Bas-Reliefs Astronomiques des Égyptiens*. Leur travail devint l'objet d'une grande polémique, et quant à leur explication, la découverte de Champollion et l'exploration comparative du style des monuments ne peuvent enlever ce qu'elle a d'ingénieux.

De retour en France, Jollois fut attaché à la ville de Paris comme ingénieur ordinaire et peu de temps après nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1819, il fut nommé ingénieur en chef du département des Vosges. Il fut chargé de présenter le projet d'un monument à ériger à la mémoire de Jeanne d'Arc. Sous sa direction, ce monument s'est élevé à Domremy. A cette occasion il fit des recherches sur la vie de l'héroïne, et en publia l'histoire. Il fut ainsi amené à s'occuper de l'histoire de la ville d'Orléans à l'époque de sa délivrance par Jeanne d'Arc, et dressa en 1830 sur ce sujet un mémoire accompagné de dessins. Les antiquités nationales lui fournirent l'objet d'un mémoire qu'il envoya en 1823 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il reçut la seconde médaille pour ce travail. Continuant ses recherches archéologiques, il fit une description des antiquités du cimetière d'Orléans, qui lui valut, de la part de la même académie, et pour le concours de 1832, une mention honorable. Enfin pour un mémoire sur les antiquités du Loiret il obtint une nouvelle médaille. Appelé à Paris en 1839 comme ingénieur en chef, directeur des travaux du département de la Seine, il rédigea un grand travail d'ensemble offrant un tableau descriptif et critique de toutes les antiquités de ce département. Ce travail lui valut une première mé-

daille d'or, que lui a décernée l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au concours des antiquités nationales de 1840, et fut imprimé, en grande partie dans le *Recueil des Savants étrangers*.

Comme ingénieur, Jollois exécuta à Paris, de 1830 à 1842, les constructions des quais et des ports, et l'ouverture des chemins vicinaux du département de la Seine. L'impulsion remarquable qu'il donna à ces travaux fut récompensée par sa promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Il fut membre et président de la Société des Antiquaires de France. Voici la liste de ses ouvrages : *Histoire abrégée de la Vie et des Exploits de Jeanne d'Arc, surnommée* la Pucelle d'Orléans, *suivie d'une notice descriptive du monument érigé à sa mémoire à Domremy, de la chaumière où l'héroïne est née, des objets antiques que cette chaumière renferme*, etc.; Paris, 1821, in-folio, avec 12 pl.; — *Notice sur l'ancien Coffre qui se voit dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans*; 1825, in-8°; — *Mémoire sur les Antiquités de Domon*; Épinal, 1829, in-8°; — *Antiquités du grand Cimetière d'Orléans*; Paris, 1832, gr. in-4°; — *Histoire du Siége d'Orléans, contenant une dissertation où l'on s'attache à faire connaître la ville et les environs tels qu'ils existaient en 1428 et 1429, ainsi que l'emplacement des boulevards et des bastilles des Anglais, les armes en usage à cette époque*, etc.; Paris, 1833, in-4°, avec 7 pl.; — *Notice sur les Monuments élevés en France à la mémoire de Jeanne d'Arc*; Paris, 1834, in-4°; — *Lettre à MM. les membres de la Société royale des Antiquaires de France sur l'emplacement du fort des Tourelles de l'ancien pont de cette ville*; Paris, 1834, in-4°, avec 6 pl.; et dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, année 1834; — *Appendice aux Recherches sur les Bas-Reliefs Astronomiques des Égyptiens* (avec de Villers); Paris, 1834, in-8°, avec une pl. et un *fac-simile*; — *Mémoire sur les Antiquités du Département du Loiret*; Paris, 1836, in-4°, avec 29 pl.; — *Mémoire sur quelques Antiquités remarquables du Département des Vosges*; Paris, 1843, in-4°, avec 40 pl. et une carte; — *Mémoire sur les Antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, contenant la découverte d'un cimetière gallo-romain sis entre la rue Blanche et la rue de Clichy, dans l'impasse Tivoli, et des recherches sur les voies romaines qui aboutissaient à Lutèce; suivi d'un Résumé statistique et accompagné d'Observations nouvelles sur les antiquités trouvées en divers temps et en divers lieux dans Paris*; in-4°, avec 3 cartes. Ce mémoire a paru en grande partie dans le t. Ier des *Mémoires présentés par divers Savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e série (*Antiquités de la France*). Enfin on trouve de lui, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. II, *Antiquités découvertes dans l'ouverture du canal de Bourgogne entre Rougemont et Averolles*.

GUYOT DE FÈRE.

Notice de M. A. Maury, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. VIII, nouvelle série, année 1846. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1843, p. 89; 1844, p. 4. — *Statistique des Gens de Lettres*, t. 1er.

JOLLY (*François-Antoine*), poëte dramatique français, né à Paris, le 25 décembre 1662; y est mort le 30 juillet 1753. Il devint censeur royal, et composa d'abord quelques ouvrages pour le théâtre, entre autres : les paroles de l'opéra de *Méléagre*, donné en 1709; — *L'École des Amants*, comédie en trois actes et en vers, jouée avec succès en 1718, et imprimée en 1719; — *La Capricieuse*, comédie en trois actes et en vers, représentée au Théâtre-Italien en 1726, publiée en 1727; — et *La Femme jalouse*, comédie en trois actes et en vers, donnée au même théâtre en 1726, imprimée en 1727. Il a donné des éditions exactes des *Œuvres de Molière*, 1734, 6 vol. in-4°, et 1739, 8 vol. in-12, enrichis de vignettes à chaque pièce; — des *Œuvres de Racine*, 2 vol. in-12; — des *Œuvres de P. Corneille*, 5 vol. in-12; — le *Théâtre de Montfleury père et fils*, 3 vol. in-12. Enfin, il a écrit le *Nouveau et grand Cérémonial de France* (le manuscrit se conserve à la Bibliothèque impériale). Cet ouvrage valut aux deux sœurs de l'auteur une pension de 400 livres. G. DE F.

Titon du Tillet, 2e suppl. au *Parnasse français*.

JOLLY (*Marie-Élisabeth*), comédienne française, née à Versailles, où ses parents faisaient un commerce de quincaillerie, le 8 avril 1761, et non le 3 avril 1762, morte à Paris, le 5 mai 1798. Elle avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle s'engagea dans la troupe de Mlle Montansier, à Versailles, et ensuite dans celle de Caen. Le 1er mai 1781 elle débutait à la Comédie-Française par les rôles de Dorine dans *Tartufe*, et de Lisette dans *Le Tuteur* (1), pour remplacer dans l'emploi des *soubrettes* Mme Belleccour, dont l'âge rendait la retraite imminente. Ses débuts furent si brillants que sa réception eut lieu en 1783. Son talent se plaît aux genres les plus opposés. Elle jouait les servantes de Molière avec verve et franchise, et n'excellait pas moins dans les soubrettes d'un genre plus élevé. Comme, à cette époque, les règlements astreignaient tout acteur à se produire simultanément dans le genre *comique* et le genre *tragique*, Mlle Jolly, pour se conformer à l'usage, joua en 1784 le rôle de Constance dans *Inès de Castro*, et s'y fit applaudir par une sensibilité noble et touchante. Le 23 octobre 1790, voulant ramener au Théâtre-Français le public, que les événements de la révolu-

(1) Comédie en un acte et en prose, de Dancourt, représentée le 13 juillet 1695.

tion semblaient en éloigner, elle parut dans le rôle gigantesque d'Athalie, et ne s'y montra pas trop inférieure à ses célèbres devancières Dumesnil et Clairon. Le dernier rôle qu'elle joua fut celui de la Fée dans *L'Oracle*, de Sainte-Foix, où ses deux filles débutaient, le même soir, par les rôles d'Alcindor et de Lucinde.

Mlle Jolly était douée d'une sensibilité très-vive. Ainsi que la plupart de ses camarades, elle avait été détenue pendant plusieurs mois aux Madelonnettes, d'où elle ne sortit qu'en prenant l'engagement de s'adjoindre à la fraction républicaine des Comédiens français qui s'étaient séparés de la société mère pour aller fonder le Théâtre de la République. Au bout de quelque temps elle fut incarcérée de nouveau, sur une dénonciation de Ronsin. Ces vicissitudes, qui l'éloignaient d'un époux et d'enfants qu'elle aimait tendrement, altérèrent sa santé et développèrent en elle le germe d'une maladie de poitrine. Après une convalescence assez longue, elle se hâta de rejoindre ses anciens camarades, qui, dès le 18 janvier 1798, reprirent possession de leur salle (aujourd'hui l'Odéon). Mais le mal qui la consumait fit bientôt de tels progrès qu'elle fut promptement enlevée à l'art dramatique, dont elle était une des plus remarquables adeptes. Cette actrice fut universellement regrettée, parce qu'à un talent très-réel elle unissait une modestie très-grande et très-sincère. Elle avait épousé, en 1781, M. du Lomboy, ancien capitaine de cavalerie, dont elle ne porta jamais le nom au théâtre. Cette union fut heureuse. Mlle Jolly a été inhumée, selon le vœu qu'elle avait exprimé, à La Roche-Saint-Quentin, où son mari possédait une habitation, à deux lieues de Falaise, sur la crête d'une montagne qui, depuis, a pris le nom de mont Jolly.

Ed. DE MANNE.

Almanach des Spectacles.—Correspondance de Grimm. — Galerie dramatique du Théâtre-Français. — Histoire du Théâtre-Français, par Étienne et Martainville. — *Renseignements particuliers.*

JOLLY (*Toussaint-Félix*), théologien français, né à Moivre près Châlons-sur-Marne, en 1760, mort à Paris, le 14 octobre 1829. Il fit ses études à Châlons, et entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, dont il prit l'habit dans l'abbaye de Saint-Quentin; à Beauvais, le 15 février 1781. Il professa la théologie d'abord à Beauvais, puis au Val-des-Écoliers, autre couvent de son ordre (diocèse de Langres). En 1788, il était prieur de Châtillon, et remplit cette fonction jusqu'en 1791; il se cacha durant le mauvais temps de la république. Il reparut dès le 9 thermidor, et après le concordat de 1801 il professa la théologie et l'Écriture Sainte au séminaire de Troyes. L'âge le contraignit à donner sa démission, et il vint mourir à Paris. On a de lui : *Memoriale Scripturæ Sanctæ, ex ipsis textus sacri verbis compositum, sive manuale veritatis et salutis, continens*, etc.; Paris, 1824, 1826, 2 vol., in-12; — *Tractatus de Religione Catholica, de virtutibus et vitiis atque de primis diversorum statuum obligationibus compendium*, etc.; Paris, 1825, in-12; — *Mémorial de l'Écriture Sainte, composé avec les propres paroles du texte sacré, ou manuel de vérité et de salut*; etc., Paris, 1825 et 1826, 2 vol. in-12; — *Mémorial sur la Révolution française, ses causes, ses promesses et ses résultats*, etc.; Paris, 1824 et 1828, 2 vol. in-12.

H. L.

Quérard. *La France Littéraire.*

JOLY (*Claude*), écrivain religieux français, né à Paris, le 2 février 1607, mort dans la même ville, le 15 janvier 1700. Son père, Guillaume Joly, mort en 1613, était lieutenant général de la connétablie de la maréchaussée de France. Sa mère était fille du fameux Antoine Loisel. Il fit ses humanités avec succès, étudia le droit, se fit recevoir avocat, et plaida pendant quelque temps. Mais, entraîné par son goût vers l'état ecclésiastique, il prit les ordres, et fut pourvu en 1631 d'un canonicat de l'église de Paris, que lui résigna un de ses oncles maternels. Le duc de Longueville, lorsqu'il partit à Munster en qualité de plénipotentiaire, l'emmena avec lui. Pendant les troubles de la capitale, Joly fit un voyage à Rome, et y demeura jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie en France. Nommé chantre de son église en 1671, il fut plusieurs fois chargé de l'officialité. Il mourut d'une chute qu'il fit dans l'église Notre-Dame. « Malgré son assiduité à l'office divin, ses emplois et son âge, dit Nicéron, il n'a point cessé d'étudier continuellement. Il avoit une belle bibliothèque, qu'il a donnée au chapitre de l'église de Paris. Il avoit principalement étudié les auteurs du moyen et du bas âge, et particulièrement les historiens français. Il joignoit agréablement l'érudition ecclésiastique à la profane, et l'histoire au droit et à la théologie. Il avoit un style mâle, mais un peu dur, sans affectation et sans ornement. » On a de lui : *De reformandis horis canonicis ac rite constituendis clericorum muneribus Consultatio. Cui accessit libellus de origine, usu, ac mutatione officii divini, autore J. Stella*; 1643, in-8°; 1675, in-12; — *Antonii Loiselli patris et vidi filii Vita*; Paris, 1643, in-8°; — *Recueil de maximes véritables et importantes pour l'Institution du Roi, contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin, surintendant de l'éducation de Sa Majesté*; Paris, 1652, 1663, in-8° et in-16 : l'abbé Lenglet trouve que l'auteur est trop hardi et trop républicain, et qu'il a mérité par ses saillies de frondeur, dont son livre est rempli, de le voir brûler par la main du bourreau. Claude Joly fit imprimer lui-même la sentence du Châtelet de Paris qui condamnait son livre au feu, pour se donner le plaisir de fronder le discours de l'avocat du roi : on la trouve, avec la réponse de Joly, à la fin de plusieurs exemplaires du livre qui y est condamné; — *Propositions chrétien-*

nes d'un député de la chambre de Saint-Louis pour le soulagement des pauvres; Paris, 1652, in-4°; — *Opuscules divers tirez des Mémoires d'Antoine Loisel, avec quelques ouvrages de Baptiste Dumesnil et de P. Pithou;* Paris, 1652, 1656, in-4°; — *Règles chrétiennes pour entrer et vivre saintement dans le mariage;* Paris, 1664, 1685, in-12; — *Traité de la Restitution des grands, avec une lettre touchant quelques points de la morale chrétienne;* 1665, in-16; — *Codicille d'Or tiré de l'Institution du Prince chrétien d'Erasme, et autres pièces;* 1665, in-12; — *De l'état du Mariage, traduit du latin de François Barbaro, avec quelques autres traitez, touchant les offices domestiques;* Paris, 1667, in-12; — *Dissertatio de verbis Usuardi relatis in Martyrologio Parisiensi de Assumptione B. Mariæ Virginis;* Sens, 1669, in-12; — *Epistola apologetica ad cardinales Retzium et Bullonium pro Usuardi verbis de Assumptione beatæ Mariæ Virginis et conclusione capituli Parisiensi;* Rouen, 1670, in-12; — *Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ de verbis Usuardi ad festum Assumptionis B. M. V. vindicata adversus Jacobum Gaudinum, cum responsione ad vindicias Parthenicas Nicolai Ladvocati Billialdi;* Sens, 1672, in-12; — *Voyage de Munster, de Hollande*, etc.; Paris, 1672, in-12; — *Statuts et Règlements des Petites Écoles de grammaire de la ville, cité, université, faubourgs et banlieue de Paris;* Paris, 1672, in-12; — *Mémoire instructif pour l'Hôtel-Dieu de Paris;* 1674, in-8°; — *Avis chrétiens et moraux pour l'Institution des Enfants;* Paris, 1675, in-12 : on trouve à la fin un traité abrégé de l'orthographe française; — *Avis aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris sur les biens et les devoirs de leur vocation, pour leur avancement à la perfection de leur état;* Paris, 1676, in-12; — *Des Écolastres épiscopales et ecclésiastiques pour le droit des chantres, chanceliers et écolastres des églises cathédrales de France, et particulièrement du chantre de l'église de Paris, sur les écoles qui lui sont commises;* Paris, 1678, in-12; — *Factum pour Claude Joly, chantre et chanoine de l'église de Paris, contre les recteur, doyens et suppôts de l'Université de Paris;* in-4°; — *Factum pour le Chapitre de l'église de Paris, au sujet des petites écoles;* in-4°; — *Second Factum de Claude Joly pour répondre à celui des curez de Paris;* in-4° : les curés prétendaient que les écoles de charité étaient indépendantes de la juridiction du chantre; — *Mémoire touchant les démêlez du cardinal de Rets avec la cour, au sujet de l'archevêché de Paris.* Cette pièce, extraite d'un plus grand ouvrage qui n'a pas été imprimé, a été jointe aux *Mémoires* de Guy Joly dans la seconde édition d'Amsterdam, 1718. Claude Joly avait composé une *Vie d'Érasme*, qui contenait aussi celle de la plupart des savants du même temps; elle est restée manuscrite. Colomiès rapporte que pour la composer Claude Joly avait lu sept fois tous les ouvrages d'Érasme. J. V.

Louis Le Gendre, *Éloge de Claude Joly.* — Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques.*—Colomiès, *Biblioth. choisie.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Niceron, *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes illustres dans la République des Lettres*, t. IX, p. 116, et t. X, p. 188.

JOLY (*Claude*), prédicateur français, né à Bury-sur-l'Orne (Lorraine), en 1610, mort en 1678. Il acheva ses études à Paris, où il devint docteur en Sorbonne. Curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, il fut nommé à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, en basse Bretagne, et ensuite évêque d'Agen. Il soutint avec zèle la juridiction ecclésiastique contre les réguliers. On a de lui huit volumes de prônes et de sermons, qui sont estimés. Ils ne sont point tels cependant qu'il les a prononcés; car il n'en écrivait que le commencement, le projet et les preuves en latin, et s'abandonnait ensuite à son imagination et aux mouvements de son cœur. C'est Richard, avocat, qui les a mis dans l'état où ils ont été imprimés, sur des notes recueillies par des auditeurs. Ceux pour tous les dimanches de l'année furent imprimés pour la première fois en quatre vol. in-12, les deux premiers en 1692, les deux autres en 1694, et réimprimés à Paris en 1698 et 1699 et en 1725. Les prônes sur différents sujets de morale furent imprimés en trois vol. in-8° et in-12, en 1691 et 1693, et réimprimés en 1694. En 1696 il parut encore un autre volume in-12, sous le titre d'*Œuvres mêlées* de M. Claude Joly : ce ne sont encore que des discours ou sermons. On a en outre de Joly : *Les Devoirs du Chrétien, dressés en forme de catéchisme en faveur des curés et des fidèles de son diocèse;* Agen, in-12. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Historique.* — Ladvocat, *Dict. Histor. et Portatif.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Univ., Hist., Crit. et Bibliogr.*

JOLY (*Guy*), historien français, neveu de Claude Joly, chantre de l'église de Paris, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Conseiller du roi au Châtelet de Paris, il devint en 1652 syndic des rentes de l'hôtel de ville. Il s'attacha au cardinal de Retz, qu'il suivit longtemps dans ses disgrâces et ses aventures. Il a écrit des *Mémoires*, depuis 1648 jusqu'en 1665, pour servir d'éclaircissements et de suite à ceux de ce cardinal : ils ont été imprimés après ceux-ci, en 1718, 2 vol. in-12, et on les a réunis dans les nouvelles éditions. « Ils sont écrits d'un style plus exact, dit Moréri, et si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux du cardinal. » Le coadjecteur parle de Joly comme d'un esprit difficile et sujet à prendre des travers. Moréri le trouve « sage dans ses discours, prudent dans sa conduite, éclairé dans le parti qu'il embrasse, fixe dans ses principes, prompt en ressources, hardi dans le danger, constant dans ses résolutions. Le cardinal de Retz,

ajoute-t-il, s'abandonnoit quelquefois tellement à ses passions, à la prévention pour ses propres sentiments ou à de mauvais conseils, que Joly ne pouvoit voir sans quelque chagrin ses avis rejetés. Il avoit cet avantage que la suite en démontroit la solidité et faisoit voir qu'en les donnant il ne se proposoit que le bien du cardinal, auquel il étoit attaché d'affection. Malgré cela, il le loue moins qu'il ne le critique. » Lorsque le cardinal retourna à Rome, Guy Joly se sépara de lui. La cour l'engagea à travailler aux traités qui furent faits pour la défense des droits de la reine. Joly fit, entre autres, les *Remarques pour servir de réponse à deux écrits imprimés à Bruxelles contre les droits de la reine sur le Brabant et sur divers lieux des Pays-Bas;* 1667, in-12 : ces deux traités sont de Pierre Stockmans; celui-ci répondit en 1668 à Guy Joly, qui répliqua par des *Remarques envoyées à M. Stockmans pour servir de réponse à la seconde partie de son Traité du Droit de Dévolution;* Paris, in-12. Guy Joly est encore auteur des ouvrages suivants : *Les Intrigues de la Paix et les Négociations faites à la cour par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent;* 1652, in-fol., avec une suite imprimée la même année. En 1649, Guy Joly, passant dans la rue des Bernardins, vit tirer sur lui un coup de pistolet, et porta plainte au parlement par un écrit intitulé : *Moyens de requête présentés à la cour par M. Guy Joly, conseiller du roi au Châtelet de Paris, pour raison de l'assassinat commis en sa personne, le* 11 *de décembre.*

J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — *Europe Savante*, tome I, part. 2, février 1719. — Moréri, *Grand Dict. Historique.*

JOLY (*Bénigne*), écrivain religieux français, né à Dijon, le 22 août 1644, mort dans la même ville, le 9 septembre 1694. Fils d'un secrétaire au parlement de Bourgogne, il fit ses études à Beaune, chez les oratoriens, et se rendit en 1662 à Paris, où il fut ordonné prêtre en 1672; reçu docteur en théologie la même année, il retourna à Dijon, où il devint chanoine de Saint-Étienne. On a de lui : *Exercices de Piété pour employer saintement la journée;* Dijon, 1682, 1687, 1690, 1707, 1716, 1789, in-12; réimp. un grand nombre de fois; — *Prière et Manière d'assister dévotement à la procession du Saint-Sacrement de l'autel qui se fait tous les ans le jour de la Fête-Dieu*, etc.; Dijon, 1690, in-12; — *Pratiques Chrétiennes dans les actions ordinaires de la vie;* Dijon, 1690; — *Méditations, ou entretiens de l'âme avec N. S. Jésus-Christ après la sainte communion, sur les Évangiles de tous les dimanches et fêtes principales de l'année, avec les instructions touchant la sainte communion et l'oraison mentale;* Dijon, 1691, 1709, in-12; — *Méditations chrétiennes pour tous les jours du mois*, etc.; Dijon, 1691, in-8°; — *Devoirs du Chrétien;* Dijon, 1697, in-12; — *Le Chrétien charitable;* Dijon, 1697, in-12; — *Règlements pour les Religieuses hospitalières de Dijon.* On lui attribue : *Le Secret de l'Oraison mentale, où l'on découvre la parfaite idée de la méditation, les grands avantages qu'on en reçoit, et un moyen facile de la faire, avec la pratique sur les plus importantes vérités du christianisme et sur tous les mystères de la vie de Jésus-Christ;* Dijon, 1680, in-8°. Il avait laissé en manuscrit un *Recueil des Conférences faites pendant qu'il était supérieur de l'hôpital de Dijon*, et une *Vie de la demoiselle Anne Palliot, supérieure du Bon-Pasteur* à Dijon. J. V.

Père Beaugendre, *Vie de M. Joly;* Paris, 1700, in-8°. — Soyrot, *Abrégé de la Vie de M. Joly;* Dijon, 1707, in-12. — Père Hélyot, *Hist. des Ordres monastiques*, tome VIII, p. 226. — *Journal des Savants*, 1700. — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

JOLY DE FLEURY (*Guillaume-François*), magistrat français, né à Paris, en 1675, mort le 22 mars 1756. D'une ancienne famille de robe, il fut reçu avocat au parlement en 1695, devint avocat général de la cour des aides en 1700, et avocat général au parlement de Paris en 1705. Ses plaidoyers, ses harangues et ses autres discours publics se distinguaient par un naturel qui n'était pas sans élégance. D'Aguesseau ayant été fait chancelier de France en 1717, Joly de Fleury le remplaça dans sa charge de procureur général. « Son zèle pour le bien public le porta, dit la *Biographie* Chaudon, à faire mettre en ordre les registres du parlement. Il en tira de l'obscurité plusieurs qui étoient ensevelis dans la poussière des greffes. Il sut y découvrir mille choses curieuses et utiles propres à l'éclaircissement du droit, de la pratique judiciaire, et de divers points d'histoire. C'est à lui pareillement que l'on doit le travail commencé, dans le même goût, sur les rouleaux du parlement, pièces dont avant lui l'on n'avoit proprement aucune connaissance. Il en a fait faire, sous ses yeux, des extraits et des dépouillements. Il en a aussi dirigé jusqu'à sa mort les inventaires et les extraits que l'on faisoit des pièces renfermées dans le trésor des chartes. Sa vie fut un travail continuel, consacré au bien et à l'utilité publics. On a dit de lui que si les lois se perdoient en France, on les retrouveroit dans sa tête. » En 1746, ses infirmités l'obligèrent à donner sa démission de procureur général en faveur de son fils aîné. Son cabinet devint alors un tribunal où se rendaient le pauvre comme le riche, la veuve et l'orphelin. Joly de Fleury avait été employé, en 1752, à calmer les différends qui déchiraient alors l'Église de France. Il a laissé en manuscrit des mémoires sur des questions de droit, des observations, des remarques et des notes sur les différentes parties du droit. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Historique.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Histor.* (édit. de 1810). — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

JOLY DE FLEURY (*Jean-Omer*), écrivain religieux français, neveu du précédent, né à Paris, en janvier 1700, mort le 27 novembre 1755. Fils de Joseph-Omer Joly de Fleury, avocat général au parlement de Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de l'église de Paris en 1724, abbé d'Aumale en 1729, et de Chézy en 1734. Lié avec le docteur de La Chambre, il collabora à son *Traité de la Véritable Religion*, au moins pour la recherche des autorités, et il contribua de sa bourse à l'impression de plusieurs écrits du même auteur en faveur du formulaire de la bulle *Unigenitus*. Il a publié les *Sermons* du père Jérôme (Cl. Geoffrin); 1738, 5 vol. in-12; — *La Science du Salut, ou principes solides sur les devoirs les plus importants de la religion, tirés des Essais de Morale de Nicole*; 1746, in-12; les *Nouvelles Ecclésiastiques* accusèrent l'éditeur d'avoir altéré en plusieurs endroits la doctrine de Nicole. Le libraire Vincent, dans ses *Catalogues* de 1772 à 1776, annonce sous le nom de l'abbé Fleury : *Paraphrase et Explication de l'Ancien Testament*; 1754, 4 vol. in-12; — *des Quatre Evangiles*; 1754, 4 vol. in-12; — *des Psaumes*; 1756, in-12; — *La France Littéraire* de 1769 attribue ces trois derniers ouvrages à l'abbé Mignot. En 1756, l'abbé Joly de Fleury fit paraître l'*Abrégé de Philosophie* de l'abbé de La Chambre, avec une notice sur la vie de l'auteur. « L'abbé Goujet nous apprend encore, dit Barbier, que l'abbé Joly fit imprimer une dissertation sur les censures *in globo*, mais qu'il en retira les exemplaires. On trouve un extrait critique de cette dissertation, par l'abbé Goujet lui-même, dans la *Bibliothèque Française* de Du Sauzet. » J. V.

Catal. manuss. de l'abbé Goujet. — *Dict. de la Noblesse.* — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. Hist.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JOLY DE FLEURY (*Omer*), magistrat français, fils de Guillaume-François Joly de Fleury, né à Paris, le 26 octobre 1715, mort le 29 janvier 1810. Il entra dans la magistrature en 1735, comme substitut de son père. En 1737 il fut avocat général au grand conseil, en 1746 avocat général au parlement de Paris, et en 1768 président de la même cour. Ses *Réquisitoires* ont été vivement attaqués par Voltaire. Quelques-uns sont écrits avec éloquence et énergie.

Le dernier procureur général au parlement de Paris était fils de ce magistrat.

J. V.

Chaudon et Delandine; *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.*

JOLY DE FLEURY (*Jean-François*), magistrat français, frère du précédent, né le 8 juin 1718, mort à Paris, le 13 décembre 1802. Appelé à la place de conseiller au parlement de Paris, son mérite le fit porter successivement aux fonctions de maître des requêtes, d'intendant de Bourgogne et de conseiller d'État. Le 24 mai 1781, il fut nommé ministre des finances à la place de Necker. Partisan du pouvoir absolu, il signala son entrée au ministère par une augmentation des charges publiques qui excita de violents murmures. On chanta alors un vaudeville dont le refrain était : *Si c'est du fleuri, ce n'est pas du joli.* Plein de déférence pour son prédécesseur, il alla lui rendre visite à Saint-Ouen, et n'en resta pas moins fidèle aux anciens errements. Des ennemis nombreux s'élevèrent contre lui à la cour; embarrassé par ses emprunts continuels et las de sa position difficile, il donna sa démission, au mois de mars 1783, et fut remplacé par d'Ormesson. « Le temps de son administration a trop souvent été regardé comme insignifiant, dit Droz : c'est dans ces deux années qu'on voit commencer à croître un gouvernement dont l'impéritie semble s'accroître avec ses dangers. » Il passa obscurément tout le temps de la résolution, entouré de sa famille, et heureux d'être oublié. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Histor., Crit. et Bibliogr.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Bresson, *Hist. financière de la France.* — Droz, *Hist. de Louis XVI.* — Alf. Lemoine, *Les Derniers Forniers généraux*, dans le *Moniteur* du 8 déc. 1858.

JOLY (*Philippe-Louis*), philologue français, né à Dijon, en 1712, mort le 27 août 1742. Il était chanoine de la Chapelle-aux-Riches à Dijon. On a de lui : *Lettre sur un passage des Confessions de saint Augustin*; — *Poëme sur la Naissance du prince de Condé, traduit du latin* (du père Oudin) *en vers français*; 1737; — *Éloges de quelques Auteurs français*; Dijon, 1742, in-8° : « Ce volume en contient douze, dit M. Quérard; mais il y en a trois qui ne sont pas de l'abbé Joly; celui de Montaigne est du président Bouhier; ceux de Dalechamp et de Mézé sont de J.-B. Michault; » — *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*; Paris (Dijon), 1748, deux tomes en un vol. in-fol.; quelques exemplaires portent la date de 1722. « Cet ouvrage, dit M. Quérard, est le fruit de recherches immenses et d'une patience infatigable. Toutes les observations qu'il contient ne sont pas également importantes; il en est même de minutieuses, mais elles sont toutes appuyées de preuves qui mettent le lecteur impartial en état de prononcer entre Bayle et son critique. » On a encore de l'abbé Joly : *Éloge de Philippe Papillon* (dans le *Mercure de France*, juin 1738); — *Lettre à l'abbé Lebeuf sur les Poésies de P. Grognet* (*Mercure*, juin 1739); — *Lettre à M. de Laroque sur quelques sujets de littérature* (*Mercure*, juillet 1739); — *Traité de la Versification française*, dans l'édition du *Dictionnaire* de Richelet, publiée par l'abbé Berthelin; Paris, 1751, in-8°. Il a aussi donné plusieurs articles au *Journal des Savants*. Il a été l'éditeur des *Poésies nouvelles* de La Monnoye; Paris (Dijon), 1745, in-8°; — de la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, par l'abbé Papillon et des *Mémoires Historiques, Critiques et Littéraires* de F. Bruys, auxquels il a ajouté un *Borbonianna* et *Chevaneana*. Enfin il a laissé

en manuscrit une *Vie de Postel*; — *Remarques sur les deux Chronologies de P.-Victor Palma-Cayet, avec une Vie de l'auteur*; — *Remarques sur les* Mémoires *du Père Nicéron*; — *Examen des Trois Siècles littéraires de l'abbé Sabatier de Castres* : « L'auteur, dit Barbier, a eu soin d'y faire entrer nombre d'anecdotes intéressantes, de remarques curieuses, et de réflexions choisies. Les libraires de Paris refusèrent d'imprimer cet ouvrage, sous prétexte que l'auteur censuré était l'objet du mépris public. » — *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique et de Littérature, pour servir de continuation à ceux de M. l'abbé d'Artigny* : « L'auteur, dit Barbier, devait insérer dans ce recueil des manuscrits qui lui avaient coûté plus de deux mille écus, des dissertations, remarques et extraits de sa composition : travail de plus de trente années. Mécontent de la modicité des honoraires que les libraires de Paris lui offrirent en 1777 pour l'impression des deux premiers volumes de cette collection, l'auteur garda son manuscrit. Il est à craindre que toutes ses recherches ne soient perdues. » J. V.

Barbier, *Examen critique et compl. des Dict. Histor.*— Quérard, *La France Littéraire*.

JOLY (***), chef vendéen, né à Bordeaux, vers 1750, massacré à Saint-Florent, en avril 1795. Il avait essayé de plusieurs professions, dans lesquelles il n'avait pas réussi, lorsque, pour fuir ses créanciers, il vint s'établir dans le Poitou. Désespéré dans ses affaires, il n'attendait qu'une occasion favorable pour refaire sa fortune. Les révoltes des paysans de l'ouest, qui dans les premiers jours de mai 1793, appelés par la conscription à servir sous les drapeaux de la république, préféraient se battre contre elle, devinrent pour Joly un moyen de se distinguer. Il avait trois fils en état de porter les armes, il les entraîna tous trois; et quoique jadis ennemi des nobles et des priviléges, il devint l'un des antagonistes les plus acharnés des républicains. « A certain caractère, disent les auteurs de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, Joly joignait des mœurs dures et était en même temps cruel et ambitieux. » L'un des premiers, il rassembla entre La Mothe-Achard et Saint-Gilles un corps d'insurgés assez considérable, qui prit le nom d'*armée des Sables*. Joly obtint d'abord quelques succès contre les détachements de gardes nationaux envoyés contre lui; mais, ayant attaqué les Sables-d'Olonne, il fut deux fois repoussé avec des pertes sérieuses. Il joignit alors sa troupe à celles que commandait Charette. Les Vendéens attaquèrent Nantes, qui, vigoureusement défendue par Beysser et Canclaux, vit tomber sous ses murs le généralissime des insurgés, Cathelineau, et l'élite des officiers et soldats des assiégeants. Joly se rejeta alors dans la Vendée, et agit séparément. Il obtint de sanglants avantages sur les *bleus*; habile et souvent vainqueur dans cette guerre de surprise, il ne fit jamais grâce à un prisonnier, ni à un déserteur. C'est à cette époque qu'ayant demandé au chef de l'artillerie Leblanc de la poudre pour ses soldats, et celui-ci lui ayant déclaré qu'il n'en avait plus, Joly lui fit sauter le crâne d'un coup de pistolet. Il voulait être nommé commandant en chef du bas Poitou; cependant il se joignit de nouveau à Charette, et se battit ainsi à Torfou, à Montaign et à Saint-Fulgent. Il tint en échec les différentes armées républicaines durant tout l'hiver de 1794, lorsque la grande colonne vendéenne eut passé la Loire pour n'y plus rentrer. Il perdit ses trois fils dans la même action; un d'entre eux avait passé aux républicains. La douleur paternelle n'éteignit pas l'ambition de Joly, qui revendiqua le commandement supérieur contre Charette; il eut encore cette fois le dessous dans l'aréopage vendéen, et dès ce moment il jura une haine implacable à ses frères d'armes, qu'il n'aida plus que froidement. En avril 1795, les armées de Stofflet et de Charette s'étant réunies à Béziliane, Joly fut dénoncé par l'état-major royaliste comme ayant détourné une partie des approvisionnements de l'armée vendéenne. Cette accusation, vraie ou fausse, produisit un grand effet sur les hommes de sa bande, qui se dispersèrent pendant qu'il cherchait à passer la Loire à Saint-Florent; après la fuite de La Roche-Jaquelein, les chasseurs de Stofflet le saisirent, et le fusillèrent. H. Lesueur.

Crétineau-Joly, *Guerres de la Vendée*. — Th. Muret, *Guerres de l'Ouest*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

JOLY (Le P. *Joseph-Romain*), littérateur français, né à Saint-Claude, le 15 mars 1715, mort à Paris, en 1805. Il put prendre l'habit chez les Capucins de Pontarlier. Doué d'une grande facilité, il embrassa tous les genres de littérature : cultivant à la fois la poésie, l'éloquence, l'histoire, les sciences naturelles. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertation où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'Académie de Besançon en* 1754; Épinal, in-8° : critique d'un mémoire de Bragier sur le nombre et la position des villes de l'ancienne Séquanie; — *Le Diable cosmopolite*, poëme; Paris, 1760, in-8°; satire contre les philosophes; — *Lettres sur les Spectacles, à Mlle Clairon*; Avignon (Paris), 1762, in-8° : l'auteur a pour but de prouver que les spectacles sont contraires aux bonnes mœurs; — *Histoire de la Prédication*; Paris, 1767, in-12; — *Conférences pour servir à l'instruction du peuple*; Paris, 1771, 3 vol. in-12; — *Conférences sur les Mystères*; Paris, 1773, in-12; — *Le Phaéton moderne*, poëme; Paris, 1772, in-8° : c'est une satire contre Voltaire; — *Dictionnaire de Morale philosophique*; Paris, 1772, 2 vol. in-8°; — *La Franche-Comté ancienne et moderne*; Paris, 1779, in-12; — *La Géographie sacrée et les Monuments de l'Histoire Sainte*; Paris, 1784 : cet ouvrage, le plus important de ceux du P. Joly, avait déjà paru

sous le titre de *Lettres sur divers sujets importants de Géographie sacrée;* Paris, 1772, in-4°; la 2e édition est accompagnée de 10 pl.; — *Aventures de Mathurin Bonice, premier habitant de l'île de l'Esclavage, premier ministre du roi Zanfara;* Paris, 1783, 4 vol. in-12, roman moral et allégorique; — *L'Égyptiade, ou voyage de saint François d'Assise à la cour du roi d'Égypte*, poëme épique en douze chants, Paris, 1786, in-12, avait déjà paru sous le titre de l'*Egyptienne*, 1776, in-12; — *Théologie abrégée, ou sommaire de la doctrine chrétienne;* Paris, 1790, 2 vol. in-12; — *Placide*, tragédie chrétienne en cinq actes et en vers; Paris, 1790, in-12; — *Le Guide du Missionnaire;* Paris, 1790, in-12; — *L'ancienne Géographie universelle comparée à la nouvelle;* Paris, 1801, 2 vol. in-8°, avec un atlas in-4°. Le P. Joly est éditeur de l'*Histoire critique et apologétique de l'Ordre des Chevaliers du Temple*, par le P. Lejeune; Paris, 1789, 2 vol. in-4°. Il a donné des pièces de vers et des articles en prose au *Mercure* et à l'*Année littéraire*.

GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionn. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

JOLY (*Hugues-Adrien*), collecteur d'estampes français, né à Paris, le 10 avril 1718, mort dans la même ville, le 7 ventôse an 8 (27 février 1800). Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il le quitta pour suivre la carrière des arts, où ses heureuses dispositions furent bientôt secondées par l'amitié et les conseils de Charles-Nicolas Coypel, premier peintre du roi. Secrétaire de l'Académie de Peinture et de Sculpture pendant trente ans, Joly se distingua dans cette place par sa sagacité et son érudition, et fut nommé, vers 1750, garde du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi. C'est à ses travaux et à son infatigable activité qu'est due, on peut le dire, la création de ce précieux dépôt, auquel des acquisitions nombreuses, dirigées par un goût éclairé pendant près d'un demi-siècle, et une classification claire et méthodique donnèrent une importance et une utilité réelle. Trop modeste pour recueillir et imprimer de nombreuses notes qu'il a laissées éparses dans les portefeuilles du cabinet des estampes, Joly n'a peut-être pas moins contribué que son compagnon d'étude Vien à ramener à l'étude des chefs-d'œuvre de l'école italienne les jeunes artistes français. Tous trouvaient dans son accueil aimable et dans son amour pour les arts des encouragements et des conseils précieux, et le talent malheureux eut toujours en lui un protecteur prêt à l'aider de son crédit auprès des grands. A. PILLON.

Notice des Estampes de la Bibliothèque du Roi; 1822. — *Documents particuliers.*

JOLY (*Adrien-Jacques*), fils du précédent, né à Paris, vers le commencement de 1756, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 20 novembre 1829. Il fut nommé, le 26 octobre 1795, conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi, à la place de son père, dont il était adjoint depuis 1792. C'est à son administration qu'est dû l'accroissement prodigieux qui, dès le commencement du siècle, a fait du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi la collection la plus nombreuse et la plus riche de l'Europe. Par ses soins une nouvelle classification, nécessitée par tant d'augmentations successives, fut faite sous sa direction par son digne élève, M. Duchesne. On lui doit aussi l'idée de l'exposition d'un choix d'estampes dont la suite présente toute l'histoire de la gravure depuis son origine jusqu'à nos jours. On a de lui : *Dictionnaire des Artistes*, ou traduction de l'*Abecedario Pittorico* d'Orlandi, en quatre volumes in-fol.; — *Dictionnaire d'Antiquités*, 1er vol. in-fol.; ces deux ouvrages, restés inédits, se trouvent aux manuscrits de la Bibliothèque impériale. A. P.

Notice des Estampes de la Bibl. du Roi. — *Documents particuliers.*

JOLY DE MAIZEROY (*Paul-Gédéon*), célèbre tacticien français, né à Metz, le 6 janvier 1719, mort le 7 février 1780. Il entra au service à l'âge de quinze ans, fut lieutenant dans un régiment d'infanterie, fit les campagnes de Bohême et de Flandre sous le maréchal de Saxe, se distingua par ses talents et sa valeur au siége de Namur, aux batailles de Rocoux et de Laufelt, et mérita, jeune encore, le grade de lieutenant-colonel. Il servit en cette qualité dans la guerre de 1756. Dès que la paix fut conclue, il s'occupa à mettre en ordre de nombreuses notes qu'il avait rassemblées sur l'art de la guerre. Ses premières productions, accueillies avec faveur, lui ouvrirent, en 1776, les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fut en correspondance avec la plupart des savants de l'Europe, entre autres avec le grand Frédéric qui prit à son service un des neveux de Joly. Ses ouvrages, presque oubliés aujourd'hui, ont eu beaucoup de vogue. Ils offrent encore beaucoup de matériaux utiles, surtout aux historiens. L'auteur avait, d'ailleurs, fait une étude spéciale et profonde des anciens écrivains militaires. Ses principaux ouvrages sont : *Essais Militaires;* Amsterdam (Paris), 1763, in-8°; Nancy, 1767, in-8°; trad. en anglais par Th. Mant, 1771, in-8°; — *Traité des Stratagèmes permis à la guerre, ou remarques sur Polyen et Frontin, avec des Observations sur les batailles de Pharsale et d'Arbelle;* Metz, 1765, in-8°; — *Cours de Tactique théorique, pratique et historique, qui applique les exemples aux préceptes, développe les maximes des plus habiles généraux et rapporte les faits les plus intéressants et les plus utiles, avec la description de plusieurs batailles anciennes* (et modernes); Paris, 1766, 2 vol. in-8°; nouvelle édit., 1776, 2 vol. in-8°, avec 23 pl.; — *Traité de Tactique pour servir de supplément au* Cours de Tactique théorique, pratique et historique; 2 vol. in-8°,

avec 15 pl.; — *La Tactique discutée et réduite à ses véritables principes, pour servir de suite et de conclusion au* Cours de Tactique, etc.; Paris, 1773, in-8°.; nouvelle édit., corrigée et augmentée, 1785, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage trouva des partisans et des adversaires; le chevalier de Chastellux en a critiqué quelques principes, dans des *Observations* insérées au *Journal Encyclopédique*, et auxquelles Joly de Maizeroy répondit dans le même recueil. Il a été traduit (d'après la 1re édit.) en allemand, par le comte de Brühl; Strasbourg, 1771-72, 3 vol. in-8°; — *Traité des Armes défensives;* Nancy, 1767, in-8°, avec 8 pl.; — *Mémoire sur les Opinions qui partagent les militaires, suivi du Traité des Armes défensives, corrigé et augmenté;* Paris, 1773, in-8°, fig. Il s'était élevé en 1770 de très-vives discussions au sujet des systèmes alors connus sous les dénominations d'*ordre mince* et d'*ordre profond;* la discussion occupa des savants du premier ordre, des guerriers distingués et le grand Frédéric lui-même; Guibert était à la tête de l'*ordre mince*, ou *ordre prussien*; Joly de Maizeroy, les anciens officiers et presque tous les écrivains de l'époque tenaient pour l'*ordre profond*, ou *ordre français;* — *Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, trad. en français, avec des notes et des observations; suivies d'une Dissertation sur le feu grégeois;* Paris, 1770; et 1778, 2 vol. in-8°, avec 14 pl.; ces institutions composent un système général de guerre basé particulièrement sur ce qui se pratiquait dans le neuvième siècle; elles embrassent, dans leur ensemble, tout ce qui a rappport à la tactique en général : l'usage des armes, des machines, les marches, les camps, etc.; le traducteur a enrichi l'ouvrage de savants commentaires et de deux mémoires intéressants; — *Traité des Armes, et de l'Ordonnance de l'infanterie;* Paris, 1776, in-8°; — *Théorie de la Guerre, où l'on expose la constitution et la formation de l'infanterie et de la cavalerie*, etc.; Lausanne, 1777, in-8°; — *Traité sur l'Art des Siéges et des Machines des Anciens, où l'on trouvera des comparaisons de leurs méthodes avec celles des modernes;* etc., Paris, 1778, in-8°, avec 6 pl.; — *Tableau général de la Cavalerie grecque, précédé d'un Mémoire sur la guerre considérée comme science;* Paris, 1781, in-4°; — *Mélanges contenant différents Mémoires sur le choix d'un ordre de tactique, la grande manœuvre*, etc., et une traduction du *Traité du général de Cavalerie*, de Xénophon; Paris, 1785, in-8°; — trois *Mémoires sur la Science Militaire des Anciens*, dans le *Recueil de l'Acad. royale des Insc. et Belles-Lettres.*

GUYOT DE FÈRE.

Éloge de Joly par M. Dupuy, dans les *Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres*, t. XLV. — Ersch, *France Litter.*, t. II et IV. — E. A. Bégin, *Biogr. de la Moselle.*

JOLY DE BÉVY (*Louis-Philippe-Joseph*), magistrat français et écrivain religieux, né à Dijon, le 23 mars 1736, mort dans la même ville, le 21 février 1822. Président à mortier au parlement de sa ville natale, il publia, en 1762, contre les états généraux du duché de Bourgogne un ouvrage anonyme que le chancelier ordonna de poursuivre. Joly de Bévy se fit connaître lui-même comme le coupable, et volontairement se démit de son office. On a de lui : *Le Parlement outragé*, sans lieu ni date (Dijon, 1762); in-4°; — *De la Nouvelle Église de France;* Dijon et Paris, 1816, in-8°; — *Nouvelle traduction de l'Imitation de Jésus-Christ;* Dijon, 1816, in-12; — *Examen des Apparitions et Révélations de l'ange Raphael à Thomas Martin, serviteur de Dieu, dans les mois de février, mars et avril* 1816; Dijon, 1817, in-8°; — *De l'Ordre de la Noblesse et de son antiquité chez les Francs;* Dijon, 1817, in-8°; — *Prières à l'usage des Fidèles dans les temps d'afflictions et de calamités, tirées des Psaumes de David et des Cantiques compris dans les divins offices de l'église, traduction de J.-F. La Harpe.* On y a joint des *Instructions sur la Nécessité et les Conditions essentielles de la Prière, tirées du Commentaire des Psaumes du Père Berthier;* Dijon, 1817, in-8°; — *Extrait du livre de M. Burke sur la Révolution française;* Dijon, 1819, in-8°; — *Instructions pour un Pécheur touché de Dieu, qui veut se convertir, tirées du Commentaire des Psaumes de David par le Père Berthier, suivies du Récit motivé de la Conversion d'un incrédule qui fut longtemps un des plus renommés dans la secte philosophique et auteur de ce récit* (La Harpe); Dijon, 1820, in-12; — *Sur Louis XIV;* Dijon, 1820, in-8°; — *Recueil d'Autorités proposées à la méditation des fidèles, et principalement à la jeunesse inexpérimentée, pour son instruction;* Dijon, 1821, in-8°. Joly de Bévy a en outre été l'éditeur du *Traité des Péremptions des Instances*, par Mélenet, 1787, in-8°; et des œuvres de jurisprudence du président Bouhier, 1787-1788, 2 vol. in fol.; suppl., 1789. J. V.

Amanton, *Notice sur Joly de Bévy*, dans le *Journal de Dijon*. — Quérard, *La France Litt.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.*

JOLY (*Adrien-Jean-Baptiste* MUFFAT, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 22 octobre 1772, au château du Raincy, mort à Grand-Pré, près de Lormes (Nivernais), le 28 novembre 1839. Après avoir servi quelque temps dans la cavalerie, pour obéir à la réquisition, il fut réformé à la suite d'une blessure assez grave. Il revint alors à Paris, dénué de toute espèce de ressource, et songea à tirer parti d'un talent remarquable pour le dessin. Il entra chez un graveur. Son aptitude pour les arts l'aurait bientôt mis à même de se créer des moyens certains d'existence, si le goût de la dis-

sipation et la fréquentation des spectacles n'eussent absorbé ce qu'il gagnait. Doué du don d'imitation, il quitta le burin, et en 1802 il débutait sous le nom qu'il garda toute sa vie, au théâtre Molière. En 1804, il entra au théâtre des Variétés (Montansier), après avoir passé par ceux du Marais et des Délassements-Comiques. Il y était vu avec plaisir. Le 16 avril 1808, il vint prendre place dans la troupe du Vaudeville. Jusqu'en 1819 il y créa avec beaucoup de succès un grand nombre de rôles. Des divisions intestines ayant amené une scission parmi les acteurs de ce théâtre, Joly fit partie de ceux qui en 1827 fondèrent le théâtre des Nouveautés (1) Il n'y fit qu'un séjour passager. En 1828, il prit définitivement sa retraite, emportant avec lui la réputation d'un acteur soigneux, quoiqu'un peu froid; entendant parfaitement bien l'art de se grimer, et saisissant également bien l'esprit et l'extérieur de ses rôles. Il employa ses loisirs à construire un petit théâtre mécanique et portatif avec lequel il amusait aux Tuileries le petit duc de Bordeaux et sa sœur. Il établit ensuite un théâtre de Marionnettes dans le passage de l'Opéra; mais son imprévoyance et son peu d'entente des affaires le forcèrent à vendre son privilége. Se trouvant à peu près ruiné, il se retira avec sa femme (2) dans une petite propriété appartenant à sa belle-mère. C'est là qu'il est mort avec des sentiments très-religieux. On attribue à Joly : *L'Ivrogne tout seul*, monologue-vaudeville en un acte, en collaboration avec Brazier; — *Paris et Londres*, vaudeville en deux actes, avec Armand Dartois et Brisset. C'est à son crayon qu'est due, presqu'en totalité, la collection des portraits d'acteurs publiée pendant une longue suite d'années, par Martinet. Ed. DE MANNE.

Histoire des Petits Théâtres, par Brazier. — *Le Monde Dramatique*, par du Mersan. — *L'Opinion du Parterre.*

JOLY (*Joseph*), littérateur français, né en 1772, à Salins, mort le 1er août 1840, à Paris. Admis dans la congrégation de l'Oratoire, il professa dès l'âge de seize ans les humanités au collége de Juilly, et, lors de la suppression de cet établissement, vint compléter ses études à Paris. Atteint par la réquisition, il rejoignit un des bataillons du Jura, et prit part aux premières campagnes d'Allemagne. Dès qu'il fut libéré du service militaire, il revint à Paris, où il se familiarisa avec les principales langues de l'Europe. Après avoir été employé dans les bureaux du Directoire, il remplit à Florence, de 1799 à 1801, les doubles fonctions de conservateur des monuments artistiques et de secrétaire de la commission française en Toscane. Depuis cette époque il refusa les emplois qui lui furent offerts, et consacra tous ses loisirs aux lettres. On a de lui : *Les Aventures de Sapho, prêtresse de Mitylène*, trad. de l'italien du comte Verri; Paris 1803, in-12; — *Épître sur l'Indépendance des Gens de Lettres*; ibid., 1805, in-8°; — *Les Fables de Gay*, trad. en vers français; ibid., 1811, in-18; — *Vivian, ou l'homme sans caractère*, roman de miss Edgeworth; ibid., 1813, 3 vol. in-12; — *Traduction en vers français des Fables complètes de Phèdre*; ibid., 1813, in-8°; travail méritoire, dont la préface et les notes annoncent un homme de goût; — *L'Italie avant la domination des Romains*, trad. de l'italien de Micali; ibid., 1824, 4 vol. in-8° et atlas, en société avec M. Fauriel. Joly a aussi collaboré au *Répertoire de Littérature* et à l'*Almanach des Muses*. Il a laissé en manuscrit un recueil de *Fables nouvelles*, des traductions en vers d'Horace, de Perse, de Juvénal. P. LOUISY.

Notice sur l'auteur, en tête des *Tables de Gay*; 1811. — Feller, *Biogr. univ.* (édit. de Weiss). — Quérard, *La France Littéraire.*

* **JOLY** (*Jean-Baptiste-Jules* DE), architecte français, né le 22 novembre 1788, à Montpellier. Élève de Delespine, il suivit, de 1808 à 1815, les cours de l'École des Beaux-Arts, et y remporta plusieurs prix. A cette époque, il apprit la lithographie. Parmi les travaux dont il fut chargé par le gouvernement, nous rappellerons : les salles d'expositions industrielles de 1823 et de 1827, qui eurent lieu dans la cour du Louvre; la restauration et l'aménagement des ministères de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques (1826), l'ancienne salle des séances de la chambre des députés (1833). A la suite de ces travaux, il fut nommé architecte du Palais-Bourbon, fonctions qu'il exerce encore. Il reçut la croix d'Honneur en 1826. On a de lui : *Recueil classique d'Ornements et de Bas-Reliefs de Sculpture pris dans les monuments anciens et dans ceux de la Renaissance*; 1819, in-folio : en collaboration avec Fragonard; — *Plans, coupes, élévation et détails de la Restauration de la Chambre des Députés*; 1840, in-folio. P. L—Y.

Livrets des Salons. — *Revue des Beaux-Arts.* — *Journal de la Librairie.*

JOLY-CLERC (*Nicolas*), naturaliste français, mort à Paris, le 6 février 1817. S'étant consacré à l'état ecclésiastique, il entra dans la congrégation de Saint-Maur. Pendant la révolution, il fut forcé de se cacher; mais il obtint plus tard la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Oise. On a de lui les ouvrages suivants : *Système sexuel des végétaux*, trad. de Linné, 1778, 1810, in-8°; — *Cours complet et suivi de Botanique, rédigé sous les formes et dans les termes les plus clairs*, etc.; 1795, in-8°; — *Éléments de Botanique*, trad. de Tournefort; Paris, 1797, 6 vol. in-8°; — *Principes élémentaires de Botanique*, etc.; Paris, 1795, in-8°; — *Cryptogamie de Linné, trad. pour la première*

(1) Salle occupée depuis par le théâtre de l'Opéra-Comique, et depuis 1841 par le Vaudeville.

(2) *Alexandrine Saint-Aubin*, l'une des filles de la célèbre madame Saint-Aubin, actrice de l'Opéra-Comique, et qui elle-même fit quelque temps partie de ce théâtre, où elle créa le rôle de *Cendrillon*, dans l'opéra d'Étienne et Nicolo.

fois en français sur l'édition de Gmelin, enrichie de notes, notions préliminaires, etc.; Paris, 1798, in-8°; — *Principes de la Philosophie du Botaniste, ou dictionnaire interprété et raisonné des termes que la botanique, la physique, la médecine, la chimie et l'agriculture ont consacrés à l'étude et à la connaissance des plantes*; Paris, 1798, in-8°; — *Apologie des Prêtres mariés, ou abus du célibat prouvé aux prêtres catholiques*, par le C. J***; Paris, 1798, in-8°; — *Physiologie universelle, ou histoire naturelle et méthodique des plantes, de leurs propriétés, de leurs vertus et de leur culture, ouvrage consacré au progrès des sciences utiles de l'agriculture et de tous les arts*; Paris, 1799, 5 vol. in-8°, et un atlas de plus de 700 pl. in-folio; — *Cours de Minéralogie rapporté au tableau méthodique des minéraux donné par Daubenton, ou démonstrations élémentaires et naturelles de minéralogie*; Paris, 1802, in-8°; — *Dictionnaire raisonné et abrégé d'histoire naturelle*, par d'anciens professeurs; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. G. DE F.

Feller, *Dictionn. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

*** **JOMARD** (*Edme-François*), géographe, archéologue et orientaliste français, né à Versailles, le 20 novembre 1777. Il acheva ses études à Paris, au collége Mazarin, sous le célèbre feuilletoniste Geoffroy. Ses succès le firent remarquer, et il entra, fort jeune encore, à l'Ecole Polytechnique et à l'École de Géographie. Déjà classé parmi les jeunes savants, il fut admis à faire partie de l'expédition d'Égypte, prodigieuse entreprise où le génie de la guerre demanda des auxiliaires à la science. M. Jomard, à son arrivée à Alexandrie, coopéra au travail topographique qui s'étendit bientôt à toute l'Égypte, étude périlleuse pour nos ingénieurs, obligés de conquérir pied à pied le sol dont ils constataient la configuration. M. Jomard, secondé par ses collègues, explora avec soin les monuments, jusque-là absolument ignorés. Il se livra à de curieuses recherches sous les yeux de Fourier, son guide et son ami. Bientôt il siégea à côté de cet illustre savant à l'Institut du Caire, création du génie de Bonaparte, qui reproduisit, près des lieux mêmes où fut l'école d'Alexandrie, le grand corps dont le jeune héros se glorifiait d'être membre. Assidu aux séances de cet institut, M. Jomard y communiqua des mémoires intéressants sur l'archéologie, l'histoire et la géographie comparée.

Monge et Berthollet avaient revu la France, et M. Jomard, leur actif collaborateur, poursuivait dans le reste de l'Égypte ses fécondes recherches; il contraignit le passé à lui révéler ses secrets, et, comme par enchantement, son ingénieuse divination archéologique reconstruisit la *Thèbes aux cent portes*. Les temples, les tombeaux, les palais se relevèrent devant lui, et dévoilèrent les symboles de la science et les merveilles du génie antique. Toujours ingénieux, mais réfléchi dans ses conjectures, précis et logique dans ses dissertations, M. Jomard interroge la science, fonde toutes ses hypothèses sur des bases réelles; il ne demande rien de trop à l'imagination, et ses explorations hardies ne dépassent jamais les limites du vrai. Sa découverte des hiéroglyphes numériques a rendu d'importants services à la science. L'intrépidité d'intelligents voyageurs a été guidée par ses observations sur le cours du Niger et du Nil supérieur, sur les sources de ce fleuve et sur la situation réelle de Tombouctou. Caillié et plusieurs explorateurs de l'Afrique ont confirmé toutes les présomptions de M. Jomard.

M. Jomard revint en France, où ses richesses archéologiques servirent à élever le beau monument consacré à nos labeurs glorieux en Égypte. A l'époque de son retour, la main victorieuse du premier consul étouffait l'anarchie et par degrés relevait en France la splendeur monarchique. Le chef de l'État soutenait à la fois les intérêts et l'honneur du pays. Il rendait une vie nouvelle aux lettres, aux arts, aux sciences; il encourageait, il aiguillonnait le mérite dans l'Europe entière. Rien ne se dérobait à son regard vigilant. M. Jomard, dont la réputation se fondait sur de nombreux et utiles travaux, fut envoyé par Napoléon sur les limites de la Bohême et de la Bavière, afin de diriger les études géographiques entreprises dans le haut Palatinat. C'est là qu'il étudia la géologie dans les montagnes de la Bohême, qui conservent de si nombreuses traces des éruptions volcaniques. Il étendit ses recherches sur ce phénomène, et contribua à faire connaître de quel côté était la vérité dans les deux systèmes qui divisaient alors les géologues en vulcaniens et en neptuniens. Dans l'un et l'autre camp se rangeaient des hommes célèbres. Enfin, la vérité se montra; on reconnut presque unanimement que le feu était le moteur des révolutions du globe, dont l'intérieur tente sans cesse une agression contre son enveloppe terrestre, et par ces luttes intestines produit les tremblements du sol, les volcans et le soulèvement des montagnes.

Vers 1803, M. Jomard, rappelé d'Allemagne, contribua efficacement à la rédaction du célèbre ouvrage sur l'Égypte; il remplaça Lancret au secrétariat de la commission, et, nommé en 1807 commissaire impérial, il dirigea les travaux de gravure et d'impression, tâche laborieuse de vingt années. Au moment où l'œuvre s'achevait, où Fourier la dotait d'une préface digne de servir d'exorde à un si beau monument, la fortune faisait expier à la France ses prodigieux triomphes; le grand empire s'ébranlait sous le choc de l'Europe coalisée. Le zèle des rédacteurs ne put suppléer à l'argent qui leur manquait. Mais ils sauvèrent du moins de la cupidité des étrangers les gravures en planches et de précieux matériaux. L'ouvrage, retardé, s'acheva; les premières li-

vraisons publiées en 1809 furent complétées en 1826. Il restait à insérer dans la collection des monuments importants, tombés aux mains des Anglais. M. Jomard se rendit à Londres à la fin de 1814, et, malgré les troubles qui survinrent l'année suivante, aidé par le célèbre sir Joseph Banks, il remplit sa mission avec succès. Pendant son séjour en Angleterre, il fut frappé de l'efficacité des méthodes d'enseignement en usage dans les écoles de Bell et de Lancastre; il voulut propager en France l'enseignement mutuel devenu si utile aux classes inférieures. Membre de la Société pour l'Instruction élémentaire, il publia un ouvrage sur les remarques qu'il avait faites en Angleterre. C'est à peu près à cette époque qu'il s'occupa de l'*Histoire des Voyages* et en dirigea la publication; il fit un rapport sur les découvertes du voyageur Calliaud en Nubie, et le gouvernement le chargea de rédiger le premier voyage à l'oasis de Thèbes et à Méroé.

Les occupations multipliées du docte académicien ne lui firent point négliger ses relations avec l'Égypte. Ce théâtre des prodiges de nos armes et de nos sciences était toujours présent à sa pensée; il hâtait de ses vœux l'accomplissement de tant d'utiles projets. Celui qui l'occupait le plus vivement était la canalisation de l'isthme de Suez. Il avait étudié sur les lieux ce grand ouvrage; il entretenait le vice-roi de la possibilité de cette entreprise, aujourd'hui confiée à un homme distingué dans diverses carrières et qui obtiendra ainsi la reconnaissance de l'Europe. Lié d'affection avec Mohamed-Ali, M. Jomard détermina ce prince habile à choisir, dans les classes secondaires et dans quelques familles opulentes, des jeunes gens qu'il envoya à Paris, afin de les initier aux arts, aux lettres, aux sciences et à notre langue. Un établissement leur fut préparé à Paris par les soins de M. Jomard, qui dirigea leur instruction avec l'autorité de son savoir et de son expérience; après plusieurs années d'études, ces jeunes Égyptiens, doués d'intelligence et de zèle, reportèrent sur les bords du Nil les connaissances les plus utiles, l'élévation des sentiments, la noblesse de pensée, la délicatesse de goût, si indispensables aux progrès d'un peuple appelé à reprendre son rang parmi les peuples. Le fils, le successeur de Mohamed-Ali, a donné à M. Jomard, au jour de son avénement, le titre de son correspondant scientifique. Aujourd'hui ce prince, reconnaissant des nouveaux services rendus par le savant à l'industrie égyptienne dans la dernière exposition universelle, vient de l'élever à la dignité de bey, titre qui n'avait été offert jusque-là qu'à un petit nombre d'étrangers.

Membre de l'Institut de France depuis trente-huit ans, chargé de titres d'honneur, M. Jomard ne ralentit pas son zèle pour la science. Laborieux, infatigable, il semble ignorer son âge, et sa vigueur de pensée le fait oublier aux autres. De toutes les parties de l'Europe, les archéologues et les géographes viennent lui demander ou des conseils ou la confirmation de leurs aperçus nouveaux. Constamment entouré de leur foule savante, il se plaît à communiquer les renseignements de sa précieuse collection, ornement de ce grand dépôt des connaissances humaines (la Bibliothèque impériale). Obligeant, modeste et simple avec dignité, il accueille tous ceux qui viennent lui emprunter ses lumières, acquises par soixante ans de travaux glorieux.

De Ponderville.

Nouvelle Biographie des Contemporains. — Biogr. port. des Cont.

JOMBERT (*Charles-Antoine*), littérateur et libraire français, né en 1712, à Paris, mort en 1784, à Saint-Germain-en-Laye. Issu d'une ancienne famille d'imprimeurs-libraires à Paris, il fut reçu libraire en 1736 et imprimeur en 1754, il exerça pendant longtemps ces deux professions à Paris. Il apprit les mathématiques avec Belidor et Deidier, s'appliqua ensuite à l'étude de l'architecture et de l'art militaire, et acquit, dans son intimité avec Cochin et d'autres artistes, des connaissances particulières sur la peinture et le dessin. Montucla parle de lui avec éloges dans la préface de son Histoire des Mathématiques. On a de Jombert : *Nouvelle Méthode pour apprendre à dessiner sans maître*; Paris, 1740, in-4°; — *Architecture moderne, ou l'art de bâtir*; ibid., 1754, 2 vol. in-4° : ouvrage de Briseux, considérablement augmenté; — *Répertoire des Artistes*; ibid., 1765, 2 vol. in-folio; — *Catalogue raisonné de l'Œuvre de Charles Cochin*; ibid., 1770, in-8°; — *Essai d'un Catalogue de l'Œuvre d'Étienne Labelle*; ibid., 1772, in-8°; — *Théorie de la Figure humaine*, trad. du latin de Rubens; ibid., 1773, in-4°; — *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Le Clerc*; ibid., 1774, 2 vol. in-8°. Jombert a également travaillé à plusieurs ouvrages d'art dont il a été l'éditeur, notamment à ceux de Belidor, de Piles, Le Pautre, etc. P. L—y.

Son fils lui succéda comme libraire du Roi pour les mathématiques, le génie et l'art militaire. Également distingué dans les lettres et les arts, il avait épousé, en 1772, la fille d'Ambroise Didot, et céda son fonds de librairie à son beau-frère Firmin Didot.

Hébrail, *La France Littéraire*, 1769, t. 1er.

JOMELLI (*Nicolas*), célèbre compositeur italien, né en 1714, à Aversa, petite ville du royaume de Naples, et mort à Naples, le 28 août 1774. Il reçut dans son enfance les premières leçons de musique d'un chanoine d'Aversa, nommé Mozzillo; et lorsqu'il eut atteint sa seizième année, on l'envoya à Naples, au conservatoire de' *Poveri de Giesu-Christo*, qu'il quitta, après y être resté quelque temps, pour entrer à celui de *la Pieta de' Turchini*, où il eut d'abord pour maîtres Proto et Mancini; il étudia ensuite la composition sous la direction de Feo, et puisa dans les conseils de Leo de précieux enseigne-

ments sur le style dramatique et religieux. Jomelli commença par écrire la musique de quelques ballets. Ces premières productions étaient loin de faire présager ce qu'il serait un jour; mais bientôt son génie, prenant son essor, se révéla dans des cantates pleines d'expression dramatique. Leo ayant entendu un de ces morceaux, prédit au jeune artiste le brillant avenir qui l'attendait; sa prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Ce fut en 1737 que Jomelli composa son premier opéra, sous le titre de *L'Errore amoroso;* il avait alors vingt-trois ans. Suivant la notice que Piccini a écrite sur ce grand musicien, ce serait sous le nom d'un certain Valentino que Jomelli, doutant encore de ses forces, aurait fait représenter son œuvre, dont le succès, enflammant son imagination, l'aurait décidé, malgré le projet qu'il avait d'écrire pour l'église, à se livrer à la composition dramatique. Il se mit à travailler avec ardeur, et l'année suivante il donnait au théâtre des Florentins son premier opéra sérieux, *Odoardo,* auquel succédèrent quelques mois plus tard deux autres ouvrages du même genre. En 1740, Jomelli, dont le nom commençait à se répandre, fut appelé à Rome, où il trouva un zélé protecteur dans le cardinal d'York, et après avoir fait jouer ses deux opéras de *Il Ricimero* et d'*Astianasse,* il se rendit à Bologne pour y écrire la partition d'*Ezio.* Le poëte Saverio Mattei, auteur d'une intéressante notice sur Jomelli, rapporte que, pendant son séjour dans cette dernière ville, le jeune compositeur étant allé voir le père Martini, qui passait déjà pour un des plus savants maîtres de l'Italie, se présenta à lui sans se nommer et comme un élève qui sollicitait la faveur d'être admis dans son école. Martini lui donna un sujet de fugue à traiter; Jomelli s'en acquitta avec tant d'habileté que Martini, après avoir examiné son travail, s'écria : « Mais que me demandez-vous? Je n'ai rien à vous apprendre; vous en savez autant que moi. » Il paraît cependant qu'il lui donna d'utiles avis; car Jomelli avouait plus tard qu'il avait beaucoup appris dans les entretiens de ce maître. Parmi les productions du compositeur qui suivirent celles que nous venons de citer, on remarque l'*Achille in Sciro* et la *Didone.* Selon M. Fétis, ce fut en 1745, et non en 1749, comme le dit Matter, que Jomelli se rendit à Vienne pour y écrire ces deux opéras; ce fut aussi pendant le séjour qu'il fit alors dans la capitale de l'Autriche que commença son intimité avec le poëte Métastase, qui lui suggéra une foule d'heureuses idées sur l'expression et l'effet dramatiques. L'année suivante il retourna à Naples, où son *Eumène,* représenté sur le théâtre Saint-Charles, excita les plus vifs transports d'admiration; puis il alla à Venise, et y donna sa *Mérope,* dont l'éclatant succès lui valut d'être nommé directeur du conservatoire des Filles pauvres. C'est de cette époque que datent ses premières compositions religieuses, notamment son *Laudate,* qui est une de ses plus belles productions en ce genre.

La réputation de l'artiste grandissait chaque jour davantage. Rappelé à Rome, en 1748, pour y écrire la musique de l'opéra d'*Artaserce,* il y rencontra dans le cardinal Alexandre Albani un puissant et chaleureux protecteur, qui le fit nommer coadjuteur de Bencini, maître de Saint-Pierre du Vatican, dont la santé s'était sensiblement affaiblie depuis quelque temps. Jomelli entra en fonctions au mois d'avril 1749, et occupa cette position jusqu'en 1754; mais alors le duc de Wurtemberg lui ayant fait offrir la place de maître de chapelle et de compositeur de sa cour, il accepta, et partit pour Stuttgard. A dater de ce moment, une transformation se manifesta dans la manière du compositeur. Soumis à l'influence de la musique allemande qu'il entendait, il donne plus de variété, plus de vigueur à son harmonie, plus de force à son instrumentation. Mais si la transformation progressive que l'on remarque dans les nombreux ouvrages sortis de sa plume pendant les dix-sept années qu'il passa à Stuttgard contribua à lui faire obtenir des succès en Allemagne, elle lui fut nuisible lorsqu'il revint dans sa patrie, où l'on n'admettait alors rien qui pût distraire l'oreille du charme de la mélodie. C'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la froideur avec laquelle le public de Naples accueillit son *Armida,* représenté en 1771, sur le théâtre Saint-Charles, et qui était cependant un de ses plus beaux ouvrages. Il fut encore moins heureux dans ses deux opéras de *Demofoonte* et d'*Ifigenia,* qu'il donna dans la même ville, le premier en 1772, le second en 1773. Sur la fin d'une carrière qui avait jeté tant d'éclat, Jomelli ne put résister à l'indifférence de ceux-là même qui naguère l'avaient porté en triomphe; une profonde tristesse s'empara de son esprit et lui occasionna une attaque d'apoplexie. Il se rétablit cependant, écrivit encore une cantate pour la naissance du prince de Naples; puis, comme s'il eût eu le pressentiment d'une mort prochaine, il composa, sur la traduction italienne de Mattei, son fameux *Miserere* à deux voix, véritable chef-d'œuvre d'expression tendre et triste. Peu de jours après avoir terminé cet ouvrage, il expirait à l'âge de soixante ans.

Homme du monde et s'exprimant avec facilité, Jomelli avait une conversation qui annonçait un esprit cultivé. Pour bien apprécier son mérite comme compositeur dramatique, et pour pouvoir juger de l'influence que ses travaux ont exercée sur l'art, il faut se rappeler quelles étaient les formes musicales en usage avant lui. Les partitions de Scarlatti, de Leo, de Pergolèse et de Vinci offrent, il est vrai, à chaque instant des morceaux admirables d'inventions mélodiques; mais ces morceaux sont généralement peu développés; leur coupe est peu variée et souvent même, dans les situations fortes, elle est contraire à la progression des passions. Dans les airs

à deux mouvements, par exemple, l'*andante* ou l'*adagio* du commencement reprend après l'*allegro*. Jomelli ne commit pas cette faute; chez lui la progression de l'intérêt se maintient jusqu'au bout; il est aussi le premier compositeur italien qui ait donné au récitatif obligé la vigueur et la vérité d'expression qui conviennent à cette importante partie du drame lyrique. La rare puissance de talent avec laquelle il a su réaliser ces besoins de l'art l'a fait surnommer à juste titre le *Gluck de l'Italie*. Bien que pendant son séjour à Rome Jomelli ait été à même d'étudier les œuvres de Palestrina et de ses successeurs, sa musique ne porte pas le cachet de sévérité et d'élévation de cette grande école; elle se ressent des traditions qu'il avait puisées dans l'école napolitaine, plus libre en général et plus appropriée au genre dramatique. Mais si l'artiste se laisse aller parfois à une expression peut-être un peu trop vive des passions humaines, son style n'en reste pas moins toujours noble et pur : l'on peut citer comme des modèles en leur genre son oratorio de *La Passion*, son *Requiem* et surtout son *Miserere*.

Voici la nomenclature des principales productions de ce célèbre musicien : Opéras : *L'Errore amoroso;* Naples, 1737 ; — *Odoardo;* id., 1738; — *Ricimero;* Rome, 1740; — *Astianasse;* id., 1740; — *Il Frastullo;* — *Sofonisbe;* — *Ciro riconosciuto;* — *Achille in Sciro;* Vienne, 1745; — *Didone;* id., 1745; — *Eumène;* Naples, 1746; — *Merope;* Venise, 1747; — *Ezio;* Naples, 1748; — *L'Incantato;* Rome, 1749; — *Ifigenia in Tauride;* id., 1751; — *Talestri;* id., 1752; — *Attilio Regolo;* id., 1752; — *Semiramide;* — *Bajazette;* — *Demetrio;* — *Penelope;* Stuttgard, 1754; — *Enea nel Lazio;* id., 1755; — *Il Re pastore*, même ville; — *Didone*, musique nouvelle, id.; — *Alessandro nell' Indie;* id.; — *Nitetti;* id.; — *La Clemenza di Tito;* id.; — *Demofoonte;* id.; — *Il Fedonte;* id.; — *L'Isola disabitata;* id.; — *Endimione;* id.; — *Vologeso;* id.; — *L'Olimpiade;* id.; — *La Schiava liberata;* id.; — *L'Asilo d'amore;* id.; — *La Pastorella illustre;* id.; — *Il Cacciator deluso;* id.; — *Il Matrimonio per concorso;* id.; — *Armida;* Naples, 1771; — *Demofoonte*, nouvelle musique, 1772; — *Ifigenia in Aulide;* id., 1773. — Cantates : Cinq cantates, dont quatre pour voix seule avec accompagnement d'instruments et la cinquième pour deux soprani. — Oratorios : *La Passione di GiesuChristo*, à quatre voix, chœurs et orchestre; — *Isacco, figura del Redentore;* id.; — *Betulia liberata;* id.; — *Santa Elena al Calvario;* id. — Musique d'église : Cinq *messes* à quatre voix, orchestre et orgue; — Une *messe* de *Requiem;* id.; — *Dixit*, à quatre voix; — *In convertendo*, psaume à deux voix et orchestre; — *Répons* de la semaine sainte, à quatre voix; — *Dixit*, à huit voix en deux chœurs; — *Miserere;* id.; — *Confitebor*, à trois voix; — *Laudate*, à quatre soprani et deux chœurs; — *In convertendo*, à six voix concertantes et deux chœurs; — *Te Deum*, à quatre voix et orchestre; — *Magnificat*, dit de *l'Écho*, à quatre et à huit voix; — *Graduel*, à quatre voix; — *Hymne de Saint-Pierre*, concerté à deux chœurs; — *Veni, Sancte Spiritus*, à quatre voix; — *Lætatus*, id.; — *Confitebor*, id.; — *Beatus vir*, id.; — *Confirma hoc, Deus*, à cinq voix et orchestre; — *Miserere*, à quatre voix; — *Victimæ Paschali*, à six voix; — *Miserere*, à cinq voix; — *Regnum mundi*, à quatre voix; — *Veni, Sponsa Christi*, pour soprano, chœur et orchestre; — *Victimæ Paschali*, à quatre voix; — *Credidi;* id.; — *Graduel* à trois voix pour la fête de la Vierge; — *Discerne causam meam*, à quatre voix; — *Domine Deus, in simplicitate*, offertoire à une voix; — *Justus est, palma florebit*, à quatre voix; — *Cantate* à trois voix pour la Nativité de la Vierge; — *Salve, Regina*, pour soprano et orchestre; — *Miserere*, à deux soprani et orchestre, qui fut le dernier ouvrage de Jomelli.

Dieudonné Denne-Baron.

Gerber, *Neues historich-biographisches Lexikon der Tonkünstler*. — Notice sur Jomelli, dans la *Collection générale des ouvrages classiques de l'Italie*, publiée par Choron. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **Jomini** (*Henri*, baron), général russe, d'origine suisse, et longtemps attaché à la France, naquit le 6 mars 1779, à Payerne (canton de Vaud), dont son père était le premier magistrat. Destiné dès l'enfance à l'état militaire, il en fut d'abord éloigné par les événements de la révolution française, et entra à Paris dans la banque. Cependant la lecture des plus célèbres écrivains militaires et les relations des succès obtenus en Italie par le général Bonaparte enflammèrent son imagination. De retour dans sa patrie, à l'âge de dix-neuf ans, il alla demander du service au ministre de la guerre suisse; celui-ci le prit pour aide de camp avec le grade de lieutenant, puis de capitaine. Un an après, en 1799, son mérite le fit nommer chef de bataillon, et il remplit les fonctions de secrétaire général du département de la guerre. Jomini eut une grande part à l'organisation des troupes helvétiques qui combattirent vaillamment à Frauenfeld, à Dettingen et à Zurich. Privé inopinément de sa position, il quitta le service de la Suisse, et ne rentra en activité qu'à la formation du camp de Boulogne. Devenu aide de camp du maréchal Ney, il l'accompagna à la grande armée pendant la campagne d'Allemagne en 1805, et contribua par ses conseils aux victoires d'Elchingen, du Michelsberg et à la reddition d'Ulm. Il fit ensuite avec distinction la campagne du Tyrol, et, chargé de porter à l'empereur la nouvelle de la conquête de ce pays, il le rejoignit sur le champ de bataille d'Austerlitz, où il lui présenta son *Traité des grandes Opérations de la Guerre*. Peu de jours après il fut nommé colonel et premier aide de

camp du maréchal Ney. En 1806, Jomini rédigea un mémoire sur les probabilités de la guerre de Prusse, où les opérations de la campagne qui allait s'ouvrir et leurs résultats étaient prédits avec justesse. L'empereur, frappé du mérite de ce travail, résolut d'attacher l'auteur à sa personne. Jomini était en effet auprès de Napoléon à la bataille d'Iéna; mais, apprenant que le maréchal Ney s'était jeté avec quatre mille hommes seulement au milieu de l'armée entière du prince de Hohenlohe, Jomini sollicita la permission de voler à son secours, le rejoignit au plus fort du danger, lui donna des renseignements sur sa position, combattit à ses côtés, contribua à le sauver et l'accompagna ensuite à l'occupation d'Erfurt. Il suivit l'empereur à son entrée à Berlin, et lui adressa alors un mémoire important sur la guerre de Pologne. Napoléon, qui n'aimait peut-être pas qu'on pénétrât ses plans et surtout qu'on lui en démontrât les inconvénients, reçut ce travail avec humeur; cependant, il rendit justice plus tard à l'auteur en l'envoyant à la recherche du maréchal Ney, après la bataille de Pultusk. Quoique malade, Jomini s'acquitta de sa mission avec succès, et aida le maréchal dans les dispositions d'une habile retraite. Après la paix de Tilsitt, le colonel Jomini, revenu à Paris avec l'empereur, fut nommé chef d'état-major du maréchal Ney et créé baron. En 1808 il prit une part active à la guerre d'Espagne, et rendit de grands services contre l'armée de Palafox, battue à Tudela, et qu'on eût entièrement coupée si l'on eût suivi la marche qu'il avait proposée sur Almanza. Après la retraite d'Oporto, Jomini contribua à décider le maréchal Ney à partir de la Galice pour marcher au secours du roi Joseph et du corps du maréchal Soult, résolution dont la bataille de Talaveira vint bientôt justifier l'opportunité. Jomini fut chargé d'aller à Vienne en Autriche expliquer à l'empereur, qui s'y trouvait, les motifs de cette opération; mais dans l'intervalle on fit entendre au maréchal Ney que son chef d'état-major s'attribuait tous les succès du corps d'armée placé sous son commandement. Ney mit Jomini à la disposition du major général, qui le laissa sans emploi. Irrité de cette injustice, le colonel Jomini demanda son congé, et se retira en Suisse, d'où il envoya sa démission à deux reprises différentes, pendant qu'il offrait ses services à l'empereur de Russie, alors allié intime de la France, et dont il fut bientôt nommé aide de camp. Toutefois, Napoléon ayant connu les démarches du colonel Jomini auprès d'Alexandre, lui fit transmettre l'ordre impératif de se rendre en toute hâte à Paris, où le duc de Feltre lui donna le choix entre la captivité à Vincennes ou le grade de général de brigade. Blessé de cet acte d'autorité, il accepta le grade, et se vit encore rejeté dans l'état-major du prince de Neuchâtel. Ayant reçu l'ordre de suivre l'empereur dans la campagne de Russie, le général Jomini refusa de tourner son épée contre le prince qui naguère lui avait offert une position honorable, et réussit à se faire nommer gouverneur de Wilna, puis de Smolensk. Il ne manifesta son activité que lorsque la grande armée revint en désordre. Il indiqua alors une ligne de retraite par Wesselava et Gembin sur Molodechno, plus courte et moins difficile que celle de Minsk que Napoléon voulait prendre, et qui était déjà coupée. Ses plans ayant été adoptés, il fut chargé avec Éblé (*voy.* ce nom) de jeter les ponts sur la Bérézina. Jomini suivit l'armée jusqu'à Dantzig, et fut nommé de nouveau, après la bataille de Lutzen, chef d'état-major du maréchal Ney, qui commandait alors quatre corps d'armée. Ses conseils furent en grande partie cause de l'heureuse manœuvre qui assura la victoire de Bautzen. Ney demanda pour Jomini le grade de général de division. Berthier l'empêcha de l'obtenir; bien plus : Jomini fut rayé du tableau d'avancement, et fut encore mis aux arrêts et à l'ordre de l'armée comme remplissant mal ses fonctions, parce qu'il n'avait pas envoyé à temps des feuilles de situation des régiments. Il se décida alors à quitter les drapeaux de la France, et, profitant de l'armistice de Parschwitz, il alla de nouveau offrir ses services à l'empereur Alexandre. Reçu avec distinction au quartier général des alliés, non-seulement il ne livra pas aux ennemis, comme on l'en a accusé, des plans qu'il ne pouvait connaître, mais il résista aux instances qui lui furent faites pour obtenir quelques détails sur l'organisation de l'armée française. L'empereur Napoléon l'a reconnu lui-même à Sainte-Hélène. « C'est à tort, dit-il, que l'auteur de l'*Histoire de la Campagne de Saxe* attribue au général Jomini d'avoir porté aux alliés le secret des opérations de la campagne et la situation du corps de Ney. Cet officier ne connaissait pas le plan de l'empereur; l'ordre du mouvement général, qui était toujours envoyé à chacun des maréchaux, ne lui avait pas été communiqué; et l'eût-il connu, l'empereur ne l'accuserait pas du crime qu'on lui impute. Il n'a pas trahi ses drapeaux : il avait à se plaindre d'une grande injustice; il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas Français; l'amour de la patrie ne l'a pas retenu. » Promu au grade de lieutenant général et nommé aide de camp de l'empereur de Russie, Jomini servit son nouveau souverain avec zèle. Ce fut à lui que les alliés durent les importantes modifications du plan primitif de Trachenberg, sans lesquelles leur armée eût été compromise entre l'Elbe, le Rhin et la mer du Nord. Il se rendit encore utile à Dresde, à Kulm et à Leipzig. Après cette dernière affaire, il voulait quitter l'armée alliée, où ses services étaient déjà mal appréciés, pour se retirer à Weimar; mais apprenant que les Autrichiens menaçaient les frontières de la Suisse, il rejoignit en hâte l'empereur Alexandre à Francfort, et fut assez heureux pour contribuer à sauver l'indépendance de son pays. On lui a re-

proché aussi d'avoir déconseillé à l'empereur Alexandre le passage du Rhin et l'invasion de 1814. A son avis, il importait en effet à l'équilibre européen que la France restât puissante et maîtresse d'Anvers pour pouvoir contrebalancer la prépondérance maritime de l'Angleterre. Du reste, depuis l'invasion, qu'il n'approuvait pas, Jomini ne prit aucune part aux opérations de la guerre, si ce n'est par quelques conseils qu'on ne lui demandait que dans les moments les plus perplexes. Il se rendit ensuite en Suisse, puis au congrès de Vienne. Revenu à Paris avec l'empereur Alexandre, en 1815, après la pacification, il fit de vains efforts pour sauver la vie du maréchal Ney. Il assista en 1818 au congrès d'Aix-la-Chapelle, et en 1823 à celui de Vérone. Il désapprouva l'expédition d'Espagne, en prédisant que le régime théocratique, que l'on voulait rétablir, ne pourrait pas durer, et amènerait des révolutions plus dangereuses que celles qui avaient éclaté. Chargé de compléter l'éducation militaire du grand-duc Nicolas, il resta premier aide de camp de ce prince à son avénement au trône. En 1828 il fit la guerre de Turquie auprès de l'empereur, et y rendit de grands services, surtout à la prise de Varna, ainsi que dans le plan de la seconde campagne. La Russie lui fut redevable aussi de l'organisation de son Académie militaire, en 1830. Plus tard il se retira à Bruxelles. Il était dans cette ville en 1854, lorsque éclatèrent les hostilités entre la Russie et les puissances occidentales à propos de l'empire ottoman. Le général Jomini se rendit à cette époque à Saint-Pétersbourg. En 1855 il obtint de l'empereur Alexandre II la permission de se retirer de nouveau en Belgique.

Les ouvrages du général Jomini jouissent d'une réputation européenne. Au mérite incontestable d'un excellent tacticien, d'un historien consciencieux, il a su joindre celui d'un écrivain habile ; son style énergique prête du charme aux sujets les plus arides, et il est peut-être le premier auteur militaire qui soit parvenu à se faire lire avec intérêt par les personnes étrangères à la science stratégique.

On a de lui : *Traité des Grandes Opérations Militaires, ou histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II comparées à celles de la révolution;* Paris, 1805, 5 vol. in-8° et atlas; Paris, 1811-1816, 8 vol. in-8°; — *Principes de la Stratégie;* Paris, 1818, 3 vol. in-8°; — *Histoire critique et militaire des Campagnes de la Révolution, de* 1792 *à* 1801, *précédée d'une introduction présentant le tableau succinct des mouvements de la politique européenne depuis Louis XIV jusqu'à la révolution, avec les principales causes et les principaux événements de cette révolution* (en collaboration avec le colonel Koch); Paris, 1819-1824, 15 volumes in-8° et atlas; — *Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric* (anonyme); Paris, 1827, 4 vol. in-8°; — *Tableau analytique des principales Combinaisons de la Guerre et de leurs rapports avec la politique des États;* 4e édition, Saint-Pétersbourg, 1836, in-8°; — *Précis de l'Art de la Guerre, ou nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire;* 5e édition, considérablement augmentée; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Précis politique et militaire de la Campagne de* 1815, *pour servir de supplément à la Vie politique et militaire de Napoléon racontée par lui-même;* Paris, 1839, in-8°; — *Atlas militaire et portatif pour l'intelligence des relations des dernières guerres, publiées sans plans, notamment de la Vie politique et militaire de Napoléon; — Légendes destinées à accompagner l'Atlas militaire et portatif, sur lesquelles sont décrits tous les mouvements des corps ou portions de corps indiqués sur les plans; — Appendice au Précis de l'Art de la Guerre;* Paris, 1849, in-8°. On doit en outre au général Jomini : *Plan de la bataille de Rivoli; — Cartes des Pyrénées orientales et occidentales,* gravées par Orgiazzi et Nyon; — *Carte générale de la Chaîne des Alpes, contenant la haute Italie, la Suisse et l'Allemagne méridionale, dressée pour l'intelligence de l'Histoire des Guerres de la Révolution,* gravée par Orgiazzi, en quatre feuilles; — *Carte générale d'Allemagne, pour servir à l'intelligence des guerres du grand Frédéric et de celles de la révolution et de l'empire; — Observations sur les probabilités d'une guerre avec la Prusse, et sur les opérations qui auront vraisemblablement lieu; — Réfutation des erreurs du général Sarrazin sur la campagne de* 1813; — *Réfutation des erreurs du marquis de Londonderry; — Polémique stratégique avec le général Ruhle de Lilienstern; — Correspondance avec le baron Monnier; — Correspondance avec M. Capefigue sur l'invasion de la Suisse par les Autrichiens; — Lettre à M. Capefigue sur son Histoire d'Europe pendant le consulat et l'empire; — Épîtres d'un Suisse à ses concitoyens.* J. V.

Pascal, *Observations historiques sur la Vie et les Ouvrages du général baron Jomini.* — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle,* t. Ier, p. 148. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Encyclopédie des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littéraire.* Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemporaine.*

JON (*François* DU), plus connu sous le nom latin de JUNIUS, théologien et philologue français, né à Bourges, le 1er mai 1545, et mort de la peste, à Leyde, le 13 octobre 1602. Son grand-père, Guillaume du Jon, seigneur de La Boffardinière, près d'Issoudun, avait été anobli pour les services qu'il rendit dans l'expédition de la Navarre en 1513

pour rétablir Jeanne d'Albret, et son père, Denys de Jon, s'était attiré la faveur de François Ier, pour avoir fait arrêter à Issoudun le gardien des cordeliers, qui avait injurié du haut de la chaire Marguerite de Navarre. François Junius fit ses premières études au sein de sa famille. Il étudia la jurisprudence dans sa ville natale, dans le dessein de suivre la même carrière que son père, qui avait été pourvu d'une charge de conseiller à Bourges. Après avoir consacré deux ans à cette étude, il se rendit à Lyon, comptant rencontrer dans cette ville l'ambassade que le roi envoyait à Constantinople, et à laquelle il avait le projet de se joindre. Mais il arriva trop tard, et, ne jugeant pas à propos de la suivre, il resta à Lyon, où il se mit à fréquenter les bibliothèques et les cours publics. Il risquait fort de perdre son temps à des études faites sans plan et sans but, quand son compatriote Barthélemy Anneau, principal du collége de cette ville, lui fit sentir la nécessité de se fixer à une seule partie de la science, au lieu de se perdre dans une foule de recherches diverses. Junius eut le bon esprit de sentir la justesse de ce conseil et de le suivre. L'étude avait un tel attrait pour lui, qu'elle le préserva des dissipations de la jeunesse. Il fut moins heureux sous un autre rapport : un disciple d'Épicure ébranla ses convictions religieuses; mais ces germes d'incrédulité ne tardèrent pas à être étouffés. Forcé de quitter Lyon à la suite d'un mouvement populaire contre les protestants, dans lequel périt Anneau, il se retira à Bourges auprès de son père, qui réussit à effacer de l'esprit du fils ces fâcheuses impressions, et à lui inspirer même une piété assez vive pour que Francois Junius voulût se consacrer à l'étude de la théologie. Il se rendit à Genève dans cette intention. Il y était depuis peu de temps, quand son père, envoyé à Issoudun pour informer contre les auteurs d'une sédition, fut assassiné par des fanatiques qui n'avaient pu lui pardonner d'avoir autrefois arrêté le gardien des cordeliers. Privé de ressources, François Junius donnait des leçons pour vivre, tout en continuant ses études.

En 1565, il fut nommé ministre de l'église wallonne d'Anvers. Il exerça ensuite les mêmes fonctions à Limbourg. Accusé d'être le secret instigateur de quelques protestants exaltés qui se portaient à de coupables violences contre les objets du culte catholique, quoiqu'il fût le premier à les blâmer et qu'il fût d'une grande modération dans les affaires religieuses, il jugea prudent de se retirer à Heidelberg. On lui confia la direction d'une petite église des environs de cette ville. En 1568, il fut envoyé dans les Pays-Bas, auprès du prince d'Orange, qu'il suivit en qualité d'aumônier jusqu'au moment où les troupes hollandaises entrèrent en Allemagne. Il retourna alors dans son église, où il resta jusqu'en 1273. A cette époque, l'électeur palatin, Frédéric III, l'appela à Heidelberg, pour travailler, avec Tremellius, à une traduction latine de l'Ancien Testament. En 1578 il fut envoyé à Neustadt, où il enseigna pendant quatorze mois au collége que l'électeur venait d'y établir. Il passa de là à Otterbourg, avec la mission d'y fonder une église réformée, et dix-huit mois après il retourna à Neustadt, d'où il fut appelé à Heidelberg, pour occuper une chaire de théologie. Amené en France par le duc de Bouillon, il fut chargé par Henri IV d'une mission en Allemagne. Il revenait en France après l'avoir remplie, avec l'intention de se fixer dans sa ville natale, quand, en passant à Leyde, il fut instamment prié par les magistrats de cette ville d'accepter une chaire de théologie, qu'il ne crut pas pouvoir refuser. La réputation que ses connaissances et ses ouvrages lui avaient acquise ne tarda pas à offusquer J.-J. Scaliger, qui était peu disposé à souffrir à côté de lui des rivaux, et qui commença aussitôt à le traiter fort mal dans ses livres et dans ses lettres. Mais quand la mort eut délivré le grand humaniste de ce collègue incommode, il rendit justice au mérite du rival, et composa même en son honneur une pièce de vingt-trois vers latins que J.-J. Vossius, qui avait épousé une fille de Junius, rapporte dans la préface de son *De Historicis Latinis*, et qui se trouve aussi dans le tome XVI des *Mémoires* de Nicéron.

Fr. Junius avait une érudition étendue. Il était surtout très-versé dans les langues anciennes. Si ce n'était pas un penseur bien profond, il eut du moins le mérite d'apporter dans son enseignement théologique une louable modération, due, sans aucun doute, à la douceur de son caractère et à un jugement droit. Il se distingua avantageusement, par ce côté, des théologiens de son temps, dont la tolérance n'était pas la vertu dominante.

Fr. Junius a laissé un très-grand nombre d'ouvrages. Outre des éditions annotées de Manilius, de Georges Codinus, des *Épîtres* de Cicéron, de Tertullien; puis des traductions en latin de la version arabe des *Actes des Apôtres*, des deux *Epîtres* de saint Paul *aux Corinthiens*, de la *Démonomanie* de Bodin, des *Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables de Dutillet, et du plaidoyer d'Ant. Arnauld pour l'Université contre les Jésuites*; — des *Commentaires* sur le Pentateuque, Ézéchiel, Jonas, Daniel, les *Actes des Apôtres*, les *Epîtres aux Corinthiens*, l'*Epître aux Hébreux*, l'*Epître* de Jude et l'*Apocalypse*, on a de lui les écrits suivants : *Protoctisia, seu creationis a Deo factæ, et in ea prioris Adami, ex creatione integri et ex lapsu corrupti, Historia*; Heidelberg, 1589, in-4°; — *Index expurgatorius*; s. l., 1586, in-16; — *Procatablema ad Veteris Testamenti interpretationem*; Heidelberg, 1585, in-4°; — *Sacrorum Parallelorum Libri tres*; Heidelberg, 1588, et 1610, in-4°; — *Ecclesiastici, sive de natura et administrationibus Ecclesiæ Dei, Libri III*; Francfort, 1581, et

1596, in-8°; traduit en français; sous ce titre : *Ecclesiastic, ou de l'état et des administrations de l'Église de Dieu;* Francfort, 1581, in-8°; — *Academia, ubi de Academiarum ortu et honorum gradibus tractatur;* Heidelberg, 1587, in-4°; — *Defensio Catholicæ Doctrinæ de S. Trinitate personarum in unitate essentiæ Dei;* Heidelberg, 1590, in-4°; une 2e et une 3e suite de cet ouvrage, ibid., 1591, in-4°; — *Eirenicum de Pace Ecclesiæ catholicæ inter christianos, quamvis diversos sententiis, religiose procuranda, colenda atque continuenda;* Genève, 1593, in-8°; traduit en franç. par Fr. Junius lui-même, sous ce titre : *Le paisible Chrétien, ou de la Paix de l'Église catholique;* Leyde, 1593, in-8°; — *Grammatica hebreæ linguæ;* Genève, 1590, in-8°; — *Catholicæ Doctrinæ de natura hominis in peccato jacentis et gratiæ Dei evocantis omnes communiter Collatio;* Leyde, 1592, in-8°, contre Fr. Puccius, qui avait écrit contre la doctrine de la grâce universelle; — *De Observatione politiæ Mosis, quid in populo Dei observari, quid non observari ex ea oporteat;* Leyde, 1593, in-8°; Genève, 1600, in-8°; — *Libellus de Theologia Vera, ortu, natura, formis, partibus et modo illius;* Leyde, 1594, in-8°; — *De Peccato Primo Adami;* Leyde, 1595, et 1614, in-8°; — *Examen enuntiationum et argumentationum quas Gratianus Prosper adversus doctrinam de Deo, baptismo, etc. adduxit;* Leyde, 1596, in-8°; — *De Verbo scripto et non scripto;* Leyde, 1600, in-8°; — *De Ecclesia Liber singularis, ex scriptis ejus de consensu autoris publicatus;* Genève, 1600, in-8°; et dans la quatrième partie de ses *Animadversiones* contre Bellarmin; — *Animadversiones ad controversias Rob. Bellarmini;* Leyde, 1600 et suiv., 7 part. in-8°; — *Orationes de Linguæ Hebraicæ Præstantia et Antiquitate, de promissione, de fœdere, de adjunctis, et Specularius contra Genebrardum;* Leyde, 1608, in-8° : cette dernière partie a pour but de défendre Tremellius contre Génébrard, qui, dans sa Chronologie, l'avait accusé d'avoir copié le travail de Guy Lefèvre de La Boderie dans sa traduction latine du Nouveau Testament; *De Sanctorum Invocatione;* Leyde, 1597, in-4°; — *De Statu Animæ a corpore separatæ post mortem;* 1698, in-4°; — *Méthode des Lieux Communs de la Sainte Écriture, disposez selon l'ordre des chapitres que Calvin a suivi en son Institution;* Leyde, 1599, in-fol.; — *Amiable Confrontation de la simple vérité de Dieu, comprise ès Écritures Saintes, avec les livres de M. Pierre Le Charron;* Leyde, 1599, in-4°; — *Oratio panegyrica de Ratione Academiarum;* Leyde, 1600, in-4°; — *De Sacramentis in genere;* Leyde, 1601 et 1602, in-4°; — *De Resipiscentia;* Leyde, in-4°; — *Animadversiones ad R. Bellarminum de translatione imperii romani ad Francos;* s. l. (Saint-André), 1602, in-8°; — *De Justificatione Hominis coram Deo;* Leyde, 1602, in-4°; — *De Conciliis, Synodis et Synodalibus judiciis, magistratusque summi in talibus jure atque officio;* Francfort, 1614, in-8°; — *Vita Franc. Junii Biturcensis, ab ipso nuper conscripta et edita a Paulo Merulo;* Leyde, 1594 (ou 1595), in-4°; — *Opera Theologica;* Genève, 1607, et 1613, 2 vol. in-fol. C'est le recueil de tous ceux des précédents ouvrages qui se rapportent à la théologie, auxquels on a joint un *Compendium Theologiæ*, fait en commun avec Gomar, et un certain nombre des thèses publiées d'abord séparément; Meursius, Teissier, Lelong, et Jœcher lui attribuent encore plusieurs autres ouvrages, sans preuves suffisantes. La bibliothèque de Bâle possède plusieurs lettres inédites de ce savant; il y en a aussi quelques-unes dans la collection Dupuy. D'autres ont été publiées par Colomiès dans le recueil des lettres de Vossius; Londres, 1690, in-fol. Son œuvre capitale est la traduction latine de l'Ancien Testament, qu'il fit avec Tremellius. Cette traduction parut d'abord en cinq parties sous ces titres : *Bibliorum Pars I, id est quinque libri Moschis latini recens ex hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati ab Junio Tremellio et Fr. Junio;* Francfort, 1575, in-fol.; — *Pars II, id est libri historici;* Francfort, 1576, in-fol.; — *Pars III, id est libri poetici;* Francfort, 1579, in-fol.; — *Pars IV, id est libri prophetici;* Francfort, 1579, in-fol.; — *Libri Apocryphi, sive appendix Testamenti Veteris latina recens e græco sermone facta et notis brevibus illustrata per Fr. Junium;* Francf., 1579, in-fol. Junius retoucha cette traduction après la mort de son collaborateur; elle fut réimprimée avec ces corrections, à Londres, 1584, in-8°; la traduction du Nouveau Testament par Th. de Bèze y est jointe. Elle eut en une vingtaine d'années vingt éditions : celle de Genève, 1617, in-fol., contient de nouvelles notes de Junius; celle de Hanau, 1622, 2 vol. in-fol., renferme de plus un bon indice de Paul Toussaint; celle de Herborn, 1643, 4 vol. in-fol., est recherchée pour les notes de Piscator; elle a été imprimée pour la dernière fois à Zurich, en 1764, in-8°. Cette traduction, trop exaltée par les uns et trop rabaissée par les autres, est en réalité fort inégale : elle serre parfois le texte de si près qu'elle en devient obscure, et d'autres fois elle se perd en des gloses inutiles ou arbitraires et sentant un peu trop l'érudition rabbinique. On peut consulter sur sa valeur Richard Simon, *Histoire critique de l'Ancien Testament*, pag. 326-327; et Meyer, *Geschichte der Schriftauslegung* (Histoire de l'Interprétation de la Bible), tom. II, pag. 303 à 307. Michel Nicolas.

Vita P. Junii Biturcensis, ab ipsomet conscripta; Leyde, 1596, in-4°, et dans le t. I de ses *Opera Theologica.* — *Oratio in Funer. Franc. Junii*, par Fr. Gomar; Leyde, 1602, in-4°. — Melch. Adam, *Vitæ Theologorum exterorum.* — Ant. Teissier, *Éloges des Hommes Savants.* — Bayle, *Diction. Hist.* — Meursius, *Athenæ Batavæ.* — Colomiès, *Gallia Orientalis.* — G. J. Vossius, *De*

Historicis Latinis, préface. — Niceron, *Mém.*, tom. XVI. — MM. Haag, *La France Protest.*, t. IV, p. 381 390.

JON (*Jean-Casimir* DU), en latin JUNIUS, fils du précédent, né à Heidelberg, et mort à Gertrudenburg. Son père le destinait à l'étude de l'hébreu; mais il quitta les lettres pour les armes, à la sollicitation de son oncle Jean Cornpute, qui lui donna la lieutenance dans une compagnie qu'il commandait. Il paraît cependant qu'il n'abandonna pas tout à fait la culture des lettres, ou qu'il y revint, puisqu'on a de lui une Apologie en flamand de la harangue de Dredlei Carleton, ambassadeur du roi Jacques Ier, contre Jacq. Tanrin, ministre arménien d'Utrecht. M. N.

Bayle, *Diction. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protest.*, tom. I, pag. 390.

JON (*François* DU), en latin JUNIUS, fils du précédent, jurisconsulte hollandais, né à Embden, le 20 septembre 1624, et mort à Groningue, vers la fin du dix-septième siècle. Il étudia la jurisprudence à Utrecht et à Leyde et prit ses grades à Groningue. Après avoir voyagé en France et en Suisse, il fut nommé professeur de droit à Groningue. On a de lui : *Supplementa in J. Steinbergii Collegium Wesembecianum*; Groningue, 1658, in-4°. M. N.

Bayle, *Diction. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protest.*, tom. I, pag. 390.

JON (*François* DU), en latin JUNIUS, philologue, fils de Franç. Junius de Bourges, né à Heildeberg en 1589, et mort à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, le 19 novembre 1677. Il étudia d'abord les mathématiques, dans l'intention d'entrer dans le génie militaire; mais la paix de 1609 lui ayant enlevé l'espoir de faire son chemin dans cette carrière, il tourna ses vues vers la littérature et la théologie. Ses études terminées, il vint en France visiter ses parents, et vers 1620 il passa en Angleterre, où il se fixa. Le comte d'Arundel le prit pour bibliothécaire. Ces fonctions, qu'il remplit pendant trente ans, lui donnèrent le moyen de satisfaire son goût pour les recherches littéraires. Le hasard ayant fait tomber entre ses mains quelques ouvrages écrits en anglo-saxon, il prit du goût pour cette langue, et se mit à l'étudier, en la comparant avec d'autres dialectes du nord qui avaient de l'analogie avec elle. En 1650, cédant aux instances d'une de ses sœurs qui habitait les Pays-Bas, il retourna sur le continent pour passer quelque temps au sein de sa famille. Mais il y était à peine arrivé, qu'ayant appris que les habitants d'un petit canton de la Frise parlaient un idiome ancien et différent de celui de leurs voisins, il s'empressa d'aller s'établir au milieu d'eux. Il consacra deux ans à composer la grammaire et le dictionnaire de cette langue, qui était, comme il le prouva, un dérivé du saxon. Il retourna en Angleterre en 1675. En octobre 1676, il se retira à Oxford, comptant y terminer tranquillement sa carrière au milieu de ses amis. Mais étant allé, au mois d'août de l'année suivante, passer les vacances à Windsor, chez son neveu, Isaac Vossius, il tomba malade et finit là ses jours.

Fr. Junius était un homme de mœurs simples et pures, sans ambition, livré tout entier à l'étude, son unique plaisir. Il travaillait quatorze heures par jour, et il ne quittait presque jamais son cabinet, et n'éprouva jamais aucune incommodité de cette vie sédentaire. On a de lui : *De Pictura Veterum Libri III*; Amsterdam, 1637, in-4°; traduit en anglais par lui-même, avec des corrections et des additions, Londres, 1638, in-4°; et en hollandais, Middelbourg, 1659, in-4°. La traduction anglaise est dédiée à la comtesse d'Arundel, pour laquelle il la fit. L'ouvrage original a eu une seconde édition, due à J. G. Grævius, Rotterdam, 1694, in-fol.; elle est augmentée d'une vie de l'auteur par ce dernier, et d'un dictionnaire des principaux peintres, graveurs, sculpteurs, architectes et mécaniciens de l'antiquité, avec l'indication de leurs ouvrages. Ce dictionnaire avait été laissé inédit par Junius, qui n'avait pas trouvé, dit-on, d'éditeur disposé à s'en charger. Les dates de la notice biographique qui est en tête de ce volume ne sont pas toujours exactes; — *Observationes in Willerami Paraphrasim Francicam Cantici Canticorum*; Amsterdam, 1655, in-8°. La paraphrase de Willeram avait été déjà publiée par Paul Mérula; Leyde, 1598, in-8°; les notes dont Junius l'accompagne témoignent d'une grande connaissance des langues du Nord; — *Annotationes in harmoniam latino-francicam quatuor evangelistarum latine a Tatiam confectam*; Amsterdam, 1655, in-8°; — *Cædemonis Paraphrasis poetica Geneseos*; Amsterdam, 1655, in-4°; — *Quatuor D. N. J. C. Evangeliorum Versiones perantiquæ duæ, gothica scilicet et anglo-saxonica, quarum illam ex celebre codice argenteo nunc primum deprompsit Fr. Junius; hanc autem ex codicibus manuscriptis collatis emendatius recudi curavit Thom. Mareschallus, cujus etiam observationes in utramque versionem subnectuntur. Accedit et glossarium gothicum cum alphabeto gothico, runico, anglo-saxonico, aliisque, opera ejusdem Fr. Junii*; Dordrecht, 1665, 2 vol. in-4°. La version gothique est celle d'Ulphilas. Fr. Junius la prit dans le *Codex argenteus*, apporté en 1655 par Isaac Vossius de Stockholm en Hollande. Ce manuscrit a plusieurs lacunes considérables, qui se trouvent aussi dans l'édition qu'en donna Junius; — *Etymologicum anglicanum, edente Edw. Lye; accessit Hickesii Grammatica Anglo-Saxonica*; Oxford, 1743, in-fol. — On a de Junius plusieurs lettres dans le recueil de celles de G.-J. Vossius publié par Colomiès; Londres, 1690, in-fol. Il laissa un grand nombre d'ouvrages inédits qu'il légua, avec sa bibliothèque, à l'université d'Oxford. Grævius en donne la liste à la suite de la Vie qu'il a écrite de Junius, dans la 2e édit. du *De Pictura Veterum*; elle est reproduite dans le

Dictionnaire de Chauféplé et dans le *Catalogus Manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*. Le plus important de ces ouvrages inédits est un *Glossarium quinque Linguarum Septentrionalium*, en neuf vol. in-fol. Jean Fell, évêque d'Oxford, se proposait de le publier : il en avait fait exécuter déjà une copie; mais il ne donna pas suite à cette entreprise. Michel NICOLAS.

www.libtool.com.cn

Sa Vie par Grævius, dans la 2e édit. du *De Pictura Veterum*, dans les *Athenæ Oxonienses* et dans les *Memoriæ* de Fr. Gasp. Hagen. — Bayle, *Diction. Histor.* — Chauféplé, *Diction. Histor.* — Nicéron, *Mémoires*, tom. XVI. — MM. Haag, *La France Protest.*, tom. IV, p. 380 et suiv.

JON ARESON *Voy.* ARESON.

JONA BEN GANACH, nommé en arabe *Aboul-Valid Mervam* et cité par les Juifs sous le nom de *R. Marinos*, le plus célèbre grammairien juif après Juda Chajug, vivait vers le milieu du onzième siècle à Cordoue, où il exerçait la médecine. Tous ses écrits sont en arabe, langue qu'il maniait mieux, à ce qu'on prétend, que la plupart de ceux de ses coreligionnaires qui s'en sont servis. Il a consacré six livres à combattre ou à compléter les théories grammaticales de Juda Chajug, dont il reconnaissait cependant le mérite, et à défendre ses propres observations grammaticales contre les objections qu'elles soulevèrent. On a encore de lui : *Qiab altanquigh* (Livre de Recherche), ouvrage étendu, divisé en deux parties, contenant la première une grammaire hébraïque et la seconde un lexique de cette langue. Quelques fragments en ont été publiés par S. D. Luzzatto; Prague, 1841, in-8°; cet ouvrage, écrit en arabe et traduit ensuite en hébreu, a été d'une grande utilité aux grammairiens, aux lexicographes et aux exégètes juifs, qui néanmoins lui préfèrent en général les écrits de Juda Chajug; — un ouvrage de médecine sous ce titre : *Qiab altalquitz* (Livre des Remèdes simples); — un livre de philosophie dirigé contre ceux qui soutenaient l'éternité de la matière. M. N.

Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, pag. 484; tom. III, p. 371; tom. IV, p. 846. — Wustenfeld, *Geschichte der arabisch. Ærzte*; 1840, p. 86. — Munk, *Notice sur Saadia*, pag. 12 et suiv. — Ewald et Dukes, *Beiträge zur Geschichte der ältesten Auslegung und Spracherklærung des Alt. Testam.*, tom. I, p. 126-150, tom. II, pag. 170-175. — J. Fürst, *Biblioth. Judaica*, t. I, p. 315 et 316. — Une Notice par L. Dukes, dans *Literaturblatt des Orients*, 1847, n° 10.

JONABAD, fils de Réchab, vivait en 884 avant J.-C. Il vivait sobrement et s'abstenait de vin. Il renonça aussi aux richesses. Il imposa à ses descendants l'ordre d'adopter le même genre de vie, et fonda ainsi la secte des *Réchabites*. Au rapport de Josèphe, Jonabad était un homme de bien; ce fut lui que Jéhu conduisit sur son char à Samarie pour le faire assister au châtiment qu'il infligea aux faux prophètes et à tous ceux qui poussaient le peuple à l'idolâtrie. V. R.

Rois, IV, c. 10. — Josèphe, *Antiq.*, IX, c. 6.

JONÆ ou JONSEN (*Gisle*), érudit islandais, né en 1513, à Hraungerde, mort le 30 août 1587, à Skalholt. Fils d'un ecclésiastique, il reçut sa première éducation de l'abbé Alexio, et acheva ses études sous la direction de l'évêque Ogmund, qui le fit entrer dans les ordres et lui donna la cure de l'église cathédrale de Skalholt. Pourvu de la prébende de Gelardal en 1546, il remplit dans la suite les fonctions d'official auprès des évêques Eissur Einarsen et Morten Einarsen. En 1550, son adhésion aux doctrines de Luther le fit excommunier par l'évêque Jon Areson, qui, en outre, lui enleva son emploi et confisqua ses biens. Jonsen se rendit aussitôt à Copenhague, se justifia, et réussit à faire annuler cet abus de pouvoir. Élu en 1556 au siége épiscopal de Skalholt, il fut sacré l'année suivante en Danemark. Il se maria deux fois. On a de lui : *Le LIIIe Chapitre d'Isaïe*; Copenhague, 1557, avec une préface du P. Palladius; — *Histoire de la Destruction de Jérusalem*; ibid., 1557; — *Margarita Theologica*; ibid., 1558; — *Psaumes*, trad. en islandais; ibid., 1558; — *Epistola ad Joh. Hennichium pastorem*; Francfort, 1587. P. L—Y.

Harboe, *Afhandling om Reformationem i Island.* — Finn Jonsson, *Historia ecclesiasticæ Islandiæ.*

JONÆ (*Petrus*), théologien suédois, né dans l'Helsingeland, mort en 1607. Nommé professeur de théologie à Upsal, en 1568, il s'opposa à l'introduction de la liturgie composée par le roi Jean III. Il fut jeté en prison pour avoir écrit : *Liturgia Suecanæ Ecclesiæ catholica et orthodoxiæ conformis*; Stockholm, 1576, in-fol. Il s'échappa, et vint en Allemagne, où il fut rejoint par sa femme, qui fuyait les persécutions. Le duc de Sudermanie (Charles IX), qui protégeait les luthériens suédois, le rappela, et le nomma évêque de Strengnæs. Jonæ ne put entrer en fonctions qu'en 1593. On l'accusa de simonie. Chargé par Charles IX de faire une nouvelle traduction suédoise de la Bible, d'après la dernière édition allemande, il écrivit à ce sujet : *Observationes Strengnenses*; 1602. On a encore de lui : *Apologia in satisfactionem negatæ liturgiæ*; 1686; — *Apologia pro innocentia sua et totius cleri*; 1589. E. B.

Gezelius, *Dict.* — Reuterdahl, *Svenska Kyrkans Hist.*

JONÆ (*Arngrim*), en islandais JONSSON, en danois JOHNSEN, savant islandais, né en 1568, à Videsal, d'où ses descendants ont pris le nom de *Vidalin*, mort en 1648. Après avoir étudié à Copenhague (1585-1589), il devint recteur du collége de Holum, prit les ordres, et fut nommé, en 1627, coadjuteur de l'évêque de cette ville, Gudbrand Thorlaksen. A la mort de ce dernier, il refusa la dignité épiscopale, afin de se livrer exclusivement à l'étude. Il fut l'un des plus zélés promoteurs des études relatives à l'ancienne Scandinavie. On a de lui : *Brevis Commentarius de Islandia*; Copenhague, 1593, in-4°; Hambourg, 1609, in-4°; où il réfute des erreurs accréditées par Munster, Frisius, Ziegler, O. Magnus et d'autres; — *Crimogæa, sive Rerum Islandicarum Libri tres*; Hambourg, 1609, 1614 et 1650, in-4°. Cet ouvrage important, où l'auteur

disculpe ses compatriotes de plusieurs graves reproches qui leur avaient été adressés, traite de l'histoire, des lois et des mœurs des Islandais primitifs ; — *Anatome Bleskeniana* ; Holum, 1612, in-4° ; Hambourg, 1613, in-4°, réfutation de l'*Islandia* de Bleiken, publiée à Leyde, 1607 ; — *Epistola pro Patria defensoria* ; Copenhague, 1618 ; — *Specimen Islandiæ historicum et magna parte geographicum* ; Amsterdam, 1643, in-4° ; — *Groenlandia*, ouvrage écrit en latin et traduit en islandais d'après le manuscrit par Einar Ejolfssen ; Skalholt, 1688, in-4°, et en danois par Bussæus ; Copenhague, 1732, in-8° ; — Lettres dans *Olai Wormii et doctorum virorum ad eum Epistolæ*. E. B.

Bayle, *Dict. hist.* — Gerh. Trechow, *Danske Jubel-Lærere* ; Copenhague, 1753, in-4°, p. 169. — Johannæus, *Hist. eccles. Islandiæ*, t. III, p. 443-449. — Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litter.-Lex.*

JONÆ (*Runolf*), grammairien islandais, mort de la peste, en 1654, à Christianstad (Scanie). Fils d'un pasteur, il fut recteur des colléges de Holum (1644-1649) et de Christianstad. On a de lui : *Homagium islandicum* ; Copenhague, 1650, in-4° ; — *Grammaticæ islandicæ rudimenta*, ibid., 1651, in-4° ; réédité par Hickesius, dans ses *Institutiones Grammaticæ Anglo-Saxonicæ*, Oxford, 1689, in-4°, et dans le t. I de son *Thesaurus* ; — *Linguæ Septentrionalis Elementa* ; ibid., 1651, in-4°.

Un autre Jonæ (*Jonas*), né en Islande en 1749, fut nommé en 1788 administrateur du district de Strande, et mourut en 1831. Il publia *Orkneyinga Saga, sive Historia Orcadensium*, texte islandais et trad. latine ; Copenhague, 1780, in-4°. E. B.

Nyerup et Kraft. *Dansk-norsk Litt.-Lex.*

JONÆ ou **JONSEN** (*Svein*), traducteur islandais, né en 1603, mort en 1687. Destiné au sacerdoce, il alla, suivant l'usage de ses compatriotes, faire ses études à l'université de Copenhague, et occupa ensuite dans son pays diverses fonctions ecclésiastiques. Il fut un des collaborateurs de la version islandaise de la Bible, imprimée à Holum, en 1644, par les soins de l'évêque Skuleson. Il a également traduit dans sa langue natale plusieurs ouvrages de théologie, tels que le *Magnalia Dei* d'Heberger et le *Véritable Christianisme* d'Arnd. P. L—Y.

Jonsson, *Historia Ecclesiasticæ Islandiæ*.

JONÆ ou **JONSEN** (*Stein*), prélat islandais, né vers 1665, mort le 2 décembre 1739, à Holum. Il descendait d'une pauvre famille de prêtres, et son père, Jon Thorgeirsen, avait eu trente-quatre enfants de ses quatre mariages. Envoyé à dix-huit ans à l'école de Holum, il étudia la théologie à Copenhague, entra dans les ordres, et revint dans son pays, où il fut attaché, en 1692, à la cathédrale de Skalholt. Après avoir administré les cures d'Hiternes et de Setberg, il fut élu, en 1711, au siége épiscopal de Holum. On a de lui : la traduction de l'*Anthropologie* de Lassenius ; Holum, 1713, in-8° ; — des *Taare-Perse* de Rachlov ; ibid., 1719, in-8° ; — des *Prédications sur la Passion*, ibid., 1723-1740, in-8° ; — de la *Bible* ; ibid., 1728, in-folio ; — *Psalterium triomphale* ; Copenhague, 1742, in-8°, etc. P. L—Y.

Finn Jonsson, *Historia Ecclesiasticæ Islandiæ*.

JONAS, fils du prophète Amathi, l'un des douze petits prophètes, natif de Geth-Epher, vivait dans la seconde moitié du huitième siècle avant J.-C. Il prophétisa sous Jéroboam II, roi d'Israel et sous Osias, roi de Juda, à qui il prédit plusieurs victoires sur les Syriens. En 771, Jonas reçut du Seigneur la mission de prédire la destruction de Ninive, à cause des crimes de cette ville. Le prophète n'obéit pas, et s'enfuit vers Tarsus. Il s'embarqua à cet effet sur un navire sur lequel Dieu souffla une tempête si violente que les mariniers jetèrent à la mer toutes leurs marchandises. Ils consultèrent ensuite le sort pour connaître la cause du sinistre, et ce sort désigna Jonas, qui pria les mariniers de le sacrifier pour le salut de tous. Il fut jeté à la mer, et la tempête cessa. Une *baleine* ou quelque autre monstre marin avala le prophète, et le garda trois jours et trois nuits dans ses entrailles. Rejeté sur la terre, Jonas reçut de nouveau l'ordre de se rendre à Ninive. Cette fois il obéit, et prédit que dans quarante jours la ville serait détruite. Mais les habitants firent pénitence, et Dieu leur pardonna. Jonas craignit alors de passer pour un pseudo-prophète ; il se retira à quelque distance de Ninive, et se plaça sous un lierre, dont le Seigneur accrut en une nuit le feuillage pour garantir Jonas contre la chaleur. Le prophète se sentit heureux de cette faveur ; mais, la nuit suivante, Dieu envoya un ver qui piqua et dessécha l'arbre : Jonas se trouva exposé au soleil le plus ardent, et, dans l'excès de sa douleur, il souhaita la mort. Dieu lui donna alors le sens de ses ordres divins : « Si tu témoignes, lui dit l'Être suprême, tant de douleur pour la perte d'un lierre que tu n'as pas contribué à faire croître, comment peux-tu trouver mauvais que je me laisse fléchir pour accorder le pardon d'une si grande ville, où se trouvent plus de cent vingt mille personnes qui ne sont pas même dans l'âge de discerner entre le bien et le mal ? »

Le livre de Jonas est venu jusqu'à nous ; il est divisé en quatre chapitres. Une tradition hébraïque fait de Jonas le fils de la veuve de Sarepta, ressuscité par Élie. Cette tradition ne repose sur aucune preuve concluante ; il est tout aussi incertain que Jonas ait été disciple d'Élisée. V. R.

Prophète Jonas. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon*.

JONAS, hagiographe italien, né à Suze, en Ligurie, mort en 691, à l'abbaye de Marchiennes, diocèse d'Arras, si toutefois, comme le suppose dom Rivet, l'historien Jonas et Jonatus, premier abbé de Marchiennes, sont le même personnage sous deux noms différents. Mais cette identité n'est pas bien prouvée. Il est, en effet, peu vraisemblable que Jonas, moine de Bobbio

dès l'année 618, et secrétaire d'Attale, abbé de cette maison, alors âgé, comme il semble, d'au moins vingt-cinq ans, ait vécu jusqu'à l'année 691. Nous remarquons que les auteurs du *Gallia Christiana* n'ont pas reproduit l'hypothèse des auteurs de l'*Histoire littéraire*. Ce qui permet de croire qu'ils ne l'ont pas trouvée suffisamment justifiée. Quoi qu'il en soit, on doit à Jonas, moine de Bobbio, les *Vies de saint Colomban, de saint Attale* et *de saint Bertulfe, abbés de Bobbio; de saint Eustase, abbé de Luxeu*, et de *sainte Fare, abbesse d'Evoriac*, ou *Faremoutier*, opuscules tour à tour publiés dans le recueil de Bollandus et dans les *Acta Sanctorum* de Mabillon. Il a aussi retouché la *Vie de saint Jean de Réomé*, publiée de même par Mabillon et par Bollandus ainsi que par le P. Rouvier dans son *Histoire de Moutier Saint-Jean*. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. III, p. 603. — *Gallia Christ.*, t. III, col. 255, 303.

JONAS, évêque d'Orléans, né dans l'Aquitaine, mort en 843. Successeur de Théodulfe sur le siége épiscopal d'Orléans, Jonas parut dans les titres de cette église dès l'année 825. Il obtient alors un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Mesmin, nouvellement restaurée. En la même année, il siège au concile de Paris, et est envoyé à Rome, avec Jérémie, archevêque de Sens, porter au pape les résolutions de ce concile. Il paraît ensuite dans un autre concile de Paris en 829; puis il assiste aux synodes de Sens en 833, de Thionville en 835, et d'Aix-la-Chapelle en 837. C'est lui qui fut spécialement chargé, après la clôture de cette dernière assemblée, de faire restituer aux moines de Saint-Calais les possessions que les évêques du Mans leur avaient ravies, en s'appuyant sur des titres frauduleux. Berthold, moine de Saint-Mesmin, appelle Jonas un *autre Homère :*

Alter Homerus enim nostro jam dixeris ævo.

C'est un éloge assurément emphatique. On ignore même aujourd'hui ce qui a pu, nous ne disons pas autoriser, mais simplement engager le moine Berthold à comparer Homère et Jonas; car tous les écrits qui nous restent de cet illustre évêque sont en prose, si ce n'est une préface de douze vers à l'adresse du roi Pépin. Dans l'énumération que fait Berthold des mérites de Jonas, on comprend mieux ce qui suit :

Ingenio si quidem cælles, sophiaque redundas,
Ambrosio prudens eloquioque nites;

Jonas fut, en effet, un des plus éclairés, des plus sages, et, pour ne pas trop scrupuleusement peser ses mots, un des plus éloquents écrivains de son siècle. Le premier de ses ouvrages par ordre de dates, a pour titre : *De Institutione laicali*, ou *Via recta et antiqua*; il a été publié dans le *Spicilegium* de Luc d'Achery, et nous en avons, en outre, une traduction française, faite au milieu du dix-septième siècle par dom Joseph Mège, sous le titre de : *La Morale chrétienne de Jonas*. C'est un recueil de sentences touchant les obligations de la vie civile, empruntées pour la plupart aux Pères latins, mais toutes, du moins, commentées par Jonas en des termes fort intéressants. Il ajoute, en effet, aux lieux communs qui ne peuvent manquer dans un ouvrage de ce genre, des traits qui se rapportent aux mœurs de son temps. Un autre opuscule de Jonas, également édité par d'Achery, a pour titre *De Institutione regia*. Desmares l'a traduit en français, en 1662 : *Instruction d'un roi chrétien, par Jonas, évêque d'Orléans;* Paris, in-8°. Il serait bon de comparer ce traité de Jonas avec ceux de Budé, d'Érasme, de Fénelon, qui portent à peu près le même titre. On verrait, dans les uns et dans les autres, les mêmes maximes en ce qui regarde les droits et les devoirs des rois; mais les notables variantes que l'on ne manquerait pas de remarquer dans le développement de ces maximes ferait apprécier la différence qui existe entre les temps dont ces divers ouvrages expriment à la fois les tristes pressentiments et les douces espérances. L'ouvrage le plus souvent cité de Jonas est celui qui est intitulé *De Imaginibus*, et qui a été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, tome XIV de l'édition de Lyon, après avoir été déjà publié plusieurs fois à Cologne, à Anvers, à Paris. C'est une vive réponse à tout ce que Claude, évêque de Turin, avait écrit contre les images. Enfin, Baluze et Mabillon attribuent à Jonas, évêque d'Orléans, l'*Histoire de la Translation de saint Hubert*, publiée au tome V des *Acta SS. Ord. S. Benedicti*. B. H.

Gallia Christiana, t. VIII, col. 1423. — *Hist. Litt. de la France*, t. V, p. 20.

JONAS (*Justus*), l'aîné (1), célèbre réformateur allemand, né à Nordhausen, le 5 juin 1493, mort à Eisfeld, le 9 octobre 1555. Son père était bourgmestre de la ville de Nordhausen, et se distingua, selon Melanchthon (*Syntaxis*, 1539), par son éloquence. Justus Jonas reçut une bonne éducation, et vint dès l'âge de treize ans à l'université d'Erfurt, où il reçut, en 1510, déjà le grade de maître ès-arts. Bientôt après il se rendit à Wittemberg, pour y terminer ses études de droit; puis, en 1516, il retourna à Erfurt, où il obtint une place de professeur. La réformation trouva un défenseur ardent en Jonas, et le décida à abandonner la jurisprudence pour s'adonner exclusivement à l'étude de la théologie. Les conseils d'Érasme de Rotterdam et de Luther qui, de

(1) Son véritable prénom est *Jodocus*. Depuis 1523 seulement il avait adopté celui de *Justus*, sous lequel il est le plus connu. Cette circonstance a été cause que plusieurs écrivains ont pris Justus Jonas et Jodocus Jonas pour deux hommes différents. Seckendorf déjà, dans son *Commentar. de Lutheranismo*, a démontré que cela était une erreur. En parlant du voyage de Luther à Worms, il dit : *Comites habuit Jodocum (sive, ut postea nomen suum scribere solebat, Justum), Jonam, etc.* (lib. I, p. 152).

bonne heure, avaient déviné la portée de l'esprit de Jonas, contribuèrent beaucoup à ce changement de carrière. En 1519 Jonas fut nommé recteur de l'université d'Erfurt, et, durant le court espace de temps qu'il occupa cette place, il parvint à introduire des réformes importantes dans l'organisation de la faculté de philosophie. Il y créa huit nouvelles chaires, pour la langue latine, la langue grecque et la philosophie proprement dite; il abolit aussi les fêtes données par le corps universitaire et qui absorbaient des sommes considérables. En 1521 Jonas accompagna Luther à Worms. Ulrich de Hutten, dans une lettre très-affectueuse (*Œuvres de Hutten*, édition de Munich, IV, p. 493), le loua beaucoup de cette démarche; mais Érasme, qui n'approuvait point tous les actes de Luther, en exprima son mécontentement dans une longue lettre, adressée à Jonas peu de temps après la clôture de la diète de Worms (*Opus Epistolar. Erasmi;* Bâle, 1549, p. 577-581). Le grand humaniste regrettait surtout que les agitations, dans lesquelles se passait la vie des hommes de la réforme, allaient ravir Jonas aux belles-lettres. Ce dernier resta cependant fidèle à Luther, et depuis cette époque les relations amicales qui avaient existé entre Jonas et Érasme cessèrent entièrement.

De Worms, Jonas se rendit à Wittemberg, pour prendre possession de la chaire que la mort du jurisconsulte Henning Gœde venait de laisser vacante. Mais bientôt après il changea cette place contre une chaire de théologie, et ce fut à partir de ce moment qu'il entreprit d'agir avec vigueur contre l'Église romaine. Ses cours publics, dans lesquels il expliquait la Bible, et ses sermons eurent du retentissement dans tout le monde chrétien : ils furent suivis d'une réforme radicale de l'office divin introduit dans l'église du chapitre de Wittemberg. Luther et Melanchthon devinrent ses amis intimes et le consultèrent pour toutes les démarches importantes. Jonas collabora activement à la rédaction de la Confession d'Augsbourg, et la défendit avec énergie contre les attaques qui arrivèrent bientôt de toutes parts. Ce fut notamment lui qui s'opposa à l'introduction des messes privées dans le culte protestant, concession que quelques réformés avaient proposée pour rendre la conciliation avec l'Église romaine plus facile. Voyez à ce sujet Jonas, *Judicium de missa privata* (Cælestin., I, p. 285-286).

En 1536, Jonas prêcha la réforme dans la ville de Naumbourg. Il fut soutenu par l'électeur de Saxe; mais il eut à lutter contre un évêque catholique qui opposa la résistance la plus vive à l'établissement du culte évangélique. Jonas remporta cependant une victoire décisive, et se rendit l'année suivante à Smalkalde, où il souscrivit aux articles dits de *Smalkalde* et où il se lia avec des princes protestants qui l'engagèrent à venir introduire la réforme dans leurs pays. C'est ainsi que, dans la suite, Jonas apparut à Leipzig, à Meissen, à Dresde et particulièrement à Halle, où il eut l'intendance supérieure des affaires ecclésiastiques de cette ville. Luther l'y vint voir à différentes reprises. Lors de son dernier passage à Halle, il le pria de l'accompagner à Eisleben; ce fut Jonas qui, après avoir été présent au lit de mort de son maître, et après avoir prononcé son panégyrique dans l'église de Saint-André d'Eisleben, conduisit le cortége qui transporta les dépouilles mortelles du réformateur à Wittemberg. Durant la guerre de Smalkalde, le duc Maurice de Saxe prit possession de la ville de Halle (1546) et exigea du sénat l'expulsion de Jonas. Ce dernier se retira alors à Eisleben; mais l'électeur de Saxe qui, peu de temps après, s'empara des diocèses de Magdebourg et de Halberstadt, réinstalla Jonas à Halle. La tranquillité dont il jouit pendant quelques mois fut troublée par la victoire que Maurice remporta à Muhlberg sur l'électeur (1547). Jonas fut forcé de s'enfuir et de chercher un asile à Hildesheim. Il resta dans cette ville pendant neuf mois. Melanchthon, étant parvenu dans cet intervalle à modifier les opinions de Maurice, Jonas obtint de ce dernier un sauf-conduit, et put retourner à Halle; mais il ne lui fut pas permis de prêcher en public. Il demeura cependant dans cette ville jusqu'en 1551, et accepta la place de surintendant des affaires ecclésiastiques et de prédicateur de la cour de Cobourg. Deux ans avant sa mort, et affaibli par l'âge, il s'établit à Eisfeld en qualité de pasteur de cette ville et d'inspecteur des églises du district d'Eisfeld. Il avait été trois fois marié, et laissa une nombreuse famille.

Jonas, après Luther et Melanchthon, est peut-être celui qui a le plus contribué à répandre les doctrines du protestantisme. Profondément versé dans la langue latine et la langue allemande, il s'attacha surtout, par ses traductions, à populariser les œuvres de Luther et de Melanchthon. C'est lui, entre autres, qui a donné le texte allemand des *Thèses* contre les indulgences. Jonas ne possédait pas toute l'élégance avec laquelle Melanchthon écrivit le latin; mais, comme auteur allemand, il n'était pas inférieur à Luther. On a de lui (1) : *Præfatio in Epistolas divi Pauli Apostoli ad Corinthios, Erphurdiæ ad Christianæ philosophiæ studiosorum ordinem habita ab eximo viro D. Jodoco Jona Northusano, jurium designata, D. Canonico ibidem apud D. Severi; cum Epistola D. Mosellani ad eumdem. Huic addita est una, multum dissimili argumento Eobani Hessi, præfatiuncula in Enchiridon militis christiani;* Erfurt, 1520, in-4°; — *Epitome Judicii J. Jonæ, præpos. Wittenb., de corrigendis Cærimoniis*

(1) Presque tous ses ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois. Nous nous contentons à citer ci-dessus les éditions principales.

(1523); — *D. J. Jonæ Judicium de corrigendis in templo omnium divorum cærimoniis* (1523); — *Adversus Jo. Fabrum, Constantiensem vicarium, scortationis patronum, pro conjugio sacerdotali defensio. Addita Epistola Lutheri ad Justum Jonam, maritum novum*; Wittemberg, 1523, in-4°; — *Annotatione J. Jonæ in Acta Apostolorum, ad Jo. Fridericum Saxon. ducem*; Wittemberg, 1524; Bâle, 1525; — *Vom alten und neuen Gott, Glauben und Lehre* (De l'ancien et du nouveau Dieu, la Foi et le Dogme); Wittemberg, 1526; — *Confratres pagellas Agricolæ Phagi, Georgii Witzel, quibus pene Lutheranismus prostratus et voratus esset, J. Jonæ Responsio*; Wittemberg, 1532; — *Welch die rechte Kirche, und dagegen welch die falsche Kirche ist, christlich Antwort und troestlicher Unterricht, wider das Pharisæisch Geschwäz Georgii Witzels* (De la véritable et de la fausse Église. Réponse chrétienne et instruction salutaire, contre les vains discours pharisèens de G. Witzel); Wittemberg, 1534, in-4°; — *Oratio Justi Jonæ, doct. theol., de Studiis Theologicis*; Wittemberg, 1539 : ce discours se trouve aussi dans les *Select. Declamat.* de Melanchthon, t. I, p. 23; — *Vom christlichen Abschied aus diesem tœdtlichen Leben, des ehrwürdigen Herrn D. Mart. Lutheri, Bericht, durch D. Justum Jonam, M. Mich. Celium, und andern die dabei gewesen, kurtz zusammengezogen* (Compte-rendu de la mort chrétienne du vénérable docteur Martin Luther, racontée brièvement par Jonas et Celius, d'après le témoignage de ces deux personnes et de quelques autres, présentes au lit de mort de Luther); Wittemberg, 1546, in-4°; — *Zwo troestliche Predigten über der Leich Doct. Mart. Luther, zu Eisleben den* 19 *und* 20 *februarii gethan, durch Doct. Just. Jonam* (Deux Oraisons funèbres prononcées le 19 et 20 février, à Eisleben, par le docteur Jonas et le magister Celius, sur la tombe du docteur Martin Luther); Wittemberg, 1546, in-4°; — *Des XX Psalms Auslegung, zu beten und zu singen vor die lœblichen und gottesfürchtigen Herrn, den Churf. zu Sachsen und Landgr. zu Hessen, etc.* (Le XXe Psaume expliqué et arrangé en prière et cantique pour les nobles et fidèles seigneurs l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, etc.); Wittemberg, 1546; — *Der LXXIX Psalm, zu diesen feierlichen Zeiten allen Christen zu Trost zu singen und zu beten, in Reime gestelt* (Le LXXIXe Psaume mis en vers pour servir de prière et de cantique à tous les chrétiens de cette époque solennelle); Halle, 1546; — *Eyn troestliche Predigt und Auslegung der Historien von den wunderbaren XL tagen, in Act. Apost. Cap. I (dergleichen Tage nie auf Erden gewesen), item von der Aufferstehung der Todten, des kuenffligen seligen Lebens im Himmel, u. s. w. zu Regensburg gepredigt anno D.* 1553 (Oraison et Comment. sur les histoires des quarante jours miraculeux mentionnés dans les *Act. Apost.*, cap. I (jours dont on n'a jamais vu de pareils sur cette terre), de même sur la Résurrection des morts et la Vie future, etc., oraison qui a été prononcée à Ratisbonne en Bavière a. D. 1553); Ratisbonne, 1555. Ce beau discours est dédié aux fils de l'électeur Jean-Frédéric de Saxe; — *Kurze Historia von Luthers biblischen und geistlichen Anfechtungen* (Brève Histoire des combats matériels et spirituels que Luther a dû livrer); cet écrit, curieux aux points de vue historique et littéraire, se trouve dans l'édition des *Œuvres* de Luther.

On doit en outre à Jonas un grand nombre de traductions dont nous avons déjà signalé l'importance. Voici ses principaux travaux de ce genre : TRADUCTIONS DU LATIN EN ALLEMAND : *Von den Geistlichen und Klostergelübden, Mart. Luthers Urtheil* (Jugement de Mart. Luther sur les vœux des prêtres et des moines); Wittemberg, 1522, in-4°; — *Dass der freie Wille nichts sey, D. Martin Luther an Erasmus Rot.* (Lettre de Mart. Luther à Érasme de Rotterdam sur ce « que le libre arbitre n'est rien »); Wittemberg, 1526, in-4°; — *Unterricht Philippi Melanchthons wider die Lehre der Widertæuffer* (Instructions de Ph. Melanchthon contre la doctrine des anabaptistes); ibid., 1528, in-4°; — *Ursprung des Tuerkischen Reichs, bis uff den itzigen Solyman durch D. P. Jovium* (Histoire de l'Empire Turc, depuis son origine jusqu'au Soliman de l'époque actuelle, par D. P. Jovius), traduit en allemand du texte latin de Bassinati; ibid., 1531; — *Apologia der Confession* (L'Apologie de la Confession d'Augsbourg), de Melanchthon; ibid., 1532 : cet écrit se trouve aussi dans l'édition originale du texte allemand de la Confession d'Augsbourg (1530); — *Loci communes, das ist die fürnehmesten Artikel Christlicher Lehre, Phil. Melanchth.* (Lieux communs, c'est-à-dire principaux Articles de la Religion chrétienne, par Ph. Melanchthon); Wittemberg, 1536, in-4°; — *Ecclesiastes oder Prediger Salomo, ausgelegt durch D. Mart. Luther* (L'*Ecclésiaste*, traduit en allemand sur le texte latin de Luther); Wittemberg, 1538; — *Von der Kirchen und alten Kirchenlehrern, Philippi Melanchthons* (Traité de Ph. Melanchthon sur l'Église et les anciens docteurs de l'Église); Wittemberg, 1540, in-4°; — *Epistel an den Landgrafen zu Hessen, Ph. Melanchth.* (Épître de Ph. Melanchthon au landgrave de Hesse); Wittemberg, 1540, in-4°; — *Lazari Klage für des Reichen Thuer* (Plaintes de Lazare devant la porte du riche); ibid., 1541, in-4°; — *Eine Schrift Philippi Melanchthons neulich latinisch gestellet, Widder des unreinen Papstes Celibat und Verbot der Priesterehe* (Écrit latin de Ph. Melanchthon contre le célibat impur du pape et

contre sa défense du mariage des prêtres); ibid., 1541, in-4°; — *Eine Schrifft Philippi Melanchthons, von rechter Vergleichung und Friedshandlung in des Religions sachen* (Un Écrit de Mélanchthon sur la manière de s'entendre et de rétablir la paix en matières religieuses); Wittemberg, et Erfurt, 1541, in-4°; — *Der Prophet Daniel, ausgelegt durch Philippum Melanchthon aus dem Lateinischen verdeutscht durch Justum Jonam. Mit einer Vorrede an Churfuersten zu Sachsen* (Le prophète Daniel, traduit en allemand par Jonas d'après le texte latin de Melanchthon, avec une préface à l'électeur de Saxe); ibid., 1546, in-4°; — *Philippi Melanchtons Schrift Ueber die Ursachen, warumb die Kirchen, welche reine Christliche Lehr bekennen, die selbige Lehr angenommen, und dabey ewiglich zu bleiben sich schuldig achten, und warumb sie in die parteiischen Richter im concilio zu Trident nicht willigen* (Écrit de Ph. Melanchthon sur les causes qui ont décidé les églises professant la pure doctrine chrétienne à adopter cette doctrine et à ne point approuver les décisions des juges partiaux du concile de Trente); Wittemberg, 1546, in-4°; — TRADUCTIONS DE L'ALLEMAND EN LATIN : *Præfatio methodica totius Scripturæ in Epistolam Pauli ad Romanos;* Wittemberg, 1523; — *Libellus Martini Lutheri, Christum-Jesum verum Judæum et semen esse Abrahæ, cum Epistola Jonæ ad And. Remum;* ibid., 1524; — *Libellus Martini Lutheri de Sacramento Eucharistiæ, ad Valdenses fratres;* ibid., 1526; — *In Psalm. LXXXII de magistratibus, enarratio M. Luth.;* ibid., 1531, in-4°; — *De Missa privata et unctione sacerdotum, libellus M. Luth.;* ibid., 1534; — *Summaria M. Luth. in Psalmos Davidis;* ibid., 1534; — *Catechismus pro pueris et juventute in ecclesiis et ditione Illustriss. Princ. Marchionum Brandenburg. et incl. Senatus Norimberg., breviter conscriptus, redd. per J. J. Addita Epistola de laude Decalogi, ad Jo. et Pes. Gengebachos;* ibid., 1539; — *Epistola Mart. Luth. contra Sabbatarios, aucta jam ab ipso; e germ. lat. redd. per J. J. Addita est Epistola J. Jonæ, de amplissimo beneficio Dei erga populum Judaicum;* ibid., 1539,

Rudolph LINDAU.

Adam, *Vitæ German. Theolog.*; Francfort, 1705, in-fol., p. 125. — Motschmann, *Erfurd. lit.*, 3e série, p. 300 — Dreyhaupt, *Beschreibung des Saalkreises*, vol. I, p. 976. — Laur. Reinhard, *Commentatio historico-theologica de Vita et Obitu Justi Jonæ, theologi magnis in Christi Ecclesiam meritis celeberrimi, et D. Martini Lutheri in emendandis sacris adjutoris et socii laborum fidelissimi;* Weimar, 1731. — G.-C. Knapp, *Narratio de Justo Jonatho theologo Vitenbergensi, atque Halensi conditæque ab eo evangelicæ Halensis ecclesiæ primordiis;* Halle, 1817, in-4°. — K.-C.-L. Franke, *Geschichte der Halleschen Reformation*; Halle, 1841. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

JONATHAN, fils de Saül, mort en 1055 avant J.-C. Sa liaison avec David est une des plus mémorables que l'histoire ait recueillies. Saül manifesta souvent sa jalousie au sujet de cette amitié dont Jonathan donna de nombreuses preuves à David, qu'il protégea contre son père. Jonathan fut aussi un brave guerrier; il battit deux fois les Philistins. Une de ces journées faillit avoir une issue funeste pour lui. Pour se rendre le ciel favorable, Saül avait maudit quiconque prendrait quelque nourriture avant le coucher du soleil. Jonathan ignorait ce vœu de son père. Il y avait sur la route de l'armée une forêt à traverser; il s'y trouvait des ruches en grande quantité. L'armée y pénétra, et personne n'osa porter à sa bouche un rayon de miel. Seul Jonathan transgressa le commandement de son père; il trempa dans le miel le bout du bâton qu'il tenait à la main et le porta à ses lèvres. Un homme le prévint alors du vœu de son père; Jonathan fut ému : « Mon père, dit-il, a troublé la terre, et moi je viens de prendre un peu de ce miel. » Ayant consulté ensuite le Seigneur sur le résultat de cette campagne, Saül apprit qu'un homme avait violé sa défense de rien manger ce jour-là, et le sort lui désigna Jonathan comme l'auteur de cette transgression. Jonathan en convint, et déclara qu'il était prêt à recevoir la mort. « Ainsi fasse le Seigneur, répondit Saül; car il (Jonathan) mourra aujourd'hui. » Mais le peuple s'y opposa, et dit à Saül : « Quoi! il mourrait celui qui a sauvé aujourd'hui Israël. Par le Dieu vivant, il ne doit pas tomber un cheveu de sa tête, et le peuple pria ce jour-là pour Jonathan, et il ne mourut pas ». Jonathan prit part avec son père et ses frères à la bataille qui, en 1055 avant J.-C., mit fin au règne de Saül, et périt comme il avait vécu, en combattant bravement pour son père et pour Israël. Au rapport de Josèphe, David pleura son ami dans un poëme qui existait encore de son temps. V. R.

Rois, I, 10-15.

JONATHAN BEN UZIEL, contemporain, suivant les Talmudistes, des prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, et, selon d'autres, disciple de Hillel l'Ancien, et plus vraisemblablement postérieur à la ruine de Jérusalem et à la dispersion des Juifs. On lui attribue un *Targum* (Paraphrase en langue chaldaïque) des prophètes, c'est-à-dire des livres de Josué, de Samuel, des Rois, d'Ésaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel et des douze petits prophètes. Ce targum est certainement postérieur à celui du *Pentateuque*, par Onkelos. La langue est d'un chaldéen plus impur que celle de ce dernier. La tradition juive a entouré de circonstances merveilleuses la composition de cet ouvrage. Elle raconte que, pendant que Jonathan l'écrivait, et pour que rien ne le détournât de son œuvre, tout oiseau qui volait au-dessus de sa tête et toute mouche qui venait se poser sur son papier étaient aussitôt consumés par le feu du ciel, sans que l'écrivain ni son papier en éprouvassent le moindre dommage. Ce targum a été imprimé pour la pre-

mière fois en 1494. Depuis il l'a été à Venise, avec celui d'Oukelos. Il se trouve dans les polyglottes d'Anvers, de Londres, etc. La meilleure édition est celle qu'en a donnée Buxtorf le père, dans sa Bible hébraïque; Bâle, 1720.

On a aussi attribué à Jonathan ben Uziel un targum du *Pentateuque;* mais il est prouvé aujourd'hui qu'il est d'une date plus récente que le précédent. Ce targum est imprimé dans les Polyglottes. Il existe encore un targum sur les cinq Mégilloth, qu'on lui attribue, contre toute espèce de vraisemblance. Il se trouve aussi dans les Polyglottes, et il a été imprimé avec le précédent dans un grand nombre d'éditions du Pentateuque. Enfin, on dit que Jonathan se proposait de traduire en chaldéen les autres hagiographes, mais qu'il en fut empêché par la *fille de la voix*, parce que la venue et la mort du Messie y sont déterminées d'une manière trop claire. On prétend que cette légende a été effacée des livres juifs, depuis que les chrétiens se furent avisés d'y trouver un argument contre les Juifs, qui reconnaissaient ainsi, selon eux, la vérité de l'interprétation chrétienne des passages de Daniel touchant l'époque de la mort du Messie.

Michel Nicolas.

J.-C. Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. II, pag. 1159-1191 — Prideaux, *Hist. des Juifs*, liv. XIV. — Rich. Simon, *Hist. critiq. du Vieux Testament.* — Winer, *De Jonathanis in Pentateuchum paraphrasi chaldaica;* Erlangen, 1822, in-4°. — J. H. Petermann, *De duabus Pentateuchi paraphrasibus chaldaicis;* Berlin, 1829, in-4°. — Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, pag. 105-107.

JONATHAS. *Voy.* Machabée.

JONCHÈRE. *Voy.* La Jonchère.

JONCOURT (*Pierre* de), prédicateur et théologien protestant, né à Clermont en Beauvoisis, vers le milieu du dix-septième siècle, et mort à La Haye, en 1725. Il se réfugia en Hollande quelques années avant la révocation de l'édit de Nantes. En 1678, il fut nommé pasteur à Middelbourg, et en 1199 à La Haye. Il passait pour un des meilleurs prédicateurs de son temps. On a de lui : *Entretiens sur les différentes Méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens et Voétiens dans les Provinces-Unies, où l'on voit quel tempérament on doit apporter dans l'explication des types, des allégories, des périodes, des prophéties, et d'autres choses de ce genre; avec un portrait des hébraïsants et de leurs erreurs;* Amst., 1707, in-12. Plusieurs réponses furent faites à cet écrit par des partisans du système de Cocceius. De Joncourt se crut obligé de publier, pour sa défense, un second ouvrage sur le même sujet : *Nouveaux Entretiens sur les différentes Méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens dans les Provinces-Unies, où l'on répond aux objections qu'on a faites à l'auteur des premiers Entretiens sur cette matière;* Amsterdam., 1708, in-12. La discussion menaçait de prendre de plus grandes proportions, quand le synode de Nimègue infirma l'ordre à de Joncourt de cesser ses attaques et de se rétracter. C'est ce qu'il fit dans une *Lettre aux églises wallonnes des Pays-Bas;* La Haye, 1708, in-12; — *Pensées utiles aux chrétiens de tous les états sur divers sujets importants de la religion;* La Haye, 1710, in-8°; — *Lettres sur les Jeux de Hasard et sur l'Usage de se faire céler pour éviter une visite incommode;* La Haye, 1713, in-12. Cet ouvrage se compose de cinq lettres, les quatre premières sur les jeux de hasard sont dirigés en grande partie contre quelques passages de l'écrit de La Placette : *Divers Traités sur des matières de conscience;* Amsterdam, 1708 in-12, et donnèrent lieu à celui-ci de publier un *Traité des Jeux de Hasard défendus contre les objections de M. de Joncourt et de quelques autres;* La Haye, 1714, in-12. De Joncourt opposa à ce dernier ouvrage une *Nouvelle Lettre sur les Jeux de Hasard, pour servir de réplique à la Défense de M. de La Placette;* La Haye, 1714, in-12; — *Lettres critiques sur divers sujets importants de l'Écriture Sainte;* Amsterd., 1715, in-12; — *Entretiens sur l'État présent de la Religion en France, où l'on traite amplement de l'autorité des papes et de ses fondements*, etc.; La Haye, 1725, in-12. P. de Joncourt publia à Amsterdam, en 1716, in-12, une édition révisée de la traduction en vers des *Psaumes* de David, par Clément Marot et Th. de Bèze.

Michel Nicolas.

J.-G. Walch, *Biblioth. Theologica selecta*, tom. II. — *Journal des Savants*, juin, 1714, p. 879, janvier 1718, p. 85, et février, p. 128. — Quérard, *La France Littér.* — MM. Haag, *La France Protest.*

JONCOURT (*Élie* de), écrivain hollandais, né à La Haye, en 1707, d'une famille française, réfugiée en Hollande, et mort dans la même ville, vers 1775. Il fut longtemps pasteur de l'Église wallonne de Bois-le-Duc, et professeur de philosophie à l'Académie de cette ville. En 1729 il s'associa à S' Gravesande, Prosp. Marchand et quelques autres écrivains pour relever le *Journal Littéraire de La Haye*, et quand, en 1732, cette publication périodique passa entre les mains de Labarre de Beaumarchais, il fonda, avec les autres anciens rédacteurs de ce journal, le *Journal historique de la République des Lettres;* Leyde, 1732 et 1733, 3 vol. in-8°. Il prit part aussi, dès sa fondation, à la *Bibliothèque des Sciences et des Arts;* La Haye, 1754-1780, 50 vol. in-8°. En 1748, il publia, avec J. Sacrelaire et J. Allemand, une traduction française du *Livre de Job*, traduit en latin et commenté par Schultens. On a de lui un grand nombre de traductions, parmi lesquelles il faut citer celle des 7e et 8e volumes du *Spectateur anglais;* Amsterdam, 1750 et 1754, 2 vol. in-12. Il est au reste fort difficile de bien déterminer les traductions de l'anglais qui lui appartiennent. Un professeur de langues étrangères, du nom de Joncourt, qui vivait à la même époque à Paris, a traduit aussi plusieurs ouvrages anglais, et il

est probable que les bibliographes ont confondu fort souvent les traductions de l'un avec celles de l'autre. Outre divers articles insérés dans les publications périodiques auxquelles il prit part, et les nombreuses traductions de l'anglais qui lui sont dues, il a laissé les ouvrages suivants : *Israelitarum Epinicium in occasum Regis Regnique Babylonici; accedit Canticum Mahaloth;* Bois-le-Duc, 1750, in-4°; — *Nouvelle Bibliothèque anglaise;* La Haye, juin 1756 à juin 1757, 3 vol. in-8°, en plusieurs parties; — *Traité sur la nature et sur les principaux usages de la plus simple espèce de nombres trigonaux, publié d'abord en latin et traduit par l'auteur;* La Haye, 1762, in-4°; — *Œuvres diverses;* La Haye, 1764, 2 vol. in-18; et 1776, 2 vol. in-12. Ce recueil contient des pièces originales et des morceaux traduits soit de l'anglais, soit du hollandais.

Michel Nicolas.

A Barbier, *Examen des Dict. Historiq.* — Quérard, *La France Littér.* — MM. Haag, *La France Protest.*

JONCOUX (*Françoise-Marguerite* de), femme auteur française, née en 1660, morte en 1715. Elle était fille d'un gentilhomme d'Auvergne, et se fit remarquer par son attachement aux doctrines de Port-Royal. On a d'elle : *Histoire abrégée du Jansénisme;* Paris, 1698, in-12, avec Jean Louail, prieur d'Auray; — *Histoire du Cas de Conscience, signé par quarante docteurs de Sorbonne;* Nancy (Hollande), 1705-1711, 8 vol. in-12, avec le même; ouvrage revu par Quesnel; — la traduction des *notes* de Nicole, caché sous le nom de *Wendrock*, sur les *Provinciales*, 4 vol. in-12.

P. L—y.

Quérard, *La France Littéraire.*

JONDOT (*Élie*), littérateur français, né à Montcenis, près Autun, en 1770, mort le 16 mars 1834. Atteint par la réquisition, il alla se réfugier dans les contrées insurgées, où il devint secrétaire d'un général vendéen. A cette époque, il publia dans *Le Courrier universel* un éloge de l'armée catholique. Après la première pacification de l'ouest, il vint à Paris, où il donna de nouvelles preuves de son dévouement à l'ancien ordre de choses, en faisant paraître un *Parallèle de Louis XVI et de Tso-Ching*, et des articles dans les feuilles royalistes. Il ouvrit aussi un pensionnat; mais il le quitta en 1804, pour être professeur d'histoire à l'École militaire de Fontainebleau, puis en 1810 à l'Académie de Rouen, et en 1812 à celle d'Orléans. Il donna sa démission l'année suivante, et vint se fixer à Paris. Ses ouvrages sont : *Observations critiques sur les Leçons de l'Histoire de Volney, ouvrage dans lequel on indique une nouvelle méthode d'apprendre l'histoire et d'en saisir le véritable esprit, suivi d'un chapitre contre l'athéisme;* Paris, 1800, in-8°; — *La Philosophie rendue à ses principes, ou cours d'études sur la morale, la religion et la philosophie de l'ordre social* (avec Mutin et Salgues); Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Tableau historique des Nations, ou rapprochement des principaux événements arrivés à la même époque, sur la surface de la terre*, etc.; Paris, 1808, 4 vol. in-8°; réimprimé avec des additions en 1829, 4 vol. in-8°; — *Lettres troyennes, ou observations critiques sur les ouvrages qui concourent aux prix décennaux;* Paris, 1810, in-8°; — *Histoire de l'empereur Julien;* Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *L'Anti-Pyrrhonien, ou réfutation complète des principes contenus dans le 2e volume de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion* (de La Mennais), *principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale*, etc.; Paris, 1817, 2 vol. in-8°.

G. de F.

Rabbe, *Biogr. des Contemp.*—Henrion, *Ann. Biograph.*

JONES (*John*), médecin anglais, né dans la première moitié du seizième siècle. Originaire du pays de Galles, il reçut à Cambridge son diplôme de docteur, et exerça la médecine avec succès à Bath et à Louth. Ses principaux ouvrages sont : *The Dial of Agues;* 1556; — *The Benefit of the ancient bathes of Buckstone;* 1572; — *The Bathes of Bath;* 1572; — *Discourse of the natural beginning of all growing and living things;* 1574; — *Four Books of Elements;* 1574, trad. de Galien; — *The Art and Science of preserving the body and soul in health;* 1579, in-4°.

P. L—y.

Aikin, *Biographical Memoirs of Medicine.* — *Athenæ Oxonienses*, t. I. — Chalmers, *Biogr. Dictionary.*

JONES (*Inigo*), célèbre architecte anglais, né en 1572, à Londres, mort le 21 juillet 1652, dans la même ville. Il était fils d'un tailleur qui professait la religion catholique. Destiné par son père au commerce, il fut mis en apprentissage chez un menuisier; ses progrès rapides dans l'art du dessin lui attirèrent la bienveillante protection des comtes d'Arundel et de Pembroke, et ce dernier lui fournit généreusement les moyens d'aller en Italie, afin de se perfectionner dans le paysage, genre pour lequel il semblait avoir une vocation particulière. A Venise, la vue des chefs-d'œuvre de Palladio lui révéla la véritable nature de son talent; de peintre médiocre qu'il était, il devint un architecte habile. Ce fut dans cette ville qu'il gagna les bonnes grâces de Christian IV, roi de Danemark; il revint en Angleterre avec la suite de ce prince, dont la sœur Anna avait épousé Jacques Ier. Ainsi placé en évidence par la faveur que lui témoignaient les deux souverains, il ne tarda pas à se frayer un chemin brillant à la cour : nommé d'abord architecte de la reine et du prince Henri, il devint par la suite intendant général des bâtiments de la couronne. En 1612 il parcourut une seconde fois l'Italie. Se trouvant avec la cour au château de lord Pembroke en 1620, il fut chargé par le roi de lui rendre compte des ruines de

Stonehenge; après beaucoup de recherches, il produisit à ce sujet l'opinion, que rien n'a justifiée depuis, qu'il y avait eu en cet endroit un temple romain, consacré à Cœlus, dont il plaçait l'origine entre Agricola et Constantin. La même année, il fit partie de la commission désignée pour la restauration de la cathédrale de Saint-Paul, à la façade de laquelle il ajouta un portique corinthien. Outre sa charge d'intendant général, qui lui fut conservée sous Charles Ier, il organisa à cette époque, en qualité de directeur des menus plaisirs, les fêtes nombreuses, cérémonies et mascarades de la cour; l'importance qu'il attachait à ces fonctions futiles l'exposa aux railleries du poëte Ben Jonson, qui, avec sa vivacité accoutumée, le tourna plus d'une fois en ridicule dans ses comédies. Les troubles politiques, le procès et la mort de son royal maître affectèrent profondément Jones; il perdit une partie de sa fortune, et, pour échapper à la confiscation totale de ses biens, il fut obligé de composer avec Cromwell pour une somme de plus de 500 livres. Il fut enterré à l'église de Saint-Benoît, où le monument élevé à sa mémoire fut presque entièrement dégradé dans le grand incendie de 1666.

Inigo Jones eut la réputation du plus grand architecte de son époque; ses contemporains lui donnèrent le surnom de *Vitruve anglais*. Son instruction était assez variée; il possédait à un degré remarquable les sciences mathématiques; il connaissait les langues latine et grecque, et s'exerçait en vers avec facilité. La pureté de son dessin, la hardiesse de ses plans, et sa féconde imagination le font, à bon droit, regarder comme le créateur de l'architecture en Angleterre. Outre la restauration de Saint-Paul, on lui doit encore le *Palais de Whitehall*, la *Chapelle de la Reine* au palais de Saint-Jones, l'*Église* et la *Place de Covent-Garden*, à Londres, et plusieurs châteaux et résidences particulières. On trouve la plupart de ses dessins originaux dans le *Vitruvius Britannicus* de Campbell et dans les portefeuilles publiés par Kent en 1727 et en 1744. Il a écrit: *Stonehenge restored;* Londres, 1655, in-folio, ouvrage remanié en grande partie par Webb, son ami et son héritier. On conserve au collége de Worcester, à Oxford, un manuscrit de Jones, qui contient des observations intéressantes sur *l'Architecture* de Palladio. Paul Louisy.

Walpole, *Anecdotes.* — Campbell, *Vitruvius Britannicus;* 1767, 3 vol. in-fol. — W. Kent, *Jones's Designs and Buildings;* 1730, 2 vol. in-fol. — Britton, *Dictionary of the Architecture;* 1830-1838. — Chalmers, *Biogr. Dict.*

JONES (*Jean*), théologien catholique anglais, né à Londres, en 1775, mort dans la même ville, le 17 décembre 1636. Il fut élevé à Oxford, au collége Saint-John, et eut pour compagnon de chambre Laud, depuis archevêque de Cantorbéry. Il se convertit au catholicisme, passa en Espagne, acheva ses études à Compostelle, et entra dans l'ordre des Bénédictins, sous le nom de *Leander a Sancto-Martino*. Ses supérieurs l'envoyèrent à Douay, où il enseigna l'hébreu et la théologie au collége de Saint-Vedast. Il revint en Angleterre, sur l'invitation de Laud, et mourut à Londres. On a de lui : *Sacra Ars Memoriæ, ad Scripturas divinas in promptu habendas accommodata;* Douay, 1623, in-8°; — *Conciliatio locorum communium totius Scripturæ;* Douay, 1623, in-8°. — Il donna des éditions de la *Bible*, avec une glose interlinéaire, 6 vol. in-fol.; des ouvrages de Blosius; du traité d'Arnobe, *Adversus Gentes*, Douay, 1634; et eut part à l'*Apostolatus Benedictinorum* du P. Reyner. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Dodd, *Church History.*

JONES (*Richard*), littérateur anglais, né vers 1600, dans le pays de Galles. Il fit ses études à Oxford, se familiarisa avec les antiquités et la littérature de son pays, et écrivit, en langue gaélique, une sorte d'analyse de la *Bible* sous le titre de *Gemma Cambricum;* 1652, in-4°. Il mourut en Irlande. P. L—y.

Archæology of Wales.

JONES (*Robert*), musicien anglais, mort à Londres dans la première moitié du dix-septième siècle. Il se rendit célèbre à la cour de Charles Ier par son talent sur le luth; plusieurs morceaux de lui furent insérés, en 1601, dans la collection intitulée *Le Triomphe d'Orianne*. On a de lui divers recueils d'airs avec accompagnement de luth et de basse de viole, entre autres : *A Musical Dreame*; Londres, 1609, in-4°; — et *The Muses's Garden*; ibid., 1611, in-folio. P. L—y.

Burney, *History of Music.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Rose, *Biog. Dictionary.*

JONES (*Guillaume*), mathématicien anglais, né en 1680, en l'île d'Anglesey, mort en juillet 1749, à Sherborne. Ses parents, petits fermiers du pays de Galles, lui firent donner une éducation assez variée. Entraîné de bonne heure vers l'étude des mathématiques, il s'y fortifia assez pour être à même de les enseigner à bord d'un vaisseau de guerre aux jeunes officiers; ce fut ainsi qu'il se trouva à la prise de Vigo. A son retour en Angleterre, il donna des leçons particulières, et vécut dans l'intimité des plus illustres savants de l'époque, parmi lesquels il suffit de citer Newton, Halley, Mead et Samuel Johnson. Il remplit, à diverses reprises, les fonctions de vice-président de la Société royale de Londres. Le comte de Macclesfield, qui avait pour lui une grande estime, lui donna un logement à sa résidence de Sherborne, et plus tard même, pour le dédommager des pertes d'argent qu'une faillite lui avait causées, il lui procura une place, ou plutôt une véritable sinécure, avec des appointements considérables. On a de lui : un abrégé de l'*Art of Navigation;* 1702; — *Synopsis Palmariorum Matheseos, or a new Introduction to the Mathematics;* Londres, 1706; — et des *Mémoires* insérés dans les *Philosophical Transactions* et ayant trait aux

équations, aux logarithmes, aux sections coniques, etc. En 1711, il découvrit dans les papiers du mathématicien Collin un traité de Newton, qu'il publia sous le titre : *Analysis per quantitatum series, fluctiones ac differentias, cum enumeratione linearum tertii ordinis*; Londres, in-4°. Ce savant avait entrepris d'écrire une introduction générale aux sciences mathématiques; l'impression en avait été commencée, mais le manuscrit, légué à lord Macclesfield, n'a jamais été retrouvé. Paul Louisy.

Lord Teignmouth, *Life of sir William Jones*. — Hutton, *Mathematical and Philosophical Dictionary*. — *Anecdotes* de Bowyer.

JONES (*Griffith*), philanthrope anglais, né en 1684, à Kilredin, dans le comté de Cærmarthen (principauté de Galles), mort en 1761. Il entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Llanddowror dans son comté natal. Il remplit son ministère évangélique avec beaucoup de zèle, et s'occupa particulièrement de l'instruction de la population galloise qui était fort en arrière du reste de l'Angleterre. Sur sa demande la Société pour l'Avancement des Connaissances chrétiennes fit imprimer la *Bible* en gallois, et il en distribua à très-bas prix trente mille exemplaires. Il composa une foule de traités instructifs en gallois et en anglais. Z.

Sketch of life and character; 1763, in-8°. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

JONES (*Jérémie*), théologien anglais, né en 1693, dans le nord de l'Angleterre, mort en 1724. Ministre dissident, il fut attaché à une paroisse du comté de Gloucester, et y dirigea un collége. Il eut la réputation d'un savant linguiste et d'un prédicateur habile. On a de lui : *A Vindication of the former part of saint Matthew's Gospel*; 1719, in-8°; — *New and full Method of settling the canonical authority of the New Tesment*; 1726, 3 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été réimprimés dans la collection sortie des presses d'Oxford. P. L—y.

Monthly Mag., avril 1808. — *Gentleman Mag.*, t. LXXIII.

JONES (*John*), théologien anglais, né à Cærmarthen, en 1700, mort vers 1700. Après avoir fait sa théologie à Oxford, il reçut les ordres en 1726, administra plusieurs paroisses, et fit sa principale étude de la liturgie anglicane. Il mourut des suites d'une chute de cheval. Ses principaux ouvrages sont : *Free and candid Disquisitions*; 1749; — *Catholic Faithand Practice*; 1765. P. L—y.

Nichol, *Literary Anecdotes*. — *Gentleman's Magazine*, t. LXXXI.

JONES (*Henry*), poëte dramatique irlandais, né à Drogheda, vers 1720, mort en 1770. Il était maçon de son métier. Ses vers attirèrent l'attention du comte Chesterfield, lord-lieutenant d'Irlande. Chesterfield, en revenant en Angleterre, emmena Jones avec lui, et ne cessa de l'assister de son influence et de ses conseils. Malgré la protection de Chesterfield, Jones, dont la conduite était fort dérangée, mourut dans la misère. Son principal ouvrage est une tragédie du *Comte d'Essex*, jouée à Covent-Garden et publiée en 1753, in-8°. Z.

Bakker, *Biographia Dramatica*.

JONES (*Griffith*), littérateur anglais, né en 1721, mort le 12 septembre 1786. Il fut pendant plusieurs années éditeur du *London Chronicle*, et s'associa avec Johnson pour le *Literary Magazine*, avec Smollett et Goldsmith pour le *British Magazine*. Il publia un grand nombre de traductions du français. Une petite production de lui, intitulée *Great Events for little causes*, eut du succès. En collaboration avec John Newbery et son propre frère Giles Jones, il écrivit beaucoup de petits livres ou *Lilliputian Histories* pour les enfants.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary*.

JONES (*William*), littérateur et théologien anglais, né en 1726, à Lowick, mort le 6 février 1800. Il étudia la théologie à Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir exercé son ministère dans plusieurs paroisses, devint chapelain particulier du docteur Horne, évêque de Norwich; ils s'étaient liés d'une étroite amitié sur les bancs de l'université, où ils se convertirent aux doctrines philosophiques de Hutchinson, dont ils devaient plus tard l'un et l'autre se faire les champions dévoués. Vers la fin de sa vie, Jones obtint la cure de Finedon, dans le comté de Kent. Doué d'aptitudes très-diverses, il fut mêlé à toutes les discussions littéraires de son temps, et porta son activité sur la théologie, la morale, les lettres, la politique et même la composition musicale, pour laquelle il fit preuve d'un talent particulier. En 1780, il fut élu membre de la Société royale de Londres. Ses œuvres, réimprimées en 1801, après sa mort, *W. Jones's Works* ne forment pas moins de douze volumes in-8°. Nous citerons de lui : *A full Answer to bishop Clayton's; Essay on Spirit*; 1753, in-8°; — *Catholic Doctrine of the Trinity proved from Scripture*; 1757; — *An Essay on the First Principles of Natural Philosophy*; 1762, in-4°; — *Physiological Disquisitions, or discourses concerning the natural philosophy of the elements*; 1781, in-4°, complément du précédent ouvrage; — *Course of Lectures on the Fgurative Language of the Holy Scripture*; 1787, in-8°; — *Sermons*; 1790, 2 vol. in-8°; — *The Scholar armed against the Errors of the times*; 2 vol. in-8°: recueil des brochures qu'il écrivit contre les principes démocratiques de la révolution française; — *Memoirs of Life, Studies and Writings of George Horne*; 1795 et 1799, in-8°. Comme compositeur, il a laissé un traité curieux intitulé : *On the Art of Music*; Colchester, 1784, in-8°; 2e édit., 1786, in-fol.; — et beaucoup de musique d'église en manuscrit. Paul Louisy.

Life of W. Jones, par W. Stevens; 1801. — Aikin, *General Biography*. — Burney, *Dict. of Music*.

JONES (Sir *William*), célèbre orientaliste

anglais, né à Londres, le 28 septembre 1746, mort à Calcutta, le 27 avril 1794. Privé, dès l'âge de trois ans, de l'appui de son père, qui était professeur de mathématiques, son éducation fut dirigée par sa mère. A l'âge de quinze ans, il était déjà si versé dans la langue grecque, qu'il composa des pièces de vers qui parurent sous le titre de *Limon, seu Miscellaneorum Liber*, et qui furent suivies d'un autre volume de poésies anglaises publié sous le titre d'*Arcadia*. A dix-sept ans, Jones se rendit à l'université d'Oxford. Dans un voyage qu'il fit à Londres, il prit des leçons d'arabe d'un Syrien d'Alep qui se trouvait dans cette ville, et cette circonstance développa en lui la passion pour les études orientales, qu'il conserva toute sa vie, malheusement trop courte. Ces études de prédilection ne l'empêchèrent pas cependant d'apprendre la plupart des langues de l'Europe; il y fit de rapides progrès, surtout dans la langue française, et traduisit du persan dans cette dernière langue, à l'âge de vingt-trois ans, la *Vie de Nadir-Chah*, publiée en 1770, avec un traité également en français *Sur la Poésie orientale*, dans lequel on est surpris de trouver des odes de *Hafiz*, traduites en *vers français*. Il est vrai que les vers français du jeune Anglais ne sont ni très-élégants ni très-harmonieux. La traduction en français de la vie de *Nadir-Chah*, écrite en persan par Mirza Mahady, fut le début de William Jones dans les langues orientales. Deux ans après (1772), il publia une traduction française de son élégante et facile *Grammaire Persane*, Londres, 1772, in-8°, qui avait paru en anglais l'année précédente. Cette grammaire, que les critiques de nos jours trouveraient sans doute trop superficielle, est encore la plus usuelle et la plus facile pour apprendre l'italien de l'Orient; c'est la production de la plus poétique intelligence qui ait jamais abordé le domaine de la philologie. Il est surprenant que l'on n'ait pas accordé, en France, l'honneur d'une réimpression à cette grammaire, devenue très-rare dans la traduction, tandis que l'édition anglaise en a eu neuf en Angleterre.

William Jones, comme tous les grands esprits, avait la passion du savoir universel. Après avoir quitté l'université d'Oxford et avoir fait un voyage sur le continent, comme précepteur du jeune lord Althorp, depuis comte Spencer, il étudia la jurisprudence à Londres; et en 1774 il publia son délicieux traité sur la poésie arabe et persane, intitulé: *Poeseos Asiaticæ Commentariorum Libri VI*, dans lequel l'auteur traduit, comme en jouant, les plus beaux morceaux de poésie persane en vers grecs ou latins. Il n'y a jamais eu d'orientalistes qui aient possédé une connaissance aussi variée de différentes langues et une culture intellectuelle aussi étendue que W. Jones. Ajoutons à cet éloge que son esprit était aussi libéral que cultivé. Il désira devenir membre de la chambre des communes, où il aurait figuré à côté de Burke et de Fox; mais sa destinée l'appelait sur un autre théâtre. Toutefois, la guerre que l'Angleterre faisait alors à ses colonies d'Amérique, qui voulaient conquérir leur indépendance, inspira à W. Jones une ode latine dans laquelle il défend avec chaleur la cause de la liberté; il publia aussi à la même époque (1778-1780) divers écrits dans lesquels il plaide avec énergie la cause de l'humanité, en s'élevant contre l'esclavage et la traite des noirs. Pendant les années suivantes (1780-1781), il fit deux voyages en France, s'y lia avec Franklin, et forma le projet de visiter les États-Unis, projet qu'il ne put réaliser. De retour en Angleterre, en 1782, il y publia le texte et une traduction anglaise des sept *Moallakât*, anciens poèmes arabes antérieurs à l'islamisme, nommés ainsi, parce qu'ils avaient été suspendus au temple de La Mecque, comme les plus beaux morceaux de poésie de la langue arabe.

Ce fut en ce temps-là que W. Jones sollicita et obtint la charge de juge à la cour suprême du fort William, à Calcutta. Alors commença pour l'illustre orientaliste une nouvelle vie, dans laquelle il put donner carrière à l'infatigable activité de son esprit supérieur. Arrivé dans l'Inde (1783), sous l'administration du fameux Warren Hastings, sir W. Jones sembla donner le mouvement et la vie à tout ce qui l'entourait. Il créa la *Société de Calcutta*, dont il fut le premier président, honneur qui lui était bien dû, et qu'il sut mériter de nouveau par les beaux discours anniversaires qu'il prononça pendant sept années consécutives. C'est dans cette seconde et brillante période de sa vie que W. Jones se livra à l'étude du sanscrit, étude alors à peine naissante, et dans laquelle il n'avait été devancé que par Ch. Wilkins. Son esprit libéral et conciliant le fit aimer des indigènes, qui lui facilitèrent de tous leurs moyens l'étude de leur langue savante et de leurs écrits, alors presque entièrement inconnus. Les cours de justice, dans les possessions britanniques de l'Inde, ayant été obligées, par un acte de la législature anglaise, de juger les procès entre les parties hindoues et mahométanes selon leurs lois respectives des contrats et des successions, sir W. Jones, pour mettre les juges à même de pouvoir décider en connaissance de cause, entreprit de former un recueil de ces lois tirées des originaux sanscrits et arabes, et il exécuta son entreprise à l'aide d'un *pandit* indien et d'un savant musulman. Le recueil de lois hindoues fut traduit plus tard, en anglais, par le savant et profond Colebrooke, sous le titre de *Digest of Hindoo Laws*, etc.; Calcutta, 1800, 3 vol. in-4°. Ces travaux sérieux, ces devoirs de sa charge, n'empêchèrent pas W. Jones de pousser ses investigations dans presque toutes les branches des sciences qui pouvaient retirer quelque avantage des découvertes faites dans les voies diverses des études

orientales; les premiers volumes des *Asiatic Researches*, ou Mémoires de la société qu'il avait fondée, en offrent des preuves presque à chaque page.

W. Jones publia, en 1789, une traduction du drame de *Sakountalâ*, du poëte Kalidâsa. Il publia aussi, mais sans traduction, un petit poëme du même poëte indien, sur les saisons, intitulé *Ritou-Sanhâra*, imprimé de nouveau en 1840, à Leipzig, avec deux traductions, l'une latine et l'autre allemande, par M. de Bohlen. Mais le plus beau travail de W. Jones, c'est la traduction des *Lois de Manou*, qu'il fit au Bengale, mais qu'il ne publia qu'à son retour dans sa patrie, en 1794, et peu de temps avant sa mort, que son séjour de dix ans dans l'Inde, et plus encore l'activité extraordinaire de son esprit, rendirent prématurée. Les œuvres de ce célèbre orientaliste ont été recueillies et publiées par sa veuve; Londres, 1799, 6 vol. in-4° ou 13 vol. in-8°. La liste seule des ouvrages de sir William Jones montre l'étendue et la variété de son savoir. Il apprenait les langues avec une étonnante facilité. Si sa connaissance du grec et du latin était peu profonde, il possédait l'arabe, le persan, le sanscrit d'une manière qui a été rarement égalée, en Europe. Il était familier avec le turc et l'hébreu, et savait assez de chinois pour être en état de traduire une ode de Confucius. Il était également versé dans la plupart des langues modernes de l'Europe, le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'allemand; enfin, on voit par une note écrite de sa main et trouvée dans ses papiers, qu'il avait étudié d'une manière plus ou moins approfondie vingt-huit langues. Ses connaissances scientifiques étaient loin d'être aussi étendues. Cependant il n'ignorait ni les mathématiques ni la chimie, et dans les dernières années de sa vie il s'occupa de la botanique avec beaucoup de zèle. Malgré tout son savoir, William Jones avait peu d'originalité. Il ne découvrit pas des vérités nouvelles, et ne mit pas dans un jour nouveau d'anciennes vérités. Il n'avait à un haut degré ni la faculté d'analyse, ni celle de combiner des faits et des idées. La philologie comme science ne lui doit rien : il a simplement rassemblé des matériaux pour les autres. Ses écrits sur la littérature orientale sont intéressants et instructifs; mais ils ne se distinguent pas plus que ses autres ouvrages par l'originalité de la pensée et la force de l'expression. Son style est faible et sa critique souvent défectueuse. William Jones, avec un grand talent, ne s'est pas assuré une haute place intellectuelle. Il avait affaibli ses facultés en les dispersant sur une large surface, au lieu de les concentrer sur un petit nombre de sujets. [M. G. PAUTHIER, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit. par Z.]

John Shore, *Discourse on sir William Jones*, dans les *Asiatict Researches*, vol. IV, p. 181. — Phillipotts, *Laudatio Guil. Jones*; Oxford, 1801, in-4°. — Lord Teignmouth, *Memoirs of the Life, Writings and Correspondence of sir Will. Jones*; Londres, 1804, in-4°. — *Autobiography of the late Will. Jones*, publ. par son fils; Londres, 1846, in-8°.

JONES (JOHN-PAUL, plus connu sous le nom de *Paul*), qu'il prit vers 1773, naquit le 6 juillet 1747, à Arbigland, en Écosse, près du golfe de Solway, mort à Paris le 18 juillet 1792. Dès l'âge de douze ans, il entra en apprentissage chez un négociant de Whitehaven, qui commerçait avec l'Amérique, et fit son premier voyage aux États-Unis, où son frère aîné était déjà établi, et qui devait être un jour sa patrie adoptive. En 1775, lorsque la guerre de l'Indépendance éclata, et que le congrès américain songea à organiser une marine, Paul Jones, qui avait déjà commandé plusieurs bâtiments marchands, et qui se trouvait alors en Virginie dans une situation assez précaire, accepta le grade de premier lieutenant à bord de l'*Alfred*; bientôt il fut nommé capitaine de *La Providence*, et prit une part active à ces premières luttes obscures, mais héroïques, de cinq ou six bâtiments contre les mille vaisseaux de l'Angleterre. En mai 1777, on l'envoya vers les commissaires américains en France, avec promesse d'un commandement plus important; mais la cour de Versailles ne s'était pas encore déclarée officiellement pour l'Amérique, et tout ce qu'on put faire fut de l'envoyer avec sa petite frégate, *Le Ranger*, de 18 canons, croiser où il voudrait, et sans autres instructions que de faire le plus de mal possible à l'Angleterre. En conséquence, il partit de Brest, le 10 avril 1778, pour cette fameuse croisière, qui, dit un de ses biographes américains, montra le côté vulnérable de cette puissance et indiqua pour l'avenir le moyen de l'attaquer dans ses propres foyers. Mettant à profit la connaissance intime qu'il avait de ses côtes septentrionales, il fit une descente à Whitehaven, incendia le port, attaqua l'île Sainte-Marie, et surprit le château de lord Selkirk, dont son père avait été le jardinier. La comtesse, qui s'y trouvait seule, fut obligée de livrer son argenterie aux corsaires; mais Paul Jones la lui renvoya quelque temps après avec une lettre sentimentale à la manière des héros de roman. Cette première expédition, terminée par la prise du sloop *Le Drake*, sur les côtes d'Irlande, fut bientôt suivie d'une seconde, non moins brillante (août 1779); mais, cette fois, le commodore Jones (tel était son nouveau grade) partit, à la tête d'une petite escadre, composée de navires et d'équipages français et américains. Il montait un bâtiment de 40 canons, équipé par la France, et auquel il avait donné le nom populaire du *Bonhomme Richard*. Ces forces étaient destinées à une expédition contre Liverpool, dans laquelle le marquis de La Fayette, de retour d'Amérique, devait commander un corps de 700 hommes. Ce projet fut ébruité, et l'on y renonça; mais, pour illustrer cette croisière, il suffit du fameux combat du

22 septembre avec *Le Sérapis*, vaisseau anglais de force supérieure, que Paul Jones prit à l'abordage après un engagement de quatre heures, l'un des plus acharnés dont on eût alors gardé le souvenir. Au retour de ces deux courses, qui avaient mis entre ses mains plus de 800 prisonniers et répandu la terreur sur toutes les côtes de l'Angleterre, le hardi marin se rendit à la cour de Versailles, et devint le héros du jour. Le roi lui conféra l'ordre du Mérite militaire et lui donna une épée d'or, avec cette inscription : *Vindicati maris Ludovicus XVI remunerator strenuo vindici.* D'autres honneurs l'attendaient à Philadelphie, où il revint le 18 février 1781 ; il y reçut les félicitations du congrès, une médaille d'or et une lettre flatteuse de Washington.

Le reste de sa carrière offre peu d'événements remarquables. Quelque temps après, il se rendit à bord de la flotte du comte de Vaudreuil pour joindre le comte d'Estaing (*voy.* ce nom), qui projetait une expédition contre La Jamaïque ; mais la paix l'empêcha de rien entreprendre. En 1783, il fit encore un voyage en France, comme chargé de la liquidation des sommes provenant des prises faites en commun avec cette puissance, et négocia cette affaire à la satisfaction du congrès. L'année suivante il passa au service de la Russie, et fut employé comme contre-amiral dans la guerre contre les Turcs ; mais des intrigues de cour et des querelles avec Potemkine et le prince de Nassau, ses supérieurs, le lui firent quitter vers 1789. Après avoir vainement essayé d'obtenir de la cour de Vienne un commandement tel qu'il le souhaitait, il revint à Paris, où il vécut jusqu'en 1792, obscur, oublié et mécontent de tous les gouvernements, auxquels il offrait en vain ses services ; il y mourut la même année. L'Assemblée législative décida qu'une députation assisterait à ses funérailles.

La vie aventureuse de Paul Jones a inspiré les romanciers. Allan Cunningham, en Angleterre, et, en France, M. Al. Dumas, en ont fait le héros d'un roman ; *Le Pilote* de Cooper repose sur la même donnée. Longtemps sa biographie ne fut elle-même qu'un roman. On a publié à Paris, 1798, in-12, des *Mémoires de Paul Jones* soi-disant écrits par lui-même et traduits sous ses yeux par le citoyen André. D'autres *Mémoires*, publiés à Édimbourg, en 1830, 2 vol.-in-8°, comme tirés de ses journaux et de sa correspondance, paraissent avoir plus d'authenticité, bien qu'une miss Taylor ait annoncé alors dans les journaux américains qu'elle seule représentait la famille de Paul Jones et possédait les matériaux qui devaient servir à la biographie authentique du célèbre marin. [M. RATHERY, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Mémoires de Paul Jones. — *Memoires of P. Jones*, par Shelburne. Washington, 1828. — Allen, *American Biography*. — Simms, *Life of P. Jones*, New-York, 1845, in-12. — E.-W. Becker, *Paul Jones, der Kühne Seeman ;* Leipzig, 1826, in-8°. — *Moniteur universel*, 1792. — *English Cyclopædia*. — *The Scottish Gallovidian Encyclopædia*, 1824, in-8°.

JONES ou **JOHNES** (*Thomas*), archéologue anglais, né à Ludlow, dans le Shropshire, en 1748, mort le 23 avril 1816. Après avoir fait ses études à Éton et au collége de Jésus à Oxford, il voyagea sur le continent. Élu membre du Parlement par le bourg de Cardigan, puis par le comté de Radnor, il fut nommé auditeur de la principauté de Galles, et colonel de la milice du comté de Caermarthen. Il se plut à embellir son domaine de Hafod, dans le comté de Cardigan. Sa superbe résidence contenait une riche bibliothèque et une imprimerie, dont Jones se servit pour publier ses traductions d'anciens ouvrages français. Il avait commencé en 1801 par traduire le mémoire de Sainte-Palaye *Sur la Vie de Froissart*. Il donna ensuite : *Sir John Froissart's Chronicles..... translated from the best french editions, with variations and additions from many celebrated manuscripts ;* Hafod, 1803-1805, 4 vol. in-4° ; — *The Chronicles of Monstrelet ;* 1809, 5 vol. in-4° ; — *Brocquiere's Travels to Palestine* ; 1707, in-8° ; — *Memoirs of John lord de Joinville ;* 2 vol. in-4°. Z.

W. Scott, *The Miscellaneous prose Works*, t. VII, p. 16 (édit. de Baudry). — Rose, *New general Biographical Dictionary*.

JONES (*Édouard*), musicien anglais, né vers 1751, à Henblas (comté de Merioneth), mort en 1821. Appartenant à une famille dans laquelle l'étude de la musique était en quelque sorte traditionnelle, il s'appliquait à posséder tout ce qui est relatif à l'histoire et à la pratique de cet art, tel qu'il a été conservé dans le pays de Galles. Le roi Georges IV l'attacha à sa personne en qualité de barde, charge qui lui permit de se livrer avec plus de fruit et de loisir à son goût pour les recherches. En 1788, il rétablit dans son pays les concours de chant et de harpe qui, sous le nom d'*eistedwood*, avaient été en usage parmi les anciens bardes. On a de lui : *Musical and poetical Relics of the Welsh Bards ;* Londres, 1786, in-folio ; 2e édit., augmentée, 1794 ; — *Minstrel Serenades* ; — *The Bardic Museum of primitive British Literature* ; ibid., 1802, in-fol. ; et quelques recueils d'airs gallois et autres avec accompagnement de harpe. P. L—

Biographical Dictionary of Music. — Gorton, *General Biogr. Dictionary*.

JONES (*Owen*), antiquaire anglais, né en 1754, dans le comté de Denbigh, mort en 1814, à Londres. Après avoir acquis une fortune considérable dans le commerce, il en consacra la plus grande partie à la connaissance des antiquités gaéliques pour lesquelles il s'était, en quelque sorte, pris de passion. En 1772, il contribua activement à la fondation de la *Cambrian Society*, qui se proposait d'encourager les études concernant le pays de Galles. Il fit imprimer à ses frais les poésies anciennes, complètes ou en fragments, sous le titre d'*Archæology of Wales*, 3 vol. in-4°, les œuvres du célèbre barde

Dafydd ab Gwilym, ainsi que les légendes, poëmes ou récits historiques manuscrits, d'une date antérieure au dix-septième siècle et dont la collection forme environ 60 vol. in-4°.

P. L—Y.

Monthly Magazin. — Gorton, *General Biogr. Dictionary.*

www.libtool.com.cn

JONES (*Étienne*), littérateur anglais, né en 1763, à Londres, mort en 1827. Il fut d'abord compositeur, puis prote d'imprimerie, prit part au mouvement de la révolution française par des articles ou des brochures de circonstance, et se fit tour à tour libraire et journaliste. En 1797 il eut la direction du *Whitehall Evening Post*, et plus tard celle du *General Evening Post;* il travailla aussi au *Freemason's Magazin* et à la *Biographia Dramatica*, 1812, 4 vol. in-8°, dont il fut l'éditeur. On a sous son nom : un abrégé des *Reflections on the French Revolution* de Burke; 1791, in-8°; — *Biographical Dictionary*, compilation souvent réimprimée.

P. L—Y.

Rose, *New general Biographical Dictionary.*

JONES (*John*), philologue anglais, né vers 1765, à Llandingat (pays de Galles), mort le 10 janvier 1827, à Londres. Élevé au collége d'Hackney, il reçut les ordres, et resta toute sa vie attaché à la congrégation des Unitaires. Après avoir administré une paroisse du Yorkshire, il vint s'établir à Londres, où il se consacra tout entier à l'enseignement. Il fut un des premiers professeurs de son pays qui substitua avec succès au latin l'emploi de la langue anglaise pour apprendre le grec. Peu de temps avant sa mort, il avait reçu le diplôme de docteur ès lettres de l'université d'Aberdeen. On a de lui : *Latin Grammar;* 1803; — *Greek Grammar;* 1804, in-8° : livre promptement devenu classique et connu, depuis 1826, sous le titre d'*Etymologia Græca;* — *Latin and English Vocabulary;* 1812; — *Greek and English Lexicon;* 1823, in-8°; et 1826 : important travail, auquel l'auteur consacra plusieurs années, etc. Comme théologien, Jones a publié des traités nombreux ayant pour objet la défense et l'apologie du christianisme; l'un des plus remarquables est intitulé : *Illustrations of the four Gospels founded on circumstances peculiar to our Lord and the Evangelists;* Londres, 1808, in-8°.

P. L—Y.

Rose, *New Biogr. Dict.* — *English Cyclopædia.*

JONES (*John*), jurisconsulte et historien anglais, né en 1772, à Derwydd (comté de Caermarthen), mort à Islington, en 1838. Après avoir donné des leçons dans un collége près de Londres, il voyagea sur le continent, et suivit les cours de droit de Lincoln's-Inn. Admis au barreau en 1803, il quitta bientôt la profession d'avocat pour celle de littérateur. Il traduisit du danois le *Voyage dans la République française* de Bugge; 1801, in-8°. On a encore de lui : *De Famosis Libellis, or the law of libel;* 1812, in-8°; — *Cyfamod Newydd, or the Gospels translated into welsh from the greek;* 1818, in-12. Il laissa en manuscrit : *The Worthies of Wales*, ou mémoires sur les hommes célèbres du pays de Galles depuis Cassebelaunus jusqu'à nos jours).

Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary.*

JONES (*Georges-Matthieu*), marin et voyageur anglais, né vers 1785, mort en 1831. Frère puîné d'un colonel du génie, qui fut chargé dans l'armée de Wellington de construire les célèbres lignes de défense de Torres Vedras, il entra fort jeune dans la marine royale, et servit comme lieutenant à bord de *L'Amphion*, lorsque la flotte de Nelson, en 1803, bloqua plusieurs des ports français de l'Océan et de la Méditerranée. En 1809 il fut porté à l'ordre du jour, à cause de sa belle conduite dans l'affaire qui eut lieu à l'embouchure de la Piave. Nommé capitaine en 1818, il employa les loisirs que lui donnait la paix à visiter les arsenaux de la France et de la Hollande ainsi que les mers de toute l'Europe. Le résultat de ses voyages fut consigné par lui dans les recueils intitulés : *Travels in Norway, Sweden, Finland, Russia and Turkey;* Londres, 1827, 2 vol. in-8°; — *Travels on the coast of the sea of Azof and of the Black sea*, etc.; ibid., 1829, 2 vol. in-8°.

P. L—Y.

British Catalogue. — *United service Gazette.*

JONES (*Anson*), ancien président du Texas, né à Philadelphie, mort par suicide, au mois de janvier 1858. Après avoir étudié la médecine dans sa ville natale et reçu le diplôme de docteur, il émigra au Texas, qui faisait alors partie du Mexique sous une constitution particulière. Ce pacte ayant été détruit par le gouvernement mexicain, et la liberté de sa patrie d'adoption se trouvant attaquée, le docteur Anson Jones fut l'un des premiers à arborer le drapeau de la résistance. Ils n'étaient qu'une poignée de patriotes. Santa-Anna, président du Mexique, avait 4,000 hommes pour les combattre. Anson Jones, entouré par les troupes mexicaines, fut forcé de capituler, après une résistance héroïque. Au mépris de la capitulation, Santa-Anna fit fusiller les prisonniers. Anson Jones n'échappa au supplice que par une fuite providentielle. Quelque temps après, le chef mexicain tombait à son tour aux mains des insurgés texiens à la bataille de San-Jacinto. On allait lui infliger la peine du talion, lorsque Anson Jones, en ennemi généreux, lui sauva la vie par son influence. L'indépendance du Texas reconnue, Anson Jones devint successivement secrétaire d'État et président de cette république. Il se prononça chaleureusement en faveur de l'annexion aux États-Unis. Il se tua d'un coup de pistolet au cœur.

J. V.

Le Siècle, 1er février 1858.

* **JONES** (*Owen*), architecte anglais, né vers 1809, dans le pays de Galles. Après de nombreux voyages en Espagne et en Orient, il s'adonna à l'ornementation architecturale. Il fut en 1851 un des inspecteurs généraux de l'exposition universelle

et en 1852 il a été chargé, au palais de Sydenham, de presque toute la partie décorative, notamment de la cour grecque et de la cour de l'Alhambra. Il est grand partisan du coloriage des murs, colonnes, statues, etc. On a de lui : *Plans, Elevations, Sections and Details of the Alhambra*; Londres, 1835-1842, gr. in-4°; dessins d'O. Jones et de Jules Goury, texte et traduction des inscriptions arabes par don Gayangos; — *Designs for Mosaic and tesselated Pavements*; ibid., 1842; — *On the Employement of Colour in the Decorative Arts*, 1852; — *Grammar of Ornament*; 1856.

P. L—Y.

The Builder; 1852. — Knight, *Biography*.

* **JONES** (*Thomas-Rymer*), naturaliste anglais, né vers 1810. Reçu docteur en 1833, il se vit obligé, par suite d'une légère surdité, de renoncer à la carrière médicale. Ses premiers travaux scientifiques, insérés dans le recueil de la *Zoological Society*, lui avaient donné assez de notoriété pour le faire appeler, lors de la fondation du King's College, à une chaire d'anatomie comparée, qu'il occupe encore. En 1840, il devint en outre professeur de physiologie à l'Institution royale de la Grande-Bretagne. Il est, depuis 1844, membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *General Outline of the Animal Kingdom*; 1838; 2e édit., fort augmentée, 1856; — *The natural History of Animals*; 1845-1856, t. I et II, in-8°, fig.; — et de nombreux articles dans la *Cyclopædia of Anatomy and Physiology*. P. L—Y.

The English Cyclopædia. — *British Catalogue*.

* **JONESCO** (*Jean*), agronome roumain; né en 1818, à Romano (Moldavie). Fils du vicaire général du diocèse de Romano, connu sous le nom de *John Roussou* (Jean Le Rouge), il fut envoyé, aux frais du gouvernement, en France, où il étudia l'agriculture sous la direction de Mathieu (de Dombasle). Il était depuis quelques années secrétaire de la curatelle des écoles lorsqu'en 1848 il fut obligé de se réfugier en Turquie, à cause de la part qu'il avait prise aux troubles de son pays. Le grand-vizir Réchid-Pacha lui confia diverses missions agricoles dans les provinces de l'empire, et le chargea ensuite d'établir une ferme-modèle dans ses propriétés. Rentré en Moldavie depuis 1854, il a été nommé intendant général des nouveaux districts enlevés à la Bessarabie. On a de lui : *Le Calendrier du Cultivateur*, en roumain; Jassy, in-8°; — *Excursion agricole dans la Dobrutscha et dans la Thessalie*; Constantinople, 1850-1853, 2 vol. in-8°, en français.

Son frère, *Nicolas* Jonesco, né en 1820, ancien élève et professeur du collége de Jassy, a rédigé *L'Étoile du Danube*, journal libéral, qui soutient la cause de l'union des principautés. Il réside aujourd'hui à Bruxelles. P. L—Y.

Ubicini, *Les Principautés Danubiennes*.

JONG (*Corneille* DE), marin et voyageur hollandais, né vers 1760, à Oudewater. Entré de bonne heure au service de la marine, il fit plusieurs voyages dans la Méditerranée, et devint capitaine en 1799; il commandait *Le Cerberus* lorsque les Anglais le sommèrent de rendre la flotte hollandaise mouillée au Helder. Forcé de se soumettre, par l'insurrection qui avait éclaté parmi les matelots, il fut, ainsi que tous les officiers, transporté en Angleterre comme prisonnier de guerre. Ayant obtenu l'autorisation de retourner dans sa patrie pour se justifier devant un conseil de guerre, le résultat ne répondit pas à son attente : il fut condamné à avoir le glaive passé au-dessus de la tête, déclaré incapable de servir l'État et banni à perpétuité. Il se pourvut inutilement en révision de ce jugement, dont il n'obtint l'annulation que du roi Guillaume Ier, après les événements de 1814. Il se retira alors dans son pays natal, où il vivait encore en 1830. On a de lui de nombreux récits de voyages, qui renferment des détails exacts et curieux : *Voyage au cap de Bonne-Espérance, en Irlande et en Norvège, pendant les années* 1791-1792; 1803, 3 vol. in-8°; — *Voyage dans la Méditerranée*; 1808, in-8°; — *Second Voyage dans la Méditerranée*; 1809, in-8°; — *Voyage aux îles Caraïbes*; 1808, in-8°; — *Voyage dans le Canal* (la Manche); 1808, in-8°, etc. Il publia aussi, en 1804 et en 1805, une *Apologie de la conduite par lui tenue le* 30 *août* 1799, *lors de la reddition de la flotte aux Anglais*; 3 vol. in-8°. Paul Louiy.

Notice en tête de son *Troisième Voyage dans la Méditerranée*; 1810. — *Galerie Historique des Contemporains*.

JONGAMA (*Edon* DE), historien frison, de la fin du quinzième siècle. Il était seigneur de Rauwert, bourg à deux lieues de Sneeck. Sa prudence, son courage et son savoir lui donnèrent beaucoup d'influence sur ses concitoyens, et il joua un rôle important dans les troubles qui ensanglantaient sa patrie. Il servit la cause de l'indépendance contre Albert duc de Saxe (1498), et fut chargé de diverses missions politiques. Il a écrit l'histoire de la Frise durant le quinzième siècle. Témoin ou acteur dans les principaux événements qu'il raconte, son récit a une grande autorité historique. Vorper, chanoine du Thabor, et ses continuateurs s'en sont servis pour la rédaction de leur *Chronicon Frisiæ ab exordio gentis ad annum* 1550. L—Z—E.

Suffride Petri, decade IX, n° 3, p. 113-115. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 201-202.

JONGE (*Nicolas*), littérateur danois, né le 29 août 1727, à Copenhague, mort au commencement du siècle. Fils de Pierre Nielsen, réviseur de la chambre des comptes et descendant d'un fameux négociant d'Amsterdam, il embrassa la carrière ecclésiastique, et administra pendant longtemps une paroisse de la Séelande, où il mourut dans un âge fort avancé. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Synopsis Geo-*

graphiæ universalis; Copenhague, 1754, in-8°; 2e édit., augmentée de cartes, 1758; — *Vie du vice-amiral Just Juil;* ibid., 1755, in-8° : trad. en allemand l'année suivante; — *Collegium Biblicum, continens Historiam sacram Veteris et Novi Testamenti;* ibid., 1760, in-8°; — *Archivarius homileticus;* ibid., 1763-1777, cinq parties in-4°; recueil, plusieurs fois réimprimé, de commentaires sur les textes évangéliques; — *Nuptialia;* ibid., 1762, in-8°; — *Vies des Évêques évangéliques du diocèse de Séelande;* ibid., 1761, in-4°, continuation de l'ouvrage de Jonas Haas; — *Description géographique du royaume de Norvège, des îles Féroë, de l'Islande et du Groënland;* ibid., 1779, in-4°; — *la Résidence royale de Copenhague*, première partie, ibid., 1783, in-4°; etc. Le même écrivain a traduit de l'allemand l'*Histoire universelle* de Louis Holberg, 1757, in-4°, en y ajoutant l'histoire de plusieurs États européens; la *Géographie* de Wœrner, 1753, in-8°; et du français le *Voyage* d'Avieux, 1759, 6 vol. in-8°.

P. L—Y.

Nyerup et Krafft, *Lit. Lex.*

JONGELINGX (*Jacques*), sculpteur belge, né en 1531, à Anvers, où il mourut, en 1606. Après avoir voyagé en Italie, il se fixa dans sa ville natale, où il exerçait au moment de sa mort les fonctions de directeur de la monnaie. On manque d'ailleurs de détails sur sa vie et ses travaux. Il exécuta dans l'église collégiale de Notre-Dame de Bruges le beau mausolée de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, composé d'un sarcophage de marbre noir, sur lequel est la statue couchée du duc en bronze doré. Les faces du sarcophage sont ornées des armoiries de ce prince, travaillées en émail, et accompagnées d'ornements en bronze. D'après des lettres patentes données à Mons en Hainaut, et que Vredius a transcrites dans ses *Sigilla Comitum Flandriæ*, ce monument, le seul des ouvrages de Jongelingx que le temps ait épargné, fut érigé par ordre de Philippe II, en 1558. Il coûta plus de 20,000 florins, suivant les comptes arrêtés au conseil des finances à Bruxelles, le 19 juin 1563. La statue pédestre du duc d'Albe, élevée, en 1571, au milieu de la place d'armes de la citadelle d'Anvers, était aussi l'œuvre de Jongelingx. On lisait au bas de cette statue : *Jungelingi opus ex ære captivo*, parce qu'elle avait été faite avec le bronze de six canons pris à la bataille de Geminghe; cause d'irritation pour les habitants d'Anvers, elle fut cachée, par ordre de don Louis de Requesens, gouverneur des Pays-Bas, dans l'un des bastions de la citadelle; mais les habitants de la ville ayant, en 1577, démoli une partie de la forteresse, trouvèrent cette statue, et la brisèrent pour en faire des canons. Jongelingx avait encore exécuté, en 1585, huit statues en bronze, de grandeur naturelle, représentant *Saturne, Jupiter, Mars, Apollon, Mercure, Bacchus, Vénus* et *Diane*. L'hôtel de ville d'Anvers en fut décoré lors de l'entrée triomphale dans cette riche cité d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. Gravées par Philippe Galle, elles forment un recueil intitulé : *Octo hæc signa ænea ante ædes prætorias posuerat, in foro magno, senatus Antverpiensis, cum illustrissimus ac invictissimus princeps Alexander Farnesius urbem ingrederetur XXVII mensis Augusti CIↃ. IↃ. LXXXV. Arte fusoria ea conflaverat ad humanæ staturæ magnitudinem præstantissimus statuarius Jacobus Jongelinus, et horum hac ectypa æreis formis cælabat excudebatque Philippus Galleus;* 1586. La Bibliothèque impériale de Paris possède de ce recueil un exemplaire qui fait partie de l'œuvre de Philippe Galle. E. REGNARD.

Ph. Baert, *Mémoires sur les Sculpteurs et Architectes des Pays-Bas*, dans le *Compte-rendu des Séances de la Commission royale d'Histoire*, tom. XIV, p. 538.

JONGHE (*Bernard* DE), historien belge, né le 13 février 1674, à Gand, où il mourut, le 24 octobre 1749. Entré en 1692 dans le couvent des dominicains de cette ville, il prononça ses vœux l'année suivante, et quitta alors ses prénoms de *Jean-François* pour celui de *Bernard*, sous lequel il est connu. Il suivit, par l'ordre de ses supérieurs, l'armée française en qualité d'aumônier, et parcourut pendant douze ans une partie des Provinces-Unies, le Brabant, le Hainaut, l'Artois, les bords du Rhin, la Lorraine et la Flandre. Il consacrait à des recherches historiques les moments de loisir que lui laissaient les devoirs de sa charge. De retour à Gand, il obtint en 1715 l'autorisation de visiter les bibliothèques et les archives, et de prendre les plans des monastères que les dominicains avaient en Belgique. Après avoir été sacristain, puis vice-prieur de sa maison professe, il fut appelé, comme prieur, au couvent de la ville de Lière. Dès qu'il put renoncer à cette charge, il revint à Gand, où il ne cessa de se livrer à ses travaux de prédilection. Ses principaux ouvrages sont : *Desolata Batavia, seu descriptio brevis omnium conventuum et monasteriorum sacri ordinis Prædicatorum, quæ olim exstiterunt in Belgio confœderato, ex antiquis manuscriptis, litteris originalibus nunquam impressis, instrumentis authenticis et archivis eruta;* Gand, 1717, in-8°; — *Belgium Dominicanum, sive historia provinciæ Germanicæ inferioris sacri ordinis fratrum Prædicatorum ex antiquis manuscriptis, probatis autoribus, litteris originalibus nunquam impressis, instrumentis authenticis et archivis eruta;* Bruxelles, 1719, in-4°, fig.; — *Ghendtshe geschiedenissen by forme van maendt-register*, etc. (Histoire de Gand, en forme de chronique mensuelle); Gand, 1746, in-12; 3e édit., Gand, 1781, 2 vol. in-8°. De Jonghe a inséré divers morceaux dans l'alma-

nach publié à Gand sous le titre de *Gendschen-Comptoir-Almanach.* E. REGNARD.

Goethals, *Lectures relatives à l'Histoire des Sciences, des Arts, des Lettres, des Mœurs et de la Politique en Belgique et dans les pays limitrophes*, etc, tom. II.

JONGHE (*Jean-Baptiste* DE), peintre de paysages belge, né à Courtray, le 8 janvier 1785, mort le 14 octobre 1844. Il reçut les premières leçons de dessin du sculpteur courtraisien Vanréable, et passa dans l'atelier d'Ommeganck. En 1812 il se produisit pour la première fois en public, obtint des distinctions à divers concours, et fut nommé professeur à l'académie de dessin et d'architecture à Courtray, en 1826. A la réorganisation de l'Académie royale d'Anvers, de Jonghe devint professeur de peinture de paysages et de d'animaux, le 3 novembre 1841. Il donna sa démission en 1843; on a de lui : *Intérieur d'une Ferme; — Voyageur au repos; — Ferme en Flandre; — Vue du Château d'Andenne :* appartenant au roi Léopold. On cite comme son œuvre principale une *Vue des Environs de Tournai*, exposée en 1839, et acquise par le gouvernement belge. J. V.

Biogr. Univ. avec les Célébrités belges. — Biogr. générale des Belges.

JONGHEN (*Henri* DE), théologien belge, né en 1608, à Hasselt, mort en 1669. Il prit l'habit de récollet, fut ordonné prêtre, exerça pendant plusieurs années les fonctions de prédicateur, et enseigna la théologie au grand couvent de son ordre à Louvain. On a de lui : *Medulla sancti Evangelii;* Anvers, 1657, in-8°, fig. : édition corrigée et augmentée d'un livre de Bonaventure Dernoye; — *Nuptiæ Agni, sive discursus pro sacris vestitionibus, professionibus jubilæis religiosorum;* ibid., 1658, in-4°; — *Marianum Haseletum;* ibid., 1660, in-8°; — *Brevis Elucidatio Libri Job;* ibid., 1661, in-8°; — *Vera Fraternitas declamanda;* ibid., 1662, in-4°, etc. P. L—Y.

Biographie Liégeoise, tome II.

JONCTYS (*Daniel*), médecin et littérateur hollandais, né à Dordrecht, mort à Rotterdam, en 1654. Il vint jeune encore exercer la médecine à Rotterdam, dont les habitants le choisirent pour un de leurs échevins. Mais sa vie semble plutôt avoir été consacrée à la littérature qu'à toute autre occupation sérieuse. On a de lui : *Verhandeling der Toover-ziekte : Geschil van de schorten steek-vrye : Geschil van de Wapenzalve : Paraselci vrye-konst*, etc. (Traités de l'Ensorcellement; De l'Onguent aux armes; De la Magie de Paracelse, etc.); Dordrecht, 1638, in-12; Amsterdam, 1646, in-12; — *Rozelyns Oogjes ontleed* (Anatomie des Beaux Yeux de Rosalie); Dordrecht, 1639, in-4°; Amsterdam, 1712, in-12 : cette deuxième édition donna lieu à une critique plaisante intitulée : *Brief van den taalkundigen Johannes Hilarides, over de nieuwe herdrukte* Roozelyns Oogjes, *en hedendaagsche pedantsche taalbedervers* (Lettre du philologue Jean Hilaridès sur la nouvelle édition des *Beaux Yeux de Rosalie*, et sur les pédants modernes, corrupteurs de la langue hollandaise); Amsterdam, 1712, in-12; — *Hedendaagze Venus en Minerva, of Twistgespreck tussen die zelfde* (La Vénus et la Minerve modernes, ou dialogue entre ces deux déesses); Dordrecht, 1641, in-4°; — *Apologie of Gedrongen onschuld, rotrende zyn mysdvide :* Hedendaagze Venus en Minerva (Apologie ou Justification de l'ouvrage intitulé : *La Vénus et la Minerve modernes*); 1642; — *Der Mannen Opper-Waartigheyd, beveert tegen de Vrouwelyke Lof-redenen van doctor Johan van Beverwyk* (Défense de la supériorité du Sexe masculin sur le féminin contre le docteur Jean van Beverwyk); Rotterdam, 1646, in-4°; — *Pynbank wedersproken en bematigd* (Traité contre l'usage de la Torture); Rotterdam, 1651, et Amsterdam, 1740, in-12 : cet ouvrage est fort estimé, et contribua à l'abolition de la torture dans les Pays-Bas; — *Minne-Dichten gepast op de bevalligheeden van de Schoone Rosalyn* (Poésies galantes sur les charmes de l'aimable Rosalie); Dordrecht, 1660, in-4°; — *Tooneel der Jalouzyen, waar op vertoont weerden reel treurige gevallen, wonderlyke geschiedenissen*, etc. (Théâtre de la Jalousie, où l'on représente diverses aventures tragiques causées par cette passion); Rotterdam, 1666, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1699, 2 vol. in-12, avec fig. L—Z—E.

Matt. Balen, *Beschr. van Dordrecht*, p. 221.

JONIN (*Gilbert*), poëte français, né en 1596, à Saint-Flour (Auvergne), mort à Tournon, Vivarais), le 9 mars 1638. Il entra chez les jésuites de Tournon en 1613, et y fit ses vœux. Il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie, et consacra ses loisirs à la poésie grecque et latine. Il publia : *Lyrica;* Lyon, 1630, in-16; ce sont quatre livres d'odes et un d'épodes; — *Anthologia sacra; Musæ, et Gratiæ religiosæ; Anacreon christianus*, en grec et en latin; Lyon, 1634, in-12; — *Elegiæ, Hendecasyllabi, Scazontes, Jambi;* Lyon, 1634, in-12; — *Ænigmata, Beatitudines, Væ Psalterum, Miracula, Sidera, Bion christianus, Pleiades, Hyades;* Toulouse, 1636, in-8°; — *Poematum Libri duo;* Lyon, 1737, in-16; — *Moralis Mythologia, Alphabeta gnomica;* Lyon, 1637, in-16; — *Moralis Institutio, Epigrammatum Centuriæ tres, Disticha græca;* Lyon, 1637, in-16; les vers grecs y sont expliqués en latin. On a vanté la facilité et l'élégance de Jonin. G. DE F.

Titon du Tillet, *Le Parnasse Français.*

JONSEN. *Voy.* JONÆ.

JONSIUS (*Jean*), érudit allemand, né à Flensbourg (duché de Sleswig), le 20 octobre 1624, mort à Leipzig, en avril 1659. Il étudia à Rostock, et devint, en 1656, recteur de l'école de la cathédrale de Sleswig. On a de lui : *Discursus philologicus de vocis ἀχρίδος* (Matth., III,

4; Marc., I, 6) *Significatione;* Kœnigsberg, 1651, in-4°; Hambourg, 1653, in-4°; — *Disputatio de Syllogismo ex mente Aristotelis;* Kœnigsberg, 1651, in-4°, et Hambourg, 1653, in-4°; — *Dissertationum de historia peripatetica partis primæ prima, in qua recensentur qui Aristoteli fuerunt homonymi et unde ejus recta peripatetica fuerit appellata indicatur;* Hambourg, 1652, in-4°; Wittemberg, 1720, in-8°; — *Epistola ad Marq. Gudium, de Spartis Cadmi sociis aliisque nonnullis; accessit fragmentum de ordine librorum Aristotelis;* Iéna, 1655, in-4°; se trouve aussi dans le *Syntagma variarum Dissertationum* publié par Grævius; — *De Scriptoribus Historiæ Philosophicæ;* Francfort, 1659, in-4°; Iéna, 1716, in-4°, avec les additions de Dorn : cet ouvrage, que nous devons bien à Jonsius, et non à son élève Gudius, comme l'a prétendu Dodwell, est un exposé judicieux des travaux qui avaient été publiés jusque alors sur l'histoire littéraire; de peu de valeur aujourd'hui, ce livre, où Jonsius a fait preuve d'une grande érudition et de beaucoup d'exactitude, au jugement de Grævius et de plusieurs autres savants, fut d'une grande utilité à l'époque où il parut. E. G.

Moller, *Cimbria Litterata*, t. I. — Chauffepié, *Nouveau Diction. Historique.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JONSON ou JOHNSON (*Benjamin*), plus connu sous le nom de *Ben Jonson*, poëte dramatique anglais, né à Westminster, le 11 juin 1574, mort le 16 août 1637. Il descendait d'une famille écossaise. Quelques jours avant sa naissance il perdit son père. Sa mère se remaria avec un maçon. Jonson étudia à l'école de Westminster, et eut Camden pour maître; mais dès qu'il fut en état de travailler, son beau-père le retira de l'école et le mit au métier de maçon. D'après Fuller, il quitta promptement cette condition, et se rendit à l'université de Cambridge; mais la pauvreté l'obligea de revenir à son humble profession. Il travailla à la nouvelle construction de Lincoln's-Inn. « Il avait la truelle à la main, dit Fuller, et un livre dans sa poche. » Quelques personnes de distinction, le voyant occupé à un emploi indigne de lui, l'assistèrent de leur bourse, et le mirent en état de perfectionner son éducation. Camden le recommanda à Walter Raleigh, qui l'emmena avec lui sur le continent. A son retour il revint à l'université de Cambridge. Suivant un autre récit, avant d'aller à Cambridge, il servit comme soldat dans les Pays Bas. Ce fait semble confirmé par une de ses épigrammes. La vérité est que toute la première partie de sa vie est très-peu connue. Il est certain qu'en quittant Cambridge il s'engagea dans la carrière dramatique, qu'il ne réussit jamais comme acteur, et que même comme auteur il dut attendre longtemps la célébrité. Vers le temps de ses débuts, il eut le malheur de tuer un homme en duel, et fut mis en prison pour ce fait. On ignore combien de temps il y resta et par quels moyens il en sortit. Pendant sa captivité il reçut les visites d'un prêtre catholique, et se convertit à cette religion; douze ans plus tard il revint à l'Église anglicane. Sa réputation commença avec sa pièce de *Chaque homme dans son humeur*, jouée en 1598, sur le théâtre du Globe, et depuis cette époque, jusqu'en 1634, il donna presque régulièrement une pièce par an. Il était lié avec Shakspeare, son confrère en poésie dramatique et son aîné de dix ans. Tous deux se rencontraient au club de Mermaid, fondé par Raleigh, et faisaient assaut de bons mots. Suivant un contemporain, le savant Ben Jonson, en présence de son vif et spirituel adversaire, était comme un gros vaisseau d'Espagne contre un léger vaisseau anglais. On a prétendu que ces joyeux assauts dégénérèrent en brouillerie. Une petite pièce jouée par les étudiants de Cambridge, en 1602, sous le titre du *Retour du Parnasse*, a donné lieu à cette historiette. Mais Gifford, qui connaissait parfaitement cette époque, pense que Shakspeare et Ben Jonson furent amis et associés jusqu'à ce que le premier quitta le théâtre, et que ni rivalité ni jalousie ne troublèrent leur union. Après la mort du grand poëte, Ben Jonson en célébra magnifiquement la mémoire (1). Vers 1603, Ben Jonson fut mis en prison, avec Chapman et Marston, pour avoir écrit la comédie d'*Eastwardhoe*, qui contenait des réflexions satiriques sur les Écossais : ils étaient en danger de perdre les oreilles et le nez; mais le roi leur fit grâce. Au lieu d'infliger au poëte un aussi horrible châtiment, il l'employa à composer de ces pièces à grand spectacle appelées *masques*, qui étaient le grand amusement de la cour. En 1619, Ben Jonson reçut le titre de poëte lauréat, avec une pension de 100 livres; cependant il paraît que, dans ses dernières années, il eut à souffrir de la pauvreté. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster, et son tombeau ne porte d'autre inscription que ces mots significatifs : « O rare Ben Jonson! » Ben Jonson fut en effet un poëte rare. Il est après Shakspeare, à une très-grande distance, il est vrai, le plus grand nom du théâtre anglais. Tandis que les contemporains de Shakspeare imitaient en général le style et la struc-

(1) Dans de beaux vers, placés en tête de la première édition complète (1623) des *Œuvres de Shakspeare*, il le met au-dessus de tous les poëtes anglais, et ne lui trouve des rivaux dignes de lui que parmi les grands poëtes de la Grèce et de Rome. Il en cite plusieurs : Eschyle, Sophocle, Euripide, et il place Shakspeare « seul en face de tout ce que la Grèce et Rome ont mis au jour, et de ce qui, depuis elle, est sorti de leurs cendres. » — « Triomphe, ma Bretagne, ajoute-t-il, tu peux montrer un homme à qui tous les théâtres d'Europe doivent hommage; il n'appartenait pas à un siècle, mais à tous les temps. » Ben Jonson composa les vers suivants pour le portrait qui est en tête de cette même édition : « Au lecteur : Cette figure que tu vois ici placée a été gravée pour le noble Shakspeare. Le graveur a tâché avec la nature pour rendre la vie. Oh! plût à Dieu qu'il eût pu tracer aussi bien son esprit sur le cuivre qu'il a saisi sa face, l'empreinte surpasserait tout ce qui fut jamais inscrit sur cuivre. Mais puisqu'il ne l'a pu; lecteur, ne regarde pas cette peinture, mais ce livre. »

ture de ses pièces, il s'ouvrit une nouvelle route en revenant vers la forme dramatique des anciens. Daniel avait déjà publié en 1594 une *Cléopâtre* sur les modèles de l'antiquité. Alexandre, comte de Stirling, imprima en 1603 et 1604 des *Monarchie Tragedies*, où l'on trouve un chœur régulier; mais Jonson introduisit le premier avec suite et talent le genre classique sur le théâtre anglais. Il se proposa en même temps de peindre les ridicules et les vices de son époque, et de les corriger par une satire inexorable. Encouragé par le succès de sa première pièce (*Chaque homme dans son humeur*), il la fit suivre de treize pièces du même genre, dont dix sont des comédies, et les trois autres, des satires comiques, comme l'auteur les appelle. Les meilleures de ses pièces sont, après la précédente, *Volpone, ou le renard; Epicœne, ou la femme silencieuse*, et *L'Alchimiste*. Même dans des comédies fort inférieures, telles que *Le Diable est un âne*, *La Dame magnétique* et *Le Conte du tonneau*, Jonson montre une science étendue et sévère de la nature humaine, un grand art pour distinguer les nuances les plus fines des qualités et des défauts et beaucoup d'habileté dans la conduite de l'action. Il a le tort de ne pas individualiser assez ses caractères; il en fait plutôt des portraits satiriques que des personnages vivants. Ce défaut est surtout sensible dans ses deux tragédies de *Catilina* et de *Séjan*, peintures correctes, mais froides et inanimées du caractère et des mœurs des Romains. Dans ces deux drames Jonson abandonne ses maîtres athéniens, et laisse de côté les unités de temps et de lieu, mais sans acquérir cette liberté dans l'exécution du sujet, ce mouvement dans l'action qui distinguent Shakspeare.

Ben Jonson n'a tout son talent que dans ses *masques*, divertissements lyriques joués à la cour par les courtisans eux-mêmes, avec un grand luxe de décors et de costumes. Les *masques* n'étaient dans l'origine que des *libretti* pour le décorateur; Jonson transforma ce genre secondaire : il en fit de charmants poëmes, pleins d'invention, d'esprit, et écrits avec autant de goût que d'élégance; il mérita de servir de modèle à Milton. Il termina sa carrière dramatique par une *pastorale* qu'il n'eut pas le temps de finir. Il excella dans ce genre, qu'il n'avait pas encore abordé, et si son *Sad sepherd* était achevé, il serait supérieur au *Faithful sepherd* de Fletcher, peut-être même à tous les autres ouvrages de Ben lui-même.

Voici la liste complète de toutes les compositions dramatiques de Ben Jonson : *Every Man in his humour*, comédie représentée en 1578; 1601, in-4°; - *Every Man out of his humour*, satire comique, représ. en 1599; 1600, in-4°. — *Cynthia's Revels, or the fountain of self-love*, sat. com.; 1600, in-4°; — *Poetaster, or his arraignment*, sat., com., représ. en 1601; 1602, in-4°; — *Sejanus, his Fall*, tragédie, représ. en 1603; 1605, in-4°; — *Part of king James's entertainment in passing to his coronation*; 1603, in-4°; — *A particular Entertainment of the queen and prince at Althorpe*, 25 juin 1603; in-4°; — *A private Entertainment of the King and Queen*; 1604, — *Volpone, or the fox*, com.; 1605; — *The Queen's Masque of Blackness*; 1605; — *The Entertainement of the two Kings of Great Britain and Denmark*, 24 juillet 1606; — *Hymenæa, or the solemnities of a masque and barriers at court on the marriage of the eart of Essex and lady Frances*; 1606, in-4°; — *An Entertainment of king James and queen Anne*, 22 mai 1607; — *The Queen's Masque of Beauty*, 1608; — *A Masque with nuptial songs at lord viscount Haddington's Marriage at court*, 1608; — *The Masque of Queen's, celebrated at Whitehall*, 2 février 1609; — *Epicœne, or the silent woman*, com.; 1609, in-4°; — *The Case is altered*, com., 1609; — *The Speeches at prince Henry's Barriers*; sans date; — *Oberon, the Fairy prince*, masque; sans date; — *The Alchymist*, com.; 1610, in-4°; — *Love freed from Ignorance and Folly*, mas.; sans date; — *Love restored*, mas.; sans date; — *A Challenge at Tilt at a Mariage*, mas.; sans date; *Catiline, his conspiracy*; trag.; 1611, in-4°; — *The Irish Masque at court*; sans date; — *Mercury vindicated from the Alchemist at court*, mas.; sans date; — *Bertholomew Fair*, com., 1614; — *The Golden Age restored*, mas., 1615; — *Christmas, his masque*, 1616; — *The Devil is an Ass*, com., 1616; — *A Masque at lord Haye's, for the entertainment of monsieur le baron de Tour, ambassador extraordinary from the french king*, 22 février 1617; — *The Vision of Delight*, mas., 1617; — *Pleasure reconciled to Virtue*, mas., 1619; — *For the Honour of Wales*, mas., sans date; — *News from the new World discovered in the Moon*, mas., 1620; — *The metamorphosed Gipsies*, mas., 1621; — *The Masque of Augurs, with the several anti-masques presented on twelfth-night*, 1621; — *Time vindicated to himself and to his honours; mas., presented twelfth-night*, 1623; — *Neptune's Triumph for the return of Albion*, mas., 1624; — *Pan's Anniversary, or the Shepherd's Holyday*, mas., 1625; — *The Staple of News*, com., 1625; — *The Masque of Owls at Kenelworth*, 1626; — *The fortunate Isles and their union*, mas., 1626, — *New Inn, or the Light Heart*, com., 1629; 1631, in-8°; — *Love's Triumphe through Callipolis*, mas., 1630; — *Chloridia, or rites to Chloris and her nymphs*, mas., 1630; — *The King's Entertainment at Welbeck*, 1633; — *Love's Welcome*, 1634; — *Magnetick Lady, or Humours reconciled*, com.; — *A Tale of a Tub*, com.; — *The sad Sepherd, or a tale of Robin Hood*, pastorale inache-

vée; — *Mortimer's Fall*, tragédie inachevée. Ces quatre dernières pièces parurent pour la première fois dans l'édition in-folio de Ben Jonson en 1640. On a encore de Jonson des poésies, qui contiennent plusieurs livres particuliers sous les titres d'*Epigrams*, *The Forest*, *Under-Woods*, une traduction de l'*Art poétique* d'Horace et des *Miscellaneous Pieces*. Ces poëmes sont en général froids et affectés; cependant, ils offrent quelquefois les qualités contraires, la simplicité et la beauté de l'expression. Ces qualités se trouvent surtout dans ses petites pièces lyriques. On cite entre autres dans la *Forest* les vers imités de Catulle, *Come, my Celia, let us prove*, et la chanson bien connue *Drink to me only with thine eyes*; dans les *Under-Woods*, les stances commençant ainsi: *For Love's sake kisse me once again; Or scorne, or pittie on me take*; et parmi les *chansons*, celles qui débutent par ces mots:

« Queene and huntresse, chaste und faire, »
« Still to be net, steil to be drest. »

Dans ses *Épîtres* et pièces mêlées, on découvre des exemples fort remarquables de l'union d'un sentiment droit et nerveux avec une singulière dignité d'expression. Ben Jonson était aussi un savant philologue. On a de lui une grammaire anglaise qui parut après sa mort, et qui surpassait les grammaires précédentes. Ben Jonson donna deux éditions in-fol. de ses *Œuvres*, l'une en 1616, l'autre en 1631. Une édition plus complète parut en 1692, in-fol. L'édition de Gifford, Londres, 1816, 9 vol. in-8°, est excellente, surtout par ses notes. L. J.

Brian Dupa, *Jonson's Virbius, or the memory of Ben Jonson revived*; Londres, 1638, in-4° (collection de vers en l'honneur de ce poëte). — *Ben Jonson's Jests, or the wits pocket companion*; Londres, 1712, in-12. — W.-R. Chetwood, *Memoirs of the life of Ben Jonson*; Londres, 1756, in-12. — Fuller, *Worthies*, t. II, p. 424 (édit. d'Austin Nuttall). — Bakker, *Biographia Dramatica*. — Gifford, introduction de son édition de Ben Jonson. — Nathan Drake, *Shakspeare and his Time*, édit. de Baudry; Paris, 1838. — D'Israëli, *Amenities of Literature*, t. II, p. 180, édit. de Baudry; Paris, 1842. — Alex. Schmidt, *Essay on the Life and dramatic Writings of Ben Jonson*; Dantzig, 1847, in-4°.

JONSSON. *Voyez* JONE.

JONSTON (*Arthur*). *Voy.* JOHNSTON.

JONSTON (*Jean*), naturaliste polonais, né le 3 septembre 1603, à Sambter (Grande-Pologne), mort en 1775. Issu d'une ancienne famille écossaise, il passa en 1624 en Angleterre, suivit pendant trois ans les cours de l'université de Saint-André, et fit de grands progrès dans l'étude de l'hébreu et de l'histoire. Après s'être chargé de l'éducation des fils d'un gentilhomme polonais, il visita les académies d'Allemagne, s'arrêta à Franeker, où il s'adonna à la médecine, et cultiva ensuite l'anatomie et la botanique à Leyde et à Cambridge. Peu de temps après, il prit le diplôme de docteur dans l'une et l'autre de ces universités. De retour en Pologne, il refusa les chaires qui lui furent offertes, et se retira dans la basse Silésie, où il passa le reste de ses jours, occupé de ses études particulières sur l'histoire naturelle et la pratique de la médecine. De son temps il jouit, surtout en Angleterre, d'une grande réputation. On a de lui: *Enchiridii Nosologici generalis et specialis Libri VIII*; Amsterdam, 1725, in-8°; — *Thaumatographia naturalis, in classes X divisa*; ibid., 1632, in-8°; trad. en anglais, 1657, in-fol.; — *De Naturæ Constantia*; ibid., 1632, in-16: où il s'efforce de prouver, contrairement aux apologistes du temps passé, que l'état du monde n'empire pas; — *Historia universalis, civilis et ecclesiastica*; Leyde, 1633, in-12; — *Idea universæ Medicinæ practicæ libris XII absoluta*; Amsterdam, 1644, in-12: fréquemment réimprimée en Allemagne, en Angleterre et en France; — *Syntagma Dendrologicum*; ibid., 1646, in-4°; — *De Piscibus et Cetis Libri V*; Francfort, 1649, in-fol., avec 67 pl.; — *De Avibus Libri VI*; ibid., 1650, in-12, pl.; — *De Quadrupedibus Libri VIII*; ibid., 1652, in-fol., pl.; — *De Serpentibus et Draconibus Libri II*; ibid., 1653. in-fol., pl. Ces quatre derniers ouvrages forment un corps assez complet d'histoire naturelle; ils ont été réimprimés ensemble à Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol., par les soins du fils de Ruysch; à Francfort, 1755-1757; et à Rouen, 1768, 6 vol. in-4°; — *Hippocratis Prænotiones*; Amsterdam, 1660, in-12; — *Dendrographia*; Francfort, 1662, in-fol., fig.: ouvrage extrait en grande partie des botanistes et des voyageurs; — *Polymathia Philologica*; ibid., 1667, in-8°, etc.

Paul LOUISY.

Biographie Médicale. — *Encyclopédie des Sciences médicales.* — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

JONVILLE (*Augustin-Jean-François* CHAILLON DE), magistrat français, né à Bruxelles, en 1733, mort à Paris, à la fin de 1807. Admis au parlement de Paris, comme conseiller, en 1752, il eut entrée au conseil du roi dix ans après en qualité de maître des requêtes, et fut désigné en 1765 pour commissaire au parlement de Rennes, chargé de juger La Chalotais (*voy.* ce nom); cette procédure ayant été assoupie, Jonville revint prendre sa place au conseil du roi, où il resta jusqu'en 1789. Il émigra alors, et ne revint en France que sous le consulat. Ami éclairé des arts, il avait fait plusieurs voyages en Italie, d'où il rapporta des objets précieux, qui furent confisqués par la nation, notamment les mosaïques qui ont servi à former le pavé de l'enceinte où l'on plaça l'Apollon du Belvédère au musée du Louvre. Parmi ses écrits on cite: *Apologie de la Constitution française, ou états républicain et monarchique comparés dans les histoires de Rome et de France*; Paris, 1789, 2 parties, in-12; — *La Vraie Philosophie, adressée aux états généraux*; Paris, 1789, in-12; — *Français, soyons Français*; 1789, in-12; — *Création de Deux Chambres, haute et basse*; 1789, in-12; — *Ultimatum de la Saine Partie (désarmée quant à présent) aux provinces*

et surtout aux bailliages; Francfort, 1790, in-12 : ce pamphlet fut imprimé par ordre des princes exilés, qui donnèrent à l'auteur le titre de conseiller d'État; — *Révolutions de France prophétisées*; Strasbourg, 1791, 1792, 1793, trois parties in-8° : imprimé à Ettenheim, aux frais du cardinal de Rohan. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*, article CHALLON DE JONVILLE.

JOOSTENS (*Pâquier*), en latin *Paschasius* JUSTUS, médecin et littérateur flamand, né à Eccloo (Flandre), vers 1635, mort vers 1590. Maître ès-arts et docteur en médecine, il parcourut la France, l'Italie et l'Espagne. De retour dans sa patrie, il se fit de la réputation par son grand savoir et son urbanité. Il guérit Guillaume, prince d'Orange, de l'hémorrhagie causée par la balle de pistolet dont Juan Jaureguy l'avait atteint à l'oreille droite (18 mars 1582). Le duc d'Alençon le prit ensuite pour son médecin. Les belles qualités de Joostens furent longtemps obscurcies par sa passion pour le jeu; aussi a-t-il écrit : *Alea, sive de curanda ludendi in pecuniam cupiditate libri duo. Priore, medica planaque methodo omnis gravissimæ et ignotæ usque ad hoc tempus affectionis natura et effectus, tanquam immanis et sævi alicujus morbi, explicantur. Altero, qua potissimum curatione adhibita insatiabilis flagitiosaque cupiditas evelli ex graviter ægrotantium animis possit explanatur : tum, si contumax erit, qua ratione domari et comprimiqueat, edocetur*; Bâle, 1561, in-4°; Francfort, 1616, in-4°; Amsterdam, L. Elzevier, 1642, in-12 (édition recherchée); avec une *Vie* de l'auteur par Z. Boxhornius. On trouve dans cet ouvrage des faits curieux causés par le goût du jeu; l'auteur constate que les Espagnols de son temps étaient si adonnés à cette passion, « qu'il n'y avait pas de hameau si chétif où l'on ne trouvât des cartes à vendre, alors même qu'on ne pouvait se procurer à manger ou boire suffisamment; et que bien des gens acceptèrent à Barcelonne une condition proposée par la régence dans un temps où l'on manquait de forçats : c'était de jouer une somme assez légère, que les magistrats fournissaient, à la charge d'en céder la propriété à ceux qui la gagneraient et d'envoyer ramer ceux qui la perdraient. Par ce moyen la marine espagnole fut rapidement recrutée ». Joostens a fait en outre plusieurs pièces de vers, *Prières* ou *Vœux*, qu'il offrait à Dieu pour être délivré de la passion du jeu qui le possédait. L—Z—E.

Sanderus, *De Brugensib.*, p. 68. — Sweert, p. 302. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 711.

JORAM, fils d'Achab, roi d'Israel, mort en 884 avant J.-C. Impie comme son père, il se livra à l'idolâtrie. La troisième année de son règne il fit la guerre aux Moabites, qui refusaient de payer le tribut que leur avait imposé Achab. Il eut pour allié Josaphat, roi de Juda, en considération duquel le prophète Élisée lui promit la victoire. Les deux rois obtinrent, grâce à cette protection, l'eau nécessaire à leurs troupes après sept jours de marche dans le désert. Joram fut aussi en guerre avec Ben-Adad, roi de Syrie, qui vint assiéger Samarie. Cette ville fut bientôt réduite à la famine et à une telle extrémité, que l'on vit des mères manger leurs enfants. L'une d'elles vint même réclamer auprès de Joram à l'occasion du refus d'une autre femme de livrer son enfant après avoir mangé avec elle le sien. Joram s'en prit à Élisée, qui rassura le peuple et prédit la cessation de la famine pour le lendemain même; c'est ce qui arriva par la suite d'une terreur panique dont l'ennemi fut frappé par un ordre divin. Le siége fut levé, mais Joram persista dans son impiété. Blessé dans une nouvelle guerre contre Azael, roi de Syrie, successeur de Ben Adad, il vint à Jezrael pour se faire guérir. Jéhu, que Dieu avait désigné pour punir les crimes de la maison d'Achab, s'y rendait en même temps; il rencontra Joram dans le champ de Naboth et le perça d'une flèche, puis il y fit jeter aux chiens le corps de ce prince. Ainsi s'accomplit la prédiction d'Élie contre la famille d'Achab. V. R.

Rois, IV. — Josèphe, IX, *Antiq.*

JORAM, fils de Josaphat, roi de Juda, mort en 885 avant J.-C. Il n'imita pas les vertus de son père; dès le début de son règne, il fit périr ses propres frères et les principaux fonctionnaires du royaume. Enfin, cédant aux perfides conseils de sa femme, Athalie, fille d'Achab, il se livra aveuglément à l'idolâtrie et aux abominations qui en étaient la suite. Il éleva aux idoles des autels dans toutes les villes de Judée, et poussa ses sujets à leur sacrifier. Les Iduméens se soulevèrent contre lui; les Arabes et les Philistins pénétrèrent dans la Judée, qu'ils ravagèrent. Ces désastres ne le ramenèrent pas au bien; il contraignit même ses sujets à adorer les dieux sur les hauts lieux. En vain Élie l'avertit, dans une lettre où il le menaçait de la vengeance divine; Joram ne se convertit point. Une maladie horrible à laquelle il fut en proie pendant deux ans conduisit enfin au tombeau ce prince, dont la vie fut une suite d'impiétés. V. R.

Rois, IV. — Josèphe, IX, *Antiq.*

JORDAENS (*Hans*), peintre hollandais, né à Delft, en 1616, mort à Voorburg, près La Haye, vers 1675. Il quitta fort jeune sa patrie, et passa la plus grande partie de sa vie à Venise, à Naples, à Rome. Il composait et peignait avec tant de promptitude que les Italiens disaient de lui qu'il « paraissait ramasser ses figures avec une cuillère à pot ». Le surnom de *Cuillère à pot* lui fut alors donné par la société des peintres flamands à Rome (1). Il revint mourir dans sa patrie. Ses

(1) Les Flamands qui étudiaient la peinture à Rome avaient organisé une société dans laquelle ils recevaient leurs compatriotes. Les Italiens n'y étaient point admis comme trop sobres apparemment; mais les élèves allemands, réputés comme ivrognes, y étaient les bienvenus. La réception se faisait dans un cabaret, aux dé-

ouvrages sont rares en France et même en Belgique. Amsterdam possède de Jordaens un beau tableau représentant le *Passage de la mer Rouge*, et, à La Haye on admire *Moïse faisant jaillir un ruisseau d'un rocher*. Quelques biographes ont donné pour fils à Hans Jordaens le célèbre peintre napolitain Luca Giordano (*voy.* ce nom), surnommé *Fa Presto*. Une certaine ressemblance de noms légitime seule cette erreur. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 294. — Descamps, *Vie des Peintres Hollandais*, etc., t. I, p. 62-68.

JORDAENS (*Jakob*), célèbre peintre flamand, né à Anvers, le 19 mai 1594, mort dans la même ville, le 18 octobre 1678. Il fut élève d'Adam van Oort, dont il épousa la fille Catherine. Il égala bientôt son beau-père; mais, peu satisfait de cette gloire, il se perfectionna par l'étude des maîtres italiens, surtout par celle des œuvres du Titien, de Paul Veronèse et du Caravage. Bientôt sa réputation s'accrut; Rubens, appréciant sa belle manière, le prit en affection, et lui confia quelques ouvrages, entre autres des cartons en détrempe destinés à être reproduits en tapisseries pour le roi d'Espagne. Quoique plus jeune que Jordaens, Rubens donna à son ami d'excellents conseils, qui rendirent son pinceau plus vigoureux, plus parfait. Son extrême facilité lui permit de produire beaucoup et d'amasser rapidement une fortune assez considérable. Il travaillait très-assidûment, et sa vie s'écoula tranquille jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Il mourut de la suette, le même jour que sa fille *Élisabeth*. Tous deux furent enterrés dans le temple protestant de Putte, où était déjà inhumée Catherine Van Oort, morte le 17 avril 1659.

Dans tous les ouvrages de Jordaens, on remarque une grande harmonie de couleur et une belle entente du clair-obscur : ses compositions sont ingénieuses, pleines de mouvement et de chaleur; les expressions de ses personnages sont naturelles et ses étoffes bien drapées; mais souvent son dessein manque de goût. Ami de la nature, Jordaens la copia servilement, sans en choisir les beautés. Mal à propos a-t-on voulu l'égaler à Rubens : si Jordaens a le même éclat de coloris, s'il a peut-être plus de vigueur, Rubens l'emporte de beaucoup par la noblesse et l'élévation de ses compositions. Néanmoins, les ouvrages de ce maître se placent au premier rang dans les plus célèbres galeries de l'Europe. La France, l'Espagne, l'Allemagne, la Suède, le Danemark s'enrichirent à l'envi des chefs-d'œuvre de Jordaens, dont la fortune récompensa les longs travaux. Ses principaux tableaux sont : à Paris : le *Portrait d'un Homme armé, accompagné de ses pages*, sur l'un desquels il s'appuie; — à Cassel, *Une assemblée d'Hommes et de Femmes assis à table*. « On croit, dit Descamps, les voir boire et manger; on croit les entendre causer et rire. » — *Une Fuite en Égypte* : saint Joseph marche le premier, une lanterne à la main; — *Le Satyre et le Passant qui souffle le froid et le chaud* : véritable chef-d'œuvre de coloris; — *Pan et Syrinx* : autre chef-d'œuvre, exécuté en six jours seulement, quoique les figures soient de grandeur naturelle; — à Anvers : dans l'église Saint-Jacques, *La Vierge et plusieurs saints et saintes*, tableau d'autel; dans l'église des Béguines : *Un Christ* : saint Jean, la Vierge et la Madeleine sont au pied de la croix; — aux Jacobins, plusieurs sujets tirés de la vie du Christ; — aux Augustins, *Le Martyre de sainte Apolline*, tableau capital, l'un des plus beaux du maître; — dans la salle de la confrérie de Saint-Sébastien, *Diane et Neptune*. Jan Fyt a ajouté à cette belle composition un grand nombre d'animaux; — à Malines : dans l'église Sainte-Catherine : *La Sainte Famille*; — dans le couvent des Piémontrés de Leliendael, deux pendants, *Saint Pierre* et *Saint Paul*; — aux Carmélites, une autre *Sainte Famille*; — à Lière : dans l'église de Saint-Gomare, *Le Christ en croix* : vaste et beau morceau; — à Dixmude : *La Nativité*, tableau d'autel; — à Furnes : dans l'église de Saint-Walburge, *Le Christ au milieu des docteurs*; suivant Descamps, « c'est une des plus belles et des plus abondantes compositions de Jordaens; elle a été souvent attribuée à Rubens, et lui ferait honneur »; — à Tournay, dans l'église Saint-Brice : *Le Christ mort, sur les genoux de sa mère*, au milieu d'une gloire d'anges; — à l'abbaye de Saint-Martin, *Saint Martin chassant le démon du corps d'un possédé*; morceau admirable. On ne doit point oublier *Den Koning drinkt* (Le roi boit) et *Le Concert*, tableaux rendus populaires par la gravure. Le portrait de Jakob Jordaens a été peint par A. Van Dick. Parmi ses nombreux élèves, les plus remarquables furent Gaspard de Crayer, Bartolet Flameel, Peter Donker, Lendert van der Koogen, Peter Reuven et Hendrick Carrée. A. DE LACAZE.

Joachim de Sandrart, *Academia picturis nobilis, lib. II*, part. II, p. 323. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 282-326. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Descamps, *La Vie des Peintres Flamands*, etc., t. II, p. 238-241. — Lemoon, *Galerie historique*, t. VI. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, n. 9 de l'École Flamande, liv. 84.

JORDAN, nom porté par plusieurs troubadours. L'un d'eux était Poitevin, et fit des vers pour la dame de Montausier; l'autre célébra une dame nommée Lombarda; il reste très-peu de fragments de leurs productions.

Histoire Littéraire de la France, tom. XX, p. 602.

JORDAN (*Raymond*), auteur ecclésiastique du quatorzième siècle. Il était connu sous le nom

pens du récipiendaire. Après quelques cérémonies, aussi grotesques que bizarres, on donnait un surnom au nouveau confrère; ce surnom avait toujours du rapport avec ses qualités ou ses défauts physiques ou artistiques. La fête durait toute la nuit, puis, le lendemain, tous les convives allaient terminer la réception à quelque distance de Rome, sur le *Tombeau de Bacchus*. Les libations ne cessaient que lorsque les assistants étaient contraints de sacrifier à Morphée.

d'*Idiot* ou du *Savant idiot* jusqu'au moment où le P. Théophile Raynaud, jésuite, publia un manuscrit de ses ouvrages ; il y est marqué que l'auteur était Raymond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381 et depuis abbé de Celles, dans le diocèse de Bourges. Cette prévôté appartenait, à ce que l'on croit, à des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Avant la découverte du P. Raynaud, Génébrard, Tritheim et autres avaient placé l'Idiot dans le neuvième siècle. Ses manuscrits, édités sous le titre : *Idiota Sapiens, antehac truncus, nunc integer*, Lyon, 1638, in-12, et Paris, 1654, in-4°, contiennent des *Méditations*, un *Traité de la Vierge Marie*, un *Traité de la Vie religieuse* et *L'Œil mystique*. P. L—Y.

Le P. Raynaud, *De Raymundo Jordano Cogitationes*; 1668. — Moréri. *Dict. Hist.*

JORDAN (*Estéban*), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Valladolid, en décembre 1543, mort dans la même ville, en 1603. Il était élève d'Alonzo Berruguete et ami de Dominique Theotocopuli, surnommé *El Greco*. Il alla se perfectionner en Italie, et revint travailler avec succès dans sa patrie. Le roi Philippe l'employa beaucoup, et le nomma son premier sculpteur. Jordan était à Tolède en 1587 ; plus tard il exécuta six grands tableaux pour la cathédrale de Valladolid. On remarque parmi ses meilleures compositions : un *Saint Pierre* ; un *Saint Paul* ; une *Madeleine* et une *Adoration des Mages*. Les beaux ouvrages qu'il a laissés en sculpture et en architecture le mettent au rang des artistes les plus distingués de l'Espagne. A. DE L.

Antonio Ponz, *Los Comentarios de la Pintura*. — Le même, *Viage general en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

JORDAN (*Salvador*), peintre espagnol de l'école de Madrid, parent du précédent, vivait en 1636. Il avait une grande réputation comme portraitiste. Parmi ses nombreuses toiles, toutes remarquables par le dessin et la ressemblance, on cite le *Portait* du savant *Quevedo de Villegas*, gravé par don F. Gazan. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

JORDAN (*Claude*), dit *de Colombier*, publiciste et voyageur français, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Il séjourna douze à treize ans à l'étranger, et employa une partie de ce temps à voyager. En 1686 il était libraire à Leyde, et il y publia, sous le titre d'*Histoire abrégée de l'Europe*, en quatre ou cinq vol. in-18, une espèce de journal politique rédigé par Jacques Bernard. Quelques années après, il se retira, avec une pension du roi de France, dans un village de Barrois, où il rédigea les observations qu'il avait faites dans ses voyages, auxquelles il ajouta des mémoires laissés en manuscrit par un de ses amis, et publia le tout sous le titre de *Voyages historiques de l'Europe depuis* 1692 *jusqu'en* 1700, 8 vol. in-12. « Cet ouvrage, dédié au roi, fut accueilli très-favorablement dit Barbier; il s'en fit plusieurs éditions, tant en France qu'à l'étranger. » Jordan fit paraître à Luxembourg, en juillet 1704, le premier numéro du journal intitulé *Clef du Cabinet des Souverains*, qui fut ensuite imprimé à Verdun, et qui est plus connu sous le nom de *Journal de Verdun*. « Sur la fin de 1716, dit Barbier, Claude Jordan prit des arrangements avec Gasseau, libraire de Paris, pour l'impression et la distribution de ce journal, et il l'a rédigé jusqu'en 1727, époque où son grand âge et ses infirmités l'empêchèrent de continuer ce pénible travail. » Ce journal eut tant de succès que l'auteur y joignit un supplément imprimé à Verdun en 1713, 2 vol., dans le même format et sur le même plan, et contenant le récit des événements depuis la paix de Ryswick, en 1697, jusqu'au mois de juillet 1704. Le frontispice du supplément porte les initiales C. J., comme le journal lui-même de 1717 à 1746, quoique depuis 1727 Jordan eût été remplacé par La Barre, puis par d'Égly. Dreux du Radier, dans la préface de la *Table générale du Journal de Verdun*, nomme le premier auteur *Philippe Jordan de Durand* ; mais, entre les initiales indiquées, un article du mois de février 1713 prouve surabondamment que l'auteur du *Journal de Verdun* est bien Claude Jordan, connu par ses *Voyages historiques de l'Europe*. Les auteurs du *Journal de Soleure* lui attribuent d'autres journaux politiques publiés en Hollande. Barbier cite encore de lui : *Choix des Bons Mots ou Pensées des gens d'esprit sur toutes sortes de sujets*, Amsterdam, 1709, in-12, dont l'épître dédicatoire au fils aîné du duc de Lorraine est signée Claude Jordan. Les bons mots y sont rangés par ordre alphabétique. Le fils de Claude Jordan en imprima une nouvelle édition, augmentée, à Amsterdam, en 1766, in-8°. Les auteurs du *Journal Littéraire de Soleure* disent bien en 1705 que « M. Jordan, le voyageur, désavoue pour sa production la *Clef du Cabinet des Princes*, qui paraît tous les mois ; » mais, comme le remarque Barbier, peut-être Jordan avait-il à cette époque de bons motifs pour ne pas avouer cet ouvrage, que les mêmes auteurs lui avaient attribué, et que lui donnent positivement J. Masson et les continuateurs du père Lelong, ainsi que Dreux du Radier lui-même dans sa table, aux mots *Journal de Verdun* et *Journaliste*. J. V.

Barbier, *Examen Critique et Compl. des Dict. Histor.* — *Journal Littér. de Soleure*, 1705. — J. Masson, *Hist. Crit. de la Républ. des Lettres*, tome XI. — Lelong, *Biblioth. Histor. de la France*. — *Journal de Verdun*.

JORDAN (*Charles-Étienne*), écrivain français, né à Berlin, le 27 août 1700, d'une famille originaire du Dauphiné, et mort dans la même ville, le 14 mai 1745, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il fit ses études classiques à Magdebourg, sous la direction d'un de ses oncles, pasteur dans cette ville. Le goût qu'il montra pour l'étude ayant fait croire à son père qu'il pourrait se distinguer dans le ministère évangélique, il fut envoyé en 1719 à Genève

pour étudier la théologie et se former à la prédication. Il passa ensuite quelque temps à Lausanne, et en 1721 il retourna à Berlin, où Lacroze, qui s'intéressait à lui, l'aida de ses conseils. Reçu ministre en 1725, il fut nommé pasteur d'une église française à Potzlow, village de la marche Ukraine. Deux ans après, il fut envoyé, pour remplir les mêmes fonctions, à Prentzlow, capitale de cette province, où se trouvait aussi une église réformée, composée de réfugiés français. Le chagrin que lui causa la mort de sa femme (1732) le jeta dans une maladie qui dégénéra en mélancolie. Se sentant hors d'état de continuer les devoirs de sa charge, il donna sa démission, et, pour essayer de se distraire, il fit, en 1733, un voyage en France, en Angleterre et en Hollande. A son retour à Berlin, il se livra tout entier à l'étude. En septembre 1736, le prince royal de Prusse, relégué par son père dans le château de Reinsberg, le fit venir auprès de lui, et quand il monta sur le trône (1740), il le nomma conseiller privé et curateur des académies de la Prusse. Jordan fit preuve d'autant de talent que d'activité dans l'exercice de ses fonctions. La ville de Berlin lui dut en particulier d'utiles améliorations. La mendicité fut abolie, la justice organisée avec soin, l'enseignement public encouragé et bien dirigé. En 1741 il accompagna Frédéric II, qui ne pouvait vivre loin de lui, dans la campagne de Silésie. En 1744 l'Académie royale de Berlin, dont il faisait partie depuis quatre ans, le nomma son vice-président. Après sa mort, Frédéric le Grand, qui avait eu pour Jordan une véritable amitié, composa lui-même son éloge funèbre, qu'il lut dans le sein de l'Académie, et lui fit ériger un monument en marbre avec cette épitaphe : « Ci-gît Jordan, l'ami des Muses et du roi. »

On a de lui : *Diquisitio historico-litteraria de Vita et Scriptis Jordani Bruni Nolani*, opuscule fort rare ; — *Recueil de morceaux de Littérature, d'Histoire et de Philosophie*, Amsterdam, 1730, in-12. — *Histoire d'un Voyage littéraire fait en* 1733 *en France, en Angleterre et en Hollande*; La Haye, 1735, pet. in-8°. En 1736, on intercalla, après la préface, dans les exemplaires qui restaient, un *Discours préliminaire* de Lacroze *touchant le système étonnant et les* Atticii detecti *du P. Hardouin*, et on les mit en vente avec le titre de seconde édition ; — *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. Lacroze, avec des remarques de cet auteur sur divers sujets ;* Amsterdam, 1741, deux parties in-8° ; — *Correspondance avec Frédéric* formant le 10e vol. des œuvres posthumes de ce roi ; — quelques lettres dans divers journaux. La bibliothèque de Berlin possède plusieurs manuscrits de Jordan ; ils contiennent des recherches philologiques.

Michel NICOLAS.

Nouvelle Biblioth. Germaniq., 1748, 2e part. — *Éloges des Académiciens de Berlin*, par Formey ; t. I, MM. Haag. — *La France Protest.*

JORDAN (*Camille*), homme politique français, né à Lyon, le 11 janvier 1771, mort à Paris, le 19 mai 1821. Il appartenait à une famille de négociants aisés, fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale, et les termina au séminaire de Saint-Irénée. Dès les années 1790 et 1791, à la suite d'un voyage à Paris, il publia plusieurs écrits où la constitution civile du clergé était vivement attaquée. Ennemi du gouvernement républicain, il fut, dans Lyon, l'un des plus ardents promoteurs de l'insurrection, et défendit comme orateur et comme soldat sa ville natale. Comme soldat, il se fit remarquer dans la journée du 29 mai, et parcourut ensuite les provinces voisines pour soulever des paysans à la cause qu'il avait embrassée. Lorsque, malgré l'héroïsme de ses défenseurs, Lyon succomba (9 octobre 1793), Camille Jordan se réfugia en Suisse, d'où, au bout de six mois, il passa en Angleterre. Dans ce pays il se lia avec plusieurs émigrés français de distinction, et particulièrement avec Mallouet, Lally-Tolendal et Cazalès. Il s'y fit aussi des amis parmi les membres les plus importants du parlement. Fox, lord Esrkine et lord Holland furent de ce nombre. La constitution anglaise devint dès lors l'objet de son admiration et le type de toutes ses conceptions politiques. Jordan revint à Lyon en 1796. Au commencement de l'année suivante, il fut élu par le département du Rhône au Conseil des Cinq Cents. Le 29 prairial an v (17 juillet 1797), il fit à ce Conseil un rapport remarquable sur l'exercice et la police des cultes, et demanda pour tous la plus entière liberté. Les considérations sur lesquelles il s'appuyait étaient graves et élevées : « Législateurs, s'écriait-il, il est utile, il est précieux pour vous que les religions existent, qu'elles exercent en liberté leur puissante influence ; elles seules parlent efficacement de la morale au peuple ; elles ouvrent son cœur aux douces affections ; elles lui impriment le sentiment de l'ordre ; elles préparent votre ouvrage ; elles l'achèveraient presque sans vous-mêmes : les lois ne sont que le supplément de la moralité des peuples. » Dans ce discours on ne vit guère alors que le côté plaisant, et l'on reprocha à l'orateur d'avoir manqué son effet en s'occupant beaucoup trop de choses secondaires. C'est ainsi que cette phrase : « Les citoyens étant libres dans l'exercice de leur culte, les cloches doivent être permises comme partie intégrante du culte », fit beaucoup rire, et le sobriquet de *Jordan-Cloche* resta à son auteur. Cependant, il contribua à la révocation de la déportation et des lois portées contre les prêtres insermentés, démontrant que le gouvernement n'avait pas le droit d'exiger d'une classe de citoyens une garantie qu'il n'exigeait pas des autres. Jordan défendit aussi sa ville natale contre les attaques du Directoire, qui demandait contre Lyon des lois spéciales de répression. « Le Directoire, dit-il, n'a pas besoin de nouveaux pouvoirs : il dispose de la toute-puissance dans la

ville, il y entretient une force armée considérable; il doit donc répondre seul des troubles qui souvent s'y manifestent : ils ne peuvent qu'être le fruit d'un gouvernement inepte ou provocateur. » Le 17 fructidor an v (3 septembre 1797), il dénonça la marche de nouvelles troupes vers Paris, et attaqua vivement les Directeurs, qu'il accusa de comploter contre la liberté publique. Cette sortie lui valut d'être compris dans les listes de proscription du lendemain. Il avait prévu cet événement, et n'en avait conçu aucun effroi pour lui. Son ami M. de Gerando a rapporté « que, s'étant rendu chez lui dans la nuit du 18 au 19 fructidor, il eut toutes les peines du monde à l'arracher de son lit et à le confier aux soins hospitaliers de mesdames de Grimaldi et de Sivry ». De cette retraite, et le lendemain de la catastrophe qui l'y avait conduit, Jordan lança son *Adresse à ses Commettants*, opuscule dans lequel il prouvait la non-existence d'une conspiration royaliste, et démontrait qu'en admettant même sa réalité, elle ne justifiait pas les attentats dont elle n'était que le prétexte.

L'auteur de ce virulent écrit ne pouvait plus sans témérité habiter le sol français. M. de Gerando le conduisit à Bâle, où il n'entra qu'après avoir échappé au danger d'être arrêté aux environs de cette ville. Pendant son séjour, Jordan publia une protestation contre les événements du 18 fructidor, sous le titre de *Camille Jordan, député du département du Rhône, à ses commettants sur la Révolution du 4 septembre* 1797. Cet écrit, traduit en plusieurs langues dès son apparition, fut colporté dans toute l'Europe. La Suisse n'offrant point un asile sûr contre les poursuites du gouvernement français, Jordan se réfugia d'abord à Tubingue, puis à Weimar, où il fut accueilli avec distinction par les écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, Gœthe, Wieland, Schiller, Herder, etc. Ce fut là qu'il retrouva Mounier, et qu'il contracta avec lui l'étroite amitié qui les unit depuis.

Rappelé en février 1800, il fut d'abord mis en surveillance à Grenoble. Ayant obtenu la permission de venir à Paris, il habita quelque temps à Saint-Ouen, chez Mme de Staël, et ensuite retourna à Lyon. Il se montra l'un des adversaires les plus prononcés du gouvernement consulaire. Aux moyens de séduction mis en jeu par Bonaparte pour l'attacher à sa cause, lorsque celui-ci soumit à l'approbation du peuple son projet de consulat à vie, Jordan répondit par un écrit intitulé : *Vrai sens du vote national pour le consulat à vie* (anonyme); Paris, 1802. L'auteur signalait les manœuvres employées par la police pour fausser les suffrages populaires, et, tout en reconnaissant les qualités personnelles et les hauts faits du premier magistrat de la république, tout en avouant ce que la France lui devait, il mettait au grand jour ses vues ambitieuses, demandait les garanties nécessaires, et prévoyait déjà les abus du régime impérial. L'ouvrage fut saisi; Duchesne, parent de Jordan, qui avait remis le manuscrit à l'imprimeur, et qu'on soupçonnait d'en être l'auteur, fut arrêté. Instruit de cet incident, le courageux publiciste adressa au premier consul un exemplaire de son ouvrage, s'en avoua l'auteur, et se rendit à Paris. Mais, contre son attente, on ne l'inquiéta nullement, et l'affaire en resta là. A partir de cette époque, Camille Jordan s'isola entièrement du mouvement politique, et se livra avec ardeur à l'étude de la littérature et de la philosophie. Admis dans le sein de l'Académie de Lyon, il y fit lecture de plusieurs morceaux fort remarquables, parmi lesquels on distingue un *Discours sur l'Influence réciproque de l'Éloquence sur la Révolution et de la Révolution sur l'Éloquence*, un *Éloge de l'avocat général Servan*, et surtout des *Études* sur l'auteur de *La Messiade*, Klopstock, son auteur favori.

Les événements de 1814 le ramenèrent naturellement sur la scène politique. Au mois de mars de cette année, la ville de Lyon le nomma membre d'une députation qu'elle envoyait à Dijon, auprès de l'empereur d'Autriche, avec la mission secrète de demander le rétablissement des Bourbons. Un mois après, il fut compris dans la députation qui fut envoyée à Paris pour présenter les hommages de la ville de Lyon, et reçut de Louis XVIII des lettres de noblesse. Malgré ce début, Camille Jordan resta étranger aux affaires pendant toute la durée de la première restauration. En 1816, il fut élu député par le département de l'Ain, qu'il continua de représenter jusqu'à sa mort.

Cette seconde partie de sa carrière parlementaire se divise en deux époques distinctes. Dévoué de cœur à la restauration, en 1816, 1817 et 1818, tout en réservant les droits de la liberté et en attaquant surtout les cours prévôtales, il soutint le ministère. En 1819 et 1820, apercevant dans le ministère des tendances de réaction, il s'en sépara. Cette opposition devint surtout éclatante en 1820, lorsque après le meurtre du duc de Berry furent présentées à la chambre les lois qui suspendaient la liberté individuelle, celle de la presse, et changeaient le système électoral. Membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la censure, il refusa de se joindre à la majorité, et exposa les motifs de sa dissidence dans un discours qui fut un véritable manifeste contre le ministère. Il devint dès lors le chef de l'opposition. Bientôt il fut exclu du conseil d'État, dont il était membre; le titre seulement de conseiller ordinaire lui fut laissé. Mais déjà, depuis quelque temps, ses forces ne suffisaient plus aux fatigues de la vie parlementaire. Lorsque la mort le frappa, il se proposait de parler sur le projet de loi relatif aux établissements ecclésiastiques, et déjà même il avait dicté une partie de son discours. — Il serait difficile de dire précisément quel était le système politique de Camille Jordan; à cet égard son es-

prit présente la confusion qui se trouve chez presque tous les hommes supérieurs de son époque; souvent trompé dans ses prévisions, dans ses calculs, et n'ayant pas le temps de refaire son éducation, il s'était naturellement refugié dans une sorte d'éclectisme, où l'on voit se heurter sans cesse les dogmes contradictoires de la souveraineté du peuple, de la raison et du droit divin.

Ses restes furent déposés au cimetière du Père Lachaise, où un monument lui a été élevé par les soins de ses collègues. Mlle Godefroy a exécuté un beau portrait de Camille Jordan; cette œuvre a été reproduite en gravure par M. Muller.

Outre les écrits déjà mentionnés, nous citerons de Jordan : *Lettre à M. Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire et métropolitain du sud-est* (avec de Gerando); Lyon, 1791, in-8°; — *Histoire de la Conversion d'une Dame parisienne;* Paris, 1792; — *La loi et la Religion vengées*, etc.; Paris, 1792; — *Réponse de M. Camille Jordan, député du département de l'Ain, à un discours sur les troubles de Lyon*, etc., et *Réponse de M. de Cotton, député du département du Rhône à M. Camille Jordan*; Paris, 1818; — *La Session de 1817 : aux habitants de l'Ain et du Rhône*; Paris, 1818; — *Discours prononcés au Conseil des Cinq Cents et à la chambre des députés*, recueillis en 1 vol.; Paris, 1818. — *Fragments choisis* et traduits de l'allemand, de Klopstock et de Schiller, dans *l'Abeille française*, de nombreux manuscrits restés inédits. M. Ballanche a prononcé l'*Éloge* de Camille Jordan à l'Académie de Lyon (1). H. LEGUEUR.

Moniteur universel, an V, n°s 247 à 250; an VI, 6 à 243. — Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. II. — Tissot, *Histoire de la Révolution*, t. IV. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. V, p. 88. — L'abbé Guillon, *Histoire des Troubles de Lyon*. — Le Bas, *Dict. hist. de la France*. — Rabbe et Boisjolin, *Biog. port. des Cont.* — *Galerie des Contemporains* (édit. de 1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouvelle des Contemporains*. — *Revue Encyclopédique*, t. X, p. 494-497. — *L'Abeille française*, XXIXe livraison.

JORDAN (*Dorothée* BLAND, dite *mistress*), actrice anglaise, née à Waterford, vers 1762, morte à Saint-Cloud, en 1816. Son père était Irlandais et devint capitaine. Elle débuta à Dublin en 1777, par le rôle de Phœbé dans *Comme il vous plaira*. L'année suivante elle parut à Cork. En 1782, elle vint en Angleterre, et débuta au théâtre de Leeds, par le rôle de Calista dans *The Fair Penitent*. De Leeds elle vint à York, où elle prit le nom de *mistress Jordan*, sous lequel elle continua à être connue, quoiqu'elle n'ait jamais été mariée. En 1785, elle parut à Drury-Lane, dans le rôle de Peggy de *The Country Girl*, et elle fut aussitôt l'actrice favorite du public, si bien qu'on doubla ses appointements. Quelque temps après elle devint la maîtresse du duc de Clarence, qui fut depuis Guillaume IV; ces relations furent tout à coup rompues en 1811, sans qu'on en ait su le sujet. Elle vint s'établir en France, où elle mourut dans l'indigence. Son royal amant lui fit élever un monument au cimetière de Saint-Cloud. Elle avait eu de lui dix enfants : l'un d'eux, le duc de Munster, s'est tué en 1842; un autre, lord Adolphe Fitz-Clarence, est mort contre-amiral, en 1856. Sa fille, la comtesse d'Erroll, est morte à Édimbourg, le 16 janvier 1856. J. V.

Annual Register, 1816. — Rose, *New general Biogr. Dictionary*.

* **JORDAN** (*Sylvestre*), jurisconsulte allemand, né le 30 décembre 1792, aux environs d'Inspruck. Issu d'une famille d'artisans, il dut sa première éducation à son oncle, François Jordan, un des poëtes populaires du Tyrol, termina ses classes à Munich, et étudia le droit à Landshut. Accusé d'athéisme par le clergé de son pays, il repassa en Allemagne, séjourna dans différentes villes, et fut adjoint, en 1821, à l'université de Marbourg, en qualité de professeur de droit. Bientôt appelé à siéger dans les états de la Hesse électorale, il s'y fit remarquer par le caractère libéral de ses discours, et son influence porta tant d'ombrage au gouvernement, qu'il suffit de sa réélection pour amener la dissolution de la diète (18 mars 1833). Un si mince résultat n'assouvit pas la haine du parti rétrograde. A peu de temps de là, M. Jordan, sur une dénonciation de police, fut accusé d'avoir participé aux sociétés secrètes ainsi qu'aux insurrections de 1832. Il resta pendant dix ans en état de détention préventive; lorsqu'il obtint la grâce d'être jugé (1843), il fut, pour la forme, condamné à cinq années de prison. Devant la cour d'appel, qui instruisit de nouveau en 1845 cette déplorable affaire, son innocence, dont l'opinion publique était convaincue, fut pleinement reconnue, et il fut acquitté. Les sympathies populaires portèrent M. Jordan au parlement de Francfort en 1848; il y figura dans les rangs du parti modéré, et reprit, l'année suivante, son cours de droit à l'université de Marbourg. On a de lui : *Versuche ueber allgemeines Strafrecht* (Essai sur le Droit criminel général); Marbourg, 1818; — *Lehrbuch des allgemeinen und Deutschen Strafrechts* (Manuel du Droit criminel en Allemagne et en Europe); ibid., 1831; — *Selbstvertheidigung in der Criminal-Untersuchung*, etc. (Ma Défense dans l'affaire criminelle intentée contre moi); Manheim, 1844. Paul LOUIS.

Boden, *Drei Vertheidigungsschriften*, Francfort, 1839 et 1844. — *Conv.-Lex.* — Pierer, *Universal Lexikon*.

* **JORDAN** (*Rodolphe*), peintre allemand, né le 4 mai 1810, à Berlin. Élève de l'académie de Dusseldorf, dont il est un des plus remarquables

(1) Mme Dufresnoy, que Camille Jordan comptait au nombre de ses meilleurs amis, à la suite d'une notice fort intéressante, a inséré ces vers touchants et patriotiques :

Repose en paix, ombre chérie!
Et du sein de ce Dieu, tes pieuses amours,
Qui peut-être abrégea ta vie
Pour t'épargner de mauvais jours,
Veille encore sur ta patrie.

représentants, il se livra d'abord à la peinture religieuse; mais c'est dans la reproduction des scènes de genre qu'il a surtout excellé. Il allie à une couleur harmonieuse et à un habile savoir-faire beaucoup de poésie et de sentiment, parfois même une verve très-bouffonne. Il est membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin. On cite parmi ses nombreux ouvrages : *La Demande en Mariage dans l'île d'Helgoland*, sujet souvent reproduit par la lithographie et qui a conquis une sorte de popularité; — *L'Examen du Matelot*; — *Le Soir sur la plage*; — *Les Joies de la Famille*; — *Le Repos des Marins*; — *Les Vieillards*; — *Le Retour de la Pêche*; — *Un Naufrage sur la côte de Normandie*, etc. P. L—Y.

Illustrirte Zeitung. — *Conversat.-Lexikon.*

* **JORDAN** (*Guillaume*), littérateur allemand, né vers 1810, à Berlin. Après avoir obtenu à l'université de cette ville le diplôme de docteur en philosophie, il résida tour à tour à Kœnigsberg, à Leipzig et à Brême. En 1848 il fut envoyé au parlement de Francfort, s'associa aux votes de l'extrême gauche, et se rapprocha, après le 24 juillet, du parti constitutionnel. Pendant la même année, il remplit les fonctions de conseiller de marine au ministère de l'Empire Germanique. On a de lui plusieurs ouvrages de poésie et d'histoire : *Glocke und Kanone* (La Cloche et le Canon); Kœnigsberg, 1842; — *Ostdeutschland* (L'Allemagne orientale); ibid., 1842; — *Irdische Phantasien* (Fantaisies terrestres); ibid., 1842; — *Lithauische Volkslieder* (Chants populaires de la Lithuanie); Berlin, 1844; — *Schaum* (Écume), recueil de poésies; — *Geschichte der Insel Haïti* (Histoire de l'île d'Haïti); Leipzig, 1846-1849, 2 vol.; — *Demiourgos*, ibid., 1852, poëme philosophique. P. L—Y.

Conversations-Lexikon. — *Leipziger Repertorium.*

JORDANES. *Voy.* JORNANDES.

JORDANUS. *Voy.* GIORDANO.

* **JORDANUS DE SAXONIA**, deuxième général des dominicains, né vers la fin du douzième siècle à Borrentrick, dans le diocèse de Paderborn, mort en 1236. Après avoir obtenu le grade de bachelier en théologie à l'université de Paris, il entra en 1319 dans l'ordre de Saint-Dominique. L'année suivante, il prit part au premier chapitre général de son ordre; en 1321 il fut nommé prieur de la province de Lombardie, et fut élu général en 1322, dix mois après la mort de saint Dominique. Sous sa direction l'ordre des Prêcheurs se propagea rapidement, et compta bientôt de nombreux membres jusqu'en Pologne et en Palestine, où Jordanus se rendit en 1328. Pendant le retour, il périt dans un naufrage. On a de lui : *De Principio Ordinis Prædicatorum*, publié dans le tome Ier des *Scriptores Ordinis Prædicatorum* d'Échard; c'est un des documents les plus importants sur la vie de saint Dominique; — *Epistola de Translatione corporis B. Dominici*, dans le t. Ier des *Annales* de Bzovius, à l'année 1233; — *Super Priscianum, et quædam grammaticalia*; un manuscrit s'en trouve à la bibliothèque de Leipzig. E.-G.

Acta Sanctorum, février, t. II, p. 730. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. VI, p. 93.

JORDEN (*Édouard*), médecin anglais, né en 1569, à High Halden, dans le comté de Kent, en janvier 1632. Il visita les universités étrangères, et prit le grade de docteur à celle de Padoue. Après son retour, il pratiqua la médecine à Londres, fut reçu membre du Collége des Médecins, et acquit une grande réputation. Il compromit sa fortune en voulant établir une fabrique d'alun, et passa la fin de sa vie à Bath. On a de lui : *A briefe Discourse of a disease called the suffocation of the mother*; Londres, 1603, in-4°; — *A discourse of natural bathes and mineral waters*; Londres, 1631, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I. — Aikin, *Biographical Memoirs of Medecine.* — *Biographie Médicale.*

JORDENS (*Georges*), jurisconsulte hollandais, né à Deventer le 12 janvier 1718, mort le 17 avril 1771. Il obtint en 1743 le grade de docteur en droit à l'université d'Utrecht, et devint, trois ans après, professeur de belles-lettres et de droit au gymnase fondé à Deventer par Gérard Groot. On a de lui : *De Legitimatione*, deux dissertations; Utrecht, 1742 et 1743, in-4°; réimprimées dans le tome II de la *Jurisprudentia antiqua* de Fellenberg; — *De interna legis civilis Obligatione*; Deventer, 1747, in-4°. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

JORDENS (*Gerrit* ou *Gerard-David*), jurisconsulte hollandais, né à Deventer, le 19 février 1731, mort en 1803. Après avoir étudié la jurisprudence, il devint en 1771 membre du sénat de sa ville natale, et fut quinze ans après député aux états généraux. Ayant été peu de temps après privé de ses emplois, il les recouvra en 1795, année où il fit de nouveau partie des états généraux. En 1798 il fut pendant quelques mois détenu en prison pour affaires politiques; relâché en juillet 1798, il devint en 1802 membre de la cour suprême de la Batavie. On a de lui : *De Differentiis Actionum Bonæ Fidei, stricti juris et arbitrariarum*; Deventer, 1753, in-4°; — *Ad legem unicam Codicis de Nili aggeribus non recupendis*; Leyde, 1756, in-4°; — *Josephus, carmen heroicum*; *Geltia, lusus poetieus*; *accedunt Elegiæ et Epigrammata*; Leyde, 1795. E. G.

Son, *Onomasticon*, t. VIII, p. 211.

* **JÖRDENS** (*Charles-Henri*), philologue, biographe et bibliographe allemand, né le 24 avril 1757, à Fienstadt, dans le comté de Mansfeld, mort le 6 décembre 1835. Après avoir étudié la théologie et la philologie à l'université de Halle, il se rendit en 1776 à Berlin, où il occupa divers emplois dans plusieurs établissements d'enseignement. Ramler, avec lequel il se lia in-

timement, éveilla en lui un goût prononcé pour la littérature allemande, que Jördens chercha à propager par la publication de plusieurs recueils de pièces de poésie, écrites en sa langue maternelle. Nommé en 1792 co-recteur de l'école de Bunzlau en Silésie, Jördens devint, quatre ans après, recteur du lycée de Lauban, emploi qu'il conserva jusqu'en 1825, où il prit sa retraite. Outre les anthologies de poésies allemandes déjà citées, Jördens a fait paraître, à l'usage des colléges, quelques éditions d'auteurs classiques ainsi qu'une traduction des odes d'Horace et des éclogues de Virgile. Le mérite de Jördens n'est pas dans ces travaux, mais dans son excellent *Lexikon teutscher Dichter und Prosaisten* (Dictionnaires des Poëtes et Prosateurs allemands); Leipzig, 1805-1811, 6 vol. in-8°, qui contient les renseignements biographiques et bibliographiques les plus exacts et les plus complets sur les principaux auteurs allemands. Nous citerons encore parmi les ouvrages de Jördens : *Denkwürdigkeiten, Charakterzüge und Anekdoten aus dem Leben der vorzüglichsten teutschen Dichter und Prosaisten* (Choses mémorables, traits de caractère et anecdotes tirés de la vie des principaux poëtes et prosateurs allemands); Leipzig, 1812, 2 vol. in-8°; — *Erinnerungen an J. Agricola* (Souvenirs de J. Agricola); Lauban, 1820-1823, six parties in-4°; — *Erinnerungen an Hans Sachs* (Souvenirs de Hans Sachs); Lauban, 1824-1825, deux parties in-4°. Enfin, Jördens a publié les années 1791 et 1792 du *Berliner Musenalmanach*, et il y a fait insérer, entre autres, des poésies de lui, qui sont très-médiocres, et une *Notice biographique* sur Ramler. E. G.

Neuer Nekrolog der Teutschen (années, XIII, t. II). — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JORDY (*Nicolas-Louis*), général français, né le 14 septembre 1758, à Abreschwiller (Meurthe), mort le 7 juin 1825. Après avoir été quelque temps chirurgien militaire, il s'engagea comme soldat au régiment d'Alsace (1778), fit deux campagnes aux États-Unis, et se livra ensuite au commerce. Ayant embrassé avec chaleur les principes de la révolution, il fut élu commandant par les volontaires du dixième bataillon de la Meurthe (19 août 1792), défendit pendant six mois le fort de Mars au siége de Mayence, conduite qui lui valut le grade d'adjudant général (chef de brigade), et suivit le général Aubert-Dubayet dans la Vendée, où il donna de nouvelles preuves de son intrépidité. A la reprise de Noirmoutiers, atteint d'une balle qui lui avait fracassé la jambe gauche, il continua, porté sur des fusils, à diriger les troupes sous ses ordres jusqu'à ce que, de nouveau frappé à la tête, il fut obligé de quitter le champ de bataille. Le lendemain, il reçut sa promotion au rang de général de brigade (15 nivôse an II). Employé de l'an IV à l'an VI à l'armée du Rhin, il remporta de nombreux succès partiels, contribua avec éclat aux opérations de Moreau, et fut blessé deux fois au combat de Diersheim. Épuisé par les fatigues de cette dernière campagne, il demanda un emploi sédentaire, et commanda successivement les places de Strasbourg, de Landau, de Thorn, de Mayence et de Genève. Il se trouvait dans cette dernière ville à la fin de 1813, lorsque, assiégé par 20,000 hommes de troupes alliées, Jordy, qui n'avait pas cent soldats valides, se rendit à la première sommation. De retour en France, il demanda sa mise à la retraite. Paul LOUISY.

Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires sur les Campagnes des Armées du Rhin*, etc. — *La France militaire*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III.

JORE (*Claude-François*), libraire français, mort vers la fin du dernier siècle. Il était imprimeur à Rouen lorsqu'en 1730 il fut mis, par l'intermédiaire de Cideville, en relation avec Voltaire; l'année suivante, il imprima de ce dernier le recueil des *Lettres philosophiques*, édition tirée à 2,500 exemplaires, mais qui ne fut point mise en vente à cause des circonstances. Cependant, à quelque temps de là, une nouvelle édition de cet ouvrage ayant paru (1734), Jore fut jeté à la Bastille, et en sortit au bout de quatorze jours, en prouvant son innocence; malheureusement pour lui, on découvrit dans sa maison la première édition presque entière, qu'il avait mise en sûreté, et cela suffit pour lui faire perdre sa maîtrise. Exilé du territoire français, il se retira à Milan, où il donna des leçons pour vivre. Les ennemis de Voltaire profitèrent de la ruine de ce malheureux pour lui faire signer un *Mémoire*, 1736, in-8°, réimprimé dans le *Voltariana*, et où il l'accusait faussement d'avoir mis son nom sur le frontispice de ses *Lettres philosophiques*; deux ans après, il rétracta cette accusation, et adressa une série de *Lettres* à Voltaire, qui vint à son secours et lui fit une pension. On a encore de lui : *Aventures portugaises*; Bragance (Paris), 1756, 2 vol. in-12. C'est à tort que le *Voltariana*, 1748, in-8°, lui a été attribué. P. L—Y.

Œuvres de Voltaire (édit. Beuchot). — Quérard, *La France Littéraire*. — Nicolardot, *Ménage et Finances de Voltaire*.

JORGE JUAN. *Voy.* JUAN Y SANTACILLA.

JORISZ (*Augustin*), peintre et graveur hollandais, né à Delft, en 1525, noyé en 1552. Il était fils d'un riche brasseur, et étudia la peinture dans sa ville natale, chez Jacques Mondt, artiste assez médiocre. Au bout de trois années, il surpassa son maître, et se rendit à Malines; mais n'y trouvant pas d'occupations fructueuses, il alla à Paris, où il se mit à graver chez Pierre de La Cuffle, célèbre orfèvre : il y resta cinq années. De retour à Delft, il reprit le pinceau, et exécuta cinq tableaux qui établirent sa réputation, entre autres une *Famille de la Vierge*, d'une grande beauté. Il se noya en puisant de l'eau. Il était à peine âgé de vingt-sept ans. Ses œuvres, peu nombreuses, sont fort recherchées. A. DE L.

t. Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 79.

JORISZ (*David*), surnommé **Broeck** (*Jean* **van**), peintre et visionnaire hollandais, chef de la secte des *davidiques* ou *davidistes*, parent du précédent, né à Delft selon Descamps, à Gand suivant Moréri; mort à Bâle, le 26 août 1556. Fils d'un bateleur, il devint bon peintre, surtout sur verre. Il était plein d'esprit, mais enthousiaste, et possédait une grande facilité de parole. Il s'imagina être le chef d'une nouvelle religion, et commença à débiter ses extravagances en 1526. Il se proclamait être le Messie, le troisième David, né de Dieu, non par la chair, mais par l'esprit. « Le ciel, à ce qu'il disait, était vide, faute de gens qui méritassent d'y entrer; il avait été envoyé pour adopter des enfants dignes de ce royaume éternel, et pour réparer Israel, non par la mort, comme Jésus-Christ, mais par la Grâce. » Avec les saducéens, il rejetait la vie éternelle, la résurrection des morts et le dernier jugement; avec les adamites, il réprouvait le mariage et approuvait la communauté des femmes, et avec les Manichéens, il croyait que le corps seul pouvait être souillé et que l'âme ne l'était jamais. Il regardait comme inutiles tous les exercices de piété, et réduisait la religion à une pure contemplation; il se moquait fort des martyrs, qui avaient préféré la mort à une apostasie apparente. Une religion aussi commode lui attira de nombreux sectateurs; mais la guerre d'extermination que leur faisaient les catholiques en réduisit singulièrement le nombre, et David Jorisz lui-même fut obligé de se cacher d'abord dans la Frise, puis de passer à Bâle, où il prit le nom de *Hans Brück* (Jean van Broeck). Il termina ses jours dans cette ville. En mourant, il promit à ses disciples qu'il ressuciterait trois jours après sa mort. Le sénat de Bâle, pour démontrer son imposture, fit déterrer son cadavre le troisième jour, et le fit brûler avec ses écrits.

Comme artiste, sa manière tenait beaucoup de celle de Lucas de Leyde : ses paysages sont d'une grande fraîcheur, d'une touche légère, d'une ordonnance riche et variée; mais la lumière y est mal ménagée, et fait trop saillir les premiers plans, qui ressortent durement. C'était le défaut du temps; aussi les productions de Jorisz n'en restent-elles pas moins recherchées, autant à cause de leur rareté que par leur mérite relatif. On cite surtout de lui : *Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon*; — *La Terre promise*; — *Saint Pierre recevant les clefs du Paradis*; — *Le Centenier*; — et quelques dessins assez corrects.

Alfred de Lacaze.

Prateole, au mot *Georg. David*. — Lindanus, *Dubitantius*, lib. I. — Sanderus, *Heres.*, 201., — Florimond, *Origine des Hérésies*, liv. II, chap. XV. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 199. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique*. — Descamps, *La Vie des Peintres Hollandais*, etc., t. I, p. 19. — Sponde, *Annales*, an. 1538, n° 22; an. 1543, n° 10; an 1556, n° 9. — Gaulter, *Chron., Sæc. XVI*, cap. VIII. — L'abbé Pluquet, *Dictionnaire des Hérésies*, au mot *Davidiques*.

JORNANDÈS (ou *Jordanès*, d'après les plus anciens manuscrits), historien goth, vivait vers le milieu du sixième siècle. Son grand-père était un des secrétaires de Candax, roi des Alains de la Mésie. Jornandès occupa le même emploi auprès d'un des successeurs de Candax. S'étant plus tard converti au christianisme, il se fit moine. Plusieurs auteurs du moyen âge assurent qu'il devint évêque dans une ville d'Italie, qu'on a prétendu être Ravenne. Mais les plus anciennes listes des évêques de cette ville ne mentionnent pas le nom de Jornandès. Il a écrit : *De Getarum sive Gothorum Origine et Rebus gestis*, ouvrage en grande partie extrait de l'*Histoire des Goths* de Cassiodore, aujourd'hui perdue. Le travail de Jornandès, rédigé en l'an 552, est, malgré de nombreuses inexactitudes, de la plus haute importance pour l'histoire des Goths, dont les traditions orales et les épopées nationales étaient connues de Jornandès : il y puisa des détails intéressants sur l'origine de ce peuple. Jornandès eut aussi à sa disposition les ouvrages écrits par Dion Cassius, Ablavius et un certain Fabius sur l'histoire des Goths, et il nous a conservé quelques fragments de ces ouvrages, que nous ne possédons plus. Pendant longtemps on a reproché à Jornandès d'avoir confondu les Goths et les Gètes; mais, d'après les recherches de Jacob Grimm (*Geschichte der deutschen Sprache*), l'identité de ces deux peuples est un fait certain. Jornandès a aussi laissé, sous le titre de *De Regnorum ac Temporum Successione*, un abrégé sec de l'histoire universelle; cet abrégé se trouve comme appendice dans presque toutes les éditions de son *Histoire des Goths*. La première est celle d'Augsbourg, 1515, in-fol., avec Paul Diacre, par les soins de Peutinger; Bâle, 1531, in-fol., avec Procope; Paris, 1579, in-fol., et 1583, in-4°, avec Cassiodore; Leyde, 1597, in-8°. Le texte donné dans cette dernière édition par Vulcanius a été reproduit dans les *Scriptores Gothicarum et Longobordicarum Rerum*; Leyde, 1617, in-8°; dans l'*Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum* de Grotius; dans les *Historiæ augustæ Scriptores* de Gruter; dans les *Diversarum Gentium Historiæ antiquæ Scriptores* de Lindenbrog; dans le t. XI de la *Bibliotheca maxima Patrum*. Dom Garet publia à la suite de son édition de Cassiodore un texte corrigé, qui fut encore revisé par Muratori, lequel publia l'*Histoire des Goths* dans le tome Ier de ses *Scriptores Rerum Italicarum*. Une traduction française de l'ouvrage de Jornandès se trouve dans la *Collection des Auteurs latins* de Nisard et dans la Bibliothèque latine de Panckoucke (trad. d'A. Savagner). E. G.

Fabricius, *Biblioth. Mediæ et Infimæ Latinitatis*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Moller, *De Jornande Disputatio*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

JORTIN (*Jean*), théologien et philologue anglais, d'origine française, né à Londres, le 23 oc-

tobre 1698, mort à Kensington, le 5 septembre 1770. Son père, réfugié protestant, et attaché au cabinet de Guillaume III, périt dans un naufrage. Jortin entra à l'université de Cambridge en 1715, et fut ordonné prêtre en 1723. Dans l'intervalle il publia un volume de poésies, et fournit à Pope des notes pour sa traduction de l'*Iliade*. En 1727 il obtint la cure de Swavesey, qu'il quitta l'année suivante pour s'établir à Londres, où, pendant trente-deux ans, il desservit différentes chapelles. Il fut nommé archidiacre en 1764, et reçut la cure de Kensington, où il termina sa paisible et laborieuse existence. « Poëte, théologien et philosophe, Jortin, disent les auteurs de *La France Protestante*, a laissé quelques ouvrages, qui ne sont guère connus que des savants capables d'apprécier la beauté classique de sa poésie, la profondeur de ses dissertations, l'étendue de ses recherches et la pénétration de son esprit dans les questions les plus obscures de la métaphysique. Son style, d'une simplicité et d'une pureté admirables, rappelle celui de Xénophon, qu'il avait pris pour modèle. » On a de lui : *Lusus Poetici*; Cambridge, 1722, in-4°; — *Miscellaneous Remarks on Authors Ancient and Modern*; Londres, 1731-1732, 2 vol. : ce sont des remarques critiques, dont Jortin ne fut pas le seul auteur; il eut pour collaborateurs Pearce, Masson, Tayler, Wasse, Theobald, Robinson, Upton, Thirlby et autres. Cet ouvrage fut traduit en latin à Amsterdam, et continué sur le même plan par Burmann et d'Orville; — *Remarks on Spenser's Poems*; Londres, 1734, in-8°; — *Seven Dissertations on the Truth of Christian Religion*; Londres, 1746, in-8°; — *Remarks on Ecclesiastical History*; Londres, 1751-1754, 3 vol. in-8°; nouvelle édition; Londres, 1767-1773, 4 vol. in-8°; — six *Dissertations upon different subjects*; Londres, 1755, in-8°; — *The Life of Erasmus*; Londres, 1758, in-4°; 1808, 3 vol. in-8° : c'est une traduction libre et augmentée de la *Vie d'Érasme* par Leclerc; — *Remarks upon the Works of Erasmus*; Londres, 1760, in-4°; — *Sermons on different subjects*; Londres, 1771, 4 vol. in-8°; — *Tracts Philological, Critical and Miscellaneous*; Londres, 1790, 2 vol. in-8°; — *Letter to M. Avison, concerning the Music of the ancients*, dans la seconde édition de l'*Essay on musical Expression* d'Avison. Z.

Disney, *Memoirs of the Life and writings of John Jortin*; Londres, 1792, in-8°. — Chalmers, *General Biograph. Dictionary*. — Eug. et Ém. Haag, *La France Protestante*.

JOSAPHAT, fils d'Asa, roi de Juda, mort l'an 889 avant J.-C. Il fut l'un des plus dignes successeurs de David, et marcha sur les traces de son père. Sous son règne le culte des idoles fut aboli dans Juda; un de ses premiers actes fut d'envoyer partout des agents chargés d'instruire le peuple dans la vraie foi. En même temps il plaça la force armée sur un pied convenable, et se fit respecter à l'intérieur par ses sujets et au dehors par ses voisins. Dieu bénit les armes de Josaphat, qui ne fut pas enveloppé dans la ruine d'Achab, son contemporain, roi d'Israël. Il défit aussi les Ammonites et les Moabites ligués contre lui. Avant de marcher contre eux, il invoqua le Seigneur publiquement et en présence du peuple assemblé. Il se leva alors un prophète, Oziel, fils de Zacharie, qui annonça au roi de Juda la victoire. En effet, Moab et Ammon se divisèrent entre eux et en vinrent aux mains; les troupes de Juda ne trouvèrent plus en s'avançant vers eux dans le désert que des cadavres.

Josaphat fit de sages institutions. Il donna des juges aux cités : « Jugez pour Dieu, leur dit-il en les instituant, et non pour les hommes. » Il fit la même recommandation aux lévites et aux patriarches, qu'il chargea de rendre la justice à Jérusalem. Josaphat construisit des villes et des maisons, et amassa de grandes richesses. Il mourut après trente-cinq ans de règne. On suppose que ce monarque donna son nom à la *Vallée de Josaphat* mentionnée dans les prophéties et désignée depuis comme devant être le lieu où Dieu rendra un jour son jugement souverain. V. R.

Les *Rois*, II, 18.

JOSCELIN, surnommé *le Roux*, évêque de Soissons, né dans les dernières années du onzième siècle, mort le 25 octobre 1152. Rival d'Abélard, il occupa sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris, une des chaires les plus renommées. En 1115, il quitta Paris, et remplit les fonctions d'archidiacre dans l'église de Soissons. En 1126, Lisiard, évêque de Soissons, étant mort, il est appelé sur le siége vacant, et, les années suivantes, il assiste aux conciles de Troyes, de Rouen, ainsi qu'au couronnement du roi Philippe. Innocent II l'envoya, en 1131, avec saint Bernard, auprès de l'archevêque et du comte de Bordeaux. Au retour, en 1132, Joscelin fondait l'abbaye de Longpont. Nous le voyons ensuite très-occupé de l'administration de son diocèse, faisant des dons importants à diverses abbayes, confirmant des donations anciennes ou récentes, contraignant les plus puissants seigneurs à respecter les propriétés de l'Église, célébrant avec pompe plusieurs reconnaissances et plusieurs transports de saintes reliques, remplissant, en un mot, avec la plus vigilante assiduité tous les devoirs du ministère pastoral. Il est, en 1140, un des juges d'Abélard au concile de Sens. Au concile de Paris, en 1147, il est chargé de l'examen des propositions attribuées à Gilbert de La Porrée. Par sa prudence et son savoir il avait acquis une grande autorité. Dans toutes les assemblées d'évêques, sa parole était écoutée avec respect, et ses avis étaient presque toujours consacrés par le suffrage des majorités.

Les deux principaux écrits de Joscelin ont pour titres : *Expositio Symboli* et *Expositio Orationis Dominicæ*. Ils ont été publiés dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et de Durand

t. IX, p. 1101-1111. Martène a, en outre, inséré dans le premier tome de ses *Anecdota*, p. 434, deux lettres de Joscelin à Suger, abbé de Saint-Denis. B. H.

Gallia Christ., t. IX, col. 327. — *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 449.

www.libtool.com.cn

JOSCIUS, prélat français, mort en 1173 suivant Guillaume de Nangis, et en 1174 suivant Robert du Mont. C'est le même personnage que les chartes et les histoires appellent encore *Jodocus*, *Joscionus*, *Joscelinus*, *Justho* et *Gotho*. Il est élu évêque de Saint-Brieuc à la fin de l'année 1150, et on le voit, au mois d'octobre 1151, assister au mariage du comte Henri et de Mathilde de Vendôme. En 1157 il est transféré sur le siége métropolitain de Tours. A peine est-il venu prendre possession de cette nouvelle dignité, qu'il entre en procès avec les chanoines de Saint-Martin et les moines de Saint-Julien. Le roi Louis VII et le souverain pontife durent intervenir dans ces querelles, l'animation des esprits étant au comble. Quelques années après, Joscius fut chargé d'une importante mission par les rois de France et d'Angleterre. Frédéric Barberousse s'arrogeant le droit de décider à qui de Victor ou d'Alexandre devait appartenir la tiare, Joscius se rendit à Rome auprès d'Alexandre, lui défendit de faire aucune concession à l'arrogante humeur de Frédéric, et l'amena lui-même en France, pour le soustraire à toute violence. Alexandre, passant par Clermont, y présida un concile. Il se rendit ensuite à Tours, où il séjourna plusieurs mois. En 1167, Joscius fut, suivant Robert du Mont, le promoteur de la guerre entre l'Angleterre et la France. De grandes sommes d'argent avaient été rassemblées à Tours pour être transportées à Jérusalem, et le roi d'Angleterre prétendait opérer ce transport, l'argent ayant été recueilli sur ses terres. Tout à coup, par les conseils de Joscius, le roi de France mit la main sur le trésor, disant que Tours était de son domaine, et qu'une somme confiée à sa tutelle ne devait être transmise que par lui aux chrétiens orientaux. Quelque temps après, à l'occasion du meurtre de Thomas Becket, l'animosité devint plus vive encore entre les deux rois, et Joscius, chargé par le pape de prononcer contre le meurtrier une sentence d'interdit, s'acquitta de cette commission avec tout le zèle qu'on pouvait attendre du prélat le plus dévoué aux intérêts de la maison de France. Cependant, en l'année 1172, quand le roi Henri eut obtenu du pape l'absolution de son crime, Joscius se rendit auprès de lui dans la ville de Caen, et déclara publiquement qu'il était enfin réconcilié avec l'Église. B. Hauréau.

Gallia Christ., t. XIV, col. 20, 1088.

JOSEPH Ier, fils de Léopold Ier, empereur d'Allemagne, naquit à Vienne, le 26 juillet 1678, et mourut le 17 avril 1711. Il fut couronné prince héréditaire de Hongrie le 19 décembre 1687 et roi des Romains le 6 janvier 1690. La guerre de la succession, dont il ne vit même pas la fin, remplit tout son règne. Il continua contre la Bavière les hostilités dont ce pays avait été l'objet de la part de son père, hostilités motivées sur la sympathie non équivoque de l'électeur pour la France. En conséquence il fit assiéger Munich, et ravagea les environs. Il mit l'électeur de Bavière au ban de l'Empire (11 mai 1706). Quant à l'attitude de Joseph Ier vis-à-vis de la France, elle fut encore plus hostile que celle de Léopold. Toutefois, après la bataille de Turin (7 septembre 1706), la guerre cessa en Italie entre les deux puissances, en vertu du traité du 13 mars 1707. Joseph donna Milan à son frère Charles III d'Espagne; les Autrichiens s'emparèrent aussi de la Sicile, en même temps que la Sardaigne tombait aux mains des Anglais. Les batailles d'Oudenarde (1708) et de Malplaquet (1709) eussent reculé longtemps encore la paix si désirable pour la France; elle fut amenée cependant par la mort de Joseph Ier après un règne assez court et qui transmettait à la couronne d'Espagne, dans la personne de Charles III, tous les droits de l'Autriche. Joseph Ier eut assez de prudence, au moment où la guerre contre la France dégarnissait ses États de ses troupes, pour éviter tout conflit avec son puissant et ambitieux contemporain Charles XII, qui venait d'envahir la Saxe et de répandre la terreur en Allemagne. On lui donna le surnom de *Victorieux*; mais son règne fut trop court, et il n'eut pas le temps de mener à fin les desseins qu'il méditait pour l'agrandissement de ses États. On lui doit la réforme de la législation pénale et le rétablissement de la vieille institution judiciaire appelée la chambre de justice de l'Empire (*Reichskammergericht*). V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, fils aîné de François Ier et de Marie-Thérèse, naquit à Vienne, le 13 mars 1741, et mourut le 20 février 1790. Il vint au monde à trois heures du matin, ce qui fit dire à son père qu'il serait un jour vigilant. On a encore remarqué que le jour de sa naissance fut signalé par une violente tempête. Outre le prénom de Joseph, il reçut à son baptême ceux de Benoît (du nom de Benoît XIV, son parrain) et de Jean-Auguste-Antoine-Michel-Adam. Marie-Thérèse le tenait dans ses bras, quand, menacé de perdre ses pays héréditaires, elle se présenta aux états de Presbourg pour réclamer leur concours : il ne lui fit pas défaut, comme on sait. Pour témoigner aux Hongrois sa gratitude, elle donna à son fils Joseph un gouverneur de leur nation, le comte Bathiany, et le fit instruire dans leur langue; elle voulut même qu'il portât leur uniforme. L'histoire et le droit des gens lui furent enseignés par Christophe de Bartenstein. Les jésuites Parhammer et François étaient chargés de lui apprendre la religion, la logique et la physique; enfin, Brequin, Martini,

Leporini et Bek furent appelés à lui faire connaître les autres sciences. Quoique timide à l'excès, le jeune prince manifesta de bonne heure un véritable esprit d'indépendance. Sous le rapport de l'instruction, il n'égala point ses frères Charles et Léopold; mais il excella dans les exercices du corps, et manifesta pour la musique un goût et une aptitude qu'il garda toute sa vie. Instruit dans la tactique militaire par Daun, Laudon et Lascy, il eût voulu prendre part aux faits d'armes qui signalèrent le règne de Marie-Thérèse; mais cette souveraine s'y opposait, craignant qu'il ne témoignât quelque jour une humeur belliqueuse en contradiction avec ses devoirs de bon prince. Joseph dut s'incliner devant la volonté de sa mère; il chercha une compensation dans la lecture des *Commentaires de César* et dans l'*histoire de Charles XII*. A dix-huit ans, le 6 octobre 1760, Joseph épousa la princesse Isabelle, fille aînée du duc Philippe de Parme, qui lui fut enlevée par la mort trois ans après. Joseph l'aimait pour les bons conseils qu'il recevait d'elle. « Je souffre, disait-il, de n'avoir qu'un cœur à lui donner. »

Le 27 mai 1764 Joseph fut élu, à Francfort, roi des Romains; il eut en cette occasion la voix du puissant ennemi de l'Autriche, alors son allié, celle de Frédéric le Grand. A son retour de Francfort, il visita la Hongrie, et étudia avec empressement et une curiosité avide d'instruction les mines de ce pays. Cédant aux conseils de sa mère, qui tenait à ce que le jeune prince eût une postérité mâle, il épousa en secondes noces Marie-Josèphe, fille de l'empereur Charles VII, qu'il perdit le 28 mai 1767, après une union assez malheureuse, à cause de l'incompatibilité d'humeur des deux époux.

Devenu empereur le 18 août 1765, par suite de la mort de son père, François Ier, Joseph fut associé au gouvernement des États autrichiens par sa mère, mais il n'eut guère que la direction des armées. Secondé par le feld-maréchal de Lascy, il dota l'Autriche d'une puissante force militaire, tout en administrant avec une sévère économie cette branche du service public. Indépendamment de ce qu'elle tenait à dominer seule, Marie-Thérèse éloignait ainsi son fils du reste de l'administration, parce qu'elle le voyait entraîné par l'esprit philosophique de l'époque. Joseph tenta parfois, mais sans succès, de se soustraire à cette dépendance absolue de la volonté maternelle. De là un conflit qui eût pu avoir des suites fâcheuses, si l'intervention conciliante du prince de Kaunitz n'eût réussi à les prévenir.

Écarté par sa mère de la politique extérieure, Joseph eut une active participation aux affaires utiles; c'est ainsi qu'en sa qualité d'héritier de François Ier il fit brûler 22 millions de coupons de papier d'État créés après la guerre de Sept Ans; il opéra aussi en faveur de l'État le retour des domaines dont son père avait fait sa propriété. Il alla plus loin : il ne craignit pas de conseiller l'économie à Marie-Thérèse, et fut le premier à donner l'exemple, buvant de l'eau, couchant sur la dure, et évitant toute espèce de faste (1). Il proscrivit les intrigues, les démarches pour obtenir de l'avancement, défendit les jeux de hasard et améliora le régime de la police. Il diminua l'impôt, et permit à toute plainte de se faire jour jusqu'à lui en ouvrant à tous les sujets de l'Empire un libre accès vers sa personne. Il porta dans ses voyages les mêmes habitudes de simplicité et d'absence de luxe. Son premier voyage eut lieu en 1766; il visita le banat de Temeswar, dont les habitants étaient alors dans la plus triste situation : il y remédia. En 1768 il visita de nouveau la Hongrie. Partout il s'appliquait à imprimer à l'agriculture, au commerce, aux beaux-arts, une puissante impulsion. Ses voyages en dehors de l'Empire datent de 1769. Le 15 mars de cette année, il entra incognito à Rome; le pape Clément XIII venait de mourir et le conclave était occupé à lui donner un successeur. Joseph s'y présenta sans déposer ses armes suivant l'antique usage. Les deux cardinaux qui le reçurent comprirent la différence des temps, et tournèrent la difficulté. « L'empereur, dirent-ils à Joseph, ne portant l'épée que pour la défense de la justice et de la religion, cette arme ne pourrait être mieux qu'à son côté. » Néanmoins, Joseph recommanda au sacré collége de faire un choix prudent et qui méritât au saint-siége l'appui de l'Empire. La capitale du monde chrétien est trop riche en grands souvenirs pour qu'un prince si désireux de tout voir, de tout étudier, n'explorât pas tant de monuments grandioses et imposants. Il ne se contentait pas de ses propres études, il faisait prendre par ses compagnons de voyage des notes qu'il lisait attentivement chaque soir. Il visita ensuite Naples, Portici, Resina, où fut jadis Herculanum, Torre del Greco, le Vésuve, Pompeia. Dans son voyage de retour, il passa par Florence, Bologne et Turin. A Milan il donnait des audiences de deux heures chaque jour. Là comme partout durant son voyage, il se faisait rendre compte de tout. On cite de lui ce trait, qui témoigne jusqu'à quel point il descendait dans les détails. Lors d'une visite qu'il fit dans un couvent à Venise, il remarqua que les religieuses n'étaient pas assez occupées : aussitôt il leur envoya de la toile pour en faire des chemises destinées à ses soldats. Précédemment, pendant un voyage en Moravie, à l'exemple d'un grand Romain, il avait labouré un champ. La charrue qui lui servit en cette occasion fut enveloppée de soie et déposée, sur leur demande, au sein des états de Moravie.

Ces intentions si généreuses ne l'empêchèrent point de chercher à accroître ses États et à donner

(1) « Il a la tenue d'un soldat, » disait de lui en 1769 une personne de son entourage, « et la garde-robe d'un sous-lieutenant. »

cours à son ambition. Peu de temps après son retour à Vienne, il se rendit à Veiss en Silésie, où il eut une entrevue avec Frédéric le Grand. Il y fut question de la Pologne, et déjà le mot de démembrement fut prononcé par les deux souverains, qui convinrent d'une alliance réciproque, avec exclusion du cabinet de Versailles. Marie-Thérèse, dont la politique était, comme on sait, opposée à ce projet, l'ignorait complétement. « Le roi de Prusse, dit-elle à l'ambassadeur de France, n'a pas osé dire un mot au sujet de la Pologne; il a respecté ma façon de penser. » Joseph et Frédéric se séparèrent quatre jours plus tard en se promettant de correspondre ensemble. Dès ce premier entretien, le roi de Prusse disait du jeune empereur « qu'il affectait une franchise qui lui semblait naturelle; que son caractère aimable marquait de la gaîté jointe à beaucoup de vivacité, mais que, avec le désir d'apprendre, il n'avait pas la patience de s'instruire (1) ». Le 3 septembre 1770 eut lieu à Neustadt en Moravie une nouvelle entrevue, dont le prétexte apparent fut d'amener un arrangement entre la Russie et la Porte, mais dont en réalité la question polonaise fit encore les frais. Cette fois le partage fut bien décidé; mais Joseph parut subordonner en cette occasion sa volonté à celle de Marie-Thérèse. « Les affaires politiques, dit-il tout haut, au roi de Prusse, je les abandonne à ma mère ». On a vu que la mère avait pris au pied de la lettre cette déclaration de son fils.

Une disette extraordinaire motiva, de la part de Joseph, en 1772, un voyage en Bohême, en Moravie et en Autriche, et partout il mit la plus louable activité à porter remède au mal. En même temps, il ne perdait point de vue tout ce qui à l'intérieur pouvait fortifier l'Empire ou contribuer au bien-être général. En 1772 il établit la conscription militaire dans les États héréditaires. Il visitait lui-même chaque année les champs de manœuvre. On lui doit, dans un autre ordre de mesures, une louable participation à l'abolition de la torture. Il s'associa aussi, par une satisfaction non dissimulée, à l'acte mémorable par lequel Clément XIV supprima la Société de Jésus; en quoi il suivit le mouvement général des esprits à cette époque. Marie-Thérèse s'y montra beaucoup moins empressée. Après le voyage d'Italie, la plus mémorable excursion de Joseph II, ce fut son voyage en France, qu'il entreprit, le 1er avril 1777, sous le nom de comte de *Falkenstein*, qu'il prenait ordinairement; sa suite se composait de vingt-quatre personnes, et il garda le plus strict incognito. Il ne reçut pas de Louis XVI, son beau-frère, un accueil bien sympathique; ce prince lui imputait l'alliance de l'Autriche avec la Russie, le partage de la Pologne, consommé depuis 1772, et l'acquisition de la Bukowine, enlevée aux Turcs. Le roi de France se montra aussi blessé des sarcasmes que se permettait son beau-frère contre ses ministres et la nation elle-même. Joseph séjourna six semaines à Paris, où il poussa jusqu'à une certaine affectation la simplicité du costume et des habitudes. Il prit un modeste appartement dans une maison garnie, et souvent il sortait à pied ou bien il se contentait de prendre un fiacre. Comme il avait fait en Italie, il visita à Paris la plupart des monuments et les principaux établissements publics, les Invalides, l'hôtel-Dieu. Ce séjour du malade indigent n'avait pas encore atteint le degré de perfection qu'il a acquis de nos jours. « Cette retraite n'est pas un bienfait », dit sévèrement l'empereur en y voyant dans un même lit un malade, un mourant et un mort.

Il fut plus satisfait en s'assurant des résultats obtenus par l'abbé de l'Épée dans l'amélioration morale et intellectuelle des sourds-muets. Joseph donna à ce bienfaiteur de l'humanité son portrait enrichi de diamants, en lui demandant de lui envoyer à Vienne un disciple pénétré de sa méthode et d'un égal esprit de charité. L'empereur visita Buffon, qui, surpris en robe de chambre, voulut changer de costume. « Non, non, dit l'auguste visiteur, quand un maître reçoit son élève, il ne doit faire aucune cérémonie pour lui. » Le peuple fut plus sympathique à Joseph que la cour, où on le trouvait plus singulier que digne d'admiration (1). « Comme il ne paraissait distinguer personne, dit Mme du Deffand, ceux qui tenaient à être distingués commencèrent à se refroidir pour lui. » Joseph visita aussi le midi de la France, les provinces, la Normandie, la Bretagne, la Provence, le Languedoc. Venu à Bayonne, il visita Saint-Sébastien et Fontarabie, puis il se rendit à Lyon. Il passa par Ferney, où il évita, à la surprise générale, de voir Voltaire. « J'ai vu ses statues, dit-il, cela suffit. » La vérité est que Marie-Thérèse, dont certaines opinions du grand écrivain français révoltaient la conscience, avait fait jurer à son fils de ne le point voir. Joseph visita à Berne un autre grand penseur, Haller; il vit à Genève Saussure et à Waldshut Lavater. Le 1er août 1777 il était de retour à Vienne.

La mort de l'électeur Maximilien-Joseph de Bavière, survenue peu après son retour, parut à Joseph une occasion d'agrandissement pour ses États. Il éleva des prétentions aux pays appartenant à la ligne paternelle de la maison de Wittelsbach, et réclama, en particulier, la basse Bavière et le grand Palatinat. Il se trouvait en présence des droits de l'électeur palatin Charles-Théodore, qui, à la vérité, n'avait que des enfants naturels. Cette circonstance parut favorable à Joseph, qui se fit abandonner par l'électeur le pays de Straubing et le Palatinat supé-

(1) *Œuv. de Fréd. le Gr.*, t. VI.

(2) Le quatrain suivant, répandu dans le public durant son séjour, donne une idée assez exacte de l'impression qu'il produisit :

Qu'a-t-il trouvé ? Du faste et point de majesté.
A nos yeux, étonnés de sa simplicité,
Falkenstein a montré la majesté sans faste.
Chez nous, par un honteux contraste,

www.libtool.com.cn

rieur; mais le duc Charles de Deux-Ponts, héritier présomptif, ne voulut pas se prêter à cet arrangement, et Frédéric le Grand, qui, d'accord avec la Russie, n'eût pas vu volontiers un agrandissement de l'Autriche, soutint ensuite le duc dans son opposition. Il y eut même un commencement d'hostilités, appelé par le peuple *La guerre des pommes de terre ;* mais Marie-Thérèse ne paraissant guère disposée à soutenir les prétentions de son fils, la paix fut signée à Teschen, le 13 mai 1779 : elle assura à l'Autriche pour tout résultat l'acquisition du territoire de l'Inn. Joseph avait pris à cœur cette affaire; aussi en témoigna-t-il son mécontentement. « Il faut bien, écrivait-il, que je me contente, pour ne point affliger l'impératrice. Je ressemble assez en cette occasion à Charles V, obligé de retourner d'Afrique en Espagne : il s'embarqua, mais après tous les autres. » Il est évident que l'empereur mettait trop d'ambition à agrandir ses États. Il n'abandonna pas d'une manière définitive ses projets sur la Bavière. Devenu souverain héréditaire d'Autriche en 1780, par la mort de sa mère, il proposa (1785) à Charles-Théodore un échange de possessions qui lui assurait, à la place de la Bavière, les Pays-Bas autrichiens, moins Namur et Luxembourg, avec le titre bizarre de roi de Bourgogne. Joseph était appuyé cette fois par la Russie; mais il trouva encore un contrepoids dans l'intervention de Frédéric le Grand, appelé en garantie du traité de Teschen par Maximilien-Joseph, frère du duc de Deux-Ponts. Or le roi de Prusse devait continuer à se montrer opposé à tout accroissement des États autrichiens. Il mit alors dans la balance, s'il est permis de se servir de cette expression, *la Fédération* ou *Ligue des princes*. Ce système d'équilibre de l'Allemagne arrêta de nouveau Joseph II, qui ne pouvait l'empêcher que par une guerre, devant laquelle il recula.

L'empereur ne fut pas plus heureux avec les Provinces-Unies. Il ne songeait à rien moins qu'à les fondre en quelque sorte dans l'empire. Ce vaste projet n'aboutit point; l'empereur anéantit le traité dit de la barrière; les forteresses où les Hollandais s'étaient retranchés furent démolies. Mais il ne put obtenir la libre navigation de l'Escaut, et dut se contenter d'une indemnité de frais de guerre (1785). Ce prince avait conçu de vastes projets de réforme, particulièrement sur l'administration et sur la discipline et l'organisation ecclésiastiques. Plusieurs de ces mesures étaient bonnes et utiles; mais il tenta de les mettre à exécution avec plus d'ardeur que de prudence, sans ménagements pour les préjugés de ses peuples, sans respect pour leurs priviléges et leurs institutions. Par l'*édit de censure* (11 juin 1781) il laissa à la pensée toute liberté de se produire, à la condition de respecter la religion, les mœurs, les lois. Une haute commission de censure établie à Vienne fut chargée de veiller à l'exécution de cet édit. L'*édit* dit *de tolérance*, qui accordait aux sectes dissidentes la liberté de conscience, eut un long retentissement. Rome s'émut, et Pie VI, après avoir adressé plusieurs brefs d'admonition à la cour de Vienne, se rendit lui-même à Vienne (22 mars 1782) pour remontrer à l'empereur combien tant de réformes étaient dangereuses. L'entrevue des deux souverains n'eut pourtant rien d'hostile. En ce qui concernait les couvents, dont le pape craignait la suppression, Joseph lui déclara qu'il ne dissoudrait que ceux qui seraient inutiles. Au retour du pape à Rome, et par suite de l'inutilité de cette excursion du pontife, il y eut une telle émotion dans la ville éternelle que Joseph II crut devoir s'y rendre de sa personne, le 23 décembre 1783. Il échangea avec le Vatican des paroles conciliantes, et revint à Vienne avec une nouvelle concession, celle du droit de nommer directement les évêques de son empire. D'autres ordonnances témoignent du désir de Joseph II de ramener l'exercice du culte à la simplicité et à la sincérité primitives. Il défendit dans les églises le déploiement d'un luxe qu'il jugeait inutile. Le 21 février 1786, il prescrivit l'emploi de la langue nationale dans l'exercice du culte. Il fit aussi de louables efforts pour la civilisation des juifs de son empire, fit disparaître les différences de costume auxquelles ils étaient astreints (1781), et les déclara aptes au service militaire. Pour établir l'unité entre ses diverses possessions, il ne voulut point se faire couronner en Hongrie et en Bohême, et indisposa vivement les Hongrois en faisant transporter de Presbourg à Vienne la couronne de saint Étienne (1). Mais ce fut surtout dans les Pays-Bas que ses réformes rencontrèrent une constante opposition pendant toute la durée de son règne. Il supprima des couvents, multiplia les règlements sur les processions, les cérémonies religieuses, et voulait changer l'enseignement théologique en établissant un séminaire général à Louvain. L'opinion publique égarée résistait à ces innovations. L'exemple des Pays-Bas réagit sur le reste de la monarchie. La Hongrie en particulier s'agita d'une manière inquiétante, et Joseph, alors malade, craignit de laisser après lui l'empire tout entier à l'état de dissolution. En conséquence, il rapporta quelques-unes de ses mesures les plus vigoureuses, adoptées au commencement de son règne; il abolit en ce qui concernait d'autres provinces, telles que le Tyrol, la conscription, et révoqua certaines innovations qu'il avait décrétées en matière ecclésiastique. Il faut le re-

(1) Pendant un de ses voyages en Hongrie, Joseph reçut d'un paysan un placet ainsi conçu : « Très-clément empereur : Emploi de la semaine : quatre jours de corvée; le cinquième est destiné à la pêche, le sixième à la chasse, le tout au profit du seigneur. Le septième appartient à Dieu. Jugez, empereur très-juste, si je peux payer la taille et les autres impôts. » — C'est à cette classe de Hongrois que Joseph vous son appui paternel : il en fut bien mal récompensé. (H.)

connaître, à l'extérieur Joseph II n'avait réussi qu'à amoindrir l'influence de l'Autriche, et Frédéric le Grand put donner carrière à ses plaisanteries. Une compensation était réservée à Joseph II du côté de la Russie. L'empereur eut à Cherson, au mois de mai 1787, avec Catherine II une entrevue qui devait avoir pour effet, sinon immédiat au moins prochain, l'alliance des deux empires contre la Turquie. Appuyée par l'Angleterre et la Prusse, la Porte prit les devants; dès le mois d'août elle déclarait la guerre à la Russie. Embarrassé dans ses querelles avec les Pays-Bas, inquiet du côté de la Hongrie, Joseph II eût bien voulu différer encore de se prononcer, quoiqu'il espérât retirer de la guerre imminente un agrandissement du côté de la Turquie. Il fut entraîné, et fit marcher vers le Danube et la Save une armée qu'il devait commander en personne. Elle montait à 245,062 hommes et à 36,725 chevaux. L'empereur emporta d'assaut, le 24 avril 1788, la place de Schabacz; mais la peste se mit dans son armée : à la fin de juillet, 20,000 Autrichiens gisaient dans les hôpitaux. Joseph paya en cette occasion de sa personne. Il visitait les malades, s'assurait que les ordonnances qui leur étaient prescrites étaient exécutées; enfin, il fut atteint lui-même d'une fièvre putride. Il remit alors le commandement au vieux maréchal Laudon, et revint à Vienne. Peu de mois après éclata en Belgique un soulèvement général contre l'empereur. Le Brabant d'abord, puis les autres provinces, à l'exception du Luxembourg, se déclarèrent indépendantes. Ces événements aggravèrent la maladie de l'empereur, et il mourut le 20 février 1790 après quelques mois de souffrances.

Joseph II était de taille moyenne, bien proportionné. Il avait le nez aquilin, le front haut, l'air pensif. Ses yeux étaient bleus et si beaux que les dames de Vienne appelèrent depuis *bleu des yeux de l'empereur* (*Kaisersaugenblau*) une couleur analogue. Ce prince avait été marié deux fois, et ne laissa point de postérité. Il eut pour successeur son frère Léopold II.

Le règne de Joseph II est d'un haut enseignement historique. Voilà un prince qui consacre sa vie entière au bien-être de ses sujets : voulant que tous soient égaux devant la religion et la justice, il abolit les priviléges du clergé et de la noblesse. Il s'attendait sans doute à gagner le cœur des peuples : il n'a semé que la révolte. Pendant les insurrections de la Hongrie et des Pays-Bas, on l'entendait souvent dire avec douleur : « Vouloir le bien et recueillir la haine, la haine de ceux-là même pour lesquels je lutte. » Celui qui « mettait son plus grand bonheur à commander à des hommes libres » succomba à la tâche. Peu de jours avant sa mort, l'empereur Joseph disait à M. de Ségur : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples; ceux du Brabant, par exemple, se révoltent parce que j'ai voulu leur donner ce que votre nation demande à grands cris » (la révolution française avait déjà éclaté). Ses dernières paroles furent : « Comme homme et comme souverain, je crois avoir rempli mes devoirs. »

V. R.

Pagnuel, *Hist. de Joseph II.* — M. de Ségur, *Mémoires.* — *Recueil de Lettres orig. de l'empereur Joseph II au général d'Alton;* Paris, 1790.

JOSEPH, patriarche hébreu, fils de Jacob et de Rachel, né en 1745, et mort en 1635 avant J.-C. Ainsi que ses frères, il passa ses premières années à paître les troupeaux de son père. Celui-ci avait pour ce fils une prédilection qui devait avoir des conséquences funestes en excitant la jalousie des autres enfants du patriarche. Joseph lui-même se prévalut trop vis-à-vis de ses frères de la préférence paternelle; il manifesta même à leur égard des prétentions à une supériorité qui devait exciter le mécontentement et le leur rendre odieux. C'est ainsi qu'il leur fit part un jour d'un songe qu'il avait eu et dont le sens était trop clair. « Il me semblait, dit-il, que vous étiez occupés à lier des gerbes dans les champs, et la mienne se leva et se dressa. Puis les vôtres s'inclinèrent et adorèrent la mienne. Et ses frères lui répondirent : « Prétends-tu régner sur nous et, nous dominant, nous gouverner? » Joseph leur raconta un autre songe, qui ne devait pas atténuer leur jalousie, mais les confirmer dans l'idée qu'ils avaient de sa prétention à être leur supérieur. « Voici, dit-il, que j'ai songé un autre songe. C'était comme le Soleil et La lune et onze étoiles qui m'adoraient. » Jacob blâma ces imprudentes révélations de son fils bien aimé. « Qu'est-ce que ce songe que tu as fait? Viendrons-nous, moi et ta mère et tes frères, t'adorer sur la terre? » La haine des autres enfants de Jacob pour Joseph était dès lors au paroxysme. Une imprudence du patriarche précipita les suites de cette irritation des frères de Joseph. Un jour qu'il était inquiet du sort de ses autres fils, occupés loin de la maison patriarcale à paître les troupeaux, il envoya Joseph s'enquérir de ce qu'ils étaient devenus. Sur les indications d'un voyageur, Joseph alla les trouver à Dothaïm. Ils le virent venir de loin, et méditèrent sa perte. « Voici notre songeur, se dirent-ils; venez, et tuons-le : nous le jetterons dans un puits, et nous dirons qu'une bête l'a dévoré, et nous verrons bien ce que vaudront ses songes. » L'aîné des frères, Ruben, l'arracha de leurs mains. « N'attentons pas à sa vie, dit-il; jetons-le dans une citerne, mais ne portons pas la main sur lui. » Il espérait par ce conseil pouvoir rendre Joseph à leur père. Dès que ce frère si détesté se fut approché, les autres enfants de Jacob se précipitèrent sur lui, et le dépouillèrent d'une tunique que lui avait donnée son père, et qui avait été l'objet de la convoitise de ses frères. Ils le jetèrent dans une citerne où il n'y avait pas d'eau. Puis, ils se mirent à manger leur

pain. Ils levèrent alors les yeux, et virent s'avancer des voyageurs ismaélites venant de Galaad, qui allaient porter en Égypte les épices dont leurs chameaux étaient chargés. Juda, qui ne voulait point la mort de son frère, ouvrit l'avis de le vendre à ces marchands. Joseph était déjà dans la citerne; ses frères l'en firent sortir, et le vendirent aux Ismaélites pour vingt pièces d'or. Les acheteurs conduisirent Joseph en Égypte. Ruben n'avait pas assisté à ce marché; il revint à la citerne, et la voyant vide il déchira ses vêtements. Ses frères imaginèrent de tuer un chevreau, de tremper dans le sang la tunique de Joseph, et de la présenter en cet état à Jacob : « Nous avons trouvé cette tunique, dirent-ils à leur père; vois si c'est la tunique de ton fils. » Jacob la reconnut, et dit : C'est la tunique de mon fils; une bête cruelle l'a dévoré, une bête a ravi Joseph ». Amené en Égypte par les marchands, Joseph fut acheté par Putiphar, eunuque de Pharaon et l'un des officiers de ce prince. Il eut bientôt la confiance de son maître, qui, appréciant son zèle et son habileté, lui donna l'intendance de sa maison, et Dieu fit prospérer cette maison à cause de Joseph. Or, le fils de Jacob était doué d'une physionomie belle et agréable. La femme de son maître jeta les yeux sur lui, et l'invita à partager sa couche. Il refusa, et motiva ce refus sur les bienfaits de son maître à son égard. Cette résistance du jeune Hébreu devait accroître la passion de la femme de Putiphar. Un jour que Joseph était entré seul dans la maison pour y vaquer à sa besogne, sa maîtresse le retint par ses vêtements, en lui disant : « Viens dormir avec moi. » Joseph laissa entre les mains de cette femme une partie de son habit, et prit la fuite. La femme de son maître se vengea immédiatement; elle appela, cria, et prétendit que c'était Joseph qui avait voulu lui faire violence; qu'elle lui avait résisté, et que, dans la lutte, il lui avait laissé prendre une partie du vêtement dont il était couvert. Puis elle répéta cette fable à son mari, qui n'eut garde d'en douter. Il fit enfin incarcérer Joseph. Dieu n'abandonna pas cette victime de la calomnie; le gardien de la prison accorda sa faveur à Joseph, qu'il commit à la garde des autres prisonniers. Parmi ces derniers il s'en trouva bientôt deux dont la position antérieure avait quelque importance : c'étaient le grand-échanson et le grand-pannetier du roi. Ils eurent chacun un songe, et Joseph le leur interpréta. L'un fut pendu et l'autre réintégré dans sa position, absolument comme Joseph l'avait prédit. Deux ans plus tard, ce fut au tour du roi d'avoir un songe. Tous les sages, tous les prêtres d'Égypte furent invités à en donner le sens; aucun n'y réussit. L'officier rentré en grâce, et dont Joseph avait si bien prédit la destinée, se souvint du jeune Hébreu, qui, amené sur sa recommandation devant Pharaon, lui donna le sens de ce songe, où ce prince avait vu figurer sept vaches maigres qui avaient dévoré sept vaches grasses, et sept épis grêles qui avaient fait de même sept épis pleins. Joseph interpréta ce songe par sept années de fertilité et d'abondance suivies de sept années de famine et de stérilité. Pharaon fit de Joseph son premier ministre. Il lui fit épouser Asenath, fille de Potiphérah, prêtre d'Héliopolis, et lui donna le nom de Psonthomphanech. Par le conseil de son ministre, Pharaon para à la famine prédite en prélevant à son profit le cinquième des produits du sol; ce qui lui permit de vendre le blé moyennant une redevance. La famine ayant sévi, elle s'étendit aux pays voisins de l'Égypte. Elle atteignit Jacob et ses enfants. Les frères de Joseph, moins Benjamin, pour qui Jacob craignait quelque accident, vinrent en Égypte pour y acheter du blé. Admis en la présence de Joseph, ils se prosternèrent devant lui. Il se souvint de ses songes ainsi réalisés; ses frères ne le reconnurent point, mais lui les reconnut tout d'abord. Il n'en témoigna rien, leur parla durement, les qualifia d'espions, et les fit passer par diverses épreuves avant de leur révéler qui il était. Désireux de revoir son frère Benjamin, que Jacob avait eu de Rachel comme Joseph, il exigea qu'il vînt avec eux en Égypte. Ils s'accusèrent alors en sa présence et sans se douter qu'il les entendît. Lui cependant se retira à l'écart, et pleura. Mais il persista dans sa résolution de garder en otage un de ses frères; ce fut Siméon, peut-être parce qu'il avait été le plus violent à son égard. Par un sentiment tout filial, il avait fait replacer dans leurs sacs de blé l'argent destiné par eux au payement de cette denrée. Ils en furent effrayés. Revenus à la maison patriarcale, ils rendirent compte à Jacob de ce voyage si extraordinaire et de tous les incidents qui l'avaient signalé. La famine continuant ses ravages, il fallut se décider à retourner chercher du blé en Égypte; mais comment y revenir si Benjamin n'était pas du voyage, puisque Joseph exigeait la présence de ce dernier-né de Jacob? Celui-ci y consentit à grand'peine et sur l'assurance donnée par Juda qu'il serait ramené.

Ils revinrent donc, chargés des présents de leur vieux père pour Joseph, vers ce ministre du Pharaon. « Votre père vit-il encore? dit-il à ses frères. Puis apercevant Benjamin, il lui dit tout ému : « Que Dieu te fasse miséricorde, mon fils. » Il se retira ensuite pour y pleurer à son aise, dans une pièce séparée. « Il se lava la figure », porte le texte, et revint. Ce qui s'était passé une première fois se renouvela par l'ordre de Joseph. Les sacs de ses frères furent emplis; l'argent destiné à payer le blé y fut replacé; on mit en outre dans le sac de Benjamin la coupe du premier ministre de Pharaon. A peine la caravane des voyageurs se fut-elle remise en route que Joseph les fit poursuivre et ramener à sa maison. Il leur adressa de violents reproches, et déclara qu'il retiendrait en esclavage celui dans le

sac duquel avait été trouvée la coupe qui lui appartenait. Juda, qui s'était fait la caution de Benjamin auprès de Jacob, se jeta aux genoux de Joseph, et le supplia de le retenir à la place du prétendu voleur. Il s'exprima en termes touchants, en faisant remarquer à Joseph que la captivité de Benjamin serait un coup terrible pour le père de ce dernier : « S'il ne voit pas, dit-il, revenir avec nous le plus jeune de ses fils, il mourra. » Joseph ne se contint plus alors; il fit retirer tous les assistants, moins ses frères, et se prit à pleurer de telle façon, dit le texte, que les éclats de sa voix retentirent jusque dans le palais du Pharaon. « Je suis Joseph, s'écria-t-il en s'adressant à ses frères; mon père vit-il encore? » Et comme ces hommes si coupables étaient tout troublés et ne pouvaient répondre, Joseph reprit : « Approchez »; et ils approchèrent. « Je suis, continua-t-il, ce Joseph que vous avez vendu pour l'Égypte. » Puis il les rassura, leur disant que Dieu avait ainsi préparé les voies au salut de toute la famille. Il les invita ensuite à retourner dans la terre de Canaan, à annoncer à leur père son élévation, et à revenir en Égypte avec le patriarche. Le Pharaon, instruit de cette histoire extraordinaire, témoigna de plus en plus l'estime particulière où il tenait Joseph, en l'autorisant à combler de présents les fils de Jacob et en lui recommandant bien de faire venir en Égypte le patriarche. Jacob manifesta toute sa joie à la nouvelle des événements survenus à ce fils bien aimé. « Je ne mourrai donc pas, dit-il, sans l'avoir revu. » C'est ce qui arriva. Jacob et sa famille vinrent s'établir dans le territoire de Gessen, dépendant de la couronne d'Égypte. Quant à Joseph, il mourut à l'âge de cent dix ans. Ainsi qu'il l'avait ordonné pour son père, sa dépouille mortelle dut être transportée dans le pays de Canaan. Mais cette dernière volonté ne fut pas d'abord exécutée : ce ne fut que lors de la sortie des Israélites d'Égypte que Moïse emporta le corps embaumé de ce grand ministre du roi d'Égypte.

Cette histoire merveilleuse de Joseph est restée célèbre en Orient, où elle a donné lieu à de nombreuses et curieuses légendes, dont d'Herbelot a donné le détail dans une vie inédite de ce patriarche. Elle a inspiré aussi le poëme de Bitaubé, et forme un épisode intéressant du *Moïse*, poëme de M. Clairmont. Le chapitre 12 du *Koran* mentionne l'histoire de Joseph. Enfin, Voltaire la résume avec une certaine justesse en disant qu'on y trouve « tout ce qui constitue un poëme épique intéressant, exposition, nœud, reconnaissance et merveilleux (1) ».

V. ROSENWALD.

Génèse. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon.*

JOSEPH (Saint), l'époux de Marie (*voy.* ce nom), de laquelle est né Jésus-Christ. Il était de la tribu de Juda, et descendait de David. Saint Matthieu et saint Luc donnent la généalogie de Joseph pour arriver à celle de Jésus-Christ, comme s'il était véritablement son père. Le premier le fait descendre de David par Salomon jusqu'à Jacob, père de Joseph; le second dit Joseph fils d'Héli, et le fait remonter à David par Nathan. Jules Africain explique cette différence en disant que Joseph était fils de Jacob selon la nature et d'Héli suivant la loi; c'est-à-dire que Jacob et Héli étaient frères utérins, et qu'Héli étant mort sans enfant, Jacob, obligé d'épouser sa veuve, lui aurait donné Joseph; mais cela est loin de rendre raison de toutes les divergences que l'on remarque dans les deux généalogies. D'autres critiques ont pensé que la généalogie donnée par saint Matthieu se rapportait à Joseph et celle donnée par saint Luc à Marie. Quoi qu'il en soit, Joseph, dont on ignore le lieu de naissance, vivait à Nazareth, où il exerçait l'état de charpentier, ou de menuisier selon saint Justin, ou de serrurier selon saint Hilaire, lorsqu'il épousa Marie. Elle « se trouva grosse, dit saint Matthieu, ayant conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, avant qu'ils eussent été ensemble. Or Joseph, son mari, étant juste, et ne voulant pas la déshonorer, résolut de la renvoyer secrètement. Mais, lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui ap-

(1) L'histoire de Joseph a fourni aussi le sujet d'un grand nombre de compositions dramatiques. Nous signalerons les plus remarquables. En français se présente d'abord la *Moralité de la Vendition de Joseph*, à quarante-neuf personnages; Paris, sans date, in-4°, pièce extraite mot pour mot du *Mystère du Vieil Testament*. Il en a été fait en 1835, à Paris, une réimpression, tirée à petit nombre, aux frais de M. le prince d'Essling. On ne connaît qu'un seul exemplaire de l'édition originale; il est à la Bibliothèque impériale; — *Joseph le Chaste*, par Nicolas de Montreux, trois actes, en vers; Rouen, 1601; — *Joseph*, tragédie par l'abbé Genest; Rouen, 1711; — *Joseph*, tragédie par Mlle Barbier (morte en 1748), restée inédite; — *Joseph vendu par ses Frères*, tragédie de Péchantré, pour le collége d'Harcourt, et restée inédite; — *La Reconnaissance de Joseph*, tragédie chrétienne par le père Artus, jésuite; Paris, 1749; — *Joseph reconnu par ses frères*, dans le *Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes*, par Mme de Genlis; 1788; — *Joseph*, drame en cinq actes et en prose, par Cassier et Lemaire, an VIII; — *Pharaon, ou Joseph en Egypte*, mélodrame, trois actes, prose, par Lefranc, 1806; — *Omasis, ou Joseph en Égypte*, par Baour-Lormian; 1807. — L'ancien Théâtre-italien présente la *Rappresentatione da Joseph, figliuolo di Jacob*; Florence, 1585, in-4°. Chez les modernes, la poésie dramatique latine a bien fréquemment traité l'histoire de Joseph. Nous signalerons la *Comœdia sacra cui titulus est Joseph*, par C. Crocus; Anvers, 1536 (souvent réimprimée pendant le seizième siècle); — *Josephus*, dans les *Fabulæ comicæ* de Georges Macropedius; Utrecht, 1552, in-8° (traduit en français par Antoine Féron; Anvers, 1565); — *Josephus*, dans le *Terentius christianus* de Corneille Schoen (1591, 1628, 1636, etc.); — *Tragœdia in sacram historiam Josephi*, par le jésuite Jacques Liben; Anvers, 1639; — *Josephus*, cinq actes, dans les *Tragicæ Comicæque Actiones* de L. Crucius; Lyon, 1605; — *Josephus*, cinq actes, par André Diether, dans les *Dramata sacra*; Bâle, 1547; — *Somniator, sive Josephus*, tragédie de Léon Sanctius; Rome, 1648, in-12; — *Josephus venditus, Josephus fratres agnoscens, Josephus Ægypto præfectus*, trois tragédies en cinq actes, par Fr. Le Jay; Paris, 1655-1693; — *Josephus, comœdia*, par Martin Balticus; Ulm, vers 1470; — *Josephus Ægypti prorex*, dans les *Ludi theatrales sacri* du jésuite Jacques Bidermann; Munich, 2 vol. in-8°, etc. G. B.

parut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie, votre femme ; car ce qui est né dans elle a été formé par le Saint-Esprit... Joseph s'étant donc éveillé fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui... Et il ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier né, à qui il donna le nom de *Jésus*. » Lors du recensement ordonné par l'empereur Auguste, Joseph se rendit de Nazareth à Bethléem, pour être enregistré avec Marie, son épouse, qui était enceinte, et « elle y accoucha de son premier né dans une crèche, dit saint Luc, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » Joseph partagea les tendres soins de Marie pour son fils ; il assistait à la présentation de Jésus au Temple de Jérusalem, et, comme Marie, il était dans l'admiration des choses que l'on disait de l'enfant, ajoute saint Luc. Cependant un ordre du ciel le fit partir en Égypte avec ce précieux fardeau pour éviter la persécution d'Hérode, selon saint Matthieu ; et lorsque ce prince fut mort, Joseph revint avec sa famille à Nazareth. Jésus avait douze ans lorsqu'il laissa partir sans lui ses parents, qui étaient venus célébrer la fête de Pâques à Jérusalem. Joseph revint avec Marie le chercher, et ils le trouvèrent dans la synagogue, au milieu des docteurs, les étonnant par sa sagesse. C'est la dernière fois que les Évangélistes parlent de Joseph. Il était mort sans doute lorsque le Christ commença sa mission ; car on ne le voit ni aux noces de Cana ni dans aucune autre circonstance de la vie militante de Jésus-Christ, et sur la croix le Christ confie sa mère à saint Jean. Saint Joseph était regardé généralement comme le père de Jésus, ainsi que le prouvent divers passages des Évangiles. En le retrouvant au temple, Marie dit à Jésus : « Ton père et moi nous te cherchions » (Luc, II, 48). « Il était, comme on le croyait, fils de Joseph ; tous disaient : « N'est-ce pas le fils de Joseph ? » (Luc, III, 23). « N'est-ce pas le fils du charpentier ? » (Matthieu, XIII, 55). « N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph ? » (Jean, VI, 42). « C'est Jésus de Nazareth, le fils de Joseph. » (Jean, I, 45). D'ailleurs, Jésus paraît avoir eu pour Joseph, comme pour sa mère, le plus sincère attachement : « Il leur était soumis, » dit saint Luc (II, 51). Il est aussi plusieurs fois question dans l'Évangile des frères de Jésus-Christ, que l'Écriture désigne par leurs noms, mais qu'elle dit seulement fils de Marie, et ailleurs d'Alphée ou Cléopas, que l'on croit frère de saint Joseph. On a pensé que Joseph avait eu des enfants d'une première femme avant d'épouser Marie, ou bien que Marie lui aurait donné ces enfants après la naissance du Christ, ce que semble autoriser l'expression de premier né employée par saint Matthieu pour désigner Jésus. Mais Joseph n'est jamais nommé comme le père de ces enfants, et nous voyons que la mère de Jésus avait une sœur du même nom qu'elle, mariée à Cléopas ou Alphée (Jean, XIX, 25) ; ceux donc que l'Évangile appelle les frères de Jésus ne sont sans doute que ses cousins. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, l'Évangile parle aussi des sœurs de Jésus, terme qui ne saurait cependant se prendre pour synonyme de cousines.

Le culte de saint Joseph n'est pas très-ancien dans l'Église ; il vint d'Orient à l'Église romaine, qui célèbre sa fête le 19 mars, depuis le pape Sixte IV. Gerson, qui contribua à l'institution de ce culte, composa un office en l'honneur de ce saint patron. Les peintres mettent entre les mains de saint Joseph une verge fleurie pour rappeler celle qu'il présenta au grand-prêtre comme les autres membres de la maison de David qui pouvaient prétendre à épouser Marie et qui seule fleurit, selon les livres apocryphes, ce qui était le signe par lequel Dieu déclarait sa volonté sur les mariages des vierges qui lui étaient consacrées. L. L—T.

Saint Matthieu, *Évangile*, I, 1-25 ; II, 13 et suiv. — Saint Luc, *Évang.*, III, 23 et suiv. ; II, 4 et suiv. ; 33, 40 et suiv. — Jules Africain, *Lettre à Aristide*. — Baillet, *Vies des Saints*, tome I, 19 mars. — Dom Calmet, *Dict. histor. et critique de la Bible*. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

JOSEPH D'ARIMATHIE, ainsi nommé de sa ville natale, riche membre du sanhédrin juif et disciple de Jésus ; « mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs, » dit saint Jean. Après la mort du Christ, « Joseph d'Arimathie, qui était un homme de considération, dit saint Marc, et qui attendait aussi le règne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, s'étonnant qu'il fût mort si tôt, fit venir le centenier, et lui demanda s'il était déjà mort ? Le centenier, l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc, et ferma l'entrée du sépulcre avec une pierre. » Saint Luc ajoute que Joseph n'avait point consenti au dessein des autres membres du sanhédrin ni à ce qu'ils avaient fait. Selon saint Jean, Joseph et Nicodème embaumèrent le corps de Jésus en même temps qu'ils l'ensevelissaient et le déposèrent dans un sépulcre qui n'avait jamais servi. Joseph d'Arimathie figure dans la légende de saint Gréal. Suivant cette légende, il assistait au souper où Jésus institua le sacrement de l'Eucharistie ; et comme il était un des centurions de Ponce Pilate, il réclama pour prix de ses services militaires le gréal, ou vase dans lequel Jésus avait bu et rompu le pain. Il recueillit dans ce gréal les gouttes de sang qui sortaient des plaies du Sauveur quand on descendit son corps de la croix. Il conserva ensuite ce vase, précieuse relique, dont la recherche fait le sujet des romans de la Table Ronde. J. V.

Saint Matthieu, *Évangile*, XXVII, 57. — Saint Marc, *Évangile*, XV, 43-46. — Saint Luc, *Évang.*, XXIII, 50-53. — Saint Jean, *Évang.*, XIX, 38 et suiv. — *Évangile apocryphe de Nicodème*. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I.

17 mars. — Dom Calmet, *Dict. histor. et crit. de la Bible*. — P. Paris, *Encycl. des Gens du Monde*, article GRÉAL.

JOSEPH *d'Exeter* ou ISCANUS, un des meilleurs poëtes latins du moyen âge, né à Exeter, en Angleterre, vivait dans la seconde partie du douzième siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort, et on ne sait presque rien de sa vie. Le nom d'*Iscanus* lui fut, dit-on, donné parce qu'il avait été élevé à Isca, en Cornouailles; on le surnomma aussi *Devonius* et *Excestrensis*, parce qu'il était né à Exeter, dans le comté de Devon. Il termina son poëme sur la *Guerre de Troie* lorsque le roi Henri II se préparait à la croisade, et il le dédia à son protecteur Baldwin, archevêque de Cantorbéry. Il accompagna le roi Richard II en Syrie, et s'inspira des souvenirs de cette expédition pour composer un second poëme, intitulé l'*Antiochéide*. Le poëme sur la guerre de Troie, *De Bello Trojano*, est une paraphrase de l'histoire fabuleuse ou roman historique qui circulait pendant le moyen âge sous le nom de Darès de Phrygie. Son style est une imitation très-remarquable des trois auteurs anciens les plus populaires à cette époque, Ovide, Stace et Claudien; la diction en est généralement pure et la versification harmonieuse. Ce poëme, qui forme six chants, se rapproche tellement des modèles classiques, qu'à la renaissance il fut publié plusieurs fois sous le nom de Cornelius Nepos. Pour faire cesser cette erreur, il fallut l'autorité des meilleurs manuscrits. Voici les premiers vers du poëme; ils donneront une idée de l'harmonieuse élégance du style de Joseph d'Exeter :

> Iliadum lacrymas, concessaque Pergama fatis,
> Prælia bina ducum, bis adactam cladibus urbem
> In cineres, querimur; flemusque quod Herculis ira,
> Hesiones raptus, Helenæ fuga, fregerit arcem,
> Impulerit Phrygios, Danaas exciverit urbes.

L'*Antiochéide* paraît perdue. Leland, après une longue recherche, en trouva une copie mutilée dans le monastère d'Abingdon; mais cette copie même a disparu. Camden, qui regrette la perte de ce poëme, en cite cependant un passage où Joseph célèbre les héros historiques et fabuleux de la Bretagne. Leland attribue à Joseph d'Exeter, on ne sait d'après quelle autorité, des *épigrammes* et des vers amoureux (*nugæ amatoriæ*); on lui a aussi attribué, mais avec encore moins de probabilité, un poëme sur l'*Éducation de Cyrus* (*De Institutione Cyri*), commençant par ces mots : « Prælia bina ducum canimus. » Le poëme *De Bello Trojano* fut publié pour la première fois, d'après un très-mauvais manuscrit, et sous le nom de Cornelius Nepos, à la suite de la traduction latine de l'*Iliade* par Valla et Obsopeus; Bâle, 1541, in-8°. Le nom de Cornelius Nepos figure encore dans les réimpressions faites à Bâle, 1558, 1583, in-fol. (avec l'*Iliade*), et dans l'édition séparée d'Anvers, 1608, in-8°; il disparut enfin pour faire place à celui du véritable auteur dans l'édition que Samuel Dresemius publia sous ce titre : *Josephi Iscani, poetæ elegantissimi, De Bello Trojano Libri sex, hactenus Cornelii Nepotis nomine aliquoties editi, nunc autori restituti et notis explicati..*; Francfort, 1620, 1623, in-12. Jean Morus fit réimprimer le poëme de Joseph d'Exeter; Londres, 1675, in-8°. On le trouve aussi à la suite des éditions de Dictys de Crète et de Darès de Phrygie; Amsterdam, 1702, in-4°, et Londres, 1825, 2 vol. in-8°. Z.

Leland, *Commentarii de Scriptoribus Britannicis*. — Camden, *Remains*, p. 280. — Warton, *History of English Poetry*, vol. I, p. CXXVII-CXXXII, édit. de 1840. — Wright, *Biographia Britannica*.

* **JOSEPH**, cinquième patriarche de Moscou, de 1642 à 1652. On a de lui : *Des Instructions pour les ecclésiastiques et les laïques*, in-4° (sans date, mais sûrement de 1642); — une *Grammaire Slavonne*; 1648; — un *Catéchisme de Mogila*; 1649; — différents traités religieux, qui, tirés à un grand nombre d'exemplaires (6,000), sont cependant fort rares maintenant, parce que les *starovères*, ou *vieux croyants*, ne se désistent à aucun prix de ceux qui ont échappé au pilon. Berg affirme que l'imprimerie de Moscou, en 1645, pouvait lutter avec les plus importants établissements de ce genre en Europe. En effet, les ouvrages que nous venons de mentionner sont remarquables par la netteté des caractères et la beauté du papier; mais il s'en faut de beaucoup que le fond y corresponde à la forme. Ennemis de la vérité catholique, ces ouvrages sont même en contradiction flagrante avec la doctrine professée par l'Église russe; de sorte qu'ils n'en ont pas moins été mis à l'*index* par le successeur même du patriarche Joseph (*voy.* NIKON), et ne sont plus que la joie secrète des *starovères*, qui s'appuient jusqu'à ce jour sur eux pour ne faire qu'avec *deux* doigts le signe de la croix, tandis que les théologiens russes en exigent *trois* pour la validité de cet acte, sur lequel il a été beaucoup écrit, à l'insu de l'Europe, sans qu'on ait jamais pu s'entendre.

P^ce^ Augustin GALITZIN.

Nicolas Berg, *De Statu Ecclesiæ et Religionis Moscovitiæ*, c. XVI. — *Slovar metropolita Evgueniia*.

JOSEPH (*François* LECLERC DU TREMBLAY, dit le *Père*), capucin français, célèbre comme le confident du cardinal de Richelieu, né à Paris, le 4 novembre 1577, mort à Rueil, le 18 décembre 1638. Fils de Jean Leclerc, seigneur du Tremblay, président aux requêtes du Palais, et de Marie de La Fayette, il reçut une bonne éducation, voyagea en Allemagne et en Italie, et fit une campagne sous le nom de *baron de Maflée*. En 1599, il quitta le monde pour devenir capucin. Après avoir achevé son cours de théologie, il entreprit des missions, entra en lice avec les calvinistes, en convertit quelques-uns, et arriva aux premiers emplois de son ordre. Le cardinal de Richelieu lui donna toute sa confiance, et l'employa dans les affaires les plus épineuses. Il l'envoya en 1624 à Rome pour obtenir du saint-siége

la dispense nécessaire au mariage de Henriette de France avec Jacques Ier d'Angleterre. En 1629, il le chargea de négocier avec la ligue catholique en Allemagne, et le père Joseph signa la paix de Ratisbonne, le 13 octobre 1630. Le père Joseph fut utile au cardinal lorsque celui-ci fit arrêter la reine mère Marie de Médicis. Il le fut encore plus en 1636, lorsque les Espagnols entrèrent par les Pays-Bas dans la Picardie. Richelieu, en butte aux murmures des Parisiens, était sur le point de quitter le gouvernement. Le père Joseph le rassura, et lui conseilla de se montrer sans gardes dans les rues de la capitale pour calmer le peuple par cet air de confiance ou pour lui en imposer par son courage. L'événement justifia ce conseil : « Hé bien ! lui dit le capucin à son retour, ne vous avais-je pas bien dit que vous étiez une poule mouillée, et qu'avec un peu de fermeté vous rétabliriez les affaires ? » Admis dans un conseil secret, il ne craignit pas de dire au roi « qu'il pouvait et devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre ». Il se fit peu d'honneur dans bien d'autres affaires, notamment dans l'affaire du docteur Richer, à qui il extorqua une rétractation, en partie par intrigue, en partie par violence. Profitant de sa faveur, il envoya des missions en Angleterre, au Canada, en Turquie, réforma l'ordre de Fontevrault, et créa celui des religieuses bénédictines du Calvaire. Louis XIII obtint pour lui le chapeau de cardinal ; mais le père Joseph mourut avant de l'avoir reçu. Le pape avait longtemps refusé de lui accorder la barrette, sous le prétexte qu'il ne voulait pas remplir le sacré collége de franciscains, où il y en avait déjà trois. Quoique le père Joseph affectât une grande modestie, il ne regardait pas la pourpre avec indifférence, si l'on en juge par ce que Chavigny écrivait au maréchal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome : « Ne manquez pas de mettre dans vos dépêches que vous pressez la promotion ; cela est nécessaire pour satisfaire le père Joseph. » Il désignait ce capucin dans ses lettres tantôt par le nom de *Patelin*, pour marquer sa douceur apparente, et tantôt par celui de *Nero*, pour caractériser sa rigueur inflexible. « *Nero*, écrit-il au cardinal de La Valette, m'assure tous les jours qu'il est votre serviteur, mais je ne sais si c'est avec autant de vérité que moi. » — « Écrivez à *Patelin*, lui dit-il dans une autre lettre, avec grande amitié. » Les ministres eux-mêmes étaient forcés de faire des caresses à ce moine, qu'on appelait l'*éminence grise*, s'ils ne voulaient pas déplaire au cardinal de Richelieu, qui dit, en apprenant la mort du père Joseph : « Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident et mon ami. » — « Je ne connais, disait quelquefois le cardinal en plaisantant, aucun ministre en Europe capable de faire la barbe à ce capucin, quoi qu'il y ait belle prise. » Il se rendit auprès de lui dans ses derniers moments, et lui cria : « Courage ! père Joseph ! courage ! Brisach est à nous ; » mais rien ne put le ranimer. Le parlement en corps assista à ses obsèques, et un évêque prononça son oraison funèbre. « Ce religieux, dit un historien, étoit aussi singulier en son genre que Richelieu lui-même : enthousiaste et artificieux à la fois, dévot et politique, voulant établir une croisade contre les Turcs, fonder des communautés religieuses, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. » Il tâchait d'allier toutes les finesses d'un politique avec les austérités d'un moine. « Dans la vérité, dit M. Bazin, le père Joseph ne fut qu'un agent utile, intelligent, prompt, hardi, laborieux, prêt à tout, propre à tout ; homme de conseil et d'exécution, quelquefois chargé de missions importantes, le plus souvent et le plus longtemps fixé auprès du cardinal, qui se déchargeait sur lui de l'immense travail dont il était accablé ; quelque chose de plus qu'un secrétaire intime, parce que la communication entière et constante des pensées et des intérêts qu'il avait à servir le mettait à même d'agir, d'écrire, de diriger, de commander sans prendre l'ordre du ministre, et que le crédit de son mandat était partout reconnu. C'est ainsi qu'on le voit en correspondance active et continuelle avec les généraux, les ambassadeurs, les secrétaires d'État, comme parlant en son nom et de son autorité. Le cardinal se servait surtout de lui pour ébaucher les affaires, pour soutenir ces premières approches des négociations politiques où s'écoulent ordinairement les prétextes, les prétentions excessives, les propositions vagues et mal digérées. Sa parole un peu rude déblayait le chemin, et ses formes brusques et tranchantes préparaient un meilleur accueil aux gracieuses façons du cardinal. » — On attribue au P. Joseph un poëme latin intitulé : *La Turciade*, composé pour animer les princes chrétiens à faire la guerre aux Turcs, ainsi que plusieurs écrits politiques publiés sous des noms supposés (1). J. V.

(1) On conserve à la Bibliothèque impériale un manuscrit en quatre vol. in-fol., désigné comme une *Histoire de Louis XIII pendant les années* 1634, 1635, 1636, et indiqué par le père Lelong (II, 227) comme une histoire de France contenant ce qui s'est passé pendant les années 1634 à 1638. « L'ouvrage renfermé dans ces volumes contient plus que cela, dit M. Léopold Ranke, dans une *Communication sur les Mémoires du père Joseph* (*Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1850, 2e semestre, p. 338) ; il va jusqu'à la fin de l'an 1638. Il se divise en deux parties, bien distinctes, dont l'une traite des années 1634 et 1635, en trois volumes l'autre comprend les trois années suivantes, en un seul volume. Un peu d'étude montre que ce travail n'est fait sur des pièces secrètes et authentiques. On y trouve des éclaircissements précieux, par exemple sur les relations dernières de Wallenstein avec la France et son dessein de se faire roi de Bohême, sur le fameux projet d'ériger les Pays-Bas en république, ou, comme on dit là, en *corps d'État libre*, et les négociations qui ont eu lieu à cet effet avec des seigneurs des Pays-Bas ; sur les propositions de paix faites à l'Espagne en 1634, très-remarquables quoique ayant échoué. Le livre communique les articles secrets des traités, les dépêches interceptées, qui souvent étaient d'une influence décisive ; les délibé-

Abbé Richard, *Vie du Père Joseph*, 2 vol. in-12; et *Le véritable Père Joseph*; 1704, in-12. — Anquetil, *Intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII*. — D'Avrigny, *Mémoires*. — Fontenay-Mareuil, *Mémoires*. — Levassor, *Hist. de Louis XIII*. — Richelieu, *Mémoires*. — Capefigue, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*. — Bazin, *Histoire de Louis XIII*.

JOSEPH DE MORLAIX (Le Père), ecclésiastique français, né à Morlaix (Bretagne), au commencement du dix-septième siècle, mort en 1661. Il entra très-jeune dans l'ordre des Capucins, et fut en 1640 appelé par Frédéric-Maurice de La Tour, prince de Sedan, pour former dans cette ville une communauté avec plusieurs de ses confrères. Il se distingua dans la chaire comme par son zèle pour les intérêts de sa communion. Le ministre protestant Du Moulin ayant annoncé avec solennité, en 1641, qu'il prêcherait trois sermons où il défendrait la cause de la réforme, invita les Capucins à y assister, et publia ses sermons sous ce titre : *Trois Sermons faits en présence des PP. Capucins, qui les ont honorés de leur présence;* Genève, 1641, in-8°. Le P. Joseph répondit aux deux premiers de ces discours, qui avaient pour objet, l'un la *Prédestination*, l'autre le *Sacrifice de la messe*, et intitula son écrit : *Lettre de Crescentius de Mont-Ouvert;* Reims, 1641, in-8°. Du Moulin répliqua en employant l'ironie contre son adversaire, et fit paraître : *Le Capucin; traité auquel est décrite l'origine des Capucins, et où leurs vœux, règles et disciplines sont examinés;* Sedan, 1641, in-8°. Le P. Joseph opposa à cette satire un nouvel écrit, dont nous ignorons le titre. On a encore de lui : *Discours funèbre de François de Lorraine, prince de Joinville;* Paris, 1640, in-4°. G. DE F.

Oraison funèbre du P. Joseph de Morlaix, par le P. Joseph de Dreux; Paris, 1661. — Norbert, *Hist. de Sedan*. — Bouilliot, *Biogr. Ardennaise*.

JOSEPH NAPOLÉON. *Voy.* NAPOLÉON.

JOSÈPHE (*Flavius*) (Φλάβιος Ἰώσηπος), historien juif, né à Jérusalem, en 37 après J.-C., mort vers 100. Son père, Matthias, descendait de la première des vingt-quatre familles sacerdotales de sa nation. Sa mère, de la race des Asmonéens, comptait parmi ses ancêtres des rois et des souverains sacrificateurs. Dès sa plus tendre enfance, Josèphe reçut une éducation brillante, et, si l'on peut ajouter foi à ce qu'il raconte dans son autobiographie ou son autopanégyrique, les prêtres et les principaux de Jérusalem venaient lui demander son opinion sur l'interprétation des lois, lorsqu'il n'avait encore que quatorze ans. Peu après, il étudia les doctrines des trois sectes qui se partageaient la Judée. Pour mieux les comparer entre elles, il aurait, s'il fallait l'en croire, pratiqué successivement les règles de chacune. Cette épreuve ne le satisfit pas. Dans son ardente recherche de la vérité, il se rendit auprès d'un solitaire, qu'il appelle Banos, et qui vivait au désert avec la plus grande austérité. Après avoir passé trois ans avec cet anachorète, il revint à Jérusalem, où il entra dans la secte des pharisiens, qui était celle de la haute classe, et que Josèphe compare au stoïcisme. A l'âge de vingt-six ans, il se rendit à Rome pour intercéder auprès de Néron en faveur de sacrificateurs emprisonnés par Félix, gouverneur de Judée. Pendant le voyage, il lia connaissance avec une espèce de comédien de sa nation, qui l'introduisit auprès de Néron et de Poppée, et qui fit réussir sa mission. A son retour de Rome, l'an 58 de notre ère, Josèphe trouva les esprits dans une de ces crises qui agitaient périodiquement les Juifs depuis la conquête romaine. Bientôt la Judée se révolta, les garnisons impériales furent chassées de quelques villes, et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, qui était venu à Jérusalem avec une faible armée, en fut repoussé par les rebelles. Josèphe prétend qu'il avait cherché à ramener les Juifs à la soumission tant que les esprits étaient indécis, mais qu'il se joignit à eux quand il vit que le mal était sans remède. Il accepta les fonctions de gouverneur de la Galilée. Cette mission était délicate et périlleuse. Quelques villes, prenant exemple sur le roi Agrippa, étaient restées fidèles aux Romains; d'autres désiraient le retour du gouvernement qui avait précédé la domination romaine; d'autres encore étaient livrées à des hommes qui avaient pris sur leurs concitoyens un ascendant égal au pouvoir suprême. Au milieu de ces éléments de discorde, Flavius se conduisit avec beaucoup de prudence et de fermeté. Il se con-

rations du conseil d'État y sont rapportées avec une connaissance parfaite; on est introduit dans les dissensions, alors d'une importance européenne, de la famille royale; l'on y voit les tentatives fréquentes pour la raccommoder. Les récits que l'auteur en fait ont une grande ressemblance avec ceux qu'on trouve dans les Mémoires de Richelieu; mais ils sont plus simples et moins passionnés. On se promène sur tout le continent avec ce guide fidèle et instruit, qui n'oublie pas non plus l'Angleterre; il indique, par exemple, très-bien l'accroissement de l'influence de la reine après un changement de ministère qui eut lieu en 1635. » En examinant attentivement ce manuscrit M. Léopold Ranke reconnut que plusieurs passages avaient de grands rapports avec des passages cités par l'historien italien Vittorio Siri, dans ses *Memorie recondite*, comme tirés des registres et Mémoires manuscrits du père Joseph (*Registri manoscritti e Memorie manoscritti del Padre Joseffo*); il pensa que ce manuscrit, qui nous est parvenu sans titre, parce que, selon toutes les vraisemblances, le commencement n'y est pas, était désigné au milieu du dix-septième siècle comme les Mémoires d'État du père Joseph. M. Ranke ne croit pas que ce livre ait été écrit par le père Joseph lui-même; mais il est persuadé qu'il a été composé sur les Mémoires et papiers qui se trouvaient dans son cabinet, par un de ses amis, qui le connaissait bien. Il est en effet difficile de croire que le père Joseph eût parlé de lui-même d'une manière aussi avantageuse. M. Ranke ne voudrait pas cependant prétendre que toutes ces choses n'aient été écrites sous son inspiration, ou tout au moins sous l'impression immédiate de l'action et de l'influence qu'il a exercées sur les affaires. « Ce livre, ajoute M. Ranke, devait servir de complément à d'autres Mémoires, qui auraient formé une grande histoire du règne de Louis XIII. Les trois premiers volumes ont été composés apparemment du vivant du père Joseph ou peu après son décès. Le dernier volume, écrit plus tard et bien moins étendu, est tiré de la même source et composé dans le même but. »

www.libtool.com.cn

cilia la faveur de plusieurs villes, et profita du moment de répit que lui laissaient les Romains pour fortifier les places et préparer le peuple à la guerre. Mais un chef qui avait usurpé le pouvoir souverain à Giscala, et dont l'influence s'étendait sur les pays d'alentour, Jean, employa la ruse et la violence pour l'expulser de la Galilée. Tantôt il souleva le peuple contre Josèphe, tantôt il vint l'attaquer les armes à la main. Enfin, la populace de Tarichée se révolta, et résolut de le tuer. Josèphe rapporte qu'il se rendit avec confiance sur la place publique au milieu des séditieux, et les apaisa. Tibériade s'était révoltée aussi : il employa pour comprimer cette sédition un stratagème qu'il décrit avec complaisance. Jean de Giscala, voyant que Josèphe échappait à toutes ses machinations, résolut de le perdre en le calomniant auprès des souverains sacrificateurs de Jérusalem. Il corrompit les principaux d'entre eux, et ce moyen fut sur le point de réussir. On envoya de Jérusalem, pour examiner la conduite de Josèphe, quatre personnes gagnées par Jean. Cependant, après leur avoir fait voir l'affection que le peuple lui portait, Josèphe sut se justifier aussi à Jérusalem. On le maintint dans son gouvernement. Mais tandis qu'il était encore occupé à repousser les agressions de Jean, Vespasien, général de Néron, entra en Judée, au printemps de l'an 67, à la tête d'une armée qui brûlait de venger les défaites de Cestius. L'approche de Vespasien répandit la terreur parmi les soldats de Josèphe, qui se débandèrent ; lui-même se jeta dans la place de Tibériade. De là il écrivit au sanhédrin pour l'informer de l'état des choses, et lui déclara que s'il ne recevait pas immédiatement des renforts, il se verrait dans la nécessité de capituler. Il regardait dès lors la situation comme désespérée, mais il pensait que pour l'honneur national il fallait avant de poser les armes en faire encore une fois usage contre les Romains. Informé que Vespasien, après s'être emparé de Gabara (1), marchait sur Jotapat, il se rendit dans cette ville à la fin d'avril. Pendant quarante-sept jours il la défendit avec autant d'habileté que de valeur. Enfin, Jotapat fut prise d'assaut, et presque tous ses habitants tombèrent sous le fer des vainqueurs. Le nombre des morts, y compris ceux qui avaient succombé pendant le siége, fut de quarante mille. Josèphe s'était réfugié avec quarante de ses compagnons d'armes dans une citerne, d'où ils purent pénétrer dans un souterrain et échapper pendant plusieurs jours aux recherches des Romains. Une femme révéla le lieu de sa retraite, et Vespasien le fit sommer de se rendre, en lui promettant la vie ainsi qu'à ses compagnons. Josèphe voulait y consentir, mais ses fanatiques camarades préférèrent la mort. Enfin, il épuisa ses raisonnements et son éloquence pour leur démontrer que le suicide est un crime ; ils le menacèrent de le tuer s'il ne se donnait pas volontairement la mort. Dans cette alternative, Josèphe leur proposa pour éviter le suicide, de s'égorger les uns les autres dans un ordre fixé par le sort. Cette proposition fut acceptée, et un heureux hasard réserva Josèphe pour le dernier de ces duels à mort. Après avoir vu tomber ses camarades, il persuada au soldat qui devait l'égorger de sortir avec lui de la caverne et de se rendre tous deux aux Romains. Conduit devant Vespasien, qui voulait l'envoyer à Néron, il demanda à ce général un entretien particulier, dans lequel il lui prédit qu'il serait prochainement empereur, et proposa qu'on le gardât lui-même dans les fers jusqu'à ce que sa prédiction se fût accomplie. Vespasien accueillit ces paroles avec incrédulité ; mais ayant appris que Josèphe avait prédit exactement la durée du siége de Jotapat, il revint à d'autres sentiments, et traita le prophète avec faveur, sans cependant lui rendre la liberté. La prédiction s'accomplit près de trois ans plus tard, en 70, et Titus, fils de Vespasien, détacha les liens du captif. On croit qu'à cette époque Josèphe prit le nom de *Flavius*, qui était celui de Vespasien. Au fameux siége de Jérusalem, il suivit Titus, et ne cessa d'exhorter les habitants de sa ville natale à se rendre. Il rapporte que sa sollicitude pour ses compatriotes lui fit courir de fréquents dangers. Une pierre lancée des murailles faillit un jour lui donner la mort. Après la prise de la ville, Titus lui permit d'y prendre ce qu'il désirait. Flavius se contenta de demander les textes sacrés et la liberté d'environ deux cents personnes. Titus l'emmena à Rome, où Vespasien l'accueillit avec bienveillance. Il le fit recevoir citoyen romain, lui accorda une pension, et le logea dans un de ses palais. Tant de prospérités lui attirèrent l'envie des Juifs. Ils le calomnièrent auprès de l'empereur ; mais l'empereur méprisa leurs accusations. Titus et Domitien ajoutèrent aux bienfaits de leur père. On ignore la date de sa mort, mais on sait qu'il survécut à Agrippa II, lequel mourut en 97.

On a de Josèphe : Περὶ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου ἢ Ἰουδαϊκῆς ἱστορίας περὶ ἁλώσεως (Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains, et de la ruine de Jérusalem), en sept livres. D'abord écrit en hébreu du temps, cet ouvrage fut traduit en grec par l'auteur, qui désirait l'offrir à Vespasien. Josèphe ayant pris part aux faits les plus importants de cette guerre, en a pu retracer les événements avec plus d'exactitude qu'aucun autre Juif. On lui reproche de trop se complaire dans des détails qui nuisent à l'ensemble du récit ; — Ἰουδαϊκὴ Ἀρχαιολογία (Histoire ancienne des Juifs, depuis la création du monde jusqu'à la révolte de la Judée contre les Romains), en vingt livres, composition qui est de la plus haute importance pour l'archéologie

(1) Le texte de Josèphe (*Bel. Jud.*, III, 7) porte Gadara. Selon M. Munk (*Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*), il faut lire Gabara, nom d'une des principales villes de la Galilée ; il serait absurde de penser ici à Gadara, métropole de la Pérée, qui d'ailleurs ne fut prise que plus tard.

www.libtool.com.cn

sacrée, l'étude des textes comme celle des monuments. En principe, l'auteur se conforme, dans cet ouvrage, aux livres canoniques, mais il les supplée par toutes sortes de traditions, avec une grande liberté. Écrivant pour des lecteurs romains et à la manière des historiens grecs, il supprime ou modifie tout ce qu'il y a de plus caractéristique dans les livres sacrés, de manière à altérer profondément les faits, les idées, les mœurs, tout ce qui constitue la couleur locale de l'ancien hébraïsme et celle même du judaïsme qui était venu en prendre la place. Un fameux passage des *Antiquités judaïques*, l. XVIII, c. III, 3, a donné lieu aux plus vifs débats. Josèphe y fait mention de Jésus-Christ comme d'un être plus qu'humain. Ni Justin martyr ni saint Chrysostome ne s'en étant prévalus dans leur polémique, et nul ne s'en étant servi avant Eusèbe, on pense généralement qu'il a été ajouté depuis la mort de l'auteur (1). Cet ouvrage fut terminé la treizième année du règne de Domitien, l'an 94 après J.-C. L'auteur nous apprend qu'il avait alors cinquante-six ans; — Ἰωσήπου Βίος, autobiographie en un livre, depuis l'an 37 jusqu'à l'an 90 à peu près; — Κατὰ Ἀπίωνος, en deux livres. Réponse à Apion, grammairien d'Alexandrie, qui avait vivement attaqué les Juifs. C'est, de tous les traités qui nous restent de l'antiquité, celui qui jette le plus de jour sur la polémique des Grecs et des Égyptiens avec les Juifs de la capitale de l'Égypte; — Εἰς Μακκαβαίους ἢ περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ, en un livre : c'est un discours sur le martyre des Maccabées, famille dont Josèphe descendait. Le traité Περὶ τοῦ παντός, attribué à Josèphe, ne lui appartient certainement pas.

En général, le style de Josèphe est élégant et facile; mais sa pensée manque de franchise : elle est dominée par l'esprit judaïque, qui cherche à se déguiser sous les formes de la civilisation grecque et romaine. Sa composition abonde en détails. On y trouve fréquemment des discours qui prouvent que Josèphe avait l'ambition d'être orateur à la manière des historiens de Rome. Les Romains goûtèrent ses œuvres. Chez les modernes, on lui a donné le surnom, trop pompeux, de Tite Live grec. Eusèbe raconte qu'on lui érigea une statue. Les œuvres de Josèphe sont pour l'histoire des faits ce que celles de Philon, son contemporain, un peu plus ancien que lui, sont pour l'histoire des idées. Ensemble, elles forment, après les codes sacrés, les textes les plus importants du judaïsme. [MATTER, dans l'*Encyc. des G. du M.*, avec add.]

(1) Il est cependant téméraire de trancher ainsi une question infiniment délicate, et qui est loin d'être résolue. Josèphe, sans être chrétien lui-même, a pu avoir des raisons de parler avec respect du christianisme. Peut-être aussi le passage en question a-t-il été légèrement altéré dans un sens chrétien; mais il est fort douteux qu'il ait été entièrement ajouté. Aucune preuve extérieure ne confirme cette supposition. *Voy.* Villoison, *Anecdota Græca*, II, p. 69-71; Routh, *Rel. sac.*, IV, p. 387; Heinichen, *Excursus ad Eusebe*, I, 11.

La première édition du texte grec des écrits de Josèphe parut à Bâle, chez Froben, en 1544, in-fol. Arnaldus Peraxylus Arlenius le publia d'après les manuscrits coordonnés par Diego Hurtado de Mendoza, mais qui étaient de peu de valeur. On ne fait aucun cas des réimpressions de Chambéry, 1611, et de Genève, 1634, in-folio, quoiqu'elles renferment une traduction latine et que le texte ait été revu sur des manuscrits d'Heidelberg. L'édition de Cologne (Leipzig), 1691, in-folio, revue par Th. Ittig, est plus ample; mais elle ne s'élève pas au-dessus du médiocre. En 1720 parut la belle édition de Jean Hudson; Oxford, 2 vol. in-folio. Les notes d'Hudson révèlent une érudition assez étendue, sa traduction latine est préférable à celle de Gelenius; mais ce travail a été effacé par celui d'Havercamp, qui mit au jour à Amsterdam en deux volumes in-folio, 1726, tous les écrits de Josèphe avec un ample commentaire, où sont réunies les notes de Spanheim, de Combefis, de Roland, de Gronovius et de bien d'autres érudits, ainsi que les recherches de Brinch, d'Oth, de Nold et de divers savants sur Josèphe, sur les Hérode, etc. Havercamp revit le texte, et conserva la traduction d'Hudson. On lui a reproché avec raison de n'avoir pas assez surveillé la correction; mais il consulta quelques autres manuscrits, et l'abondance des matériaux qui accompagnent cette édition la rendent indispensable à quiconque veut travailler sur Josèphe. Comme cette édition était chère et ne se trouvait pas facilement hors de la Grande-Bretagne, le libraire Schwickert eut, en 1782, l'idée de la faire réimprimer; il chargea Fr. Oberthür de revoir ce travail; il en résulta trois volumes in-8°, médiocrement exécutés, qui devaient être suivis de notes et de tables, qui n'ont pas paru. C'est encore le texte d'Havercamp qu'a reproduit l'édition revue par Richter; Leipzig, 1824-1827, 6 vol. in-12.

Guillaume Dindorf a donné en deux volumes grand in-8°, faisant partie de la Bibliothèque des auteurs grecs publiés par Ambroise-Firmin Didot, une nouvelle recension du texte, qu'il a amélioré dans un grand nombre de passages au moyen des travaux postérieurs à Havercamp, et surtout des anciennes versions latines, dont les manuscrits remontent plus haut que ceux des textes grecs. M. Müller y a joint un index extrêmement complet, qui ajoute un grand prix à cette édition.

Une édition des *Antiquités judaïques*, entreprise par le savant Édouard Bernard et accompagnée d'un commentaire étendu, fut imprimée à Oxford, en 1691; mais des difficultés survenues entre les administrateurs de l'université et l'éditeur la laissèrent inachevée à partir du sixième livre. On a d'Ernesti d'excellentes observations sur les *Antiquités judaïques* in-8°). La *Guerre judaïque*, en grec et en latin, parut à Oxford, 1837, en 2 vol. avec des notes de divers auteurs et avec celles d'Édouard Cardwell, qui a revu ce

travail. Quant aux éditions latines, elles sont nombreuses jusqu'aux premières années du dix-septième siècle; mais les bibliophiles n'attachent quelque prix qu'à celles qui remontent aux premiers temps de l'imprimerie, l'une attribée à Mentelin à Strasbourg, l'autre à Lucas de Brandis à Lubeck : toutes deux sont sans date. Les éditions d'Augsbourg, Jean de Scheurzler, 1470; de Rome, Arnold Pannartz, 1475; de Vérone, Pierre Maufer, 1480, sont assez recherchées; elles reproduisent la traduction de Rufin. Celle d'Érasme, imprimée à Bâle, en 1534, fut ensuite généralement adoptée. Quant aux traductions françaises, la première est celle qu'Antoine Vérard imprima en 1492, in-folio; elle est dédiée à Charles VIII, et s'annonce comme l'œuvre du traducteur de Paul Orose. On a cru à tort que c'était Claude de Seyssel.

Le seizième siècle attacha un grand prix aux récits de Josèphe, et de nombreux écrivains, très-justement oubliés, G. Michel, Jean Le Fèvre, J. Bourgoin, G. Génébrard, A. Fay, etc., travaillèrent à les faire passer en français. Leurs efforts malheureux ne découragèrent pas Arnauld d'Andilly, qui fit mieux, sans toutefois faire bien; sa traduction, imprimée en 1676, in folio, fut très-favorablement accueillie; on la réimprima au moins dix fois jusqu'à 1738. Parmi ces éditions on distingue celle de 1681, in-folio, qui est ornée de gravures; celle de Bruxelles, 1676, 5 vol. in-12, dont l'exécution typographique est fort jolie, et qui se place dans la collection des Elzeviers; celle de Bruxelles, 1701-1703, 5 vol. petit in-8°, qui est belle et en grande estime auprès des amateurs. Arnauld d'Andilly écrit avec une facilité naïve qui n'est pas sans agrément, mais son instruction était faible; il s'en est rapporté aux interprètes latins beaucoup plus qu'au texte grec; il lui arrive parfois de passer sur ce qu'il ne comprend pas, et de tomber dans des contre-sens. La traduction du père J. Gillet; Paris, 1756, 4 vol. in-4°, ne fait pas, comme la précédente, autant de plaisir à la lecture, et les notes révèlent plus de prétention que de science solide; aussi est-elle tombée dans l'oubli.

Les versions italiennes de Baldelli, de Lauro d'Angiolini ont été souvent réimprimées; cette dernière est fort estimée; les Anglais ont celles de sir Robert l'Estrange et de W. Whiston. Les versions allemandes sont nombreuses. On trouve, dès 1531, la traduction de Coshard Hedion, faite sur le latin; en 1676 parut celle de Conrad Lautenbach, exécutée sur le texte grec; l'une et l'autre ont été fréquemment remises sous presse. Il y a aussi de nombreuses traductions espagnoles, portugaises, flamandes et autres.

G. B.

P. Brinch, *Examen Chronologiæ et Historiæ Josephi*; Copenhague, 1700, in-4° (inséré dans l'édition d'Havercamp). — Steuber, *Disquisitio de Scriptis Josephi et Fide*; Rintelin, 1754, in-4°. — A. Ernesti, *Exercitationes Flavianæ de Fontibus fide et dictione Josephi* (dans ses opuscules; Leyde, 1776, p. 369). — Fr. M. Biana, *Trattenimento istorico con che si mostra non essere la storia di Gioseffo ne falsa ne discordante dalla Sacra Scrittura*; Napoli, 1728, 2 vol. in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. III, p. 230, et t. V, p. 1, édition de Harles. — Jost, *Ueber den Geschichtschreiber Josephus*, dans sa *Geschichte der Juden*, t. II, p. 55-73. — Cave, *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 32. — Cellier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 552. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. II, p. 587-608. Le témoignage de Josèphe au sujet de Jesus-Christ a été l'objet de nombreuses dissertations qu'énumère Hoffmann, et qui sont sorties de la plume de Brady, de Briant, de Daubuz, de Dithmar, d'Eichstaedt, de Foster, de Trick, de Knittel, de Less, de Strettenberg; ce qu'il y a de plus complet à cet égard est l'ouvrage de C. F. Boehmert : *Ueber des Flavius Josephus Zeugniss von Christo*; Leipzig, 1822, in-8°, 220 pages.

JOSÉPHINE. *Voy.* NAPOLÉON.

FIN DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

Stanford University Libraries
3 6105 118 476 386

REFERENCE

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn